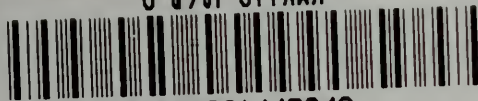


U d'of OTTAWA



39003001443042









COURS D'HISTOIRE

# LA FRANCE ET L'EUROPE

DE 1789 A 1875

PAR M. JULES UNY

ANCIEN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

VOLUME CONTENANT 81 GRAVURES ET 5 CARTES



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1902

DC

251

45

1902

# PROGRAMME OFFICIEL

AVEC RENVOI AUX PAGES DES QUESTIONS TRAITÉES

## I

*Préliminaires et causes générales de la Révolution.* — L'ancien régime : l'arbitraire et le privilège ; la Cour, le gouvernement et l'administration ; impôt, justice, armée, p. 1-16. Les trois ordres, p. 16-35.

*Les États généraux et la Constituante.* — Les cahiers, p. 28. Les orateurs de la Constituante, p. 37. Suppression de l'ancien régime et constitution du nouvel état de choses, p. 58-77.

*Les monarchies européennes vers 1789.* — La question d'Orient, p. 520. Impression produite par la Révolution, p. 85-87, 169, 170. Rôle de l'émigration, p. 47, 82, 86.

*Assemblée législative et Convention.* — Chute de la royauté, p. 87-101 ; Girondins, Montagnards, p. 101. Les clubs ; les Jacobins ; la Commune de Paris, p. 43, 80, 81, 91. Le Comité de salut public, p. 120. La Terreur, p. 116. Lutte contre l'Europe et contre les soulèvements à l'intérieur, p. 169, 184. Les armées et les généraux de la République, p. 170, 176, 177. Traités de Bâle, p. 180. Esprit des réformes de la Convention. Constitution de l'an III, p. 158.

*Le Directoire.* — Campagnes d'Italie, d'Égypte, p. 209, 224. Nouvelle coalition, p. 230. Les coups d'État, p. 203, 219, 223. Le 18 Brumaire, p. 237.

*Le Consulat et l'Empire.* — La Constitution de l'an VIII et ses transformations jusqu'en 1807, p. 243, 267. Esprit des institutions du Consulat et de l'Empire, p. 245. Les codes, p. 254. Le Concordat, p. 247. La Légion d'honneur, p. 255. La Cour impériale, p. 268. La noblesse d'Empire, p. 282. L'Université, p. 253. Les institutions financières, p. 250. Travaux publics, p. 315. Guerres jusqu'en 1807, p. 256, 272, 284. La Grande Armée, p. 277. Les généraux de l'Empire, p. 269. Le blocus continental, p. 287. Commencement des résistances nationales, p. 299. Caractères de la guerre d'Espagne et de la guerre de 1809, p. 300, 319. État de l'Empire et de l'Europe vers 1810, p. 314. Caractères du pouvoir impérial, p. 318. Lutte contre le pape, p. 309, 323. Dernières luttes : Moscou, p. 327. La bataille de Leipzig, p. 341. L'invasion, p. 348. Waterloo et Sainte-Hélène, p. 369. Le Congrès de Vienne ; caractère de son œuvre, p. 364. L'Europe de 1815, p. 384.

*La Sainte-Alliance et les peuples.* — Le pouvoir absolu et le régime parlementaire, p. 383, 816. La Charte de 1814 en France, p. 362. Le régime parlementaire sous Louis XVIII p. 394. Principaux orateurs et hommes d'État, p. 462. Charles X p. 418. La Congrégation, p. 424. Les Congrès, p. 411, 412. Lutte contre l'esprit nouveau en Italie, en Espagne et en Allemagne p. 411, 413. Insurrections et interventions, p. 409-416. Affranchissement de la Grèce, p. 427. Politique de la France, p. 388. Prise d'Alger, p. 437. La Révolution de 1830, p. 439.

*Mouvement des esprits depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.* — Paris de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, p. 445. Renouveau des littératures allemande et anglaise, p. 446, 449. Caractère de la littérature française sous l'Empire, p. 452. Influences étrangères. Le romantisme, p. 454. La critique littéraire p. 460. Développement de l'érudition, p. 463. Rénovation des connaissances sur l'Orient, l'antiquité classique, le moyen âge p. 463. L'archéologie et les grandes découvertes, p. 464. L'histoire p. 460. Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et l'Empire, p. 467. Le romantisme dans l'art, p. 469. La musique symphonique et dramatique, p. 471. Développement des sciences exactes, physiques et naturelles, p. 472. Applications : la vapeur, l'électricité, p. 474. Progrès de l'industrie p. 477.

*Louis-Philippe.* — La nouvelle Charte, p. 480, 492. Principaux orateurs et hommes d'État, p. 482, 565. Les partis, p. 481, 494. Les sociétés secrètes, p. 408, 495. Effet produit par la Révolution de 1830 en Europe : Belgique, Pologne, Espagne, p. 483, 487, 505. La question d'Orient, p. 520-530. Caractères de la politique extérieure de Louis-Philippe, p. 481, 541. Conquête de l'Algérie p. 548-562.

### III

*Révolution de 1848.* — Causes de la Révolution en France p. 541. La question électorale, p. 541. La République de 1848 p. 544, 601. Contre-coup en Europe, p. 573-592.

*Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848.* — La Constitution de 1852 et le second Empire p. 620-624. La République, p. 709. Les lois constitutionnelles de 1875, p. 714.

*La politique extérieure.* — Formation de l'unité italienne p. 640-654. Guerre de 1859, p. 644. Le royaume d'Italie, p. 652. Formation de l'unité allemande, p. 654-662. Guerre italo-prus

magne, de l'Autriche - Hongrie, p. 654, 662. Guerre de 1870-1871, p. 673-707. L'invasion, p. 676. Le siège de Paris, p. 699. La lutte en province, p. 684. L'Empire allemand, p. 701, 736. Les stipulations du traité de Francfort, p. 702. La question d'Orient : guerres de Crimée et des Balkans, p. 630, 728. Le panslavisme, p. 522, 735. L'Angleterre et la Russie en Asie, p. 593.

*L'Angleterre.* — Principaux hommes d'État et grandes réformes au XIX<sup>e</sup> siècle, p. 589, 742. L'Irlande, p. 746.

*Le nouveau monde.* — Formation des principaux États de l'Amérique du Sud, p. 771. Extension des États-Unis de l'Amérique du Nord, p. 775.

#### IV

*Développement ou transformation des principes de 1789.* — *Liberté politique.* — Régime constitutionnel ; principales formes du gouvernement dans le monde actuel, p. 800.

*Liberté religieuse.* — Liberté des cultes, p. 802. Suppression des religions d'État, *ibid.*

*Respect de la personnalité humaine.* — Abolition de la traite, de l'esclavage, du servage, p. 801, 802.

*Idées démocratiques et questions sociales.* — Suffrage, p. 801. Instruction populaire, p. 14, 503, 614, 810. Service militaire obligatoire, p. 711, 809. Socialisme, p. 806. Organisation du travail, p. 807.

*Mouvement intellectuel.* — Esprit d'observation dans la littérature et dans l'art, p. 785. L'érudition, p. 784. Les sciences, p. 782, 789.

*Industrie et commerce.* — Généralisation de l'emploi de la vapeur et de l'électricité, p. 791, 792. Multiplication des voies de communication à travers le monde, p. 626, 792, 804. Protection et libre échange, p. 628. Traités de commerce et conventions internationales, p. 629, 804. Expositions universelles, p. 795.

*Expansion de la civilisation européenne.* — Explorations, p. 796. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe, p. 797.

*Résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789,* p. 808.

---





# LA FRANCE ET L'EUROPE

DE 1789 A 1875

---

## PRÉLIMINAIRES

---

L'EUROPE EN 1789

Au moment où s'ouvre la Révolution française qui va briser le monde ancien pour lui substituer un monde nouveau, on compte en Europe cinq grandes puissances : la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie.

La *France*, si cruellement humiliée par les traités de 1763, vient de prendre en 1783, dans la guerre de l'indépendance américaine, sa revanche sur l'Angleterre, obligée désormais de partager avec elle la prépondérance en Europe. Elle a depuis 1774 dans Louis XVI un roi animé des meilleures intentions ; sa prospérité intérieure a pris sous ce bon prince un remarquable essor. Mais les passions révolutionnaires s'agitent autour du trône, et le trône, miné par les fautes de Louis XV, ne sera plus assez fort pour résister à leurs assauts. En 1789 la France a environ vingt-six millions d'habitants.

L'*Angleterre*, où depuis 1760 règne Georges III, troisième roi de la dynastie de Hanovre, est encore sous le coup des traités de Versailles et de Paris de 1783, qui l'ont forcée à la fois de reconnaître l'indépendance de sa grande colonie d'Amérique et de restituer à la France quelques parcelles de son ancien empire colonial. Très éprouvée dans ses finances, complètement épuisée par la dernière guerre, elle ne l'a pas été moins dans son

invincible. Mais avec l'esprit d'ordre, de courage tranquille, de patience tenace, qui la caractérise, elle aura bientôt fait de réparer ses pertes ; quelques années lui suffiront pour se mettre en mesure d'affronter d'interminables luttes contre la Révolution française et l'Empire. En 1789, l'Angleterre a environ douze millions d'habitants.

L'*Autriche*, quoique puissante encore, est en décadence. Elle a perdu sous Charles VI (1711-1740) le royaume des Deux-Sicules et la Lorraine ; sous Marie Thérèse (1740-1765), la Silésie, que n'ont pu lui rendre les hécatombes affreuses de la guerre de Sept ans. Sous Joseph II (1765-1790), l'empereur brouillon qui veut tout à l'heure laisser la couronne à son frère Léopold II, elle est en train de perdre la Belgique. Elle cherche une compensation du côté de la Pologne, où déjà le premier partage de 1772 lui a valu plus de deux millions et demi d'âmes. Outre ses États héréditaires d'Allemagne et la Bohême, elle possède en Italie la Lombardie ; la Toscane est à un de ses princes. De plus, elle a repris aux Ottomans toute la Hongrie. L'Autriche en 1789 a environ dix-huit millions d'habitants.

Née d'hier, puisque comme royaume elle ne date que de 1701, la *Prusse*, depuis la guerre de Sept ans, se pose en Allemagne comme une rivale sérieuse de l'Autriche. Frédéric II, qui lui a donné, avec beaucoup de gloire et une organisation militaire de premier ordre, la Silésie prise sur l'Autriche en 1741, puis la riche Poméranie volée en 1772 à la Pologne, vient de mourir en 1786. Son neveu et successeur, Frédéric-Guillaume II, est loin de le valoir. Il n'en contribuera pas moins tout à l'heure, en coopérant aux deux derniers partages de la Pologne (1793 et 1795), à accroître son royaume de vastes et belles provinces. En 1789, la Prusse a environ six millions d'habitants.

Née d'hier aussi, la *Russie*, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, a pris de prodigieux développements. Fondée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par un homme de génie, Pierre I<sup>er</sup>

tablée par un jeune homme de génie, Catherine II (1762-1796). Les victoires de Catherine II sur les Turcs donnent à la Russie la majeure partie du littoral de la mer Noire. Ses spoliations de la Pologne reculent ses limites à l'ouest jusqu'au bassin de la Vistule. Aussi verrons-nous dans les grandes guerres qui se préparent la Russie jouer un rôle prépondérant. En 1789 la Russie a environ vingt-cinq millions d'habitants.

**Puissances de deuxième ordre.** — Des puissances, qui au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient grande figure parmi les nations, sont maintenant descendues à un rang secondaire. Ce sont l'Espagne, la Suède et la Turquie. Nous ne parlons pas de la malheureuse Pologne, qui dans six ans disparaîtra entièrement de la liste des nations.

Dépouillée par le traité de Rastadt de tout ce qu'elle possédait en Italie et dans les Pays-Bas, l'*Espagne*, où règnent depuis 1700 les Bourbons, et depuis 1788 Charles IV, petit-fils du Français Philippe V, l'Espagne n'a jamais pu recouvrer son ancienne grandeur. L'honneur de donner des princes de la maison régnante à Naples en 1738, à Parme et à Plaisance en 1748, est resté pour elle à peu près stérile. Le *pacte de famille* conclu avec la France en 1761, renouvelé en 1779, lui a imposé sans résultat d'énormes pertes d'hommes et d'argent. Bien qu'elle ait semblé se réveiller sous Charles III (1759-1788), c'est une nation épuisée. En 1789, elle ne compte que onze millions d'habitants.

La *Suède*, si grande sous Gustave-Adolphe et sous Charles X, est tombée plus bas encore, grâce aux folies héroïques de Charles XII. Chassée de la Poméranie, sauf Stralsund, par la Prusse, de toutes ses provinces de la Baltique par la Russie, entamée même en Finlande, elle est étroitement confinée dans sa presqu'île. Gustave III, qui cherche à la relever, tombera bientôt (1792) sous le fer des assassins.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, du côté de l'Occident, la limite de la *Turquie* était la grande boucle que forme le Danube

recule sur tous les points. L'Autriche lui a repris la Hongrie jusqu'au delà de Belgrade. La Russie l'a dépouillée ou va la dépouiller incessamment du littoral de la mer Noire depuis le Caucase jusqu'au Dniester. L'Empire ottoman est entré pour n'en plus sortir dans l'état de langueur qui aurait dû aboutir depuis longtemps à la mort, si l'Europe n'avait intérêt à le prolonger.

**États de troisième ordre.** — Parmi les États d'importance toute secondaire figurent le *Portugal*, où règne en 1789 une femme, Marie I<sup>ère</sup>; le *Danemark*, qui a pour roi Christian VII; la *Hollande*, bien déchue, où le stathoudérat héréditaire a été rétabli en 1747 en faveur de la maison d'Orange; la *Suisse*, toujours réduite à ses treize cantons de 1503.

Quant à l'Allemagne et à l'Italie, elles sont toujours de simples expressions géographiques. L'Allemagne, divisée en près de trois cent cinquante États, continue à former un semblant d'empire sous la présidence d'honneur de l'Autriche. L'Italie, moins morcelée, l'est encore suffisamment pour perdre toute importance au point de vue politique. Dans le nord, la maison de Savoie règne sur la Savoie, le Piémont, Nice, le Montferrat et l'île de Sardaigne; le Milanais obéit à l'Autriche; Parme et Plaisance, Modène, ont leurs ducs; Gènes et Venise sont des républiques. Le centre appartient tout entier au Souverain Pontife, sauf le grand-duché de Toscane, à la maison de Lorraine-Autriche depuis 1738. Le sud avec la Sicile forme le royaume de Naples, où règnent depuis 1738 les Bourbons d'Espagne.

## RÉSUMÉ

En 1789, on compte en Europe cinq grandes puissances: la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie; trois puissances de deuxième ordre: l'Espagne, la Suède, la Turquie; quatre États tout à fait secondaires: le Portugal, le Danemark, la Hollande, la Suisse. Quant à l'Allemagne et à l'Italie, à cause de leur morcellement, elles ne forment pas un État; elles sont de simples expressions géographiques.



# LIVRE I<sup>er</sup>

## LA RÉVOLUTION (1789-1800)

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### L'ANCIEN RÉGIME OU LA FRANCE EN 1789

##### SOMMAIRE

- I. LE ROI, LA COUR, LE GOUVERNEMENT. — Le roi : la royauté de droit divin ou monarchie absolue. — La cour : maison militaire et maison civile du roi. — Le gouvernement : les Conseils, les ministres. — Divisions administratives : les gouverneurs et les intendants. — Divisions financières : les généralités ; les impôts ; la dette. — La justice : les Parlements ; les présidiaux ; les bailliages et sénéchaussées ; les prévôts ; divers autres tribunaux ; la procédure ; les juges. — L'armée de terre et la marine ; l'enrôlement volontaire ; la milice. — L'instruction publique ; grand nombre d'écoles ; la gratuité.
- II. LES TROIS ORDRES. — Le clergé : ses biens ; ses privilèges ; ses charges ; les abbés commendataires. — La noblesse : ses privilèges ; ses droits honorifiques ; les droits féodaux ; noblesse de cour ; noblesse rurale ; sa sensibilité et son humanité. — Le tiers état : la bourgeoisie ; les anoblis ; les exempts. — Le peuple ; ses lourdes charges ; sa vraie situation ; grand nombre de petits propriétaires.
- III. LES RÉFORMES QUI S'IMPOSAIENT. — Humanité du gouvernement de Louis XVI : réformes nécessaires quand même. — Doléances des cahiers du tiers état ; cahiers du clergé et de la noblesse ; accord possible entre les trois ordres ; comment la réforme s'est changée en révolution.

On appelle *ancien régime* l'ensemble des institutions politiques, religieuses, civiles et administratives, de la France avant 1789. L'ancien régime, c'est la monarchie absolue et de droit divin ; c'est la division du peuple

français en trois ordres, inégaux devant les impôts, la justice, les charges et les honneurs; c'est le moyen âge se survivant à lui-même dans les droits féodaux; c'est une complication singulière des lois et des procédures; une division peu rationnelle du territoire au point de vue administratif, ecclésiastique, financier et judiciaire; un ensemble quelque peu chaotique d'usages et d'institutions qui choque fort nos habitudes modernes de régularité et d'uniformité. Ce chaos, plus apparent que réel, n'a rien cependant qui doive étonner. On ne doit pas s'attendre à trouver dans la France de l'ancien régime, œuvre lente et forcément un peu capricieuse des siècles, la régularité que l'on demande à une combinaison sortie du cerveau humain comme d'un seul jet, d'après un plan facultatif et mûri à loisir.

### I. — Le roi, la cour et le gouvernement.

**Le roi.** — Simple et débonnaire sous Henri IV, la royauté était devenue grave et d'une majesté olympienne avec Louis XIII, surtout avec Louis XIV. Tirant les dernières conséquences du système de Richelieu, Louis XIV avait mis la nation entière à ses pieds par la suppression des États généraux ainsi que de la plupart des Assemblées provinciales, par l'asservissement de la noblesse, la disposition arbitraire des bénéfices ecclésiastiques, la suppression du pouvoir politique du Parlement, la confiscation des libertés municipales. Il avait si bien absorbé tous les pouvoirs, qu'on a pu lui prêter avec vraisemblance le mot fameux : « L'État c'est moi. »

Arrivée avec Louis XIV à son épanouissement complet, la théorie de la monarchie absolue, appelée encore royauté du droit divin, se maintient après lui. Le roi règne, non point par la volonté de la nation, mais par droit de naissance. Il est le mandataire, non du peuple, mais de Dieu, qui le proclame son élu par l'onction sainte, par le sacre, fait en grande pompe à Reims au début de chaque règne. Ne tenant son autorité que de Dieu, il n'en est responsable à personne ici-bas. Sa

volonté seule est la source de la loi, en s'appuyant toutefois sur la justice. Il regarde comme son domaine cette France que ses ancêtres ont édifiée peu à peu par acquisitions, achats, héritages et conquêtes. Il en administre les revenus comme un propriétaire, ne faisant aucune différence entre sa caisse privée et la caisse publique, donnant à qui il lui plaît. Il peut dispenser de la loi, puisqu'il l'a faite; il peut évoquer à son tribunal n'importe quelle cause, puisque les juges n'ont d'autre autorité que celle qu'il leur a déléguée. Le roi est le maître tout-puissant en France; et en Europe, même après les défaites et les hontes de Louis XV, il occupe en 1789 une place prépondérante <sup>1</sup>.

**La cour.** — A ce maître, à ce puissant roi, il faut une cour digne de lui. Louis XIV s'était fait bâtir à Versailles le palais le plus opulent du monde; il s'y était créé la cour la plus brillante que l'on puisse imaginer. Déchue, la cour, sous Louis XVI, n'en avait pas moins encore un très grand éclat. « On n'a rien vu, disait Chateaubriand, quand on n'a pas vu la pompe de Versailles. »

Le roi avait une maison militaire et une maison civile. — La maison militaire ressemblait à une véritable armée, car elle comptait près de dix mille hommes. La cavalerie comprenait les gardes du corps, les cheveu-légers et les gendarmes de la garde; l'infanterie, les gardes-françaises et les gardes-suissees. Ces troupes, composées de fort beaux hommes, dont la taille et la bonne mine étaient relevées par la richesse des uniformes tout éblouissants d'or et d'argent, n'étaient pas seulement pour la parade; c'étaient des corps d'élite, et l'on sait que la bataille de Fontenoy fut gagnée grâce à une charge irrésistible de la maison du roi. — De l'équipage militaire on peut rapprocher l'équipage de chasse, fort bien entendu et très somptueux.

La maison civile, y compris, il est vrai, le personnel des nombreuses résidences royales, comptait près de trois

1. Pour la théorie de Louis XIV sur le pouvoir royal, voir *l'Histoire de France*, par l'abbé Gagnol, cl. de rhét., p. 205.

mille personnes ; car tout y était sur un pied formidable. Sans parler des hauts dignitaires, comme le grand aumônier, le premier maître d'hôtel, le premier panetier, le grand échanton, le premier tranchant, le premier gentilhomme de la chambre, le grand écuyer, le grand veneur, etc. <sup>1</sup>, il fallait au roi pour sa chapelle soixante-quinze aumôniers, chapelains, confesseurs, clercs, avertisseurs, chantres, compositeurs de musique sacrée ; pour sa Faculté : quarante-huit médecins, chirurgiens, apothicaires, oculistes, opérateurs, pédicures, distillateurs ; pour sa musique profane : cent vingt-huit chanteurs, danseurs et instrumentistes ; pour sa bibliothèque : quarante-trois conservateurs, lecteurs, interprètes, graveurs, médaillistes, géographes, relieurs, imprimeurs ; pour ses cérémonies : soixante-deux hérauts, porte-épée, introducteurs et musiciens ; pour sa bouche enfin ou ses cuisines : une légion de maîtres d'hôtel, panetiers, échantons, tranchants, chefs, aides et maîtres-queux, pâtissiers, somniers, etc..., « toute une procession de dos amples et galonnés, de ventres majestueux et rebondis, de figures sérieuses, qui devant les casseroles, autour des buffets, officiaient avec ordre et conviction <sup>2</sup>. »

La reine, Marie-Antoinette ; la sœur du roi, Madame Élisabeth ; ses deux frères, le comte de Provence et le comte d'Artois ; ses deux enfants, le jeune Dauphin et Madame Royale, avaient aussi chacun leur maison, comprenant ensemble deux mille personnes environ. Ce qui fait, pour l'élément civil et militaire de la cour, quinze mille personnes. Pour lui-même, Louis XIV tenait fort peu à cette immense représentation, il avait en effet les goûts les plus simples ; mais il était persuadé, et tout son entourage avec lui, qu'on ne pouvait diminuer ce train extraordinaire sans déroger à la dignité du trône.

A la *domesticité* royale, domesticité à laquelle s'honorait d'appartenir la plus haute noblesse de France, venait s'ajouter la foule des courtisans qui, pour être plus à la portée du souverain, avaient quitté leurs domaines et

1. Voir même *Histoire de France*, classe de rhétorique, p. 285.

2. Taine, *l'Ancien régime*, p. 124.



s'étaient établis à Versailles ou dans les environs. Ils étaient là deux ou trois mille, sans compter les dames, qui se relayaient sans cesse pour tenir compagnie au roi. Le souverain ne devait jamais être seul; sa vie privée, comme sa vie publique, appartenait à la France. Son lever, son coucher, ses repas, ses chasses, tout devait se faire en présence d'une foule de témoins. Ces courtisans qui se pressaient sur les pas du roi étaient ce que le royaume possédait de plus distingué non seulement pour la naissance, mais encore pour l'esprit, l'urbanité, la politesse et les bonnes manières. Insensibles aux biens de la fortune, ils n'étaient sensibles qu'au plaisir de vivre et de plaire. Ils y réussissaient d'ailleurs parfaitement. « Celui qui n'a pas vécu avant 1789, dit Talleyrand, ne connaît pas les douceurs de vivre. »

Malheureusement cette cour si polie, si spirituelle, si brillante, coûtait fort cher. Les deux maisons du roi et de sa famille absorbaient la somme énorme de quarante-cinq millions, près de cent millions d'aujourd'hui. La cause en était le nombre considérable du personnel, mais surtout les gaspillages et les pilleries éhontées de ce même personnel. En outre, les nobles qui assaillaient le trône de leurs hommages étaient pour la plupart, avec de grands noms et des titres retentissants, riches surtout de dettes. « Le trône, disait Mirabeau, n'est entouré que de nobles ruinés. » Il fallait bien que le roi vînt à leur secours pour leur éviter la honte d'étaler aux yeux du public leurs embarras financiers; et de ce chef vingt-huit millions de pensions sortaient annuellement des mains du souverain, sans compter les largesses occasionnelles. Il est vrai que les courtisans faisaient vite retomber ces millions en une pluie d'or sur leur entourage : les gentilshommes auraient cru se déshonorer en cherchant à thésauriser. Ils laissaient dédaigneusement ce soin à la bourgeoisie, qui de fait n'y manquait point; c'est la bourgeoisie qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, possède les grandes fortunes<sup>1</sup>.

1. Taine, *l'Ancien régime*, pp. 33, 150, 190, 212 et passim; *la Révolution*, III, p. 400.

**Le gouvernement.** — Versailles était non seulement la résidence de la cour, mais encore le siège du gouvernement. Le roi, ayant concentré dans ses mains tous les pouvoirs, s'était par le fait même chargé de toutes les fonctions. Les différents Conseils créés par Louis XIV, Conseils d'*en haut*, pour la politique générale; des *dépêches*, pour l'administration des provinces; des *parties*, pour les appels des sentences des Cours souveraines; des *finances*, du *commerce*, de la *guerre*; enfin de *conscience*, pour les affaires religieuses, continuaient à fonctionner. Cependant les ministres avaient pris une importance de plus en plus considérable. Ils étaient au nombre de six : le *chancelier*, ou chef de la justice; le *contrôleur général*, ou chef des finances; le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, le secrétaire d'État pour la maison du roi, le secrétaire d'État à la guerre, et le secrétaire d'État à la marine. De ces hauts personnages, le plus considérable était le contrôleur général, qui, outre la grosse question des finances, était chargé, avec les intendants, de l'administration intérieure du royaume. Depuis l'avènement de Louis XVI, le contrôleur avait de fait la situation de premier ministre.

**Divisions administratives.** — **Les gouverneurs et les intendants.** — La France en 1789, comme étendue territoriale, ne différait pas sensiblement de la France actuelle. Elle avait en moins Nice et la Savoie, Avignon et le Comtat Venaissin; elle avait en plus un tiers de la Lorraine et presque toute l'Alsace. Sa population était d'environ vingt-six millions d'habitants.

Le territoire, au point de vue administratif, était divisé en trente-huit gouvernements, correspondant les uns à une province entière, les autres à une simple ville, comme Paris, Toul, Le Havre. Ces gouvernements variaient donc beaucoup et pour l'étendue et pour l'importance. Au premier rang venaient les douze grands gouvernements qui dataient de François I<sup>er</sup>, à savoir : l'Île-de-France, la Bretagne, la Normandie, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, l'Auvergne, le Languedoc, la Guyenne.

Il était d'usage constant que les gouvernements fussent confiés à des gentilshommes. Le gouverneur, à l'origine, avait été un fort gros personnage. Investi, comme les comtes mérovingiens et carlovingiens, d'une autorité en quelque sorte universelle, il était à la fois administrateur, chef de la justice, chef des finances, commandant d'armée; bref, un vrai vice-roi, avec lequel le roi lui-même avait à compter, surtout, et le cas se présentait souvent, quand le gouvernement s'était perpétué pendant plusieurs générations dans la même famille. Mais, en 1789, le gouverneur n'était plus que l'ombre de lui-même depuis l'apparition des *intendants*, créés par Richelieu. L'intendant, simple maître des requêtes, de condition modeste, révocable au gré du roi, vêtu de l'habit long et sévère des magistrats, avait fini, à force d'empiétements patients et ingénieux, par attirer à lui les fonctions administratives et financières, par mettre la main même, en partie du moins, sur la justice et sur l'armée. Le gouverneur n'avait gardé d'autre rôle que celui de parader en costume de soie et d'or, et de se ruiner en fêtes pompeuses, jusqu'au jour où il prit le parti de résider, comme la plupart des nobles de marque, à Versailles, ce qui arriva dès le règne de Louis XIV.

Les intendants ne furent jamais populaires : on les regardait avec raison comme les instruments les plus actifs du despotisme royal. Sous la direction du contrôleur général, secondés eux-mêmes par leurs subdélégués, nos sous-préfets actuels, ils menaient toutes les affaires, fixaient, répartissaient et levaient l'impôt, traçaient et faisaient exécuter les routes, employaient la maréchaussée ou gendarmerie royale, distribuaient les secours, réglementaient la culture, imposaient aux paroisses leur tutelle, traitaient comme des valets les magistrats municipaux. Plus que personne ils contribuèrent à étouffer les libertés locales et à créer la centralisation à outrance des temps modernes. Cependant on doit reconnaître que, tout en servant avec un dévouement aveugle l'autorité royale, ils se firent en maintes occasions les porte-voix des doléances publiques, et s'appliquèrent à

alléger les charges sous lesquelles ployaient leurs administrés. Sous Louis XVI en particulier, bon nombre d'intendants étaient des économistes, des agronomes, des hommes vertueux et habiles, honorant la patrie dans toutes les branches de l'activité humaine, et pleins de sympathie pour le peuple.

**Divisions financières. — Les généralités. — Les impôts; la dette.** — Le champ d'action des intendants, ces ennemis-nés des gouverneurs, ne correspondait pas exactement aux gouvernements; il correspondait plutôt aux circonscriptions financières, appelées *généralités*. On comptait trente-trois généralités et seulement trente-deux intendances, les deux généralités du Languedoc étant réunies sous un même intendant. A la tête de chacune étaient deux trésoriers généraux et deux receveurs généraux. Les trésoriers étaient chargés de dresser avec les intendants les rôles des contributions *directes* et de juger les procès relatifs à ces contributions; les receveurs centralisaient dans leurs caisses les sommes recueillies par les collecteurs des paroisses. Quant aux contributions *indirectes*, elles étaient levées non par des agents de l'État, mais par de gros financiers qui les prenaient à ferme, d'où leur nom de *fermiers généraux* <sup>1</sup>.

Les contributions directes comprenaient la *taille*, remontant à Philippe le Bel, grossie sous Henri II du *taillon*; la *capitation*, impôt personnel imaginé par Louis XIV, et les *vingtièmes*, au nombre de trois, impôt sur le revenu établi par Louis XV pour la durée de la guerre de Sept ans et toujours perçu depuis. La taille, ou impôt foncier, épargnait la noblesse pour les domaines qu'elle exploitait elle-même, à peu près toute la bourgeoisie, et le clergé, qui payait à la place un *don gratuit*. Elle pesait d'ailleurs d'une façon fort inégale sur les provinces dites *pays d'États*, comme le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne; ou d'acquisition récente, comme l'Artois, l'Alsace, la Franche-Comté; et sur les provinces dites *pays d'élections*, les plus nombreuses et

1. Pour plus de détails, voir l'*Histoire de France*, par l'abbé Gagnol, classe de rhétorique, pp. 217 et 374.



de beaucoup les plus chargées<sup>1</sup>. Dans ces mêmes pays d'élections, un grand nombre de villes, dites *abonnées*, jouissaient de fortes réductions et n'avaient qu'une cote dérisoire, au grand préjudice du *plat pays* ou des campagnes d'alentour. — La capitation n'était plus payée par le clergé, qui s'en était racheté en donnant une fois pour toutes plusieurs millions à Louis XIV, à l'époque des embarras inextricables où l'avait jeté la guerre de la succession d'Espagne.

Les contributions indirectes comprenaient la *gabelle*, impôt sur le sel, exorbitant, vexatoire et très impopulaire; la *corvée*, fournie autrefois en nature, en argent depuis Turgot, pour la construction des grandes routes; les *aides*, droits sur les vins et autres boissons, fort lourdes comme la gabelle et également très vexatoires; les droits sur les cartes, les poudres, les tabacs, les douanes, dont quelques-unes étaient encore à l'intérieur du royaume; enfin le droit de *contrôle* ou d'enregistrement, léger pour le peuple, fort lourd pour les nobles.

Le produit de l'impôt en 1789 était, d'après Necker<sup>2</sup>, de quatre cent soixante-quinze millions, environ un milliard d'aujourd'hui, chiffre qui n'aurait rien eu d'effrayant, si, par suite d'une multitude d'exemptions, l'impôt n'avait pas pesé principalement sur les classes les plus pauvres. Ce revenu, il est vrai, était insuffisant pour couvrir les dépenses : le déficit annuel, toujours d'après Necker, s'élevait à cinquante-six millions. La dette publique, d'après le même ministre<sup>3</sup>, était d'environ un milliard : la source principale en était les dépenses faites pour la guerre de l'Indépendance de l'Amérique. Cette dette, une bagatelle en soi si on la compare à la dette actuelle de la France qui dépasse *trente milliards*, ne laissait pas que d'être fort gênante, parce qu'elle était en grande partie immédiatement exigible, et de plus condamnée à s'accroître sans cesse par suite du déficit

1. Pour plus de détails, voir même *Histoire de France*, classe de rhétorique, p. 48.

2. Séance des États généraux, 5 mai 1789.

3. Séance de l'Assemblée constituante, 29 mars 1790.

annuel. Aussi les finances comptaient parmi les embarras les plus sérieux de l'ancienne monarchie et furent une des causes principales de la Révolution.

**La justice.** — L'irrégularité et l'espèce de désordre qui régnaient dans la répartition de l'impôt se remarquaient également dans l'organisation judiciaire.

En tête des Cours de justice, et sous le contrôle immédiat du chancelier, venaient les Parlements, au nombre de treize : Paris, Toulouse, Bordeaux, Grenoble, Dijon, Aix, Rouen, Rennes, Pau, Metz, Douai, Besançon, Nancy. Les Parlements jugeaient en dernier ressort les appels faits des tribunaux inférieurs, plus un certain nombre de causes particulièrement importantes réservées à leur juridiction. Ils étaient tous égaux en droit, et portaient tous le nom de Cours souveraines; cependant le Parlement de Paris tenait parmi eux une place spéciale, à cause de son ancienneté, qui remontait au berceau de la monarchie; à cause de l'étendue de son ressort, qui allait jusqu'à Lyon inclusivement; à cause de son privilège de juger les pairs; à cause enfin de l'usage où était le roi de lui demander l'enregistrement de ses édits. Souvent le Parlement faisait des remontrances sur l'édit qu'on lui présentait; mais le roi pouvait y couper court par un lit de justice, où il faisait lire des lettres de jussion, requérant l'enregistrement immédiat.

Aux Parlements il faut ajouter les Conseils souverains de l'Alsace, du Roussillon, de l'Artois, de la Corse, qui jouissaient des mêmes attributions sous des noms différents. — Portaient aussi le nom de Cours souveraines la Cour des Comptes et la Cour des Aides, chargées, l'une de vérifier les comptes des officiers royaux, l'autre de juger les procès concernant les impôts indirects.

Au-dessous des Parlements venaient les présidiaux, au nombre de cent, établis en 1551 par Henri II, pour décharger les Parlements des appels de moindre importance. En outre, ils jugeaient en dernier ressort dans une foule de cas au criminel, et au civil jusqu'à deux mille livres de capital. Ces tribunaux, dont la compétence était uniforme, auraient pu rendre de grands services,

s'ils n'avaient été répartis de la façon la plus capricieuse : tel territoire en comptait trois ou quatre, tel autre, de même étendue, aucun ; des localités minuscules en étaient pourvues, tandis que des villes importantes en étaient privées.

Au-dessous des présidiaux venaient en grand nombre les bailliages, qui en Languedoc prenaient le nom de sénéchaussées ; ils jugeaient les procès civils de la noblesse et du clergé. Le dernier degré de l'échelle judiciaire était occupé par les prévôtés, appelées aussi châtellenies, vicomtés, vigueries. Les prévôtés, qui jugeaient les procès des roturiers, et qui pullulaient autrefois, venaient d'être supprimées en 1749, et leurs attributions données aux bailliages ; quelques-unes seulement avaient été maintenues en Lorraine.

Ce n'étaient point là tous les tribunaux de France. Les clercs, pour le criminel, relevaient de l'officialité, ou tribunal de leur évêque ; les soldats, de la maréchaussée, ou gendarmerie royale ; les délits maritimes, des sièges d'amirauté ; les fraudes sur le sel, de la cour des salines. Les délits concernant la chasse, les bois royaux, les rivières et les moulins, les monnaies d'or ou d'argent, avaient autant de tribunaux particuliers. Le nombreux personnel qui peuplait les palais royaux relevait du grand prévôt de l'hôtel. Par des lettres d'évocation, l'omnipotence royale enlevait les fonctionnaires et les gentilshommes aux tribunaux ordinaires, pour les déférer à la barre du Parlement de Paris ; par des lettres d'État, la même omnipotence suspendait une instruction commencée et la confiait à une autre Cour, ou même la supprimait purement et simplement ; par des lettres de cachet, elle envoyait les gentilshommes et autres en exil ou en prison, sans fournir aucune explication. Pour en finir, un certain nombre de seigneurs avaient conservé le droit de justice, même celui de haute justice, c'est-à-dire de faire pendre ou décapiter, sous réserve, il est vrai, de la sanction royale.

Il y avait diversité dans les tribunaux ; il y avait diversité dans la loi elle-même. Le Midi suivait plus volontiers le droit romain ; le Nord, le droit coutumier ; mais par-

tout les coutumes restaient en fort grand nombre. Chaque province avait apporté les siennes et y tenait avec une opiniâtreté invincible. Au droit romain et coutumier s'ajoutait le droit canon, plus une foule d'ordonnances royales que les magistrats interprétaient avec une parfaite indépendance, et, leurs interprétations ayant à leur tour force de loi, il s'ensuivait que sur le même objet on jugeait noir au Midi et blanc au Nord.

La procédure était embrouillée, longue, ruineuse; les épices, ou gratifications obligatoires offertes aux juges, étaient si élevées, que la justice restait inaccessible aux petites bourses, ou que les plaideurs étaient ruinés à la fin du procès : l'Huître et les plaideurs, du bon La Fontaine, n'est pas une simple boutade. On reprochait aussi généralement aux juges inférieurs leur ignorance; mais ce reproche, non plus que celui d'avidité, ne saurait atteindre les tribunaux supérieurs. La vénalité, ou plutôt l'hérédité des charges, car il ne s'en vendait guère, avait contribué à créer dans les familles des magistrats de nobles traditions de travail, d'honneur et de probité. Une foule de magistrats avaient une érudition aussi profonde qu'étendue. Quant à leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, elle était entière, puisqu'ils n'en pouvaient rien craindre ni espérer. Tous, à l'occasion, auraient répondu au roi ce qu'avait répondu à Henri IV un M. de Turin, sollicité de faire gagner son procès au duc de Bouillon : « Sire, il n'y a rien de plus aisé; je vous l'enverrai, vous le jugerez vous-même <sup>1</sup>. »

**L'armée de terre et la marine.** — Les hauts personnages de la magistrature, malgré une opposition tracassière, souvent fatigante, au pouvoir, devaient montrer pour le roi, aux mauvais jours, une fidélité inébranlable; mais dans les rangs inférieurs, où la vie était pénible et insuffisante, il s'agitait beaucoup de petites ambitions qui s'apprétaient à profiter des circonstances pour se satisfaire. La même remarque s'applique à l'armée de terre.

Sous l'ancien régime, le service militaire était bien

1. Pour cette question, voir Avenel, *la Monarchie absolue*, IV.



moins onéreux que de nos jours. Aujourd'hui tout le monde est soldat ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'impôt du sang n'était exigé de personne. L'usage voulait que les nobles fissent leur carrière du métier des armes, et bien peu y manquaient ; mais les gens du peuple, à qui l'on faisait si souvent ouvrir leur bourse, conservaient l'entière disposition de leurs personnes. Ils étaient bien tenus, il est vrai, pour un petit nombre et par voie de tirage au sort, de donner leurs noms aux compagnies des miliciens ; la milice même avait été à un moment si redoutée, que beaucoup de jeunes gens, pour y échapper, se coupaient le pouce ou s'enfuyaient dans les bois. Mais, depuis 1778, la milice, qui d'ailleurs n'avait jamais apporté qu'un appoint peu estimé à l'armée active, ne s'assemblait plus et ne figurait que sur le papier.

L'armée active ou la véritable armée, forte environ en temps de paix de cent soixante-dix mille hommes, se recrutait uniquement par voie d'enrôlement volontaire. On enrôlait les Français et aussi les étrangers, tels que Suisses, Irlandais, Allemands. Bien que le métier militaire fût réputé fort dur, que le soldat fût mal traité, mal couché et mangeât « un pain de chien », les volontaires ne manquaient pas et ne coûtaient point fort cher ; on avait une recrue pour cent francs de prime et quelques jours de ripaille au cabaret offerts par le *racoleur*.

La marchandise valait le prix : les enrôlés étaient en général des fils de famille dévoyés, des ouvriers sans travail, des traîneurs de rue, même des vagabonds ramassés dans les dépôts de mendicité. Il y avait à ce système le double avantage que les bons citoyens gardaient la disposition complète de leur temps et de leurs personnes, et que la société employait à sa défense les gens mêmes qui pouvaient devenir pour elle un danger. Mais il y avait aussi le grave inconvénient de mettre des armes entre des mains capables d'en abuser. Les émeutes de la Révolution trouveront des auxiliaires dans tous les corps de troupes, jusque dans les corps les plus estimés, comme les gardes-françaises <sup>1</sup>.

1. Taine, *l'Ancien régime*, p. 511 ; *le Régime moderne*, p. 285. Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 190.

Malgré les défauts de son recrutement, l'armée française était d'une remarquable solidité, comme le devait prouver la belle résistance qu'elle opposa à l'invasion de 1792. — On peut faire, et encore avec plus de raison, le même éloge de la marine française, qui venait de prouver si brillamment sa résurrection par ses victoires sur les flottes anglaises dans la guerre de l'Indépendance. Les flottes réunies de la Méditerranée et de l'Océan comptaient deux cent vingt-six bâtiments, dont soixante-sept frégates et soixante-treize vaisseaux de ligne; la classique *galère*, qui marchait à rames et à voiles, n'avait point encore complètement disparu. Parmi les vaisseaux de ligne, quelques-uns ressemblaient à des citadelles flottantes et portaient cent dix canons. Les équipages comprenaient soixante-quinze mille hommes, recrutés d'après le système de *l'inscription maritime*, qui remontait à Colbert. Les officiers, comme ceux de terre, étaient pris parmi les nobles; mais, en temps de guerre, on leur adjoignait des officiers empruntés à la marine marchande: d'où une funeste rivalité entre les officiers *rouges* ou nobles et les officiers *bleus* ou de fortune, qui se faisaient difficilement obéir des jeunes nobles mis sous leurs ordres. La marine resta plus étrangère que l'armée de terre aux idées nouvelles; de nombreux vides se firent dans ses rangs pendant la Révolution, ce qui amena des revers maritimes pour la France.

**L'instruction publique.** — L'État s'occupait fort peu de l'instruction publique; celle-ci n'en était pas moins admirablement outillée. — L'enseignement supérieur, comprenant la théologie, le droit, la médecine, les arts ou lettres, était donné par l'Université de Paris, la *filles aînée des rois*, et par les vingt-quatre Universités de province. — L'enseignement secondaire, celui que l'on trouve dans nos lycées et nos collèges modernes, était donné par des collèges qui tantôt dépendaient de l'Université, tantôt étaient confiés par les municipalités à des maîtres libres, soit laïques, soit surtout religieux. Les écoles secondaires étaient excessivement nombreuses; chaque petite ville avait la sienne, et un département en

comptait en moyenne sept à huit. — Enfin l'enseignement primaire était assuré par une foule d'écoles. On en comptait de vingt à vingt-cinq mille pour trente-sept mille paroisses de France. Cela revient à dire que chaque paroisse un peu importante avait son école primaire; là où l'école faisait défaut, le curé, du haut de la chaire, annonçait aux parents, à l'entrée de l'hiver, « que si on voulait lui envoyer les enfants à l'église, il leur montrerait leur leçon. »

L'État se désintéressant à peu près de l'enseignement, et n'exerçant sur lui qu'un droit de contrôle fort superficiel, se désintéressait aussi complètement de ses moyens d'existence : seuls les professeurs du Collège de France étaient payés par le Trésor, qui y dépensait deux cent cinquante mille livres par an. Les autres écoles étaient obligées de subsister par elles-mêmes. Les Facultés des Universités vivaient de dotations anciennes et des droits d'examens; les collèges, de fondations, de subventions municipales et des rétributions des écoliers; les écoles primaires, de fondations, de subventions municipales, ou simplement de la générosité des congrégations religieuses qui les tenaient.

Non seulement les écoles vivaient, mais encore elles mettaient l'instruction à la portée de toutes les bourses, même les plus médiocres. Les innombrables écoles de filles fondées par les Visitandines, les Ursulines, s'ouvraient *gratuitement* devant toutes les élèves, riches ou pauvres. Les enfants pauvres trouvaient l'instruction gratuite dans toutes les écoles primaires; quelquefois la municipalité ou la générosité de particuliers leur assuraient du pain et des vêtements. La bourgeoisie était mieux traitée peut-être encore. Grâce aux bourses et aux demi-bourses, la moitié de la clientèle des collèges, et elle était presque aussi nombreuse qu'aujourd'hui, était élevée à peu près gratuitement. « Grâce à tous les moyens de gratuité qui existaient avant 1789 pour l'instruction classique, elle était plus accessible aux classes moyennes ou pauvres que depuis la Révolution <sup>1</sup>. »

1. Rapport de Villemain, ministre du roi Louis-Philippe, sur l'instruction secondaire.

Fait curieux, plusieurs de ceux qui jouèrent un rôle retentissant dans la Révolution : Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Brissot, Vergniaud, avaient été élevés dans les collèges gratuitement. L'instruction était fort commune dans la bourgeoisie, même dans la petite bourgeoisie. Elle était moins répandue dans le peuple, qui ne se décidait que lentement à apprendre à lire et à écrire. Cependant elle faisait assez de progrès pour inquiéter les philosophes, ces faux amis des classes pauvres. « Les Frères de la Doctrine chrétienne, écrivait La Chalotais, sont survenus pour achever de tout perdre ; ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à manier le rabot ou la lime <sup>1</sup>. »

## II. — Les trois ordres.

De temps immémorial les Français étaient groupés en trois ordres : clergé, noblesse et tiers état ou roture.

**Le clergé.** — Au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, à l'époque des invasions, l'Église avait sauvé la société gauloise en civilisant les Francs, dont elle avait fait des chrétiens. Au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle, elle s'était unie aux rois pour attaquer la féodalité, et c'est grâce à son précieux concours que la royauté était parvenue à refaire l'unité de la France. La reconnaissance et la piété des rois, la foi des peuples, lui avaient donné des domaines considérables, qu'on évaluait, vers la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, au cinquième du territoire français, et qui étaient estimés quatre milliards de livres. Le souvenir de ses anciens services, la haute mission qu'il continuait à remplir dans le monde, l'importance même de ses biens, avaient fait au clergé une très grande place dans la nation. Il était le seul corps de l'État dont la royauté eût été obligée de respecter les libertés particulières. Les provinces avaient perdu leurs franchises,

1. Taine, *la Révolution*, II, p. 36 ; *le Régime moderne*, p. 213. — Avenel, *la Monarchie absolue*, IV, p. 369. — Statistiques des préfets du premier Empire. — Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Révolution*. — Abbé Allain, *Question d'enseignement en 1789*. — Silvy, *les Collèges en France avant la Révolution*.



les villes n'en possédaient plus que l'ombre, dix nobles ne pouvaient se réunir sans l'autorisation du roi. Le clergé se réunissait librement tous les cinq ans et discutait librement ses grands intérêts; s'il concourait aux charges publiques, c'était sous la forme d'un *don gratuit*; en retour, il touchait la *dîme*, qui était prélevée sur toutes les terres, même sur les terres royales. Il avait gardé ses tribunaux particuliers, était le dépositaire des actes de l'état-civil, enfin régnait en maître sur l'instruction publique, l'idée n'étant venue à personne encore de séparer l'éducation religieuse de l'instruction.

Pendant la royauté avait trouvé moyen de mettre, du moins en partie, la main sur l'Église. Par le Concordat de 1516, elle s'était fait donner le droit de nommer aux évêchés et aux principaux bénéfices ecclésiastiques. Ce droit, elle en avait usé et abusé, prélevant sur les biens d'Église de grasses pensions qu'elle payait aux courtisans, réservant la plupart des évêchés à des cadets de grandes familles, et donnant les abbayes ou les prieurés à des gentilshommes qui tantôt restaient purement laïques, tantôt ne prenaient de l'ecclésiastique que l'habit : ce furent les tristes *abbés commendataires*.

Il était bien à craindre que ces évêques entrés dans l'état ecclésiastique uniquement pour la convenance des familles, ou ces abbés commendataires, dont la principale vocation était de toucher de gros revenus, ne fussent l'occasion d'un grave relâchement dans la discipline et les mœurs. Les abbés, de fait, étaient fort peu recommandables et fort peu estimés; le spectacle de leurs désordres corrompit un assez grand nombre de monastères d'hommes. Quant aux évêques, on pouvait en citer quelques-uns dont les croyances étaient peu fermes et les mœurs peu édifiantes; mais ils formaient l'exception.

Dans son ensemble, le clergé de France demeurait, et pour la vertu et pour les lumières, à la tête de l'Europe. « Je ne sais, a dit un critique éminent<sup>1</sup>, si à tout prendre, et malgré les vices éclatants de quelques-uns de

1. Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 169.

ses membres, il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France, au moment où la Révolution l'a surpris; plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus privées, mieux pourvu des vertus publiques et en même temps de plus de foi : la persécution l'a bien montré. J'ai commencé l'étude de l'ancienne société plein de préjugés contre lui; je l'ai finie plein de respect. » Ajoutons qu'il n'était nullement rétrograde, et qu'il embrassa avec une ardeur trop confiante peut-être les idées modernes sur la liberté civile et la liberté politique.

On a souvent reproché à l'Église l'immensité de sa fortune. Cette fortune, évaluée à quatre milliards de capital, était certainement considérable pour les cent trente mille membres du clergé séculier et des Ordres religieux, femmes comprises. Mais il faut remarquer qu'outre l'entretien de ses membres le clergé devait couvrir tous les frais du culte, réparer les édifices religieux, venir en aide aux hôpitaux, aux écoles : tous services publics pour lesquels l'État ne déboursait pas un denier. Il faut remarquer aussi que les monastères d'hommes et de femmes faisaient beaucoup de bien autour d'eux, à en juger par les plaintes douloureuses qu'exhalèrent les gens des campagnes quand la Révolution décida leur suppression. En temps ordinaire, ils faisaient des distributions considérables de pain, de sel, de vin, d'habits, de chandelle, aux pauvres sédentaires, aux prisonniers, aux pèlerins; ils redoublaient de sacrifices quand survenait la peste ou la famine, et les évêques étaient les premiers à donner l'exemple de la charité <sup>1</sup>.

On a reproché amèrement à l'Église la dîme. Or la dîme n'était que la rétribution d'un service public : servant à l'autel, le prêtre devait vivre de l'autel, et souvent il n'avait pas d'autre ressource. Au surplus, la dîme était non le dixième, mais à peine le vingt-cinquième en moyenne des récoltes ou des fruits. C'était

1. Taine, *l'Ancien régime*, pp. 43, 44, etc.; *la Révolution*, I, 214.—Avenel, *la Monarchie absolue*, III, 300.

un impôt léger, perçu sans violence, dont le sixième allait aux pauvres ; il ne souleva jamais aucune plainte de la part des populations<sup>1</sup>. On lui a reproché enfin de ne pas contribuer aux charges de l'État en proportion de ses revenus. Ce reproche est le seul fondé ; bien qu'il ne soit pas vrai que le clergé ne payât aucun impôt, puisqu'il était soumis à tous les impôts indirects ; puisqu'il remplaçait la taille par un don gratuit de seize millions tous les cinq ans, payait les vingtièmes, s'était racheté à prix d'argent de la capitation, et qu'on doit légitimement regarder comme des impôts les sommes considérables affectées de droit aux frais du culte, aux édifices religieux, aux hôpitaux et aux écoles.

Il y avait cependant des abus dans l'Église. Le plus grave de tous, dû non à l'Église, mais à la royauté, était celui des abbés commendataires. Ces singuliers personnages, imposés par le roi aux monastères, alors qu'ils étaient parfois encore en nourrice, qui portaient le titre d'abbés sans être prêtres et même sans être clercs, qui ne résidaient presque jamais, préférant battre les pavés de Paris ou de Versailles et briller dans les salons mondains, n'avaient cure de la prospérité spirituelle de leur monastère. La prospérité matérielle ne leur tenait guère plus au cœur. Pour toucher de plus gros revenus, ils laissaient tomber en ruines les bâtiments qu'ils auraient dû réparer, faisaient dans les bois des coupes souvent irréparables, s'opposaient au recrutement des religieux pour avoir moins de bouches à nourrir, donnaient à ces religieux la portion dite *conventuelle*, juste suffisante pour ne pas mourir de faim, négligeaient régulièrement le devoir de l'aumône envers les pauvres du voisinage, et déployaient eux-mêmes un faste insolent.

Le même luxe se retrouvait trop souvent chez les évêques, grands seigneurs jouissant d'opulents revenus, alors que leurs humbles subordonnés, les curés de campagne, avaient à peine de quoi vivre. Les plus malheureux de ces curés étaient les *vicaires perpétuels*. On

1. Avenel, *id.*, p. 303.

appelait ainsi les desservants de cures appartenant à des chapitres, à des abbayes, ou à un titulaire qui, ne voulant pas résider, se faisait remplacer par un suppléant. Le vicaire perpétuel faisait tout le service paroissial, et recevait pour cela un modique salaire, désigné ironiquement sous le nom de *portion congrue*, parce qu'elle ne l'était guère, pendant que le gros des dîmes allait au curé titulaire, aux chanoines oisifs ou à l'abbé inutile. L'opulence des uns, l'indigence des autres, avaient amené entre les membres du haut et du bas clergé une scission profonde qui devait se manifester dès les premiers jours des États généraux par une hostilité marquée des curés vis-à-vis des évêques et des gros bénéficiers.

**La noblesse.** — Les nobles, du moins ceux de race, étaient les descendants de ces vaillants qui, au ix<sup>e</sup> et au x<sup>e</sup> siècle, avaient défendu le pays contre les farouches Normands, puis avaient profité de l'effondrement de la dynastie carolingienne pour se tailler des principautés dans la terre de France. Ducs, marquis, comtes, barons ou simples chevaliers, ils avaient joui au moyen âge, pendant toute la durée de la féodalité, d'une indépendance quasi souveraine ou d'un pouvoir à peu près royal. Sur son domaine, plus ou moins étendu, le seigneur était le seul maître; les habitants ne connaissaient que lui : le roi alors était trop loin et trop faible.

A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle les seigneurs n'étaient plus, comme tout le monde, que les sujets du souverain absolu qui trônait à Versailles. Depuis plus de cent ans leurs forteresses, dont on peut admirer les magnifiques restes à Montlhéry, à Coucy et dans cent autres endroits, étaient tombées, par ordre de Richelieu ou de Mazarin, sous la pioche des démolisseurs. Leurs pouvoirs avaient été absorbés par les gouverneurs et les magistrats d'abord, ensuite par les intendants. Dans la paroisse, l'ancien *maître* n'était plus que le *premier habitant*.

Mais ce premier habitant avait conservé des souvenirs de son ancienne puissance. Non seulement en sa qualité de prince, quoique prince déchû, le seigneur était exempt de l'impôt principal, la taille, et obtenait fré-



quemment des réductions pour les impôts secondaires et indirects, mais encore il jouissait de droits honorifiques et d'un certain nombre de droits utiles : leur ensemble forme les fameux *droits féodaux*.

Comme *droits honorifiques*, le seigneur avait son banc, et, après sa mort, sa tombe dans le chœur de l'église du lieu ; les tentures portaient ses armoiries ; on lui donnait l'encens, l'eau bénite, par distinction. Souvent ses ancêtres avaient fondé l'église : alors il nommait le curé. — Un droit honorifique auquel le seigneur tenait beaucoup, et pour lequel il se montrait intraitable, était celui de *chasse*, qu'il exerçait à l'exclusion de tout autre. Au droit de chasse était uni le droit d'entretenir une garenne et un colombier. Le colombier, avec la girouette sur le manoir, était le signe distinctif des maisons nobles.

Comme *droits utiles*, le seigneur, dans toute l'étendue de la paroisse, qui ordinairement portait son nom, levait un impôt sur la vente du vin et autres boissons, sur les terres vendues et sur les successions (droits de *lods et ventes*) ; il héritait des décédés sans héritiers, s'appropriait les choses perdues, prélevait le tiers des trésors trouvés, percevait des amendes, quand, étant titré, il avait gardé un certain droit de justice ; presque partout il pouvait obliger les paysans, contre une modique rétribution, à user de son four, de son pressoir, de son moulin, de son abattoir (droit de *banalité*) ; il avait aussi le droit de vendre ses récoltes de vin avant tout autre (droit de *banvin*), d'exiger une faible somme de ceux qui passaient sur les ponts et les routes qu'il avait construits et qu'il entretenait (*péage*), etc.

Aux droits féodaux on doit ajouter, mais en se gardant de les confondre, comme c'est l'ordinaire, les *redevances féodales*. Le seigneur, grand propriétaire, avait cédé une partie de ses terres, avec faculté perpétuelle de rachat, à des tenanciers, sous la condition, bien entendu, qu'ils fourniraient en retour une somme d'argent (*cens*, insignifiant au XVIII<sup>e</sup> siècle), quelques journées de travail (*corvée seigneuriale*, devenue très rare

au XVIII<sup>e</sup> siècle), et une partie des récoltes et des fruits (*champart* ou *dîme* seigneuriale<sup>1</sup>).

Enfin la noblesse s'était fait réserver les gouvernements des provinces, les grades élevés dans l'armée et dans la marine, les évêchés et les riches abbayes, les hautes charges de la magistrature.

De ces droits quelques-uns étaient indiscutablement équitables, comme le cens, la corvée seigneuriale, le champart, qui ne sont au fond que le prix d'un fermage. D'autres étaient inoffensifs, les droits honorifiques, par exemple, à l'exception toutefois du droit de chasse, de garenne et de colombier, source de pertes sérieuses pour les paysans. D'autres s'expliquent en partie; d'abord l'exemption partielle d'impôts : ce privilège était pour le seigneur une consolation quelconque de la perte de son ancienne souveraineté; en retour, la noblesse était toujours prête à verser son sang pour la patrie, à donner ses enfants à l'armée, parfois dès l'âge de dix ans, si bien qu'on a pu définir spirituellement les familles nobles des *familles d'enfants de troupes*<sup>2</sup>. De plus, l'exemption d'impôt était plutôt une satisfaction d'amour-propre qu'une décharge réelle, la taille étant suppléée, au moins en partie, par le droit de *contrôle*<sup>3</sup> ou d'enregistrement, qui faisait payer aux nobles, pour les contrats de mariage, les donations, les testaments et tous actes publics, cinquante livres là où le roturier n'en payait pas deux. La réserve pour les nobles des grades dans l'armée et la marine, des hautes charges dans le clergé et la magistrature, avait pour excuse l'impossibilité où ils étaient de soutenir autrement leur rang, la coutume leur interdisant le commerce et l'industrie. Un grand nombre d'entre eux éprouvaient une gêne

1. Taine, *l'Ancien régime*, pp. 10, 29, 30 et passim. — Avenel, *la Monarchie absolue*, I, p. 403. — Voir aussi *l'Histoire du moyen âge*, par l'abbé Gagnol, pp. 132, 267, etc.

2. Taine, *la Révolution*, III, p. 409.

3. Sur ce droit de contrôle, que l'on passe le plus souvent sous silence, voir Baruel, *Conspiration du jacobinisme*, II, p. 46, note. — Le Play, *Organisation de la famille*, p. 423. — Vraye, *l'Agriculture et la propriété foncière*, p. 287, note.

véritable, et les plus beaux domaines étaient vermoulus d'hypothèques.

Mais il faut l'avouer, certains droits, justes autrefois, avaient cessé de l'être : tels étaient tous les droits *purement féodaux*, c'est-à-dire lods et ventes, banalité, banvin, etc. Remontant à l'époque féodale où le seigneur, vrai souverain, était à la fois défenseur du pays, juge, administrateur, représentant la rétribution due à l'exercice de la souveraineté, ces droits n'avaient plus de raison d'être depuis que le seigneur, reculant sur tous les points devant les agents du roi, avait dû se résigner au rôle de simple particulier. En cessant d'être justes, ils étaient devenus odieux, et, qui pis est, avaient entraîné dans une réprobation commune les *redevances féodales*, auxquelles l'équité la plus sévère ne peut cependant rien trouver à redire.

Les droits féodaux étaient d'autant plus détestés que toute la haute noblesse et une partie de la moyenne, résidant à Versailles, ne paraissait dans ses domaines que pour chasser ou réclamer son dû, insouciant du rôle de bienfaisance dont s'honorait généralement la noblesse rurale, résidant sur ses terres. Celle-ci, en effet, était charitable et bonne. « J'ai eu beau lire, écrit un historien, je n'ai point trouvé dans les nobles résidant les tyrans ruraux que dépeignent les déclamateurs de la Révolution française. Hautains avec les bourgeois, ils sont ordinairement bons avec le villageois <sup>1</sup>. » Plusieurs sont excessivement charitables et très aimés <sup>2</sup>.

**La bourgeoisie.** — La hauteur du gentilhomme pour le bourgeois venait de la tendance de ce dernier à s'assimiler à la noblesse. On a souvent appelé et on appelle encore la noblesse et le clergé de l'ancien régime les *ordres privilégiés*, à cause de leur exemption relative d'impôts; mais on n'a pas assez remarqué qu'il fallait ranger parmi les privilégiés la partie la plus intelligente et la plus riche du tiers état, c'est-à-dire *toute la bourgeoisie*. Plus de *quatre mille* charges dans les

1. Taine, *l'Ancien régime*, p. 42.

2. Taine, *ibid.*, p. 43.

finances, l'administration, la judicature, conféraient la noblesse. De plus, beaucoup de roturiers opulents acquéraient la noblesse à prix d'argent. Aussi la plupart de ceux qu'on appelle nobles n'étaient que des bourgeois anoblis de fraîche date, dont le nombre augmentait chaque jour, et dans la multitude desquels disparaissaient les vieux nobles, réduits à la proportion d'un vingtième à peine <sup>1</sup>.

Aux charges anoblissantes s'ajoutaient une foule d'autres charges qui dispensaient leurs titulaires en tout ou en partie des impôts. Ainsi les maires et les consuls des villes, les échevins, les avocats, les notaires, les ingénieurs, les architectes, les artistes, les fonctionnaires surtout, les médecins, les procureurs ou avoués, les professeurs ou employés de l'Université, étaient des privilégiés. Ceux qui ne l'étaient pas par leurs charges le devenaient par des dispenses individuelles; de sorte qu'on peut affirmer que la bourgeoisie tout entière échappait plus ou moins complètement à l'impôt <sup>2</sup>. Les privilégiés se chiffraient par millions.

**Le peuple.** — La conséquence inévitable de ces innombrables exemptions, c'est que le poids des contributions publiques retombait presque exclusivement sur le peuple proprement dit, c'est-à-dire sur la classe des travailleurs, les artisans et les petits propriétaires. Les artisans, travaillant dans les villes, se dérobaient à une partie des impôts et rentraient eux-mêmes un peu dans la catégorie des privilégiés; mais les agriculteurs restaient sans défense exposés à toutes les exigences du fisc. Ils avaient à payer la taille ou impôt foncier, très lourd et très mal réparti entre les petits propriétaires eux-mêmes; les capitations, les vingtièmes et la corvée pour les grandes routes; de plus, les impôts indirects, dont quelques-uns fort pesants et fort tracassiers, la *gabelle*, par exemple, cet impôt sur le sel qui exposait le paysan à des mesures inquisitoriales odieuses dont l'amer sou-

1. Taine, *l'Ancien régime*, p. 52.

2. Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, p. 138. — Avenel, *la Monarchie absolue*, II, p. 221-3. — Taine, *l'Ancien régime*, p. 416-7; *la Révolution*, III, p. 417.



venir subsiste encore. L'État satisfait, il leur fallait payer la dîme à l'Église, les redevances féodales au seigneur, et subir des droits féodaux dont plusieurs, le droit de chasse, par exemple, de colombier et de garenne, étaient désastreux pour les récoltes, surtout aux alentours des *capitaineries*, grandes chasses gardées, qui couvraient presque toute l'Île-de-France.

Il est incontestable que la condition du paysan était, au point de vue des charges fiscales, fort dure, beaucoup plus dure qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quelques-uns même avaient gardé certains vestiges de la servitude. C'était en général dans les provinces de l'Est, d'acquisition récente, telles que la Franche-Comté, où le chapitre de Saint-Claude possédait un certain nombre de serfs. Rien d'étonnant à cela, puisque le servage était alors la condition générale du paysan au delà de la frontière française, sur les deux rives du Rhin. Les serfs, du reste, n'étaient point les plus malheureux, et le morceau de collier féodal qu'ils portaient encore au col était assez léger <sup>1</sup>.

Dure, la condition du paysan n'était cependant pas intolérable. L'économiste le plus savant des temps modernes a pu écrire : « On a commis une grande erreur en admettant que les lamentables descriptions des économistes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appliquaient à des faits permanents et à toute l'étendue de la France... On ne peut concevoir les circonstances qui auraient pu réduire à un état permanent de misère les paysans attachés en qualité d'ouvriers domestiques, de journaliers et de tenanciers aux terres de la noblesse, dont les chefs de famille étaient soumis à l'obligation de la résidence. La même remarque s'applique aux populations dépendant des propriétés considérables possédées par le clergé et les ordres religieux. Le contact établi entre ces propriétaires imbus des sentiments de leur devoir et leurs tenan-

1. Taine, *l'Ancien régime*, pp. 31, 32, 33, 45 et seq. — Taine a d'ailleurs exagéré la dureté de la condition du paysan. Voir les *Cahiers de Saint-Prix*, par Auguste Rey, et *Correspondant*, 10 mars 1893, pp. 891, 907.

ciers assuraient à ceux-ci de réelles garanties de bien-être<sup>1</sup>. »

Quand la misère sévissait, c'était donc aux années de mauvaises récoltes et sur les terres désolées par l'*absentéisme*, c'est-à-dire appartenant aux seigneurs qui avaient délaissé leurs domaines pour la cour. Quant aux paysans des autres domaines, ils trouvaient dans l'habitude des familles de rester groupées autour du chef de la souche commune, dans l'usage des biens communaux, surtout dans la sollicitude des seigneurs résidants, qu'on a bien à tort représentés souvent comme des tyrans, un allègement appréciable à la misère sévissant ailleurs<sup>2</sup>. Un fait digne de remarque, c'est que le paysan, à force d'économie et de travail, il est vrai, arrondissait son petit bien, tandis que les nobles, malgré des apparences de grande fortune, se ruinaient en foule. Le nombre des petits propriétaires ruraux était, toute proportion gardée, aussi considérable qu'aujourd'hui. Necker disait un jour qu'il y en avait *une immensité*, et beaucoup étaient fort prospères. C'est une chose maintenant reconnue de tous<sup>3</sup>.

### III. — Les réformes qui s'imposaient ; les causes de la Révolution.

La misère de certaines années et de certaines provinces a donc fait illusion sur la véritable situation générale des travailleurs. De même le mot de *monarchie absolue* a fait illusion sur le caractère véritable de la royauté française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. A y regarder

1. Le Play, *les Ouvriers européens*, p. 217.

2. La pétition suivante des habitants de la commune de Forges (Seine-Inférieure) au ministre de l'intérieur (16 octobre 1792) est à ce point de vue fort instructive. « Après trois bonnes récoltes successives, la disette dure toujours. Sous l'ancien régime, le blé regorgeait, on en nourrissait les porcs, on engraisait les veaux avec du pain. Il est donc certain que le blé est détourné par les accapareurs... » (Taine, *Révolution*, I, p. 338.)

3. Tocqueville, *l'Ancien régime...*, p. 36. — Taine, *l'Ancien régime*, p. 454. — Le Play, *Organisation de la famille*, pp. 61, 67. — L. de Lavergne, *les Assemblées provinciales*, préface. — Ch. de Ribbe, *les Familles et la société en France avant la Révolution*, p. 180.

de près, absolue en principe, l'autorité royale ne l'était pas en pratique. Outre qu'il se reconnaissait responsable devant Celui qui scrute les cœurs et les consciences, le roi voyait de fait son pouvoir limité par le *clergé*, qui, justement fier de sa mission et n'ayant d'ailleurs rien à demander à l'État, montra toujours une grande indépendance; limité par la *magistrature*, qui, propriétaire de ses charges et n'attendant rien de la cour, était beaucoup plus libre que la magistrature actuelle, réduite à subir les caprices d'un ministre; limité par l'*opinion publique*, dont on commençait à faire grand cas; limité enfin par la fierté naturelle aux Français, qui n'auraient jamais consenti à se laisser gouverner en esclaves. « Nos pères avaient pour le roi tout à la fois la tendresse qu'on a pour un père et le respect qu'on ne doit qu'à Dieu. En se soumettant à ses commandements les plus arbitraires, ils cédaient encore moins à la contrainte qu'à l'amour, et il leur arrivait ainsi de conserver leur âme très libre jusque dans la plus extrême dépendance <sup>1</sup>. »

Ce gouvernement n'était point tyrannique, du moins à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La dureté était alors repoussée par toutes les mœurs. Elle n'était ni dans les intendants, dont la plupart avaient adopté les principes humanitaires des économistes et des philosophes, et s'appliquaient à rendre meilleure la condition du peuple; ni dans les commandants militaires, qui étaient de tous les hommes les plus patients et les plus ménagers du sang humain; ni dans les magistrats, qui jugeaient plus d'après les principes de Beccaria que d'après les lois; ni dans les seigneurs de cour eux-mêmes, dont la plus grande peur « était de paraître insensibles »; ni dans les nobles ruraux, qui se montraient bons et familiers avec leurs tenanciers, et dont la maison patriarcale avait été en plus d'un endroit surnommée la *maison du bon Dieu* <sup>2</sup>; ni dans le roi, surtout quand ce roi était un Louis XVI.

1. Tocqueville, *l'Ancien régime...*, p. 175.

2. Le Play, *les Ouvriers européens*, pp. 217, 223.

Le gouvernement de Louis XVI avait une préoccupation sérieuse des maux du pauvre; les violences du fisc envers les misérables étaient devenues plus rares, les remises d'impôts plus fréquentes, les secours du roi plus nombreux; une indemnité venait, par arrêté royal, d'être accordée aux paysans lésés par les capitaineries. La prospérité générale se développait rapidement, la population s'accroissait; pendant la guerre de l'Indépendance, fatale au Trésor, les particuliers avaient continué à s'enrichir. Au dire d'un voyageur anglais, Arthur Young, les progrès du commerce maritime étaient plus considérables en France qu'en Angleterre, et ce commerce avait doublé en vingt ans. La prospérité publique ne s'est jamais développée plus rapidement que pendant les vingt années qui précédèrent la Révolution <sup>1</sup>.

**Les réformes qui s'imposaient. — Les cahiers du tiers.** — Cette prospérité néanmoins, due surtout à la sollicitude d'un prince exceptionnellement bon, ne doit pas faire illusion sur les abus inhérents au régime du pouvoir absolu, ni sur les souffrances malheureusement encore trop réelles du peuple. Il fallait des réformes sérieuses. Quelles devaient être ces réformes? Personne ne pourra mieux nous le dire que les intéressés eux-mêmes, ceux qui souffraient, c'est-à-dire les délégués du tiers. Pour avoir l'idée nette des réclamations du peuple, nous n'avons qu'à lire les cahiers rédigés par les délégués du tiers en vue des États généraux qui allaient s'ouvrir, sur convocation royale, le 5 mai 1789 <sup>2</sup>.

Tous les cahiers réclament : la convocation périodique des États généraux, la double représentation du tiers aux États, le vote par tête et non par ordre, le droit pour les États de consentir, de répartir et de percevoir l'impôt; la suppression des privilèges et l'égalité de tous, clercs, nobles, roturiers, devant l'impôt; l'admission du tiers à toutes les charges, dignités et grades; la respon-

1. Tocqueville, *l'Ancien régime...*, p. 255. — Taine, *la Révolution*, III, p. 400. — Baruel, II, p. 292, notes. — Gudin, *Supplément au Contrat social*, Paris, 1790.

2. *Cahiers des États généraux*, vol. in-4°.



sabilité des ministres, le rétablissement des États provinciaux, le respect de la liberté individuelle, la suppression des lettres de cachet, sauf pour certains cas où l'honneur des familles était en jeu; la suppression de tous les tribunaux d'exception, la suppression de la vénalité des charges de la magistrature, mais le maintien de l'inamovibilité; l'institution du jury et l'égalité de tous devant les peines, la refonte des lois criminelles, trop dures; l'amélioration du régime des prisons, la suppression des charges anoblissantes et l'anoblissement réservé aux vertus patriotiques; la liberté du travail et la suppression ou au moins la réforme des corporations; la liberté de la presse, la suppression des charges inutiles et la réduction des pensions, la réforme de la gabelle et des droits sur les boissons; l'abolition des péages, et la libre circulation des grains à l'intérieur; le rachat des droits féodaux, l'abolition définitive de la corvée en nature et des améliorations pour l'agriculture, le commerce, l'industrie.

On remarquait dans quelques cahiers une hostilité, même assez vive, envers le clergé. Quant au roi, on lui prodiguait les hommages de soumission, de respect et d'amour; on l'appelait le monarque bienfaisant, qui était digne de recevoir le titre de *Père du peuple*.

Si maintenant nous ouvrons les cahiers du clergé et de la noblesse, nous y trouvons une conformité frappante d'idées avec le tiers. Ils réclament notamment comme lui : la périodicité des États généraux, le droit pour les États de voter l'impôt, la suppression des lettres de cachet et des tribunaux exceptionnels, la suppression de la vénalité des offices de judicature; la suppression de la corvée, des maîtrises, l'égalité de tous devant les peines judiciaires; l'admission du tiers aux grades militaires les plus élevés, le rachat des péages et des banalités, l'allègement des droits féodaux, la suppression des capitaineries royales, si funestes à l'agriculture.

Quant au privilège en matière d'impôt, la noblesse presque entière, le clergé tout entier, en font l'abandon<sup>1</sup>.

1. Taine, *l'Ancien régime*, p. 393 et seq.

Tous réclament l'amélioration des impôts pesant sur le pauvre peuple, la gratuité de la justice, l'établissement de conseils et de défenseurs gratuits pour les pauvres, la suppression des supplices corporels, l'application plus rare de la peine de mort, l'extension de l'instruction publique, la création d'ateliers de charité en place des dépôts de mendicité, considérés comme immoraux, des médecins et des remèdes gratuits pour les pauvres, et une foule d'autres mesures qui montrent l'intérêt réel que prenaient les classes élevées aux souffrances du peuple. Le seul point où ils s'écartent des idées du tiers, c'est le vote, qu'ils réclament par ordre et non par tête; et encore un bon nombre, surtout dans le clergé, inclinent-ils à faire droit à la réclamation du tiers.

**Comment la réforme nécessaire s'est changée en Révolution.** — Les esprits étant ainsi disposés, tout faisait pressentir que de l'accord des trois ordres sortirait une réforme pacifique, sage, sérieuse et profonde. Comment, au lieu de la réforme espérée, a-t-il pu se produire une révolution qui a jeté par terre tout l'ancien régime, qui a fondé un régime nouveau dans le sang d'un nombre incalculable de victimes, qui a détrôné d'abord, puis tué le roi; qui a proscrit la religion, ses prêtres, son culte, pour mettre à sa place un culte infâme, ressuscité du paganisme? Certes, rien de semblable n'était prévu ni voulu par les États généraux qui allaient se réunir à Versailles.

La cause principale de ce terrible bouleversement fut l'inexpérience politique de la nation, à la suite d'un siècle et demi de gouvernement absolu<sup>1</sup>. L'Assemblée, ignorante des affaires par la faute de la royauté, qui avait follement cru sage de tenir la nation à l'écart du gouvernement; abandonnée à elle-même par un roi qui n'avait que d'excellentes intentions, sans génie, par un premier ministre trop vanté, habile peut-être en finances, mais

<sup>1</sup> 1. Léonce de Lavergne, *les Assemblées provinciales*, préface. — Ch. de Ribbe, *les Familles et la société en France avant la Révolution*, p. 180.

pitoyable en politique et préoccupé avant tout de sa popularité, l'Assemblée se trouva comme désemparée. Allant à la dérive, elle subit la direction d'une minorité ignorante autant que prétentieuse, appartenant à la bourgeoisie moyenne, qui, sans le savoir toujours, subissait elle-même le joug des clubs révolutionnaires de Paris, lesquels, à leur tour, s'appuyaient sur l'émeute.

Or cette petite bourgeoisie haïssait profondément la noblesse, qui lui avait fait imprudemment sentir sa supériorité et ses privilèges. « Qui le croirait ? a écrit un contemporain, ce ne sont ni les impôts, ni les lettres de cachet, ni tous les autres abus de l'autorité..., qui ont le plus irrité la nation : c'est le préjugé de la noblesse pour lequel elle a manifesté le plus de haine. Ce qui le prouve évidemment, c'est que ce sont les bourgeois, les gens de lettres, les gens de finances, enfin tous ceux qui jaloussaient la noblesse, qui ont soulevé contre elle le petit peuple dans les villes et les paysans dans les campagnes <sup>1</sup>. »

Cette même bourgeoisie avait été élevée par Voltaire, Diderot et Jean-Jacques Rousseau, qui lui avaient enseigné, les deux premiers, la haine du trône, non moins que de l'autel ; le dernier, le mépris de toutes les distinctions sociales, de l'ordre existant et le retour à la nature. Enfin cette bourgeoisie était embrigadée dans les sociétés secrètes, dont l'action, longtemps restée dans l'ombre, s'est nettement révélée de nos jours. N'ayant plus de raison de se cacher, la franc-maçonnerie revendique aujourd'hui ouvertement la part qu'elle a prise à la Révolution <sup>2</sup>. Fait digne de remarque, la devise adoptée par la Révolution : *Liberté, égalité, fraternité*, était la devise même de la maçonnerie <sup>3</sup>. D'un autre côté, il est établi

1. Rivarol, *Mémoires*. Cité par Taine, *Ancien régime*.

2. F. Schœffer, *Bulletin maçonnique de la loge symbolique écossaise*, août 1880. — « La maçonnerie est le laboratoire de la Révolution, » a dit H. Martin (*Histoire de France*, t. XVI, p. 585).

Dès 1789, l'action néfaste de la franc-maçonnerie était prévue et redoutée. Voir *la Jeunesse de Napoléon, — Brienne*, par Arthur Chuquet.

3. Baruel, II, p. 188. *Conspiration du jacobinisme*. Hambourg, 1803.



par des documents irréfutables que tous les principaux personnages qui préparèrent ou firent la Révolution, Voltaire, Condorcet, Bailly, Lafayette, Robespierre, Danton, Mirabeau, Saint-Fargeau, Sieyès, etc., étaient initiés aux loges <sup>1</sup>.



ASSEMBLÉE DE FRANCS-MAÇONS POUR LA RÉCEPTION D'UN MAÎTRE  
(D'après une gravure de la collection Hennin, à la Bibliothèque nationale.  
Cabinet des Estampes.)

Comme conclusion, en 1789, il fallait équilibrer les finances, améliorer la condition des ouvriers des villes et des travailleurs de la campagne, abolir des privilèges ruineux pour la masse de la nation, faire tomber des distinctions sociales odieuses, assurer la liberté des per-

1. Ch. de Gassicourt, *Histoire secrète des initiés anciens et modernes*. Paris, au IV, cité par Claudio Jannet dans *la Franc-maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle*.

sonnes, enfin mettre des bornes à l'absolutisme royal, dont les abus ne s'étaient que trop révélés sous Louis XV, et admettre la nation à partager avec la royauté la gestion de ses affaires. Cette réforme s'imposait ; elle était urgente. Elle était possible, et elle pouvait se faire sans secousse, sans effusion de sang, tous la désirant, et le roi, les privilégiés se montrant disposés à la seconder, même au prix de douloureux sacrifices <sup>1</sup> : les cahiers du clergé et de la noblesse en font foi. Au lieu d'une réforme pacifique, on a eu une révolution sanglante, grâce à l'incapacité de Louis XVI et de son premier ministre, grâce à l'inexpérience des États généraux, grâce à la mainmise sur les affaires d'un groupe de bourgeois jaloux de la noblesse, ennemis du trône et de l'Église, que menaient les sociétés secrètes, les clubs et l'émeute.

## RÉSUMÉ

On appelle *ancien régime* l'ensemble des institutions politiques, religieuses, civiles et administratives, de la France avant 1789.

Le *roi*, depuis Richelieu, a le pouvoir absolu et de droit divin. Tout relève de lui, et lui-même ne relève que de Dieu.

Le roi réside à Versailles, où il a une *cour* composée d'une maison militaire, environ dix mille hommes, et d'une maison civile, environ cinq mille. De plus, deux à trois mille gentilshommes résident ordinairement à Versailles pour faire leur cour au roi, dont souvent les pensions les font vivre.

La cour est fort brillante, instruite, polie, aimable, mais malheureusement assez dispendieuse.

Le *gouvernement*, dont le centre est à Versailles, comprend, sous la présidence du roi, six ministres : le chancelier, le contrôleur général, les quatre secrétaires d'État pour les affaires étrangères, la maison du roi, la guerre et la marine. Le contrôleur général, qui a la situation d'un premier ministre, remplit aussi le rôle de ministre de l'intérieur.

La population de la France est d'environ vingt-six millions d'habitants. Son territoire est divisé en trente-huit *gouvernements*, administrés en théorie par des *gouverneurs*, toujours nobles, en réalité par les *intendants*, que secondent des *subdélégués*. Les intendants, nos préfets actuels, ont entre les mains toutes les affaires financières et administratives.

1. Edgar Quinet, *la Révolution*, t. I, l. IV, ch. VI.



Peu populaires, les intendants, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, font cependant beaucoup pour le peuple.

Au point de vue des impôts directs, la France est divisée en trente-trois *généralités*, où deux trésoriers généraux et deux receveurs généraux agissent de concert avec l'intendant.

Les impôts indirects sont affermés à des adjudicataires appelés fermiers généraux.

Les impôts directs sont : la taille, le taillon, la capitation et les vingtièmes. Les pays d'États comme la Bourgogne, le Languedoc, la Bretagne, se taxent eux-mêmes. — Les impôts indirects sont : les douanes, la gabelle, la corvée, les droits sur les vins et autres boissons, sur les cartes, le tabac, la poudre.

D'après Necker, le produit de l'impôt en 1789 est de quatre cent soixante-quinze millions; le déficit annuel, de cinquante-six millions; la dette fixe et la dette flottante, chacune d'un milliard.

La justice compte treize Parlements, plus quatre Conseils souverains; cent présidiaux, un grand nombre de bailliages et de sénéchaussées, assez mal répartis, plus une foule de juridictions extraordinaires, comme les *officialités*, la *maréchaussée*, etc. Quelques seigneurs ont encore le droit de justice.

Les offices de judicatures sont inamovibles et héréditaires : ils forment la noblesse de robe.

L'armée, cent soixante-dix mille hommes, en temps de paix, se recrute uniquement par enrôlements volontaires. Les milices n'existent plus depuis 1778.

La marine militaire, très forte, compte deux cent vingt bâtiments, dont soixante-treize vaisseaux de ligne. Les équipages, soixante-quinze mille hommes, se recrutent par l'*inscription maritime*.

L'*instruction*, dont l'État se désintéresse complètement, est fort prospère. L'enseignement supérieur est donné par l'Université de Paris et par les vingt-quatre Universités de province; l'enseignement secondaire par plus de six cents collèges, et l'enseignement primaire par près de vingt-cinq mille écoles. Très souvent l'*instruction* est gratuite.

Les Français sont divisés en trois ordres : clergé, noblesse, tiers état.

Le *clergé* est fort influent et assez riche : quatre milliards pour cent trente mille personnes. Il touche la dime, paye l'impôt foncier sous forme de *don gratuit*. Très recommandable pour ses vertus et ses lumières, il fait beaucoup pour l'*instruction* et la charité. Il y a des abus cependant, dont le principal est celui des *abbés commendataires*, dû à la royauté.

La noblesse, nulle comme influence politique depuis Louis XIV, a conservé des droits particuliers, les *droits féodaux*. Les uns sont honorifiques, comme la chasse; les autres, utiles, comme les lods et ventes, aubaine, banalité, banvin, péages. — Il ne faut point confondre les droits féodaux avec les *redevances féodales*.

Le noble paye la plupart des impôts indirects et un impôt par-

ticulier dit de *contrôle*. Mais il est exempt de la taille. On lui réserve la plupart des hautes charges de l'Église et des hauts grades de l'armée. En retour, il est toujours prêt à verser son sang pour la patrie. Les nobles résidants sont en général bons et très aimés.

Le *tiers état* comprend la *bourgeoisie* et le *peuple*. La bourgeoisie entre en foule dans la noblesse soit par les charges anoblissantes, qui sont innombrables, soit par l'achat d'un titre, et monte ainsi dans la classe des privilégiés. L'exemption d'impôts est accordée aussi à un grand nombre de bourgeois restés dans la roture.

Le peuple comprend les artisans organisés en corporations, et les paysans. Sur eux, surtout sur les paysans, pèsent tous les impôts. Dure, la condition des paysans n'est cependant pas intolérable, du moins sur les terres d'Église ou de seigneurs résidants. Une foule d'entre eux sont propriétaires.

Réformes indispensables en 1789 : suppression des privilèges et égalité de tous devant l'impôt ; admission de tous à toutes charges et grades ; vote de l'impôt par une représentation nationale ; réorganisation des tribunaux et refonte des lois ; rachat des droits féodaux ; liberté plus grande pour le commerce et l'industrie ; diminution des dépenses de la cour et des pensions fournies par le roi ; refonte de la gabelle et en général des impôts.

Ces réformes étaient acceptées par tous, même par la noblesse et le clergé, comme le prouvent les cahiers de 1789. Elles auraient pu se faire pacifiquement. La réforme sanglante ou Révolution est venue de l'incapacité de Necker, de l'inexpérience politique des États généraux de 1789, surtout de la jalousie et de l'ambition de la petite bourgeoisie, voltairienne et franc-maçonne.

## CHAPITRE II

## LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

( 5 MAI 1789 AU 30 SEPTEMBRE 1791 )

## SOMMAIRE

- 1<sup>o</sup> Convocation des États généraux (septembre 1788); ouverture des États, le 5 mai 1789. — Le tiers se déclare *Assemblée nationale* (17 juin 1789); serment du Jeu de Paume (20 juin); la Déclaration royale (23 juin); l'Assemblée constituante (27 juin); les partis dans l'Assemblée; les clubs et l'émeute. — Prise de la Bastille (14 juillet); l'anarchie à Paris, en province. — La nuit du 4 août. — La Déclaration des droits de l'homme (20 août). — Les journées des 5 et 6 octobre. — Le roi et l'Assemblée à Paris. — Les démissions, l'anarchie dans l'Assemblée.
- 2<sup>o</sup> Travaux de la Constituante : nouvelles divisions administratives; les départements; réorganisation judiciaire; réorganisation financière; réformes commerciales et industrielles, suppression des jurandes. — Affaires financières : le déficit, la dette; les assignats; spoliation du clergé. — Affaires religieuses : constitution civile du clergé (12 juillet 1790); le serment schismatique (décembre 1790). — Fête de la *Fédération* (14 juillet 1790). — Retour des troubles. — Ouvertures de Mirabeau à la cour; sa mort (2 avril 1791). — Fuite du roi (20 juin) et son arrestation à Varennes. — La Constitution de 1791; appréciation. — Autres travaux de la Constituante. — Appréciation générale.

**Convocation des États généraux (sept. 1788).**

— Cédant à la pression de l'opinion publique, non moins qu'à la nécessité d'équilibrer les finances du royaume, Louis XVI s'était, dans la quatorzième année de son règne, décidé à une mesure qu'il eût été sage de prendre plus tôt : il avait convoqué les États généraux pour le 5 mai 1789. Les élections des trois ordres, faites avec beaucoup de liberté et en général beaucoup de calme, d'après un règlement publié par le contrôleur général des finances, Necker, donnèrent une représentation assez équitable de la France. On compta onze cent trente-neuf députés : deux cent quatre-vingt-onze du clergé, deux

cent soixante-dix de la noblesse et cinq cent soixante-dix-huit du tiers état. Le chiffre considérable de députés du tiers était la suite de la *double représentation* accordée à cet ordre par le roi, malgré les résistances de Necker, à qui le public fit cependant, mais bien à tort, honneur de cette mesure <sup>1</sup>. La majorité libérale des États, favorable aux réformes, était très forte parce qu'elle comprenait, outre le tiers tout entier, la plupart des députés du clergé inférieur, fort nombreux, et plus de quatre-vingts prélats ou grands seigneurs partisans des idées nouvelles.

Les députés les plus notables du clergé étaient : de Pompignan, archevêque de Vienne ; de Boisgelin, archevêque d'Aix, et de Cicé, archevêque de Bordeaux, prélats éclairés et d'un beau caractère ; Talleyrand de Périgord, évêque d'Autun, prélat notoirement incrédule, qui devait donner les plus douloureux scandales ; l'abbé Maury, qui allait se faire un grand nom par son éloquence à la tribune et son courage en face de l'émeute ; l'abbé Grégoire, ardent partisan des idées démocratiques ; et l'abbé Sieyès, coltron achevé, mais logicien audacieux, dont la brochure *Qu'est-ce que le tiers ? rien. Que doit-il être ? tout*, venait d'avoir un grand retentissement.

Dans les rangs de la noblesse, on remarquait le duc d'Orléans, premier prince du sang, ambitieux vulgaire, dont la grande fortune devait alimenter l'émeute ; le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, royaliste acquis aux idées nouvelles ; le marquis de Cazalès, intrépide défenseur de la royauté ; le marquis de Lafayette, très populaire depuis la guerre de l'Indépendance, mais plein de lui-même, à courte vue et les yeux sans cesse fixés sur l'Amérique.

A la tête du tiers venaient Mounier et Barnave, députés de Grenoble, tous deux partisans des réformes, mais le premier avec plus de jugement et de réserve ; Malouet, ancien intendant de Toulon, esprit sagement libéral, dont les conseils auraient pu sauver la royauté ; Bailly, savant modeste, rempli d'illusions généreuses qui ne tardèrent

1. Malouet, *Mémoires*, I, 221.



pas à se dissiper ; et surtout le comte de Mirabeau, rejeté par la noblesse à cause de ses vices, adopté par le tiers, célèbre par la laideur superbe de son visage couturé de petite vérole et par sa parole tonnante, impétueuse, qui devait avoir bien des écarts irréfléchis.



MIRABEAU. D'après Moreau.

*Bibl. nation. Collection des portraits.  
Cabinet des Estampes.)*

#### + Ouverture des États généraux (5 mai 1789).

— Les États généraux se réunirent à Versailles à la date annoncée. Après avoir entendu, dans l'église Saint-Louis, un fort beau sermon de circonstance prononcé par La Fare, évêque de Nancy, les trois ordres se rendirent dans la salle des

Menus, où Louis XVI les rejoignit accompagné de toute sa cour. Le roi se contenta de dire quelques mots simples et dignes, et donna la parole au contrôleur général. Necker établit longuement l'état des finances, avoua le déficit annuel de cinquante-six millions, mais sans rien dire de la dette flottante, qui égalait la dette officielle, et exposa ses plans pour rétablir l'équilibre. Quant à la marche à suivre dans les délibérations de l'Assemblée, quant aux réformes attendues, il s'en rapporta purement et simplement aux États eux-mêmes, sans vouloir découvrir sa pensée.

Cette réserve était une fâcheuse maladresse. Il était indispensable, si la cour ne voulait pas être débordée par le mouvement révolutionnaire, de se présenter devant les États généraux avec un plan de réformes bien arrêté ; indispensable de déterminer immédiatement ce qui pouvait être abandonné sans danger, en anciens usages, en formes, maximes, institutions abusives ou surannées ; bref, de faire la part du feu. Les conseils ne manquèrent



pas à Necker<sup>1</sup> ; il ne voulut ou ne sut rien faire. Il n'osa même pas faire trancher par le roi la question fort irritante du *vote par tête* ou *par ordre*, question qui allait provoquer entre les trois ordres de longs tiraillements et pousser le tiers à faire une espèce de coup d'État.

**Le tiers se déclare Assemblée nationale** (17 juin 1789). — Les meilleurs esprits, même parmi les royalistes, n'hésitaient pas à reconnaître qu'il était impossible d'opérer des réformes sérieuses si, au moins pour les questions d'intérêt général, les trois ordres ne se réunissaient dans une *seule assemblée où les suffrages seraient comptés par tête*. Le tiers était bien décidé à conquérir ce vote par tête, qui, vu l'appui assuré des députés du clergé inférieur, lui donnait forcément la majorité. Ce fut la question qu'il mit immédiatement en délibération après le départ des deux premiers ordres pour leurs salles respectives, lui-même restant, à cause de son nombre, dans la salle des Menus. Il n'y eut pas d'opposant au vote par tête.

Appelée à se prononcer dans le même sens, la noblesse refusa presque entière ; le clergé refusa aussi, mais à une faible majorité. Des pourparlers s'engagèrent entre les trois ordres : ils durèrent un mois et n'aboutirent point. Alors, de guerre lasse, résolu à se passer du concours des deux autres ordres et à faire tout seul la révolution, le tiers, sur la motion de Sieyès, se déclara *Assemblée nationale* (17 juin 1789). La chose n'alla pas toute seule cependant, et il est certain que, sans les menaces adressées aux députés par les spectateurs des tribunes et des galeries, qui commencèrent dès lors leur rôle néfaste d'intimidation, la motion de Sieyès, combattue par Mirabeau, aurait échoué<sup>2</sup>.

**Séance du Jeu de Paume** (20 juin 1789). — Cette séance avait une gravité extrême ; car, en se déclarant unique représentation de la nation, le tiers avait, de sa propre autorité, déchiré l'ancienne constitution française et violé les droits du roi, du clergé et de la noblesse. Il fut suivi

1. Malouet, I, 222.

2. Malouet, II, 10. — Taine, *la Révolution*, I, 47.

d'une autre manifestation non moins grave. La cour, qui avait senti enfin la nécessité de secouer son inertie, annonça, pour le 23 juin, une séance solennelle et une Déclaration du roi. La salle des Menus fut fermée pour les préparatifs. Les députés du tiers, qu'on avait oublié de prévenir, s'émurent fort, quand ils se présentèrent, de trouver les portes closes. Des bruits de dissolution coururent, habilement semés par les ennemis du roi et maladroitement confirmés par des courtisans grincheux. Sur l'avis de Bailly, président du tiers, six cents députés environ se rendirent dans la salle du Jeu de Paume, qui était vaste, mais sans tables ni sièges. A l'instant même, Mounier rédigea un serment par lequel les députés jurèrent de *ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France*. Bailly, monté sur une chaise, lut le serment, et les députés le répétèrent debout, la main étendue (20 juin). Un seul refusa, Martin d'Auch. Insulté par plusieurs de ses collègues, dénoncé par eux à la foule qui encombrait l'entrée de la salle, il faillit être mis en pièces<sup>1</sup>.

**Déclaration royale du 23 juin 1789.** — Trois jours après le serment du jeu de Paume eut lieu la séance royale. Après quelques allusions empreintes d'amertume aux derniers événements, le roi fit lire une Déclaration portant que désormais tout impôt et tout emprunt seraient subordonnés au consentement des États généraux; le budget, publié chaque année, serait discuté, fixé, distribué, voté et vérifié par les mêmes États; des allocations distinctes seraient attribuées à tous les services, y compris la maison du roi; les exemptions en fait d'impôt étaient supprimées; les taxes seraient réparties par les Assemblées provinciales; la corvée était abolie, ainsi que les lettres de cachet, et la justice améliorée. La lecture achevée, le roi se leva et ordonna aux députés de se retirer: le lendemain seulement ils se réuniraient dans leurs salles respectives.

On doit le reconnaître, la Déclaration du 23 juin sup-

1. Taine, *la Révolution*, I, 47.

primait les deux vices fondamentaux de l'ancienne société française, à savoir, les privilèges devant l'impôt, qui avaient cessé d'être justes, et l'absolutisme gouvernemental, qui trop souvent se manifestait par le gaspillage des deniers publics. Elle rendait tous les citoyens égaux devant l'impôt; elle remettait la bourse des contribuables aux mains de leurs représentants; elle satisfaisait par là aux besoins réels<sup>1</sup>. C'était assez pour le moment. Les autres réformes seraient venues peu à peu et se seraient faites sans jeter la France dans les convulsions que ne pouvait manquer de provoquer un remaniement général de ses institutions.

Proposées plus tôt, les concessions du roi auraient probablement été accueillies avec faveur. Mais déjà les esprits étaient trop échauffés pour que l'on pût s'en contenter. En outre, le tiers, dont beaucoup de membres étaient imbus des idées subversives de J.-J. Rousseau, se croyait appelé à une besogne plus complexe, et pensait que la France ne serait véritablement heureuse que lorsque l'édifice social aurait été complètement démoli pour être entièrement rebâti à neuf. Il n'accepta point la Déclaration et manifesta immédiatement ses sentiments par une rébellion ouverte. Malgré la défense formelle du roi, il resta en séance après le départ des deux autres ordres. Le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, étant revenu répéter les paroles de Louis XVI : « Nous sommes assemblés, répondit Mirabeau, par la volonté nationale, nous ne sortirons que par la force. »

Ce qui augmentait l'assurance du tiers, c'était, outre l'appui de l'opinion publique, la persuasion que plusieurs députés du clergé, même de la noblesse, se joindraient à lui. Déjà, le 21 juin, cent quarante-neuf ecclésiastiques, de Cicé et de Pompignan en tête, étaient venus prendre place dans ses rangs. Le 24, Cicé décida les membres du clergé encore résistants; quarante-sept gentilshommes les suivirent. Non seulement le roi n'employa point la force pour châtier la désobéissance du tiers, se faisant

1. Taine, *la Révolution*, 180.

scrupule, disait-il, « qu'une seule goutte de sang coulât pour sa querelle; » mais encore, s'avouant vaincu, il ordonna lui-même aux derniers députés de la noblesse, le 27 juin, de faire comme tout le monde. Ils se soumirent en frémissant. « Messieurs, leur dit Bailly, la famille est complète. » Les États généraux avaient vécu : ils étaient légalement transformés en *Assemblée constituante*.

**Les partis dans l'Assemblée constituante.** — De bonne heure l'Assemblée se fractionna en trois grands partis : les aristocrates, les monarchistes et les enragés.

Le parti des aristocrates comprenait le haut clergé, les membres du Parlement et les nobles intransigeants, tous ceux qui auraient voulu conserver l'ancien état social, en particulier les distinctions des trois ordres, et s'en tenir à la Déclaration du 23 juin. Ce parti s'émietta rapidement, soit par les démissions, soit par l'émigration : les membres qui restèrent à leur poste se renfermèrent dans le mutisme et l'abstention, avec l'espoir naïf que la Révolution se perdrait elle-même par ses excès.

Les monarchistes formaient le parti moyen, composé d'hommes de toutes classes, ayant en général des intentions droites, et partisans sincères d'un bon gouvernement qui reposerait sur une monarchie forte et respectée, comme sur sa base essentielle, et sur le concours loyal et éclairé des représentants de la nation. Malheureusement ils manquaient d'expérience, sauf peut-être Mounier et Lally-Tollendal, qui démissionnèrent bientôt, ou Malouet, que ses relations avec la cour rendaient suspect. Ceux qui devinrent les chefs du parti, Barnave, Mirabeau, Lafayette, partisans de la royauté, lui firent souvent, par leurs préjugés et leurs écarts de langage, autant de mal que ses pires ennemis.

Les enrégés étaient pour la plupart des gens de chicane, procureurs ou avoués, avocats surtout, qui pullulaient dans la Constituante<sup>1</sup>, outre une foule de curés. Les enrégés ou théoriciens, cerveaux étroits et novateurs intré-

1. On comptait deux cent soixante-douze avocats dans la Constituante.



pides, sans autre bagage politique que quelques tirades empruntées au *Contrat social* de Rousseau, ne se proposaient rien moins, tout en laissant debout le trône, que de régénérer la France, en faisant table nette de son passé. A leur tête marchait Sieyès, qui regardait en pitié les Constitutions les plus libérales des autres pays, comme l'Angleterre et l'Amérique, se croyant sûr d'en donner une bien meilleure à la France<sup>1</sup>.

Le parti des enragés, qui, faible d'abord, compta six cents membres au bout de six mois, faisait à son insu le jeu du parti *révolutionnaire*, composé de députés obscurs mais actifs, Robespierre, Buzot, Pétion, agents des sociétés secrètes, qui visaient à la ruine de la monarchie, de la religion et de tout ordre social.

**Les clubs et l'émeute.** — Le parti révolutionnaire, composé à l'origine de dix membres et dans la suite de trente membres au plus, réussit, tout en restant dans l'ombre, à s'imposer à la Constituante et à lui dicter ses plans les plus funestes. Sa force était, non dans la valeur de ses membres, mais dans l'inexpérience naïve et prétentieuse de l'Assemblée, surtout dans les clubs de Paris. Les fameux clubs des *Cordeliers*, rendez-vous des révolutionnaires orléanistes, et des *Jacobins*, rendez-vous des révolutionnaires purs, ne s'ouvriront qu'un peu plus tard. Mais il y en a déjà une foule qui n'ont pas laissé de noms. Le plus important de tous est un club en plein air, celui du Palais-Royal. « Dans cette enceinte, protégée par les privilèges de la maison d'Orléans, la police n'ose entrer, la parole est libre, et le public qui en use semble choisi exprès pour en abuser<sup>2</sup>. » Habités des cafés, coureurs de tripots, aventuriers et déclassés, clercs de notaires ou d'avoués, étudiants, badauds, flâneurs, curieux étrangers, déserteurs, femmes perdues, y tourbillonnent comme un essaim tumultueux. Là, sur des tribunes improvisées, tout ce monde pérore au hasard et se pose en politique ou en législateur.

Les orateurs ordinaires sont Camille Desmoulins, jeune

1. Taine, *la Révolution*, I, 164.

2. Taine, *ibid.*, I, 42, 449.



avocat sans clients, vivant de quelques louis arrachés à sa famille ; Danton, autre avocat médiocre ; qui vit aux crochets de son beau-père, limonadier ; Brissot, qui de ses courses à travers les deux mondes a rapporté pour toute fortune des idées fausses et des habits rapiécés ; Marat, savant méconnu, condamné au rôle de médecin dans les écuries du comte d'Artois. Ces hommes ne se contenteront pas toujours de bavarder sur toutes choses à tort et à travers. Ils lanceront, tantôt sur la cour pour lui forcer la main, tantôt sur l'Assemblée pour lui arracher des votes révolutionnaires, une vile populace qu'aiguillonne la faim ou que sudoie l'or du duc d'Orléans. Nous allons les voir tout de suite à l'œuvre.

**Prise de la Bastille (14 juillet 1789).** — Pour ménager sa popularité, Necker avait négligé de paraître aux côtés du roi dans la séance du 23 juin : c'était blâmer implicitement la Déclaration royale. Quelque temps après, Louis XVI ayant massé des troupes autour de Paris et de Versailles en prévision de troubles plus que probables, Necker, prenant fait et cause pour les meneurs de l'Assemblée, lui fit à ce sujet des représentations. Justement froissé de l'attitude équivoque de son ministre, le roi lui donna son congé (11 juillet).

Aussitôt l'émeute gronda au Palais-Royal. On représenta le renvoi de Necker, remplacé par des ministres à main ferme, et la réunion des troupes comme un complot de la cour contre le peuple. Camille Desmoulins monte sur une table, annonce que le roi médite une Saint-Barthélemy de patriotes, et, arborant à son chapeau une feuille d'arbre, la propose comme signe de ralliement. A l'instant les arbres sont dépouillés, et tous les assistants prennent la cocarde verte. Les bustes d'Orléans et de Necker sont promenés en triomphe. Le 12, une collision entre les dragons du prince de Lambesc et des gardes-françaises passées à l'émeute accroît l'agitation des esprits. Toute la lie de la société remonte en un clin d'œil à la surface. Des brigands à figure sinistre, déguenillés, à moitié nus, armés de piques et de bâtons, incendient les barrières de l'octroi, pillent les boutiques des boulan-

gers et des marchands de vin. Une bande enfonce à coups de hache la porte des Lazaristes, saccage toute la maison, puis s'engouffre dans les caves, où l'on retrouve le lendemain une trentaine de morts et de mourants, hommes et femmes, noyés dans le vin. Un groupe d'électeurs parisiens décrète la formation d'une milice bourgeoise, somme le prévôt des marchands, Flesselles, de donner des fusils. Comme il temporise, la multitude court à l'hôtel des Invalides, et en présence des troupes, *immobiles par ordre du roi*, enlève vingt-huit mille fusils et des canons. Alors une clameur retentit : *A la Bastille!*

La Bastille était presque vide : en 1789 elle n'avait que sept prisonniers, et c'était alors, quoi qu'on en ait dit, une *prison très douce*<sup>1</sup>; cependant le peuple la détestait parce qu'elle semblait menacer de sa lourde masse et de ses canons les faubourgs, et puis on faisait courir sur son compte les bruits les plus sinistres. Le gouverneur, de Launay, avait avec lui trente-deux Suisses et quatre-vingts invalides, en tout cent vingt-deux hommes seulement; mais ses hautes murailles, garnies de bouches à feu, rendaient la place imprenable. Sept heures durant, le gouverneur impassible laissa la foule immense, où étaient beaucoup de badauds et de curieux, fusiller sans relâche les murs hauts de quarante pieds et épais de trente. Il ne s'émut qu'en voyant les assiégeants forcer la première enceinte par le pont-levis. Alors seulement, et après sommation, il ordonna à ses hommes de tirer. La décharge tua ou blessa deux cents personnes.

A la vue des victimes, les soldats n'eurent plus le cœur de tirer sur une foule qui leur paraissait impuissante. Bien plus, perdant la tête, au lieu de laisser, tranquilles spectateurs, l'ardeur des assaillants s'épuiser en efforts nécessairement stériles, ils forcèrent le gouverneur à ouvrir lui-même ses portes. Il le fit, mais après avoir obtenu des assiégeants *la promesse formelle qu'il ne serait fait de*

1. La chose est parfaitement établie par les travaux de M. Funck-Brentano, qui a étudié à fond les archives de la Bastille. Voir l'ouvrage donné par cet érudit, *Légendes et archives de la Bastille*, Paris, Hachette, 1901.

*mal à personne*. A peine le pont-levis baissé, la foule se précipite et égorge tout ce qui lui tombe sous la main. De Launay, entraîné dans la rue, après les plus horribles outrages, est percé de coups de baïonnettes. Quelques instants après, Flesselles, arrêté comme traître, est abattu d'un coup de pistolet ; leurs têtes sanglantes sont portées jusqu'au Palais-Royal, d'où était partie l'émeute (14 juillet)<sup>1</sup>.

**L'anarchie à Paris.** — En apprenant la prise de la Bastille, Louis XVI s'écria : « C'est donc une révolte ? — Non, sire, répondit le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, c'est une révolution. » Plus qu'une révolution, c'était l'anarchie.

A la suite de ces journées de désordre, Louis XVI renvoya ses nouveaux ministres et rappela Necker ; il promit d'éloigner les troupes de Paris et de Versailles ; Bailly avait été élu maire de Paris par les électeurs parisiens : il confirma cette élection ; une milice nouvelle, la milice bourgeoise, appelée désormais *garde nationale*, avait été établie : il l'approuva ; on avait choisi Lafayette comme commandant de cette garde : il ratifia ce choix ; une cocarde avait été choisie comme emblème national, la cocarde tricolore, où la couleur royale (le blanc) était mariée aux couleurs parisiennes (le rouge et le bleu) : il l'arbora à son chapeau dans une visite qu'il fit à sa bonne ville de Paris. Dans tous ces actes, Louis XVI voyait surtout des marques de condescendance et de conciliation : c'étaient des preuves de sa faiblesse. « Sire, avait dit Bailly en présentant au roi les clefs de la ville, ce sont les mêmes qui ont été présentées à Henri IV ; il avait reconquis son peuple, ici le peuple a reconquis son roi. » Ce misérable jeu de mots disait clairement la défaite de la royauté. Mais, en glissant des mains du roi, le pouvoir n'était point allé à l'Assemblée : il était allé au peuple, et le pouvoir entre les mains du peuple tourna aussitôt à l'anarchie.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet, de sinistres gredins avaient, au Palais-Royal, dressé une liste de proscrip-

1. Taine, *la Révolution*, I, 50.

tion. Sur cette liste figuraient entre autres l'abbé Maury, le comte d'Artois, le conseiller d'État Foulon et son gendre, intendant de Paris, Berthier. Une récompense était promise à qui apporterait leurs têtes. Le comte d'Artois et plusieurs autres proscrits de haut rang quittèrent alors la France. Ainsi commença le mouvement



LES PREMIÈRES VICTIMES DE LA RÉVOLUTION  
DE LAUNAY, FOULON ET BERTHIER. Dessin de Girodet, fait d'après nature.  
(Bibliot. nat. Cabinet des Estampes.)

de l'émigration, qui devait s'accélérer avec une rapidité effrayante. Mais Foulon fut arrêté à Fontainebleau, Berthier à Compiègne, et tous deux ramenés à Paris. Foulon, vieillard de soixante-quatorze ans, avait une botte de foin sur la tête, un collier de chardons au cou et la bouche pleine de foin : on l'accusait d'avoir dit que, si le peuple n'avait pas de pain, il n'avait qu'à manger de l'herbe, lui qui, l'hiver précédent, avait dépensé soixante



mille francs dans sa terre pour donner du travail aux pauvres. Malgré les électeurs parisiens, malgré Lafayette qui insistait pour un jugement régulier, il fut accroché à la lanterne d'un réverbère, rependu parce que la corde avait cassé; puis on lui coupa la tête, qu'on promena au bout d'une pique (22 juillet). Le même jour, Berthier, qui dans son intendance s'était fait remarquer par son intelligence et son humanité, fut abattu d'un coup de sabre sur le chemin de la prison de l'Abbaye. On lui coupa la tête, on lui arracha le cœur, qui, porté au Palais-Royal, y fut promené dans un bouquet d'œillets blancs. Ces crimes restèrent impunis. « Pour tout homme impartial, a écrit un témoin oculaire, la Terreur date du 14 juillet 1789<sup>1</sup>. »

**L'anarchie en province.** — Dans les provinces, c'était le même spectacle de désordre et de sang. Tous les pouvoirs étaient anéantis et confondus, la force publique nulle; la garde nationale, organisée dans toute la France sur le modèle de celle de Paris, tremblait devant la vile populace, livrée à ses instincts de pillage et de meurtre et excitée par la misère, devenue plus noire depuis la révolution. En tête marche la canaille, vagabonds, malfaiteurs, contrebandiers, sortis de l'ombre où les tenait la maréchaussée. La canaille pille, saccage, tue par besoin, par rancune, surtout pour le plaisir de piller et de tuer. Dans leur hideuse besogne, les brigands sont encouragés sous main par les députés de Paris, principalement par les députés avocats ou procureurs; ils invoquent même la complicité du roi, et ils exhibent des placards signés *Louis*, qui leur enjoignent de courir sus aux gentilshommes, d'incendier les abbayes et les châteaux. Fidèles à ces ordres apocryphes, ils se mettent à arrêter les convois de blé, à pendre les meuniers et les marchands de grains, à rançonner les propriétaires, puis ils dévastent et renversent les châteaux, les abbayes, les maisons bourgeoises.

Les attentats sur les personnes sont accompagnés d'ef-

1. Malouet, II, 9.

froyables raffinements de cruauté. A Troyes, le maire, Huez, un vieillard, est accusé d'avoir accaparé les farines; on le jette à bas du grand escalier de l'hôtel de ville, on le traîne dans les rues, une femme lui écrase la tête à coups de talon, lui plonge à plusieurs reprises dans les yeux ses ciseaux; un misérable, payé dix francs pour cette besogne, lui coupe la tête, et on trouve ensuite que cet *accapareur* laisse par testament dix-huit mille francs aux pauvres. A Caen, le major de Belzunce est coupé en morceaux. Dans le Languedoc, un gentilhomme, M. de Barras, est dépecé sous les yeux de sa femme malade, qui en meurt de saisissement<sup>1</sup>.

Quand, le 31 juillet, un député courageux, Lally-Tolendal, porta à la tribune le récit de ces horreurs, l'Assemblée, qui tremblait déjà devant la foule, parut ne prêter qu'une attention distraite. Mirabeau osa même s'écrier : « Il faut des victimes aux nations ! » Et Barnave renchérissant ajouta : « Le sang qui a coulé était-il donc si pur ? » Mot infâme prononcé par un homme qui ne l'était cependant pas, et qui se montra plus tard capable de généreux sentiments.

**La nuit du 4 août 1789, ou l'abandon des privilèges.** — Quelques députés de la noblesse crurent pouvoir calmer par des sacrifices l'effervescence populaire. Le 4 août, à la séance du soir, le vicomte de Noailles proposa l'abandon des privilèges et des droits féodaux. Accueillie avec surprise d'abord, la motion fut ensuite applaudie avec enthousiasme et suscita une véritable épidémie de générosité. Les nobles offrirent tous leurs privilèges financiers, honorifiques ou autres; le clergé, ses dîmes; un curé offrit même son casuel; le tiers état, à son tour, les privilèges des provinces, des villes, des corporations. On vota à la hâte, se réservant de faire plus tard la rédaction définitive des décrets, l'abolition de toute servitude et main-morte, le rachat des droits féodaux, l'abolition des justices seigneuriales, l'abolition du droit de chasse, de colombier et de garenne, l'abolition

1. Taine, *la Révolution*, I, 68, 106.

de toutes les exemptions pécuniaires, le rachat des dîmes, l'égalité des impôts, l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, l'abandon des privilèges des provinces et des villes, enfin la réformation des jurandes.

La nuit du 4 août, la *Saint-Barthélemy des privilèges*, est mémorable, car elle marquait l'adhésion formelle, déjà pressentie dans les cahiers, des ordres privilégiés aux principes nouveaux. Mais c'était beaucoup de



LES TROIS ORDRES RÉUNIS

Gravure du temps représentant les trois ordres foulant aux pieds ce qui les divisait. (*Musée Carnavalet. Collect. de Liesville.*)

besogne pour une séance. Mirabeau jugea sévèrement ce *tourbillon électrique*. Un autre témoin disait assez irrévérencieusement que « l'Assemblée offrit le spectacle d'une troupe de gens ivres qui, dans un magasin de meubles précieux, cassent et brisent à l'envi tout ce qui se trouve sous leur main ».

L'Assemblée s'aperçut bien vite elle-même des effets de sa déplorable précipitation. Pour nous en tenir à quelques cas, elle avait simplement stipulé le *rachat* des



droits féodaux ; les paysans conclurent à leur *abandon*. Elle n'avait point entendu parler des *redevances* féodales, purs baux de ferme, aussi sacrés que le sont tous contrats entre un propriétaire et ses fermiers ; les paysans cessèrent à la fois de payer droits féodaux et redevances féodales, de sorte qu'une foule de petits gentilshommes de campagne, qui n'avaient que cette ressource pour vivre, furent absolument ruinés. De même encore, le droit de chasse abandonné par les nobles fut repris par les paysans. Il tourna promptement en braconnage, et les



LA NUIT DU 4 AOUT OU LE DÉLIRE PATRIOTIQUE

Gravure du temps. (Musée Carnavalet. Collection de Liesville.)

forêts furent saccagées, celles des seigneurs d'abord, puis celles des communes et celles de l'État. En vain l'Assemblée essayait-elle d'expliquer à maintes reprises sa pensée : on ne voulut pas la comprendre. Le peuple ne sut d'ailleurs aucun gré de leurs sacrifices au clergé et à la noblesse.

**La Déclaration des droits de l'homme** (20 août 1789). — Alors qu'il aurait fallu arrêter la foule sur le chemin du désordre, l'Assemblée, au contraire, seconda inconsciemment son despotisme sans frein et ses attentats croissants par la *Déclaration des droits de l'homme*. Convaincue, disait-elle naïvement, que « l'igno-



rance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics », elle voulut les placer en tête de la Constitution qu'elle avait mise en chantier. Voici les principaux articles de la fameuse Déclaration où sont renfermés ce qu'il est convenu d'appeler les *grands principes de 1789*.

*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. — La loi est l'expression de la volonté générale; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. — Tous les citoyens sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics. — Nul ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. — Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté. — Les impôts doivent être également répartis entre tous les citoyens en raison de leurs facultés. — Tous les citoyens ont le droit, par leurs représentants, de consentir l'impôt librement, d'en surveiller l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement, la durée. — La propriété est un droit inviolable et sacré.*

La Déclaration renferme une part de vérité incontestable : l'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous les citoyens aux dignités et aux emplois, le respect de la liberté individuelle, des opinions religieuses et politiques, le vote libre, la juste répartition de l'impôt, la surveillance de son emploi, l'inviolabilité de la propriété, sont autant de principes parfaitement justes et sur lesquels repose toute société bien organisée. Mais, sans insister sur le vice radical d'une Constitution d'où l'idée de Dieu est systématiquement écartée, il faut dire qu'à côté des principes justes, il en est d'autres qui sont vagues, susceptibles de plusieurs sens ou de sens opposés, et dont l'interprétation, laissée aux caprices de la foule, pouvait, surtout dans une époque troublée, lui fournir les armes

les plus dangereuses contre l'ordre social. Tels sont les trois articles qui déclarent que *les hommes naissent et demeurent égaux en droits*; que *le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation*; que *la loi est l'expression de la volonté générale*. La proclamation de ces principes, tous empruntés à Jean-Jacques, était pour le moins inopportune, et l'Assemblée le sentit si bien, que la Déclaration fut repoussée en séance secrète par *vingt-huit bureaux sur trente*. Si elle passa au vote public, ce fut imposée par les tribunes<sup>1</sup>.

**Les journées du 5 et du 6 octobre 1789.** —

Après avoir publié la Déclaration des droits de l'homme, l'Assemblée se mit à discuter la Constitution. Mounier et Lally demandaient deux Chambres, l'une de *députés* élus, l'autre de *sénateurs* nommés à vie par le roi sur des listes dressées par les bailliages électoraux. Ils demandaient en outre pour le roi le droit de sanctionner les lois ou *veto absolu*; enfin une loi électorale fondée sur la propriété. Ces idées étaient fort sages et assuraient à la fois au pouvoir la plénitude de son exercice et à la liberté ses plus solides garanties. Elles furent développées avec talent par leurs auteurs, et vigoureusement soutenues, en ce qui concerne du moins le veto absolu, par Mirabeau. Elles auraient passé à une forte majorité, sans les menaces qui du dehors furent adressées à l'Assemblée. Les députés, ne se souciant pas de faire égorger leurs femmes et leurs enfants, ou de voir « éclairer leurs châteaux », repoussèrent la Chambre haute et n'accordèrent au roi qu'un *veto suspensif*<sup>2</sup>.

Les débats sur le *veto* avaient vivement inquiété et irrité les agitateurs de Paris. Ces agitateurs en voulaient aussi au roi pour le retard qu'il mettait à sanctionner la Déclaration du 4 août et celle des droits de l'homme. Ils résolurent donc de forcer à venir à Paris même le roi et l'Assemblée, pour les avoir tout à fait sous la main. L'émeute fut, comme toujours, le moyen employé. La

1. Malouet, II, 165. — Taine, *la Révolution*, I, 123, 274, 275.

2. Taine, *la Révolution*, I, 124, 125.

disette sévissait dans la capitale, où, par suite de l'absence de sécurité sur les routes, les farines n'arrivaient plus que très irrégulièrement. Il fut arrêté qu'on lancerait sur Versailles les femmes affamées ; on leur en adjoindrait d'autres payées avec l'or fourni par le duc d'Orléans, on renforcerait leur groupe d'une troupe d'hommes armés<sup>1</sup>. On pouvait être certain que les troupes ne tireraient point sur des femmes, et que, pour avoir la paix, le débonnaire Louis XVI les suivrait à Paris.

Ce complot, longuement préparé par Danton et Marat, éclata le 5 octobre. Une femme fait au Palais-Royal la motion d'aller demander du pain au roi, à Versailles. Toute une armée de mendiantes, de poissardes, de blanchisseuses, surgit en quelques heures ; on en compte de sept à huit mille. A leur tête se mettent un clerc d'huisier, Maillard, un des héros de la Bastille, et Théroigne de Méricourt, femme géante, en veste rouge d'amazone, qui brandit une épée. Toutes crient : « Du pain ! A Versailles ! » Parmi elles, plusieurs sans doute ont faim ; plusieurs aussi n'ont ni faim ni soif ; vêtues de blanc, coiffées et poudrées, elles rient, chantent, dansent, comme si elles allaient à une partie de plaisir ; de plus, leur démarche, leur voix, leur barbe mal rasée, dénotent qu'un bon nombre sont des hommes en jupons. Quelques centaines d'hommes renforcent le bataillon hurlant, qui, arrivé à Versailles, trouvant les grilles du château fermées, se porte sur la salle des Menus, où l'Assemblée est en séance. Les femmes remplissent les galeries, la salle même, les hommes avec elles, armés de bâtons, de hallebardes, de piques ; elles se mêlent aux députés, envahissent leurs bancs, menacent, insultent le président, qui, de guerre lasse, abandonne son fauteuil, où l'une d'elles s'installe. Elles donnent ou retirent la parole aux députés. « Qu'on fasse parler, dit l'une, notre petite mère Mirabeau ; nous voulons l'entendre. — Monsieur Mounier, dit l'autre, pourquoi avez-vous défendu ce vilain *veto* ? Prenez bien garde à la lanterne ! » Sur leur

1. Taine, *la Révolution*, I. 127.





JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789  
Les femmes de Paris en marche sur Versailles. (*Gravure du temps, Bibl. nat. Cabinet des Estampes.*)



injonction et accompagnée d'elles, une députation de l'Assemblée va au château, arrache au roi un décret sur les subsistances et la sanction de la Déclaration des droits ; puis vers dix heures du soir on leur fait distribuer des vivres, et la salle des délibérations se change en un banquet populaire.

Aux orgies vont succéder des scènes de sang. L'arrivée, vers minuit, de Lafayette à la tête de la garde nationale parisienne, et ses bonnes paroles avaient ramené un calme relatif dans la foule. Mais, avec la garde nationale, étaient venus, protégés par la nuit, des milliers de bandits. A l'aurore, comme Lafayette se reposait une heure, ces bandits, apercevant une grille du château ouverte, envahissent les escaliers, assomment les gardes du corps, qui, *comme toujours*, ont reçu du roi défense de tirer, et parviennent, en vomissant d'horribles imprécations, jusqu'aux appartements de la reine. La reine, réveillée par le bruit, se sauve, à demi vêtue, chez le roi avec ses enfants. Déjà les portes de la salle sont ébranlées ; une d'elles éclate, lorsque Lafayette accourt avec son état-major et fait reculer les assassins. Le coup est manqué ; mais une clameur immense se fait entendre : « Le roi à Paris ! » Louis XVI se soumet. On demande ensuite la reine ; on la veut sur le balcon, mais c'est pour l'avoir au bout des fusils. La reine, qui le sait, s'y élance courageusement. Lafayette se précipite sur le balcon avec elle et lui baise respectueusement la main. Alors, dans cette foule de femmes impressionnables, un revirement soudain se produit : les fusils s'abaissent, et les cris de *Vive le roi ! Vive la nation !* éclatent.

Il fallut quand même se mettre en route pour Paris. Jamais on ne vit cortège de roi aussi lamentable. Au centre, la famille royale et cent députés dans des voitures ; à l'entour, les gardes du roi ayant chacun un garde national en croupe ; en arrière, le gros de la garde nationale, puis les hommes à piques ; les femmes un peu partout, à pied, à cheval, en fiacre, sur des charrettes ou à califourchon sur les canons ; en tête, deux perches où sont attachées des têtes coupées. On s'arrête en route

pour manger, boire, trinquer ou barbouiller les têtes ; on tire des salves de mousqueterie, on danse dans la boue et on entre à Paris en chantant : « Nous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron <sup>1</sup>. » Le calme du roi fut à l'égal de son humiliation, et la reine montra un admirable empire sur elle-même. La cour alla loger aux Tuileries.

**La Constituante à Paris ; les démissions ; l'anarchie dans l'Assemblée.** — L'Assemblée suivit le roi à Paris. Elle se réunit d'abord dans une salle de l'archevêché, puis à la salle du Manège, non loin des Tuileries. Mais déjà elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Mounier, Lally-Tolendal, s'étaient retirés aussitôt après le 6 octobre, dégoûtés de la révolution, écœurés de ce qu'ils avaient vu, « honteux, disait Lally, de siéger dans cette *caverne d'anthropophages*. » Cent vingt députés firent comme eux, d'autres s'étaient déjà retirés ; c'étaient en général ceux qui avaient montré le plus de sagesse et de modération. Le reste de la droite s'enferma dans un mutisme calculé ; seul Malouet et un petit groupe d'amis continuèrent la lutte ; mais ils étaient peu écoutés. Le résultat de ces retraites ou de ces abstentions fut que la direction des affaires alla sans conteste au parti des *enragés*, qu'appuyaient souvent des hommes foncièrement monarchistes, comme Mirabeau et Barnave. Les *enragés* eux-mêmes subissaient de plus en plus le joug des révolutionnaires les plus avancés, comme Robespierre, ou plutôt de la foule qu'on lâchait sur eux.

Qu'attendre d'une assemblée ainsi diminuée d'un quart, mutilée de ses membres les plus éminents et sans cesse menacée par l'émeute ? Il est difficile d'ailleurs de s'imaginer le désordre de ses délibérations. Les orateurs devaient parler au milieu d'interruptions incessantes et d'un bourdonnement continu. La rumeur discordante de la salle s'enflait encore du tapage des tribunes, où des centaines de spectateurs entassés applaudissaient, trépi-guaient, huaient en toute liberté ; ils se livraient même

1. Taine, *la Révolution*, I, 126, 138.

à des voies de fait sur les orateurs qui ne leur plaisaient pas<sup>1</sup>. Le président n'avait point d'autorité ; on en changeait tous les quinze jours. Point de règlement pour déterminer l'ordre des débats ; tout était livré au hasard et à l'imprévu. Aucune discussion sérieuse : « La moitié du temps, écrit un témoin oculaire<sup>2</sup>, s'y dépense en acclamations et en clabauderies. »

Clameurs assourdissantes, verbiage pompeux, déclamatoire, théâtral : voilà à quoi se réduisent la plupart des séances. La plupart aussi commencent par la lecture publique d'adresses enthousiastes ou de dénonciations menaçantes. Souvent on admet les pétitionnaires en personne à la barre de l'Assemblée. On tolère des présentations et des défilés ridicules ou indécents. Un jour on présente à l'Assemblée un serf du Jura âgé de cent vingt ans : le fait au moins prouve qu'on pouvait devenir vieux dans le servage. Un autre jour, les *ambassadeurs du genre humain*, Espagnols, Hollandais, Turcs, Arabes, Persans, Indous, Mongols, Chinois, conduits par le Prussien Anacharsis Clootz, viennent déclamer contre les tyrans : ce sont soixante vagabonds payés douze francs par tête et habillés de défroques empruntées aux théâtres. Plus tard, après les lois sur le clergé, ce sera une religieuse qui viendra remercier l'Assemblée d'avoir ouvert les cloîtres ; ce seront des premiers communians qui, conduits par un prêtre assermenté, viendront à la barre de l'Assemblée jurer de verser leur sang pour la liberté et seront gravement félicités par le président. On n'est plus dans une assemblée de législateurs, on est à la comédie<sup>3</sup>.

**Nouvelles divisions administratives. — Les départements.** — Le travail sérieux se faisait dans les bureaux. On y travaillait beaucoup, puisqu'on voulait tout détruire en France pour tout rebâtir. Un des premiers actes de l'Assemblée fut la création des *départements*.

Les anciennes divisions administratives ou *provinces*

1. Malouet, II, 10.

2. Lettre de Morris, ministre des États-Unis, à Washington, 24 janvier 1790.

3. Taine, *la Révolution*, I, 143, 153, 178.

avaient de sérieux défauts; elles étaient fort inégales, bizarrement enchevêtrées, entretenaient l'esprit particulariste, favorisaient les résistances locales, et surtout gênaient la juste répartition des impôts. Un décret du 23 février 1790 leur substitua les *départements*, nouvelles circonscriptions beaucoup plus régulières, dont le nom fut emprunté tantôt à des montagnes, tantôt à des cours d'eau. Les départements, au nombre de quatre-vingt-trois, étaient divisés en *districts*, les districts en *cantons*, et les cantons en *communes*. A la tête du département et du district furent des conseils d'administration élus; les communes eurent leur municipalité, également élue. Dans le sein du conseil départemental était prise une commission exécutive appelée *Directoire*; les municipalités eurent, comme par le passé, à leur tête un maire élu par les conseillers ses collègues et non plus nommé par le roi.

A côté de leurs avantages, les départements avaient le tort grave d'être pour la plupart de purs carrés géométriques tracés sans aucun respect des traditions ou des mœurs communes, parfois même sans aucun égard pour les convenances des habitants; par exemple, les faubourgs de Lyon bâtis sur la rive gauche du Rhône avaient leur chef-lieu, non point à Lyon, mais à Grenoble, distant de cent vingt kilomètres. De plus, la création des départements faisait disparaître la dernière barrière opposée à la *centralisation*, qui plus tard devait finir par annuler tous les pouvoirs locaux. Quant à l'idée de faire gouverner le département par une commission administrative élue, c'était folie pure, car toute administration devenait impossible. Aussi les directoires ne véquirent-ils que dix ans.

**Réorganisation judiciaire.** — Sur les divisions administratives nouvelles se greffa la réorganisation judiciaire. Tous les anciens tribunaux ordinaires, prévôtés, bailliages, présidiaux et Parlements, ainsi que les tribunaux exceptionnels, disparurent. Au civil, on institua une *justice de paix* par canton, et un *tribunal* par district. Point de Cours d'appel spéciales : les tribunaux de



district furent chargés de juger les appels les uns des autres. Au *criminel*, d'après le principe que l'accusé doit être jugé par ses pairs, on introduisit le *jury*, conseil formé de douze citoyens notables, qui, assistés de trois juges, formèrent la *Cour d'assises*. Il y eut un jury par département, Tous les tribunaux étaient dominés par un tribunal suprême appelé *Cour de cassation*, dont le rôle était de casser les arrêts contraires aux lois et de renvoyer les causes à un autre tribunal pour être jugées à nouveau. La vénalité et l'hérédité des charges furent supprimées ; les juges furent *élus* par le peuple pour *six ans*, système déplorable, qui pouvait envoyer dans les tribunaux des hommes tarés ou incapables, et qui en tout cas détruisait la force essentielle de la magistrature, c'est-à-dire l'immovibilité et l'indépendance (avril et mai 1790).

**Réorganisation financière.** — Ces nouvelles divisions administratives devaient également plus tard, sous le Consulat, servir de base à un nouveau système de perception des impôts, remarquable par la régularité autant que par la simplicité de son mécanisme : au chef-lieu de canton, un *percepteur* ; au chef-lieu d'arrondissement, un *receveur particulier* ; au chef-lieu de département, un *receveur général*. Ce système ne fut qu'ébauché par la Constituante. Elle apporta plus d'attention aux impôts eux-mêmes.

Devenus obligatoires pour tous les citoyens, les impôts *directs* furent profondément modifiés. Taille, taillon, capitations, vingtièmes, disparurent et firent place à deux seules *contributions* : la contribution *foncière*, qui pesa sur les immeubles, et la contribution *mobilière*, impôt sur le revenu général du contribuable, estimé d'après les conditions extérieures de son logement.

Plus radical encore fut le remaniement des impôts indirects, désormais appelés *contributions indirectes*. La gabelle, les droits sur le tabac, sur les boissons, les octrois des villes, furent supprimés : on ne garda que les droits d'enregistrement et de timbre, auquel on ajouta un impôt particulier sur le commerce appelé *patente*. C'était une faute grave qui privait l'État et les villes de

ressources précieuses, indispensables; l'Assemblée ne prit une semblable mesure que dans la crainte de déplaire au peuple, surtout aux ouvriers parisiens. Il fallut demander à l'impôt *direct* ce que l'on sacrifiait à l'impôt indirect, et plus tard, devant une nécessité évidente, les impôts supprimés et les octrois furent rétablis. La suppression momentanée de la gabelle et des autres impôts indirects amena la suppression *définitive* du système ruineux des *fermes générales*. Rétablis, les droits sur le sel, le tabac, les boissons, furent non plus *affermés*, mais perçus par l'État au moyen d'agents spéciaux.

**Réformes commerciales et industrielles.** — Les vieilles corporations d'arts et métiers, connues aussi sous le nom de jurandes, de maîtrises, avaient, aux yeux de la majorité de la Constituante, le double tort d'être intimement rattachées à la religion et de contrarier les dogmes nouveaux de liberté et d'égalité. Aussi, allant plus loin que les cahiers, qui se contentaient de demander la *réforme* des corporations, l'Assemblée les supprima complètement (13 février 1790).

C'était désormais le régime de la *libre concurrence* dans le commerce et dans l'industrie. La libre concurrence donna une activité indéniable aux affaires; mais aussi elle permit aux gros négociants de ruiner sans peine les petits, aux grandes fortunes, tantôt isolées, tantôt unies dans de puissants syndicats, de reformer au profit de quelques individus les monopoles détruits. Dans l'industrie, la libre concurrence amena rapidement la décadence des produits, et mit les ouvriers, isolés et sans défense, à la merci du patron qui voudrait les exploiter, ou à son tour le patron à la merci de ses ouvriers, qui ont pour lui forcer la main l'arme redoutable des *grèves*.

De nos jours, les corporations revivent plus ou moins dans les associations appelées *syndicats*, formées soit par les patrons, soit par les ouvriers. Mais il y a loin de ces syndicats aux anciennes associations, qui se préoccupaient les intérêts moraux et religieux autant que du bien-être des associés, et qui surtout maintenaient entre travailleurs et maîtres une fraternité toute chrétienne.

Quoique déclarés libres, le commerce et l'industrie furent frappés d'un droit appelé *patente*, que dut payer tout négociant ou tout artisan. En revanche, le commerce fut favorisé par la suppression des péages féodaux et des douanes intérieures qui couvraient encore la moitié de la France. De plus, pour sauvegarder les droits des inventeurs, on imagina les *brevets d'invention*.

**Affaires financières. — Le déficit, la dette, les assignats.** — L'équilibre des finances était un des points les plus importants de la mission de la Constituante. Il fallait à la fois faire face à une dette d'environ deux milliards (près de cinq milliards en monnaie d'aujourd'hui), dont une partie était immédiatement exigible, et combler le déficit annuel qui, au 5 mai 1789, était de cinquante-six millions.

Le déficit n'avait fait que grossir depuis l'ouverture des États généraux. Profitant du désordre universel, les populations négligeaient en masse de payer les impôts directs, et se montraient plus rebelles encore aux taxes qui frappaient le sel, le tabac, les boissons. Dans un grand nombre de villes, les barrières des octrois avaient été renversées, et les bureaux des gabelous, des douaniers, saccagés. Les conséquences furent que le revenu public, baissant tous les jours, avait fini par tomber au quart des recettes ordinaires. Non seulement l'Assemblée ne sut pas remédier à la détresse du trésor, mais elle la consacra en quelque sorte et la rendit irrémédiable en supprimant, comme nous venons de le voir, la plupart des impôts indirects.

Impuissante à combattre le déficit annuel, l'Assemblée ne le fut pas moins sur la question de la dette publique. Dès le 24 septembre 1789, se trouvant en présence d'échéances impérieuses, Necker avait dû proposer à l'Assemblée une mesure exceptionnelle, qui consistait à réclamer aux contribuables aisés le *quart de leur revenu*. La proposition du *quart du revenu* avait épouvanté l'Assemblée, sans cesse alarmée pour sa popularité : il avait été besoin de toute l'éloquence vibrante de Mirabeau, qui avait évoqué le *spectre de la hideuse banqueroute*,



pour enlever ce vote. Mais afin de dissimuler ce qu'avait d'odieux cet impôt exorbitant décoré du nom de *contribution patriotique*, on laissa à chaque citoyen le soin de fixer lui-même son revenu. Cette liberté donna lieu aux évaluations les moins patriotiques et les plus fantaisistes; de sorte que la contribution, y compris les autres dons patriotiques et les boucles d'argent que les députés arrachèrent à leurs oreilles en pleine séance, ne fournit, la première année, que la somme misérable de dix millions, au lieu des cent quatre-vingts millions attendus<sup>1</sup>.

Alors se dressa de nouveau le *spectre de la hideuse banqueroute*. Pour y échapper, on décida la création d'un *papier-monnaie*. Mais le papier-monnaie n'a par lui-même aucune valeur; il lui faut une *garantie*, soit en or, soit en argent, comme en ont les billets de la Banque de France actuelle, soit en immeubles. L'Assemblée, qui n'avait ni or ni argent, songea à trouver sa garantie dans les biens du clergé.

**Spoliation du clergé (22 avril 1790).** — Sur la proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, vigoureusement combattue par Maury, non moins vigoureusement soutenue par Mirabeau, il fut décrété que les biens du clergé, tant séculier que régulier, seraient mis à la disposition de la nation. Ces biens furent *assignés* (d'où le nom d'*assignats*) comme garantie à une première émission de quatre cents millions de billets. C'était la confiscation d'environ quatre milliards. Un vol semblable n'avait même pas l'excuse de la nécessité; *car le clergé*, par l'organe de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, *offrait*, pour rembourser la dette exigible, *de faire un emprunt de quatre cents millions* hypothéqués sur les biens d'Église, emprunt qui aurait certainement réussi, à cause du grand crédit dont jouissait le clergé<sup>2</sup>. La cause unique du vol était la haine portée à l'Église par la fraction dirigeante de l'Assemblée.

La confiscation des biens ecclésiastiques, complétée par

1. Taine, *la Révolution*, I, 360.

2. Taine, *ibid.*, I, 220.



la suppression, sans indemnité, de la dîme, eut d'autres résultats que celui, déjà fort grave, de fausser la conscience publique et d'ébranler le principe de la propriété. Les deux cents millions de revenus du clergé n'étaient pas tous dépensés par le clergé lui-même. Une grosse partie allait aux écoles, aux asiles des pauvres, aux hospices; désormais écoles, hospices, asiles, périclitèrent, plusieurs furent immédiatement ruinés. Les monastères nourrissaient beaucoup de malheureux et faisaient de larges aumônes; désormais leurs portes furent fermées, et les centaines de mille de pauvres qu'ils soulageaient durent croupir dans leur misère, ou allèrent grossir les bataillons de loqueteux qui encombraient les grandes villes<sup>1</sup>.

En prenant les biens de l'Église, l'État s'était chargé d'allouer une indemnité aux membres du clergé. Il engageait ainsi l'avenir à perpétuité et imposait au trésor une charge nouvelle. Ce fut pour lui un embarras considérable, bien que les indemnités fussent souvent dérisoires, et que des religieuses, par exemple, touchassent par an de cinquante à cent livres, en attendant le jour où la Révolution les jetterait brutalement hors de leurs couvents ou même les conduirait à l'échafaud.

Enfin, tandis que d'un côté la vente, souvent à vil prix, des biens prétendus *nationaux* enrichissait des spéculateurs peu scrupuleux, d'un autre côté l'État, regardant ce fonds comme inépuisable, se lança dans des émissions d'assignats vraiment insensées. Dès le 29 septembre 1790, l'Assemblée décrétait une émission nouvelle de huit cents millions d'assignats, sur la proposition de Mirabeau, malgré Necker, qui, de dépit, quitta le ministère et la France. Les émissions devaient se succéder à jets continus, si bien que, quand on brisa la planche aux assignats en 1796, on en avait émis pour quarante-cinq milliards. Naturellement la dépréciation de ce papier fut rapide. Les relations commerciales en furent profondément troublées; les rentiers, les fonctionnaires, que l'on

1. Taine, *l'Ancien régime*, p. 43, 44      *Révolution*, I, 210,

payait en assignats, furent ruinés; et, pour comble, l'État lui-même se trouva acculé à une honteuse banqueroute. « Au mois de mai 1789, dit Necker, le rétablissement de l'ordre dans les finances n'était qu'un jeu d'enfant. » Ce rétablissement fut promptement rendu impossible par l'inexpérience et l'incapacité de la Constituante, que dépassèrent, si c'était possible, en folie financière, la Législative et la Convention.

**Constitution civile du clergé (12 juillet 1790).** — Le clergé avait été dépouillé de ses richesses, qui, en assurant son indépendance, assuraient sa dignité, et réduit à la condition humiliante de *salariné*. Pour le rabaisser plus encore, la Constituante voulut le pousser dans le schisme, le séparer de Rome et en faire un simple corps de *fonctionnaires* relevant uniquement de l'État.

Elle commença par refondre, sous prétexte d'uniformité, les circonscriptions territoriales de l'Église de France, qui remontaient aux premiers siècles de la Gaule chrétienne. Il y avait cent trente-six diocèses; on réduisit ce nombre à quatre-vingt-trois, un par département. Chaque diocèse fut divisé en un certain nombre de paroisses en rapport avec sa population. Tous les chapitres des cathédrales furent supprimés. Ensuite, sous prétexte de liberté, la même assemblée décida que les évêques et les curés seraient *élus* par le peuple. Pouvaient prendre part à l'élection tous les habitants du diocèse ou de la paroisse, sans distinction de culte, calvinistes, luthériens, juifs ou libres penseurs. Défense était faite à l'évêque de demander confirmation de son élection au Pape; il devait seulement lui écrire en témoignage d'unité de foi. Défense à l'évêque d'exiger du curé aucun autre serment que celui d'être et de rester catholique; en cas de litige entre l'évêque et le curé, le tribunal civil déciderait. L'évêque ne pouvait s'absenter de son diocèse, le curé de sa paroisse, sans la permission du département ou du district. Le curé choisissait lui-même ses vicaires parmi les prêtres approuvés par l'évêque.

**Le serment schismatique (décembre 1790).** — La constitution civile, votée le 12 juillet 1790 sans

que le Pape eût été aucunement consulté, était, à ne pouvoir s'y méprendre, schismatique. Elle fut présentée au roi, qui différa jusqu'au 26 décembre de donner son approbation. Le Pape la condamna l'année suivante. Aussitôt que le roi se fut décidé malgré ses vives répugnances, l'Assemblée mit en demeure les députés ecclésiastiques de prêter serment à la nouvelle constitution.

Alors on vit un spectacle digne des plus beaux jours du christianisme. Malgré les objurgations de leurs collègues, parmi lesquels Barnave et Mirabeau se signalèrent par leurs violences, malgré les cris de mort qui retentissaient dans les tribunes et au dehors, soixante ecclésiastiques seulement, dont un tiers se rétracta ensuite, jurèrent; parmi eux étaient Grégoire et Talleyrand. Dans la France entière, la proportion des *assermentés* fut moindre encore. Sur cent trente-six évêques, quatre seulement prêtèrent le serment : Loménie de Brienne et Talleyrand, incrédules notoires; Savine, évêque de Viviers, faible d'esprit, et Gobel, évêque de Lydda *in partibus*; sur soixante mille curés ou vicaires, dix mille au plus le firent, et beaucoup se rétractèrent quand le Pape eut parlé.

Tous les *insertermentés* savaient qu'en refusant le serment ils prononçaient eux-mêmes leur destitution. Ils durent quitter leurs églises, leurs cures, se condamner à vivre à peu près d'aumônes; mais ils eurent la consolation de se voir suivis dans leurs églises improvisées par tous les catholiques dont la foi n'était pas encore éteinte; tandis que le clergé assermenté avait pour auditeurs, on ne saurait dire pour ouailles, les sceptiques, les déistes, les indifférents, les gens des clubs et les membres de l'administration. Les intrus se vengèrent de leur isolement en attirant les foudres du pouvoir sur les prêtres fidèles, qui furent punis par l'exil, la prison, la mort. Cette guerre déclarée par la Constituante à l'Église est d'autant plus révoltante, que la masse du clergé s'était tout d'abord montrée favorable aux idées nouvelles.

L'assemblée s'occupa aussi des Ordres religieux. En février 1790, les vœux monastiques furent supprimés. Beaucoup de monastères d'hommes étaient en décadence :



aussi les deux tiers des religieux profitèrent de la mesure de l'Assemblée pour abandonner le cloître. Mais la plupart des religieuses demeurèrent fidèles à leurs vœux, bien que réduites à un affreux dénuement par suite de la confiscation de leurs biens. Ce n'était point ce qu'espérait le parti sectaire de la Révolution ; aussi la Législative supprimera tous les Ordres religieux, même ceux dont elle apprécie les services, et en dispersera les membres par la force.

**Fête de la Fédération** (14 juillet 1790). — Les débats sur les affaires religieuses eurent comme intermède la fête de la Fédération.

Sur la fin de 1789, dans la petite ville d'Étoile, près de Valence, douze mille gardes nationaux des deux rives du Rhône s'étaient, à la fin d'un banquet, juré amitié et assistance mutuelles. L'exemple avait été suivi, et peu à peu les *fédérations* avaient fait le tour de la France. La commune parisienne proposa de réunir les fédérations départementales en une vaste fédération qui engloberait la France entière. L'Assemblée accueillit l'idée avec transport, et fixa la cérémonie au 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille.

Les préparatifs de la fête à Paris furent menés avec un entrain merveilleux. Officiers et soldats, moines et comédiens, grandes dames et mendiants, ouvriers de tous les métiers, paysans de la banlieue, confondus dans une immense armée de travailleurs, saisirent la pioche, roulèrent la brouette, et en sept jours transformèrent le Champ-de-Mars en un cirque colossal. Pour s'entraîner à la besogne, on travaillait au refrain de chansons patriotiques.

Le 14 juillet, quatre cent mille personnes garnissaient les gradins du cirque improvisé ; la foule reçut en dansant les quatorze mille fédérés départementaux. Le roi, la reine, les princes, l'Assemblée nationale, étaient présents. Quarante pièces de canon tonnèrent à la fois, trois cents tambours lancèrent leurs roulements sonores. L'évêque d'Autun, assisté de deux cents prêtres revêtus d'aubes avec des ceintures tricolores, dit la messe sur l'autel de la patrie dressé en plein air ; puis, sur ce même



autel, Lafayette prêta le serment de fédération, après lui le roi, ensuite le président de l'Assemblée, et quatre cent mille vivats leur répondirent.

Les réjouissances qui suivirent tinrent de la frénésie. Pendant plusieurs jours, au Champ-de-Mars, sur l'emplacement de la Bastille démolie, dans les rues, on chanta, on but, on dansa, on s'embrassa. De graves chanoines, des aumôniers, des religieux, se mêlèrent, de gré ou de force, aux rondes joyeuses. Même spectacle dans la France entière. L'enthousiasme était universel : beaucoup crurent sérieusement à l'avènement du règne de la fraternité.

**Retour des troubles.** — Ce n'était là, malheureusement, que jeu des nerfs, surexcitation de la sensibilité, carnaval d'un jour. La triste réalité ne tarda point à reparaitre. Pendant les fêtes mêmes, on avait entendu dans certaines villes le triste chant inventé au lendemain des journées d'octobre : *Ça ira, les aristocrates à la lanterne, on les pendra!* Les agitateurs recommencèrent leurs excitations, d'autant plus dangereuses à Paris, que cette ville regorgeait d'une populace immense accoutumée au succès et au crime. Camillé Desmoulins, qui se donnait l'ignoble titre de « procureur général de la lanterne », se remit à vomir d'infâmes outrages contre la cour. Marat appelait les citoyens à l'insurrection et au meurtre, demandant pour l'instant de cinq à six cents têtes. Dénoncés à l'Assemblée (2 août), ces deux répugnants personnages demeurèrent impunis.

C'est que la Constituante avait peur de la foule des aboyeurs qui chaque jour remplissaient les galeries ou assiégeaient ses portes. Sous ses fenêtres on faisait des motions d'assassinats contre les députés qui ne voteraient pas dans le sens de la Révolution. Le 27 septembre, un député, Dupont, qui avait parlé contre les assignats, fut entouré par une foule menaçante, hué, bousculé, et aurait été jeté à l'eau sans l'intervention de la garde. Les députés de la droite étaient représentés en public la corde au cou. Maury ne se sauva un jour qu'en présentant à la populace ses pistolets. Malouet, homme

ferme mais très doux, nous apprend lui-même qu'il oubliait rarement les siens quand il allait à l'Assemblée <sup>1</sup>.

En province, la foule n'était pas plus tendre pour ceux qui étaient soupçonnés de ne pas aimer le nouveau régime. A Aix, les conseillers municipaux, accusés d'incivisme, furent arrachés de leur salle des séances, et trois d'entre eux pendus aux arbres de la promenade publique. L'armée elle-même subissait l'entraînement du désordre. A Nancy, le régiment de Châteauvieux se mit en pleine insubordination; il fallut l'attaquer à coups de canons, lui livrer une vraie bataille, pendre neuf des mutins et en envoyer quarante aux galères.

**Ouvertures de Mirabeau à la cour.** — Le désordre croissant effraya des hommes qui pouvaient s'accuser eux-mêmes de l'avoir en partie provoqué. Peu avaient donné autant de gages à la Révolution que le comte de Mirabeau. Ce tribun, par dépit, par rancune, par ambition ou par aveuglement, avait mis en maintes occasions au service du parti avancé sa voix tonnante, sa parole enflammée et irrésistible. Les journées d'octobre avaient eu en lui un apologiste, sinon un complice; il avait réclamé avec vigueur la confiscation des biens du clergé; il avait parlé avec une violence inouïe contre les prêtres dits *réfractaires*. Son nom s'était trouvé mêlé à tous les excès de la Révolution: il en était, aux yeux du peuple, l'orateur, le représentant, le héros enfin.

Et cependant cet ardent révolutionnaire avait plus d'une fois fait entendre des paroles sages. Il avait protesté contre la décision du tiers se transformant en Assemblée nationale; réclamé pour le roi le droit de dissoudre l'Assemblée, le droit de faire la paix et la guerre, le *veto* absolu.

Dans cette nature extraordinaire, en effet, il y avait deux hommes. Il y avait l'individu vicieux et corrompu qui applaudissait au désordre par habitude du vice et du désordre; le noble rejeté par la noblesse et par la cour, qui se vengeait de mépris trop mérités par des repré-

1. Malouet, II. 151.

sailles contre la noblesse et la cour; l'ambitieux qui voulait à tout prix arriver à la fortune et au pouvoir par la popularité. Mais il y avait aussi le gentilhomme qui, par origine et par tradition de famille, avait des instincts de dévouement à la monarchie; l'esprit avisé et clairvoyant qui ne pouvait se dissimuler qu'à force de rouler sur la pente où se précipitait la folie révolutionnaire, on ne manquerait pas d'arriver aux abîmes. Et c'est ce dernier homme qui finit par avoir le dessus.

Il est certain que Mirabeau avait fait des ouvertures à la cour dès le mois de mai 1789, et cela *spontanément*<sup>1</sup>. Sans la raideur maladroite de Necker, peut-être que le fameux orateur aurait pris une autre voie, et avec lui la Révolution elle-même. Les pourparlers recommencèrent après le départ de Necker, en septembre 1790, avec M. de Montmorin, alors principal ministre. Mirabeau montra l'intention très sérieuse de mettre un terme aux crimes et aux folies de la Révolution. La chose pouvait peut-être se faire encore, vu l'ascendant prodigieux dont il jouissait sur l'Assemblée. Le roi entra volontiers dans ses vues. Sans en être prié, il paya les dettes dont il était criblé, ce qui fit plus tard accuser Mirabeau de s'être vendu. Dans une longue entrevue, le 12 février 1791, avec Montmorin et Malouet, Mirabeau prit ses dernières mesures pour arrêter le flot montant de l'anarchie, lorsqu'une catastrophe imprévue vint tout arrêter.

**Mort de Mirabeau** (2 avril 1791). — Mirabeau était usé par les luttes parlementaires, par l'ardeur extrême qu'il apportait à tout ce qu'il faisait, surtout par les orgies dont il entremêlait ses travaux. Le lendemain même de son entrevue avec Montmorin, il dut s'aliter et ne se releva plus. Il expira le 2 avril 1791. « Sa mort fut comme sa vie, un malheur public<sup>2</sup>. » Le roi en fut profondément affligé; M. de Montmorin tomba dans l'abattement, l'Assemblée en fut frappée de stupeur. Elle décida de décerner à sa mémoire les plus grands honneurs. Pour

1. Malouet, I, 605.

2. Malouet, II, 109.

lui donner un mausolée digne de lui, elle chassa Dieu de l'église Sainte-Geneviève et la transforma en un temple consacré aux grands hommes. Son corps y fut accompagné par les ministres, par l'Assemblée presque entière, en présence de deux cent mille spectateurs. Au retour de cette pompe théâtrale, la Constituante aurait été singulièrement déconcertée si on lui eût dit que le célèbre orateur l'avait un jour, dans l'intimité, définie « une nation de singes avec des larynx de perroquets<sup>1</sup> ».

Deux mois après, les cendres de Voltaire allèrent au Panthéon rejoindre celles de Mirabeau (30 mai). La Constituante le récompensait ainsi d'avoir « terrassé le fanatisme ».

**Fuite du roi (20 juin 1791) : son arrestation à Varennes.** — Une des dernières paroles de Mirabeau mourant avait été : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie. » Avec lui, en effet, le roi perdait sa dernière chance de salut. Il ne vit plus de ressource que dans l'exécution d'un plan qu'il méditait depuis longtemps.

Le 20 juin, un peu avant minuit, sans avertir aucun de ses ministres, Louis XVI quitta les Tuileries et Paris sous un déguisement, avec la reine, ses deux enfants et sa sœur, Madame Élisabeth. Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée, il donnait les motifs de sa fuite : obligation où on l'avait mis de sanctionner plusieurs décrets qui lui répugnaient ; entraves apportées à sa liberté et à celle de sa famille, même pour l'exercice de sa religion ; omnipotence des clubs, foyers de désordres. Le roi put marcher toute la nuit et tout le jour sans incident, bien qu'il eût commis la grosse imprudence de partir dans une voiture énorme attelée de huit chevaux, avec une suite nombreuse. En route, il eut aussi l'imprudence de se montrer aux relais. Il fut reconnu à Sainte-Menehould par le maître de poste Drouet, qui sauta à cheval, partit au galop pour Varennes, où devait passer la famille royale, fit sonner le tocsin, avertit la municipi-

<sup>1</sup> 1. Lettre de Mirabeau à Sieyès, 11 juin 1790.



palité et rassembla les gardes nationaux. En arrivant à Varennes, le roi trouva tout le pays soulevé, le chemin barricadé, et dut se nommer : il était prisonnier.

La nouvelle de cette arrestation provoqua une vive agitation dans Paris. L'Assemblée envoya aussitôt trois de ses membres pour ramener Louis XVI et protéger sa personne. Il fallut quatre jours pour revenir de Varennes. Le trajet se fit au milieu de l'empressement d'une foule curieuse, menaçante. Un royaliste, M. de Dampierre, fut massacré sur le marchepied de la voiture. Deux commissaires de l'Assemblée, Barnave et Pétion, avaient pris place en face du roi et de la reine. Pétion, homme brutal et mal élevé, fut cyniquement grossier ; mais Barnave, au fond cœur noble et sensible, se montra plein de tact et de convenance. « Nous avons été très contents de Barnave, » disait quelques jours après à Malouet Louis XVI, qui connaissait les sympathies mutuelles des deux députés. Le roi, reçu par la foule parisienne avec une indifférence affectée, d'après un mot d'ordre, fut réinstallé aux Tuileries, où, sous prétexte de sécurité, l'Assemblée mit une garde pour s'assurer de sa personne. Les républicains s'agitèrent pour faire déclarer la déchéance : Camille Desmoulins et Marat redoublèrent leurs injures atroces ; mais la monarchie constitutionnelle réunissait la grande majorité des vœux, et l'Assemblée étouffa les projets violents des Jacobins.

Louis XVI, en quittant Paris, n'avait nullement outrepassé son droit, qui était de voyager librement dans tout le royaume. Son intention était de se rendre, non à l'étranger, mais sur la frontière, à Montmédy. Eût-il réussi, il n'en serait résulté ni guerre étrangère ni guerre civile. Rien de plus éloigné de son caractère que l'idée de reconquérir à main armée la monarchie absolue. L'empereur d'Allemagne, Léopold, son beau-frère, dont on feignait de redouter l'intervention, était lui-même plutôt partisan d'une royauté constitutionnelle. Il est prouvé que la retraite du roi à Montmédy était concertée avec l'empereur ; mais les troupes que l'Autriche devait diriger sur les environs de cette place étaient une garde de protection,

de sûreté, et non point une armée<sup>1</sup>. Louis XVI désirait simplement reprendre sa liberté dont il ne jouissait plus, négocier librement avec la partie saine de la nation, de beaucoup la plus nombreuse malgré les apparences, s'entendre avec elle, ou tout au moins sauver les jours des siens et les siens propres, qui étaient manifestement en danger à Paris.

**La Constitution de septembre 1791.** — Louis XVI était si bien dans son droit, qu'une enquête ordonnée par l'Assemblée sur la fuite de Varennes conclut au rejet de sa mise en accusation. Toutefois ces conclusions déchaînèrent l'orage au sein de la Constituante. Pétion, Grégoire, Robespierre, attaquèrent avec violence la royauté. Barnave, que les excès de la Révolution avaient assagi, riposta avec beaucoup d'habileté et d'éloquence. Au dehors de l'Assemblée il y eut une émeute, on tira sur Lafayette, on égorgea deux invalides. Il fallut faire charger la foule, et trois ou quatre cents personnes tombèrent. L'Assemblée, ferme pour une fois, ordonna des arrestations. Aussitôt Danton, Robespierre, Camille Desmoulins, disparurent; Marat se tapit dans une cave.

Le calme rétabli, l'Assemblée se remit à l'élaboration de la Constitution, qui put enfin être présentée au roi le 3 septembre. Louis XVI eut de longues hésitations. Le 14 septembre seulement, il se rendit à l'Assemblée et déclara qu'il acceptait. La royauté absolue était morte et faisait place à la royauté constitutionnelle.

La Constitution de 1791 avait comme préface la Déclaration des droits de l'homme publiée le 20 août 1789, qui mettait dans *la souveraineté du peuple* la source de tout droit et de tout pouvoir. Le *peuple gouvernait* par ses représentants *temporaires*, qui étaient les députés, et par un représentant *perpétuel*, qui était le roi.

L'Assemblée, ou *pouvoir législatif*, faisait les lois, votait, répartissait, surveillait l'impôt, et devait être consultée pour tous les intérêts importants du royaume.

1. Malouet, II, 147 et seq.

Elle était unique et nommée par des élections à deux degrés. Cent électeurs du premier degré choisissaient un électeur du deuxième degré, et le groupe des électeurs du deuxième degré choisissait le député. Pour être éligible, il fallait payer comme impôt un *marc d'argent*, soit cinquante-cinq francs ; électeur de premier degré, une somme équivalant à trois journées de travail ; et électeur de deuxième degré, une somme équivalant à dix journées. Il y avait environ deux millions d'électeurs.

Le roi, ou *pouvoir exécutif*, était « le chef suprême de l'administration générale et de l'armée de terre et de mer, le gardien de l'ordre et de la tranquillité publique, le représentant héréditaire de la nation ». Il gouvernait par ses ministres, qu'il choisissait, mais toujours en dehors de l'Assemblée. Il était lui-même inviolable, mais ses ministres étaient responsables. Il pouvait suspendre l'effet des lois votées, mais seulement pendant quatre ans : c'est le *veto suspensif*. Il déclarait la guerre, faisait la paix, concluait les traités ou les alliances, mais d'accord avec l'Assemblée. Il avait une liste civile de vingt-cinq millions. Le droit de grâce lui était retiré.

L'administration des départements, les finances, la justice, les affaires religieuses, étaient réglées d'après les lois édictées par la Constituante au cours de sa législature et que nous avons déjà vues. Dans ces lois *revient invariablement le principe de l'élection*.

**Jugement de la Constitution.** — La Constitution de 1791 était très défectueuse. Elle conservait la royauté et faisait du roi moins qu'un président de république, car un président peut gracier ; il peut ajourner ou même dissoudre l'Assemblée des députés. Le roi ne le pouvait pas. Son droit de *veto* était illusoire. Les ministres, choisis en dehors de l'Assemblée, n'avaient aucune prise sur elle. On déclarait le roi inviolable, et en même temps on établissait contre lui *cinq cas de déchéance*. On le proclamait chef de l'administration générale, et tous les agents d'exécution, tous les pouvoirs secondaires et locaux étant *électifs*, lui échappaient à peu près complètement. Juges, accusateurs publics, évêques, curés,



percepteurs et receveurs d'impôts, commissaires de police, administrateurs de département ou de district, maires et officiers municipaux, *élus*, ne devaient rien au roi et restaient en dehors de son autorité. On le disait chef de l'armée de terre et de mer, et la garde nationale n'avait aucun ordre à recevoir de lui; la gendarmerie et les troupes devaient marcher à la *réquisition des municipalités*, qui, en cas d'urgence, avaient le droit d'arborer le drapeau rouge et d'appeler la force armée.

Sous de grandes phrases, le pouvoir royal était donc nul, et de fait il n'y avait plus de roi. Le pouvoir de l'Assemblée n'était guère plus sérieux. Elle pouvait beaucoup, il est vrai, dans le domaine législatif, pouvait *tout* même, puisqu'elle était seule et qu'on ne lui donnait de contrepoids ni dans le roi, armé seulement d'un *veto* suspensif, ni dans une Chambre haute, qui aurait été « un asile ou une pépinière d'aristocratie »; omnipotence fâcheuse, car la tête pouvait lui tourner, et personne n'était là pour la ramener à la raison. Mais, en dehors du domaine législatif, l'Assemblée était aussi impuissante que le roi, n'ayant comme lui qu'un droit de *remontrances* sur les administrateurs de département, sur les juges et sur les autres pouvoirs, *tous élus*.

Ainsi impuissance du roi et de l'Assemblée sur les administrateurs mis par l'élection à la tête du département; impuissance égale des administrateurs départementaux sur les administrateurs de district; impuissance de ces derniers sur les municipalités; impuissance, dans une foule de cas, des municipalités elles-mêmes devant la garde nationale, qui agit à sa tête et se tourne contre elles; conclusion forcée : absence totale de gouvernement. *L'anarchie perpétuelle*, tel est le régime introduit *légalement par la Constituante*. La Constitution de 1791 devait vivre juste un an<sup>1</sup>.

**Autres travaux de la Constituante.** — La Constitution de 1791 n'est qu'une partie de l'œuvre de l'As-

1. Taine, *la Révolution*, I, 244, 280. — Malouet, II, 164, 189.



semblée, qui montra une activité fébrile et n'édicta pas moins de deux mille cinq cents décrets, votés la plupart au pas de course et sans discussion. Elle publia notamment un Code pénal et un Code rural, assez estimés, fit des lois sur l'administration des forêts, dévastées par les paysans, sur les monnaies et sur le notariat; décida l'unité des poids et mesures patiemment préparée depuis plus d'un siècle par les travaux de l'Académie des sciences<sup>1</sup>; supprima les titres de noblesse et les noms de terre, mesure puérile, inopportune, qui blessa sans motif une foule de gentilshommes pauvres, amis jusque-là de la Révolution; supprima également le droit d'ainesse, uniquement pour achever la ruine de la noblesse par le morcellement de ses terres : on sait que le droit d'ainesse ne fut jamais applicable aux roturiers<sup>2</sup>.

La Constituante décréta encore l'admissibilité des non-catholiques à tous les emplois, ce qui donnait pleine qualité de citoyens français, non seulement aux protestants, mais encore aux Juifs, sagement tenus à l'écart par nos pères, qui redoutaient leurs instincts de duplicité et d'accaparement; elle enleva aux curés des paroisses la tenue des registres des baptêmes et des mariages, pour la transférer à des officiers publics. La Constituante s'occupa aussi des colonies, surtout de Saint-Domingue, mais sans pouvoir arrêter la guerre civile déchaînée dans cette île entre les blancs et les nègres par la *Déclaration des Droits de l'homme*; elle enleva au Pape Avignon et le Comtat-Venaissin, où un bandit, Jourdan, surnommé Coupe-Têtes, avec ses *braves brigands de Vaucluse*, avait exercé d'atroces fureurs sur les non-révolutionnaires; enfin elle essaya, mais sans avoir le temps d'aboutir, de réorganiser l'enseignement public, très compromis par ses propres lois sur le clergé.

1. Voir *Correspondant*, 25 décembre 1896. Le décret si important de la Constituante sur l'unité des poids et mesures, devait rester de longues années encore à l'état de lettre morte. Définitivement arrêté le 22 juin 1799, le *système métrique* n'a été rendu obligatoire qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1840.

2. Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, 1, 393.

L'Assemblée constituante se sépara le 30 septembre 1791, laissant une œuvre qui renferme un peu de bien et beaucoup de mal. On ne pouvait guère demander plus à une Assemblée qui, après avoir jeté à terre l'ancien édifice social, s'était chargée de le reconstruire entier, et cela sans expérience politique, presque sans expérience administrative, mutilée dès les premiers mois des meilleurs de ses membres et travaillant sous le grondement perpétuel de l'émeute.

## RÉSUMÉ

Les *États généraux*, réunis à Versailles le 5 mai 1789, comprennent onze cent trente-neuf députés : deux cent quatre-vingt-onze du clergé, deux cent soixante-dix de la noblesse et cinq cent soixante-dix-huit du tiers état. — Dans le clergé on remarque ou l'on remarquera l'évêque d'Autun, Talleyrand; les abbés Maury, Grégoire, Sieyès. Dans la noblesse, Cazalès et Lafayette. Dans le tiers, Mounier, Malouet, Barnave, Bailly, le comte de Mirabeau.

Necker expose à l'assemblée l'état des finances, puis se retire sans laisser un plan net de réformes : grosse faute qui aura des suites incalculables. Le tiers agite aussitôt la question du vote par *tête*. Sur le refus de la noblesse et du clergé, il se déclare lui-même *Assemblée nationale* (17 juin). Trois jours après (20 juin), dans la salle du *Jeu de Paume*, il jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

Le 23 juin, *déclaration royale* qui accorde le vote des impôts aux États généraux et supprime les privilèges. Ces deux concessions capitales viennent malheureusement trop tard pour calmer les esprits surchauffés. Malgré l'ordre formel du roi, le tiers reste en séance, et le roi n'ose pas user des baïonnettes pour se faire obéir. Bien plus, il ordonne à la noblesse et au clergé de rejoindre le tiers (27 juin). « La famille est complète; » aux États généraux succède l'*Assemblée constituante*.

Dans cette Assemblée sont trois grands partis : les *aristocrates* ou tenants intransigeants du passé, sauf cependant les réformes essentielles; les *monarchistes*, partisans d'une monarchie constitutionnelle, forte et bien équilibrée; et les *enragés*, qui veulent un branle-bas général et une monarchie impuissante. Dans l'ombre s'agite déjà le parti *révolutionnaire*, composé de quelques hommes seulement, Robespierre, Pétion, Buzot, ennemis irréconciliables du trône et de l'autel.

Mécontent de l'attitude louche de Necker, Louis XVI lui donne son congé (11 juillet). L'émeute, qui se préparait dans les jardins du Palais-Royal, gronde aussitôt. Elle se porte sur la Bastille.

Au lieu de se défendre, ou simplement de rester tranquille, le gouverneur, de Launay, fait ouvrir les portes. Il est immédiatement assassiné, et quelques instants après, Flesselles, prévôt des marchands, a le même sort (14 juillet 1789).

La prise de la Bastille est le signal de l'anarchie à Paris, où sont égorgés Foulon et son gendre Berthier; en province, où l'on brûle les châteaux et les abbayes, où l'on massacre les gentils-hommes. Ces excès odieux, œuvre non des paysans, mais d'une canaille le plus souvent exotique, sont approuvés en pleine Constituante par Barnave et Mirabeau.

L'effroi saisit les députés de la noblesse. Le vicomte de Noailles propose le sacrifice de tous les privilèges et droits féodaux, et dans une nuit (4 août), la nuit du *délire patriotique*, on jette à terre tout l'ancien régime.

Cependant la Constituante s'est mise au travail pour la Constitution. En tête de son œuvre elle tient à placer (20 août 1789) les fameux *Droits de l'homme*, mélange de vérités incontestables et de principes des plus dangereux.

Les meneurs de l'émeute trouvent que la cour et la Constituante sont trop loin. Pour les avoir mieux sous la main, il les faut faire venir à Paris. Sous prétexte de faim, plusieurs milliers de femmes ou d'hommes déguisés en femmes se portent sur Versailles le 5 octobre. Après des scènes lamentables, sanglantes même, le roi, toujours faible, se laisse faire. L'émeute ramène triomphante à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron »; la Constituante, qui suit, va s'installer à la salle du Manège, près des Tuileries (6 octobre).

Les séances de l'Assemblée se passent dans le tumulte ou en exhibitions grotesques. Mais on travaille dans les bureaux, et de là sortent les réformes qui à la place de l'ancien monde français font surgir brusquement, sans transition, un monde nouveau. Aux provinces on substitue les *départements*, divisés en *districts* et en *cantons*. Dans chacun des quatre-vingt-trois départements on met une *Cour d'assises*, dans chaque district un tribunal, dans chaque canton une justice de paix et, au sommet de la hiérarchie judiciaire, un tribunal de *cassation*. Les multiples impôts directs sont remplacés par la contribution *foncière* et la contribution *mobilière*; on simplifie les impôts indirects en les supprimant presque tous, ainsi que les octrois. Le système des fermes générales est aboli. Abolis aussi les titres de noblesse, le droit d'ainesse, les corporations. Le système métrique est décrété. On accorde le droit de citoyens aux protestants et même à la race cosmopolite des juifs.

Touchant à tout, la Constituante s'aventure jusque sur le terrain religieux. Pour parer au déficit financier, elle a imaginé un papier-monnaie, les assignats; comme garantie de ce papier, elle donne les biens du clergé que, par un décret arbitraire, elle met à la disposition de la nation (22 avril 1790). Après avoir



spolié le clergé, elle prétend lui imposer le schisme et fait la *Constitution civile du clergé* (12 juillet 1790). Mais le serment schismatique, déféré au clergé sur la fin de 1790, n'est prêté que par quatre évêques sur cent trente-six, et moins de dix mille prêtres sur soixante mille. — Entre temps a eu lieu, le 14 juillet 1790, la fête de la *Fédération*, où a pontifié l'évêque, bientôt apostat, d'Autun.

La fête de la *Fédération* avait été présentée comme une fête de la *Fraternité*. Cette fraternité se manifeste à Paris et dans tout le royaume par des attentats répétés sur les personnes et sur les propriétés. L'anarchie effraye ceux-là mêmes qui ont le plus poussé aux roues du char de la Révolution. Mirabeau fait des ouvertures à la cour ; mais il meurt presque aussitôt (2 avril 1791). Découragé, le roi fuit à la frontière (20 juin). Il est arrêté à Varennes, ramené à Paris, et doit se résigner, le 14 septembre 1791, à signer la Constitution anarchique dite *Constitution de 1791*, que lui présente la Constituante avant de se séparer.

## CHAPITRE III

### L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

(1<sup>er</sup> OCTOBRE 1791 AU 20 SEPTEMBRE 1792)

#### SOMMAIRE

Composition de l'Assemblée législative. Les partis : Feuillants, indépendants, Girondins. — État de la France en octobre 1791 : anarchie universelle. — Décrets contre les émigrés, contre les prêtres insermentés, réhabilitation des criminels. — Avènement du ministère girondin : Dumouriez, Roland, Servan (24 mars 1792). — Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). — La journée du 20 juin. — La journée du 10 août. — Déchéance du roi et abdication de l'Assemblée. — La Commune de Paris. — Les massacres de septembre (2-9) et le triomphe des *septembriseurs*.

**Composition de l'Assemblée législative. — Les partis.** — L'Assemblée législative, qui se réunit le 1<sup>er</sup> octobre 1791, comptait sept cent quarante-cinq membres. Avant de se séparer, *les Constituants s'étaient déclarés non rééligibles*. Comme conséquence de ce décret malheureux, tous les députés de la Législative furent des hommes nouveaux, très peu préparés pour



la plupart à leur mission. D'autre part, les nobles et les membres du clergé se trouvant de fait inéligibles, et les électeurs honnêtes s'étant éloignés du scrutin comme d'un coupe-gorge <sup>1</sup>, la masse des élus furent des personnages profondément obscurs, de talents, de situation et de fortune plus que médiocres. Beaucoup de fonctionnaires et de juges, quatre cents avocats, pris en général dans les derniers rangs du barreau, une vingtaine de prêtres assermentés, autant de poètes, de littérateurs ou de journalistes de petite renommée. A peu près tous étaient jeunes; le plus grand nombre avaient moins de trente ans; soixante, moins de vingt-six ans. De la Constituante à la Législative la chute était profonde, et le pire, c'est que dans cet assemblage d'esprits bornés, emphatiques et faibles, l'outrecuidance et la présomption étaient au niveau de la médiocrité <sup>2</sup>.

La droite, attachée à la Constitution de 1791, comptait une centaine de membres; hommes honnêtes, de sens et de talents ordinaires, demeurés d'ailleurs parfaitement inconnus, sauf peut-être Vaublanc, Lacretelle et le marquis de Jaucourt. On les appelait *Feuillants*, du nom du club où se réunissaient les constitutionnels.

Le centre comptait quatre cents membres. C'était le quartier des irrésolus, qui, avec des préférences secrètes pour la monarchie et le bon ordre, étaient pleins de préventions contre la cour, l'aristocratie et le clergé. Personne de marquant parmi ces hommes, qui se donnaient eux-mêmes le nom pompeux d'*indépendants*, sans doute parce que, flottant au hasard, ils oscillaient avec une facilité déplorable, suivant les circonstances, à droite ou à gauche, plus souvent à gauche.

La gauche comptait environ deux cent trente républicains, plus une quinzaine de révolutionnaires exaltés : son idéal était, sinon encore la république pure, du moins une monarchie où le roi jouerait un rôle à peu près nul. Les chefs, qui donnèrent à tout le parti le

1. Taine, *la Révolution*, II, 89.

2. Taine, *ibid.*, 94, 98.

nom de *Girondins*, parce que la plupart venaient de la Gironde, étaient Vergniaud, Guadet, Gensonné, Isnard, Condorcet, Ducos, Brissot. Aucun n'avait de talents supérieurs, sauf Vergniaud, qui lui-même trop souvent, au lieu de la véritable éloquence, se contenta de la phrase ronflante et creuse alors à la mode.

C'est le parti des Girondins qui devait dominer la Législative, non par le nombre de ses membres, mais par le talent relatif de ses orateurs, par la raideur de ses opinions et la fixité de son plan, *surtout par son alliance monstrueuse avec les Jacobins*. Les Jacobins étaient représentés dans l'Assemblée par Chabot, Couthon, Merlin, Bazire, Thuriot; hors de l'Assemblée, par Danton, Robespierre, Marat, chefs des clubs des Cordeliers et des Jacobins. Ces clubs, qui avaient des ramifications dans tout Paris et dans toute la France, devaient, au moment voulu, lâcher sur la Législative la plèbe aboyante et grossière, et faire jouer à l'émeute le rôle qui leur avait si bien servi sous la Constituante <sup>1</sup>.

**État de la France en octobre 1791.** — Le 30 septembre, Thouret, président de la Constituante, dans son discours de clôture, avait gravement affirmé « que l'exécution des décrets de l'Assemblée était complète dans toutes les parties de l'empire ». Le 1<sup>er</sup> octobre, la Législative voulut aussi ouvrir ses séances par un hommage solennel à la Constitution de 1791 : tous les députés, debout, la tête nue, la main tendue vers le livre de la Constitution, jurèrent de *vivre libres ou de mourir*.

Or cette même Constitution, entourée par Thouret et par la Législative d'un religieux respect, était à ce moment-là odieusement violée sur toute l'étendue du territoire. En dépit de l'ordre, de la liberté, de la sécurité qu'elle avait promis, l'ordre, la liberté, la sécurité ne se trouvaient nulle part. A Toulon, les citoyens se fusillaient sous les yeux mêmes de la municipalité. A Marseille, deux particuliers étaient assommés et massacrés comme

1. Taine, *la Révolution*, II, 99, 115.

aristocrates, sous prétexte qu'ils distribuèrent aux petits enfants des dragées empoisonnées pour commencer la contre-révolution. A Toulouse, un officier municipal était pendu par la foule à un réverbère. Dans maints régiments les officiers, le pistolet sur la poitrine, étaient contraints par leurs soldats à donner leur démission. A Caen, quatre-vingt-deux gentilshommes, bourgeois, artisans, étaient meurtris, assommés et trainés en prison. A Montpellier, huit hommes ou femmes étaient tués dans la rue ou à domicile. A Avignon, Jourdan Coupe-Têtes régnait en maître, et il allait bientôt précipiter dans l'abominable trou de la Glacière plus de soixante cadavres encore palpitants. A Paris, les catholiques étaient trainés de force à la messe des assermentés; les rues envahies par cent mille mendiants immondes; les places, les cafés, livrés aux déclamations incendiaires des chefs d'émeute; les biens, la vie des honnêtes gens, à la merci de vingt mille coquins échappés des galères <sup>1</sup>.

**Décrets contre les émigrés et contre les prêtres insermentés.** — Loin de rétablir l'ordre, la Législative, conduite par les Girondins, se joint sans vergogne aux oppresseurs contre les victimes. La Constituante avait frappé les émigrés d'une triple contribution. Allant plus loin, la nouvelle Assemblée, sur la proposition de Brissot, le journaliste ambulante devenu législateur, séquestre d'abord, puis confisque et met en vente les biens de tous les émigrés indistinctement. C'étaient près de quinze cents millions confisqués sur environ vingt mille familles. (Décrets du 9 novembre 1791, des 9 février et 31 mars 1792.)

La mesure était profondément injuste. Si on s'explique les rigueurs de l'Assemblée contre la poignée de nobles qui, réfugiés à Coblenz, parlaient de relever par les armes le pouvoir absolu du roi, et cela malgré le roi lui-même, on ne peut les comprendre à l'égard des émigrés ordinaires, qui n'avaient fui que pour sauver

1. Taine, *la Révolution*, II, 116, 122.



leur tête menacée par l'horrible anarchie qui désolait la France. Or ces émigrés étaient l'immense majorité. Il y avait parmi eux plus de bourgeois que de nobles, et nombre de femmes, d'enfants, de vieillards, dont la présence à l'étranger ne faisait certes courir aucun danger à la Constitution <sup>1</sup>.

Après les émigrés, la Législative frappa les prêtres dits *réfractaires*. — Aux termes de la Constitution, les prêtres insermentés devaient jouir de la pleine liberté de conscience, et continuer à recevoir la modeste pension alimentaire qui leur avait été allouée à l'époque de l'aliénation des biens de l'Église. Ces prêtres avaient toujours eu une attitude absolument correcte. Ils avaient quitté leur presbytère, remis les clefs de leur église à leur successeur assermenté; ils se tenaient à l'écart, subissant sans se plaindre la destinée qu'ils s'étaient faite eux-mêmes pour obéir à leur conscience.

Mais la quasi-totalité des fidèles les avaient suivis dans leur retraite; seule leur messe, leur absolution était regardée comme la bonne. C'en était assez pour déchaîner sur eux la colère des constitutionnels, qui se voyaient avec rage traités par les catholiques d'apostats et d'intrus. L'abbé Fauchet, un jureur, appuyé par le fougueux Isnard, qui étant du Midi se croyait un autre Mirabeau, les dénonça à l'Assemblée, qui leur supprima leur pension, les déclara suspects de révolte et soumis comme tels à la surveillance des autorités, qui pourraient en cas de troubles les expulser sans jugement. (Décret du 29 novembre 1791 <sup>2</sup>.)

Louis XVI, d'ordinaire si lamentablement faible, refusa de sanctionner le décret contre les émigrés et celui contre les insermentés : son refus sera le prétexte de deux émeutes célèbres.

**Réhabilitation des criminels.** — Si elle frappait les honnêtes gens, la Législative se montrait plus que clémente envers les criminels. Non contente de réhabiliter les innombrables déserteurs qui avaient quitté leurs

1. *Mercur de France*, an 1791 et 1792. — Taine, *la Révolution*, I, 435; II, 122.

2. Taine, *la Révolution*, II, 123.



drapeaux, elle tira du bague les quarante galériens du régiment de Châteaueux, souffrit que « ces martyrs de la liberté » fussent promenés dans Paris sur un char de triomphe, fêtés et régalés, et les admit même à sa barre, où ils défilèrent au bruit des tambours, accompagnés de citoyens et de citoyennes portant des drapeaux tricolores, des piques et des emblèmes de liberté : séance, dit un député de la droite, ignominieuse et dégradante, qui pénétra les âmes généreuses d'un dégoût mêlé d'horreur impossible à décrire. Après cet encouragement officiel à l'indiscipline, la Législative, comme si elle prenait à tâche de lâcher sur le public la canaille la plus féroce et la plus immonde, amnistia Jourdan Coupe-Têtes et ses « braves brigands de Vaucluse », qui pendant dix-huit mois avaient rempli de sang Avignon et le Comtat; elle leur permit même de rentrer en vainqueurs dans Avignon, de s'installer à la place des magistrats en fuite et d'achever de ruiner ce que leur fureur sauvage avait laissé encore debout <sup>1</sup>.

**Avènement d'un ministère girondin** (24 mars 1792). — Cette conduite, en apparence inexplicable, de l'Assemblée, lui était imposée par les Girondins, qui avaient besoin de flatter les Jacobins pour s'emparer du pouvoir : on avait vu, au club des Jacobins, Vergniaud, le personnage le plus important de la Gironde, accueillir et complimenter les forçats de Châteaueux. Maîtres de l'Assemblée par l'appui extérieur des clubs, maîtres de la municipalité parisienne par le maire Pétion, un des leurs, qui avait remplacé l'honnête Bailly, démissionnaire, les Girondins voulurent être les maîtres aussi dans les conseils du roi, et ils n'eurent pas de repos qu'ils n'eussent démoli le ministère feuillant que s'était donné Louis XVI. Pendant qu'au dehors les Jacobins soulevaient contre les ministres les faubourgs, où le pain était cher et l'argent rare, faute de travail, en les accusant de couvrir les usuriers, les agioteurs et les accapareurs; dans l'Assemblée, Vergniaud dénonçait en termes violents

. Taine, *la Révolution*, II, 127.

une contre-révolution tramée aux Tuileries, et Brissot demandait la mise en accusation du ministre des affaires étrangères, Delessart, comme complice des émigrés.

L'Assemblée accorda la mise en accusation de Delessart; aussitôt tous ses collègues se retirèrent. Le roi fut obligé d'accepter un ministère girondin, dont les principaux membres furent *Dumouriez* aux affaires étrangères, *Servan* à la guerre, *Clavières* aux finances, et *Roland* à l'intérieur. Dumouriez était une girouette politique, sans dignité de caractère, mais diplomate habile et bon général; le colonel Servan et Clavières n'avaient aucune notoriété; quant à Roland, il n'avait de génie que par sa femme, son inspiratrice, Manon Phlipon, belle, spirituelle, qui détestait la noblesse et la cour, parce qu'elle avait eu l'infortune de naître dans la boutique d'un orfèvre.

Un ministère girondin à la cour, c'était l'ennemi dans la place : le roi le sentit si bien, qu'il chercha, mais sans y réussir, à se former un conseil secret pris dans le parti des constitutionnels <sup>1</sup>.

**Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792).**  
— Ce n'était pas tout d'être arrivé au pouvoir, il fallait s'y maintenir. Or, pour s'y maintenir, l'appui des Jacobins ne suffirait pas toujours. Ils ne formaient qu'une infime minorité, trois cent mille peut-être dans toute la France. Cette minorité puisait sa force dans son audace et dans ses violences; mais l'excès même de ces violences provoquait en faveur de la royauté une réaction très sérieuse, quoique peu apparente : beaucoup, non seulement dans les classes supérieure et moyenne, mais encore dans le monde des ouvriers et des paysans, commençaient à se détacher d'une révolution qui, après quelques bienfaits, avait tourné à l'oppression et à l'anarchie. « Lorsque Louis XVI a définitivement succombé, écrit un contemporain <sup>2</sup>, il avait beaucoup plus de partisans qu'un an auparavant, lors de sa fuite à Varennes. » *Pour arrêter ce mouvement en arrière, les Girondins eurent recours à un expédient terrible, à la guerre.*

1. Malouet, *Mémoires*, II, 205.

2. Anonyme, cité par Taine, *la Révolution*, II, 141, note.

En donnant habilement à la France le change, en lui persuadant qu'elle était attaquée par l'Europe alors qu'elle attaquait, en lui montrant les puissances étrangères violant son territoire, ramenant avec les émigrés le pouvoir absolu du roi et l'ancien régime avec son cortège détesté de droits féodaux, de redevances féodales et d'impôts onéreux, les Girondins entraînaient à la frontière tous ceux qu'anîmait le souffle généreux du patriotisme, soulevaient en leur faveur tous ceux qui étaient intéressés au maintien des conquêtes de la Révolution, c'est-à-dire la masse de la bourgeoisie et des travailleurs, faisaient de leur cause la cause même de la nation, devenaient pour elle les vrais patriotes. Vainqueurs, ils se fortifiaient de tout l'ascendant que donne la victoire; vaincus, ils faisaient passer le roi pour complice de l'étranger, qui s'armait pour lui, le rendaient responsable des désastres et portaient à son autorité le coup suprême.

Louis XVI n'a jamais voulu la guerre, ni civile ni étrangère : sa correspondance avec ses frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, avec les puissances, en fait foi <sup>1</sup>. L'Autriche ne la voulait pas davantage. L'empereur Léopold avait eu, il est vrai, le 27 août 1791, une entrevue à Pilnitz, en Saxe, avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume. Mais les deux souverains s'étaient contentés d'y déclarer « qu'ils regardaient la situation où se trouvait le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe ». Cette déclaration, satisfaction platonique accordée aux instances du comte d'Artois, n'impliquait point une ligue armée contre la France. Au mois d'octobre suivant, faisant droit aux réclamations du ministre des affaires étrangères sur les rassemblements des émigrés, le même empereur Léopold avait dispersé à l'instant quelques attroupements formés en Belgique. Le roi de Prusse n'avait pas des intentions plus belliqueuses : les affaires de Pologne le préoccupaient plus que celles de France.

Si ni Louis XVI, ni Léopold, ni Frédéric-Guillaume

1. Taine, *la Révolution*, II, 132.



ne désiraient la guerre, les Girondins la voulaient à tout prix. « La seule calamité qu'il y ait à redouter, s'écriait Brissot en pleine Assemblée, c'est de n'avoir pas la guerre. » Leurs orateurs, Brissot, Isnard, Vergniaud, continuèrent donc à tonner avec une indignation patriotique du haut de la tribune contre quelques rassemblements d'émigrés sur le Rhin, prirent prétexte d'armements faits par l'Autriche et la Prusse à la suite de leurs déclamations belliqueuses pour dire bien hautement la France menacée, et finirent par forcer Louis XVI à déclarer formellement la guerre à l'Autriche (20 avril 1792). Le malheureux roi avait, dit-on, les larmes aux yeux lorsqu'il fit, au sein de l'Assemblée, cette démarche qui devait lui coûter si cher à lui et à la France <sup>1</sup>.

**La journée du 20 juin 1792.** — Les hostilités commencèrent aussitôt, mais n'eurent point le succès espéré. Une tentative d'invasion en Belgique échoua misérablement, et, dans le désordre de la retraite, les troupes indisciplinées massacrèrent leur général, Dillon, avec plusieurs de ses officiers. Malheureux pour la France, l'événement fut heureux pour les Girondins, qui le tournèrent contre le roi. Brissot se hâta de dénoncer à l'Assemblée un *comité autrichien*, présidé par de Montmorin, ancien ministre, et par la reine, qui organisait la désertion et la trahison dans les armées. Bien entendu, ce comité n'exista jamais que dans son imagination <sup>2</sup>. Mais il ne manqua pas de gens pour y croire et pour regarder Louis XVI comme un traître.

La situation de l'infortuné monarque devenait chaque jour plus intolérable. Déjà au mois de février, le maire de Paris, Pétion, avait malgré ses remontrances, malgré aussi les protestations de la garde nationale, composée exclusivement de bourgeois, armé la plèbe et composé ces bataillons de *sans-culottes* <sup>3</sup> qui, coiffés du bonnet rouge et armés de piques, devaient se faire par leurs

1. Taine, *la Révolution*, II, 130, 147.

2. Malouet, *Mémoires*, II, 202.

3. Ainsi appelés parce qu'ils avaient remplacé l'aristocratique culotte par le pantalon démocratique.



crimes une si triste célébrité. Déjà, au mois de mai, l'Assemblée lui avait imposé la dissolution de la garde que lui accordait la Constitution, et le château des Tuileries n'était plus protégé que par des bataillons de la garde nationale.

Comme si tout cela ne suffisait point, les Girondins firent décréter par l'Assemblée, le 8 juin, la formation, sous les murs de Paris, d'un camp de vingt mille *fédérés*, soldats tirés des gardes nationales des départements. La motion en avait été faite par Servan lui-même, qui n'avait daigné en avertir ni le roi ni le président du ministère, Dumouriez. C'en était trop. Louis XVI refusa de mettre son trône, sa personne, sa famille à la discrétion de vingt mille furieux choisis par les clubs. Non seulement il opposa son *veto*, mais encore il congédia Servan, qui avait une façon si étrange de comprendre ses devoirs de ministre du roi, et Roland, qui, sous la dictée de sa femme, se plaisait à lui faire la leçon avec la vanité pédante d'un pédagogue. Dumouriez, moins irrité contre le roi que contre ses collègues, démissionna et partit pour l'armée.

Le roi osait regimber : aussitôt les Jacobins lancèrent sur lui l'émeute. Une manifestation fut préparée au grand jour, sans que l'Assemblée prévenue, sans que la municipalité parisienne où, à côté du girondin Pétion, commandaient les jacobins Manuel, procureur, et Danton, substitut, fissent rien pour la contrarier. Le 20 juin, un peu avant midi, huit mille personnes, sous la conduite du brasseur Santerre, commandant du bataillon de la garde nationale du faubourg Saint-Antoine, du marquis démocrate Saint-Huruge et de la virago Théroigne de Méricourt, se présentèrent aux portes de l'Assemblée législative avec une pétition contre le roi *Veto*. L'Assemblée n'osa point les éconduire. Pendant trois heures, devant les députés, muets d'indignation ou de terreur, défilèrent hommes et femmes, musique en tête, armés de piques, de couteaux, de bâtons, de sabres, chantant le *Ça ira! Vivent les sans-culottes! à bas le Veto!* portant des trophées hideux, entre autres un cœur de veau à la cime d'une pique, avec l'inscription : *Cœur*

*d'aristocrate*. Ça et là, dans le défilé, on apercevait quelques figures honnêtes de gardes nationaux; tout le reste était la lie de la populace, des visages hideux, portant le stigmate du vice, *pure canaille*, disait Bonaparte qui les vit.

De l'Assemblée, Santerre mena ses gens aux Tuileries. Des gardes nationaux veillaient aux grilles : leur commandant perdit la tête, et les gardes, tout en frémissant de colère, durent céder aux injonctions de Santerre, accompagné de deux officiers municipaux revêtus de leurs insignes. Par la porte à peine ouverte la foule se précipite. Une bande, composée surtout de femmes, s'engouffre dans la pièce où se trouvait la reine, qui, pendant plusieurs heures, subit en silence leurs injures et leurs malédictions. Le gros des insurgés pénètre dans la salle où se tient le roi, qui est refoulé dans une embrasure de fenêtre. C'est un affreux remous de corps humains, une horrible tempête de hurlements, d'injures, d'imprécations : *A bas M. Veto! Au diable M. Veto! Le rappel des ministres patriotes! Le décret sur les prêtres et les vingt mille hommes!* Plusieurs fois les piques s'abaissent menaçantes. Sous toutes les injures, sous toutes les menaces, le roi demeure impassible. A un grenadier qui veut le rassurer, il prend la main qu'il appuie sur sa poitrine : « Voyez si c'est là le mouvement d'un cœur agité par la crainte. » Pendant près de trois heures, il persiste sans donner un signe de faiblesse ou de colère.

A la fin les énergumènes se sentent touchés par son calme, son courage, sa patience, son air bonhomme. Près de lui une femme brandit une épée surmontée d'une cocarde; le roi demande l'épée et la lève en criant avec la foule : *Vive la nation!* Quelqu'un lui présente un verre de vin, il l'avale; un bonnet rouge, il s'en coiffe. C'est fait, la glace est rompue : les cris de *Vive la nation!* et même *Vive le roi!* retentissent. Survient Pétion, qu'on a été obligé d'aller chercher à l'hôtel de ville, où il se tenait, disait-il, « plein de calme et de sécurité. » Le maire prononce quelques mots inintelli-

gibles à la louange du peuple, puis l'engage à se retirer. Santerre, qui voit la partie perdue, l'appuie de sa voix de stentor. Lentement le palais se vide, et le roi peut rejoindre sa famille, moins ému du danger qu'il a couru que de l'effroyable humiliation infligée à la royauté dans sa personne <sup>1</sup>.

**Journée du 10 août.** — « La journée du 20 juin, dit un membre du Directoire de Paris, fit évanouir le prestige de l'inviolabilité du palais, de la personne du roi et de la majesté royale. Le trône était encore debout, mais le peuple s'y était assis et en avait pris la mesure <sup>2</sup>. » Cependant les Girondins n'étaient pas contents. Non seulement Louis XVI avait échappé à la fureur des Jacobins, qui avaient le projet bien arrêté de le tuer <sup>3</sup>, mais on n'avait pu lui arracher ni le décret contre les insermentés, ni le camp de Paris. Le coup était donc à recommencer.

Les révolutionnaires se remirent aussitôt à l'œuvre, malgré les innombrables protestations qui arrivaient des départements et de l'armée contre la journée du 20 juin, peut-être même à cause de ces protestations. Pendant cinquante jours ils chauffèrent la populace. La comique scène du *baiser Lamourette*, du 7 juillet, où, sur la proposition de Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, tous les députés, subitement attendris et réconciliés, tombèrent dans les bras les uns des autres en jurant haine aux exaltés de tous les partis, ne retarda que de quelques jours la tragédie qui se préparait. Les revers de nos armes et la déclaration de la *patrie en danger* (22 juillet) furent même pour les Girondins l'occasion d'agiter en pleine Assemblée la question de la *déchéance* du roi, comme complice de l'étranger et traître à la nation. « Les Prussiens, ne craignent pas de s'écrier Vergniaud, s'avancent *au nom du roi*, pour défendre le roi, pour venir au secours du roi ! » Le manifeste imprudent du duc de Brunswick, général des troupes austro-prussiennes (25 juillet), qui adressait des

1. Taine, *la Révolution*, II, 186, 209.

2. Rœderer, *Chronique de 50 jours*.

3. Taine, *la Révolution*, II, 206, note.



menaces à la France, leur fournit un appui inattendu et augmenta l'agitation.

Au dernier moment cependant, les Girondins eurent peur de leur œuvre, et craignant d'être débordés par les Jacobins, qui déjà réclamaient une *Convention générale* à la place de l'Assemblée législative, accusée d'incapacité devant l'ennemi, ils voulurent faire machine en arrière. Mais il était trop tard. La foule qu'ils avaient excitée menaçait l'Assemblée d'une insurrection formidable si le 9 août, à minuit, elle n'avait pas prononcé la déchéance.

L'Assemblée n'ayant pas obéi, l'insurrection éclata au jour dit. Elle avait été longuement préparée par Danton, Robespierre, C. Desmoulins, Manuel et les commandants Westermann, Santerre<sup>1</sup>. Elle fut dirigée par un comité central des quarante-huit sections de Paris, que Pétion avait eu l'imbécillité d'établir à l'hôtel de ville même. Ce comité, célèbre sous le nom sinistre de *Commune*, dans la nuit du 9 au 10 août, expulsa le conseil municipal qui siégeait à côté, et s'installa, au nom du peuple, dans ses fauteuils. Les recrues de l'émeute étaient prêtes. C'étaient d'abord un certain nombre de gardes nationaux, puis tous les hommes à piques, enfin et surtout cinq cent seize fédérés, appelés de Marseille par le girondin Barbaroux, aventuriers intrépides et féroces, de toute provenance, Marseillais, Savoyards, Italiens, Espagnols, qui avaient traversé la France en chantant l'hymne guerrier de Rouget de l'Isle, appelé de leur nom *Marseillaise*.

Depuis la démission, très regrettable, de Lafayette en octobre 1791, la garde nationale de Paris n'avait plus de commandant général, mais six commandants qui servaient à tour de rôle. Le commandant de service, le 10 août, était *Mandat*, ancien militaire, ferme et dévoué à l'ordre. La Commune le fit venir à l'hôtel de ville sous un prétexte quelconque, et comme il en sortait, Rossignol, acolyte de Danton, sur l'ordre secret de

1. Taine, *la Révolution*, II, 238, note.



Danton<sup>1</sup>, l'étendit raide mort d'un coup de pistolet. Santerre reçut aussitôt à sa place le commandement général. Pétion, comme maire de Paris, avait le devoir de s'opposer à l'émeute. Pour n'avoir point à agir, il provoqua un ordre de la Commune qui le fit consigner à l'hôtel de ville par une garde de six cents hommes. C'est lui-même qui nous apprend la chose<sup>2</sup>.

Le roi était averti du danger qui le menaçait. Des sujets dévoués l'avaient conjuré de s'y soustraire par la fuite. Il pouvait le faire : Lafayette, Malouet, M<sup>me</sup> de Staël, fille de Necker, avaient offert tour à tour des plans de fuite parfaitement exécutables. Le malheureux souverain refusa tout. Il comptait sur l'effet de sept cent cinquante mille livres versées à Pétion et à Santerre contre promesse d'arrêter l'émeute, aussi sur les milliers d'écus versés journellement à Danton, qui s'en servait au contraire pour organiser l'insurrection<sup>3</sup>.

A minuit le tocsin sonna dans tous les clochers, appelant aux armes les gardes nationaux gagnés au complot, les sans-culottes et les Marseillais. Dès huit heures du matin, dix mille hommes environ, conduits par Westermann, au lieu et place de Santerre, qu'on avait perdu en route, se présentèrent aux grilles des Tuileries. Le roi pouvait encore se sauver et même vaincre. Il aurait suffi de combattre, comme le voulait la reine. On avait pour soi dans les Tuileries neuf cent cinquante Suisses et deux cents gentilshommes, prêts à se faire tuer jusqu'au dernier; autour du palais, deux ou trois mille gardes nationaux, l'élite de la bourgeoisie parisienne, très dévoués aussi et dont l'exemple aurait entraîné une foule d'hésitants. « Tout assurait la victoire à la cour, dit un député girondin de Marseille, si le roi n'eût pas quitté son poste... S'il se fût montré, s'il fût monté à cheval, la très grande majorité des bataillons de Paris se fût déclarée pour lui<sup>4</sup>. »

1. Taine, *la Révolution*, II, 238, note.

2. Taine, *ibid.*, 239, note.

3. Malouet, *Mémoires*, II, 233. — Taine, *la Révolution*, II, 258.

4. Barbaroux, *Mémoires*, 69.

Mais, comme toujours, le roi se fit scrupule de verser le sang, oubliant que le maintien de la société et de la civilisation est un bien infiniment supérieur à la vie d'une poignée de malfaiteurs et de fous <sup>1</sup>, et que c'est être cruel pour les bons que d'épargner systématiquement les mauvais. Cédant à des conseils pusillanimes, Louis XVI préféra se rendre au sein de l'Assemblée, accompagné de la reine, de ses deux enfants et de Madame Élisabeth, sa sœur. « Je suis venu ici, dit-il, pour éviter un grand crime. — Vous pouvez, Sire, répondit le président Vergniaud, un des principaux auteurs de son infortune, compter sur la fermeté de l'Assemblée nationale ; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées. » A peine le roi et sa famille avaient-ils pris place derrière le fauteuil du président, qu'un coup de canon retentit, suivi de plusieurs décharges de mousqueterie.

On se battait en effet au château. Le départ du roi, qui enlevait tout prétexte à l'attaque, devint au contraire le signal d'une affreuse tuerie.

Les Suisses ne témoignaient aucune hostilité <sup>2</sup> ; ils criaient *Vive la nation !* et jetaient des fenêtres, en signe d'amitié, des cartouches sans balle. Mais les Marseillais, qui n'entendaient pas s'être dérangés pour rien, s'obstinèrent à les forcer. Soudain un coup de feu part : les Suisses ripostent par une décharge qui met la panique parmi les assaillants. Westermann les ramène avec peine, et plusieurs victimes tombent de part et d'autre. Mais arrive un ordre du roi, qui enjoint aux Suisses de cesser le feu. Ils obéissent et se retirent, en faisant bonne contenance, non sans perdre un grand nombre des leurs. Alors les fédérés, suivis des gens à piques, se précipitent dans le palais abandonné. Tout ce qu'ils rencontrent est à l'instant égorgé : Suisses demeurés à leur poste, Suisses blessés, chirurgiens pansant les blessures, tous les officiers du palais, jusqu'au dernier des marmitons. Après

1. Taine, *la Révolution*, II. 240.

2. Barbaroux, *Mémoires*, 70.

le meurtre, le pillage; après le pillage, l'orgie avec le vin trouvé dans les caves; après l'orgie, l'incendie, qu'on eut beaucoup de peine à éteindre, parce que les forcenés tiraient sur les pompiers.

**Déchéance du roi; abdication de l'Assemblée législative.** — Cette fois la royauté était bien vaincue, mais l'Assemblée ne l'était pas moins. *Trois cents* députés à peine, sur sept cent quarante-cinq, avaient osé se mettre en séance; tout le reste, c'est-à-dire tout ce qui n'était pas girondin ou jacobin, en était tenu éloigné par la terreur. Cette Chambre mutilée n'avait plus aucune autorité. En dépit de ses proclamations, qui mettaient sous la protection des lois les Suisses et tous les citoyens, on massacra encore une centaine de Suisses, désarmés et emprisonnés; on tua sur la place Vendôme un commandant de gendarmerie; on mit en pièces dans la rue un ancien constituant modéré, le comte de Clermont-Tonnerre.

Les Jacobins étreignaient à la gorge l'Assemblée; elle fit tout ce qu'ils voulurent. Sur l'injonction brutale de la Commune, elle déclare le roi suspendu de ses fonctions, convoque une Convention nationale, établit le suffrage universel, destitue et arrête les derniers ministres, remet en place Servan, Clavières, Roland, appelle au ministère de la justice Danton, reconnaît la Commune, confirme Santerre dans son commandement général, condamne à la prison les parents des émigrés, à la déportation les prêtres insermentés, ordonne la formation d'un camp de fédérés dans la banlieue de Paris, enfin envoie Louis XVI et sa famille dans la prison du Temple, au lieu du palais du Luxembourg, qu'elle avait d'abord choisi pour sa résidence.

On aurait peine à croire que dans ces jours sinistres la physionomie générale de Paris n'avait point changé. Hors le théâtre du combat, tout était tranquille; on s'y promenait, on causait dans les rues comme à l'ordinaire. Le commis était à son bureau, l'ouvrier à son atelier, l'artisan à son échoppe, le marchand à sa boutique, le fonctionnaire à son service. Un Anglais, de passage à



Paris, est tout étonné de voir la foule insouciante qui remplit les Champs-Élysées, les divertissements, l'air de fête, le nombre infini de petites boutiques où l'on vend des rafraîchissements, avec accompagnement de chansons et de musique, la quantité de pantomimes et de marionnettes. Ainsi la population presque entière ne songe qu'à ses affaires ou à ses plaisirs, pendant que quelques milliers d'individus qui se font gloire d'être « la crapule et la canaille » deviennent les maîtres de Paris, du gouvernement et de la France <sup>1</sup>.

**La Commune de Paris.** — C'était bien en effet *la crapule et la canaille* qui commandaient désormais, incarnées dans la Commune organisée dans la nuit du 9 au 10 août. La Commune a pour président *Huguenin*, un concussionnaire éhonté; pour secrétaire, *Billaud-Varennnes*, ancien oratorien, bilieux et sombre, qui se plaît à la vue du sang; pour procureur, *Manuel*, fils d'un portier, qui a volé, puis falsifié et vendu à son profit la correspondance de Mirabeau; pour inspirateur et pour oracle,

*Robespierre*, tartufe sanguinaire, poltron et perfide, qui a la main dans tous les crimes sans se compromettre nulle part; pour exécuteur de ses décrets, *Danton*, bombardé au ministère de la justice, l'homme à la face et à la voix de taureau, qui tue, non par entraînement, mais de sang-froid et par calcul, qui pendant deux ans s'est laissé payer par la cour pour espionner les Jacobins, dont il est le pire; pour journaliste en titre, *Marat*,



DANTON

D'après le portrait attribué à David.

(Bibliothèque nationale.)

Collect. des portr. Cabin. des Estampes.)

1. Taine, *la Révolution*, II, 253, 256.



le monomane homicide, dont tout le plan pour le bonheur de l'humanité se réduit au meurtre pratiqué en grand : deux cent soixante mille têtes pour commencer; pour membres, *Hébert*, le sac à ordures du journalisme; *Maillard*, *Chaumette*, *Pache*, *Tallien*, *Collot-d'Herbois*, *Sergent*, *Panis*. *Hanriot*, *Rossignol*, tous escrocs ou ayant eu pour quelque méfait maille à partir avec la justice.

**Les massacres de septembre (2-9).** — Portée au pouvoir par la force brutale, la Commune ne peut s'y maintenir que par la terreur. « Nous sortons du ruisseau, disait Danton; nous y serions bien vite replongés. Nous ne pouvons gouverner qu'en faisant peur...; il faut mettre une rivière de sang entre les Parisiens et les émigrés; il faut faire peur aux royalistes. » Et tout de suite il prépare les affreux massacres de septembre; car c'est bien lui, ministre de la justice, qui en a été l'organisateur, et plus tard il dira cyniquement des journées de septembre comme du 10 août : « C'est moi qui l'ai fait. »

Dès le 17 août, la Commune fait instituer par l'Assemblée un tribunal exceptionnel, formé de ses créatures, *pour juger les criminels du 10 août*. Le tribunal entre aussitôt en fonctions, et d'Anglemont, agent des émigrés; Laporte, intendant de la liste civile du roi, étreignent la *guillotine*, inventée par le médecin, député à la Constituante, Guillotin. Mais ce tribunal ne peut se mouvoir que dans une sphère restreinte, et la Commune a besoin d'agir sur une vaste échelle. De sa propre autorité, elle organise pour la *police politique* un comité de surveillance, présidé par les municipaux Panis et Sergent, à qui s'empresse de s'adjoindre, sans qu'on le lui demande, Marat. Ce comité ordonne des perquisitions à domicile et fait des arrestations, sans même respecter les maisons des représentants étrangers, qui tous protestent et quittent Paris. De son côté, Danton arrache à la Législative l'autorisation pour lui-même de faire des visites domiciliaires pour *enlever des armes cachées*. Ces visites s'opèrent dans la nuit du 29 au 30 août :

trois mille personnes, d'aucuns disent douze à quinze mille, dont un grand nombre de prêtres, vont s'entasser dans les prisons.

Les victimes sont prêtes, mais pour les frapper il faut un prétexte. Justement Brunswick vient de prendre Longwy, il menace Verdun; et l'Assemblée appelle les patriotes à la frontière. Marat dans son journal, cent bouches jacobines après lui, révèlent au peuple *l'horrible complot des prisons* : — *Aussitôt les patriotes partis, les aristocrates doivent enrégimenter des brigands, ouvrir les prisons et mettre tout à feu et à sang.* — Il ne faut pas laisser des traîtres derrière soi, il faut purger les prisons. Le 2 septembre, Danton annonce à l'Assemblée, en termes ambigus, la besogne qui se prépare : « Le tocsin va sonner, mais ce ne sera point un signal d'alarme; c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, et encore de l'audace, et toujours de l'audace. »

Quelques instants après le tocsin sonne. A ce signal, pendant que les vrais patriotes, s'arrachant aux embrassements de leurs mères, rejoignent les armées, les égorgeurs, des fédérés marseillais et des sans-culottes parisiens, payés par la Commune, qui ouvre à cet effet un crédit de douze mille livres <sup>1</sup>, marchent sur les prisons. Les bâtiments des Carmes, où se trouvent un grand nombre de prêtres et d'évêques, sont envahis : cent vingt sont massacrés. A l'Abbaye, les égorgeurs commencent à expédier à coups de piques, pêle-mêle, une vingtaine de prêtres insermentés. Puis, se ravisant, ils installent un semblant de tribunal, que préside Maillard, le héros de la Bastille et des journées d'octobre. Ce tribunal fonctionne toute la nuit, à la lueur vacillante et sinistre d'une chandelle. Les détenus sont amenés un à un par les hommes à piques : « Élargissez monsieur, » ou : « Monsieur à la Force <sup>2</sup>, » dit uniformément Maillard.

1. Taine, *la Révolution*, II, 292, texte et note.

2. La Force était une prison de Paris, remplacée plus tard par Mazas.

C'est la sentence de mort. Le condamné est entraîné hors de la salle et passé par les piques.

Ainsi périclissent les Suisses encore survivants du 10 août, puis d'anciens gardes du roi; puis des détenus royalistes, parmi lesquels les anciens ministres de Montmorin et d'Abancourt. Les tueurs s'excitent eux-mêmes par de copieuses libations; autour de chaque nouveau cadavre ils dansent, ils chantent; des scélérats et d'affreuses mégères se joignent à eux pour danser, pour voler les victimes ou mutiler les corps. Les mêmes scènes d'horreur se répètent aux prisons du Châtelet, de la Force, de la Conciergerie, des Bernardins. Une des victimes les plus marquantes fut la princesse de Lamballe, amie de prédilection de la reine, dont le corps fut horriblement mutilé, et dont la tête coupée fut portée sous les fenêtres du Temple, où la reine qui l'aperçut tomba évanouie. Quand parfois les bourreaux consentaient à épargner une victime, c'était à des conditions dignes de leur férocité : pour sauver son père, M. de Sombreuil, ancien gouverneur des Invalides, sa fille dut boire, dit-on, à la santé de la nation un verre de sang humain.

Après avoir expédié les Suisses, les prêtres, les aristocrates, les « messieurs de la peau fine », les égorgeurs, qui avaient pris goût au sang, « pour se faire de la besogne, » tombèrent sur les reclus ordinaires des prisons : voleurs, assassins, ou simplement vagabonds et vieux mendiants; ensuite ils abattirent les femmes de la Salpêtrière, enfin se portèrent sur Bicêtre, où ils égorgeaient les enfants détenus, dont les pauvres petits corps affreusement mutilés formaient, au dire d'un geôlier, une montagne sanglante.

Les massacreurs s'arrêtèrent d'eux-mêmes, épuisés, le 9 septembre, après avoir fait au moins treize cents victimes. Nulle part la force armée n'avait paru : les autorités étaient restées inertes, par terreur ou par complicité. La Commune avait encouragé les égorgeurs. Billaud-Varenes était allé à l'Abbaye, ceint de son écharpe, et là, trébuchant sur les cadavres : « Peuple, avait-il dit, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir. »

Le 3 septembre, Danton avait expédié une circulaire aux départements pour les inviter à suivre l'exemple de Paris. Ils le suivirent, en effet : il y eut des massacres à Meaux, à Reims, à Gisors, à Caen, à Mézières, à Lyon. A Versailles, soixante et onze prisonniers, qu'un arrêté inepte de Roland avait mis entre les mains d'un bandit,



L'EXCLUSIF OU LE JACOBIN SEPTEMBRISSEUR

Gravure du temps. (*Bibl. nat. Collect. de l'hist. de France. Cab. des Estampes.*)

Fournier l'Américain, furent hachés jusqu'au dernier. Le lendemain, l'assassin fit son entrée dans Paris, tambour battant, et fut reçu par Danton, qui osa lui dire : « Celui qui vous remercie, ce n'est pas le ministre de la justice, c'est le ministre du peuple <sup>1</sup>. »

Pendant ce temps que faisait-on à la Législative? Des phrases, et encore des phrases, virulentes et déclamatoires, par lesquelles les orateurs s'excitaient à froid à une action énergique contre les égorgeurs. « Mettez vos têtes sur le billot! » s'écriait Cambon. « Péririssent l'As-

1. Taine, *la Révolution*, II, 288, 308.



semblée nationale et sa mémoire, s'écriait à son tour Vergniaud, pourvu que la France soit libre! » Et ce fut tout. — La Commune avait atteint son but : elle avait terrassé Paris, la France par la terreur; et les élections faites pendant les massacres mêmes envoyèrent à la Convention la plupart de ses membres, célèbres désormais sous le nom de *septembriseurs*.

## RÉSUMÉ

L'Assemblée législative, réunie le 1<sup>er</sup> octobre 1791, compte sept cent quarante-cinq membres. Elle est bien inférieure pour la composition à la Constituante. La droite, les *Feuillants*, monarchistes constitutionnels, compte environ cent membres; le centre, les *irrésolus*, quatre cents; la gauche, les *Girondins*, républicains secrets, deux cent trente; plus une quinzaine de *Jacobins*, révolutionnaires renforcés.— La Législative sera dominée par les Girondins, qui s'allient aux Jacobins, appuyés sur les clubs des Cordeliers (Danton) et des Jacobins (Robespierre), et sur l'émeute.

La France, en octobre 1791, est livrée à l'anarchie. Comme pour augmenter cette anarchie, la Législative frappe sur les *émigrés*, inoffensifs pour l'immense majorité, et sur les prêtres dits *réfractaires*. En revanche, elle réhabilite les scélérats, comme les galériens du régiment de Châteaueux et Jourdan Coupe-Têtes.

Les Girondins obligent le roi à renvoyer son ministère feuillant et à prendre un ministère girondin : Dumouriez, Roland, Servan, etc. (mars 1792).

Pour prévenir une réaction en faveur du trône, occuper les Français sur les frontières et compromettre le roi, ils le forcent à déclarer la guerre à l'Autriche, qui ne nous menaçait pas (20 avril 1792).

Nos troupes ayant débuté par des revers, le girondin Brissot en accuse la complicité prétendue de Louis XVI (le comité autrichien). Le ministre de la guerre Servan, à l'insu de Dumouriez, fait voter la formation d'un camp retranché de vingt mille fédérés près de Paris. Le roi refuse son approbation et congédie le ministère girondin. Cet acte d'autorité, joint au refus de signer les décrets contre les prêtres insermentés et les émigrés, amène la *journée du 20 juin 1792*, où les sans-culottes, hommes à piques, créés par le maire de Paris Pétion, jouent le premier rôle.

Louis XVI a été sauvé le 20 juin par sa fermeté. Les Girondins profitent de nouveaux revers de nos armes, pour déclarer le 24 juillet, la patrie en danger, surexciter ainsi la foule, l'ameuter contre le roi, et, de concert avec les Jacobins, ils organisent la *journée du 10 août*. Au dernier moment ils reculent, de peur

d'être débordés par leurs alliés ; mais les Jacobins marchent. La journée du 10 août amène la déchéance et la captivité de Louis XVI, la déchéance de la Législative elle-même, et le règne de la *Commune*, qui, dans la nuit du 9 au 10 août, s'est mise à la place de la municipalité parisienne.

Pour affermir son pouvoir, la Commune, secondée par Danton, ministre de la justice, fait les affreux *massacres de septembre*, qui sont suivis de l'élection à la Convention de la plupart de ses membres ou complices.

## CHAPITRE IV

### LA CONVENTION A L'INTÉRIEUR JUSQU'A LA TERREUR

(SEPTEMBRE 1792 A AOUT 1793)

#### SOMMAIRE

Les partis dans la Convention : Girondins, Plaine, Montagne. — Abolition de la royauté (21 septembre). — Lutte entre les Girondins et les Montagnards. Pourquoi les Montagnards ont triomphé. — Procès de Louis XVI (novembre et décembre) : sa mort (21 janvier 1793). — Préludes du régime de la Terreur : le tribunal révolutionnaire, le comité de sûreté générale, le comité de salut public. — Reprise de la lutte entre les Girondins et les Montagnards. — Expulsion de vingt-deux Girondins (31 mai, 2 juin 1793). — Mort de Marat (18 juillet).

**Les partis dans la Convention.** — La Convention se réunit le 21 septembre 1792, le jour même où le canon annonçait la victoire de Valmy, remportée la veille, qui arrêtait l'invasion austro-prussienne. Sur les sept cent cinquante députés qui la composaient, cent quatre-vingts appartenaient à la droite, cinq cents au centre et soixante-dix à la gauche. Tous les représentants, élus par le suffrage universel, sous la pression d'une terreur qui amena un chiffre énorme d'abstentions, étaient des républicains décidés ; mais il y avait des degrés dans leur républicanisme.

La droite, représentée par les Girondins Vergniaud, Barbaroux, Pétion, Condorcet, Brissot, Lanjuinais, Isnard, Gensonné, etc., hommes en général cultivés, polis, élé-

gants, délicats même, voulait une république modérée et décente. La gauche, dite la *Montagne*, où siégeaient



VERGNIAUD. D'après Bertonnier.

*Bibl. nat. Collect. des port. Estampes.)*

les septembriseurs Danton, Robespierre, Marat, Billaud-Varennes, Collot dit d'Herbois, et leurs amis, Couthon, Saint-Just, Lebas, Robespierre jeune, le peintre David, Camille Desmoulins, hommes pour la plupart d'instinct cruel, de langage, de manières, de goûts grossiers, voulait la république sanglante, appuyée sur la guillotine en permanence. Le centre, appelé d'abord la *Plaine*, plus tard le *Marais*, où de la foule des inconnus

se détachaient quelques personnalités plus marquantes, telles que le savant Monge, le poète Marie-Joseph Chénier, l'abbé Sieyès, l'abbé Grégoire, les ex-oratoriens Daunou et Fouché, l'officier Carnot, le général Barras, hommes à instinct conservateur, mais sans caractère et sans dignité, étaient ou n'étaient plus pour le parti de l'ordre, selon que le demandait leur sécurité ou leur ambition.

**Abolition de la royauté.** — La Convention montra dès le premier jour l'esprit qui l'animait. L'Assemblée nationale avait réduit la royauté à un fantôme; la Législative avait laissé tomber ce fantôme; la Convention en supprima même le nom. Dans la première séance, Collot d'Herbois proposa l'abolition de la royauté. Il fut appuyé par le fougueux abbé Grégoire, qui s'écria : « Qu'est-il besoin de délibérer ! Les rois sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique. » Et sans autre discussion, par assis et levé, l'Assemblée décréta, au milieu des applaudissements, que la royauté était



abolie en France. Elle oublia de tirer ce jour-là la conséquence obligée de son vote, qui était la proclamation de la République; cet oubli fut réparé seulement le lendemain. Cette conduite d'une Assemblée qui, à peine réunie, sans délibération aucune, en quelques minutes, supprime une monarchie vieille de quatorze siècles, est d'autant plus singulière, que la *moitié des députés n'étaient pas encore arrivés à Paris*<sup>1</sup>.

### **Lutte entre les Girondins et les Montagnards.**

— Quel serait le parti qui dominerait la Convention, dépositaire maintenant du pouvoir exécutif comme du pouvoir législatif? La lutte était circonscrite entre les Girondins et les Montagnards; car la Plaine, malgré ses cinq cents membres, avec sa masse d'esprits nuageux, flottants et irrésolus, ne pouvait, dans ces jours troublés, aspirer à prendre la direction du gouvernement.

A première vue, il semblait que la victoire dût rester aux Girondins : ils étaient la majorité, la Plaine se ralliant d'instinct à eux; le président de l'Assemblée, Pétion, les six secrétaires, étaient Girondins; girondin aussi était le ministère, d'où Danton avait dû sortir en entrant à la Convention. Mais le souvenir de leur défaite retentissante par la Commune, au 10 août, pesait lourdement sur leur courage et sur leur élan; comme toujours, ils allaient un peu à l'aventure, faute d'avoir à leur tête des hommes décidés, énergiques, car ni Vergniaud, ni Roland, ni Brissot, n'étaient de véritables chefs de parti; surtout ils ne sentaient point derrière eux, pour les appuyer, la nation, dont la masse monarchiste et catholique leur reprochait avec amertume la chute de la royauté et la persécution des prêtres insermentés.

Les Jacobins, au contraire, allaient au combat avec l'audace de gens victorieux et dépourvus de tout scrupule, avec la vigueur aussi qu'inspire une situation désespérée, car leur crime ne laissait pas pour eux de milieu entre l'échafaud et le pouvoir, et puis ils se sen-

1. Biré, *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur* 1, 23.



étaient soutenus, non par la nation qui les avait en horreur, mais par la plèbe jacobine, complice de leurs attentats; cette plèbe jacobine, qui remplissait les immenses tribunes, les abords de l'Assemblée, était prête, au moindre signal, à fondre, piques et fusils en main, sur les ennemis de la Commune et de la Montagne. Aussi s'explique-t-on que l'infime minorité des Jacobins ait pu dompter une assemblée comptant plus de six cents adversaires de sa politique d'anarchie et de sang.

La lutte entre Girondins et Montagnards s'ouvrit le 23 septembre, à la suite d'une loi que les Girondins proposaient contre les provocateurs au meurtre; car la Commune continuait ses menaces et ses violences. Les Montagnards combattirent vivement le projet de loi. Le Marseillais Rebecqui, élargissant alors les débats, dénonça le triumvirat qui se préparait dans l'ombre à se saisir de la dictature : Danton, Robespierre, Marat. Danton eut l'habileté de désavouer à demi Marat et de réclamer lui-même la peine de mort contre quiconque parlerait de dictature. Robespierre affecta un mépris hautain et mit ses adversaires au défi de signer l'accusation portée contre lui. Ce défi fut vivement relevé par Barbaroux, jeune et bouillant député de Marseille.

Tout à coup on aperçut Marat à la tribune, en carmagnole rouge, en bottes molles, la tête enveloppée d'un mouchoir. Sa figure livide, sa mise négligée, son impudence, soulevèrent, contre l'homme des massacres de septembre, de longs cris d'indignation et de dégoût. « J'ai dans cette assemblée, dit froidement Marat, un grand nombre d'ennemis personnels. — Tous! tous! — Eh bien, je les rappelle à la pudeur. » Sur ce mot, qui lui était familier, il revendiqua pour lui seul l'idée d'avoir demandé un dictateur, qu'il voulait investir d'une seule fonction, celle d'abattre les têtes criminelles; puis il se glorifia d'avoir appelé sur la tête des coupables la hache vengeresse du peuple. Il baissa le ton cependant, lorsqu'un député déposa un acte formel d'accusation, et finit par balbutier quelques explications dont l'Assemblée voulut bien se contenter. En quittant la tribune, Marat

tira de sa poche un pistolet, se l'appliqua au front en disant qu'il se serait brûlé la cervelle si l'acte d'accusation avait passé. « Mais je resterai parmi vous, ajouta-t-il, et je braverai vos fureurs. »

Demeurée victorieuse, la Montagne, quelques jours après, réussit à faire nommer, au ministère de la guerre, Pache, et à celui de la justice, Garat, deux nullités dont le naïf Roland, qui les présenta, se croyait sûr, et qui passèrent aux Jacobins. Enhardis, les septembriseurs entreprirent une campagne en règle dans les clubs contre les Girondins. Le paralytique Couthon dénonça les *Brisotins* comme des ambitieux qui voulaient confisquer à leur profit la République établie sans eux, malgré eux. Robespierre tonna à son tour contre l'*incivisme* et l'*intrigue*.

Barbaroux, Rebecqui, Louvet, le 29 octobre, se levèrent dans l'Assemblée pour accuser Robespierre de prêcher l'insurrection contre la Convention. Dans un courageux discours, Louvet retraça tous les méfaits de Robespierre depuis le 2 septembre, et réclama sa mise en accusation ainsi que celle de Marat, qu'il traita de monstre. Mais il ne fut pas appuyé par les orateurs autorisés de son parti, Vergniaud, Guadet, Gensonné, qui gardèrent le silence. Un membre obscur de la Plaine, *Barère*, qui aspirait à jouer un rôle, profita de cette faute pour réclamer l'ordre du jour, en représentant Robespierre comme un entrepreneur subalterne d'émeute, un homme médiocre dont on n'avait rien à craindre. Robespierre, que la Gironde couvrit de dédains et de flétrissures, sortit grandi par ces attaques, devint le vrai chef de la foule, et les septembriseurs affectèrent d'étendre aux massacres de septembre l'amnistie dont jouissait leur instigateur. « Sans le 2 septembre, disait Collot, il n'y aurait ni liberté, ni Convention. »

**Procès et mort de Louis XVI** (novembre 1792 au 21 janvier 1793). — Les Girondins et les Jacobins suspendirent un moment leurs querelles pour s'occuper du malheureux Louis XVI. Le roi, abandonné à la Commune par la Législative, entouré d'hommes haineux et

grossiers, vit sa détention au Temple promptement changée en une captivité rigoureuse. Soumis jour et nuit à une surveillance tracassière comme les condamnés à mort, privé de toute communication avec le dehors, il fut brutalement séparé de sa femme et de sa sœur, obligé de congédier tous ses serviteurs, sauf un seul, le fidèle Cléry, privé même du moyen d'écrire, si bien que, lorsque commença son procès, il fallut une délibération en règle de la Convention (12 décembre) pour obliger la Commune à lui fournir du papier, de l'encre et des plumes.

La Convention, tout entière très hostile au roi, était décidée à lui faire son procès, bien qu'elle n'eût aucun droit de se transformer en cour judiciaire et que Louis XVI, d'après la Constitution de 1791 non abolie, fût inviolable; mais, d'accord sur le procès, elle était fort partagée sur la peine : seule la Montagne, soixante-dix voix environ, était connue pour réclamer la peine de mort.

Les premiers éléments du procès furent soumis à la Convention le 6 novembre par le Girondin Valazé, qui, dans son rapport rédigé en termes fort amers, présentait la conduite de Louis XVI sous les couleurs les plus noires, et concluait que la déchéance n'était point une peine suffisante; qu'il fallait à *Louis Capet* le châtement des traîtres. Mais l'acte d'accusation, malgré les instances de Robespierre, à qui il tardait d'en finir avec le *tyran*, ne fut lu au roi en personne, à la barre de l'Assemblée, que le 11 décembre. Cet acte, rédigé par Robert Lindet, faisait de tous les actes du roi autant d'attentats à la nation. Louis XVI en écouta la lecture avec le plus grand calme, il répondit avec le même calme digne à toutes les questions du président. Il ne put cependant garder son sang-froid lorsqu'il s'entendit accuser d'avoir, au 10 août, fait verser le sang des Français : « Non, monsieur, répondit-il avec feu et d'une voix forte, ce n'est pas moi ! »

La Convention ayant décidé, malgré Marat et quelques autres, que Louis XVI pourrait, suivant la loi, se choisir un ou deux conseils, ce choix du roi se porta sur *Target* et *Tronchet*. Target mit en avant « ses douleurs de tête et



ses étouffements » pour se soustraire au périlleux honneur qui lui était fait. Un vénérable vieillard, M. de *Malesherbes*, qui avait salué autrefois avec enthousiasme les débuts de la Révolution, demanda à prendre sa place, alléguant que, « appelé deux fois au conseil de celui qui fut son maître dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde, il lui devait le même service lorsque c'était une fonction que bien des gens trouvaient dangereuse. » Ses offres furent agréées. Tronchet et Malesherbes s'adjoignirent pour le plaider de *Sèze*, jeune avocat de Bordeaux.

Louis XVI reparut devant la Convention le 26 décembre. De *Sèze*, prenant une à une toutes les allégations venimeuses de Robert Lindet, en prouva nettement l'inanité. Dans son plaidoyer, sobre, clair, précis, nerveux, il montra non seulement beaucoup de talent, mais aussi beaucoup de courage : « Je vous parle avec la franchise d'un homme libre, s'écria-t-il ; je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs. » Mais tout était inutile devant le parti pris de la Convention. Après plusieurs séances où Vergniaud et d'autres orateurs girondins soutinrent avec une grande éloquence, sans succès d'ailleurs, le droit pour Louis XVI d'en appeler au peuple, l'Assemblée commença par déclarer le roi coupable, à la presque unanimité ; puis, le 18 janvier 1793, elle vota sur la peine. Par trois cent soixante-une voix sur sept cent vingt et un votants, c'est-à-dire à une voix de majorité, Louis XVI fut condamné à la peine de mort. Outre tous les Montagnards, les principaux Girondins, Vergniaud, Gensonné, Guadet, Pétion, Barbaroux, Brissot, votèrent la mort ; dans la Plaine, Sieyès et Carnot firent de même ; le duc d'Orléans, qui se faisait appeler *Philippe-Égalité*, à la stupeur de tous, vota la mort de son parent. Les membres de la droite ou de la Plaine, qui ne jugeaient pas Louis digne de mort, le jugèrent tous digne au moins de la détention.

Dans la sentence, la peur avait largement joué son rôle. Quand les Girondins avaient soulevé la question de l'appel à la nation, les clubs les avaient désignés aux



poignards. Dans la Convention, les tribunes avaient été envahies par la populace jacobine. Le vote se fit à la tribune, à haute voix, sous les clameurs menaçantes de la foule, auxquelles se joignaient les cris forcenés de la Montagne : « Sa tête ou la tienne ! » criait-on aux votants. C'était un tapage infernal, que le président n'arrivait à dominer qu'en sonnant sa cloche à tour de bras ; elle se brisa entre ses mains. Le désordre de l'Assemblée, la fureur de la démagogie, indignèrent Manuel lui-même, l'ancien membre de la Commune, qui protesta avec emportement et jeta sa démission à la tête de l'Assemblée. On comprend que sous une telle pression beaucoup aient faibli. La veille même de son vote honteux, Vergniaud s'était récrié avec indignation contre le soupçon qu'il pourrait voter la mort. Tels qui avaient protesté avec violence contre les votes de mort faiblirent, quand leur tour arriva, sous l'averse des menaces, et votèrent la mort.

Quand le résultat du vote fut communiqué aux défenseurs de Louis XVI, Malesherbes, suffoqué par les sanglots, ne put balbutier que quelques paroles ; Tronchet fit ses réserves sur la majorité *absolue* adoptée dans le procès, sur la proposition de Danton, alors que le Code pénal, beaucoup plus humain que le code d'aujourd'hui, exigeait pour la peine capitale les *deux tiers* des voix ; de Sèze déclara que le roi interjetait appel à la nation. Robespierre fit rejeter la question de l'appel, et l'on délibéra seulement sur celle du sursis. Le sursis, soutenu par Brissot, combattu par Barère et Robespierre, fut rejeté par trois cent quatre-vingts voix contre trois cent dix ; c'était pour Louis XVI la mort dans les vingt-quatre heures.

Louis XVI n'en parut pas étonné, il y était résigné depuis longtemps. Ce fut lui-même qui, le dimanche soir 20 janvier, annonça la terrible nouvelle à sa famille ; dont il avait été autorisé à recevoir les derniers et déchirants adieux ; puis il mit ordre à ses affaires, dormit profondément comme à l'ordinaire, communia le matin à la messe de l'abbé Edgeworth, et donna sans émotion

le signal du départ. L'exécution se fit sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. Du haut de l'échafaud qu'entouraient les bataillons commandés par Santerre, le roi se tourna vers le peuple : « Français, s'écria-t-il d'une voix retentissante, je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'a imputés ; je pardonne à mes ennemis, et je souhaite que le sang que vous allez verser ne retombe jamais sur la France... » Un roulement de tambour ordonné par Santerre lui coupa la voix. Alors il livra sa tête à la guillotine. C'était le lundi 21 janvier 1793, à dix heures du matin ; le prince avait trente-neuf ans et demi d'âge et dix-neuf de règne. Pendant toute la durée de ce drame, un silence lugubre et poignant régna parmi la foule immense qui couvrait la place. Seuls, quand la tête roula sur l'échafaud, les fédérés crièrent : *Vive la nation ! Vive la liberté !*

**Préludes du régime de la Terreur.** — L'assassinat de Louis XVI eut les conséquences les plus graves. Au dehors, il ameuta contre nous l'Europe, qui se leva tout entière, autant pour venger l'horrible régicide que pour se prémunir contre la propagande révolutionnaire qui menaçait tous les rois sur leurs trônes. Dumouriez, qui, après la victoire de Valmy, s'était, par une nouvelle victoire à *Jemmapes* (6 novembre 1792), ouvert la Belgique, ne put tenir contre les forces de la coalition. Il fut vaincu à son tour à *Nerwinde* (18 mars 1793), et, menacé par la Convention, il passa à l'ennemi, laissant la France livrée de nouveau à l'invasion.

Au dedans, la Convention s'était flattée, par le supplice de Louis XVI, de creuser une rivière de sang entre la monarchie et la Révolution ; la rivière fut creusée, mais entre elle-même et la nation qui ne la regarda plus, Girondins, Plaine, Montagnards, qu'avec un dégoût mêlé d'horreur. Pour contenir le pays frémissant sous son joug abhorré, la Convention, comme la Commune après le 10 août, fit appel à la Terreur, et engagea une guerre acharnée contre la *contre-révolution*.

Après avoir d'un côté prononcé la suspension des poursuites contre les septembriseurs, l'Assemblée, d'un autre,

vota la création d'un *tribunal révolutionnaire* pour juger, *sans appel et sans les formes établies*, les traîtres, les agitateurs, les ennemis de la Révolution. Ce tribunal entra en scène le 6 avril, en faisant guillotiner un émigré; puis il fonctionna sans désemparer. Grands et petits, presque tous les accusés étaient frappés de la même peine, et cette peine était la mort. On guillotina des soldats pour avoir crié : *Vive le roi!* ou pour avoir chanté des chansons *antipatriotiques*, des correspondants d'émigrés, des femmes, des servantes, coupables d'avoir tenu un langage *anticivique*.

Le pourvoyeur du tribunal révolutionnaire était le *Comité de sûreté générale*, établi en octobre 1792 par la Gironde, pour prévenir les arrestations arbitraires, et qui fut renouvelé dans un esprit purement montagnard. En même temps la Convention décréta la formation dans les communes de *Comités révolutionnaires*, soi-disant pour surveiller les étrangers. Ces comités s'attribuèrent aussitôt le droit de délivrer les passeports, les certificats de *civisme*, et d'arrêter les *suspects*. La Convention décréta encore un impôt de guerre sur les riches, le bannissement des émigrés à perpétuité, la démolition de leurs châteaux, la peine de mort contre les prêtres condamnés à la déportation et trouvés sur le territoire français (18 mars). Pour donner plus de vigueur à la répression, elle concentra dans ses mains le pouvoir exécutif par la création (25 mars) du fameux *Comité de salut public*, qui annulait de fait les ministres. Ce comité, d'abord composé de vingt-cinq membres, réduit ensuite à douze, dont les principaux au début furent Barère, Cambon, Danton, était d'autant plus redoutable qu'il délibérait en secret, et que la responsabilité, fractionnée entre les douze, ne retombait en réalité sur personne.

**Reprise de la lutte entre les Montagnards et les Girondins; expulsion des Vingt-deux (31 mai et 2 juin).** — La plupart de ces mesures avaient été votées malgré les Girondins, qui comprenaient qu'elles tourneraient un jour contre eux. La Montagne, en effet, ne leur savait aucun gré de leur lâcheté dans le procès



de Louis XVI, et elle était décidée à se débarrasser d'eux. Elle leur fit d'abord une guerre sourde et indirecte. Paris souffrant beaucoup de la cherté du pain, du sucre et du café, depuis que les Anglais, en guerre avec la France, interceptaient les denrées coloniales, les clubs des Jacobins ne manquèrent pas d'en accuser les aristocrates et les Girondins. La guerre se fit ensuite au grand jour et sans ménagement. Le 10 avril, Robespierre attaqua la Gironde en pleine Assemblée. Il l'accusa d'être un parti aristocratique ennemi de l'égalité, de protéger les riches contre les pauvres, les modérés contre les patriotes ; il alla jusqu'à l'accuser d'avoir trahi la patrie, en s'alliant avec Dumouriez et les tyrans du dehors.

La Gironde regimba sous l'insulte. Dans une réponse éloquente, Vergniaud à son tour accusa Robespierre d'aspirer à substituer sa tyrannie à celle de la royauté, et se fit gloire d'être un modéré. Après lui Pétion, Guadet, tonnèrent contre les calomniateurs, les scélérats, les égorgés, s'emportèrent contre Robespierre, contre Danton, contre Marat surtout, qui dans son journal, *l'Ami du peuple*, ne cessait de provoquer à l'assassinat, et finirent par demander sa mise en accusation. Elle fut votée par la majorité, qui sembla se ressaisir elle-même. Mais, déféré au tribunal révolutionnaire composé de Jacobins, le hideux pamphlétaire fut naturellement acquitté. La foule des patriotes l'enleva du tribunal, le couronna de feuilles de chêne et le reporta en triomphe à la Convention.

Cependant les Girondins ne se tinrent pas pour battus. Se sentant appuyés par les provinces, qui, effrayées des excès révolutionnaires, se ralliaient à eux, malgré leur répugnance, comme au dernier rempart contre la démagogie sanglante, ils demandèrent la formation d'une commission extraordinaire pour contrôler les actes arbitraires de la Commune. Barère leur donna son appui ; une commission de douze membres fut nommée et composée de membres de la droite. Aussitôt elle décréta l'arrestation d'*Hébert*, substitut de la Commune, qui dans son journal, l'ignoble *Père Duchesne*, avait demandé la tête de trois cents députés.



Cette arrestation provoqua une émotion indescriptible. Il y eut une véritable bataille à la Convention entre les Girondins et les Montagnards. Pendant le tumulte, les sections parisiennes se présentèrent pour réclamer la liberté d'Hébert, conjurant la gauche de sauver la patrie. Le président, Hérault de Séchelles, d'une lâcheté inouïe, laissa envahir la salle par la foule, qui se mêla aux députés et vota avec eux la mise en liberté d'Hébert et la suppression des Douze. Hébert, tiré de sa prison, fut acclamé et couronné de lauriers.

La Gironde était vaincue, il fallait l'achever : un complot avait été formé par les montagnards Chabot, Collot, Danton, Robespierre, pour expulser de la Convention les membres de la droite les plus marquants. Ils n'avaient rien à craindre du maire de Paris, Pache, l'ancien ministre de la guerre ; rien du ministre de l'intérieur, qui était Garat, depuis la démission de Roland, écoeuré. Le moment était venu d'exécuter ce complot. Le 31 mai, les délégués des sections parisiennes se réunirent à l'hôtel de ville, et proclamèrent, à la place de Santerre alors en Vendée, commandant de la garde nationale, *Hanriot*, le type du jacobin grossier, brutal, toujours ivre. Prêtant aussitôt main forte, la Commune fit prendre les armes aux gardes nationaux. Le lendemain, Hanriot fit venir de Courbevoie des compagnies de sans-culottes, les établit autour des Tuileries, où siégeait la Convention depuis le 22 septembre ; quant aux gardes nationaux, qui n'étaient pas tous sûrs, il les tint à distance.

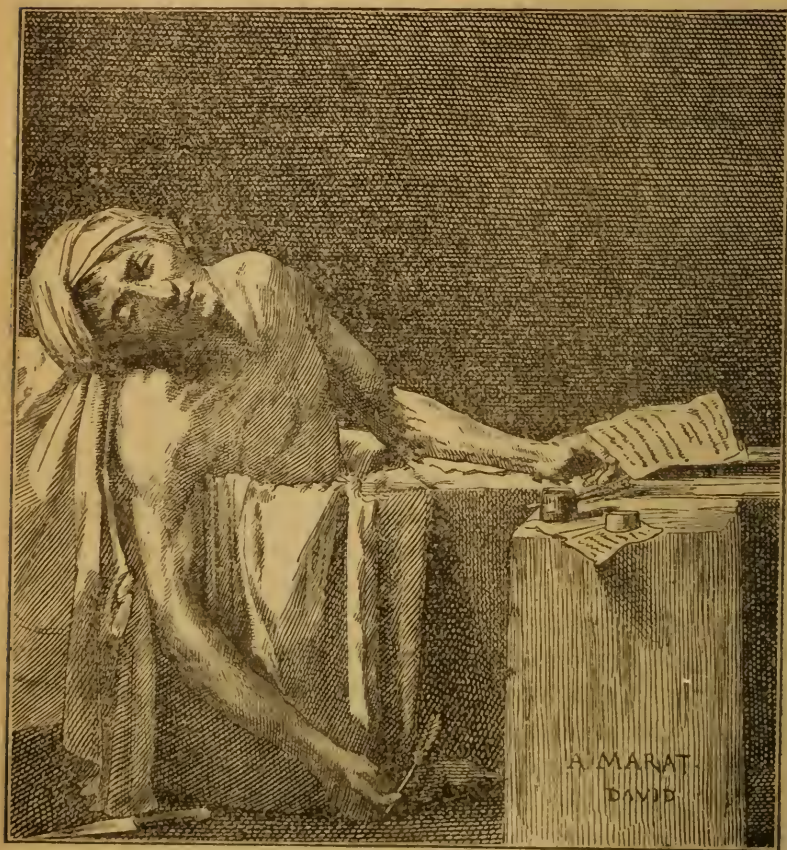
Tout étant ainsi préparé, Hanriot, le 2 juin, au signal donné par le canon d'alarme, fait marcher ses sans-culottes avec des canonniers qui tiennent leurs mèches allumées. Des pétitionnaires de la Commune se présentent à la barre de l'Assemblée pour demander justice des factieux de la Convention et l'expulsion de vingt-deux députés particulièrement suspects : c'étaient Vergniaud, Gensonné, Barbaroux, Isnard, etc. ; bref, l'élite de la Gironde. Barère, au nom du Comité de salut public, la douceur sur le visage, réclame des proscrits un sacrifice volontaire. Quelques-uns y consentent. Mais Lanjuinais,

qui n'est pas de la Gironde, mais Breton et catholique, proteste avec véhémence au milieu d'un tumulte effroyable, si bien que Legendre, boucher de son état avant d'être représentant, le menace, avec des gestes d'assommeur, de l'arracher de la tribune. Pendant ce temps, la populace armée envahit la salle. Barère propose à la Convention de se retirer en masse et d'aller se mettre sous la protection des gardes nationaux. Elle sort, ayant à sa tête Hérault de Séchelles; mais, en arrivant sur le Carrousel, elle se voit arrêtée par Hanriot. Le président lui enjoint d'ouvrir le passage : « Hérault, répond le soudard qu'encourage tout bas Danton, promets-tu sur ta tête que les Vingt-deux seront livrés dans les vingt-quatre heures ? — Non. — En ce cas, je ne répons de rien. Canonniers, à vos pièces ! » Les canonniers brandissent leurs mèches allumées, la cavalerie tire le sabre, l'infanterie couche en joue les députés. Après avoir tourné quelque temps sur place, ne trouvant point d'issue, la Convention, l'oreille basse, rentre en séance, et sur la proposition du cul-de-jatte Couthon, que ses amis portent à la tribune, elle vote, aux applaudissements des galeries, l'arrestation des Vingt-deux, puis celle des Douze de la commission, et des ministres girondins Clavière et Lebrun.

Ainsi la Convention se mutilait elle-même; la conquête jacobine était achevée, et le grand jeu de la guillotine pouvait commencer.

**Mort de Marat** (18 juillet). — Le principal auteur de l'expulsion des Girondins était Marat. On avait vu à la tribune le monomane homicide, l'avorton crasseux, aussi vil au physique qu'au moral, prendre la liste des pros-crits, la corriger, y ajouter des noms, en retrancher quelques-uns; en un mot, disposer de la vie de ses collègues comme un dictateur. Moins de deux mois après, le 18 juillet, il était frappé dans la baignoire où le retenait plusieurs heures chaque jour une maladie de peau, par le couteau d'une jeune fille, Charlotte Corday, venue exprès de Caen pour venger les Girondins. Un tel homme, avait dit l'ardente républicaine, ne devait périr que de la main d'une femme.

Charlotte Corday fut conduite à l'échafaud, où elle subit la mort avec un courage admirable. Pour Marat, on lui fit des funérailles splendides. On promena dans tout Paris son corps de lépreux, sa baignoire, et le billot sur



MARAT MORT DANS SA BAIGNOIRE, par David.

lequel il écrivait ses articles de sang. La Convention marchait en tête du cortège. Son buste fut placé à l'Assemblée, à la Commune; le club des Cordeliers éleva même un autel à son cœur. Il devenait le dieu du jour. La mort de Marat ne fit du reste que précipiter la marche sanglante de la Révolution : dès le mois d'août, la Convention votait le *régime de la Terreur*.



## RÉSUMÉ

La Convention se réunit le 21 septembre 1792. Éluë sous la pression de la terreur, elle ne renferme que des ennemis de la royauté. Son premier acte est d'abolir le jour même de sa réunion la royauté et de proclamer la république. La droite, girondine, comprend cent quatre-vingts membres; le centre, cinq cents; la gauche ou montagne, soixante-dix seulement.

La Révolution suit sa marche. La Constituante avait été dominée par les enragés, la Législative par les Girondins; la Convention le sera par les Jacobins, poignée d'hommes ayant pour eux l'audace, les clubs et les piques des sans-culottes.

Menacés par les Montagnards, les Girondins veulent les prévenir et mettent en accusation, comme aspirant à la tyrannie, Danton, Robespierre, Marat. Les trois accusés se sauvent par l'audace (25 septembre 1792). Une nouvelle attaque, le 29 octobre, ne réussit pas mieux.

Girondins et Jacobins laissent alors leurs querelles pour s'occuper de Louis XVI. — La Constituante avait dépouillé le roi de presque tout son pouvoir; la Législative l'avait suspendu; la Convention l'a déclaré déchu, et de plus elle le tuera. Condamné à mort à une voix de majorité, malgré un éloquent plaidoyer de l'avocat de Sèze, assisté de Tronchet et de Malesherbes, le 18 janvier 1793, Louis XVI est exécuté trois jours après, en dépit de la loi qui exigeait alors les deux tiers des voix. Les Girondins ont voté la mort par peur et par lâcheté.

Les conséquences du régicide au dehors sont la formation de la première coalition européenne et de revers pour nos armes. Dumouriez, qui par la bataille de *Valmy* (20 septembre 1792) avait arrêté l'invasion, et par la victoire de *Jemmapes* (6 novembre 1792) avait soumis la Belgique, est vaincu à *Nerwinde* (18 mars 1793), et la France est de nouveau envahie.

Au dedans, les conséquences sont l'organisation du régime de la Terreur pour contenir la contre-révolution. Ce régime fonctionnera officiellement au mois d'août 1793.

Débarassés du roi, les Montagnards et les Girondins ont repris leurs luttes. Sous la pression de l'émeute jacobine, la Convention proscriit vingt-deux Girondins (31 mai - 2 juin). L'écrasement définitif de la droite aura lieu le 3 octobre 1793, et le supplice des vingt-deux le 31 du même mois. Marat, le principal auteur de la proscription des Girondins, est tué par Charlotte Corday (18 juillet 1793).



## CHAPITRE V

## LE RÉGIME DE LA TERREUR (AOÛT 1793 A FIN JUILLET 1794)

## SOMMAIRE

La Constitution de 1793. La fête du 10 août et l'établissement du régime de la Terreur. — Écrasement définitif des Girondins (3 octobre). Supplice des Vingt-deux (31 octobre). — Organisation du régime de la Terreur : Comité de salut public; Comité de sûreté générale; tribunal révolutionnaire; armée révolutionnaire; représentants en mission. — Programme des hommes de la Terreur. La Terreur et la spoliation des citoyens. La Terreur et les cultes : résurrection du paganisme; calendrier républicain; fêtes républicaines. La Terreur et l'éducation : école de Mars. Les victimes de la Terreur. Les victimes de la misère. — Lutte des Jacobins entre eux. Supplice d'Hébert et des hébertistes (24 mars 1794). Supplice de Danton et des dantonistes (avril). — Dictature de Robespierre. La fête de l'Être suprême (8 juin). La loi du 22 prairial.



*Dansons la Carmagnole.*

Gravure du temps coloriée.

(Bibl. nat. Collection de l'hist. de France. Estampes.)

**La fête du 10 août 1793 et l'établissement du régime de la Terreur.** — Une vive agitation s'était manifestée au lendemain des journées de juin dans la France entière. Le cri : *Aux armes!* retentit dans plus de soixante départements, et les armes furent prises en effet sur un grand nombre de points du territoire. Mais la réaction n'eut pas de suite, parce qu'au fond les Girondins étaient peu populaires. La lutte ne devait être sérieuse que dans la Vendée, qui s'était insurgée pour ses prêtres et pour son roi; dans Lyon, Marseille, Toulon, qui prirent les armes, non pour les Girondins, mais pour secouer le joug mon-

struement tyrannique des Jacobins. La Montagne profita de cette tranquillité relative pour fonder définitivement son pouvoir. Elle le fit avec une certaine habileté et sut faire boire au peuple la tyrannie sous l'étiquette de la liberté.

La Convention avait été convoquée surtout pour élaborer une nouvelle Constitution, celle de 1791 s'étant lamentablement effondrée dans l'insurrection du 10 août. Mais la Constitution avait été sans cesse ajournée, car il était plus urgent d'envoyer à l'échafaud le prisonnier du Temple et d'épurer l'Assemblée elle-même par l'expulsion de ses membres suspects. Cette besogne faite, la Montagne annonça avec fracas qu'elle allait reprendre l'œuvre de la Constitution, et qu'aussitôt la Constitution ratifiée, la Convention se dissoudrait pour faire place à une nouvelle assemblée élue librement par la nation. La Constitution fut achevée en trois semaines. L'œuvre valait le temps qu'elle avait coûté : on s'était contenté de reprendre les idées émises quelques mois avant par Condorcet, *le plus chimérique des esprits faux*<sup>1</sup>. Jamais Constitution ne fut plus démocratique : on allait jusqu'à proclamer l'insurrection du peuple *le plus saint des devoirs*. La Montagne faisait d'autant plus volontiers étalage de liberté, qu'elle était décidée à ne la mettre jamais en application. La Constitution de 1793 une fois votée, en silence, sans discussion, par la Convention, on invita les députés départementaux à venir la ratifier à Paris. Ce fut l'occasion de la fête du 10 août.

Cette fête, toute païenne, préparée par le peintre David, fougueux Jacobin, se fit avec le plus grand appareil. La Convention entière, entourée de sept mille députés et d'une foule immense, fit des stations successives à la place de la Bastille, devant la statue de la Nature; à la place de la Révolution, devant la statue de la Liberté; à l'esplanade des Invalides, devant la statue du Peuple habillé en Hercule; au Champ-de-Mars, devant le monument élevé aux citoyens morts pour la patrie. Sur

1. Taine, *la Révolution*, II, 97.

cette dernière place, le président, Hérault de Séchelles, prit sur l'autel de la patrie l'arche sainte qui contenait la Constitution nouvelle, et la confia avec un religieux respect aux quatre-vingt-trois doyens des délégués ; eux, en retour, lui remirent leurs piques, dont il fit un faisceau, symbole de l'unité nationale. Alors de tous les points de l'immense enceinte les acclamations s'élevèrent, le canon tonna à coups redoublés « pour célébrer la plus grande époque de l'espèce humaine ».

Solennellement emphatique dans sa forme, la fête du 10 août, comme expression de la volonté nationale, était absolument nulle. D'abord les sept mille délégués n'avaient été élus que par une infime minorité, la peur écartant du scrutin cinq millions d'électeurs sur sept. Ensuite, comme parmi eux il s'était glissé des Girondins, on les avait épurés soigneusement à leur entrée à Paris. Les barrières de la ville s'étaient fermées impitoyablement devant tous ceux qui semblaient annoncer quelque indépendance. Ceux qui furent jugés dignes d'entrer, accaparés par les Jacobins, chauffés à blanc, grisés de vin, d'honneurs, de discours, devinrent plus Jacobins que les Jacobins eux-mêmes ; de sorte que les mêmes individus qui, le 10 août, saluaient avec enthousiasme une nouvelle Constitution, dès le lendemain, sur la leçon qu'on leur avait soufflée, demandèrent que la Convention ne se séparât point avant la fin de la guerre.

La Montagne se hâta de prendre au mot cette nouvelle manifestation de la volonté nationale. On remisa comme une relique la Constitution de 1793 dans un petit monument dessiné par David, placé en lieu bien apparent dans la Convention. Le 24 août, la Montagne fit décréter que la France « serait en révolution jusqu'à ce que son indépendance fût reconnue » ; et sept semaines après, le 10 octobre, sur la proposition de Saint-Just, membre du Comité de salut public, l'Assemblée votait expressément *l'ajournement de la Constitution et le maintien du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix*. Le régime de la Terreur fonctionnait depuis longtemps en France ; cette fois il

était proclamé officiellement et, grâce à la comédie du 10 août, avec un semblant de légalité.

**Écrasement définitif des Girondins (3 octobre).**

— **Leur supplice (31 octobre).** — Quand la Montagne imposait audacieusement à la France son odieuse domination, elle venait de donner le dernier coup au parti girondin. Le 3 octobre, un membre du Comité de sûreté générale, Amar, après avoir au préalable fait fermer les portes de la Convention, était venu réclamer comme coupable de complot tout ce qui restait encore de la Gironde sur les bancs de l'Assemblée. Sa proposition avait été votée par acclamation, sans discussion. Les députés visés, à l'appel de leur nom, vinrent docilement « se parquer, dit un témoin, dans l'enceinte de la barre comme des agneaux destinés à la boucherie ». Danton voulait qu'ils fussent tous traduits devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire conduits à la mort. Affectant la modération, Robespierre fit décider que soixante-treize seraient maintenus en arrestation, et que dix prendraient la place de ceux des Girondins proscrits le 2 juin qui s'étaient échappés de prison. Le procès des Vingt-deux commença le 24 octobre. Il n'y eut qu'un semblant de jugement. En entendant la sentence de mort, l'un d'eux, Valazé, se poignarda et tomba expirant. Les autres, vingt et un, passèrent la nuit ensemble à la prison de la Conciergerie. Ils y prirent un dernier repas<sup>1</sup>, s'affermissant les uns les autres ou chantant des refrains patriotiques. Quelques-uns, comme Brissot, persistèrent dans leur incrédulité voltairienne; mais la plupart se confessèrent, soit à un prêtre qui fut introduit, soit à l'évêque intrus Fauchet, condamné aussi et repentant. Ils marchèrent au supplice, le 31 octobre, en chantant la *Marseillaise*.

Ceux qui avaient fui furent pour la plupart rattrapés et périrent sur l'échafaud : ainsi moururent Guadet, Barbaroux, Manuel et l'ancien ministre Lebrun. Les proscrits qui échappèrent à la guillotine finirent à peu près tous misérablement. Condorcet s'empoisonna à Bourg-la-Reine,

1. Repas frugal qui ne ressemblait en rien au banquet luxueux créé par l'imagination de Lamartine dans les *Girondins*,



près Paris; Roland se perça de son épée en apprenant la mort de sa femme sur l'échafaud. Clavière, ancien ministre, se tua en prison; Rébecqui se noya dans le port de Marseille; enfin Pétion et Buzot furent trouvés dans un bois à moitié dévorés par les loups. — Le sang de Louis XVI n'avait pas porté bonheur à la Gironde.

**Organisation du régime de la Terreur.** — Le gouvernement de la Terreur pouvait fonctionner mainte-

nant à son aise, car les *crapauds* du marais, ainsi la Montagne appelait-elle gracieusement les gens du centre, n'oseront plus élever la voix. On demandait plus tard à Sieyès ce qu'il avait fait pendant ces sombres journées : « J'ai vécu, » répondit-il. Pour vivre, les députés de la Plaine se résoudront au plus profond silence. S'ils le rompent parfois, ce sera pour approuver sans discussion les mesures les plus cruelles des maîtres du jour.

Les maîtres du jour étaient les douze membres du *Comité de salut public*, en théorie renouvelables tous les mois, de fait se perpétuant au pouvoir. De ces douze, six étaient



LE JACOBIN. Gravure du temps.  
(Musée Carnavalet. Collect. de Liesville.)

les vrais souverains, Robespierre, Collot, Billaud, Saint-Just, Couthon et enfin Barère, le porte-parole officiel du comité, bavard infatigable, toujours prêt à lancer des

paroles creuses et sonores, sans souci du bon sens ou de la vérité. D'autres se cantonnaient dans des offices spéciaux ; ainsi Carnot à la guerre, Jean Bon-Saint-André à la marine, Prieur de la Côte-d'Or aux subsistances militaires, Robert Lindet aux approvisionnements généraux. Tous étaient régicides, jacobins renforcés et apposaient sans sourciller leur signature au bas des décrets de spoliation et de mort.

Le Comité de salut public était servi à Paris par le *Comité de sûreté générale*, qui faisait les perquisitions à domicile et arrêtait les suspects ; par le *tribunal révolutionnaire*, qui, sur la requête de l'exécrable Fouquier-Tinville, accusateur public, jugeait les suspects, c'est-à-dire les envoyait à la mort ; par l'*armée révolutionnaire*, environ sept mille affreux bandits, qui prêtaient leur concours aux Comités comme au tribunal.

Pour la province, le Comité de salut public la tenait par les *proconsuls*, représentants qu'il envoyait en mission dans les départements avec des pouvoirs discrétionnaires qui en faisaient de véritables dictateurs. Chacun avait aussi son tribunal et son armée révolutionnaire. Il y avait une centaine de proconsuls, tous hommes de sang, plusieurs véritables fous furieux.

**Programme des hommes de la Terreur.** — A en croire les déclarations de Robespierre, de Saint-Just, de Barère, les hommes de la Terreur ne saisissaient le pouvoir qu'afin de régénérer la France et de ramener chez elle l'âge d'or. « Nous voulons, disaient-ils, substituer toutes les vertus et tous les miracles de la république à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » La célèbre devise : *Liberté, égalité, fraternité*, allait enfin, sous leur vigoureuse initiative, entrer dans la pratique. Plus d'esclaves du pouvoir, plus d'esclaves des superstitions, plus d'esclaves de la misère et du vice, rien que des citoyens libres et égaux dans l'aisance et la vertu. « Le bonheur, disait Barère, est une idée neuve en Europe. » Leur ambition était de faire cette nouveauté.

Le plan était brillant, mais la réalité fut bien autre. Ramenant l'humanité à plus de deux mille ans en arrière,

ils ressuscitèrent les idées de Rome et de Sparte sur l'omnipotence de l'État et soutinrent, avec J.-J. Rousseau, que seule cette société est juste dans laquelle chaque membre aliène tous ses droits pour les transférer à la communauté. Comme conséquence, ils attribuèrent à l'État, c'est-à-dire à eux-mêmes, l'entière disposition de la fortune publique et privée, des consciences, de la famille, de la vie des citoyens, et firent peser sur la France la plus effroyable comme la plus inepte tyrannie dont l'histoire offre l'exemple.

**La Terreur et la spoliation des citoyens.** — La Révolution avait déjà confisqué pour trois milliards de biens d'émigrés, quatre milliards de biens d'Église, des centaines de millions de biens de déportés et de guillotins. En vertu du domaine suprême de l'État, la Terreur à son tour frappa à coups redoublés sur la propriété, grande, moyenne et petite. Elle prit les biens des suspects pour plusieurs milliards; confisqua les biens des hôpitaux et des établissements de bienfaisance, qui furent obligés de jeter à la rue les pauvres et les malades; confisqua les biens des fabriques, des fondations, des communes, des sociétés littéraires et scientifiques; saisit chez les particuliers tout leur numéraire en or et en argent, leurs bijoux, et leur donna en échange du papier; saisit chez les particuliers, sous couleur de réquisitions militaires, les grains, les fourrages, les bestiaux, les vins et autres provisions, qu'elle paya en papier ou ne paya pas du tout; fit un emprunt forcé sur les riches d'un milliard; frappa, jusqu'à épuisement, de taxes révolutionnaires les personnes suspectes; ruina les rentiers, les employés, les fonctionnaires, les créanciers de l'État en lançant des émissions insensées d'assignats (cinq milliards en quatorze mois), et en les forçant, sous les peines les plus sévères, d'accepter ce papier qui perdait jusqu'à quatre-vingts pour cent.

Cambon, qui trônait au comité des finances, et dont toute la science financière consistait à émettre à jet continu les assignats ou les confiscations, fit faire à l'État une banqueroute partielle par la création de son



fameux *Grand livre*, qui le dispensait, très arbitrairement, de rembourser le capital, les créanciers n'ayant plus droit qu'au service des intérêts. Le même Cambon, de peur que les autres valeurs ne fussent préférées aux valeurs de l'État, détruisit les compagnies financières qui lui faisaient concurrence; défendit les placements à l'étranger sous peine d'être déclaré traître à la patrie, et finit par fermer la Bourse, tandis que la Commune posait les scellés chez les banquiers et les mettait eux-mêmes sous les verrous.

Voilà pour les gros. Les petits n'étaient pas plus ménagés. Ordre aux cultivateurs de porter aux marchés, chacun tant de sacs de grains par semaine; défense d'en vendre ailleurs et défense d'en exiger plus que le prix *maximum* fixé par l'État. Ordre aux marchands de mettre en vente journallement les denrées de première nécessité : farines, légumes, vins, etc., et défense semblable de dépasser le prix maximum. Comme d'ailleurs ils étaient obligés sous peine de prison, de galères et même de guillotine, d'accepter en paiement un vil papier, c'était la ruine pour les uns et les autres<sup>1</sup>.

**La Terreur et les cultes. — Résurrection du paganisme. — Le calendrier républicain.** — La Constituante avait enlevé aux prêtres fidèles leurs églises et leurs biens; la Législative les avait condamnés à la déportation, et, pour avoir voulu résister à ce décret, Louis XVI avait eu la journée du 10 août; la Convention les avait condamnés à la mort dans les vingt-quatre heures; la Terreur, *après avoir fait décréter la liberté des cultes* (18 frimaire an II), abolit tout culte catholique, constitutionnel, juif ou protestant. Les églises furent fermées ou détruites, les vases sacrés portés à la Monnaie, les cloches fondues en canons; Hébert proposait d'abattre les clochers, comme portant atteinte à l'égalité. Quant aux prêtres dits réfractaires, tous ceux qu'on trouvait sur le territoire français furent impitoyablement mis à mort; même peine pour ceux qui leur donnaient asile.

1. Taine, *la Révolution*, III, 485, 492.



Un bon nombre allèrent demander un asile à l'étranger, à l'Angleterre en particulier, qui leur témoigna une touchante humanité et qui en fut récompensée par un commencement de retour au catholicisme. Mais beaucoup aussi restèrent en France, au péril de leur vie, sous les costumes les plus divers ; quelques-uns même, déguisés en soldats de l'armée révolutionnaire, en carmagnole rouge et avec de longues moustaches, circulaient dans les rues de Paris, autour des échafauds, pour donner une absolution suprême aux victimes de la Révolution. Les mystères sacrés se célébrèrent dans les caves, les souterrains ou au fond des bois. Plus d'une fois trahi, le prêtre passa de l'autel à la guillotine : sort moins affreux que celui des malheureux prêtres déportés, qu'on entassait dans des navires infects où ils périssaient en foule, tués par la faim, la vermine et les mauvais traitements <sup>1</sup>.

La religion révélée fut remplacée par la religion naturelle, et Dieu par la déesse Raison. Le nouveau culte fut inauguré solennellement à Notre-Dame de Paris, le 12 novembre, par Chaumette, procureur de la Commune. Dans le chœur de l'église profanée on éleva un trône, et sur ce trône on porta triomphalement une actrice, figurant la déesse Raison, en tunique blanche, manteau bleu et bonnet rouge. L'encens fuma devant la honteuse idole ; des hymnes, au son d'une musique bruyante, furent chantés en son honneur ; puis des danses échevelées commencèrent, accompagnées du *Ca ira*, de la *Carmagnole*. La moitié de la Convention assista à ces saturnales impies, qui firent de la France la risée de l'Europe, jetèrent la nation dans la stupeur et épouvantèrent Danton, Robespierre lui-même. Les mêmes scènes se reproduisirent dans diverses églises de Paris et dans toute la France. Le plus souvent elles étaient précédées ou accompagnées de processions où l'on voyait des misérables, revêtus de chasubles, de chapes, de dalmatiques, portant des reliquaires, des croix, des bannières, buvant

1. Voir les horreurs infligées aux déportés de Guyane, en rade de l'île de Ré, près Rochefort. Ch. d'Héricault, *la Révolution française*, p. 169.



LA MESSE SOUS LA TERREUR

(Tableau de Müller, reproduit avec l'autorisation de MM. Jean Boussod, Monzi, Joyant et Cie, éditeurs.)



dans des calices en or et chantant des refrains révolutionnaires. Une de ces processions, formée de gardes nationaux et de mégères ivres d'eau-de-vie, pénétra dans la Convention et y dansa la *Carmagnole* : des députés ne rougirent pas de se mêler aux danseurs <sup>1</sup>.

A cette société devenue païenne, il fallait un calendrier païen. Le 5 octobre 1793, un député poète, *Fabre*, qui se disait *d'Églantine*, remontra à la Convention qu'il était digne de la nation de supprimer le calendrier romain, « ce répertoire du mensonge, de la duperie et du charlatanisme. » On abolit donc l'ère chrétienne, qui fut remplacée par l'ère républicaine, commençant le 22 septembre 1792. L'année fut divisée en douze mois, tous de trente jours, et le mois eut trois décades qui remplacèrent l'antique semaine, comme le décadi, dixième jour, remplaça le dimanche. Aux trois cent soixante jours des douze mois, on ajouta cinq jours complémentaires, six les années bissextiles, appelés les *sans-culottides*. A ces douze mois, le poète Fabre d'Églantine sut donner des noms sombres, lourds, gracieux ou éclatants, selon que l'exigeaient les différentes saisons; l'automne eut *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*; l'hiver, *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*; le printemps, *germinal*, *floréal*, *prairial*; l'été, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*.

Naturellement, on écarta du calendrier républicain tout ce qui sentait la superstition. Les noms de saints firent place à des noms d'animaux, *cheval*, *bœuf*, *âne*; à des noms d'instruments d'agriculture, *charrue*, *cuve*, *pressoir*; surtout à des noms de plantes, de fleurs ou de fruits, *raisin*, *chanvre*, *pêche*, *aubergine*, *tomate*, *citrouille*, *immortelle*, *belle de nuit*. Les citoyens purs empruntèrent leurs prénoms à l'antiquité, à la nature, à la Révolution; il y eut des *Lucrèce*, des *Aurore*, des *Hébé*, des *Flore* parmi les femmes; et parmi les hommes des *Aristide*, des *Régulus*, des *Fabius*, surtout des *Marat*; d'autres, plus modestes, s'appelèrent simplement *carotte*, *navet*, *taupe* ou *dindon*.

1. Taine, *la Révolution*, III, 228, etc.

Des fêtes étaient indispensables pour distraire le peuple, surtout pour le former à la vertu ; car jamais on ne parla plus de vertu que dans ces jours d'orgies bestiales. La fête ordinaire fut celle du décadi. Ce jour était chômé sous peine de répression sévère. Dans les églises, transformées en temples républicains, devant l'autel de la Patrie, en présence des bustes des hommes célèbres, un officier municipal, ceint de l'écharpe tricolore, faisait des lectures morales et civiques, prises principalement dans la Déclaration des droits de l'homme, donnait des nouvelles des armées, etc. Le tout était entremêlé de chants républicains. Comme on s'ennuyait ferme dans ces réunions, on imagina plus tard d'y introduire des danses, sans pouvoir toutefois en bannir tous les bâillements.

Outre la fête du décadi, il y eut des fêtes extraordinaires en l'honneur de la naissance, de l'enfance, de la jeunesse, des époux, des vieillards et des morts. La grande fête était celle de l'agriculture, fixée au 10 messidor. En outre, les cinq *sans-culottides* étaient consacrées au génie, au travail, aux actions, aux récompenses, à l'opinion. Dans les années bissextiles, c'est-à-dire tous les quatre ans, on célébrait une sixième sans-culottide, la sans-culottide par excellence, où tous les Français devaient « cimenter dans leurs embrassements la fraternité française, et jurer au nom de tous, sur l'autel de la Patrie, de vivre et de mourir libres et en braves sans-culottes ». Le rapporteur de la plupart de ces fêtes fut Boissy d'Anglas, protestant austère, qui semblait se fondre d'attendrissement quand il parlait de la vertu, des fleurs, de la nature et du bonheur apporté à l'humanité par la Révolution<sup>1</sup>.

**La Terreur et l'éducation.** — Les terroristes ne se dissimulaient pas que, malgré tous leurs efforts, ils ne pourraient convertir à leurs théories les adultes ; aussi s'attachèrent-ils surtout à s'emparer de l'enfance par l'éducation. « La patrie, disait Robespierre, a le droit d'élever ses enfants. » L'éducation devait être gratuite,

1. Voir abbé Sicard, *Correspondant*, octobre 1894.



commune, civique, morale, mais point superstitieuse, et faite surtout de travail manuel. Dans d'immenses internats distribués par cantons et contenant de quatre à six cents élèves, après avoir appris à lire dans la Déclaration des droits et dans les catéchismes républicains, les filles apprendraient à filer, à coudre, à blanchir ; les garçons se formeraient aux différents travaux des champs, des ateliers et des manufactures. « Les garçons, dit Saint-Just dans son *École idéale*<sup>1</sup>, sont élevés depuis cinq jusqu'à seize ans pour la patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons. Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures. Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d'eau ; point de viande. Depuis dix jusqu'à seize ans, leur éducation est militaire et agricole. Distribués en compagnies, bataillons et légions, ils s'assemblent chaque année au chef-lieu, y campent et font tous les exercices de l'infanterie, de la cavalerie, toutes les évolutions militaires... Tous les enfants conservent le même costume jusqu'à seize ans ; de seize jusqu'à vingt et un ans, ils ont le costume d'ouvrier ; de vingt et un à vingt-six ans, celui de soldats, s'ils ne sont pas magistrats... »

Ces beaux plans d'éducation à la spartiate allèrent rejoindre dans la région des rêves la vertu et la félicité universelle promises par la Révolution. Ils ne furent appliqués que dans la fameuse *école de Mars*. Trois mille jeunes gens, choisis parmi les enfants des sans-culottes purs, furent appelés à Paris et parqués aux Sablons dans une enceinte de palissades. Logeant sous la tente, ils étaient nourris de pain noir, de lard rance et d'eau vinaigrée ; on les exerçait au maniement des armes, ils paraissaient dans les fêtes nationales, on les échauffait par des harangues qui leur rappelaient « les bonnes mœurs, l'amour de la patrie et la haine des rois ». — L'histoire ne dit pas qu'il soit sorti des Sablons quelqu'un des héros des armées républicaines.

**Les victimes de la Terreur.** — On pouvait espé-

1. Buchez et Roux, XXXV, p. 229.

rer plier à l'amour du nouveau régime les esprits souples de la génération naissante. Il n'en était pas de même des adultes, dont la grande majorité devait se montrer forcément réfractaire, le noble aux idées d'égalité et de nivelage révolutionnaire, le riche au partage et à la communauté des biens, le catholique, le chrétien, à la religion naturelle ; contre ceux-là il n'y avait qu'une arme : la guillotine ou tout au moins la prison.

Le 17 septembre 1793, Merlin de Douai avait fait adopter par la Convention la terrible loi des *suspects*. Elle comprenait six catégories, si larges que tout le monde pouvait y entrer. Qu'on en juge par la première, qui embrassait « tous ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou par leurs écrits, s'étaient montrés partisans de la tyrannie, du fanatisme, et ennemis de la liberté ». — « Malheur, dit un contemporain, à ceux qu'une honnête aisance, une éducation soignée, une mise décente ou quelques talents distinguaient de leurs concitoyens ! ils étaient dévoués à la persécution et à la mort. » On était suspect par le fait même qu'on était catholique, noble, prêtre, savant, riche, fût-on ardent jacobin, possesseur d'une petite fortune, fût-on ouvrier ou cultivateur. Sur douze mille condamnés à mort dont on a relevé la qualité et la profession, on compte près de huit mille paysans, laboureurs, ouvriers, cabaretiers, soldats, matelots, domestiques, femmes ou filles d'artisans, servantes et couturières. A Paris, depuis le mois de septembre 1793 jusqu'au mois de juillet 1794, plus de cent trente prisons ou dépôts regorgèrent constamment de détenus de toute condition, de tout âge, de tout sexe. Chaque jour, la funèbre charrette du bourreau venait chercher les victimes, quelquefois une à une, le plus souvent par fournées, pour les conduire à la guillotine, qui siégeait en permanence sur la place de la Révolution. Il y avait un semblant de jugement ; mais tous ceux qui tombaient entre les mains de l'accusateur public, Fouquier-Tinville, étaient sûrs de leur condamnation.

Parmi les victimes isolées, on peut signaler le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, que ses longs services rendus

à la Révolution ne purent sauver, et qui sut au moins bien mourir ; M<sup>me</sup> Roland, qui en présence de la mort montra plus de simplicité et de dignité que pendant sa vie ; Bailly, à qui l'on fit attendre le supplice trois heures sous une pluie glaciale, au milieu des insultes et des avanies ; Manuel, l'ancien procureur de la Commune, qui expia ainsi son courage pendant le procès de Louis XVI ; Barnave, qui préféra la mort à la fuite ; les généraux Brunet, Houchard, Lamarlière, Custine, Biron, Westermann, et bien d'autres, qui tous avaient servi la république, mais dont l'indépendance avait déplu au Comité de salut public ; M<sup>me</sup> du Barry, la répugnante favorite de Louis XV, qui sur l'échafaud poussa des cris lamentables de terreur ; Hérault de Séchelles, ancien président de la Convention, ancien membre du Comité de salut public ; mais il était fort riche, et, pour Saint-Just, *l'opulence était une infamie*.

Les fournées de vingt ou vingt-cinq victimes, quelquefois beaucoup plus, étaient préférées du tribunal révolutionnaire. Un jour, on conduisit ensemble à l'échafaud vingt-cinq magistrats des Parlements de Paris et de Toulouse, dont plusieurs portaient les plus beaux noms historiques de la magistrature française : Étienne Pasquier, Lefèvre d'Ormesson, de Malesherbes ; un autre jour, une communauté entière de religieuses carmélites, qui allèrent à l'échafaud en chantant des cantiques ; un autre, douze jeunes filles de Verdun, dénoncées par un membre de la Convention, Cavaignac, comme coupables d'avoir porté des dragées au roi de Prusse dans son camp, *où il n'avait jamais mis les pieds* ; un autre jour, les officiers du bataillon des Filles-Saint-Thomas, accusés d'attachement à la Constitution de 1791 ; un autre jour, Lavoisier et une trentaine de fermiers généraux. Le célèbre chimiste avait demandé un sursis de quinze jours pour achever une expérience : « La République n'a pas besoin de savants, » lui répondit l'Auvergnat Coffinhal. La république n'avait pas non plus besoin de poètes, et pour le prouver elle faisait couper le cou, dans sa fraîche jeunesse, au premier poète du temps, André Chénier.

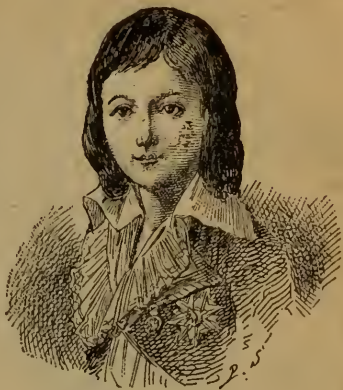


Deux nobles victimes, particulièrement intéressantes, ouvrent et ferment, ou à peu près, la longue liste de mort : Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Séparée brutalement de son fils, le jeune Louis XVII, que la Commune confia au cordonnier Simon, dont la mission fut de former, avec des coups au besoin, le royal enfant à boire de l'eau-de-vie, à proférer des jurons et des paroles obscènes, Marie-Antoinette avait ensuite été transférée du Temple à la Conciergerie. Elle y languit deux longs mois, soumise au régime des détenus, c'est-à-dire dans le dénue-ment le plus complet, sans autre consolation qu'un beau

Christ, aux pieds duquel elle aimait à prier. Traduite devant le tribunal révolutionnaire, elle subit un interrogatoire odieux et dérisoire, et fut condamnée à mort dans la matinée du 10 octobre 1793.

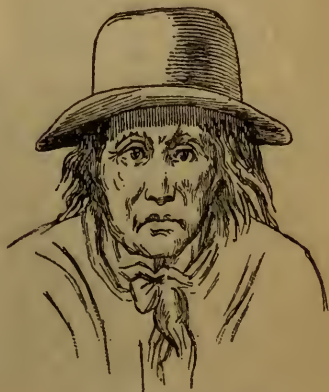
La *veuve Capet*, conduite à l'échafaud le même jour sur la charrette vulgaire, subit le supplice avec un courage chrétien et royal qui fit couler bien des larmes silencieuses. Elle n'avait que trente-huit ans; mais le chagrin avait blanchi ses cheveux, et sa figure était devenue méconnaissable.

On pouvait, à la rigueur, reprocher quelque rôle politique à Marie-Antoinette; on n'avait rien à reprendre dans Madame Élisabeth, l'angélique sœur de Louis XVI. Cette



LOUIS XVII

D'après M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun.  
(Château du Petit-Trianon,  
Versailles.)



LE CORDONNIER SIMON

D'après Gabriel : fac-similé d'un  
dessin d'après nature.  
(Musée Carnavalet.)





MARIE-ANTOINETTE SORTANT DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

(Tableau de P. Delaroche : reproduction autorisée par MM. Jean Boussod, Manzi, Joyant et Cie, éditeurs.)

tête n'en tomba pas moins sous le couteau de la guillotine, à l'âge de trente ans (21 mai 1794). Ces deux crimes, que rien n'explique, sauf une haine féroce et inepte du sang royal, firent horreur aux républicains eux-mêmes : ils se demandaient ce que la république gagnait à la mort de deux femmes.

La guillotine fauchait à pleines gerbes à Paris les meilleures et les plus belles vies. Ses ravages n'étaient pas moins effrayants dans les départements, sous la main des représentants en mission. Ces représentants furent tous des hommes dignes du gouvernement de la Terreur. Cependant quelques-uns ont su se donner une renommée particulièrement sinistre :

tels, Lebon à Arras, Carrier à Nantes, Collot et Fouché à Lyon, Fréron et Barras à Marseille et à Toulon.

Joseph Lebon, ex-oratorien, dont la mère devint folle à la suite de son apostasie, à moitié fou lui-même, avait les allures, les bonds, les gestes, la physionomie d'une bête échappée de sa cage. Prodigieusement vaniteux, se croyant *plus qu'un roi*, il aimait à parader en costume de représentant, panache tricolore, écharpe flottante et sabre traînant, dans les lieux mêmes où il avait paru en soutane de prêtre. Lebon faisait dîner le bourreau à sa table, remettait en jugement les personnes acquittées par ses propres juges, envoyait en prison les juges qui ne voulaient pas prononcer toujours la mort, et faisait tomber les têtes au son d'un orchestre monté près de la guillotine.



MADAME ÉLISABETH. D'après Ginard.  
(Bibl. nat. Collet. des port. Estampes.)



Carrier, à Nantes, plus farouche encore peut-être, accueillait tout le monde avec des bordées de jurons, menaçait de son sabre, toujours tiré, les fonctionnaires eux-mêmes, qui pour lui parler avaient soin de se tenir à distance, comme devant une bête fauve, et ne parlait jamais que de guillotiner. A la guillotine, il ajouta les fusillades. Mais son originalité féroce fut de noyer des troupes de prisonniers au moyen de bateaux à soupape qui laissaient tomber les malheureux dans le lit de la Loire. Nantes, Angers, Laval et bien d'autres villes furent les témoins de ces noyades, qui coûtèrent la vie à près de dix mille hommes, femmes et enfants, dont plusieurs à la mamelle. On attribue encore à Carrier, mais à tort, paraît-il, les *mariages républicains*, qui consistaient à lier ensemble un homme et une femme et à les jeter au fleuve.

Les barbaries de Carrier se rattachent au système de répression épouvantablement sauvage décrété par la Convention contre la Vendée insurgée en masse. Cette guerre, que nous racontons plus loin, fut, de la part des généraux révolutionnaires Westermann, Rossignol, Turreau, Rossin, l'occasion de férocités qui donnent le frisson : cinq cent mille personnes des deux sexes, dans les provinces de l'Ouest, c'est-à-dire Anjou, Poitou et Bretagne, furent égorgées, souvent avec des outrages de Peaux-Rouges ou de cannibales<sup>1</sup>.

Lyon, Marseille, Toulon, s'étaient insurgées aussi, non pour la religion et le roi, comme la Vendée, mais parce que la Convention les forçait à subir le joug d'une minorité jacobine et crapuleuse. Elles furent horriblement châtiées.

Lyon, bombardée par Kellermann dès le 8 août 1793, dut ouvrir ses portes le 8 octobre. Barère fit décider par la Convention que la ville serait détruite, sauf les maisons des pauvres, les hospices et les manufactures. Le cul-de-jatte Couthon, entré dans Lyon avec l'armée républicaine, se fit porter sur la place Bellecour et frappa

1. Crétineau-Joly, *Guerre de la Vendée*, passim.

d'un marteau d'or les façades condamnées. Les magnifiques maisons de Bellecour tombèrent. La démolition systématique de la ville continua pendant six mois, faite par quatorze mille ouvriers, et coûta quinze millions. Pour hâter la démolition, on se servit de la mine. En même temps, la guillotine fut installée sur la place des Terreaux et fonctionna sans relâche. L'ex-comédien Collot et l'ex-oratorien Fouché, qui succédèrent à Couthon, remplacèrent la guillotine par le canon. On liait ensemble les condamnés, on en faisait des bandes de cent, deux cents personnes; puis, sous les yeux de Fouché, qui, une lorgnette à la main, trouvait à ce spectacle un goût extrême, on les abattait à décharges de mitraille. Lyon, à moitié démolie, ruissselante de sang, perdit son nom et s'appela *Commune affranchie*.

Barras et Fréron voulaient faire subir le même sort à Marseille. Retenus à grand'peine, ils se contentèrent de proscrire douze mille réactionnaires, dont ils confisquèrent les biens, de renverser deux églises, plusieurs édifices publics et de faire travailler à force la guillotine. Marseille, débaptisée, fut appelée la *Ville sans nom*.

A Toulon, les mêmes Fréron et Barras purent détruire à leur aise. La Convention décréta contre la ville rebelle une répression d'autant plus rigoureuse, qu'elle lui avait fait plus de peur. Toulon s'était donnée à une flotte anglo-espagnole de quinze mille hommes. Pour la réduire, il avait fallu un siège pénible qui dura plus de trois mois. Quand la ville tomba, le 18 décembre 1793, après un furieux assaut nocturne où se distingua un jeune capitaine d'artillerie, Napoléon Bonaparte, tous ceux des habitants que ne purent prendre les vaisseaux anglais se sentirent condamnés à mort. Les représentants commencèrent par faire fusiller deux cents ouvriers de l'arsenal, qui avaient travaillé sous les Anglais, puis avec la guillotine et les fusillades travaillèrent si bien, égorgeant depuis les jeunes filles jusqu'à des vieillards de quarante-vingt-quatorze ans, que la population fut réduite à sept mille habitants. De la ville il ne resta guère debout que les établissements de la marine. Toulon en outre-



perdit son nom et reçut celui de *Port-la-Montagne*.

On peut plaindre ces innombrables victimes de la guillotine, des fusillades, des noyades, de la mitraille; mais plus à plaindre encore étaient les malheureux enfermés dans les prisons. Le régime en était absolument intolérable. A Paris, et dans les départements on ne faisait pas mieux, on entassait les détenus par dix, vingt, trente, dans d'étroites pièces où l'amoncellement des grabats pourris et remplis de vermine, la fermeture des lucarnes, la permanence des immondices, l'encombrement des corps, empoisonnaient l'air. On les faisait manger à la gamelle, on leur donnait des aliments insuffisants et dégoûtants, payés cependant fort cher, morue pourrie, harengs infects, viande en putréfaction, légumes absolument gâtés, le tout accompagné d'une demi-chopine d'eau de Seine rougie. Les gens y mouraient comme des mouches, les enfants surtout; car il y avait des enfants dans ces affreuses cavernes, des enfants de six ans, de trois ans. L'endurance dans ces enfers était telle, que plusieurs préféraient la mort, et pour être conduits à la guillotine ils criaient *Vive le roi!* ou injuriaient leurs gardiens, ce qui leur valait une sentence de mort immédiate<sup>1</sup>.

D'après les plans des Jacobins, il ne s'agissait de rien moins que de supprimer tous ceux qui *pouvaient être* hostiles à leur domination. « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » disait cyniquement Barère. « Il n'y a point d'innocents parmi les aristocrates, » disait non moins cyniquement Carnot. Collot estimait que la guillotine pourrait s'arrêter après la destruction de douze à quinze millions de Français sur vingt-six<sup>2</sup>. Robespierre avouait que la génération qui avait vu l'ancien gouvernement le regretterait toujours, et qu'ainsi tout individu qui avait plus de quinze ans en 1789 devait périr. Heureusement les Jacobins n'eurent point le temps d'achever leur merveilleux programme. Toutefois on peut sans exagération porter à un gros million le nombre des vic-

1. Taine, *la Révolution*, III, 386.

2. Taine, *ibid.*, III, 393.

times de la Terreur, réunies aux victimes déjà faites par la Révolution ou les guerres civiles<sup>1</sup>.

**Les victimes de la misère.** — C'est aussi à un million au moins qu'il faut porter le nombre des victimes de la misère<sup>2</sup>. — La misère fut effroyable dans les trois années 1793, 1794 et 1795. Il y eut à cette détresse plusieurs causes. La dégradation inimaginable des routes, le manque de sécurité sur les chemins où les vagabonds arrêtaient les convois, sur les marchés où souvent les marchandises étaient pillées par la foule; surtout l'obligation faite aux vendeurs de recevoir en paiement un papier sans valeur, avaient détourné le paysan d'amener ses grains et ses bestiaux dans les villes. La guerre étrangère en rendant presque impossible le commerce maritime, la guerre civile en privant la France d'envois importants faits par certaines provinces comme la Vendée et la Bretagne, les réquisitions forcées faites pour les armées qui se battaient à la frontière, les réquisitions arbitraires faites pour leur compte par les brigands qui composaient à l'intérieur les armées révolutionnaires, avaient aggravé singulièrement le mal. Les décrets ineptes de la Convention, qui, sur la proposition de Collot (26 juillet 1793), obligea les marchands à faire la déclaration de toutes leurs marchandises, établit des commissaires pour vérifier les déclarations et punit de mort les accapareurs, plus tard la loi néfaste du maximum, achevèrent de ruiner la situation. Les gros marchands de denrées, les épiciers et boutiquiers, forcés de céder contre du papier leurs marchandises à un prix moins élevé qu'ils ne les avaient achetées eux-mêmes en numéraire, ne renouvelèrent plus leurs magasins ou leurs approvisionnements. Le paysan, plutôt que de subir la loi du maximum, enterra son grain, le donna à son bétail, ou

1. Prudhomme, auteur sous la Révolution d'un journal démagogique : *les Révolutions de Paris*, estime à plus de deux millions le nombre des Français qui périrent de 1789 à 1795 par le fait de la Révolution. Voir Charles d'Héricault, *Histoire de la Révolution*, p. 230.

2. Taine, *la Révolution*, III, 545.

même ne sema plus. Plutôt que de travailler, les cultivateurs se laissèrent incarcérer par milliers ; la guillotine elle-même ne put vaincre leur résistance entêtée.

Les marchés cessant d'être approvisionnés, c'était non plus la disette, mais la famine pour les villes. Les municipalités durent mettre à la ration les habitants, à une ration si mince qu'elle suffisait juste pour empêcher de mourir de faim. Et encore cette ration manqua-t-elle souvent. On fit du pain non seulement avec de l'avoine, des féveroles, mais encore avec des glands et du chien-dent. Ce que souffrirent les provinces, on peut en juger par ce que souffrit Paris, pour lequel cependant le gouvernement affamait trente départements, réquisitionnés de force, et dépensait un ou deux millions par semaine pour diminuer la cherté du pain. A Paris il y avait des rassemblements effrayants à la porte des boulangers, des bouchers, des épiciers, aux Halles et sur le port. Queues interminables pour le pain, queues pour la viande, queues pour le lait, l'huile, le savon ; queues pour le bois, le charbon ; queues partout. Elles se formaient dès trois heures du matin, dès minuit, par tous les temps, par les neiges et les glaces de l'hiver, dans les rues noires, infectes, à peine éclairées, encombrées d'immondices, car on ne balayait plus. Beaucoup, après s'être morfondus des heures entières, étaient menacés de s'en retourner chez eux les mains vides. Alors on se bousculait, on se battait, on foulait aux pieds les femmes et les enfants, on s'arrachait le pain.

Et ce pain était un pain détestable qui donnait des dysenteries, des maladies inflammatoires, des douleurs inouïes d'entrailles. Tous n'en avaient pas cependant. On ne rencontrait dans les rues que figures d'affamés, d'affolés, de désespérés. Pour en finir avec la misère, beaucoup se coupaient le cou ou se jetaient à la Seine. Chaque jour on trouvait des malheureux morts de faim chez eux ou dans la rue. Un journaliste écrit avoir vu, dans l'intervalle de dix minutes, à la longueur d'une rue, sept malheureux tomber de faim et un enfant à la mamelle mort sur le sein épuisé de sa mère expirante. Voilà à

quoi avaient abouti les belles promesses du Comité de salut public, qui par l'organe de Saint-Just déclarait qu'il ne voulait plus *un malheureux sur le territoire des Français*.

En face de cette navrante misère, il est intéressant de placer les membres des comités se réunissant tous les soirs autour d'une table abondamment servie ; les représentants en mission, étalant un luxe insensé, buvant les vins fins réquisitionnés dans les caves des riches, mangeant un beau pain blanc, fait exprès pour eux et appelé *pain des représentants* ; à Bordeaux, un Tallien, fils du cuisinier d'un grand seigneur, qui fait grande chère tandis que les Bordelais mangent des racines et quelques onces de pain moisi ; à Lyon, un Collot, qui entasse perdreaux, chapons, dindons, poulardes, brochets, écrevisses ; à Lyon encore et à Nevers, un Fouché, qui réquisitionne en une seule fois sept cents bouteilles de vin fin, qui tient bonne table dans le présent, mais n'oublie pas l'avenir, car il jette les fondements, et il n'est pas le seul, de la fortune de douze à quatorze millions qu'aura plus tard le loqueteux de 1792<sup>1</sup>. Quand les proconsuls ont bien bu, bien mangé, ils vont, pour aider à la digestion, voir tomber sous la guillotine la tête d'une misérable servante qui a entendu la messe d'un prêtre insermenté, ou d'un odieux aristocrate qui a affamé le peuple.

**Lutte des Jacobins entre eux. — Supplice d'Hébert et des Hébertistes (mars 1794).** — Une caricature du XVIII<sup>e</sup> siècle représente Robespierre, après avoir, suivant le vœu de Carrier, fait de la France un immense cimetière, guillotinant lui-même le bourreau. C'est l'expression d'une vérité : Robespierre a guillotiné les guillotineurs, en attendant qu'il fût guillotiné lui-même.

Personne ne s'était montré plus ardent guillotineur qu'Hébert et Chaumette, les deux membres les plus actifs de la Commune de Paris. Le premier, dans son journal ordurier, le *Père Duchesne*, réclamait sans cesse

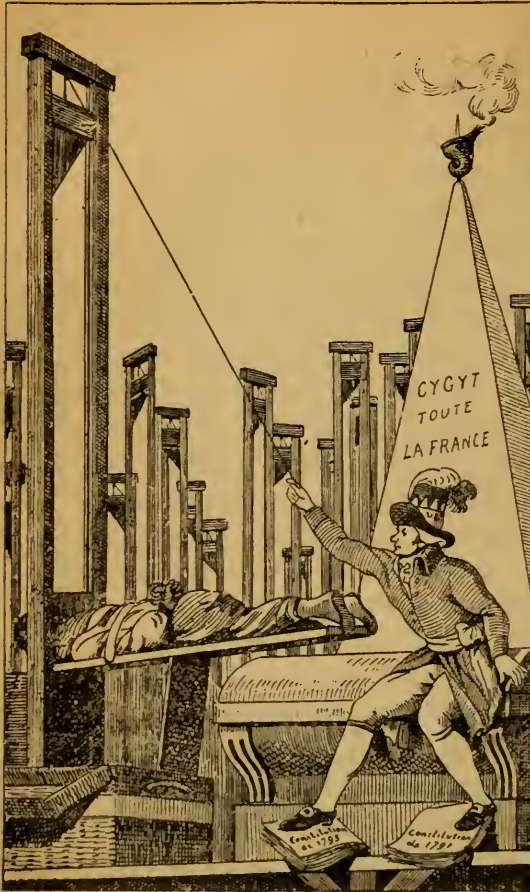
1. Taine, *la Révolution*, III, 278, 280, 595, 543, 548.



de nouvelles têtes; le deuxième avait si bien étendu la loi du 17 septembre sur les suspects, qu'on fut *suspect d'être suspect*.

Mais ils portèrent ombrage à Robespierre, et dès lors leur perte fut résolue.

De tout temps la Commune avait été l'ennemie de la Convention, regardée par elle comme une assemblée superflue : à quoi bon, disait-elle, appeler de si loin des députés lorsqu'on pouvait en trouver si facilement et des meilleurs parmi les patriotes de Paris? La Commune poussa l'audace jusqu'à ouvrir les lettres des députés et



ROBESPIERRE GUILLOTINANT LE BOURREAU  
APRÈS AVOIR GUILLOTINÉ TOUS LES FRANÇAIS

(Musée Carnavalet.)

On ne connaît qu'un exemplaire de cette gravure :  
l'auteur, nommé *Hercy*, la paya de sa tête.

à vouloir dicter ses ordres à la Convention. Elle attaqua également les Comités de gouvernement (salut public et sûreté générale), les appelant des dévorateurs de la substance publique. Enfin elle s'attaqua à Robespierre lui-même, signalant ses intrigues, son avidité, ses allures de souverain; elle l'accusa formellement de trahison à la patrie.

Ainsi bravé, Robespierre jura d'abattre ce pouvoir rival et fit demander par Barère l'arrestation d'Hébert et de ses acolytes. Le décret fut accordé sans opposition, la Montagne étant irritée des insultes provocatrices de la Commune, la Plaine ayant en outre contre elle le grief des saturnales de la déesse Raison. Le peuple, sur la sympathie duquel comptait Hébert, laissa tranquillement enfermer son favori, « parce qu'on disait aux Halles que



« JE SUIS LE VÉRITABLE PÈRE DUCHESNE, FOUTRE ! »

ac-similé de l'entête du *Père Duchesne*. (Bibl. nat. (Collect. des journaux.)

le père Duchesne avait accaparé un compagnon de saint Antoine et vingt-cinq livres de beurre de Bretagne<sup>1</sup>. » Or, dans ces temps de disette, l'accaparement était un crime capital. L'accusateur public, Fouquier-Tinville, dénonça dans son réquisitoire un complot monstrueux : les membres de la Commune avaient conjuré de poignarder la Convention et d'affamer le peuple pour l'entraîner dans leurs projets. Dix-huit accusés sur dix-neuf furent condamnés à mort ; le dix-neuvième avait joué le rôle d'espion. Hébert mourut comme un lâche, poursuivi par les huées de la foule qui l'acclamait naguère. Avec

1. Taine, *la Révolution*, III, 429.

lui moururent le Prussien Cloutz, l'ancien ministre de la guerre Ronsin, son agent principal Vincent, etc. (24 mars 1794). Pache, maire de Paris, et les autres membres de la Commune vinrent à la barre de la Convention la féliciter de sa vengeance et jurer qu'ils ne l'abandonneraient jamais <sup>1</sup>.

**Robespierre contre Danton. — Supplice des Dantonistes** (avril 1794). — La Commune était matée. Restait à abattre les *indulgents* qui avaient applaudi au supplice d'Hébert, et dont Robespierre ne tenait pas moins à se défaire. — Ceux qu'on appelait les *indulgents* ne l'étaient guère. À leur tête étaient Danton et C. Desmoulins, qui s'étaient à maintes reprises couverts de sang. Danton était la personnification même de la Révolution terroriste : car il était l'auteur de la journée du 10 août, des massacres de septembre, de la proscription des Girondins, le créateur de l'armée révolutionnaire, du tribunal révolutionnaire, le promoteur du système de la Terreur. C. Desmoulins dit assez ce qu'il était par le titre ignoble qu'il avait pris de *procureur général de la lanterne*. Mais tous deux étaient revenus à des idées plus modérées. C. Desmoulins, dans un nouveau journal, le *Vieux cordelier*, sans répudier ce qu'il appelait les *grandes journées* de la Révolution, fouaillait avec vigueur les excès terroristes et demandait l'abolition de la sauvage loi des suspects. Danton, chez qui le jugement était sain et la sensibilité encore profonde, malgré ses allures de lion déchainé, comprenait que cette folie furieuse ne pouvait durer. La Terreur, à ses yeux, était bonne pour assurer à la Révolution le champ de bataille ; maintenant qu'elle en était maîtresse, elle devait à la France autre chose que des prisons et la guillotine en permanence.

La théorie de la clémence allait à l'encontre du principe implacablement féroce de Robespierre, qui mettait *l'humanité et la vertu* à supprimer tous les ennemis prouvés ou *soupçonnés* de la Révolution. Mais Robespierre avait des griefs plus sérieux contre Danton. Il était

1. Ch. d'Héricault, *la Révolution de Thermidor*, 100, 124.



jaloux de ses talents, de son éloquence, de sa popularité dans la foule et dans la Convention. Il voyait de plus en lui un rival dangereux, qui avait osé engager la Convention « à reprendre l'attitude imposante qu'elle avait perdue devant *quelques-uns de ses membres* ». L'allusion à ses prétentions de dictateur était manifeste, et il sentait que, si le pied venait à lui glisser, Danton serait à la tête de ses ennemis pour l'écraser. Il importait de le prévenir.

Quand on avertit Danton que Robespierre voulait le faire périr, il se contenta de répondre dédaigneusement avec un amer sourire : « Il n'oserait !... » puis dans un mouvement de colère : « Si je le croyais, gronda-t-il, je lui mangerais le ventre. » L'assurance reprenant le dessus, il ne fit rien pour se garer. Il se disait avec orgueil qu'on ne toucherait jamais à lui, l'arche sainte de la Révolution. Ses amis, moins rassurés, cherchèrent à désarmer Robespierre. Ils les firent rencontrer tous deux dans un diner, le soir du 30 mars. L'entrevue fut glaciale ; Robespierre garda presque constamment un silence farouche, et le champagne même ne put le dérider. Dans la nuit Danton fut arrêté, avec C. Desmoulins et deux autres Montagnards.

Le lendemain, Legendre, l'ami intime de Danton, demanda à la Convention que les quatre représentants arrêtés fussent entendus à sa barre. Robespierre bondit à la tribune. « Nous allons voir, cria-t-il, en ce jour, si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps. » Sous ce rugissement de la jalousie et de la haine, tous les amis de Danton, et ils étaient nombreux, sentirent leur courage défaillir ; Legendre s'abassa à de plates excuses. Saint-Just, dans un discours où l'on reconnaissait le fiel de Robespierre, demanda la mise en accusation des inculpés. La Convention couvrit ce discours de ses applaudissements, et, hideusement servile, vota la motion à l'unanimité.

Danton dans sa prison fit beaucoup de bruit, comme un acteur qui se croit toujours en scène : « C'est à pareil jour, dit-il en entrant à la Conciergerie, que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire. J'en demande pardon



à Dieu et aux hommes. » En présence du tribunal révolutionnaire, étouffé par la colère, il eut des mouvements convulsifs, mais aussi des accents d'éloquence qui firent trembler Fouquier-Tinville, les juges et les jurés, choisis cependant parmi les plus solides. Robespierre eut peur un moment que sa victime ne lui échappât. Après trois jours de débats, appliquant un décret porté lors du procès des Girondins, il força les jurés à se déclarer suffisamment éclaircis. Les jurés votèrent la mort, mais pas à l'unanimité.

Danton, pour marcher à l'échafaud, eut quatorze compagnons, dont C. Desmoulins, Westermann et Chabot, un capucin devenu montagnard. Il leur donna pour mot d'ordre d'aller gaiement à la guillotine; il garda jusqu'au moment suprême son air gouailleur. Les quatorze têtes tombèrent le 5 avril. Il y eut de la stupeur en France à la nouvelle de cette mort, mais pas un mouvement de pitié, car tous étaient chargés de crimes<sup>1</sup>.

Huit jours après, une nouvelle fournée conduisit à l'échafaud la jeune veuve de C. Desmoulins; la veuve d'Hébert; Gobel, évêque constitutionnel de Paris, repentant d'une honteuse apostasie faite à la barre de la Convention en novembre 1793; Chaumette, qui attendait en prison le moment fatal depuis le 24 mars.

**Dictature de Robespierre. — La fête de l'Être suprême (8 juin 1794).** — Cette fois, le petit avocat d'Arras, à la tournure disgracieuse et vulgaire, à la face livide, semée de verrues vertes et couturée de petite vérole, au front ridé, aux yeux d'un bleu verdâtre habituellement cachés derrière des lunettes, à la voix aigre, au débit trainard et fatigant, à l'éloquence abstraite, nuageuse, entortillée d'interminables périodes, était arrivé à ses fins; il fêta la dictature. Robespierre avait dans ses mains le Comité de salut public; il faisait trembler d'un de ses regards la Plaine et la Montagne. Quant à la foule, il exerçait sur elle une véritable fasci-

1. Ch. d'Héricault, *la Révolution de Thermidor*, 127, 140. — Taine, *la Révolution*, III, 183. — Daresté, *Histoire de France*, VII, 531, 559.

nation. Lorsqu'il paraissait à la tribune de la Convention ou des Jacobins, à peine avait-il ouvert la bouche, que c'était, dans les galeries et les tribunes, des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle. Les femmes en avaient des crises de nerfs d'admiration. Il avait des admiratrices non seulement parmi les célèbres *tricoteuses*, que leur tenue équivoque faisait appeler les *jupons gras*, mais parmi les femmes de naissance et d'intelligence : une jeune veuve nantaise lui écrivit pour lui offrir sa main et quarante mille livres de rente, voyant en lui sa divinité suprême.

Comment expliquer cette étonnante fortune ? L'extérieur de Robespierre était le contraire de ce qui flatte et séduit ; son âme s'était révélée en maintes occasions pleine de fiel et insatiable de sang ; son intelligence n'atteignait pas le médiocre : il était absolument nul en finances, nul en guerre, nul en politique extérieure, nul en politique intérieure, toute sa science du gouvernement se réduisant à la perpétuelle guillotine, nul même ou à peu près pour la parole, ce don divin qui captive et subjugue les masses.

Mais Robespierre avait pour lui une volonté de fer qui marchait, sans jamais se détourner, droit à son but ; une vigilance constante sur soi-même et sur ses adversaires ; une activité infatigable de toutes les heures et de tous les jours, tandis que ses rivaux, comme Danton, s'oubliaient dans la paresse et les plaisirs ; une attention habile à éviter leur débraillé, leurs airs grossiers, lui, toujours irréprochable dans sa tenue, les cheveux bien



ROBESPIERRE. D'après Guérin.  
(Bibl. nat. Col. des portraits. Estampes.)

poudrés, l'habit bien brossé, car il savait que la canaille n'aime pas que ses maîtres lui ressemblent ; une grande simplicité dans ses goûts et dans sa vie, logeant, au moment de sa plus haute puissance, chez le menuisier Duplay, dont il partageait la table frugale ; une philanthropie, une sensibilité apparente : s'il guillotinaient, c'était en gémissant, pour le triomphe exclusif de la justice et de l'humanité ; enfin un dédain peut-être sincère de l'argent : tandis que Danton et autres avaient reçu de l'argent de sources mystérieuses, lui il était *irréprochable, incorruptible* <sup>1</sup>. — Et la sottise humaine, qui est incommensurable, se laissait prendre à ces dehors vertueux sous lesquels se cachait l'âme la plus vile, la plus haineuse, la plus orgueilleuse, la plus froidement atroce.

L'omnipotence de Robespierre éclata aux yeux de tous dans la fête qu'il fit célébrer le 8 juin en l'honneur de l'Être suprême. — Dans sa préoccupation de la décence, Robespierre avait vu avec dégoût les mascarades scandaleuses de la déesse Raison. Il sentait d'ailleurs instinctivement qu'un peuple athée est ingouvernable. Il avait protesté contre le matérialisme hideux d'Hébert et de Chaumette. Quand il fut le maître incontesté, il songea à donner au peuple un nouveau culte et une nouvelle religion. Le 7 mai, il prononça à la Convention un grand discours, longuement étudié, comme tous ses discours, contre le matérialisme et contre le fanatisme ; puis il proclama l'existence de l'Être suprême, le Dieu de la nature. Au fond, son Être suprême, qui n'a rien de commun avec le Dieu des chrétiens, n'était guère que la Nature ou la Raison déifiée, mais dégagée des rites grossiers imaginés par Chaumette. La Convention, qui le 7 novembre 1793 avait prononcé la suppression de tout culte, s'empressa, le 7 mai 1794, de décréter que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

La fête du 8 juin, célébrée en vertu de ce décret,

1. Ch. d'Héricault, *la Révolution de Thermidor*, 119. — Taine, *la Révolution*, III, 187.



rganisée par David, exécutée d'après un programme qui réglait les gestes à faire, les cris à pousser, les armes à verser, fut moins la fête de l'Être suprême que le triomphe de Robespierre. En grand costume de représentant, culotte de nankin, habit bleu, ceinture tricolore, chapeau à panache, tenant à la main un bouquet d'épis et de fleurs, il marcha le premier à la tête de la Convention, affectant de laisser un espace assez considérable entre lui et les représentants. Son visage, d'ordinaire sombre, s'était épanoui ; il rayonnait

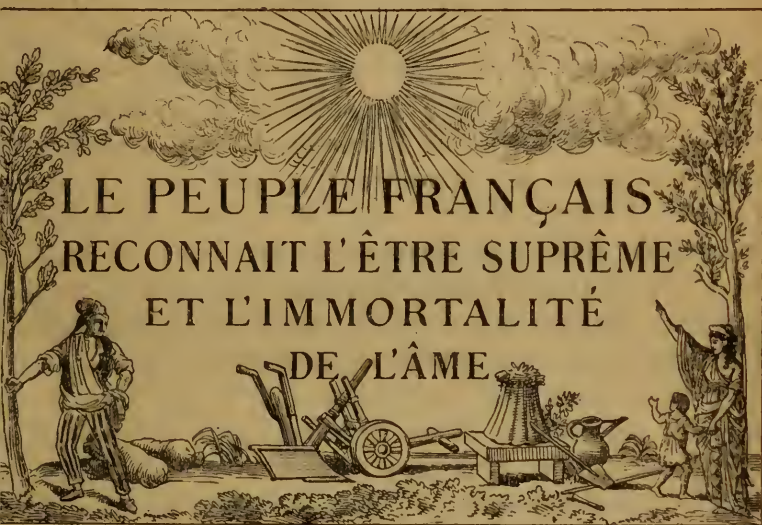


Tableau de lecture pour les enfants des écoles.

(*Musée Carnavalet. Collect. de Liesville.*)

de joie. Montant sur une estrade brillamment décorée, le pontife du nouveau culte mit le feu à l'idole qui représentait l'athéisme, fit par un mécanisme ingénieux apparaître tout à coup la statue de la Sagesse ; puis, dans de longues périodes savamment et patiemment ajustées, il parla de l'Être suprême, s'enivrant de ses paroles, débordant de lyrisme et d'enthousiasme.

**La loi du 22 prairial.** — L'impression produite en France et dans toute l'Europe par la fête du 20 prairial (8 juin) fut profonde : on crut que Robespierre allait fermer l'abîme de la Révolution. L'illusion ne



dura pas longtemps. Le surlendemain de la fête de l'Être suprême, Robespierre présentait à la Convention, par l'organe de Couthon, la loi du 22 prairial.

Robespierre se sentait entouré d'ennemis dans le Comité de salut public, dans le Comité de sûreté générale, dans la Convention. Au Comité de salut public, où il formait comme un triumvirat avec Couthon et Saint-Just, deux âmes aussi froidement cruelles que la sienne, les autres membres, surtout Billaud, Barère, Collot, étaient profondément irrités de se voir réduits au rôle de subalternes; Carnot n'oubliait point qu'il avait vu un jour son nom inscrit sur le portefeuille rouge de Robespierre. Le Comité de sûreté générale s'insurgeait violemment contre la création d'un *bureau de police*, à la dévotion de Robespierre, qui annulait ses fonctions. Dans la Convention, la *queue de Danton*, Tallien, Fréron, Barras, Legendre, etc., se sentaient enveloppés dans la proscription de leur chef; et d'autres députés, comme Fouché, Cambon, Bourdon de l'Oise, Carrier, suspects au maître à cause de quelque velléité d'indépendance, travaillaient sourdement à prévenir les effets de sa haine. La proclamation de l'Être suprême fit hausser les épaules à ces hommes dont la plupart se réclamaient d'un athéisme grossier, et les allures de dictateur de Robespierre, dans ce jour où il sembla traîner à sa suite la Convention comme un troupeau avili, achevèrent de les exaspérer. Pendant la cérémonie même, Robespierre avait pu entendre des critiques, des sarcasmes, des sifflets. Ce fut pour mettre ses ennemis tout à fait sous sa main et pouvoir les immoler au jour qu'il lui plairait, qu'il envoya Couthon à la tribune le 10 juin.

Après avoir posé en principe que la justice était faite pour *anéantir tous les ennemis du peuple*, Couthon livrait *tous les Français* à la discrétion du tribunal révolutionnaire. Quiconque refusait de comparaître était mis hors la loi, c'est-à-dire devait être tué sur simple constatation d'identité. Le tribunal, renouvelé, ne comprenait que des créatures de Robespierre. Devant ce

tribunal, les preuves *morales* suffisaient : point de procédure, point de témoins, point de défenseurs : la *conscience* des jurés décidait par elle-même. Cette loi monstrueuse, qui établissait un véritable système d'assassinats, révolta tous ceux des conventionnels qui avaient encore un peu de sens moral : ils protestèrent. Barère gourmanda vigoureusement les récalcitrants; Robespierre intervint lui-même, gronda, menaça ; et la Convention, non contente de courber la tête, vota la loi avec applaudissements.

Le lendemain, dans le Comité de salut public, Billaud reprocha violemment à Robespierre, non point d'avoir fait la loi, mais de l'avoir faite sans consulter ses collègues. Les autres intervinrent et les réconcilièrent, car ils étaient perdus si le public remarquait leurs querelles. De son côté, la Convention s'aperçut avec terreur qu'elle venait de se livrer elle-même pieds et poings liés à Robespierre. Elle décida donc que le vote de la veille ne donnait pas aux Comités le droit de traduire au tribunal révolutionnaire aucun conventionnel sans l'avis de l'Assemblée. Robespierre n'entendait point qu'on rognât sa loi. Le lendemain il rouvrit la discussion sur le décret de l'Assemblée. Il ne craignit plus de dire qu'il y avait dans la Convention des factieux qu'il fallait frapper. Secondé par Billaud, qui déjà avait oublié sa récente querelle, il écrasa ses adversaires, Tallien en particulier, qui ensuite lui écrivit une lettre fort humble, et Bourdon de l'Oise, qui faillit en devenir fou de peur. L'Assemblée couvrit d'acclamations les apostrophes du dictateur, et, toujours docile, rapporta son décret.

Robespierre voulait qu'on arrêtât immédiatement Tallien, Bourdon, Fouché et six autres conventionnels; mais les Comités s'y refusèrent. Il se contenta donc d'appliquer pour le moment la loi de prairial aux particuliers. Alors commencèrent les effroyables exécutions de messidor. Chaque jour, à Paris, la guillotine faisait tomber cinquante à soixante têtes. Une des premières fournées fut celle du 29 prairial, où périt une jeune fille, *Cécile Renault*, qui s'était présentée chez les Duplay pour voir comment était fait un tyran, et que

l'on accusa d'avoir voulu, à l'instigation des Anglais (!), poignarder Robespierre, parce qu'elle portait sur elle deux petits couteaux. On lui donna cinquante-cinq complices, parmi lesquels M. de Sombreuil, sauvé par sa fille des massacres de septembre. On conduisit ces *assassins du Père de la Patrie* à l'échafaud couverts de chemises rouges. Ce fut alors aussi que, pour se débarrasser des détenus qui encombraient les prisons, Robespierre imagina de les envoyer en masse à la mort, sous prétexte qu'ils avaient comploté le massacre des conventionnels et des membres du Comité de salut public <sup>1</sup>.

### RÉSUMÉ

Le régime de la Terreur, préparé depuis plusieurs mois, est installé officiellement à la suite de la comédie de la Constitution de 1793 et de la fête du 10 août. Ce gouvernement comprend le *Comité de salut public*, investi d'une dictature irresponsable, servi à Paris par le *Comité de sûreté générale*, le *tribunal révolutionnaire* et l'*armée révolutionnaire*; dans les départements, par les *proconsuls* ou représentants en mission.

Le programme des hommes de la Terreur est en théorie de réaliser la devise : *Liberté, égalité, fraternité*; en réalité, c'est de spolier les citoyens, ce qu'ils font par les confiscations arbitraires, le cours forcé des assignats, l'opération du *Grand livre* et le *maximum*; de *paganiser* la France par la proscription des cultes révélés, le culte de la nature ou de la déesse Raison, le calendrier républicain, les fêtes civiques, l'éducation républicaine; de supprimer tous leurs ennemis, vrais ou prétendus, par la guillotine, les fusillades, les noyades, la mitraille, qui fonctionnent partout à force, mais surtout en Vendée et dans les villes insurgées, comme Lyon, Marseille, Toulon. Les victimes de la Terreur sanglante sont innombrables; innombrables aussi sont les victimes de la misère dont elle est cause.

L'union des pervers ne peut durer longtemps. La lutte éclate d'abord entre la Montagne et la Commune, qui prétend la diriger, la remplacer même. La Commune succombe, et le hideux Hébert monte sur l'échafaud (24 mars 1794). Elle éclate ensuite dans la Montagne même entre Robespierre et Danton, qui a eu le courage de dire à la Convention d'être maîtresse elle-même et de secouer la tyrannie. Danton est vaincu (5 avril 1794). Robespierre demeure seul maître. La dictature éclate dans la fête de l'*Être suprême* (8 juin 1794). Mais, entouré de jaloux et des ennemis, il profère des menaces qu'il consigne dans la loi de proscription du 22 prairial. Ces menaces imprudentes vont le perdre.

1. Ch. d'Héricault, *la Révolution de Thermidor*, 182.



## CHAPITRE VI

DE LA CHUTE DU RÉGIME DE LA TERREUR

A LA FIN DE LA CONVENTION

(27 JUILLET 1794 AU 26 OCTOBRE 1795)

## SOMMAIRE

Le 9 thermidor, ou la chute de Robespierre. — Réaction thermidorienne. — Insurrections jacobines du 12 germinal et du 1<sup>er</sup> prairial pour rétablir la Terreur. — La Constitution de l'an III. — Le 13 vendémiaire. — Fin de la Convention (26 octobre). — Appréciation.

**Le 9 Thermidor, ou la chute de Robespierre.**

— Cependant Robespierre n'oubliait pas sa vengeance contre les conventionnels factieux. Il comptait sur la servilité de la Convention, toujours tremblante; sur la Commune, dirigée par deux hommes à lui, Fleuriot, maire, et Payan, agent national; sur Hanriot, commandant de toute la force armée de Paris; sur sa police personnelle, composée de véritables bandits; sur une troupe de sans-culottes, qui le suivaient partout comme des gardes-du-corps. Il se donna d'abord le plaisir d'épouvanter ses ennemis en faisant courir des listes de proscription. Les membres du Comité de sûreté générale, les Dantonistes et autres, partout suivis d'espions, craignaient à tout instant d'être arrêtés; soixante conventionnels ne couchaient plus dans leur lit.

La lutte s'engagea à la tribune de la Convention le 8 thermidor (26 juillet). Après avoir gémi, selon son habitude, d'être outragé, calomnié pour son zèle, prenant corps à corps ses adversaires, Robespierre traita de fripon Cambon, se moqua du trompette Barère, et dénonça les affreuses rapines commises par le Comité de sûreté générale. Le remède était d'épurer ce Comité et de punir les autres traîtres. Le discours, écouté dans un morne silence,



reçut les honneurs de l'impression. Cependant l'Assemblée refusa de l'envoyer, comme le demandait Couthon, à toutes les communes de France.

Le soir, aux Jacobins, le succès de Robespierre fut plus décisif. Billaud, Collot, jadis les idoles du club, furent hués, menacés de mort. Payan proposait d'enlever immédiatement les conspirateurs. Robespierre, croyant être maître encore de la Convention, refusa : ce délai devait le perdre.

Les conspirateurs ne s'étaient pas endormis. Ils comprenaient que le moment décisif était arrivé, et que c'en était fait d'eux s'ils ne prenaient vigoureusement l'offensive. Le salut dépendait de la Plaine. Tallien et d'autres Montagnards essayèrent de gagner les *crapauds du marais*, autrefois si méprisés. La Plaine résista longtemps, croyant avoir plus à craindre des féroces Montagnards que de Robespierre, qui avait intérêt à la ménager. Elle ne céda qu'après de difficiles négociations.

La séance du 9 thermidor, qui devait être décisive, s'ouvrit vers midi. La Convention était au grand complet. Pour montrer qu'il rompait avec la Montagne, Robespierre, au lieu de prendre sa place sur les gradins les plus élevés de gauche, vint se placer debout à côté de la tribune, lançant de là des regards sombres et farouches. Il avait le costume porté à la fête de l'Être suprême ; sa tête avait été frisée, poudrée, pomponnée par ses dévotes. Lorsque Saint-Just eut fini de débiter un discours banal autant que prétentieux, Billaud commença l'attaque. Il le fit tout d'abord avec adresse ; mais ensuite le septembriseur, trébuchant dans son rôle nouveau d'ennemi de la tyrannie, s'avisa de dire qu'il ne reprochait à Robespierre qu'un crime, celui de n'être pas assez révolutionnaire. Tallien, heureusement, fut plus adroit et plus énergique. Ses coups vigoureux firent saigner cruellement la vanité de Robespierre. Le dictateur voulut bondir à la tribune ; mais alors, comme sur un mot d'ordre, de tous les coins de la Montagne partirent les clameurs assourdissantes : « A bas le tyran ! A bas le tyran ! » Il ne put parler, mais il resta cramponné à la tribune.

Après Tallien, Billaud reprit la parole, et, mieux inspiré cette fois, demanda l'arrestation d'Hanriot et de son état-major. C'était désorganiser la force active des triumvirs. Robespierre réclama de nouveau la parole ; de nouveau sa voix fut couverte par les cris répétés de la Montagne : « A bas ! A bas le tyran ! » Robespierre ne trouva que gestes menaçants, cris de colère, paroles furieuses.

Cependant il n'était pas encore vaincu. Barère, appelé à la tribune par la Montagne, pouvait le sauver. Mais Barère, qui tenait deux discours en poche, l'un pour la tyrannie, l'autre contre, sentant le terrain glisser sous les pieds du dictateur, prit le discours contre la tyrannie ; et l'esclave de la veille, qui se traînait aux pieds de Robespierre, se tourna contre lui, sans oser toutefois le nommer. Appuyée par Barère, la motion de Billaud fut adoptée. Vadier, membre du Comité de sûreté générale, un homme inepte, vint ensuite à la tribune bavarder à tort et à travers, en prétendant accuser Robespierre, et fit rire. Tallien, qui vit le danger, ramena la discussion à son vrai point. Ses attaques contradictoires exaspérèrent Robespierre. Il interrompit, voulut parler ; mais à ce moment Thuriot remplaça au fauteuil de la présidence Collot, épuisé, et sonna à tour de bras la cloche présidentielle, en répétant sans fin à Robespierre : « Tu n'as pas la parole ! tu n'as pas la parole ! »

Exaspéré par le bruit monotone de l'implacable sonnette, par les hurlements de la Montagne, sentant qu'il était perdu, Robespierre pâlit ; son visage se couvrit de sueur ; il interpellait tantôt le président, qu'il appela *président d'assassins* ; tantôt les Montagnards, qu'il traita de lâches ; tantôt les gens de la Plaine, qu'il appela *hommes vertueux*, leur demandant en suppliant la parole. Sa voix devenait rauque : « C'est le sang de Danton qui t'étouffe ! » lui cria un Montagnard. C'était fini ; il n'avait plus de voix, il était vaincu. On mit aux voix son arrestation : la Plaine, jusque-là impassible et muette au milieu du tumulte effroyable, se leva toute d'un mouvement. Les huissiers, encore tremblants, s'emparèrent de Robespierre, ainsi que de Couthon et Saint-Just, décrétés

également d'arrestation; Lebas et Robespierre jeune, restés fidèles à Robespierre dans le malheur, demandèrent à partager son sort.

Mais le dernier mot du drame n'était pas dit. Il fallait compter avec Fleuriot et Payan, les deux chefs intelligents et énergiques de la Commune; avec Hanriot, violent et capable de tout. A la nouvelle de l'arrestation de Robespierre, Hanriot, quoique ivre, saute à cheval, saisit son grand sabre, et, accompagné de trois aides de camp, se précipite vers le faubourg jacobin de Saint-Antoine, hurlant : « Aux armes! aux armes! les coquins triomphent! » De là il court à l'hôtel de ville, où il délivre Payan qu'on venait d'arrêter; puis, suivi de gendarmes, bondit à la Convention, où il croyait trouver Robespierre. Il est arrêté en mettant pied à terre et solidement garrotté. Mais la Commune survient et délivre Robespierre et ses compagnons, qui sont menés à l'hôtel de ville. Délivré lui-même, Hanriot remonte à cheval et fait pointer les canons contre la Convention.

Le moment était terrible; la Convention montra une décision qui la sauva. Elle mit Hanriot hors la loi, et les canonniers, l'apprenant, refusèrent de tirer. En même temps douze représentants, écharpe tricolore à la ceinture, sabre en main, accompagnés de gendarmes, allèrent par les carrefours, proclamant l'unanimité de la Convention, la mise hors la loi de Robespierre et des rebelles, et appelant tous les citoyens à la défense de la patrie. Des bataillons de la garde nationale, sous la direction de Barras, nommé commandant de la force armée, se dirigèrent vers l'hôtel de ville, où la Commune n'était gardée que par un petit nombre de gendarmes, le reste de ses partisans ayant été dispersés par une violente pluie d'orage, jointe à l'heure avancée de la nuit, à l'indécision d'Hanriot, à la maladresse de Robespierre, qui ne songea point à se montrer au peuple.

Il était minuit lorsque les conjurés furent cernés. Robespierre jeune se jeta par une fenêtre et fut relevé mourant; Lebas se tira un coup de pistolet, qui le tua raide; Robespierre se tira aussi un coup de pistolet, qui



lui fracassa la mâchoire ; Hanriot se sauva et se blottit dans un égout, d'où on le fit sortir à coups de baïonnette, couvert de sang et d'ordures ; Saint-Just singea le suicide et n'osa se frapper. Couthon, précipité du haut du grand escalier, se traîna sur le quai, où il fut retrouvé faisant très adroitement le mort. Fleuriot, Payan, Saint-Just, Couthon, furent conduits à la salle du Comité de salut public, aux Tuileries ; Robespierre et son frère y furent portés sur un brancard. Ils y restèrent jusqu'à dix heures du matin, Robespierre étendu sur une table, à demi inconscient, impassible sous les injures qui lui arrivaient de toutes parts. Transporté de là à la Conciergerie, déféré devant Fouquier-Tinville, qui opéra contre lui comme il avait fait contre ses victimes, il fut à quatre heures de l'après-midi du même jour, 10 thermidor, avec son frère, Saint-Just, Couthon, Hanriot, Payan, Fleuriot, le savetier Simon et treize autres, menés sur la place de la Révolution, où leurs têtes tombèrent au milieu de l'allégresse universelle <sup>1</sup>.

**Réaction thermidorienne.** — Les membres de la Montagne qui avaient provoqué le 9 thermidor, Tallien, Bourdon, Thuriot, Legendre, Barras ; les membres des Comités qui s'y étaient associés, Barère, Billaud, Collot, Vadier, n'avaient obéi à aucune pensée généreuse. Leur but unique, en tuant le tyran, avait été, pour les premiers, de n'être pas tués eux-mêmes ; pour les autres, de se défaire d'un maître impérieux. Leurs intentions n'étaient du reste nullement de clore l'affreux régime de la Terreur ; et l'on vit, le 10 thermidor même, l'impudent et grotesque Barère, après avoir écrasé ses complices de la veille, se récrier contre l'*indulgence* et annoncer que le gouvernement révolutionnaire allait reprendre son cours.

Mais la France n'entendait point les choses ainsi. Pour tous, Robespierre était la personnification de la Terreur ; lui mort, la Terreur devait disparaître. La poussée de l'opinion publique fut tellement irrésistible,

1. Ch. d'Héricault, *la Révolution de Thermidor*, 182, 514.



qu'elle entraîna non seulement les membres de la Plaine, facilement courageux maintenant qu'ils n'avaient plus à affronter les « terribles yeux verts » du dictateur, mais encore les Montagnards, qui avaient joué un rôle actif dans la journée de thermidor. Legendre, Barras, Thuriot, prêchèrent hautement la clémence; Tallien, dans un grand discours, renia la Terreur et dit que la justice seule, qu'il appelait la *Terreur des méchants*, devait être mise à l'ordre du jour.

On courut donc ouvrir les prisons, et en quelques jours elles se vidèrent de leurs innombrables habitants. On leva le séquestre mis sur les biens des détenus; des secours furent alloués aux familles des victimes de l'échafaud. La presse redevint libre, libre aussi le culte, pourvu qu'il ne fût pas manifesté au dehors, et que le ministre n'en fût pas un prêtre insermenté : ce qui était loin encore de la vraie liberté. Isnard, Louvet, Lanjuinais et plus de quatre-vingts autres députés mis hors la loi, furent rappelés dans le sein de la Convention. Le *maximum* fut aboli, ainsi que les réquisitions forcées.

Pour prévenir le retour de la Terreur, la Convention vota l'abrogation de la loi de prairial; le renouvellement intégral du tribunal révolutionnaire; la suppression du commandant général de la garde nationale; la suppression de la Commune, remplacée par deux commissions; la fermeture du club des Jacobins et de tous les clubs révolutionnaires de France; le renouvellement des Comités de salut public et de sûreté générale; enfin le châtement des principaux scélérats de la Terreur : l'ignoble Fouquier-Tinville, Carrier, Lebon, furent livrés à la guillotine; Billaud, Barère, Collot, Vadier, qui méritaient cent fois la même peine, furent chassés d'abord des Comités, puis jetés en prison.

**Insurrections jacobines du 12 germinal et du 1<sup>er</sup> prairial.** — Les Jacobins de la rue étaient furieux. Ils firent entendre des menaces, essayèrent de rouvrir leurs clubs, manifestèrent dans la rue. Mais les honnêtes gens étaient décidés à résister aux *buveurs de sang*. Plusieurs centaines de jeunes gens de bonne famille, qu'on

appela tantôt les *muscadins*, tantôt la *jeunesse dorée*, s'organisèrent sous la conduite de militaires, s'armèrent de bâtons, et partout, du bâton comme de la voix, tinrent en respect la *queue de Robespierre*.

Les jacobins de la Montagne n'étaient pas moins exaspérés par la pluie de décrets qui tombaient sur leur œuvre de sang et la détruisaient pièce par pièce. Ne pouvant lutter par le vote, car ils ne formaient qu'une faible minorité, ils appelèrent l'émeute à leur secours.

Le 12 germinal (1<sup>er</sup> avril 1795), la générale battit dans l'île de la Cité. Les sections révolutionnaires du Temple et du faubourg Saint-Antoine répondirent à l'appel et marchèrent sur les Tuileries en criant : *Du pain et la Constitution de 93!* Les portes de la Convention furent forcées, et la foule se mêla aux députés. Après plusieurs heures de tumulte, les sections voisines survinrent et dégagèrent l'Assemblée.

Une nouvelle émeute, mieux préparée et plus grave, éclata le 1<sup>er</sup> prairial (20 mai). La générale battit au point du jour; un cortège nombreux d'hommes, de femmes, d'enfants déguenillés, marcha sur les Tuileries, qui se trouvèrent assiégées dès dix heures du matin. L'Assemblée entra quand même en séance. Une bande de femmes envahit les tribunes, criant : *Du pain!* Elles furent chassées par quelques soldats et jeunes gens armés de fouets. Une deuxième bande essaya de pénétrer, et fut chassée encore. Mais une troisième, où figuraient aussi surtout les sinistres hommes à piques, brisa tous les obstacles et inonda la salle. Le président, Boissy d'Anglas, fut entouré, injurié, menacé; un des plus jeunes députés, Féraud, se précipita pour le couvrir. Un coup de pistolet l'abattit, et deux minutes après sa tête était présentée au bout d'une pique au président, qui, impassible, se leva, dit-on, se découvrit et salua. De deux heures à neuf heures du soir, ce fut un désordre affreux. Les sections fidèles parurent enfin, baïonnettes en avant, et ce fut alors un *sauf-qui-peut* général.

Rentrés en séance furieux, à minuit, les députés résolurent d'en finir avec l'anarchie. Après le 12 ger-

minal, on s'était contenté de faire déporter Billaud, Barère et Collot, qui avaient servi de prétexte à l'émeute. Après le 1<sup>er</sup> prairial, l'Assemblée fit empoigner, séance tenante, huit députés qui avaient encouragé les insurgés, et les livra à une commission militaire. Six furent condamnés à mort : Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroy, Bourbotte, Soubrany; ils se percèrent tous le cœur, au sortir de l'audience, avec une paire de vieux ciseaux. L'assassin de Féraud périt par la guillotine; trente et un émeutiers, livrés à des commissions militaires, furent aussitôt guillotins, et un plus grand nombre condamnés à la déportation ou à l'emprisonnement.

**La Constitution de l'an III et le 13 vendémiaire.** — Enfin débarrassée de la queue de Robespierre, l'Assemblée s'occupa de donner une Constitution à la France, celle de 93 étant absolument inapplicable. La Constitution nouvelle, votée le 10 août 1795, et dite de l'an III, maintenait les deux degrés d'élection établis par la Constitution de 1791, accordait le vote à tout *contribuable* domicilié depuis un an, et établissait pour le Corps législatif deux Conseils : l'un, des *Anciens*, composé de deux cent cinquante membres; l'autre, comptant le double de représentants, et dit pour cela des *Cinq-Cents*. Le pouvoir exécutif était confié à un *Directoire* de cinq membres, assisté de ministres, responsables seulement devant le Directoire, responsable lui-même devant le Corps législatif. Les deux Conseils étaient élus dans les mêmes conditions, avaient des droits égaux, sauf que les Cinq-Cents pouvaient seuls proposer les lois, et que les Anciens seuls avaient le droit de transférer hors de Paris le Corps législatif, s'ils le jugeaient nécessaire. Leur mandat était de trois ans; mais chaque Conseil était renouvelable annuellement par tiers; le Directoire l'était par cinquième, et nommé par les Anciens sur une liste que présentaient les Cinq-Cents.

La Constitution de l'an III, qui séparait le pouvoir exécutif du pouvoir législatif, et créait deux Chambres pour s'équilibrer tant bien que mal, était un progrès. Mais en mettant les deux Chambres sur le même pied,



en confiant le pouvoir exécutif à un Directoire de plusieurs membres, en maintenant le système déplorable des élections pour les directoires départementaux, les juges, etc., elle était loin de supprimer les causes de tiraillement et les germes d'anarchie. Telle quelle cependant, elle aurait facilement rallié l'immense majorité des Français. Ce qui était plus difficile à accepter et ce qui souleva une vive émotion, ce fut un décret annexe par lequel la Convention obligeait les électeurs à *choisir dans son sein les deux tiers des membres des nouveaux Conseils*. La Convention se sentait profondément haïe et méprisée; mépris et haine qu'elle ne méritait que trop pour l'affreuse tyrannie de plusieurs de ses membres et la honteuse servilité des autres; elle était convaincue que pas un de ses membres ou à peu près ne serait réélu, et, pour se ménager un refuge contre les colères probables de la réaction, elle jugeait prudent de se survivre à elle-même dans le nouveau Corps législatif. C'était une singulière façon de pratiquer la liberté des suffrages. On fit mine, il est vrai, de consulter les assemblées électorales sur le décret annexe; mais cette consultation ne fut que pour la forme, et la faible majorité factice qu'obtint la Convention, elle la dut à des manœuvres malhonnêtes, équivalant à de véritables friponneries <sup>1</sup>.

Paris apprit en frémissant les prétentions de l'Assemblée : il résolut de faire appel à la force pour chasser les honteux législateurs qui se cramponnaient à leurs sièges souillés de sang. Les rôles étaient maintenant renversés : l'élite de la population, qui avait sauvé la Convention au 1<sup>er</sup> prairial, se tournait contre elle, et la Convention appela à son secours les piques de ces mêmes Jacobins qui avaient voulu la détruire ou au moins l'enchaîner. C'étaient si bien des bandits, que le général Menou, à qui l'on offrit de les commander, refusa de marcher « avec ce tas de scélérats et d'assassins organisés en bataillons sous le nom de patriotes ».

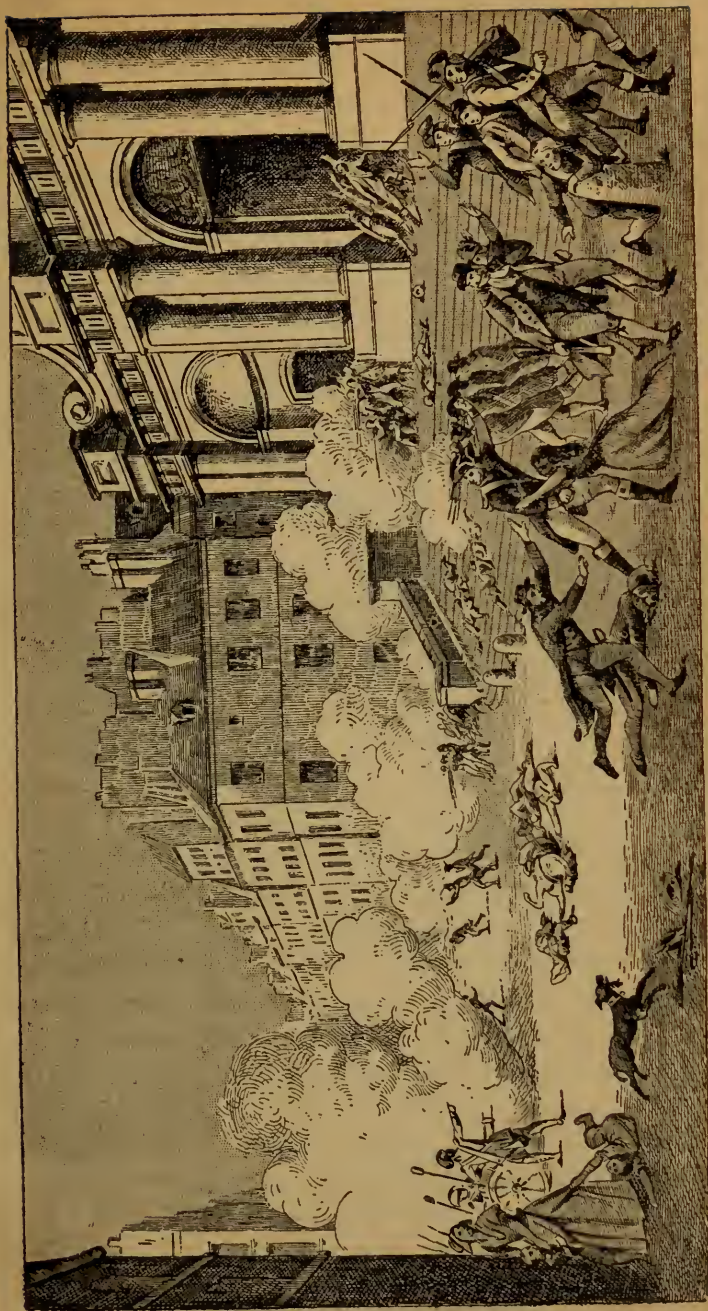
1. Taine, *la Révolution*, III, 562.



Il fallut donner le commandement à Barras, général bon à tout faire, qui s'adjoignit le jeune Bonaparte, dont l'ambition peu scrupuleuse ne cherchait qu'une occasion pour se produire. Barras ajouta aux hommes à piques quelques milliers de soldats réguliers, et Bonaparte disposa ses canons de manière à enfiler les grandes avenues. Les insurgés n'avaient point de canons, à peine des fusils et peu de poudre. Ils se battirent vaillamment autour de l'église Saint-Roch ; mais, foudroyés par l'artillerie de Bonaparte, après avoir perdu cinq ou six cents des leurs, ils durent se disperser, laissant à la Convention une victoire complète (13 vendémiaire-5 octobre 1795). Elle en usa avec modération, comme si elle eût eu honte d'avoir triomphé des honnêtes gens avec la canaille jacobine. Son but était atteint : les deux tiers de ses membres allèrent au nouveau Corps législatif. Quant au nouveau tiers, indice bien caractéristique de l'opinion, il ne compta pas un *seul* représentant de la nuance jacobine.

**Fin de la Convention** (26 octobre). — La Convention se sépara le 26 octobre 1795. Elle avait essayé dans la dernière année de son existence de relever quelques-unes des innombrables ruines qu'elle avait faites, surtout pour les lettres, les arts et les sciences. Elle tenta de réorganiser l'enseignement primaire, détruit partout, mais ce fut sans aucun succès ; elle ne fut pas plus heureuse pour l'enseignement secondaire. Elle créa une École normale pour servir de pépinière de futurs instituteurs ; mais cette École fonctionna si mal, qu'elle ne donna aucun résultat sérieux. Sous le nom d'*Institut* elle fit revivre, en les déformant, les diverses Académies qu'elle avait elle-même détruites. — Elle décréta, mais sur papier seulement, la création du *Conservatoire des arts et métiers*, du *Bureau des longitudes*, de l'*École des langues orientales*, des *Écoles de médecine*. La seule création sérieuse fut celle de l'*École polytechnique* pour la formation des ingénieurs et des officiers, et cette École elle-même n'était en partie qu'une résurrection du passé.

On ne saurait juger trop sévèrement le rôle de la Convention. Une légende, créée par des écrivains que le



LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMAIRE. Gravure de Duplessis-Berteaux, XVIII<sup>e</sup> siècle. (*Bibl. nationale.*)

public a trop facilement crus sur parole, a tendu à entourer les hommes de 1793, malgré leurs crimes, de l'auréole du génie et de la grandeur. On a fait des Girondins des héros et des martyrs; de Danton, un orateur puissant et un vigoureux patriote; des Montagnards, des espèces de géants. L'histoire vraie est tout autre. Elle voit, dans les Girondins, des politiques aveugles qui ont préparé sans le vouloir le gouvernement révolutionnaire dont ils ont fini par être les victimes; dans le fameux Danton, un ambitieux plein d'audace, dénué non de jugement, mais de tout sens moral, qui organisa froidement la Terreur pour conserver par un régime de sang un pouvoir acquis par les massacres de septembre; un faux patriote qui poussa les Français à la frontière pour les empêcher de se défendre contre la tyrannie du dedans; enfin un tribun dont la voix beuglante avec ses grandes phrases, presque toujours les mêmes, aurait, malgré ses accents sincères, singulièrement détonné au sein d'une assemblée parlementaire digne de ce nom; elle voit, dans les Montagnards, des hommes profondément vicieux, aussi bornés que féroces; dans la Plaine, de vils lâches, quatre cents muets, se faisant par peur complices de la plus épouvantable tyrannie.

Pendant les trois ans de sa législature, la Convention n'a rien su édifier; elle n'a su qu'accumuler ruines sur ruines, inonder la France de sang, épuiser la richesse publique et privée, faire la nuit dans les intelligences comme le deuil dans les cœurs et le vide dans les âmes. Les contemporains, qui la connaissaient mieux que nous, l'ont jugée sévèrement. « A cinquante hommes près, dit Barbé-Marbois<sup>1</sup>, qui étaient honnêtes et éclairés, l'histoire ne présente point d'Assemblée souveraine qui ait réuni tant de vices, tant d'abjection et tant d'ignorance. » Barbé-Marbois était royaliste; mais l'abbé Grégoire, qui fit abolir la royauté, dit de son côté<sup>2</sup>: « La majorité de la Convention... se composait d'hommes féroces et surtout d'hommes lâches. » Parmi les honnêtes conventionnels

1. *Mémoires*, préf., p. VIII.

2. *Mémoires*, II, 426.



dont parle Barbé-Marbois, on voit un Boissy d'Anglas qui organise les fêtes païennes du calendrier républicain et qui, au lendemain même de la loi de prairial, compare gravement Robespierre à « Orphée enseignant aux



LA TERREUR. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Musée Carnavalet.)

hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale<sup>1</sup> » !

Certains ont dit que la Convention avait racheté ses crimes par la patriotique énergie avec laquelle elle a sauvé la France de l'invasion. Il faut remarquer d'abord

1. Boissy d'Anglas, *Essai sur les fêtes nationales*, 12 mesidor an II.



que cette invasion, la Convention l'avait provoquée elle-même comme de gaieté de cœur; ensuite nous allons voir que son rôle dans la guerre ne fut point absolument glorieux, et que ses fautes plusieurs fois faillirent tout perdre.

## RÉSUMÉ

Placés entre l'alternative de périr ou de faire périr Robespierre, les Montagnards Tallien, Fréron, Barras, Legendre, Fouché, etc., se décident à abattre le dictateur. Secondés par le centre et par des collègues mêmes de Robespierre, Billaud, Barère, Collot, ils y réussissent dans la journée mémorable du 9 thermidor (27 juillet 1794); et le grand guillotineur est enfin guillotiné à son tour. Sa chute entraîne celle de la Terreur.

Les thermidoriens, qui n'ont travaillé que pour eux-mêmes et non pour la France, veulent la relever. Mais la poussée du pays est trop forte; d'ailleurs la Convention, qui s'est ressaisie, est bien décidée à ne plus se laisser dominer par une poignée d'énergumènes. Les Montagnards lancent sur elle les deux insurrections jacobines du 12 germinal et du 1<sup>er</sup> prairial (1<sup>er</sup> avril et 20 mai 1795). Elles échouent.

Restée victorieuse de l'émeute, la Convention s'occupe enfin de donner à la France la constitution vainement attendue depuis 1792. Elle vote le 10 août 1795 la *Constitution de Van III*, qui confie le pouvoir exécutif à un *Directoire* de cinq membres, et le pouvoir législatif à deux Conseils, les Cinq-Cents et les Anciens (deux cent cinquante membres).

Mais en même temps elle décrète que les deux tiers de ses membres feront de droit partie des nouvelles assemblées. La population honnête de Paris s'insurge contre ces hommes, tous couverts de sang ou lâches, qui veulent ainsi se survivre à eux-mêmes. La Convention alors fait appel au général Bonaparte et à la même meute jacobine qui voulait la détruire, il y a cinq mois à peine. La journée du *13 vendémiaire* (5 octobre) assure le triomphe à ses injustes prétentions, et elle se sépare le 26 octobre, après trois années d'existence qui sont ce qu'il y a de plus douloureux dans notre histoire.

## CHAPITRE VII

## LA GUERRE ÉTRANGÈRE SOUS LA CONVENTION (1792-1795)

## SOMMAIRE

Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). Invasion du territoire français. — Victoire de *Valmy* et recul de l'invasion (20 septembre). — Victoire de *Jemmapes* (6 novembre 1792) et invasion de la Belgique. Occupation des provinces rhénanes. — La première coalition européenne (février 1793). Situation militaire de la France. La légende des volontaires. Causes du succès définitif. — Défaite de *Nerwinde* (18 mars 1793) et perte de la Belgique. Fuite de Dumouriez et nouvelle invasion du territoire. La levée en masse (août). Victoire de *Hondschoote* (septembre) et défaite de *Wissembourg* (octobre). — Carnot, organisateur de la défense. Victoire de *Watignies* (octobre). Victoire du *Geisberg*. — Brillante campagne de 1794. Victoire de Jourdan à *Fleurus* (26 juin) et conquête de la Belgique. Conquête de la Hollande par Pichegru (novembre 1794, janvier 1795). — Traités de *Bâle* avec la Prusse (avril), avec l'Espagne (juillet 1795). — La guerre maritime. La légende du *Vengeur* (1794).

**Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792).**  
**— Invasion du territoire français.** — Les Girondins, maîtres de la Législative, pour renverser la royauté en la compromettant avec l'étranger, avaient forcé Louis XVI, le 20 avril 1792, à déclarer lui-même la guerre à l'Autriche. En prévision de cette rupture, on avait depuis décembre 1791 massé trois armées sur la frontière nord-est pour surveiller l'Autriche en Belgique et son alliée la Prusse dans ses possessions du Rhin. Dumouriez, président du ministère girondin en avril, avait pour plan de donner à la France ses frontières naturelles tant sur le Rhin que du côté des Alpes, où le duc de Savoie avait des sympathies pour les alliés. Plusieurs bataillons se mirent aussitôt en mouvement en Flandre et envahirent la Belgique, faiblement défendue par les Autrichiens, et que les révolutionnaires savaient peu sympathique à ces

étrangers. Mais, contre toute attente, les Belges ne bougèrent point, et l'invasion échoua sur toute la ligne. Bien plus, dans le désordre de la retraite, le général Dillon fut assassiné par ses troupes avec plusieurs officiers (28 avril). Une deuxième tentative, faite à la fin de juin, ne réussit pas mieux.

La France dut bientôt trembler pour elle-même. Au commencement de juillet, le duc de Brunswick se mit en marche vers la frontière avec quatre-vingt mille Prussiens ou Autrichiens. Le 25, il lança un manifeste où il menaçait la France d'un châtement exemplaire, si on ne rétablissait pas l'autorité de Louis XVI. Au lendemain de la journée du 10 août, le plus brillant de nos généraux, Lafayette, après avoir formé un moment le projet de relever le trône, abandonnait son armée de la Meuse et passait la frontière.

Ces nouvelles soulevèrent l'émotion la plus vive. Le maladroit manifeste de Brunswick surtout irrita et exalta le patriotisme au plus haut degré. Une foule de royalistes eux-mêmes frémirent d'entendre ces menaces de l'étranger. Quant aux révolutionnaires, ils répondirent par un cri de fureur. Depuis le 22 juillet, l'Assemblée avait déclaré la patrie en danger. Le canon d'alarme tirait d'heure en heure. Sur les places publiques, des amphithéâtres ornés de banderoles tricolores avaient été dressés, et, assis devant une table que supportaient deux caisses de tambours, des officiers municipaux inscrivaient les enrôlements volontaires. Les patriotes qui demandèrent à marcher contre l'ennemi furent nombreux; malheureusement ils portèrent avec leur enthousiasme leurs habitudes d'indiscipline, qui devaient rendre la plupart moins utiles que nuisibles.

Cependant Brunswick continuait sa marche en avant et entra en France par le Luxembourg. Longwy, investi le 22 août, capitula dès le lendemain. Le 2 septembre, après une canonnade de quinze heures, Verdun à son tour ouvrait ses portes, tandis que le brave commandant Beaurepaire, qui cependant avait conseillé la capitulation, se brûlait la cervelle pour s'épargner la honte de voir le



vainqueur. A Paris, Danton et les hommes de la Commune saisissaient le prétexte du siège de Verdun pour se débarrasser de leurs ennemis, en faisant les massacres de septembre.

**Victoire de Valmy et recul de l'invasion** (20 septembre). — Ce n'était point par de telles horreurs qu'on pouvait sauver la France. La Champagne allait être envahie et la route de la capitale par Châlons ouverte, si les alliés parvenaient à franchir la forêt de l'Argonne. Dumouriez, qui depuis la fuite de Lafayette était général en chef de l'armée du Nord et de la Meuse, s'y jeta avant que l'ennemi pût l'atteindre. « Les défilés de l'Argonne sont les Thermopyles de la France, écrivait-il au ministre de la guerre Servan ; mais je serai plus heureux que Léonidas. » Il ne tint qu'à moitié parole. Les défilés proprement dits de l'Argonne furent réellement forcés, et Dumouriez obligé de se replier sur Sainte-Menehould. Il allait y être tourné par Brunswick, lorsque son collègue Kellermann vint lui prêter un vigoureux appui en s'établissant sur la forte position de *Valmy*. Brunswick entreprit d'en déloger les Français, le 20 septembre. Après une vive canonnade de plusieurs heures, par deux fois les colonnes prussiennes coururent à l'assaut ; mais toujours elles durent reculer devant les baïonnettes françaises. Déconcerté par cette résistance, Brunswick fit sonner la retraite, et quelques jours après il reprenait le chemin de la frontière.

L'action en elle-même était peu importante : il y eut à peine quatre cents morts de chaque côté. Mais le résultat essentiel était atteint : l'invasion reculait. Aussi la victoire de Valmy eut-elle un grand retentissement ; l'armée du Nord fut célébrée avec enthousiasme, et Dumouriez mis hors de pair. Quand le général vint à Paris pour s'entendre avec les ministres, il se présenta à la Convention, aux Jacobins, et partout il fut acclamé. Seul Marat, que cette gloire offusquait, dit des paroles de jalousie et de haine ; il eut même l'audace d'aller, avec sa carmagnole rouge, ses bottes molles et ses cheveux gras, lui demander au milieu d'un bal raison du châtement d'un

bataillon de volontaires parisiens dont l'indiscipline avait été sévèrement punie : le général lui tourna le dos, et l'on expulsa le hideux personnage.

**Victoire de Jemmapes (6 novembre 1792), et invasion de la Belgique. — Occupation des provinces rhénanes.** — Reprenant ses anciens plans de conquête, Dumouriez résolut de mettre à profit l'enthousiasme de l'armée pour envahir la Belgique. Si le ministre de l'intérieur Roland se contentait de lui prodiguer des conseils hautains et blessants, il trouvait un concours actif en Santerre, et surtout en Danton, qui lui livrèrent le matériel du camp de Paris, désormais inutile, six millions et des approvisionnements. Sur la fin d'octobre, il quitta Valenciennes avec quarante mille hommes, après avoir adressé aux Belges une proclamation où, plus adroit que Brunswick, le général s'annonçait comme un ami dont le seul but était de les aider à reconquérir leur indépendance.

A la suite de diverses escarmouches, Dumouriez rencontra les Autrichiens, retranchés sur les hauteurs de *Jemmapes*, près de Mons. A ses quarante mille hommes les ennemis en opposaient moins de trente mille, mais ils occupaient des positions formidables. Dumouriez les fit attaquer de front le 6 novembre, dès le matin, par son artillerie. A onze heures, le feu, vif et meurtrier, n'avait donné aucun résultat. Alors on recourut à la baïonnette, et cette arme terrible eut après trois heures raison de la résistance acharnée des Autrichiens, qui se retirèrent en bon ordre. Dans l'action, un jeune capitaine, à la tête d'un bataillon de volontaires, s'était fait remarquer par sa brillante bravoure : c'était le duc de Chartres, fils du triste Égalité.

La victoire de Jemmapes fut connue le jour même à Paris par le télégraphe aérien, que venaient d'inventer les frères Chappe. Cette victoire ouvrit la Belgique, dont la conquête fut l'œuvre d'un mois : il est vrai que les Belges s'y prêtèrent.

Pendant que Dumouriez préparait la conquête de la Belgique, le général due de Biron s'avancait avec l'armée du Rhin dans la direction de Coblenz, pour surveiller

Brunswick, encore redoutable dans sa retraite. L'avant-garde de cette armée, commandée par le marquis de Custine, officier brave et aventureux, se jeta dans le Palatinat, occupa Spire et Worms, entra sans coup férir dans Mayence, le 21 octobre, et le lendemain dans Francfort. Les succès de Custine ne lui coûtèrent pas grand effort, ces diverses villes étant, sauf Mayence, des villes ouvertes et confiantes dans leur neutralité, ne s'attendant pas à une attaque ; les révolutionnaires allemands, ennemis de la féodalité, surtout de la féodalité ecclésiastique qui régnait généralement sur les bords du Rhin, secondèrent aussi son coup de main. Mais à distance ces triomphes firent illusion, et comme d'ailleurs Custine frappait de lourdes contributions les prêtres et les nobles, il fut immédiatement proclamé grand homme de guerre par la Convention, et reçut le titre de général en chef de l'armée du Rhin.

Ces conquêtes devaient être aussi éphémères que faciles. Dès les premiers jours de décembre, quand Brunswick parut, il fallut tout évacuer pour se renfermer dans les murs de Mayence.

**La première coalition européenne (février 1793).**  
**— Situation militaire de la France. — Causes du succès définitif.** — Au mois de novembre 1792, après les terreurs de l'invasion en septembre, les armées françaises occupaient la Belgique, plusieurs villes du Rhin, et, au midi, Nice et la Savoie, conquises par le général de Montesquiou. Ce retour de fortune inespéré fit germer dans la tête des conventionnels les plans les plus ambitieux. Ils résolurent d'ajouter à la Belgique la Hollande, de soumettre toutes les rives du Rhin, de s'annexer la Suisse et de révolutionner l'Italie, où dominaient les Autrichiens, le Pape et les Bourbons, tous ennemis naturels de la Révolution impie et sanglante. Les Jacobins se présentaient aux peuples comme des libérateurs devant briser le joug des rois et des prêtres, quitte ensuite, une fois la main mise dessus, à les exploiter sans pudeur.

Les puissances européennes, qui d'abord avaient écouté avec un sourire de pitié les déclamations ampoulées



de la Législative contre les *tyrans couronnés*, finirent par s'émouvoir en présence des fureurs croissantes de la démagogie française et des tentatives faites par les Jacobins pour établir dans les grandes villes étrangères des clubs révolutionnaires à l'instar de ceux de Paris. La conquête de la Belgique, l'occupation sans déclaration de guerre de Mayence et autres villes du Rhin, de Nice et de la Savoie; l'intention mal dissimulée de pousser plus loin les conquêtes, augmentèrent leurs inquiétudes.

Survint le drame du 21 janvier. Ce défi sanglant, jeté à l'Europe, fit évanouir tous les doutes et confirma toutes les craintes. L'Angleterre elle-même, où la Révolution avait eu de nombreuses sympathies, où le grand orateur Fox, chef de l'opposition conservatrice, avait salué la Révolution française « comme le plus grand pas fait pour l'affranchissement du genre humain », se retrouva unanime, derrière le premier ministre Pitt, pour flétrir cet attentat. Notre ambassadeur reçut de lui ordre de quitter Londres. Ce n'étaient point encore les hostilités armées. Précipitant les événements, la Convention répondit à l'expulsion de l'ambassadeur par une déclaration de guerre le 1<sup>er</sup> février. Le 7 mars, elle déclarait également la guerre à l'Espagne. La coalition comprenait maintenant l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne et la plupart des princes allemands, irrités de l'agression de Custine, de sa propagande révolutionnaire et de ses exactions. Elle s'accrut encore de la Hollande, du Portugal, des Deux-Siciles, du Pape et de la Russie. C'était l'Europe entière coalisée contre la France, sauf la Suisse, la Suède, le Danemark et la Turquie.

Les provocations de la Convention étaient folie pure. Pour la guerre gigantesque dont elle endossait gaiement la responsabilité, il fallait des sommes immenses, et l'on était réduit aux émissions incessantes d'un papier déprécié, à la confiscation des biens des émigrés et des guillotins. Sur mer, la France était manifestement incapable de lutter contre l'Angleterre, car la marine avait été complètement désorganisée par les démissions en masse des officiers nobles. Sur terre, la lutte était plus favorable;



si l'armée avait perdu par l'émigration beaucoup de généraux et d'officiers, les commandements supérieurs étaient toujours aux mains d'hommes éprouvés; les armes savantes, l'artillerie et le génie, s'étaient bien maintenues; les soldats réguliers, malgré des défaillances partielles, avaient l'amour du drapeau, du courage et de la solidité.

Néanmoins les gens du métier avaient de légitimes inquiétudes. D'un côté, les généraux nobles, jaloués et suspectés par les Jacobins, n'avaient plus la liberté d'action nécessaire; de l'autre, pour affronter la lutte sur tant de points, il allait falloir augmenter dans des proportions formidables, à côté des troupes de ligne, le nombre des bataillons de volontaires. Or ces bataillons de volontaires, à part un petit nombre, étaient, s'il faut en croire d'innombrables témoignages très peu suspects<sup>1</sup>, d'affreux brouillons, indignes du nom de soldats. Formant des corps à part, élisant leurs officiers, qu'ils avaient soin de choisir parmi les plus bavards et les plus intrépides à boire, ils n'avaient aucun respect pour ces incapables, ne se pliaient à aucune discipline, désertaient en foule, vendaient leurs effets, se réengageaient pour désertier de nouveau avec leurs effets neufs, se sauvaient au premier coup de fusil en criant à la trahison, ou même, au lieu de tirer sur l'ennemi, tiraient sur les troupes régulières qui faisaient bravement leur devoir. Dumouriez disait qu'il était plus embarrassé des mouvements de ses compatriotes que des quatre-vingt mille Allemands qu'il avait devant lui. Beaucoup de généraux refusaient les volontaires, non seulement à cause de leur indiscipline, mais encore parce que les deux tiers, ou trop vieux, ou trop jeunes, ou infirmes, étaient physiquement incapables de service. « J'ai déjà, disait Biron, beaucoup trop de ceux qui mangent, et beaucoup trop peu de ceux qui servent. »

Néanmoins, en fin de compte, la victoire devait rester à la France, d'abord parce que la coalition se montra

1. Voir ces témoignages de révolutionnaires décidés dans *les Volontaires de 1791-1794*, par Camille Rousset, qui détruit absolument la légende des volontaires de 1792 sauvant la France.

très molle dans ses efforts, son intention étant alors attirée ailleurs, vers les partages de la Pologne; ensuite parce que la Convention, cédant aux énergiques représentations des généraux, renonça, malgré les Jacobins ineptes et endurcis comme Barère, au système désastreux des volontaires pour adopter, un peu par nécessité, il est vrai, — car l'enthousiasme des premiers temps était passé, et les volontaires ne se présentaient plus, — celui de la *réquisition régulière*.

Par le décret du 24 février 1793, la Convention décida la levée de trois cent mille hommes, à qui on laissa le nom de *volontaires*, mais qui étaient bel et bien soldats malgré eux. Ce système, permettant de choisir parmi les recrues, donnait de beaux hommes solides, que l'on résolut, en principe, d'assujettir à la même vie, à la même discipline que les soldats de la ligne, avec lesquels ils devaient être confondus. Ces trois cent mille hommes, fournis par les enrôlements forcés de février, ajoutés aux deux cent soixante-dix mille que l'on avait déjà, firent près de six cent mille. Avec cela on put mettre des armées à la fois sur la Meuse, sur la Moselle, sur le Rhin, au pied des Alpes, au pied des Pyrénées; bref, faire face partout à la coalition. Malheureusement les nouvelles recrues étaient inexpérimentées, et de plus, malgré le décret de février, on continua quelque temps encore à les organiser en bataillons distincts au lieu de les fondre dans l'armée régulière, où elles auraient appris plus vite la manœuvre et la discipline. Aussi l'année 1793 ne compta-t-elle presque que des revers.

**Défaite de Nerwinde (18 mars) et perte de la Belgique.** — Toutes les frontières étaient menacées, mais le péril sérieux était au nord et sur le Rhin. Avant que la coalition fût complètement achevée, et sans attendre les nouvelles levées qu'allait faire la Convention, Dumouriez résolut de prendre l'offensive en attaquant la Hollande. Parti d'Anvers, il entra le 18 février sur le territoire batave et occupa le Brabant. Mais survinrent les Autrichiens en forces supérieures, sous les ordres du prince de Cobourg et de Beaulieu. L'avant-garde de

l'armée française recula en perdant la plus grande partie de son matériel. Dix mille soldats désertèrent. Dumouriez dut renoncer à une entreprise devenue impossible, et regagna la Belgique (mars 1793).

Il la trouva en ébullition. Il s'était attaché à ménager cette province, bien qu'à son grand regret il fût obligé de faire vivre son armée à peu près à ses dépens, Cambon et Pache, ministre de la guerre, le laissant par jalousie sans secours. La politique des Jacobins fut tout autre. Pour eux, *affranchir* les peuples, c'était leur imposer le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire supprimer les autorités existantes et remettre le pouvoir à quelques forcenés, persécuter les nobles et les prêtres, confisquer les biens des complices de la tyrannie, et offrir de force, en retour de l'or et de l'argent, les précieux assignats dont on ne voulait plus en France. Ce beau système fut appliqué dans toute sa rigueur à la Belgique, sur les instances de Cambon et de Danton, qui vint lui-même sur place pour mettre les Belges *au pas*. Il réussit simplement à changer leur ancienne sympathie en aversion profonde. Furieux, Dumouriez ferma les clubs, défendit aux commissaires de l'Assemblée de s'occuper de ses affaires et ne se gêna pas pour maltraiter en paroles et en actes les *imbéciles conventionnels*.

Il était difficile de se maintenir en pays hostile avec quarante mille hommes contre cinquante mille. Une victoire immédiate était nécessaire à Dumouriez pour sauver d'abord la Belgique des Autrichiens et la débarasser ensuite des Jacobins. Décidé à jouer son va-tout, il attaqua l'ennemi le 18 mars. Après une journée meurtrière, il s'empara des positions, célèbres dans nos annales, de *Nerwinde*. Mais son aile gauche, composée presque exclusivement de volontaires, lâcha pied. Menacé d'être enveloppé, le général rentra dans son camp en bon ordre, après avoir perdu quatre mille hommes tués ou pris; de plus, six mille volontaires avaient déserté.

**Fuite de Dumouriez et nouvelle invasion du territoire français (avril).** — Pour les Jacobins,



tout général vaincu était un traître. Dumouriez, quoique défendu par le général Beurnonville, alors ministre de la guerre, devint, après sa défaite, de plus en plus suspect. Les craintes des Jacobins étaient fondées; car Dumouriez, irrité de ses revers, avait l'intention de renverser la Convention, qu'il disait composée de quatre cents imbéciles et de trois cents scélérats, et de rétablir la royauté avec la Constitution de 1791. Il s'en ouvrit à Cobourg lui-même. Le 2 avril, il vit arriver dans son camp quatre représentants avec Beurnonville, qui lui signifièrent son rappel. Il répondit qu'il ne ferait pas la folie de porter à Paris sa tête. « Vous ne reconnaissez donc pas le tribunal de la Convention? — Je le reconnais pour un tribunal de sang. » Ils prononcèrent sa suspension. Sur un signe, les hussards du général arrêtaient les conventionnels, Beurnonville avec eux, et les livrèrent aux Autrichiens. Mais Dumouriez, abandonné de presque toute son armée, fut obligé, deux jours après, de passer la frontière. Déclaré traître à la patrie, mis hors la loi, il se retira en Suisse, et de là passa en Angleterre.

Barère fit décider que des représentants seraient attachés à chaque armée pour surveiller les généraux. La présence des commissaires n'empêcha point l'armée, commandée maintenant par Dampierre, d'évacuer complètement la Belgique et de rentrer en France. Elle y fut suivie, quoique assez mollement, par les Autrichiens, qui enlevèrent successivement, en juillet, Condé et Valenciennes. L'armée du Rhin reculait de son côté. Harcelé par Brunswick, Custine s'était retiré sur Landau, clef de l'Alsace, laissant à Mayence quinze mille hommes sous le commandement des généraux Meunier et Kléber. Custine livra près de Landau, le 17 mai, un combat qui fut malheureux, grâce encore à l'indiscipline des volontaires<sup>1</sup>. Mayence, non secourue, n'ayant plus de vivres, dut se rendre le 23 juillet.

Ainsi le territoire était de nouveau envahi au Nord et à l'Est, grâce à la sottise politique de la Convention en

1. Camille Rousset, *les Volontaires de 1791*, p. 212.



Belgique; à l'impéritie du nouveau ministre de la guerre, le jacobin Bouchotte, qui laissait les troupes dans le dénuement le plus complet; au système lamentable des bataillons de volontaires, que l'on continuait à suivre, malgré le décret du 24 février. Les Jacobins s'en prirent à Custine, qui réunissait les deux titres de général malheureux et d'aristocrate. Il fut mandé à Paris, jugé, condamné à mort pour avoir laissé mal parler des Jacobins, et mourut courageusement, assisté d'un prêtre, le 28 août.

**La levée en masse** (août 1793). — En août 1793, les Anglais assiégeaient Dunkerque, Cobourg, le Quesnoy, sur la Sambre; Brunswick et les Austro-Prussiens, Wissembourg en Alsace; les Austro-Sardes menaçaient les Alpes, et les Espagnols les Pyrénées. A l'invasion universelle, la Convention résolut d'opposer un grand effort de la nation, *la levée en masse*. Danton y poussa avec de grandes et retentissantes phrases; Barère déclara le principe de la levée en masse fondé sur le génie de la République, qui voulait une irruption, *une inondation de la liberté*, et le décret suivant fut rendu le 23 août : « Dès ce moment et jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République... »

**Victoire d'Hondschoote et défaite de Wissembourg** (septembre et octobre 1793). — La levée en masse était une idée impraticable; elle ne fut qu'un mot. Les représentants aux armées écrivirent, il est vrai, des rapports enthousiastes, où ils montraient des centaines de mille hommes se précipitant à la frontière, armés de faux, de piques, de fourches. En réalité, les généraux n'en virent arriver que quelques milliers dont ils furent bien embarrassés, et qui heureusement

pour eux se fondirent avec une extraordinaire rapidité <sup>1</sup>. Il fallut résister à l'ennemi avec les troupes ordinaires, et l'on ne fut pas partout heureux. Dans le Nord, Houchard, qui avait remplacé Dampierre, tué, put d'abord délivrer Dunkerque par la victoire d'*Hondschoote* (8 septembre). Mais ensuite, en marchant sur Courtrai, il se laissa surprendre par Beaulieu et vit toute son armée, saisie de panique, fuir jusque sous le canon de Lille. Sur la Sambre, le Quesnoy fut enlevé par Cobourg. En Alsace, il y eut deux batailles perdues, la première par le général Landremont, que les représentants obligèrent à attaquer dans des conditions défavorables (septembre); la deuxième par Carleuc, un sans-culotte improvisé général, qui ne sut pas empêcher les Autrichiens de forcer les lignes de *Wissembourg* (13 octobre). Suivant leur habitude, les Jacobins se vengèrent de ces revers en frappant les généraux aristocrates : Landremont, Kellermann même, furent destitués; quant à Houchard, on le guillotina.

**Carnot organisateur de la défense.** — Heureusement un homme venait d'entrer au Comité de salut public, qui allait mettre fin à l'imbécile omnipotence des Jacobins dans les affaires militaires, et par là même à nos revers. Cet homme était Carnot. Comme politique, le régicide Carnot est un triste personnage : il donna sans y regarder sa signature à tous les décrets les plus odieux de Robespierre; il devait offrir ses services à tous les régimes, depuis celui de la Terreur jusqu'à celui de la Restauration, en passant par le Directoire et l'Empire. Mais, comme militaire, il avait une incontestable valeur. C'était un homme du métier, étant officier du génie; il apportait à ses fonctions une véritable passion et une application infatigable. Sans aller jusqu'à l'appeler, comme on l'a fait emphatiquement, *l'organisateur de la victoire*, il est juste de reconnaître que la France lui dut de sérieux avantages, et tout d'abord la délivrance du territoire.

Carnot savait que la levée en masse n'était qu'une utopie : il n'en retint que le droit de *réquisition perma-*

1. Camille Rousset, *les Volontaires de 1791*, pp. 233, 256.

nente sur les citoyens français. Il connaissait, pour les avoir vus à l'œuvre, les volontaires et les jugeait à leur valeur<sup>1</sup>; il supprima donc ces bataillons et fonda les nouvelles recrues dans les troupes régulières, dont elles prirent peu à peu l'esprit de discipline et la valeur. Les bureaux de la guerre avaient été désorganisés par les ministres jacobins Pache et Bouchotte; il les réorganisa et ne craignit pas d'y faire entrer, au risque de se brouiller avec ses collègues, des officiers *ci-devant* nobles, dont il appréciait les lumières. Sous sa direction, les généraux que les Jacobins avaient destitués ou guillotинés auraient fait merveille. Carnot eut la bonne chance d'être aussi bien servi par les officiers de fortune qui les remplacèrent, *Jourdan* et *Moreau* à l'armée du Nord, *Pichegru* à l'armée du Rhin, *Hoche* à l'armée de la Moselle. Jourdan et Moreau étaient d'anciens chefs de bataillons de volontaires sous Dumouriez; Pichegru, un ancien répétiteur de mathématiques à l'école de Brienne, au moment où y était Bonaparte; Hoche, un ancien sergent aux gardes-françaises.

**Victoire de Wattignies** (octobre 1793). — Cobourg, déjà maître du cours de l'Escaut par l'occupation de Condé et de Valenciennes, assiégeait Maubeuge, qui avec le Quesnoy lui donnerait la vallée de la Sambre. Il tenait en même temps vingt mille Français enfermés dans un camp retranché. Jourdan, secondé par Carnot en personne, inaugurant d'après ses conseils la tactique nouvelle des *grandes masses*, concentra rapidement quarante-cinq mille hommes d'excellentes troupes et attaqua brusquement les Autrichiens retranchés sur le plateau coupé de haies de *Wattignies* (16 octobre). Il les en délogea après une action vive et meurtrière. Cobourg leva le blocus de Maubeuge et alla prendre ses quartiers d'hiver sur la Sambre.

A la victoire de Wattignies répondirent les succès plus décisifs encore de Hoche et de Pichegru en Alsace, où Landau était bloqué et Wissembourg occupé par les

1. C'est lui peut-être qui les a le plus sévèrement jugés. Voir C. Rousset, *les Volontaires de 1791*, pp. 190, 192.



Austro-Prussiens. Hoche, qui était sur la Moselle, remonta la Sarre, lança ensuite son armée par la route de Bitche, déboucha sur le versant oriental des Vosges et fit sa jonction avec Pichegru. Les deux généraux, toutes leurs forces réunies, marchèrent sur Wissembourg et le reprirent, après la bataille dite du *Geisberg*, montagne qui domine la ville. Landau se trouva débloqué sans nouveau combat. Les coalisés repassèrent le Rhin en s'accablant de mutuels reproches ; Brunswick donna même sa démission. Les Français allèrent hiverner dans le Palatinat.

**Brillante campagne de 1794. — Conquête de la Belgique et de la Hollande.** — Au commencement de 1794, les commandements des armées furent tout bouleversés. Hoche fut destitué, parce qu'il avait déplu à Saint-Just ; on le jeta en prison, et il aurait péri sans l'intervention énergique de Carnot, avec qui Saint-Just fut depuis brouillé à mort. L'armée de la Moselle, grossie de plusieurs contingents, fut donnée à Jourdan, qui allait la rendre célèbre sous le nom d'armée de Sambre et Meuse. Pichegru passa du Rhin à l'armée du Nord.

Le vaincu de Watignies n'avait pas renoncé à l'invasion. Malgré sa défaite, il occupait toujours Condé, Valenciennes, le Quesnoy, et de plus en douze jours il se rendait maître, le 29 avril 1794, de Landrecies, qui lui ouvrait la route de l'Oise et de Paris. Trois tentatives désespérées, faites sur les ordres impérieux de Saint-Just, pour dégager la place, avaient échoué avec de grandes pertes. Pour arrêter la marche de Cobourg, les généraux français résolurent de faire une diversion, et ils se lancèrent sur la Belgique, Pichegru par le nord vers Ypres, Jourdan par la vallée de la Sambre vers Charleroi.

Jourdan, avec soixante-six mille hommes, investit Charleroi, que couvrait une armée hollando-autrichienne commandée par le prince d'Orange et Beaulieu. Il venait de forcer cette ville à capituler, lorsque Cobourg, accourant au secours de ses lieutenants, lui offrit la bataille avec toutes ses forces, soit soixante-dix mille hommes. La lutte dura tout un jour dans un cercle immense depuis Charleroi jusqu'à *Fleurus*, déjà illustré par la victoire du

maréchal de Luxembourg. Le soir, les Autrichiens, désespérant de vaincre, rentrèrent dans leurs lignes ; le lendemain ils firent retraite sur Bruxelles (26 juin). — A Fleurus on fit usage d'une invention nouvelle, celle des aérostats, pour connaître les positions et les mouvements de l'ennemi.

La victoire du 26 juin fut suivie de l'occupation rapide de la Belgique, que les Autrichiens, las de la guerre et mécontents de leurs alliés, Prussiens et Anglais, n'essayèrent même pas de défendre. Quinze jours après Jourdan entra dans Bruxelles, où le rejoignit par Gand Pichegru, et, sur la fin de juillet, toute la province était de nouveau conquise. La Convention souilla cette gloire par un décret portant que les soldats anglais trouvés dans les places fortes seraient passés sans merci au fil de l'épée. Pour l'honneur de la France, les généraux trouvèrent moyen d'éluder cet ordre sanguinaire.

Au moment où s'achevait la conquête de la Belgique, survenait le 9 thermidor. Cette catastrophe heureuse, qui délivrait la France de la Terreur, débarrassait aussi les armées des commissaires du Comité de salut public, dont l'aveugle présomption créait sans cesse des difficultés aux généraux. Pichegru avait plus de soixante mille hommes, Jourdan plus de cent mille. Les troupes étaient excellentes, disciplinées maintenant, pleines d'ardeur, bien que manquant de tout. Les généraux, reprenant les projets de Dumouriez, résolurent d'ajouter à la Belgique la Hollande. Jourdan se chargea de tenir tête aux Autrichiens qui campaient derrière la Meuse, dans les environs d'Aix-la-Chapelle. Pichegru devait avoir affaire aux Anglo-Hollandais, qui se disposaient à défendre le Brabant. L'un et l'autre ne comptèrent que des succès.

Le 2 octobre, Jourdan attaqua vivement les Autrichiens, et après une journée entière de combat les refoula derrière le Rhin. Il occupa ensuite sans coup férir Cologne, Bonn, Coblenz et toutes les autres villes du Rhin jusqu'à Spire, sauf Mayence. De son côté Pichegru, à qui ce succès enlevait toute inquiétude du côté des Autrichiens, entra dans le Brabant, occupait Bois-le-Duc et faisait reculer les Anglo-Hollandais jusque dans le camp de

Nimègue. Nimègue, ville très forte, couverte par le bras principal du Rhin, le Wahal, par un camp retranché et par une armée, fut cependant prise le 8 novembre.

L'armée avait bien gagné ses quartiers d'hiver, d'autant plus qu'elle souffrait d'une détresse affreuse. Mais, sur ces entrefaites, une occasion unique de conquérir toute la Hollande s'offrit à Pichegru. En décembre, le froid devint si vif, que les canaux et les fleuves gelèrent profondément ; les alliés se voyaient ainsi frustrés de leurs meilleurs moyens de défense. Pichegru se hâta de profiter de ce coup de fortune. Il se flattait d'ailleurs d'être appuyé par le parti républicain, nombreux et hostile au prince d'Orange. Le 8 janvier 1795, il fit passer sur la glace le Wahal à ses troupes. A son approche, les grandes villes se soulevèrent contre le prince d'Orange, qui prit la fuite pour l'Angleterre. Dès le 20 janvier, Pichegru, sans avoir tiré l'épée, entra à Amsterdam, où l'on fêta les soldats français, qui, dénués de tout et réduits pour se garantir du froid à entourer leurs jambes de paille tressée, gardaient une discipline admirable. La flotte hollandaise, enfermée dans les glaces du Zuyderzée, spectacle nouveau, se rendit à l'artillerie et à la cavalerie. Les Anglais se retirèrent dans le Hanovre, patrimoine de leur roi.

On ne commit pas en Hollande la faute commise en Belgique par les Jacobins en 1793. Toutes les propriétés furent respectées, sauf celles du stathouder, confisquées à titre d'indemnité. Le stathoudérat fut aboli, mais le pays demeura libre de ses destinées. Il s'érigea en *République batave* et se déclara l'allié de la France, qui put disposer de ses troupes, de sa flotte, et occuper les villes du Brabant.

**Traités de Bâle (1795).** — Dégoûté de la guerre et toujours plus préoccupé de la Pologne dans les dépouilles de laquelle il allait se tailler une large part, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, parla de la paix. Les négociations ouvertes à Bâle, le 22 janvier, aboutirent le 5 avril à un traité par lequel le roi consentait à laisser *provisoirement* entre les mains de la France ses domaines du Rhin ; il les abandonnait *définitivement*, si on lui donnait une com-



pensation convenable dans la sécularisation prévue des électors ecclésiastiques de Trèves, Cologne et Mayence.

Un deuxième traité de Bâle fut signé par la France avec l'Espagne le 14 juillet. L'Espagne, qui avait fait la guerre avec une certaine mollesse, avait eu d'abord quelques succès : elle avait occupé la plus grande partie du Roussillon. Mais ensuite elle en avait été chassée, et elle voyait à son tour son territoire envahi par le général Moncey, qui s'était emparé de Fontarabie, Saint-Sébastien, Tolosa et Vittoria. Charles IV, prince débonnaire, désirait la paix ; mais, Bourbon, il croyait son honneur engagé à réclamer les enfants de Louis XVI, toujours enfermés au Temple. Le jeune Louis XVII, âgé de dix ans, mourut sur ces entrefaites des suites des privations endurées dans sa prison. Charles IV consentit alors à traiter. Il recouvra toutes ses places, à la seule condition de céder sa part de l'île Saint-Domingue, dont la France avait l'autre part, qu'elle était en train de perdre par la révolte des noirs.

**La guerre maritime. — Le « Vengeur ».** — Ainsi, sur terre, la victoire restait partout à la France. Elle faisait la loi à l'Espagne, à la Prusse, occupait la plupart des principautés ecclésiastiques du Rhin, avait dans la Hollande une alliée quasi-sujette ; elle venait (1<sup>er</sup> octobre) de s'annexer la Belgique et s'était annexé déjà Nice et la Savoie. Sur mer, elle avait été moins heureuse. Les Anglais s'étaient emparés des Antilles en Amérique, de Pondichéry aux Indes, avaient favorisé l'insurrection de la Corse, qui échappa pour quelque temps à la République. De plus ils tenaient bloqués tous nos ports, et il fallait armer de véritables flottes pour protéger les convois de blés étrangers, nécessités par la famine qui désolait l'intérieur. C'est à une de ces expéditions que se rattache l'épisode célèbre du vaisseau *le Vengeur*.

Le 20 mai 1794, vingt-six vaisseaux sortirent de Brest sous le commandement de Villaret-Joyeuse pour aller au-devant d'un important convoi de blé venant d'Amérique, menacé par une flotte anglaise de trente vaisseaux. Une rencontre eut lieu le 1<sup>er</sup> juin, et le convoi fut sauvé ; mais les Anglais nous avaient pris six vaisseaux, et un

septième, le *Vengeur du peuple*, avait coulé. La rhétorique de Barère transforma ce revers en triomphe. Il montra l'équipage entier du *Vengeur*, après une lutte acharnée, sur le point de couler, faisant clouer au grand mât le pavillon tricolore, puis s'abîmant dans les flots, plutôt que de se rendre, aux cris mille fois répétés de *Vive la République!*

Le rapport officiel de Renaudin, capitaine du *Vengeur*, constate simplement que le vaisseau supporta longtemps les efforts de trois vaisseaux ennemis; qu'il perdit dans cette vaillante lutte tous ses mâts; que, le navire faisant eau, tous les matelots se mirent à pomper; que des canots mis en mer par les Anglais vinrent au secours du vaisseau à moitié englouti; qu'ils reçurent tous ceux qui purent s'y jeter les premiers, soit environ deux cent soixante personnes; que le reste des malheureux disparurent bientôt après dans les eaux, quelques-uns poussant le cri de *Vive la République!* la plupart jetant des cris lamentables<sup>1</sup>. C'est moins solennel, mais plus humain et plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre restait la maîtresse des mers; elle n'avait pas désarmé en 1795, l'Autriche non plus. Les traités de Bâle ne débarrassaient la France que des moindres de ses ennemis.

## RÉSUMÉ

Les Girondins forcent Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche (20 avril 1792). Deux tentatives d'invasion en Belgique (avril et juin) échouent.

La Prusse, alliée de l'Autriche, prend à son tour l'offensive. Brunswick, avec quatre-vingt mille Austro-Prussiens, marche sur la frontière de l'est. Son manifeste imprudent (25 juillet), la nouvelle de la fuite de Lafayette, qui abandonne son armée de la Meuse (10 août), soulèvent l'émotion patriotique en France. Nombreux enrôlements volontaires.

Cependant Brunswick entre en France par le Luxembourg. La capitulation de Longwy (23 août) et de Verdun (2 septembre) est

1. *Rapport du 1<sup>er</sup> messidor (19 juin 1794) aux Archives de la marine.* — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

l'occasion des massacres de septembre à Paris. Brunswick, arrêté à *Valmy* (20 septembre) par Dumouriez et Kellermann, repasse la frontière. La victoire de *Jemmapes* (6 novembre), sur les Autrichiens, livre à Dumouriez la Belgique. Pendant ce temps, le duc de Biron surveille Brunswick. Un de ses généraux, Custine, se jette sur Spire, Worms, Mayence, Francfort, villes neutres, et les occupe sans coup férir (octobre 1792). Mais il recule bientôt devant Brunswick et évacue tout, sauf Mayence (décembre).

Le régicide du 21 janvier et les provocations jacobines déterminent la formation de la première coalition européenne (mars 1793). Guerre périlleuse pour la France : la marine a été toute désorganisée par les démissions ; l'armée de terre, mieux conservée, ne peut lutter contre les armées de l'Europe. Les enrôlements ne donnent que des *bataillons de volontaires*, fort indisciplinés et fort lâches pour la plupart, à l'encontre de la *légende* qui les a présentés comme les sauveurs de la patrie.

Aussi, revers partout. Dumouriez, vaincu à *Nerwinde* par l'Autrichien Cobourg, perd la Belgique (18 mars 1793). Menacé par la Convention, il passe à l'ennemi. Custine est battu à *Landau* par Brunswick (17 mai). Mayence capitule (25 juillet). Les Prussiens envahissent l'Alsace, et les Autrichiens le Nord. Custine, rappelé, est guillotiné.

La *levée en masse*, bruyamment décrétée par la Convention le 23 août, ne donne que des résultats dérisoires. Dans le nord, Houchard bat les Anglais à *Hondschoote* (8 septembre 1793) ; mais il est ensuite battu lui-même par l'Autrichien Beaulieu, près *Courtrai* ; rappelé, Houchard est guillotiné. Dans l'Est, deux batailles perdues près de *Wissembourg* (septembre et octobre) achèvent de livrer l'Alsace aux Austro-Prussiens.

Heureusement Carnot, au Comité de salut public, est chargé de la guerre. Il supprima les bataillons de volontaires indisciplinés, réquisitionne de force les jeunes Français valides et les fonde dans les vieilles troupes ; réorganise les bureaux de la guerre ; contient les imbéciles jacobins ses amis, et impose aux généraux la tactique nouvelle des *grandes masses*.

Jourdan, par la victoire de *Watignies* (16 octobre 1793) sur Cobourg, délivre la frontière du Nord. Hoche et Pichegru, par celle du *Geisberg*, près de Wissembourg, sur Brunswick, délivrent l'Alsace.

Les Français reprennent l'offensive en 1794. Jourdan, par la victoire de *Fleurus* (26 juin) sur Cobourg, conquiert toute la Belgique. Pendant qu'il tient tête aux Autrichiens sur le Rhin, dont il occupe toutes les villes jusqu'à Spire, sauf Mayence, Pichegru envahit la Hollande, occupe le camp retranché et la ville de *Nimègue* (8 novembre 1794) ; franchit ensuite le Wahal glacé, et, en un mois (janvier 1795), occupe toute la Hollande, qui devient une république, notre alliée.

Ces succès amènent les deux traités de Bâle (1795) avec la



Prusse et l'Espagne. Le reste de l'Europe demeure coalisé contre nous.

Sur mer, la France avait été moins heureuse. De ses guerres, on ne peut rappeler que la légende du *Vengeur* (20 mai 1794), et ce n'est qu'une légende.

## CHAPITRE VIII

### LA GUERRE CIVILE OU LA GUERRE DE VENDÉE

(MARS 1793-1800)

#### SOMMAIRE

Causes et occasion de l'insurrection vendéenne. — Ses chefs. — L'insurrection vendéenne jusqu'au siège de Nantes et à la mort de Cathelineau (mars-juin 1793) : *Chemillé, Cholet, Thouars, Fontenay, Saumur, Angers*. — De la mort de Cathelineau à la défaite de Cholet et au passage de la Loire (juillet-octobre 1793) : *Châtillon, Vihiers, Luçon, Torfou, Montaigu, Châtillon de nouveau, Cholet*. — Du passage de la Loire au désastre de Savenay (octobre-décembre 1793) : *Laval, Granville, Dol, Antrain, le Mans, Savenay*. — Les colonnes infernales de Turreau. Victoires de Stofflet et de Charette. Traité de la *Jaunaye* (février 1795).

Reprise des hostilités (juin 1795). — Les chouans en Bretagne. — Catastrophe de *Quiberon* (juillet). — Mort de Stofflet et de Charette (1796). — Hoche et son système pacificateur. — Mouvements en 1799. — Bonaparte et la Vendée (1800).

**Causes et occasion de l'insurrection vendéenne.** — Pendant qu'elle luttait contre l'étranger, la Convention avait à combattre les soulèvements de l'intérieur. Elle eut assez facilement raison des insurrections de Lyon, de Marseille et de Toulon. L'insurrection des provinces de l'Ouest eut un caractère plus grave et mit en péril l'existence même de la République.

Les provinces de l'Ouest, particulièrement l'Anjou et le Poitou, n'avaient rien compris à la Révolution française. Catholiques ardents, royalistes convaincus, affectionnés à leurs seigneurs, qui les traitaient en amis, en frères, les habitants de ces contrées ne s'expliquaient pas

la persécution dirigée contre leurs prêtres, leurs nobles et leur roi. Cependant, tout d'abord, ils courbèrent en silence la tête sous le régime nouveau. Cruellement froissés, en particulier dans leur foi religieuse, ils se contentèrent de protester contre les prêtres assermentés en faisant le vide autour de ces intrus, pour aller assister à la messe des prêtres fidèles sur les genêts ou au fond des chaumières. L'emprisonnement, la mort même du roi, les laissèrent extérieurement calmes, bien que frémisants dans leur cœur. Mais lorsque, par le décret du 24 février 1793, ordonnant la levée de trois cent mille hommes, la Convention prétendit leur prendre leurs enfants pour les envoyer à la frontière et sceller de leur sang un ordre de choses qu'ils abhorraient, alors leur patience leur échappa, et ils coururent aux armes. « Nous aimons mieux mourir en Vendée que d'aller aux frontières défendre les assassins du roi et les voleurs de biens nationaux, » disaient de leur côté les jeunes conscrits ; et le jour du tirage au sort, le 10 mars, à Saint-Florent, ils bousculèrent troupes et autorités, se saisirent des rôles de la conscription et en firent un feu de joie.

Toute spontanée et essentiellement populaire, l'insurrection eut pour premiers chefs des hommes du peuple : Cathelineau, marchand colporteur de laines, du village de Pin-en-Mauges, âgé de trente-cinq ans, marié et père de cinq enfants, surnommé pour sa piété le *saint d'Anjou*, et Stofflet, garde-chasse de la forêt de Maulevrier, ancien soldat, aussi robuste qu'intrépide. Mais ensuite les paysans, sans rejeter ni Cathelineau ni Stofflet, demandèrent des chefs à la noblesse, dont la guerre était le métier. Ils forcèrent de se mettre à leur tête le marquis de Lescure, le marquis de Bonchamps, d'Elbée, le marquis Henri de la Rochejacquelein, tous pleins de courage et de piété, tous encore fort jeunes, surtout le dernier, qui n'avait que vingt et un ans, et qui du premier coup sut électriser les paysans par sa harangue si connue : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. »

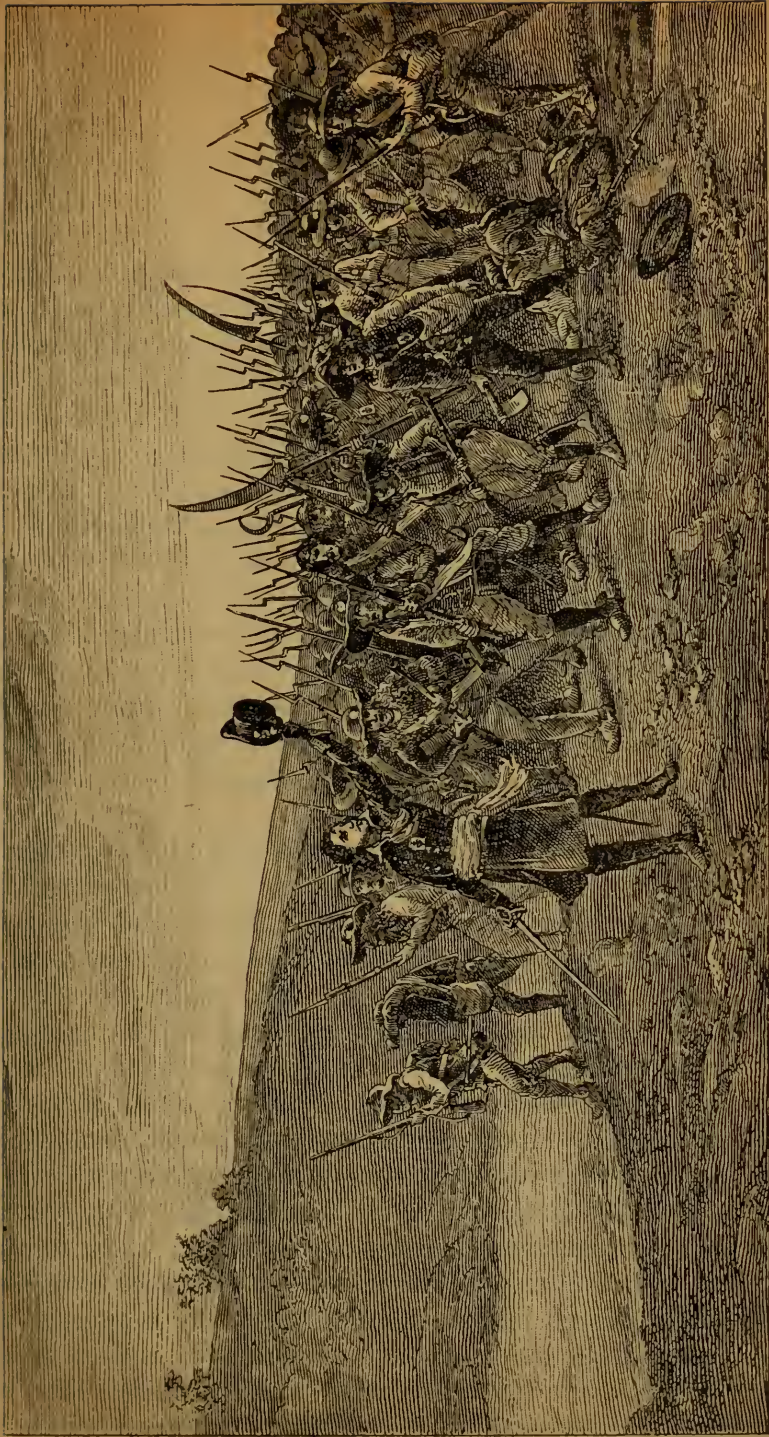
Ces gentilshommes ne se dissimulaient sans doute pas

la témérité qu'il y avait à attaquer la République avec des paysans, armés pour la plupart de fourches, de bâtons ou de broches de ménage ; mais ils ne crurent pas devoir refuser leur vie à l'enthousiasme de ces braves gens, qui faisaient eux-mêmes si fièrement le sacrifice de la leur pour leur Dieu et leur roi. Après tout, la lutte pouvait bien tourner : on aurait affaire d'abord aux gardes nationaux ou aux volontaires, et leur peu de consistance était proverbiale ; on se procurerait des munitions, des fusils, des canons en battant l'ennemi ; les Vendéens étaient d'excellents tireurs, par suite de leur habitude de chasser avec leurs seigneurs. Le pays en outre se prêtait admirablement à une guerre de partisans, avec ses bois et ses fourrés impénétrables, surtout dans le Bocage ; avec ses chemins inondés et profondément encaissés, formant autant de ruisseaux ; avec les innombrables haies vives qui faisaient la clôture des champs et des métairies.

**L'insurrection vendéenne jusqu'au siège de Nantes et à la mort de Cathelineau** (mars à juin 1793). — Quatre jours après l'exploit des conscrits de Saint-Florent, Cathelineau partit avec trente-sept de ses compatriotes, fit sonner le tocsin dans tous les clochers, ramassa du monde en route, et avec quelques centaines d'hommes armés de bâtons de houx ou de fourches, enleva d'abord le château de *Jallais*, puis la petite ville de *Chemillé*, où il prit trois coulevrines et deux cents républicains. Après quoi, réunissant ses hommes aux douze cents que commandait Stofflet, le colporteur de laine marcha sur l'importante place de *Cholet*. Accueillis par des bordées de mitraille, les paysans se jetèrent à terre, laissèrent passer la mitraille sur leurs têtes, puis se relevant, se précipitèrent et tuèrent les canonniers sur leurs pièces. Cholet fut pris. Les Vendéens s'arrêtèrent alors et se dispersèrent dans leurs paroisses pour remplir le devoir pascal.

Ils se retrouvèrent le 1<sup>er</sup> avril sous le commandement de Cathelineau et de Stofflet, auxquels venait de se joindre d'Elbée. Pour tout uniforme, les Vendéens avaient un chapelet à la ceinture, l'image du Cœur de Jésus sur





LA ROCHEJAQUELEIN HARANGUANT SES SOLDATS. Tableau de M. Julien Le Blant. (*Reproduction autorisée par l'auteur.*)

la poitrine et la cocarde blanche au chapeau, ce qui leur valut le nom de *Blancs*. Ils brûlaient d'en venir aux mains avec les *Bleus*; ainsi appelaient-ils les républicains, qui pendant leur absence avaient repris Chemillé. Il y eut un *grand choc* à Chemillé, où les Vendéens triomphèrent non seulement des volontaires, qui s'enfuirent lâchement, mais encore d'anciennes gardes-françaises, dont la résistance fut acharnée. L'armée victorieuse se trouva ensuite gravement compromise à *Tiffauges*, dans les gorges de la Sèvre; elle fut délivrée par Henri de La Rochejacquelein, qui se précipita à son secours après avoir battu aux *Aubiers*, près Bressuire, le général républicain Quétineau. Le même Quétineau fut, quelques jours après, délogé par l'armée vendéenne de la place de *Thouars*, échec qui lui valut sa destitution suivie de la mort sur l'échafaud. De Thouars, les Vendéens marchèrent sur *Fontenay*, dont ils s'emparèrent glorieusement après un premier échec. Ils y trouvèrent quarante canons et d'innombrables fusils: c'était surtout ce qu'ils désiraient; ils abandonnèrent ensuite Fontenay, de médiocre importance pour eux, et se replièrent sur Cholet, dont ils firent leur quartier général.

Les succès des Vendéens inquiétèrent la Convention, qui comptait sur une répression facile. Elle envoya contre eux le général duc de Biron, avec Santerre et Westermann pour lieutenants. Santerre et Westerman amenaient les bataillons parisiens, formés de volontaires grassement rétribués, qui, pour cette cause, reçurent le nom de *héros à cinq cents livres*. Les Vendéens n'en poursuivirent pas moins leurs succès: ils s'emparèrent de *Saumur*, qui fut vigoureusement défendu; puis, sans coup férir, d'*Angers*, où ils trouvèrent de grands approvisionnements. Ce fut alors que, sur la proposition de Lescure, on acclama comme généralissime Cathelineau, ce valeureux paysan chez qui le bon sens et l'instinct du génie suppléaient aux connaissances du métier de la guerre.

Pendant que les Vendéens s'emparaient des deux rives de la Loire, à la tête d'une autre armée recueillie dans le Bocage et les marais du Bas-Poitou, le jeune *chevalier*



*de Charette* battait les bleus à Machecoul. « Si, a dit Napoléon, profitant de leurs étonnants succès, Charette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces pour marcher sur Paris, c'en était fait de la République; le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'accourir. » Malheureusement l'union des deux armées ne se fit pas sur ce plan, et les Vendéens se dirigèrent vers Nantes, dont la possession les rendait maîtres de la Loire et de la mer. Mais ils ne purent triompher de la résistance organisée par le fougueux maire Baco et le général



CHARETTE. D'après Paulin Guérin.

(Bibl. nat. Coll. des portraits. Estampes.)

Beysser, jacobin farouche, qui portait des culottes en peau d'homme. De plus, ils firent une perte irréparable dans la personne du brave Cathelineau, qui tomba mortellement blessé (29 juin). Découragés, les Vendéens levèrent le siège et opérèrent leur retraite sous la protection du canon de Charette, resté sur la rive gauche de la Loire. D'Elbée fut proclamé généralissime.

**De la mort de Cathelineau à la défaite de Cholet et au passage de la Loire** (juillet à octobre 1793). — Pour forcer les Vendéens à quitter les rives de la Loire, Biron, qui s'était établi à Niort, ordonna à Westermann de faire une pointe sur Parthenay, tandis que Santerre se dirigerait sur le Bocage par Cholet. Westermann fut arrêté par Lescure; il se rejeta alors sur *Châtillon* et réussit à l'occuper; mais il en fut chassé cinq jours après et perdit son artillerie, ainsi que presque



toute son armée. De son côté, Santerre fut écrasé à *Vihiers*; l'illustre brasseur improvisé général avait fui des premiers (juillet).

Ces défaites répétées étaient dues à l'incapacité des généraux autant qu'à l'indiscipline des *héros à cinq cents livres*. Biron ne cessait de dénoncer leur lâcheté, leurs attentats de toute sorte sur les personnes et les propriétés. Le ministre de la guerre, Bouchotte, s'en prit à lui-même. Il fut rappelé à Paris, jugé et guillotiné. Sa mort fut belle : « J'ai été, dit-il, infidèle à mon Dieu, à mon ordre, à mon roi ; je meurs plein de foi et de repentir. »

Au lieu de l'énergique Beysser, le Comité de salut public donna à Biron pour successeur Rossignol, jacobin féroce, lâche, inepte, toujours ivre. Mais il avait des lieutenants braves et habiles. L'un d'eux, Tuncq, fit subir, le 13 août, une grande défaite aux Vendéens, qui avaient en l'imprudence d'accepter la bataille dans la plaine de *Luçon*, où les républicains, par leurs canons et leur artillerie, avaient tous les avantages. Quelques jours après cette victoire, arrivait aux Bleus un secours qui changeait les conditions de la lutte. Des voitures d'émigrés amenèrent vingt-quatre mille hommes d'excellentes troupes avec les généraux Kléber, Dubayet, Marceau. C'étaient les garnisons de Mayence, Condé et Valenciennes, qui, forcées de se rendre, avaient été laissées libres sous la seule condition de ne pas porter les armes pendant un an contre les rois de l'Europe; par une distraction inconcevable, on avait oublié de leur imposer les mêmes conditions pour la Vendée.

Les Mayençais, mis sous le commandement d'un excellent capitaine, Canclaux, devaient anéantir les Vendéens. Mais ce ne fut point l'affaire d'un jour, et, avant le résultat final, ils subirent plus d'une défaite.

Un moment découragés par leur défaite de *Luçon*, les Blancs s'étaient dispersés pour ramasser les quelques moissons épargnées par les Bleus, puis avaient rejoint leurs chefs. Ils se rencontrèrent avec les Mayençais, le 19 septembre, sur le plateau de *Torfou*. Les Mayençais, qui marchaient superbes, dédaigneux, sous la conduite

de Kléber, brillant officier d'une stature de géant, eurent la cruelle humiliation d'être enfoncés par des paysans en sabots. Kléber, blessé, fut obligé de faire sonner la retraite. Elle serait devenue désastreuse sans le dévouement du commandant Chavardin, qui se fit héroïquement tuer avec son bataillon sur un pont. Canclaux, furieux, reprochait aux Bleus d'avoir déshonoré leurs lauriers de Mayence. Le lendemain, le farouche Beysser, à la tête de huit mille hommes aguerris, était écrasé à son tour près de *Montaigu*, grièvement blessé et forcé de reculer jusque sous les murs de Nantes. C'en était fait des Mayençais, si les Blancs étaient tombés sur eux pendant la retraite. Bonchamps l'essaya, et pendant six heures, avec sept mille hommes, lutta contre quinze mille; mais Charette et Lescure, les vainqueurs de Torfou et de *Montaigu*, n'arrivèrent pas, et ses efforts demeurèrent inutiles.

Le malheureux Beysser fut suspendu, puis guillotiné; Canclaux fut cassé et remplacé par un jacobin du nom de Léchelle, plus inepte encore que Rossignol. Les Mayençais en eurent une telle colère, qu'ils offrirent aux Vendéens de passer au service de la cause royale; leurs offres, probablement peu sincères, restèrent sans réponse.

Les victoires des Vendéens furent suivies de revers. Le 7 octobre, Lescure se laissa battre près de Châtillon par Westermann, qui le même jour entra dans Châtillon, faisant sur sa route d'horribles ravages. Le surlendemain, surpris lui-même par tous les chefs blancs réunis, sauf Charette, qui était rentré dans le Bocage pour y agir pour son propre compte, il dut fuir, abandonnant vingt-cinq canons, ses bagages et une quantité de vivres. Malheureusement les vainqueurs, affamés, mangèrent, burent avec excès et tombèrent dans un lourd sommeil. Westermann, qui l'apprit, revint sur la ville vers minuit, fit un affreux carnage, puis incendia la ville.

L'armée vendéenne se reforma autour de Cholet, devenu le boulevard de la Vendée. Il y eut là une affluence de plus de cent mille personnes; mais presque les deux tiers étaient des femmes, des enfants, des vieillards, qui fuyaient devant les excès des colonnes républicaines et

embarrassaient l'armée. Bonchamps conseillait de passer la Loire pour s'appuyer sur la Bretagne, province essentiellement catholique et royaliste. Mais les Vendéens éprouvaient une répugnance invincible à s'éloigner de leur territoire. Ils résolurent de tenter une dernière fois la fortune des armes avant de prendre cette résolution désespérée.

Une bataille furieuse s'engagea entre Cholet et Beau-préau, le 17 octobre. « Les Vendéens se battirent comme des tigres, et les nôtres comme des lions, » écrivait Kléber. Après une longue journée d'efforts, les Vendéens durent s'avouer vaincus; d'Elbée, Bonchamps, Lescure, étaient mortellement blessés. Les malheureux paysans se précipitèrent en désordre vers la Loire, qu'ils purent traverser sans être inquiétés, près de Saint-Florent. De Bonchamps expira sur les rives du fleuve. Il honora ses derniers moments en sauvant quatre mille prisonniers républicains que les vaincus traînaient après eux, et que dans leur désespoir ils voulaient égorger. Charette n'avait pas paru sur le champ de bataille de Cholet, malgré les messages qu'on lui dépêcha et qui furent probablement interceptés; il resta seul avec son armée sur la rive gauche de la Loire.

**Du passage de la Loire au désastre de Savenay** (octobre-décembre 1793). — A la place de d'Elbée, disparu depuis sa blessure, on proclama généralissime Henri de la Rochejacquelein. Le généralissime était adoré pour sa valeur, sa modestie et sa bonté. Mais il était subordonné à un conseil où, au milieu de généraux, on voyait des prêtres, entre autres le célèbre abbé Bernier, mort évêque d'Orléans. Au lieu de prendre l'idée de Bonchamps, qui était de s'appuyer sur la Bretagne, où déjà les Chouans étaient en lutte contre les Bleus, le conseil décida, dans l'espoir assez vain d'être secourus par les Anglais, de se diriger vers le nord et d'atteindre la presqu'île du Cotentin. L'armée se trouvait à *Laval*, lorsque parut un corps de poursuite organisé par Kléber. Les Bleus furent complètement défaits sous les murs de Laval, le 27 octobre, grâce à l'impéritie et à la



lâcheté de Léchelle, qui prit les mesures les plus idiotes et s'enfuit au milieu du combat, laissant ses troupes sans direction. Devant les murmures menaçants des républicains, Léchelle fut congédié par les représentants qui accompagnaient l'armée ; il alla mourir de dépit ou se tua à Nantes. Marceau le remplaça ; mais les opérations militaires furent en réalité dirigées par Kléber.

Les Vendéens ne tirèrent aucun parti de leur victoire. Le conseil perdit un temps précieux à délibérer, et s'arrêta enfin à l'idée d'occuper *Granville* ; car il fallait avant tout avoir une place forte sur la mer. Les Vendéens, arrivés le 14 novembre aux portes de Granville, enlevèrent de vive force un faubourg de la ville et firent une tentative désespérée pour pénétrer dans les murs. Ils échouèrent, n'ayant rien de ce qu'il fallait pour un siège. Les Anglais, sur lesquels on comptait, ne paraissaient point. Le découragement prit les royalistes, et ils revinrent sur leurs pas.

Kléber voulut les enfermer entre Pontorson et Dinan pour les jeter à la mer. Le désespoir ramena la victoire sous les drapeaux des Vendéens, et, par les deux combats heureux de *Dol* et d'*Antrain*, Henri de la Rochejacquelein s'ouvrit un passage à travers les ennemis. Il fallait vivement se porter sur Rennes et de là sur le Morbihan : là était le salut et peut-être la victoire définitive. Mais le jeune généralissime ne put vaincre l'obstination des paysans, qui demandaient à grands cris à retourner dans leur pays. On redescendit donc sur Angers. Mais Kléber les prévint et les refoula loin de la Loire ; alors la déroute commença, la déroute lamentable qui sema tous les chemins de cadavres de femmes, d'enfants, de vieillards, tués par la marche, les privations, le glaive ou le froid.

Cependant un gros de Vendéens, conduits par l'intrépide la Rochejacquelein, se jeta à droite, sur le Mans, pour aller de là passer la Loire à Tours. Le Mans fut emporté d'assaut ; mais, le lendemain, les vainqueurs étaient à moitié détruits par le général Marceau. Les survivants se précipitèrent vers Laval pour essayer de gagner le Morbihan. Rejetés de Laval et atteints par Westermann à *Savenay*, ils y furent enveloppés et taillés en

pièces (décembre). Le féroce jacobin ne fit point de quartier. Il écrasa les enfants sous les pieds des chevaux, il égorga les femmes et les jeunes filles. Ceux des fugitifs qu'il ne put frapper disparurent dans les fusillades et les noyades de Carrier.

Trois mois après, le *boucher des Vendéens*, comme il s'appelait lui-même, enveloppé dans la chute de Danton, recevait sur l'échafaud la récompense de ses horribles exploits.

**Les colonnes infernales de Turreau.** — La grande armée vendéenne n'existait plus, mais la guerre de la Vendée ne finissait point pour cela. Charette tenait toujours dans le Bocage, et, pendant que les Vendéens faisaient leur malencontreuse expédition de Granville, il avait enlevé la belle île de Noirmoutiers, qui assurait ses communications avec la mer. La Convention résolut de l'écraser; mais, trouvant le jeune Marceau trop humain, elle le remplaça par Turreau, aussi cruel que Westermann. Pendant qu'une armée tenait en respect Charette, une colonne de cinq mille Bleus, conduite par le général Haxo, se présentait devant l'île de Noirmoutiers. La garnison n'était que de quinze cents hommes, et elle s'affaiblit encore elle-même par ses divisions. L'île fut prise (janvier 1794). On y trouva le brave d'Elbée, qui s'y était fait porter après la bataille de Cholet, d'où on l'avait relevé tout sanglant. Par ordre de Turreau, l'héroïque blessé fut porté dans un fauteuil sur une place et fusillé. Fusillée aussi sa femme; fusillés tous ceux que l'on prit les armes à la main; fusillés un grand nombre de paisibles habitants, restés simples spectateurs de la lutte. Noirmoutiers, débaptisée, fut appelée *île de la Montagne*.

Ces cruautés et les atrocités de Carrier à Nantes réveillèrent l'esprit de lutte dans la malheureuse Vendée. Alors, sur l'ordre de la Convention, Turreau établit douze camps retranchés dans les meilleures positions du Bocage, et de là lança autant de colonnes, avec mission de tout incendier et de tout massacrer. Les *colonnes infernales* remplirent consciencieusement leur office: les maisons, les chaumières, les blés, les fourrages, furent livrés aux

flammes; tous les habitants trouvés sur la route, même les patriotes, furent passés au fil de l'épée ou à la pointe de la baïonnette; point de quartier ni pour les femmes, ni pour les jeunes filles, ni même pour les petits enfants. Des communes entières qui venaient se livrer, leurs officiers municipaux en tête, reçues avec des apparences de fraternité, furent fusillées sur l'heure. En quelques jours la Vendée fut couverte de ruines fumantes et ruissela de sang.

**Victoires de Stofflet et de Charette.** — Ces horreurs systématiques exaspérèrent les républicains eux-mêmes. Le paysan, chassé de sa chaumière en flammes, se réfugia dans les bois et commença la guerre de guérillas. Henri de la Rochejacquelein, Stofflet et quelques autres chefs échappés au désastre de Savenay, retrouvèrent des soldats décidés à une guerre implacable. Henri périt bientôt victime de son courage parfois téméraire; mais Stofflet, proclamé généralissime, releva bravement le parti et s'empara même de Cholet, quartier général de Turreau. De son côté, Charette, avec des paysans exténués de fatigue et de faim, gagnait trois batailles successives sur l'intrépide Haxo, qui fut tué et dont les troupes furent anéanties (mars 1794). Par représailles, tous les prisonniers républicains furent fusillés sans pitié. On avait cru exterminer les *brigands* de la Vendée, et de nouveau les brigands faisaient trembler les féroces égorgeurs.

**Traité de la Jaunaye** (février 1795). — Devenue humaine par nécessité, la Convention révoqua Turreau et promit l'amnistie à tous ceux qui poseraient les armes. Mais les Vendéens savaient ce que valait la parole des révolutionnaires : ils restèrent opiniâtrément défiants et inabordables. La Convention se résigna à envoyer (décembre 1794) onze de ses membres dans l'Ouest pour ouvrir les prisons et calmer les esprits par des mesures réparatrices. Cependant ce ne fut qu'au début de 1795 que Charette accepta d'entrer en négociations. Il traita avec la Convention d'égal à égal, et, par le traité de *la Jaunaye* (février 1795), il obtint le libre exercice



de la religion, des indemnités pour les maisons et les terres ruinées, l'exemption de la réquisition pour les jeunes gens, le droit pour les Vendéens de garder leur territoire à l'exclusion des troupes républicaines, le droit pour lui-même d'avoir une garde de deux mille hommes. A ces conditions il consentit à reconnaître la République et à venir à Nantes pour prouver par sa présence la fin de la guerre. Le général y parut sur son cheval de bataille, vêtu de bleu, ceint d'une écharpe blanche aux franges et aux fleurs de lys d'or. Reçu et fêté avec beaucoup de courtoisie par le brave Canclaux, vieux gentilhomme devenu républicain, il excita dans la foule une curiosité et un enthousiasme prodigieux. Au mois de mai, Stofflet traita aux mêmes conditions.

**Reprise des hostilités (juin 1795). — Les Chouans en Bretagne. — Catastrophe de Quiberon (juillet 1795).** — Trop d'antipathies séparaient les Vendéens des révolutionnaires pour que la paix, même sincère, fût durable. La Convention ne se pressait pas de rendre aux Vendéens leurs prêtres et de payer les indemnités promises; de plus, au mépris du traité de la Jau-naye, elle fit établir un poste militaire sur le territoire vendéen; enfin elle fit traîtreusement enlever un lieutenant de Charette, et essaya de faire enlever dans son camp Charette lui-même. Le général vendéen ne se crut plus alors tenu à sa parole, fit proclamer roi dans son camp le comte de Provence sous le nom de Louis XVIII, et reprit la campagne (juin 1795). De nouveaux succès rendaient aux Blancs leur ardeur des anciens jours, lorsque leur arriva la nouvelle de la catastrophe de Quiberon.

La catastrophe de Quiberon est un épisode de la guerre de Bretagne. Les mêmes causes, c'est-à-dire la religion, le royalisme, la conscription, qui avaient soulevé la Vendée, avaient à la même époque amené l'insurrection de la Bretagne (mars 1793). Les insurgés bretons furent désignés sous le nom général de *Chouans*, de leur principal chef, *Jean Cottereau*, dit le *Chouan*, un ancien faux-saunier gracié par Louis XVI, qui, comme cri de guerre,

avait adopté le cri du chat-huant. La chouannerie n'a presque pas d'histoire : tout se réduit pour elle à des attaques et à des succès isolés, sans grand retentissement ; car, au lieu de se précipiter sur les Bleus par grandes masses et d'engager de véritables batailles comme les Vendéens, les Bretons et leurs voisins les Manceaux, mieux avisés peut-être, adoptèrent la guerre de partisans, à laquelle se prêtait admirablement leur pays couvert de forêts. Réunis en petites bandes, sans autres armes que des fusils de chasse ou de grands bâtons ferrés, ils tombaient à l'improviste sur les détachements de Bleus, abattaient chacun leur homme, frappé invariablement à la tête ou au cœur ; puis, se dispersant, rentraient précipitamment dans leurs fourrés, où les républicains n'osaient les poursuivre.

De cette façon, non seulement les jeunes conscrits échappèrent, mais encore, en peu de temps, les routes devinrent impraticables pour les Bleus ; tous leurs courriers étaient arrêtés ou tués, leurs convois interceptés ; les villes restaient sans communications, l'administration se trouva comme suspendue. Les armées envoyées contre les chouans fondaient comme par enchantement. « Cette misérable guerre de chouans, écrivait un général, n'est pas tenable. On nous tue, et nous ne voyons pas un canon de fusil. »

Cette guerre de détail, à la longue, ruinerait les gouvernements les plus solides. Malheureusement les Chouans finirent par prêter l'oreille aux propositions du comte de Puisaye, homme de talent et d'audace un peu téméraire, dont le système était tout différent. Puisaye voulait tenter de vastes opérations, s'emparer des grandes villes et marcher au rétablissement de la monarchie par des coups prompts, retentissants et décisifs. Pour cela il lui fallait des forces considérables agissant de concert. Il rattacha habilement entre elles les bandes chouannes pour une action commune à un moment donné, puis il se rendit à Londres afin de s'assurer le concours de l'Angleterre.

L'Angleterre accueillit volontiers la pétition de Puisaye, moins par sympathie pour la cause royaliste que

par politique, son intérêt étant d'entretenir la guerre civile en France pour l'affaiblir. Elle réunit environ quatre mille émigrés, à qui l'on commit la grave imprudence d'adjoindre un millier de prisonniers républicains, qui, pour regagner leur liberté, promirent plus ou moins sincèrement de combattre la république. Ces cinq mille hommes, mis sous le commandement du maréchal de camp d'Hervilly et du jeune comte de Sombreuil, qui avait à venger la mort de son père, s'embarquèrent à bord d'une escadre anglaise de huit frégates, qu'escortait une flotte de quinze vaisseaux. La flotte mit à la voile le 10 juin 1795, dispersa, près de Belle-Isle, la flotte française commandée par Villaret-Joyeuse, et débarqua sans encombre les émigrés sur la plage de Carnac, à la naissance de la presqu'île de Quiberon. Les habitants du Morbihan vinrent en foule demander les fusils que les Anglais apportaient avec eux, et, dès les premiers jours, on en équipa plus de cinq mille. Puisaye demandait à marcher immédiatement sur Vannes, Rennes, de manière à ébranler l'Ouest par un coup d'audace. D'Hervilly s'effraya de cette témérité et voulut d'abord occuper solidement la presqu'île de Quiberon. Ce plan désastreux allait tout perdre.

D'Hervilly s'empara sans coup férir du fort de Penthhièvre, vers le milieu de la longue et étroite presqu'île; mais on donna ainsi le temps d'accourir à Hoche, commandant des troupes de l'Ouest, qui se hâta d'enfermer les émigrés dans leur facile conquête. Les royalistes essayèrent de se dégager par un combat désespéré le 16 juillet; ils se firent littéralement hacher; d'Hervilly tomba frappé d'un coup mortel; tout fut inutile, les émigrés ne purent ouvrir le cercle de fer qui les enfermait. Alors ils se retirèrent à l'extrémité de la presqu'île, derrière le fort de Penthhièvre, et songèrent à se rembarquer. Mais la trahison des républicains engagés dans les troupes royalistes livra le fort à Hoche, dont le canon vint foudroyer les Blancs acculés à la mer. Pendant de longues heures, devant ce désastre, les Anglais demeurèrent impassibles, sans envoyer de chaloupes pour le rembarquement, sans répondre par leur canon à



celui des républicains. Ils se décidèrent enfin à agir sur les instances de Puisaye ; moins de deux mille hommes purent prendre place sur les chaloupes, dont quelques-unes, surchargées de monde, coulèrent.

Les malheureux qui restèrent sur la plage résolurent de vendre chèrement leur vie. Une lutte acharnée s'engageait, lorsqu'un lieutenant de Hoche leur offrit la vie sauve s'ils déposaient les armes. Sombreuil accepta pour ses compagnons, mais il s'excepta de la capitulation. Hoche n'osa point ratifier la parole de son lieutenant et s'en référa à la Convention. L'Assemblée, sur le rapport de Tallien, délégué aux armées de l'Ouest, permit aux communes voisines de racheter les Chouans, mais ordonna de massacrer tous les émigrés. Sur onze cents émigrés, près de huit cents furent fusillés dans une prairie voisine d'Auray, appelée aujourd'hui le *Champ des martyrs*. Trois cents échappèrent par la connivence de l'armée républicaine elle-même. Les officiers bleus étaient indignés de la parole violée, et les soldats réguliers refusèrent de se prêter à cette boucherie ; de sorte que Lemoine, lieutenant de Hoche et organisateur des massacres, dut s'adresser aux volontaires parisiens et à des Belges. Les égorgeurs en furent cruellement punis : tous, jusqu'au dernier, tombèrent sous les coups des Chouans, qui les égorgeaient sans pitié. De son côté, dans le Bas-Poitou, Charette répondit à la boucherie d'Auray en faisant fusiller quatre cents prisonniers bleus.

**Mort de Stofflet et de Charette (1796). — Derniers mouvements. — Bonaparte et la Vendée (1800).** — L'opinion imputa le désastre de Quiberon à la mauvaise foi des Anglais, qu'elle accusa d'avoir conduit dans un guet-apens ces quatre mille gentilshommes, anciens officiers de marine pour la plupart, afin de faire disparaître d'un coup ces glorieux témoins des victoires des flottes françaises dans la guerre de l'*Indépendance*. L'indignation eut un écho jusque dans la Chambre des communes : « Ce n'est pas le sang, s'écriait Sheridan, c'est l'honneur anglais qui a coulé par tous les pores. »

Comme honteux d'eux-mêmes, les Anglais, dès sep-

tembre, mirent une nouvelle escadre à la disposition des royalistes pour tenter une descente sur les côtes de Vendée. Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, faisait partie de l'expédition. Mais, soit temps contraire, soit perfidie nouvelle des alliés, soit indécision du comte d'Artois, le débarquement n'eut pas lieu. Après avoir stationné quelques jours dans les eaux de l'île d'Yeu, l'escadre reprit le large, laissant désespérés Charette et trente mille Vendéens accourus pour recevoir le prince, dont la présence sur le sol de la patrie, au dire de Napoléon, aurait peut-être perdu la République.

Les Vendéens se dispersèrent, et Charette ne garda avec lui qu'une petite armée. Cette armée alla bientôt diminuant de jour en jour, grâce au système nouveau de Hoche, qui, chargé de pacifier l'Ouest, voulut le faire par la douceur, épargnant soigneusement les personnes et les propriétés des habitants paisibles, ne poursuivant que les insurgés. Abandonné de tous, entouré d'espions, Charette fut pris dans un combat, tout sanglant, et condamné à être fusillé à Nantes, le 29 mars 1796. La mort que le héros de trente-trois ans avait tant de fois bravée ne lui fit pas peur. Après avoir serré la main de son confesseur, il commanda lui-même le feu et tomba foudroyé, au cri de *Vive le roi!* Un mois auparavant (16 février) était mort avec la même intrépidité, au cri de *Vive la religion! Vive le roi!* Stofflet, qui avait repris les armes au mois de janvier, et que des traîtres livrèrent aux républicains.

La disparition de ces deux chefs, qui avaient préféré mourir plutôt que de traiter avec les Bleus, et l'habileté de Hoche, amenèrent la pacification de la Vendée. Les tracasseries religieuses du Directoire faillirent un moment, en 1799, réveiller le feu qui couvait toujours sous la cendre; sur ces entrefaites, le Directoire fut balayé par le coup d'État de Bonaparte. Les Vendéens cédèrent à l'ascendant de cet homme de génie; mais en déposant les armes, les *géants* de la Vendée, comme les appelait Napoléon, eurent le droit de garder leurs prêtres et leurs autels, et la gloire d'avoir préparé la restauration reli-

gieuse accomplie dans la France entière l'année suivante par le Concordat <sup>1</sup>.

## RÉSUMÉ

La Vendée se soulève pour son Dieu et son roi. L'occasion est le décret de la Convention (24 février 1794) ordonnant la levée de trois cent mille hommes. Le tirage au sort à Saint-Florent amène une révolte des jeunes conscrits (10 mars), et cette révolte amène le soulèvement général. Essentiellement œuvre du peuple, l'insurrection n'a d'abord pour chefs que des hommes du peuple, Cathelineau et Stofflet. Elle se donne ensuite des chefs nobles, Lescure, Bonchamps, d'Elbée, Henri de la Rochejacquelein.

<sup>1</sup> Cathelineau, avec une poignée de paysans, s'empare de Cholet, bat les Bleus dans un *grand choc* à Chemillé, enlève Thouars au général Quétineau, que la Convention fait guillotiner; enlève Fontenay, où sont beaucoup d'armes; enfin, malgré les *héros à cinq cents livres*, prend Saumur et Angers. Pendant ce temps Charette, à la tête d'une autre armée, bat les Bleus à Machecoul. Si, faisant leur jonction, Cathelineau et Charette avaient marché sur Paris, c'en était fait de la République (Napoléon). Mais ils marchent sur Nantes, qu'ils ne peuvent prendre, et où Cathelineau est *mortellement blessé* (29 juin 1793). D'Elbée est proclamé généralissime à sa place.

Rappelés dans leur pays par les ravages des Bleus, les Vendéens écrasent les deux seconds du général en chef duc de Biron, Westermann à Châtillon, et Santerre à Vihiers (juillet). Biron, rappelé, est guillotiné. Mais les vainqueurs ont l'imprudence d'accepter la bataille dans la plaine de Luçon (13 août); ils y sont complètement battus par Tuncq, second du général en chef, le ridicule Rossignol. Ils prennent leur revanche à Torfou (19 septembre) sur Kléber et ses Mayençais, et à Montaigu, sur le farouche Beysser. Beysser, rappelé, est guillotiné.

Battu honteusement à Châtillon le 9 octobre, Westermann y rentre la même nuit et fait un horrible massacre des vainqueurs endormis. L'armée vendéenne se reforme autour de Cholet. Le 17 octobre, grande bataille gagnée par Kléber. Trois chefs vendéens, d'Elbée, Bonchamps, Lescure, sont grièvement blessés, et l'armée vaincue se précipite en désordre vers la Loire, qu'elle passe sans résistance. Le jeune Henri de la Rochejacquelein est élu généralissime.

Au lieu de donner la main aux Chouans de Bretagne, les Vendéens se dirigent vers Granville, où ils espèrent un secours des Anglais. Atteints à Laval le 27 octobre, ils se dégagent par une

1. Pour les guerres de Vendée et de Bretagne, voir Crétineau-Joly, *la Vendée militaire*.



éclatante victoire. Mais ils ne peuvent prendre Granville, et les Anglais ne paraissent pas (novembre). Comme ils redescendent vers la Loire, Kléber veut les arrêter pour les jeter à la mer. Ils s'ouvrent une route par les victoires de *Dol* et d'*Antrain*; mais ils ne peuvent gagner Angers, d'où les éloigne Kléber. Ils se jettent sur le Mans et l'emportent : le lendemain ils sont à moitié détruits par *Marceau*. Les malheureux survivants se précipitent alors vers la Bretagne. Ils sont atteints et presque exterminés par le féroce Westermann (décembre 1793), qui, en récompense de ses services, trois mois après, monte sur l'échafaud.

Cependant Charette tient toujours en Vendée. Pour en finir avec l'insurrection, la Convention fait dévaster le pays par les fameuses *colonnes infernales* de Turreau. L'horreur des ravages ramène la lutte sur tous les points. La mort de l'héroïque Henri de la Rochejacquelein ne l'arrête pas. Stofflet s'empare de Cholet, le quartier général de Turreau. Charette bat trois fois le général Haxo, qui est tué. A bout de ressources, la Convention rappelle Turreau et signe avec Charette le traité de *la Jaunaye* (février 1795), honorable pour les Vendéens. Stofflet fait aussi la paix.

La guerre de partisans, faite par les Chouans, continue en Bretagne. Le comte de Puisaye a la malheureuse idée d'organiser, de concert avec l'Angleterre, l'expédition de *Quiberon*. Elle échoue lamentablement (16 juillet 1795) et se termine par une horrible boucherie.

Charette avait repris les armes au mois de juin. Il venge les *martyrs* de Quiberon, en faisant fusiller quatre cents prisonniers républicains. Il comptait beaucoup, pour réveiller la guerre en Vendée, sur la venue du comte d'Artois, que devait amener une escadre anglaise. Le comte ne paraît pas. La petite armée de Charette, découragée, se disperse. Le système pacificateur de Hoche contribue d'ailleurs à refroidir l'ardeur des partisans. Demeuré presque seul, Charette est pris dans un combat et fusillé à Nantes, le 29 mars 1796. Stofflet, qui avait pris les armes en janvier, avait été trahi presque aussitôt et également fusillé (16 février 1796).

En 1799, les tracasseries religieuses du Directoire semblent vouloir ranimer en Vendée le feu qui couve sous la cendre. Survient Bonaparte, qui balaye par un coup d'État les brouillons, et rend la paix aux *géants* de la Vendée.

## CHAPITRE IX

LE DIRECTOIRE JUSQU'AU COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR  
( 27 OCTOBRE 1795 AU 4 SEPTEMBRE 1797 )

## SOMMAIRE

Les cinq directeurs, Barras, Lareveillère-Lepeaux, Rewbell, Letourneur, Carnot. — La société du Directoire. Sa corruption. — Politique intérieure du Directoire : révolutionnaire. Politique extérieure : belliqueuse. — Campagne malheureuse d'Allemagne par Moreau et Jourdan, contre l'archiduc Charles (juin-octobre 1796). Mort de Marceau. — Campagne d'Italie (avril 1796-avril 1797). Bonaparte. — Victoires de Montenotte, Millesimo, Dego, Mondovi. Armistice de Cherasco avec le Piémont (avril 1796). — Victoire de Lodi, prise de Milan (mai) et siège de Mantoue. — Efforts de Wurmser pour débloquer Mantoue : batailles de Lonato, Castiglione, Bassano (août-septembre 1796). — Efforts d'Alvinzi pour débloquer Mantoue : batailles de Caldiero et d'Arcole (novembre). — Nouveaux efforts d'Alvinzi : batailles de Rivoli et de la Favorite (janvier 1797). Capitulation de Mantoue (2 février). — Marche de Bonaparte sur l'Autriche. Préliminaires de Léoben (18 avril 1797). Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797).

**Les Directeurs de 1795.** — La journée du 13 vendémiaire avait assuré aux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents une majorité régicide. Cette majorité se fit un pouvoir exécutif à son image. Les Cinq-Cents présentèrent aux Anciens une liste de cinquante noms parfaitement inconnus, sauf *Sieyès*, *Barras*, *Lareveillère-Lepeaux*, *Rewbell* et *Letourneur*. Force fut pour les Anciens d'accepter ce choix imposé, mais Sieyès refusa ; à sa place on nomma *Carnot*. Tous étaient régicides.

Carnot et Letourneur, bons officiers, mais politiques médiocres, furent réduits au rôle de simples ministres, et le pouvoir exercé de fait par Barras, Rewbell, Lareveillère-Lepeaux. Barras, général de rue, avait joué un rôle important dans les journées du 9 thermidor et du 13 vendémiaire. Né comte, il avait gardé les grandes

manières du gentilhomme, tout en parlant le jargon révolutionnaire; il avait la taille haute, la voix forte; il fut le membre le plus en vue du Directoire, il en fut aussi le plus vénal et le plus corrompu. Rewbell était un avocat



BARRAS EN COSTUME DE DIRECTEUR  
(rouge et or), par Oudard.

(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portraits.)

à l'esprit faux, au caractère bourru; jacobin borné et intolérant, il montrait la morgue d'un parvenu sous des façons d'aubergiste. Quant à Lareveillère, qui se croyait un philosophe, ce n'était qu'un cerveau étroit, un esprit chimérique, un rêveur intolérant et affreusement têtu.

Sentant eux-mêmes qu'ils manquaient de valeur, les Directeurs essayèrent de relever leur prestige par un costume d'apparat : culottes courtes, amples tuniques bordées d'hermine, riches ceintures, vastes et brillants manteaux, chapeaux à plumes. Les membres des Conseils les imitèrent et se drapèrent dans les plis majestueux de la toge romaine.

**La société du Directoire.** — Le goût des modes antiques passa dans le public. Malheureusement on prit aux Grecs et aux Romains plus que leurs costumes, on leur prit leurs vices. Aucune société, à aucune époque, n'a été aussi corrompue que celle du Directoire. Les



spectacles journaliers de révolte et de sang, les déclamations furibondes contre toute autorité, les exhibitions impies et sacrilèges, l'éducation dans les principes de l'athéisme ou de la religion naturelle, l'obscénité du langage, avaient, dans la société moyenne, dépravé depuis le vieillard jusqu'à l'adolescent et à la jeune fille. Quand cette société passa de la Terreur, qui faisait de la vie une mort perpétuelle, à un régime régulier, relativement paisible, et qu'elle put enfin goûter la douceur de vivre, elle se précipita avec frénésie dans tous les plaisirs. Les Directeurs donnaient l'exemple, surtout Barras, qui faisait du Luxembourg, où résidait le Directoire, un cloaque immonde. Plus de contrainte, plus de voile pour les vices; l'austérité, la vertu, étaient tournées en ridicule; la première vertu du citoyen était la galanterie. On fuyait le travail, dont on avait perdu l'habitude. Les journées se passaient à voir les spectacles, à se promener, à jouer, à consulter les devins et les tireuses de cartes, à faire de la spéculation et de l'agiotage.

**Politique intérieure du Directoire.** — Anciens conventionnels, élus par des conventionnels, les Directeurs ne pouvaient manquer de s'inspirer de la politique révolutionnaire de la Convention au mépris des vœux de la France, qui avait clairement manifesté sa volonté en ne prenant pour le *tiers* des représentants à élire en 1795 que des hommes modérés, au nombre desquels se trouvait Tronchet, un des défenseurs de Louis XVI. La Convention agonisante avait, par décret du 3 brumaire an IV, exclu de toute fonction législative, administrative, municipale et judiciaire, non seulement les individus portés à tort ou à raison sur la liste des émigrés, mais encore leurs parents ou alliés et tous les honnêtes gens qui avaient d'une façon quelconque protesté contre le despotisme de l'Assemblée. En revanche, par un autre décret du 4 brumaire, la même Convention avait élargi et complètement amnistié, en leur rendant leurs droits civiques, tous les bandits de la Terreur enfermés après le 9 thermidor. Non seulement le Directoire maintint ces deux décrets monstrueux, mais encore ce fut parmi

ces mêmes bandits de la Terreur qu'il choisit ses agents, les ministres et les employés des ministères, les ambassadeurs, les consuls, les officiers de tout grade, etc. Il cassa arbitrairement dans les départements les autorités constituées, pour les remplacer par des jacobins; il interdit les chansons contre-révolutionnaires, suspendit les journaux royalistes, et ne manqua aucune occasion de molester les hommes d'ordre ou de favoriser les prétendus patriotes.

**Réveil des Jacobins. — La conspiration des Babouvistes.** — Les conséquences naturelles de ce système furent que les Jacobins relevèrent la tête. Ils organisèrent un club au Panthéon, et dans ce club, un énergumène, *Babeuf*, fit chaque soir l'éloge des septembriseurs, de la Terreur, de Robespierre, prêcha la communauté des biens, appelant la propriété le plus grand fléau de la société, et fit ouvertement appel à l'insurrection. Menacé lui-même, le Directoire, quoique bien à regret, fit fermer le club, le 26 février 1796, par Bonaparte, nommé commandant de l'armée de l'intérieur, et décréta Babeuf d'accusation.

Réduit à se cacher, Babeuf n'en devint que plus ardent à comploter. Il forma le projet radical de tuer les cinq Directeurs, les sept ministres et le général de l'intérieur, de dissoudre les Conseils et d'installer au Luxembourg un comité qui nommerait directement les députés chargés de représenter les départements; ainsi organisé, on pourrait à son aise vexer « les scélérats à porte cochère, les richards, les accapareurs », et établir le régime de l'égalité universelle. De nombreux terroristes se rallièrent à Babeuf: parmi eux on remarquait le grotesque général Rossignol, Darthé, ancien secrétaire de Lebon, et Drouet, membre des Cinq-Cents, l'ancien maître de postes de Varennes, un esprit épais qui se croyait toujours au régime de la Terreur. Le complot fut découvert au moment d'être mis à exécution, et Babeuf, avec ses principaux complices, arrêtés le 10 mai 1796. Mais, toujours faible avec les patriotes, le Directoire ajourna indéfiniment le procès, laissa échapper Drouet, et lorsqu'enfin, après un

an d'attente (mai 1797), on jugea les conspirateurs, sur soixante-quatre accusés, Babeuf et Darthé seuls furent condamnés à mort, cinq déportés, et tous les autres acquittés.

**Politique extérieure du Directoire.** — Héritier de la politique révolutionnaire de la Convention à l'intérieur, le Directoire le fut aussi de sa politique à l'extérieur, c'est-à-dire de sa politique de *guerre*, de *conquête*, de *propagande*. Si on eût voulu, il eût été facile de faire la paix avec l'Angleterre et l'Autriche, comme on l'avait faite avec la Prusse et l'Espagne<sup>1</sup>. Mais le Directoire avait besoin de la guerre, d'abord pour remplir le programme jacobin, qui était de révolutionner l'Europe comme on avait fait la France; ensuite pour remédier par le pillage des peuples conquis au désastre irrémédiable des finances publiques, enfin pour prévenir à l'intérieur une réaction contre sa domination despotique et jacobine. Barras surtout poussait à la guerre, qui lui permettrait de pêcher en eau trouble, de spéculer sur les fournitures militaires et de satisfaire ainsi ses goûts de luxe et de débauche; voilà pourquoi, au printemps de 1796, il fut décidé qu'on attaquerait l'Autriche à la fois en Allemagne et en Italie.

**Campagne malheureuse d'Allemagne par Jourdan et Moreau** (juin-octobre 1796). — Sur le Rhin, le conquérant de la Hollande, Pichegru, avait, en novembre 1795, été destitué pour n'avoir point soutenu Jourdan au siège de Mayence, et surtout pour s'être laissé soupçonner d'avoir noué des relations, qui étaient réelles, avec le parti royaliste. Son commandement fut donné à Moreau, qui reçut soixante-dix mille hommes, tandis que Jourdan en recevait cinquante-cinq mille.

D'après le plan de campagne dressé par Carnot, Jourdan et Moreau devaient remonter, le premier la Lahn, le second le Neckar, et se rejoindre sur le Danube pour se porter ensemble sur Vienne. Ils étaient, à leur départ, séparés par une armée autrichienne de

1. Sorel, *Revue historique*, mars et mai 1882. — Taine, *la Révolution*, III, 608, 610. — Darèste, *Histoire de France*, VIII, 38. — Mallet du Pan, *Mercure britannique*, 1797-1798.



cent vingt mille hommes, que commandait le jeune archiduc Charles. Les débuts de la campagne furent menés avec vigueur. Moreau passa le Rhin le 24 juin, battit deux fois les divisions ennemies échelonnées le long du fleuve, atteignit le Neckar, défit sur ses bords, à *Eslingen*, près de Stuttgart, l'archiduc, et poussa jusqu'à Donauwerth, sur le Danube. De son côté, Jourdan franchissait la Lahn, débouchait dans la vallée du Mein, s'emparait de Francfort, entraît dans Wurtzbourg, après plusieurs combats sanglants, enlevait Bamberg, et menaçait Ratisbonne, sur le Danube.

Les deux généraux étaient libres de faire leur jonction. Leurs armées victorieuses pouvaient dans un grand effort écraser l'armée de l'archiduc, s'assurer ainsi la vallée du Danube, et par la prise de Vienne terminer la guerre. Sur des ordres venus de Paris, la jonction ne se fit pas; et Moreau, loin de se diriger vers Ratisbonne, prit le chemin du Lech pour envahir la Bavière. Profitant de cette faute, l'archiduc laissa en face de Moreau un de ses lieutenants avec un simple rideau de troupes, se porta vivement avec le gros de son année sur Jourdan, le fit reculer en désordre jusque sous les murs de *Wurtzbourg*, et le battit complètement près de cette ville (3 septembre). Jourdan regagna péniblement la Lahn, puis le Rhin. Non loin de ce fleuve, à *Altenkirchen*, périt, pendant la retraite, à l'âge de vingt-sept ans, le général Marceau, dont la mort prématurée fit verser des larmes, même à ses ennemis. Jourdan, qui se plaignait vivement d'avoir été sacrifié par le Directoire, fut disgracié et remplacé par Beurnonville.

Moreau avait franchi le Lech et venait de prendre Munich, lorsqu'il apprit la retraite de Jourdan sur le Rhin. Craignant d'être enfermé en Allemagne par l'armée victorieuse, il revint aussitôt sur le Danube, remonta ce fleuve, dispersa à *Biberach* (2 octobre) un gros de troupes qui voulait l'arrêter, traversa la Forêt-Noire, et déboucha dans la plaine de Fribourg-en-Brisgau par le val d'Enfer. Il s'ouvrit par une nouvelle victoire à Fribourg la route du Rhin, qu'il franchit à Huningue le

26 octobre, sans avoir perdu un drapeau ni un canon. Cette retraite opérée avec tant de bonheur, au milieu de populations hostiles jusqu'à la fureur, est restée célèbre dans les annales militaires. La campagne d'Allemagne, sur laquelle on avait fondé les plus grandes espérances, n'en était pas moins manquée.

**Campagne d'Italie** (avril 1796-avril 1797). — **Bonaparte.** — Au contraire, la campagne d'Italie, à laquelle on avait attaché beaucoup moins d'importance, eut les résultats les plus complets. C'est qu'en Italie opérait un homme de génie, qui en outre, à l'encontre de Jourdan et de Moreau, osait désobéir au Directoire, si ses plans lui paraissaient mauvais.

Né à Ajaccio le 15 août 1769, d'un petit gentilhomme plus campagnard que citadin, élève d'abord à l'École militaire de Brienne, puis à l'École militaire de Paris; capitaine à Paris pendant les journées de *juin* et d'*août* 1792, dont il fut le témoin indigné; fait commandant au siège de Toulon, général de brigade après la prise de cette ville; destitué et même emprisonné pendant quelque temps, après le 9 thermidor, à cause de ses relations avec la famille de Robespierre; rétabli par Barras et fait général de division après le 13 vendémiaire; fait par le Directoire commandant de l'armée de l'intérieur, *Napoléon Bonaparte*, qui s'ennuyait dans son rôle d'oisif et qui se sentait du talent, allait, dans son ambition inquiète, offrir ses services à la Turquie, lorsqu'on le nomma général en chef de l'armée d'Italie.

Bonaparte remplaçait le vieux Schérer, général médiocre, peu estimé des soldats. Lui-même fut d'abord mal accueilli : ses vingt-sept ans, sa petite taille, sa figure pâle et froide, ses cheveux plats, produisirent une impression défavorable. Mais, dès sa première proclamation, les troupes comprirent qu'elles avaient affaire à un homme supérieur. « Soldats, y disait-il, vous êtes mal nourris et presque nus; le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous; votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni gloire ni avantage. Je vais vous conduire dans les plus

fertiles plaines du monde; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manquerez-vous de courage? » D'un mot Bonaparte a conquis ses soldats; il aura bien vite fait aussi de conquérir ses lieutenants, Sérurier, Masséna, Augereau, Victor, Laharpe, qui tout à l'heure le regardaient avec défiance, presque avec pitié.

**Victoires de Montenotte, Millesimo, Dego, Mondovi. — Armistice de Cherasco avec le Piémont (avril 1796).** — A son arrivée en Italie, Bonaparte trouva une armée de trente-six mille hommes, qui avait à faire face à quarante mille Autrichiens, commandés par Beaulieu, et à vingt mille Piémontais, commandés par Colli. Les alliés occupaient les hauteurs de l'Apennin, qui forme un demi-cercle à l'est de Gênes. Pour détruire l'énorme supériorité numérique de l'ennemi, Bonaparte résolut de contraindre par des coups prompts et vigoureux un des deux adversaires à la paix. Il se porta vivement à sa droite, vers *Montenotte* (15 avril), où il battit les Autrichiens; revint précipitamment à sa gauche et battit les Piémontais à *Millesimo* (14 avril); par une nouvelle victoire à *Dego* (15 avril), sur les Autrichiens, il acheva de couper les deux armées. Isolés et refoulés vers *Mondovi*, les Piémontais y furent encore battus (21 avril) et reculèrent sur la route de Turin. Le vieux roi Charles-Emmanuel, étourdi par la rapidité de ses revers, s'empressa de signer un armistice à *Cherasco* (28 avril), abandonnant Nice, la Savoie et les défilés des Alpes-Maritimes.

Une proclamation vibrante d'enthousiasme félicita les troupes victorieuses et leur demanda de nouveaux efforts : « Soldats, vous avez remporté en quinze jours six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes et conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué



sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire ! Milan n'est point à vous. »

**Victoire de Lodi (10 mai). — Prise de Milan et siège de Mantoue.** — Chassé de l'Apennin, Beaulieu s'était retiré derrière le Pô, à son confluent avec le Tessin, pour couvrir Milan. Bonaparte le trompa, et, faisant des marches forcées, passa le fleuve à Plaisance. Beaulieu, doublant à son tour les étapes, arriva à temps pour garder les passages de l'Adda, tandis que ses lieutenants gardaient ceux de l'Oglio. Le pont de *Lodi* fut enlevé sous une grêle de mitraille le 10 mai, et, le 16, Bonaparte entra à Milan. Il affecta de se présenter en libérateur, ce qui ne l'empêcha pas de lever une lourde contribution de vingt millions. Avec dix autres millions qu'il arracha au duc de Modène pour prix de sa neutralité, il ramena l'abondance dans son camp. Après quelques jours de repos, sans tenir compte des ordres du Directoire, qui lui mandait de se jeter sur la Toscane et le territoire romain pour les révolutionner et les piller, le jeune vainqueur poursuivit sa marche en avant, atteignit Beaulieu, retranché derrière le Mincio, le rejeta dans le Tyrol, et alla investir *Mantoue*, la plus forte place de Lombardie.

**Efforts de Wurmser pour débloquer Mantoue : batailles de Lonato, Castiglione, Bassano (août-septembre).** — Mantoue prise, c'en était fait de l'Italie septentrionale pour l'Autriche. — Soixante mille hommes, sous la conduite de Wurmser, vieux général éprouvé, ardent comme un jeune homme, qui remplaça Beaulieu, descendirent le long du lac de Garde, et vinrent au secours de la place. Les deux victoires de *Lonato* (3 août) et de *Castiglione* (5 août) rejetèrent Wurmser dans les gorges du Tyrol avec une perte de quinze mille hommes tués ou pris. L'opiniâtre général se fit une autre armée, et avec cinquante mille hommes redescendit par la vallée de la Brenta. Bonaparte le vainquit de nouveau à *Bassano* (8 septembre),

mais ne put l'empêcher de courir à Mantoue et de s'y enfermer avec quatorze mille hommes.

**Efforts d'Alvinzi pour débloquer Mantoue : batailles de Caldiero et d'Arcole** (novembre). — La vaillante épée de Wurmser ne sauvait pas Mantoue de la famine. On le comprit à Vienne, et un troisième général, Alvinzi, fut envoyé à son secours. Alvinzi, commandant quarante mille hommes, vint s'établir sur

les hauteurs de *Caldiero*, en face de Vérone, où étaient les Français, réduits à seize mille. Bonaparte essaya de l'en déloger, mais il échoua devant la force de la position et de l'artillerie ennemie (12 novembre). Sa situation devenait critique. L'infériorité de ses forces était frappante ; les soldats, sans souliers, excédés de fatigue, s'em-



BONAPARTE AU PONT D'ARCOLE  
D'après Gros. (Musée du Louvre.)

portaient en imprécations contre le Directoire, qui les sacrifiait. L'artillerie ne pouvait se mouvoir dans les chemins remplis de boue ; l'hiver, qui approchait, allait aggraver les difficultés. La retraite semblait s'imposer.

Bonaparte, le 14 novembre, sortit de Vérone par la porte de Milan, comme pour la commencer. Déjà ses ennemis triomphaient. Soudain il tourne à gauche et redescend l'Adige jusqu'à Ronco, où il passe le fleuve sur un pont de bateaux. Au delà de Ronco s'étendent de vastes marais coupés par des chaussées. Les soldats comprennent que Bonaparte a choisi ce terrain pour compenser son infé-

riorité numérique, car sur les chaussées les têtes seules de colonnes pourront combattre. Les courages se relèvent. Cependant Alvinzi, forcé de descendre sur ce terrain désavantageux, ne céda pas facilement la victoire. La mêlée fut affreuse, surtout au pont d'*Arcole* (15 novembre), que Bonaparte voulait prendre à tout prix. Des files entières étaient emportées par le canon autrichien ; en quelques instants cinq généraux se trouvèrent hors de combat. Bonaparte, désespéré, saisit un drapeau, en s'écriant : « Soldats, n'êtes-vous plus les vainqueurs de Lodi ? » et s'élança, à la tête de ses grenadiers. Mais, devant le feu épouvantable de l'ennemi, ses hommes le saisirent à force de bras et le ramenèrent en arrière, l'arrachant à une mort certaine. À la fin de la journée du 15 novembre, on n'avait pas gagné un pouce de terrain. Le combat recommença le surlendemain, et, au prix d'énormes sacrifices, Bonaparte parvint enfin à repousser les Autrichiens, qui se retirèrent sur la Brenta.

**Nouveaux efforts d'Alvinzi pour débloquer Mantoue : batailles de Rivoli et de la Favorite. — Capitulation de Mantoue (janvier-février 1797).** — Quatre grandes armées autrichiennes avaient été détruites en huit mois. Une cinquième, encore commandée par Alvinzi, descend du Tyrol. Bonaparte, qui a reçu des renforts, court à sa rencontre, se poste sur le plateau de *Rivoli*, près du lac de Garde, et écrase successivement l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, auxquelles l'étroit passage entre le lac et la montagne n'avait pas permis de déboucher simultanément (14 janvier 1797). Cependant une des colonnes autrichiennes échappe intacte aux Français, et court sur Mantoue, que son arrivée, combinée avec une sortie de la garnison, peut suffire à débloquer. Bonaparte prend quelques régiments vainqueurs à Rivoli, leur fait faire une marche forcée de treize lieues, atteint la colonne à la *Favorite*, la bat et lui prend six mille hommes. « Les légions romaines, écrivait Bonaparte au Directoire, faisaient vingt-quatre milles par jours ; les Français en font trente et se battent dans l'intervalle. » Mantoue, décimée par les maladies et la famine, ne pou-



vait plus tenir : le vieux Wurmser remit son épée au général de vingt-sept ans, qui sut entourer d'égarde son grand courage (2 février).

**Marche de Bonaparte sur l'Autriche. — Préliminaires de Léoben (18 avril 1797).** — La conquête de la Lombardie était achevée : pour l'affermir, Bonaparte voulut attaquer l'Autriche sur son propre territoire. Il avait maintenant soixante mille hommes et plus de dix mille auxiliaires italiens. Laissant la moitié de ses troupes pour garder la Lombardie, il part, malgré un froid rigoureux, avant que l'ennemi ait pu préparer sa défense, franchit la Piave, le *Tagliamento*, et bat sur ce fleuve le vainqueur de Jourdan, l'archiduc Charles, qui recule derrière l'Isonzo (16 mars 1797). Le même jour Masséna se saisit, dans les Alpes Carniques, du col de Tarvis, qui ouvre la Carinthie et la route de Vienne. Quoique vaincu, l'archiduc y court et reprend le col ; mais il le perd à son tour après un combat acharné au milieu des neiges et des glaces.

Bonaparte, ayant rejoint Masséna, s'engage hardiment dans les montagnes, force les gorges de Neumark et entre le 7 avril à *Léoben* : l'armée française n'était pas à trente lieues de Vienne. Prise de peur, la capitale force le gouvernement impérial à demander la paix. Les préliminaires en furent signés à Léoben, le 18 avril. L'Autriche cédait, avec la Belgique perdue depuis longtemps, la Lombardie et la ligne du Rhin, y compris Mayence ; comme indemnité, elle recevait la Vénétie. Bonaparte châtiât ainsi la république de Venise, qui soit complicité, soit impuissance, avait laissé massacrer par les paysans, à Vérone, quatre cents malades ou blessés français : massacre arrivé le lundi de Pâques, 17 mars, et désigné pour cela dans l'histoire sous le nom de *Pâques véronaises*. La Lombardie était érigée en *République Cisalpine*, avec une Constitution analogue à la Constitution française de l'an III.

La signature des préliminaires arrêta les hostilités qui venaient de recommencer en Allemagne, sous la direction de Moreau et de Hoche, successeur de Jourdan. Dans

une courte campagne d'un mois (avril), Hoche avait battu plusieurs fois le général autrichien Kray, lui avait pris plusieurs milliers d'hommes, des drapeaux, des canons, et s'était avancé jusqu'à Francfort. Le jeune général devait mourir, après une courte maladie, au mois de septembre de la même année 1797. Il fut enseveli dans le tombeau de son ami, moissonné comme lui plein de gloire à la fleur de l'âge, Marceau.

**Traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) et retour de Bonaparte à Paris.** — Le Directoire, qui avait été à peine consulté pour les préliminaires de Léoben, fit les plus grandes difficultés pour la conclusion définitive de la paix. Barras, Rewbell, Lareveillère, voulaient la guerre encore et toujours. Les préliminaires, si avantageux pour la France, mettaient Barras en fureur : « Oui, s'écria-t-il un jour en s'adressant à Carnot, c'est à toi que nous devons l'infâme traité de Léoben <sup>1</sup> ! » Cependant la peur d'irriter l'opinion, qui réclamait énergiquement la paix, et de soulever l'armée d'Italie, qui idolâtrait son jeune chef, obligèrent le Directoire à céder : les préliminaires furent convertis en traité à *Campo-Formio*, le 17 octobre 1797. Ce traité, porté à Paris, y causa une joie universelle.

Quand Bonaparte y parut lui-même, le 3 décembre, il fut accueilli avec enthousiasme. La rue Chantereine, où il habitait depuis son mariage avec la veuve Joséphine de Beauharnais, fut appelée rue de la Victoire. Le 10 décembre, les Directeurs donnèrent au jeune vainqueur, escorté de ses lieutenants, dans la grande cour du Luxembourg, une fête triomphale, où, malgré sa jalousie, Barras dut prononcer son éloge. On fit passer les généraux sous une voûte de drapeaux. La foule admira surtout un drapeau immense, porté par Joubert, où étaient inscrits les noms de dix-huit batailles rangées.

### RÉSUMÉ

Élus par une majorité régicide, les cinq Directeurs sont tous régicides : Barras, Rewbell, Lareveillère-Lepeaux, Letourneur

1. Taine, *la Révolution*, III, p. 609, note.

et Carnot. Les trois premiers, les plus jacobins, forment une espèce de triumvirat.

Le Directoire et la société du Directoire sont célèbres pour leur corruption.

À l'intérieur, le Directoire, malgré la nation, continue la politique jacobine de la Convention. Il éloigne des fonctions publiques les honnêtes gens et n'y appelle que la canaille. Comme conséquence, le jacobinisme se réveille. Ce réveil se manifeste par le complot *babouviste* (mai 1796).

La politique extérieure du Directoire est aussi celle de la Convention, une politique de conquête et de propagande, pour pêcher en eau trouble et piller les nations. Alors qu'on pouvait faire la paix avec l'Autriche, le Directoire décide la reprise des hostilités contre l'Autriche en Allemagne et en Italie.

La *campagne d'Allemagne* (juin-octobre 1796) est confiée à Moreau et à Jourdan. Ils remontent, le premier le Neckar, le deuxième la Lahn, et sont sur le point de se rejoindre sur le Danube vers Ratisbonne. Le Directoire empêche leur jonction. Moreau s'enfonce dans la Bavière jusqu'à Munich, qu'il prend. Le général autrichien, archiduc Charles, se jette avec toutes ses forces sur Jourdan, l'écrase à Wurtzbourg (3 septembre), et le force de reculer jusqu'au Rhin, sur les bords duquel, à *Altenkirchen*, périt le jeune général Marceau. Moreau, découvert, se hâte de regagner le Rhin, qu'il atteint après une retraite célèbre.

La *campagne d'Italie* (avril 1796-avril 1797) est confiée au général Bonaparte. Trente-six mille Français sont en face de quarante mille Autrichiens sous Beaulieu, et de vingt mille Piémontais sous Colli. Par les victoires de *Montenotte* et de *Dego* sur les Autrichiens, par celles de *Millesimo* et de *Mondovi* sur les Piémontais, Bonaparte coupe les deux armées et force le roi de Sardaigne à l'armistice de *Cherasco* (28 avril).

N'ayant plus en présence que les Autrichiens, Bonaparte bat sur l'Adda, au pont de *Lodi*, Beaulieu (10 mai), et s'ouvre ainsi le Milanais. Le 16, il entre à Milan. Quelques jours après il est devant *Mantoue*, le boulevard de la Lombardie.

Wurmser remplace Beaulieu, et descend du Tyrol avec soixante mille hommes. Vaincu dans trois batailles, *Lonato* (3 août), *Castiglione* (5 août), *Bassano* (8 septembre), il ne peut dégager Mantoue; mais il réussit à se jeter dans la place.

Alvinzi, à son tour, descend du Tyrol avec quarante mille hommes et va se poster sur le *Caldiero*, près Vérone. Il défie sur ces hauteurs (12 novembre) tous les efforts de Bonaparte; mais ensuite il se laisse attirer dans les marais, et, battu dans le sanglant combat d'*Arcole* (15 et 17 novembre), il se sauve dans les montagnes.

Alvinzi descend avec une nouvelle armée. Comme il débouche sur le lac de Garde, il est à demi écrasé à *Rivoli* (14 janvier 1797); et les restes de son armée sont détruits à *la Favorite*. Mantoue capitule.



Maître de la Lombardie, Bonaparte marche sur Vienne par les Alpes. Il défait sur le *Tagliamento* l'archiduc Charles, s'empare après un combat acharné, au milieu des glaces, de l'indispensable col de Tarvis, et s'avance jusqu'à Léoben, à trente lieues de Vienne. Épouvanté, l'empereur François II signe, le 18 avril 1797, les préliminaires de *Léoben*, convertis, malgré Barras, en traité de *Campo-Formio* le 17 octobre 1797.

La Lombardie est érigée en *République Cisalpine*. L'Autriche en compensation reçoit le territoire de Venise, ainsi punie des *Pâques véronaises*. — Bonaparte, de retour à Paris, reçoit les plus grands honneurs.

## CHAPITRE X

### LE DIRECTOIRE

DEPUIS LE COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR AN V  
JUSQU'AU COUP D'ÉTAT DU 18 BRUMAIRE AN VIII  
(4 SEPTEMBRE 1797 AU 9 NOVEMBRE 1799)

### SOMMAIRE

Les élections d'avril 1797 et le coup d'État du 18 fructidor contre les royalistes. — Retour de la Terreur. — La théophilanthropie. — Le *tiers consolidé*, ou la banqueroute (30 septembre 1797). — Spoliation des peuples alliés. — Coup d'État du 22 prairial an VI, contre les Jacobins. — Bonaparte en Égypte (1798-1799). Prise de Malte (juin); d'Alexandrie. Victoires de Chébréis et des Pyramides; prise du Caire (juillet). Désastre d'Aboukir (1<sup>er</sup> août). — Expédition de Syrie (février 1799). Victoire du Mont-Thabor; échec devant Saint-Jean-d'Acre et retour (mai). Victoire d'Aboukir (juillet). — La deuxième coalition provoquée par le Directoire (septembre 1798). Championnet à Naples; la République Parthénopeenne. Souwarof en Italie. Batailles de Cassano, de la Trébie, de Novi; perte de l'Italie (avril-août 1799). Victoire de Masséna à Zurich (septembre) et retraite des Russes. — Impopularité du Directoire. Coup d'État du 30 prairial an VII contre lui. Retour de Bonaparte et le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799).

**Les élections d'avril 1797 et le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797).** — Lorsque se signait le glorieux traité de Campo-Formio, le Directoire venait

de déchirer cyniquement la Constitution de l'an III, de se mutiler lui-même et d'imposer à la France un régime révolutionnaire ressemblant de bien près à la Terreur.

Les élections faites en avril 1797, accélérant le mouvement de réaction déjà si fort commencé par les élections d'octobre 1795, n'avaient, pour le renouvellement du second tiers, envoyé que des modérés dans les deux Conseils. Le Directoire avait maintenant contre lui une forte majorité aux Anciens comme aux Cinq-Cents. Cette majorité se donna, comme présidents, des royalistes, Pichegru aux Cinq-Cents et Barbé-Marbois aux Anciens. Dans le même temps, Barthélemy, un modéré, l'auteur des traités de Bâle, remplaçait au Directoire Letourneur, éliminé par le sort.

La France, par les élections, avait dit clairement qu'elle ne voulait plus du régime jacobin qui, restauré après le 13 vendémiaire, maintenait les lois les plus odieuses et les agents les plus méprisés de la Terreur. Obéissant à ce vœu, les Conseils renouvelés abrogèrent immédiatement la loi du 3 brumaire, rapportèrent les peines prononcées contre les émigrés et les prêtres insermentés; demandèrent, en s'appuyant sur d'innombrables pétitions, la restauration des autels, et firent nettement entrevoir au Directoire qu'on ne tolérerait plus ses dilapidations scandaleuses, ni son fol amour de la guerre.

Les trois jacobins forcenés du Directoire et les jacobins des Conseils prirent peur, non pour leurs têtes, comme ils affectaient de le dire, car ils savaient combien la justice des honnêtes gens est débonnaire, mais pour leur pouvoir, leurs dignités, leur fortune, leur luxe et leurs plaisirs. Déjà chaque matin d'innombrables journaux, à Paris et en province, signalaient, avec pièces à l'appui, « non seulement leurs crimes anciens, mais leur corruption présente, leur opulence subite, fondée sur la prévarication et la rapine, leurs péculats et leurs pots-de-vin <sup>1</sup>. » Surveillés et combattus par une opposition légale, mais implacable, s'ils restaient au

1. Taine, *la Révolution*, III, 584.

pouvoir, c'était désormais sans profit pour leurs appétits insatiables ; et ce pouvoir lui-même, le garderaient-ils, en présence de la marée montante de la réaction ?

Ils résolurent de rester au pouvoir, et d'y rester sans contrôle, sans opposition, et cela par l'arme bien connue des jacobins, par la force, en décapitant les deux Conseils. Tout fut préparé au Luxembourg par Barras, Rewbell et Laréveillère, en dehors de Barthélemy, adversaire connu, et de Carnot, devenu suspect. L'instrument devait être Augereau, officier de fortune, grossier et brutal, qu'on demanda à Bonaparte et qu'on fit venir exprès d'Italie.

En vain on avertit les Conseils du coup qui se préparait ; en vain un commandant de la garde nationale offrit d'enlever le Luxembourg, mal gardé, et les Directeurs. Quelques hommes énergiques auraient voulu agir ; mais ils furent empêchés par les meneurs du centre, gens toujours timides et indécis, colorant leur faiblesse de respect de la Constitution. Dans la nuit du 3 au 4 septembre (17-18 fructidor), Augereau, à qui on avait donné huit à dix mille hommes de troupes, cueillit aux Tuileries ou dans leurs lits cinquante-trois représentants, plus Barthélemy ; il manquait Carnot, qui se sauva. Quelques jours après, Pichegru, Barthélemy, Barbé-Marbois et treize autres des plus notables, étaient expédiés par le fourgon des galériens à Rochefort, d'où un vaisseau infect les conduisit à la Guyane, où presque tous périrent.

**Retour de la Terreur. — Persécution des prêtres, des émigrés et des nobles.** — Le 18 fructidor était la répétition exacte du 2 juin 1793 : l'unique différence était que l'*armée* avait remplacé pour le coup d'État la populace jacobine. Les suites des deux journées furent les mêmes. On vit le lendemain du 18 fructidor, d'un côté, des Conseils qui délibéraient sous les épées nues, déjà épurés par le sabre, s'épurer encore eux-mêmes, proscrire un tiers de leurs membres, et se réduire ainsi à l'état de *parlement croupion* ; de l'autre, trois ambitieux éhontés, qui se firent, par un respect hypocrite de la Constitution, adjoindre deux collègues de leur couleur,



Merlin de Douai et François de Neufchâteau, se saisir de la dictature et arracher au *croupion* les mesures les plus révolutionnaires : rétablissement de la loi du 3 brumaire, remise en vigueur des lois rigoureuses contre les émigrés, réels ou prétendus tels, et contre les prêtres insermentés; poursuite des prêtres assermentés eux-mêmes; suppression de tous les journaux de l'opposition et emprisonnement des journalistes, parmi lesquels se trouvaient des hommes comme Laharpe, Fontanes, Michaud, Fiévée, Lacretelle; destitution en masse, dans quarante-neuf départements réactionnaires, des juges, administrateurs, maires et conseillers municipaux; serment de haine à la royauté rendu obligatoire pour une foule de personnes; privation, pour les nobles, de tous les droits de citoyen : le haineux Sieyès voulait même leur expulsion en masse et la confiscation de leurs biens.

Tout en mettant, sous prétexte d'un complot imaginaire contre la République, l'élite de la nation hors la loi, les Directeurs affectaient l'indulgence et l'humanité : « Malheur, disait Boulay de la Meurthe, leur porte-voix aux Cinq-Cents, malheur à celui qui voudrait rétablir les échafauds! » On remplaça donc la guillotine par la déportation, c'est-à-dire la mort hideuse, sanglante, par la mort à distance, lente, spontanée, moins choquante que l'autre, mais plus douloureuse et non moins sûre; le Directoire *ne tuait pas, il faisait mourir*. Sur cent quatre-vingt-treize malheureux, prêtres, religieux, députés, journalistes, artisans, transportés dans les fièvres de la Guyane par le vaisseau *la Décade*, il en restait trente-neuf au bout de vingt-deux mois; sur cent vingt déportés par la *Bayonnaise*, il en restait un. Même proportion de décès parmi les douze cents prêtres qui étouffaient dans les casemates de l'île de Ré, ou qui pourrissaient dans les marais de Rochefort. Il est faux, d'ailleurs, que la mort violente fût inconnue : le Directoire établit des commissions militaires qui fusillèrent de nombreux émigrés <sup>1</sup>.

1. Taine, *la Révolution*, III, 592-598.

**Religion des théophilanthropes.** — Le principal auteur de la persécution religieuse fut Laréveillère-Lepeaux, pauvre rêveur infatué de lui-même, et qui poursuivait d'une haine féroce le christianisme, à cause de la concurrence qu'il faisait à une religion dont il était l'inventeur, la *théophilanthropie*.

Les théophilanthropes avaient comme seuls dogmes l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Ils voulaient dans le culte une touchante simplicité : pas de pompes religieuses, pas de sculptures ni de peintures ; point de ministres, mais seulement des lecteurs, des orateurs. Le temple le plus digne de la Divinité était l'Univers. Cependant ils se réunissaient, par nécessité, soit dans le sanctuaire de la famille, soit dans un local décent, ayant pour tout ornement quelques inscriptions morales, une tribune et un autel décoré de quelques fleurs et fruits.

La religion naturelle prenait l'homme au berceau et le suivait jusqu'à la tombe. Nouveau-né, il recevait un baptême civil, avec parrain et marraine ; enfant, on lui mettait en main une instruction élémentaire sur la morale religieuse ; il subissait un examen devant les autorités et faisait une sorte de première communion civile ; jeune homme, il se mariait : les deux époux, entrelacés de rubans et de fleurs, étaient unis devant l'autel par un vieillard ; mort, on apportait son cadavre devant l'autel, où se trouvait une urne ombragée de feuillage.

La théophilanthropie, résurrection de l'Être suprême de Robespierre et contrefaçon manifeste du culte catholique, ne trouva que de rares partisans, malgré l'énergique appui donné par l'État. On vit des amis des triumvirs fulminer en plein Conseil des Cinq-Cents contre « cette religion nouvelle, dont le burlesque pontificat était dans le Directoire même ». Elle eut la mort qu'elle méritait, elle fut tuée par le ridicule <sup>1</sup>.

**Le tiers consolidé ou la banqueroute** (30 septembre 1797). — Discrédité avant le 18 fructidor, plus odieux que jamais après le coup d'État, le Directoire

1. Sicard, *Correspondant*, 25 octobre 1894.

acheva son impopularité en faisant faire banqueroute à l'État.

La situation financière était affreuse. En trois mois, le Directoire avait porté le chiffre des assignats de vingt-neuf à quarante-cinq milliards! Il avait fallu alors briser la planche des assignats, qui ne valaient plus rien; *cent* francs en papier ne valaient pas *un* franc en numéraire (19 février 1796). On les avait remplacés par des *mandats territoriaux*, différents des assignats en ce qu'ils pouvaient toujours être échangés directement contre des biens nationaux. Le nouveau papier eut immédiatement la valeur de l'ancien, et, émis le 16 mars, les mandats furent abandonnés le 16 juillet.

Pour se procurer de l'argent, le Directoire frappa les riches d'un emprunt forcé de quatre cents millions en numéraire, rétablit peu à peu les contributions indirectes si follement supprimées par la Constituante; augmenta les droits d'enregistrement, créa même un droit de passage sur les routes! Rien n'y fit. Il fallut en venir à la banqueroute. Par décret du 30 septembre 1797, il fut déclaré que désormais l'État fournirait à ses créanciers la rente d'un *tiers* seulement de leur créance; tiers qui fut pompeusement dénommé *tiers consolidé*. Le capital des deux tiers abandonnés serait payé en *bons* à valoir sur les biens nationaux. Le lendemain, ces bons perdaient quatre-vingt-dix-huit pour cent! Ce fut la ruine pour tous les porteurs de papier de l'État. Voilà où en arrivait la Révolution après d'innombrables confiscations publiques et privées.

**Spoliation des peuples alliés.** — Le Directoire traitait les peuples alliés comme la France. Rien de triste comme son attitude à leur égard et la honteuse exploitation qu'il faisait de leur faiblesse.

La République française s'était entourée d'un cordon de petites républiques faites à son image : République Batave, République Helvétique, République Cisalpine, République Ligurienne ou de Gènes. Aux populations de toutes ces républiques, elle s'était hautement annoncée comme une libératrice. La liberté pour elles fut de se voir



livrées à une minorité jacobine donnant impunément dans tous les excès ; ce fut de subir les lois niveleuses et anti-chrétiennes qui régnaient en France ; ce fut de voir les commissaires ou les généraux français intervenir à chaque instant dans le fonctionnement de leur Constitution, casser les autorités qui montraient quelque indépendance, faire et refaire dans tous les sens des 18 fructidor ; ce fut surtout d'être impitoyablement rançonnées à l'égal de pays conquis.

On a calculé que les rapines publiques, exercées par ordre en Belgique, en Hollande, sur le Rhin, en Italie, sur des populations qui en somme ne nous devaient pas un centime, s'élevèrent, de 1795 à 1798, à *deux milliards*. Quant aux rapines particulières, c'est-à-dire aux vols faits par les soldats, les officiers, les généraux, les commissaires, elles échappent à tout calcul, mais elles sont énormes. Qu'on en juge par deux ou trois exemples. En Suisse, le général en chef Schawembourg et les deux commissaires emportent chacun un million et plus de livres ; le général Lorge, cent soixante-cinq mille livres ; le général Brune, trois cent mille livres ; ses lieutenants, Rampon et Pijon, plus de deux cent mille livres chacun. A Milan, Masséna dans une nuit vole et garde pour lui un million deux cent mille livres.

Ces chiffres, pris au hasard parmi cent autres, montrent de quelle nature étaient l'émancipation et le bonheur apportés aux peuples par la Révolution. Aussi les officiers honnêtes en rougissaient pour la France, et ils constataient douloureusement que les *voleurs français* étaient en horreur aux populations <sup>1</sup>.

**Nouveau coup d'État, au 22 prairial 1798, contre les Jacobins.** — Par le 18 fructidor, le Directoire avait ineptement apporté son appui au parti des ultra-jacobins. Comblés de prévenances et de bonnes places, les patriotes ne lui en surent aucun gré et voulurent tout le pouvoir pour eux. Ils dressèrent vigoureusement leurs batteries aux élections d'avril 1798, qui

1. Taine, *la Révolution*, III, 614 - 615. — Daresté, *Histoire de France*, 115, 116.

portaient, à cause des expulsions, sur plus de quatre cents députés. En vain le Directoire avait-il supprimé une vingtaine de journaux jacobins, fermé leurs clubs, multiplié les proclamations contre le terrorisme et le royalisme, menacé de faire un nouveau fructidor. Secondés par les royalistes eux-mêmes, qui, en haine du Directoire, s'abstinrent ou votèrent contre ses candidats, les patriotes emportèrent la majorité. En danger d'être débordé à gauche, après l'avoir été à droite, le Directoire, le 22 prairial (11 mai 1798), cassa les élections dans quarante-neuf départements, avant que les nouveaux députés se fussent réunis. Cette fois encore le Directoire, pour se maintenir au pouvoir, avait eu recours à l'illégalité. Les Jacobins auront leur revanche en 1799.

### Campagne d'Égypte par Bonaparte (1798-1799).

— En attendant, Bonaparte allait de nouveau donner un peu de gloire à la France.

Un moment on avait cru la paix conclue avec l'Angleterre. Aux conférences ouvertes à Lille, le 4 juillet 1797, cette puissance offrait de reconnaître les agrandissements de la France en Belgique, sur le Rhin, et son protectorat sur les républiques ses voisines, de restituer toutes les colonies françaises et presque toutes les colonies hollandaises. Survint le coup d'État du 18 fructidor, et les triumvirs, débarrassés de Barthélemy et de Carnot, seuls partisans sérieux de la paix, se hâtèrent, par un ultimatum brusque et blessant, de provoquer la rupture des négociations <sup>1</sup>.

Avec la faible marine qu'avait alors la France, on ne pouvait guère songer à combattre l'Angleterre dans son île. Reprenant une idée de Leibnitz et de Choiseul, Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Angleterre, proposa de l'attaquer en Orient, en faisant la conquête de l'Égypte. Maîtresse de la vieille terre des Pharaons, la France aurait sur les bords du Nil une colonie d'un brillant avenir, et de plus elle organiserait dans la mer Rouge une marine qui pourrait menacer sérieuse-

1. Taine, *la Révolution*, III, 609-613. — Dareste, *Histoire de France*, VIII, 93.

ment l'empire des Anglais aux Indes. Après quelques objections, le Directoire, qui du reste n'était pas fâché de trouver une occasion d'éloigner le jeune général, entra dans ses vues. Il lui permit de disposer de l'escadre de l'amiral Brueys, et de choisir ses lieutenants et ses soldats. Bonaparte prit trente-six mille hommes d'élite, et se donna comme compagnons Kléber, Desaix, Menou, Berthier, Murat, Lannes, Davout, officiers dont il avait pu maintes fois apprécier le mérite. Il enrôla aussi des artistes, des ingénieurs, des savants, comme Monge, Berthollet, Fournier, Denon, Desgenettes, pour organiser la colonie projetée, ou pour étudier les monuments égyptiens dont le sens échappait encore à la science.

**Débarquement à Alexandrie. — Victoire de Chébréis et des Pyramides. — Prise du Caire** (juillet 1798). — Bonaparte partit de Toulon le 19 mai 1798, sans dire le but de son expédition, qu'il ne révéla qu'en pleine mer. Il prit en passant l'île de Malte, qui fut livrée, moyennant une grosse somme, par le grand-maître, un vieil Allemand, incapable et avare (13 juin), et débarqua sans combat sur la côte aride d'Aboukir, à quelques lieues d'Alexandrie (1<sup>er</sup> juillet). Alexandrie fut enlevée d'assaut le lendemain même, et l'on se hâta de prendre le chemin du Caire, que l'on voulait atteindre avant l'époque de l'inondation du Nil.

L'Égypte appartenait alors de nom au sultan de Constantinople, et de fait aux chefs des *mamelucks*, anciens esclaves turcs formant la garde du sultan d'Égypte, qui avaient renversé leurs maîtres. Les mamelucks, superbes et excellents cavaliers, parurent pendant que l'armée marchait péniblement, sous un ciel de feu, dans le désert de Damanhour; mais ils se contentèrent d'abord de tourner autour des ailes. Ce fut le 13 seulement, lorsque les Français arrivèrent sur les bords du Nil, qu'ils engagèrent un combat sérieux à *Chébréis*. Bonaparte fit de ses troupes cinq carrés, qui se flanquaient les uns les autres, mit au centre la cavalerie avec les équipages, et aux angles l'artillerie. Les mamelucks firent de vains efforts pour rompre ces carrés. Toutes leurs charges



vinrent se briser contre la muraille de fer formée par les baïonnettes.

L'armée reprit sa marche le long du Nil. Le 19, elle arriva en vue du Caire et des *Pyramides*. Les soldats regardaient, émerveillés, ces masses gigantesques. « Soldats, leur dit Bonaparte, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! » Ce fut toute sa proclamation pour la nouvelle bataille qui s'engagea le 21 juillet, plus générale et plus rude que celle de Chébréis. Douze mille mamelucks, appuyés de cavaliers arabes, fondirent ensemble avec fureur sur l'armée française, rangée encore en carrés épais. Quand ils furent à portée convenable, les fusils et les canons jouèrent, et leur feu épouvantable abattit en foule les brillants cavaliers. Ceux qui parvinrent à joindre les carrés se heurtèrent impuissants à une forêt de baïonnettes. Après plusieurs charges désespérées, ils tournèrent bride, leur chef Mourad-Bey en tête, et s'enfuirent dans la haute Égypte. Les vainqueurs s'emparèrent sans peine de leur camp, où se trouvaient plus de dix mille fantassins.



BONAPARTE EN ÉGYPTE  
(*Bibl. nat. Estampes.*  
Coll. des pièces satiriques  
sur Napoléon I<sup>er</sup>.)

Le Caire fut le prix de la victoire des Pyramides. Bonaparte affecta de traiter les Arabes avec douceur ; il leur laissa leurs juges, leurs lois, leurs usages, leur religion, assista à leurs fêtes, notamment à la fête du Nil et à celle du Prophète. Il organisa l'Institut d'Égypte, dont les travaux eurent pour but, à la fois, de mieux connaître le pays et de mieux utiliser ses ressources.

**Désastre d'Aboukir** (1<sup>er</sup> août). — Pendant que l'armée se reposait de sa marche dans le désert et de ses combats, elle apprit avec une surprise mêlée d'effroi la destruction de l'escadre française.

L'amiral anglais Nelson, qui, lancé à la poursuite de Brueys,

l'avait cherché dans toute la Méditerranée, avait fini par le découvrir dans la rade d'*Aboukir*. Brueys avait imprudemment embossé, c'est-à-dire mis à l'ancre sur une seule ligne, ses treize vaisseaux en face de l'embouchure du Nil. A peine arrivé, Nelson, qui avait aussi treize vaisseaux, en fit passer la moitié entre la côte et la ligne française, et laissa les autres en pleine mer. Cette manœuvre, qui enveloppait une partie de l'escadre de Brueys, ne laissait pas que d'être téméraire et aurait pu coûter cher à Nelson; mais il eut soin de n'engager l'attaque que vers huit heures du soir, et l'amiral français Villeneuve, qui commandait une partie de l'escadre, à l'extrémité de la rade, n'ayant pas compris les signaux à temps, ne put venir au secours de son chef. Entourés, les vaisseaux français se défendirent avec l'énergie du désespoir; ils n'en furent pas moins tous écrasés : le vaisseau amiral, de cent vingt canons, sauta avec Brueys. A la vue de la catastrophe, Villeneuve fit échouer trois de ses vaisseaux, et se sauva avec deux autres, seuls débris de l'escadre (1<sup>er</sup> août 1798).

Cette défaite eut des conséquences immenses. Notre marine était réduite à rien, et de plus l'armée d'Égypte se voyait enfermée dans sa conquête. Cette conquête elle-même était mal assurée. En dépit de ses efforts pour ramener la prospérité dans le pays en améliorant les canaux, les lacs, l'agriculture, les arts mécaniques; en dépit de son attention à ménager les Arabes, le général en chef n'avait pas vaincu leur aversion pour l'étranger. Une insurrection terrible éclata au Caire, le 21 octobre. Il fallut braquer le canon contre les mosquées et fusiller quinze mille insurgés qui s'y étaient réfugiés.

**Expédition de Syrie (février-mai 1799). — Victoire du Mont-Thabor et échec devant Saint-Jean-d'Acre.** — Après le désastre d'Aboukir, Bonaparte avait dit à Kléber : « Nous sommes condamnés à faire de grandes choses. » Il dévoilait ainsi à demi les rêves gigantesques, un peu chimériques, qui le hantaient depuis longtemps. Il ne songeait à rien moins qu'à marcher sur les traces d'Alexandre, à s'ouvrir la route

de Constantinople, à traverser la Perse pour aller conquérir les Indes. Bonaparte commença l'exécution de ce plan en faisant l'expédition de Syrie; mais ce fut autant par nécessité et pour se défendre, que par goût de nouvelles aventures. La Porte, en effet, voulant reconquérir l'Égypte, préparait deux armées : l'une à Rhodes, qui devait débarquer à Aboukir; l'autre en Syrie, destinée à marcher par l'isthme, et il importait de la prévenir.

Bonaparte partit au commencement de février 1799 avec treize mille soldats éprouvés, et franchit sans trop de peine, grâce à l'hiver, un désert de soixante lieues. Gaza fut prise sans coup férir, Jaffa enlevée d'assaut et livrée au pillage : Bonaparte, devenu inhumain comme ceux qu'il combattait, eut la cruauté de faire fusiller deux mille cinq cents prisonniers. Le 28 mars, on arrivait devant *Saint-Jean-d'Acre*. La ville, entourée par la mer presque de tous côtés, possédant de solides remparts, avait une garnison nombreuse sous les ordres du pacha Djezzar, homme farouche, mais énergique. Le pacha était secondé par le major anglais Sidney Smith, et par l'officier de génie français Phélippeaux, ancien camarade de Bonaparte à l'école de Brienne, et son ennemi juré depuis ce temps. Comme on annonçait l'arrivée d'une armée turque venant de Damas, Bonaparte fit ouvrir la brèche en toute hâte et ordonna coup sur coup plusieurs assauts : tous furent repoussés. Force lui fut de laisser un tiers de ses troupes devant la place et de courir avec le reste au-devant de l'armée de secours. Une furieuse bataille s'engagea contre des troupes supérieures en nombre, non loin du *mont Thabor*, célèbre dans les fastes évangéliques : comme aux Pyramides, les carrés eurent raison de l'impétuosité de la cavalerie turque (6 avril).

L'armée de secours dispersée, Bonaparte revint presser le siège de Saint-Jean-d'Acre. De nombreux assauts furent ordonnés, mais sans plus de succès. On avait consumé cinquante jours en efforts impuissants, sacrifié quatre mille hommes, perdu plusieurs des meilleurs officiers; la peste, contractée dans le massacre de Jaffa, tuait vingt



hommes par jour et menaçait de faire du camp un vaste hôpital ; enfin on annonçait l'approche d'une nouvelle armée de secours. Bien qu'il lui en coûtât de s'avouer vaincu, Bonaparte leva le siège le 20 mai. Il fallut abandonner deux cents malades et jeter à la mer presque toute l'artillerie.

La retraite, encombrée dès la première heure de deux mille malades ou blessés, harcelée par les Arabes, devint horriblement pénible quand on pénétra dans le désert. Il n'y avait plus assez de chevaux ni d'ânes pour emmener les infirmes ; l'armée entière, y compris Bonaparte, marcha à pied. Les chaleurs, dans ces sables, au mois de juin, étaient intolérables ; le vent chaud du désert brûlait les yeux et emplissait les poitrines ; les chevaux tombaient foudroyés ; tout homme qui se laissait choir était perdu. L'armée murmurait hautement contre Bonaparte<sup>1</sup>. Il voulut d'abord contenir les murmures par des menaces ; mais le mécontentement devint tel, qu'il jugea prudent, sous un prétexte, de prendre les devants pour le Caire. Le général en chef essaya de pallier son désastre en faisant sonner haut dans ses bulletins les avantages obtenus. Pour tromper les Égyptiens sur les résultats de la campagne, il fit défiler ses soldats dans les rues du Caire avec des palmes à la main, exposa dans les mosquées les drapeaux enlevés à l'ennemi, fit donner des jeux et des danses.

**Victoire d'Aboukir** (25 juillet). — Plus que ces feintes, une brillante victoire allait rejeter dans l'ombre l'échec de Syrie. — La flotte anglaise avait débarqué à Aboukir une armée de janissaires, bien équipée, pourvue d'une forte artillerie, et Mourad accourait de la Haute-Égypte avec ses mamelucks pour la rejoindre. Bonaparte chargea Murat de disperser les mamelucks. Pour lui, il attaqua les Turcs le 25 juillet dans la presqu'île d'Aboukir, et, à force de manœuvres adroites et vigoureuses, les

1. Voir ces horribles souffrances de nos soldats racontées par un témoin oculaire dans Alfred de Besancenet, *Un officier royaliste au service de la République*, d'après les lettres du général Dommartin.

jeta tous à la mer. Émerveillé, Kléber se jeta à son cou en s'écriant : « Général, vous êtes grand comme le monde ! » Le vainqueur ne se laissa pas éblouir par ce succès plus éclatant qu'utile. Il se sentait abandonné par le Directoire, bloqué en Égypte par la marine anglaise, condamné à un exil obscur et à une capitulation un jour ou l'autre inévitable. Il n'eut plus qu'une idée fixe : trouver un prétexte pour quitter son armée et aller sur un autre terrain veiller au soin de sa propre fortune.

**La deuxième coalition** (septembre 1798). — **Ses causes.** — Pendant que l'élite de notre armée était sacrifiée à une conquête éphémère, le Directoire, par sa politique maladroite, faisait perdre à la France la première conquête de Bonaparte, l'Italie, en provoquant la deuxième coalition.

L'appétit du Directoire était réellement insatiable. Après la Belgique, la Hollande, les provinces du Rhin, la Suisse, la Savoie, Gênes, la Lombardie, il voulut avoir Rome. Le pape Pie VI avait déjà été fort maltraité par Bonaparte, qui, au cours de sa campagne en Italie, lui avait imposé le traité de *Tolentino* (19 février 1797). Ce traité cédait Avignon et le Comtat-Venaissin à la France, Bologne, Ferrare, Ravenne à la République Cisalpine ; promettait plus de trente millions et cent tableaux. Cependant Pie VI était encore sur le trône, et ce que voulait le Directoire, c'était non le rançonner, mais le renverser. Laréveillère surtout, le pontife théophilanthrope, le haïssait à l'égal d'un ennemi personnel.

Une émeute, provoquée par les jacobins de Rome et favorisée par des officiers français, coûta la vie au jeune général Duphot, qui avait voulu intervenir pour rétablir l'ordre (28 décembre 1797). Heureux de trouver cet incident pour molester le pape, le Directoire se hâta d'envoyer à Rome une armée sous le commandement de Berthier. Berthier déclara Pie VI déchu et fit proclamer la République Romaine, mais montra pour le reste une modération relative. Masséna, qui lui succéda, non content d'exercer toutes les rapines imaginables, surtout sur les cardinaux et les grands propriétaires ; non content de

saisir le trésor public, la cassette du pape, ses livres, ses médailles, ses bronzes, ses statues, jusqu'à son anneau pastoral<sup>1</sup>, mit la main sur l'auguste vieillard, et malgré son grand âge, ses infirmités, le fit partir pour Sienne, en Toscane. De là Pie VI devait, l'année suivante, sur l'ordre du Directoire, être transféré, à travers les Alpes couvertes de neige, à Grenoble, puis à Valence en Dauphiné, où il s'éteignit, dans sa quatre-vingt-unième année, le 29 août 1799.

L'indigne traitement fait à Pie VI, venant après les tracasseries despotiques et concussionnaires dont le Directoire gratifiait les républiques alliées, émut vivement l'Europe. Au Congrès de *Rastadt*, ouvert depuis le 9 septembre 1797 pour régler différentes questions soulevées par les traités de Bâle et de Campo-Formio, d'après récriminations contre les empiètements de la France firent pressentir un orage prochain. Bientôt, en effet, une seconde coalition était formée par l'Angleterre, l'Autriche, Naples, le Portugal, la Porte et la Russie (septembre 1798). La Russie, où régnait, depuis 1796, Paul I<sup>er</sup>, prince généreux, chevaleresque, mais violent et altier, était celle qui montrait le plus d'ardeur contre la propagande révolutionnaire de la France. Ce fut elle aussi qui joua le principal rôle dans la deuxième coalition.

**Championnet à Naples. — La République Parthénopéenne** (novembre 1798-janvier 1799). — Une armée russe de soixante mille hommes se mit en marche au mois de septembre, sous les ordres du général Souwarof, célèbre par ses victoires sur les Turcs et les Polonais, homme dur, impitoyable, plein de sang-froid et de résolution, religieux jusqu'au fanatisme, allant à la guerre contre la Révolution comme à une guerre sainte, à une croisade. Il fallait plusieurs mois à l'armée russe pour atteindre les Alpes. Avant qu'elle fût arrivée, les hostilités furent commencées par la cour de Naples, où régnait une sœur de l'infortunée Marie-Antoinette. Quarante mille Napolitains entrèrent sur le territoire de Rome,

1. Taine, *la Révolution*, III, 616. — Dareste, VIII, 98, 101.



qu'occupaient dix-huit mille Français commandés par Championnet. Championnet, trop faible, recula d'abord ; mais ensuite il reprit l'offensive, détruisit dans plusieurs combats successifs les troupes napolitaines, qui, au XVIII<sup>e</sup> comme au XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont jamais su que fuir, et à son tour il pénétra sur le territoire de Naples. A son approche, le roi Ferdinand IV perdit la tête, brûla lui-même sa flotte, et se sauva sur le vaisseau amiral de Nelson qui mouillait au large. Championnet, entré à Naples le 24 janvier 1797, y organisa, de concert avec la petite bourgeoisie, la *République Parthénopéenne*.

Tandis que Championnet, bientôt après remplacé par Macdonald, à cause de son indépendance, renversait le roi de Naples, Joubert faisait de même pour le roi de Sardaigne, et Schérer pour le grand-duc de Toscane. Ainsi au commencement de 1799 nous occupions l'Italie entière ; mais c'était pour la perdre bientôt.

**Souwarof en Italie. — Défaites de Cassano, de la Trébie, de Novi. — Perte de l'Italie** (avril-août 1799). — Il ne pouvait guère en être autrement. Aux trois cent soixante mille hommes de la coalition, le Directoire ne pouvait en opposer que cent soixante-dix mille. La loi de *conscription*, votée le 23 septembre 1798, et déclarant soldats tous les Français de vingt à vingt-cinq ans pendant cinq ans, lui permettait, il est vrai, d'en lever deux cent mille. Mais la levée, au printemps de 1799, n'était faite qu'en partie, et d'ailleurs qu'attendre de ces recrues qu'il fallait pour la plupart arracher de force à leurs foyers ? Les armées n'avaient plus le même élan, car elles manquaient de tout, tandis que le pillage enrichissait les généraux, et elles allaient opérer au milieu de populations exaspérées par les souffrances. Le public français, de son côté, était las de ces guerres interminables. La nouvelle que trois plénipotentiaires français venaient d'être assassinés, le 28 avril, en quittant le Congrès de Rastadt, par des hussards autrichiens, excita contre l'Autriche une indignation que le Directoire voulut exploiter ; mais il ne put empêcher qu'on ne lui reprochât vivement à lui-même les témérités

de sa politique extérieure, ses faux calculs, ses défis adressés à l'Europe.

Souwarof, entré en Italie le 14 avril, fut rejoint par Mélas, qui lui amenait des troupes autrichiennes. A sa vue, des insurrections éclatèrent contre la France en Piémont, dans les États romains, surtout dans le royaume de Naples. Refoulant devant lui Moreau, qui ne pouvait lui opposer que des forces bien inférieures, et qui fut battu à *Cassano* (28 avril), le général russe entra en triomphe à Milan, où de nouveaux renforts portèrent son armée à plus de cent mille hommes. De Milan il se porta sur Turin, qu'il occupa sans coup férir, et poussa jusqu'aux Alpes. Macdonald, qui accourait de Naples avec trente-deux mille hommes pour soutenir Moreau, fut arrêté sur les bords de la *Trébie*, et après une bataille qui dura trois jours (17, 18, 19 juin), dut repasser l'Apennin, puis rétrograder jusqu'à Gènes. Joubert, qui le remplaça avec quarante mille hommes, reprit l'offensive, passa l'Apennin, et alla se poster en avant de *Novi*. Mais, voyant s'avancer Souwarof avec soixante mille hommes, il crut téméraire de l'attendre et voulut faire retraite. Le général russe ne lui en donna pas le temps et le força d'accepter une bataille, où il fut vaincu et tué (15 août). Moreau, qui prit le commandement, put repasser l'Apennin et garder l'État de Gènes. Mais tout le reste de l'Italie septentrionale était perdu, et dans l'Italie centrale ou méridionale, à Naples, à Rome, à Florence, les populations, après avoir chassé les garnisons françaises, rappelaient leurs souverains.

**Victoire de Masséna à Zurich** (septembre). — **Retraite des Russes.** — Laissant la garde de l'Italie à l'Autrichien Mélas, Souwarof résolut de monter dans la Suisse, occupée par Masséna, pour y rejoindre Korsakof, qui venait d'y arriver avec une armée, ainsi que l'archiduc Charles, aussi avec des troupes, en chasser Masséna et pénétrer de là en France. Masséna heureusement le prévint. Pendant que Souwarof gravissait péniblement et avec de grandes pertes le col du Saint-Gothard, le général français, qui avait plus de soixante-dix mille hommes,

profitant d'un moment où l'archiduc Charles s'était éloigné de Korsakof, se jeta sur ce dernier, le refoula dans *Zurich* et lui enleva douze mille hommes, ses bagages, son trésor, plus cent vingt pièces de canon. Korsakof put se sauver vers le Rhin, mais avec quatorze mille hommes seulement, dénués de tout (25 et 26 septembre).

Souwarof, à la tête de moins de vingt mille hommes, déboucha dans la vallée de la Reuss par le trou d'Uri, et, arrivant sur le lac des Quatre-Cantons, n'y trouva ni l'armée de Korsakof ni celle du prince Charles. Avancer était impossible; il dut tourner à droite et s'ouvrir, au prix d'efforts inouïs, un chemin vers Coire par d'affreuses vallées. Quand il arriva sur le Rhin, son armée était affamée, en haillons, sans chevaux, sans matériel, diminuée de moitié et absolument réduite à l'impuissance.



SOUWAROF. D'après Kreuzinger.  
(Bibl. nat. Estampes. Coll. des portr.)

Loin de là, en Hollande, Brune, qui avait débuté par des revers, gagnait sur les Anglo-Russes les deux victoires de *Berghem* et de *Castricum* (19 septembre et 6 octobre), qui le laissaient maître du pays. Ainsi la campagne de 1799 se terminait par des victoires pour la France; cependant toute l'Italie, sauf Gènes, restait perdue; le comté de Nice était envahi, et la Provence menacée.

**Impopularité du Directoire. — Les élections de 1799 et le coup d'État du 30 prairial.** — Cet état de choses acheva de rendre impossible le Directoire. Depuis longtemps il était fort impopulaire; il s'était aliéné les honnêtes gens par la journée du 18 fructidor, les révolutionnaires par celle du 22 prairial. Ceux mêmes



qui l'avaient aidé à faire le 18 fructidor lui reprochaient son arbitraire, sa tyrannie, les concussions qu'il faisait ou qu'il laissait faire, son incapacité pour l'administration de l'intérieur, son impuissance à rétablir l'ordre sans cesse troublé, ainsi que les témérités et les inconséquences de sa politique extérieure. Les revers en Italie lui aliénèrent à son tour l'armée, qui lui reprochait amèrement de l'envoyer se battre sans habits, sans souliers, sans vivres, sans munitions; de casser les généraux populaires dont il était jaloux, d'imposer des plans de campagnes absurdes. Les élections, faites sous le coup de l'irritation causée par les premiers succès de Souwarof, n'envoyèrent, grâce à l'abstention voulue des modérés, que des jacobins aux deux Conseils. Le Directoire, n'ayant plus l'armée pour lui, fut obligé de respecter ces élections qui lui enlevaient la majorité. En même temps le sort éliminait de son sein Rewbell, qui fut remplacé par Sieyès.

Sieyès avait la réputation d'un profond homme d'État, ce qui lui donnait sur ses collègues une prépondérance marquée. Il se laissa facilement persuader par les députés les plus influents qu'il était urgent de renouveler le Directoire, usé, décrié, par l'expulsion des trois membres les plus odieux, Merlin, Laréveillère et Treilhard, élu en 1798. Treilhard donna sa démission sans difficulté; mais Laréveillère, qui était un têtu, et Merlin, qui avait attaché sa fortune à la sienne, ne cédèrent qu'après la plus vive résistance. Ils furent remplacés par Roger-Ducos, ami de Sieyès, et deux fanatiques bornés, Gohier et le général Moulins (30 prairial).

**Retour de Bonaparte et le 18 brumaire** (9 novembre 1799). — Le 30 prairial 1799 était la revanche du 22 prairial 1798; mais ce n'était pas une solution, car la France se trouvait maintenant livrée à des jacobins exaltés au lieu d'avoir pour maîtres des jacobins modérés. Les patriotes reformèrent leur club sous son ancien nom de club des Jacobins. Deux Directeurs et cent cinquante membres du Corps législatif y fraternisèrent avec ce que la lie du peuple présentait de plus vil et de plus dégoûtant.

On y faisait l'éloge de Robespierre et de Babeuf; on y présentait les motions les plus terroristes : poursuite des émigrés, mise en accusation des anciens Directeurs et des généraux, armement du peuple avec piques et canons. On y entendit Jourdan, le vainqueur de Fleurus, porter un toast enflammé à la *résurrection des piques*. « Puissent-elles, s'écria-t-il, entre les mains du peuple, écraser tous ses ennemis ! »

Le même Jourdan, à la tribune des Cinq-Cents, fit passer, le 11 juillet, l'odieuse loi des *otages*, qui rendait responsables des troubles sanglants dont quarante-cinq départements sur quatre-vingt-six étaient alors le théâtre, les parents et les alliés des émigrés, les ci-devant nobles, les pères, mères, aïeuls ou aïeules des individus impliqués dans les insurrections. Hommes et femmes étaient pris pour otages et détenus à leurs frais dans un local commun; s'ils s'évadaient, ils étaient assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis de mort; en tous cas, frappés d'amendes, déportés pour les crimes commis dans leurs communes *en leur absence*<sup>1</sup>.

Obligés de lutter contre les jacobins, ses alliés d'un jour, Sieyès, le chef actuel du Directoire, comprit qu'il ne viendrait jamais à bout du désordre qu'en détruisant la Constitution impraticable de l'an III et en appelant au pouvoir *une épée*. Tandis qu'il hésitait à s'adresser à Moreau, Bonaparte, qui avait laissé son armée d'Égypte à Kléber pour se risquer sur la Méditerranée à travers les croisières anglaises, débarquait inopinément à Fréjus, le 8 octobre.

La nouvelle de son retour excita un indescriptible enthousiasme. Bonaparte apparaissait, non seulement enveloppé encore de l'éclat de sa merveilleuse campagne d'Italie, mais grandi par sa campagne d'Égypte, dont la distance effaçait les ombres et dont le public ne connaissait guère que les victoires retentissantes des Pyramides, du Mont-Thabor et d'Aboukir. Les révolutionnaires saluaient en lui le glorieux fils de la Révolution;

1. Taine, *la Révolution*, III, 605, 618.

les honnêtes gens, les royalistes eux-mêmes, ajournant leurs espérances, voyaient dans le jeune général l'épée qui relèverait au dehors la France et la débarrasserait au dedans du chaos au milieu duquel elle se débattait avec angoisse depuis dix ans. De Fréjus à Paris, le voyage fut pour Bonaparte un triomphe ininterrompu. A Paris, on lui donna des fêtes, des banquets ; tous les personnages importants des Conseils, les généraux, les ministres, voire même le Directeur Moulins, qui d'abord avait parlé de le faire arrêter pour avoir quitté ses troupes sans autorisation, vinrent le visiter.

Bonaparte était décidément pour tous l'homme de la situation. Sieyès vit que c'était là l'épée qui soutiendrait le nouveau gouvernement dont il se flattait d'être lui-même la tête. Faisant taire des antipathies mutuelles, les deux hommes se virent et dressèrent ensemble leur plan de campagne : Sieyès se chargea de travailler les Conseils, Bonaparte de gagner l'armée.

Le 18 brumaire (9 novembre), à l'instigation de Sieyès, le Conseil des Anciens, sous prétexte de la découverte d'une conspiration, vota le transfert immédiat du Corps législatif à Saint-Cloud, et chargea Bonaparte de veiller à l'exécution du décret. Fort de l'appui de tous les généraux présents à Paris, Bonaparte monta aussitôt à cheval et prit le commandement des troupes massées aux Champs-Élysées. En même temps, le régicide Fouché, ministre de la police, qui s'orientait vers le soleil levant, lançait, sans en être prié, des proclamations pour inviter les citoyens à ne pas s'alarmer. Paris, en effet, resta absolument impassible devant le coup d'État qui se préparait au vu et au su de tous. Cependant Sieyès et Roger-Ducos convoquèrent leurs collègues ; Barras, que Bonaparte appelait le chef des *pourris*, ne vint pas et envoya sa démission. Gohier et Moulins, qui vinrent, refusèrent énergiquement de se démettre. Bonaparte les fit garder à vue au Luxembourg.

Le 19 brumaire, Saint-Cloud se vit garni de troupes dès le matin. Convoqués pour midi, les Cinq-Cents ne se réunirent que vers une heure. Ils donnaient des signes



d'hostilité non équivoques. Quant aux Anciens, ils hésitaient. Bonaparte, craignant qu'ils ne s'arrêtassent à l'idée de renouveler simplement le Directoire, parut tout à coup, accompagné de son état-major. Dans un discours où on le vit, moins ferme que sur le champ de bataille, balbutier, s'interrompre, se contredire, il représenta que la Constitution de l'an III, violée au 18 fructidor, violée au 22 prairial, violée au 30 prairial, n'obtenant plus le respect de personne, avait besoin d'un remaniement profond. « Je me retire, termina-t-il; vous allez délibérer, ordonnez, et j'exécuterai. »

Des Anciens, Bonaparte se porta aux Cinq-Cents. Mais sa présence y souleva un orage épouvantable. Les cris de : *Hors la loi le dictateur! A bas le dictateur!* retentirent avec une telle furie et une telle persistance, que Bonaparte déconcerté quitta la salle. Lucien, son frère, qui présidait, voulut expliquer sa démarche; mais les clameurs étouffèrent sa voix, et les cris de : *Hors la loi le dictateur!* éclatèrent plus nourris que jamais. Saisi d'un transport de rage, Lucien bondit à la tribune et y déposa ses insignes de représentant, en protestant qu'il n'acceptait point l'injure de mettre aux voix la mise en accusation de son frère. Pendant qu'il parlait, des grenadiers parurent et l'enlevèrent.

C'était Bonaparte qui envoyait les grenadiers. Résolu à triompher par la force des hésitations des Anciens et de l'hostilité des Cinq-Cents, le général fait monter Lucien à cheval, lui dit de haranguer les troupes comme président des Cinq-Cents et les harangue lui-même. Les grenadiers envahissent la salle des Cinq-Cents; le général Leclerc somme les représentants de se retirer. Profond silence. « Grenadiers en avant! Tambours en charge! » crie un officier. Les soldats croisent la baïonnette, les tambours font un roulement. En quelques instants la salle est évacuée par les députés, qui se sauvent, qui par les portes, qui par les fenêtres, et se répandent dans les bois aux cris de : *Vive la république!* tout en se défaisant de leurs toges et de leurs honnets à plumes. La scène était si comique, que les grenadiers riaient à gorge déployée.

Le soir, à neuf heures, trente membres des Cinq-Cents, réunis sous la présidence de Lucien, décrétèrent que Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte formeraient un conseil exécutif provisoire avec le titre de *Consuls*, et



LE 18 BRUMAIRE

Tableau de Bouchot. (*Musée du Luxembourg.*)

que deux commissions, chacune de vingt-cinq membres, prises l'une dans les Anciens, l'autre dans les Cinq-Cents, prépareraient une nouvelle Constitution. Le tout fut ratifié par les Anciens; puis les trois consuls pré-

tèrent serment devant les deux Conseils à la *République une, indivisible*, et l'on se sépara à minuit, sans plus penser au Directoire, balayé par un coup d'État qui était le quatrième en moins de quatre ans.

## RÉSUMÉ

Pendant que les armées se battent glorieusement en Italie, le Directoire en France déchire la Constitution. Les élections d'avril 1797 ayant envoyé aux Conseils une majorité de modérés, beaucoup de royalistes même; le sort ayant fait entrer au Directoire, à la place de Letourneur, le modéré Barthélemy, les *triumvirs*, par le coup d'État du 18 fructidor (3 septembre 1797), arrêtent Barthélemy avec cinquante-trois représentants, qu'ils envoient mourir presque tous à la Guyane.

Le 18 fructidor ramène le régime de la Terreur. Prêtres, émigrés, nobles, peuplent de nouveau les pontons infects ou les déserts insalubres de la Guyane. Le Directoire se vante cependant d'être clément : *il ne tue pas, il fait seulement mourir*.

A la place du catholicisme de nouveau proscrit, Laréveillère-Lepeaux installe son culte de la Nature, qu'il appelle *théophilanthropie*, et qui meurt tué par le ridicule. Ne ménageant pas plus la bourse des Français que leurs croyances, le Directoire fait la banqueroute du *tiers consolidé* (30 septembre 1797). Les caisses cependant étant toujours vides, il les remplit en pillant effrontément les peuples *alliés*, qu'en trois ans il rançonne officiellement de deux milliards, et qu'il ameute contre la France.

Les élections de 1798, grâce à l'abstention des modérés, n'envoient aux Conseils que des ultra-jacobins. Par un nouveau coup d'État, le 22 prairial, le Directoire, qui craint maintenant d'être débordé à gauche, casse les élections dans quarante-neuf départements avant même la réunion des nouveaux députés.

Les triumvirs décident de reprendre la guerre contre l'Angleterre, avec qui la paix avait failli être signée. Sur l'avis de Bonaparte, on attaquera en Égypte l'empire anglais des Indes.

*Campagne d'Égypte (1798-1799)*. — Bonaparte part de Toulon le 19 mai 1798, prend sur sa route Malte aux chevaliers (13 juin), débarque près d'Alexandrie le 1<sup>er</sup> juillet, enlève cette ville le lendemain, rencontre le 13 à *Chébréïs* les mamelucks, qui sont défaits, puis remporte sur eux, le 21, la grande victoire des *Pyramides*, dont le Caire est le prix. Il respecte les usages indigènes, et charge une commission de savants d'utiliser les ressources du pays. Sur ces entrefaites, le désastre maritime d'*Aboukir* (1<sup>er</sup> août) l'enferme en Égypte.

La possession de l'Égypte n'est pas ferme sans celle de la Syrie. Bonaparte part en février 1799, prend Gaza, Jaffa, et arrive le 18 mars devant Saint-Jean-d'Acre, le boulevard de la Syrie.



Il défait au *Mont-Thabor* (6 avril) une armée turque venant de Damas au secours de la place; mais il est quand même obligé de se retirer, après un siège inutile de cinquante jours (20 mai). Dans sa retraite, il perd beaucoup de monde par la peste et la chaleur. A peine arrivé en Égypte, il jette à la mer une armée turque dans la journée d'*Aboukir* (25 juillet). Cette victoire ne l'empêche point de rester bloqué par la flotte anglaise.

*La deuxième coalition.* — Pendant qu'en Orient Bonaparte poursuit une conquête éphémère, sa première conquête, l'Italie, chappe à la France. — Les tracasseries concussionnaires du Directoire vis-à-vis des républiques alliées, son indigne conduite à l'égard du pape Pie VI, d'abord dépossédé de ses États en 1798, puis enlevé et conduit à Valence, où il meurt le 29 août 1799, entraînent en septembre 1798 la *deuxième coalition* de l'Europe, réunie au Congrès de Rastadt depuis septembre 1797. Prévenant ses ennemis, le Directoire fait occuper le royaume de Naples par Championnet, qui y établit la *République Parthénopéenne*, le Piémont par Joubert, et la Toscane par Schérer, de sorte qu'au commencement de 1799 nous possédons l'Italie entière.

Mais surviennent Souwarof et ses Russes. Trois victoires, *Casano* sur Moreau (28 avril), *la Trébie* sur Macdonald (17-19 juin), *Novi* sur Joubert (15 août), lui livrent l'Italie, sauf Gênes. Il remonte en Suisse pour rejoindre Korsakof, qui amène une autre armée russe, et envahit avec lui la France. Heureusement, avant son arrivée, Masséna détruit l'armée de Korsakof à *Zurich* (25 et 26 septembre), et les Russes sont obligés à la retraite. Cependant l'Italie, sauf Gênes, demeure perdue; le comté de Nice est envahi, et la Provence menacée.

Ces revers augmentent l'impopularité du Directoire. Les élections de 1799 donnent la majorité aux Jacobins dans les Conseils, et le Directoire, qui s'est aliéné l'armée, n'ose plus faire de coup d'État. Les Jacobins se vengent du 22 prairial en expulsant du Directoire les trois membres les plus odieux, Merlin, Laréveillère et Treillard (30 prairial). Le Directoire comprend maintenant Sieyès, Roger-Ducos, Barras, Gohier et Moulins. L'anarchie augmente. Pour y remédier, Sieyès cherche une épée. Bonaparte revient inopinément d'Égypte. Sieyès et lui font de concert le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui renverse le Directoire et la Constitution de l'an III.

Congrès d'États-Unis à Paris.

I 18 Prairial = L. Du. indisposé le 18 prairial

II 22 Prairial

III 30 Prairial

IV 18 Brumaire

## LIVRE II

### LE CONSULAT ET L'EMPIRE

#### CHAPITRE I

LE CONSULAT (6 NOVEMBRE 1799-18 MAI 1804)

##### SOMMAIRE

Programme de Bonaparte. — Constitution de l'an VIII : trois Consuls ; Conseil d'État, Tribunat, Corps législatif, Sénat ; listes de notabilités. — Réorganisation administrative : préfets et sous-préfets ; réorganisation judiciaire : Cours d'appel. — Caractère à la fois despotique et réparateur du rôle de Bonaparte. — La restauration du catholicisme ou le Concordat de 1801. Les articles organiques. — Les finances : contributions directes et indirectes. La Banque de France. — Les hospices. Les écoles. L'université. — Le code civil. La Légion d'honneur.

Guerre contre l'Autriche. Bonaparte en Italie : Marengo (14 juin 1800). — Moreau sur le Danube : Hohenlinden (3 décembre 1800). — Traité de Lunéville (février 1801). — Guerre contre l'Angleterre. Perte de l'Égypte (septembre 1801). — Paix d'Amiens (mars 1802). — Bonaparte Consul à vie. — Toussaint-Louverture et Dessalines à Saint-Domingue. Perte de cette île pour la France (1803). — Complot de Georges Cadoudal (1803-1804). Assassinat du duc d'Enghien (20 mars 1804). — Proclamation de l'Empire (18 mai 1804).

**Programme de Bonaparte.** — Bonaparte, dans son programme de brumaire, s'était annoncé comme pouvant et devant sauver la France de la terreur royale et de la terreur démagogique. Il tint parole, non qu'il eût un vrai dévouement pour la France, patrie pour lui de trop fraîche date, mais parce que, rêvant déjà du trône, il ne pouvait mieux servir autrement ses propres intérêts. Il délivra le pays de la terreur royale, plus ou moins sérieuse, en se disant hautement le fils de la

Révolution, dont il conserva toutes les conquêtes acceptables, et en déclarant nettement aux Bourbons qu'ils n'avaient point à compter sur lui pour leur retour ; il le délivra de la terreur jacobine par une concentration énergique du pouvoir entre ses mains, concentration qui lui permit de rétablir promptement l'ordre partout.

**Constitution de l'an VIII.** — Les trois Consuls tinrent leur première réunion le 20 brumaire. Bonaparte y fit si bien sentir immédiatement la supériorité de son génie et de sa volonté à ses deux collègues provisoires, qu'après la séance Sieyès, désappointé, ne put s'empêcher de dire : « Nous avons un maître qui sait tout faire, qui peut tout faire, qui veut tout faire. » La Constitution nouvelle, préparée par Sieyès, mais remaniée de fond en comble par Bonaparte, fut prête dès le 15 décembre (22 frimaire an VIII), et soumise à l'approbation du peuple : trois millions de suffrages contre un million cinq cent mille la ratifièrent.

D'après la Constitution de l'an VIII, le *pouvoir exécutif* était exercé par trois *Consuls*, élus pour dix ans et rééligibles. L'un d'eux portait le titre de *premier Consul* : il promulguait les lois, nommait les ministres, les ambassadeurs, les agents diplomatiques, les officiers de terre et de mer, les membres des diverses administrations ; bref, il avait des attributions qui en faisaient un véritable souverain. — Le premier Consul, en 1800, fut naturellement Bonaparte, qui se hâta d'éliminer l'utopiste Sieyès avec son ombre Roger-Ducos, pour leur substituer *Cambacérès* et *Lebrun*, l'un bon jurisconsulte, l'autre ancien secrétaire de Maupeou.

Le *pouvoir législatif* était exercé par trois corps : le *Conseil d'État*, le *Tribunat*, de cent membres, et le *Corps législatif*, de trois cents. Le Conseil d'État préparait et proposait les lois ; le Tribunat les discutait devant le Corps législatif, qui les adoptait ou les rejetait *en silence*. Le Corps législatif votait aussi l'impôt. Au-dessus se trouvait le *Sénat*, de quatre-vingts membres, chargé de veiller au maintien de la Constitution ou plutôt de l'*interpréter*, et de choisir les membres du Tribunat



ainsi que ceux du Corps législatif. Les conseillers d'État, de nombre variable, étaient nommés directement par le premier Consul. Quant aux sénateurs, ils se recrutaient eux-mêmes, après une journée préalable de trente et un membres que firent les Consuls. Les sénateurs étaient inamovibles, les conseillers d'État révocables au gré du premier Consul; les Tribuns et les membres du Corps législatif, renouvelables annuellement par cinquième. Le Tribunat s'installa au Palais-Royal, le Corps législatif au Palais-Bourbon, le Sénat au Luxembourg, et le premier Consul aux Tuileries.

Le *suffrage universel*, dont on avait tant abusé, fut maintenu, mais soumis à des conditions qui le rendaient inoffensif : il n'élut plus des *fonctionnaires*, mais des *candidats* aux fonctions publiques. Était électeur tout Français âgé de vingt et un ans. Les cinq millions d'électeurs de France choisissaient un *dixième* d'entre eux, ce qui formait une liste de cinq cent mille *notables communaux*; ceux-ci choisissaient un dixième d'entre eux, nouvelle liste de cinquante mille *notables départementaux*; ces derniers choisissaient un dixième d'entre eux, troisième liste de cinq mille *notables nationaux*. Sur les deux premières listes de notabilités (communale et départementale), les Consuls prenaient les conseillers municipaux et les fonctionnaires du département; sur la troisième liste (liste nationale), les sénateurs prenaient les membres du Tribunat et du Corps législatif.

### **Réorganisation administrative et judiciaire.**

— Comme annexes à la Constitution de l'an VIII, le premier Consul publia deux importantes ordonnances sur l'administration départementale et sur les tribunaux.

Depuis 1790, le territoire français était divisé en départements, divisés eux-mêmes en districts ou arrondissements, cantons et communes. Cette division fut maintenue. Mais les *Directoires électifs* qui administraient les départements, et les administraient fort mal, furent remplacés par des *préfets*, que nomma directement le premier Consul. Ces agents du pouvoir central étaient assistés d'un *Conseil de préfecture* et d'un

*Conseil général.* Chaque arrondissement eut à sa tête un *sous-préfet*, assisté d'un *Conseil d'arrondissement*. Le sous-préfet était nommé par le premier Consul; le maire aussi dans les communes, à la condition toutefois d'être pris parmi les conseillers municipaux.

La Constituante avait établi un juge de paix par canton, un tribunal civil et criminel par district, une Cour d'assises par département, et pour la France entière un tribunal de cassation. Mais elle n'avait point établi de Cours spéciales d'*appel*. On en appelait simplement d'un tribunal à son voisin. Malheureusement ce tribunal étant juste l'égal de celui dont il lui arrivait d'infirmer la sentence, son autorité était forcément contestée. Bonaparte corrigea cette anomalie par la création de vingt-neuf Cours d'appel, qui furent fixées aux chefs-lieux judiciaires les plus importants. En outre, il se réserva le droit de nommer tous les membres des tribunaux, qui furent d'ailleurs déclarés inamovibles; les juges de paix seuls continuèrent à être élus par le suffrage universel.

**Caractère à la fois despotique et réparateur du rôle de Bonaparte.** — Point n'est nécessaire de réfléchir longuement pour voir que, sous le titre de République, Bonaparte, dès les premiers jours du Consulat, revenait à la monarchie, et à la monarchie absolue. A Paris, ses deux collègues n'étaient là que pour la forme. Le Conseil d'État, qui seul élaborait les lois et en avait l'initiative, était absolument à sa merci. Le Corps législatif était muet; le Tribunal parlait, mais ne pouvait rien, puisqu'il ne votait pas. Tous deux étaient nommés et renouvelés par le Sénat. Le Sénat lui-même était une créature des Consuls, ses trente et un premiers membres ayant été choisis par eux pour se compléter jusqu'à la concurrence de quatre-vingts. Le Sénat, dont les attributions avaient été intentionnellement laissées dans le vague, fut la grande machine de guerre de Bonaparte. Quand il voulait prendre une mesure anti ou extra-constitutionnelle, dont il lui répugnait d'endosser la responsabilité, il provoquait un *sénatus-consulte*.

C'est ainsi, en particulier, qu'il réduisit d'abord le Tribunal, trop hardi, à cinquante membres, et qu'ensuite, en 1807, il le supprima complètement.

Pour les départements, Bonaparte les avait dans la main par ses préfets et sous-préfets, véritables dictateurs au petit pied, qui tenaient les communes soumises à la plus rigoureuse tutelle. Les juges aussi, qui devaient au premier Consul leur nomination et leur avancement, n'avaient plus, malgré l'inamovibilité, qu'une demi-indépendance. Personne d'ailleurs ne se trompa sur le caractère du nouveau régime, et la nation entière répétait tout bas ce qu'osa dire ouvertement un panégyriste de la Constitution de l'an VIII : « La limite du pouvoir exécutif sera désormais non dans une charte, mais dans le cœur et dans les passions mêmes d'un grand homme. »

Le pays ne songea point à protester contre cette dictature déguisée; il l'accepta même, comme tous les pays qui sortent de l'anarchie, avec joie, parce qu'au lieu d'une liberté menteuse et cruelle il eut, ce qui est son premier besoin, la paix et l'ordre. Sécurité des personnes, des biens, des consciences, voilà ce que donna immédiatement le premier Consul. Les brigandages qui désolaient les provinces cessèrent; la Vendée fut pacifiée; la chouannerie disparut à peu près de la Bretagne. Le pouvoir cessa d'être despotiquement tyrannique pour devenir, ce qu'il doit être, protecteur. Chacun put vaquer à ses affaires, sans crainte, à la condition seule d'obéir à la loi; chacun put pratiquer son culte sans être exposé à d'odieuses vexations.

Bonaparte affectait de se rattacher à la Révolution : « Citoyens, disait-il en promulguant la Constitution de l'an VIII, la Révolution est fixée (par le présent acte) aux principes qui l'ont commencée. » Il en conservait tout ce qui pouvait se conserver sans danger : abolition des classes et des privilèges, égalité civile, toutes les carrières ouvertes à tous les talents. Mais en même temps il la déclarait *finie*. Non seulement il ne voulait plus de ses anciens excès, mais il prit aussitôt des mesures de réparation. La fête du 21 janvier, instituée par la Con-



vention en souvenir du régicide, fut abolie. Tous les prêtres emprisonnés par le Directoire furent élargis; tous les autres proscrits, ceux de fructidor en particulier, furent rappelés : Barthélemy devint sénateur, Carnot ministre de la guerre. S'il n'osa point tout d'abord rouvrir la France aux cent cinquante mille émigrés qui gémissaient loin de la patrie, il ferma les yeux sur ceux qui rentraient isolément : une occasion favorable, la paix d'Amiens, se présentant, il les amnistiera en masse, sauf un millier de chefs militants. S'il n'osa pas non plus leur faire rendre leurs biens volés, ni même la totalité de ceux qui n'avaient pas été aliénés, il les dédommagea indirectement en les casant dans toutes les branches de l'administration.

C'était du reste son principe, pour se rallier toutes les classes, de se servir indistinctement des gens de valeur qu'il trouvait dans n'importe quel parti<sup>1</sup>. Les plus hautes notabilités de l'ancien régime se virent ainsi, parfois malgré elles, sur la liste des fonctionnaires, côte à côte avec le renégat Talleyrand, le régicide Fouché ou même l'impudent Barère, qui, après avoir chanté les gloires de la Terreur, devenu gazetier officiel, chanta avec le même entrain et la même sincérité les gloires du premier Consul.

**La restauration du catholicisme et le Concordat de 1801.** — Un des actes qui contribuèrent le plus à asseoir solidement l'autorité du premier Consul fut la restauration du catholicisme. La grande masse du peuple français regrettait son ancienne religion. Bonaparte sentait aussi d'instinct qu'un peuple sans religion n'est pas gouvernable. De plus, il fallait résoudre la question difficile des biens de l'Église, dont la confiscation par l'État ou l'achat par les particuliers n'était, aux yeux de la plupart, qu'un vol. Tant qu'un accord ne serait pas intervenu avec l'Église elle-même, les détenteurs de ces biens ne pouvaient se considérer comme légitimes propriétaires. Sans écouter les hommes de son entourage, qui, imbus des préjugés révolutionnaires, ne

1. Taine, *Régime moderne*, I, 310.

voyaient dans les prêtres que des ennemis; sans écouter davantage les imbéciles qui lui conseillaient de faire appel au protestantisme, ou de se déclarer chef d'une Église nationale en se servant du clergé constitutionnel, Bona-

parte entra en pourparlers avec Pie VII, pape depuis le mois de mars 1800. Après seize mois de négociations parfois orageuses, il signa, le 16 juillet 1801, un *Concordat*, dont les principales dispositions, encore en vigueur, furent les suivantes :

Le gouvernement de la République reconnaissait la religion catholique comme la religion de la grande majorité

des citoyens français. Elle serait librement exercée, et son culte serait public, en se conformant toutefois aux réglemens de police jugés nécessaires pour la tranquillité publique. Une nouvelle circonscription serait faite pour les diocèses français, dont le nombre était ramené à soixante. Le Pape demanderait aux titulaires actuels des évêchés leur démission; la nomination des nouveaux titulaires serait faite par le premier Consul, et l'institution canonique donnée par le Souverain Pontife; même règle pour les sièges vacants à l'avenir. Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteraient serment de fidélité entre les mains du premier Consul. Toutes les églises non aliénées seraient mises à la disposition des évêques. Pour le bien de la paix, Sa Sainteté déclarait que ni Elle ni ses successeurs ne troubleraient en rien les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés;



LE PAPE PIE VII. D'après David.

(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portraits.)

en retour, le gouvernement promettait d'assurer un traitement convenable aux évêques et aux curés.

Le Concordat ne fut voté comme loi de l'État, par le Corps législatif, que le 5 avril 1802. Dans l'intervalle, Pie VII avait demandé leur démission aux quatre-vingt et un évêques français qui avaient survécu à la Révolution. Quarante-cinq firent sans résistance le sacrifice demandé, trente-six refusèrent. Le Pape passa outre, et envoya comme légat à Paris le cardinal Caprara, pour s'entendre avec Bonaparte sur la nomination des soixante titulaires maintenus. Le premier Consul, fidèle à son principe de rallier tout le monde à lui-même, en mettant tous les partis sur le même pied, exigea que douze des nouveaux évêques fussent pris dans l'ancien clergé constitutionnel. En même temps le Concordat fut déclaré applicable à la Savoie, à la Belgique et aux trois Électorats de Trèves, Cologne, Mayence, alors annexés au territoire français.

Le jour de Pâques, 18 avril 1802, Bonaparte assista en grand appareil à un *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour le rétablissement officiel du catholicisme. Plusieurs généraux, les Augereau, les Masséna, fils intraitables de la Révolution, refusèrent d'abord de se prêter à cette *capucinade*. Mais ils durent céder à l'ordre formel du premier Consul, quittes à se venger en prenant à la cathédrale une attitude inconvenante. La cérémonie, venant après les épreuves si douloureuses de l'Église de France, causa une impression immense dans le pays et en Europe.

**Les Articles organiques.** — Sous prétexte de régler la police du culte, Bonaparte fit suivre le Concordat d'un certain nombre d'articles dits *organiques*. Ces articles, d'une portée autrement grave que celle de simples règlements de police, renfermaient une atteinte formelle à la liberté de l'Église. Les bulles et autres expéditions de Rome ne devaient pas être reçues et publiées par les évêques sans l'autorisation du gouvernement. Il fallait l'autorisation du gouvernement aux évêques pour s'absenter de leurs diocèses ou se réunir en concile. En cas d'abus, ils étaient déferés au Conseil d'État. Enfin,



on leur faisait une obligation d'enseigner la *Déclaration de 1682*. *Réunion des deux* *Le Pré*  
*renseigne sur le régime nouveau*

Le Souverain Pontife protesta vivement contre ces dispositions arbitraires, dont le but évident était de subordonner le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Mais Bonaparte n'en tint compte, et le gouvernement se prévaut encore aujourd'hui, de temps à autre, des articles organiques. Ils n'en sont pas moins nuls de plein droit.

**Les finances.** — Tout était à reconstruire au sortir de la Révolution. Il fallait refaire les finances, relever les hôpitaux, rouvrir les écoles. L'activité prodigieuse du premier Consul pourvut à tout, au moins de manière à couvrir les besoins les plus urgents.

Dans sa réforme des impôts, la Constituante n'avait su que supprimer maladroitement la plupart des contributions indirectes, et s'en remettre, pour les contributions directes, à peu près à la bonne volonté des contribuables. Naturellement cette bonne volonté fit défaut, et il y eut des arriérés énormes. Pendant la Révolution, l'État, privé de revenus assurés, vivait de brigandages, de vols, de confiscations, de contributions de guerre ou de dettes et de papier, ce qui conduisit à la banqueroute.

Bonaparte imagina un système aussi simple qu'efficace pour assurer désormais la rentrée des contributions directes. Dans chaque canton, un ou plusieurs *percepteurs* recueillaient directement les sommes versées par les contribuables des diverses communes. Ces sommes étaient versées par les percepteurs dans la caisse du *receveur particulier*, un par arrondissement; celui-ci versait dans la caisse du *receveur général*, un par département, qui transmettait le tout au Trésor. Chaque receveur avait à fournir un cautionnement en rapport avec l'importance de sa recette. Des *contrôleurs*, sous la surveillance d'*inspecteurs*, dressaient les rôles, c'est-à-dire répartissaient la quote-part de chaque contribuable, en travaillant sur le *cadastre*, et en s'aidant des lumières des municipalités. Le contribuable qui se croyait surchargé pouvait en appeler au Conseil de pré-

fecture. — Ce système eut le double avantage d'assurer des versements réguliers et de diminuer de moitié les frais de perception.

Pour les contributions indirectes, désormais toutes rétablies, on renonça décidément au système des *fermes*, qui avait l'énorme inconvénient d'enrichir de gros spéculateurs sans donner presque rien au Trésor, tout en pressurant à force le peuple. L'État perçut lui-même, à son compte, par les mains d'une véritable armée de fonctionnaires, *administrateurs, directeurs, contrôleurs, commis, douaniers*, etc. Il le fit avec une grosse économie de frais et moins de vexations pour le public. Les impôts sur le sel, sur les boissons ordinaires, perdirent ce qu'ils avaient de tracassier et d'exorbitant; ceux qui portaient dans certains pays sur des denrées de première nécessité, comme le pain, furent supprimés. Impôts directs et indirects n'en furent pas moins, dans leur ensemble, très productifs, bien plus productifs qu'avant 1789. Alors que Louis XVI touchait à peine quatre cent soixante-quinze millions de revenu annuel, toujours incertain, le premier Consul en toucha immédiatement près de huit cents.

Bonaparte compléta, en 1807, son système financier par la création de la *Cour des comptes*, chargée de la surveillance de tous les agents comptables. C'était une résurrection de la *Cour des comptes* de l'ancienne monarchie.

**La Banque de France.** — Une institution, due à Bonaparte, qui devait rendre de précieux services, fut celle de la *Banque de France*, renouvelée, mais bien plus en grand, de la *Caisse d'escompte* de Turgot. La Banque de France, comme toutes les autres banques, escomptait les effets de commerce, avançait des fonds aux particuliers ou même à l'État, recevait en dépôt des valeurs; mais en outre elle avait le privilège d'émettre des billets circulant comme monnaie, sans cours forcé. La création de billets était un retour au papier-monnaie, mais sans le danger des assignats; car les billets ont pour garantie des valeurs métalliques, argent, surtout

or, que les caves de la Banque doivent toujours contenir dans une proportion pleinement rassurante. Le public, sûr d'être toujours remboursé quand il se présente aux guichets de la Banque, accepte volontiers ces billets plus commodes pour envois d'argent ou pour port de sommes considérables.

A la tête de la Banque de France se trouvent un gouverneur et deux sous-gouverneurs, nommés par l'État. Mais ils n'ont qu'un droit de *veto*. La direction réelle des affaires appartient au *conseil général* de la Banque, composé de quinze *régents* et trois *censeurs*, nommés par l'assemblée des actionnaires. Le capital de la Banque de France, en 1800, ne fut d'abord que de vingt millions. Il s'est très sensiblement accru depuis, à mesure que le succès de l'institution et la perspective de gros dividendes ont sollicité l'appétit des actionnaires.

**Les hospices, les écoles.** — Pour rétablir les finances, il avait suffi, après la suppression des privilèges, de diminuer les frais de perception et d'assurer les rentrées. Il était plus difficile de rétablir les hospices et les écoles, parce que les fonds manquaient.

La Révolution avait à peu près ruiné les hospices par la suppression des octrois ou de la dîme, dont ils avaient une part, ensuite par la confiscation presque totale de leurs immeubles ou de leurs fondations. Et cependant les besoins étaient plus que jamais pressants, à la suite des guerres perpétuelles et de l'horrible famine qui avaient fait tant d'infirmes, tant de malades. Bonaparte, pour les relever tant bien que mal, leur assura quatre millions de revenu annuel sur le domaine public, leur donna les biens nationaux usurpés par les communes ou les particuliers, leur attribua une part sur le produit des octrois, rétablis, et des spectacles; enfin il leur rendit leurs servantes spéciales, celles qui coûtent le moins et travaillent le mieux<sup>1</sup>, les sœurs de Charité.

L'enseignement, si florissant avant 1789<sup>2</sup>, était dans un état lamentable. Il ne restait rien des innombrables

1. Taine, *le Régime moderne*, I, 243.

2. Voir plus haut, ch. I, p. 15.



petites écoles qui donnaient l'enseignement primaire; rien des huit à neuf cents collèges qui distribuèrent l'enseignement secondaire, sans coûter un sou à l'État, et le plus souvent gratuitement. Tout avait sombré dans la Révolution, qui avait proscrit le personnel enseignant, religieux et religieuses, vendu les propriétés des congrégations, confisqué les fondations de charité qui les faisaient vivre. La Convention, après le 9 thermidor, avait fait quelques efforts pour réparer le mal en grande partie imputable à elle-même, mais peu efficaces. Des quarante-huit écoles centrales qu'elle avait décrétées pour la France, un tiers à peine avaient quelques élèves.

Bonaparte s'occupa peu de l'enseignement primaire, qu'il laissa à l'initiative des communes; toutefois la simple liberté qu'il donna aux Frères des Écoles chrétiennes et aux congrégations de femmes de reprendre leur œuvre de dévouement, suffit pour faire reflourir les petites écoles sur une foule de points. L'attention du premier Consul se porta spécialement sur l'enseignement secondaire, qui lui tenait plus au cœur, parce que c'était la clientèle de cet enseignement qui devait lui fournir ses futurs officiers et ses futurs fonctionnaires. Les Écoles centrales décrétées par la Convention furent maintenues, mais transformées en *lycées* ou pensionnats, dont les élèves étaient casernés et soumis à une discipline toute militaire. Le recrutement de ces lycées était assuré par la création de six mille quatre cents bourses, accordées pour plus d'un tiers à des fils de fonctionnaires ou d'officiers. Les établissements privés libres durent envoyer leurs élèves comme externes aux cours des écoles de l'État. Il n'y eut d'abord que vingt-neuf lycées, nombre des Écoles centrales qui avaient eu quelque succès.

**L'Université de France.** — Devenu empereur, Bonaparte compléta, en 1806, cette ébauche d'enseignement par l'organisation de l'*Université impériale*. L'Université eut à sa tête un *grand-maître*, assisté d'un conseil, qui fut le *Conseil supérieur de l'instruction publique*. Des *inspecteurs généraux* visitèrent les établissements. Vingt-neuf *académies* (nombre des lycées et

des Cours d'appel) se partagèrent le territoire : elles étaient présidées par un *recteur*, assisté d'un conseil, ayant sous ses ordres des *inspecteurs d'Académie*. Dans chaque chef-lieu d'Académie, une Faculté de lettres et une Faculté de sciences donnèrent l'enseignement supérieur. A Paris, une *École normale supérieure* forma les futurs professeurs. Des examens permettaient aux élèves d'obtenir le grade de *bacheliers*, de *licenciés* et de *docteurs*, nécessaires pour aborder les carrières libérales.

Au-dessus de l'enseignement secondaire et supérieur, il y eut dix *Écoles de droit*, six de *médecine*, une *École polytechnique*, une *École des ponts et chaussées*, une *École des arts et métiers* à Châlons, une *École militaire* à Fontainebleau. Ces créations étaient dues pour la plupart à la Convention, mais elles furent refondues et rendues sérieuses par Bonaparte.

**Le Code civil. — La Légion d'honneur (1807).** — Bonaparte ambitionnait fort la gloire d'attacher son nom à une œuvre capitale : *la refonte des lois françaises*, désirée depuis longtemps, mais particulièrement nécessaire depuis la proclamation des principes modernes. La rédaction du *Code civil*, plus tard *Code Napoléon*, coûta plus de trois années de travail (1800-1803) à une commission prise dans le Conseil d'État, et formée des éminents jurisconsultes Portalis, Bigot de Préameneu, Tronchet et Malleville. La commission prit les avis de la Cour de cassation et des Cours d'appel, s'éclaira des travaux considérables faits au XVIII<sup>e</sup> siècle par les illustres magistrats d'Aguesseau et Pothier, et profita aussi des idées personnelles de Bonaparte, qui dans les discussions l'éblouit par la soudaineté de ses inspirations, sa pénétration surprenante et l'originalité de sa parole.

Les sources principales du Code furent les coutumes, surtout celles de Paris et d'Orléans, le droit romain, le droit canonique, les ordonnances royales et les lois de la Révolution. Issu de la Révolution, il en garda l'esprit égalitaire ; mais en même temps il en condamna les violences et les idées chimériques. Les républicains du Tribunal le discutèrent très vivement, lui reprochant de

n'être qu'une copie servile du droit coutumier et du droit romain, une compilation plate et sans originalité. A quoi Portalis répondait que les législations se forment lentement; qu'on avait affaire, non à un peuple nouveau, mais à une société vieille de dix siècles; qu'il ne s'agissait pas d'être original, mais clair. La clarté est en effet le mérite le plus saillant du Code Napoléon. Plusieurs de ses dispositions peuvent d'ailleurs être critiquées: par exemple, le divorce, la contrainte par corps à l'égard du débiteur, la mort civile (supprimée depuis), la suppression de la liberté de tester.

Le Code civil, que suivirent les Codes de *procédure civile*, de *instruction criminelle*, de *commerce* et le Code *pénal*, fut appliqué non seulement dans toute l'étendue de l'Empire, mais encore en Italie et dans une partie de l'Allemagne. Il n'est resté en vigueur qu'en France, en Belgique et en Suisse; toutefois il est la source de tous les Codes modernes.

Une autre création célèbre de Bonaparte fut la Légion d'honneur (mai 1802). La décoration nouvelle était une pure réminiscence de la croix de Saint-Louis, supprimée en 1792, qui avait fait palpiter le cœur de tant de braves: il y avait cette seule différence qu'on l'accordait aux soldats comme aux officiers, aux civils comme aux militaires. On ne compta à l'origine que six



CROIX DE GRAND-AIGLE  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR (1811).



mille légionnaires, appartenant presque tous à l'armée; leur nombre dépasse aujourd'hui cinquante mille, dont plus de vingt mille civils!

**Guerre contre l'Autriche. — Bonaparte en Italie : Marengo (14 juin 1800).** — A l'intérieur, Bonaparte méritait bien de la France en relevant toutes les ruines; au dehors, il lui rendit la victoire et lui fit conclure deux traités glorieux.

Le premier Consul aurait voulu la paix. Il la demanda simultanément à l'Autriche et à l'Angleterre. Mais ces deux puissances, fières de leurs succès et pleines de méfiance pour le jeune dictateur, se refusèrent à un accommodement. Seule la Russie sortit de la coalition de 1799. Paul I<sup>er</sup> se plaignait que ses armées eussent été mal secondées en Suisse et en Italie par l'Autriche; de plus, caractère chevaleresque, il avait été vivement touché de la générosité de Bonaparte, qui lui avait renvoyé sans rançon plusieurs milliers de prisonniers russes.

L'Italie était perdue pour nous depuis les défaites de Cassano, de la Trébie et de Novi. Masséna, qui après son éclatante victoire de Zurich était allé se jeter dans Gênes, notre dernière possession en Italie, y résistait avec une opiniâtreté indomptable; mais vivement pressé par Mélas, qui disposait contre lui seul de quarante mille hommes, il était inévitable qu'il ne succombât, à moins d'être promptement secouru. L'ennemi s'attendait à ce que le secours parût du côté de Nice. Trompant tout le monde, jusqu'à ses généraux, Bonaparte prit avec lui trente-cinq mille hommes réunis à Dijon, et se porta soudain vers Genève pour s'engager dans le col du Grand-Saint-Bernard, qui met en relation la vallée du Rhône avec la vallée d'Aoste.

C'était la route la plus courte, mais aussi une des plus rudes. L'armée, sous les regards de Bonaparte, qui communiquait à tous son audace, gravit cependant avec un entrain merveilleux le col par des chemins affreux. Infanterie, cavalerie, bagages et canons atteignirent les sommets des Alpes, où les différents corps reçurent à tour de rôle, des religieux de l'hospice du Saint-Bernard,

tous les secours de la plus généreuse charité. Mais les obstacles grandirent quand il fallut aborder les pentes rapides du Piémont pour la descente. Le transport de l'artillerie surtout offrit des difficultés inouïes : il fallut charger à dos de mulets les pièces qu'on put démonter, et traîner les autres à force de bras, après les avoir coulées dans des troncs d'arbre ou enveloppées de paille. Après d'immenses fatigues, on déboucha enfin dans les fertiles plaines de la Lombardie, où rejoignirent d'autres corps venus par le Saint-Gothard, le Mont-Cenis et le Simplon. Parti de Genève le 16 mai, Bonaparte entra dans Milan le 2 juin.

Le secours venait trop tard pour Masséna. Un tiers de ses troupes avait péri de fatigues ou de faim ; un autre tiers languissait dans les hôpitaux : les huit mille soldats qui pouvaient se tenir encore debout murmuraient hautement contre la France, qui semblait les abandonner, et contre leur général, qu'ils accusaient de cruauté ; la population de Gènes, exaspérée par la souffrance, n'était contenue que par la vue des canons braqués sur ses places, mèches toujours allumées. Force fut à l'héroïque Masséna de capituler le 4 juin ; mais il ne le fit qu'avec les honneurs de la guerre. La victoire allait bientôt nous rendre, et avec usure, ce qu'il cédait pour le moment.

Une première victoire, remportée avec des troupes bien inférieures en nombre sur l'Autrichien Ott, le 9 juin, à *Montebello*, par l'intrépide général Lannes, servit de prélude à la grande bataille livrée par Bonaparte en personne, le 14 juin, dans la vaste plaine d'Alexandrie, près du village de *Marengo*. Mélas avait quarante mille hommes contre vingt-huit mille ; en outre une cavalerie superbe, bien supérieure, et deux cents bouches à feu. Aussi réussit-il à déborder les deux ailes françaises et à envelopper complètement la gauche. A trois heures, tout semblait fini : déjà l'armée française commençait son mouvement de retraite.

Mélas, qui malgré ses quatre-vingts ans était resté à cheval depuis minuit, n'en pouvant plus de fatigue, venait de se retirer, laissant à ses lieutenants le soin

d'achever la victoire. Tout à coup parut sur le champ de bataille le jeune général Desaix, nouvellement arrivé d'Égypte, qui, envoyé la veille par Bonaparte vers Novi, accourait avec sa division au bruit du canon. « La bataille est perdue, dit froidement Bonaparte en tirant sa montre, il est temps encore d'en gagner une autre. » Et il arrêta le mouvement de retraite. Desaix, qui attaqua de front, tomba aussitôt mortellement blessé. Ses soldats furieux le vengèrent en mettant les Autrichiens victorieux en pleine déroute. Ils perdirent huit mille hommes tués ou blessés, quatre mille prisonniers et cent canons. Mélas aurait pu cependant continuer la lutte, car l'armée française avait aussi fait des pertes sensibles ; mais, saisi de découragement, dès le lendemain il demandait à capituler et évacuait toute l'Italie jusqu'au Mincio. Ainsi se terminait glorieusement la célèbre campagne de trente jours (16 mai-16 juin 1800). Rentré en triomphe à Milan, Bonaparte rétablit la République Cisalpine, assista à un *Te Deum* à la cathédrale, puis regagna la France, où plus que jamais il fut fêté.

**Moreau sur le Danube : Hohenlinden** (3 décembre 1800). — La guerre continua en Allemagne, où Moreau, avec cent quinze mille hommes, tenait tête au général autrichien Kray, qui en commandait cent cinquante mille. C'était Moreau qui avait rendu possibles les brillants succès de Bonaparte en immobilisant Kray devant Ulm et en coupant ses communications avec Mélas. Lui-même, cinq jours après la bataille de Marengo, gagnait dans la plaine d'*Hochstedt*, déjà célèbre, une bataille acharnée sur Kray, qui fut obligé de demander une suspension d'armes (19 juin). La cour de Vienne destitua le général malheureux. Il fut remplacé par l'archiduc Jean, qui rouvrit les hostilités à la fin de novembre, et fut complètement défait dans une grande bataille livrée près de *Hohenlinden*, en Bavière (3 décembre 1800). La retraite des Autrichiens se transforma en affreuse déroute. Moreau marchait sur Vienne, dont la route était libre, quand l'Empereur, brisé par ces désastres perpétuels, implora la paix.



**Traité de Lunéville** (février 1801). — Elle fut signée à Lunéville, en Lorraine, le 9 février de l'année suivante. L'Autriche, revenant purement et simplement au traité de Campo-Formio, abandonna l'Italie septentrionale jusqu'à l'Adige ; elle reconnut les quatre Républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne, sur la promesse qu'elles demeureraient indépendantes ; enfin elle céda de nouveau la Belgique et la rive gauche du Rhin.

Bonaparte s'était réservé le droit de statuer seul sur le sort du Piémont, des États romains et de la Toscane. Le Piémont demeura confisqué ; mais les États du Saint-Siège furent rendus à Pie VII, avec qui le premier Consul négociait alors le Concordat. Naples fut aussi laissé à ses souverains, à la condition de fermer ses ports aux Anglais. Quant à la Toscane, elle fut donnée au duc de Parme, Bourbon de la maison d'Espagne ; la cour de Madrid céda la Louisiane à la France. Le grand-duc de Toscane dépossédé, Ferdinand III, de la maison d'Autriche, devait recevoir une indemnité en Allemagne sur les biens ecclésiastiques sécularisés.

**Guerre contre l'Angleterre. — Perte de l'Égypte** (septembre 1801). — La guerre contre l'Angleterre fut moins heureuse. Les Anglais venaient d'enlever Minorque à l'Espagne notre alliée, Malte à nous-mêmes ; ils allaient maintenant nous chasser d'Égypte.

Le départ de Bonaparte avait laissé l'armée d'Égypte dans le plus triste état. C'était contre le général en chef un concert de plaintes et d'imprécations, auquel s'associait le brave Kléber lui-même, que Bonaparte avait désigné pour son successeur, tout en évitant de le voir avant de prendre la mer. Menacé par une armée de quatre-vingt mille hommes qu'amenait le grand-vizir, voyant le prestige des armes françaises détruit, la population indigène hostile, estimant la situation perdue, Kléber engagea des négociations pour une capitulation honorable. Mais le cabinet anglais ne voulut rien entendre sans la condition que l'armée française serait prisonnière de guerre.

« On ne répond, dit Kléber, à de telles insolences

que par des victoires ! » et il sortit du Caire pour aller chercher le grand-vizir retranché près des ruines d'*Héliopolis* (20 mars 1800). Dix mille Français eurent raison des innombrables cavaliers turcs ; le grand-vizir, mis en pleine déroute, perdit ses vivres, ses tentes, ses bagages, son artillerie. Cette brillante victoire rendait de nouveau Kléber maître de toute l'Égypte, si bien que Mourad-bey, l'un des chefs mamelucks qui avaient combattu la France avec le plus d'acharnement, demanda son amitié. Malheureusement le vaillant général tombait bientôt après, au Caire, sous le fer d'un assassin, le 14 juin, jour même où Desaix demeurait enseveli dans son triomphe sur le champ de bataille de Marengo.

Menou, qui succéda à Kléber par droit d'ancienneté, avait épousé une Égyptienne, embrassé l'islamisme et pris le titre d'Abdallah-Menou, excentricités qui ne lui gagnèrent pas les Égyptiens et qui le rendirent ridicule aux yeux des Français. Menou ne put empêcher les Anglais de débarquer des troupes en Égypte, fut battu par le général Abercrombie, près de *Canope* (21 mars 1801), et laissa le vainqueur rejoindre une armée turque venant de Syrie. Il se trouva alors avec ses dix mille hommes en présence de cinquante mille, et fut réduit à s'enfermer dans Alexandrie. Il y tint jusqu'au 2 septembre, dans l'attente de secours que Bonaparte chercha vainement à lui faire parvenir. La capitulation fut honorable : les troupes françaises, emmenant chevaux, artillerie, munitions, devaient être transportées en Europe sur des bâtiments anglais.

**Paix d'Amiens** (mars 1802). — Comprenant qu'il fallait se résoudre à la perte de l'Égypte, Bonaparte, sans attendre la capitulation d'Alexandrie, avait engagé des pourparlers avec Londres dès le mois de juillet. La paix était ardemment désirée en Angleterre ; la démission de William Pitt, partisan acharné de la guerre, la rendit possible ; elle fut signée à Amiens, le 25 mars 1802. L'Angleterre restitua à la France, à l'Espagne et à la Hollande, cosignataires du traité, toutes les îles prises pendant la guerre, sauf la Trinité (espagnole), Ceylan

(hollandaise). Malte était restituée aux chevaliers, et l'Égypte à la Turquie.

Cette paix, bien que ne répondant pas à toute l'ambition du premier Consul, était bonne et glorieuse. On avait enfin la paix des mers après celle du continent, et la France, par ses acquisitions nouvelles, définitivement incontestées, par l'influence exercée sur les républiques voisines, par le prestige de ses victoires, tenait le premier rang en Europe. Une récompense nationale était due à Bonaparte : les grands corps de l'État le proclamèrent *Consul à vie* ; cette décision fut ratifiée par le peuple à l'unanimité de trois millions de votants.

**Toussaint-Louverture et Dessalines à Saint-Domingue. — Perte de cette île (1803).** — Saint-Domingue était naguère la plus riche et la plus florissante de nos colonies, puisque sur deux cent cinquante millions de produits venant des Antilles elle en fournissait cent soixante-huit. Le décret de la Convention, prononçant l'abolition de l'esclavage des noirs sans aucune précaution, anéantit cette prospérité. Devenue la proie d'une horrible insurrection, l'île fut désolée par les massacres, les ravages et l'incendie. Les Anglais en profitèrent pour s'établir sur les côtes et accaparer le commerce.

Comme remède au désordre, la Convention ne trouva rien de mieux que de donner le titre de général français à *Toussaint-Louverture*, principal chef des insurgés. Toussaint, qui à l'audace, à la violence, à la ruse du sauvage, joignait l'intelligence la plus fine de l'Européen, organisa une armée de vingt mille noirs et fit peser un joug de fer sur l'île. Les esclaves durent travailler cinq ans sur les terres de leurs anciens maîtres avec le droit au quart du revenu brut ; les maîtres blancs durent revenir en personne sur leurs plantations, et les biens de ceux qui refusèrent furent séquestrés. Ces mesures ramenèrent la prospérité à Saint-Domingue. Toussaint voulut être maître de l'île, et de l'île tout entière. Il expulsa les Anglais, occupa la partie espagnole cédée par le traité de Bâle, en 1795, et, tout en se disant représen-



tant de la France, il se nomma gouverneur à vie, avec le droit de désigner son successeur.

Bonaparte, la paix rétablie en Europe, n'était pas d'humeur à reconnaître l'usurpation faite par Toussaint. Cependant, de peur de le jeter dans la révolte ouverte, il ne lui enleva point le titre de lieutenant général. Il se contenta de le soumettre à un capitaine général français, qui fut le général Leclerc, mari de sa sœur Pauline. Leclerc arriva sur les côtes de Saint-Domingue au commencement de 1802, avec une flotte nombreuse qui débarqua trente-cinq mille hommes.

Mais le rusé nègre ne fut point dupe de cette manœuvre. Aussitôt il souleva ses noirs, ravagea les villes maritimes, détruisit les habitations, emmena les blancs au centre de l'île, dans les mornes (montagnes boisées presque inaccessibles), et s'y réfugia lui-même avec ses troupes. Leclerc l'y attaqua immédiatement ; il força les mornes, partout il trouva des cadavres de blancs assassinés. Sur le point d'être cernés, la plupart des chefs, Toussaint lui-même, se soumirent en stipulant la conservation de leurs grades. En avril, les Français étaient maîtres de l'île.

Mais alors survinrent les chaleurs, et avec elles éclata la fièvre jaune. Le terrible fléau enleva en deux mois quinze mille soldats et douze généraux. Leclerc succomba lui-même. Avant de mourir, se méfiant de Toussaint, il l'avait arrêté et envoyé en France, où il mourut deux ans après, enfermé au fort de Joux (Jura).

L'insurrection redoutée par Leclerc se produisit sous son successeur, Rochambeau, qui, créole et par suite hostile aux mulâtres, se donna le tort de les jeter par ses tracasseries dans le parti des noirs. La lutte, dirigée du côté des rebelles par le féroce *Dessalines*, prit un caractère de sauvagerie inouïe. L'avantage définitif resta à Dessalines, qui proclama la république, et Saint-Domingue fut à jamais perdue pour la France (1803). Vingt-cinq mille soldats français avaient péri, plus une foule de civils : la population blanche avait été anéantie dans la proportion des neuf dixièmes.

**Complot de Georges Cadoudal contre Bona-**

**parte (1803-1804).** — Pendant ce temps, un complot se tramait à Paris contre Bonaparte. Deux fois déjà le premier Consul avait vu sa vie menacée ; la première fois par quatre terroristes, qui voulurent l'assassiner à l'Opéra, le 10 octobre 1800, et qui en furent empêchés par la police ; la deuxième fois, le 24 décembre de la même année, par trois chouans qui firent éclater une machine infernale sur le passage de sa voiture, rue Saint-Nicaise, sans autre résultat que de tuer plusieurs personnes. Le complot de 1803 prit des développements plus considérables et eut d'importantes conséquences politiques.

L'âme en fut Georges Cadoudal, le plus célèbre chef des chouans, venu exprès de Londres, où des émigrés, maladroitement encouragés par le comte d'Artois, à l'insu de Louis XVIII, alors retiré à Varsovie, formaient les projets les plus aventureux pour le rétablissement des Bourbons. Le plan de Cadoudal n'était rien moins que d'enlever le premier Consul et de lui offrir ensuite un combat à armes égales en champ clos. Le général Pichegru vint le rejoindre à Paris, et tous deux sondèrent Moreau, qui, républicain décidé et jaloux de Bonaparte, écouta leurs propositions, toutefois sans se livrer (1803). Pendant plusieurs mois les espions nombreux de Bonaparte, qui se doutaient du complot, s'agitèrent dans le vide. Ils finirent par tout découvrir au commencement de 1804. Moreau fut arrêté sur-le-champ et enfermé au Temple ; Pichegru, vendu par un de ses anciens officiers, vint bientôt partager sa prison ; Cadoudal, traqué partout, fut arrêté après une lutte acharnée dans laquelle il tua un inspecteur de police et en blessa grièvement un autre. Interrogés, Moreau se renferma dans le silence ; Pichegru menaça de faire des révélations compromettantes pour le premier Consul ; Cadoudal reconnut avoir voulu attaquer le premier Consul, mais dans un loyal combat.

**Assassinat du duc d'Enghien (20 mars 1804).** — L'irritation de Bonaparte, dont le caractère était bouillant et emporté, fut extrême. Il résolut, a-t-il dit plus tard, de renvoyer aux émigrés la terreur jusque dans Londres, et il s'ouvrit à son entourage de sa volonté de

frapper un prince du sang royal, le jeune duc d'Enghien, dernier rejeton des Condés, alors en résidence dans le grand-duché de Bade, à quelques lieues de Strasbourg. Cambacérès et Lebrun, épouvantés, firent de vives représentations, mais en vain. Sur les ordres de Bonaparte, le prince fut enlevé dans son lit, le 15 mars au matin, amené à Paris le 20 mars, comparut immédiatement devant un conseil de guerre présidé par le général Hulin, un ancien vainqueur de la Bastille, et fusillé la même nuit, à la lueur d'une lanterne, dans les fossés du château de Vincennes. Il était âgé de trente-deux ans. Le malheureux avait insisté vainement pour être conduit à Bonaparte, qui durant le terrible drame s'était enfermé à la Malmaison, où il resta impassible devant les pleurs de Joséphine et le désespoir muet de ses serviteurs.

Cet odieux assassinat, compliqué de violation de territoire, de guet-apens et de parodie de jugement, commis dans les ténèbres sur la personne d'un prince reconnu plus tard innocent par Napoléon lui-même dans un moment de franchise, produisit en France la surprise la plus douloureuse et en Europe l'effet le plus déplorable. L'Angleterre, par la bouche de Pitt, s'applaudit du mal que se faisait à lui-même le premier Consul ; la cour de Russie, où le jeune Alexandre venait de succéder à son père Paul I<sup>er</sup>, assassiné en 1801, prit le deuil ; l'Autriche et la Prusse se rapprochèrent d'elle, et l'on put pressentir la formation imminente de la troisième coalition.

Cependant on faisait leur procès à Cadoudal et à ses complices. L'arrêt fut rendu le 10 juin 1804. Cadoudal avec onze de ses chouans fut condamné à mort. Il refusa d'implorer la clémence de Bonaparte, qui, admirant sa franchise et son courage, aurait voulu, dit-on, lui pardonner. Moreau, protégé par les lauriers de Hohenlinden, fut condamné à deux ans de prison, qu'on lui permit de remplacer par un exil en Amérique. Quant à Pichegru, il s'était étranglé, ou, plus vraisemblablement, on l'avait étranglé dans sa prison<sup>1</sup>.

1. Créteineau-Joly, *Hist. de la Vendée Militaire*, IV, 140, 144.  
— De Norvins, *Hist. de Napoléon*, II, 241.



**Proclamation de l'Empire** (mai 1804). — Du complot Cadoudal, Bonaparte se fit un marchepied pour monter sur le trône. Sur un mot d'ordre parti des Tuileries, les thuriféraires du premier Consul s'en allèrent répétant qu'en présence de ces conspirations continuelles il était urgent d'assurer la perpétuité du pouvoir. Aussitôt représentants, généraux, préfets et tous hommes publics de conclure à la nécessité de restaurer la monarchie, sous une forme toutefois qui ne rappelât pas trop l'ancien régime. Fouché fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle pour la proclamation de l'Empire. Il était dans l'ordre que l'homme qui avait fait mitrailler des milliers de Lyonnais pour assurer *le règne de la liberté*, fût des premiers à se prosterner aux pieds du despotisme impérial. Au surplus, la France avait besoin d'un maître, et puisque le retour des Bourbons, ses légitimes et traditionnels souverains, n'était point alors possible, il fallait bien que ce maître fût Bonaparte.

Au Tribunat, un certain Curée soutint gravement la thèse légèrement paradoxale que, *pour consolider la Révolution, il fallait revenir à la monarchie*. Sans discussion, l'Assemblée se hâta d'exprimer le vœu que Napoléon fût empereur. Emboitant le pas, le Sénat vota, le 18 mai, une décision conforme, et porta le même jour le sénatus-consulte au château de Saint-Cloud, se réservant de consulter la nation quand tout serait fait. « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie, répondit le premier Consul, est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je sou mets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environne ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la nation. »

Bonaparte devenait *Napoléon I<sup>er</sup>*. Au fond, Bonaparte étant déjà dictateur et Consul à vie, rien n'était changé, sauf le nom et l'extérieur du gouvernement.

## RÉSUMÉ

Le programme de Bonaparte est de sauver la France de la terreur royale et de la terreur démagogique. Nommé Consul provisoire avec Sieyès et Roger-Ducos, il fait la Constitution du 22 frimaire an VIII (15 décembre 1799) : trois Consuls, élus pour dix ans ; Conseil d'État ; Tribunat (cent membres) ; Corps législatif (trois cents membres) ; Sénat (quatre-vingts membres) ; suffrage universel (cinq millions d'électeurs) réduit aux listes de *notabilités communales* (cinq cent mille élus), *départementales* (cinquante mille), *nationales* (cinq mille).

Les trois Consuls en 1800 sont : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. Bonaparte est premier Consul.

Bonaparte réorganise les départements : préfet et sous-préfets ; établit vingt-neuf Cours d'appel ; ramène partout l'ordre et la légalité ; relève les autels : Concordat de 1801 et *Te Deum* du 18 avril 1802 ; prétend malheureusement dominer l'Église : Articles organiques ; réorganise les finances : percepteurs, receveurs particuliers, receveurs généraux, Cour des comptes ; crée la Banque de France ; réorganise les hospices, les écoles ; fonde l'Université ; fait le Code civil, le Code pénal, les Codes de procédure civile, d'instruction criminelle, de commerce ; crée la Légion d'honneur.

Bonaparte veut reprendre l'Italie, occupée par l'Autriche. Il franchit le col du Grand-Saint-Bernard (16 mai 1800), arrive à Milan le 2 juin, au moment où Gênes se rend (4 juin) ; gagne par Lannes la bataille de *Montebello* sur Ott (9 juin), en personne la bataille de *Marengo* sur Mélas (14 juin) et conquiert toute l'Italie septentrionale dans une campagne de trente jours (16 mai-16 juin). Ces succès sont complétés en Allemagne par Moreau, qui gagne la bataille d'*Hochstedt* sur Kray (19 juin), celle de *Hohenlinden* sur l'archiduc Jean (3 décembre). L'empereur signe la paix à *Lunéville*, reproduisant celle de Campo-Formio (février 1801). Bonaparte rend les États de l'Église au pape Pie VII.

La guerre contre l'Angleterre est moins heureuse. L'Espagne notre alliée perd Minorque ; nous perdons Malte. En Égypte, Kléber gagne sur les Turcs la grande bataille d'*Héliopolis* (20 mars 1800), puis est assassiné (14 juin). Son successeur Menou se laisse battre près de *Canope* (21 mars 1801) par lord Abercrombie, et capitule dans Alexandrie (2 septembre). Bonaparte signe avec l'Angleterre la paix d'*Amiens* (mars 1802), qui consacre la perte de l'Égypte, mais nous rend nos colonies. Bonaparte est proclamé Consul à vie.

Le premier Consul cherche en vain à faire rentrer dans le devoir Saint-Domingue révoltée. Le général Leclerc force bien le chef noir *Toussaint-Louverture* à faire sa soumission ; mais

il est emporté par la fièvre jaune, et son successeur Rochambeau est battu par *Dessalines*. La France doit renoncer à Saint-Domingue (1803).

Le complot du chouan *Cadoudal*, dans lequel sont compromis Pichegru et Moreau, pousse Bonaparte à l'assassinat du duc d'Enghien (20 mars 1804), et sert de prétexte à la proclamation de l'Empire (18 mai 1804).

## CHAPITRE II

### L'EMPIRE JUSQU'APRÈS LA PAIX DE TILSITT

(18 MAI 1804 AU 17 JUILLET 1807)

#### SOMMAIRE

- I. ORGANISATION DE L'EMPIRE. — Constitution de l'an XII. — La cour impériale. — Sacre de Napoléon (2 décembre 1804). Sacre de Napoléon comme roi d'Italie (26 mai 1805).
- II. LA TROISIÈME COALITION (juillet 1805). — Rupture avec l'Angleterre (mai 1803). Le camp de Boulogne. — Formation de la troisième coalition. — Capitulation d'Ulm (20 octobre 1805). Prise de Vienne. Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Paix de Presbourg (26 décembre 1805). — Confédération du Rhin (juillet 1806). — La féodalité impériale : royaumes, grands-duchés, principautés. La noblesse impériale.
- III. LA QUATRIÈME COALITION (août 1806). — Batailles d'Iéna et d'Auerstedt (14 octobre 1806). Effondrement de la puissance prussienne. — Le *blocus continental* (novembre 1806). — Intervention de la Russie (novembre 1806). Bataille d'Eylau (février 1807). Bataille de Friedland (14 juin 1807). — Traité de Tilsitt (juillet 1807).

#### I. — Organisation de l'Empire.

**Constitution de l'an XII.** — La Constitution de l'an VIII n'eut que de très légères retouches à subir pour devenir la Constitution impériale. L'Empire fut déclaré héréditaire de mâle en mâle dans la famille de Napoléon Bonaparte. Napoléon, à défaut d'enfants, pouvait adopter un successeur ou transmettre son pouvoir à ses frères, Joseph et Louis, et à leurs descendants : Lucien et Jérôme, ses deux autres frères, étaient écartés du trône pour avoir contracté des mariages trop démo-



cratiques. L'empereur avait une liste civile de vingt-cinq millions, avec la jouissance des palais nationaux; les princes, ses frères, eurent chacun une dotation annuelle d'un million. Les attributions de l'empereur furent celles du premier Consul, déjà si vastes qu'elles embrassaient tout. Napoléon prit pour armes un aigle surmonté de la couronne impériale.

Les quatre corps de l'État furent maintenus, avec des modifications peu importantes. Le Sénat, outre son nombre régulier de quatre-vingts membres, dut recevoir dans son sein les princes français, les six grands dignitaires de la cour, et les personnages qu'il plairait à l'empereur d'y introduire. Les conseillers d'État devinrent inamovibles; les membres du Tribunat furent nommés pour dix ans, en attendant leur brusque suppression en 1807; les membres du Corps législatif, que leur mutisme rendait ridicules, reçurent la permission de délibérer, mais en séance secrète. En revanche, l'empereur se réserva la nomination de tous les présidents. Une haute Cour impériale, composée de sénateurs, de conseillers d'État, fut chargée de juger les hauts fonctionnaires, les ministres, les membres de la famille impériale, accusés de complot contre l'État ou contre l'empereur. Elle ne s'assembla jamais.

**La cour impériale.** — Premier Consul, Bonaparte avait eu, aux Tuileries et à Saint-Cloud, une véritable cour, d'où était bannie la familiarité républicaine. Empereur, il voulut faire oublier, en le surpassant, l'éclat de l'ancienne monarchie. Autour du trône furent, au premier rang, six grands dignitaires : Joseph, grand électeur; Louis, connétable; Cambacérès, archichancelier; Lebrun, architrésorier; Murat, beau-frère de Napoléon, grand amiral; Eugène de Beauharnais, fils de l'impératrice, archichancelier pour la diplomatie. Ces créations fastueuses, renouvelées de l'Empire germanique, étaient étranges chez un parvenu de la Révolution, ridicules même, parce que les fonctions des grands dignitaires, quoique inamovibles et bien dotées, étaient de simple parade et ne répondaient à rien.

Au second rang viurent dix-huit maréchaux, qui furent Kellermann, Lefebvre, Sérurier, Pérignon, Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières. — Ces dignités, à l'encontre des premières, avaient le mérite d'être sérieuses et de récompenser de brillants et souvent longs services.

A côté des dignités militaires furent les charges civiles, empruntées à la cour de Versailles et purement honorifiques. Il y eut un grand maréchal du palais, un grand maître des cérémonies, un grand aumônier, un grand chambellan, un grand écuyer, un grand veneur et une foule d'autres charges, pourvues de gros traitements. Toute la haute société, en tête les vieux républicains intransigeants, se rua sur ces places comme sur une curée, chacun à l'envi reniant ses idées d'autrefois, et s'honorant d'appartenir à la *domesticité impériale*. C'est ainsi qu'on vit Talleyrand, l'ancien évêque d'Autun, devenu grand chambellan, une serviette sur le bras, présenter gravement à l'empereur le verre d'eau sucrée.

L'impératrice Joséphine, les sœurs de l'empereur, devenues princesses, eurent leurs dames d'atour. On fit revivre les titres d'Altesse, d'Excellence, de Monseigneur. Mais il est plus facile de créer des titres pompeux, des uniformes brillants, une étiquette méticuleuse, que d'improviser le savoir-vivre, les bonnes manières, l'esprit, le bon ton. La cour impériale ne fut guère jamais qu'un grand salon de parvenus. L'empereur lui-même causait mal. Il ne connut point d'ailleurs cette noble familiarité d'un Louis XIV, qui savait mettre les courtisans à l'aise et provoquer leurs saillies vives, aimables, charmantes sans cesser d'être respectueuses. Par calcul et par goût, il ne laissait jamais oublier le maître. De là une cour froide et muette, plutôt triste que digne, souvent affligée d'un mortel ennui au milieu des magnificences et des plaisirs <sup>1</sup>.

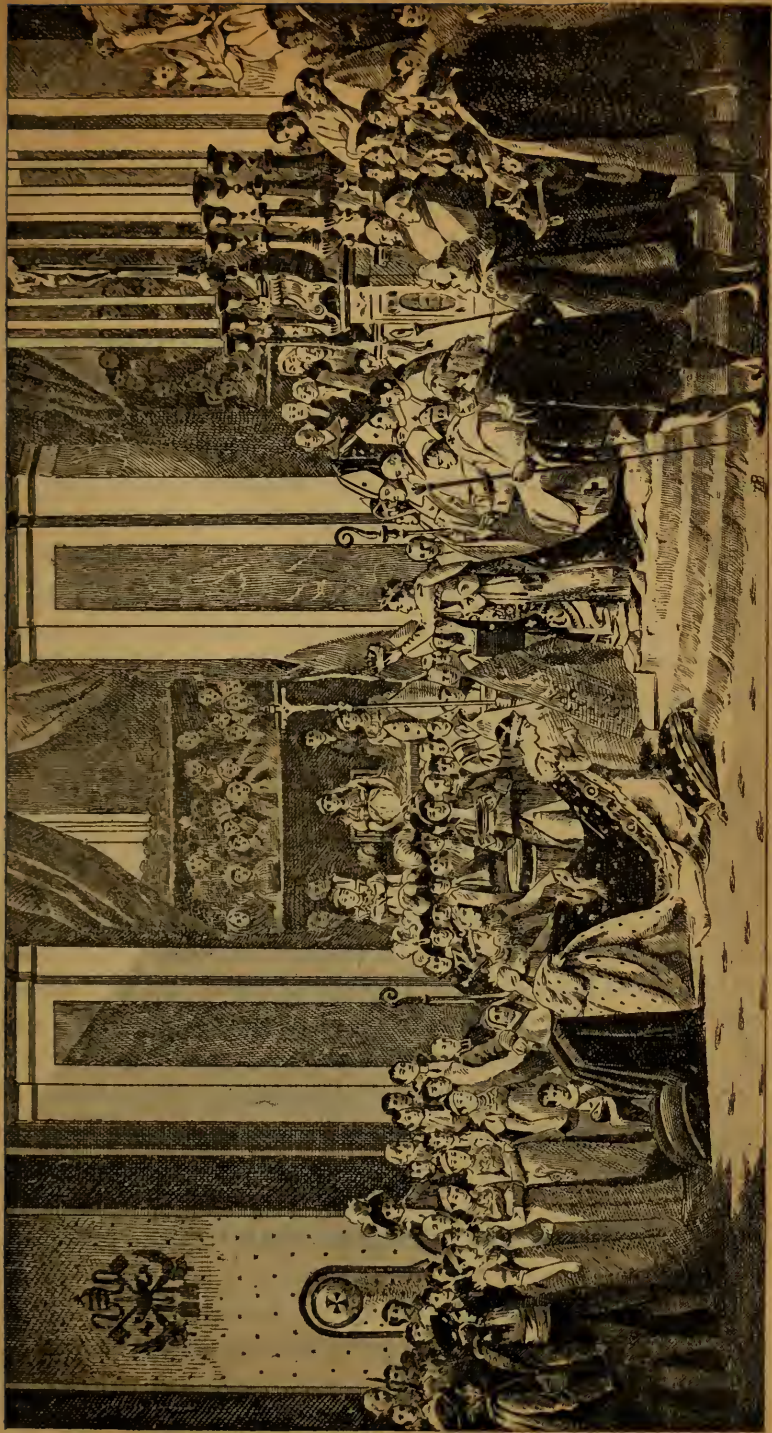
### Sacre de Napoléon par le pape Pie VII

1. *Mémoires de Mme de Rémusat*. M. de Rémusat était préfet du palais.

(2 décembre 1804). — Une protestation de Louis XVIII contre la proclamation de l'Empire n'empêcha point Napoléon d'être reconnu par toutes les puissances, sauf la Russie, l'Autriche et la Suède. Une simple reconnaissance de l'Europe ne lui suffisait pas : il lui fallait la pompe d'un couronnement et le prestige du sacre. Ce sacre, il voulut l'avoir des mains mêmes du chef de la chrétienté. Grande fut la perplexité du pape Pie VII, lorsqu'il fut sollicité par l'empereur de se rendre à Paris. Outre la singularité d'un acte dont il n'y avait pas d'exemple depuis Pépin le Bref, il craignait de paraître consacrer une usurpation, de mécontenter les cours d'Europe, en particulier l'Autriche, et de contrister les royalistes de France. Il céda enfin, au souvenir des services rendus à l'Église par Napoléon, et à la pensée que sa présence à Paris achèverait de sceller la réconciliation de la France officielle avec le catholicisme. Pie VII se mit en route accompagné de six cardinaux, et vit éclater partout sur son passage un enthousiasme qui prouvait combien le peuple, malgré la tourmente révolutionnaire, était demeuré profondément religieux. Lorsque Fouché, ministre de la police, lui demanda comment il avait trouvé la France : « Béni soit le ciel, répondit-il, nous l'avons trouvée au milieu d'un peuple à genoux ! »

Le sacre eut lieu dans l'église de Notre-Dame de Paris le 2 décembre, en présence des grands corps de l'État, de tous les évêques de France, des grands fonctionnaires des départements, des maires des principales villes. Rien ne fut négligé pour donner à la cérémonie le caractère le plus imposant et le plus majestueux. Napoléon, revêtu des ornements impériaux, s'avança vers l'autel, précédé de maréchaux portant la couronne, le sceptre et l'épée de Charlemagne, accompagné de Joséphine, suivi des princes et princesses de la famille impériale. Le Pape lui fit les onctions saintes, ainsi qu'à l'impératrice. Mais quand il voulut couronner l'empereur, celui-ci, gravissant les marches de l'autel, prit la couronne et la mit lui-même sur sa tête, comme pour dire qu'il ne la





LE COURONNEMENT DE NAPOLEON I<sup>er</sup> A NOTRE-DAME. Tableau de David. (*Musée du Louvre.*)

tenait que de la France et de lui-même. Le Pape se plaignit de cette incartade, et, sur sa demande, le *Moniteur officiel* évita d'en parler. Le peuple y fit du reste à peine attention, et ne vit dans la cérémonie du sacre qu'un magnifique hommage rendu à la religion et au prestige de son auguste chef.

**Sacre de Napoléon comme roi d'Italie** (26 mai 1805). — Fatigués de leurs divisions, les Italiens de la République Cisalpine demandèrent un roi à l'empereur. Ils désiraient que ce roi fût un de ses frères, mais qu'il leur appartint en propre, qu'il n'eût que des conseillers et fonctionnaires indigènes et ne payât aucune contribution à la France. Napoléon leur fit l'honneur, bien malgré eux, d'être lui-même leur roi. Le 26 mai 1805 il fit à Milan une entrée pompeuse, au bruit des cloches et des canons, et fut sacré dans la cathédrale avec la magnificence et le cérémonial du moyen âge. Comme à Paris, il se couronna lui-même et couronna l'impératrice Joséphine. Il s'écria, en mettant sur sa tête l'antique couronne de fer des rois lombards : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche ! »

La vice-royauté de Milan fut donnée à Eugène de Beauharnais, né du premier mariage de Joséphine ; mais Napoléon se réserva tous les pouvoirs importants.

Quelque temps après, la République Ligurienne fut abolie et Gènes réunie à la France. L'État de Parme obtint aussi l'honneur de l'incorporation à l'empire français. Son voisin, le duché de Lucques, fut érigé en principauté vassale et donné à la sœur aînée de l'empereur, Élixa, déjà princesse de Piombino. Tout le nord de l'Italie, directement ou indirectement, obéissait à Napoléon.

## II. — La 3<sup>e</sup> coalition. Campagne d'Austerlitz (1805).

**Rupture avec l'Angleterre** (8 mai 1803). — La paix d'Amiens était à peine signée, le 25 mars 1802, qu'on pouvait prévoir une rupture prochaine. Dès la fin de la même année les rapports entre la France et l'An-

gleterre étaient fort tendus. Bonaparte reprochait avec amertume à l'Angleterre de donner asile aux chouans qui complotaient contre lui, de ne point réprimer les journalistes qui l'attaquaient avec violence, et surtout de différer indéfiniment l'évacuation de Malte. Le gouvernement anglais répondait que le droit d'asile et la liberté de la presse étaient des lois fondamentales du pays auxquelles il ne pouvait toucher; et que, si les troupes anglaises n'évacuaient point Malte, au mépris du traité d'Amiens, les troupes françaises n'évacuaient point davantage l'Italie, la Suisse, la Hollande, au mépris du traité de Lunéville.

Au lieu de chercher une conciliation, Bonaparte sembla prendre à tâche d'envenimer la querelle. Il déclara qu'on le forcerait à conquérir l'Europe, menaça de reprendre l'Égypte, se fit nommer président de la République Cisalpine, se réserva la nomination du doge de Gènes, régla seul, et à sa convenance, les affaires de la Suisse, fit appeler aux Tuileries, le 18 février 1803, l'ambassadeur anglais, et lui tint un langage plein de bravades : « Plutôt les Anglais maîtres du faubourg Saint-Antoine, s'écria-t-il, que de Malte ! » Il malmena quelques jours après le même ambassadeur en présence de tout le corps diplomatique, et prit une sorte de plaisir « à faire retentir d'un bout du monde à l'autre les éclats de sa colère <sup>1</sup> ». A bout de patience, le cabinet de Londres rappela son ambassadeur le 8 mai 1803. C'était la rupture. Elle est, on doit le reconnaître, moins imputable à la mauvaise foi de l'Angleterre qu'à la jactance tapageuse et à l'ambition démesurée du premier Consul <sup>2</sup>.

**Le camp de Boulogne.** — La guerre fut accueillie en France avec enthousiasme. On détestait toujours l'Angleterre, l'ennemie séculaire; on se flattait qu'elle resterait isolée, et que le génie militaire de Bonaparte en aurait facilement raison. Le premier Consul mit à profit cet enthousiasme pour faire des armements formidables.

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

2. Taine, *le Régime moderne*, I, p. 98 et seq. — Dareste, *Histoire de France*, VIII, p. 265.



Il avait déjà une armée magnifique, fière de ses triomphes, composée de vieilles et solides troupes. Divers contingents la portèrent au chiffre de près de cinq cent mille hommes. Pour se procurer de l'argent, il vendit la Louisiane aux États-Unis, quatre-vingts millions; imposa à l'Espagne, son alliée, un subside annuel de soixante-douze millions; sollicita des contributions volontaires des villes et des départements, qui souscrivirent quarante millions.

Un immense camp retranché fut établi à Boulogne-sur-Mer, en vue d'une descente en Angleterre. Tout le rivage fut couvert de canons et de mortiers, de sorte qu'on eut *une côte de fer et de bronze*. De nombreuses troupes d'élite vinrent s'y préparer à l'expédition projetée, et dans tous les ports les chantiers travaillèrent à la construction de bateaux plats pour le transport sur le rivage anglais de cent cinquante mille hommes, de dix ou quinze mille chevaux, de trois à quatre cents bouches à feu. Premier Consul, Bonaparte était venu s'établir à Boulogne plusieurs mois pour diriger en personne les préparatifs. Fait empereur, il y revint, le 16 août 1804, distribuer aux soldats des croix d'honneur. La cérémonie, qui eut pour cadre l'Océan et l'immense flottille, pour témoins toute la *grande armée* et cent mille spectateurs, présidée par l'Empereur dans tout l'éclat de sa nouvelle dignité, faite au bruit des canons tonnant sur les flots, au roulement de dix-huit cents tambours, fut des plus grandioses et des plus enivrantes.

Une année entière se passa encore en préparatifs. Napoléon revint à Boulogne dans les premiers jours d'août 1805, pour exécuter son projet gigantesque. Le 4, il passa de nouveau une grande revue. Comme grisé par l'enthousiasme de ses soldats, par le souvenir de ses triomphes passés et par la perspective de ses victoires futures, il s'écria : « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu. »

**La troisième coalition** (juillet 1805). — Les douze heures ne furent point accordées. Les Anglais, excités par l'infatigable Pitt, revenu au pouvoir, avaient mis en mouvement toutes leurs forces, et une flotte



LA DISTRIBUTION DES CROIX DE LA LÉGIION D'HONNEUR AU CAMP DE BOULOGNE. D'après Philippoteaux.  
( Bibliothèque nationale.)

redoutable, sous les ordres du célèbre Nelson, se disposait à disputer le passage. Espérant jouer l'ennemi, Napoléon décida que l'amiral Villeneuve, commandant la flotte de Toulon, irait, avec la flotte espagnole, menacer les Antilles anglaises, pour attirer Nelson loin de l'Europe; puis reviendrait rapidement sur le pas de Calais, en joignant au passage les escadres de Rochefort et de Brest, pour protéger la traversée de la flottille.

Villeneuve alla, en effet, aux Antilles et réussit à y attirer Nelson. Mais au retour il rencontra sur les côtes de l'Espagne, à la hauteur du *Ferrol*, l'amiral anglais Calder, fut obligé de livrer bataille et eut trois vaisseaux désemparés (22 juillet 1805). Voyant devant lui Calder, sachant derrière lui Nelson, qui, accourant à sa poursuite, se trouvait déjà à Gibraltar, comptant peu sur les vaisseaux espagnols, peu même sur les siens, construits trop à la hâte et assez mal équipés, il n'osa pas continuer sa route et se réfugia dans le port de Cadix, où Nelson survenant paralysa tous ses mouvements.

Grande, à cette nouvelle, fut la colère de Napoléon, qui du haut des falaises tenait sa lunette constamment braquée sur la mer pour épier l'arrivée de Villeneuve, n'attendant que sa présence pour commander le passage. Cependant il se calma tout à coup. Les immenses armements faits à Boulogne, pensa-t-il, ne seraient point stériles. Pitt venait de réussir à entraîner dans une coalition, qui fut la troisième (juillet 1805), la Russie, l'Autriche, la Suède, la cour de Naples, toutes inquiètes de l'ambition croissante de l'empereur. Avec la promptitude de décision qui lui était familière, Napoléon, à la place de la guerre insulaire, résolut d'avoir immédiatement la guerre continentale, et de battre l'Angleterre sur le dos de ses alliés, ne pouvant la battre chez elle. Le succès ne paraissait pas douteux, car il était prêt, et les alliés ne l'étaient point encore.

**Invasion de l'Autriche. — Prise de Vienne** (13 novembre 1805). — Le 27 août, Napoléon était encore au camp de Boulogne. Le 1<sup>er</sup> octobre, il se trouvait déjà au delà du Rhin, à Würzburg, en Bavière,



à la tête de deux cent mille hommes. La *grande armée* était divisée en sept corps, organisés chacun avec de la cavalerie et de l'artillerie, de manière à pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ils étaient commandés par Bernadotte, Marmont, Davout, Soult, Lannes, Ney, Augereau. Vingt-deux mille cavaliers d'élite marchaient sous le commandement de Murat, et autour de l'empereur se groupait sa garde, formée de sept mille vieux soldats.

Les Russes étaient encore aux confins de la Gallicie, et l'Autriche elle-même, surprise par la rapidité prodigieuse de l'ennemi, ne pouvait lui opposer que soixantedix mille hommes. Ces troupes, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand et du général Mack, allèrent se masser en avant d'Ulm, clef de la vallée du Danube et de la route de Vienne. Elles ne tardèrent pas à être environnées et refoulées dans la place. Pour se dégager, Mack livra plusieurs combats, dont le plus célèbre est celui d'*Elchingen* (14 octobre), où le maréchal Ney gagna son titre futur de duc. Le général autrichien vit échouer tous ses efforts. Abandonné par l'archiduc Ferdinand, qui avant le complet investissement s'était retiré avec une partie de l'armée, perdant tout espoir d'être secouru, il capitula le 20 octobre, livrant trente mille hommes, tout son matériel et deux cents bouches à feu. Napoléon n'estimait pas ses pertes à deux mille hommes. Les soldats avaient moins souffert des combats que de la rapidité des marches. Aussi disaient-ils plaisamment que c'était avec leurs jambes que l'empereur gagnait ses victoires.

L'Autriche n'avait plus de troupes. Les Russes, au nombre de quarante mille, sous les ordres de Kutusof, essayèrent d'arrêter la marche du vainqueur; mais ils furent battus et reculèrent jusqu'en Moravie, au-devant d'une seconde armée qui venait les renforcer. L'empereur François II, désespérant de se défendre dans une capitale à peu près ouverte, se retira derrière le Danube, et Vienne reçut les Français le 13 novembre. Napoléon lui imposa une contribution de cent millions, se saisit de l'Arsenal, où il trouva cent mille fusils et deux mille canons; puis, tandis que ses troupes franchissaient le

Danube, alla s'établir au château de Schœnbrunn, le Versailles autrichien.

**Bataille d'Austerlitz** (2 décembre 1805). — Il n'y fit pas long séjour. Dès le 20 novembre il était à Brünn, en Moravie, non loin de deux armées russes, grossies de quatorze mille Autrichiens, en tout quatre-vingt mille hommes, qui campaient dans les plaines d'*Austerlitz*. Il était pressé d'en venir à une bataille décisive, car l'Autriche allait recevoir des secours de Bohême et de Hongrie, et de plus la Prusse, jusque-là renfermée dans une neutralité équivoque, venait de promettre à la Russie d'entrer en campagne au 15 décembre. Kutusof, au contraire, voulait gagner du temps, estimant avec raison que c'était un moyen infaillible de ruiner Napoléon. Mais il ne put imposer sa volonté au quartier général des Russes, où venait d'arriver l'empereur Alexandre, entouré d'un état-major plein de présomption. Cet état-major se flattait de battre Napoléon, qui, obligé de distraire une partie de la grande armée pour occuper le pays, n'avait plus avec lui que quatre-vingt mille hommes. Vaincu, à la folle distance où il s'était engagé, l'empereur était perdu sans ressources. Une grande bataille fut donc décidée pour le 2 décembre.

Entre Brünn et Austerlitz se trouve le plateau assez élevé de Pratzen, position stratégique de premier ordre. L'importance de ce plateau n'avait point échappé à Napoléon, et il aurait pu l'occuper, étant arrivé le premier. Mais il l'avait dédaigné. « Si je voulais empêcher l'ennemi de passer, dit-il à ses généraux en leur montrant le plateau de Pratzen, c'est ici que je me placerais; mais je n'aurais qu'une bataille ordinaire. » Or il voulait une victoire qui anéantit l'ennemi. Il plaça donc ses troupes sur une ligne droite allant du nord au sud, entre le plateau et Brünn, ayant soin de fortifier son centre, où était le maréchal Soult, faisant face au plateau, et d'alléger au contraire sa droite pour dresser un piège à l'ennemi. Les dispositions qu'il prit lui donnaient comme la certitude de la victoire. L'empereur communiqua sa confiance à son armée par une proclamation où



LA BATAILLE D'AUSTERLITZ. Tableau du baron Gérard. (Musée de Versailles.)



il ne craignit point d'annoncer que cette bataille serait la fin de la campagne. La nuit venue, comme il passait sur le front de ses troupes, il fut reconnu. Aussitôt mille torches de paille, fixées au bout des fusils, s'allumèrent pour l'éclairer, et les cris de *Vive l'empereur!* retentirent enthousiastes, heureux présage pour l'action du lendemain, jour où Napoléon célébrait le premier anniversaire de son couronnement.

Le 2 décembre, avant le jour, les Russes attaquèrent. Un brouillard épais couvrait le champ de bataille; mais à huit heures il fut dissipé par un soleil éclatant, le *soleil d'Austerlitz*. Comme Napoléon l'avait prévu, les alliés concentrèrent leurs efforts sur sa droite, pour couper l'armée française de la route de Vienne et la rejeter sur la Bohême, où elle était perdue. La droite, affaiblie à dessein, fit d'abord bonne contenance, puis céda sous le poids du nombre. En s'acharnant après elle, l'ennemi insensiblement dégarnit le plateau de Pratzen, où étaient son centre et le gros de ses forces.

C'était la faute attendue par Napoléon. Il lança aussitôt le maréchal Soult en avant, le plateau fut occupé, et les alliés virent avec terreur leur gauche sur le point d'être coupée de leur droite. Kutusof voulut ramener ses soldats sur le plateau; Alexandre lui-même y précipita sa garde. Mais les masses conduites par Soult, appuyées par une formidable réserve, broyèrent tout sur leur passage. Après une lutte acharnée, l'ennemi fut définitivement enfoncé et coupé en deux tronçons : l'un de ces tronçons, l'aile droite, rejeté au nord vers Olmutz, fut sabré par les grenadiers de Lannes et les cavaliers de Murat; l'autre, poussé au sud vers des étangs et foudroyé par notre droite, qui avait repris l'offensive, chercha à s'échapper par des chaussées; elles furent trop étroites pour la foule qui s'y précipita. Plusieurs régiments russes s'aventurèrent sur les étangs glacés. Mais la glace, criblée d'ailleurs de projectiles, céda sous le poids, et quatre mille malheureux trouvèrent là une effroyable agonie. A midi tout était fini. L'ennemi était en pleine retraite sur la Hongrie, laissant sur le champ

de bataille quinze mille morts ou blessés, vingt mille prisonniers et cent quatre-vingts pièces de canon.

**Paix de Presbourg** (26 décembre 1805). — Le surlendemain de la bataille d'Austerlitz, l'empereur François II vint saluer le vainqueur à son bivouac : « Je n'habite point d'autre palais depuis deux mois, » dit Napoléon. « Vous savez si bien tirer parti de cette habitation, repartit François II, qu'elle doit vous plaire. » Un armistice fut conclu sur-le-champ, à la condition que les levées de troupes autrichiennes cesseraient immédiatement, et que les débris de l'armée russe, encore redoutable, quitteraient la Moravie et la Hongrie dans un délai de quinze jours. La paix définitive, négociée à Presbourg par Talleyrand, et signée le 26 décembre, fut fort onéreuse pour l'Autriche, qui abandonna la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie au royaume d'Italie; la Souabe au Wurtemberg, et le Tyrol à la Bavière. C'était une perte de quatre millions d'habitants. En outre, elle dut payer une indemnité de quarante millions de francs.

La paix de Presbourg avait été précédée du traité de *Schœnbrunn*, conclu le 15 décembre avec la Prusse. — Napoléon n'avait aucun doute sur les vrais sentiments du roi Frédéric-Guillaume. Aussi lorsque son envoyé se présenta pour féliciter l'empereur sur la victoire d'Austerlitz, ne put-il s'empêcher de répliquer : « Voilà un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » Cependant, par politique, il contint sa mauvaise humeur, et brusquement il lui offrit le Hanovre, patrimoine de Georges III, roi d'Angleterre, alors occupé par nos troupes. La Prusse n'osa point refuser ce cadeau fatal, qui la brouillait avec l'Angleterre; en retour elle céda à Napoléon la principauté de Neufchâtel, en Suisse, et le duché de Clèves, sur le Rhin.

**La Confédération du Rhin** (juillet 1806). — La campagne d'Austerlitz, si glorieuse, avait été assombrie par un grand désastre maritime. Le 22 octobre 1805, deux jours après la capitulation d'Ulm, l'amiral Villeneuve s'était mesuré avec l'amiral Nelson à la hauteur du cap *Trafalgar*. Les deux flottes étaient de forces à peu

près égales : la bataille fut acharnée. Les Anglais eurent tous leurs bâtimens démâtés; ils perdirent trois mille hommes, Nelson tomba mortellement blessé. Ils restèrent cependant vainqueurs des Franco-Espagnols, qui perdirent sept mille hommes et à peu près la moitié de leur flotte. Villeneuve, fait prisonnier, se tua plus tard de désespoir.

Cette ruine de notre marine irrita profondément Napoléon, bien qu'il affectât d'en paraître peu ému. Ne pouvant plus disputer à l'Angleterre l'empire des mers, il chercha une compensation sur le continent, où il voulut reprendre le rôle de Charlemagne. Il commandait à toute l'ancienne Gaule, à l'Italie du nord, aux deux rives de l'Adriatique, à la Suisse, à la Hollande; il aspira à dominer en outre l'Allemagne. Obéissant à ses inspirations, la Bavière et le Wurtemberg, érigés en royaumes par Napoléon après Austerlitz *pour l'amitié que leurs souverains lui avaient témoignée*; le grand-duché de Bade, le grand-duché de Berg, l'évêché de Ratisbonne, le landgraviat de Hesse-Darmstadt et dix autres principautés moins considérables, formèrent, le 12 juillet 1806, la *Confédération du Rhin*, sous le protectorat de l'empereur des Français. Les États de la Confédération s'unissaient à la France par une alliance perpétuelle : la France, en cas de guerre, devait fournir deux cent mille hommes, eux soixante mille.

Le Saint-Empire, fort malade depuis longtemps, avait été frappé à mort par les traités de Lunéville et de Presbourg : la Confédération du Rhin l'acheva. François II renonça sans protester à sa couronne d'empereur d'Allemagne. Il se contenta de stipuler avec Napoléon que la dignité impériale serait héréditaire dans sa famille, et il s'intitula désormais François I<sup>er</sup>, *empereur d'Autriche*.

**La féodalité impériale.** — Les membres de la Confédération du Rhin étaient au fond non des *alliés*, mais des *vassaux* de Napoléon. Il en eut d'autres, moins déguisés, dans ses frères, qu'il fit rois, et dans ses maréchaux ou ses courtisans, qu'il fit princes ou ducs.



L'ardente reine de Naples, Caroline, s'était déclarée pour la coalition et avait reçu les Anglo-Russes. Pour punir cette *atroce perfidie*, Napoléon fit occuper le territoire de Naples par Masséna, à la tête de quarante-cinq mille hommes, déclara les Bourbons déchus (février 1806) et mit à leur place son frère aîné Joseph. Les Bourbons de Naples gardaient toutefois la Sicile, qu'on ne put leur enlever. — La Hollande n'avait pas reçu chez elle les Anglo-Russes; mais elle témoignait peu d'enthousiasme pour l'alliance française, qui lui valait d'être fort maltraitée et pillée par l'Angleterre. Afin de resserrer ses liens avec l'Empire, Napoléon remplaça le grand pensionnaire d'Amsterdam par un roi, qui fut encore un de ses frères, Louis, gendre de Joséphine. Louis n'avait qu'un goût fort limité pour cette couronne, ou plutôt pour le rôle de vassal que lui imposait l'empereur; mais il dut obéir. — La série des rois de la famille Bonaparte est commencée : elle ne tardera pas à s'allonger.

Après les royaumes vinrent les grands-duchés et les principautés. Napoléon donna en pleine souveraineté à son beau-frère, Murat, le grand-duché de Clèves et de Berg, cédé par la Prusse; à sa sœur Élisabeth, le grand-duché de Toscane, enlevé aux Bourbons d'Espagne; au maréchal Berthier, son infatigable chef d'état-major général, qui passait les journées à cheval et les nuits à son bureau, la principauté de Neuchâtel, également cédée par la Prusse; à Bernadotte, l'heureux beau-frère de Joseph, la principauté de Ponte-Corvo; à Talleyrand, le grand chambellan servile, la principauté de Bénévent: toutes deux avaient été enlevées au Pape.

Après les principautés, les duchés. Cambacérès devint duc de Parme; Lebrun, duc de Plaisance; Masséna, duc de Rivoli; Fouché, duc d'Otrante; Soult, duc de Dalmatie; Bessières, duc d'Istrie; Lannes, duc de Montebello; Ney, duc d'Elchingen; Mortier, duc de Trévise. Les duchés n'étaient pas souverains, comme les principautés; mais ils comportaient des dotations fort sérieuses, parfois énormes. Cambacérès eut quatre cent cinquante mille livres de rentes; Masséna, six cent quatre-vingt-

trois mille; Ney, sept cent vingt-huit mille. Davout, un peu plus tard duc d'Auerstädt, puis prince d'Eckmühl, en aura près d'un million.

Les titres de princes et de ducs, auxquels vinrent s'ajouter, mais en bien plus grand nombre naturellement, ceux de comtes, de barons et de chevaliers, formèrent la nouvelle noblesse, la noblesse impériale. Tous ces titres étaient transmissibles de père en fils, à la condition d'instituer pour en soutenir la dignité un *majorat*, c'est-à-dire un revenu *inaliénable et toujours réservé à l'aîné*. Souvent le majorat fut créé par l'empereur lui-même, et il en gratifia non seulement des officiers inférieurs, sans titre nobiliaire, mais encore de simples soldats de la *grande armée*. A l'appât de la gloire et des honneurs, Napoléon, qui connaissait bien les hommes, ajoutait celui de la fortune. Le majorat, qui n'est autre chose que le droit d'aînesse tant reproché à l'ancien régime, assurait l'avenir de la noblesse impériale, tandis que les partages égaux inscrits dans le Code civil et applicables à l'ancienne noblesse devaient en provoquer peu à peu la ruine par le morcellement indéfini des terres. C'était le but poursuivi par Napoléon, il l'a déclaré plusieurs fois avec une brutale franchise <sup>1</sup>.

### III. — La 4<sup>e</sup> coalition. Campagne de Prusse (1806-1807).

**La quatrième coalition.** — La destruction du royaume de Naples et la formation de la Confédération du Rhin avaient irrité l'Angleterre, où cependant, depuis la mort de Pitt (23 janvier 1806), remplacé par son adversaire Fox, les idées pacifiques prévalaient; elles avaient exaspéré la Russie, plus humiliée qu'affaiblie par la défaite d'Austerlitz, et vivement inquiété la Prusse, qui se sentait isolée et menacée. Les passions nationales

1. Taine, *le Régime moderne*, I, 342. — Chéruel, *Dictionnaire des institutions de la France*, art. *Majorat*. — Lettre de Napoléon à son frère le roi Joseph, du 5 juin 1806, citée par Dareste, *Histoire de France*, VIII, p. 340.

firent explosion en Prusse et en Allemagne, où circulèrent d'innombrables pamphlets contre les princes qui s'étaient livrés à Napoléon. Excité par sa jeune femme, la reine Louise, célèbre par sa beauté, qui, en costume de dragon, passait les troupes en revue pour échauffer leur enthousiasme, Frédéric-Guillaume regretta tout haut de n'avoir pas pris les armes six mois plus tôt, ce qui était en effet une lourde faute, crut sérieusement que le moment était venu pour la Prusse de sauver l'Allemagne et, ce faisant, l'Europe. Il se réconcilia avec l'Angleterre, se rapprocha de la Suède et fit alliance avec la Russie, qui lui promit soixante-dix mille hommes. Telle fut la quatrième coalition (août 1806).

#### **Batailles d'Iéna et d'Auerstædt (14 octobre 1806).**

— Napoléon vit avec plaisir cette agitation, qui secondait à merveille ses projets ambitieux. La mort inopinée de Fox, le 13 septembre, lui fournit l'occasion de répéter à satiété que c'en était fait de la paix. L'électeur de Saxe, allié de Frédéric-Guillaume, ayant sur ces entrefaites ouvert son territoire à un corps de troupes prussien, l'empereur affecta de voir là une déclaration de guerre. Il partit de Paris le 24 septembre, arriva le 28 à Mayence, et mit aussitôt en mouvement ses troupes, qu'en prévision d'une guerre prochaine il avait eu soin de laisser sur les rives du Rhin.

Napoléon avait deux cent mille hommes ; les Prussiens ne pouvaient lui en opposer que cent vingt mille. Ils avaient une cavalerie et une artillerie excellentes ; mais leurs généraux étaient tous vieux : Brunswick était un débris de la guerre de Sept ans ; Hohenlohe et Blücher, les plus jeunes, avaient soixante ans. Ils manquèrent de décision et de vigueur. Leur première faute fut de ne point défendre les routes qui conduisaient, à travers les forêts de la Thuringe, vers la Saxe. Napoléon, après avoir refoulé sans peine quelques détachements isolés, déboucha, le 13 octobre, en face du prince de Hohenlohe, retranché près de la ville d'*Iéna*. Il croyait avoir devant lui le gros de l'armée ennemie. Le lendemain, le feu commença dès six heures du matin. Les corps prussiens,



inférieurs en nombre, eurent de plus, par l'incapacité de leurs chefs, le désavantage de n'arriver sur le champ de bataille que lentement et les uns après les autres. Ils furent à moitié détruits, et la retraite, faite d'abord en bon ordre, se changea, sous la poursuite de l'impétueux Murat et de ses dragons, en une affreuse déroute. L'ennemi perdit douze mille hommes tués, quinze mille prisonniers et deux cents canons. Les Français n'eurent que quatre mille hommes hors de combat.

Le même jour, à *Auerstædt*, distant d'Iéna de cinq à six lieues, le maréchal Davout remportait une victoire plus sanglante, mais plus glorieuse. Sans s'en douter, avec vingt-sept mille hommes, il s'était trouvé subitement en présence de plus de soixante mille Prussiens, commandés par le roi en personne et par Brunswick, qu'une fausse manœuvre avait séparé la veille de son collègue Hohenlohe. Heureusement pour Davout, le combat fut engagé dans un terrain encaissé, et l'ennemi ne put déployer toutes ses forces. Il ne lui fallut pas moins des efforts héroïques pour soutenir une lutte aussi inégale contre des troupes excellentes, qui se battaient avec une véritable fureur. Les Prussiens eurent dix mille hommes hors de combat et perdirent cent quinze canons. Les Français n'eurent pas moins de sept mille tués ou blessés. Vivement félicité par l'empereur, Davout fut créé duc d'Auerstædt.

#### **Effondrement de la puissance prussienne.** —

Les pertes de la Prusse dans ces deux batailles, en hommes et en matériel, étaient énormes; mais elles ne devaient pas se borner là.

Pendant que Napoléon, détruisant en passant la colonne de Rosbach, marchait sur Berlin, entra le 25 octobre à Potsdam, où il s'emparait de l'épée du grand Frédéric, et le 27 dans la capitale de Frédéric-Guillaume, Ney, Soult, Lannes, Murat, se lançaient à la poursuite des malheureux vaincus. Ils trouvèrent les routes encombrées de bagages, de fourgons, de caissons, enlevèrent des masses de prisonniers et prirent deux cents canons. Ce ne fut point tout. Hohenlohe avait fui avec les débris

d'Iéna jusqu'à Prenzlau; il fut atteint et dut livrer seize mille hommes avec soixante-quatre bouches à feu. Blücher, qui avait rallié les vaincus d'Auerstædt après la mort de Brunswick, tué dans la mêlée, avait couru jusqu'à Lübeck, et de là, après une bataille acharnée dans les rues de la ville, jusqu'à Travemünde, pour gagner la mer. On ne lui en donna pas le temps, et il fut obligé de se rendre avec quatorze mille hommes, accablés de fatigue, mourants de faim. Les deux armées d'Iéna et d'Auerstædt étaient complètement anéanties.

Alors ce fut le tour des villes. Magdebourg se rendit avec vingt mille hommes et six cents canons; Erfurth avec quinze mille hommes. Custrin, Francfort-sur-l'Oder, qui auraient pu résister, ne l'essayèrent même pas. Stettin, qui avait six mille hommes de garnison et deux cents canons, ouvrit ses portes à Lasalle, qui n'avait qu'un régiment de cavalerie légère. « Puisque mes généraux, écrivait Napoléon à Lasalle, enlèvent les places avec de la cavalerie, je n'ai plus qu'à licencier mes ingénieurs et à fondre ma grosse artillerie. » Les généraux prussiens semblaient frappés de vertige. Il ne restait plus à Frédéric-Guillaume ni troupes, ni matériel, ni même de territoire en deçà de la Vistule. L'histoire ne présente nulle part l'exemple d'un effondrement aussi rapide et aussi complet.

**Le blocus continental** (novembre 1806). — Du château royal de Berlin, Napoléon résolut de frapper sur l'Angleterre un coup médité depuis longtemps, qui, dans sa pensée, devait ruiner son industrie et son commerce. Par décret du 21 novembre 1806, il déclara les *îles Britanniques en état de blocus*. Tous les ports du continent leur seraient désormais fermés; tout bâtiment qui aurait touché un port anglais, dans la métropole ou aux colonies, serait confisqué. Toutes les marchandises anglaises trouvées au 21 novembre sur le continent, que le négociant fût de nationalité anglaise ou non, étaient immédiatement saisies; tout sujet anglais trouvé dans les pays occupés par les troupes françaises ou leurs alliés était déclaré prisonnier de guerre.

Le fameux décret du *blocus continental* était à la fois une injustice et une faute : une injustice, parce qu'il ruinait sans droit une foule de familles, parce que sans droit encore il sacrifiait à la politique de Napoléon les peuples du continent, auxquels le blocus allait faire plus de mal qu'à l'Angleterre même ; une faute, parce qu'il était inexécutable. Notre marine n'était pas de force à surveiller tous les ports de l'Europe, et une effroyable contrebande allait s'enrichir de tous les gains que perdait le commerce régulier. D'ailleurs, tous les ports du continent n'appartenaient pas à Napoléon ; pour rendre le blocus continental effectif, Napoléon devra forcer la main à tous les souverains de l'Europe, et comme il est impossible que tous les souverains de l'Europe se résignent à obéir à l'empereur des Français, il lui faudra affronter des guerres gigantesques au milieu desquelles sombrera sa fortune.

**Intervention de la Russie** (novembre 1806). — La Prusse était abattue, elle n'avait plus que quinze mille hommes de troupes au delà de la Vistule ; mais cent mille Russes, conduits par l'Allemand Benningsen, franchissaient le Niémen pour venir à son secours, et arrivaient à Varsovie le 15 novembre. Napoléon, ne voulant pas leur laisser le temps d'arriver jusqu'à l'Oder, fit aussitôt marcher à travers la Pologne plus de quatre-vingt mille hommes, que devait suivre bientôt une seconde armée. A l'approche des Français, Benningsen quitta Varsovie et repassa la Vistule. Poursuivi et menacé d'être cerné, il livra sur la fin de décembre plusieurs combats où il perdit du monde, mais qui lui permirent de se replier en bon ordre sur le Bug. Napoléon, ne pouvant l'y suivre à cause de pluies et de boues inattendues, revint prendre ses quartiers d'hiver, le 1<sup>er</sup> janvier, à Varsovie.

La présence du grand empereur dans leur ancienne capitale excita chez les Polonais le plus vif enthousiasme. Victimes de partages iniques, ils espéraient que le vainqueur briserait leurs chaînes et reconstituerait l'antique royaume de Pologne ; mais Napoléon, qui ne voulait pas



ce moment mécontenter l'Autriche, qui redoutait aussi les exigences, l'inconstance des Polonais, surtout leurs incurables divisions, se tint sur la réserve. « Le trône de Pologne, écrivait-il dans un bulletin, se relèvera-t-il ? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événements, est l'arbitre de ce grand problème politique ; mais certes il n'y eut jamais d'événement plus mémorable, plus digne d'intérêt. »

**Bataille d'Eylau** (8 février 1807). — Pendant qu'à Varsovie Napoléon créait des hôpitaux, augmentait son artillerie, inférieure à celle des Russes, appelait de nouveaux contingents, s'occupait des affaires de France comme s'il avait été aux Tuileries, ou même, ce qui était peu son habitude, se livrait aux fêtes et aux plaisirs, Benningsen forma le projet de se porter vers la basse Vistule et de couper en deux l'armée française, campée sur une ligne extrêmement étendue. Il se mit en marche vers la fin de janvier avec quatre-vingt mille hommes dans la direction de Thorn, par un pays couvert de forêts et de lacs qui dérobaient ses mouvements, et faillit surprendre Ney, qui donna aussitôt l'alarme. Napoléon averti résolut de mener les Russes à la mer vers le golfe de Dantzic. Mais Benningsen se déroba et remonta vivement vers le nord, jusqu'à *Eylau*, située dans une vaste plaine, à une douzaine de lieues de Königsberg. Il s'y prépara à une grande bataille.

Les Russes avaient une excellente artillerie de plus de quatre cents bouches à feu et soixante-douze mille hommes. Les Français étaient environ soixante-dix mille, mais ils n'avaient que deux cents canons. La bataille s'engagea le 8 février au point du jour, dans une plaine nue, sous un ciel sombre, sur un terrain coupé de lacs et de marais glacés, uniformisé par la neige. Placés sur de petits poteaux, les Russes débutèrent par une effroyable canonnade, qui envoya des projectiles jusque dans le cimetière d'Eylau, où se trouvait Napoléon. Couvertes par ce feu épouvantable, la cavalerie et l'infanterie russes se mirent en mouvement pour enlever le cimetière, clef de la position. Les Français avancèrent à leur rencontre ; mais,

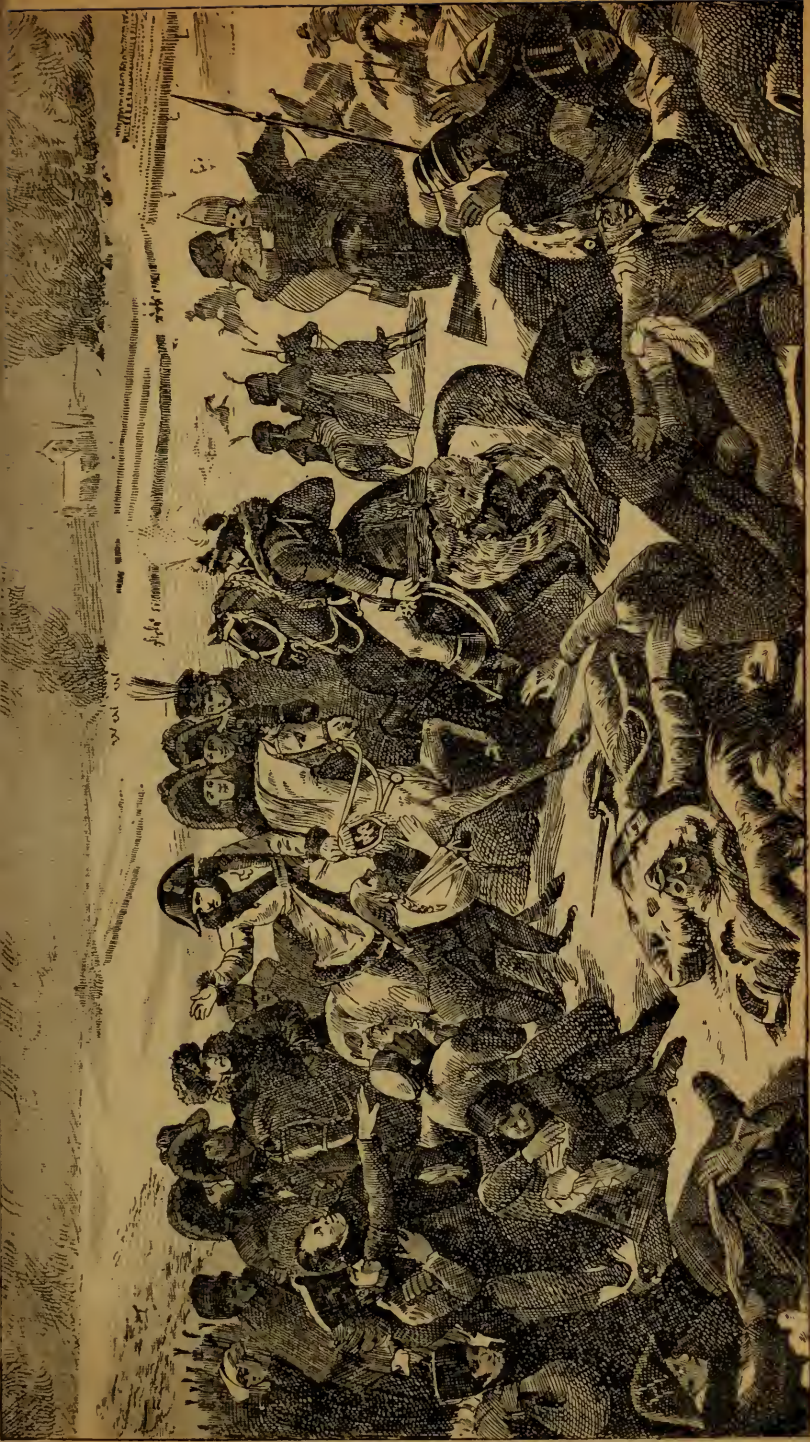
aveuglés par une rafale de vent et de neige, ils se trompèrent de chemin. Ils allèrent se mettre à portée de soixante-douze bouches à feu, qui en un quart d'heure, dans la seule division Augereau, forte de sept mille hommes, couchèrent à terre quatre mille hommes, tout l'état-major, et Augereau lui-même grièvement blessé.

Les Russes continuèrent leur marche en avant. « Eh bien ! cria l'empereur à Murat, nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là ? » Murat avec ses dragons et Bessières avec la cavalerie de la garde firent une charge furieuse sur les cavaliers russes, qui reculèrent. Pendant ce temps, le général d'Hautpoul, à la tête de ses cuirassiers, fondit avec un tel élan sur l'infanterie ennemie, qu'il traversa l'armée russe entière, pour tomber malheureusement bientôt mortellement blessé. Mais les fantassins russes, au milieu desquels cette charge avait ouvert un large sillon, demeurèrent immobiles ; ils continuèrent à lutter avec fureur sans perdre un pouce de terrain, et la nuit seule mit fin au combat.

Benningsen voulait recommencer le lendemain ; l'opiniâtre général dut reculer devant les murmures de ses soldats, accablés de fatigue et découragés. Il abandonna sur le champ de bataille sept mille morts et cinq mille blessés. Il emmenait quinze mille autres [blessés, qui pour la plupart furent tués par le froid. Napoléon avait trois mille morts et recueillit sept mille blessés dans les hôpitaux ; mais il en resta beaucoup sur les routes et dans les villages. La plaine d'Eylau, encombrée de cadavres et de blessés, fit horreur à Napoléon lui-même. « Ce spectacle, disait-il, est fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre. » On n'osait point se féliciter d'une victoire si sanglante, qu'on l'appela en France même le *massacre d'Eylau* ; massacre d'ailleurs sans résultat. Napoléon renonça à poursuivre l'ennemi et regagna ses cantonnements, tout en plaçant son quartier général, non plus à Varsovie, mais à Osterode, afin de pouvoir surveiller les Russes.

**Bataille de Friedland** (14 juin 1807). — Les hostilités ne recommencèrent qu'au mois de juin. Dans





NAPOLEON I<sup>er</sup> SUR LE CHAMP DE BATAILLE D'EYLAU. Tableau de Gros. (Musée du Louvre.)



l'intervalle, le maréchal Lefebvre avait enlevé, le 26 mai, Dantzig, où étaient d'immenses approvisionnements et près de mille canons. Ce fut Benningsen qui prit encore l'offensive. Son plan, comme avant Eylau, était de couper les différents corps de l'armée française; mais il n'avait que cent mille hommes contre cent soixante mille. Aussi, malgré quelques succès, dut-il rétrograder jusqu'à *Friedland*, à mi-chemin entre Eylau et Kœnigsberg. Une bataille décisive s'y engagea le 14 juin 1807, jour anniversaire de Marengo, comme ne manqua pas de le faire remarquer Napoléon à ses troupes.

Benningsen avait commis l'imprudence de se porter en avant de la rivière de l'Alle, dont il avait le cours à dos. Tout le plan de Napoléon fut de précipiter les Russes dans cette rivière en leur coupant le pont de Friedland et trois autres ponts volants, qui étaient leur unique moyen de retraite. Ney, chargé d'enlever les ponts, le fit avec un sang-froid et une résolution magnifiques. En vain Benningsen lança contre lui la garde russe et fit reculer plusieurs fois les assaillants. Les Français occupèrent les ponts à la baïonnette. Peu après, les Russes qui combattaient dans la plaine, inférieurs en nombre, vigoureusement poussés par la masse de l'armée française, étaient mis en déroute et acculés à la rivière. N'ayant plus les ponts, ils essayèrent de la passer à gué; mais ils le firent dans un désordre affreux, et beaucoup se noyèrent.

Les vaincus laissaient sur le champ de bataille quatre-vingts bouches à feu et environ vingt-cinq mille hommes tués ou blessés. Les Français en eurent de sept à dix mille. Ce n'était plus, comme à Eylau, un combat indécis, mais une sérieuse victoire. Kœnigsberg, la vieille capitale de la Prusse orientale, fut immédiatement enlevée, et les Russes, arrivés le 18 sur le Niémen, frontière de leur territoire, demandèrent la paix.

**Traité de Tilsitt** (17 juillet). — Si Alexandre, désespérant de relever la Prusse, désirait la paix, Napoléon, pour qui le moment était venu de s'engager dans les profondeurs périlleuses de la Russie avec une armée

fatiguée de ses propres victoires, ne la désirait pas moins. Les deux souverains eurent, le 26 juin, une entrevue dans un pavillon élevé sur un radeau, au milieu du Niémen, en face de la ville prussienne de *Tilsitt*. Ils s'abandonnèrent en s'embrassant sous les yeux des deux armées qui garnissaient les deux rives, et ouvrirent aussitôt des négociations qui aboutirent le 17 juillet suivant.

Napoléon, dominé par sa grande pensée de vaincre l'Angleterre sur le continent, se montra familier, caressant pour gagner Alexandre. Il voulait qu'il sortit de cette guerre malheureuse non humilié, mais agrandi. En retour de son alliance et de son adhésion au blocus continental, il lui offrit une province suédoise, la Finlande, dont il était insupportable, disait-il, que le canon s'entendit de Saint-Pétersbourg. Il lui proposa avec le même sans-gêne de se partager entre eux la Turquie, bien que le sultan fût son allié et que l'ambassadeur français, Sébastiani, vint précisément d'aider la Sublime-Porte à repousser une tentative des Anglais sur Constantinople. On ne laisserait au sultan que la Roumélie, Constantinople et les provinces d'Asie. Alexandre, jeune, ambitieux, plein d'imagination, se laissa séduire par ces offres peu sérieuses. Il aurait voulu cependant Constantinople; mais Napoléon l'arrêta : « Constantinople ! disait-il, mais c'est l'empire du monde ! »

Ce fut la Prusse qui fit tous les frais de la guerre. Elle dut déclarer la guerre aux Anglais et adhérer au blocus continental. Pour prix de son alliance, Napoléon lui rendit un peu plus de la moitié de sa population, c'est-à-dire cinq millions d'habitants, soit les provinces situées à l'est de l'Elbe, sauf les provinces polonaises. Les provinces polonaises, reconstituées sous le nom de *grand-duché de Varsovie*, furent données à l'électeur de Saxe, notre allié depuis la bataille d'Iéna et élevé par Napoléon au rang de roi. Le territoire prussien compris entre l'Elbe et le Rhin forma le *royaume de Westphalie*, de plus de trois millions d'habitants, qui fut donné à Jérôme, le plus jeune frère de l'empereur.

- La conduite de Napoléon envers la Prusse fut impoli-

tique. Ou il devait, pour l'empêcher de nuire, la rayer de la liste des nations, ce que n'aurait probablement pas souffert la Russie, ou il fallait la traiter avec générosité pour s'en faire une alliée reconnaissante et dévouée. Il ne sut que l'humilier en lui faisant au cœur de profondes blessures, qui devaient un jour provoquer une implacable vengeance.

## RÉSUMÉ

La Constitution impériale est celle de l'an VIII, légèrement retouchée. Le Sénat s'augmente des princes français, etc.; les membres du Tribunat sont nommés pour dix ans; les conseillers d'État deviennent inamovibles.

Napoléon se donne une brillante cour, qui reste toujours très gauche : six grands dignitaires, dix-huit maréchaux, multitude de charges honorifiques.

Pour relever son prestige, l'empereur se fait sacrer par Pie VII (2 décembre 1804). Il est ensuite sacré roi d'Italie à Milan, le 26 mai 1805.

La paix d'Amiens, signée le 25 mars 1802, était peu solide. Les rapports avec l'Angleterre deviennent fort tendus dès 1802. La hauteur de Bonaparte amène la rupture le 8 mai 1803. La guerre est accueillie en France avec enthousiasme. Un immense camp retranché est établi à Boulogne-sur-Mer (1803). Napoléon y distribue des croix le 16 août 1804. Il y revient en août 1805, pour exécuter son projet de descente en Angleterre. Grande revue le 4 août. Confiance de l'empereur et de l'armée.

Villeneuve échoue dans son plan d'éloigner Nelson de la Manche. La descente est impossible. L'Angleterre vient de provoquer la *troisième coalition* (juillet 1805). Napoléon décide immédiatement de porter la guerre en Autriche. Le 27 août à Boulogne, il est le 1<sup>er</sup> octobre en Bavière avec deux cent mille hommes, formant la *grande armée*, divisée en sept corps.

Les Russes, alliés de l'Autriche, sont loin encore. L'Autriche elle-même, surprise, n'oppose que soixante-dix mille hommes. Mack capitule dans *Ulm* (20 octobre) après plusieurs combats, dont celui d'*Elchingen*. Les Français entrent à Vienne le 13 novembre. Le 20 novembre, Napoléon est à Brünn, en face d'Austerlitz, où sont quatre-vingt mille Austro-Russes. Grande bataille d'*Austerlitz* (2 décembre 1805). Les Russes se retirent. L'Autriche épuisée signe la paix à *Presbourg* (26 décembre). La gloire d'Austerlitz est assombrie par le deuil de *Trafalgar* (22 octobre).

Après Austerlitz, la Bavière et le Wurtemberg, érigés en royaumes, provoquent, sous l'inspiration de Napoléon, la forma-



tion de la *Confédération du Rhin* (12 juillet 1806). Le Saint-Empire cesse d'exister. François II, empereur d'Allemagne, devient François I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche.

Alors se forme la *féodalité impériale*. Napoléon fait roi de Naples son frère Joseph (février 1806); roi de Hollande, son frère Louis; grand-duc de Berg, son beau-frère Murat; grande-duchesse de Toscane, sa sœur Élisabeth; il crée des princes (Berthier, Talleyrand, Bernadotte), des ducs, des comtes, des barons, des chevaliers de l'Empire, et fonde des *majorats*.

La Prusse, à l'écart pendant la campagne d'Austerlitz, provoque une *quatrième coalition* (août 1806) : Prusse, Russie, Angleterre. Avant que la guerre soit déclarée, Napoléon fait passer ses troupes en Saxe, arrive en face du prince de Hohenlohe à *Iéna* et le bat complètement (14 octobre). Le même jour, Davout gagne la glorieuse bataille d'*Auerstædt* sur le roi Frédéric-Guillaume et Brunswick, tué. Napoléon entre à Potsdam, puis à Berlin (27 octobre). La puissance prussienne s'effondre de toutes parts; Lasalle avec sa cavalerie prend *Stettin*. *Blocus continental* lancé de Berlin (21 novembre).

Cent mille Russes viennent au secours de la Prusse. Benning- sen entre à Varsovie, l'évacue à l'approche de Napoléon, qui hiverne à Varsovie. Benningsen lui livre en plein hiver la sanglante bataille d'*Eylau* (8 février 1807). La bataille de *Friedland* (14 juin 1807) est plus décisive; elle amène le traité de *Tilsitt* (17 juillet), qui enlève à la Prusse la moitié de son territoire. Napoléon en fait le royaume de Westphalie, donné à Jérôme.

## CHAPITRE III

L'EMPIRE DEPUIS LA PAIX DE TILSITT (JUILLET 1807)  
JUSQU'EN 1810

## SOMMAIRE

- I. OCCUPATION DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE. — Junot en Portugal (octobre 1807). Occupation de Lisbonne (30 novembre 1807). — Napoléon à Bayonne : abdication de Charles IV, roi d'Espagne (mai 1808). Joseph, roi d'Espagne. Insurrection générale. Capitulation de Baylen (juillet 1808). Convention de Cintra en Portugal (septembre 1808). — Napoléon en Espagne. Victoires de Burgos, Espinosa, Tudela, Somo-Sierra (novembre 1808). Prise de Madrid (4 décembre). Chasse aux Anglais et bataille de la Corogne (janvier 1809). Sièges de Saragosse (décembre 1808-février 1809).
- II. CAMPAGNE DE WAGRAM (1809). — Rupture de la paix de Presbourg (avril 1809). Bataille d'Abensberg, d'Eckmühl, d'Ebersberg (avril-mai 1809). — Prise de Vienne. Bataille d'Essling (21-22 mai). Camp retranché de Lobau. Bataille de Wagram (6 juillet 1809). Traité de Vienne ou de Schœnbrunn (14 octobre 1809).
- III. OCCUPATION DES ÉTATS ROMAINS ET CAPTIVITÉ DE PIE VII (1808-1809). — Origine des difficultés. Occupation de Rome par le général Miollis (février 1808). Décret de Schœnbrunn confisquant les États romains (mai 1809). Enlèvement de Pie VII (juillet 1809). Vues de Napoléon sur le pouvoir spirituel. — Divorce de Napoléon. Son mariage avec Marie-Louise (avril 1810). — Les cardinaux rouges et les cardinaux noirs.

## I. Occupation du Portugal (1807) et de l'Espagne (1808).

**Junot en Portugal (octobre 1807).** — L'ambition de Napoléon croissait avec ses triomphes. D'ailleurs, par le blocus continental, il s'était condamné lui-même à conquérir l'Europe entière. La Suède ayant refusé de se déclarer contre l'Angleterre, il fit envahir la Poméranie suédoise par quarante mille hommes, qui forcèrent Stralsund à capituler, le 11 août 1807. Au mois de février 1808,

il la punit encore en insistant auprès d'Alexandre pour qu'il occupât la Finlande. Il allait traiter avec la même rigueur le Danemark, lorsqu'il fut prévenu par les Anglais, qui, pour forcer les Danois à se déclarer en leur faveur, bombardèrent en vrais barbares Copenhague. Cette odieuse attaque fit sortir le Danemark de sa neutralité obstinée et le jeta dans les bras de Napoléon, qui prit à son service son armée de mer et ses excellents matelots (septembre 1807).

Depuis longtemps l'Angleterre avait si bien lié les intérêts matériels du Portugal aux siens, qu'elle disposait de sa flotte et de ses armées. Sur les sommations de Napoléon, Jean VI, de la maison de Bragance, régent au nom de sa mère, dona Maria, devenue folle, consentait à mettre ses vaisseaux à la disposition de la France ainsi qu'à fermer ses ports à l'Angleterre ; mais il reculait, les regardant comme une iniquité monstrueuse, devant la confiscation des marchandises anglaises et l'arrestation des sujets britanniques. Sous prétexte que le refus du régent n'était point libre, mais dicté par les Anglais, et sous couleur de lui rendre son indépendance, l'empereur ordonna à Junot, qui se tenait à Bayonne avec une armée de vingt-cinq mille hommes, d'envahir le Portugal.

Junot passa la Bidassoa le 18 octobre, s'engagea dans la Vieille-Castille et atteignit Salamanque ; de là, marchant droit devant lui vers le Tage, il fit au pas de course cinquante lieues en cinq jours dans un pays affreux ; il arriva sur le Tage, près d'Alcantara, suivit la rive droite du fleuve par une région désolée, remplie de rochers nus, et arriva, le 24 novembre, à Abrantès, où il entra sans coup férir. Les Français semblèrent aux habitants tomber du ciel.

Dans sa course vertigineuse, Junot avait perdu presque tous ses chevaux et toute son artillerie ; la moitié de ses hommes étaient restés sur les chemins ; les autres étaient exténués de fatigues et de privations, à moitié nus, sans souliers. Mais par la rapidité de sa marche il déconcerta si bien les Portugais, que, tandis que le régent s'embarquait à la hâte pour le Brésil, lui, avec une poignée de



soldats, entraît à Lisbonne le 30 novembre, se saisissait en un clin d'œil des forts dominant le port et la ville et en braquait les canons, pour les contenir, sur les habitants, rouges de fureur et de honte de s'être laissés prendre par quelques bandes de loqueteux affamés. Les trainards arrivèrent peu à peu, l'armée se reconstitua, et les habitants de Lisbonne parurent se résigner à leur sort. Mais Napoléon commit la faute de les frapper de contributions, qui ne purent être levées qu'en partie, et dont le résultat fut d'exaspérer la population.

**Napoléon à Bayonne. — Abdication de Charles IV, roi d'Espagne (mai 1808).** — La cour d'Espagne avait prêté les mains à l'invasion du Portugal, espérant en recueillir quelques dépouilles ; mais elle-même, dans la pensée de Napoléon, était condamnée à disparaître.

Depuis 1795, l'Espagne, gouvernée par un roi vieux et faible, Charles IV, ou plutôt par son favori, l'incapable Godoï, qui se faisait pompeusement appeler *prince de la Paix*, pour avoir apposé sa signature au bas de la paix de Bâle, se traînait péniblement à la remorque de la France. L'alliance française ne lui avait valu que dangers et malheurs. Son commerce était à peu près ruiné, ses finances détruites ; elle n'avait plus d'armée, sa flotte avait disparu dans le désastre de Trafalgar. L'empereur crut qu'il aurait facilement raison d'un pays épuisé. Des querelles domestiques survenues à la cour lui fournirent l'occasion d'intervenir. Le prince héritier Ferdinand, d'accord avec le sentiment de la nation, voulait arracher le pouvoir à l'indigne Godoï, que tout le monde rendait responsable des maux publics. Charles IV essaya de le défendre ; mais une émeute éclata, et le vieux roi fut contraint non seulement de sacrifier son favori, mais encore d'abdiquer.

Napoléon aussitôt de se poser en pacificateur. Pendant que par ses ordres une armée sous le commandement de Murat envahissait l'Espagne et descendait jusqu'à Madrid, lui-même allait à Bayonne et y attirait, par intimidation ou par d'habiles intrigues, les deux princes.

Il y eut là, en présence de l'empereur, entre le père et le fils, des scènes violentes, également avilissantes pour tous deux. Ferdinand dut renoncer à la couronne sous prétexte que l'abdication de son père n'avait pas été libre. Cette renonciation faite, Charles IV déposa lui-même ses pouvoirs entre les mains de Napoléon, qui garantit l'intégrité de la monarchie espagnole. Les deux princes furent envoyés en France, dans des châteaux différents, où ils furent traités avec magnificence, montrant du reste eux-mêmes peu de dignité. Napoléon donna le trône des Bourbons d'Espagne au roi de Naples, Joseph, et fit roi de Naples Murat (mai 1808).

**Insurrection générale des Espagnols.** — Napoléon, le 24 mai, lança une proclamation où il disait : « Espagnols, après une longue agonie, votre nation périssait. J'ai vu vos maux, je vais y porter remède. Votre grandeur, votre puissance, font partie de la mienne. Votre monarchie est vieille, ma mission est de la rajeunir. J'améliorerai toutes vos institutions, et je vous ferai jouir, si vous me secondez, des bienfaits d'une réforme sans froissements, sans désordres, sans convulsions... »

L'infatuation de sa puissance avait aveuglé l'empereur. Habitué par ses victoires à parler en maître, il s'imaginait disposer d'une nation comme d'une armée. Il ne connaissait point la fierté espagnole. Plus noble que ses rois détrônés, qui avaient la bassesse de baiser la main de l'usurpateur, la nation entière protesta contre ce que Napoléon appelait la *tragédie* (il eût été mieux de dire la *comédie*) de Bayonne ; et à la proclamation du 24 mai, des Pyrénées à Gibraltar, de l'Océan à la Méditerranée, elle répondit par une clameur immense de haine et de fureur.

**Capitulation de Baylen (22 juillet).** — En huit jours (24-31 mai), la péninsule entière, sans concert préalable, fut en feu. Nobles, peuple, étudiants, évêques, curés, moines, tous se levèrent d'un seul mouvement pour faire leur devoir. Les faibles corps de troupes françaises alors en Espagne virent avec effroi l'immense insurrection. Il ne s'agissait plus d'une guerre stratégique

localisée, où se frappent de grands et décisifs coups. Il fallait occuper sur tous les points un vaste pays dont le territoire, sillonné par de grandes chaînes de montagnes, se prêtait merveilleusement aux résistances locales, dont les habitants, par une lutte séculaire contre l'étranger, étaient tous soldats. Furieux d'une rébellion qu'il n'avait pas su ou pas voulu prévoir, Napoléon traita les insurgés de *misérables* et jura de faire des exemples terribles. En effet, on brûla des villages, on fusilla les moines qui prêchaient la révolte, on massacra sans pitié les hommes pris les armes à la main. Les *misérables* cependant, sous le commandement de Castaños, surent envelopper dans les montagnes de l'Andalousie, à *Baylen*, Dupont, un des meilleurs généraux de l'Empire, et le réduisirent à signer, le 22 juillet, pour ses dix-sept mille hommes, une honteuse capitulation, que le vainqueur se donna d'ailleurs le tort odieux de violer. Épouvanté, le roi Joseph, qui avait eu à peine le temps de s'asseoir sur son trône, quitta précipitamment Madrid, le 2 août, et se retira dans le nord, derrière l'Èbre.

**Convention de Cintra et perte du Portugal** (septembre 1808). — Les Français étaient aussi malheureux au Portugal. L'écho de l'insurrection espagnole avait retenti dans ce pays, qui regrettait la maison de Bragance. Privé de toute communication avec les armées françaises d'Espagne, entouré de soulèvements formidables, menacé par les troupes espagnoles qui lui avaient servi d'auxiliaires, le malheureux Junot vit de plus débarquer vingt mille Anglais, commandés par sir Arthur Wellesley, si fameux plus tard comme duc Wellington. Résister n'était plus possible. Junot demanda à traiter, et obtint du moins une capitulation honorable. Par la convention de *Cintra* (3 septembre 1808), il fut entendu que l'armée française garderait ses armes et serait transportée en France sur des vaisseaux anglais avec son artillerie et ses bagages. Le titre de *duc d'Abrantès*, donné à Junot, fut tout ce que la France retint de la conquête du Portugal.

**Napoléon en Espagne.** — Joseph, absolument



dégoûté de la couronne espagnole, suppliait l'empereur de lui permettre de proclamer roi Ferdinand et de retourner sur son trône de Naples. Mais Napoléon, tout en s'avouant, comme il le dit plus tard, que cette guerre le perdrait, n'était pas homme à reconnaître publiquement son erreur. Il obligea Joseph à rester roi d'une nation qui ne voulait pas de lui et décida de se rendre lui-même en Espagne. Pendant qu'il allait resserrer les liens de son alliance avec Alexandre de Russie, à *Erfurt* (septembre), où il donna à une assemblée de rois une des dernières représentations de sa gloire, il faisait passer les Pyrénées à deux cent cinquante mille hommes de ses meilleures troupes empruntés en partie à la *grande armée*, alors encore en Allemagne. Il les rejoignit au mois de novembre avec ses plus habiles maréchaux, et reprit pour la conquête de l'Espagne son rôle de général.

La *junte*, ou gouvernement provisoire établi à Madrid, ne manquait pas de soldats ; ils semblaient sortir de terre. Mais ces soldats improvisés avaient plus d'ardeur que de discipline ; les généraux, fiers de leurs derniers succès, montraient, à part Castaños et Palafox, une confiance que leur inexpérience rendait pleine de dangers. Les opérations se faisaient sans direction et sans ensemble. L'issue de la lutte contre de nombreuses et solides troupes, dirigées par Napoléon en personne, que secondaient des chefs éprouvés, ne pouvait être douteuse.

**Victoires de Burgos, d'Espinosa, de Tudela, de Somo-Sierra** (novembre 1808). — Le plan de Napoléon fut d'assurer fortement sa droite et sa gauche et de marcher sans délai, par le centre, sur *Burgos*, route directe de Madrid. Burgos fut enlevée, le 10 novembre, par le maréchal Soult après une victoire sur l'armée de l'Estramadure ; le même jour, le maréchal Victor gagnait la bataille d'*Espinosa*, sur l'armée de l'Ouest, qui, malgré une magnifique résistance, perdit ses canons, ses bagages, et ne put se reformer qu'aux environs de Léon. Quelques jours après (23 novembre), Lannes à son tour battait l'armée de l'Est à *Tudela*, commandée par Castaños et Palafox.

Ses flancs assurés, à droite par la victoire d'Espinoza, à gauche par celle de Tudela, Napoléon marcha sur Madrid avec quarante mille hommes. Un obstacle formidable l'arrêta un moment au col de *Somo-Sierra*, qu'il trouva barré par de puissantes batteries (29 novembre). Les batteries furent enlevées par la cavalerie polonoise, lancée au galop, et la route de Madrid se trouva ouverte; la ville voulait résister, bien que n'ayant qu'un vieux mur tombant en ruines. Deux jours de siège en vinrent à bout, et Napoléon y entra le 4 décembre.

**Poursuite des Anglais. — Bataille de la Corogne** (16 janvier 1809). — Maître de Madrid, qui fut occupé militairement, Napoléon donna immédiatement l'ordre à ses lieutenants d'achever les débris des armées vaincues, ce qu'ils firent. Lui-même, précédé de Soult, marcha avec Ney contre trente-cinq mille Anglais qui campaient dans la Galice. Avertie de son mouvement, l'armée anglaise se replia sur la Corogne pour se rembarquer. Un affreux ouragan au passage de la sierra Guadarrama, les grosses pluies, les boues, retardèrent la marche ordinairement si rapide de l'empereur; puis des dépêches, lui faisant craindre une rupture prochaine de l'Autriche, le forcèrent à quitter son armée pour revenir à Valladolid. Soult et Ney poursuivirent leur route. Soult, arrivé le premier, attaqua les Anglais à *la Corogne* même avant qu'ils pussent se rembarquer, et leur livra une sanglante bataille, où leurs deux généraux en chef tombèrent mortellement blessés (16 janvier 1809).

**Siège mémorable de Saragosse** (décembre 1808-février 1809). — Quelques jours après, Joseph fit une rentrée pompeuse à Madrid, au bruit des cloches et des canons. Mais il s'en fallait qu'il possédât tout son royaume. Tout le midi de l'Espagne restait à conquérir, et dans le nord, la grande ville de Saragosse, sous la direction de l'immortel Palafox, opposait une héroïque résistance.

Saragosse comptait cinquante mille défenseurs; les habitants en formaient cinquante mille autres. Elle abondait en munitions et en approvisionnements; d'importants travaux de défense, facilités par la multitude de

couvents et de grands bâtiments semblables à autant de forteresses, suppléaient au manque de fortifications régulières. Mais le meilleur rempart de la ville fut la sublime vaillance des assiégés. Moncey, puis Junot, s'épuisèrent pendant tout le mois de décembre en assauts meurtriers. L'illustre maréchal Lannes, qui reçut ensuite le commandement, pénétra dans l'enceinte, le 26 janvier 1809, au prix de sacrifices énormes. Mais il fallut recommencer la lutte les jours suivants et enlever les maisons une à une. Toutes les rues étaient couvertes de barricades ; de toutes les fenêtres, de tous les toits partaient des décharges meurtrières. Les femmes, les moines eux-mêmes faisaient le coup de feu. On était obligé de prendre les maisons d'assaut ou de les détruire par la mine. « C'est une guerre qui fait horreur, » écrivait Lannes à Napoléon. La ville n'était plus qu'une ruine. Une épidémie épouvantable, causée par l'entassement des cadavres qu'on ne pouvait enterrer, décimait les défenseurs : rien ne lassait leur courage. Quand enfin les dernières résistances tombèrent, le 20 février, sur cent mille assiégés, cinquante-quatre mille avaient péri. L'Europe s'indigna et les vainqueurs frémirent de leur horrible victoire.

## II. Guerre contre l'Autriche. Campagne de Wagram (1809).

### Rupture de la paix de Presbourg (avril 1809).

— L'Autriche était ulcérée de l'onéreux traité de Presbourg ; elle ne s'était prêtée que de fort mauvaise grâce au blocus continental. L'intervention permanente de Napoléon dans les États romains et la chute des Bourbons d'Espagne mirent le comble à son irritation. Elle résolut de profiter des embarras de Napoléon en Espagne pour reprendre les armes, comptant entraîner dans sa querelle les États de la Confédération du Rhin, exaspérés eux-mêmes par les exigences de leur redoutable allié et par le maintien indéfini de ses troupes en Allemagne.

Son calcul eût été juste si elle avait commencé les hostilités au moment où Napoléon se voyait obligé de passer



dans la péninsule espagnole avec la moitié de ses meilleures armées d'Allemagne pour réparer le désastre de Baylen. Il ne l'était plus après les victoires de Burgos et de Somo-Sierra, qui rendaient à l'empereur la liberté de sa personne et lui permettaient de ramener avec lui une partie de ses troupes victorieuses. Au mois de juillet 1808, l'offensive prise par l'Autriche aurait très vraisemblablement provoqué un soulèvement général au delà du Rhin; au mois d'avril 1809, elle ne devait trouver aucun écho, tous les alliés contraints de Napoléon se reprenant alors à trembler devant sa puissance.

**Napoléon sur le Danube. — Batailles d'Abensberg, d'Eckmühl et d'Ebersberg** (avril-mai 1809). — Sans déclaration de guerre, le 9 avril, cent cinquante mille Autrichiens, commandés par l'archiduc Charles, envahirent le territoire de la Bavière, alliée de Napoléon, et marchèrent dans la direction de Ratisbonne, où devaient les rejoindre cinquante mille hommes venant par la Bohême, sous la conduite du général de Bellegarde. Averti par le télégraphe, le 12 avril au soir, Napoléon quittait immédiatement Paris, et arrivait le 17 sur le Danube, à Donnauverth. Cent cinquante mille Français se trouvaient déjà sur le Danube en deux corps principaux : l'un à Ratisbonne, sous Davout; l'autre à Ulm, sous Masséna.

Voyant ses deux corps trop éloignés l'un de l'autre et en danger d'être coupés, l'empereur donna des ordres pour leur concentration. La concentration se fit, mais au prix de trois batailles qu'il fallut livrer à l'archiduc Charles, près d'*Abensberg*, au sud-ouest de Ratisbonne (19, 20, 21 avril). Sur ces entrefaites, Ratisbonne, à peu près dégarnie, était occupée par Bellegarde, qui menaça de faire sa jonction avec l'archiduc. La jonction aurait mis en face des Français un ennemi bien supérieur en nombre, avec une artillerie double de la leur. Elle fut empêchée par la victoire d'*Eckmühl* (22 avril), où l'intrépide Davout gagna son titre de prince. L'archiduc Charles, qui en quatre jours avait perdu en tués, blessés ou prisonniers, plus de quarante

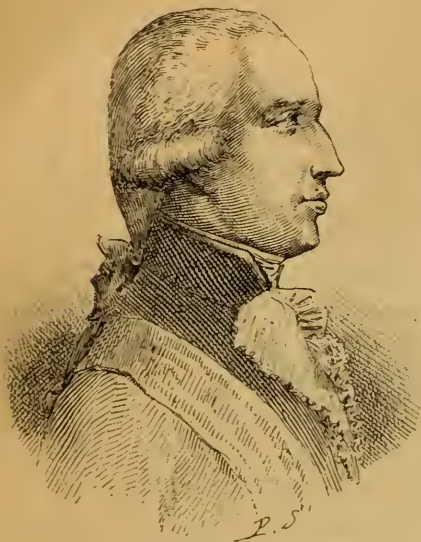
mille hommes, voyant son armée démoralisée, ses alliés secrets interdits et immobiles, repassa l'Inn, et Ratisbonne fut emportée après un assaut meurtrier, où Lannes, pour entraîner ses grenadiers hésitants, dut appliquer lui-même une échelle à la muraille et la gravir sous une grêle de balles.

La route de Vienne n'était pas ouverte encore. On entra sans coup férir dans Passau, dans Lintz; mais, à quelques kilomètres de là, on trouva trente-six mille Autrichiens retranchés dans l'imprenable position d'*Ebersberg*, qui dominait le Danube. Une épouvantable lutte s'engagea le 4 mai autour de ces hauteurs, que les Français emportèrent, mais en faisant des pertes cruelles. Le dernier obstacle était tombé. Le 12 mai, les vainqueurs entraient dans Vienne, après un siège de deux jours.

**Bataille d'Essling** (21 et 22 mai). — Ce n'était point la fin de la guerre cependant. L'archiduc Charles, qui avait fait retraite par la Bohême, se trouvait à une faible distance de Vienne, sur la rive gauche du Danube, avec quatre-vingt-dix mille hommes. Ayant à peu près le même nombre de troupes disponibles, Napoléon résolut de l'attaquer sans délai. La difficulté était de traverser le Danube, fleuve d'une largeur démesurée, qui en ce moment roulait avec impétuosité ses flots profonds grossis par la fonte des neiges. Il crut pouvoir le faire en s'appuyant sur la grande île plate de Lobau, où le Danube se partage en trois bras principaux, deux à droite de l'île, larges chacun de quatre cents mètres; un à gauche, large seulement de soixante mètres. Bien que privé de bateaux, les Autrichiens les ayant tous détruits, Napoléon réussit à jeter, dès le 20 mai, un pont improvisé sur les deux grands bras; le petit bras offrait peu de difficultés. Pour couper la violence du courant on avait jeté en amont, dans le fleuve, de gros canons enlevés à l'arsenal de Vienne.

Le 21 mai, vingt-trois mille Français avaient déjà passé le Danube et occupé le village d'*Essling*, quand, survenant, l'archiduc Charles jeta sur eux son armée tout entière de quatre-vingt-dix mille hommes. Les

vingt-trois mille Français ne fléchirent point sous ce poids effroyable, et soutinrent vaillamment la lutte jusqu'à la nuit; mais ils furent affreusement décimés.



L'ARCHIDUC CHARLES  
D'après L. Posch.

(Bibl. nat. Estampes. Col. des portraits.)

Napoléon fit passer pendant la nuit de nouveaux régiments et de l'artillerie. Les deux armées, qui avaient couché à quelques pas l'une de l'autre, rouvrirent le feu le lendemain au point du jour. On se battait avec fureur, au milieu du village d'Essling en ruines, sur des monceaux de morts, quand, vers dix heures, on vint avertir Napoléon que le Danube avait emporté le grand pont et que les munitions allaient manquer. La retraite s'imposait : l'em-

pereur en donna le signal. Mais aussitôt l'archiduc, qui s'en aperçut, foudroya d'une canonnade terrible le corps de Lannes, et lança sur les lignes françaises toutes ses réserves. Napoléon fit faire face, et la mêlée, qui devint une véritable boucherie, recommença pour durer jusqu'au soir.

Huit mille morts, trente mille blessés, appartenant en nombre égal aux deux armées, jonchaient le champ de carnage. Parmi les blessés était l'héroïque Lannes, qui, les deux genoux fracassés par un boulet, expira quelques jours après dans les bras de l'empereur consterné. Les Français firent pendant la nuit une retraite lugubre, mais en bon ordre, sans abandonner leurs caïons ni leurs blessés. Ils rentrèrent dans l'île de Lobau, qui les abrita contre l'ennemi, trop épuisé lui-même pour les poursuivre.



**Camp retranché de Lobau** (22 mai-4 juillet 1809).

— Davout et Masséna étaient d'avis qu'on repassât le Danube. Napoléon refusa, car c'était s'avouer vaincu, et il était périlleux de faire cet aveu, ayant derrière soi toute l'Allemagne frémissante. L'empereur était bien décidé à reprendre la lutte; mais, rendu prudent par la journée du 22 mai, il voulut, avant d'engager une bataille décisive, mettre de son côté toutes les chances de succès. Il appela de nouvelles forces, de manière à porter son armée à cent cinquante mille hommes; il renouvela sa cavalerie, augmenta son artillerie, qui compta cinq cent cinquante bouches à feu. Il fit jeter un pont solide sur le Danube, et construire en outre un pont de bateaux. L'île de Lobau, transformée en vaste camp retranché, fut protégée sur tous les points faibles par d'importants travaux. On y créa un magasin à poudre, des fours, des chantiers de toute sorte; on y amoncela les approvisionnements tirés de la Hongrie. Des bacs couverts et un pont de bateaux d'une seule pièce furent construits pour faire passer le petit bras du Danube à un grand nombre de troupes, sûrement et rapidement.

**Bataille de Wagram** (6 juillet). — A la fin de juin les préparatifs étaient achevés. Comme de formidables travaux de défense avaient été faits autour d'Essling, Napoléon décida que le passage serait exécuté un peu au-dessous. Le défilé commença le 4 juillet à neuf heures du soir, et se continua toute la nuit avec une célérité et un ordre admirables. L'archiduc Charles, qui aurait pu le troubler, ne parut pas. Le 5 juillet, au point du jour, cent cinquante mille Français se déployaient en éventail devant cent quarante mille Autrichiens campés sur les hauteurs de *Wagram*: les Autrichiens auraient été cent quatre-vingt mille si l'archiduc Jean, qui se tenait à quelques lieues de là, obéissant aux ordres de son frère, lui avait amené ses quarante mille hommes. Plus de mille bouches à feu étaient en présence, chiffre jusque-là sans exemple. Le lendemain, de bonne heure, l'attaque commença sur toute la ligne. La droite française se porta

résolument en avant; mais la gauche, où était Masséna, accablée par le nombre, fléchit; le centre, commandé par Bernadotte, fit de même. Napoléon courut à gauche avec une masse de canons; Macdonald, à la tête de l'armée d'Italie, marcha avec un entrain magnifique au secours du centre. L'ennemi recula à son tour; on le poursuivit jusque sur le plateau de Wagram, où une mêlée furieuse s'engagea au milieu des baraques de campement. L'occupation définitive de ce plateau par le général Oudinot, à la tête de l'ancien corps Lannes, décida de la victoire. A trois heures l'archiduc, jugeant la partie perdue, fit sonner la retraite.

Le carnage de Wagram dépassa encore en horreur les massacres d'Eylau et d'Essling. On compta quarante mille morts ou blessés, dont vingt-quatre mille Autrichiens. Vienne entière fut transformée en hôpital. Et cette bataille ne décidait rien; car l'armée française était presque aussi éprouvée que l'armée vaincue; elle ne pouvait que difficilement réparer ses pertes, tandis que l'archiduc pouvait sans trop de peine réparer les siennes.

**Traité de Schœnbrunn** (14 octobre 1809). — Napoléon, qui avait eu un instant la pensée de détrôner la maison d'Autriche, sentit la nécessité d'être modéré. L'empereur François I<sup>er</sup> demandait un armistice : il fut aussitôt accordé. Cependant la paix ne fut signée que le 14 octobre suivant à *Schœnbrunn*, et les conditions en furent assez dures pour l'Autriche. Elle perdait sur la frontière bavaroise un territoire de quatre cent mille âmes, cédé à la Bavière; sur la frontière italienne, un territoire d'un million d'âmes, cédé à la France sous le nom de *provinces illyriennes*; en Gallicie, un territoire de dix-sept cent mille âmes, cédé à la Pologne. En outre elle payait une indemnité de guerre de quatre-vingt-cinq millions. Napoléon avait déjà frappé d'une contribution de deux cents millions ses provinces pour entretenir et récompenser ses soldats.

### III. Occupation des États romains et captivité de Pie VII (1808-1809).

#### **Premières difficultés de Napoléon avec Pie VII.**

— Circonspect à l'égard de ceux qui pouvaient se défendre, Napoléon fut sans ménagement pour ceux que leur faiblesse livrait à sa discrétion. Nulle part l'abus de la force ne prit un caractère plus odieux que dans sa conduite envers Pie VII.

Lorsque le Souverain Pontife se décida à venir à Paris sacrer l'empereur, le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, lui avait laissé entendre que son impérial neveu restituerait au Saint-Siège les Légations de Ravenne, de Bologne et de Ferrare, enlevées contre tout droit par Napoléon lui-même à Pie VI en 1796. Non seulement Napoléon ne rendit pas les Légations; mais, sous prétexte d'assurer les communications du royaume d'Italie avec le royaume de Naples, où était depuis 1806 son frère Joseph, il occupa les provinces d'Ancône, d'Urbino et de Macerata, soit tout le littoral de l'Adriatique appartenant au Souverain Pontife; il se saisit des fiefs pontificaux de Ponte-Corvo et de Bénévent; il prétendit que le Pape renoncât à son droit de suzeraineté sur le royaume de Naples. Allant plus loin, disant qu'en sa *qualité d'empereur il était protecteur du Saint-Siège*, il exigea que Rome eût les mêmes amis et ennemis que la France, que le Pape déclarât la guerre à l'Angleterre et à la Russie : refusant de comprendre que, à la fois *Pontife et Roi*, le Pape devait, sous peine de fausser l'esprit de l'Église et de compromettre les intérêts du catholicisme, être l'ami de tous et n'être l'ennemi de personne, c'est-à-dire observer une stricte neutralité.

#### **Confiscation des États romains (1808-1809).**

— Au mois de juin 1807, Napoléon envoya au Saint-Père une sommation hautaine de fermer tous les ports de l'État pontifical aux Anglais, et de laisser occuper ses places fortes par des garnisons françaises. Ses menaces réitérées



n'ayant point intimidé la grande âme du Souverain Pontife, au mois de février 1808, par son ordre, le général Miollis, à la tête d'une armée, entra dans Rome, désarma la garde pontificale, se saisit du château Saint-Ange et fit braquer des canons sur le Quirinal, en face des appartements du pape. Pie VII, prisonnier dans son palais, protesta avec beaucoup de force et de dignité. Il n'y eut pas d'avaries qu'on ne lui fit souffrir. L'empereur arrêtait ses courriers, faisait forcer son palais, enlevait ses conseillers, ses ministres. Rien ne put triompher de la calme intrépidité du Souverain Pontife.

Furieux de la résistance qu'un faible prêtre osait opposer au maître de l'Europe, Napoléon résolut de pousser les choses à l'extrême. Pendant son séjour à Schœnbrunn, quelques jours avant la bataille d'Essling (mai 1809), il décréta la déchéance de la puissance temporelle du Pape, et la réunion de ses États à l'Empire. *Successeur de Charlemagne*, disait-il, *il reprenait au Saint-Siège la donation de son ancêtre!* Comme s'il y avait quelque chose de commun entre Charlemagne et Napoléon! Comme si les États romains ne comprenaient que la donation de Charlemagne! — Appliquant le décret de Schœnbrunn, Napoléon mit partout des fonctionnaires impériaux, abolit le tribunal du Saint-Office, ferma les couvents, supprima le droit d'ainesse, confisqua pour cent cinquante millions de biens d'Église et mit le reste sous séquestre. Il daignait laisser au Pape l'usage de ses palais et lui assurer une liste civile de deux millions.

**Enlèvement et exil de Pie VII (juillet 1809).** — Le Pape avait entre les mains une arme redoutable, dont n'usent les Souverains Pontifes qu'à la dernière extrémité, l'*excommunication*. Il s'en servit. Une bulle du 10 juin déclara excommunié, sans toutefois le nommer expressément, l'auteur du décret de Schœnbrunn. Tout en affectant de mépriser les foudres pontificales, l'empereur craignait vivement l'impression qu'elles produiraient sur le public. Il fit tous ses efforts pour empêcher que la bulle ne fût connue; puis, dans sa colère, il se porta à un suprême attentat. Le 6 juillet, à deux heures du matin,

le colonel de gendarmerie Radet se présenta au Quirinal, fit enfoncer à coups de hache les portes des appartements du Pape, et lui signifia, en balbutiant d'émotion, les ordres de l'empereur. Pie VII se soumit à la force. Le même jour, il fut avec le cardinal Pacca, son ministre des affaires étrangères, mis dans une voiture, que les gendarmes fermèrent à clef, et conduit à grandes étapes, malgré d'horribles chaleurs, à la Chartreuse de Florence. De là presque aussitôt on le mena, à travers les Alpes, en France, à Grenoble, pour le faire reconduire, étrange contradiction, par Valence, Avignon, en Italie, à Savone, où il fut soumis à la plus étroite surveillance.

**Vues de Napoléon sur l'Église.** — Ce n'était point assez pour Napoléon d'avoir ruiné à son profit le pouvoir temporel du Pape; il voulait en outre, et il s'en est expliqué plus tard longuement à Sainte-Hélène, mettre la main sur le *pouvoir spirituel*. Son idée bien arrêtée était de transférer le Souverain Pontife et sa cour à Paris, de remplacer Saint-Pierre de Rome par l'église de Saint-Denis. *Étant leur empereur, il se ferait prêter serment de fidélité par les Papes.*

Ce plan reçut un commencement d'exécution en 1809. Non seulement les administrations et les archives romaines, mais encore les généraux d'Ordres, les cardinaux, au nombre de vingt-huit, furent enlevés de Rome et transférés à Paris. Les cardinaux reçurent de l'empereur, comme des sujets, une pension annuelle de quinze mille francs. Les ministres étrangers accrédités auprès du Saint-Siège reçurent en même temps avis que désormais leurs affaires, réduites au spirituel, se traiteraient dans la capitale de l'empire français, et durent, sous peine de déplaire, s'y rendre immédiatement. Paris, au spirituel comme au temporel, devenait le centre du monde civilisé.

**Divorce de Napoléon.** — On s'imagine la triste impression produite par ces événements sur les catholiques de France. Napoléon leur réservait une autre surprise. Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec

Joséphine de Beauharnais. Or il désirait passionnément un héritier, seul moyen, pensait-il, d'assurer véritablement l'avenir de sa dynastie. Le favori de la fortune ambitionnait en outre l'honneur de mêler son sang à celui des vieilles dynasties de l'Europe. Il résolut donc de répudier Joséphine, bien qu'il eût pour elle un réel attachement et une profonde tendresse. L'impératrice consentit à cette cruelle disgrâce et se retira au château de la Malmaison, où la suivit la sympathie publique; car elle était bonne, bien que très légère.

Le Sénat, consulté, prononça sans opposition la rupture du lien civil. Celle du lien religieux présentait plus de difficultés. Napoléon n'osa point s'adresser, comme c'était l'usage constant pour les têtes couronnées, au Pape, alors prisonnier à Savone. Il savait du reste par expérience l'inébranlable fidélité à ses devoirs de Pie VII, qu'il avait, en 1806, vainement sollicité de rompre le mariage de son frère Jérôme avec l'Américaine M<sup>lle</sup> Paterson. L'empereur avait passé outre pour son frère et lui avait fait épouser la fille du roi de Wurtemberg. Pour lui-même, il avait absolument besoin de l'Église. Il soumit donc son cas, comme un simple particulier, à l'Officialité de Paris, et l'Officialité complaisante, alléguant un prétendu vice de forme, déclara nulle son union avec la veuve Beauharnais.

**Mariage de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche** (avril 1810). — Restait la question de l'épouse à choisir. Trois partis se présentaient : une princesse autrichienne, une princesse saxonne, une princesse russe. Le sage Cambacérès insistait pour la princesse russe, cette alliance pouvant prévenir une guerre, qui semblait inévitable, avec Alexandre. Poussé par la vanité d'égaliser les Napoléons aux Bourbons, Napoléon, sur les conseils de Talleyrand, préféra la maison d'Autriche et fit demander la main de Marie-Louise, fille de François I<sup>er</sup>. Sa demande fut agréée.

Le mariage fut célébré le 2 avril 1810, à Paris, avec une pompe éblouissante, et accompagné de toutes les fêtes ou réjouissances usitées sous l'ancienne monarchie.



Le soldat couronné qui entrait ainsi dans la famille des rois se crut au faite de la grandeur. Avant dix ans, disait-il, sa dynastie serait la plus vieille de l'Europe. En attendant le cruel démenti qu'un avenir peu éloigné réservait à ses espérances, il eut à subir une très vive contrariété au milieu même de ses transports. Sur vingt-six cardinaux romains présents à Paris, treize, les plus capables et les plus dignes, crurent que leur conscience ne leur permettait pas d'assister au mariage de l'empereur. Furieux de cette abstention, qui pouvait faire planer des doutes sur la légitimité de sa race, Napoléon interna les *factieux* deux à deux dans diverses villes de France, réduisit leur traitement de quinze mille francs à trois mille, et leur interdit de porter les insignes de leur dignité. De là vint la distinction entre les cardinaux *rouges* et les cardinaux *noirs*. Les violences de l'empereur n'empêchèrent point une foule de gens, en France et ailleurs, de penser comme les cardinaux noirs.

## RÉSUMÉ

Après Tilsitt, ce serait pour Napoléon le moment de s'arrêter. Mais son ambition est insatiable. Le régent de Portugal, Jean VI, refusant d'exécuter complètement le blocus continental, l'empereur fait envahir son territoire par Junot, qui entre sans coup férir, le 30 novembre 1807, à Lisbonne, tandis que le régent se sauve au Brésil.

Après le Portugal, ce sera le tour de l'Espagne, cependant notre alliée. Napoléon exige à Bayonne la double abdication de Charles IV et de Ferdinand VII, et donne l'Espagne à Joseph, Murat passant à Naples (mai 1808). Mais les fiers Espagnols s'insurgent de toutes parts. Le général Dupont capitule à *Baylen* (22 juillet). En Portugal, Junot est forcé de se retirer par la convention de *Cintra*, signée avec Wellesley (septembre 1808).

Napoléon passe lui-même en Espagne. Les victoires de *Burgos* (Napoléon), d'*Espinosa* (Victor), de *Tudela* (Lannes), de *Somo-Sierra* (Napoléon), ouvrent aux Français les portes de Madrid (4 décembre 1808). Rappelé par des nouvelles inquiétantes d'Autriche, Napoléon laisse à ses lieutenants le soin d'achever la soumission de l'Espagne. Ils n'y parviennent pas facilement. Héroïque défense de Saragosse (décembre 1808-février 1809).

L'Autriche, exaspérée de ses pertes à Presbourg, rompt avec

la France en avril 1809, trop tard pour entraîner, comme elle l'espérait, la Confédération du Rhin. Napoléon arrive sur le Danube (17 avril), où sont cent cinquante mille Français ; livre au prince Charles les batailles d'*Abensberg* (19-21 avril) et d'*Eckmühl* (22 avril), emporte *Ratisbonne* ; enlève, après une lutte affreuse, les hauteurs d'*Ebersberg* sur le Danube (4 mai) ; entre à Vienne le 12, poursuit l'archiduc Charles et lui livre l'épouvantable bataille d'*Essling* (22 mai), inutile. Celle de *Wagram*, décisive (6 juillet), amène la paix de *Schoenbrunn* (14 octobre 1809).

Reprochant à Pie VII sa neutralité, Napoléon fait occuper Rome par le général Miollis (février 1808), confisque les États romains (mai 1809), en fait enlever (juillet) le pape, qui est transféré à Savone. Napoléon ensuite répudie Joséphine et épouse Marie-Louise d'Autriche (avril 1809). Les cardinaux *rouges* et les cardinaux *noirs*.

## CHAPITRE IV

### L'EMPIRE DEPUIS 1810 JUSQU'A LA CAMPAGNE DE RUSSIE (1812)

#### SOMMAIRE

- I. L'EUROPE EN 1810. — Grandeur de l'empire napoléonien. Rêves de Napoléon et grands travaux de l'empire. — Fragilité de l'empire napoléonien. — Impopularité de Napoléon en France.
- II. L'INSURRECTION ESPAGNOLE DE 1809 à 1814. — L'insurrection après le départ de Napoléon ; victoire d'Ocaña (novembre 1809). — Échec de Masséna contre Wellington en Portugal (1810-1811). — Défaite de Marmont aux Arapiles ; les Anglais à Madrid (juillet 1812). Bataille de Vittoria et perte de l'Espagne (juin 1813).
- III. SUITE DES DÉMÊLÉS DE NAPOLÉON AVEC PIE VII (1810-1814). — Le Concile national de 1811. Le Concordat de Fontainebleau (1813).

#### I. L'Europe en 1810.

**Grandeur de l'empire napoléonien.** — L'année 1810 marque l'apogée de la puissance de Napoléon. Son empire, qui comptait cent trente départements, outre la Gaule entière avec ses limites naturelles des Pyrénées, des Alpes et du Rhin, comprenait, en Italie, les États romains, le grand-duché de Toscane, le duché

de Parme et Plaisance, le Piémont; sur les côtes orientales de l'Adriatique, la Dalmatie et les provinces Illyriennes; sur la frontière de la Suisse, Genève et le Valais; au delà du Rhin, la Hollande, réunie cette même année 1810 au territoire français, après l'abdication du roi Louis, fatigué de la tutelle despotique de son frère; au delà de la Hollande elle-même, les villes hanséatiques, confisquées encore cette même année. Le royaume d'Italie pouvait être considéré comme partie de l'empire.

Ainsi Napoléon régnait directement sur un territoire immense, allant sans interruption des bouches du Carigliano, en Italie, à la mer Baltique; et des bouches de Cattaro, en Dalmatie, à la Manche. C'étaient ses préfets qui administraient Hambourg, Brême, Lubeck, Anvers, Mayence, Cologne, Genève, Turin, Florence, Rome, Venise, Trieste, Raguse.

Autour de l'empereur gravitaient, comme autant de vassaux: le roi d'Espagne, son frère Joseph; le roi de Naples, son beau-frère Murat; le roi de Westphalie, son frère Jérôme; la Suisse, dont il était le protecteur; les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, qui lui devaient des agrandissements et leur titre de rois; les autres princes de la Confédération du Rhin; enfin le grand-duché de Varsovie. Le reste de l'Europe subissait plus ou moins son influence. Le Danemark était son allié. La Suède lui demandait pour prince héritier de Charles XIII un de ses maréchaux, Bernadotte; l'Autriche, dépouillée par lui de ses riches provinces italiennes et du littoral dalmate, venait de lui accorder la main d'une archiduchesse; Alexandre, empereur de Russie, se déclarait son ami; la Prusse, mutilée de la moitié de son territoire, était occupée pour le reste par les troupes françaises; la Turquie était une proie partagée au traité de Tilsitt. L'Angleterre seule, isolée dans les flots, lui échappait. Pour voir une puissance pareille il fallait remonter à Charlemagne, l'idéal cher à Napoléon.

**Rêves de Napoléon et grands travaux de l'empire.** — A ce colossal empire Napoléon voulait donner une capitale colossale, de plusieurs lieues de superficie



et de plusieurs millions d'habitants : tous les souverains de l'Europe, à commencer par le Pape, y auraient leur palais autour du palais du maître du monde ; la magnificence et la multiplicité des monuments feraient oublier les splendeurs de la Rome antique et de la Rome moderne. En attendant la réalisation de ce rêve irréalisable, l'empereur éleva l'arc de triomphe du Carrousel ; jeta les fondements du splendide arc de triomphe de l'Étoile ; commença un temple de la Gloire, devenu plus tard, en s'achevant, l'imposante église de la Madeleine ; éleva la superbe colonne de la place Vendôme, avec le bronze des canons pris à l'ennemi ; fit restaurer l'église Sainte-Genève et la destina à la sépulture des grands hommes ; fit ouvrir une *rue impériale*, qui devait traverser tout Paris, et qui est restée la rue plus modeste de Rivoli ; construisit les ponts des Arts, d'Austerlitz et d'Iéna ; enfin commença la jonction du Louvre aux Tuileries.

La France ne fut pas oubliée. Des canaux unirent Nantes à Brest, la Vilaine à la Rance, la Somme à l'Escaut, la Seine au Rhône, le Rhône au Rhin. La Vendée fut sillonnée de routes. Des villes furent même créées de toutes pièces, comme Napoléon-Vendée (la Roche-sur-Yon) en Vendée, et Napoléon-Ville (Pontivy) en Bretagne. D'immenses travaux furent exécutés à Anvers, à Amsterdam, à Rome, surtout à Cherbourg, dont Napoléon, qui admirait sa magnifique position en face de l'Angleterre détestée, voulait faire le premier port du monde. De superbes routes jetées à travers les Alpes unirent la France à l'Italie par les cols du Simplon, du mont Genève et du mont Cenis. Les extrémités de l'immense empire connurent les bienfaits de l'inépuisable activité napoléonienne. La Dalmatie lui dut ses premières routes, et, dans ce rude pays, les imaginations populaires se représentent encore le gouverneur Marmont, duc de Raguse, comme un héros créant des chemins par enchantement sous les pas de son cheval <sup>1</sup>.

1. *Les Français en Dalmatie, Correspondant*, 10 mai 1893.

**Fragilité de l'empire napoléonien.** — Ces travaux gigantesques, fort coûteux, exécutés à l'étranger, sembleraient prouver que Napoléon avait la foi la plus robuste en son avenir. Il n'en était rien. Bien qu'enivré de sa prodigieuse fortune, bien qu'entretenu dans l'illusion par les flatteries de ses admirateurs, il ne se dissimulait point, à certaines heures, la fragilité de son empire. « Pauvre enfant, dira-t-il en regardant son fils, le roi de Rome, né le 20 mars 1811, que d'affaires embrouillées je te laisserai! » — « Tout cela, dira-t-il une autre fois, durera autant que moi; mon fils s'estimera heureux d'avoir quarante mille francs de rente. <sup>1</sup> »

Rien de fragile, en effet, comme ce qui se soutient uniquement par la force des armes. Or tel était essentiellement le caractère de la domination ou de l'alliance napoléonienne. Les peuples la subissaient, mais en la détestant. La Russie s'estimait humiliée de marcher dans le sillon de la France; l'Autriche était irritée de ses humiliations et de ses pertes; la Prusse rongeaît fiévreusement son frein en attendant l'heure de la revanche; l'Allemagne, y compris les pays de la Confédération du Rhin, ruinée par la surcharge des impositions, par les contributions de guerre, l'entretien des troupes, les passages des soldats, les vexations de tout genre <sup>2</sup>, prêtait avidement l'oreille aux poésies enflammées de Théodore Koerner, le *Tyrtée de l'Allemagne*, qui l'invitaient à secouer le joug de l'étranger; les villes hanséatiques, la Hollande, la Belgique, où le commerce était anéanti par le blocus continental, où s'accumulaient faillites sur faillites, n'étaient contenues que par la vue des baïonnettes françaises; l'Espagne, frémissante, n'était même pas à demi domptée. — Que la main de fer qui pèse sur l'Europe vienne à disparaître, ou qu'une circonstance quelconque la force à se détendre, aussitôt toutes les nations comprimées se lèveront d'un seul mouvement,

1. Taine, *le Régime moderne*, p. 109, note.

2. Lettre du roi Jérôme à son frère Napoléon, *ibid.*, p. 104, note.

et sous la masse de leurs coups se brisera comme verre l'œuvre gigantesque mais factice du colosse.

**Impopularité de Napoléon en France.** — En France même, Napoléon n'était que subi. Si d'abord on avait été fasciné de l'éclat de ses prodigieux triomphes, et si on s'en était applaudi avec orgueil, maintenant on se lassait de ces guerres interminables qui épuisaient les ressources financières du pays et transformaient toute la jeunesse en *chair à canon*; on s'effrayait de cette ambition insatiable, qui, sous prétexte de poursuivre l'Angleterre, voulait, contre tout droit, s'assujettir les nations les plus inoffensives, amies même de la France; qui, après avoir fait jonchée des souverainetés temporelles, voulait enchaîner la puissance spirituelle et rabaisser à la condition d'un sujet la majesté du pontife de Rome; on se fatiguait de ce despotisme cassant qui, dans les sénateurs, les députés, tous les hommes publics, les orateurs de la chaire, les journalistes, les hommes de lettres, ne tolérait que des adulateurs empressés ou au moins des esclaves muets; enfin on n'en pouvait plus des souffrances du blocus continental.

Ce fameux blocus, qui devait ruiner l'industrie et le commerce de l'Angleterre, n'avait ruiné ni l'une ni l'autre. Le chiffre des exportations anglaises se maintenait très élevé, grâce à l'énorme développement de la contrebande. En retour, les maisons de commerce françaises se ruinèrent en foule. L'industrie elle-même, que Napoléon s'était flatté de raviver, passa par une crise terrible. Les commandes manquèrent dans les ateliers; et dans les grandes villes, comme Rouen, Lille, Saint-Quentin, une masse d'ouvriers restaient sans ouvrage. Enfin le consommateur payait le *double* les anciens produits anglais, comme les toiles et les lainages, et le *quadruple* les denrées coloniales, comme le sucre, toutes nos colonies ayant été prises par l'Angleterre.

Les souffrances devinrent telles, que Napoléon se vit contraint de permettre l'entrée des marchandises coloniales anglaises (décret du 5 août 1810); il accorda aussi des *licences*, c'est-à-dire autorisa certains négociants



à importer quelques marchandises indispensables ; mais les *licences* amenèrent en France de violentes récriminations, parce que, par elles, un petit nombre de privilégiés faisaient des bénéfices monstrueux, au détriment du commerce général. D'un autre côté, le décret du 5 août provoqua les protestations des puissances affiliées au blocus continental, qui se plaignaient que l'empereur s'affranchît des entraves imposées par lui-même à ses alliés. Il fut cause notamment d'un refroidissement, puis d'une rupture avec la Russie. Cette rupture, compliquée de deux autres questions sans solution possible : l'insurrection espagnole et les démêlés avec le Pape, allait à brève échéance jeter sur les bras de Napoléon de tels embarras, que ni sa puissance ni son génie ne seraient capables de les surmonter.

## II. L'insurrection espagnole de 1809 à 1814.

**L'insurrection après le départ de Napoléon. Victoire d'Ocaña (19 novembre 1809).** — La prise de Saragosse, en février 1809, n'avait point redonné à Joseph tout le nord de l'Espagne. Des *guerillas* organisées dans les montagnes de l'Aragon, de la Biscaye et de la Vieille-Castille, détruisaient lentement les armées françaises, coupaient les convois de vivres et de munitions, tuaient les hommes isolés, massacraient même les blessés, les malades et les traînants : atrocités qui n'étaient malheureusement que des représailles. Lancés sans préparation dans une guerre pleine d'imprévu, de dangers et de fatigues, les conscrits périssaient en foule, les vieux soldats et les officiers avaient peine à résister.

Au centre, où ils osaient hasarder des combats réguliers, les insurgés étaient moins heureux. La *junte* avait dirigé une armée de soixante mille hommes sur le Tage, pour chasser de nouveau les Français de Madrid. Cette armée fut vaincue, avec de grandes pertes, par le maréchal Mortier à *Ocaña*, sur la lisière du plateau stérile de la Manche (19 novembre 1809).

Enhardi par cette brillante victoire, Joseph décida de marcher sur l'Andalousie en plein hiver, avec soixante mille hommes et les maréchaux Mortier, Soult, Victor (janvier 1810). Sa rapidité d'action eut d'abord les meilleurs succès. Grenade, Malaga, furent prises sans coup férir; Séville, qui tenta de résister, capitula au bout de trois jours; et la junte, obligée de se retirer à Cadix, prononça elle-même sa dissolution pour faire place à une régence de cinq membres, parmi lesquels était Castaños, le héros de Baylen.

**Échec de Masséna contre Wellington en Portugal (1810-1811).** — La régence prit si vigoureusement la direction de la résistance, que Victor s'arrêta impuissant devant Cadix, Suchet devant Valence, Mortier devant Badajoz, et Ney devant Ciudad-Rodrigo. Imputant ces lenteurs à Joseph, Napoléon, irrité, enleva à son malheureux frère le commandement de ses armées, ne lui laissa que le gouvernement de la Nouvelle-Castille, où est Madrid, et partagea le reste de l'Espagne en six gouvernements, confiés à autant de généraux revêtus de l'autorité civile et militaire. Joseph rentra aussitôt à Madrid, outré de cette humiliation imméritée, et ne parla plus que d'abdiquer.

L'idée de Napoléon était qu'il fallait jeter les Anglais à la mer : on aurait ensuite facilement raison des Espagnols. Il décida donc une nouvelle expédition en Portugal, et la confia à Masséna. Le héros de Zurich, de Gênes, d'Essling, où il avait gagné le titre de prince, n'était plus que l'ombre de lui-même et fit de vains efforts pour se dérober à sa lourde tâche. Quand il arriva à Salamanque, il trouva ses lieutenants, Junot et Ney, assez mal disposés pour lui, une armée insuffisante, des officiers et des soldats indisciplinés. Il entra en Portugal avec cinquante mille hommes seulement, et livra à Wellington, en avant de *Coïmbre*, un combat qui fut indécis (27 septembre 1810). Wellington cependant, craignant d'être coupé, se replia sur *Torres-Vedras*, où il s'était fait un camp inexpugnable, défendu par sept cents bouches à feu. Masséna n'osa point l'y attaquer.

Après avoir plusieurs mois attendu vainement des secours demandés à Napoléon, voyant son armée se fondre de misère, il la ramena dans la banlieue de Salamanque, où les soldats, abandonnés en quelque sorte par la France, durent vivre de maraude (mars 1811).

**Défaite de Marmont aux Arapiles. — Les Anglais à Madrid (juillet 1812).** — En dépit des conditions déplorables dans lesquelles ils opéraient, nos soldats remportaient encore de temps à autre de brillants succès. Ainsi, le 12 janvier 1812, le maréchal Suchet prit la grande ville de Valence, où il trouva de nombreux approvisionnements et quatre cents bouches à feu; mais ce succès demeura sans résultat. Au lieu de profiter de ce retour de fortune, Napoléon, qui, absorbé par les préparatifs d'une campagne contre la Russie, semblait se désintéresser des affaires d'Espagne, non seulement ne fournit aucun renfort, mais encore rappela une partie des troupes de la Péninsule. Les généraux, découragés, se renfermèrent dans l'inaction.

Ce furent les Anglais qui reprirent l'offensive. Après s'être emparé de Badajoz, sur le Tage, de Ciudad-Rodrigo, dans le bassin du Douro, les deux portes de l'Espagne du côté du Portugal, Wellington marcha sur Salamanque en juin 1812. Marmont, successeur de Masséna, à demi disgracié, renonçant à défendre Salamanque, se mit à couvert derrière le Douro. Après avoir manœuvré quelque temps en présence des Anglais, il repassa le fleuve et leur livra bataille, le 21 juillet, sur les hauteurs des *Arapiles*. L'action fut très sanglante; Marmont lui-même y reçut une grave blessure. A moitié vaincus, les Français opérèrent leur retraite en bon ordre, mais laissèrent libre la route de Madrid.

Le roi Joseph quitta précipitamment sa capitale pour se retirer auprès de Suchet, à Valence, où vint le rejoindre Soult, qui avait dû évacuer l'Andalousie. Wellington, entré à Madrid le 12 août, en laissa la garde à un de ses lieutenants, et marcha vers le nord sur Burgos. La défense magnifique du général Dubreton laissa aux secours le temps d'arriver. Menacé à son tour



par quatre-vingt mille hommes, Wellington, qui n'en avait que soixante mille, leva le siège de Burgos et rentra brusquement dans le Portugal. Il donna même à son lieutenant l'ordre d'évacuer Madrid. Les affaires des Français reprenaient bonne tournure, quand les nouvelles de Russie vinrent les compromettre irrémédiablement.

**Bataille de Vittoria et perte de l'Espagne** (21 juin 1813). — Encouragé par le désastre de Moscou, Wellington, nommé généralissime des armées espagnoles, forma le projet de marcher du Portugal vers les Pyrénées pour ramener les Français sur leurs frontières. Cédant à regret aux conseils de son chef d'état-major, le maréchal Jourdan, Joseph, pour la troisième fois, quitta sa capitale, qu'il ne devait plus revoir, et concentra toutes ses troupes dans le nord. Il réunit à Valladolid cinquante mille hommes. L'armée anglaise, grossie des contingents portugais et espagnols, en comptait quatre-vingt mille. Obligé de rétrograder sur Burgos, puis sur *Vittoria*, il livra dans la plaine de cette ville, le 21 juin, une bataille mal dirigée qu'il perdit. Abandonnant son artillerie et beaucoup de prisonniers, le roi se réfugia dans les montagnes, à Pampelune.

Cette nouvelle mit Napoléon, vaincu lui-même, en fureur : « J'ai trop longtemps, s'écria-t-il, compromis mes affaires pour des imbéciles ! » Et, ordonnant à son frère de se retirer dans le domaine de Mortefontaine, qu'il s'était créé près de Paris, avec défense d'y voir personne sous peine d'être arrêté, il nomma Soult son lieutenant pour la Péninsule. Il avait alors renoncé à l'Espagne, mais il aurait voulu garder au moins les provinces situées entre l'Èbre et les Pyrénées. Même ce modeste plan ne put être exécuté. Malgré l'habileté stratégique proverbiale de Soult, Wellington, dès les premiers jours de 1814, franchissait la frontière et pénétrait sur le territoire français.

### III. Suite des démêlés de Napoléon avec Pie VII (1810-1814).

**Le Concile national de 1811.** — Dans sa prison de Savone, Pie VII montrait la calme résignation d'un saint, mais aussi l'inébranlable fermeté du Pontife. Aux violences brutales de Napoléon il répondit en cessant toute relation avec le gouvernement impérial, et refusa notamment de donner l'investiture canonique aux évêques nommés par l'empereur; de sorte qu'à un moment il y eut vingt-sept sièges vacants. Napoléon résolut de se passer du Pape, et ordonna aux évêques nommés de prendre possession de leurs églises. Quelques-uns obéirent, en particulier le cardinal Maury, nommé à l'archevêché de Paris, et qui montrait maintenant à l'égard du pouvoir civil une servilité ambitieuse égale à son courage d'autrefois en face de la Révolution. Mais les chapitres refusèrent d'accepter ces évêques, qui pour les catholiques ne pouvaient être que de misérables intrus. Napoléon se trouva dans le plus grand embarras. Il crut qu'un Concile national lui fournirait une solution, et tous les évêques de l'empire furent invités à se réunir à Paris le 17 juin 1811, sous la présidence du cardinal Fesch, oncle de l'empereur.

La grande majorité des prélats désiraient être agréables à Napoléon; plusieurs même s'étaient montrés déjà moins pontifes que courtisans. Cependant le Concile ne manqua point d'une certaine indépendance. Les évêques commencèrent par prêter serment d'obéissance au Pape. Ensuite ils décidèrent qu'on enverrait à l'empereur une députation pour le prier de rendre la liberté au Pape. Cette députation n'ayant pas été reçue par l'empereur, le Concile déclara que sans le concours du Pape il ne pouvait rien résoudre. Devant cette déclaration, l'empereur eut un accès terrible de colère; il s'emporta surtout contre le président du Concile, auquel on ne pouvait guère cependant reprocher qu'une complaisance excessive envers son neveu. Napoléon n'y tint plus quand, à propos

de la bulle d'excommunication, l'archevêque de Bordeaux prouva, au milieu d'applaudissements unanimes, que Pie VII n'avait point dépassé ses pouvoirs. Furieux, il renvoya immédiatement le Concile, et, qui plus est, fit jeter sans explication, au donjon de Vincennes, les évêques de Troyes, de Gand et de Tournay : mesure qui produisit sur le public un effet déplorable.

Le Concile dissous, Napoléon fit agir individuellement auprès des évêques, espérant les amener plus facilement ainsi à ses vues. Quand il crut le terrain bien préparé, il réunit de nouveau quatre-vingts prélats le 5 août 1811. Les quatre-vingts adoptèrent sans discussion un décret portant que la vacance des sièges ne pourrait durer plus d'un an, six mois étant donnés à l'empereur pour la présentation épiscopale, et six mois au Pape pour l'institution canonique. Toutefois ils déclarèrent que ce décret devait être soumis à l'approbation du Saint-Père. Pressé par les cardinaux rouges, qui lui faisaient entrevoir dans le cas d'un refus les maux les plus effroyables, Pie VII finit par donner sa signature. Mais chose singulière, à peine Napoléon tint-il ce décret tant convoité, que, se ravisant, il le refusa, trouvant sans doute qu'il pouvait exiger et obtenir davantage.

**Le Concordat de 1813.** — En effet, Napoléon voulait avoir le Pape à Paris et à sa discrétion. — De Dresde, où il se disposait à lancer sur la Russie une avalanche de cinq cent mille hommes, il envoya l'ordre de transférer Pie VII de Savone à Fontainebleau (mai 1812). L'ordre fut exécuté, bien que le Pontife fût à ce moment malade à recevoir les derniers sacrements. Napoléon désirait avoir, à son retour de Russie, le Pape sous la main et le montrer à l'Europe comme enchaîné. La campagne, devenue pour l'empereur, au lieu d'un triomphe, une horrible catastrophe, ne le guérit pas de son orgueil et ne lui fit rien relâcher de ses prétentions sur le pouvoir spirituel. Il vint lui-même, en janvier, à Fontainebleau, et par ses violences calculées autant que par ses caresses hypocrites, arracha au Pontife, vieux, isolé, malade, le Concordat dit *de Fontainebleau* (23 janvier 1813).



Par ce Concordat, le Pape ne retenait que six mois le droit effectif d'instituer les évêques : au bout de ce terme il pouvait être, de droit, suppléé par le métropolitain pour l'investiture canonique. Il renonçait à la souveraineté de Rome. Il devait en outre à peu près toujours rester en France, où il plairait à l'empereur.

Ces choses étaient dites en termes si obscurs, si vagues, qu'au fond Pie VII n'était engagé à rien. Pourtant quand, laissé seul, il réfléchit aux conséquences qu'on pouvait en tirer, il fut comme saisi d'un morne désespoir. Il en perdit le sommeil, l'appétit, tout repos. Craignant qu'il ne se rétractât, Napoléon s'empessa de communiquer au Sénat le Concordat du 23 janvier et de le faire enregistrer comme loi de l'empire. Malheureusement pour lui, l'acte du 23 janvier n'était point un véritable contrat, mais de *simples préliminaires devant servir de base à un traité définitif*. En le présentant à la France comme un Concordat formel, l'empereur commettait une supercherie, et effaçait lui-même la signature conditionnelle du Souverain Pontife.

Pie VII se hâta de profiter de la faute de son adversaire pour se relever d'une défaillance momentanée. Par une lettre écrite à l'empereur le 24 mars, il rétracta formellement tout ce qu'il avait promis contrairement aux droits et aux intérêts de l'Église. Napoléon fit le silence sur la lettre pontificale et affecta de n'en tenir compte. Alors Pie VII publia sa rétractation dans une allocution aux cardinaux, en date du 9 mai. L'empereur n'en parut pas davantage ému et sembla même vouloir renouer les négociations; mais les événements se précipitèrent avec une telle rapidité, que bientôt après, le 22 janvier 1814, Napoléon ouvrait lui-même au Pape sa prison et le faisait reconduire sans condition à Rome.

### RÉSUMÉ

L'année 1810 marque l'apogée de l'empire napoléonien. Il comprend cent trente départements et va de Rome à Hambourg. Napoléon a pour vassaux six rois et une foule de princes étrangers. Il impose son influence à l'Europe entière, sauf l'Angle-

terre. L'empereur forme des projets grandioses pour Paris. La plupart restent à l'état de rêve ; cependant d'importants travaux sont exécutés sur tous les points de l'empire.

Au fond, cet empire immense est très fragile. Napoléon est détesté en Europe, et peu aimé en France, à cause de son despotisme et de ses guerres perpétuelles.

L'Espagne est toujours en insurrection. Les Espagnols excellent dans la guerre de *guerillas*. Ils sont moins heureux dans les batailles rangées. La victoire d'*Ocaña*, sur la lisière de la Manche, remportée par Mortier (19 novembre 1809), engage Joseph à faire une expédition en Andalousie (hiver 1809-1810). Les débuts sont brillants, puis il y a arrêt devant les places fortes.

Pour reconquérir l'Espagne, Napoléon décide une diversion en Portugal contre les Anglais. Il la confie à Masséna, vieux, fatigué. Masséna, après le combat indécis de *Coïmbre* (27 septembre 1810), n'ose attaquer Wellington dans son camp retranché de *Torres-Vedras*, et la disette l'oblige à rentrer en Espagne (mars 1811). Il est rappelé.

Les généraux, mal secondés par Napoléon, qui ne pense plus qu'à une guerre en Russie, restent dans l'inaction. Les Anglais reprennent l'offensive. Wellington marche sur Salamanque, où est Marmont, le successeur de Masséna. Il le défait à demi aux *Arapiles* (21 juillet 1812). Les Français reculent, laissant la route de Madrid ouverte. Joseph quitte précipitamment sa capitale, et Wellington y entre (12 août). Il marche ensuite vers le nord sur Burgos. Obligé de reculer devant des forces supérieures, il évacue même Madrid, et rentre en Portugal.

Le courage revient à l'Anglais quand arrive la nouvelle du désastre de Moscou. Wellington s'avance de nouveau du Portugal vers les Pyrénées. Joseph est vaincu à *Vittoria* (21 juin 1813) et rappelé en France par Napoléon irrité. Soult, opposé à Wellington, déploie une grande habileté stratégique, mais ne peut empêcher l'ennemi de franchir les Pyrénées et d'envahir la France (1814).

L'ambition, qui a si mal conseillé Napoléon à l'égard de l'Espagne, ne l'a pas mieux conseillé vis-à-vis du Pape. Exilé à Savone, Pie VII a rompu toutes relations avec l'empereur ; à un moment vingt-sept évêchés sont vacants. Pour y remédier, Napoléon convoque à Paris les évêques sous la présidence de son oncle le cardinal Fesch (juin 1811). Le Concile réclame la liberté du Pape. Furieux, Napoléon renvoie les évêques chez eux, et en jette trois au donjon de Vincennes. Il fait transférer Pie VII à Fontainebleau (mai 1812) et lui arrache le *Concordat* dit de *Fontainebleau* (23 janvier 1813), peu d'accord avec les droits de l'Église. Il le fait publier avant la signature définitive. Dégagé de sa parole par cette mesure déloyale, le Pape se rétracte (24 mars). L'empereur affecte de ne tenir aucun compte de la rétractation. Mais les graves événements qui surviennent le forcent à renvoyer le Pape libre (22 janvier 1814).

## CHAPITRE V

## CAMPAGNE DE RUSSIE (1812)

## SOMMAIRE

Rupture de Napoléon avec Alexandre. — Passage du Niémen (24 juin 1812). — Combats d'Ostrowo, de Krasnoé, de Smolensk (juillet-août). — Combat de Valoutina (août). — Bataille de la Moskowa et entrée à Moscou (septembre). — L'incendie de Moscou. Embarras et hésitations de l'empereur. — La retraite (25 octobre). — Passage de la Bérésina (26-28 novembre). — Départ de Napoléon pour la France (5 décembre). — Conspiration de Malet (23 octobre).

**Rupture de Napoléon avec la Russie.** — La guerre d'Espagne et les démêlés avec le Souverain Pontife passèrent, malgré leur importance, presque inaperçus au milieu des retentissants coups de foudre qui éclatèrent brusquement sur l'empire napoléonien et le mirent en pièces. Le premier de ces coups fut le désastre de Russie.

L'alliance conclue entre la France et la Russie à Tilsitt, en 1807, resserrée l'année suivante à Erfurt à grand renfort de démonstrations d'amitié, était au fond des plus fragiles. Manifestement, l'empereur Alexandre ne pouvait rester fidèle au blocus continental, qui imposait à son peuple les plus dures souffrances, qu'autant qu'il y trouverait d'ailleurs de larges compensations. Or le partage de l'empire ottoman, dont il était convenu avec Napoléon, devenait de jour en jour plus problématique : Napoléon lui-même y faisait obstacle. Alexandre donc, mettant en avant le fait indéniable que l'empereur des Français n'observait plus entièrement le blocus continental, ouvrit de son côté, en partie, les ports de la Russie aux marchandises anglaises. Pour montrer son intention arrêtée d'agir chez lui en maître, il fit commencer des travaux défensifs sur sa frontière occidentale.

L'attitude d'Alexandre ne surprit point Napoléon, bien



qu'il affectât de crier à la violation des traités ; mais il se prépara aussitôt à la guerre. En vain des officiers qui connaissaient parfaitement la Russie, entre autres le marquis de Caulaincourt, son ancien ambassadeur auprès d'Alexandre, lui représentèrent-ils les obstacles de toute sorte que l'armée française trouverait dans sa marche : la résistance fanatique des Russes, la rareté des vivres et des fourrages ; le mauvais état des chemins, surtout les rigueurs de l'hiver si précoces et si terribles dans l'Europe orientale. Cette entreprise aventureuse le frappait précisément par ce qu'elle avait de grand et d'extraordinaire. Il se flattait, toujours confiant en son prestige et en son étoile, de frapper là un grand coup qui ferait tomber à la fois les armes des mains de l'Angleterre et de l'Espagne. L'éloignement du pays à combattre n'était pas ici un obstacle, puisque les troupes de Napoléon occupaient encore les places fortes de la Prusse : par Magdebourg, Stettin, Custrin, Dantzic, Thorn, Elbing, Königsberg, on touchait réellement au Niémen.

Napoléon fit donc, pendant toute l'année 1811, d'immenses préparatifs avec son activité habituelle. Au printemps de 1812, il avait sur la Vistule une masse énorme d'approvisionnement et de munitions, mille bouches à feu et cinq cent mille hommes, composant la grande armée. De plus, cent mille hommes formaient une armée de réserve, qui devait garder l'Allemagne.

Le nombre était plutôt un malheur. L'armée de réserve ne comprenait guère que des Danois et des Allemands. Quant à la grande armée, elle comptait presque la moitié d'étrangers, Italiens, Illyriens, Dalmates, Portugais, Bava-rois, Wurtembergeois, Saxons, Westphaliens, Polonais, Autrichiens, Prussiens. Sur les cinq cent mille hommes, cent cinquante mille étaient des auxiliaires encombrants, ou mieux des ennemis, comme les Prussiens et les Autrichiens, et qui, à la première occasion, devaient désertir ou trahir. Parmi les troupes levées dans l'empire, les Belges, les Hollandais, les Hanséates, ne marchaient que par force et de peur d'être fusillés. Il en était de même de beaucoup de jeunes gens de France ; les vieilles troupes

elles-mêmes n'avaient plus leur élan de jadis : soldats, officiers, généraux, tous soupiraient après le repos.

**Passage du Niémen (24 juin 1812).** — En allant rejoindre la grande armée, Napoléon passa par la Saxe et tint pendant plusieurs jours, au mois de mai, à Dresde, une cour brillante. Tous les souverains d'Allemagne, le roi de Prusse lui-même et l'empereur d'Autriche, vinrent l'y saluer. A le voir ainsi entouré d'un cercle de rois, humbles et obséquieux comme des courtisans, qui eût pensé que la chute était si prochaine ?

En arrivant sur le Niémen, Napoléon trouva que la fatigue des marches avait déjà diminué son armée de soixante mille hommes ; mais il lui en restait encore plus de quatre cent mille. La traversée du fleuve eut lieu le 24 juin par un temps admirable ; le spectacle de ces énormes masses, se déroulant avec une régularité parfaite sur les ponts improvisés, donna à tous l'impression de la force irrésistible de nos armées. A ce débordement humain, le général russe Barclay de Tolly ne pouvait opposer que cent trente mille hommes, appuyés, il est vrai, sur une seconde armée commandée par Bagration. Il adopta le seul parti qui pouvait le sauver, et dont Alexandre n'avait pas fait mystère aux envoyés de Napoléon : celui de se replier sans cesse devant l'ennemi en détruisant les magasins, en coupant les ponts, en abîmant les récoltes ; bref, en faisant le désert sur sa route.

A peine le Niémen franchi, la marche devint extrêmement difficile et lente. Un orage affreux, qui éclata soudain, suivi de pluies abondantes et froides, avait défoncé les chemins ; les chevaux, qu'on ne pouvait nourrir qu'avec des blés verts, périssaient en foule. Les convois restant loin derrière l'armée, les soldats, réduits à une nourriture mauvaise et insuffisante, obligés de bivouaquer dans la fange, contractèrent des maladies, en particulier la dysenterie. Ils se débandèrent ; les désertions, facilitées par les forêts, devinrent nombreuses, surtout parmi les étrangers. Arrivé à Wilna, capitale de la Lithuanie, que les Russes n'essayèrent pas de défendre, Napoléon dut s'y arrêter dix-neuf jours pour attendre ses convois et

donner du repos aux soldats : retard inévitable, mais fatal.

**Combats d'Ostrowo (25 juillet), de Krasnoë (13 août), et de Smolensk (17 août).** — Napoléon ne put quitter Wilna que le 16 juillet. Le 18, après une marche des plus pénibles sur des routes traversant de vastes marécages, où les nombreux ponts avaient tous été coupés par les Cosaques, il s'établit en face de Drissa, où il espérait que les Russes résisteraient, car la place était avantageuse. Mais Barclay, jugeant de son intérêt d'attirer plus à l'intérieur l'ennemi, se replia encore sur la route de Vitepsk et de Smolensk. Exaspéré, Napoléon se mit vivement à sa poursuite, battit deux fois son arrière-garde à *Ostrowo* (25 et 26 juillet), et l'atteignit lui-même, le 27, près de Vitepsk. Il croyait le tenir, mais Barclay décampa pendant la nuit. L'empereur, voyant ses troupes harassées de fatigue, dut s'arrêter encore dix-sept jours à Vitepsk. Il commençait à se demander quand finirait cette chasse à l'homme et ce qu'il lui resterait de troupes en atteignant les Russes ; des quatre cent mille hommes, un tiers déjà s'était fondu en route.

Le 13 août, l'empereur se porta sur *Krasnoë*, où s'étaient arrêtés les Russes. Il espérait une bataille : il n'obtint qu'un léger combat avec l'arrière-garde, qui se déroba lestement.

Cette bataille tant désirée eut lieu enfin à Smolensk, le 17 août. Barclay s'était enfermé dans les murs de cette ville, où était venu le rejoindre, malgré les efforts de Davout pour l'en empêcher, l'armée de Bagration.

Après avoir balayé le pourtour de la place avec du canon, Napoléon fit attaquer tous les faubourgs par les corps de Davout, Ney et Murat. On ne put s'en emparer qu'à la nuit, après six heures d'une lutte corps à corps et d'un carnage horrible. Les Français eurent sept mille tués ou blessés, les Russes quatorze mille. Le lendemain matin, l'armée vit s'élever de tous côtés des torrents de flammes et de fumée : les Russes, en se retirant, venaient de mettre le feu aux entrepôts et magasins. On courut éteindre l'incendie ; mais, pour pénétrer dans la ville, il fallut passer sur des monceaux de cadavres. Dans les rues,



quelques visages seulement, mornes et farouches; la population affolée s'était réfugiée dans les églises.

**Combat de Valoutina (19 août).** — Barclay s'était retiré en bon ordre, coupant tous les ponts. Pour couvrir sa retraite, il posta quarante mille hommes et une nombreuse artillerie sur le plateau de *Valoutina*, dominant un étroit défilé où devait s'engager son armée. Chargé d'enlever le plateau, Ney le fit, mais après un combat acharné qui lui coûta six à sept mille hommes, autant à l'ennemi; et, quand il fut sur le plateau, les Russes avaient passé.

**Bataille de Borodino ou de la Moskowa (7 septembre 1812).** — Napoléon était au comble de l'irritation. Il ne pourrait donc jamais rejoindre ces Russes exécrés, qui, plus lâches que des femmes, écrivait-il dans ses bulletins, ne savaient que se dérober. Il sentait s'user son prestige et la patience de ses soldats. Déjà on murmurait hautement. L'opinion publique en Russie vint heureusement à son secours. Ne comprenant rien au système si sage de Barclay, ne voyant que les ruines qu'il amoncelait, sans songer que ces ruines mêmes étaient le salut de la patrie, la voix publique accusait Barclay de trahison. Elle voulait à la place de cet Allemand un Moscovite. L'armée pensait de même. Alexandre, qui avait inspiré la conduite de Barclay, se garda bien de lui enlever son commandement. Toutefois, forcé par le cri unanime de la nation, il le subordonna, lui et Bagration, à Kutusof, général sans talent remarquable, mais Russe de vieille roche, et pour ce motif très populaire. Kutusof, cessant de fuir, s'établit sur les plateaux de *Borodino*, en face de la Moskowa, et s'y couvrit de fortes redoutes, pour fermer aux Français la route de Moscou.

L'armée russe comptait cent trente mille hommes environ. Napoléon n'avait guère aussi que cent trente mille combattants, le reste traînant en arrière, et près de six cents bouches à feu. Une bataille terrible s'engagea au point du jour, le 7 septembre. Ce fut une bataille de soldats, Napoléon étant malade et incapable de se tenir à cheval. Il n'y eut donc pas de manœuvres, mais une

lutte corps à corps acharnée. A trois heures de l'après-midi, malgré d'héroïques efforts, les Français n'avaient presque pas gagné de terrain. Plusieurs fois Davout, Ney, Murat, supplièrent, mais vainement, l'empereur de faire donner sa garde. Il se décida enfin à mettre en mouvement les corps de réserve, mais le combat n'en dura pas moins jusqu'à la nuit. Les Français demeurèrent maîtres du plateau de Borodino. A quel prix, hélas! trente mille des leurs, morts ou blessés, jonchaient le champ de bataille, et parmi eux quarante-sept généraux, trente-sept colonels! Les Russes perdirent le double de soldats et autant d'officiers supérieurs, en particulier Bagration; ils ne laissèrent d'ailleurs ni prisonniers, ni drapeaux, ni canons.

**Entrée à Moscou (15 septembre). — L'incendie.** — La sanglante bataille de la *Moskova* pour les Français, de *Borodino* pour les Russes, ouvrit à Napoléon les portes de la vieille capitale des Russes, de leur ville sainte. Kutusof, revenant au système de Barclay et renonçant à défendre Moscou, s'était replié en bon ordre vers le sud, sur Kalouga. Le 15 septembre, l'empereur entra dans la ville et alla s'établir dans la célèbre forteresse du Kremlin. Moscou était déserte : le gouverneur Rostopchine en avait fait sortir tous les habitants. Les soldats, se croyant arrivés au terme de leurs peines, étaient joyeux et chantaient la *Marseillaise*.

Tout à coup, pendant la nuit, l'incendie, allumé par des forçats, sous la direction des hommes de police, éclata de toutes parts. Le feu se développa avec d'autant plus de liberté, que Rostopchine avait eu la précaution d'enlever toutes les pompes. Allumé d'abord dans le grand bazar, où étaient entassées les riches marchandises de l'Orient, il fut porté ensuite par un vent violent dans les quartiers de l'ouest, les plus beaux à Moscou, comme dans toutes les grandes villes. Les maisons étant en bois, la ville entière ne forma bientôt plus qu'une immense fournaise. Les soldats accourus pour éteindre l'incendie, n'y pouvant rien, se contentèrent de piller. Bientôt ils durent fuir avec leurs richesses devant l'incendie, au





L'INCENDIE DE MOSCOU. D'après un dessin de Gros.



milieu des bâtiments s'écrasant de toutes parts. Napoléon lui-même fut obligé d'évacuer le Kremlin, rempli de poudres et de matières incendiaires. Le feu ne s'arrêta que le quatrième jour sous une forte pluie et faute d'aliment. Le Kremlin restait debout avec son quartier ; mais tout le reste de la ville, sauf un cinquième, ne formait plus qu'un amas de cendres.

**Embarras et hésitations de Napoléon.** — L'incendie de Moscou, en lui prouvant jusqu'où pouvait se porter la fureur du patriotisme russe, consterna Napoléon. Quel parti prendre ? Marcher sur Saint-Pétersbourg avec une armée surmenée et par l'hiver qui allait commencer était une folie. Hiverner à Moscou, dont la banlieue était battue par les Cosaques, qui nous enlevaient à chaque moment des fourrageurs, c'était s'exposer à être affamé. D'ailleurs, pendant que l'empereur serait là, à huit cent soixante lieues de Paris, enfermé pendant de longs mois dans un cercle de neiges et de glaces, que ne pourrait-il point se passer en France et en Europe ? Reculer jusqu'en Pologne, c'était presque s'avouer vaincu. Dans son embarras, il essaya de négocier avec Alexandre ; il écrivit à Saint-Pétersbourg. Alexandre ne répondit pas. Il se rabattit sur Kutusof. Kutusof parut assez accommodant, mais Napoléon ne tarda pas à s'apercevoir qu'on le jouait.

Après plusieurs semaines passées dans de fâcheuses hésitations, l'empereur s'arrêta enfin à un moyen terme : se rapprocher de la Pologne, en hivernant à Kalouga, dans une contrée riche, encore intacte. Il évacua ses blessés, ordonna à Mortier de faire sauter le Kremlin et se mit en route le 19 octobre. Il voulut emmener toute son artillerie, près de six cents canons, gros embarras ; une immense file de voitures emportait le matériel de l'artillerie, du pain, des farines, des vivres, des vêtements d'hiver, des dépouilles de toute espèce. L'armée comptait environ cent mille hommes ; mais elle était grossie d'une foule encombrante de Français et d'étrangers, hommes, femmes, enfants, habitant Moscou, et qui se mirent pour leur perte à sa suite.

Napoléon voulait éviter Kutusof, campé sur la route principale de Kalouga. Il ne put lui dérober sa marche, et il fallut livrer le 24, près de *Malo-Iaroslawetz*, une bataille terrible, encore suivie d'incendie. Dix mille morts ou blessés couvraient les rues de la ville en flammes. Les Russes n'avaient reculé que d'une lieue, et le lendemain l'empereur lui-même faillit être enlevé par des Cosaques. Il n'osa point livrer une seconde bataille, qui l'eût encore affaibli et encombré de blessés. Renonçant à Kalouga, il se replia sur Smolensk.

**La retraite de Moscou** (25 octobre). — La retraite lamentable de Moscou commençait définitivement. Les débuts en furent profondément tristes; car on se vit obligé d'abandonner un grand nombre de blessés. L'armée reprit la route dévastée, déjà parcourue en septembre au milieu des incendies et jalonnée de cadavres. On revit le champ de bataille de Borodino. La terre, sillonnée par les boulets, était couverte de débris de casques, de cuirasses, de roues, d'armes, de lambeaux d'uniformes et de trente mille cadavres, à demi dévorés par les loups ou déchiquetés par des nuées de corbeaux. L'empereur et les troupes passèrent rapidement sur cet immense tombeau, sinistre présage pour les survivants.

Le 31 octobre, l'armée fut assaillie par des flots de neige et par un vent glacial, qui rendirent la marche extrêmement douloureuse. A chaque pas il fallait abandonner des voitures, des chevaux, des blessés. Les soldats jetaient les riches dépouilles et les trophées de Moscou. Au milieu de tant de souffrances, on devait chaque jour livrer des combats meurtriers. Le 6 novembre, on avait déjà perdu dix mille hommes. La cavalerie était démontée, les soldats débandés. Sur les routes couvertes de neige et de verglas, les chevaux mal ferrés ou mal nourris n'avançaient plus. On les abattait pour les dévorer au bivouac, avec une poignée de farine de seigle. Napoléon, placé en tête avec sa garde, ne donnait plus d'ordres : sombre et silencieux, il ne voulait plus rien voir, plus rien entendre. A l'arrière-garde, l'intrépide maréchal Ney, âme de bronze et corps de fer, couvrait la retraite et soute-

nait, sans artillerie, sans cavalerie, d'héroïques combats.

On atteignit ainsi, après d'affreuses journées, Smolensk. On n'y trouva que peu de vivres, sur lesquels les soldats, exaspérés par les souffrances, se jetèrent dans le plus affreux désordre, sans écouter même l'empereur. L'armée se remit en marche le 14 novembre, par un froid excessif de 21° Réaumur. Les hommes et les chevaux périssaient de froid par milliers. Les nuits, passées en plein air sous cette atmosphère glaciale, étaient terribles. Chaque matin, dans ces bivouacs, en dépit de grands feux, on voyait de grands cercles noirs, immobiles, à demi ensevelis sous la neige. C'étaient des hommes, vivants la veille, qu'avait tués le froid. Et toujours il fallait se défendre contre la poursuite des Russes. Cette poursuite, il est vrai, était assez molle, parce que les soldats moscovites, habitués à passer l'hiver dans des habitations bien calfeutrées et garnies de poêles toujours allumés, souffraient encore plus que les Français des rigueurs de la température.

**Passage de la Bérésina** (26-28 novembre). — Ces souffrances expliquent que les Russes n'aient point devancé l'armée française au passage de la Bérésina, où ils auraient pu la faire prisonnière avec l'empereur lui-même. Arrivée à cette rivière, la *grande armée* offrait le plus triste spectacle. Tous les grades étaient confondus : plus d'armes, plus de tenue militaire ; des soldats, des officiers, des généraux couverts de haillons et n'ayant pour chaussures que des lambeaux de cuir ou de drap réunis au moyen de ficelles. Une cohue immense, dans laquelle étaient pêle-mêle des milliers d'hommes de nations diverses, parlant toutes les langues du continent européen, sans pouvoir se comprendre !

Napoléon, qui semblait sorti de sa léthargie, fit construire à la hâte deux ponts, un pour les piétons, l'autre pour les voitures. La température s'était adoucie. L'eau de la rivière n'en était pas moins encore à moitié gelée. Les pontonniers du général Éblé s'y enfoncèrent courageusement jusqu'à la poitrine, n'interrompant leur travail que pour détourner d'eux les énormes glaçons qui





LA RETRAITE DE MOSCOU : LE MARÉCHAL NEY FAISANT LE COUP DE FEU A L'ARRIÈRE-GARDE.  
D'après le tableau de Vassiloff

BB

menaçaient de les couper comme aurait fait une lame. Ils frappaient sur les pieux jusqu'au moment où ils sentaient la mort les saisir. Aucun ne remontait, mais il en descendait d'autres pour achever l'ouvrage. Trois fois le pont des voitures se rompit sous les lourdes charges; trois fois ces héros obscurs se remirent à l'œuvre.

Le passage se fit le 26 et le 27 novembre, avec assez de lenteur, parce que le désordre était à son comble dans ce *troupeau* d'hommes laissé sans direction, et que les abords de la rivière étaient fort marécageux. Le 28, les Russes parurent. Leurs boulets balayèrent les ponts et firent d'épouvantables trouées sur la foule qui s'y engouffrait, tourbillonnant sur elle-même. Ce fut une indescriptible scène d'horreur. On mourait sur le pont, étouffé, écrasé par les passants ou tué par les boulets; on mourait dessous, noyé, gelé, ou coupé par les glaçons. Vingt mille morts restèrent sur les bords ou dans le lit de la Bérésina.

Le surlendemain le froid reprit avec une effrayante intensité : le thermomètre descendit à 30°. Chaque matin on laissait des milliers de morts dans les bivouacs. Une division, forte de douze mille conscrits, qui avait quitté, bien sottement, Wilna, le 4 décembre, pour venir au-devant de l'armée, périt presque tout entière dans les quarante-huit heures. Deux cents cavaliers napolitains de la garde du roi Murat, qui avaient quitté Wilna en même temps, jeune troupe légère et brillante, fondirent en une nuit, hommes et chevaux, jusqu'au dernier, comme la neige au soleil.

### Départ de Napoléon pour Paris (5 décembre).

— A Smorgoni, le 5 décembre, Napoléon monta dans un traîneau après avoir, dans un bulletin, annoncé à l'Europe, encore incertaine, la ruine de la *grande armée*; puis il gagna Paris à grandes journées. Il laissait le commandement au roi de Naples, qui se montra au-dessous de lui-même. Après le départ de l'empereur, ce ne furent plus que scènes de désordre, de désespoir et d'horreur. Ceux qui avaient résisté jusque-là s'abandonnèrent. A Wilna on laissa vingt mille blessés ou malades, dont deux cents officiers et huit généraux,



qui refusèrent d'aller plus loin. Les derniers canons, le trésor de l'armée, les drapeaux pris dans la campagne, tout fut abandonné. Des militaires de tous grades se faisaient sauter la cervelle. Pour ajouter à ces horreurs, les Juifs, très nombreux à Wilna, pillèrent les blessés, les dépouillèrent de leurs vêtements et les jetèrent par les fenêtres, tout nus, par un froid de 30° Réaumur!

Quand on atteignit enfin le Niémen, il n'y avait plus de *grande armée*, mais des bandes de fuyards, qui couraient comme des fous, ne s'arrêtant que pour se réchauffer au feu des maisons de bois qu'ils incendiaient, maudissant l'empereur, son ambition, son égoïsme, sa folle et gigantesque entreprise. Des quatre cent mille hommes qui avaient traversé le Niémen en juin, la campagne de Moscou en avait dévoré trois cent mille. Et le nombre des victimes aurait été bien plus considérable sans les désertions qui avaient éclairci les rangs dès l'entrée en campagne. Les rares survivants qui repassèrent la frontière russe (mi-décembre 1812), dans l'état le plus affreux, ne durent pour la plupart leur salut qu'à l'héroïque maréchal Ney, créé prince de la Moskowa l'année suivante, qui jusqu'à la dernière minute resta à l'arrière-garde, faisant le coup de feu comme un simple soldat <sup>1</sup>.

**Conspiration Malet.** — Ce qui avait motivé le brusque départ de l'empereur, c'était la nouvelle d'une conspiration à Paris. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, le général Malet, ardent républicain, imaginant d'annoncer la mort de Napoléon et présentant de faux ordres de l'état-major, avait débauché quelques soldats, arrêté les ministres de la guerre et de la police, et s'était vu un moment maître des troupes et des autorités de Paris. Son imposture rapidement découverte, il avait été jugé et fusillé sur l'heure. Mais la facilité avec laquelle les troupes et les autorités avaient accepté l'idée d'une res-

1. Sur la campagne de Russie, voir les *Souvenirs du général comte Philippe de Ségur*; les *Souvenirs de la duchesse de Reggio*, maréchale Oudinot; les *Mémoires du général de Marbot*; les *Mémoires du général Lejeune*, etc...



tauration républicaine inquiéta vivement Napoléon. Qu'arriverait-il si en son absence Paris apprenait l'épouvantable catastrophe?

Son apparition soudaine contint les esprits en France. Mais, pour l'Europe, le charme était rompu. Le lion avait cessé d'être invincible, et les souverains allaient oser regarder en face celui que naguère à Dresde ils accablaient de leurs serviles hommages.

## RÉSUMÉ

L'alliance conclue à Tilsitt en 1807 avec l'empereur de Russie Alexandre, resserrée à Erfurt en 1808, est rompue à cause du blocus continental. Napoléon, pendant toute l'année 1811, fait d'immenses préparatifs pour une campagne en Russie.

Au printemps de 1812, cinq cent mille hommes de toute nationalité (grave imprudence) sont sur les bords de la Vistule. Napoléon tient à Dresde une cour de rois. Il fait passer le Niémen à quatre cent mille hommes (24 juin). Le général russe Barclay de Tolly se replie à dessein, en faisant le désert. Souffrances des Français et nombreuses désertions aussitôt après le passage du Niémen. Napoléon est obligé de s'arrêter dix-neuf jours à Wilna. Il atteint l'arrière-garde russe à *Ostrowo* et la bat deux fois (25 et 26 juillet); mais l'armée lui échappe. Il est obligé de s'arrêter de nouveau dix-sept jours à Vitepsk : un tiers de ses troupes s'est déjà fondu. Il atteint l'arrière-garde russe à *Krasnoë*, mais ne peut livrer qu'un combat insignifiant (13 août). Une grande bataille acharnée a enfin lieu sous les murs de *Smolensk*, contre Barclay, secondé par Bagration (17 août). Le lendemain les Russes se sauvent, en mettant le feu à la ville. Pour assurer sa retraite, Barclay sacrifie une partie de ses troupes à *Valoutina* (19 août).

L'opinion en Russie se lasse de tant de ruines et force Alexandre à remplacer Barclay par Kutusof. Kutusof attend les Français sur le plateau de *Borodino*, près de la Moskowa. Il se livre là un horrible combat le 7 septembre. A demi vaincu seulement, Kutusof revient au système Barclay, et se replie sur Kalouga, abandonnant Moscou. Les Français entrent à Moscou le 15 septembre. Mais aussitôt éclate un épouvantable incendie qui consterne les vainqueurs et déconcerte les plans de Napoléon.

L'empereur perd un temps précieux à négocier. Il repart le 19 octobre seulement. La terrible bataille de *Malo-Iaroslawetz* (24 octobre) lui barre le chemin de Kalouga et le force à reprendre la route désolée de Smolensk. Horrible retraite (25 octobre), protégée par l'héroïque Ney. Le passage de la Bérésina (26 et 27 novembre) est désastreux, et aurait pu l'être plus en-

core. Arrivé à Smorgoni, Napoléon, laissant son armée, part pour Paris (5 décembre), où avait eu lieu (23 octobre) la conspiration *Malet*. Les débris de la *grande armée* atteignent le Niémen vers la mi-décembre : trois cent mille hommes ont péri !

## CHAPITRE VI

### LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE ET LA CAMPAGNE DE FRANCE (1813 ET 1814)

#### SOMMAIRE

- I. LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE (mai-octobre 1813). — Agitation en Prusse et déclaration de guerre (février). Batailles de Lutzen et de Bautzen (mai). Napoléon et Metternich à Dresde (juin). Victoire de Dresde et revers (août). Batailles de Leipzig (16-18 octobre). La retraite ; désastre du pont de l'Elster.
- II. LA CAMPAGNE DE FRANCE (janvier-mars 1814). — Rejet des propositions de Francfort. Combats de Brienne et de la Rothière (janvier-février). Conférences de Châtillon (février). Batailles de Champaubert et de Montmirail (10-14 février). Bataille de Montereau (février). Batailles de Craonne et de Laon (7-10 mars). Bataille d'Arcis-sur-Aube (20 mars). Prise de Paris (30 mars). — La déchéance de Napoléon (2 avril). Son abdication (4 avril). Son départ pour l'île d'Elbe (20 avril).

#### I. Campagne d'Allemagne (1813).

**Agitation en Prusse.** — Vers le milieu de décembre 1812, dans un grand hôtel de Königsberg, de la chambre où gisait le maréchal Oudinot, la poitrine transpercée d'un coup de feu dans la retraite de Moscou, on entendait, dans une pièce voisine, des éclats de voix et un vacarme assourdissant. C'étaient vingt ou trente Prussiens qui buvaient avec frénésie à nos désastres<sup>1</sup>.

Telles étaient les dispositions non de vingt à trente Prussiens, mais de la Prusse entière. Le sentiment national longtemps comprimé se releva avec une force irré-

1. *Souvenirs de la duchesse de Reggio.*

sisible, chacun courait aux armes. Tous les rangs, tous les âges fournissaient des volontaires. Les Universités, les maisons de commerce se fermaient d'elles-mêmes. Les villes devenaient des camps. En quelques semaines le roi eut plus d'hommes qu'il n'en pouvait équiper. Nos malheureux soldats, qui avaient cru trouver le repos sur la rive gauche du Niémen, se virent livrés, à Kœnigsberg et dans toute la Vieille-Prusse, à l'hostilité sauvage d'une population en délire. Murat, Ney, Davout et les autres généraux, furent menacés de la façon la plus révoltante. Ils abandonnèrent leurs blessés, qui encombraient les hôpitaux, et se réfugièrent à Thorn, d'où Murat se retira sur Posen. Craignant pour sa couronne, le roi de Naples, à l'exemple de Napoléon, se sauva, laissant le commandement en chef au brave et dévoué Eugène de Beauharnais. Eugène dut se replier encore jusqu'à Berlin d'abord, puis jusqu'à Wittenberg, sur l'Elbe.

**Préparatifs de la campagne d'Allemagne.** — Cependant la paix était encore possible. Frédéric-Guillaume, que le malheur avait rendu prudent, et l'empereur d'Autriche, offraient à la France leur médiation auprès d'Alexandre. La paix était ardemment désirée en France, où la nation était saturée de guerre, où chaque famille pleurait un ou plusieurs morts. Tous les grands dignitaires tremblaient que l'empereur, en courant à de nouvelles aventures, ne courût à sa perte.

Mais Napoléon ne voulait pas traiter sous le coup d'un désastre comme celui de Moscou. Affectant donc la plus grande confiance, répétant sans cesse que ce n'étaient point les Russes qui l'avaient vaincu, mais les éléments, il se reconstitua une armée avec une rapidité prodigieuse. Il appela sous les armes tous ceux qui avaient échappé aux conscriptions antérieures jusqu'en 1809, dont plusieurs s'étaient à grands frais fait remplacer jusqu'à trois fois; se forma une garde de dix mille cavaliers levés parmi les jeunes gens des meilleures familles; versa dans son infanterie trente mille marins et cent mille gardes nationaux; enfin décida l'appel des classes de 1813 et de 1814. Il fit ainsi sortir comme de



dessous terre une armée de trois cent mille hommes. Mais il y avait dans le nombre beaucoup trop de jeunes conscrits; en outre, la cavalerie était peu nombreuse et assez mal montée.

Pour se procurer des ressources, l'empereur, n'osant ni faire appel au crédit, qui n'aurait point répondu, ni augmenter les impôts, confisqua tout simplement les biens des communes et se procura ainsi deux cent trente-huit millions. On indemnisa les communes avec des rentes sur l'État. C'était les ruiner à peu près, tout en augmentant la dette publique.

### **Batailles de Lutzen et de Bautzen (2-20 mai).**

— Le roi Frédéric-Guillaume, voyant sa médiation repoussée, avait fait, le 28 février, alliance avec la Russie. Ce fut la *cinquième coalition*, à laquelle accéda la Suède, où le Français Bernadotte renia sa patrie comme il avait déjà renié sa foi; l'Autriche, la Saxe, la Bavière et les autres principautés allemandes, se tinrent pour le moment sur une réserve de mauvais augure.

Napoléon rejoignit dans les derniers jours d'avril le prince Eugène, toujours campé à Wittenberg, sur l'Elbe. Leurs forces réunies atteignaient près de deux cent mille hommes, avec quatre cent cinquante bouches à feu. Celles des Prussiens et des Russes n'allaient pas au delà de cent dix mille hommes. Leur cavalerie, nombreuse, superbe, ne compensait pas cette infériorité numérique. Aussi furent-ils vaincus malgré une résistance acharnée à *Lutzen*, près du tombeau de Gustave-Adolphe (2 mai 1813). Ils perdirent vingt mille hommes. Les Français n'en perdirent pas moins, et ne purent poursuivre les alliés faute de cavalerie. Napoléon célébra cette sanglante victoire avec une emphase qui démentait la sincérité de son triomphe.

L'ennemi repassa l'Elbe et s'établit sur les hauteurs de *Bautzen*, qui lui fournissaient de magnifiques positions défensives. Napoléon entra dans Dresde, parla en maître au roi de Saxe et recueillit une partie de ses troupes; mais un corps entier lui échappa et alla grossir l'armée des coalisés. Les lignes de Bautzen furent enlevées après

une bataille qui dura deux jours et coûta quinze mille hommes aux coalisés (20 et 21 mai). Napoléon, saisi d'un enthousiasme au moins étrange, puisque luttant contre des forces inférieures il n'avait pas perdu lui-même moins de quinze mille hommes, décréta l'érection d'un monument sur les Alpes en l'honneur de la France et de l'Italie.

*transcription de l'original*

**Entrevue de Metternich et de Napoléon à Dresde (28 juin).** — Les alliés demandèrent un armistice d'un mois. Napoléon exigea qu'il en durât deux : il se proposait de se renforcer si bien, qu'il pourrait dicter la loi à ses ennemis déclarés comme à ses alliés chancelants. L'Autriche, sollicitée par la coalition, voulut essayer encore une fois de négocier la paix. Metternich, le premier ministre de l'empereur François, vint en personne à Dresde. Il offrait à Napoléon la France avec ses limites naturelles et toute l'Italie septentrionale. L'empereur se trouva offensé de propositions qui, en laissant la France grande et forte, détruisaient son œuvre personnelle de chimérique ambition en Allemagne. Il fit une scène violente au ministre autrichien : « J'ai vu vos soldats, lui disait Metternich pour le décider à renoncer à une lutte impossible ; ce sont des enfants. Quand cette armée d'adolescents que vous appelez sous les armes aura disparu, que ferez-vous ? — Vous n'êtes pas soldat, répondit l'empereur pâle de colère, vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi se moque de la vie d'un million d'hommes <sup>1</sup>. »

Napoléon venait cependant de recevoir la nouvelle de la fatale bataille de Vittoria (21 juin). Refusant de voir un avertissement dans ses revers d'Espagne, comme dans ses désastres de Russie, il persista dans ses desseins belliqueux, malgré les sages conseils de Caulaincourt, de Fouché, de tous. Et il laissa arriver le terme de l'armistice. L'Autriche alors, comme elle l'en avait menacé, adhéra à la coalition (10 août) ; son exemple fut bientôt suivi par la Bavière.

1. *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, 230, 235.

**Victoire de Dresde (26-27 août), suivie de revers.** — Pendant l'armistice, Napoléon avait porté ses forces à plus de trois cent mille hommes. Mais les coalisés eux-mêmes avaient maintenant cinq cent mille hommes prêts à marcher sur Dresde, et trois cent mille hommes de réserve devaient suivre. Dans ces conditions, des revers étaient inévitables.

La grande armée de la coalition, l'armée austro-russe, forte de deux cent mille hommes, où se tenaient le prince de Schwartzenberg et l'empereur Alexandre, parut le 26 août sur les hauteurs qui entourent Dresde. Elle couvrit la ville de ses projectiles, puis marcha à l'assaut : toutes ses attaques furent repoussées. La bataille recommença le lendemain, et ce fut Napoléon qui donna le signal de l'offensive. Le temps était affreux. La pluie ne permettant pas de tirer, on se battit avec le canon, au sabre, à la baïonnette. Partout les Français eurent l'avantage. Sur un point, l'impétueux Murat tua quatre mille hommes à un corps autrichien et lui fit douze mille prisonniers. Moreau, qui était accouru d'Amérique pour combattre son vieil ennemi, tomba aux côtés d'Alexandre, les deux jambes fracassées par un boulet. Après avoir perdu en tués, blessés ou prisonniers, quarante mille hommes, les coalisés, renonçant à la lutte, se retirèrent en bon ordre pour se mettre à l'abri derrière les montagnes de la Bohême, qui étaient proches.

Ce magnifique succès rendit toute sa confiance à Napoléon, et il ne parlait plus que de marcher sur Berlin. Mais presque aussitôt des nouvelles terribles vinrent l'accabler. Le général Vandamme, qu'il avait lancé à la poursuite de Schwartzenberg, se laissa, sur le revers des montagnes de Bohême, enfermer dans un cercle de cent trente mille ennemis, perdit six mille hommes et resta prisonnier avec sept mille (bataille de *Culm*, 29 août). — Le même jour, Macdonald, forcé par Blücher, supérieur en nombre, perdait la bataille de la *Katzbach*, qui lui coûtait treize mille hommes tués ou noyés dans la rivière de ce nom, et vingt mille prisonniers. — Enfin, quelques jours auparavant, le 23,



à *Gross-Beeren*, sur la route de Berlin, le maréchal Oudinot avait rencontré avec soixante-quatre mille hommes, dont beaucoup de jeunes soldats et d'Allemands, Bernadotte, qui lui débaucha ses Saxons, ses Bavaois, et lui infligea une perte totale de quinze mille hommes. Ney, qui prit ensuite le commandement du corps Oudinot, réduit à cinquante mille hommes, le vit fondre entre ses mains par suite des désertions et ne garda que vingt-deux mille hommes!

**Batailles de Leipzig ou des Nations (16-18 octobre 1813).** — Napoléon avait perdu plus de cent mille hommes depuis la rupture de l'armistice, la plupart par la désertion, épidémique chez les auxiliaires allemands, fréquente chez les soldats français. Ses trois victoires de Lutzen, de Bautzen, de Dresde, demeuraient stériles; et, devant le cercle menaçant de ses ennemis, il dut se replier à son tour pour concentrer ses forces à Leipzig. Les coalisés l'y suivirent, décidés à tous les sacrifices pour en finir. Napoléon n'avait pu réunir que cent soixante mille hommes, dont trente mille de cavalerie; les ennemis disposaient de trois cent mille hommes, dont cinquante mille de cavalerie.

Le 16 octobre, vers neuf heures du matin, une épouvantable canonnade donna le signal de la bataille. Ce fut bientôt autour de Leipzig un cercle immense de fumée et de feu. De part et d'autre on montra un acharnement qui allait jusqu'à la fureur. La garde de Napoléon, la garde d'Alexandre, toutes les réserves des deux côtés, prirent part à la lutte. Tant d'efforts n'aboutirent qu'à une effroyable boucherie. Le soir, chacun gardait ses positions; mais cinquante mille hommes, tués ou blessés, gisaient sur le champ de bataille; des corps entiers avaient été détruits dans les deux armées, où les pertes étaient égales.

Encore une bataille semblable, et c'en était fait de Napoléon. Il comprit lui-même que la retraite était urgente; mais, trop fier pour s'avouer vaincu, il voulut la faire d'une manière imposante, en plein jour, et la remit au 18. Il négligea même de faire jeter des ponts sur

l'Elster, rivière de Leipzick, et se condamna à faire retraite par l'unique pont de Lindenau.

Le 18, il était trop tard. Les coalisés, qui avaient reçu cent mille hommes de renfort, forcèrent Napoléon à accepter une seconde bataille. Elle fut aussi furieuse et aussi sanglante que celle de l'avant-veille. — Cent mille morts ou blessés, tel fut le bilan de ces deux journées gigantesques, auxquelles les Allemands ont donné le nom de *batailles des Nations*.

### **La retraite. — Désastre du pont de Lindenau.**

— Cette fois Napoléon n'hésita plus. Il ordonna immédiatement le défilé des troupes pendant la nuit. Mais cette retraite, opérée dans les ténèbres, sous la poursuite de l'ennemi, par le pont unique de *Lindenau*, où l'artillerie, les fourgons, les voitures de blessés, passaient pêle-mêle avec les piétons, se fit dans le plus lamentable désordre. Pour comble de malheur, un sous-officier, interprétant mal les ordres reçus, à la vue de quelques Prussiens, fit sauter le pont. C'était la retraite coupée à plus de trente mille hommes. De ces malheureux, les uns se jetèrent en désespérés sur l'ennemi; les autres se lancèrent à la nage dans l'Elster, où beaucoup se noyèrent, entre autres le vaillant Poniatowski, maréchal depuis deux jours; d'autres enfin se répandirent affolés dans les rues de la ville, où ils furent massacrés sans pitié, surtout par les Saxons et les Badois, nos alliés de la veille, qui nous avaient trahis au milieu de la bataille. Le passage de l'Elster, plus épouvantable que celui de la Bérésina, nous coûta vingt-cinq mille hommes.

Napoléon avait échappé avec moins de cent mille hommes. Il perdit encore beaucoup de monde en route. A Hanau, il lui fallut passer sur le corps à une armée austro-bavaroise qui voulait lui couper la retraite. Le 4 novembre, il entra à Mayence avec soixante mille hommes. Les cent mille hommes qui occupaient les places fortes de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, mirent bas les armes successivement, et nous ne gardâmes rien sur la rive droite du Rhin.

## II. Campagne de France (1814).

**Rejet des propositions de Francfort.** — Les coalisés auraient pu marcher immédiatement sur Paris sans rencontrer d'obstacles. Cependant ils s'arrêtèrent sur le Rhin, crainte de renverser Napoléon de son trône et de rallumer en France le foyer mal éteint de la Révolution. A Francfort, tenant tête à la majorité des puissances alliées, qui, poussées par les ressentiments implacables de la Prusse, auraient voulu ramener la France à ses limites de 1790, Metternich fit prévaloir l'idée qu'on offrirait à l'empereur de lui garantir son trône et de conserver à la France ses limites naturelles du Rhin, des Alpes et des Pyrénées.

Il fallait s'aveugler volontairement pour juger inacceptables les propositions de Francfort. La France n'avait jamais eu un intérêt quelconque à franchir ses limites naturelles, et c'était la folie révolutionnaire qui l'avait poussée à déborder sur les pays voisins. La situation présente ne lui permettait pas d'être difficile. La ligne du Rhin était occupée par les armées des coalisés; la ligne des Pyrénées, par Wellington et les troupes anglaises, qui avaient refoulé Soult sur le territoire français; en Italie, Murat, le roi de Naples, pour garder sa couronne, faisait alliance avec l'Autriche et lançait une proclamation insurrectionnelle aux peuples italiens; la Suisse se jetait dans les bras de la coalition; la Hollande s'insurgeait à l'approche des Anglais, et la Belgique se disposait à faire de même. Paris était une ville à peu près ouverte; nos places de l'Est étaient délabrées, presque sans garnisons, sans artillerie. La France n'avait plus ni argent ni troupes; la conscription de 1814 était dévorée déjà; celle de 1815 ne pouvait donner que des soldats enfants. Aussi le pays, affolé sous le poids des désastres passés et par la terreur de l'invasion, réclamait-il l'acceptation des propositions de Francfort, et le Corps législatif, convoqué, le dit crûment à l'empereur.

Napoléon resta sourd aux vœux d'un peuple qui com-



mençait à maudire et même à méconnaître son génie. Il chassa, avec des paroles injurieuses, le Corps législatif; fit décréter par le Sénat, toujours servile, la levée de trois cent mille célibataires; doubla, par simple édit, la contribution foncière, et résolut de lutter quand même, au risque de se faire traiter de fou furieux par ses propres courtisans, qui prévoyaient sa perte infaillible et la leur avec la sienne. Le 25 janvier 1814, il appela aux Tuileries les officiers de la garde nationale, leur remit l'impératrice, déclarée régente, et son jeune fils, puis partit pour commencer la *campagne de France*.

**Combats de Brienne et de la Rothière** (29 janvier et 1<sup>er</sup> février 1814). — Déjà les provinces de l'Est étaient envahies par les deux cent trente mille hommes des armées coalisées, qui avaient passé le Rhin; l'armée de Bohême, sous Schwartzemberg, à Bâle; l'autre, l'armée de Silésie, sous Blücher, au-dessous de Mayence. Schwartzemberg s'était fait précéder d'une proclamation où il disait : « Nous ne faisons pas la guerre à la France; mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont les mêmes droits à l'indépendance et au bonheur que le vôtre... » Pour prouver ses intentions pacifiques, il ménageait les populations sur son passage.

L'empereur n'avait trouvé au camp de Châlons que cinquante mille hommes, composés des éléments les plus disparates. Mais il comptait sur son génie. Blücher n'ayant point encore rejoint Schwartzemberg, il l'empêcherait de faire sa jonction; il forcerait les deux armées à suivre séparément les vallées de la Marne et de la Seine; il se porterait rapidement de l'une à l'autre, et par des coups d'éclat amènerait l'ennemi à composition. Apprenant donc que Blücher se dirigeait vers Bar-sur-Aube pour y rejoindre l'armée de Bohême, Napoléon courut à lui par des chemins de traverse, l'atteignit à *Brienne*, et l'attaqua brusquement, le 29 janvier, avec dix-sept mille hommes contre trente mille. La journée fut rude. L'empereur resta maître de Brienne, mais il ne put empêcher Blücher de se réunir à Schwartzemberg.

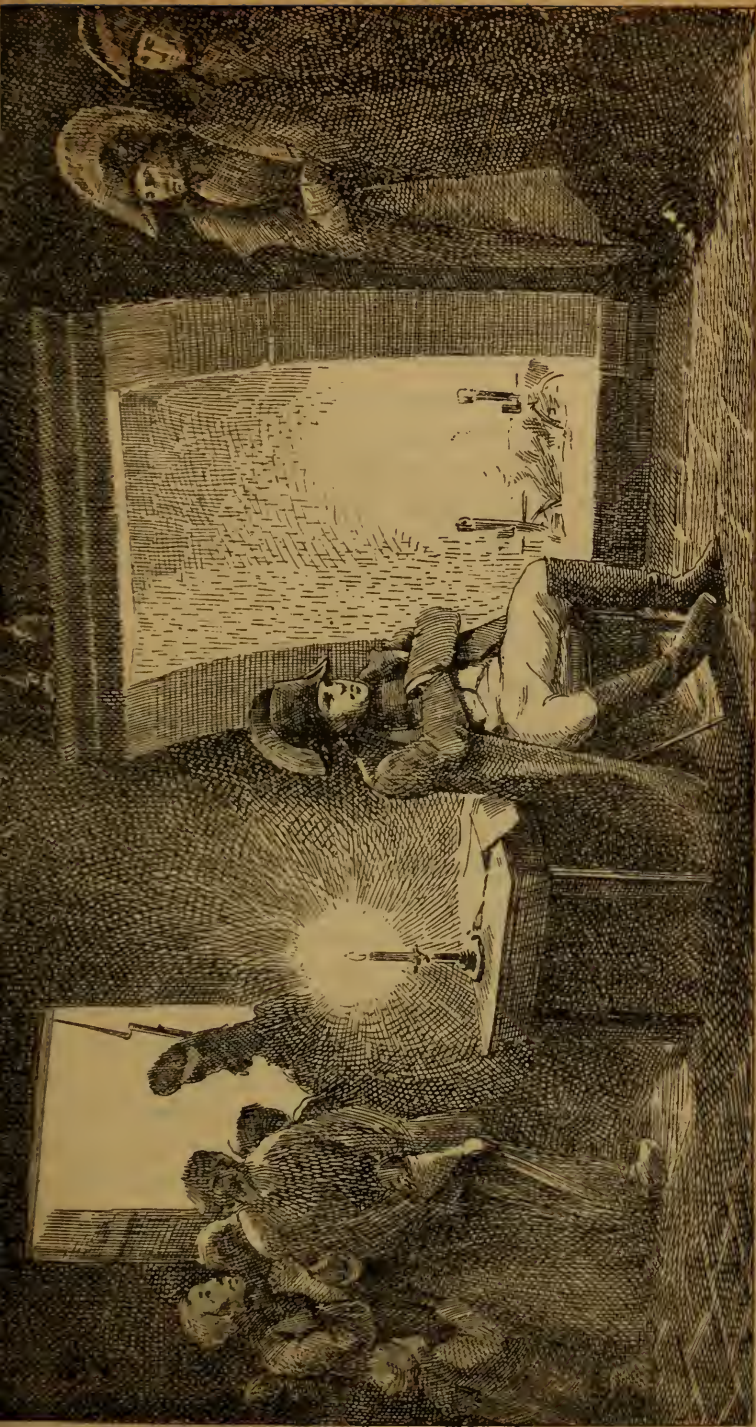
Les coalisés résolurent d'accabler sans délai Napoléon, qui s'était établi sur l'Aube dans une excellente position, d'où il pouvait surveiller la Marne et la Seine, les deux routes obligées de l'invasion. Ils lancèrent contre lui, le 1<sup>er</sup> février, cent mille hommes appuyés de vingt mille de réserve. Napoléon comptait en tout trente-deux mille hommes, mais il avait l'avantage de la position. Il soutint vaillamment la lutte autour du village de *la Rothière*, depuis deux heures jusqu'au soir. La nuit venue, ayant perdu cinq mille hommes et une partie de ses canons, il se replia sur Troyes, où des renforts portèrent sa petite troupe à quarante-cinq mille hommes. Il espérait se renforcer encore; mais il devenait de plus en plus manifeste qu'il finirait par succomber sous le nombre. Aussi ses conseillers intimes insistaient-ils pour la paix.

**Conférences de Châtillon** (février). — Elle pouvait se faire encore, toutefois à des conditions naturellement moins bonnes qu'avant la campagne. Sur la proposition de l'Angleterre, les coalisés, réunis à Châtillon, offrirent à Napoléon les frontières de 1790. S'il refusait, on ne traiterait plus avec lui et l'on ramènerait les Bourbons, seul moyen de rendre la paix à l'Europe. De délai en délai, on donna jusqu'au 10 mars à Napoléon pour se décider. Il laissa passer tous les délais, rendant ainsi sa ruine inévitable.

**Batailles de Champaubert et de Montmirail** (10-14 février). — En attendant, on continuait à se battre. Les coalisés avaient décidé de marcher sur Paris, dont la prise devait terminer la campagne. Napoléon reconnaissait lui-même que, si l'ennemi arrivait aux portes de Paris, il n'y avait plus d'Empire. Mais ils commirent la faute de séparer leurs forces : Blücher suivit la vallée de la Marne avec soixante mille hommes, et Schwartzenberg celle de la Seine avec cent trente mille.

Profitant aussitôt de cette chance inespérée de salut, Napoléon résolut de couper en deux l'armée de Silésie. Il courut de Nogent-sur-Seine à *Champaubert* avec trente mille hommes, trainant son artillerie par des chemins affreux; y surprit le 10 février un corps russe





NAPOLÉON DANS UNE CHAUMIÈRE DE PAYSAN PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE. Dessin de Charlet.



de six mille hommes, dont il enleva la moitié, y compris le général et son état-major; se précipita sur les lieutenants de Blücher, et leur tua ou prit dix mille hommes, sans en perdre lui-même plus d'un millier; puis battit Blücher en personne à *Montmirail* (14 février), où le Prussien perdit son artillerie et huit à dix mille hommes.

En cinq jours Napoléon avait réduit l'armée de Silésie de moitié, enlevé une partie de ses canons et fait dix-huit mille prisonniers. Il les envoya immédiatement à Paris pour les y montrer. Toute sa confiance lui était revenue : il disait qu'il redeviendrait maître de l'Europe et qu'il était plus près de Munich que de Paris.

**Bataille de Montereau et recul de Schwartzberg** (18 février). — Mais pendant ce temps, le prince de Schwartzberg, culbutant, malgré son héroïque résistance, Bourmont à Nogent-sur-Seine, s'était avancé jusqu'à *Montereau*. Prompt comme la foudre, Napoléon passa de la Marne à la Seine, chassa de Montereau le prince de Wurtemberg en lui tuant ou blessant trois mille hommes, en lui en prenant quatre mille avec ses canons; ensuite, abordant l'armée de Schwartzberg, il la fit reculer jusqu'à Troyes d'abord, et de là jusqu'à Chaumont (18 février).

**Batailles de Craonne et de Laon** (7-10 mars). — Étourdis par ces prodiges militaires, les coalisés eurent un moment d'hésitation et parlèrent d'un armistice. Mais le bouillant Blücher, qui venait de reformer son armée, honteux de ces tergiversations, reprit sa marche en avant. Devant ses cinquante mille hommes, les maréchaux Mortier et Marmont, postés à Sézanne avec quatorze mille hommes seulement, reculèrent jusqu'à Meaux et appelèrent Napoléon. L'empereur vint les rejoindre avec trente-cinq mille hommes et Ney, Victor, Davout. Mais la lâcheté du gouverneur de Soissons, fusillé ensuite, livra cette ville à Blücher, qui put rallier deux corps détachés de l'armée de Bernadotte, et eut alors sous ses ordres cent mille hommes.

Napoléon en avait cinquante mille. Malgré la supériorité écrasante de l'ennemi, il entreprit, le 7 mars, de

lui enlever le plateau de *Craonne*, où étaient surtout les Russes. Le plateau fut enlevé, mais après toute une journée de combat acharné, où Ney dut payer de sa personne pour entraîner les jeunes conscrits, et avec une perte de sept à huit mille hommes, fauchés par les feux plongeants d'une artillerie formidable.

Blücher, moins éprouvé que les Français, s'était cependant replié sur Laon, ville inexpugnable, postée sur une montagne isolée. Napoléon l'y suivit et fit de vains efforts toute la journée pour l'en déloger. Pendant la nuit, Marmont, surpris, perdit son artillerie et une partie de ses soldats, qui, trop jeunes, furent pris de panique et se débandèrent dans les bois. Bataille encore le lendemain, aussi inutile que celle de la veille (10 mars).

**Bataille d'Arcis-sur-Aube** (20 mars). — Laisant là Blücher, qu'il n'avait pu vaincre, Napoléon se tourna contre Schwartzemberg, qui en son absence avait battu Oudinot et Macdonald, était rentré dans Troyes et marchait sur Paris : ses têtes de colonnes atteignaient déjà Provins. Malgré ses maréchaux, qui lui représentaient la disproportion énorme des forces, l'empereur livra bataille le 20 mars, près d'*Arcis-sur-Aube*. Il s'exposa lui-même avec une audace désespérée et manqua d'être pris; mais il ne put entamer l'armée de Bohême.

**Prise de Paris** (30 mars). — Ainsi, sur la Seine comme sur la Marne, l'héroïsme de nos troupes et la prodigieuse activité de Napoléon étaient sans résultat. Ce même jour, 20 mars, les Autrichiens entraient à Lyon, malgré Augereau; quelques jours avant, les Anglais, malgré Soult, étaient entrés à Bordeaux, qui avait arboré la cocarde blanche. A bout d'efforts, désespérant d'arrêter les coalisés, Napoléon imagina de se porter vers l'est, pour rallier les garnisons des places fortes. Il se flattait de frapper sur l'ennemi, en le prenant à revers, un coup décisif, ne remarquant pas que cette fatale manœuvre, indigne de son génie, livrait aux coalisés la route de Paris. Ils poussèrent aussitôt en avant leurs deux cent mille hommes, ayant soin, pour donner le change à l'empereur, de le faire suivre d'un corps de dix mille

cavaliers, qu'il prenait pour leur avant-garde. Lorsque enfin, sur les instances irritées de ses maréchaux, il consentit à reconnaître son erreur et à tenter de la réparer, les armées coalisées étaient sous les murs de Paris.

Pour défendre la capitale, alors sans remparts, Marmont et Mortier n'avaient que vingt mille hommes, soutenus par douze mille gardes nationaux armés de mauvais fusils. Ils tentèrent cependant une résistance impossible. La lutte fut longue et acharnée, surtout sur le plateau de Romainville, de Belleville et des buttes Chaumont, où les batteries d'artillerie étaient servies par la jeunesse des Écoles. Marmont s'exposa comme un simple soldat. Après avoir fait tuer inutilement six mille hommes de ses troupes et en avoir tué autant à l'ennemi, il dut capituler et s'engager à évacuer Paris la nuit même (30 mars). Quelques heures après, Napoléon, arrivé en poste à Juvisy, cinq lieues de Paris, envoyait l'ordre de se défendre à outrance.

**La déchéance de Napoléon (2 avril).** — Le lendemain, 31 mars, Alexandre faisait son entrée dans Paris, entre le roi Frédéric-Guillaume et le prince Schwartzemberg. La régente, Marie-Louise, avait fui; Joseph, gouverneur de Paris, avait fait de même. Les souverains furent reçus par le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, qui depuis plusieurs années, prévoyant la chute de l'Empire, préparait son ralliement aux Bourbons. Consulté, Talleyrand répondit que l'Empire n'était plus possible; que la République ne l'était pas davantage; que les Bourbons seuls pouvaient tout concilier. Les souverains alors déclarèrent qu'ils ne traiteraient pas avec Bonaparte, qu'ils respecteraient l'intégrité de l'ancienne France et garantiraient la Constitution que le pays se donnerait.

Le Sénat fut assemblé le 1<sup>er</sup> avril. Fidèle à son rôle d'enregistrer les décrets, il enregistra cette fois celui de la fortune<sup>1</sup>. Voyant la réaction royaliste éclater partout, il prononça, le 2 avril, la déchéance de l'homme « qui

1. Nettement, *Hist. de la Restauration*.



avait opprimé la liberté publique et privée, enfermé des citoyens arbitrairement, imposé silence à la presse, levé les hommes et les impôts en violation des formes ordinaires, versé le sang de la France dans des guerres folles et insensées, couvert l'Europe de cadavres et jonché les routes de blessés français abandonnés ».

**Abdication de Napoléon** (4 avril). — Cependant, à Fontainebleau, Napoléon, qui pouvait réunir encore soixante-dix mille hommes, parlait de marcher sur Paris et d'en chasser les coalisés. Mais l'armée, la garde elle-même, renonçait à la lutte. Les maréchaux les plus dévoués à l'empereur, Lefebvre, Ney, Oudinot, consternés à la pensée d'une guerre civile, lui représentaient qu'il ne pouvait plus compter sur ses troupes, qu'il *fallait abdiquer*. Il s'emporta d'abord ; puis, tombant dans un accablement profond <sup>1</sup>, il rédigea, le 4 avril, un acte où, disant qu'ayant été déclaré par les puissances alliées le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, il abdiquait en faveur de son fils. On exigea de lui une abdication pure et simple. En retour, les souverains lui cédèrent en toute souveraineté l'île d'Elbe, avec le titre et la dignité d'empereur, un revenu de deux millions pour lui, et deux autres millions pour sa famille. Marie-Louise et son fils recevaient le duché de Parme et Plaisance. Le soir, Napoléon avala une dose mortelle d'opium, qui ne put avoir raison de sa robuste constitution. Il eut ensuite honte de cette faiblesse et défendit d'en parler.

**Départ pour l'île d'Elbe** (20 avril). — Le 13 avril, le comte d'Artois, à cheval, la cocarde blanche au chapeau, de brillants cavaliers lui faisant cortège, entra dans Paris et en prit possession au nom de son frère le roi Louis XVIII. Huit jours après, Napoléon adressait des adieux célèbres à sa garde, puis quittait Fontainebleau, avec Bertrand, Drouot, Cambrome, compagnons volontaires de son exil, pour gagner sa minuscule principauté. L'impératrice Marie-Louise avait refusé de le suivre. Sa route fut signalée par de douloureux inci-

1. *Souvenirs de Macdonald*, p. 264.

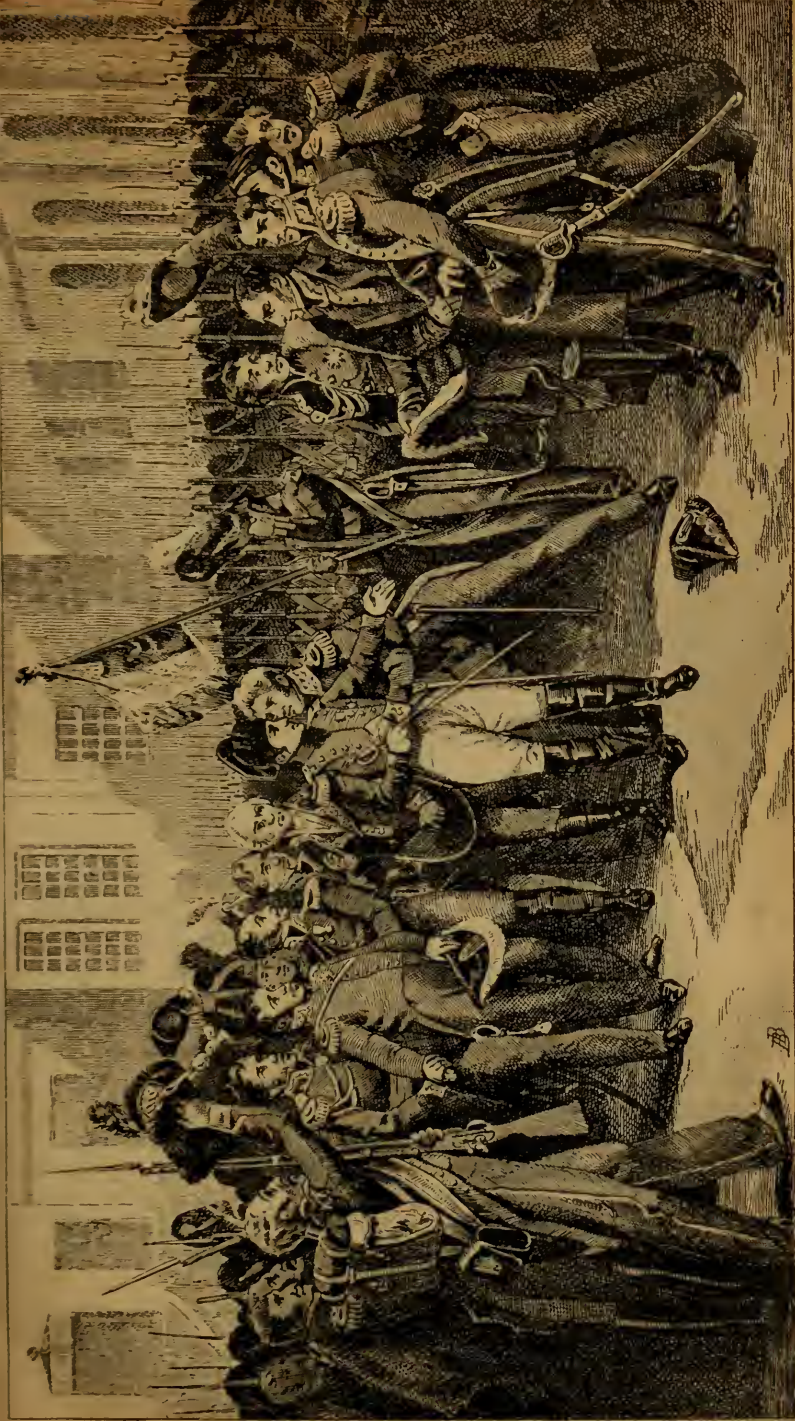
dents. De Valence à Fréjus, l'empereur fut accueilli par des cris, des huées, des menaces, et, pour échapper à la foule exaspérée, il dut se cacher sous un déguisement.

Ainsi tomba cet homme extraordinaire, mémorable exemple de la fragilité de la fortune et de la vanité des ambitions humaines. Génie d'une puissance merveilleuse, unique peut-être dans les siècles, Napoléon avait eu la gloire de clore en France l'ère de la Révolution, de rétablir l'ordre, de relever les autels, de ramener la prospérité, de donner au pays pour l'administration, les finances, la justice, l'instruction publique, des institutions si fortes, que le pays, sans trop s'en douter, en vit encore. En même temps, les glorieux traités de Lunéville et d'Amiens, conclus par ses soins, préparés par ses victoires, avaient remis la France en paix avec l'Europe, où elle occupait désormais une prépondérance marquée.

Son malheur et son crime furent de méconnaître presque aussitôt les vrais intérêts de la France et de l'engager dans de folles aventures où son ambition démesurée seule était en jeu. Il n'est rien que la France n'eût donné à Napoléon, si après Amiens il s'était efforcé de consolider la paix à l'extérieur et de développer la prospérité à l'intérieur. Elle commença à se détacher de celui qu'elle avait salué comme son sauveur, quand elle le vit travailler non plus pour elle, mais pour son égoïsme ; elle s'en détacha tout à fait quand des guerres gigantesques, suivies d'affreuses catastrophes, lui eurent prouvé que le génie peut avoir sa folie et devenir le fléau de sa patrie. Pour avoir voulu, en imposant à la nation de monstrueux sacrifices, dominer orgueilleusement sur toute l'Europe, Napoléon allait, en 1814, régner sur un îlot en attendant d'aller, en 1815, languir, puis expirer d'angoisse sur le rocher de Sainte-Hélène.

## RÉSUMÉ

Le désastre de la campagne de Russie tourne aussitôt contre nous la Prusse, depuis longtemps frémissante. Fort maltraités à Königsberg, les survivants de la *grande armée* doivent se replier jusqu'à Wittenberg, au delà de Berlin. Le roi Frédéric-



LES ADIEUX DE NAPOLEÓN A SA GARDE DANS LA COUR DU CHEVAL BLANC Tableau d'Horace Vernet. (*Musée du Louvre.*)



Guillaume, après avoir inutilement offert sa médiation à Napoléon auprès de l'empereur Alexandre, fait alliance avec la Russie (28 février 1813). C'est la cinquième coalition.

Napoléon, qui s'est promptement refait une armée de trois cent mille hommes, bat les alliés à *Lutzen* (2 mai), à *Bautzen* (20 mai). Le prince de Metternich vient à *Dresde* offrir au nom de l'Autriche à Napoléon les limites naturelles de la France avec l'Italie septentrionale (28 juin). Sur le refus arrogant de l'empereur, l'Autriche entre dans la coalition, ainsi que la Bavière (10 août).

Napoléon réussit cependant à infliger aux Austro-Russes une grande défaite dans la bataille de *Dresde* (26 et 27 août), où Moreau, traître, est blessé à mort. Mais ses lieutenants se laissent battre, Vandamme à *Kulm*, Macdonald sur la *Katzbach*, Oudinot à *Grossbeeren*. L'épouvantable bataille de *Leipzig*, la *bataille des Nations* (16-18 octobre) écrase Napoléon; le désastre du pont de *Lindenau* (nuit du 18) l'achève. Il regagne péniblement Mayence avec soixante mille hommes (4 novembre). Les coalisés arrivent sur le Rhin.

Avant de le franchir, les alliés, réunis à *Francfort*, offrent, sur les avis de Metternich, à l'empereur des Français, la France avec ses limites naturelles, Rhin, Alpes, Pyrénées : s'aveuglant volontairement, sourd aux vœux de son peuple, Napoléon refuse. Il ordonne la levée de trois cent mille hommes et va dans l'est commencer la *campagne de France*.

Les coalisés franchissent le Rhin : l'armée de Bohême, ou autrichienne, sous Schwartzemberg, à Bâle; l'armée de Silésie, ou prusso-russe, sous Blücher, à Mayence. Pour empêcher la jonction des deux généraux, Napoléon livre à Blücher la bataille de *Brienne* (29 janvier 1813). Quoique battu, Blücher rejoint Schwartzemberg. Ils vont ensemble essayer de déloger Napoléon du village de *la Rothière* (1<sup>er</sup> février). L'empereur défie tous leurs efforts. Mais après la bataille il se replie de lui-même sur Troyes.

Une troisième fois les puissances réunies à *Châtillon* offrent la paix à Napoléon, avec les frontières de la France en 1790. Il refuse encore. Les coalisés décident alors de marcher sur Paris. Ils se séparent, Blücher devant suivre la vallée de la Marne; Schwartzemberg, celle de la Seine.

Napoléon profite de cette faute pour les battre séparément. Il tombe brusquement sur l'armée de Silésie et la défait à *Champaubert*, puis à *Montmirail* (10 et 14 février). Passant ensuite comme un éclair de la Marne à la Seine, il culbute l'armée de Bohême à *Montereau* (18 février), et fait reculer Schwartzemberg jusqu'à Chaumont.

Mais, pendant ce temps, Blücher a refoulé jusqu'à Meaux les maréchaux Mortier et Marmont. Napoléon vole à leur secours. Avec cinquante mille hommes, il déloge du plateau de *Craonne* (7 mars) les cent mille de Blücher; mais il échoue devant Laon,

où Blücher s'est retiré (9 mars). Il passe rapidement dans la vallée de la Seine, où Schwartzemberg a repris sa marche sur Paris. Il ne peut que lui livrer la bataille indécise d'*Arcis-sur-Aube* (20 mars).

A bout de ressources, Napoléon, pour arrêter la marche en avant des coalisés, imagine de se porter sur leurs derrières, espérant les forcer à reculer par crainte de voir couper leurs communications avec le Rhin. Cette lourde faute livre aux alliés la route de la capitale. Ils s'y précipitent. Paris, non fortifié est vaillamment défendu par Marmont et Mortier. Mais la résistance est impossible, les maréchaux capitulent (30 mars). Quelques heures après, Napoléon arrive à vingt kilomètres de Paris.

Le 31 mars, les coalisés font leur entrée dans Paris. Aussitôt assemblé, le Sénat prononce la déchéance de l'empereur (2 avril). Napoléon, non sans se faire violence, abdique le 4 avril, d'abord en faveur de son fils, puis sans condition. Le comte d'Artois fait son entrée à Paris au nom de Louis XVIII, le 13 avril, et le 20, Napoléon part pour l'île d'Elbe, minuscule principauté, qui est tout ce qu'on lui laisse de son immense empire.

---

# LIVRE III

## LA RESTAURATION

### CHAPITRE I

LE RÈGNE DE LOUIS XVIII JUSQU'À LA DEUXIÈME RESTAURATION  
(1814-1815)

#### SOMMAIRE

- I. LA PREMIÈRE RESTAURATION (1814). — Louis XVIII à Paris (mai 1814). La Charte de Saint-Ouen. Traité de Paris (30 mai). Congrès de Vienne et *traités* de 1815. La cause des Cent-jours.
- II. LES CENT JOURS (20 mars-20 juin 1815). — Retour de Napoléon (1<sup>er</sup> mars 1815). Rétablissement de l'Empire (20 mars). L'*Acte additionnel* (1<sup>er</sup> juin). La campagne de quatre jours : *Ligny* et les *Quatre-Bras* (16 juin) ; *Waterloo* (18 juin). L'agonie de l'Empire. Sainte-Hélène (août 1815). — Retour de Louis XVIII (juillet). Second traité de Paris (2 octobre 1815). La Sainte-Alliance (septembre). L'Europe en 1815.

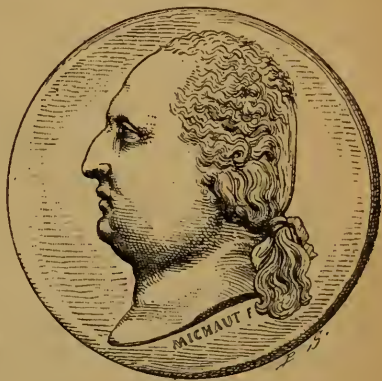
#### I. — La première Restauration (1814).

**Louis XVIII à Paris** (3 mai 1814). — Rappelé par le vœu du Sénat impérial, le comte de Provence, *Louis XVIII* depuis la mort du malheureux fils de Louis XVI, fit d'abord son entrée comme roi de France à Londres, au milieu des acclamations enthousiastes des Anglais, heureux de la paix rétablie après de si longues souffrances. Accompagné jusqu'à Douvres par le prince régent (prince de Galles, plus tard Georges IV, régent pendant la démente de son père Georges III), le roi passa le détroit, le 24 avril, au bruit des salves des batteries anglaises et françaises, et descendit à Calais, où il assista à un *Te Deum* d'actions de grâces. Le 3 mai,



il entra à Paris dans une voiture à huit chevaux, ayant à ses côtés sa nièce, la fille de Louis XVI, *l'orpheline du Temple*, maintenant duchesse d'Angoulême. Le cortège se rendit à Notre-Dame, puis aux Tuileries, la garde nationale et une partie de la garde impériale formant la haie. Sur tout le parcours éclatèrent avec force des cris de *Vive le roi!*

Cet enthousiasme était sincère. Napoléon, par son despotisme, par ses tueries sans fin ni raison, avait lassé et exaspéré le pays. Comme un grand arbre sans racines et qu'un coup de vent a jeté à terre, l'Empire, avant d'être abattu par l'Europe, était détaché de la France. Sa chute non seulement ne laissa pas de regrets, mais encore parut une délivrance. La nation, se hâtant de l'ou-



LOUIS XVIII. D'après Michaut.

blier, se rejeta avec allégresse vers les Bourbons, qui seuls pouvaient lui rendre la liberté, guérir ses profondes blessures et la sauver des exigences du vainqueur. L'immense majorité des dignitaires et fonctionnaires impériaux s'empressèrent de renier l'empereur pour acclamer Louis XVIII; les révolutionnaires, les régicides eux-mêmes, comme Carnot, accoururent aux Tuileries. Tous les maréchaux, sans en excepter les plus jacobins, comme Augereau, Jourdan, ou les plus revêches, comme Davout, qui d'abord avait fait tirer, à Hambourg, sur le drapeau blanc, offrirent leur épée au nouveau souverain. Ney n'attendit même pas l'entrée de Louis XVIII à Paris : il alla à sa rencontre à Saint-Ouen, et lui présenta ses trois jeunes fils, que le roi accueillit d'ailleurs avec une bonté charmante : « Soyez braves comme votre père, leur dit-il, et aimez bien votre roi <sup>1</sup>. »

1. *Mémoires* de M<sup>lle</sup> de Chastenay. Plon, Paris, 1897.

**La Charte de Saint-Ouen.** — Louis XVIII n'avait presque rien des grâces extérieures qui plaisent à la foule dans un roi ; il était de petite taille et affligé d'un embonpoint extraordinaire, qui l'empêchait de monter à cheval et le condamnait à passer les revues du haut de son balcon, assis dans un fauteuil. En revanche, il était fort digne, tout en se montrant simple et affable, avait beaucoup de sang-froid, beaucoup d'esprit et un très bon jugement. Il comprit très bien ce que demandaient les circonstances, et ne songea pas un seul instant à rétablir la monarchie absolue ni l'ancien régime. « Si Louis XVIII fait bien, disait Napoléon, il se mettra dans mon lit en changeant seulement les draps, car il est bon. » Sans connaître le conseil, Louis XVIII le suivit à la lettre, ainsi qu'on peut en juger par la *Charte* ou *Déclaration royale de Saint-Ouen*.

Cette Charte, ébauchée dans la petite ville de Saint-Ouen, près Paris, la veille de l'entrée de Louis XVIII, et promulguée le 4 juin suivant, était *octroyée* par le souverain ; mais, de fait, elle réalisait le plan de Constitution dressé en avril par le Sénat impérial. Elle définissait d'abord les *droits publics*, puis établissait la *forme du gouvernement*.

1° *Droits publics.* — Tous les Français étaient égaux devant la loi. Tous étaient admissibles aux emplois civils et militaires. Tous payaient l'impôt proportionné à leur fortune. La liberté individuelle était garantie, les propriétés déclarées inviolables. La religion catholique redevenait religion de l'État ; mais tous les cultes étaient libres et avaient droit à la protection de la loi. La presse était déclarée libre, sauf certains règlements à établir. Enfin la conscription était abolie.

2° *Forme du gouvernement.* — Le gouvernement comprenait essentiellement le Roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés.

La personne du Roi était déclarée inviolable et sacrée. Le Roi gouvernait par des ministres responsables ; seul il avait la puissance exécutive. Il était le chef suprême de l'État, commandait les armées de terre et de mer,

déclarait la guerre, faisait les traités de paix, d'alliance et de commerce. Il nommait à tous les emplois de l'administration, et faisait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois ou la sûreté de l'État. Seul il proposait la loi, que discutaient et votaient les deux Chambres ; seul il la sanctionnait et la publiait. Il pouvait faire grâce et commuer les peines.

La Chambre des pairs comprenait les princes du sang et les pairs nommés à vie par le Roi, avec hérédité ou non, suivant sa volonté ; le nombre en était illimité. Les séances étaient secrètes. Comme attributions spéciales, les pairs jugeaient les crimes de haute trahison et les attentats à la sûreté de l'État.

La Chambre des députés était élue au suffrage restreint pour une durée de cinq ans, et renouvelable chaque année par cinquième. Était éligible tout Français âgé de quarante ans et payant mille francs d'impôts ; électeur, tout Français âgé de trente ans et payant trois cents francs d'impôts. Les séances des députés étaient publiques. Ils ne pouvaient proposer aucun amendement à une loi si le Roi n'en prenait l'initiative ; le Roi pouvait dissoudre la Chambre des députés, mais il devait en convoquer une nouvelle dans les trois mois. Comme attributions spéciales, les députés avaient le vote de l'impôt.

La Charte, en outre, confirmait l'immovibilité des juges ; maintenait le jury, les Cours et les tribunaux existants, la publicité des débats ; elle gardait la Légion d'honneur.

Ainsi la Charte de Saint-Ouen conservait d'une façon générale l'organisation impériale et toutes les conquêtes légitimes de la Révolution. Rien d'essentiel n'était changé à l'Empire : on n'avait que le despotisme en moins. Le pouvoir exécutif était fort, et cependant une juste part était faite aux libertés publiques. A l'ancienne monarchie absolue succédait la royauté constitutionnelle, mais dans des conditions de stabilité qui ne rappellent en rien la Constitution impraticable et éphémère de 1791.

**Traité de Paris** (30 mai 1814). — Après avoir rassuré ceux qui auraient pu craindre le rétablissement de



l'ancien régime, Louis XVIII s'occupa de délivrer la France des cinq cent mille étrangers qui l'avaient envahie à la suite de nos désastres. La chose fut faite dès le 30 mai, par le traité de Paris, que conclut le ministre des affaires étrangères, Talleyrand. La France renonçait à toutes les conquêtes de l'Empire et de la Révolution, et revenait à ses frontières de 1790. Cependant elle gardait quelques petits territoires qui rectifiaient sa frontière du nord et de l'Alsace ; elle gardait aussi la principauté de Montbéliard, les villes de Chambéry et d'Annecy avec leur territoire, Avignon et le Comtat-Venaissin. Ses colonies, toutes perdues, lui faisaient retour, sauf Saint-Domingue, déclarée indépendante, et l'île de France, qui allait aux Anglais.

Le traité de Paris, triste expiation des fautes de l'Empire, souleva de vives récriminations : on regrettait surtout la frontière du Rhin, possédée depuis vingt ans. Les censeurs ne prenaient point garde que cinq cent mille ennemis occupaient quarante de nos départements, que nous étions à leur merci, que les Allemands réclamaient avec emportement l'Alsace, que les Prussiens exigeaient une forte indemnité de guerre. Les Bourbons sauvèrent la France d'un démembrement, lui épargnèrent une contribution de guerre et lui obtinrent l'évacuation immédiate de son territoire par l'étranger. Dans les circonstances douloureuses où il fut signé, le traité de Paris aurait pu être pire ; il était impossible qu'il fût meilleur.

**Congrès de Vienne (septembre 1814) et traités de 1815.** — Le traité du 30 mai ne réglait que la situation de la France. Les souverains, qui n'avaient point voulu traiter à Paris les affaires générales de l'Europe, convinrent de se réunir au plus tôt à Vienne, en Autriche. L'ouverture du Congrès, retardée pour diverses raisons, ne se fit qu'au mois de septembre. Toute l'Europe, sauf la Turquie, y fut représentée ; car il s'agissait de remanier la carte entière de l'Europe, totalement bouleversée par Napoléon. L'empereur Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume, y étaient en personne ; l'empereur

François également, mais assisté du prince de Metternich, un des plus célèbres diplomates du siècle; Talleyrand représentait la France, et lord Castlereagh, l'Angleterre. Dès les premiers jours, la Russie, la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche émirent la prétention de tout régler à elles quatre, affectant de laisser en dehors de leurs délibérations les puissances secondaires et la France. Mais Talleyrand, esprit souple et avisé, sut prendre une situation digne de son pays en groupant autour de lui les puissances secondaires, mécontentes, et en s'appuyant avec habileté sur les divisions des grandes puissances elles-mêmes.

Ces divisions furent provoquées par l'avidité de la Russie et de la Prusse. Alexandre voulait toute la Pologne, sous prétexte d'en faire un royaume autonome sous le protectorat russe, et de satisfaire ainsi les aspirations légitimes d'une nation victime d'inniques démembrements. La Prusse, de son côté, voulait toute la Saxe, qui serait de la sorte punie de la fidé-



METTERNICH. D'après Lawrence.  
(Bibl. nat. Estampes. Coll. des portraits.)



TALLEYRAND. D'après Prudhon.  
(Bibl. nation. Estampes. Coll. des portraits.)

lité à la France montrée par son roi, malgré la défection des troupes saxonnes, jusqu'au dernier moment. Ces prétentions furent vivement combattues par l'Angleterre, et surtout par l'Autriche. — Talleyrand, se jetant dans la mêlée, aigrit si bien les ressentiments des puissances résistantes, qu'on se crut à la veille d'une guerre entre les coalisés : la Russie et la Prusse durent céder.

La Russie reprit donc simplement ses anciennes provinces polonaises, auxquelles elle ajouta toutefois la grande ville de Varsovie, cédée par la Prusse. Alexandre érigea ces provinces en *royaume de Pologne*, avec promesse d'une Constitution particulière. La Russie garda la Finlande et la Bothnie, récemment conquises sur la Suède.

La Prusse recouvra tout le territoire que lui avait enlevé Napoléon, sauf Varsovie. En revanche, elle reçut plus d'un tiers de la Saxe, la Poméranie suédoise avec Stralsund, des territoires en Westphalie et en Hesse, enfin les riches provinces rhénanes, c'est-à-dire Trèves, Coblenz, Cologne, avec leur territoire.

L'Autriche recouvra le Tyrol, les provinces Illyriennes avec la Dalmatie, et la Lombardie augmentée de la Vénétie. En outre, elle reçut la présidence de la *Confédération germanique*, formée des royaumes, des grands-duchés, des duchés, des principautés et des villes libres qui composaient l'Allemagne. Elle céda la Belgique, dont la réunion à la Hollande forma le royaume des *Pays-Bas*, créé en faveur de la maison d'Orange. Cette maison eut en outre, comme propriétés personnelles, les duchés de Limbourg et de Luxembourg.

L'Angleterre ne demanda rien sur le continent, sauf la restitution du Hanovre, patrimoine de ses rois, qui fut élevé au rang de royaume. Mais elle se fit la part belle sur mer. Elle garda, dans la mer du Nord, l'îlot danois d'Helgoland, centre de la contrebande anglaise pendant le blocus continental; dans la Méditerranée, Malte, <sup>de l'Ordre de Saint-Jean</sup> enlevée aux chevaliers; dans l'océan Indien, l'île de France, devenue île Maurice, enlevée à la France; l'île de Ceylan, enlevée aux Hollandais; la colonie du Cap, enlevée aux mêmes Hollandais; aux Antilles, Sainte-



Lucie, Tabago, la Trinité, le *paradis des Antilles*, enlevées, les deux premières à la France, la troisième à l'Espagne. Enfin elle reçut le protectorat des îles grecques, dites *Ioniennes*, Corfou, Céphalonie, Zante, Cérigo, etc. Si on y ajoute Gibraltar, l'Angleterre possédait maintenant toutes les positions stratégiques qui pouvaient lui assurer l'empire des mers.

Les grandes puissances satisfaites, on fit aux puissances secondaires une situation telle quelle. La Suède, privée de la Finlande, de la Bothnie et de la Poméranie, reçut la Norvège, qui eut un gouvernement particulier. Le Danemark, comme indemnité de la Norvège, qu'on lui enlevait pour le punir de sa fidélité à Napoléon, reçut le maigre duché de Lauenbourg. En Italie, le roi de Sardaigne rentra à Turin, reprit Nice et la plus grande partie de la Savoie et réunit à ses États la république de Gènes ; Marie-Louise régna sur Parme à titre viager ; les Bourbons de Parme reçurent Lucques, et les archiducs autrichiens rentrèrent à Florence. Pie VII, de retour à Rome depuis le mois de mai 1814, fut réintégré dans tous ses États. Quant au royaume de Naples, sa destinée resta indéfinie jusqu'au moment où Murat, qui d'abord s'était tourné du côté des coalisés, reprit les armes et se fit sottement battre par les Autrichiens et chasser d'Italie (mai 1815). Alors Naples revint aux Bourbons, qui n'avaient pas cessé de régner en Sicile.

L'œuvre du Congrès de Vienne (septembre-juin 1815) prête le flanc à plus d'une critique. Au lieu de s'inspirer généreusement des intérêts généraux de l'Europe, les grandes puissances parurent uniquement préoccupées, après s'être prémunies contre la France, de satisfaire leurs intérêts particuliers. Pour se prémunir contre la France, elles lui attachèrent aux flancs le royaume des Pays-Bas et la Prusse, installée sur le Rhin. Pour satisfaire leur ambition, elles sacrifièrent sans scrupule les puissances secondaires ou les petits princes d'Allemagne, en particulier les électeurs ecclésiastiques. Elles imposèrent une union contre nature à la Belgique et à la Hollande ; elles ne firent rien de sérieux pour la Pologne,

rien pour l'unité de l'Italie, rien même pour celle de l'Allemagne, où la *Confédération germanique* restait sans cohésion et sans force. Aussi vingt ans ne se passeront pas que déjà leur œuvre de préoccupations mesquines ou égoïstes aura reçu de fortes atteintes.

Les puissances étaient à Vienne depuis six mois et n'avaient encore rien terminé. On commençait à trouver qu'elles s'endormaient un peu sur leur besogne, interrompue du reste par de fréquentes et brillantes fêtes, lorsque la nouvelle du retour de Napoléon, éclatant comme un coup de foudre à leurs oreilles, les tira de leur léthargie.

**La cause des Cent-Jours.** — La Restauration avait donné des preuves incontestables de bonne volonté. Par la Charte de Saint-Ouen, elle avait nettement associé la nation au gouvernement du royaume. Pour ménager la transition du régime impérial au régime nouveau, elle avait maintenu provisoirement le Sénat conservateur et le Corps législatif. Tout en rendant à la noblesse ancienne ses titres, elle avait conservé les siens à la noblesse nouvelle. Elle avait garanti la dette publique de seize cents millions léguée par l'Empire, et, malgré ses embarras pour faire face à une dette immédiatement exigible de huit cents millions, elle avait dès les premiers mois diminué les impôts. Le travail reprenait dans les manufactures ; le crédit public se raffermissait, si bien que la rente avait monté en un mois de quarante-cinq francs à soixante-dix-huit. Le traité de Paris avait délivré le territoire de la présence des vainqueurs, et à Vienne, la France, grâce à Talleyrand, reprenait sa place parmi les nations.

Malheureusement il y eut des fautes commises. Les royalistes, les émigrés surtout, qui avaient tant souffert, firent entendre des revendications imprudentes, inquiétèrent les acquéreurs de biens nationaux et firent craindre un retour à l'ancien régime. Pareil retour était bien loin de la pensée de Louis XVIII ; mais il ne sut ou ne put réprimer des manifestations compromettantes. Lui-même commit la faute grave de s'aliéner l'armée.

Sous prétexte de soulager le trésor, qui était en effet

grandement obéré, le roi avait mis à la retraite un grand nombre d'officiers de l'Empire ; par contre, de vieux militaires, qui s'étaient démis autrefois pour rester fidèles à la royauté, rentrèrent dans les cadres avec des grades élevés. Victime d'une disgrâce imméritée, la garde impériale avait été éloignée de Paris et cantonnée dans les garnisons du Nord avec une solde réduite du tiers ; par contre encore, le roi se créa une maison militaire de six mille soldats, dont trois mille gentilshommes, que leur uniforme fit appeler les *compagnies rouges*. Le ministère de la guerre fut donné à Dupont, général fort impopulaire, à tort ou à raison, depuis sa capitulation de Baylen. Enfin les feuilles royalistes attaquaient journellement avec violence Napoléon.

Le renvoi d'officiers vieilliss dans les combats, la demi-disgrâce de l'héroïque vieille garde, la vue d'uniformes insolites, l'entrée dans les cadres de généraux qui n'avaient jamais été au feu, le choix comme ministre d'un général détesté, remplacé, il est vrai, mais trop tard, par le maréchal Soult, les insultes prodiguées sans mesure à Napoléon, agitèrent profondément l'armée ; elle oublia les torts de son ancien chef pour ne plus se souvenir que de ses gloires. Ses ressentiments furent aiguillonnés par les passions révolutionnaires, étourdies un instant par l'effondrement de l'Empire, mais redevenues bien vite audacieuses. Les yeux s'habituerent à se tourner du côté de l'île d'Elbe. Napoléon, qui le sut, qui avait de plus appris que l'Europe, non contente d'oublier de lui payer sa pension, trouvant l'île d'Elbe trop rapprochée du continent, avait l'intention de le reléguer aux Açores ou à l'île Sainte-Hélène, résolut de tenter à nouveau la fortune.

## II. — Les Cent - Jours (20 mars - 20 juin 1815).

**Retour de Napoléon** (1<sup>er</sup> mars 1815). — Le 20 février, à la tombée de la nuit, Napoléon s'embarqua avec neuf cents hommes et ses trois fidèles, Bertrand, Drouot, Cambronne. La petite flottille trompa la surveillance d'un brick français et atteignit sans encombre



le golfe de Juan. Aussitôt débarqué, le 1<sup>er</sup> mars, près de Cannes, Napoléon fit déployer le drapeau tricolore; et évitant la Provence, dont il savait l'hostilité, il prit la route de montagne qui mène à Lyon par Digne, Gap et Grenoble. Dans sa marche rapide, il semait des proclamations dont le style imagé, déclamatoire, enflammé, était fait pour réveiller les sentiments patriotiques et les passions guerrières. « Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix; je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls. Votre général vous est rendu. Venez le rejoindre. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

Le général qui commandait à Digne quitta la ville avec ses troupes, dont il n'était point sûr; celui de Gap fit de même. Mais, à la Mure, on se trouva soudain en présence d'un bataillon envoyé de Grenoble. Déjà, sur l'ordre du commandant, les troupes mettaient le groupe impérial en joue, lorsque Napoléon se précipitant en avant de ses grenadiers et ouvrant sa légendaire redingote grise: « Soldats, dit-il, la main sur sa poitrine, voilà votre empereur. Que celui d'entre vous qui voudra le tuer fasse feu. » Des cris de *Vive l'empereur!* retentirent, et le bataillon arbora des cocardes tricolores que quelques hommes avisés avaient apportées dans leurs sacs (6 mars). A Grenoble, le jeune colonel de Labédoyère livra son régiment à Napoléon, qui reçut de la ville un accueil enthousiaste. Les mêmes acclamations saluèrent son entrée à Lyon. L'empereur coucha le 10 mars à l'archevêché, dans les appartements mêmes que le comte d'Artois venait de quitter précipitamment.

A la première nouvelle du retour de Napoléon, Louis XVIII l'avait mis hors la loi et enjoint à toutes les autorités, même aux simples citoyens, de lui courir sus comme à un traître. Nulle part le roi ne fut obéi. Dans toutes les villes, les troupes entraînaient leurs officiers et venaient se livrer à l'empereur. Le maréchal Ney, qui, en venant prendre le commandement des troupes de Besançon, avait promis, dit-on, à Louis XVIII de lui

ramener l'usurpateur dans une cage de fer, ne put résister ni à la pression de ses soldats ni à ses souvenirs personnels, et rejoignit avec son corps d'armée Napoléon à Auxerre. Le 20 mars, à huit heures du soir, Napoléon faisait une entrée triomphale à Paris et allait s'installer aux Tuileries, sans avoir eu, comme il y tenait beaucoup, à tirer, depuis Cannes, un coup de fusil.

**Rétablissement de l'Empire.** — La précipitation des événements avait causé un étourdissement général. Les bonapartistes et les révolutionnaires montraient une joie bruyante ; les royalistes étaient dans la consternation. Les villes réputées les plus fidèles leur échappaient. A Bordeaux, la duchesse d'Angoulême, malgré son courage, son intrépidité, ses larmes, ne put retenir les soldats dans le devoir. A Marseille, le vieux Masséna, reprit, malgré la population, la cocarde tricolore. Chassé de cette ville, le duc d'Angoulême, à la tête de régiments fidèles et de nombreux volontaires royaux, remonta vers Lyon. Mais il fut arrêté au pont de l'Isère, à Romans, par les troupes qu'avait envoyées de Lyon le général Grouchy. Il fut obligé de rétrograder jusqu'à Pont-Saint-Esprit et se vit cerné. Napoléon envoya l'ordre de le mettre en liberté, et récompensa Grouchy en lui donnant le bâton de maréchal. Le 10 avril, la France entière reconnaissait de nouveau l'Empire.

Louis XVIII cependant ne désespéra pas de la fortune. Il se dit que c'était l'armée et non la France qui était revenue spontanément à Napoléon. Prévoyant que la tempête qui le forçait de quitter son trône ne durerait que le temps d'un orage, sans rien perdre de son calme et de sa dignité, il organisa sa cour dans la ville de Gand, comme pour un prompt retour. Plus d'un haut personnage partageait sa confiance. Quatre maréchaux, Marmont, Victor, Berthier, Macdonald, lui restaient fidèles. D'autres, Gouvion Saint-Cyr, Oudinot, se tenaient à l'écart. Beaucoup d'officiers quittaient l'armée. Tous les ambassadeurs étrangers abandonnaient Paris pour se rendre auprès du roi.

**L'Acte additionnel** (1<sup>er</sup> juin). — Napoléon savait

que son retour était un défi jeté à l'Europe : dès le lendemain de son entrée aux Tuileries, il avait déclaré à Davout qu'il fallait se préparer à la guerre. Pour entraîner le peuple dans la lutte désespérée qu'il allait affronter, il sentit la nécessité de répudier le despotisme impérial et de faire à la liberté plus de concessions que le roi. Aussi se hâta-t-il de publier à grand fracas dès le 20 avril, sous le nom modeste d'*Acte additionnel*, une véritable Constitution nouvelle, qui substituait l'empire libéral à l'empire militaire. En y regardant d'un peu près, le public reconnut facilement que l'Acte additionnel n'était qu'une contrefaçon de la Charte, offrant au fond beaucoup moins de garanties pour la liberté. Aussi lui fit-il un accueil si froid, que Napoléon irrité songea un instant à reprendre la dictature. Soumis à la ratification du peuple, l'Acte additionnel ne réunit pas plus d'un million trois cent mille suffrages ; le chiffre des abstentions avait été énorme.

Le résultat du plébiscite devait être proclamé le 20 du mois suivant, dans une assemblée solennelle du *Champ de mai*. L'assemblée, retardée pour différents motifs, ne se tint que le 1<sup>er</sup> juin. L'empereur avait voulu donner à cette réunion le plus grand éclat. Il y parut en costume impérial, en présence des délégués de tous les départements, de vingt-cinq mille soldats et de vingt-cinq mille gardes nationaux. Après une messe célébrée en plein air, il jura sur l'Évangile le maintien de la nouvelle Constitution. Le spectacle était imposant ; des cris de *Vive l'empereur !* retentirent avec force dans la foule immense. Cependant les esprits étaient portés à la tristesse plutôt qu'à l'enthousiasme. L'absence de l'impératrice et du roi de Rome, son fils ; la présence des rois déchus, Jérôme et Joseph, étaient de mauvais augure. On se sentait vaguement à la veille d'une catastrophe. On remarqua l'attitude silencieuse des bataillons de la garde impériale, qui avaient l'air de savoir qu'ils marchaient tous à une mort inutile<sup>1</sup>. Les spectateurs

1. Norvins, *Hist. de Napoléon*, iv, 425.



répétaient involontairement le mot de Lafayette : « Si Napoléon triomphe, c'est la ruine de la liberté ; s'il échoue, c'est notre ruine. »

**La campagne de quatre jours (15-18 juin 1815).** — Ne pouvant communiquer avec les souverains de l'Europe, dont les représentants avaient tous fui, Napoléon leur avait adressé dans le *Moniteur*, le 4 avril, une lettre où il disait que le principe invariable de sa politique serait le respect absolu de l'indépendance des autres nations. Mais, sachant bien que cet appel à la paix ne serait point entendu, il avait en même temps fait ses préparatifs de campagne avec une activité qui rappelait ses meilleurs jours. Malgré tous ses efforts, il ne put tirer de la France épuisée que cent quatre-vingt mille hommes, dont encore près de soixante mille durent être employés à garder les frontières ou à contenir les troubles imminents dans l'Ouest et dans le Midi. Or les puissances, qui n'avaient point licencié leurs troupes, pouvaient mettre immédiatement en marche huit cent mille hommes. Elles les répartirent en trois armées. Trois cent cinquante mille Autrichiens ou Allemands gagnèrent, sous le prince de Schwartzenberg, le haut Rhin ; deux cent cinquante mille Anglais, Hollandais, Belges, Prussiens, sous Wellington et Blücher, se portèrent vers les Pays-Bas ; deux cent mille Russes, sous Alexandre, composèrent la réserve.

Parti de Paris le 12 juin pour la frontière du Nord, Napoléon fit, le 15 juin, entrer sur le territoire de la Belgique les cent vingt-quatre mille hommes qui allaient se mesurer avec les deux cent cinquante mille Anglo-Prussiens. Son unique chance de victoire était d'empêcher la jonction de Wellington, campé près de Bruxelles, avec Blücher, campé près de Namur, et de les battre l'un après l'autre. Pour cela, il aurait fallu occuper les *Quatre-Bras*, carrefour de routes à mi-chemin entre Bruxelles et Charleroi. Ney, chargé de s'en emparer, ne mit pas dans ses mouvements assez de rapidité, et, quand il arriva aux Quatre-Bras, il y trouva les Allemands. Le seul résultat de la journée du 15 fut l'occupation de Charleroi.

## Batailles de Ligny et des Quatre-Bras (16 juin).

— Le vieux Blücher, toujours fougueux malgré ses soixante-dix ans, accourut de Namur avec quatre-vingt-dix mille hommes, et s'établit fortement derrière le ruisseau de *Ligny*, non loin des champs célèbres de *Fleurus*, tandis que Wellington venait lui donner la main aux Quatre-Bras. La bataille fut terrible à Ligny. Napoléon ne put déloger les Prussiens de leurs positions qu'à la nuit et en faisant marcher sa garde. L'ennemi perdit dix-huit mille hommes ; nous en perdîmes onze mille, et notre victoire de-



BLUCHER

Portrait allemand anonyme.

(Bibl. nat. Estampes. Coll. des portr.)

meurait incomplète, puisque Blücher, qui s'était rallié deux lieues plus loin, conservait ses communications avec les Anglais. Bien plus, l'arrivée d'un nouveau corps porta ses forces à cent mille hommes.

Aux Quatre-Bras, Ney, sur le concours duquel comptait Napoléon pour changer la défaite des Prussiens en déroute, avait dû lui-même se battre tout le jour contre Wellington, supérieur en forces, sans pouvoir lui faire abandonner ses positions. Wellington les abandonna spontanément après la bataille et se replia un peu en arrière, sur le plateau de *Mont-Saint-Jean*, en avant de *Waterloo*, où il établit son quartier général. Napoléon l'y suivit le 17, et arriva en sa présence vers six heures du soir. L'heure avancée, la fatigue des soldats et un épouvantable orage qui avait inondé la campagne, le forcèrent de renvoyer la bataille au lendemain.

**Waterloo (18 juin).** — Wellington avait établi ses forces à la naissance du plateau de *Mont-Saint-Jean* sur une ligne assez étendue, le long d'un chemin creux,

ayant sa droite adossée au château d'Hougomont, son centre à la ferme de la Haie-Sainte, sur la route de Genappe à Bruxelles, et sa gauche à la forêt de Soignes, qui le mettait en communication avec Blücher, rejeté, après Ligny, du côté de Wavre. Napoléon rangea ses troupes à l'extrémité du plateau de Plancenoit, sur une ligne parallèle aux lignes anglaises, ayant son centre à l'auberge de la *Belle-Alliance*, en face de la Haie-Sainte. Les deux armées, séparées par un petit ravin, étaient à peine à mille mètres l'une de l'autre. Sensiblement égales, elles comptaient chacune environ soixante-dix mille hommes. L'armée française, bien que bivouaquant dans la boue, après trois jours de marches, de fatigues et de combats presque sans vivres, montrait beaucoup d'ardeur.

Il était de la dernière importance pour Napoléon d'engager la bataille dès le matin, afin de prévenir l'arrivée de Blücher, que le maréchal Grouchy, lancé à sa poursuite avec trente-trois mille hommes seulement, pouvait difficilement contenir. Malheureusement le sol, détrempe par de longues pluies, ne permettait pas à l'artillerie de manœuvrer, et il fallut attendre jusqu'à onze heures pour donner le signal du combat. L'empereur dirigea d'abord ses principaux efforts sur le château d'Hougomont, dont la prise lui aurait permis de tourner l'ennemi. Mais, malgré une attaque acharnée, le château ne put être enlevé. On fut plus heureux au centre, où, vers une heure, Ney se jeta sur la Haie-Sainte avec une ardeur qui tenait de la fureur. Toutefois la ferme ne fut enlevée que fort tard, vers cinq heures du soir, au prix de sacrifices énormes.

N'importe, le centre des lignes anglaises était enfoncé. Ralliant alors ses troupes de gauche et de droite, Ney s'élança sur le plateau de Mont-Saint-Jean. Napoléon le fit soutenir par huit régiments de cuirassiers. Les lanciers partirent au galop à leur suite. Les lignes anglaises rompues se reformèrent onze fois, onze fois elles furent bouleversées. Il y eut là un moment d'angoisse terrible pour Wellington. A la vue de ses soldats hachés par l'ennemi, le *duc de fer* demeura impassible et ordonna



à ses généraux de tenir bon jusqu'au dernier homme. Il comptait sur l'arrivée de Blücher; Napoléon, pour achever sa victoire, comptait sur Grouchy, qui aurait dû accourir au canon.

Ce fut Blücher qui apparut, menaçant de prendre à revers, avec cinquante mille hommes, vers la Belle-Alliance, nos troupes exténuées. Il était sept heures du



WELLINGTON. D'après Lawrence.

(*Bibl. nat. Estampes. Coll. des portraits.*)

soir. Avant que les Prussiens fussent à portée, Napoléon, résolu à un effort suprême, lança contre Wellington les grenadiers et les cuirassiers de la garde. Lui-même s'avança jusqu'à la Haie-Sainte. Ney, à pied, après avoir eu quatre chevaux tués sous lui, mena au pas de charge les grenadiers sur le plateau Saint-Jean. Mutilés par un feu épouvantable,

les héroïques soldats reformaient intrépidement leurs rangs, avançaient toujours; ils s'emparèrent du plateau, mais une avalanche d'ennemis furieux les envahit soudain et les culbuta dans le chemin creux.

A ce moment-là même, Blücher entra en scène. Pris entre les Prussiens, qui attaquaient avec l'impétuosité du premier feu, et les Anglais, qui se précipitaient du plateau, les malheureux soldats furent débandés. Ils criaient avec fureur à la trahison, car toute la journée on leur avait fait espérer l'arrivée de Grouchy. Puis, leur colère tombant tout à coup, une panique effroyable les saisit, et ils se sauvèrent dans le plus affreux désordre, en jetant leurs armes dans toutes les directions. A la vue de la déroute, Ney essaya de se faire tuer; mais la mort ne voulut pas de lui. Seule la garde, enfermant Napo-



BATAILLE DE WATERLOO. Tableau de Steuben. (*Musée de Versailles.*)

l'éon dans ses carrés, se retira en bon ordre au milieu de la fuite universelle. Sommé de se rendre, Cambronne, d'autres disent le général Michel, répondit par un refus héroïque d'une énergique trivialité, que l'histoire a justement traduit par les mots célèbres : « La garde meurt et ne se rend pas ! »

A neuf heures du soir tout était fini. Wellington et Blücher, marchant l'un au-devant de l'autre, se rencontrèrent à l'endroit où Napoléon s'était tenu pendant la bataille, et se serrèrent la main en se saluant, comme le rappelle une inscription de la Belle-Alliance, mutuellement vainqueurs. Les coalisés avaient perdu vingt mille hommes environ ; les Français, près de trente mille et deux cents canons. Les fuyards, poursuivis au clair de la lune par la cavalerie prussienne, se précipitèrent dans un horrible pêle-mêle vers Genappe, coururent toute la nuit, et ne s'arrêtèrent qu'au delà de la Sambre, sur le territoire français.

**L'agonie.** — Au lieu de marcher au canon, comme le lui conseillait un de ses lieutenants, le général Gérard, Grouchy, trop littéralement fidèle aux ordres de Napoléon, avait continué de poursuivre le corps de Blücher. Mais pendant qu'il était aux prises avec l'arrière-garde, Blücher lui-même lui avait échappé et avait pu prendre part à la bataille. Il est plus que probable que Grouchy, sur qui le général prussien avait une avance considérable, serait arrivé trop tard. Du reste, eût-il été victorieux le 18 juin, Napoléon, vu son infériorité écrasante, aurait infailliblement trouvé quelque part son Waterloo. Que peut faire le plus puissant génie avec moins de cent cinquante mille hommes contre huit cent mille ?

De Charleroi, Napoléon envoya l'ordre à Grouchy de se rendre à Laon, ville très forte, dont il se proposait de faire le centre de la défense contre l'invasion. Il arriva lui-même dans cette ville le 20 juin, ayant pu voir les routes couvertes de soldats en lambeaux, sombres, abîmés de fatigue, courant toujours. Il ne fit qu'y passer, et courut en poste à Paris, qu'il atteignit le même jour. Il réunit le lendemain ses ministres, Davout, l'amiral



Decrès, Cambacérès, Fouché, Carnot, et par leur intermédiaire demanda aux Chambres de nouveaux secours.

Les Chambres refusèrent de s'associer et d'associer le pays plus longtemps à des aventures désastreuses pour servir l'ambition personnelle de Napoléon. Bien qu'élues après l'Acte additionnel et en majorité bonapartistes, elles signifièrent brutalement à l'empereur que son rôle était fini, qu'étant le seul obstacle à une paix devenue indispensable, il devait disparaître. « Je ne vois qu'un homme, s'écria un député, entre la paix et nous; qu'il parte, et la France sera sauvée. » Le malheureux empereur, accablé de fatigues physiques et morales, tombé dans un état de somnolence intellectuelle voisin de l'hébètement, se débattit quelque temps, puis se résigna. Le 22 juin, il dicta un message où il déclarait s'offrir en sacrifice à la haine des ennemis de la France, et proclamait son fils sous le titre de Napoléon II.

**Sainte-Hélène** (août 1815-mai 1821). — Il avait fallu presque user de violence pour obtenir l'abdication de Napoléon; il fallut de même recourir à une sorte de contrainte pour le décider à se retirer de Paris à la Malmaison, puis à quitter la Malmaison pour Rochefort. Arrivé le 3 juillet dans cette ville, il trouva les passes à peu près fermées par une escadre anglaise. Peut-être cependant aurait-il pu encore s'échapper et passer en Amérique, mais il perdit plusieurs jours dans une déplorable indécision. Le 15 juillet enfin, sommé par le gouvernement provisoire de Paris de quitter sans délai le territoire français, il prit le parti, ne pouvant guère faire mieux, de se remettre à la générosité des Anglais, et il se rendit à bord du *Bellérophon*. Il avait, le 13, écrit au prince régent une lettre célèbre: « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer de la puissance Britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

La générosité, non du peuple, qui montra pour Napoléon une curiosité fort sympathique, mais du ministère anglais ainsi que des puissances européennes, fut de déclarer Napoléon, malgré ses protestations, prisonnier de



GLI ULTIMI GIORNI. (Les derniers jours.) Statue en marbre de Vela.  
(Musée de Versailles.)

guerre et d'envoyer un rival malheureux, désormais inoffensif, dans l'île Sainte-Hélène, perdue au milieu de l'Océan. Il y languit six ans, sous la surveillance tracassière de sir Hudson Lowe et des commissaires des puissances, miné par l'inaction, consumé par un climat meurtrier, sans autre distraction que celle de dicter le récit

des grandes choses qu'il avait faites aux dévoués compagnons de son infortune, le comte de Las Cases, les généraux Bertrand, Gourgaud, de Montholon. Napoléon expira le 5 mai 1821, après s'être réconcilié avec Dieu. Il voulut donner de sa foi un témoignage solennel dans son testament, qui commence ainsi : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. » L'illustre homme de guerre fut inhumé sous un saule pleureur, près d'un filet d'eau limpide, au fond d'une petite vallée solitaire qu'il aimait.

**Retour de Louis XVIII** (juillet). — Blücher et Wellington parurent sous les murs de Paris au commencement de juillet ; ils devaient être bientôt suivis par les Autrichiens et les Russes. Renonçant à une défense que tous les hommes du métier, Carnot en tête, déclaraient impossible, le maréchal Davout, chef de l'armée, négocia avec les généraux ennemis. Blücher et Wellington accordèrent une suspension d'armes et promirent de respecter les personnes et les propriétés, sous la condition que les troupes de l'Empire, fortes de soixante-dix mille hommes, se retireraient derrière la Loire (3 juillet). La convention fut approuvée par les Chambres et accueillie favorablement du public. Il n'en fut pas de même de l'armée, qui fit entendre de violents murmures. On vit des officiers, des soldats, briser leurs épées, déchirer leurs uniformes ; les généraux, Drouot surtout, les calmèrent et purent éviter une révolte qui parut imminente.

Les Chambres n'avaient rien décidé au sujet des Bourbons, auxquels la majorité était hostile. Mais elles savaient que les alliés exigeaient leur retour et qu'aucun autre gouvernement n'était possible ; elles se tinrent dans une attitude passive. Le 8 juillet, le *Moniteur*, par ordre du roi, annonça leur dissolution et le rappel de tous les fonctionnaires destitués ou démissionnaires depuis le 20 mars. Le lendemain, Louis XVIII fit son entrée dans Paris, entouré des maréchaux Macdonald, Victor, Oudinot, Marmont, Gouvion Saint-Cyr. En le recevant à la barrière du faubourg Saint-Denis, le comte



de Chabrol, préfet de la Seine, dit au roi : « Cent jours se sont écoulés depuis le moment fatal où Votre Majesté quitta la capitale au milieu des larmes et de la consternation publique. — J'avais prévu, répondit le roi, les maux dont Paris était menacé; je désire les prévenir et les réparer. »

**Second traité de Paris (2 octobre 1815).** — La situation de Louis XVIII était des plus difficiles. Il avait à disputer sa capitale aux soldats de Blücher et de Wellington, entrés avec lui. Les vainqueurs, exaspérés par les Cent-Jours, se conduisaient avec la dernière brutalité. Les Anglais, campés au bois de Boulogne, en coupaient les magnifiques arbres; les Prussiens, installés en plein Paris, tenaient leurs canons braqués sur les monuments publics, même sur les Tuileries; ils voulaient faire sauter le pont d'Iéna, qui était une insulte pour eux. Pour satisfaire les uns et les autres, Paris, après une contribution de huit millions, était obligé de dépenser six cent mille francs par jour. Après eux vinrent les Allemands, les Russes, les Autrichiens; toutes les armées de la coalition, près de huit cent mille hommes, se ruèrent sur la malheureuse France, dont les trois quarts furent occupés. Les étrangers se permettaient les avanies les plus monstrueuses dans les départements comme dans la capitale: ils vidaient les caisses publiques, faisaient des réquisitions à tous propos, consignaient chez eux les préfets et les maires trop lents à obéir, ou même les enlevaient et les faisaient passer en Allemagne.

Il était urgent de mettre fin à une pareille situation. Mais pour se retirer, les vainqueurs, les Allemands surtout, et parmi eux les Prussiens en tête, exigeaient la restitution de toutes les conquêtes de Louis XIV, l'occupation indéfinie des forteresses du nord-est, une énorme contribution de guerre et l'occupation pendant plusieurs années du territoire français. Louis XVIII fut révolté de ces exigences. Sa fermeté en imposa aux alliés; l'empereur Alexandre, caractère généreux, Wellington, esprit droit et pondéré, vinrent à son aide. La France conserva ses limites de 1790 et échappa à un démembrement.

Mais au nord elle perdit Philippeville, Mariembourg et Bouillon, qui fermaient la trouée des Ardennes ; en Alsace, Landau, Sarrelouis et les fortifications de Huningue ; sur la frontière suisse, Porrentruy, près de la trouée de Belfort ; aux Alpes, Chambéry et Annecy. Sa frontière resta donc complètement ouverte. En outre, elle eut à payer sept cent cinquante millions pour indemnité de guerre, à entretenir sur son territoire cent cinquante mille étrangers pendant cinq ans, à restituer les tableaux enlevés aux divers musées de l'Europe, enfin à licencier immédiatement l'armée de l'Empire.

Telles furent les tristes conséquences de la folle équipée des Cent-Jours. Et encore le traité du 2 octobre, quelque dur qu'il fût pour les vaincus, déchaîna-t-il de violentes colères dans les Chambres anglaises et chez les Prussiens, qui auraient voulu qu'on fût sans pitié pour un peuple dont l'ambition avait si longtemps bouleversé le continent.

**La Sainte-Alliance** (26 septembre 1815). — Alexandre 1<sup>er</sup>, la paix rétablie, voulut prévenir de nouveaux troubles en redonnant au droit public de l'Europe sa base naturelle répudiée par la France révolutionnaire, c'est-à-dire le *christianisme*. Ame naturellement religieuse, le czar subissait en outre l'influence de la baronne de Grüdner, femme exaltée, qui aspirait à fondre toutes les Églises dans une Église nouvelle, et à réconcilier dans une religion commune toutes les nations de l'Europe. Il signa, le 26 septembre, avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, à Paris, un pacte, désigné sous le nom de *Sainte-Alliance*, par lequel « conformément au précepte évangélique, qui commande à tous les hommes de s'aimer comme des frères, ils s'engageaient à rester liés par le nœud indissoluble d'une amitié fraternelle ; à se prêter une assistance mutuelle, à gouverner leurs sujets en pères, à maintenir sincèrement la religion, la paix, la justice ».

Cette ligue contre la Révolution fut interprétée par le parti libéral comme une ligue des gouvernements absolus contre les libertés modernes. Elle ne devait avoir

que peu de succès, d'abord parce qu'un long accord est difficile entre des Églises aussi diverses que le catholicisme, la religion grecque et le protestantisme; ensuite parce que l'expérience a prouvé que les intérêts religieux ne comptent guère malheureusement pour les princes, en face des intérêts politiques.

La France et la plupart des puissances adhérèrent à la Sainte-Alliance. L'Angleterre refusa, en regardant ces principes comme contraires à sa Constitution; mais elle consentit, le 20 novembre, à signer avec la Russie, la Prusse et l'Autriche, un traité de *Quadruple-Alliance*, dont le but était de maintenir les traités de Paris et de faire en commun la police de l'Europe contre tout perturbateur de la paix.

**L'Europe en 1815.** — Les Cent-Jours ne changèrent rien à l'organisation générale de l'Europe. Elle resta ce que les souverains l'avaient faite au Congrès de Vienne, qui s'était clos le 9 juin, à la veille de Waterloo.

La gloire d'avoir définitivement écrasé Napoléon et de le tenir prisonnier assurait à l'ANGLETERRE la première place parmi les grandes puissances. Son prestige moral s'appuyait sur une force très réelle. Isolée au milieu des flots, elle enveloppait l'Europe par ses positions stratégiques des îles normandes dans la Manche, d'*Helgoland* dans la mer du Nord, de *Gibraltar* à l'entrée de la Méditerranée, de *Malte* et des îles Ioniennes au centre de la même mer. Par le réseau immense de ses colonies, elle enveloppait le monde lui-même. Elle possédait, sur la côte d'Afrique ou dans l'Océan, les comptoirs de la *Gambie* et de la *Côte-d'Or*, *Sainte-Hélène*, *l'Ascension*; à la pointe de l'Afrique, *le Cap*; sur la route des Indes, les *Seychelles* et *l'île Maurice*; aux Indes, l'île de *Ceylan*, et presque toute la vaste presqu'île de *l'Hindoustan*; dans la mer des Antilles, la *Dominique*, *Grenade*, les *Grenadilles*, *Sainte-Lucie*, *Tabago*, *Saint-Vincent*, la *Trinité*, la *Jamaïque*, les îles *Bahama*, les *Bermudes*; sur le continent américain, le *Canada* et ses dépendances; en Océanie, la *Nouvelle-Hollande* ou *Australie*.



Par son rôle dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, la RUSSIE s'était donné un rang marqué parmi les grandes puissances européennes. Elle avait un empire immense; déjà maîtresse, au sud, avant 1789, de tout le littoral de la mer Noire, depuis le Caucase, qu'elle avait même franchi, jusqu'au Pruth, elle s'était avancée, au centre, par les partages de la Pologne, jusqu'au Boug; par les traités de 1815, elle avait franchi la Vistule elle-même et pénétré profondément dans l'Allemagne. Enfin, la conquête de la Finlande et de la Bothnie venait de lui donner l'empire de la Baltique. Au delà de l'Oural, elle s'étendait à son aise dans les plaines interminables de la Sibérie.

Fortement démembrée à un moment, l'AUTRICHE avait regagné tout son territoire, sauf Cracovie, déclarée ville libre, et la Belgique, réunie à la Hollande, perte largement compensée par l'acquisition de la Vénétie, en Italie, et des Bouches de Cattaro, à l'extrémité du territoire dalmate. Elle avait repris son influence traditionnelle sur la péninsule italienne, où elle possédait directement la Vénétie, le Mantouan, le Milanais, où un prince de la maison des Habsbourg régnait sur la Toscane. Mais, en Allemagne, son rôle était amoindri depuis la destruction du Saint-Empire, remplacé par une simple *Confédération germanique*, dont la Prusse aspirait à prendre la direction.

La PRUSSE, si maltraitée en 1807, avait non seulement recouvré tous ses territoires, sauf Varsovie, cédée à la Russie, mais en avait acquis de nouveaux : la Poméranie suédoise, aux bouches de l'Oder; de riches provinces, en particulier les deux électors ecclésiastiques de Trèves et de Cologne, sur le Rhin; le tiers de la Saxe, sur l'Elbe. Mais ses États étaient peu compacts; ils composaient deux tronçons séparés par le Hanovre et d'autres États de la Confédération, un petit : la Prusse rhénane, essentiellement catholique; un grand, le Brandebourg et la Vieille-Prusse, éminemment protestant.

Le bizarre antagonisme de race et de religion qui existait entre la Prusse rhénane et la Prusse proprement

dite se retrouvait dans le nouveau royaume des PAYS-BAS, où la catholique et française Belgique était violemment accordée à l'allemande et protestante Hollande.

Au lieu des innombrables souverainetés qui formaient autrefois le Saint-Empire, la CONFÉDÉRATION GERMANIQUE n'en comptait plus que trente-huit : cinq royaumes, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le Hanovre ; sept grands-duchés, Bade, les deux Hesse, Saxe-Weimar, les deux Mecklembourg, Oldenbourg ; neuf duchés, Nassau, Brunswick ; les quatre duchés de Saxe, les trois duchés d'Anhalt ; onze principautés, entre autres les deux Hohenzollern ; enfin quatre villes libres, Lubeck, Francfort, Brème, Hambourg ; plus, le duché de Lauenbourg au roi de Danemark, et celui de Luxembourg au roi des Pays-Bas. Au-dessous des princes souverains se trouvaient plus de quatre-vingts princes *médiatisés*, c'est-à-dire dépouillés de leur indépendance par Napoléon quand il forma la Confédération du Rhin et réduits à la condition de simples propriétaires. L'Autriche n'avait sur la Confédération germanique qu'une présidence d'honneur. Dans la Diète, réunie à Francfort, les décisions se prenaient à la majorité des voix. Le nombre de voix de chaque État variait suivant leur importance. Ainsi les royaumes en avaient quatre.

La Confédération germanique donnait une apparence d'unité à l'Allemagne. Cette apparence même n'existait pas en Italie, toujours morcelée en souverainetés isolées les unes des autres. Au nord, l'Autriche possédait la Vénétie, le Mantouan et le Milanais jusqu'au Tessin ; le roi de Sardaigne possédait le Piémont, Gènes, la Savoie et la Sardaigne ; les Bourbons, Lucques ; Marie-Louise, Parme ; Modène avait son duc. Au centre, se trouvaient la Toscane, à un prince autrichien, et les États pontificaux, comprenant Rome, le patrimoine de saint Pierre, et les Légations de Bologne, Ferrare, Ancône. Au sud, les Bourbons d'Espagne étaient réintégrés dans le royaume des Deux-Siciles.

Il y avait plus d'unité en Suisse, quoique la diversité de race, de langue et de religion, et les ambitions de

certains cantons fussent des causes de troubles. La CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE comptait dix-neuf cantons depuis qu'elle s'était adjoind les quatre cantons de Genève, du Valais, des Grisons et de Neuchâtel. Elle fut déclarée neutre par l'Europe et placée sous sa protection. Les libertés cantonales furent élargies. La présidence de la Diète dut revenir alternativement aux cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne. Berne, autrefois chef-lieu perpétuel de la Diète, reçut en indemnité les villes de Bâle et de Porrentruy, enlevées à la France.

Au nord de l'Europe, la SUÈDE, par la perte de la Poméranie suédoise, de la Bothnie et de la Finlande, avait perdu pied sur le continent et se voyait refoulée dans la péninsule, désavantage que ne compensait pas l'acquisition de la Norvège, prise sur le Danemark. Le DANEMARK lui-même, confiné dans l'étroite presqu'île du Jutland et dans ses îles, était légèrement agrandi du côté de l'Allemagne par l'acquisition du duché de Lauenbourg, mais restait une puissance diminuée de moitié.

Au sud-ouest de l'Europe, dans la péninsule ibérique, l'ESPAGNE et le PORTUGAL, avec leurs anciens souverains, recouvraient leurs limites respectives. Mais les longs troubles dont l'Espagne avait été le théâtre eurent comme conséquence pour elle de hâter la perte de ses colonies, et elle ne conserva guère que la belle Cuba aux Antilles, et les Philippines en Océanie.

Au sud-est, dans la péninsule des Balkans, la Turquie, dont le démembrement avait été projeté à Tilsitt, en 1807, n'avait perdu que la Bessarabie, cédée à la Russie. Elle conservait donc, pour ne parler que de l'Europe, un territoire très étendu, qui allait de la presqu'île de Morée aux Carpathes, et de la mer Adriatique à la mer Noire. A Constantinople régnait depuis 1808 *Mahmoud II*, prince énergique et partisan de sérieuses réformes. Cependant l'empire turc était frappé d'une décadence irrémédiable. Au courant de cette décadence, les nombreuses nationalités qu'il avait absorbées, sans pouvoir se les assimiler, grecque, serbe, bulgare, roumaine, aspiraient à l'indépendance, et l'indépendance pour elles était l'effon-



drement pour l'Empire. La *question d'Orient* ou de l'empire turc, soulevée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par Catherine II, sera la grande affaire de l'Europe au XIX<sup>e</sup>.

En résumé, pour ce qui concerne l'Allemagne, en 1815, deux puissances, la Prusse et l'Autriche, allaient s'y disputer la prépondérance. Pour ce qui regarde l'Europe, l'Angleterre et la Russie y faisaient la loi, affectant de ne pas tenir compte de la France, si profondément humiliée après de si prodigieuses gloires. Mais, relevée par les Bourbons, la France reprendra vite sa place parmi les nations, et cela précisément par l'oubli d'elle-même, par son attention à servir les intérêts de la chrétienté ou les aspirations légitimes des nationalités opprimées. L'émancipation de la Grèce, l'humiliation du Croissant à Alger, l'indépendance de la Belgique, dues principalement à ses armes, lui permettront bientôt de porter haut et fier, soit le drapeau blanc, soit le drapeau tricolore.

## RÉSUMÉ

Louis XVIII fait son entrée à Paris le 3 mai, au milieu d'un enthousiasme universel et sincère, car Napoléon a lassé la nation. Le roi a octroyé la veille la *Charte de Saint-Ouen*, qui maintient toutes les conquêtes légitimes de la Révolution et établit la monarchie constitutionnelle : roi irresponsable, ministres responsables, Chambre des pairs héréditaire, Chambre des députés, élue par ceux payant trois cents francs d'impôt. Il en faut payer mille pour être éligible.

Le *traité de Paris* (30 mai 1814) règle la situation territoriale de la France, qui revient aux frontières de 1790, légèrement reculées. Le *Congrès de Vienne*, réuni en septembre 1814, clos le 9 juin 1815, règle la situation territoriale de l'Europe. Tout est remis sur le pied de 1790, sauf que la Prusse obtient les provinces rhénanes, plus le tiers de la Saxe, en retour du grand-duché de Varsovie, cédé à la Russie ; la Belgique et la Hollande réunies forment le royaume des Pays-Bas ; l'Angleterre s'approprie les grandes stations maritimes stratégiques, Malte, le Cap, l'île de France, Ceylan ; la Suède s'agrandit de la Norvège, enlevée à notre allié le Danemark, etc.

Le Congrès de Vienne délibère encore lorsque surviennent les Cent-Jours. Napoléon est à Cannes le 1<sup>er</sup> mars 1815, à Paris le 20 : défections célèbres de Labédoyère et de Ney. Le 40 avril, malgré les

efforts du duc d'Angoulême en Dauphiné, de la duchesse sa femme à Bordeaux, la France entière reconnaît l'empereur. Louis XVIII s'est retiré à Gand. Napoléon donne le 20 avril, sous le nom d'*Acte additionnel*, une nouvelle Constitution, et, le 1<sup>er</sup> juin, il inaugure en grande pompe l'*Empire libéral*.

L'Europe, encore sous les armes, met aussitôt en marche huit cent cinquante mille hommes : Napoléon ne peut en opposer que cent vingt mille. Ces cent vingt mille se mesurent en Belgique avec deux cent cinquante mille Anglo-Prussiens. Napoléon bat Blücher à *Ligny* (16 juin), pendant que Ney aux *Quatre-Bras* s'efforce en vain d'entamer l'armée de Wellington ; puis il est écrasé à *Waterloo* (18 juin).

De retour à Paris, lâché par tous, Napoléon s'entête contre sa fortune, abdique enfin le 22 juin, part pour Rochefort, et se livre (15 juillet) aux Anglais, qui l'envoient à *Sainte-Hélène*, où il s'éteint le 5 mai 1821.

Louis XVIII rentre tristement à Paris, déjà occupé par les Prussiens et les Anglais (9 juillet). Il signe, la mort dans l'âme, le *deuxième traité de Paris* (2 octobre 1815), qui laisse les frontières de la France ouvertes, impose une contribution de guerre de sept cent cinquante millions, stipule la présence sur le territoire de cent cinquante mille étrangers pendant cinq ans. Pour garantir la paix, la Russie forme avec l'Autriche et la Prusse la *Sainte-Alliance* (26 septembre). L'Europe, comme territoire, demeure, après les Cent-Jours, à peu près ce que l'avait faite le Congrès de Vienne avant le 9 juin 1815.

## CHAPITRE II

## LA SECONDE RESTAURATION

## SOMMAIRE

- I. MINISTÈRE TALLEYRAND-FOUCHÉ (juillet-septembre 1815). — Embarras intérieurs de la deuxième Restauration. Proscriptions de juillet, œuvre de Fouché. Condamnations de Ney, Labédoyère, Lavalette. La guerre civile.
- II. PREMIER MINISTÈRE RICHELIEU (septembre 1815-décembre 1818) — La Chambre *introuvable*. Les cours prévôtales. Bannissement des régicides (janvier 1816). Dissolution de la Chambre introuvable (septembre 1816). La loi électorale (février 1817). La loi de la *conscription* (mars 1818). Libération du territoire (novembre 1818). Retraite de Richelieu.
- II. MINISTÈRE DECAZES (décembre 1818-février 1820). — La politique de *bascule*. Loi sur la liberté de la presse (mai 1819). Discussion sur le rappel des bannis (mai). Élections libérales du 14 septembre 1819. Assassinat du duc de Berry (13 février 1820). Chute de Decazes.

I. — Ministère Talleyrand-Fouché  
(juillet-septembre 1815).

**Embarras intérieurs de la deuxième Restauration.** — Singulièrement difficile vis-à-vis des puissances victorieuses, la situation de Louis XVIII l'était bien plus encore vis-à-vis de la France elle-même. La nation, dans sa grande majorité, avait accueilli avec joie son deuxième retour. Cependant un parti nombreux bonapartistes, républicains, révolutionnaires, lui était franchement hostile. Baissant pour un temps la tête sous l'orage, ces ennemis recommenceront bientôt contre la monarchie une guerre implacable, jetant à la face du roi, comme injure suprême, le reproche bien immérité d'être *revenu dans les fourgons de l'étranger*. D'autres ceux qu'on appellera les *libéraux*, se posant en défenseurs des libertés de 1789, étaient résolus à amoindrir



la royauté jusqu'à la rendre impuissante, et en outre poussaient de toute leur force à l'indifférence de l'État en matière religieuse. Enfin, parmi les royalistes, quelques-uns, qu'on nommera les *doctrinaires*, se montraient envers la monarchie presque aussi méfiants que les libéraux; d'autres, en trop grand nombre, sur qui les tempêtes de la Révolution avaient passé sans les rendre plus sages, voulaient revenir en arrière et ressusciter presque en son entier l'ancien régime, sans voir ses abus, sans tenir compte du travail énorme qui s'était fait dans les esprits. Placé entre l'hostilité nette des républicains, les défiances des libéraux et les exigences de beaucoup de royalistes exagérés, le roi avait fort à faire pour vaincre, désarmer ou satisfaire les divers partis. Louis XVIII y réussira dans une certaine mesure; mais son frère, Charles X, succombera sous la tâche.

**Proscriptions de juillet.** — Louis XVIII donna une preuve éclatante de sa modération en appelant au ministère, au moins provisoirement, malgré sa vive répugnance, l'évêque apostat Talleyrand et le régicide Fouché. Talleyrand semblait être l'homme du jour par l'habileté qu'il avait déployée au Congrès de Vienne; quant à Fouché, c'était lui qui avait préparé le second retour des Bourbons, *après avoir préparé leur exil et les Cent-Jours.*

La clémence naturelle du roi et ses intérêts bien entendus le portaient également à étendre libéralement le manteau de l'oubli sur ce qui s'était passé en France pendant les Cent-Jours. Mais les réclamations de la presse royaliste, la pression des coalisés, non moins que l'insolence des journaux de l'opposition, ne lui permirent point de laisser impunis les auteurs de la conspiration du 20 mars. Chargé, en sa qualité de ministre de la police, de les rechercher, Fouché, après un semblant d'hésitation, dressa la liste des conspirateurs, et il la fit si complète, que Talleyrand ne put s'empêcher de dire: « Il faut rendre justice au duc d'Otrante, il n'a oublié sur sa liste aucun de ses amis. » De cent noms qu'elle comprenait, cette liste, par des épurations suc-

cessives dues à Decazes, préfet de police, fut réduite à cinquante-sept proscrits, dont dix-neuf militaires. On leur laissa d'ailleurs tout le temps de fuir, et un bon nombre en profitèrent.

Trois condamnations firent particulièrement sensation, celles du colonel de Labédoyère, du maréchal Ney et du comte de Lavalette.

Labédoyère commit l'imprudence de venir à Paris, comme pour se livrer. Pris, il fut jugé sur-le-champ, condamné à mort et fusillé (19 août). Sa trahison était sans excuse, mais on s'apitoya sur sa jeunesse.

Le maréchal Ney, le *brave des braves*, fut arrêté dans un château du Cantal. La trahison du prince de la Moskowa était flagrante; mais sa vaillance, son héroïque dévouement dans la désastreuse retraite de Moscou, sa gloire, plaidaient éloquemment pour lui. Devant un Conseil de guerre, une courte et simple défense expliquant la fascination dont le maréchal avait été victime, invoquant les services rendus par lui à la France, l'aurait probablement sauvé. Ses défenseurs et le maréchal lui-même eurent la fâcheuse idée de décliner la compétence du Conseil de guerre et d'en appeler à la Chambre des pairs. La Chambre des pairs, peuplée des ennemis de Napoléon ou de ses anciennes créatures, intéressées à se faire pardonner leur origine, condamna l'illustre maréchal. Louis XVIII pouvait le gracier : il n'osa pas affronter l'exaspération très réelle des esprits, les plaintes des Chambres, et aussi, c'est douloureux à dire, les menaces des cours étrangères, prêtes à regarder la grâce du condamné comme une trahison. Ney, après avoir reçu les secours de la religion, fut fusillé dans l'avenue de l'Observatoire, par une froide matinée de décembre. « Soldats, droit au cœur ! » commanda-t-il lui-même comme sur le champ de bataille. Une statue marque aujourd'hui l'endroit où il tomba.

Le comte de Lavalette avait des premiers salué le retour de Napoléon et s'était installé dans l'hôtel des Postes. Il fut accusé d'avoir préparé les Cent-Jours, et pour ce motif condamné à mort, quoique sans preuves

positives, par le jury de la Seine. La veille du jour où il devait monter sur l'échafaud, il fut sauvé par l'ingénieux dévouement de sa femme, qui, introduite dans la prison, changea avec lui de vêtements et prit sa place. Pendant que la police le cherchait partout, le fugitif, recueilli par un employé des affaires étrangères, était dans les combles du palais de ce ministère.

Drouot et Cambronne durent leur acquittement à la brillante éloquence d'un jeune avocat, célèbre depuis, *Berryer*. La rigueur de la justice commençait à s'endormir, lorsqu'une conspiration militaire, ourdie à Grenoble par un aventurier du nom de Didier, en mai 1816, rejeta le gouvernement dans la triste obligation des mesures sanglantes. A Lille, le général Chartran fut passé par les armes; à Lyon, le général Mouton-Duvernet, malgré des services rendus à la Restauration après les Cent-Jours, fut aussi fusillé; le général Bonnaire, qui échappa à la mort, fut dégradé publiquement.

**La guerre civile.** — Au sang versé par la justice s'ajoutait malheureusement le sang versé par l'émeute et par la guerre civile.

Dans le Midi, où les têtes sont chaudes et où les questions religieuses divisent profondément les populations, le retour de Napoléon avait été signalé par de sérieux conflits. Des volontaires s'étaient levés pour la défense de la royauté; d'autres, généralement protestants, pour se rallier à Napoléon. L'empereur rétabli, les bonapartistes avaient abusé odieusement de leur triomphe. Des volontaires royaux avaient été massacrés, et beaucoup de catholiques brutalement outragés dans leurs biens et leurs personnes par les protestants.

Après les Cent-Jours, une réaction inévitable se produisit. Le maréchal Brune, qui avait commandé en Provence pendant les Cent-Jours, fut cerné dans son hôtel, à Avignon, tué de deux balles dans la tête, et son corps jeté au Rhône (2 août 1815). A Marseille, une colonie de mamelucks amenés d'Égypte par Napoléon, et d'autres malheureux furent égorgés. A Toulouse, le général Ramel, envoyé par le roi pour dissoudre les



compagnies de volontaires royaux, fut assailli par ces mêmes volontaires insurgés et massacré. A Nîmes, le général Lagarde, qui voulut calmer une émeute, fut grièvement blessé. Dans tout le département du Gard, il y eut des scènes de violence. Une véritable chasse à l'homme fut organisée contre les bonapartistes par un cultivateur, *Dupont*, surnommé *Trestaillon*, honnête homme que la vue de son champ ravagé, de sa maison brûlée et de sa femme cruellement outragée par des protestants, avait soudain transformé en une bête sanguinaire.

L'autorité fit tout ce qu'elle put pour prévenir et au moins réprimer ces attentats ; mais réduite, par suite du licenciement de l'armée de la Loire, aux gardes nationales, qui bien souvent épousaient les haines populaires, sur plusieurs points elle demeura impuissante. Louis XVIII flétrit solennellement tous les crimes et commanda d'en faire rigoureuse justice.

## II. — Premier ministère de Richelieu (septembre 1815-décembre 1818).

**La Chambre introuvable.** — Fouché, dont la présence à la cour faisait scandale, dut, le 19 septembre, donner sa démission pour être relégué dans une légation obscure, à Dresde. Talleyrand le suivit volontairement dans sa retraite, prévoyant l'opposition que lui ferait la nouvelle Chambre des députés. La présidence du ministère fut donnée au duc de Richelieu, grand seigneur universellement estimé pour ses lumières, son honnêteté, la droiture de ses intentions, la modération de ses idées, son noble désintéressement, et personnellement agréable à l'empereur Alexandre. L'autre membre le plus remarquable du ministère fut Decazes, ministre de la police ou de l'intérieur. Quelques jours après le 7 octobre, Louis XVIII ouvrait la session des Chambres.

La Chambre des pairs était celle de la première Restauration ; on en avait éliminé vingt-sept membres, qu

avaient siégé pendant les Cent-Jours, et en compensation on lui avait donné quatre-vingt-quatorze pairs nouveaux. Son esprit était modéré. Il n'en était pas de même de la Chambre des députés. Élus dans un moment de consternation publique par des électeurs appartenant aux classes riches et éclairées, les députés, tous royalistes purs, se faisaient remarquer par leur exaltation, se promettant de frapper à tour de bras sur la Révolution et sur le bonapartisme. Raillant finement le zèle exagéré de cette Chambre, Louis XVIII l'appela lui-même la *Chambre introuvable*. Ses principaux actes, après la suspension provisoire de la liberté individuelle, furent la création des *Cours prévôtales* et le bannissement des régicides.

**Cours prévôtales** (7 décembre 1815). — Les Cours prévôtales étaient des tribunaux exceptionnels composés de cinq juges civils, délibérant sous la présidence d'un *prévôt militaire* ayant au moins le grade de colonel. Il y en eut une par département. Chargées de juger les rébellions armées, les réunions séditieuses, tous les faits portant atteinte à la sûreté publique, elles prononçaient sans appel, et leurs arrêts étaient exécutés dans les vingt-quatre heures. Créées pour trois ans, les Cours prévôtales n'en durèrent pas deux; mais elles se firent remarquer par une rigueur qui les rendit fort impopulaires. Dans une seule petite ville de la Sarthe, il y eut sept condamnations à mort; à Grenoble, à la suite de la conspiration Didier, vingt et une; à Paris, les membres d'une société secrète, les *Patriotes*, furent, les uns punis du crime de parricide, les autres déportés. Il y eut plusieurs exécutions capitales à Carcassonne, à Montpellier, dans le Gard, à Lyon, à la Réole. Les condamnations à la déportation, à la réclusion, au bannissement, furent nombreuses. C'est ce que l'opposition appela la *Terreur blanche*, qualification des plus injustes, puisque, après tout, la Restauration ne faisait que punir des crimes avérés contre l'ordre public.

**Bannissement des régicides** (janvier 1816). — Le lendemain même de la mort de Ney, le duc de Richelieu,

jugeant qu'après ce grand exemple la clémence du roi pouvait s'exercer sans péril, proposa une amnistie générale pour tous ceux qui s'étaient ralliés aux Cent-Jours, sauf les proscrits de la liste Fouché. Mais le ministre trouva un obstacle invincible dans le ressentiment des députés. Il ne put faire passer son projet qu'en acceptant l'expulsion des membres de la famille Bonaparte et de tous les régicides. Parmi les nouveaux bannis se trouvaient Cambacérès, Fouché, Carnot, Sieyès, Roger-Ducos, Barère, Cambon, Thuriot, Cavaignac, David. Beaucoup devaient mourir en exil. De ce nombre furent Carnot, Fouché, Cambon, Cavaignac (6 janvier 1816).

**Dissolution de la Chambre introuvable** (5 septembre 1816). — La Chambre des députés montrait une ardeur infatigable à tout renouveler, à tout réformer. Elle exigea des ministres l'épuration des préfectures, de la justice, de l'Université, de l'Institut même, d'où furent chassés les régicides ; elle abolit le divorce, favorisa énergiquement le mouvement religieux qui s'opérait alors, vota des pensions à tous les officiers des armées vendéennes ; vota, à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier, des statues et des monuments expiatoires pour les victimes de la Révolution ou de l'Empire ; elle approuva les municipalités qui anéantissaient les aigles impériales, brisaient les bustes de Napoléon, brûlaient les drapeaux tricolores ; elle voulut rendre à la noblesse et au clergé une partie de leur ancienne importance, et parla même de reconstituer la puissance territoriale de l'Église. En toutes choses elle agissait avec la plus entière indépendance, sans tenir grand compte de l'autorité royale, lui imposant souvent ses idées et ses passions ; de sorte qu'on a pu dire qu'elle était à la fois révolutionnaire devant la couronne et contre-révolutionnaire devant le pays.

Mais si les intentions de la Chambre des députés ne pouvaient être suspectées, plus d'une fois elle manqua de mesure et de prudence. Elle inquiéta la nation, raviva les haines, empêcha l'union et la paix de se faire, et s'attira une regrettable impopularité, qui retombait en



partie sur le gouvernement. Gouverner avec elle, c'était pour le roi risquer d'être, non plus le *roi de France*, mais le *chef d'un parti*. Après avoir longtemps excusé les écarts d'un zèle sincère mais intempérant, Louis XVIII, froissé de l'esprit indiscipliné de la Chambre, inquiet des périls qu'elle pouvait créer au pays, se décida malgré ses répugnances, sur le conseil de Decazes, à la dissoudre. Ce fut l'objet de l'ordonnance du 5 septembre 1816.

**La loi électorale** (5 février 1817). — L'ordonnance de septembre excita la colère des ultra-royalistes, mais elle eut l'approbation des royalistes modérés et des cours étrangères. Les nouvelles élections donnèrent raison au roi : sur deux cent cinquante-huit députés, les ultras en eurent cent, et le reste fut pour la droite modérée. Ni les libéraux ni les bonapartistes n'avaient osé affronter la lutte. En ouvrant la session, le 3 novembre 1816, Louis XVIII déclara qu'il ne laisserait point porter atteinte à la Charte et qu'il réprimerait également les écarts de la malveillance ou ceux d'un *zèle trop ardent*.

Un des premiers actes de la nouvelle Chambre fut le vote de la *loi électorale*, pour laquelle la Chambre introuvable n'avait pu s'entendre ni avec le ministère ni avec les pairs. Adoptant franchement le principe qu'une loi d'élection devait assurer la prépondérance à la propriété et aux lumières, la Chambre, suivant en cela d'ailleurs les indications de la Charte, se prononça pour le *suffrage restreint*. Était éligible quiconque payait mille francs d'impôts, électeur quiconque en payait trois cents. Cela faisait environ cent mille électeurs. Le mandat législatif était absolument gratuit ; le nombre des députés restait fixé à deux cent cinquante-huit, et le vote avait lieu au chef-lieu du département. La Chambre était renouvelable chaque année par cinquième (5 février 1817).

Ainsi les classes supérieures et moyennes seules éliaient les députés ; le ministère se proposait de donner aux classes inférieures une compensation en permettant aux *notables*, c'est-à-dire aux plus forts imposés des communes et aux capacités, d'élire les membres des con-

seils généraux, des conseils d'arrondissements et des municipalités, alors nommés par le roi. Mais, sur ce point, le projet de loi ne fut soumis à la Chambre qu'en 1827, et échoua.

**Loi Gouvion Saint-Cyr ou loi du recrutement** (mars 1818). — Louis XVIII avait dû, en 1815 pour satisfaire les puissances, licencier l'armée impériale, dont au reste il se méfiait lui-même. Une réorganisation sérieuse s'imposait, si l'on voulait que la France reprît son rang et son influence en Europe. Les enrôlements volontaires étaient loin de suffire ; le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, reprit donc l'idée de la *conscription impériale*, que la Charte avait répudiée ; mais il lui retira son caractère odieux. Sous l'Empire, tous les jeunes gens d'une même conscription pouvaient être appelés sous les drapeaux, et cela pour un *temps indéfini*. D'après la nouvelle loi, la levée annuelle était seulement de quarante mille hommes, déduction faite des volontaires ; les jeunes gens favorisés par le sort étaient définitivement libérés ; ceux qui amenaient un mauvais numéro servaient *six ans*, puis étaient renvoyés dans leurs foyers. Ils pouvaient d'ailleurs se faire remplacer par des volontaires. Tous étaient admissibles à tous les grades militaires, et l'avancement était réglé conformément à la raison et à l'équité (10 mars 1818).

**Libération du territoire** (novembre 1818). — Sur la fin de la même année, Richelieu put réaliser le vœu qui lui tenait le plus au cœur, à savoir la *libération du territoire*. Déjà, en février 1817, il avait négocié le renvoi de trente mille soldats étrangers. Le 30 novembre 1818, il obtint des souverains, réunis à cet effet à Aix-la-Chapelle, que les cent vingt mille restant fussent retirés. Des emprunts habilement menés avaient fourni les sept cent cinquante millions exigés comme indemnité de guerre. Louis XVIII put enfin se féliciter qu'on ne vît plus en France que des drapeaux français. Le résultat était d'autant plus satisfaisant que les charges totales imposées à la Restauration par l'invasion de 1815 s'étaient élevées au chiffre, écrasant pour l'époque, de *deux milliards et demi*.

**Retraite de Richelieu** (21 décembre 1818). — Sa grande ambition patriotique satisfaite, le duc de Richelieu songea à se retirer. Il n'avait jamais eu un goût très prononcé pour le pouvoir, et l'attitude de la droite, qui lui marchandait son concours, acheva de le décourager. Les élections partielles de 1817 avaient envoyé à la Chambre douze libéraux, parmi lesquels étaient les banquiers Laffitte et Casimir Périer. Celles de 1818 en envoyèrent dix-neuf, dont Lafayette et Manuel, nettement hostiles à la royauté. Inquiet, Richelieu voulut négocier avec l'extrême droite; mais ses avances furent repoussées. Alors le duc, malgré les instances du roi, offrit et maintint sa démission. Il refusa noblement une pension viagère de cinquante mille francs que la Chambre avait allouée au libérateur du territoire, et en fit don aux hospices de Bordeaux (21 décembre 1818).

### III. — Ministère Decazes

(29 décembre 1818-20 février 1820).

**Politique de Decazes.** — Decazes, bien vu du roi, fut appelé à former le nouveau ministère, dont le marquis Dessoles, avec le portefeuille des affaires étrangères, eut la présidence nominale. Les autres ministres furent : Gouvion Saint-Cyr, à la guerre; le baron Louis, aux finances; de Serre, à la justice; Portal, à la marine.

Richelieu s'était appuyé principalement sur la droite modérée, ou *centre droit*, avec le concours du *centre gauche*, groupe des *doctrinaires*, dirigé par le philosophe Royer-Collard. Decazes s'appuya de préférence sur le centre gauche, espérant avoir le concours du centre droit et des libéraux modérés. Sa *politique de bascule*, visant à contenter tous les partis, eut peu de succès. Ses avances ne purent désarmer l'hostilité des libéraux, et la droite l'accusa de trahir les droits de la royauté. La Chambre des pairs, où la droite avait une forte majorité, lui signifia nettement sa méfiance dès les premiers jours. Pour en modifier l'esprit, Decazes obtint du roi une *four-*



*née* de soixante pairs ; une moitié étaient des maréchaux, des généraux ou des ministres de l'Empire ; on réintégra aussi quinze des vingt-sept pairs éliminés après les Cent-Jours. La Chambre des pairs se soumit ; mais la journée fit grand bruit, et les princes en particulier se déchainèrent contre le ministre.

**Loi sur la liberté de la presse** (5 mai 1819). — La Charte avait promis la liberté de la presse ; et cependant la censure, supprimée par la Révolution, rétablie par Napoléon, était encore en vigueur : aucun écrit ne pouvait être publié sans l'approbation du Gouvernement. Interprétant les sentiments de la grande majorité de la Chambre, Decazes proposa et fit voter une loi qui supprimait définitivement la censure. Les délits de la presse, c'est-à-dire la provocation au crime, les offenses à la personne du roi, les outrages à la morale publique et religieuse, la diffamation et l'injure, étaient déférés aux Cours d'assises ; en d'autres termes, au jury. Les propriétaires des journaux devaient en faire la déclaration et fournir un cautionnement. Les peines étaient l'amende et la prison (5 mai 1819).

La loi du 5 mai, une des plus grandes œuvres de la Restauration, est restée la base de toutes les lois libérales portées plus tard sur la presse.

**Pétitions pour le rappel des bannis** (17 mai). — Si la gauche avait été de bonne foi, elle aurait soutenu franchement un ministère qui lui faisait de pareilles concessions. Loin de là, elle provoqua un vaste mouvement de pétitions pour le rappel des bannis, injure gratuite au roi, dont la clémence se manifestait chaque jour par des grâces individuelles. Le débat sur les pétitions eut lieu le 17 mai avec beaucoup d'ampleur. Le ministre de la justice, de Serre, dans un magnifique discours, obtint un véritable triomphe oratoire. Après avoir déclaré qu'on ne pouvait, sans porter atteinte à la dignité royale, provoquer du roi un acte solennel qui rendit la patrie aux assassins de son frère ; après avoir énuméré les actes de la clémence de Louis XVIII, il s'écria, en terminant, d'une voix vibrante : « Ainsi

donc, à l'égard des régicides, jamais; à l'égard des individus temporairement exilés, confiance entière dans la justice et la bonté du roi. » La Chambre entière, à part une vingtaine de députés, lui fit une ovation.

### Élections libérales du 14 septembre 1819. —

Ce discours était une rupture éclatante avec la gauche.

Mais la droite, qui avait applaudi de Serre, garda ses rancunes contre Decazes, et, aux élections partielles du 14 septembre 1819, lui fit amèrement sentir son hostilité. Guidés par un écrivain d'un grand talent, mais d'un génie politique médiocre, *Chateaubriand*, les royalistes avancés s'associèrent avec la gauche contre le ministère, et par



CHATEAUBRIAND. D'après Girodet.

(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portraits.)

cette coalition firent entrer à la Chambre un bon nombre de candidats de l'opposition, dont plusieurs étaient de véritables révolutionnaires. L'abbé Grégoire, qui n'avait pas voté la mort de Louis XVI, mais l'avait approuvée dans une lettre rendue publique, fut élu dans l'Isère grâce à quatre-vingts voix de la droite, qui le préférèrent au candidat ministériel. Grégoire, qu'une partie des libéraux eux-mêmes rejetaient, fut exclu comme *indigne*; son élection, au reste, était *nulle*, car il n'était point, comme le voulait la loi, propriétaire dans le département; mais l'émotion soulevée par cette élection scandaleuse fut longue à se calmer.

### Assassinat du duc de Berry (13 février 1820).

— Éperdu à la vue des résultats de sa politique, Decazes songeait à réformer la loi électorale de 1817, en partie cependant son œuvre, lorsqu'un horrible attentat le pré-

cipita soudain du pouvoir. Dans la nuit du 13 février, en sortant de l'Opéra, le duc de Berry, deuxième fils du comte d'Artois, fut frappé d'un coup de poignard. Après une douloureuse agonie, pendant laquelle il demanda, reçut les secours religieux et réclama avec instance la grâce de son meurtrier, le prince expira vers six heures du matin, entouré de la famille royale consternée. L'assassin était un garçon sellier nommé Louvel. Interrogé par Decazes, il déclara qu'il n'avait point de complices, et qu'il avait voulu, en tuant le plus jeune membre de la famille, frapper de stérilité la race des Bourbons. Il mourut sans faire d'autres aveux.

Ce crime jeta les libéraux dans la stupeur et exaspéra les royalistes. Le 14, à une heure de l'après-midi, comme les députés venaient de se rassembler, le crêpe au bras, un membre de la droite, Clausel de Goussergues, dénonça dans Decazes un complice de l'assassin et proposa sa mise en accusation. De violents murmures accueillirent cette motion; mais l'élan était donné. « La main qui a porté le coup n'est pas la plus coupable, » écrivait Chateaubriand. Il y eut un déchaînement inouï contre « l'homme fatal dont la politique imprudente avait ranimé le fanatisme révolutionnaire et détruit les espérances de la monarchie ». Louis XVIII, qui aimait Decazes, qui l'appelait familièrement son fils, résista quatre jours à l'idée de se séparer de son ministre. Il céda enfin aux prières de la famille royale : Decazes fut fait duc et congédié. Le duc de Richelieu revint au pouvoir.

Le duc de Berry avait épousé, en 1816, la princesse Caroline de Naples. L'infortunée veuve était enceinte au moment de la catastrophe; la naissance d'un fils, au 29 septembre suivant, jeta un rayon de joie sur ces tristesses affreuses. Henri Dieudonné de France, duc de Bordeaux, *l'enfant du miracle*, fut baptisé avec de l'eau du Jourdain, au milieu de l'allégresse générale. Une longue vie dans l'exil, et non un trône, attendait cet enfant tant désiré.



## RÉSUMÉ

La seconde Restauration est environnée de périls : elle a à lutter contre les ressentiments des bonapartistes, les méfiances des doctrinaires, les attaques des libéraux et les exigences des ultra-royalistes.

Faisant preuve de modération, Louis XVIII appelle au ministère le régicide Fouché et le renégat Talleyrand. Cependant l'opinion l'oblige à punir les auteurs des Cent-Jours. Fouché présente une liste de proscription de cent noms : le roi les réduit à cinquante - sept. Trois condamnations font surtout sensation : Labédoyère, Ney, Lavalette. En outre une réaction inévitable amène des excès à déplorer, à Avignon (maréchal Brune tué) ; à Marseille (mamelucks égorgés), à Toulouse (général Ramel tué), à Nîmes (général Lagarde blessé), et dans tout le Gard où se signale Dupont, dit *Trestaillon*.

Fouché est congédié en septembre, Talleyrand démissionne. Le ministère est confié au duc de Richelieu. La *Chambre introuvable* signale son zèle par l'établissement des *Cours prévôtales*, dont la sévérité a été travestie sous le nom de *Terreur blanche* (7 décembre 1815) ; par le bannissement des régicides (janvier 1816), etc. Effrayé de son zèle indiscipliné, Louis XVIII la dissout (5 septembre 1816). Les nouvelles élections donnent des royalistes modérés. La Chambre vote la loi *électorale* sur les bases indiquées par la Charte (5 février 1817) ; elle vote aussi la loi militaire *Gouvion Saint-Cyr* (10 mars 1818). Cette même année 1818, Richelieu libère le territoire en achevant de payer les sept cent cinquante millions (20 novembre). Cela fait, le duc se retire (21 décembre).

Richelieu est remplacé par Decazes, qui inaugure la fausse politique dite de *bascule*. Il fait voter une importante loi sur la liberté de la presse (5 mai 1819). La gauche, s'enhardissant, demande, mais en vain, le rappel en masse des régicides bannis. Les élections du 14 septembre 1819 sont libérales et amènent même le régicide abbé Grégoire à la Chambre. Sur ces entrefaites, Louvel assassine le duc de Berry (13 février 1820). La cour et la droite en rendent responsable la politique ondoyante de Decazes, et Louis XVIII se voit forcé de sacrifier le ministre qu'il appelait *son fils* (20 février 1820). — Au mois de septembre naîtra le duc de Bordeaux, fils posthume du malheureux duc de Berry (29 septembre 1820).

## CHAPITRE III

DEPUIS LE SECOND MINISTÈRE RICHELIEU  
JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVIII  
(20 FÉVRIER 1820-16 SEPTEMBRE 1824)

### SOMMAIRE

- I. LE SECOND MINISTÈRE RICHELIEU (20 février 1820-12 décembre 1821). — Mesures de réaction. La loi du *double vote* (juin 1820). La *Chambre retrouvée* (novembre). Démission de Richelieu.
- II. LE MINISTÈRE VILLÈLE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVIII (décembre 1821-16 septembre 1824). — Le ministère Villèle. Le carbonarisme. Les conspirations militaires : Paris, Belfort, Saumur, Colmar, la Rochelle.
- III. L'AGITATION EN EUROPE. — Troubles en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Grèce. Intervention de l'Autriche à Naples et dans le Piémont. Congrès de Vérone (1822). Intervention de la France en Espagne (mars-septembre 1823).
- IV. FIN DU RÈGNE DE LOUIS XVIII. — La septennalité (juin 1824). La conversion de la rente (juin). Le système protecteur; l'échelle mobile. Mort de Louis XVIII (16 septembre 1824).

### I. — Second ministère de Richelieu (20 février 1820-12 décembre 1821).

**Mesures de réaction. — La loi du double vote** (juin 1820). — Avec Richelieu, le point d'appui du ministère se portait de nouveau du centre gauche au centre droit; mais il ne pouvait gouverner sans le concours de la droite. Le comte de Villèle, chef de la droite, lui promit ce concours, sans être toutefois sûr de pouvoir toujours tenir sa parole; car les royalistes, surtout les ultras, étaient fort indisciplinés.

Le crime du 13 février amena une réaction inévitable. La Chambre vota la suspension de la liberté individuelle, ce qui autorisait le Gouvernement à arrêter les

individus simplement suspects; elle vota aussi le rétablissement de la censure pour les journaux; enfin elle adopta la grave réforme électorale connue sous le nom de loi du double vote. Cette loi instituait deux collèges électoraux par département : le collège d'arrondissement, comprenant les censitaires à trois cents francs, qui nommaient deux cent cinquante-huit députés; et le collège de département, comprenant les censitaires à mille francs, qui en nommait cent soixante-douze. Les censitaires à mille francs, après avoir voté avec leurs collègues de l'arrondissement, votaient seuls au chef-lieu du département; *ils votaient donc deux fois*.

La discussion de la loi du double vote fut longue (15 mai-12 juin), passionnée, et se fit au bruit de l'émeute dans la rue. Lafayette, au nom des républicains avoués ou secrets; le général Foy, Benjamin Constant, au nom des libéraux, la combattirent avec violence; Royer-Collard, au nom des doctrinaires, la combattit également, avec une fermeté calme et digne. Elle fut vigoureusement défendue par le ministre des affaires étrangères, Pasquier, et par le ministre de la justice, de Serre. Lafayette avait osé rendre la royauté responsable des horreurs de la Révolution et faire appel à la révolte pour la défense de la liberté : de Serre, dans une verte réplique, reprocha au gentilhomme utopiste d'avoir oublié ces temps douloureux où il s'était vu réduit à suivre, impuissant, les masses populaires dans le désordre, après les avoir insurgées contre l'autorité. Benjamin Constant avait soutenu que le ministère voulait créer une aristocratie : Pasquier, dans un mouvement d'éloquence superbe, lui dit quelle était l'aristocratie de ses vœux : « Cette aristocratie n'appartient à aucune classe de la société; elle n'est autre chose que la représentation naturelle et nécessaire des grands intérêts de cette société, du commerce qui unit et agrandit les nations, de l'agriculture qui les nourrit, des armes qui les défendent, des lettres et des sciences qui les éclairent, de la religion enfin qui épure et affermit tout, en associant le ciel à la terre. »

**La Chambre retrouvée** (novembre 1820). —



L'effet de la loi du double vote dépassa les espérances mêmes du ministère. Au renouvellement du cinquième, fait en novembre 1820, plus des deux tiers des sièges vacants furent emportés par les candidats de la droite. On vit reparaître soixante-quinze membres de la *Chambre introuvable*; ce qui fit dire que la Chambre introuvable était *retrouvée*.

Richelieu fortifia encore son ministère en y appelant le comte de Villèle. Mais ses succès exaspérèrent la gauche; elle profita des moindres incidents pour soulever des discussions irritantes. Le Palais-Bourbon devint une arène où les partis relevèrent leurs drapeaux et se menacèrent de la guerre civile. Le général Foy exalta un jour la glorieuse cocarde tricolore. A propos des troubles qui agitaient alors Naples et l'Espagne, les députés de la gauche allèrent jusqu'à pousser l'armée à la révolte. Lafayette, Constant, Casimir Périer, se firent remarquer par leur violence et s'attirèrent de vertes répliques du fougueux de Serre.

**Démission de Richelieu** (décembre 1821). — Cependant, malgré les attaques répétées de Lafayette et des libéraux, la confiance renaissait partout. Le crédit public prenait une fermeté inconnue jusque-là; les finances étaient si bonnes, qu'en 1821 on put dégrever de vingt-huit millions la contribution foncière. Les *Caisses d'épargne*, œuvre de la Restauration, étaient florissantes déjà dans les grandes villes. Les élections d'octobre 1821 donnèrent vingt nouveaux sièges à la droite. Contre toute attente, ce succès, au lieu de fortifier le ministère Richelieu, amena sa chute.

Les ultra-royalistes se trouvaient en effet maintenant en nombre. Ils résolurent de renverser le duc, dont ils n'approuvaient pas la politique prudente et conciliatrice. Pour arriver à ce but, ils ne craignirent point de s'aboucher avec les doctrinaires et avec la gauche. D'accord avec eux, ils rédigèrent une adresse, où ils félicitaient le roi « de ses relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la *juste confiance* qu'une paix si précieuse n'était point achetée par des sacrifices

incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de sa couronne ». Le ministère ne put empêcher la Chambre d'adopter cette adresse, si gratuitement et si cruellement injurieuse pour le roi, qui s'en montra profondément blessé. La situation de Richelieu était devenue impossible; il se retira (12 décembre 1821).

Le duc de Richelieu ne méritait point l'ingratitude dont le payait la droite. Le chagrin qu'il en éprouva fut pour beaucoup dans sa mort prématurée, qui arriva en mai 1822. Wellington avait dit sur lui un mot qui restera son plus bel éloge : « La parole du duc de Richelieu vaut un traité. »

## II. — Le ministère Villèle jusqu'à la mort de Louis XVIII (15 décembre 1821 - 16 septembre 1824).

**Le ministère Villèle.** — Villèle avait quitté le ministère au mois de juillet; mais il était resté à l'écart, en la déplorant, de la coalition immorale qui avait amené la chute de Richelieu. Il pouvait donc sans déshonneur accepter le pouvoir, qui lui revenait naturellement; car il était agréable à la droite, dont il ne partageait cependant pas les passions. Homme probe, bon administrateur, habile financier, il apportait aux affaires un esprit net et pratique et une très grande prudence. Sa politique fut de s'appuyer sur la droite, tout en évitant de s'aliéner le centre droit et les doctrinaires. Le ministre était sûr d'une forte



LE COMTE DE VILLELE. D'après Maurin.  
(Bibl. nat. Estampes. Coll. des portraits.)

majorité, que n'entamèrent point les élections partielles.

**Le carbonarisme.** — Vaincue à la Chambre, l'opposition libérale se rejeta sur les sociétés secrètes, qui elles-mêmes provoquèrent les conspirations militaires.

La franc-maçonnerie existait depuis longtemps en France, et elle avait joué dans la Révolution un rôle important, quoique généralement ignoré. Vers 1818, la franc-maçonnerie, composée en général de bourgeois ou de nobles naïfs, et assez favorable à la maison d'Orléans, qui lui donnait des gages, se trouva effacée par le *carbonarisme*, plus actif et surtout plus radical, ne voulant aucune autorité, ni politique, ni religieuse.

Le carbonarisme nous venait de l'Italie, où il avait pris naissance dans les Abruzzes sous le règne de Murat, et qu'il devait troubler au XIX<sup>e</sup> siècle par d'innombrables révolutions. Il devait son nom à l'extérieur de charbonniers que se donnaient ses adhérents. Il couvrit rapidement de ses ramifications la France entière. Une réunion de vingt membres faisait une *vente*. Les *ventes de province*, indépendantes les unes des autres, inconnues même entre elles, se reliaient toutes à une *vente centrale* ou *haute vente*, qui fonctionnait à Paris. De là partaient pour tous les points du territoire des ordres qui restaient dans le secret le plus impénétrable et qui devaient être exécutés sous peine de mort. Les *Chevaliers de la liberté* ou *carbonari* se recrutaient parmi les étudiants, les jeunes employés de commerce et dans l'armée, qui regrettait toujours Napoléon.

**Les conspirations militaires.** — Le commencement du ministère Villèle vit éclater simultanément plusieurs complots militaires, qui se rattachaient manifestement à un complot plus général et imposé par une volonté centrale. Dans la plupart on retrouve la main de Foy, de Manuel, de Lafayette en particulier, dont Guizot a dit qu'il fut l'ornement de toutes les conspirations. Déjà à Paris, en août 1820, le capitaine *Nantil*, de la garde royale, avait tenté de s'emparer du fort de Vincennes. Ce furent ensuite, le 1<sup>er</sup> janvier 1822, le complot de Belfort, dont les auteurs échappèrent au supplice



par la fuite; le 23 février, le complot de Saumur, où le général *Berton* tenta de soulever l'École de cavalerie; en juin, le complot de la Rochelle, formé par les quatre sergents *Bories*, *Raoulx*, *Goubin*, *Pommier*; enfin, le 2 juillet, le complot de Colmar, où le lieutenant-colonel *Caron* fut arrêté par des chasseurs à cheval qu'il cherchait à embaucher.

Caron fut jugé par un conseil de guerre et condamné à mort. Nantil, Berton et les quatre sergents furent condamnés à la même peine par les Cours d'assises. Les carbonari regardèrent les quatre sergents comme des martyrs de la liberté. Le public s'apitoya sur leur jeunesse; mais Louis XVIII, en présence de ces conspirations redoublées, qui révélaient un danger sérieux, s'était vu forcé de dire : Le devoir avant la pitié. Il est seulement regrettable que les véritables meneurs aient échappé au supplice, et que les députés conspirateurs, comme Lafayette, contre qui existaient des preuves écrites, n'aient même pas été inquiétés.

### III. — L'agitation en Europe.

**Troubles en Espagne.** — Les principes de 1789, semés dans toute l'Europe par les armées de la Révolution et de l'Empire, portaient, sous l'action incessante du carbonarisme, leurs fruits naturels. L'Europe était en ébullition : partout éclataient des mouvements insurrectionnels.

Le signal partit de l'Espagne. — Ferdinand VII, remonté sur son trône, reconnut mal la fidélité héroïque de ses sujets. Il abolit en 1814 la Constitution dite de 1812, proclamée par les Cortès. Cette Constitution était aussi révolutionnaire et aussi impraticable que la Constitution française de 1791, dont elle était la copie; mais le roi eut le tort d'ajourner indéfiniment une Constitution nouvelle qu'il avait promise. Gouvernant en roi absolu, sans les Cortès, il ne sut ni rétablir les finances, ni réorganiser l'administration, ni soumettre les colonies qui se déclaraient les unes après les autres indépendantes.

L'armée, qu'il s'était aliénée, travaillée du reste par les sociétés secrètes, se souleva sous la conduite d'un simple lieutenant-colonel, *Riego* (janvier 1820). Écluse dans l'île de Léon, où elle se trouva maîtresse de la ville inexpugnable de Cadix, l'insurrection gagna toute l'Espagne, et, victorieuse, elle imposa à Ferdinand VII, prisonnier, le rétablissement de la Constitution de 1812. C'était poser le principe même de l'anarchie : il y eut partout un affreux désordre ; les assassinats se multiplièrent et restèrent impunis ; l'armée fut en pleine insubordination ; la guerre civile éclata entre les *constitutionnels* et les partisans d'*el rey netto* ou du pouvoir absolu. Le sang coula dans les rues de Madrid (1820-1822).

**Troubles en Portugal.** — Le Portugal suivit l'exemple de l'Espagne. Jean VI, régent pendant la folie de sa mère, Marie, puis roi en 1816, n'avait pas voulu quitter le Brésil, où il s'était réfugié en 1807 devant l'armée de Junot. Mécontents d'être gouvernés par la cour lointaine de Rio-de-Janeiro, les Portugais se soulevèrent à la suite de l'armée, et demandèrent leur roi avec une Constitution. Jean VI repassa en Europe et jura une Constitution qui établissait deux Chambres (juillet 1822). L'ordre parut rétabli.

**Troubles à Naples.** — Le mouvement fut plus grave à Naples. Là, comme en Espagne, Ferdinand IV, rétabli après la fuite de Murat, vaincu par les Autrichiens à *Tolentino* (mai 1815), voulut reprendre une Constitution libérale accordée en 1812. C'était de la dernière imprudence dans un pays qui était le foyer du carbonarisme. Une insurrection militaire éclata (juillet 1820), sous la direction du général *Pepé*, qui avait servi sous les rois Joseph et Murat. Pepé entra en triomphe à Naples, et imposa à Ferdinand une Constitution analogue à la Constitution espagnole de 1812. La Sicile, allant plus loin, se déclara indépendante.

**Troubles dans le reste de l'Italie et en Allemagne.** — Des insurrections, préparées par les sociétés secrètes, éclatèrent aussi dans les États de l'Église, et particulièrement dans le Piémont. — Victor-Emma-

muel, de 1802 à 1814, n'avait régné que sur la Sardaigne. Rétabli dans ses États, il vit l'armée, dont beaucoup d'officiers avaient servi sous Napoléon, aspirer non seulement à donner une Constitution libérale au pays, mais encore à chasser les Autrichiens de la péninsule pour faire du Piémont le noyau d'une république ou au moins d'une monarchie italienne. Là aussi les sociétés secrètes attisaient le feu. Un jeune prince du sang, Charles-Albert, de la branche de Savoie-Carignan, était un partisan ardent des idées nouvelles. Le roi lui-même les partageait en secret ; mais se déclarer pour elles, c'était amener certainement l'occupation de son territoire par les Autrichiens. Dans son embarras, il abdiqua en faveur de son frère, Charles-Félix (1821).

L'agitation avait pénétré en Allemagne, où de nombreux étudiants étaient enrôlés dans le carbonarisme. Ils réclamaient les libertés promises par les souverains en 1813, au moment du danger, et toujours ajournées. L'assassinat par un jeune fanatique, Karl Sand, de *Kotzebue*, écrivain allemand, qui du camp du libéralisme avait passé au service de la Russie et combattait avec ardeur les théories révolutionnaires, produisit une impression profonde.

Enfin deux peuples, que leurs malheurs ont rendus profondément sympathiques, la Pologne et la Grèce, réclamaient, l'une l'autonomie promise par Alexandre, l'autre son indépendance, trop justifiée par le gouvernement brutal et dément de la Turquie.

**Intervention de l'Autriche en Italie (1821).** — Les puissances s'émurent de ces mouvements révolutionnaires, dont elles étaient en partie responsables par leur entêtement à refuser à leurs peuples les concessions légitimes. Sur la proposition de la Russie, un Congrès eut lieu à *Troppau* d'abord, dans la Silésie autrichienne (octobre-décembre 1820), puis à *Laybach*, dans la Carniole. On y décida l'intervention de l'Autriche en Italie.

Soixante mille hommes eurent vite raison des troupes mal organisées de Pepé, et, au mois de mars 1821, le roi Ferdinand rentra dans Naples. La Sicile fut rapide-



ment pacifiée. De Naples, les Autrichiens marchèrent sur le Piémont. Une bataille, celle de *Novare* (8 avril 1821), suffit pour mettre en pleine déroute les révolutionnaires. Les vainqueurs poursuivirent alors les carbonari lombards. Un bon nombre furent pris et allèrent, sous les célèbres plombs de Saint-Marc, à Venise, expier leurs menées. Le plus connu d'entre eux, Silvio Pellico, transporté plus tard dans la forteresse du Spielberg, à Brünn, en Moravie, y écrivit ses *Prisons*, et revint par le malheur au christianisme.

**Congrès de Vérone (1822).** — La question de l'Espagne fut réglée au Congrès de *Vérone*. Ce fut une réunion aussi nombreuse et aussi brillante que celle de Vienne en 1814 : elle compta deux empereurs, Alexandre et François I<sup>er</sup>, plusieurs rois et une foule de princes. La France était représentée par le vicomte de Montmorency, ministre des affaires étrangères, qu'assistait Chateaubriand, ambassadeur à Londres. Le Congrès, ouvert en septembre 1822, dura trois mois. Comme à Vienne, les fêtes y tinrent une large place. Malgré le mauvais vouloir de Wellington, les puissances décidèrent qu'une intervention armée aurait lieu en Espagne, et que cette intervention serait confiée à la France.

Le débat vint devant la Chambre des députés le 25 février 1823. Chateaubriand, ministre des affaires étrangères depuis la démission de Montmorency en décembre, montra, dans un brillant discours, que la France devait empêcher la *contagion morale* d'une révolution trop voisine d'elle; que la guerre servirait à la réconciliation complète des Français, qui s'achèverait sous la tente. Une raison qu'il ne pouvait dire à la tribune, c'est que l'Espagne serait le champ de bataille où la France relèverait son honneur militaire et sauverait la légitimité, « qui se mourait faute de victoires. » Mais la gauche contesta à la Restauration le droit d'intervenir dans les démêlés des peuples avec leurs rois. Manuel souleva une véritable tempête, et s'emporta jusqu'à faire indirectement l'éloge du régicide. La majorité, irritée, prononça son expulsion, et il fut enlevé de son banc

au milieu des protestations bruyantes des libéraux.

**Intervention de la France en Espagne** (mars-septembre 1823). — La guerre d'Espagne fut confiée au duc d'Angoulême, neveu du roi. Près de cent mille hommes furent mis sous les ordres du prince, qui prit comme lieutenants Bourmont, Molitor, Guillemillot et Moncey, ces trois derniers anciens serviteurs de l'empire, et comme tels agréables à l'armée. Sur les bords de la Bidassoa, il fallut disperser par la mitraille une bande de révolutionnaires, français et italiens, qui, sous la conduite de l'ancien colonel Fabvier, abordèrent, pour les débaucher, les troupes en déployant un drapeau tricolore et en chantant la *Marseillaise*.

Avant de franchir la frontière, le duc d'Angoulême lança une proclamation où il disait aux Espagnols : « Tout se fera pour vous et par vous ; les Français ne seront que vos auxiliaires. » La noblesse et la bourgeoisie tenaient pour les insurgés. Mais le clergé, auquel les excès de la Révolution française inspièrent une défiance invincible pour les constitutionnels ; tout le peuple, que sa foi ardente enchaînait au clergé, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, tenaient pour le roi et pour le roi absolu. Aussi les Français n'eurent qu'à se présenter pour voir les portes s'ouvrir ; partout les populations les accueillirent avec enthousiasme. Ils entrèrent ainsi sans coup férir dans Vittoria, Burgos, Saragosse, Madrid, Valence, Cordoue et Séville. Partout les armées des constitutionnels se dérobaient à nos troupes et luttaient de vitesse pour leur échapper. Les chefs des insurgés furent réduits à s'enfermer dans l'île de Léon, où Cadix paraissait leur offrir une défense inexpugnable.

Le 16 août, le duc d'Angoulême arrivait en face de Cadix. Le fort du *Trocadero* défendait les approches de la ville. Après quinze jours de préparatifs, pendant la nuit du 30, les soldats s'avancèrent par les tranchées, ayant de l'eau jusqu'aux épaules ; ils surprirent l'ennemi, l'attaquèrent à la baïonnette, lui enlevèrent ses canons et prirent le fort en moins d'une heure. Admirablement conduite, l'opération ne coûta que quelques hommes.

Un second fort, celui de *San-Petri*, couvrait la ville. Vivement canonné le 20 septembre, le fort se rendit, et de là, l'amiral Duperré lança des bombes sur Cadix. Perdant courage, les insurgés rendirent la liberté à Ferdinand VII, qui aussitôt, accompagné de la reine, vint se jeter dans les bras du duc d'Angoulême.

Le duc insista vivement auprès du roi pour qu'il accordât l'amnistie aux rebelles et des institutions libérales à la nation. Sous prétexte que le peuple était pour l'absolutisme, ce qui était vrai, mais ne justifiait pas un refus, Ferdinand ne voulut rien promettre. Profondément affligé de ces dispositions et prévoyant de nouveaux troubles, le duc d'Angoulême laissa par écrit une note sévère, où il disait que tous les efforts de la France resteraient stériles si le roi ne prenait pas sans différer des mesures propres à rassurer la France et l'Espagne; il prit ensuite congé du roi, et sans vouloir assister à Madrid aux fêtes données en son honneur, il repassa immédiatement la frontière. Quarante mille Français restèrent dans la péninsule, sous le commandement de Bourmont, et l'occupèrent encore cinq ans.

#### IV. — Fin du règne de Louis XVIII.

La septennalité (juin 1824). — L'expédition d'Espagne, rapidement et brillamment menée, montra à l'Europe que les Bourbons pouvaient compter sur l'armée et que le drapeau blanc conduisait à la victoire; elle déconcerta les libéraux, ébranla les sociétés secrètes et raffermi le ministère. Villèle se crut alors assez fort pour faire une réforme électorale importante. Le renouvellement annuel de la Chambre des députés par cinquième avait l'inconvénient d'entretenir une agitation perpétuelle et d'enlever à la composition de la Chambre toute fixité. Le ministère donc provoqua la dissolution de la Chambre, obtint aux élections une très grosse majorité et enleva sans peine le vote de la *septennalité*, qui supprimait le renouvellement partiel et donnait à la Chambre une



durée de sept ans. Ce succès donnait au ministère et à la paix une sérieuse chance de durée (juin 1824).

**La conversion de la rente.** — D'un autre côté, la prospérité publique ayant affermi le crédit de l'État et provoqué une forte hausse de la rente, Villèle en profita pour proposer la conversion du 5 0/0 en 3 0/0, opération qui devait fournir à l'État une économie annuelle de vingt-huit millions. Le ministre offrait aux rentiers le remboursement à cent francs, qui était de droit, ou la conversion en 3 0/0 à 75 francs. L'opération était parfaitement légitime, et elle se fait de nos jours sans la moindre protestation. Mais elle souleva à l'époque un émoi formidable. Les créanciers de l'État crièrent qu'on les volait. Le banquier Casimir Périer se fit à la tribune leur interprète indigné et éloquent, quoique peu sincère. La loi fut cependant adoptée par les députés, mais elle échoua devant les pairs.

Profondément dépité, Villèle rendit responsable de cet échec Chateaubriand, qui lui avait refusé le concours de sa parole. L'irritation du ministre gagna le roi. Louis XVIII aimait peu Chateaubriand, dont la fatuité naïve égalait le génie; il lui fit écrire sur-le-champ une lettre de destitution. C'était une faute grave; Chateaubriand, qui avait beaucoup d'admirateurs et d'amis, était une force qu'il importait de ménager. Le grand écrivain, tout entier à sa rancune et à son orgueil blessé, se lança dans l'opposition à outrance, au risque d'ébranler la monarchie (juin 1824).

**Le système protecteur. — L'échelle mobile.** — Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle les économistes étaient en général peu favorables au système du *libre échange*, c'est-à-dire de l'importation plus ou moins libre des produits étrangers, système encore aujourd'hui fort discuté. Tous les États de l'Europe étaient pour le *système protecteur*. En France, Decazes avait frappé de droits assez élevés l'entrée des blés étrangers, pour protéger notre agriculture. Mais, dans les années de disette, on abaissait ces droits, de manière à maintenir le pain à un prix toujours raisonnable. C'est ce qu'on appela

*l'échelle mobile*. L'idée en fut empruntée à l'Angleterre.

Le système protecteur fut continué par Richelieu et Villèle. Ce dernier même, cédant à la pression de l'opinion, l'étendit des céréales à presque tous les produits étrangers, comme les sucres, les cachemires, les tissus de soie ou de laine, surtout les aciers et les fers anglais, dont notre industrie ne pouvait soutenir la concurrence.

**Mort de Louis XVIII** (16 septembre 1824). — Cependant la santé de Louis XVIII déclinait visiblement. Depuis longtemps tout mouvement lui était interdit; il était envahi par une somnolence prolongée : dans les conseils des ministres souvent il écoutait sans entendre. Le roi avait toujours refusé de s'aliter : « Il est permis à un roi, disait-il, d'être mort; il ne lui est jamais permis d'être malade. » Élevé dans l'incrédulité voltairienne du XVIII<sup>e</sup> siècle, Louis XVIII n'avait jamais guère vu dans la religion qu'un instrument politique. Cependant, sur les instances de la famille royale, il reçut les derniers sacrements, le 13 septembre. Il tomba ensuite dans une agonie qui dura trois jours. Il s'éteignit, le 16, « dans le fauteuil d'où il avait régné. » Quand il eut rendu le dernier soupir, on ouvrit à deux battants les portes de sa chambre, et le duc de Duras, grand-maître des cérémonies, s'écria trois fois : « Messieurs, le roi est mort. *Vive le roi!* » Le comte d'Artois succédait à son frère sous le nom de Charles X.

Bien que prévue, la mort de Louis XVIII produisit une impression profonde. Il avait su conquérir l'estime générale par la fermeté de son jugement, la puissance de son esprit et son application aux affaires. La France lui savait gré de son attitude ferme et digne devant l'étranger, de sa conduite prudente au milieu des partis, de sa volonté sincère de concilier tous les intérêts légitimes. Ceux qui lui ont reproché de n'avoir pas rompu assez franchement avec les principes de la Révolution, oublient peut-être trop à quels ménagements était tenue la royauté dans un pays où la guerre civile avait mis en présence tant de défiances et tant de haines.

## RÉSUMÉ

Decazes congédié, Richelieu revient au pouvoir (20 février 1820-12 décembre 1821). Le crime de Louvel amène une réaction. La Chambre suspend la liberté individuelle, rétablit la censure pour les journaux, et adopte la loi du *double vote*, qui permet aux censitaires de mille francs de voter à la fois dans le *collège d'arrondissement* et dans le *collège de département* (12 juin 1820). Faites d'après cette nouvelle loi, les élections amènent la Chambre *retrouvée* (novembre 1820). La gauche entre en fureur, et le Palais-Bourbon se transforme en arène. Les élections partielles d'octobre 1821 renforcent encore les royalistes. Mais alors les ultras ne trouvent plus Richelieu assez avancé, et, par une coalition avec les libéraux, ils l'obligent à se retirer (12 décembre 1821). Le duc mourra en 1822, en partie de chagrin de cet échec immérité.

Richelieu est remplacé par de Villèle, agréable à la droite, dont il ne partage cependant pas les passions. La majorité ministérielle devient très forte. Ne pouvant l'entamer, l'opposition libérale se rejette sur le *carbonarisme*, récemment importé d'Italie, et le carbonarisme provoque en 1822 des conspirations militaires à Belfort, à Saumur (général *Berton*), à Colmar (colonel *Caron*), à la Rochelle (*les quatre sergents*).

L'Europe entière est en ébullition, grâce au carbonarisme. Insurrection militaire sous le colonel *Riego* en Espagne contre Ferdinand VII, qui a révoqué la Constitution anarchique de 1812; insurrection militaire en Portugal contre Jean VI, qui prétend gouverner du Brésil; insurrection militaire sous *Guillaume Pepé* à Naples contre Ferdinand IV; insurrection militaire en Piémont contre Victor-Emmanuel I, qui abdique en faveur de son frère Charles-Félix; agitation révolutionnaire dans les États de l'Église; en Allemagne, où l'écrivain *Kotzebue* est assassiné; insurrection nationale, légitime celle-là, en Pologne et en Grèce.

Jean VI de Portugal se réconcilie avec ses sujets, à qui il accorde une Constitution libérale (juillet 1822); le Congrès de *Laybach* (1820) décide l'intervention autrichienne en Italie, et le Congrès de *Vérone* (1822), l'intervention française en Espagne.

Quelques mois suffisent aux troupes de l'Autriche pour rétablir l'ordre à Naples, où Pepé est vaincu (mars 1821), et dans le Piémont, où les insurgés sont défaits à *Novare* (8 avril). Les révolutionnaires lombards sont poursuivis à leur tour : le plus célèbre, *Silvio Pellico*, est enfermé à Venise d'abord, puis à Brunn.

Quelques mois suffisent aussi à la France pour pacifier l'Espagne. Le duc d'Angoulême franchit avec cent mille hommes la Bidassoa, en mars 1823, traverse toute l'Espagne, acclamé par les populations, et va jusqu'à Cadix forcer dans son dernier asile l'insurrection par la prise du *Trocadéro* (30 août) et de *San-*



416 HISTOIRE CONTEMPORAINE  
*Petri* (20 septembre). Malheureusement ses conseils de modération sont peu écoutés par Ferdinand VII.

L'expédition d'Espagne raffermir le ministère Villèle. Il se consolide encore par le vote de la *septennalité* (juin 1824). Cependant le projet de *conversion* de la rente est rejeté par les pairs, grâce à l'abstention de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, qui est destitué (juin 1824). Villèle élargit le *système protecteur*, adouci par l'*échelle mobile*, qu'avait introduit Decazes. Louis XVIII s'éteint dans son fauteuil, le 16 septembre 1824.

---

## CHAPITRE IV

RÈGNE DE CHARLES X (1824-1830)

JUSQU'A LA CHUTE DE VILLÈLE

(16 SEPTEMBRE 1824-DÉCEMBRE 1827)

### SOMMAIRE

- I. LE MINISTÈRE VILLÈLE SOUS CHARLES X (septembre 1824-décembre 1827). — Qualités et défauts de Charles X. Loi sur le sacrilège. Indemnité d'un milliard aux émigrés. Conversion de la rente. Sacre de Charles X (mai 1825). Loi sur le droit d'ainesse (avril 1826). La Congrégation. Loi rigoureuse sur la presse (mars 1827). Dissolution de la garde nationale. Chute de Villèle.
- II. INSURRECTION ET INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE. — La Grèce sous les Turcs. Réveil et insurrection de la Grèce (1821). Ibrahim en Grèce et ruine de Missolonghi (1826). Intervention de l'Europe et *Navarin* (octobre 1827). Conquête de la Morée (1828). Le royaume de Grèce (1829).

#### I. — Le ministère Villèle sous Charles X

(16 septembre 1824-décembre 1827).

**Qualités et défauts de Charles X.** — Quand il monta sur le trône, Charles X n'était pas âgé de moins de soixante-sept ans. Il avait au physique et au moral les qualités les plus brillantes : taille avantageuse, tournure élégante, figure fine, manières décidées, pleines d'entrain et d'affabilité, caractère loyal et chevaleresque.

Le nouveau roi conquit d'un mot tous les cœurs le jour de son entrée à Paris (25 septembre) : « Point de halberdes ! » cria-t-il à ses gardes, qui cherchaient à éloigner la foule accourue pour l'acclamer. La jeunesse du prince avait été orageuse, mais il était revenu sincèrement à la religion. Il penchait d'instinct vers l'absolutisme, mais il était retenu sur cette pente par le besoin de popularité. Il prenait le pouvoir avec les intentions les plus pures et le désir le plus sincère de faire le bonheur de son peuple.



CHARLES X. D'après Robert Lefèvre.  
(Bibl. nat. Estampes.)

Son malheur fut de n'avoir pas le jugement assez sûr, la volonté assez ferme, et de subir trop facilement le joug de son entourage. Louis XVIII avait craint ses imprudences : « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant ! », dit-il un jour d'un air triste en caressant de sa main défaillante le jeune duc de Bordeaux. Les premières mesures du règne semblèrent justifier les craintes du feu roi. Tandis que Charles X s'attirait les applaudissements des journalistes par la suppression de la censure, il mécontentait profondément l'armée en mettant, d'un trait de plume, à la retraite deux cent cinquante maréchaux de camp et lieutenants-généraux.

**Les partis.** — Charles X maintint dans son entier le ministère Villèle, ce qui indiquait de sa part l'intention de ne pas s'écarter de la politique de son frère. Cependant la position du président des ministres deve-

nait plus difficile : d'abord, parce que la mobilité du nouveau roi ne lui permettait pas d'espérer trouver en lui un appui décidé; ensuite, parce que la lutte religieuse entre les partis prenait de jour en jour plus d'acuité. Depuis quelque temps la passion antireligieuse, triste et funeste héritage de la Révolution, secondée par les pamphlets de Paul-Louis Courier, par les chansons de Béranger, par la diffusion active des œuvres de Voltaire et de Rousseau, surtout par les violences des journaux, se livrait à un redoublement de fureur. Elle trouvait un écho sympathique à la Chambre, dans la gauche libérale, dont le respect pour le christianisme était de pure forme. D'un autre côté, le parti de la religion résistait courageusement aux attaques et multipliait les œuvres, tant pour conserver que pour raviver la foi. Il avait un appui déclaré dans la droite des Chambres, et la droite elle-même comptait sur la piété bien connue du roi. Les exigences de la droite, les défiances sinon les haines de la gauche, créaient à Villèle des embarras difficiles à surmonter.

**Loi sur le sacrilège (1825).** — En quatre ans, la justice avait constaté plus de cinq cents vols de vases sacrés. Pressé par la droite, Villèle présenta un projet de loi sur la répression du *sacrilège*. Cette loi était fort sévère : la profanation des vases sacrés, le vol dans les églises avec effraction, étaient punis de mort; la profanation des hosties consacrées, de mort avec mutilation des quatre membres. Ce n'était pas sans répugnance que Villèle se décida à proposer cette loi. Sans doute il comprenait que, dans un pays essentiellement catholique, l'État ne peut demeurer indifférent à la profanation des choses saintes. Mais il trouvait la loi trop rigoureuse, il prévoyait qu'elle donnerait lieu à de scandaleux débats, et il doutait de son efficacité. Les débats furent en effet violents à la Chambre des députés comme à la Chambre des pairs, où Chateaubriand, pour venger son orgueil blessé, railla impitoyablement le projet du ministère. La loi fut cependant votée, à part l'article de la mutilation. Mais elle ne fut jamais appliquée, et son unique



résultat fut de donner occasion à un nouveau déchaînement des passions antireligieuses (avril 1825).

### Indemnité d'un milliard aux émigrés (1825).

— Villèle aborda avec plus de courage la discussion d'une loi qui accordait une indemnité d'un milliard aux émigrés, dont les biens avaient été confisqués par la Révolution. L'indemnité était à la fois un acte de justice envers des milliers de malheureux injustement spoliés, et un acte de bonne politique pour rassurer les détenteurs de biens nationaux et ramener la concorde entre tous les Français. Pour désarmer d'avance l'opposition, naturellement hostile aux émigrés, Martignac, qui avait préparé la loi, déclara que l'indemnité s'étendrait à toutes les confiscations d'immeubles faites par la Révolution, sans rechercher *les personnes ni les opinions*. Elle n'en fut pas moins vivement combattue, même par la droite, qui la trouvait insuffisante, et elle ne passa que grâce aux ripostes calmes, prudentes, habiles, de Villèle, aux attaques emportées du général Foy (avril 1825).

**Conversion de la rente (1825).** — L'indemnité du milliard grevait le budget d'une trentaine de millions par an. Pour rétablir la balance, Villèle revint à son projet de conversion, qui avait échoué en 1824 grâce à l'abstention de Chateaubriand. Il présenta un nouveau projet qui était de nature à calmer les susceptibilités des rentiers : ils demeureraient libres de garder leurs rentes 5 <sup>0</sup>/<sub>0</sub>, mais sans garantie pour l'avenir, ou de prendre du 3 <sup>0</sup>/<sub>0</sub> à 75 francs, avec garantie contre toute conversion nouvelle. Le projet, d'une équité manifeste, fut néanmoins combattu à outrance par les ennemis du ministère, coalisés pour le renverser. « Vous avez le tort de voir plus haut et plus loin que vos contemporains, » disait après sa laborieuse victoire à Villèle le fameux banquier Laffitte. La conversion du 5 <sup>0</sup>/<sub>0</sub> permit au ministre de dégrever annuellement les contributions directes de six millions (avril 1825).

**Sacre de Charles X (mai 1825).** — Au mois suivant eut lieu le sacre de Charles X. Le roi attachait une importance extrême à cette cérémonie, que le roi philo-

sophe Louis XVIII avait négligée. Elle eut lieu le 29 mai, dans la vieille cathédrale de Reims, suivant l'ancien rituel et avec une splendeur inouïe. Dans la formule du serment, la vieille promesse d'exterminer l'hérésie fut remplacée par celle d'*observer fidèlement la Charte constitutionnelle*. Ce furent des maréchaux de l'Empire, Moncey, Jourdan, Soult, Mortier, qui portèrent l'épée du roi, le sceptre, la main de justice et la couronne. Le sacre fut suivi de grâces de tout genre et d'une amnistie pour un bon nombre de condamnés politiques. Cependant cette grande cérémonie religieuse n'eut point l'effet espéré par Charles X. Quand il revint à Paris, et qu'il y fit son entrée dans la voiture toute dorée du sacre, il fut accueilli avec froideur. C'est que, tandis que Lamartine ou Victor Hugo chantaient le sacre en vers inspirés, les journaux, Béranger, Chateaubriand, toujours haineux, le tournaient en ridicule. La popularité du roi était sérieusement ébranlée.

On le vit bien dans la contre-manifestation organisée par les libéraux à l'occasion de la mort du général Foy. Cent mille personnes, Casimir Périer en tête, défilèrent à la suite du cercueil de l'implacable et éloquent adversaire de la Restauration, par les boulevards, où toutes les boutiques se fermaient en signe de deuil. Une souscription ouverte sur la tombe du général pour ses enfants produisit un million. Le duc d'Orléans prit part à cette souscription. Le général Foy était un des familiers du prince, qui faisait du Palais-Royal et de Neuilly, ses résidences, une cour où étaient bien accueillis les chefs des libéraux et les républicains eux-mêmes, comme Constant, Manuel, Lafayette. Le duc plaisait à l'opposition par ses allures bourgeoises, surtout par son indifférence, un peu méprisante, pour la religion.

**Loi sur le droit d'aînesse** (avril 1826). — La perpétuité des familles semblait à Charles X et à beaucoup indispensable pour la durée de la monarchie. Or un effet infaillible des partages égaux inscrits dans le Code Napoléon, était le morcellement indéfini de la propriété et la ruine des grandes maisons. Napoléon l'avait si bien

compris qu'il avait établi, sous le nom de *majorats*, le droit d'aînesse pour la noblesse impériale. Louis XVIII avait exigé aussi l'institution de majorats comme condition de la pairie.

Charles X voulut revenir d'une façon plus générale au droit d'aînesse. Mais le droit d'aînesse que ses ministres proposèrent ne ressemblait nullement à celui de l'ancien régime. L'ancien ne s'appliquait qu'à la noblesse; le nouveau s'appliquerait indistinctement à tous les chefs de famille payant trois cents francs d'impôts, *nobles* ou *roturiers*. L'ancien donnait toute la fortune immobilière à l'aîné, et cela sans aucune disposition du père; le nouveau établissait simplement que, dans les successions *ab intestat*, la quotité disponible, soit le quart des biens immeubles, le tiers dans certains cas, reviendrait à l'aîné; il permettait en outre au père la *substitution au deuxième degré*, c'est-à-dire l'autorisait à déclarer que la quotité disponible laissée à un de ses fils quelconque serait inaliénable et passerait nécessairement à l'héritier de l'enfant favorisé.

Le principe de l'égalité des partages n'avait pas encore, en 1826, eu le temps de produire les effets désastreux qui lui ont fait de nos jours des adversaires irréductibles parmi les hommes d'une compétence universellement reconnue <sup>1</sup>. On s'attachait au contraire à ce principe comme à la conquête la plus précieuse de la Révolution. Aussi le projet ministériel souleva-t-il une opposition presque générale. La presse attisa ce feu, suivant son habitude, criant que c'était une tentative pour revenir à l'ancien régime, une machination des jésuites et du clergé. La loi, portée d'abord à la Chambre des pairs en mars 1826, fut, après une longue discussion, rejetée pour le principal, le 8 avril : la pairie ne vota que l'article des substitutions. Des applaudissements quasi-unanimes saluèrent l'échec du ministère, et Paris illumina.

**La Congrégation.** — Cette victoire des libéraux accrut l'audace de leurs attaques contre les catholiques.

1. M. Frédéric Le Play, par exemple.



Leurs journaux dénoncèrent l'existence de la *Congrégation*, vaste association politico-religieuse, qui, prétendaient-ils, couvrait de ses branches tout le royaume et était assez puissante pour s'imposer aux ministres. Cette association, disaient-ils encore, qui tramait une grande conspiration contre les libertés modernes, était menée par les jésuites, rentrés en France sans autorisation. Un homme qui à la Constituante s'était fait le glorieux champion du catholicisme, le comte de Montlosier, recueillit ces déclamations dans des écrits qui firent une grande sensation; il réclama énergiquement l'exécution des décrets de bannissement portés contre les jésuites au siècle dernier et l'enseignement dans les séminaires de la Déclaration de 1682. Montlosier trouva un vigoureux contradicteur dans le célèbre abbé de Lamennais, qui fit le procès à sa doctrine dans un style étincelant de verve et de couleur. Mais le livre de Lamennais lui-même, intransigeant et absolu, n'aboutit qu'à redoubler les colères libérales et gallicanes.

L'évêque d'Hermopolis, Frayssinous, ministre des cultes et de l'instruction publique, crut devoir donner des explications du haut de la tribune, en mai 1826. Il reconnut l'existence de la Congrégation, mais nia que son but fût politique, et surtout qu'elle eût sur le ministère aucune influence occulte : elle avait pour seul but la défense des intérêts religieux, ce qui était le droit manifeste des catholiques. Il avoua que les jésuites étaient rentrés en France, mais à titre individuel; qu'ils dirigeaient sept petits séminaires sur cent, mais sous le contrôle des évêques. Enfin, pour désarmer les hostilités gallicanes, il se déclara tout attaché aux quatre articles de la Déclaration de 1682, au premier surtout, qui refusait au Pape le droit d'intervenir dans les affaires politiques des souverains.

Le discours de Frayssinous, assez maladroit, qualifié par Villèle de *naïve imprudence*, tourna contre lui. Casimir Périer prit acte de la déclaration que la Congrégation existait, et somma le ministre de dissoudre la société des jésuites. En attendant, les libéraux se mirent

à troubler les missions données à Rouen, à Lyon, à Brest, et dans le public il ne fut plus question que des jésuites et de l'influence occulte de la Congrégation. Le nom de Congrégation servit même à désigner tout le parti ministériel.

**Loi rigoureuse sur la presse** (mars 1827). — Le mal était dans la presse, dont la licence dépassait toute borne. Villèle présenta contre elle une loi fort rigoureuse, qui souleva des clameurs de tous côtés : le ministère, disait-on, voulait non la répression de la presse, mais sa mort. Les journaux de la droite ne se récriaient guère moins fort que ceux des libéraux. À leurs plaintes s'unirent les réclamations de toutes les familles qui vivaient directement ou indirectement de la presse : imprimeurs, relieurs, éditeurs, libraires. Chateaubriand protesta contre cette *loi vandale*, qui violait tous les droits et ruinait tous les intérêts. La violence des attaques de Chateaubriand fut véritablement insensée ; mais la loi était mal faite, et le ministre de la justice, Peyronnet, qui l'avait déposée, se donna en outre le ridicule de l'appeler « une loi de justice et d'amour ».

La discussion à la Chambre des députés dura près d'un mois (13 février-12 mars 1827). La loi, combattue par l'extrême droite, la gauche, les doctrinaires, sortit de ce débat toute meurtrie et profondément remaniée. Les pairs, à qui elle fut soumise ensuite, se montraient disposés à lui faire subir de nouveaux amendements, si bien que le ministère la retira (17 août). Ce fut le signal de manifestations à Paris. On cria : « Vivent les pairs ! A bas les ministres ! A bas les jésuites ! » Les étudiants, les ouvriers imprimeurs, se promenèrent dans les rues avec des drapeaux. Il y eut des illuminations, des feux d'artifice, des vitres brisées. Les mêmes scènes se produisirent dans plusieurs grandes villes.

**Dissolution de la garde nationale** (30 avril 1827). — Quelques jours après, le roi passait une grande revue de la garde nationale au Champ-de-Mars. Il fut acclamé sur sa route, acclamé à son arrivée ; mais bientôt aux cris de « Vive le roi ! » se joignirent ceux de « Vive la

Charte! Vive la liberté de la presse! A bas les ministres! A bas les jésuites! » Cette manifestation inconvenante méritait un châtiment : le lendemain (30 avril), une ordonnance royale prononça la dissolution de la garde nationale. Ce fut l'occasion de nouvelles attaques contre le ministère, de la part non seulement des libéraux, mais encore des royalistes, qui regardaient la garde nationale, alors recrutée dans la bourgeoisie, comme un appui du trône.

**Chute de Villèle** (décembre 1827). — La situation du ministère était presque intolérable. Villèle, n'ayant pu réprimer la presse par une loi, fit rétablir la censure pour les journaux. Les polémiques dévergondées des journalistes cessèrent; mais elles reparurent bientôt sous la forme de brochures dont Chateaubriand donna l'idée. Harcelé par les attaques incessantes des libéraux, faiblement défendu par la droite, quand il n'était pas combattu par elle, Villèle n'osa point se représenter devant les Chambres telles qu'elles étaient. Le 6 novembre, deux ordonnances annoncèrent, l'une une fournée de soixante-seize pairs, l'autre la dissolution de la Chambre des députés et de nouvelles élections dans les quinze jours.

Les élections, fiévreusement préparées par l'opposition de gauche, que suivait en aveugle une partie de la droite, envoyèrent à la nouvelle Chambre cent quatre-vingts opposants de gauche, soixante-dix de droite et cent soixante-dix ministériels. La majorité appartenait encore aux ministériels, à la condition d'une réconciliation avec l'extrême-droite. Cette réconciliation était peu probable; Villèle, après quelques hésitations, se retira (fin décembre 1827).

Pas plus que Richelieu, Villèle n'avait mérité sa chute. Comme lui, il succomba sous une coalition monstrueuse de l'opposition libérale avec une partie de la droite, qu'entraînèrent les ressentiments égoïstes de Chateaubriand, ou que hantait la peur folle du jésuitisme. Politique avisé et circonspect, admirable financier, puissant travailleur, orateur souple et varié, Villèle reste le plus grand ministre de la Restauration et l'un des plus honnêtes de tous les temps.



## II. — Insurrection et indépendance de la Grèce.

**La Grèce et les Turcs.** — L'année qui vit la chute de Villèle vit aussi la grande bataille qui devait assurer l'indépendance de la Grèce.

Depuis que, au xv<sup>e</sup> siècle, la patrie des Thémistocle, des Périclès, des Phidias et des Démosthènes était tombée sous le joug des Ottomans, un silence de mort régnait dans ces plaines et sur ces montagnes illustrées par tant de souvenirs des lettres, des arts et de l'héroïsme guerrier. L'élite des habitants avait émigré pour fuir une domination détestée. Dans les champs erraient çà et là quelques paysans misérables, dont les rudes labeurs ne parvenaient point à satisfaire un fisc impitoyable. Les villes étaient en ruines. Athènes, presque déserte, devenue un amas de huttes, n'avait plus la force de protéger ses admirables monuments, non pas contre les Turcs, mais contre les étrangers avides, qui, comme le Vénitien Morosini au xvii<sup>e</sup> siècle, et l'Anglais Elgin au commencement du xix<sup>e</sup>, mutilaient brutalement ses incomparables richesses artistiques pour enrichir leurs collections ou les musées de leur patrie.

**Réveil et insurrection de la Grèce (1821).** — Cependant la vie se montrait encore dans les îles innombrables de la mer Égée. Là, une population industrielle, tout en amassant de grandes fortunes dans le commerce maritime, gémissait sur la liberté perdue et se demandait comment on pourrait rendre à elle-même la terre sainte des nobles aïeux. Le premier signe du réveil fut la création, en 1814, par Jean Capo d'Istria, de Corfou, d'une société littéraire, l'Hétérie philomuse, qui se donna pour but la multiplication des écoles en Grèce, l'étude et la conservation des monuments. L'Hétérie, destinée à grouper tous ceux que rattachaient entre eux la race, la langue, la religion, les traditions grecques, qu'ils fussent dans la Grèce ou au loin, compta en quelques années cent quatre-vingt mille

membres. Pacifique d'abord, ne parlant que de lettres et d'art, elle devint ensuite politique; elle aspira à rendre l'indépendance à la patrie. Dans cette vue, elle se procura des ressources en argent, se créa partout en Europe des sympathies et réveilla secrètement, mais activement, dans les cœurs grecs l'amour de la liberté.

Celui qui provoqua la révolte ouverte fut un musulman, Ali, pacha de Janina, en Albanie. Ali, célèbre pour sa férocité, avait lui-même d'abord poursuivi avec fureur les peuplades grecques encore indépendantes en Épire : la tribu des *Souliotes*, pour échapper à ses soldats, s'était, en 1803, condamnée à la mort, les hommes en se jetant dans les rangs des ennemis, les femmes en se précipitant avec leurs enfants dans les abîmes de leurs hautes montagnes. Révolté ensuite contre le sultan Mahmoud et menacé par son terrible maître, le pacha espéra lui échapper en provoquant contre lui une vaste insurrection, et il appela les Grecs à l'indépendance.

Aussitôt la Morée entière se souleva (1821). L'archevêque de Patras, Germanos, déploya le drapeau de la cause nationale. Les garnisons turques, assaillies, durent se renfermer dans les forteresses. Des marins audacieux, transformant leurs vaisseaux marchands en brûlots, semèrent la terreur dans les ports. Mahmoud se vengea de l'insurrection par d'épouvantables cruautés, même sur les innocents. Il fit pendre à Constantinople le patriarche, trois évêques et quarante commerçants grecs. Patras, reprise, fut inondée de sang. La grande île de Chio perdit toute sa population, qui se laissa égorger sans résistance, au chant des cantiques. L'indomptable Ali, qui malgré ses quatre-vingts ans défendait avec fureur sa capitale assiégée, fut attiré dans une conférence et traîtreusement assassiné. — Tout fut inutile. Napoli, Navarin, Tripolitza, principales villes de la Morée, furent enlevées aux Turcs et devinrent les forteresses de l'insurrection, qui régna aussi en maîtresse en Épire, en Thessalie et dans la plupart des îles (1822).

**Ibrahim-pacha en Grèce. — Ruine de Missolonghi (1826).** — S'avouant presque vaincu, Mahmoud

fit appel à un vassal détesté, *Mehemet-Ali*, qui venait de lui enlever l'Égypte, et lui promit la Morée s'il faisait rentrer les rebelles dans le devoir. Méhémet-Ali



LES MASSACRES DE CHIO. Tableau de Delacroix. (*Musée du Louvre.*)

envoya son fils, Ibrahim, avec une flotte qui transportait seize mille hommes, soldats d'élite dressés à la guerre par des Français, vétérans de l'Empire. Pendant plusieurs mois, la flottille grecque, improvisée par les



héroïques *Botzaris*, *Kanaris*, *Miaoulis*, barra le passage aux Égyptiens. Ils réussirent enfin à débarquer au mois de février 1825. Tripolitza, capitale de la Morée, et Navarin furent emportées, les autres villes incendiées, et les insurgés obligés de s'enfuir dans les montagnes du centre.

De la Morée, Ibrahim alla rejoindre les Albanais, qui assiégeaient *Missolonghi*, dans le golfe de Lépante. La ville résistait à tous les assauts depuis un an; elle défia encore trois mois les efforts combinés des Albanais et des Égyptiens. Plutôt que de se rendre, tous les habitants, hommes et femmes, se firent tuer en combattant. Ceux qu'épargna le fer se firent sauter avec le magasin aux poudres, auquel l'évêque lui-même mit le feu (12 avril 1826). Dans la lutte héroïque périt le célèbre poète anglais Byron, qui combattait comme volontaire. — L'Acropole d'Athènes, défendue plusieurs mois par le colonel français Fabvier, capitula à son tour.

**Intervention de l'Europe. — Navarin** (octobre 1827). — Il était clair que les Grecs étaient perdus si l'Europe ne venait à leur secours. Dès le premier instant de l'insurrection, toutes les sympathies, surtout en France, étaient allées à la Grèce. Mais les puissances hésitaient, craignant d'encourager la Révolution chez elles. Aussi les députés grecs furent-ils éconduits au Congrès de Vérone. La mort prématurée d'Alexandre (décembre 1825), au moment où il se disposait à intervenir, compliqua la situation. Il fallut l'émotion immense causée par la catastrophe de Missolonghi et la menace du nouvel empereur de Russie, Nicolas, d'intervenir seul, pour mettre fin aux lenteurs de la diplomatie.

La France, la Russie et l'Angleterre signèrent le traité de *Londres* (6 juillet 1827), par lequel, se portant médiatrices entre la Porte et les insurgés, elles réclamaient pour la Grèce l'autonomie. L'Autriche et la Prusse, dont les vœux secrets étaient pour les Turcs, restèrent à l'écart. Sur le refus hautain de Mahmoud de reconnaître aucune médiation, les trois puissances envoyèrent chacune une escadre dans les eaux de la

Grèce. L'escadre française était commandée par l'amiral de Rigny. La flotte des alliés attaqua, le 20 octobre 1827, dans la rade de *Navarin*, la flotte turco-égyptienne, qui, manquant d'espace pour se mouvoir, assaillie par un feu terrible venant des batteries des vaisseaux et des batteries de terre, fut, après cinq heures d'une lutte effroyable, entièrement détruite.

**Conquête de la Morée. — Le royaume de Grèce (1828-1829).** — La glorieuse victoire de Navarin, presque égale à la journée de Lépante, excita une vive allégresse en France et en Russie. Mais l'Angleterre en fut consternée; car elle craignait, après la ruine de la flotte ottomane, les ambitions connues de la Russie sur la Turquie. En effet, comme le sultan, irrité de sa défaite, refusait opiniâtement de reconnaître l'autonomie de la Grèce, Nicolas fit passer le Danube à son armée et envahit la Bulgarie (juin 1828). Voulant à tout prix arrêter la marche des Russes, l'Angleterre, quelque peine qu'elle en eût, accepta l'offre faite par la France de conquérir la Morée.

Quatorze mille hommes, sous le général Maison, débarquèrent dans le golfe de Coron. Rappelé par son père, qui cédait aux conseils de l'Angleterre, Ibrahim reprit le chemin d'Alexandrie; de sorte que les Français se trouvèrent maîtres de la Morée presque sans coup férir (août 1828). Mais le péril n'était point conjuré du côté des Russes. L'armée de Nicolas continuait sa marche, assez lente, il est vrai, et, au mois d'août 1829, elle arrivait devant Andrinople, qu'elle emporta.

Mahmoud s'humilia enfin et réclama la médiation des puissances. Le traité, signé à Andrinople le 14 septembre 1829, ne se contenta pas de stipuler l'indépendance de la Grèce. Les principautés de Moldavie et de Valachie, qui s'étaient soulevées à l'instigation d'Ipsilanti, ancien aide de camp d'Alexandre; la Serbie, en révolte contre la Porte depuis plusieurs années, obtinrent leur autonomie, restant simples tributaires du sultan. Quant à la Russie, elle se fit donner les bouches du Danube, plus le libre passage du canal de Constanti-

nople et des Dardanelles pour ses vaisseaux marchands.

La Grèce, redevenue libre, eut de la peine à se constituer en royaume. Des divisions regrettables éclatèrent ; elles coûtèrent la vie à Capo d'Istria, gouverneur provisoire. Les princes étrangers, sollicités d'accepter la nouvelle couronne, se montraient peu pressés de le faire. Le prince de Saxe-Cobourg, à qui on l'offrit en 1831, ayant refusé, les Grecs furent obligés de se rabattre sur le jeune *Othon de Bavière*, âgé de dix-sept ans, qu'ils ont expulsé en 1862.

## RÉSUMÉ

Charles X, roi à soixante-sept ans, est brillant, chevaleresque, aime son peuple, mais manque de jugement et de volonté. Il inaugure son règne par la mise à la retraite de deux cent cinquante officiers généraux, ce qui lui aliène l'armée.

La position de Villèle, maintenu au ministère, est rendue plus difficile par la mobilité du roi et par l'acuité de la lutte religieuse entre les partis. La droite le force de proposer l'inopportune loi sur le *sacrilège*, adoptée en avril 1825. Il provoque les colères de la gauche par l'indemnité d'un milliard aux émigrés, mesure cependant extrêmement sage, qui d'ailleurs ne coûte pas un sou au pays, grâce à l'habile *conversion* de la rente (avril 1825). Le sacre pompeux de Charles X (mai 1825) est une nouvelle occasion d'attaques pour les libéraux. Ils prennent leur revanche en faisant une imposante contre-manifestation aux funérailles du général Foy.

Les débats de la loi sur le droit d'aînesse, en partie rejetée par les pairs (avril 1826), aigrissent encore les esprits. La gauche feint de croire que le ministère est dominé par le parti prêtre ou par une prétendue *Congrégation*. Pour réprimer la licence intolérable de la presse, Villèle propose une loi rigoureuse (mars 1827) ; mais, devant le déchaînement général, il la retire. Cette défaite amène des manifestations auxquelles la garde nationale elle-même prend part dans une revue passée par le roi. La garde nationale est dissoute (30 avril 1827). Nouvelles récriminations. Les ultra-royalistes et les libéraux se coalisent : Villèle fait dissoudre la Chambre ; les nouvelles élections ne lui sont pas favorables ; il se retire (décembre 1827).

Avant de tomber, Villèle a vu la victoire qui assure l'indépendance de la Grèce. — Sous les Turcs, la Grèce était dans l'état le plus misérable. Le réveil commence avec l'*Hétérie philomuse*, fondée par *Capo d'Istria* (1814). Littéraire d'abord, l'*Hétérie* devient politique et lutte pour l'indépendance grecque. Le signal



de la révolte ouverte est donné par *Ali*, pacha de Janina, autrefois l'ennemi féroce des Grecs (épisode des *Souliotes*), maintenant leur allié (1821). Toute la Morée se soulève. Le sultan Mahmoud se venge par des massacres à Constantinople, à Patras, à Chio. N'importe; l'insurrection demeure maîtresse en Morée, en Épire, en Thessalie et dans les îles.

Mahmoud appelle à son secours *Méhemet-Ali*, vice-roi d'Égypte, son vassal détesté, qui lui envoie son fils Ibrahim. Ibrahim reprend les villes de la Morée, qu'il incendie pour la plupart, puis détruit *Missolonghi* (avril 1826), dont la chute est retentissante (lord Byron).

Les Grecs sont perdus. Mais la France, la Russie, l'Angleterre, réunies par le traité de *Londres* (6 juillet 1827), somment le sultan d'accorder l'autonomie à la Grèce. Sur son refus hautain, les trois escadres française, russe, anglaise, détruisent dans la rade de *Navarin* la flotte turco-égyptienne (20 octobre 1827).

Ce désastre n'abat point Mahmoud. L'empereur de Russie Nicolas envoie alors une armée en Bulgarie. Pour arrêter sa marche sur Constantinople, la France fait envahir la Morée par le général Maison. La Morée est conquise sans coup férir, grâce à la retraite d'Ibrahim, rappelé par Méhemet (août 1828). Mahmoud ne cède pas encore. Les Russes arrivent sous les murs d'Andrinople (août 1829). Il s'humilie enfin, et, par le traité d'*Andrinople* (14 septembre 1829), il reconnaît l'indépendance de la Grèce, l'autonomie de la Serbie, de la Moldavie, de la Valachie, et cède aux Russes les bouches du Danube. Le premier roi de la Grèce est le jeune *Othon de Bavière*.

## CHAPITRE V

DEPUIS LA CHUTE DE VILLÈLE  
JUSQU'À LA CHUTE DE LA RESTAURATION  
(DÉCEMBRE 1827-JUILLET 1830)

### SOMMAIRE

- I. MINISTÈRE MARTIGNAC (janvier 1828-août 1829). — Politique libérale de Martignac. — Les ordonnances antilibérales du 16 juin 1828. — Exigences des libéraux. — Chute de Martignac.
- II. MINISTÈRE POLIGNAC (août 1829-juillet 1830). — Impopularité de Polignac. — L'adresse des deux cent vingt et un (16 mars 1830). — Expédition d'Alger (juin-juillet 1830).
- III. LA RÉVOLUTION DE JUILLET. — Échec du ministère aux élections de juin-juillet 1830. — Les ordonnances (26 juillet). — Les Journées de juillet (27-28-29). — Avènement de Louis-Philippe. — Jugement sur la Restauration. — Les causes de sa chute.

## I. — Ministère Martignac (janvier 1828-août 1829).

**Politique libérale de Martignac.** — Villèle, que n'avait pu protéger le triomphe de Navarin, avait succombé sous la coalition de la gauche avec une partie de la droite. La position de son successeur, le vicomte de Martignac, qui prit le pouvoir le 2 janvier 1828, était délicate, parce qu'il ne trouvait de majorité solide dans aucun groupe et qu'il était réduit à chercher un appui flottant d'un côté et d'autre. Charles X espérait qu'il gouvernerait à droite en se ralliant le groupe Chateaubriand.

Martignac, au fond, était de même couleur politique que Villèle, avec une teinte un peu moins accentuée. Aussi fut-il accueilli avec défiance par la gauche, et les avances qu'il fit à la droite en offrant l'ambassade de Rome à Chateaubriand, pour rallier à lui les ennemis personnels de Villèle, accrurent cette méfiance. Elle n'était point fondée; car le désir de vivre poussa rapidement Martignac à faire aux libéraux des concessions significatives. Il supprima la censure pour les journaux, rouvrit à la Sorbonne les cours des libéraux Guizot et Cousin, fermés par Villèle; sépara des cultes l'instruction publique, et en fit un ministère particulier dont le titulaire fut non plus un évêque, mais un laïque; il enleva les cultes eux-mêmes à Frayssinous pour les donner à Feutrier, évêque de Beauvais, d'une modération connue; enfin il fit rendre les deux fameuses ordonnances du 16 juin 1828. La première de ces deux ordonnances interdisait l'enseignement aux jésuites, même à titre individuel; la seconde limitait à vingt mille le nombre des élèves des petits séminaires et leur imposait l'habit ecclésiastique dès l'âge de quatorze ans.

Ces ordonnances, arrachées à Charles X, causèrent un vif émoi à la Cour, dans les droites des Chambres et dans l'épiscopat; pour plaire aux libéraux, Martignac avait sacrifié les libertés les plus précieuses des catholiques. L'épiscopat, entraîné par l'archevêque de Toulouse, de Clermont-Tonnerre, doyen des cardinaux fran-

gais, protesta vivement. Les évêques se soumirent ensuite, par égard pour le roi, sauf le cardinal de Clermont-Tonnerre, qui à toutes les sollicitations répondit par la fière devise de sa famille : *Etiam si omnes, ego non*.

**Chute de Martignac (août 1829).** — Martignac s'était à peu près aliéné la droite sans conquérir, comme il l'espérait, la gauche. L'opposition libérale souleva de nouvelles exigences. Elle voulut qu'on épurât les préfectures ainsi que la haute administration ; elle demanda en outre que les conseils généraux, les conseils d'arrondissement, les conseils municipaux, alors nommés par le roi, le fussent par les électeurs.

Martignac fit son possible pour les satisfaire. Il mit à la retraite ou déplaça quelques préfets et présenta un projet sur les conseils. Les libéraux trouvèrent d'un côté que l'épuration n'était pas sérieuse, et, de l'autre, ils prétendirent faire de nombreux amendements à la loi proposée par le ministère. Mais Charles X, qui regrettait les concessions faites, car on murmurait hautement autour de lui, n'en voulait plus faire. Devant l'opposition qu'il rencontrait à gauche comme à droite, Martignac retira le projet de loi. Charles X garda son ministre pour le vote du budget, puis il lui fit comprendre que, n'ayant plus de majorité, sa retraite s'imposait. Martignac donna sa démission dans les premiers jours d'août 1829. Il fut remplacé par le prince de Polignac, ancien aide de camp du roi et le confident de ses pensées.

## II. — Ministère Polignac (août 1829 - juillet 1830).

**Impopularité de Polignac.** — L'impatience de la gauche et la lourde faute qu'elle fit de ne point soutenir un ministère libéral rejeta Charles X tout à fait vers la droite. Le nouveau ministère fut très mal accueilli du public. Appartenant à une famille impopulaire, à cause de ses relations intimes avec la Cour de Louis XVI, Polignac était très impopulaire lui-même, car il passait pour subir l'influence de la Congrégation et pour être disposé



aux mesures les plus autoritaires. Rien de moins sûr, puisque le prince avait songé un moment à se donner Decazes pour collègue.

Quoi qu'il en soit, la droite modérée se montra méfiante. Chateaubriand, qui avait espéré un portefeuille, manifesta son dépit en envoyant sa démission d'ambassadeur, pour reprendre dans le journal des *Débats* son rôle d'adversaire implacable. Quant à la gauche, qui s'était fortifiée par des élections partielles, elle concentra ses groupes dans une étroite unité et décida de faire au ministère une guerre à outrance, de rendre tout gouvernement impossible en enveloppant de parti pris tous les actes du ministère, bons ou mauvais, dans les mêmes attaques. L'organe des libéraux dans la presse fut le *National*, fondé, le 3 janvier 1830, par Armand Carrel, et où un jeune écrivain, *Adolphe Thiers*, se fit presque aussitôt une place prépondérante.

**L'adresse des 221** (16 mars 1830). — La gauche montra son opposition dès l'ouverture des Chambres, au mois de mars. Dans le discours de la couronne, Charles X, après avoir signalé la fin de la guerre d'Orient, l'indépendance de la Grèce et la prospérité des finances, avait terminé par quelques paroles sévères : « Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. »

A ces paroles, dont l'effet fut grand, les pairs répondirent par une adresse réservée mais respectueuse, votée à l'unanimité moins une voix, celle de Chateaubriand. L'adresse des députés, rédigée par une commission entièrement libérale, fut bien autre. Elle débutait par des protestations de dévouement, puis déclarait qu'une vive inquiétude se manifestait dans le pays, et terminait ainsi :

« La Charte fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre

« dévouement, nous condamnent à vous dire que *ce concours n'existe pas.* »

Cette adresse, présentée le 16 mars, avait été votée par deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. Les menaces peu dissimulées qu'elle renfermait blessèrent profondément le roi, d'autant plus qu'elles s'adressaient au choix de ministres à qui, comme l'observait le fameux Berryer, nouvellement élu, on ne pouvait reprocher que des tendances et aucun acte. Charles X y répondit d'abord, le 18 mars, par la prorogation au 1<sup>er</sup> septembre de la Chambre des députés, puis, le 16 mai, par sa dissolution. Les élections pour la nouvelle Chambre devaient se faire le 23 juin et le 3 juillet.

**Expédition d'Alger** (juin-juillet 1830). — Une expédition glorieuse sur les côtes barbaresques précéda les élections où devait sombrer la monarchie.

Le dey d'Alger, *Hussein-pacha*, molestait de toutes façons nos nationaux, en particulier pour la pêche du corail dont nous avons le privilège sur les côtes d'Afrique. Notre consul ayant fait des représentations, Hussein, dans un accès de colère, le frappa de son chasse-mouches (1826); puis, emporté par son orgueil, il fit tirer plusieurs coups de canon sur un vaisseau français, qui cependant portait le pavillon parlementaire (1829). Charles X résolut de châtier cette insolence. Une expédition fut préparée pour le mois de mai 1830, malgré l'opposition, qui redoutait pour Polignac un triomphe extérieur; malgré la jalousie de l'Angleterre, qui alla jusqu'à des menaces de rupture: « Dites à votre maître, répondit fièrement Polignac à l'ambassadeur anglais qui lui présentait une note comminatoire, que vous m'avez présenté cette note, mais que je ne l'ai pas lue. »

Trente mille marins et quarante mille hommes de troupes de terre se trouvèrent réunis au mois de mai dans le port de Toulon. La flotte, sous le commandement de l'amiral Duperré; les troupes, sous celui du ministre de la guerre, Bourmont, prirent la mer le 25 mai. Les soldats étaient pleins d'enthousiasme, bien qu'ils aimassent peu Bourmont, qui avait déserté les

drapeaux de l'Empire à la veille de Waterloo. Le 14 juin on arriva en rade de *Sidi-Ferruch*, à cinq lieues d'Alger, où le débarquement se fit sans difficulté. On n'avait pas osé aborder Alger de front; car la situation de la ville, bâtie en amphithéâtre sur une colline, et les travaux formidables de son port rendaient l'attaque de ce côté extrêmement périlleuse. Le plan était d'attaquer la ville du côté de la terre, où elle n'était défendue que par de hautes et vieilles murailles, auxquelles se rattachait, il est vrai, le fort redoutable dit de l'*Empereur*.

Pendant que l'armée française débarquait, les troupes du dey, environ cinquante mille Arabes ou Kabyles, coururent occuper le plateau de *Staouéli*, voisin de Sidi-Ferruch. De là elles se portèrent, le 19 juin, sur nos troupes. Elles furent repoussées, puis poursuivies sur le plateau, où leur camp fut enlevé. Nous avons cinq cents hommes hors de combat; les vaincus, plusieurs milliers. La consternation régna dans Alger. Quand le débarquement fut achevé, toutes les forces françaises se portèrent sur le fort de l'Empereur, d'où dépendait la campagne. On investit le fort, qui était muni de cent vingt et une bouches à feu (29 juin). Le 4 juillet, à quatre heures du matin, commença une canonnade terrible, à laquelle les assiégés répondirent avec vigueur. La brèche étant faite, les troupes se disposaient à s'élaner à l'assaut, quand éclata une formidable explosion: c'était le fort qui venait de sauter par ordre d'Hussein, ensevelissant sous ses décombres ses vaillants défenseurs.

Le dey capitula le jour même. Contre la remise de la Kasba, sa résidence, et des autres forts, il fut convenu qu'il conserverait sa fortune personnelle et pourrait se retirer où il voudrait avec une garde. La religion, les propriétés, les personnes seraient respectées. Le 5 juillet, le drapeau blanc flotta sur la Kasba. On trouva dans ce palais-forteresse quarante-huit millions en or, dix-neuf cents canons et d'immenses approvisionnements. Dans les bagnes aussi, on trouva un grand nombre de prisonniers chrétiens, qui furent immédiatement mis



en liberté. Bourmont reçut le bâton de maréchal de France. Toute la chrétienté applaudit à cette magnifique victoire, qui détruisait un repaire fameux de pirates et faisait reculer l'islamisme, chassé définitivement du bassin occidental de la Méditerranée. L'Angleterre seule fit entendre des cris de colère, auxquels joignirent les leurs, oublieux de tout patriotisme, les libéraux de France.

### III. — La Révolution de juillet 1830.

**Élections législatives. — Échec du ministère** (juin-juillet). — Les élections pour la Chambre des députés s'étaient faites le 23 juin et le 3 juillet ; leur résultat était désastreux pour le ministère. Des élections supplémentaires se firent le 19 juillet. La nouvelle de la prise d'Alger, apportée par le télégraphe le 9, ne put calmer l'exaltation des esprits surchauffés par l'opposition libérale, et les élections du 19 juillet furent encore mauvaises pour le gouvernement. L'amiral Duperré, qui avait conduit la flotte ; le ministre de la marine, d'Haussez, qui avait préparé l'expédition, échouèrent. Les deux cent vingt et un du 16 mars étaient tous revenus, et la majorité des opposants avait même monté à deux cent soixante-douze.

**Les ordonnances du 26 juillet 1830.** — Pour échapper à la marée montante, Charles X se résolut à une sorte de coup d'État. S'appuyant sur l'article 14 de la Charte, qui lui donnait le droit « de faire les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État », il fit paraître, le 26 juillet, trois ordonnances : la première supprimait la liberté de la presse ; la deuxième déclarait la Chambre dissoute avant de s'être réunie, et annonçait de nouvelles élections pour septembre ; la troisième ramenait le nombre des députés à deux cent cinquante-huit, chiffre fixé par la Charte, et remaniait profondément la loi électorale, réduisant le nombre des électeurs départementaux et ne laissant aux électeurs d'arrondissement d'autre droit que celui de présenter une liste d'éligibles.

**Les journées de juillet (27-28-29).** — Plusieurs

ministres n'avaient signé les ordonnances qu'à regret, doutant de leur légitimité, surtout en ce qui regardait la loi électorale. Charles X n'en doutait pas, Polignac non plus, et il se croyait si sûr de son droit, qu'il n'avait rien prévu pour le cas d'une émeute. A ceux qui s'inquiétaient il répondait par un silence impénétrable, qui décelait la plus profonde et la plus sottise sécurité. « C'était, dit Chateaubriand, un de ces muets qui étranglent les empires. »

Une vive agitation suivit la publication des ordonnances, agitation qui dégénéra promptement en révolte. L'insurrection eut pour s'organiser toute la nuit du 26 et presque toute la journée du 27 : le maréchal Marmont, chargé du commandement des troupes de Paris, n'étant arrivé que ce jour-là vers midi et avec des ordres insuffisants qui le condamnèrent à l'inaction. Le 28 au matin, les barricades s'élevées partout ; une véritable armée, formée d'étudiants, d'ouvriers, d'anciens gardes nationaux, de vieux soldats de l'Empire, se trouva prête à marcher sous la direction des sociétés secrètes, qui s'emparèrent avec décision du mouvement insurrectionnel. Tout le quartier compris entre le Panthéon, la Bastille et le Louvre, fut occupé par les insurgés. Marmont voulut le reprendre ; il y réussit après une lutte sanglante, mais il ne put garder ses positions. Le 29, ne recevant toujours pas d'ordres, il se contenta de couvrir le Louvre et les Tuileries ; mais deux régiments passèrent à l'émeute, et, devant les forces grossissantes de l'insurrection, il se vit contraint de se replier sur Saint-Cloud, où était le roi.

**Abdication de Charles X. — Avènement de Louis-Philippe d'Orléans.** — Les combattants de Juillet, qui avaient perdu plus de cinq mille des leurs, tués ou blessés, avaient versé leur sang pour la république, ardemment désirée des sociétés secrètes. Les députés de l'opposition et la bourgeoisie furent effrayés de leur œuvre, quand ils virent la tourmente que prenaient les événements. Mettant à leur tête Lafayette, dont la popularité était immense et la versatilité non

moindre, ils firent tous leurs efforts pour détourner l'émeute vers une monarchie de leur idéal, dont le représentant était tout trouvé dans le duc d'Orléans. Le duc, qui se tenait prêt, nommé lieutenant général du royaume, fit son entrée dans Paris le 1<sup>er</sup> août, et se rendit à cheval à l'hôtel de ville, où Lafayette le fit acclamer comme la *meilleure des républiques*. Le 9 août, il acceptait la couronne, sous le nom de Louis-Philippe, d'un groupe de deux cent dix-neuf députés, et recevait le serment de fidélité d'un assez grand nombre de pairs.

Charles X avait essayé au dernier moment de conjurer la chute de sa maison, d'abord par le retrait des ordonnances, puis par son abdication en faveur du Dauphin, le duc d'Angoulême, qui lui-même avait abdiqué aussitôt en faveur du jeune duc de Bordeaux. Faite de bonne heure, une abdication en faveur de Henri V avec la régence du duc d'Orléans aurait pu tout sauver ; mais elle ne se fit que le 2 août, et c'était trop tard. Le 3 août, Charles X, qui s'était retiré à Rambouillet, apprenant que les Parisiens marchaient sur lui, se mit immédiatement en route pour Cherbourg, afin d'éviter une inutile effusion de sang. Le vieux roi, du reste, fit ce voyage à petites journées, escorté de ses gardes du corps et de quatre commissaires du lieutenant général du royaume, qui l'accompagnèrent avec respect jusqu'à la mer. Il passa en Angleterre, mais n'y fit qu'un bref séjour, et alla mourir six ans après, à Goritz, non loin du littoral autrichien de l'Adriatique.

**Jugement sur la Restauration.** — On s'accorde généralement à dire que la Restauration, malgré des fautes, fit beaucoup de bien dans les quinze courtes années de son existence. Après avoir deux fois sauvé la France de l'étranger, suivant la parole de leur éloquent ennemi, le général Foy, les Bourbons s'appliquèrent à lui rendre parmi les puissances le rang perdu dans l'effondrement de l'Empire : ils y réussirent pleinement par les trois expéditions d'Espagne, de Grèce et d'Algérie. A l'intérieur, grâce à la paix, ils ramenèrent promptement une grande prospérité. Les finances dé-



truites furent restaurées, malgré les charges écrasantes de deux invasions, et les impôts furent allégés. L'agriculture, protégée par l'échelle mobile, prit un magnifique essor; les céréales et les vins augmentèrent très sensiblement. Une École forestière fut fondée en 1824, des Écoles vétérinaires en 1825.

Le commerce redevint aussi fort prospère. De 1815 à 1825, le mouvement des affaires s'éleva de six cent millions à près d'un milliard. L'agriculture et le commerce furent encouragés par le creusement ou l'achèvement de nombreux canaux. En 1820, les seuls canaux étaient ceux de Briare, d'Orléans, du Loing, du Midi, du Centre et de Saint-Quentin. La Restauration fit faire par des Compagnies les canaux du Rhône au Rhin, de la Somme, des Ardennes, le canal latéral à l'Oise, le canal de Bourgogne, les canaux de Bretagne, les canaux du Nivernais, du Berry, enfin le canal latéral à la Loire.

L'industrie ne resta point en arrière. Ses progrès furent constatés dans les trois grandes Expositions de 1819, 1823 et 1827. On fonda pour l'aider, en 1825, la célèbre *École centrale des arts et manufactures*.

Pendant ce temps, les lettres, les arts, les sciences brillaient d'un vif éclat. C'était l'époque où Chateaubriand, Lamennais, Victor Hugo, Lamartine, étaient dans toute leur gloire. D'illustres professeurs, les Royer-Collard, les Cousin, les Guizot, les Villemain, se faisaient entendre à la Sorbonne. Ailleurs, les Arago, les Gay-Lussac, les Cuvier, donnaient leurs savantes leçons. Louis XVIII montra son intérêt pour la science en créant l'*École des chartes*, appelée à rendre de si grands services aux études historiques. Des pensions encouragèrent les hommes de lettres. Paris dut à un habile préfet de police, de Belleyne, d'importantes améliorations. Il s'enrichit aussi de monuments: la statue de Henri IV fut rétablie sur le Pont-Neuf, celle de Louis XIV sur la place des Victoires; on continua le Temple de la gloire, transformé en église par Napoléon lui-même, en 1813; la Bourse fut commencée, ainsi que la grande église de Saint-Vincent-de-Paul.

### Les causes de la chute de la Restauration. —

En résumé, sous la Restauration, la prospérité publique atteignit, au dire même d'un de ses implacables détracteurs<sup>1</sup>, le degré le plus élevé que nous présente l'histoire. Comment alors expliquer la Révolution de 1830 ?

En 1830, la nation, dans sa masse, était aussi monarchiste qu'en 1815. Seule la bourgeoisie détestait les Bourbons. Les Bourbons représentaient le principe religieux et le principe d'autorité. Or la bourgeoisie, élevée dans les maximes de Jean-Jacques Rousseau, ne voulait pas de l'Église ; tout au plus la tolérait-elle dans les temples. Elle ne voulait pas davantage de la royauté, à moins que, comme le duc d'Orléans, le roi ne consentît à régner sans gouverner. Telle est l'explication véritable de la guerre à outrance que fit aux Bourbons la bourgeoisie, représentée dans les Chambres par les libéraux. Il serait puéril d'ajouter foi aux déclamations de ses orateurs et de croire qu'elle redoutât sérieusement de la part de la Restauration un retour au pouvoir absolu et à l'ancien régime. Après la victoire, les libéraux eux-mêmes se vantèrent de la comédie qu'ils avaient si bien jouée pendant quinze ans.

Insignifiante d'abord, l'opposition libérale grossit à mesure que s'effaçait le souvenir des malheurs de la Révolution et des catastrophes de l'Empire. Elle devait forcément devenir la majorité un jour, la Charte ayant commis la grave erreur de restreindre le vote aux seules familles riches et d'en exclure les petits propriétaires, alors sincèrement dévoués à la monarchie. Son triomphe fut facilité et hâté par les fautes grossières des royalistes eux-mêmes, dont les uns excitèrent la méfiance du public par d'imprudentes récriminations, par un zèle parfois intempestif pour la religion ; dont les autres, imbus des maximes gallicanes, partagèrent à l'égard de l'Église les injustes préventions de la gauche, ou même, comme Chateaubriand et ses amis, firent passer avant tout leurs mesquines rancunes. Si l'opposition triompha, elle le

1. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*.

dut moins à son habileté qu'à l'incurable indiscipline du parti royaliste.

### RÉSUMÉ

Martignac, au fond, a les idées politiques de son prédécesseur de Villèle. Mais, pour vivre, il se détourne de la droite, et cherche à désarmer la gauche par des concessions. Les plus célèbres de ces concessions sont les deux ordonnances du 16 juin 1828, dirigées l'une contre les jésuites, l'autre contre les petits séminaires. Au lieu de soutenir le ministre qui la sert si bien, l'opposition manifeste exigences sur exigences. Le roi refuse de suivre son ministre dans cette voie, et Martignac est obligé de se retirer. Il a été au pouvoir environ vingt mois (janvier 1828-août 1829).

Polignac, qui a la réputation d'aimer les mesures despotiques, est très impopulaire. La droite modérée se tient sur le qui-vive. La gauche, alors très forte, décide de lui faire une guerre à outrance. Elle ouvre le feu en votant par deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une, une adresse injurieuse pour le roi (16 mars 1830). Le roi y répond d'abord par la prorogation (18 mars), puis par la dissolution (16 mai) de la Chambre. Les élections sont fixées aux mois de juin et juillet.

Dans l'intervalle se fait l'expédition d'Alger, nécessitée par les insultes du dey à nos nationaux, à notre consul, à notre pavillon. L'expédition est décidée, malgré l'Angleterre et malgré les libéraux de France. Les troupes de terre, sous le général de Bourmont; les troupes de mer, sous l'amiral Duperré, quittent Toulon en mai et débarquent le 14 juin à *Sidi-Ferruch*, à cinq lieues d'Alger. Elles battent les troupes du dey sur le plateau de *Staouéli* le 19. investissent Alger par terre le 29. Le *fort de l'Empereur*, d'où dépend le sort d'Alger, est vivement canonné le 4 juillet et se fait sauter. Le dey capitule le même jour.

Pendant ce magnifique triomphe, les élections se sont faites en France le 23 juin et le 3 juillet : le résultat en est désastreux pour le ministère. Désastreuses aussi les élections complémentaires du 19 juillet. Pour se sauver, Charles X publie les *ordonnances* du 26 juillet. Polignac n'a rien prévu en cas de résistance. Les journées insurrectionnelles des 27, 28, 29 juillet emportent le trône des Bourbons. Les vainqueurs vont proclamer la république : les libéraux leur font adroitement accepter, comme la *meilleure des républiques*, le duc d'Orléans. Nommé lieutenant-général du royaume le 1<sup>er</sup> août, le duc d'Orléans est proclamé roi le 9 par deux cent dix-neuf députés. Charles X, qui a abdiqué trop tard en faveur du Dauphin, le 2 août, est sur la route de Cherbourg et de l'Angleterre.

La Restauration, qui avait fait beaucoup pour la France, qui n'avait point les idées réactionnaires que lui prêtait de parti pris l'opposition libérale, ne méritait point sa chute.



## CHAPITRE VI

MOUVEMENT DES ESPRITS DEPUIS LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
JUSQU'À 1830

## SOMMAIRE

- I. LES LETTRES EN ALLEMAGNE, EN ANGLETERRE. — *Renaissance littéraire*. — L'imitation française en Allemagne au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Renouveau de la littérature allemande : Klopstock, Lessing. — Principaux représentants de l'esprit allemand à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : *Goethe, Schiller, Müller, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Kœrner*. — L'imitation française en Angleterre au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle : Dryden, Pope. — Renouveau de la littérature anglaise : de Foë, Macpherson. — Les *lakistes*. Walter Scott, Byron.
- II. LES LETTRES EN FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION. — — La littérature française sous la Révolution : André Chénier, Delille, Joseph Chénier. — La littérature française sous l'Empire : Ducis, Fontanes, Millevoye, Andrieux, Colin d'Harleville, *Chateaubriand, Mme de Staël*. — Renouveau de la littérature française. — Le romantisme. Ses causes, sa doctrine. — Principaux poètes de la Restauration : *Lamartine, Victor Hugo, Delavigne, Beranger, de Vigny*, etc. — Le romantisme dans le drame. Ses exagérations, son échec. — La philosophie, retour au spiritualisme : Royer-Collard, Cousin, Jouffroy. — Joseph de Maistre, Lamennais. — La critique : Villemain. — L'éloquence : de Serre, Laisné, de Villèle, général Foy. — L'histoire : de Barante, Guizot, Augustin Thierry, Thiers, Mignet. — Développement de l'érudition. — Rénovation des connaissances du moyen âge : l'École des chartes. — L'archéologie et les grandes découvertes. — Rénovation des connaissances sur l'Orient : Égypte, Assyrie, Arménie, Inde, Chine. — Découvertes sur l'antiquité classique : gréco-latine, latine, grecque.

## I. — Les lettres en Allemagne et en Angleterre.

## Renaissance littéraire.

Sous la Restauration, il se produisit dans les esprits un travail d'une fécondité extraordinaire qui rappelle le grand siècle de Louis XIV. Cette fermentation intellectuelle eut cela de particulièrement remarquable qu'elle

aboutit non seulement à l'écllosion d'une foule de chefs-d'œuvre, mais encore à un renouvellement, comme à une seconde *renaissance* de la littérature. Le phénomène se produisit à l'étranger d'abord, en Allemagne et en Angleterre, puis en France.

**L'imitation française en Allemagne au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Les ruines amoncelées par la guerre de Trente ans avaient étouffé en Allemagne l'esprit littéraire. Perdant en quelque sorte conscience de lui-même, le génie allemand dédaigna sa nationalité. Il se modela sur la France, qui alors donnait le ton à l'Europe. On emprunta à la France ses beaux-arts, son architecture, ses modes, ses manières, sa langue : le plus grand savant allemand du XVII<sup>e</sup> siècle, Leibnitz, écrivait en latin et en français, jamais en allemand; le grand Frédéric n'écrivait et ne parlait que français. On lui demanda aussi des modèles pour la littérature : nos écrivains furent partout lus, admirés, imités. Cette imitation, en général servile, ne produisit que des œuvres vouées à l'oubli.

### **Renouvellement de la littérature allemande.**

— Cependant le génie allemand était trop vivace pour se traîner longtemps dans le champ stérile de l'imitation. Il se reprit lui-même en partie, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne même de Frédéric II, et la première manifestation de son affranchissement fut un chef-d'œuvre, la *Messiede*, de Klopstock, magnifique épopée chrétienne (1747). Il se reprit complètement vers la fin du siècle, grâce à l'influence de la petite cour de Weimar, l'*Athènes du Nord*, le centre intellectuel de l'Allemagne. Dans cette cour, à côté de *Wieland*, admirateur des Français, le plus Français des Allemands pour son élégance, sa grâce, sa finesse, son art de conter, grandissait, pour le surpasser, *Gœthe*, un partisan de *Lessing*. Or *Lessing*, qui dans son *Laocoon* et dans sa *Dramaturgie* a donné de l'art dramatique une théorie nouvelle, reprise en France par Victor Hugo et les romantiques, était un détracteur passionné jusqu'à l'injustice de la scène française, à laquelle il opposait comme

type de perfection le théâtre de Shakespeare, ce peintre admirable de l'âme humaine. Grâce à Lessing, le génie allemand, détourné de l'antiquité comme de l'imitation française, rentra dans ses voies nationales, et le drame romantique d'Allemagne naquit avec *Gœthe* et *Schiller*.

**Principaux représentants de l'esprit allemand à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.** — *Gœthe* (1749-1831), le

plus grand nom de l'Allemagne moderne, fut à la fois poète dramatique, dans le *Docteur Faust*; romancier, dans *Werther*; poète idyllique, dans *Hermann et Dorothee*; lyrique, dans une foule de petits chefs-d'œuvre : le *Roi des Aulnes*, le *Roi de Thulé*, la *Fiancée de Corinthe*, etc. *Faust* est un poème fantastique, souvent inintelligible, mais rempli de beautés sublimes, d'effets saisissants et d'études profondes sur la nature hu-



GOËTHE, par Cooper.

(Bibl. nat. Estampes. Coll. des port.)

maine; *Werther*, un tableau peu moral d'une passion de jeune homme, qui ne sait se vaincre et se réfugie dans le suicide; *Hermann et Dorothee*, une histoire de village, d'une simplicité exquise, où la vertu courageuse est peinte sous les couleurs les plus attrayantes : c'est le contre-pied de *Werther*. Quant aux poésies lyriques de Gœthe, véritables perles littéraires, elles sont devenues populaires non seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe.

On ne peut séparer de Gœthe son ami *Schiller* (1759-1805). Schiller réunit aussi les talents les plus divers : il fut historien, poète dramatique et poète lyrique. Son *Histoire de la guerre de Trente ans* offre une narration vive et intéressante; mais l'auteur, protestant, y manque



souvent de justice envers les catholiques. Dans le grand drame historique de *Wallenstein*, Schiller s'éleva à une hauteur qu'il ne devait dépasser que dans *Guillaume Tell*. *Jeanne d'Arc* est un autre drame historique, peu conforme à l'histoire, mais où l'on aime à voir un poète allemand secouer la fange dont avait essayé de couvrir l'héroïne française le Français Voltaire. Les poésies lyriques de Schiller sont merveilleuses de naturel et d'inspiration : qui ne connaît la *Cloche* ou le *Plongeur* ?

L'Allemagne n'avait pas que des poètes ; elle possédait aussi de grands historiens, comme *Müller* (1752-1809), et d'illustres philosophes comme *Kant* (1724-1804), qui, sans quitter sa chaire de Königsberg, fit pénétrer ses idées dans toute l'Europe. Kant combattit vigoureusement le scepticisme et le matérialisme qui désolaient alors le monde savant. Malheureusement, en plaçant dans le *moi*, dans la connaissance de l'individu la source de toute vérité, il posa sans le vouloir les principes du panthéisme, que ne manquèrent point de développer ses disciples *Fichte*, *Schelling* et surtout *Hegel*. Il fut effrayé lui-même de son œuvre, et il essaya de réparer dans sa *Critique de la raison pratique* le mal fait par sa *Critique de la raison pure*. Ce fut en vain : le panthéisme demeure le fond de la philosophie allemande contemporaine.

**Les poètes patriotes.** — Si quelques liens encore avaient rattaché la littérature allemande aux traditions littéraires de la France, ces liens auraient été brisés par les guerres de l'Empire et les haines patriotiques qu'elles enfantèrent. Après le désastre d'Iéna, la jeunesse, pour se consoler de l'humiliation de la patrie, se plongea avidement dans les souvenirs de la chevalerie et de la grandeur séculaire du Saint-Empire. Puis, quand la catastrophe de Moscou eut laissé soupçonner que le colosse d'airain n'avait que des pieds d'argile, quand on put espérer la revanche, la muse allemande, embouchant la trompette guerrière, appela tous les enfants de l'Allemagne aux armes, à la curée, à la vengeance. Un

jeune homme, *Théodore Kœrner*, se distingua parmi les poètes patriotes et mérita le nom de *Tyrtée de l'Allemagne*. Le recueil de ses poésies était intitulé *la Lyre et l'Épée*. Kœrner, en effet, maniait l'épée comme la lyre, et à vingt-quatre ans il tomba glorieusement sur les champs de bataille de Leipsick.

Complètement affranchies des lettres françaises, les lettres allemandes se vengèrent de la longue sujétion où les avait tenues l'esprit français en lui imprimant à leur tour une forte empreinte dans la réforme ou plutôt dans la révolution du romantisme.

**L'imitation française en Angleterre au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle.** — L'histoire de la littérature anglaise offre une singulière analogie avec celle de la littérature allemande.

Sous Charles II (1660-1685), fils d'une Française, pensionné par le roi de France, ce fut l'imitation étrangère, le goût français qui domina. Le grand poète national, Shakespeare, fut délaissé : ses drames, où le comique se mêle constamment au tragique, la folie à la raison, le grotesque au sublime, étaient trop barbares pour les beaux esprits de la Cour, cultivés à la française. L'éclipse de sa gloire devait durer plus d'un siècle. L'imitation étrangère ne produisit sous la Restauration des Stuarts qu'un poète remarquable, *Dryden*. Ce poète ne le cède à personne pour l'éclat des images et l'harmonie de la versification ; mais, dépourvu d'originalité aussi bien que de sensibilité réelle, il n'est en somme qu'un magnifique artisan de langage.

La Révolution de 1688 rendit l'Angleterre à elle-même en brisant l'absolutisme des Stuarts. La philosophie s'émancipa, trop même, avec *Locke*, qui leva le drapeau de la doctrine *sensualiste*, non moins dangereuse, au fond, que le matérialisme grossier de son prédécesseur *Hobbes* ; avec *Bolingbroke*, dont la pensée audacieuse et l'impunité érudite ravissaient d'aise Voltaire. Mais la littérature ne songea même pas à briser ses chaînes. *Pope* (1688-1744), le poète le plus brillant de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'était formé à l'école de Boileau,

dont l'inspiration est sensible dans son célèbre *Essai sur la critique*.

**Renouveau de la littérature anglaise.** — **Les lakistes.** — Cependant le public commençait vaguement à se fatiguer de ce style de convention imposé par la routine, de cette élégance monotone, froide, à laquelle est fatalement condamnée l'imitation; il avait soif de simplicité et d'émotion vraie. Telle est l'explication de l'accueil enthousiaste fait dès 1719 au célèbre roman des *Aventures de Robinson Crusoe*, où l'auteur, *Daniel de Foë*, dans des pages délicieusement simples et naturelles, osait placer l'homme seul dans la création, face à face avec la nature, face à face avec Dieu. Telle est aussi la raison du succès incroyable des poésies d'*Ossian*, prétendu barde écossais du II<sup>e</sup> siècle. Habile contrefaçon imaginée par un poète jusque-là obscur, *Macpherson*, ces chants incultes et sauvages, qui ne respirent que des sentiments naturels et primitifs, qui ne retracent que des images simples, l'océan, les bruyères, les pins des montagnes, les sifflements et la brise de mer, passionnèrent l'Angleterre et trouvèrent en France de nombreux admirateurs, dont un génie bien positif, qui ne devina point la brillante imposture, Napoléon.

Les poésies ossianiques avaient paru en 1760. Quelques années après, un acteur de génie *Garrick*, et surtout les études des Allemands Lessing, Goethe, Schiller, ouvraient les yeux aux Anglais sur les mérites de leur poète national et les ramenaient à Shakespeare, qui, après un long et injuste abandon, devint l'objet d'un culte exagéré. Une réaction énergique se produisit sous la direction des *lakistes*, ainsi appelés parce que leurs chefs, admirateurs passionnés de la nature, établissaient leurs demeures loin des villes, sur les bords riants des lacs si purs du nord de l'Angleterre. Les *lakistes*, regardant avec dédain l'école française de Dryden et de Pope, ne voulurent voir de poètes que dans le siècle d'Élisabeth. Ils se retournèrent avec amour vers le passé de la vieille Angleterre, et en même temps vers la nature, toujours jeune et belle, source inépuisable de poésie.



En même temps que l'école des lakistes, mais sans s'inspirer d'elle, parurent deux écrivains d'égale renommée, quoique d'un génie bien différent : un romancier, *Walter Scott* (1771-1832), et un poète, lord *Byron* (1788-1826).

Le premier, âme profondément sensible et bonne, dans ses romans d'un

charme enchanteur, a fait revivre le passé et peint la nature pittoresque de l'Écosse avec la passion d'un antiquaire et le génie d'un artiste. Le second, presque l'égal des Shakespeare et des Milton pour la vigueur de l'inspiration poétique, tour à tour poète épique, dramatique, lyrique,

satirique, s'est peint lui-même dans son chef-d'œuvre, *le Pèlerinage de Childe Harold* : nature étrange, dévoyée, immorale, orgueilleuse, révoltée contre la patrie, contre la société, contre Dieu, avec cela affamée par instants de vérité, de vertu, et montant avec impétuosité vers les hautes régions de l'idéal.

Walter Scott, comme peintre du passé et de la nature ; lord Byron, comme type de la poésie individuelle et originale, devaient, avec le vieux Shakespeare, exercer une influence profonde sur la littérature française.



BYRON. D'après Philippe.

(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portraits.)

## II. — Les lettres en France sous la Révolution, sous l'Empire et sous la Restauration.

### Renouveau de la littérature française.

#### La littérature française sous la Révolution.

— Les lettres avaient été à peu près muettes sous la Révolution; car la Révolution tuait les poètes indépendants, comme *André Chénier*, dont tous savent par cœur *la Jeune Captive*; elle n'épargnait que les poètes qui savaient se faire oublier, comme *Jacques Delille*, le coryphée du genre descriptif, l'auteur de cent mille vers admirablement travaillés, mais sans âme; ou ceux qui lui donnaient des gages, comme *Joseph Chénier*, l'auteur de tragédies révolutionnaires, que personne ne lit plus.

Un genre nouveau surgit cependant des luttes émouvantes engagées à la tribune politique, l'éloquence; mais l'éloquence, vivante, nerveuse, vraie, impétueuse avec Mirabeau dans la Constituante, s'embarrassa ensuite d'érudition grecque ou romaine, de pédantisme, d'emphase ou de mauvais goût, avec les Girondins dans la Législative, et finit par tomber à rien avec les Montagnards dans la Convention.

**La littérature française sous l'Empire.** — Les lettres ne furent guère plus heureuses sous l'Empire, car il fallait ou louer le maître ou se taire. L'attention des esprits était du reste ailleurs. Sous la Révolution, la tragédie était sur l'échafaud ou dans la rue; sous l'Empire, elle était sur les champs de bataille. De là une stérilité à peu près complète, d'autant plus que la littérature n'osait point s'aventurer hors du terrain rebattu de l'imitation classique. Ni *Fontanes*, le grand-maître de l'Université impériale, auteur de quelques poésies agréablement tournées; ni *Baour-Lormian*, le traducteur des poésies ossianiques; ni *Ducis*, qui mutilait Shakespeare, pour l'accommoder au goût français; ni même *Milleroye*, le délicieux auteur de *la Chute des*

feuilles et du Poète mourant; ni *Andrieux* et *Colin d'Harleville*, qui firent de jolies comédies, ne sont de grands noms.

Il n'y a que deux écrivains remarquables sous l'Empire, et ils restèrent en dehors de l'Empire, ou même furent proscrits par lui : *Chateaubriand* (1768-1848)

et *M<sup>me</sup> de Staël*, la célèbre fille de *Necker* (1766-1813). *Chateaubriand*, dans le *Génie du Christianisme*, offrit au public, étonné d'abord, puis ravi, une admirable apologie du christianisme, qui répondait aux aspirations secrètes de plus d'un esprit fatigué de l'impiété révolutionnaire. *M<sup>me</sup> de Staël* dut à son exil et à un séjour un peu forcé au delà du Rhin son beau livre *De l'Al-*



M<sup>ME</sup> DE STAEL, par Collette.

(*Bibl. nat. Estampes. Coll. des portraits.*)

*lemagne*, véritable révélation de l'Allemagne littéraire aux lecteurs français, qui se doutaient à peine de son existence.

### Renouveau de la littérature française.

— Napoléon tombe. Aussitôt l'esprit humain, débarrassé des entraves que lui imposait une tutelle soupçonneuse et tracassière, de retrouver ses ardeurs et sa fécondité. Son élan fut d'autant plus vif, qu'il avait été plus fortement et plus longtemps comprimé. Poésie, histoire, religion, philosophie, critique, il toucha à tous les genres et les fit tous refleurir, mais *en les rajeunissant ou les renouvelant tous*. Une vive réaction, en effet, se fit alors en littérature comme en politique. En face des vieux écrivains *classiques* de l'Empire, prirent position avec audace et enthousiasme les



jeunes écrivains de l'avenir, les *romantiques*. Une véritable révolution se faisait dans la littérature.

**Le romantisme. — Ses causes. — Sa doctrine.**

— Cette révolution était inévitable. Les écrivains de l'Empire prétendaient imposer les grandes œuvres, dites *classiques*, du xvii<sup>e</sup> siècle, comme des modèles uniques et immuables du beau, en dehors desquels l'esprit ne pouvait que s'égarer. C'était au fond maintenir le principe de l'autorité absolue dans les lettres, alors qu'il avait disparu de la société elle-même. Il était impossible que la jeunesse de 1815, élevée dans les idées de liberté, acceptât un monopole dans le monde des lettres. Elle déclara fièrement qu'elle était capable d'atteindre le beau par elle-même, sans les modèles, autrement qu'eux et plus parfaitement.

Pour expliquer leur rupture avec l'école classique, les romantiques tenaient un langage qui ne manquait pas de justesse. Cette école, disaient-ils, ne répondait plus à l'idéal de la société du xix<sup>e</sup> siècle. La littérature du siècle de Louis XIV s'adressait à une société éminemment aristocratique et à une infime partie de la nation : la littérature du xix<sup>e</sup> siècle s'adressait à une société égalitaire, démocratique, à toute la nation ; elle ne devait donc plus avoir les mêmes héros ni le même ton. La littérature du xvii<sup>e</sup> siècle, engouée de l'antiquité, lui avait emprunté ses personnages historiques et mythologiques, négligeant ceux de notre histoire : il fallait maintenant une littérature vraiment nationale, qui fouillerait dans le mystérieux inconnu du moyen âge, et exploiterait ses innombrables richesses poétiques trop longtemps dédaignées. La littérature du xvii<sup>e</sup> siècle avait pris à l'antiquité ses dieux eux-mêmes, et son oracle, Boileau, avait proscrit impitoyablement du théâtre et de l'épopée *nos mystères terribles* : à une nation chrétienne, au lieu d'une mythologie démodée, il fallait un merveilleux chrétien. La littérature classique, à force de regarder les modèles du xvii<sup>e</sup> siècle, avait détourné les yeux de la nature, qu'elle ne voyait plus que dans des imitations plus ou moins fidèles : il était nécessaire de

rendre à la poésie la nature, vue directement, en elle-même, dans ses multiples merveilles, embellie par la présence visible de l'homme, et par la présence, non visible, mais sensible de Dieu. La littérature classique, à force d'imiter, avait perdu la note personnelle, originale, l'émotion vraie : il fallait la reprendre, cette note, en renonçant à l'imitation, en ne suivant plus que les inspirations de son génie et de son cœur.

Bref, à la société moderne il fallait donner une littérature populaire, nationale, chrétienne, colorée, pittoresque, spontanée et vraie.

Dans la théorie de l'école romantique, il est facile de reconnaître l'influence de la littérature allemande et de la littérature anglaise, étudiées depuis quelques années avec ardeur par le public français. Cependant il faut se garder de faire à cette influence étrangère une part trop large. Sur plus d'un point essentiel, la théorie romantique a une origine purement indigène. Déjà au spectacle de la nature, bien vue, bien comprise et vivement aimée, *Jean-Jacques Rousseau* avait écrit des pages fort touchantes. Cet amour de la nature, uni au sentiment religieux, avait heureusement inspiré *Bernardin de Saint-Pierre* (1737-1814) dans les belles *Études de la nature*, dans *Paul et Virginie*, dans les *Harmonies*. Dès 1802, dans le *Génie du Christianisme*, Chateaubriand avait montré ce que l'homme doit à la religion chrétienne de jouissances, non seulement intellectuelles et morales, mais encore *artistiques*. Dans son épopée en prose *les Martyrs* (1809), il avait prouvé que le merveilleux chrétien pouvait parfaitement s'allier aux inspirations poétiques. Son roman d'*Atala* était tout parfumé des senteurs âcres et vivifiantes des forêts vierges de l'Amérique. Son autre roman, *René*, où il raconte sa propre histoire, en retraçant la mélancolie profonde qui ronge l'âme en proie au doute, donnait au plus haut point la note personnelle. En deux mots, culte de la nature et du pittoresque, inspiration chrétienne, inspiration personnelle et émotion vraie, tout cela était déjà dans Rousseau, dans Bernardin de Saint-Pierre, dans

Chateaubriand surtout, et cela, c'est presque tout le romantisme, du moins à ses débuts.

**Principaux poètes de la Restauration.** — L'école romantique ne se contenta point d'exposer des théories littéraires nouvelles; elle les appuya sur des chefs-d'œuvre. Son triomphe fut la poésie lyrique. Deux grands noms apparaissent au seuil de la Restauration, *Lamartine* (1790-1869) et *Victor Hugo* (1802-1885).

Alphonse de Lamartine est le poète d'instinct, d'inspiration, de nature, une *lyre*, comme on l'a si bien surnommé. Rien de pur, de suave, d'ému, de pénétrant, comme la poésie de ses *Méditations* (1820-1823), où le jeune écrivain chantait les blessures de son cœur, ses doutes, son désespoir d'homme, ses espérances de chrétien. Les accents plaintifs de ce cœur si profondément remué jetaient l'âme dans une rêverie pleine à la fois de mélancolie et de douceur. Et puis, après tant d'orages, tant de catastrophes, quel charme de suivre le poète sur ces beaux lacs, au milieu de ces paysages si calmes et si paisibles, où, rompant avec les traditions sceptiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, au-dessus du vent qui souffle et des eaux qui murmurent il plaçait hardiment Dieu, vers lequel la nature entière fait monter un hymne de reconnaissance et d'amour! — Le succès des *Méditations* de Lamartine, qui fut prodigieux, se renouvela pour ses *Harmonies*, publiées en 1830.

Pendant que Lamartine mettait en vers l'histoire de son cœur, celui que Chateaubriand appelait *l'enfant sublime*, Victor Hugo, alors religieux et royaliste, chantait à l'âge de vingt ans, dans ses *Odes et ballades* (1822-1826), les infortunes de la maison de France. Le vers de Hugo n'a point l'incomparable harmonie, le goût irréprochable de celui de Lamartine; en revanche, il a plus de force, plus de couleur et plus de variété. La vigueur du rythme, l'éclat des images, s'accrurent encore dans les *Orientales* (1828), poésies sans rivales pour l'étincelante beauté de la forme.

Avec moins d'éclat et moins de chaleur, un autre poète, *Casimir Delavigne*, retraçait de son côté non les



malheurs de la famille royale, mais les malheurs de la France elle-même, le désastre de Waterloo, les humiliations et les souffrances de l'invasion. Les *Messéniennes* sont l'œuvre d'un cœur vibrant de patriotisme : si le poète n'a pu échapper complètement à la froideur et à la monotonie, c'est qu'il était gêné par ses souvenirs classiques.

Pendant ce temps-là un enfant perdu de la Révolution, demeuré épicurien et sceptique, prenait le lyrisme sous sa forme la plus vulgaire, et par la simple *chanson* devenait l'émule de gloire des Lamartine et des Victor Hugo. Certes, la morale a bien des réserves à faire sur l'œuvre de *Béranger* (1780-1857). Religion, autorité, clergé, armée, magistrature, lois, famille, mœurs, le chansonnier a tout immolé à sa haine contre la Restauration, tout flétri dans son rire bachique perpétuel. Cependant, de ce fumier, que de jolies perles on peut extraire, comme *le Roi d'Yvetot*, *le Juif errant* ou *les Hirondelles!*

L'impiété en littérature était, au début de la Restauration, une exception assez rare. Ceux-là mêmes qui n'étaient point croyants avaient des aspirations nobles et pures. Cette tendance vers l'idéal se retrouve notamment dans les poésies lyriques d'*Alfred de Vigny*, une belle âme, que travaillait le doute et qui en souffrait. Le plus remarquable de ses poèmes est *Éloa*, souvent rapprochée de la célèbre *Messiede* de Klopstock. Mais ce qu'on lit surtout aujourd'hui de Vigny, c'est moins *Éloa* que son beau roman historique en prose *Cinq-Mars*. — De talent noble et pur comme de Vigny, mais plus chrétien, est le *baron de Guiraud*, si connu pour ses *Chants hellènes*, plus encore par son délicieux *Petit Savoyard*.

**Le romantisme dans le drame. — Ses exagérations. — Son échec.** — L'école romantique avait voulu d'abord simplement faire une réforme. Cette réforme répondait à un besoin du public. On en avait assez des œuvres médiocres de l'imitation classique; on voulait du nouveau. Le remède tout indiqué, c'était l'abandon de la routine, le retour à l'étude de la nature, le choix de sujets appropriés aux goûts et aux mœurs

modernes, une plus large place dans la littérature française à l'idée religieuse; tout cela en respectant la correction, la pureté, la noblesse de notre langue et de notre poésie. Telles étaient les idées sages, après tout, exprimées en 1823 par Victor Hugo, l'âme du *Cénacle*, brillante réunion de jeunes poètes, tels que Lamartine, Vigny, Guiraud, Beauchesne, etc., où l'on parlait avec enthousiasme du moyen âge, de la chevalerie, de l'art oïval, des littératures étrangères.

Malheureusement la constance n'était point dans le caractère de Victor Hugo. Il avait commencé par être sincèrement chrétien et monarchiste; ses premières *Odes* le disent assez, et il avait dit lui-même : « L'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses. » Dès 1828, avec la publication des *Orientales*, on pouvait s'apercevoir que le pensionné de Louis XVIII, le pensionné et l'ami de Charles X, n'était plus royaliste et que fort peu religieux. Le jeune poète porta la même inconstance sur le terrain des lettres. Grisé par ses premiers succès, avide de gloire, il voulut non plus une *réforme*, mais une *révolution*, et brisa complètement avec le passé. Cette révolution littéraire, il l'essaya au théâtre. Le théâtre était vide alors. La comédie se trouvait encore assez bien représentée par les pièces agréables de *Scribe*; mais la tragédie se mourait, et l'admirable talent du grand acteur *Talma* prolongeait seul son déclin. Hugo, profitant de cette opportune agonie, lança en 1827 la fameuse *Préface de Cromwell*, qui éclata soudain comme un coup de clairon, sonnant l'appel pour la poésie dramatique vers des champs nouveaux. C'était une faute; le romantisme, si heureux dans la poésie lyrique, allait sombrer misérablement dans le drame.

Ce *manifeste* de l'école romantique traçait les conditions du drame moderne en prenant pour type le théâtre de Shakespeare, bien que Victor Hugo s'en défende, et en reproduisant la théorie de Lessing, dont il ne parle même pas. Le drame, disait-il, est le miroir de la nature. Or la nature est pleine de contraires, d'anti-

thèses : le drame admettra donc les contraires, le sublime et le grotesque, le beau et le laid, le rire et les larmes; il ne sera ni la comédie ni la tragédie, il sera l'une et l'autre. *Tout ce qui est dans la nature est dans l'art*; par conséquent, le meilleur poète, le meilleur artiste, sera celui qui reproduira le mieux la nature. Pour découvrir les règles du drame, point n'est nécessaire de recourir à des poétiques : le génie saura bien les découvrir lui-même, et il fera tout d'abord bonne justice des deux unités de temps et de lieu, inutiles entraves forgées par les prétendus disciples d'Aristote. Le génie n'étudiera pas davantage les modèles, pas plus Shakespeare que Corneille ou Racine : le beau, il le trouvera dans la nature et en lui-même. Quant au vers du drame, il sera libre, franc, loyal, osant tout dire, tout exprimer, passant de la tragédie à la comédie, du sublime au grotesque; sachant briser à propos la césure, oser l'enjambement, pour rompre la monotonie de l'alexandrin; admettant français, latin, textes de lois, jurons royaux, locutions populaires, prose et poésie. Malheur au poète, si son vers fait la petite bouche <sup>1</sup>!

Ces trois mots : imitation de la nature, emploi des contraires et de l'antithèse, liberté pour la forme comme pour le fond, telle est la nouvelle poétique du drame. Victor Hugo l'a dit nettement : « Le romantisme, tant de fois mal défini, n'est que le libéralisme en littérature. »

Lorsque les romantiques voulurent porter cette théorie sur le théâtre, les classiques crièrent au scandale et supplièrent le roi d'intervenir. « Messieurs, répondit spirituellement Charles X, au théâtre je n'ai, comme tout bourgeois de Paris, que ma place au parterre. » Victor Hugo put donc faire jouer son drame d'*Hernani* (février 1830). La représentation fut signalée par une véritable bagarre. La bataille, chaudement menée par une escouade de jeunes gens que distinguaient des barbes luxuriantes, des crinières mérovingiennes, des pourpoints éclatants, se termina par le triomphe des romantiques.

<sup>1</sup> (Euvres de Victor Hugo, *Cromwell*, Paris, Michaud, 1843.



Ils ne devaient pas jouir longtemps de leur victoire : ils se perdirent par leurs propres fautes. Victor Hugo, en disant que tout ce qui est dans la nature est dans l'art, et que le génie ne connaît d'autre règle que lui-même, avait posé le principe du *réalisme* et autorisé toutes les audaces. Les romantiques, que le public appelait maintenant les *bousingots*, à cause de leur costume carnavalesque, ne manquèrent point de donner dans les exagérations les plus invraisemblables : on vit sur la scène des tableaux révoltants pour le goût et la pudeur. Ces excès grossiers amenèrent une prompt réaction : dix ans après le triomphe d'*Hernani*, le public revenait aux chefs-d'œuvre de nos vieux poètes, merveilleusement interprétés par une grande actrice, M<sup>lle</sup> Rachel.

Tout en se gardant du costume, des allures des bousingots et de leurs excentricités littéraires, Victor Hugo lui-même n'en avait pas moins amoncelé dans ses drames *le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Ruy Blas*, les bizarreries, les invraisemblances, les monstruosité. Il continua à être plus sage dans la poésie lyrique. Ses amis de la première heure, les Lamartine, les Vigny et autres, s'étaient empressés, dès 1830, de quitter l'air vicié du Cénacle, sans renoncer toutefois à la partie saine de la théorie romantique, dont l'influence se fait sentir encore dans les meilleures productions de l'esprit français.

**La philosophie, la critique, l'éloquence, l'histoire sous la Restauration.** — La première place dans la littérature, sous la Restauration, est à la poésie. Cependant les noms illustres abondent dans les autres branches des lettres, dans la philosophie, la critique, l'éloquence et l'histoire.

La *philosophie* officielle, sous le Directoire et l'Empire, avait d'abord été *sensualiste* ; puis elle avait incliné vers le *spiritualisme* avec Maine de Biran et de Laromiguière, disciples cependant de Condillac. Elle était devenue franchement spiritualiste sur la fin de l'Empire avec *Royer-Collard*, qui, en 1815, abandonna sa chaire pour entrer à la Chambre des députés, où il fut

le chef des *doctrinaires*. *Victor Cousin* (1792-1866), élève et successeur de Royer-Collard, qu'il dépassa en renommée, fut le fondateur de l'*éclectisme*, qui consiste à emprunter à chaque système philosophique la part de vérité qu'il renferme.

L'éclectisme était une mauvaise voie pour arriver à la vérité, comme les résultats l'ont surabondamment prouvé; mais il contribua pour une bonne part à éloigner les jeunes intelligences des doctrines matérialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, et fournit à Cousin l'occasion d'écrire une magistrale histoire de la philosophie. Toutefois on lit plus volontiers son bel ouvrage *Du Vrai, du Beau et du Bien*. Le plus célèbre disciple de Cousin fut *Théodore Jouffroy*, un enfant du Jura, qui perdit à Paris la foi chrétienne apportée de ses montagnes, et s'épuisa ensuite en vains et douloureux efforts pour combler le vide fait par le doute dans son âme.

En dehors de l'enseignement de l'État, deux hommes, *Joseph de Maistre*, Savoyard de naissance, mais Français d'origine, de langue, de cœur, et l'*abbé de Lamennais*, l'un dans les *Soirées de Saint-Petersbourg*, l'autre dans l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, relevaient brillamment le drapeau de la philosophie catholique.

Pendant que la philosophie évoluait vers les régions pures du spiritualisme, la *critique* se rajeunissait avec *Villemain*. Au lieu des jugements étroits, passionnés, souvent ignorants, de *La Harpe*, l'oracle du goût à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on eut avec le jeune professeur de la Sorbonne une critique large, érudite, profonde. Villemain remplaçait l'auteur étudié dans son milieu; puis il comparait son œuvre avec les œuvres de même genre produites aux époques antérieures et dans les autres pays; bref, il fécondait la critique par l'histoire. Son *Tableau de la littérature française au XVIII<sup>e</sup> siècle* est justement estimé; ses leçons sur le moyen âge contribuèrent aussi à faire connaître cette époque, alors si ignorée, et servirent beaucoup la cause romantique.

Les chaires de V. Cousin, Jouffroy, Villemain, étaient

autant de tribunes autour desquelles se pressait toujours un nombreux auditoire. Mais l'éloquence avait sa place propre au milieu des débats parlementaires, dans les tribunes de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, muettes sous l'Empire, pleinement libres et bruyantes sous la Restauration. Là Royer-Collard, le général Foy, Casimir Périer, Benjamin Constant, du centre gauche ou de la gauche, étaient aux prises avec de Serre, Lainé, de Villèle, de Martignac, de la droite; et les luttes des partis se transformaient souvent en joutes oratoires, où les débats s'élevaient à la plus haute éloquence. — En dehors des Chambres, un ennemi farouche de la Restauration, ancien déserteur à Mayence et à Wagram, signant *Paul-Louis Courier, vigneron*, incapable de dire deux mots, déversait sa bile dans des pamphlets venimeux, fort mensongers, mais fort habiles, qui, avec les chansons de Béranger, firent un mal incalculable à la monarchie des Bourbons.

Le pamphlet est une contrefaçon de la vérité, que l'histoire fait profession de rechercher, sans parvenir cependant toujours à l'atteindre. — Comme la poésie, comme la philosophie, comme la critique, l'histoire, au début de ce siècle, subit une transformation. On étudia avec conscience les documents originaux, les sources nationales. A ces témoins du passé on demanda ce que les historiens d'autrefois ne leur demandaient pas : la situation des classes bourgeoises et populaires, les révolutions dans les mœurs, le mouvement des idées, les usages, les lois; on introduisit dans la narration la couleur du temps, le pittoresque.

Les historiens sous la Restauration peuvent être rattachés à trois grandes écoles : l'école *descriptive*, l'école *philosophique*, l'école *fataliste*. L'école descriptive se bornait au récit pur et simple des faits, à la couleur pittoresque, à l'intérêt de la narration, laissant au lecteur le soin de conclure : le modèle du genre fut l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par le *baron de Barante*. L'école philosophique s'attachait moins aux faits, qu'elle supposait connus, qu'à l'idée; elle se plaisait à dégager



des événements le développement politique, religieux, moral, faisait la *philosophie* de l'histoire : ses deux plus illustres représentants furent *Guizot* et *Augustin Thierry*. Guizot, dans sa célèbre *Histoire de la civilisation en France et en Europe*, a le ton sobre et sévère du philosophe ; Augustin Thierry, au contraire, dans l'*Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, surtout dans les admirables *Récits des temps mérovingiens*, a exploité le côté pittoresque et dramatique de l'histoire, faisant revivre à nos yeux le passé dans des tableaux pleins d'animation et de coloris. L'école fataliste tendait à ne voir dans les événements que des *résultats nécessaires du milieu* dans lequel l'homme s'agite, affaiblissait ainsi la responsabilité humaine et excusait plus ou moins les plus grands crimes. L'esprit de cette école se retrouve, quoique mitigé, dans l'*Histoire de la Révolution française* et dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par *Thiers*, écrivain de premier ordre, mais trop favorable à la Révolution ainsi qu'à Napoléon. Le même esprit se voit, plus accentué, dans l'*Histoire de la Révolution française*, par *Mignet*, compatriote et ami de Thiers.

**Développement de l'érudition. — Rénovation des connaissances sur le moyen âge.** — L'histoire travaille sur les matériaux que lui fournit l'*érudition*. L'érudition devait prendre dans notre siècle un développement immense. Son essor, qui date de la fin du premier Empire, tient à ce qu'elle renouvela ses procédés de recherches et élargit le champ de ses investigations. Vieux manuscrits, monuments religieux et civils, inscriptions, monnaies, sceaux, armoiries, langues, dialectes et patois, elle scruta tout avec une curiosité et une passion infatigables.

Les recherches de l'érudition française se portèrent naturellement de préférence sur le passé de notre pays, sur le moyen âge. Un savant, qui était en même temps un homme politique, *Raynouard*, donna un choix important de *poésies originales des troubadours*. Villemain, dans ses brillantes leçons de la Sorbonne, étudia notre vieille littérature. Toutefois les recherches les plus

importantes et les plus fécondes furent dues à l'École des chartes, fondée par Louis XVIII. Cette célèbre École, qui étudie les manuscrits originaux, les chartes, les diplômes, les diverses langues du moyen âge, sans oublier les inscriptions, les monnaies, etc., révéla qu'il existait une foule de richesses littéraires, artistiques, architecturales, dans un passé qu'on s'obstinait à regarder comme barbare, et renouvela nos connaissances sur les usages, les mœurs, les lois et le droit de la vieille France.

**L'archéologie et les grandes découvertes. — Rénovation des connaissances sur l'Orient. —** Les efforts de nos savants ne s'en tenaient pas à la France. L'expédition d'Égypte, sans résultat politique, avait eu celui d'attirer l'attention sur les magnifiques monuments de la vallée du Nil. En 1821, Champollion, à l'aide d'une inscription trilingue de Rosette, parvint à donner la clef de la langue des hiéroglyphes. Grâce à cette immortelle découverte, l'histoire de l'Égypte, partout écrite sur ses monuments, allait être lue par Champollion d'abord, puis par les Mariette, les Lenormant, les de Rougé et les Maspéro.

L'égyptologie était créée : l'assyriologie allait l'être après la découverte des belles ruines de Ninive en 1843 par M. Botta, consul de France à Mossoul. L'écriture *cunéiforme*, déchiffrée par les Français Burnouf et Oppert, par l'Anglais Rawlinson, devait bientôt révéler l'histoire des empereurs assyriens, gravée sur les monuments et sur des bibliothèques entières en briques. En attendant, sous la Restauration même, d'illustres orientalistes français, Saint-Martin, Abel Rémusat et Burnouf, faisaient connaître, le premier l'histoire de l'Arménie, le deuxième l'histoire de la Chine, et le dernier le *sanscrit*, langue sacrée des Indous et source des langues indo-européennes <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour tout ce chapitre, voir Alfred Nettement, *Histoire de la Littérature française sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet*, Paris, Lecoffre, 1853 et 1854, 4 vol. in-8°; Bougeault, *Histoire des littératures étrangères*, Paris, Plon, 1876, 3 vol. in-8°.

**Découvertes sur l'antiquité classique.** — Ce n'est pas tout. En Italie, la vieille civilisation *étrusque* était révélée par la découverte de curieux tombeaux étrusques en 1829. L'antiquité *latine* était expliquée par des fouilles faites au Forum romain sous le gouvernement impérial français, puis sous le gouvernement papal ; l'antiquité *gréco-latine*, par le déblaiement de la ville de Pompéï, découverte en 1765, mais peu étudiée avant le règne de Murat. Enfin l'antiquité *grecque* était étudiée sur les admirables vestiges du passé en Grèce, avant l'indépendance, par l'*Hétérie philomuse*, après l'indépendance, par l'expédition scientifique de Morée, faite aux frais du gouvernement français. Plus tard, vers 1876, les Allemands devaient faire en Grèce des fouilles extrêmement fécondes, surtout à Tirynthe et à Mycènes, les capitales du roi Agamemnon, et les Français, de nos jours, à Delphes. Ces fouilles ont mis au jour quantité d'épées, de lances, d'armures, surtout de bijoux et de coupes en or d'un travail exquis, qui donnent une haute idée de la civilisation aux temps homériques.

## RÉSUMÉ

Une vive fermentation intellectuelle se fait sous la Restauration ; elle avait été précédée d'un phénomène semblable à l'étranger.

L'Allemagne, au siècle de Louis XIV, imite en tout la France. Cette imitation servile ne produit au xvii<sup>e</sup> siècle aucune œuvre remarquable. L'esprit allemand se ressaisit lui-même en partie vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle avec la *Messiede* de Klopstock (1747), complètement sur la fin du même siècle grâce à la *cour de Weimar* et aux leçons de *Lessing*. Les plus illustres représentants de l'esprit allemand émancipé sont en poésie *Gœthe* et *Schiller* ; en histoire, *Müller* ; en philosophie, *Kant*, *Fichte*, *Schelling*, *Hegel*.

L'Angleterre, au xvii<sup>e</sup> siècle, oublie aussi son individualité. La cour des Stuarts est toute française. La littérature, de même ; elle ne produit qu'un esprit remarquable, *Dryden*. La Révolution de 1688 n'émancipe pas l'esprit anglais au point de vue littéraire. L'imitation française persiste avec le brillant *Pope* (1688-1744). Cependant des tendances à l'émancipation se manifestent dans le succès fait au *Robinson Crusoë*, de *Daniel de Foë* (1719), et aux célèbres contrefaçons appelées *poésies ossianiques* (1760). Éclairés



par les Allemands, sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Anglais reviennent à leur grand poète Shakespeare. Une réaction énergique a lieu sous la direction des *lakistes*. Presque aussitôt surgissent un grand romancier, *Walter Scott*, et un grand poète, lord *Byron*.

En France, les lettres sont presque nulles sous la Révolution : on ne peut citer que *André Chénier*, *Delille*, *Joseph Chénier*. Presque nulles aussi sous l'Empire, qui leur refuse la liberté : *Fontanes*, *Baour-Lormian*, *Millevoye*, *Andrieux*, *Colin d'Harleville*, sont des noms assez ternes. Seuls deux écrivains sont grands, parce qu'ils ont l'indépendance : *de Chateaubriand* et *M<sup>me</sup> de Staël*.

Napoléon tombe. Aussitôt l'esprit français d'entrer en fermentation. Mais en travaillant il se rajeunit, il y a *renaissance*. Cette renaissance s'incarne dans le *romantisme*, qui signifie abandon des modèles, indépendance de l'esprit, retour à l'étude de la nature, au christianisme et à l'histoire nationale.

La réaction du romantisme, préparée par J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand et M<sup>me</sup> de Staël, est une grande date dans notre histoire littéraire. Le triomphe de l'école romantique est la poésie lyrique, où apparaissent deux noms illustres, *Lamartine* et *Victor Hugo* ; plusieurs autres, grands aussi, *Casimir Delavigne*, *Béranger*, *Alfred de Vigny*. Elle échouera dans le *drame* pour n'avoir pas su garder la mesure, et les jeunes poètes du *Cénacle* se transformeront en *bousingots*.

Il y a renaissance dans tous les genres : en philosophie, *Royer-Collard*, *V. Cousin*, *Th. Jouffroy* ; en critique, *Villemain* ; en éloquence, *Foy*, *Lainé*, *de Serre* ; en histoire : *de Barante*, *Guizot*, *Augustin Thierry*, *Thiers*, *Mignet* ; en érudition, l'École des chartes révèle le moyen âge. L'archéologie fait d'importantes découvertes en Égypte (*Champollion*), en Étrurie, à Rome, à Naples (Pompéï) et en Grèce (Argos et Delphes).

## CHAPITRE VII

### LES ARTS ET LES SCIENCES

#### SOMMAIRE

- I. LES BEAUX-ARTS. — Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et sous l'Empire. — Le romantisme dans l'art sous la Restauration. — La musique symphonique et dramatique.
- II. LES SCIENCES. — Développement des sciences exactes, physiques, naturelles. — Applications des sciences : navigation à vapeur, chemins de fer, télégraphie électrique. — Progrès de l'industrie.

## I. — Les beaux-arts.

**Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et sous l'Empire. —**

Sous Louis XV, avec les Boucher et les Fragonard, la

peinture classique du grand siècle avait dégénéré en peinture de *boudoir*, affectée et mignarde. Quelques

années avant la Révolution, un véritable

artiste, *Louis David*

(1748-1825), voulut

rendre à l'art français son ancienne virilité.

Son vigoureux génie le poussait à cette ré-

forme; un séjour de cinq ans qu'il fit à

Rome, vers 1775, dans l'étude des grandes

œuvres de l'antiquité et de la Renaissance, le mit à même

de l'accomplir. Avec lui reparut le style *classique*,

caractérisé par la science de la composition, la pureté du dessin, l'harmonie des couleurs, la dignité des poses,

le calme, la sérénité de l'ensemble.

David avait déjà exécuté son fameux *Serment des Horaces* quand éclata la Révolution. La Révolution, qui

en quelques années d'un lamentable délire détruisit d'incalculables richesses artistiques, qui tuait les sa-

vants, les poètes, les artistes, épargna David parce que, jacobin forcené et régicide, il organisa ses fêtes civiques;

mais elle ne lui inspira aucun chef-d'œuvre, car la *Mort de Marat* dans sa baignoire n'en est pas un. Le grand peintre reprit la pleine possession de son génie sous l'Empire, dont il ne dédaigna point les faveurs. On admire surtout de lui les *Sabines*, *Léonidas aux Ther-*



DAVID, peint par lui-même.

(Bibl. nation. Estampes.)

*mopyles, Paris et Hélène, Andromaque et Pyrrhus, un Couronnement de Napoléon.* On a reproché à David son manque d'inspiration, sa touche un<sup>m</sup> peu froide, sa solennité trop théâtrale; mais, en revanche, quelle fermeté, quelle hardiesse, quelle vigueur de style!

David, qui fit école, eut de nombreux et illustres élèves. Ses principaux furent : *Gérard, Gros, Girodet et Guérin.* Gérard, esprit fin, flexible et judicieux, fit *Bélisaire, Psyché et l'Amour, les Trois âges, et la Bataille d'Austerlitz.* Gros, qui à la fermeté du dessin unissait la vigueur du coloris, peignit surtout des batailles : *Bataille des Pyramides, Bataille d'Aboukir, Champ de bataille d'Eylau après la victoire, Pestiférés de Jaffa.* Girodet, dont les œuvres se ressentent heureusement d'un long séjour en Italie, fit les *Quatre saisons, Ossian, les Funérailles d'Atala, Pygmalion et Galathée* : cette dernière toile eut un succès immense, ainsi qu'une émouvante *Scène du déluge.* Guérin écrivit comme la préface de l'école romantique dans son *Agamemnon assassiné par Clytemnestre*, où d'étranges effets de lumière rougeâtre font suer à la toile le sang et le crime. — En dehors de l'école de David, un peintre sans maître, *Prud'hon*, d'un dessin parfois incorrect, mais puissant par la composition et par le coloris, donnait son magnifique tableau *le Crime poursuivi par la Justice et la Vengeance céleste*, plus un *Crucifisement* célèbre et une délicieuse *Assomption de la Vierge.* Un autre artiste, Lethière, se faisait un nom par deux compositions, la *Mort de Virginie* et *Brutus présidant le supplice de ses deux fils.*

Les sculpteurs français de l'Empire, *Giraud (Soldat laboureur, Achille mourant), Dumont (statue du général Marceau), Bosio (bas-reliefs de la colonne Vendôme)*, s'effacent devant le grand sculpteur italien *Canova (1757-1822)*, que Napoléon chercha en vain à retenir à Paris. Parmi ses innombrables œuvres, citons les deux superbes lions du mausolée de Clément XIII, *Madeleine repentante, Thésée terrassant le Minotaure*, des bustes de Pie VI, de Napoléon I<sup>er</sup> et de Marie-Louise.



L'architecture demeurait scrupuleusement classique, comme le prouvent surabondamment le *Temple de la Gloire*, œuvre des architectes *Couture* et *Vignon*, et l'*Arc de l'Étoile*, œuvre de *Chalgrin*.

**Le romantisme dans l'art.** — L'école classique de peinture se maintint glorieuse avec les grands artistes Gérard, Gros, Girodet, Guérin, Prud'hon, sous la Restauration, qui sut d'ailleurs reconnaître et récompenser leur talent. Gérard, pour sa *Sainte Thérèse* et son *Entrée de Henri IV à Paris*, fut créé baron par Louis XVIII. Charles X paya de cent mille francs pris sur sa cassette et du titre de baron les magnifiques fresques exécutées par Gros sur la coupole de Sainte-Genève. De jeunes artistes, Picot, Vinchon, Cogniet, Pujol, s'annonçaient comme devant continuer avec succès les traditions de l'école de David. Mais en face de l'école classique s'éleva alors, comme dans les lettres, l'école rivale des *romantiques*. La nouvelle école empruntait de préférence ses sujets au moyen âge, à l'histoire nationale et même aux événements du jour ; elle prétendait abandonner l'imitation pour revenir à l'observation exacte de la nature, prenait pour idéal la reproduction du vrai absolu, du *réel*, ne reculant pas devant la laideur elle-même, s'attachant moins à la correction du dessin qu'à la force, qu'à l'intensité du coloris, et négligeant la régularité de la composition pour viser à la puissance de l'effet.

Le chef des romantiques fut *Géricault* (1791-1824), élève de Guérin et de Carle Vernet. Le talent fougueux de Géricault cherche l'effet aux dépens de l'harmonie et ne craint point l'emploi heurté et violent des contraires. Son fameux *Radeau de la Méduse* (1819) fut tout un événement et fit scandale dans l'art. On ne comprit point d'abord cette sublime horreur, dont la poésie poignante, l'énergie grandiose fait penser à Michel-Ange. Mais le premier moment de surprise passé, on admira et on voulut imiter, malgré les protestations des classiques. *Ingres*, *Eugène Delacroix*, *Horace Vernet*, *Paul Delaroche*, *Ary Scheffer*, qui furent longtemps les peintres les plus célèbres de France et même d'Europe, appar-

tiennent à la nouvelle école, qui malheureusement, à l'exemple de l'école romantique littéraire, devait, en exagérant ses principes, finir par sombrer du réalisme dans un sensualisme grossier et immoral.

Il faut citer de Géricault, outre la *Méduse*, le *Chasseur à cheval* et le *Cuirassier blessé*; d'Ingres, qui tient le milieu entre les deux écoles, l'*Apothéose d'Homère*, *Œdipe*, le *Vœu de Louis XIII*, la *Vierge à l'hostie*, *Jeanne d'Arc*, *Jésus au milieu des docteurs*; d'Eugène Delacroix, qui vise surtout au coloris et à la lumière, *Dante et Virgile aux enfers*, toile ardente et sombre éclairée d'un jour infernal, une *Noce juive* et le *Massacre de Chio*, épisode navrant de la guerre de l'indépendance grecque; d'Horace Vernet, le peintre populaire des gloires nationales, les batailles du premier Empire et celles de la conquête de l'Algérie, plus une *Judith chez Holopherne*; de Paul Delaroche, dont les figures ont beaucoup de fraîcheur et de vie, la *Mort de la reine Élisabeth*, les *Enfants d'Édouard*, *Saint Vincent de Paul*, la *Prise du Trocadero*; d'Ary Scheffer, les *Femmes souliotes*, épisode de la guerre de Grèce, *Sainte Monique et saint Augustin*, exquis comme sentiment religieux. En même temps, *Desnoyers*, fait baron par Charles X, s'illustrait dans la gravure et reproduisait toutes les batailles de l'Empire; *Watelet* et *Bertin* se faisaient un nom dans le paysage: *Daguerre* préludait à ses dioramas par des tableaux gigantesques où il y a de beaux effets de lumière et d'ombre; *Forbin*, artiste après avoir été soldat de la Révolution, introduisait l'école de *genre*, charmante avec ses scènes calmes et pures du foyer ou du village.

Sans être aussi féconde que la peinture, la sculpture n'en présente pas moins plusieurs noms illustres. *Lemot* fit la belle statue équestre de Louis XIV qui décore la place Bellecour, à Lyon, et la statue de Henri IV qui est sur le Pont-Neuf, à Paris. *François Rude* sculpta un *Christ*, une *Jeanne d'Arc*, un *Jeune pêcheur napolitain* et le fameux *Chant du départ*, le plus beau des bas-reliefs de l'Arc de l'Étoile. *Bosio*, créé baron par

Charles X, fit la superbe statue de Louis XIV sur la place des Victoires. On doit encore à *David d'Angers* la statue de *Philopœmen*; à *Duret*, la belle statue du *Jeune pêcheur dansant la tarentelle*; à *Foyatier*, la statue de *Spartacus*; à *Cortot*, le *Soldat de Marathon*. — Rude et Cortot sont romantiques; tous les autres, c'est-à-dire la majorité, restent fidèles à l'école classique.

L'architecture restait tout entière classique. On construisit sous la Restauration, à Paris, dans le style grec, la *Bourse*, reproduction du temple de Vespasien à Rome; l'église Notre-Dame-de-Lorette, peu remarquable au dehors, mais couverte à l'intérieur de belles peintures; l'église Saint-Vincent-de-Paul, qui devait s'enrichir de magnifiques fresques par *Hippolyte Flandrin*.

**La musique symphonique et dramatique.** —

Le génie fait parler la toile et le marbre; mais après la parole humaine, rien n'est expressif comme la musique.

Une voix chantant seule ou plusieurs voix chantant à l'unisson donnent la *mélodie*. Plusieurs voix chantant ou plusieurs instruments de même genre jouant *en accord* donnent l'*harmonie*. Plusieurs instruments de genres différents : instruments à corde, lyres, harpes, violons, violoncelles; instruments de bois, fifres, flûtes, clarinettes; instruments de cuivre, trompettes, cors, clairons, cornets à piston; instruments à percussion, pianos, tambours, cymbales, forment par leur réunion un *orchestre*. Les voix des instruments de l'orchestre, harmonieusement combinées par le génie du compositeur, donnent une *symphonie*. Quand la symphonie est adaptée au drame, comme dans l'opéra, ou qu'elle forme à elle seule le drame par sa merveilleuse facilité à dire l'amour et la haine, la prière et la colère, l'espérance et le désespoir, la joie et la tristesse, toute la série des passions humaines, elle devient la *musique dramatique*.

La mélodie est la forme primitive de la musique; les Grecs et les Romains n'en connurent pas d'autre. Inventée par les moines du moyen âge, l'harmonie parvint à sa perfection au xvi<sup>e</sup> siècle avec *Palestrina*, fameux maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome. La musique



symphonique ou dramatique fut imaginée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par l'Italien *Monteverde*, élargie au XVII<sup>e</sup> par *Lulli*, au XVIII<sup>e</sup> par *Rameau* et *Bach*, puis complètement renouvelée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'étranger par



MOZART. D'après Ruddock.

(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portr.)

*Hændel*, *Haydn*, surtout par l'Autrichien *Mozart*, qui, dans sa courte vie (1756-1791), fit l'étonnement de l'Europe entière; en France, par l'Allemand *Glück* (1712-1787), qui fit applaudir à Paris ses opéras d'*Armide*, d'*Iphigénie à Aulis*, d'*Iphigénie en Tauride*.

La musique symphonique a eu pour principaux représentants dans la première moitié du

XIX<sup>e</sup> siècle, à l'étranger, les Allemands *Beethoven*, *Mendelssohn* et *Weber*; les Italiens *Bellini*, *Cherubini* et surtout *Rossini*. *Rossini* et *Cherubini*, attirés à Paris par la Restauration, dirigèrent avec un éclat incomparable, l'un la chapelle des Tuileries, l'autre le Conservatoire de musique.

La France pouvait s'enorgueillir de ses compositeurs nationaux. L'illustre *Méhul* allait mourir en 1817, mais *Boïeldieu* allait donner la *Dame blanche* et le *Calife de Bagdad*; *Auber*, la *Muette de Portici*; *Hérold*, le *Pré aux Clères*; *Halévy*, la *Juive*. Le Berlinoïse *Meyerbeer* écrivait sous l'inspiration française ses célèbres opéras de *Robert le Diable* et des *Huguenots*.

## II. Les sciences.

**Développement des sciences exactes, physiques et naturelles.** — Les lettres et les arts n'avaient eu sous l'Empire qu'un développement médiocre, parce que l'empereur, ou bien avait voulu les tenir en laisse,

comme la littérature et la peinture, ou bien n'en avait pas eu le goût ni le sens, comme la musique. En revanche, il avait favorisé de tout son pouvoir les sciences. « Calcul et force, chiffre et sabre, voilà tout l'Empire, » disait Lamartine. Aussi les sciences, à l'encontre des lettres, avaient-elles fait d'immenses progrès avec les géomètres *Lagrange, Laplace, Monge*; avec les chimistes *Berthollet, Chaptal, Fourcroy*; avec le physiologiste *Bichat*, les grands naturalistes *Cuvier* et *Geoffroy Saint-Hilaire*. Ces progrès ne se ralentirent point sous la Restauration. Par une coïncidence remarquable, des savants de premier ordre surgissaient alors partout dans le reste de l'Europe.

Les *sciences exactes* eurent pour représentants, en France, le géomètre baron *Fourier*, les astronomes *Biot* et *Arago*, qui mesurèrent l'arc du méridien terrestre et déterminèrent ainsi la forme exacte du globe; à l'étranger, l'astronome hambourgeois *Bode*, le géographe vénitien *Balbi*, et le géographe danois, devenu Parisien, *Malte-Brun*, connu de tous pour son *Précis de la géographie universelle*.

Les *sciences physiques* brillèrent en France avec *Biot* et *Arago*, aussi grands physiciens que grands astronomes; avec le minéralogiste *Brongniart*, qui renouvela la peinture sur verre et la céramique; avec le chimiste baron *Thénard*, qui acheva d'organiser la chimie créée par Lavoisier; avec le grand physicien et grand chrétien *Ampère*, qui découvrit l'électro-aimant, base de la télégraphie électrique; avec le physicien *Fresnel*, qui opéra une révolution dans l'éclairage des phares par l'invention des phares lenticulaires; avec *Seguin*, l'illustre inventeur de la chaudière tubulaire pour les machines à vapeur; avec le chimiste *Gay-Lussac*, qui établit la féconde théorie de la dilatation des gaz; avec *Niepce*, qui étudia l'action de la lumière sur les différentes substances, et, secondé par le peintre *Daguerre*, inventa la photographie; enfin avec *Chevreul*, chimiste appelé à une longue vie et à une grande célébrité.

À l'étranger, les sciences physiques durent de grands progrès au physicien danois *Ørsted*, qui s'acquitt une

immense réputation par la découverte de l'action de l'électricité sur les aimants ; au physicien lombard *Volta*, inventeur de la pile électrique de son nom ; au chimiste suédois *Berzélius*, un des fondateurs de la chimie moderne ; au physicien chimiste anglais *Dalton*, qui étudia l'action de la chaleur sur les gaz ; au physicien anglais *Davy*, célèbre inventeur d'une lampe de sûreté pour les mineurs contre l'explosion du terrible grisou ; à l'ingénieur mécanicien *Stephenson*, qui perfectionna la locomotive récemment inventée par son compatriote *Watt*, mort en 1819, et créa la locomotive moderne.

Comme grands représentants des *sciences naturelles*, nous devons nommer l'immortel baron Georges Cuvier, le créateur de la *paléontologie*, ou science des êtres aujourd'hui disparus, et l'historien incomparable des révolutions opérées à la surface du globe terrestre ; Geoffroy Saint-Hilaire, autre grand naturaliste, qui eut à soutenir contre Cuvier d'ardentes polémiques ; le botaniste *de Candolle*, dont la *Théorie élémentaire de la botanique* est devenue classique ; le physiologiste *Magendie*, qui étudia surtout le système nerveux ; le médecin *Laënnec*, qui découvrit l'*auscultation*, découverte d'une portée immense pour les maladies des poumons ; les célèbres chirurgiens *Larrey* et *Dupuytren*, faits barons, l'un par Napoléon, l'autre par Louis XVIII ; enfin le savant géologue *Élie de Beaumont*, auteur d'une belle carte géologique de la France.

Pour clore ce magnifique défilé de savants, donnons une place à part à l'universel *Alexandre baron de Humboldt*, Berlinois qui passa à Paris vingt des quatre-vingt-dix ans de sa longue existence (1769-1859). Les explorations lointaines de Humboldt en Amérique, en Sibérie, sur la mer Caspienne, et ses vastes travaux contribuèrent puissamment à faire progresser la géologie, la zoologie, la botanique, la géographie, l'ethnographie, l'astronomie et la physique.

**Applications des sciences : la vapeur, l'électricité.** — Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas cultivé la science pour la science, il en a cherché surtout le côté pratique.



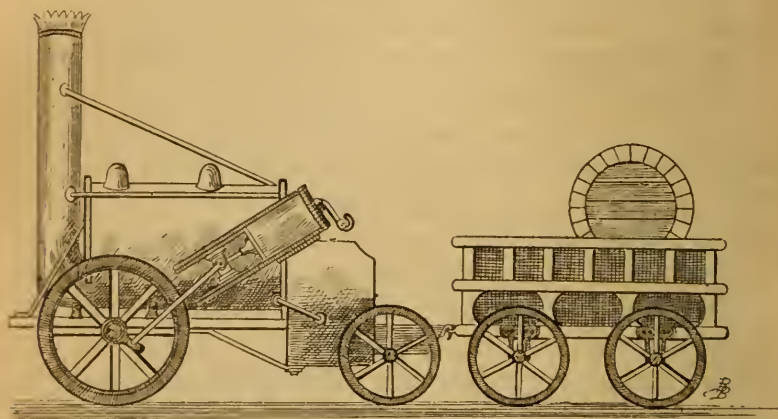
Parmi les applications des sciences faites sous la Restauration, sans parler de l'*éclairage au gaz*, trouvé, en 1811, par l'ingénieur français Lebon, mais appliqué à Paris seulement en 1825, et de la *photographie*, due aux efforts combinés du physicien Niepce et du peintre Daguerre, nous avons à citer particulièrement la *navigation à vapeur*, les *chemins de fer* et la *télégraphie électrique*.

La théorie de la force de la vapeur avait été démontrée dès 1615 par un humble ingénieur de Dieppe, *Salomon de Caus*, dans un ouvrage intitulé *la Raison des forces mouvantes*. Elle avait reçu une application sommaire dans la *marmite* ou *digesteur de Papin* (1647-1700). En 1695, ce célèbre physicien avait décrit un bateau garni de roues mues par la vapeur. Quatre ans après, *Duquet* essayait de remplacer les roues par des rames à palettes. Puis la science parut s'endormir. En 1776 seulement, le *marquis de Jouffroy* fit de nouvelles expériences sur le Doubs et la Saône. Bien qu'elles fussent concluantes, Jouffroy, qui doit être considéré comme le véritable inventeur de la navigation à vapeur, ne put obtenir de brevet. Son invention fut reprise, en 1802, par l'Américain *Fulton*. Repoussé, sur l'avis de l'Institut, par Napoléon, qui laissa ainsi peut-être échapper l'occasion de battre chez elle sa grande ennemie, l'Angleterre, *Fulton* se retourna du côté des États-Unis, qui accueillirent ses offres. En 1807, New-York vit construire le premier bateau à vapeur qui ait fait un service régulier. L'Angleterre imita les États-Unis en 1812, et la France l'Angleterre en 1816. Prudemment limités d'abord au cours des fleuves, les bateaux ne tardèrent pas à s'aventurer sur les mers et sur l'Océan, augmentant d'année en année la puissance de leurs machines et la vitesse de leur marche. L'invention fut complète quand, en 1843, *Frédéric Sauvage* remplaça les roues par l'hélice.

Les chemins de fer parurent presque en même temps que les bateaux à vapeur. Dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, dans les mines anglaises, on avait eu l'idée, pour soulager les animaux de trait, de faire rouler les chariots sur des madriers parallèles. Peu à peu ces madriers de

bois, s'usant trop vite, furent remplacés par la fonte, puis par le fer. Sur ces *rails*, l'Anglais *Thevithick* imagina de substituer aux chevaux les *chariots à vapeur* (1804) : les chemins de fer étaient trouvés.

Toutefois, au début, ils rendirent relativement peu de services : car les premières locomotives, construites sur le modèle donné par Watt, ne faisaient pas plus de sept lieues en quatre heures, comme les voitures de roulage. L'ingénieur français Seguin, d'Ammonay, cette célèbre



LA FUSÉE, première locomotive des frères Stephenson (6 octobre 1829).

petite ville d'où sont sortis aussi les aérostats, créa la chaudière tubulaire, qui permit de produire en peu de temps beaucoup de vapeur et d'augmenter par suite la force de la machine. La *Fusée*, construite en 1829 d'après le système Seguin par les frères Robert et Georges Stephenson, qui firent du reste d'importantes améliorations, parcourut sans charge deux lieues en quatorze minutes. C'était peu pour une *fusée*, et l'on était loin des quatre-vingts kilomètres parcourus en une heure par les locomotives modernes traînant derrière elles des poids invraisemblables. Cependant le résultat parut merveilleux, et le chemin de fer de Manchester, construit pour les marchandises, dut recevoir aussi des voyageurs. En France, le premier chemin de fer avec locomotive Seguin fut établi, en 1827, de Saint-Étienne à la Loire

pour conduire les charbons au fleuve, chargé de les porter ensuite à destination.

Les bateaux à vapeur et les chemins de fer abrégèrent les distances, la télégraphie électrique les supprima. — Pour transmettre rapidement les nouvelles, Chappe avait imaginé le télégraphe aérien, adopté par la Convention en 1793. Ce télégraphe, consistant en signaux recueillis et transmis par des guetteurs établis sur des tours, avait l'inconvénient de ne pouvoir fonctionner par tous les temps et d'être sujet à beaucoup d'erreurs. Les belles découvertes du Danois *Ørsted*, qui révéla l'action de l'électricité sur les aimants; les non moins belles découvertes des Français *Ampère* et *Arago*, qui remarquèrent qu'une masse de fer doux, sous l'action d'un courant électrique, se transformait instantanément en aimant, firent songer à l'électricité pour établir un télégraphe plus prompt, plus facile, plus sûr, pouvant fonctionner la nuit comme le jour. Employé d'abord le long des voies ferrées, où la sécurité des voyageurs le rendait indispensable, le télégraphe passa vite dans la vie courante. Aujourd'hui les continents, les mers sont sillonnés de lignes télégraphiques.

**Progrès de l'industrie.** — La navigation à vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, devaient donner un essor immense au commerce et à l'industrie. Mais, en 1830 déjà, la prospérité nationale était en excellente voie; sous l'Empire, par suite des guerres perpétuelles et surtout du blocus continental, le commerce était mort, l'industrie végétait malgré les pensions, les décorations, les encouragements pécuniaires donnés par Napoléon aux grands inventeurs et aux grands manufacturiers, comme le mécanicien lyonnais *Jacquart*, inventeur d'un nouveau métier à tisser la soie; les manufacturiers *Richard* et *Lenoir*, qui se ruinèrent à développer l'industrie du coton; les frères *Gérard*, inventeurs d'une machine à filer le chanvre et le lin; *Oberkampf*, célèbre manufacturier en toiles peintes. La chute de l'Empire, l'abandon du funeste blocus continental, le retour de la paix, ravivèrent l'agriculture, le commerce



et surtout l'industrie. Les Expositions triennales démontrèrent un progrès de l'industrie continu. Nos draps, nos cachemires, nos soieries défièrent de nouveau toute concurrence. L'Angleterre cessa d'avoir le monopole des fers et des aciers. Les produits de l'industrie parisienne, orfèvrerie, bronzes, horlogerie, instruments de précision, ébénisterie, modes, circulèrent dans l'Europe entière. Pour ce qui demande du goût et de l'élégance, la France revint incontestablement au premier rang.

### RÉSUMÉ

L'art, affadi et dégénéré sous Louis XV, reprend sa virilité, quelques années avant la Révolution, avec *David*, qui ressuscite l'art *classique*. David, le peintre des fêtes civiques de la Révolution, devient ensuite le peintre de Napoléon. Il a d'illustres élèves, *Gérard*, *Gros*, *Girodet*, *Guérin*. A côté des peintres plaçons les sculpteurs *Giraud*, *Bosio* et surtout *Canova*.

Sous la Restauration, l'école classique se maintient glorieusement avec *Gérard*, *Gros*, *Girodet*, *Guérin*, *Prud'hon*, que les Bourbons encouragent et récompensent magnifiquement. Mais en face d'elle se dresse comme rivale l'école *romantique* avec *Géricault*, que suivent *Ingres*, *Delacroix*, *H. Vernet*, *Ary Scheffer*, *Delaroche*. La sculpture reste classique avec *Lemot*, *Bosio*, *David d'Angers*, *Pradier*, *Duret*, *Foyatier*; elle devient romantique avec *Cortot* et l'énergique *Rude*. L'architecture tout entière demeure classique.

La musique symphonique et dramatique (opéra), renouvelée au XVIII<sup>e</sup> siècle par *Hændel*, *Haydn*, *Gluck*, et surtout l'illustre *Mozart*, a d'illustres représentants; en France: *Méhul*, *Boëeldieu*, *Auber*, *Hérold*, *Halévy*; à l'étranger, *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Weber*, *Méyerbeer*, *Bellini*, *Cherubini*, *Rossini*, le célèbre directeur de la chapelle des Tuileries.

Les sciences prennent de magnifiques développements, les sciences *exactes*, avec *Biot*, *Arago*, *Fourier*, en France; *Bode*, *Balbi*, *Malte-Brun*, à l'étranger; les sciences *physiques*, avec *Biot*, *Arago*, *Ampère*, *Brongniart*, *Fresnel*, *Thénard*, *Gay-Lussac*, *Niepcé*, *Daguerre*, *Seguin*, *Chevreur* en France; *Erstedt*, *Volta*, *Berzélius*, *Dalton*, *Davy*, *Watt* et *Stephenson*, à l'étranger; les sciences *naturelles*, avec *G. Cuvier*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *de Candolle*, *Magendie*, *Élie de Beaumont*, auxquels il convient d'ajouter les chirurgiens *Larrey*, *Dupuytren*, et le médecin *Laënnec*, en France; à l'étranger, le savant universel; *Alexandre de Humboldt*.

On fait des sciences d'importantes applications: la *navigation à vapeur*, les *chemins de fer*, la *télégraphie électrique*, en sont les plus célèbres, et toute l'industrie en profite.

## LIVRE IV

### LA MONARCHIE DE JUILLET (9 AOUT 1830-24 FÉVRIER 1848)

**La dynastie nouvelle.** — Le duc d'Orléans, qui avait ceint la couronne le 9 août 1830, était âgé de cinquante-sept ans. Fils du trop célèbre Philippe-Égalité, élevé lui-même dans les principes de la Révolution, il avait combattu l'invasion à Valmy, à Jemmapes, à Nerwinde, sous Dumouriez, puis avait passé avec son général dans le camp autrichien. Alors commença pour lui un long exil, qui ne finit qu'en 1814.

Assez mal vu de Louis XVIII, qui l'avait deviné, mieux traité par le chevaleresque Charles X, le duc d'Orléans affecta de mener, dans ses résidences du Palais-Royal et de Neuilly, une vie retirée de prince satisfait, à qui les affaires publiques n'offraient qu'un médiocre intérêt. Mais il était loin de négliger sa popularité. Les chefs de l'opposition trouvaient dans son salon un accueil empressé. Il flattait les classes moyennes en envoyant ses nombreux fils dans les lycées partager les études et la vie des enfants des bourgeois. Tout en se tenant sur la réserve, il était prêt à profiter des événements. Aux journées de juillet, il jurait avec violence et



LOUIS-PHILIPPE. D'après Maurin.  
(Bibl. nat. Estampes. Col. des port.)

avec des larmes dans la voix que jamais il n'accepterait une couronne arrachée par l'insurrection à un roi de soixante-treize ans<sup>1</sup>; quelques heures après, à cheval dans les rues de Paris, il savourait les acclamations de la foule.

**Situation difficile du nouveau roi.** — Rien n'était moins solide que le nouveau trône. Son élévation était le résultat d'une méprise, car c'était pour la république et non pour la monarchie que s'étaient battus les insurgés de juillet, et ils ne pardonnaient point aux libéraux d'avoir fait dévier leur victoire au profit d'une dynastie nouvelle. Il s'était trouvé deux cents députés pour offrir la couronne au duc d'Orléans; mais ces deux cents ne formaient point la nation, et le nouveau roi s'était bien gardé de faire ratifier leur décision, comme autrefois Bonaparte, par un *plébiscite*, c'est-à-dire par un vote de la nation entière.

En tout cas, si le duc d'Orléans était sur le trône, c'était non point en vertu du vieux droit d'*hérédité*, dans laquelle la monarchie séculaire des Bourbons puisait sa force; c'était en vertu de l'*émeute*, par la volonté, vraie ou prétendue, du peuple. Le nouveau roi l'avait reconnu lui-même, en prenant le titre non de *Philippe VII, roi de France*, qui aurait impliqué l'hérédité, mais celui de *Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français*. Il l'avait reconnu encore en jurant, le 9 août, la Constitution de 1830, peu différente de celle de 1814, mais qui était *imposée* par la nation au souverain, au lieu d'être gracieusement *octroyée* par le souverain à la nation. Tenant tous ses droits du peuple, Louis-Philippe se trouvera sans cesse effacé par le peuple ou ses représentants; il *régnera*, mais ne *gouvernera pas*; il sera non plus le souverain de la nation, mais son mandataire. Tout le temps de son règne le roi luttera contre ce défaut d'origine, et il finira par en être victime.

**Isolement en Europe.** — La situation de Louis-Philippe vis-à-vis de l'Europe n'était pas moins diffi-

1. Mémoires du chancelier Pasquier, *Correspondant*, mars 1895.



cile. Toutes les puissances entouraient de leur respect, sinon de leur sympathie, Charles X, représentant de la royauté légitime. Louis-Philippe, représentant de la Révolution, sera reconnu par toutes, sauf le duc de Modène; mais il demeurera, quoi qu'il fasse, suspect à toutes. La Russie, très liée avec les Bourbons, lui témoignera même une hostilité calculée dans la personne de l'empereur Nicolas, qui refusera toujours de l'appeler, selon l'usage, « mon frère. » Seule l'Angleterre, jalouse des Bourbons et irritée de la conquête d'Alger, fera des avances à Louis-Philippe. Dans son isolement, le roi se jettera entre ses bras. Mais pour conserver cette alliance, obligatoire en quelque sorte pour lui, il devra se condamner à un rôle d'effacement qui heurtera la fierté de la nation. « C'est l'alliance, disait Metternich, du cavalier et du cheval; mais il ne faut pas être toujours le cheval. » Or Louis-Philippe sera toujours le cheval. Ceci également contribuera à sa chute.

## CHAPITRE I

### LE MINISTÈRE LAFFITTE (1830-1831) OU L'ANARCHIE

#### SOMMAIRE

Ministères Dupont (11 juillet) et Laffitte (2 novembre 1830-10 mars 1831). — Les partis. — L'anarchie à l'intérieur. — Procès des ministres de Charles X. — Sac de l'Archevêché. — Troubles dans toute la France. — Troubles en Europe : Italie, Belgique, Pologne. — Dangers de la politique ministérielle. — Chute de Laffitte.

**Ministères Dupont (11 juillet) et Laffitte (2 novembre 1830-10 mars 1831).** — Trois partis s'agitaient autour de la dynastie nouvelle : les républicains, les conservateurs gouvernementaux et les légitimistes. Les légitimistes, étourdis par la chute des Bourbons, étaient peu redoutables; ils avaient à peu près renoncé à la lutte, et pendant plusieurs années ils n'auront à la Chambre

qu'un seul représentant, remarquable, il est vrai, par le caractère comme par le talent, l'illustre Berryer. Les conservateurs, qui se fractionnèrent plus tard en *doctrinaires* et en *tiers-parti*, au premier moment se seraient étroitement autour du trône. Il fallait compter avec les républicains, à qui l'on devait l'existence. Pour les rallier à la monarchie orléaniste, on les appela tout d'abord au pouvoir : *Dupont*, de l'Eure, ancien membre des Cinq-Cents, puis le banquier *Laffitte*, reçurent la présidence du ministère; *Odilon-Barrot* devint préfet de la Seine, *Baude* préfet de police, et *Lafayette*, commandant général des gardes nationales de France.

**L'anarchie à l'intérieur.** — De tels hommes, dont le plus illustre, Lafayette, avait coutume de dire « que pour gouverner il suffit presque toujours de laisser faire », n'étaient guère propres à calmer les factions. Or le désordre était en permanence dans les rues de Paris et des grandes villes depuis les journées de Juillet. Chaque jour voyait éclore quelque manifestation, toujours prête à dégénérer en émeute. Toutes les affaires étaient arrêtées, le chômage favorisait l'agitation. Dans les clubs, rouverts, on invitait ouvertement les patriotes à renverser la Chambre; on agitait des projets d'expropriation générale; on battait en brèche les principes de l'autorité et de la religion. Tout incident était un prétexte à l'émeute.

**Procès des ministres de Charles X** (décembre 1830). — Un premier prétexte fut le procès des ministres qui avaient signé les ordonnances de Charles X. Polignac, Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville, enfermés à Vincennes, furent tirés de leur prison et conduits au Luxembourg, pour être jugés par la Cour des pairs comme coupables de haute trahison (15 décembre). On savait que le roi penchait à la clémence, que la plupart des juges répugnaient à une sentence capitale. Pour leur forcer la main, l'émeute gronda pendant toute la durée des débats autour du Luxembourg. Noblement défendus par Martignac, les accusés se défendirent habilement eux-mêmes, et ne furent condamnés qu'à la détention perpétuelle. Mais deux émeutes éclatèrent

(21 et 22 décembre), et il fallut faire marcher la troupe.

**Sac de l'Archevêché** (14 février 1831). — Des désordres plus graves éclatèrent le 13 février, à l'occasion d'un service funèbre célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois pour l'anniversaire de l'assassinat du duc de Berry. C'était une manifestation imprudente, mais bien inoffensive, des légitimistes. Soulevée par les meneurs révolutionnaires, la populace se rua sur le presbytère de Saint-Germain, qu'elle saccagea, puis sur l'église, qui fut profanée. Le lendemain, elle se porta sur l'Archevêché, près de la cathédrale; l'Archevêché fut complètement dévalisé et enfin démoli. Ce fut ensuite le tour de la maison de campagne de l'archevêque, à Conflans; de l'église Bonne-Nouvelle et de plusieurs maisons religieuses. La grande croix qui dominait le Panthéon fut renversée; le crucifix fut arraché de la salle de la Cour d'assises. Des exhibitions impies se promenaient dans les rues; les prêtres étaient accueillis par des huées et des cris de mort. Pendant longtemps le vénérable archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> de Quélen, et le curé de Saint-Germain, durent rester cachés.

Les scènes sacrilèges se reproduisirent dans les provinces. Partout les croix des missions étaient renversées, partout le clergé insulté; on revenait aux jours hideux de la Révolution. Partout aussi l'autorité montra l'inertie la plus révoltante. On vit même à Paris, pendant le pillage de l'Archevêché, un sous-secrétaire d'État aux finances, M. Thiers, se promener souriant devant l'œuvre des insurgés. Le ministère osa parler, dans le *Journal officiel*, « de la légitime indignation du peuple. » Pousant la faiblesse aux dernières limites, il soumit au roi une ordonnance supprimant les fleurs de lis de l'écusson royal; et le roi eut le honteux courage de signer le décret qui mutilait les armes de sa famille.

**Troubles en Europe.** — Le ministère, qui se montrait si faible envers la Révolution en France, ne pouvait manquer d'être sympathique aux révolutionnaires du reste de l'Europe. Sur les provocations de Lafayette et des patriotes de Paris, sur les secrets



encouragements de Laffitte <sup>1</sup>, on vit des insurrections éclater presque simultanément à Bruxelles, contre la maison d'Orange; à Varsovie, contre la Russie; à Milan, contre l'Autriche; à Modène, contre le duc; à Bologne et à Ancône, contre le Pape. De ces insurrections, deux étaient justifiées : celle de Bruxelles, par la tyrannie que la Hollande imposait à la Belgique; celle de Varsovie, par le refus du czar Nicolas d'accorder à la Pologne l'autonomie qu'avaient promise les traités de 1815. Quant aux insurrections d'Italie, dirigées par les carbonari, qui voulaient établir dans la Péninsule une vaste république au détriment de l'Autriche et des princes particuliers, elles étaient dictées moins par la haine de l'étranger et le désir d'affranchir les peuples, que par la haine de la Papauté.

**Dangers de la politique ministérielle.** — Les complaisances du ministère à l'égard des révolutionnaires de l'intérieur mettaient en question l'existence même de la monarchie de Juillet; ses sympathies déclarées pour les révolutionnaires de l'étranger risquaient d'ameuter contre nous toute l'Europe. La majorité de la Chambre des députés se déclara nettement contre cette politique désastreuse. Elle supprima le commandement général des gardes nationales de France, et ne maintint à Lafayette que le commandement des gardes nationales de la Seine; ce vote amena la démission du vieux gentilhomme républicain. Du haut de la tribune, M. Guizot dénonça l'incurie du ministère et somma le gouvernement de renoncer à une popularité compromettante. De son côté, Louis-Philippe refusa d'intervenir à main armée dans les querelles intérieures des peuples. Ainsi désavoué par les Chambres et par le roi, Laffitte, après de longues hésitations, se retira, le 11 mars 1831. Dès le surlendemain il était remplacé par *Casimir Périer*.

1. Ch. de Lacombe, *Berryer et la monarchie de Juillet*, p. 9; Paris, Firmin-Didot, 1895.

## RÉSUMÉ

Élevé sur le trône grâce aux républicains, Louis-Philippe les appelle les premiers au pouvoir. *Dupont* de l'Eure, puis le banquier *Laffitte* (2 novembre 1830), reçoivent la présidence du ministère. Sous eux, l'anarchie règne en permanence.

Cette anarchie se manifeste en particulier à l'occasion du procès des ministres de Charles X (décembre 1830) et d'un service funèbre célébré pour le duc de Berry (13 février 1831). Les désordres gagnent la France entière.

D'une faiblesse déplorable à l'égard des troubles de l'intérieur, es ministres provoquent ou encouragent les insurrections qui éclatent partout en Europe; à Milan, à Modène, dans les Légations, à Bruxelles, à Varsovie.

La politique *Laffitte* risque d'aliéner à la dynastie des Orléans tous les honnêtes gens de France, et d'ameuter contre elle les puissances. Le roi l'oblige à se retirer (11 mars). Il est remplacé le lendemain par *Casimir Périer*.

## CHAPITRE II

LE MINISTÈRE DU 13 MARS OU LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE

(13 MARS 1831-16 MAI 1832) 1

*Casimir Périer*  
SOMMAIRE

Programme de *Casimir Périer*. — Rétablissement de l'ordre public. — Insurrection de Lyon. — Défaite des révolutionnaires d'Italie. — Écrasement de la Pologne. — Indépendance de la Belgique. — Élection de Léopold 1<sup>er</sup>. — Expédition française à Anvers (décembre 1832). — Le choléra. — Mort de *Casimir Périer* (16 mai). — Résultats de sa politique. — Lois du cabinet du 13 mars : loi électorale, suppression de l'hérédité de la pairie, bannissement des Bourbons.

**Programme de *Casimir Périer*.** — Avec *Casimir Périer*, c'était un ministère de résistance qui arrivait au pouvoir. — Nature ardente, caractère impérieux, *Casimir Périer* avait fait sous la Restauration de l'opposition à outrance. On l'avait vu déclamer, gesticuler, vociférer comme un tribun vulgaire, contre les mesures les

plus justifiées; tonner contre la tolérance accordée aux Ordres religieux; lancer même contre la police l'accusation inepte de provoquer elle-même les émeutes; bref, prendre en tout le contre-pied du véritable homme



d'État. Mais, nature loyale au fond, il s'était peu à peu détaché des factions en les voyant de près, et peu s'en fallut qu'il ne devint ministre de Charles X lui-même. La Révolution de 1830 l'avait laissé froid. Il n'aimait point, ni n'estimait Louis-Philippe; mais il voyait en lui le dernier rempart de la société, et quand on fit appel à son dévouement, il accepta le pouvoir, bien qu'il fût gravement souffrant d'une maladie de foie et qu'il prévît

CASIMIR PÉRIER. D'après Deveria.

(Bibl. nat. Estampes. Coll. des port.)

que les fonctions de premier ministre lui seraient fatales : « Je n'en sortirai, dit-il à un ami, le comte de Ségur, que les pieds en avant. »

Casimir Périer se donna comme collègues : à la guerre, le maréchal Soult; aux affaires étrangères, le général Sébastiani; aux finances, le baron Louis; à la justice, Barthe; à l'instruction publique et cultes, de Montalivet; aux travaux publics, d'Argout; à la marine, l'amiral de Rigny. Son programme était simple : au dedans, liberté, mais ordre absolu; au dehors, non-intervention; c'était une double attaque à la révolution universelle. Il y fut fidèle.

**Rétablissement de l'ordre public.** — Bravant l'impopularité, passant souvent par-dessus les volontés du roi et des Chambres, Casimir Périer, vigoureusement secondé par le général de Lobau, nommé commandant des gardes nationales de la Seine, fit au désordre une guerre implacable. Tous les attroupements furent aussitôt dissipés que formés. Tous les agents du



pouvoir, qui avaient quelques ménagements ou quelque intelligence avec l'émeute, furent impitoyablement frappés. Un aide de camp du roi lui-même fut brisé.

### **Insurrection de Lyon** (novembre 1831).

Furieux, les démagogues se redressèrent devant la main qui les flagellait. Le 20 novembre 1831, ils entraînent dans une insurrection redoutable les ouvriers en soie de Lyon. — On avait fait espérer aux Lyonnais, pour les entraîner aux journées de Juillet, que leur salaire serait doublé. Loin d'être doublé, leur gain, par suite de la stagnation des affaires, devint à peu près nul. Cédant à la voix des meneurs, des milliers d'insurgés descendirent le coteau de la Croix-Rousse avec un drapeau noir portant la devise : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant. » Le préfet et le général de la garde nationale furent retenus prisonniers, la ville centrale occupée et l'armée forcée à la retraite. Il fallut faire marcher trente-six mille hommes contre les insurgés. Le maréchal Soult et le jeune duc d'Orléans, fils aîné du roi, à la tête de ces forces imposantes, entrèrent dans Lyon le 3 décembre. Les ouvriers n'essayèrent même pas de résister. La distribution de secours abondants, en soulageant la misère, trop réelle, ramena le calme dans les esprits.

### **Défaite des révolutionnaires d'Italie.** — Fidèle à sa politique extérieure de non-intervention, partagée par le roi, qui répudiait ainsi les principes de ceux qui l'avaient élevé sur le trône, Casimir Périer refusa nettement de seconder les révoltés des autres pays. Abandonnés à eux-mêmes, les révolutionnaires d'Italie furent promptement mis à la raison par les armées de l'Autriche en Lombardie, dans le duché de Modène et dans les États de l'Église. Deux princes français, Charles et Louis-Napoléon, fils de Louis, roi de Hollande, avaient pris part à l'insurrection de la Romagne. L'aîné, Charles, périt des suites de ses fatigues (mars 1831).

### **Écrasement de la Pologne.** — Le même sort était réservé à d'autres insurgés, dignes de plus d'intérêt, aux infortunés Polonais. — Devant un soulèvement formidable, au mois de novembre 1830, les troupes

russes avaient dû se replier et quitter la banlieue de Varsovie. Mais elles revinrent bientôt au nombre de cent vingt mille hommes. Les insurgés n'en avaient que quarante mille. Suivant leurs tristes habitudes, ils ne s'entendaient pas entre eux; de plus ils déshonorèrent leur cause par d'inhumains excès sur des prisonniers d'État, qui furent odieusement assassinés. Trois batailles acharnées, celles de *Grochow* (19-20 février 1831), de *Praga* (25 février), d'*Ostrolenka* (12 mai), épuisèrent l'armée insurgée; et après la destruction du fort de *Vola*, le général russe *Paskiewitch* rentra dans Varsovie, qui dut se soumettre sans condition. La Pologne fut incorporée à l'empire russe, et la Sibérie se peupla d'exilés.

La chute définitive de ce grand pays retentit douloureusement dans le cœur des Français. Un silence funèbre régna dans la Chambre des députés, quand le général Sébastiani, annonçant la triste nouvelle, prononça les paroles restées célèbres : « L'ordre règne à Varsovie. » L'émeute gronda de nouveau dans les rues, reprochant au ministère sa politique d'abandon, et Casimir Périer, qui se trouva entouré par la foule, sur la place Vendôme, courut un moment de sérieux danger (16 septembre 1831).

**Indépendance de la Belgique.** — Une seule insurrection réussit, parce qu'elle eut l'appui de la France, celle des Belges. Non que la cause des Belges fût plus juste que celle des Polonais; mais le roi de Hollande n'était point un souverain aussi redoutable que l'empereur de Russie; la France trouvait à soutenir les Belges un intérêt plus immédiat; la lutte présentait des chances de succès plus considérables; enfin les Belges montrèrent une remarquable sagesse politique.

C'était avec une répugnance profonde que la Belgique avait vu en 1815 l'Europe, par pur calcul politique, unir ses destinées à celles de la Hollande. La plus grande prudence s'imposait au roi Guillaume d'Orange. Loin de là, poussé par le désir de fondre en un seul peuple deux peuples essentiellement irréductibles, il froissa sans ménagement les Belges dans leur langue, leur religion et leur nationalité. Le contre-coup des événements de

Paris amena, le 27 août 1830, à Bruxelles, des manifestations bruyantes qui dégénérent rapidement en révolution. Les insurgés d'abord demandaient simplement une administration indépendante de la Hollande, et consentaient à reconnaître la maison d'Orange; mais le roi ayant fait sur Bruxelles une démonstration militaire menaçante, inutile d'ailleurs, les Belges, brisant tous les liens, proclamèrent en novembre, dans un congrès, l'indépendance de leur pays. Deux grands partis divisaient la nation : les catholiques, formant l'immense majorité et penchant vers la monarchie; les libéraux, qui voulaient la république. Monarchistes et républicains eurent la sagesse de s'entendre et convinrent d'adopter la monarchie constitutionnelle.

Impuissant à réduire les rebelles, Guillaume fit appel à l'Europe et invoqua les traités de 1815. Les insurgés, de leur côté, firent appel à la Conférence de Londres, où la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, réglaient en ce moment les affaires de la Grèce.

**Élection du roi Léopold I<sup>er</sup>.** — En attendant, les Belges voulurent se donner un roi. Pour intéresser la France à leur cause, leurs suffrages se portèrent presque à l'unanimité sur le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe. A leur grande douleur et colère, Louis-Philippe, craignant d'éveiller la jalousie de l'Angleterre, déclina l'honneur qu'on faisait à sa famille. Les Belges alors élurent (4 juin 1831) le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui venait de refuser le trône de Grèce. Léopold, dont le nom avait été mis en avant par la Conférence de Londres, accepta. Il épousa l'année suivante la princesse Louise, fille du roi des Français.

**Intervention de la France en Belgique (1831-1832).** — Cependant la Conférence de Londres avait rédigé, en janvier 1831, les préliminaires de la séparation de la Belgique et de la Hollande. Prévoyant que la séparation serait définitivement prononcée, comme elle le fut en effet le 14 octobre 1831, à la condition pour les Belges de prendre le tiers de la dette commune et de consentir au partage du Limbourg et du Luxembourg,



le roi Guillaume, voulant brusquer les événements, parut soudain en armes sur le territoire belge, battit Léopold sous les murs de Louvain (12 août 1831) et coupa en deux son armée. La terreur régna à Bruxelles : Léopold implora le secours de la France. Laissant de côté pour cette fois le principe de non-intervention, Casimir Périer fit entrer en Belgique le maréchal Gérard avec cinquante mille hommes. A son approche, les Hollandais se retirèrent.

Ils n'évacuèrent cependant pas tout le territoire belge ; malgré les représentations des puissances, ils s'obstinèrent à garder la grande place d'Anvers, la clef de la Belgique. Après un an de patience, pour en finir, la France, d'accord avec l'Angleterre, fit marcher le maréchal Gérard à la tête de soixante-dix mille hommes, pendant qu'une flotte anglaise bloquait l'Escaut. La tranchée fut ouverte devant Anvers le 29 novembre 1832. Le 23 décembre, le général Chassé, après avoir subi plusieurs jours de bombardement, capitulait et repassait l'Escaut avec ses troupes. Guillaume ne se décida qu'en 1838 à reconnaître les faits accomplis ; mais désormais la Belgique était définitivement perdue pour lui. La France n'eut qu'à s'en louer ; elle avait maintenant sur sa frontière un peuple ami au lieu du royaume hybride que l'Europe y avait posté pour la surveiller.

**Mort de Casimir Périer** (16 mai 1832). — Casimir Périer n'avait point vu l'expédition d'Anvers : il avait été emporté par le choléra le 16 mai 1832.

Parti de l'Inde vers 1817, le terrible fléau, dans sa marche lente, mais irrésistible, avait ravagé successivement la Chine, la Russie, la Pologne, l'Angleterre, et avait éclaté à Paris le 22 mars 1832, d'où il se répandit dans vingt-sept départements. Le nombre des victimes fut immense ; à Paris seulement, vingt mille personnes succombèrent en quatre mois. Les bruits les plus sinistres coururent dans la population affolée ; on crut à des empoisonnements ; il y eut des scènes hideuses, des troubles sérieux, des massacres mêmes dans certains quartiers. Mais on vit aussi des dévouements héroïques, de magni-

fiques élans de charité : médecins, prêtres, religieuses, rivalisèrent de générosité ; bien des préjugés, bien des haines tombèrent alors.

La famille royale resta courageusement à Paris, au centre de l'épidémie. Le duc d'Orléans tint à visiter lui-même les cholériques de l'Hôtel-Dieu, qui avaient déjà vu à leur chevet, pour les consoler et les bénir, M<sup>gr</sup> de Quélen. Casimir Périer accompagnait le jeune prince. Trois jours après il se sentit terrassé par le fléau. Épuisé par les fatigues et par une maladie de foie, il succomba le 16 mai. Sa mort, au milieu du deuil public, produisit une impression profonde. Il y avait, en effet, en lui l'étoffe d'un grand ministre. Le temps lui manqua pour rétablir complètement l'ordre à l'intérieur. Au dehors, il eut le courage de répudier la propagande révolutionnaire.

Sa politique de non-intervention n'était point du reste une politique d'inaction ; quand l'honneur de la France le demandait, il savait faire marcher les armées. Il ne secourut pas la Pologne, parce que l'aventure en eût été dangereuse ; mais il n'hésita point à faire passer les troupes françaises sur le territoire belge. D'autres actes prouvèrent la hardiesse et la vigueur de sa politique extérieure. Des résidents français avaient été maltraités à Lisbonne : sur les ordres de Périer, l'amiral Ronsin, le 11 juillet 1831, força avec une escadre les bouches du Tage, menaça Lisbonne d'un bombardement, obtint des promesses d'indemnité, et, en attendant, emmena la flotte portugaise à Brest. — De nouveaux troubles ayant éclaté dans la Romagne, le pape Grégoire XVI avait appelé une deuxième fois les Autrichiens. Pour ne point laisser l'Autriche faire seule la police de l'Italie, Périer, malgré les protestations du Souverain Pontife, qu'il chercha d'ailleurs à désarmer par de franches explications, jeta brusquement une garnison française dans Ancône (22 février 1832).

**Mesures législatives du ministère Périer.** — Trois importantes mesures législatives signalèrent le cabinet du 13 mars : la nouvelle loi électorale, la sup-

pression de l'hérédité de la pairie et le bannissement de la branche aînée des Bourbons.

La nouvelle loi électorale, votée en avril 1831, déclarait électeur tout contribuable payant deux cents francs d'impôts, et éligible tout contribuable en payant cinq cents. A la liste des *censitaires* on ajouta une liste de *capacités*, formée des docteurs en droit, en médecine, ès sciences et ès lettres, pour qui le cens était abaissé à cent francs. Le nombre des électeurs n'en restait pas moins, comme sous la Restauration, fort restreint : il n'atteignait pas deux cent mille.

La loi sur l'hérédité de la pairie, votée le 18 octobre 1831, supprimait l'hérédité, rendait la pairie viagère et attribuait la nomination de tous les pairs au roi. C'était affaiblir sensiblement l'autorité de la Chambre haute, nécessaire cependant pour faire équilibre à la Chambre des députés. La Chambre haute refusait de s'amoindrir ainsi elle-même; pour emporter le vote, Louis-Philippe fit une fournée de trente pairs.

La loi sur le bannissement des Bourbons, votée le 18 novembre 1831, interdisait le séjour en France et le droit d'y posséder à tous les Bourbons de la branche aînée. Cette loi de proscription ne surprend point de la part d'une Chambre de députés qui s'était empressée de rappeler tous les régicides. Casimir Périer, à qui elle répugnait, ne s'y rallia que la rougeur au front et pour ne point déplaire aux républicains. Elle fut suivie d'une autre loi qui abrogeait le *deuil du 21 janvier*, établi en 1816 en expiation de l'assassinat de Louis XVI.

## RÉSUMÉ

Le programme de Casimir Périer est : ordre à l'intérieur, non-intervention à l'extérieur. Il y est fidèle.

Au dedans, les émeutes sont impitoyablement réprimées. Les révolutionnaires soulèvent les ouvriers de Lyon (novembre 1831) : l'arrivée dans cette ville de trente-six mille hommes avec Soult y rétablit la paix.

Au dehors, les révolutionnaires d'Italie, n'étant pas soutenus par la France, sont rapidement domptés par l'Autriche (mars 1831). La Pologne, elle aussi, succombe après les batailles acharnées de *Grochow* (février 1831), de *Praga* (item) et d'*Ostrolenka*



(12 mai). Les Russes rentrent à Varsovie en septembre 1831. Cette nouvelle provoque une émeute (16 septembre) à Paris, où, comme dans toute la France, la malheureuse Pologne compte de nombreuses et légitimes sympathies.

Seule l'insurrection belge réussit, parce qu'elle est appuyée par la France. Léopold, élu roi des Belges le 4 juin, sur le refus du fils du roi des Français, le duc de Nemours, est vaincu par les Hollandais à *Louvain* (août 1831). Il invoque le secours de Louis-Philippe. Casimir Périer envoie des troupes qui refoulent les Hollandais jusqu'à Anvers. Les négociations suspendent les hostilités un an entier. Elles sont reprises en novembre 1832, et Anvers est enlevé par le maréchal Gérard (23 décembre 1832). L'indépendance de la Belgique est assurée.

A ce moment, Casimir Périer est déjà mort, emporté le 16 mai 1832 par le choléra. A son ministère se rattachent les expéditions de Lisbonne (juillet 1831) et d'Ancône (22 février 1832), la nouvelle loi électorale (avril 1831), la suppression de l'hérédité de la pairie (octobre 1831), le bannissement des Bourbons (novembre 1831), et l'abrogation du deuil du 21 janvier.

### CHAPITRE III

CABINET DU 11 OCTOBRE 1832 OU MINISTÈRE DE CONCENTRATION

DE BROGLIE, GUIZOT, THIERS

(11 OCTOBRE 1832-4 FÉVRIER 1836)

#### SOMMAIRE

Le cabinet de concentration. — Complots et émeute du 5 juin 1832. — Loi sur les associations (25 mars 1834). — Nouveaux troubles. — La duchesse de Berry en Vendée (mai 1832). Trahison du juif Deutz. Captivité et élargissement de la duchesse (1833). — Les accusés d'avril. — L'attentat Fieschi (28 juillet 1835). — Les lois de répression (septembre 1836). — Nouveaux attentats. — Réveries philosophiques et sociales. — Le saint-simonisme. — Le fouriérisme. — Le socialisme et le communisme. — L'abbé Châtel et l'église catholique française. — Révolte de l'abbé de Lamennais. — Loi sur l'instruction primaire (juin 1833). — Modifications et chute du cabinet du 11 octobre. — Le cabinet Thiers du 22 février-25 août 1836.

**Le cabinet de concentration.** — Louis-Philippe avait remplacé Casimir Périer à l'intérieur par de Montalivet; mais il ne s'était pas pressé de lui donner un succes-

seur comme président du ministère, car il aimait à gouverner lui-même, et il ne souffrait qu'avec peine un *vice-roi*. Le 11 octobre seulement parut la formation d'un nouveau ministère, sous la présidence nominale du maréchal Soult : le duc de Broglie avait les affaires étrangères, Thiers l'intérieur, Guizot l'instruction publique, Humann les finances, l'amiral de Rigny la marine, Barthe la justice, et d'Argout les travaux publics.

Le cabinet du 11 octobre avait à sa tête les trois principaux hommes d'État du régime, de Broglie, Guizot et Thiers. Il renfermait les deux fractions des conservateurs gouvernementaux, qui, réunies pour le moment, devaient se séparer plus tard avec éclat, les *doctrinaires* et le *tiers-parti*. Les doctrinaires, représentés par de Broglie et Guizot, essayaient de reprendre pour la monarchie de juillet le principe de la légitimité et disaient qu'on avait fait le duc d'Orléans roi *parce que Bourbon*. Le tiers-parti, représenté dans le ministère par Thiers, hors du ministère par Dupin, président de la Chambre des députés, que son esprit a rendu célèbre, ne reconnaissait d'autre principe que celui de la souveraineté du peuple, et disait qu'on avait fait le duc d'Orléans roi *quoique Bourbon*. Sa devise était : *Le roi règne et ne gouverne pas*. Le parti des doctrinaires, qui formait la droite du parti conservateur, donnait plus au roi ; le tiers-parti, conservateur aussi, mais inclinant à gauche, donnait plus à la représentation nationale.

**Complots et émeute.** — L'énergie déployée par Casimir Périer contre les troubles de la rue avait eu pour résultat de remplacer l'émeute par les complots. Le complot des tours de Notre-Dame, peu sérieux (janvier 1832), et celui de la rue des Prouvaires, formé par des légitimistes pour enlever la famille royale dans un bal, furent déjoués par la police. Après la mort de Périer, les patriotes reprirent la lutte au grand jour. Ils trouvèrent une occasion favorable dans les funérailles du général *Lamarque*, ardent républicain qui avait pris à la Chambre chaudement le parti des Polonais. Le 5 juin 1832, pendant le défilé interminable des sociétés secrètes, des

étudiants, des condamnés politiques, des réfugiés étrangers, un drapeau rouge fut arboré. A ce signal, les républicains désarmèrent les postes, pillèrent l'arsenal et les boutiques d'armuriers et élevèrent des barricades. Heureusement les ouvriers et les gardes nationaux, sur qui comptaient les émeutiers, ne bougèrent point. Le général de Lobau agit avec sa vigueur accoutumée, et le 6, au matin, l'insurrection s'avouait vaincue. Mais il y avait eu beaucoup de sang versé, en particulier au cloître Saint-Merry.

**Loi du 25 mars 1834 sur les associations.** —

**Nouveaux troubles.** — Le cabinet du 11 octobre reprit résolument pour son compte la politique de répression du cabinet du 13 mars. Le grand danger était les sociétés secrètes. En Italie venait de s'organiser, en 1832, sous l'inspiration du trop fameux agitateur *Joseph Mazzini*, une société plus radicale encore que le carbonarisme, la *Jeune Italie*. La France, à son tour, se couvrit d'associations secrètes, où les républicains conspiraient de faire tomber la branche cadette des Bourbons, comme ils avaient fait de l'ainée. Une conspiration fut découverte en juillet 1833 : un jury indulgent acquitta tous les accusés. Au mois d'octobre de la même année, la société des *Droits de l'homme* osa lancer un manifeste où étaient reproduits le langage et les idées de la Terreur.

Pour briser le redoutable réseau des sociétés secrètes, le ministère proposa une loi qui soumettait à l'autorisation préalable toute association de plus de vingt personnes (25 mars 1834). Le projet de loi avait le tort d'être présenté par des hommes qui faisaient litière de leurs anciens principes. Il ne manqua pas de gens pour rappeler à de Broglie qu'il avait fait partie de la société des *Amis de la presse*; à Guizot, de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*; à Barthe enfin, chose plus grave, surtout pour un ministre de la justice, qu'il était un ancien carbonaro. La loi passa; mais à Paris, le 1<sup>er</sup> avril, il fallut combattre une grave insurrection dans les quartiers de Saint-Martin et du Temple, où la rue Transnonain fut le théâtre de scènes affreuses et d'une épouvantable bou-



cherie. Des émeutes eurent lieu également en province, à Saint-Étienne, à Marseille, à Lyon surtout, où les ouvriers, en grève depuis deux mois, soutinrent contre les troupes, pendant cinq jours (10-14 avril 1834), des combats meurtriers, qui coûtèrent la vie à plusieurs centaines d'insurgés et de soldats réguliers.

**La duchesse de Berry en Vendée** (mai 1832). — Aux embarras créés au ministère dans les grandes villes par les complots et les insurrections, faillit s'ajouter la guerre civile en Vendée.

La très grande majorité des légitimistes, ou bien se renfermaient dans une abstention systématique, ou, comme Berryer, attendaient le retour de la royauté de la sagesse de la nation, qui finirait par reconnaître dans le parti royaliste le défenseur de l'ordre et de la liberté, menacés par les révolutionnaires, insuffisamment protégés par la monarchie de Juillet. Mais un petit nombre refusaient de se renfermer dans la légalité et ne comp-

taient que sur les armes pour le triomphe de leur cause. Cette minorité, grossissant son importance, pressait la veuve du duc de Berry, Marie-Caroline, de passer en France, où sa présence seule devait provoquer une insurrection générale dans le Midi et dans l'Ouest.

La duchesse, jeune, ardente, écouta volontiers ces im-



LA DUCHESSE DE BERRY. D'après Laurence.  
(Bibl. nat. Estampes. Collect. des port.)

prudents conseils; elle ne se pardonnait point de ne s'être pas présentée avec son fils sur le théâtre du combat, en 1830. Marie-Caroline débarqua sur la côte de

Provence, près d'Hyères, le 28 avril 1832. Le Midi ne bougea point. Sans perdre courage, la duchesse traversa hardiment la France, dépistant les poursuites de la police, et parvint en Vendée, comptant y trouver les éléments sérieux d'une insurrection. Mais la Vendée de 1832 n'était plus la Vendée de 1793. Toujours fidèles à la vieille monarchie, les paysans hésitaient cependant à prendre les armes, parce que leur religion n'était point menacée; ils se sentaient d'ailleurs contenus par la population des villes, acquise au nouveau régime; enfin le pays, sillonné maintenant de routes stratégiques, ne permettait pas d'espérer la victoire sur des troupes régulières. Aussi la plupart des chefs vendéens refusèrent-ils de marcher. Malgré les remontrances de Berryer, la duchesse s'obstina à donner le signal du soulèvement. Trois bandes seulement répondirent à son appel. Après une lutte inégale, souvent héroïque, mais courte, les troupes vendéennes se débandèrent.

**Trahison, captivité et élargissement de la duchesse.** — Caroline était réduite à fuir. Errant d'asile en asile, déguisée en paysanne, faisant de longues marches à pied, toujours gaie et forte au milieu des périls et des privations, elle entra en plein jour à Nantes. Elle y trouva un asile assuré où elle aurait pu braver toutes les recherches de la police, si elle n'avait pas eu la malheureuse idée de découvrir sa retraite à un misérable juif converti, *Simon Deutz*, qu'elle avait obligé autrefois et en qui elle avait une confiance aveugle. Le juif la vendit cinq cent mille francs. Détail curieux, ce fut Didier, secrétaire général au ministère de l'intérieur et fils de l'insurgé de Grenoble, qui fut chargé de payer Deutz. Pour éviter le contact du traître, Didier lui présenta ses billets de mille au bout de pincettes.

Caroline fut transférée dans la forteresse de Blaye. « Ils seront plus embarrassés que moi, » avait dit, au moment de son arrestation, la fière princesse. Le gouvernement, en effet, ne savait que faire de sa prisonnière. Elle trouvait des défenseurs dans le ministère même : « On ne juge pas les princes, même déchus »,

disait M. Thiers. Une circonstance imprévue vint au secours des ministres. Caroline avait contracté un mariage secret en Italie avec un homme obscur, le comte Lucchezi-Palli. Pressée par les symptômes d'une grossesse avancée, elle dut avouer cette union au général Bugeaud, gouverneur du château de Blaye, et accoucha en effet d'une fille, le 10 mai 1833. La révélation de cette mésalliance jeta les légitimistes dans la stupeur, irrita le vieux roi Charles X et porta un rude coup au prestige de la duchesse. Le gouvernement pouvait user de clémence sans danger. Il fit élargir, le 8 juin, Caroline, qui se rendit à la cour de Ferdinand I<sup>er</sup>, le roi de Naples, son frère.

**Les accusés d'avril.** — Voulant frapper les républicains d'un grand coup, le gouvernement fit comparaître devant la Cour des pairs cent soixante-quatre individus impliqués dans les insurrections d'avril 1834. Plusieurs qualifièrent d'imprudent ce procès, parce que plus d'un accusé pouvait reconnaître dans ses juges d'anciens compagnons des sociétés secrètes, qui « sur le même poignard avaient juré la même haine à la royauté ». Les débats, très orageux, souvent interrompus de force, ne durèrent pas moins de neuf mois (mai 1835-janvier 1836). Dix-neuf accusés furent condamnés à la déportation; pour les autres, la peine varia de une à vingt années de détention.

**L'attentat Fieschi** (28 juillet 1835). — Au lieu de frapper les républicains de terreur, comme l'avait espéré le ministère, le *procès des accusés d'avril* ne fit que redoubler l'agitation révolutionnaire. Les journaux de la gauche, la *Tribune*, le *National*, se livrèrent aux attaques les plus passionnées. Un horrible attentat fut le fruit de ces excitations malsaines. Le 28 juillet, en souvenir des *glorieuses journées de 1830*, le roi, accompagné de trois de ses fils, de plusieurs ministres et d'un nombreux état-major, passait sur les boulevards une grande revue de la garde nationale. Comme il parcourait le boulevard du Temple, une formidable explosion retentit, épargnant le roi et ses fils, mais tuant le maréchal Mortier avec treize autres personnes et jetant sur le pavé une multi-



tude de blessés, dont un grand nombre d'officiers supérieurs et généraux. Ce désastre était l'œuvre d'une machine infernale formée de vingt-cinq canons de fusils qu'une trainée de poudre avait fait partir tous à la fois. Le principal coupable, un Corse nommé *Fieschi*, subit la peine des parricides; ses deux complices, Pépin et Morey, la peine de mort.

### Les lois de répression de septembre 1836. —

Le ministère profita de l'horreur soulevée par cet attentat pour proposer trois lois de répression, qui furent promptement votées, quoique vigoureusement combattues. Les *lois de septembre* portaient sur la presse, sur la Cour d'assises et sur le jury; la première élevait le cautionnement des journaux de quarante-cinq mille francs à cent mille, déclarait attentat les provocations à l'insurrection, l'excitation à la haine et au mépris du roi, même le désir de changer le gouvernement, et frappait l'attentat de pénalités sévères; la deuxième donnait au président de la Cour d'assises le droit de faire enmener les accusés qui troubleraient l'audience et de juger sur pièces en leur absence; la troisième établissait pour les jurés le vote secret par écrit au lieu du vote verbal, et n'exigeait plus pour la condamnation que la *majorité absolue* des voix, au lieu des deux tiers nécessaires jusque-là.

**Nouveaux attentats.** — Les lois de septembre étaient justes en elles-mêmes, vu les circonstances, mais pouvaient paraître singulièrement dures, surtout venant d'hommes qui avaient écrasé la Restauration de leurs apostrophes indignées pour des mesures beaucoup moins antilibérales. Elles ne prévinrent d'ailleurs rien. Les attentats continuèrent. En 1836, ce sont *Alibaud* et *Meunier*; en 1840, c'est *Darmès*; en 1846, ce sont *Lecomte* et *Joseph Henri*, qui tirent sur le roi. On ne compte pas moins de quinze attentats en dix-huit ans sur le roi ou sa famille.

**Rêveries philosophiques et sociales.** — **Le saint-simonisme.** — Ces attentats multiples étaient la conséquence naturelle des idées révolutionnaires contre lesquelles la monarchie de 1830 essayait de réagir, après

les avoir abritées sous son drapeau. A quel point l'esprit public était perverti, c'est ce que l'on voit par les systèmes philosophiques et économiques éclos à la même époque.

Un rêveur, le comte de Saint-Simon, de la famille du célèbre auteur des *Mémoires*, était mort en 1825, laissant une brochure intitulée *le Nouveau christianisme*, où il prétendait combler une lacune laissée par le christianisme catholique, qui avait, disait-il, manqué à sa mission en négligeant l'amélioration des classes pauvres par l'instruction et l'industrie. S'emparant de ses idées, quelques hommes, *Enfantin*, *Bazard*, *Buchez*, fondèrent une religion nouvelle, dont la base était le panthéisme, avec un culte et un costume particuliers. Comme principe de la réforme sociale, les saint-simoniens réclamaient l'égalité absolue de l'homme et de la femme, la réglementation officielle du travail et la suppression de l'hérédité. La hardiesse des doctrines, l'étrangeté des pratiques, l'excentricité des costumes, attirèrent une foule de curieux dans la rue Taitbout, où se trouvait le siège de la secte. L'autorité s'en émut, et les saint-simoniens durent se dissoudre; mais ils gardèrent leurs illusions, surtout le père Enfantin, qui ne négligea cependant pas ensuite de faire dans les chemins de fer une grosse fortune.

➤ **Le fouriérisme.** — Les *fouriéristes* rêvaient aussi le bonheur universel de l'humanité. Leur chef, *Fourier*, né à Besançon en 1768, sans aller aussi loin que les saint-simoniens dans la négation d'un Dieu personnel, de l'âme et de la propriété individuelle, limitait comme eux la destinée de l'homme aux jouissances matérielles. Pour lui, tout le mal venait de l'*antagonisme* ou concurrence déloyale. Il crut supprimer l'antagonisme en fondant le *phalanstère*; le phalanstère était un vaste édifice où habitaient côte à côte trois cents familles d'ouvriers, soumises à une gestion commune, mettant en commun leurs capitaux, leur travail, leur talent, se partageant proportionnellement les bénéfices, et conservant la faculté de varier leurs occupations suivant leurs goûts.

En développant son système, Fourier finit par donner

dans les rêves les plus monstrueux et fit des passions le pivot de l'organisation sociale. Son phalanstère échoua misérablement. Ses disciples, dont le plus considérable fut *Victor Considérant*, mort depuis peu, n'osèrent continuer sa doctrine qu'en lui faisant subir de fortes retouches. L'idée principale en resta le soulagement des classes inférieures et la suppression du paupérisme.

✕ **Le socialisme et le communisme.** — Des deux sectes précédentes naquit le *socialisme*, qui visait à transformer la propriété et la famille par l'*association*, dont l'État deviendrait le régulateur. Son principal propagateur fut *Louis Blanc*, qui, rejetant la concurrence pour le travail, la remplaça par une association où chacun aurait selon ses besoins et donnerait selon ses facultés. Ces doctrines, qui faisaient à la paresse et à l'ignorance le même sort qu'au travail et à la science, séduisirent un grand nombre d'ouvriers. On devait les appliquer en 1848, et elles firent verser des flots de sang.

Plus radical que le socialisme, le *communisme* mettait tous les biens en commun et supprimait absolument la propriété. « La propriété, c'est le vol ; Dieu, c'est le mal, » en arriva à dire *Proudhon*, un de ses chefs.

**L'abbé Châtel et l'Église catholique française.** — Le désordre des idées était si général, que le clergé lui-même subit la contagion. En 1831, un prêtre nommé *Châtel*, ancien aumônier militaire, entreprit de fonder une *Église catholique française*. Châtel enseignait que tout pouvoir vient du peuple, que l'Église n'est pas infaillible, que les chefs d'État ont le droit de contrôler les bulles des Papes ; il mettait dans la raison et dans l'Évangile les seuls fondements de nos croyances, et rejetait la confession, le jeûne, l'abstinence, le culte des saints, le célibat des prêtres, enfin substituait la langue vulgaire à la langue latine dans les offices religieux. L'*Église catholique française*, pur protestantisme à peine déguisé, eut maille à partir avec la police pour ses parodies scandaleuses et fut fermée en 1842.

✕ **Révolte de l'abbé de Lamennais.** — Sans chercher à faire des prosélytes, un autre prêtre donna le



plus triste scandale. Dans l'*Essai sur l'indifférence religieuse*, l'abbé Félicité de Lamennais s'était révélé grand penseur, grand écrivain, fougueux catholique, fougueux royaliste. Mais c'était une nature revêche, orgueilleuse, irréductible, incapable de subir un joug quelconque. Plus papiste que le Pape, plus royaliste que le roi, se plaignant de n'être point compris, Lamennais, quand éclata la Révolution de 1830, virant brusquement de bord, se fit l'apôtre de la démocratie. Il fonda le journal *l'Avenir*. Censuré par Rome pour plusieurs propositions plus que hardies, il fit sa soumission. La soumission n'était que feinte. Quelques années après (1834), l'orgueilleux, blessé au cœur, exhalait sa bile dans un pamphlet célèbre : *les Paroles d'un croyant*, « livre d'un petit volume, dit Grégoire XVI, mais d'une grande perversité. » Depuis lors, le malheureux ne fit que rouler de chute en chute. La Révolution de 1848 le trouva dans les partis les plus avancés ; élu député, il siégea à la Montagne, et quand il mourut impénitent, en 1854, et qu'après avoir déposé son cadavre dans la fosse commune, le fossoyeur ingénu demanda la croix, il ne se trouva point de croix, sur la volonté formelle de Lamennais, pour ombrager la tombe du prêtre apostat.

✕ **Loi sur l'instruction primaire** (juin 1833). — Le seul moyen de ramener des idées saines dans la société était de rendre à l'Église la liberté d'enseignement dans les écoles. La liberté d'enseignement avait été inscrite dans la Charte de 1830, mais elle restait à l'état de lettre morte ; pour réveiller de sa léthargie le gouvernement, deux jeunes hommes appelés à une éclatante renommée, *Lacordaire* et *de Montalembert*, disciples de Lamennais jusqu'au jour de sa rébellion, ouvrirent eux-mêmes une école libre. La police intervint, on fit un procès aux deux nobles jeunes gens. Comme de Montalembert était pair de France, sa cause dut être jugée par la Chambre des pairs. L'accusé présenta lui-même sa défense. Ce fut un beau spectacle que celui de cet adolescent de vingt ans, le dernier-né de l'hérédité, debout en face de ses vieux collègues, les pairs de France,

plaidant pour l'Église et pour la liberté. Mais ni son éloquence ni son courage ne trouvèrent grâce devant le parti pris ; il fut condamné, et la cause de la liberté dut ajourner ses espérances à 1850.

Quelque temps après, M. Guizot présentait à la Chambre des députés une loi sur la réorganisation de l'enseignement primaire, qui fut votée le 28 juin 1833. Par l'Université jouissant d'un monopole rigoureux depuis les ordonnances de 1828, l'État était le maître de l'instruction des classes aisées ; par la loi du 28 juin, que M. Guizot eut l'audace naïve d'appeler la *Charte de l'instruction primaire*, il mettait la main sur l'instruction du peuple. Cette loi établissait deux sortes d'écoles primaires : les écoles *élémentaires* et les écoles *primaires supérieures*. Toute commune dut avoir son école élémentaire. Elle fonctionna sous la surveillance de *comités* où entraient de droit le maire et le curé, et d'*inspecteurs primaires*, relevant eux-mêmes du recteur d'Académie. Le maire dressait une liste d'élèves indigents pour qui l'instruction était gratuite. Les instituteurs se formaient dans les *Écoles normales primaires*. Chaque département dut avoir son École normale.

La loi de 1833, en organisant fortement l'instruction dans toute la France, contribua à la répandre efficacement et à diminuer le nombre des illettrés, immense depuis la grande Révolution. Mais contrairement à la Charte, elle ne donnait pas la liberté. Car, si elle permettait à des écoles privées de s'élever à côté des écoles communales, où trop souvent encore régnait dans l'instituteur un esprit sourdement irrégulier, elle entourait cette permission de tant de conditions et de formalités qu'elle la rendait à dessein illusoire.

**Modifications et chute du cabinet du 11 octobre. — Le cabinet du 22 février 1836.** — Cependant des divisions éclataient au sein du ministère, où s'étaient fondus pour un temps des éléments disparates. Ces divisions amenèrent, le 18 mai 1834, la démission du maréchal Soult, qui fut remplacé à la présidence par le maréchal Mortier. Mortier, à son tour, se retirait en

février 1835. Il fut remplacé à la présidence, après une longue crise, le 12 mars, par le duc de Broglie. Le 4 février 1836, à la suite d'une discussion sur la conversion des rentes qui se fit malgré le ministère, ce fut non plus un simple remaniement, mais une dislocation totale.

Dans le nouveau cabinet, formé le 22 février 1836, par suite de la retraite de Guizot et de Broglie, et de l'appel de Thiers à la présidence, l'élément doctrinaire sortit du pouvoir, qui alla au tiers-parti, hésitant entre la monarchie et la république. Ce nouveau ministère ne devait durer que six mois, Thiers et Louis-Philippe n'ayant pu s'accorder sur les graves affaires dont l'Espagne était le théâtre depuis plusieurs années. Le cabinet Thiers du 22 février finit le 25 août.

## RÉSUMÉ

Le cabinet du 11 octobre 1832, cabinet de concentration, renferme les deux grands partis de la chambre, *doctrinaires* et *tiers-parti*, représentés par Broglie, Guizot, Thiers.

L'émeute, qu'avaient remplacée sous Périer les complots (complots des tours de Notre-Dame et de la rue des Prouvaires), reparait dans la rue après la mort du ministre, à l'occasion des funérailles de Lamarque (5 juin 1832). Mais elle est vigoureusement réprimée par le général Lobau.

Le cabinet du 11 octobre reprend pour son compte la politique de répression de Périer. Pour conjurer les dangers créés par les sociétés secrètes qui pullulent, il fait voter en mars 1834 la loi qui interdit les réunions de plus de vingt personnes. Cette loi amène à Paris l'insurrection sanglante du 1<sup>er</sup> avril 1834, et à Lyon l'insurrection non moins sanglante des 10-14 avril.

Les embarras du ministère sont compliqués des aventures de la duchesse de Berry en Vendée (mai 1832-juin 1833).

Le procès des accusés d'avril 1834 dure neuf mois (mai 1835-janvier 1836), et provoque les fureurs des journaux républicains. Les excitations malsaines aboutissent à l'horrible attentat Fieschi (28 juillet 1835). Le ministère propose alors les lois rigoureuses de *septembre* sur la presse et sur le jury. Les attentats continuent : quinze en dix-huit ans sur le roi ou sa famille.

Le mal est dans les idées profondément perverties. Cette perversité se révèle dans le *saint-simonisme*, le *fouiriérisme*, le *socialisme*, le *communisme*, l'*église catholique française* de l'abbé Châtel, la révolte de l'abbé de Lamennais.

Le remède serait la liberté de l'enseignement pour l'Église.



L'État s'obstine à refuser cette liberté, et fortifie son monopole par la loi de juin 1833 sur l'instruction primaire.

Le cabinet du 11 octobre, plusieurs fois remanié, se disloque le 4 février 1836. Les doctrinaires en sortent, et la présidence est donnée à Thiers. Thiers lui-même donne sa démission le 25 août 1836, n'ayant pu s'entendre avec le roi sur les graves événements d'Espagne.

## CHAPITRE IV

### AFFAIRES EXTÉRIEURES DU CABINET DU 11 OCTOBRE ET DU CABINET DU 22 FÉVRIER LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL

#### SOMMAIRE

Avènement d'Isabelle II d'Espagne (septembre 1833) et du gouvernement constitutionnel (1834). — Christinos et carlistes. — La guerre civile. — Troubles en Portugal. — Don Miguel et doña Maria. — Louis-Philippe contre don Carlos et contre don Miguel. — La quadruple alliance (22 avril 1834). — Capitulation d'Évora et fuite de don Miguel (mai 1834). — Succès des carlistes en Espagne. — Division des christinos en *moderados* et *exaltados*. — Triomphe des exaltados. — Réconciliation des christinos. — La Constitution de 1837. — Revers des carlistes et fin de la guerre civile (1839). — Domination d'Espartero. — Sa chute (1843).

**Avènement d'Isabelle II** (septembre 1833) et **du gouvernement constitutionnel** (1834). — Philippe V, petit-fils de Louis XIV, proclamé roi d'Espagne en 1701, avait importé avec lui à Madrid la loi salique des Bourbons, mais en la modifiant légèrement : les femmes pouvaient régner, mais seulement à défaut de tout descendant mâle dans les branches collatérales comme dans la branche directe. Sans tenir compte de cette loi, vieille déjà de plus d'un siècle, le roi Ferdinand VII, en 1830, pour complaire à sa jeune femme, *Marie-Christine* de Naples, déclara son héritière sa fille *Isabelle*, encore toute petite enfant. C'était exclure du

trône son propre frère *don Carlos*. Cette mesure, qui avait soulevé une grosse émotion en Espagne et en France, fut rétractée, puis de nouveau confirmée; et, Ferdinand VII mort (29 septembre 1833), Isabelle fut proclamée reine sous la régence de Christine sa mère.

La régence de Christine fut le signal de l'avènement de la monarchie constitutionnelle. Entourée de ministres libéraux, à la tête desquels était *Martinez de la Rosa*, la régente donna, le 10 avril 1834, un *Statut royal*, qui proclamait une Constitution sur le modèle de la Constitution française : roi ou reine inviolable, ministres responsables, Chambre des pairs héréditaire pour une moitié, viagère et nommée par le roi pour une autre, Chambre des députés élective.

**Christinos et carlistes. — La guerre civile.** — Toute la nation ne s'accommoda point de ces nouveautés, sur lesquelles on ne l'avait pas consultée. Don Carlos comptait de nombreux et chauds partisans, décidés à soutenir ses revendications. Une foule d'Espagnols se méfiaient instinctivement des constitutionnels et des libéraux, dont les principes religieux surtout les effrayaient, et allaient d'instinct à don Carlos, représentant d'*el rey netto*, ou de la monarchie absolue. Le royaume se trouva divisé en *christinos* et *carlistes*. La Constitution de 1834 menaçait les *fueros*, ou privilèges des provinces basques, qui se taxaient elles-mêmes, ne devaient point le service militaire hors de leur territoire, et avaient le droit d'approuver les actes du pouvoir avant d'y obéir. Elles se soulevèrent, au cri de *Viva el rey netto!* et la guerre civile commença.

**Troubles en Portugal. — Don Miguel et doña Maria.** — Le Portugal offrait le même spectacle que l'Espagne : un oncle disputant la couronne à sa nièce, et la nation divisée en libéraux et en partisans du pouvoir absolu.

En 1820, le Portugal, mécontent du séjour prolongé fait par le roi *Jean VI* au Brésil, où il était depuis l'occupation napoléonienne, avait par une insurrection forcé son souverain à repasser en Europe. Le Brésil, à son

tour, mécontent de se voir refuser les prérogatives de la métropole, s'était insurgé et avait proclamé empereur *don Pedro*, fils de Jean VI (1822). A la mort de ce prince, en 1826, Pedro eut à choisir entre le Portugal et le Brésil. Il opta pour le Brésil, laissant au Portugal comme reine sa fille, encore enfant, *doña Maria*, avec une Constitution assez libérale. Son frère, *don Miguel*, reçut la régence. Mais un parti nombreux, qui regardait don Pedro comme un étranger, ne voulant ni de sa fille ni de la Constitution libérale, offrit, en novembre 1827, la couronne à don Miguel, qui trois ans après rétablit le pouvoir absolu (1830).

Cette mesure amena la guerre civile. Les constitutionnels se sentaient soutenus par l'Angleterre, dont le nouveau roi voulait secouer la tutelle; ils coururent aux armes. Gêné par la présence d'une escadre anglaise sur les côtes, Miguel dut accepter la bataille près d'*Oporto* (26 juillet 1833). Il fut battu, et perdit par contre-coup Lisbonne, où rentra *doña Maria*. Cependant il gardait la majeure partie du pays et pouvait lutter encore, lorsque l'insurrection d'Espagne jeta don Carlos sur le territoire portugais. Le prétendant venait rejoindre don Miguel pour lui proposer de soutenir leurs droits dans une action commune.

### **Louis-Philippe se déclare contre don Carlos.**

— En mars 1830, à la nouvelle du décret porté par Ferdinand VII, les libéraux avaient protesté, et le duc d'Orléans fut des premiers à réclamer une démonstration énergique en faveur de don Carlos, dont les droits étaient d'accord avec les intérêts de la France. En 1833, les libéraux, qui avaient passé de l'opposition au pouvoir, et le duc d'Orléans qui était devenu roi, s'empressèrent de reconnaître Isabelle II. L'intérêt de la France n'avait cependant pas changé. Il était toujours manifeste que l'élévation d'une femme sur le trône d'Espagne pouvait par mariage amener sur le même trône une dynastie étrangère ennemie de la France, au lieu des Bourbons, ses amis naturels. Mais les légitimistes de France étaient sympathiques à don Carlos. Ce prince, en outre, repré-



sentait la contre-révolution, le pouvoir absolu et le parti religieux. Enfin il était mal vu de l'Angleterre, qui voulait à tout prix écarter du trône d'Espagne un prince Bourbon. Pour ces différentes raisons<sup>1</sup>, Louis-Philippe se déclara contre don Carlos.

### **Louis-Philippe se déclare contre don Miguel.**

— Les mêmes raisons portèrent le roi des Français à se déclarer contre don Miguel. Il accueillit avec la plus grande bienveillance doña Maria, réfugiée en France, et son père Pedro, revenu du Brésil pour soutenir les droits de sa fille. Il permit à des volontaires français de s'enrôler dans les troupes constitutionnelles, et contribua pour sa part à la défaite de don Miguel sous les murs d'Oporto. Enfin ayant su qu'une alliance offensive allait être conclue entre l'Angleterre, Christine et doña Maria, pour une action commune contre les deux prétendants, il fit solliciter par Talleyrand, son ambassadeur à Londres, l'honneur d'y apposer sa signature, qui l'engageait à une assistance conditionnelle (22 avril 1834). Ce fut la *quadruple alliance*, qui, formée par l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, puissances constitutionnelles, parut comme la contre-partie de la *Sainte-Alliance*, liant la Russie, l'Autriche et la Prusse, puissances de pouvoir absolu.

**Capitulation d'Évora et fuite de don Miguel** (mai 1834). — Une campagne suffit pour régler le sort de don Miguel. Poursuivis par une armée hispano-portugaise, que secondait une démonstration navale anglaise, les deux prétendants se virent enfermés dans les montagnes de l'Alentejo. Désespérant de sa cause, don Miguel signa, le 26 mai 1834, la capitulation d'*Évora*, par laquelle il s'engageait à ne plus reparaitre ni dans le Portugal, ni dans ses colonies. Il se retira à Rome, alors l'asile assuré des grandeurs tombées. Don Carlos, qui faillit être pris, réussit à s'enfuir. Don Pedro amena sa fille en triomphe à Lisbonne, et ne voulut point reprendre la couronne, bien qu'une récente révolution lui eût

1. Lacombe, *Berryer et la monarchie de Juillet*, p. 172.

enlevé sa couronne du Brésil pour la donner à son fils *Pedro II*. Le Portugal entra définitivement dans le régime constitutionnel. Il n'y trouva point la prospérité : c'est aujourd'hui un pays en pleine décadence.

**Succès carlistes en Espagne (1834-1835).** — La guerre civile en Espagne ne se termina point avec la même promptitude. — Le prétendant, qui avait passé en Angleterre pour contracter un emprunt, reparut tout à coup au delà des Pyrénées, deux mois après la capitulation d'Évora (10 juillet 1834). Le célèbre *Zumala-Carreguy*, au nord, parmi les Basques et les Navarrais; l'intrépide *Cabrera*, au centre, firent trembler les constitutionnels. Le choléra ajoutait ses horreurs aux horreurs de la guerre civile. La mort de *Zumala-Carreguy*, tué devant Bilbao, en 1836, n'arrêta point le cours des succès carlistes.

**Divisions dans le camp des christinos.** — Vaincus, les libéraux semblèrent vouloir accroître leurs chances de défaite en se divisant en deux partis irréconciliables, les *moderados* et les *exaltados*. Les *moderados* voulaient s'en tenir à la Constitution de 1834; les *exaltados* voulaient revenir à la Constitution anarchique et impraticable de 1812. La Constitution de 1812 fut proclamée à Grenade, à Cadix, à Séville, à Saragosse et dans plusieurs autres villes, qui furent à cette occasion le théâtre d'affreux massacres. La régente tomba sous le joug des *exaltados*, et dut subir comme premier ministre *Mendizabal*, fougueux ennemi de l'Église et persécuteur acharné des Ordres religieux, qui par son arbitraire épouvanta l'Espagne et l'Europe.

Christine parvint à se débarrasser de cet odieux personnage, qui fut remplacé par un modéré, *Isturiz* (mai 1836). Mais de nombreux revers amenèrent de nouveaux troubles. La Cour était alors au palais de la Granja, le Versailles espagnol. Les exaltés gagnèrent les gardes des reines, et le palais fut envahi aux cris de *vive Isabelle II! vive la Constitution de 1812!* L'émeute de la Granja eut son contre-coup à Madrid, où le général *Quesada*, dont la rude fermeté avait longtemps maintenu

l'ordre, fut massacré par la foule. Épouvantée, Christine sacrifia le Statut royal de 1834, et promit une Constitution sur le modèle de celle de 1812.

**Réconciliation des constitutionnels.** — Pendant que les constitutionnels se déchiraient entre eux, les carlistes marchaient en avant. Don Carlos était maître de tout le nord de l'Espagne. Un de ses partisans, Gomez, fit, en 1836, dans toute l'Espagne une promenade audacieuse. La cause d'Isabelle, prisonnière des exaltados, battue par les carlistes, semblait perdue. Thiers, alors président du ministère, voulut former, pour venir à son secours, une légion étrangère de dix mille hommes, que commanderait Bugeaud. Le roi s'y refusant, il démissionna; mais le roi persista dans sa politique d'abstention.

Les exaltados, à la fin, ouvrirent les yeux sur le tort qu'ils faisaient à leur cause. Les plus sages d'entre eux, et à leur tête le général *Espartero*, maître de l'armée, et, par l'armée, du pouvoir, cherchèrent une réconciliation sur le terrain des concessions mutuelles. Leurs efforts aboutirent à la Constitution de 1837, qui, tout en prenant sa base sur celle de 1812, était au fond peu différente de notre Charte de 1830.

**Revers des carlistes et fin de la guerre civile (1839).** — La réconciliation des partis permit à *Espartero* de reprendre vivement la lutte contre les carlistes. En septembre 1837, don Carlos avait pénétré jusqu'en vue de Madrid; mais la capitale n'avait pas bougé. La férocité de plusieurs de ses partisans nuisait à sa cause; ses amis aussi se lassaient. La convention de *Bergara* (31 août 1839) lui enleva plusieurs bataillons qui passèrent aux christinos. Le mois suivant il fut obligé de se réfugier en France, où on le retint prisonnier jusqu'en 1845, après son abdication en faveur de son fils.

**Domination d'Espartero. — Sa chute (1843).** — Délivrée d'un danger, Christine se trouva face à face aussitôt avec un autre. *Espartero*, fait *duc de la Victoire*, voulut plus que des honneurs: il s'empara du pouvoir. Abreuvée d'insultes et de dédains, la régente abdiqua et se rendit en Italie, puis en France. Les



Cortès donnèrent la régence à Espartero. Mais le général froissa vivement la nation par les humiliations qu'il imposait à la royauté et par la persécution qu'il déclencha contre l'Église. Sa conduite fut flétrie solennellement devant toute l'Europe par le pape Grégoire XVI. La tyrannie d'Espartero finit par amener une formidable insurrection à Barcelone, et le duc, à son tour, s'enfuit en Angleterre (1843). Revenu au pouvoir, le parti modéré, que dirigeait le brillant général *Narvaez*, rappela Christine. Le calme devait se rétablir peu à peu, mais pas pour longtemps : l'histoire de l'Espagne, depuis 1830, n'est guère que celle de ses dissensions civiles.

### RÉSUMÉ

Ferdinand VII, roi d'Espagne, abolit en 1830 la loi salique et se désigne pour successeur sa fille Isabelle, encore enfant, qui est proclamée sous la régence de Christine sa mère (septembre 1833). Le ministère libéral, présidé par *Martinez de la Rosa*, force Christine à publier le *Statut royal* du 10 avril 1834, qui établit la monarchie constitutionnelle.

Don Carlos, frère de Ferdinand VII, proteste contre l'avènement de sa nièce. La nation se divise en *christinos* et *carlistes*. Le signal de la guerre civile est donné par les provinces basques.

Le Portugal offre même spectacle. Don Miguel dispute le trône à sa nièce doña Maria, fille de Pedro I, empereur du Brésil, fils lui-même de Jean VI. Les partisans de Maria, soutenus par l'Angleterre, battent Miguel à *Oporto* (26 juillet 1833); mais le prétendant reste sur le territoire, et il s'unit à don Carlos, qui est venu le rejoindre.

Louis-Philippe, malgré les intérêts contraires de la France, se déclare contre Carlos et contre Miguel. Il accède à la *triple alliance*, signée entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, qui devient la *quadruple alliance* (22 avril 1834).

Poursuivis par une armée hispano-portugaise, que seconde une escadre anglaise, Miguel signe la capitulation d'*Évora* (26 mai 1834); Carlos se sauve en Angleterre.

Carlos reparait subitement au delà des Pyrénées (juillet 1834). Ses lieutenants, *Zumala-Carreguy* et *Cabrera*, font trembler les *christinos*. A la guerre s'ajoute le choléra.

Sur ce, les *christinos* se divisent en *moderados* et *exaltados*. La Constitution de 1812 est proclamée par les *exaltados* dans les grandes villes, où ont lieu d'affreux massacres. La régente subit le joug de l'odieuse *Mendizabal*. Elle parvient à s'en débarrasser, et à le remplacer par le modéré *Isturiz*. Mais l'émeute militaire

de la *Granja* (été 1836) la force à promettre une Constitution sur la base de celle de 1812.

Pendant ces divisions, les carlistes avancent. Carlos, maître de tout le nord de l'Espagne, approche de Madrid. Thiers veut intervenir en faveur de Christine. Le roi refuse, et Thiers démissionne.

Le général Espartero réconcilie les moderados et les exaltados sur le terrain de la Constitution de 1837. La réconciliation des partis est fatale aux carlistes. Ils sont battus à plusieurs reprises et commencent à se lasser. Carlos, en septembre 1839, passe en France, où il est retenu prisonnier jusqu'en 1845.

Christine tombe sous le joug d'Espartero, fait *duc de la Victoire*. Pour lui échapper, elle s'exile. La tyrannie du général révolte toute l'Espagne : il est obligé de fuir en Angleterre (1843). Le parti modéré, que dirige le général Narvaez, rappelle Christine.

## CHAPITRE V

### LE MINISTÈRE MOLÉ OU LE MINISTÈRE EXTRA-PARLEMENTAIRE

(5 SEPTEMBRE 1836-8 MARS 1839)

#### SOMMAIRE

Ministère Molé-Guizot (5 septembre 1836-15 avril 1837). — Louis-Napoléon à Strasbourg (30 octobre 1836). — La loi de *disjonction* (mars 1837). — Ministère Molé-Montalivet (15 avril 1837-8 mars 1839). — Mariage du duc d'Orléans (30 mai 1837). — L'entente cordiale. — Démonstrations armées au Mexique, à Buenos-Ayres, à Saint-Domingue. — La coalition : Guizot-Thiers-Odilon Barrot (décembre 1838). — Chute du cabinet Molé (8 mars 1839). — Ministère Soult (12 mai 1839-20 février 1840).

**Ministère Molé-Guizot** (5 septembre 1836). — Louis-Philippe avait accepté sans déplaisir la démission de M. Thiers; car le tiers-parti, plus encore que les doctrinaires, ne laissait que peu de place à l'initiative royale, et le roi tenait à avoir entre les mains autre chose que l'ombre du pouvoir. Après la retraite de M. Thiers, il résolut de se donner un ministère plus docile à sa direction. Il jeta les yeux sur le comte Molé, membre de la Chambre des pairs, à peu près étranger aux luttes des partis, et par là plus rapproché du trône.

Cependant le roi, pour assurer dans les Chambres une majorité au nouveau cabinet, fut obligé d'y appeler M. Guizot, qui prit l'instruction publique, tandis que M. Molé se chargeait des affaires étrangères.

**Louis-Napoléon à Strasbourg** (30 octobre 1836). — Une alerte assez vive signala les premières semaines du cabinet Molé. Le fils de Napoléon I<sup>er</sup>, qui vivait en Autriche sous le nom de *duc de Reichstadt*, s'était éteint de phtisie, âgé de vingt et un ans, à Schoenbrunn, près de



LE COMTE MOLÉ. D'après Julien.  
(Bibl. nat. Estampes. Coll. des portr.)

Vienne, le 22 juillet 1832. Cette mort prématurée faisait passer les droits politiques des Bonaparte sur la tête du prince Louis-Napoléon, fils du roi de Hollande, Louis, et de la reine Hortense, fille elle-même de l'impératrice Joséphine. Le prince, âgé de vingt-huit ans en 1836, vivait en Suisse, où il s'était retiré après l'échauffourée carbonariste de la Romagne, en 1831. D'un caractère froid et en même temps très décidé, il se mit en rapport avec les officiers de la garnison de Strasbourg et en gagna plusieurs. Le 30 octobre, à cinq heures du matin, le prétendant fut présenté par le colonel Vaudrey à son régiment. Les soldats l'accueillirent au cri de « vive l'empereur! » et se mirent aussitôt en marche pour entraîner les différentes casernes. Tout semblait réussir à souhait; les régiments se laissaient gagner les uns après les autres. Mais, à la caserne Finkmart, un colonel maintint ses troupes dans le devoir. Louis-Napoléon fut arrêté et envoyé à Paris.

Le gouvernement n'osa point faire le procès du noble aventurier, et lui facilita le moyen de passer secrètement



en Amérique. Le prince n'y resta pas longtemps. Il revint en Suisse; mais pour éviter à la République helvétique des désagrémens, à la suite de menaces faites par le gouvernement français, il se retira en Angleterre. Entre temps, on avait déféré ses complices, civils ou militaires, à la Cour d'assises de Colmar. Le jury ne voulut point condamner les complices tandis que le principal coupable était en liberté, et il les acquitta tous, aux applaudissemens du public.

**La loi de disjonction** (mars 1837). — Cet acquittement scandaleux, mais inévitable dans les conditions où s'était fait le procès, jeta le ministère dans un vif émoi. Il y répondit en proposant la loi dite de *disjonction*, qui, établissant deux catégories de prévenus dans un même procès, renvoyait les militaires devant les Conseils de guerre, et les civils devant les Cours d'assises. La loi, éloquemment combattue par Berryer, fut, après d'ardents débats, rejetée à la faible majorité de deux voix (9 mars 1837).

**Cabinet Molé-Montalivet** (15 avril 1837). — C'était un échec grave pour le ministère. Deux échecs suivirent à propos de la demande faite par le ministère d'un apanage pour le duc de Nemours et d'une dot pour la reine Louise de Belgique. La conséquence en fut la dislocation du cabinet Molé-Guizot, le 15 avril. Mais il fut reconstitué le même jour sous la présidence du comte Molé. Guizot n'en faisait plus partie; en revanche, de Montalivet, qui avait l'oreille de la Cour, y entra et prit le portefeuille de l'intérieur. La politique personnelle du roi devenait de plus en plus prépondérante.

**Mariage du duc d'Orléans** (30 mai 1837). — L'année 1837, peu féconde en événemens, vit le mariage du fils aîné du roi, le duc d'Orléans, qui épousa le 30 mai la princesse Hélène de Mecklembourg. La princesse avait de hautes et précieuses qualités; mais elle était protestante. Les catholiques virent avec peine une alliance qui allait faire monter la religion réformée sur les marches du trône de saint Louis. Le mariage, célébré à Fontainebleau, béni après coup par un ministre protes-

tant, avait été précédé, le 8 mai, d'une amnistie pleine et entière accordée à tous les condamnés détenus pour crimes et délits politiques. Il fut suivi de l'inauguration des galeries de Versailles dans le palais de Louis XIV, transformé en *temple des gloires nationales*. Les esprits commençaient à s'ouvrir à l'espérance. A l'intérieur, l'union et la paix renaissaient, les affaires étaient prospères; à l'extérieur, les relations entre puissances devenaient meilleures, même avec le rogne czar Nicolas. La naissance du *comte de Paris* (24 août 1838), fruit du mariage de 1837, parut assurer l'avenir de la dynastie.

**L'entente cordiale.** — L'Angleterre, de son côté, était aussi en fête, au mois de juin 1837, pour le couronnement de la jeune reine *Victoria*, qui succédait à son oncle Guillaume IV. La France fut représentée à cette cérémonie par le maréchal Soult, nommé ambassadeur extraordinaire. Les Anglais firent un accueil enthousiaste au vieux soldat, qui les avait si vaillamment combattus sous l'Empire; et l'alliance avec l'Angleterre, que Louis-Philippe se plaisait à appeler *cordiale*, en parut confirmée.

Le principal auteur de l'entente cordiale était le prince de Talleyrand, qui en avait fait la pensée dominante de sa vie, et qui la réalisa pendant son long séjour comme ambassadeur à Londres. Talleyrand mourut l'année suivante (1838). Comme diplomate, il pouvait rivaliser avec les plus fins hommes d'État de l'Europe. Comme homme politique, il avait montré la plus grande versatilité, servant tour à tour la Révolution, le Directoire, l'Empire, les deux Restaurations et le gouvernement de Juillet. Comme évêque, il avait donné les scandales les plus déplorables. Depuis longtemps il vivait en laïque indifférent et marié. Sur la fin de sa carrière (1754-1838), il parut sensible au remords, ou plutôt à la peur de funérailles civiles, et il signa une rétractation de ses erreurs.

**Démonstration armée au Mexique** (novembre-décembre 1838). — L'année 1838 fut peu mouvementée à l'intérieur. A l'extérieur il y eut des démonstrations

armées au Mexique, à la république Argentine et à Saint-Domingue.

La république du Mexique, ancienne colonie espagnole, était secouée par des agitations perpétuelles, dont les négociants européens avaient souvent à souffrir. Le président, *Bustamente*, refusant l'indemnité qu'on lui réclamait pour des commerçants français, une escadre de vingt et un bâtiments, sous les ordres de l'amiral Baudin, alla bloquer les côtes du Mexique. Le 27 novembre, le fort de Saint-Jean d'Ulloa, qui protège la ville de Vera-Cruz, fut bombardé et enlevé. Le lendemain Vera-Cruz se rendit; mais la capitulation n'ayant pas été ratifiée, le 5 décembre, la ville fut enlevée de vive force par le prince de Joinville, fils du roi. Le 9 mars 1839 seulement, un traité définitif fit droit à nos réclamations.

Il fallut également user de menaces envers Buenos-Ayres (juin 1838) et envers la république d'Haïti. Comme le Mexique, la république Argentine refusait les indemnités demandées pour dommages faits à des négociants français. Quant à la république de Haïti, ancienne colonie française reconnue indépendante en 1825, elle retardait sans cesse le payement de cent cinquante millions promis aux anciens colons français de Saint-Domingue. L'apparition d'une escadre dans ses eaux lui rappela efficacement sa promesse; mais on fut encore obligé de réduire sa dette à soixante millions.

**La coalition. — Chute du ministère Molé** (8 mars 1839). — Cependant les jours du ministère Molé étaient comptés. La Chambre des députés lui reprochait avec amertume de prendre ses inspirations non dans son sein, mais à la Cour, de sacrifier même ses propres idées à celles du roi et de fausser le régime parlementaire. Le centre droit, le centre gauche et la gauche, conduits par leurs chefs, Guizot, Thiers, Odilon Barrot, se *coalisèrent* pour le renverser; et, sous les yeux des républicains et des légitimistes ravis, ils lui poussèrent l'attaque la plus vive à propos de l'adresse à voter pendant la session de décembre 1838.

La coalition s'empara des reproches que l'opinion fai-



sait au gouvernement sur sa politique extérieure. Cette politique, d'effacement et presque d'abandon, venait de se manifester, en 1836, par le refus d'intervenir en Espagne; en 1838, par l'évacuation d'Ancône, dont Thiers réclamait l'occupation indéfinie, en prévision des événements d'Orient; en 1839, par le règlement définitif de la question belge, et par le conseil, équivalent à un ordre, que la France avait donné à la Belgique de céder à la Hollande la moitié du Luxembourg; ce qui laissait notre frontière de l'Est découverte. Les attaques des coalisés furent si chaudes, qu'ils faillirent enlever le vote d'une adresse blessante pour le roi. Le ministère n'obtint que deux cent vingt et une voix contre deux cent huit. Effrayé, le ministère en appela à la dissolution. Les électeurs renvoyèrent à la Chambre, en mars 1839, deux cent quarante-huit opposants contre cent quatre-vingt dix-neuf ministériels. C'était l'effondrement pour Molé : il se hâta de se retirer (8 mars 1839).

**Ministère Soult** (12 mai 1839). — Unis pour la bataille contre Molé, les alliés d'accident pouvaient difficilement rester amis après la victoire. Près d'un mois se passa en combinaisons vaines pour former un nouveau ministère. De guerre lasse, en attendant « que ces messieurs se fussent mis d'accord », le roi constitua le 1<sup>er</sup> avril un ministère provisoire d'affaires, sous la présidence du duc de Montebello. Composé d'hommes inconnus, le cabinet ne fut pris au sérieux par personne. Les combinaisons ministérielles recommencèrent.

On ne saurait dire combien de temps elles auraient duré si, sur ces entrefaites, le 12 mai, n'eût éclaté une émeute conduite par les socialistes Blanqui et Barbès. L'émeute, d'ailleurs assez facilement réprimée, mit fin aux lenteurs. Les partis sentirent la nécessité d'en finir, et le soir même du 12 mai un ministère était composé, sous la présidence du maréchal Soult. Les membres les plus en vue étaient Villemain, à l'instruction publique; Duperré, à la marine; Teste, à la justice; Dufaure, aux travaux publics. Aucun des chefs de la coalition n'y figurait. C'était à peu près le cabinet Molé, sans M. Molé.

Il est vrai qu'il ne devait pas durer un an ; il tomba le 20 février 1840, sur le refus fait par la Chambre de voter un demi-million demandé par Louis-Philippe pour son fils, le duc de Nemours, à l'occasion de son mariage.

## RÉSUMÉ

Voulant *gouverner*, Louis-Philippe fait président du conseil (5 septembre 1836) Molé, qui s'adjoint Guizot. Le mois suivant (30 octobre) est signalé par l'échauffourée de Louis-Napoléon à Strasbourg, qui amène le projet de loi de *disjonction*, rejeté (mars 1837). Guizot sort du ministère (15 avril). Il est remplacé par Montalivet, *l'homme du roi*.

Le duc d'Orléans épouse (30 mai 1837) Hélène de Mecklembourg. Au mois suivant, la jeune reine Victoria est couronnée à Londres. Le maréchal Soult, qui y représente la France, est accueilli avec enthousiasme. C'est le commencement de l'*entente cordiale*, œuvre de Talleyrand, qui meurt en 1838.

Cette année 1838 est signalée par des démonstrations navales au Mexique, à Buenos-Ayres et à Saint-Domingue.

Le cabinet Molé tombe devant la *coalition* Guizot-Thiers-Barrot (8 mars 1839). Les vainqueurs ne pouvant s'entendre sur la distribution des portefeuilles, le roi forme d'abord le ministère d'affaires Montebello, puis le 12 mai, après l'émeute Barbès, le ministère Soult, peu différent du cabinet Molé. Soult tombe le 20 février 1840, sur une question d'apanage pour le duc de Nemours.

## CHAPITRE VI

MINISTÈRE DU 1<sup>er</sup> MARS 1840 OU DE M. THIERS

LA QUESTION D'ORIENT

### SOMMAIRE

Le ministère du 1<sup>er</sup> mars 1840 : tiers-parti. — Retour des cendres de Napoléon (15 décembre 1840). — Louis-Napoléon à Boulogne (6 août 1840). — La question d'Orient. — Son origine. — *L'homme malade* et l'équilibre européen. — Premières brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman par la Russie (1792 et 1812). — Nouvelles brèches par les nationalités chrétiennes révoltées, Grèce, Serbie, Valachie, Moldavie (1829). — Autres brèches par le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali (1831-33).

— Guerre de revanche de Mahmoud contre Méhémet-Ali (1839). — Défaite de Nézib (24 juin). — Intervention de l'Europe contre Méhémet-Ali : la note du 27 juillet 1839. — Traité de Londres (15 juillet 1840). — Émotion en France. — Perte de la Syrie par Méhémet-Ali. — La paix entre le vice-roi et le sultan (12 février 1841). — La convention des détroits (13 juillet 1841).

**Le ministère du 1<sup>er</sup> mars 1840.** — Obligé de prendre ses ministres dans la majorité de la Chambre, Louis-Philippe appela au pouvoir M. Thiers (1<sup>er</sup> mars). Les principaux collègues de M. Thiers, qui avait pris le portefeuille des affaires étrangères, furent : de Rémusat à l'intérieur, l'amiral Ronsin à la marine et M. Cousin à l'instruction publique. M. Guizot, nommé depuis peu à l'ambassade de Londres, promit de rester à ce poste. Ainsi les deux principaux groupes de la Chambre, le tiers-parti et les doctrinaires, se réunissaient pour prêter leur concours au nouveau cabinet.

**Retour des cendres de Napoléon** (15 décembre 1840). — Soit qu'il affectât de n'avoir plus rien à craindre des bonapartistes, soit qu'il voulût réveiller l'esprit militaire au moment où se préparaient de graves événements en Orient, le gouvernement fit demander à l'Angleterre l'autorisation de ramener de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon (mai 1840). Lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, ne put s'empêcher de sourire à cette demande, qu'il trouva « bien française ». Mais il s'empressa d'y accéder dans les termes les plus gracieux. La frégate *la Belle-Poule*, montée par le prince de Joinville, alla chercher les restes de l'empereur. Ils furent conduits en triomphe, le 15 décembre 1840, par un froid terrible, mais un temps magnifique, aux Invalides, où ils furent déposés dans un tombeau d'une simplicité grandiose. Ainsi s'accomplit le dernier vœu de Napoléon : « Je désire reposer sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé. »

**Louis-Napoléon à Boulogne** (6 août 1840). — On s'était étonné de la démarche faite par le gouvernement de Louis-Philippe. On était plus étonné encore d'entendre le ministre de l'intérieur, de Rémusat, dire



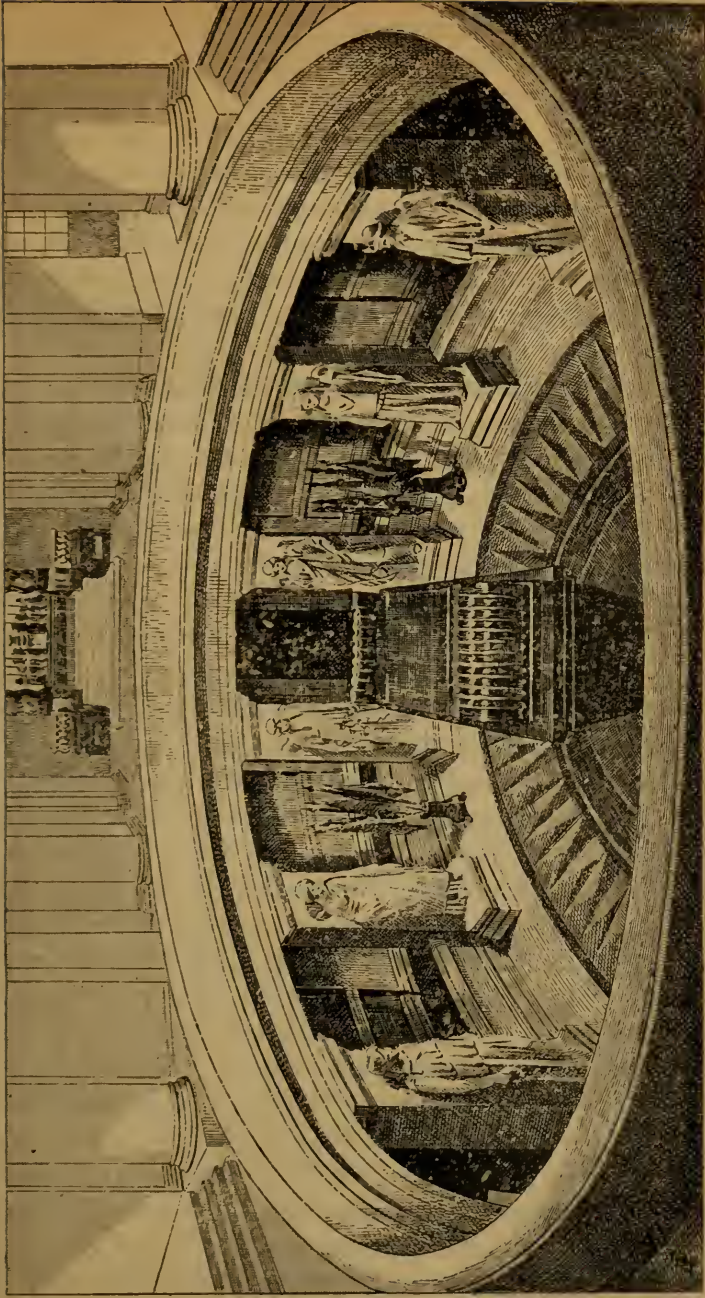
à la tribune que Napoléon avait été le « souverain légitime de la France ». C'était reconnaître les droits de la famille Bonaparte. Le prince Louis-Napoléon releva aussitôt l'invite singulière que semblait lui adresser le ministre de Louis-Philippe. Dans la nuit du 6 août 1840, il débarqua près de Boulogne. Suivi d'une soixantaine d'hommes affublés de l'uniforme militaire, il tenta de gagner la garnison de la ville. Toutes ses avances furent repoussées. Comme il regagnait précipitamment la mer, il fut arrêté ainsi que la plupart de ses complices.

Jugé par la Chambre des pairs, le prince dut à l'éloquence de son avocat, Berryer, d'éviter une sentence capitale. Mais il fut condamné à une prison perpétuelle, qu'il subit au château de Ham, dans la chambre même du prince de Polignac, gracié depuis trois ans. « Combien de temps dure la perpétuité en France ? » aurait dit en entrant dans son cachot le futur empereur, qui plus tard se passa la spirituelle fantaisie de faire sénateurs de l'empire plusieurs de ses juges de 1840.

**La question d'Orient. — Son origine.** — Une préoccupation plus grave pour M. Thiers que celle des aventures de Louis-Napoléon, était la question dite *question d'Orient*.

On appelle ainsi le problème soulevé, d'un côté par l'incurable décadence de l'empire ottoman, de l'autre par les convoitises sans cesse menaçantes de la Russie. À première vue, la solution la plus simple serait de laisser mourir l'*homme malade* de Constantinople, et de se partager à l'amiable son vaste héritage. Mais le partage à l'amiable offre les plus graves difficultés, et tous les diplomates s'accordent à dire qu'une guerre effroyable suivrait la chute de l'empire turc.

Né pouvant espérer de s'entendre pour le dépècement de l'empire mourant, les puissances sont obligées de soutenir indéfiniment sa vie agonisante. Le colosse qui faisait autrefois la terreur de l'Europe est devenu son embarras. Elle doit intervenir sans cesse pour le défendre, soit contre sa dissolution naturelle, les multiples nationalités auxquelles il s'est imposé par le glaive



LE TOMBEAU DE NAPOLEON AUX INVALIDES

cherchant, comme de juste, à profiter de sa faiblesse pour reprendre leur indépendance, soit contre les puissances voisines qui convoitent les provinces à leur convenance. Le mot d'ordre des diplomates au XIX<sup>e</sup> siècle est *le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman*. Car de cette intégrité dépend l'existence de l'empire ottoman, et de l'existence de l'empire ottoman *dépend l'équilibre européen*, la possession de Constantinople devant donner immédiatement à la puissance qui l'obtiendrait une place prépondérante en Europe. « Constantinople, disait Napoléon, c'est l'empire du monde ! »

**Premières brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman par la Russie.** — L'intégrité de l'empire ottoman, ce pivot, à en croire les diplomates, de l'équilibre européen, a été cependant assez souvent violée, soit à l'insu de l'Europe, distraite ailleurs, soit parce que les puissances intéressées à la violation de l'intégrité ont pu défier l'Europe, soit enfin parce que l'Europe n'a pu repousser toujours les justes revendications des peuples chrétiens opprimés par la Turquie.

Les premiers coups portés à l'intégrité de l'empire ottoman l'ont été par la Russie. La Russie est l'ennemi le plus redoutable de la Turquie, tant par sa position sur la mer Noire, qui la met à moins de deux journées de traversée de Constantinople, qu'à cause et surtout de sa race et de sa religion. Par sa race *slave*, la Russie a des liens étroits de parenté avec la plupart des peuples de la péninsule des Balkans, Serbes, Bulgares, Bosniens, Herzégoviniens, Monténégrins, et son rêve serait de réunir sous un même sceptre toute la grande famille slave : ce qu'on a appelé le *panславisme*. Par sa religion, *grecque schismatique*, la Russie se rattache aux innombrables chrétiens grecs disséminés dans l'empire ture : Roumains, Serbes, Bulgares, Rouméliotes, Macédoniens, Bosniens, Herzégoviniens, Monténégrins, Albanais, Grecs de la Morée, de la Grèce proprement dite, des îles, chrétiens grecs d'Asie-Mineure, de Syrie et de Palestine. Sur tous ces chrétiens grecs la Russie exerce un protectorat analogue à celui de la France sur les catholiques d'Orient ;



mais elle le fait, il est douloureux de le dire, avec autrement d'activité et de vigueur. *Race et religion* ont permis à la Russie d'intervenir à maintes reprises dans les affaires de la péninsule des Balkans et de s'avancer à petit bruit vers Constantinople.

Ce fut Catherine II qui, sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, inaugura cette politique envahissante de la Russie. Pendant que la France et l'Europe étaient occupées par la grande Révolution, l'impératrice frappait à coups redoublés sur le sultan Sélim III et le forçait, au traité de Jassy (1792), à lui céder la Crimée, tout le littoral jusqu'au Dniester et la protection des chrétiens grecs de Moldavie et de Valachie. Catherine voulait plus que partager l'empire de la mer Noire avec la Turquie; elle dissimulait à peine ses projets sur Constantinople, quand la mort la prévint subitement (1796). Son petit-fils, Alexandre I<sup>er</sup>, partagea avec Napoléon l'empire ottoman. Ce partage était chimérique. Cependant l'idée en avait suffi pour effrayer le célèbre sultan Mahmoud, qui, en 1812, par le traité de *Bucharest*, céda, pour se réconcilier avec le czar, la *Bessarabie*, détachée de la Moldavie.

**Nouvelles brèches faites à l'intégrité de la Turquie, par les nationalités chrétiennes de l'empire. — Traité d'Andrinople (1829).** — Le sultan Mahmoud, qui avait signé le traité de Bucharest, était un prince d'une haute intelligence et d'une grande énergie. S'avouant avec franchise la décadence de son empire, il fit pour y remédier des réformes sérieuses pendant son long règne (1808-1839). Son ambition était de rapprocher la Turquie de l'Europe chrétienne en lui infusant sa civilisation. Comme Pierre le Grand de Russie, il eut le tort de vouloir imposer à ses sujets, sans tenir compte de leur juste répugnance, les détails de la civilisation extérieure, comme le costume français, l'usage des théâtres, des bals et des concerts à l'euro-péenne, qui choquait profondément les usages indigènes. Mais il s'honora grandement en déclarant vouloir traiter tous ses sujets sur le même pied, sans distinction d'origine ou de culte. Les chrétiens purent aspirer aux fone-

tions du gouvernement, même aux charges de la Cour. Pour favoriser la diffusion des idées européennes, le sultan laissa pénétrer les journaux étrangers. L'empire eut lui-même son *Moniteur officiel*, rédigé en turec et en français. Des écoles furent ouvertes pour les officiers. Constantinople eut son École de médecine, dont les professeurs, européens, furent nommés au concours. Pour briser la puissance tyrannique de la vieille milice des janissaires, Mahmoud décida la formation d'un nouveau corps armé et discipliné à l'europeenne. A cette nouvelle les janissaires se soulevèrent, tuèrent le grand-vizir et mirent le feu à plusieurs quartiers de Constantinople ; mais leur révolte fut noyée dans le sang et le feu, et leur milice supprimée (juin 1826).

Les réformes du sultan arrivaient trop tard et devaient rester impuissantes. Déjà l'empire s'écroulait de toutes parts : la Grèce, la Serbie, la Moldavie, la Valachie, étaient soulevées et luttait pour leur indépendance. Après avoir vu sa flotte détruite dans la journée de Navarin, la Morée occupée par les Français, la Roumélie par les Russes, Mahmoud fut obligé de subir le traité d'*Andrinople* (1829), qui lui enlevait pour toujours la Grèce avec les îles Ioniennes, et ne lui laissait que le titre de suzerain, avec un tribut, sur les trois provinces danubiennes, Serbie, Moldavie, Valachie, reconnues *autonomes* et placées sous le protectorat de la Russie. Il perdait en outre les bouches du Danube, cédées à l'empereur Nicolas. L'année suivante, Alger était conquise par la France sans qu'il osât protester en faveur du dey, son vassal. De plus douloureuses humiliations lui étaient encore réservées.

**Autres brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman, par le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali (1831-1833).** — Pendant la guerre contre les Grecs révoltés, Mahmoud avait dû faire appel au secours de son vassal, *Méhémet-Ali*, vice-roi d'Égypte.

Méhémet-Ali est une des figures les plus curieuses de l'Orient dans la première moitié de ce siècle. Né en Roumélie, à la Cavale, en 1769, fils d'un simple chef de police,

Méhémet, par sa bravoure, son audace, son habileté, et au besoin sa cruauté, avait su se tailler dans le bassin du Nil un vaste empire. — Il avait débuté par être marchand ; il se fit ensuite soldat et combattit les Français en Égypte, à Aboukir. Les Français partis, il s'unit aux mamelucks pour chasser le gouverneur d'Égypte Khosrew-Pacha. Le gouverneur expulsé, il se débarrassa de ses alliés les mamelucks en les faisant tous massacrer le même jour (1<sup>er</sup> mars 1811). Resté seul, par une soumission feinte et à force d'argent, il se fit reconnaître vice-roi d'Égypte par le sultan Mahmoud, qui le chargea de combattre les Wahabites, sectaires musulmans qui dévastaient l'Arabie. La guerre heureuse contre les Wahabites et une expédition sur le Haut-Nil lui valurent un empire qui comprenait l'Égypte, une partie de la Nubie et la plus belle moitié de l'Arabie.

Méhémet avait un vaste empire, il le voulut florissant, et pour cela il fit des réformes qui eurent un grand retentissement en Europe. Dès 1815, il avait introduit dans son armée l'organisation et la tactique européenne, brisant impitoyablement toutes les résistances. Des Français, le colonel Selves, devenu Soliman-pacha ; le docteur Clot, devenu Clot-bey ; le savant Jomard, lui prêtèrent leur concours. Il fonda une École militaire, une École polytechnique, des Écoles de médecine, sur le modèle des écoles françaises ; il envoya des jeunes gens s'instruire dans les Universités de l'Europe, notamment à Paris. Il s'occupa aussi sérieusement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, qui prirent, grâce à lui, un vif essor. Malheureusement, pour arriver à ses fins, il foula aux pieds les lois les plus sacrées de la justice et de l'humanité : il déclara sien le sol entier de l'Égypte, réduisant à la condition de serfs les propriétaires, se réserva le monopole de tous les produits les plus avantageux de l'agriculture ou de l'industrie, et massacra sans pitié les fellahs ou paysans qui osaient résister.

Pendant la guerre de l'indépendance de la Grèce, Méhémet-Ali avait pu constater la supériorité de ses troupes sur celles de Mahmoud. Cette constatation, qui flatta



son orgueil, enflamma son ambition. L'île de Crète, que le sultan lui céda comme prix de ses services, ne lui suffit point. On lui avait fait espérer la Morée. En place de la Morée, que ses armes n'avaient pu défendre contre les Français, il demanda le gouvernement de Syrie. Mahmoud lui refusa l'investiture de cette province, dont la perte équivalait pour lui à une renonciation définitive à ses droits sur l'Égypte.

Alors Méhémet-Ali, feignant d'avoir à se plaindre du gouverneur de Saint-Jean-d'Acre, qui accueillait les malheureux fellahs émigrés, fit passer en Syrie une armée sous les ordres d'Ibrahim, son fils et son meilleur général (1831). Gaza, Jaffa, succombèrent rapidement : un long siège de six mois rendit Ibrahim maître de Saint-Jean-d'Acre, que Bonaparte lui-même n'avait pu prendre (27 mai 1832). Damas *la belle*, à son tour, fut emportée (15 juin). Une première armée turque fut battue à *Homs*, l'ancienne Emèse (7 juillet); une deuxième, en avant du défilé de *Beïlan*, qui fait communiquer Antioche avec Alexandrette (27 juillet). Le défilé fut franchi, toute la Syrie conquise, et les vainqueurs pénétrèrent dans l'Asie-Mineure. Une troisième armée fut battue à *Konieh*, l'ancien Iconium (21 décembre 1832). Ibrahim pénétra ensuite jusqu'à *Kutayeh*, à moins de cent lieues de Constantinople.

Étourdi par cette rapide marche triomphale, Mahmoud appela à lui les Russes. Une flotte russe vint jeter sur les côtes de l'Anatolie cinq mille hommes, tandis qu'une nombreuse armée marchait vers le Danube. L'Europe s'émut, les puissances intervinrent, et sur leurs pressantes invitations, le sultan signa, le 14 mai 1833, le traité de *Kutayeh*, qui lui enlevait la Syrie, plus le district d'Adana, clef de l'Asie-Mineure. Mais les Russes ne voulaient pas s'être dérangés pour rien. Par le traité d'*Unkiar-Skélessi*, sur le Bosphore (6 juillet), la Porte s'engagea à fermer les Dardanelles aux ennemis de la Russie, tout en les laissant ouvertes à ses flottes.

**Guerre de revanche de Mahmoud contre Mé-**

**Méhémet-Ali** (1839). — C'était une trêve qui avait été signée et non une paix. L'Europe ne pouvait consentir au maintien du traité d'Unkiar-Skélessi, qui assurait à la Russie les mêmes avantages que si elle avait possédé Constantinople. D'un autre côté, le traité de Kutayeh pesait sur cœur de Mahmoud comme la pointe d'un glaive. « Je mourrai plutôt, disait-il, que de ne pas détruire mon sujet rebelle. » Pendant six ans il prépara sa vengeance; s'assura le concours de la flotte anglaise, qui mouillait dans la Méditerranée; se fit des alliances en Syrie, où la domination égyptienne, fort cruelle, était détestée; et soudain, au printemps de 1839, il ordonna à Hefiz-pacha de franchir l'Euphrate avec une armée.

Ibrahim était sur ses gardes. Il attendit Hefiz sur la route d'Alep, dans la plaine de *Nézib*. Les deux armées se heurtèrent avec une fureur inouïe, le 24 juin. Après une horrible mêlée, Hefiz fut battu, son armée complètement dispersée, détruite ou faite prisonnière, et il s'enfuit, abandonnant au vainqueur ses bagages, son camp et plus de cent canons. Six jours après, avant que la nouvelle du désastre lui fût parvenue, Mahmoud expirait, laissant pour héritier un adolescent, *Abdul-Medjid*. Pour comble de malheur, le capitain-pacha Achmet alla, le 5 juillet, livrer la flotte turque à Méhémet-Ali dans le port d'Alexandrie.

**Intervention de l'Europe contre Méhémet-Ali** (juillet 1839). — Sans armée, sans flotte, avec un souverain de seize ans, la Turquie ne pouvait continuer la lutte sans s'exposer à une ruine complète. Le premier ministre d'Abdul, *Reschid-pacha*, le vaincu de Konieh, homme d'ailleurs d'un noble caractère et très ennemi du vieux fanatisme turc, ouvrit des négociations avec Méhémet-Ali. On était à la veille de s'entendre et tout allait s'arranger probablement à l'avantage du vassal victorieux, lorsque les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche et la Russie remirent à la Porte une note qui, sous l'apparence d'une intervention amicale, enjoignait aux deux belligérants de ne rien décider sans leur concours (27 juillet 1839).

**Traité de Londres** (15 juillet 1840). — L'intervention des puissances, personne ne s'y trompa, avait pour but d'annuler les effets des victoires de Méhémet-Ali. Le cabinet Soult avait commis une lourde faute en mettant la France dans cette occasion à la remorque du reste de l'Europe, et on le lui reprocha durement. Ces reproches étaient fondés. Car si Méhémet, despote sanguinaire plutôt que véritable civilisateur, ne méritait pas les sympathies que lui avaient values en France ses réformes accomplies avec l'aide de Français, cependant c'était un ami de la France, et il importait souverainement à la France d'avoir sur l'isthme de Suez un allié puissant. La chose au contraire déplaisait fort à l'Angleterre, que l'*entente cordiale* n'empêchait point de combattre à outrance nos intérêts. La jalousie de l'Angleterre, l'hostilité persistante de la Russie, l'indifférence de la Prusse et de l'Autriche, amenèrent la note collective du 27 juillet.

La France devait bientôt éprouver avec amertume combien peu elle avait à compter sur l'amitié de la Grande-Bretagne. Le ministère Soult était tombé le 22 février 1840 : M. Thiers, qui lui succéda, d'un caractère plus décidé, entraîné d'ailleurs par l'opinion, chercha à réparer la faute commise par son prédécesseur. Sachant combien sont lentes d'ordinaire les négociations dans les Congrès européens, il tenta de ramener ce qui avait failli avoir lieu en juillet 1839, l'accord direct entre Méhémet-Ali et le sultan : il aurait ainsi rendu vaine, en la prévenant, l'intervention des puissances et sauvegardé, en partie du moins, les intérêts du vice-roi. Mais lord Palmerston en eut vent ; il agit avec activité, et, le 17 juillet 1840, il communiquait à M. Guizot, notre ambassadeur à Londres, un traité signé deux jours auparavant entre les Cours d'Angleterre, de Prusse, de Russie et d'Autriche : Méhémet-Ali était sommé d'accepter l'Égypte à titre héréditaire, et le gouvernement de Saint-Jean-d'Acre à titre viager ; sinon les puissances signataires l'y contraindraient par la force, sans lui garantir même l'Égypte.

**Émotion produite en France par le traité de**



**Londres.** — Ainsi, dans le règlement d'une question européenne, l'Angleterre *ne daignait pas demander son avis à la France*. Le pays ressentit vivement l'insulte faite par la perfide alliée. Les vieilles haines se réveillèrent, partout retentirent des cris de guerre, les journaux se remplirent de menaces. Le roi lui-même, oubliant son humeur pacifique, se laissa aller à dés éclats de voix dont la violence effrayait les ambassadeurs étrangers. On mit la marine sur le pied de guerre; l'armée de terre fut portée à cinq cent mille hommes.

Puis cette ardeur belliqueuse du monarque s'éteignit peu à peu. Louis-Philippe refusa d'appuyer son premier ministre, qui voulait la guerre, au moins pour le cas où l'on chercherait à dépouiller Méhémet-Ali de l'Égypte; et toutes ces provocations à l'Europe aboutirent simplement au relèvement des fortifications de Paris, qui certes n'avaient pas grand'chose à voir en la matière. M. Thiers démissionna. Il fut remplacé, le 29 octobre, par M. Guizot, rappelé de Londres, dont la politique était, quoi qu'il prétendît, la paix, la paix à tout prix et toujours.

**Perte de la Syrie par Méhémet-Ali.** — **La paix** (12 février 1841). — Méhémet-Ali avait énergiquement refusé d'obtempérer aux sommations des puissances. « Je ne rendrai qu'au sabre, dit-il au consul de France, ce que j'ai acquis par le sabre. » Mais abandonné par la France, dont la flotte de la Méditerranée s'était retirée à Salamine « de peur que ses canons ne partissent tout seuls », menacé par une triple escadre anglaise, autrichienne et turque, sous les ordres du commodore anglais *Napier*, il sembla perdre tout son génie. La grande ville de Beyrouth, bombardée pendant neuf jours, fut évacuée sans combat par Ibrahim (12 septembre). Saint-Jean-d'Acre fut de même évacuée après un bombardement qui l'avait à moitié détruite. La Syrie était perdue. Déjà Napier faisait voile sur Alexandrie, qu'il s'apprêtait à traiter de même, lorsque le malheureux vice-roi, humiliant son orgueil, implora à son tour la clémence du sultan. Après d'assez longues négociations, le sultan consentit à lui laisser la possession

héréditaire de l'Égypte et de la Nubie, mais sous la condition de la vassalité et du tribut (1<sup>er</sup> juin 1841).

Ainsi, après dix ans de guerre, tout était remis sur le même pied qu'auparavant. La France seule y perdit, car son prestige en Orient fut considérablement diminué. Les catholiques du Liban, remis sous le joug turc, furent horriblement maltraités par les Druses fanatiques, de concert avec les agents anglais, sans que le cabinet Guizot osât autre chose que faire entendre de timides protestations<sup>1</sup>.

**La convention des détroits** (13 juillet 1841). — La paix rétablie, les puissances travaillèrent à faire rentrer honorablement la France dans le concert européen, d'où elle avait été si brutalement expulsée. Elles lui proposèrent d'adhérer à un traité général, la *convention des détroits*, qui fermait le Bosphore et les Dardanelles aux vaisseaux de toute nation. Le traité d'Unkiar-Skélessi se trouvait ainsi annulé, et la Turquie, soustraite à la tutelle de la Russie, était replacée sous la protection de l'Europe. Le cabinet du 29 octobre s'empressa de souscrire au traité, qui fut signé le 13 juillet 1841.

## RÉSUMÉ

Le cabinet Thiers (1<sup>er</sup> mars 1840) est secondé par les doctrinaires, dont le chef, Guizot, est ambassadeur à Londres.

Le gouvernement demande (mai) à l'Angleterre les cendres de Napoléon, qui, ramenées de Sainte-Hélène par le prince de Joinville, sont portées aux Invalides le 15 décembre. Dans l'intervalle (6 août) a lieu l'échauffourée de Louis-Napoléon, à Boulogne.

La grande préoccupation du cabinet Thiers est la *question d'Orient*, ouverte sous le cabinet Soult.

Ne pouvant s'entendre sur le partage de la succession de l'*homme malade*, l'Europe a mis en principe l'*intégrité de l'empire ottoman*. Cependant cette intégrité a été violée une première fois par la Russie au traité de *Jassy* (1792), qui enlève à la Porte la Crimée et le littoral jusqu'au Dniester; une deuxième fois par la Russie au traité de *Bucharest* (1812), qui lui enlève la Bessarabie; une troisième fois par la Russie, la France et l'Angleterre, au traité d'*Andrinople* (1829), qui lui enlève la Grèce, les bou-

1. Lecanuet, *Vie de Montalembert*, tome II.

ches du Danube, et ne lui laisse qu'un droit de suzeraineté sur la Serbie, la Moldavie et la Valachie. Elle va l'être une quatrième fois par Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte.

Méhémet-Ali, célèbre par ses réformes comme le sultan Mahmoud son maître, demande, à la place de la Morée qu'on lui a promise avant la guerre contre la Grèce, la Syrie. Mahmoud refusant, il fait marcher son fils Ibrahim, qui emporte Saint-Jean d'Acre (27 mai 1832), prend Damas (15 juin), bat une première armée turque à *Homs* (7 juillet), une deuxième au défilé de *Beïlan* (27 juillet), une troisième à *Konieh*, en Asie Mineure (2 décembre). Éperdu, Mahmoud invoque les Russes, qui se mettent aussitôt en mouvement vers le Danube. Pressé par les puissances, qui redoutent l'intervention russe, le sultan signe le 14 mai 1833, avec Méhémet-Ali, le traité de *Kutayah*, qui cède la Syrie et le district d'Adana. La Russie lui impose (6 juillet) le traité d'*Unkiar-Skélessi*, qui ouvre à ses flottes seules les Dardanelles.

Le traité d'Unkiar-Skélessi ne peut agréer à l'Europe; celui de *Kutayah*, encore moins à Mahmoud. Pendant six ans le sultan prépare sa revanche, puis il déclare soudain la guerre à Méhémet-Ali. Ses armées sont écrasées dans la plaine de *Nézib* (24 juin 1839); il meurt six jours après, pendant qu'Achmet va livrer sa flotte à Méhémet (5 juillet).

Le successeur de Mahmoud, Abdul-Medjid, un jeune homme, se dispose à demander la paix à son vassal victorieux, quand les puissances, France comprise, lui remettent la note du 27 juillet 1839, qui arrête tout. Soult, alors président du ministère, a commis là une lourde faute. Thiers, qui le remplace le 1<sup>er</sup> mars 1840, essaye de la réparer en amenant de nouveau un accord direct entre le vassal et le sultan. Mais il est joué par l'Angleterre, qui lui présente tout à coup le *traité de Londres*, signé le 15 juillet 1840, entre les puissances à l'insu de notre ambassadeur, Guizot. Thiers veut relever cette insulte; mais il est désavoué par le roi et démissionne. Guizot, l'homme de la paix à tout prix, le remplace (29 octobre).

Le traité de Londres enjoint à Méhémet-Ali d'évacuer toutes ses conquêtes, sauf Saint-Jean-d'Acre. Le vice-roi refuse. Trois escadres anglaise, autrichienne, turque, cinglent vers la Syrie. Beyrouth est bombardée, Saint-Jean-d'Acre à moitié détruite, Alexandrie menacée. Terrassé, Méhémet implore la paix. Le sultan lui laisse l'Égypte sous condition de vassalité et de tribut (1<sup>er</sup> juin 1841).

Les puissances font rentrer la France dans le concert européen en présentant à sa signature, le 13 juillet 1841, la *convention des détroits*, qui annule le traité d'Unkiar-Skélessi.



## CHAPITRE VII

*Cabinet Guizot*

MINISTÈRE GUIZOT (29 OCTOBRE 1840-23 FÉVRIER 1848)

## SOMMAIRE

Composition du ministère Guizot. — Le droit de visite (février 1842). — Loi sur les chemins de fer (1842). — Catastrophes (1842). — Les fêtes de l'entente cordiale (1843-1846). — Les *fêtris* de Belgrave-Square (janvier 1844). — L'affaire Pritchard (1844). — Discussion sur la liberté de l'enseignement (1844); sur les Jésuites (1845). — Les mariages espagnols et la ruine de l'entente cordiale (1846).

**Le ministère Guizot (29 octobre 1840).** — Le cabinet formé le 29 octobre était sous la présidence nominale du maréchal Soult et sous la présidence réelle de M. Guizot. Le maréchal Soult avait la guerre; M. Guizot, les affaires étrangères. Leurs principaux collègues furent : amiral Duperré, à la marine; Villemain, à l'instruction publique; Humann, aux finances; Teste, aux travaux publics. La présence de M. Guizot au ministère, coïncidant avec la retraite de M. Thiers, était le symbole du triomphe de la prérogative royale sur la prérogative parlementaire.

**Le droit de visite (février 1842).** — Lord Palmerston avait prévu la pusillanimité du gouvernement français dans la question d'Orient. « Après beaucoup d'humeur et de déplaisir, avait-il dit, la France cédera, et l'affaire d'Orient aura été réglée comme l'Angleterre l'aura voulu. » Aussi se vantait-il insolemment de pouvoir faire passer le gouvernement de Louis-Philippe par le « trou d'une aiguille ». Il avait consenti à faire rentrer la France dans le concert européen, en lui demandant sa signature pour la convention des détroits. Ce maigre avantage, dont le cabinet Guizot eut la faiblesse de se féliciter comme d'un grand succès, lord Palmerston

voulut presque aussitôt se le faire payer par le remaniement du *droit de visite*.

Pour réprimer plus efficacement la traite des noirs, la France et l'Angleterre, par convention faite en 1831, renouvelée en 1833, s'étaient accordé réciproquement le *droit de visiter* leurs bâtiments de commerce. Le nombre de ses croiseurs assurait à l'Angleterre presque tout le profit de cette convention, à laquelle la Restauration avait toujours refusé de se prêter. Elle exerçait sous son nom la police des mers, fatiguait de ses vexations les navires français et écrasait notre commerce au grand avantage du sien. Or, ce droit si onéreux, Palmerston voulait le rendre plus onéreux encore en étendant la zone dans laquelle les bateaux français pouvaient être inspectés, et Guizot entra dans ses vues par une convention signée le 20 décembre 1841.

La Chambre s'émut vivement quand cette convention lui fut soumise pour être ratifiée. D'ardentes discussions s'engagèrent, et l'opposition flagella cruellement l'ambition britannique. Le ministère dut retirer non seulement la convention de 1841, mais encore celle de 1833, et ouvrir de nouvelles négociations sur ce principe que *le pavillon couvre la marchandise*. Une convention nouvelle, du 29 mai 1845, restreignit le droit de visite à la vérification de la nationalité du navire et de son pavillon.

**Loi sur les chemins de fer (1842).** — La Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis étaient déjà sillonnés de chemins de fer, et la France ne possédait encore que quelques lignes fort courtes, comme celles de Paris à Rouen et de Paris à Orléans. On n'était d'accord ni sur l'avenir de la découverte, auquel de grands esprits comme M. Thiers ne croyaient pas, ni sur le mode d'exécution : qui construirait les lignes, l'État ou les Compagnies ? Cependant il importait d'aviser sous peine, pour la France, de rester dans une infériorité désastreuse.

Plusieurs années se passèrent en tâtonnements. On décida enfin la construction de neuf grandes lignes, reliant Paris à l'étranger et aux principales villes du

royaume (loi du 11 juin 1842). La Chambre, pleine d'industriels qui voyaient dans les nouvelles entreprises de gros bénéfices à réaliser, décida également que ces lignes seraient construites non par l'État, comme le demandaient plusieurs, mais par des Compagnies, auxquelles toutefois l'État et les localités traversées par les chemins de fer viendraient en aide pour les frais de construction. En 1841, avait été votée une loi sur l'*expropriation*, indispensable pour la construction des lignes.

**Catastrophes (1842).** — L'année 1842 restera tristement célèbre par deux terribles catastrophes. — Le 8 mai, un accident de chemin de fer, arrivé sur la ligne de Paris-Montparnasse à Versailles, coûta la vie à plus de cinquante personnes. Parmi les victimes se trouvait le fameux navigateur *Dumont d'Urville*, qui avait fait deux fois le voyage autour du monde.

Deux mois après, nouvelle catastrophe. Le 13 juillet, le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, avant de partir pour le camp de Saint-Omer, allait à Neuilly prendre congé de la famille royale, lorsque, à la hauteur de la porte Maillot, à une faible distance du château, les chevaux s'emportèrent dans le chemin de la Révolte. Comme le cocher déclarait qu'il n'en était plus maître, le prince sauta à bas de sa voiture; mais il tomba, et sa tête alla se briser sur un pavé. Le roi et les siens, accourus aussitôt, trouvèrent le duc sans connaissance et ne purent que recevoir son dernier soupir. La France, l'Europe entière, compatirent à la douleur du vieux roi et à la fin prématurée d'un prince qui avait su se rendre populaire.

Le duc d'Orléans laissait deux fils en bas âge, le comte de Paris et le duc de Chartres. L'âge de leur aïeul ne permettant pas d'espérer qu'ils parvinssent à leur majorité de son vivant, il fallut s'occuper de la régence. D'après le vieux droit, la régence revenait à la veuve, la princesse Hélène. Louis-Philippe lui préféra son deuxième fils, le duc de Nemours, « le devoir personifié, » modeste, réservé, choisi pour cela même par le roi, dont la volonté, en l'absence d'une contradiction



efficace, prit de plus en plus dans les conseils un caractère absolu, pour son malheur et pour celui de sa dynastie. Les Chambres votèrent la loi de régence, conformément aux vues de Louis-Philippe, en août 1842.

**Les fêtes de l'entente cordiale (1843-46).** — La loi sur la régence semblait assurer l'avenir de la monarchie de Juillet. La chute du ministère whig et la retraite de lord Palmerston, remplacé par lord Aberdeen, d'humeur infiniment plus conciliante, parurent à Louis-Philippe une bonne occasion pour resserrer les liens de l'alliance anglaise. La jeune reine Victoria, invitée par le roi à venir en France, déféra gracieusement à son désir et passa cinq jours au château d'Eu, où de brillantes fêtes furent données en son honneur (septembre 1843). Le roi lui rendit sa visite en octobre l'année suivante. Victoria revint à Eu en 1846.

**Les flétris de Belgrave-Square (janvier 1844).** — Entre les deux visites royales, au mois de novembre 1843, le duc de Bordeaux, qui s'appelait maintenant *comte de Chambord*, du nom du magnifique domaine acheté pour lui en 1821 par souscription nationale, avait fait un voyage à Londres. Un certain nombre de légitimistes avaient à cette occasion passé la Manche pour aller saluer le royal exilé à sa résidence de Belgrave-Square. Cette démonstration irrita profondément le roi. Il témoigna de son mécontentement en destituant tous ceux des manifestants qui étaient maires dans leur commune. S'associant à sa mauvaise humeur, la Chambre des députés, dans l'adresse de la session de 1844, *flétrit ces coupables manifestations*.

Les députés légitimistes n'acceptèrent point cette injure. D'accusé se portant accusateur, Berryer, le plus illustre des flétris, demanda compte à M. Guizot du voyage qu'il avait fait lui-même à Gand auprès de Louis XVIII pendant les Cent jours. Cette évocation d'une démarche identique à celle que l'on reprochait aux manifestants de Belgrave-Square, provoqua un effroyable tumulte. M. Guizot se précipita à la tribune et voulut s'expliquer. De violentes apostrophes couvrirent sa voix. « On peut

épuiser mes forces, dit-il, on n'épuisera pas mon courage. » Et il resta à la tribune plus d'une heure, tenant tête au tumulte. M. Guizot put enfin dire ce qu'il voulait faire entendre, et il termina par ces fières paroles, peu faites pour ramener le calme : « Quant aux calomnies, on peut les entasser, les accumuler contre moi ; on ne parviendra jamais à les élever à la hauteur de mon dédain. » Une faible majorité de trente voix maintint la flétrissure ; mais ce vote d'intolérance retomba bientôt, comme un soufflet retentissant, sur la joue des flétrisseurs ; les députés flétris donnèrent leur démission et furent tous réélus (20 janvier 1844).

**L'affaire Pritchard (1844).** — Fier et intolérant envers ses adversaires du dedans, le cabinet du 29 octobre continuait à se montrer d'une condescendance pu-sillanime vis-à-vis de l'Angleterre. La chose se vit manifestement dans *l'affaire Pritchard*.

Pour protéger nos missionnaires et nos négociants dans les mers de l'Océanie, l'amiral *Dupetit-Thouars*, sur l'ordre du gouvernement français, avait, au mois de mai 1842, occupé les *îles Marquises* et imposé le protectorat de la France à *Taïti*, la plus importante des *îles de la Société*, possédée par la reine *Pomaré*. Le changement survenu dans *Taïti* mécontenta les missionnaires anglais de l'île, à la fois ministres et commerçants. Ils excitèrent une révolte, abattirent le drapeau du protectorat, sur lequel les couleurs françaises étaient mariées aux couleurs taïtiennes, et rétablirent le pavillon de la reine. A cet outrage l'amiral répondit, le 9 décembre 1843, par l'occupation de *Taïti* au nom de la France. Mais, en présence du mécontentement de Londres, le cabinet des Tuileries s'empressa de désavouer *Dupetit-Thouars*, déclarant s'en tenir au protectorat.

Quelques mois après on apprenait que l'amiral, à qui le désaveu n'était pas encore parvenu, avait arrêté, mis en prison et finalement expulsé de l'île le principal brouillon, un sieur *Pritchard*, à la fois pharmacien, missionnaire, consul d'Angleterre, et, par-dessus le marché, d'une violence que blâmaient ses compatriotes eux-mêmes.

Pritchard poussa les hauts cris ; la presse anglaise cria plus encore, et *Robert Peel* osa dire à la Chambre des Communes « qu'un outrage grossier, accompagné d'une grossière indignité, avait été commis contre l'Angleterre ». Affolé, le cabinet des Tuileries non seulement exprima son regret de l'expulsion du sieur Pritchard, mais encore lui offrit une indemnité.

Tant de pusillanimité irrita la nation et la Chambre, où le ministère faillit succomber, car il n'eut qu'une majorité dérisoire de six voix pour l'indemnité Pritchard. L'attitude peu fière que le même cabinet prit vers le même temps dans une guerre que nous faisons alors au Maroc, et dans le règlement de la dette algérienne, toujours pour ménager la jalousie de l'*alliée*, ne diminua pas, tant s'en faut, son impopularité. M. Guizot resta au pouvoir ; mais, pour se maintenir sa faible majorité, il fut obligé de faire entrer en masse dans la Chambre les fonctionnaires et d'agir par tous les moyens, souvent par les moins honnêtes, sur les députés.

**Discussion sur la liberté de l'enseignement (1844).** — Cependant la promesse de la liberté de l'enseignement, faite par la Charte, continuait à n'être pas tenue. L'enseignement primaire était à peu près tout entier entre les mains de l'État. Quant à l'enseignement secondaire et supérieur, l'Université en avait le monopole exclusif. Les jeunes gens qui voulaient subir les épreuves du baccalauréat, examens ouvrant toutes les carrières libérales, étaient obligés de présenter un *certificat d'études* constatant qu'ils avaient fait leurs études dans un établissement de l'État.

Les catholiques protestaient contre ces exigences odieuses avec d'autant plus de vigueur, que, dans la plupart des chaires officielles, l'enseignement portait encore une forte empreinte d'esprit voltairien. Des membres illustres du clergé, MM<sup>GRS</sup> Affre, archevêque de Paris ; de Montals, évêque de Chartres ; Parisis, évêque de Langres ; l'abbé Dupanloup, l'abbé Combalot, énergiquement secondés par la voix éloquente du comte de Montalembert dans la Chambre des pairs, par la presse



catholique, en particulier par le journal *l'Univers*, où venait d'entrer un rude jouteur, Louis Veuillot, entreprirent contre le monopole universitaire une campagne vigoureuse qui fit sur l'opinion une impression profonde, et obligea le ministère à sortir enfin de son inertie. M. Villemain, ministre de l'instruction publique, déposa un projet de loi à la Chambre des pairs, qui, après quelques remaniements, l'adopta (février 1844).

Ce projet de loi était fort incomplet et n'offrait à la liberté de l'enseignement que des garanties insuffisantes. Mais il menaçait cependant le monopole universitaire. Aussitôt les *libéraux* de s'émouvoir et de faire un tel bruit, que le ministère effrayé demanda l'ajournement des débats à la Chambre des députés. Cela revenait à enterrer le projet.

**Discussions sur les jésuites (1845).** — Non contente de refuser la liberté, l'opposition chercha à déchaîner la persécution en exploitant contre le ministère le péril clérical. On s'aperçut tout à coup qu'il y avait des jésuites en France. La chose était d'autant moins niable, que, dans la chaire de Notre-Dame, la soutane noire du jésuite *de Ravignan* alternait avec la robe blanche du dominicain *Lacordaire*. Le Père de Ravignan avait même eu l'audace de publier un mémoire pour défendre son institut et de le signer *jésuite*, c'est-à-dire religieux de la Compagnie de Jésus. Les jésuites, qui depuis le ministère Martignac étaient exclus de l'enseignement et ne s'occupaient plus que du ministère sacerdotal, furent dénoncés, en mai 1845, à la Chambre des pairs par M. Cousin, à la Chambre des députés par M. Thiers. On peut s'étonner de voir ces deux esprits élevés se faire ainsi l'écho des déclamations haineuses que lançaient, de leurs chaires du Collège de France, Quinet et Michelet.

Les dénonciateurs ne réclamaient point leur expulsion, mais leur dissolution comme société, se fondant sur la loi de 1834, qui défendait les associations de plus de vingt personnes. Le ministère n'osa point défendre les jésuites, et la Chambre vota un ordre du jour qui invi-

taut le gouvernement à faire exécuter les lois de l'État. Quatre ans après, la monarchie qui avait cru se sauver en sacrifiant les Congrégations religieuses s'écroulait; de ses ruines surgit la liberté d'enseignement, ramenant avec elle les jésuites, rappelés par la voix de M. Thiers lui-même<sup>1</sup>.

**Les mariages espagnols** (octobre 1846). — L'année suivante, la politique de Louis-Philippe remporta à l'extérieur un succès considérable.

La jeune reine d'Espagne, Isabelle II, était à marier; sa sœur, l'infante Fernande, également. Beaucoup d'Espagnols, pour le bien de la paix, auraient voulu l'union d'Isabelle avec le fils de don Carlos; mais les Cortès s'y opposèrent, par crainte de compromettre les institutions constitutionnelles. Louis-Philippe aurait pu présenter son dernier fils, le duc de Montpensier; mais c'était alarmer l'Angleterre, l'éternelle jalouse. Il déclina donc l'union pour son fils, à la condition que de son côté l'Angleterre renoncerait à la candidature du prince de Cobourg, cousin du prince Albert, qui venait d'épouser Victoria. On était alors aux plus beaux jours de l'entente cordiale. Il fut convenu avec lord Aberdeen, qui avait accompagné Victoria à Eu, qu'Isabelle épouserait son cousin, don *François d'Assise*, et sa sœur, le duc de Montpensier. Toutefois ce dernier mariage n'aurait lieu qu'après celui de la reine et lorsqu'elle aurait eu un héritier, tant l'Angleterre redoutait de voir un Orléans sur le trône d'Espagne.

Tout semblait arrêté, lorsqu'au mois de juillet 1846 les tories tombèrent, cédant la place aux whigs, qui ramenèrent au pouvoir lord Palmerston, notoirement hostile à l'influence française. Aussitôt Palmerston remit en avant la candidature du prince de Cobourg. Mis en demeure par la reine Christine ou de consentir à la simultanéité des mariages déjà convenus, ou de se résigner au mariage d'Isabelle avec Cobourg, le gouvernement français donna son consentement, et les deux

1. Lacombe, *Berryer et la monarchie de Juillet*, p. 450.

mariages furent célébrés ensemble le 10 octobre 1846<sup>1</sup>.

Cette nouvelle mit les Chambres anglaises en fureur. Palmerston attisa le feu au lieu de l'éteindre. Le gouvernement français fut publiquement accusé de duplicité, et le roi de fourberie. C'en était fait de l'entente cordiale. La France retomba dans son isolement de 1830. Comme conséquence de cet isolement, la république de Cracovie, à la suite de quelques troubles, fut occupée par l'Autriche le 6 novembre 1846, et le gouvernement français dut se borner à une protestation de pure forme.

## RÉSUMÉ

Le cabinet Guizot, du 29 octobre 1840, durera jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet.

Peu fier dans la question d'Orient, Guizot se montre d'une complaisance rare envers lord Palmerston pour le *droit de visite* (février 1842); mais la Chambre le force à faire reconnaître le principe « que le pavillon couvre la marchandise ».

Guizot présente en juin 1842 la loi sur les chemins de fer, presque nuls encore en France, tandis qu'ils ont déjà un vaste développement à l'étranger. Cette même année 1842 est douloureusement célèbre par la catastrophe du chemin de fer de Versailles et la mort tragique du duc d'Orléans. Ces tristesses s'oublient un peu les années suivantes (1843-1844-1846) dans les fêtes de l'*entente cordiale*.

En janvier 1844, Guizot fait flétrir par la Chambre les députés légitimistes qui sont allés à Londres saluer le comte de Chambord. Cette flétrissure retombe sur le ministre. Sa conduite dans l'affaire Pritchard, même année 1844, ne lui fait pas non plus honneur.

Attaqué par les libéraux pour une loi qui ébranlait le monopole universitaire, Guizot se sauve en ajournant les débats de cette loi (février 1844). Accusé par les mêmes libéraux, surtout par Thiers, de souffrir en France les jésuites, il se sauve encore en promettant d'exécuter contre les jésuites les lois de proscription (1845).

Le cabinet du 29 octobre remporte sur lord Palmerston une victoire importante à propos des *mariages espagnols* (oct. 1846). Mais cette victoire a pour résultat de ruiner l'*entente cordiale*, si chèrement achetée et si chèrement conservée.

1. D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure de 1830 à 1848*, tome II, page 119.



## CHAPITRE VIII

## LA RÉVOLUTION DE 1848

## SOMMAIRE

Préludes de la Révolution de 1848 : la *réforme électorale*. — Les banquets. — Agitation populaire. — Crimes et scandales. — Sécurité du roi et des ministres. — Provocations imprudentes de la Cour : les passions ennemies ou aveugles. — Les journées de février 1848 (22, 23, 24) ou la chute de la monarchie. — Proclamation de la République (24 février).

**Préludes de la Révolution de 1848.** — Au commencement de 1847, le ministère Guizot venait d'entrer dans sa septième année d'existence. L'opposition ne lui pardonnait pas cette longue vitalité, surtout sous un prince qui avait d'abord habitué la France à un remaniement perpétuel des ministères. Le cabinet du 29 octobre, malgré tous ces assauts, comptait encore cent voix de majorité. La gauche lui reprochait de s'être acquis et de conserver cette majorité en peuplant la Chambre de fonctionnaires, ce qui était vrai; en achetant des voix des représentants par des concessions de places et autres faveurs, ce qui était vrai encore; enfin en permettant aux députés d'acheter souvent leur élection à beaux deniers comptants; reproche si justifié, que le procureur du roi lui-même, devant la Cour d'assises de Guéret, n'avait pu s'empêcher de s'écrier : « La corruption électorale n'est plus un vain mot; le mal existe, il est flagrant. »

L'opposition résolut de porter la lutte contre le ministère sur le terrain de la *réforme électorale* : élimination des députés fonctionnaires et extension du droit de suffrage. En mars 1847, Duvergier de Hauranne demanda que le cens électoral fût abaissé de deux cents francs à cent, et qu'aux électeurs censitaires on adjoignît tous les représentants des *capacités*, c'est-à-dire tous les membres

des carrières libérales. Mais Guizot posa nettement la question de confiance, et une majorité très forte repoussa le projet de réforme.

**Les banquets.** — Duchâtel, ministre de l'intérieur, avait prétendu à la tribune que la nation était *parfaitement indifférente* aux questions de réforme. Pour lui donner un démenti, les réformistes, à peine la session de 1847 close, se répandirent dans la France et organisèrent partout des banquets. Il y en eut en particulier à Paris, à Colmar, à Reims, à Strasbourg, à Mâcon, où Lamartine prédit la chute de la royauté de Juillet par la révolution du mépris. Ce fut l'opposition dite *dynastique*, ennemie du ministère, mais non de la dynastie, qui organisa ces banquets; mais, dans plusieurs départements, elle se trouva débordée par les républicains et même par les radicaux, qu'elle avait associés à son œuvre.

**L'agitation populaire.** — Ces banquets, où l'opposition se permettait toutes les libertés de langage, soulevèrent une agitation profonde dans le pays. Le pays n'était que trop disposé à écouter les déclamations révolutionnaires. Car, s'il y avait quelques satisfaits, la masse de la nation ne l'était pas. De grosses fortunes s'élevaient chaque jour, mais c'était au profit de la bourgeoisie et au détriment des classes inférieures. Cette même bourgeoisie accaparait toutes les places du gouvernement et toutes les positions lucratives. Plusieurs récoltes insuffisantes ou même mauvaises avaient amené la gêne dans les campagnes, la cherté des vivres dans les villes; des magasins, des bateaux de blé avaient été pillés, des propriétaires assassinés même comme accapareurs par les paysans et les ouvriers insurgés. Les grands centres houillers du Nord et de la Loire, les ateliers, les manufactures, étaient dans une fermentation permanente, grâce aux théories socialistes prêchées aux ouvriers par Louis Blanc, Barbès, Blanqui et autres. Les hommes d'ordre commençaient à se lasser du gouvernement; les patriotes lui reprochaient son abaissement systématique devant l'étranger; les catholiques, son indifférence religieuse et son accaparement de l'enseignement; les amis

eux-mêmes du ministère blâmaient, à part eux, son immobilité dédaigneuse et stérile, son parti pris de n'aborder aucune réforme.

**Crimes et scandales.** — Toute une série d'incidents sinistres, de crimes et de révélations scandaleuses, surexcita vivement alors l'imagination publique. On apprenait coup sur coup la mort subite de M. Martin, du Nord, ministre de la justice, dans une maison de jeu; l'assassinat de la duchesse de Praslin, fille du maréchal Sebastiani, tuée et horriblement mutilée par son mari même, grand seigneur et pair de France; l'empoisonnement volontaire du meurtrier dans sa prison; le suicide du comte Bresson, ambassadeur à Naples, ancien ambassadeur à Madrid, où il avait négocié les mariages espagnols; l'arrestation, puis la condamnation pour faits concussionnaires de deux anciens ministres, Leste et Despans-Cubières. Ces dernières révélations, et d'autres du même genre qui suivirent, jetèrent l'opinion dans une véritable stupeur. On se demandait si le mal n'était pas plus grand qu'osaient l'avouer les ministres, et la faute de quelques hommes reconnus coupables se jaillissait en discrédit sur le gouvernement tout entier.

**Sécurité du roi et du cabinet.** — Les gens avisés interrogeaient avec anxiété l'avenir; la crainte gagnait la Cour elle-même et les appuis du trône. « On nous mène à une révolution, » disait le prince de Joinville. Les choses vont mal, observait de son côté la bonne reine Marie-Amélie, je m'attends au pire. » « Tout tombe en charpie autour de nous, écrivait le chancelier Pasquier. Le roi est assis depuis dix-huit ans sur son trône, il n'y est moins affermi que la première année. » Mais le roi et ses ministres avaient dans leur politique d'immobilité intransigeante une confiance inébranlable. Non seulement ils ne voulurent faire à l'opposition aucune concession, mais encore ils semblèrent prendre plaisir à la braver.

**Les passions ennemies ou aveugles.** — Dans le discours de la couronne pour la rentrée des Chambres en 1848, le roi, dont le langage ressemblait étonnamment à celui de Charles X en 1830, dénonça « l'agitation



fomentée par des passions ennemies ou aveugles ». Ces paroles imprudentes, que la majorité désapprouvait en secret et qu'elle n'osa point désavouer dans le vote de l'adresse, soulevèrent dans les rangs de la gauche une formidable tempête. On entendit de prophétiques menaces. « En vérité, messieurs, osa dire l'avocat juif Crémieux, les peuples font bien de prendre la liberté quand ils le peuvent; car sans cela on ne la leur donnerait pas toujours. » Un autre avocat, Marie, fit hautement l'éloge du radicalisme. Un autre, Ledru-Rollin, réclama le suffrage universel. Enfin Odilon-Barrot, chef de l'opposition dynastique, fit, contre la majorité gouvernementale, appel au pays; en d'autres termes, à l'insurrection.

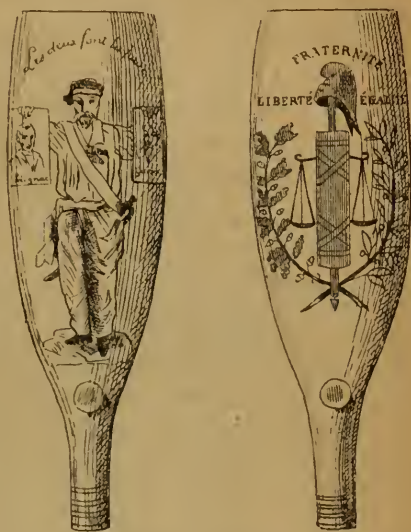
**Les journées de février (22, 23, 24), ou la chute de la monarchie de Juillet.** — Pendant la discussion de l'adresse, les ministres s'étaient réservé le droit d'interdire tout banquet ou réunion de nature à troubler l'ordre. Sans tenir compte de cette menace, le chef de la gauche, Odilon-Barrot, organisa pour le 22 février, à Paris, un grand banquet où, à côté des représentants des deux Chambres, devaient s'asseoir des gardes nationaux, des étudiants, des ouvriers. La droite légitimiste, qui avait promis son concours, se récusa quand elle comprit qu'une collision sanglante entre les manifestants et la troupe était inévitable. Le centre gauche, dirigé par M. Thiers, l'imita. La gauche elle-même n'osa point agir, quand le 21 au soir, le gouvernement, après de longues hésitations, interdit le banquet. « Ils reculent, » disait déjà Louis-Philippe tout joyeux.

Mais tous ne reculèrent pas. Entraînés par Crémieux, Lamartine et les autres chefs du parti républicain, les manifestants se portèrent en foule le 22 février aux Champs-Élysées, où devait avoir lieu le banquet, pendant qu'à la Chambre Barrot déposait un acte d'accusation contre les ministres. Ils s'y heurtèrent à un déploiement considérable de forces qui les tint en respect. Des bandes de jeunes gens, aux cris de *Vive la réforme!* se mirent à parcourir les rues; ils furent dispersés par la cavalerie. La pluie aidant, le soir tout était redevenu calme.

Contre toute attente, le lendemain 23, l'insurrection se montrait de nouveau. « Feu de paille, » disait le roi. Cependant le feu de paille ne s'éteignait pas. Des barricades se dressèrent. La troupe les abattit ; elles se dressèrent de nouveau. Alors aux Tuileries une panique remplaça brusquement la confiance ; mais, comme rien n'était prévu, il n'y avait dans les conseils qu'incertitude et irrésolution. Enfin, pressé par la reine, Louis-Philippe demanda à Guizot sa démission, et appela Molé. C'était une faute, car Molé était fort impopulaire. Les républicains travaillèrent la foule, qui circulait énorme sur les boulevards, et n'eurent aucune peine à lui persuader que rien n'était changé dans le ministère. Soudain, boulevard des Capucines, un coup de feu partit, et un soldat tomba. La troupe riposta ; cinquante-deux personnes, dont la plupart étaient des badauds inoffensifs, furent renversées et vingt-trois tués.

On jeta aussitôt leurs cadavres dans des tombereaux, on les promena dans toute la ville en criant : « On assassine nos frères ; vengeance ! » Les faubourgs coururent aux armes, le tocsin sonna : en quelques heures l'émeute s'était transformée en révolution.

Rejetant Molé, le roi fit appel aux chefs de la gauche dynastique, Thiers et Odilon-Barrot. Tous deux travaillèrent activement, le 24, à calmer la tempête dont ils étaient en partie responsables. Leurs efforts restèrent vains. Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud, nommé commandant de l'armée et de la garde nationale, avait été



PIPES RÉPUBLICAINES DE 1848.

Impopularité de M. Guizot : un héros de février le met sur le même pied que Polignac, le ministre de 1830. (*Musée Carnavalet. Collect. de Liesville.*)

condamné à l'inaction; l'émeute approchait des Tuileries, il n'y avait plus un instant à perdre. Le roi, qui était à son déjeuner, descendit pour passer en revue la garde nationale. Froidement accueilli, il perdit courage, abdiqua en faveur du comte de Paris, puis s'enfuit précipitamment, dans le plus grand désordre, à Saint-Cloud. De là, le monarque déchu passa en Angleterre, où il devait mourir deux ans après, le 26 août 1850, à Claremont, sous le nom de comte de Neuilly.

**Proclamation de la République (24 février 1848).**

— Le roi était tombé, mais sa dynastie pouvait lui survivre. Une femme courageuse, Hélène de Mecklembourg, qui avait protesté contre la loi de la régence, résolut de faire triompher elle-même les droits de son fils. Intrépidement, la princesse se rendit à la Chambre des députés, ses deux fils à la main. Son apparition inattendue causa une surprise mêlée de sympathie. Des acclamations la saluèrent; Dupin, Odilon-Barrot, parlèrent pour elle. Mais les républicains, Marie, Crémieux, Lamartine surtout, à la fouguese et brillante éloquence, la combattirent et réclamèrent un gouvernement provisoire. Pendant qu'ils parlaient, l'insurrection vint à leur aide. A la vue des hommes armés qui envahissaient la salle, le président, *Sauzet*, perdit la tête et se sauva: il n'y avait plus de Chambre. Au milieu d'un tumulte inexprimable, on proclama la République et les membres d'un gouvernement provisoire. La duchesse d'Orléans avait été entraînée de force par le duc de Nemours, sans pouvoir emmener ses enfants, que des hommes dévoués sauvèrent, et qui ne la rejoignirent que plus tard en exil.

Ainsi disparut définitivement, balayée par la tourmente révolutionnaire, la monarchie de Juillet. Sa chute, quoique subite, ne surprit point les gens qui réfléchissaient. L'Empire avait pu se recommander des éclatantes victoires et des brillants services rendus à la France par Bonaparte. La Restauration s'était appuyée sur son droit plusieurs fois séculaire d'hérédité. La monarchie de Juillet ne pouvait, elle, revendiquer d'autre origine que l'émeute. C'est une base bien fragile pour un trône.



## RÉSUMÉ

Sa politique d'effacement devant l'étranger et d'immobilité à l'intérieur a valu à Guizot une profonde impopularité ; il ne se maintient plus que par la corruption électorale et la corruption parlementaire. La gauche l'attaque au cri de *Vive la réforme!* Elle échoue à la Chambre. Alors elle fait de l'agitation dans le pays, surtout au moyen de banquets (été 1847).

Le pays n'est que trop disposé à écouter la gauche ; le mécontentement est général. Il est encore augmenté par les scandales qui éclatent : assassinat de la duchesse de Praslin, suicide du duc de Praslin, suicide du comte Bresson, condamnation des anciens ministres concussionnaires, Teste et Cubières.

On s'effraie autour du roi ; mais lui demeure impassible, et les ministres partagent sa sécurité. Ils intercalent dans le discours du trône (janvier 1848) une menace envers les *passions ennemies ou aveugles*. Ces provocations maladroites amènent à la Chambre un terrible orage, et la gauche fait ouvertement appel à l'insurrection.

L'opposition décide un grand banquet aux Champs-Élysées pour le 22 février. Ce banquet est interdit le 21 au soir. La droite, le centre gauche (Thiers), l'opposition dynastique (Barrot) obéissent ; mais les républicains de l'extrême gauche marchent le 22. Cependant les troupes ont facilement raison des manifestants. Les troubles recommencent le 23 et grossissent rapidement. Le roi se décide à congédier Guizot, et appelle Molé. Molé est impopulaire. Les meneurs exploitent habilement l'impopularité de ce nom et surtout l'épouvantable malentendu du boulevard des Capucines, où pour un coup de fusil tiré au hasard la troupe tue vingt-trois personnes : l'émeute se transforme en révolution.

En vain le lendemain, 24 février, le roi remercie Molé, appelle au ministère les chefs de la gauche, Thiers et Barrot. L'émeute ne les écoute pas et approche grondante des Tuileries. C'est un sauve-qui-peut général pour le roi et la Cour. La princesse Hélène va bravement à la Chambre soutenir les droits de son fils, le comte de Paris. Une populace en armes envahit la salle : il n'y a plus de Chambre. On proclame la République et les membres d'un gouvernement provisoire.

## CHAPITRE IX

## LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE (1830-1847)

## SOMMAIRE

- I. PREMIÈRE PÉRIODE : *l'Algérie sans gouverneur général* (1830-1834). — Irrésolution du gouvernement. — Lenteurs de la conquête sous *Clausel* (1830-1831), *Berthezène* (1831-1832), *Savary* (1832-1833). — Apparition d'*Abd-el-Kader* (1832) et traité *Desmichels* (février 1834).
- II. DEUXIÈME PÉRIODE : *l'Algérie avec un gouverneur général instable* (1834-1840). — *Drouet d'Erlon* (1834-1835) : victoire du Sig et défaite de la Macta (juillet-août 1835). — Maréchal *Clausel* (1835-1836) : incendie de Mascara. Échec devant Constantine (novembre 1836). — Général *Danrémont* (1837) : traité de la Tafna (mai 1837). Siège de Constantine. — Général *Valée* (1837-1840) : prise de Constantine (13 oct. 1837). Évêché d'Alger (1838). Les Portes de Fer (1839). La défense de Mazafran. — Occupation de plusieurs villes du littoral.
- III. TROISIÈME PÉRIODE : *gouvernement de Bugeaud* (1840-1847). — Bugeaud poursuit à outrance *Abd-el-Kader*. Prise de Mascara (1841). Prise de la Smala (mai 1843). Victoire de l'Isly (août 1844). Soumission d'*Abd-el-Kader* (décembre 1847). Colonisation civile de l'Algérie.

La conquête de l'Algérie peut se diviser en trois périodes. Dans la première (1830-1834), il n'y a pas de gouverneur général. Dans la deuxième (1834-1840), il y a un gouverneur général ; mais on le change à tout propos. Dans la troisième (1840-1847), le gouverneur général s'immobilise dans la personne du maréchal Bugeaud. La première période est une période de tâtonnements ; la deuxième, une période de succès mêlés de revers ; la troisième, une période de succès éclatants et décisifs.

### I. — Première période : l'Algérie sans gouverneur général (1830-1834).

**Irrésolution du gouvernement français sur la question algérienne.** — La possession de l'Algé-

gérie faisait de la Méditerranée un lac français. Elle nous permettait de contrebalancer l'influence de l'Angleterre, qui s'était déjà saisie de Gibraltar, de Corfou, de Malte, et qui dès ce moment convoitait l'Égypte. En outre nous pouvions avoir là une magnifique colonie, à deux pas de la France. Ce pays, qui en 1830 ressemblait à un vaste désert, avait été autrefois le grenier de Rome : rien que dans la région du *Tell*, voisine de la mer, on ne comptait pas moins de quinze millions d'hectares d'excellentes terres n'attendant que des bras pour donner les plus belles récoltes, et la région des hauts plateaux elle-même, malgré ses lacs salés, n'était point dénuée de ressources.

Mais la prise d'Alger n'était pas la conquête de l'Algérie. Pour soumettre ce pays, grand comme la France, hérissé de montagnes ou couvert de steppes stériles, on allait avoir à combattre les *Berbères* ou *Kabyles*, fiers montagnards, sédentaires, rudes et laborieux, descendants de ces vaillants Numides qui, sous Jugurtha, avaient si longtemps tenu en échec les armes des légions romaines ; on allait avoir à combattre aussi les *Arabes*, les conquérants de l'Afrique au VII<sup>e</sup> siècle, nomades paresseux, mais amoureux de l'indépendance et puisant dans l'instinct de la liberté une résistance indomptable. Cette considération, jointe à la peur d'effaroucher l'Angleterre, notre unique alliée en 1830, fit que le gouvernement de Louis-Philippe resta quatre ans entiers sans savoir même s'il garderait Alger. Ce fut en 1834 seulement que, pressé par l'opinion, le maréchal Soult, président du ministère, protesta, du haut de la tribune de la Chambre des députés, contre la pensée qu'on lui prêtait d'évacuer l'Algérie. L'hésitation gouvernementale explique l'incertitude, la lenteur des opérations militaires au début, et les revers que plus d'une fois subirent nos armes.

**Le général Clausel (1830-1831). — Création des zouaves et des spahis.** — Le maréchal de Bourmont, aussitôt Alger pris, songeait à occuper Oran et Bône, l'ancienne Hippone de saint Augustin. La révolution de Juillet qui éclata sur ces entrefaites ayant amené sur le trône une dynastie qu'il n'aimait pas, il résigna son com-



mandement et le remit au général *Clausel*, vieil officier de l'Empire. Clausel sentit que, pour mettre en sécurité Alger, il était indispensable d'occuper les premiers contreforts de l'Atlas. Il prit Blidah, franchit le redoutable col de Mouzaïa, et occupa Médéah sur le revers méridional du petit Atlas. En décembre 1830, il prit aussi sans coup férir la place importante d'Oran, mais pour la retrocéder aussitôt à un prince musulman dont il voulait se faire un allié; faute qui fut blâmée à Paris.

Si Clausel ne fit pas avancer beaucoup la conquête, il en prépara du moins les éléments par la création de deux corps indigènes : l'un d'infanterie, les *zouaves*; l'autre de cavalerie, les *spahis*. Les zouaves, rapidement célèbres par l'originalité de leur costume, la crânerie de leur allure, leur infatigable bonne humeur, étaient des Kabyles qui formaient, avant 1830, la garde de pied du dey : ils furent organisés par *Lamoricière*. Les spahis, au brillant uniforme, à la marche de feu, étaient aussi des Kabyles, qui avaient formé la garde à cheval du dey; leur organisation fut confiée à *Duvivier*. En 1838 devait venir la création des *tirailleurs algériens*, ces hommes au visage de bronze, aux muscles d'acier, si connus sous le nom de *turcos*.

**Le général Berthezène**, qui remplaça Clausel (1831-1832), se trouva aux prises avec les plus grandes difficultés. Ayant dix mille hommes à peine, il lui fallut combattre une insurrection générale des tribus algériennes qui redemandaient leur dey, Hussein-Pacha. On dut évacuer Médéah. Heureusement les tribus ne prirent point les armes toutes à la fois, et Berthezène put les battre successivement. Mais, battues, elles se soulevaient de nouveau, et la petite armée française s'épuisait en courses aussi meurtrières qu'infructueuses. Alger et une étroite banlieue, avec Oran, très difficile à défendre, voilà tout ce que la France possédait au commencement de 1832, après dix-huit mois de présence sur le sol africain.

**Savary, duc de Rovigo** (1832-1833). — Avec Savary, l'ancien ministre de la police sous Napoléon, fameux pour son zèle aveugle et brutal, les choses changèrent. Le duc de Rovigo avait plus que doublé l'armée d'occupation.

Feignant de craindre, il laissa les Kabyles se réunir et s'avancer jusque sous les murs d'Alger. Il fondit alors brusquement sur eux, les tailla en pièces et les frappa d'une terreur telle, qu'ils ne prononçaient plus son nom qu'avec effroi. Le général établit ensuite dans un certain rayon des camps fortifiés, appelés *blockhaus*, reliés par des routes, qui tenaient en respect les tribus soumises et permirent à la conquête de gagner peu à peu du terrain. Alors aussi apparurent les *bureaux arabes*, commissions d'officiers chargés de régler en arabe, et suivant la loi arabe, les affaires indigènes. Le chef du premier bureau arabe fut le capitaine de Lamoricière.

Pendant que Savary relevait dans la province d'Alger le prestige de nos armes, le général Boyer assurait la possession d'Oran. A une autre extrémité du littoral algérien, le capitaine *Yousouf*, avec vingt-neuf marins, enlevait l'inexpugnable forteresse de Bône (25 mars 1832). Ce Yousouf était le type de l'aventurier. Né dans l'île d'Elbe, enlevé jeune par des pirates, fait de force musulman, il s'était évadé, avait abjuré l'islamisme et était revenu offrir ses services à la France, qui le compta plus tard parmi ses plus brillants généraux. Le maréchal Soult dit de son coup de main de Bône, en pleine tribune, que c'était le plus beau fait d'armes de notre siècle. L'occupation de Bougie, en septembre 1833, servit à relier Bône à Alger. De son côté, la même année, le gouverneur d'Oran, le général *Desmichels*, occupait Arzeu et Mostaganem.

**Abd-el-Kader (1832).** — La France possédait maintenant à peu près tous les points importants du littoral. Mais déjà avait paru, en 1832, l'homme qui allait disputer quinze ans l'Algérie à nos armes.

Simple fils de marabout, marabout lui-même, le fameux *Abd-el-Kader* résumait en lui tous les traits de la race arabe : fierté hautaine, amour irrésistible de la liberté, ténacité indomptable, bravoure éclatante, haine furieuse du *roumi* ou chrétien, férocité dans la guerre ; avec cela, à l'occasion, une loyauté, une générosité dignes d'un chevalier. Sans autre titre que son génie, le fils du marabout, par sa décision, son intelligence, sa finesse, sut, en priant,

prêchant, bataillant, grouper autour de lui de nombreuses tribus, leur communiquer son feu et son assurance,



et régner en maître sur l'immense territoire qui s'étend du Chélif, le plus grand fleuve algérien, aux frontières du Maroc. Il fit sa capitale de *Mascara*, bâtie sur le revers méridional des monts *Chougran*, les *maudits Chougran*, disaient nos soldats en souvenir de ce qu'ils eurent à y souffrir. De ces monts, le marabout s'élançait sur le territoire ora-

AED - EL - KADER. D'après Morin.

(*Bibl. nat. Estampes. Coll. des portraits.*)

nais et harcelait sans relâche nos troupes, si bien que, pour avoir la paix, le général Desmichels lui reconnut, avec le titre d'*émir* ou de prince, la possession, en toute indépendance, de Mascara et de tout le territoire situé au sud du petit Atlas, sur la rive gauche du Chélif. Cette convention peu glorieuse porta le nom de *traité Desmichels* (26 février 1834).

## II. — Deuxième période : l'Algérie avec un gouverneur général instable (1834-1840).

**Gouvernement du général Drouet d'Erlon (1834-1835). — Échec de la Maeta.** — La monarchie de Juillet, qui d'abord avait semblé presque se désintéresser de la question algérienne, y donna enfin une attention plus sérieuse. Par ordonnance de juillet 1834, le commandement général et l'administration de la conquête furent confiés à un *gouverneur général*, qui, placé sous les ordres immédiats du ministre de la guerre, eut à peu près la situation d'un vice-roi. Par cette centralisation



des pouvoirs dans une même main, le gouvernement, qui d'ailleurs fit passer en Afrique de nouvelles troupes, espérait donner à la conquête une allure plus sûre et plus vive. Le premier gouverneur général fut le comte *Drouet d'Erlon*, soldat de la Révolution et de l'Empire, fils du fameux maître des postes de Varennes.

Lorsqu'il arriva à son poste, fin septembre, le général Drouet d'Erlon trouva toute l'Algérie en feu. Abd-el-Kader n'avait pu s'en tenir aux avantages que lui faisait le traité Desmichels. Il avait franchi le Chélif, pris Milianah, Médéah, et s'était avancé jusque dans la *Métidja*, plaine d'Alger. Pour le forcer à rebrousser chemin, le gouverneur fit envahir aussitôt son propre territoire par le général *Trézel*, successeur de Desmichels. Trézel partit d'Oran, s'engagea dans les premiers contreforts des monts *Chougran*, défit les troupes de l'émir au combat du Sig (26 juillet 1835), et menaça Mascara. Mais ensuite la légion étrangère refusa d'aller plus loin, et il dut rétrograder. Comme il dirigeait sa retraite sur Arzeu, il fut surpris dans les marécages de la Macta par Abd-el-Kader, qui lui mit six cents hommes hors de combat. C'était un échec, bien que l'émir en eût perdu lui-même trois mille. On en rendit responsable Drouet d'Erlon, qui fut remplacé par le général Clausel, nommé maréchal.

**Gouvernement du maréchal Clausel (1835-1836). — Échec devant Constantine (1836).** — Le nouveau gouverneur voulut venger l'échec de la Macta. Accompagné du duc d'Orléans, il pénétra dans les montagnes qui séparent Oran de Mascara, y battit en plusieurs rencontres les troupes de l'émir, atteignit Mascara, la prit sans coup férir et la brûla, ne pouvant la conserver (9 décembre 1835). En février 1836, il occupa également sans coup férir *Tlemcen*, presque sur la frontière du Maroc, en releva la citadelle et en confia la garde au capitaine *Eugène Cavaignac*.

La leçon de Mascara fut bonne pour l'émir, qui se tint désormais, un moment du moins, en repos. Tranquille de ce côté, le maréchal tourna ses armes contre Constantine, dont il venait de nommer bey l'héroïque Yousouf. Il fallait

les baïonnettes françaises pour installer l'illustre aventurier.

En faisant cette expédition, Clausel obéissait à des ordres venus de Paris; mais il la désapprouvait en lui-même, parce qu'il n'avait point les forces nécessaires pour attaquer une place plantée comme un nid d'aigle sur le bord d'un rocher escarpé. Parti de Bône avec dix mille hommes et le duc de Nemours, le 10 novembre 1836, le maréchal arriva en vue de Constantine le 20, après des fatigues inouïes dans ces rudes montagnes. Il n'avait pas assez de troupes pour faire un siège en règle. Son parti fut vite pris : il donnerait immédiatement l'assaut; s'il échouait, il se retirerait le jour même. Comme il l'avait prévu, l'assaut échoua, malgré les prodiges de valeur déployés par nos troupes. Il fallut reprendre le chemin de Bône. La retraite, conduite avec un grand sang-froid par Clausel, fut couverte par le commandant Changarnier et le colonel Duvivier, qui à l'arrière-garde furent magnifiques de vaillance. Une fois, vivement pressé par une nuée de cavaliers arabes, Changarnier forma ses hommes en carré : « Voyons, dit-il, ces gens-là en face; ils sont six mille, vous êtes six cents, la partie est égale. » Le carré ne fut pas entamé. Clausel rentra à Bône le 30 novembre, avec ses blessés, son artillerie, mais trois mille hommes de moins. Il porta la peine d'un désastre dont il n'était point responsable, et fut rappelé en France.

**Gouvernement du général Damrémont. — Prise de Constantine** (octobre 1837). — La France ne pouvait rester sous le coup d'un pareil revers. *Damrémont*, nommé gouverneur général, reçut l'ordre de prendre une éclatante revanche.

Mais l'on ne pouvait combattre à la fois le bey de Constantine et l'émir de Mascara, qui de nouveau avait pris les armes. Le général *Bugeaud*, chargé depuis l'année précédente de lui tenir tête, ce qu'il avait fait glorieusement, reçut comme instruction ou de combattre à outrance Abd-el-Kader, ou de faire avec lui une paix solide et honorable. Le général se décida pour la paix, et il l'offrit si avantageuse, que l'émir n'eut garde de la refuser. Par le traité signé sur les bords de la *Tafna*, le 30 mai 1837,

Abd-el-Kader reconnaissait à la France les possessions suivantes : Alger, la Métidja, Blidah, Coléah, Mostaganem, Mazagran, Arzeu et Oran, plus ses droits à faire valoir sur la province de Constantine. Tout le reste était à l'émir, même sans la condition du tribut. C'est-à-dire qu'à part Alger et son territoire, à part quatre villes dans la province d'Oran, et la province de Constantine encore à conquérir, Bugeaud reconnaissait à Abd-el-Kader la possession, en pleine indépendance, de toute l'Algérie centrale et occidentale.

Le traité de la Tafna, désastreux, inapplicable, avait l'unique avantage de permettre à Damrémont de disposer de toutes ses forces contre le bey de Constantine. L'expédition, préparée avec un soin minutieux, quitta Bône le 1<sup>er</sup> octobre 1837, et arriva sous les murs de Constantine le 6. Quoique tout eût été prévu, les difficultés du siège étaient grandes, et à cause des formidables défenses naturelles de la place, et parce que le bey, Ahmed, tenait la campagne avec dix mille cavaliers. Cependant, dès le 12, la brèche était ouverte, et Damrémont prenait les dernières dispositions pour l'assaut, lorsqu'un boulet, qui l'atteignit en pleine poitrine, l'étendit mort.

Sans donner aux soldats le temps de pleurer leur vaillant chef, le général *Valée*, qui prit le commandement par droit d'ancienneté, fit marcher à l'assaut le lendemain, comme Damrémont l'avait fixé. Les zouaves, conduits par l'intrépide Lamoricière, s'élançèrent les premiers sur les murailles à demi renversées; les autres colonnes suivirent. Un feu infernal accueillit les assaillants; tous les remparts, toutes les fenêtres, toutes les terrasses vomissaient la mitraille et les balles. Malgré les cris, les prières des officiers, nos soldats reculaient, lorsqu'une explosion épouvantable retentit. Un magasin de poudre venait de sauter, ensevelissant sous ses décombres cent de nos braves. Mais la terrible explosion avait déconcerté l'ennemi surpris lui-même, et élargi la brèche. Les colonels Combes et Bedeau, pendant qu'on emporte Lamoricière blessé, entraînent leurs hommes en avant; on se précipite dans la place, on se fusille à bout portant dans



les rues, dans les maisons, et, au bout de trois heures d'une lutte affreuse, Constantine est au pouvoir des Français. Les vainqueurs avaient à déplorer la perte de sept cents hommes mis hors de combat, en particulier la mort du vaillant colonel Combes, qui expira de ses cruelles blessures le lendemain même. Le général Valée fut fait maréchal et gouverneur général.

**Gouvernement du maréchal Valée (1837-1840).**  
 — **L'évêché d'Alger (1838).** — Le gouvernement du maréchal Valée ne répondit pas à ce brillant début. On occupa (18 septembre - 8 novembre) les fameux défilés des Bibans, ou *Portes de Fer*, entre Alger et Constantine : cette promenade militaire, où quelques coups de fusil seulement furent échangés, alors qu'une poignée d'hommes aurait pu y arrêter une armée, prouvait au moins l'ascendant pris par nos armes. On comprima une grande insurrection des Arabes, qui, poussés par Abd-el-Kader, infidèle à sa parole, étaient venus jusque dans la plaine de la Métidja (décembre 1839). On enregistra plus d'un glorieux fait d'armes : l'héroïque défense, par exemple, de *Mazagran*, où, sous les ordres du capitaine *Lelièvre*, en février 1840, cent vingt-trois hommes forcèrent à la retraite douze mille Arabes. Mais en somme, à part la prise de Constantine, tout le fruit de quatre ans de luttes (1837-1840) fut l'occupation de Stora et de Djijelli, dans la province de Constantine; celle de Cherchel, Médéah, Milianah, dans la province d'Alger. La plus grande partie des provinces d'Alger et d'Oran restait sous la main d'Abd-el-Kader, et une bonne moitié de la province de Constantine était encore à réduire.

Un acte fort important à signaler dans l'administration du maréchal Valée fut la création de l'évêché d'Alger. Nos soldats mouraient sans le secours de la religion, ce dont un bon nombre se plaignaient vivement, et les musulmans s'étonnaient de voir un peuple sans culte et sans Dieu. Malgré son indifférence en matière de religion, le gouvernement de Juillet se crut obligé de remédier à cette situation anormale, et il sollicita du pape Grégoire XVI la création d'un évêché à Alger (1838). Le premier titu-

laire en fut M<sup>gr</sup> Dupuch, qui sept ans après démissionna et eut pour successeur M<sup>gr</sup> Pavie.

### III. — Troisième période : gouvernement du général puis maréchal Bugeaud, ou conquête définitive de l'Algérie (1840 - 1847).

**Plans du général Bugeaud.** — Quatre villes sur le littoral de la province d'Oran, six sur le littoral de la province d'Alger, Constantine avec ses plaines et ses vallées, moins les montagnes toujours occupées par les Kabyles, voilà les possessions françaises en Algérie en 1840, lorsque Bugeaud fut nommé gouverneur général. Il nous restait réellement à conquérir toute l'Algérie centrale et occidentale. La conduite d'Abd-el-Kader nous avait prouvé que nos possessions, limitées au littoral, ne seraient jamais en sécurité; qu'il fallait aller jusqu'au delà du grand Atlas, jusqu'au Sahara. En d'autres termes, il n'y aurait d'Algérie française que le jour où Abd-el-Kader ne serait plus en Algérie. C'est ce qu'exposa avec chaleur au gouvernement le général Bugeaud. L'émir avait violé le traité de la Tafna, et dégagé ainsi lui-même la parole de la France. Il fallait le poursuivre à outrance, sans merci, et ne s'arrêter que lorsqu'il aurait été détruit.



BUGEAUD, DUC D'ISLY. D'après Morin.  
(Bibl. nat. Estampes. Collect. des portr.)

Bugeaud était l'homme qu'il fallait pour une pareille guerre. Ancien soldat de l'Empire, formé en Espagne au système des *guérillas*, il était depuis longtemps en Afrique, connaissait bien le pays et la tactique d'Abd-el-Kader. Nul général n'était plus aimé du soldat, à cause de son entrain, de sa décision, de son audace toujours

prudente, de sa vigilance infatigable, de sa rude tendresse pour le troupier, de sa sollicitude à lui épargner les fatigues et les périls inutiles. Avec le *papa* Bugeaud on allait à la bataille comme à une fête, au combat comme à une victoire assurée. Le gouvernement avait mis à sa disposition des forces considérables, près de cent mille hommes. Avec cela on pouvait frapper de grands coups sur Abd-el-Kader. Les campagnes de cette période furent, en effet, particulièrement brillantes. Nos meilleurs officiers s'y formèrent : les Lamoricière, les Changarnier, les Bedeau, les Pélessier, les Randon, les Trochu, les Saint-Arnault, les Canrobert, les Mac-Mahon, les Bourbaki et une foule d'autres.

**Défaites multipliées d'Abd-el-Kader. — Prise de la smala (16 mai 1843).** — Les expéditions se succédèrent, vives, rapides et toujours fructueuses. En 1841, la capitale de l'émir, Mascara, fut prise et occupée, les établissements divers de l'émir dans les montagnes détruits, et tout le territoire de la province d'Oran soumis jusqu'à la région des hauts plateaux. Des centres français furent établis sur les terres conquises, et munis de garnisons mobiles pouvant se porter rapidement sur les points menacés et étouffer les insurrections dès qu'elles se produisaient.

En 1842, la province d'Alger et celle de *Tittery*, qui lui fait suite au sud, furent soumises jusqu'aux massifs de l'*Ouarensenis*, limite de la région des hauts plateaux.

L'année 1843 porta un coup décisif à la puissance de l'émir. L'opiniâtre Abd-el-Kader, dépouillé de tous ses États, sans troupes, sans munitions de guerre, avait réussi à soulever les tribus dans une insurrection formidable : il était venu en plein hiver faire des incursions jusqu'aux portes d'Alger. L'insurrection fut réprimée ; puis, pour en finir, Bugeaud résolut de poursuivre l'émir jusque dans le désert, et de le frapper au cœur. Il partit au mois de mai 1843, franchit les montagnes du petit Atlas, pénétra dans la région des hauts plateaux, et lança un fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale, âgé de vingt-deux ans, à la recherche de l'émir. Aumale le trouva qui



campait dans le désert, à *Taguin*, sur le haut Chéelif. Le jeune prince n'avait que cinq cents cavaliers, commandés par les colonels Morris et Yousouf. Sans attendre le reste de l'armée, avec ces cinq cents cavaliers il eut l'audace d'attaquer et la gloire d'enlever, le 16 mai, la *smala* d'Abd-el-Kader. La *smala*, c'était la ville errante où l'émir avait renfermé sa famille, son trésor, ses dernières ressources et tous les Arabes restés fidèles à sa cause, une ville de six mille tentes, abritant vingt mille personnes, dont cinq mille combattants. Toutes ces tentes avec leurs richesses et la famille d'Abd-el-Kader, et près de quatre mille personnes, restèrent aux mains du vainqueur. Le reste s'enfuit en désordre et s'enfonça dans le désert. Cette catastrophe consterna l'émir : il franchit la frontière et se réfugia sur le territoire du Maroc.

Bugeaud consolida ses dernières conquêtes par des établissements nouveaux, Orléansville et Ténès, dans le Tell ; Tiaret, dans l'Ouarensenis. Le 31 juillet, il fut fait maréchal de France.

**Guerre contre le Maroc. — Victoire de l'Isly (14 août 1844).** — L'empereur du Maroc, *Abd-el-Rhaman*, ne pouvait refuser assistance à l'émir sans soulever contre lui tous les musulmans de ses États. Lui-même d'ailleurs voyait avec colère cette puissance chrétienne qui s'élevait sur ses frontières. Non seulement il prit hautement Abd-el Kader sous sa protection, mais encore il permit à ses troupes de faire des incursions sur le territoire français. Bugeaud lui en demanda raison : secrètement encouragé par notre *bonne alliée*, l'Angleterre, dont une flotte mouillait dans les eaux marocaines, Abd-el-Rhaman refusa de rien entendre. Il fallut en appeler aux armes.

Refoulant devant lui les bandes marocaines, Bugeaud franchit la frontière et s'avança jusqu'aux bords de l'*Isly*. Sur l'autre rive, et adossée à une colline que surmontait le parasol impérial, campait une armée de vingt-quatre mille cavaliers, commandé par *Sidi-Mohammed*, fils de l'empereur. Bugeaud n'avait que huit mille cinq cents fantassins et quatorze cents cavaliers. Le gué fut rapidement passé sous le feu de l'ennemi ; puis l'infanterie

française, formée en carrés qui dissimulaient les canons au centre, marcha avec une froide intrépidité droit à la colline. Suivant leur habitude, les cavaliers marocains tourbillonnèrent comme la tempête autour de ces masses profondes. Mais leur fougue s'épuisait en vain sur les carrés, qui, s'ouvrant subitement, laissaient passer les décharges épouvantablement meurtrières de l'artillerie. Décimés et chargés vigoureusement à leur tour par la cavalerie française, les cavaliers marocains se dispersèrent. L'infanterie arrivait au pied de la colline. Une courte lutte en délogea les défenseurs, et, maîtres de la colline, nos soldats enlevèrent le camp impérial lui-même, où le parasol et un riche butin tombèrent entre leurs mains. A midi tout était fini (4 août 1844).

Vaincu sur terre, le Maroc était vivement attaqué par mer. Déjà le 6 août, malgré la présence de la flotte anglaise, le prince de Joinville avait bombardé *Tanger* et détruit ses fortifications. Il bombarda de même et força à se rendre, le 16 août, *Mogador*, la plus grande place du commerce marocain.

Ces multiples revers brisèrent la résistance d'Abd-el-Rhaman, qui demanda la paix. Elle fut signée à *Tanger* le 26 octobre. L'empereur abandonnait l'émir, et le mettait hors la loi dans toute l'étendue de ses États ; en revanche, la France évacuait son empire, sans en retenir la moindre parcelle. La France aurait pu garder au moins quelque port : elle ne voulut pas le faire, de peur de froisser la *fidèle alliée*, fort mécontente déjà, et qui frémissait à la pensée de nous voir si près de Gibraltar. Elle aurait pu au moins exiger une indemnité de guerre : Guizot ne le fit pas, sous le prétexte fréquemment invoqué, mais toujours niais, que « la France est assez riche pour payer sa gloire ». Le maréchal Bugeaud fut fait *duc d'Isly*.

**Soumission d'Abd-el-Kader** (décembre 1847). — Abd-el-Kader ne renonçait pas encore à la lutte. Dès l'année 1845, aidé par un chériff fanatique, *Bou-Maza* (le père de la chèvre), il souleva les tribus algériennes de l'Ouarensenis et du Dahra. Les tribus furent dispersées, et un fait terrible signala la répression : cinq cents

Arabes périrent asphyxiés ou brûlés dans les grottes du Dahra, à l'entrée desquelles on avait entassé des fascines enflammées pour les contraindre à sortir. Bientôt Abd-el-Kader reparut en personne sur le territoire français. A sa voix, les tribus de la province d'Oran s'insurgèrent, et la garnison de *Djenma - Ghazouat*, quatre cents hommes sous le commandant Montagnac, fut perfidement égorgée. En l'absence de Bugeaud, alors en France, les généraux Cavaignac et Lamoricière rétablirent l'ordre (juillet 1845). En 1846, nouvelles insurrections, encore réprimées. Vivement pourchassé par le général Yousof, l'émir rentra dans le Maroc, mais après avoir fait à l'Algérie de sanglants adieux par le massacre de deux cent quatre-vingt-dix prisonniers français. Sa cause alors parut si désespérée, que ses plus fidèles lieutenants et Abou-Maza lui-même firent leur soumission (août 1847).

Revenu au Maroc, Abd-el-Kader y noua des intrigues et chercha à renverser Abd-el-Rhaman. Il n'aboutit qu'à se faire chasser de l'empire. Pendant qu'il essayait de gagner le sud de la province d'Oran, où des tribus lui restaient fidèles, il s'aperçut que tous les passages étaient gardés. Il se décida à se confier à la générosité du vainqueur, et vint avec sa famille, le 23 décembre, se rendre au général de Lamoricière, sous la condition d'être transféré à Alexandrie. Le duc d'Aumale, gouverneur général depuis le 20 août 1847, à qui on le présenta le lendemain, confirma l'*aman* ou pardon promis à l'illustre prisonnier. Mais le gouvernement de Louis-Philippe, moins confiant ou moins généreux, fit conduire l'émir au château d'Amboise, où il fut retenu prisonnier jusqu'en octobre 1852, époque où le prince-président Louis-Napoléon le fit élargir sans condition. Rendu à la liberté, Abd-el-Kader se montra toujours un ami sincère et dévoué de la France.

**Colonisation de l'Algérie.** — Le départ d'Abd-el-Kader assurait la conquête de l'Algérie, où tout était soumis, sauf les montagnes de la Kabylie (Djurdjura), réduites seulement en 1857. Restait la question de la colonisation. Bugeaud avait demandé son rappel, en juin 1847, parce que la Chambre n'avait pas accepté son plan, regardé



comme trop coûteux. Le maréchal, qui avait pris comme devise : *Ense et aratro*, aurait voulu qu'on établît des colonies militaires, à l'imitation des colonies romaines. On lui préféra le système de la colonisation civile, préconisé par Lamoricière, appuyée toujours naturellement sur la présence de troupes nombreuses <sup>1</sup>.

Malgré les immenses ressources offertes par le pays, surtout comme vins, céréales, oranges et autres fruits, la colonisation ne fit et n'a fait encore aujourd'hui que des progrès bien peu satisfaisants. Sur une population algérienne d'environ trois millions, on compte à peine quatre cent mille Européens, dont pas deux cent mille Français. Quant aux indigènes, ils sont aussi rebelles aujourd'hui à notre civilisation qu'au premier jour de la conquête. Ils nous subissent, mais ne nous acceptent point. Cela tient sans doute à leur fierté naturelle, à leur fanatisme religieux ; cela tient aussi, il faut avoir le courage de le dire, aux fautes du gouvernement, qui de tout temps les a laissé pressurer par une race d'usuriers honnis, les juifs ; qui a fait de ces juifs méprisés des citoyens français, alors qu'il refusait le même honneur aux Arabes. Cela tient aussi à la qualité des colons, dont beaucoup se font comme gloire d'étaler leur indifférence religieuse : chose monstrueuse, et légitimement, aux yeux du musulman, qui englobe dans le même dédain tous les *roumis*.

## RÉSUMÉ

Fort indécis sur l'Algérie, pendant plusieurs années le gouvernement de Juillet ne sait même pas s'il gardera Alger, et à cause des difficultés de la guerre et à cause de la jalousie de l'Angleterre. En 1834 seulement, il décide que l'on conservera et agrandira la conquête. Mais ces tâtonnements nuisent au progrès de nos armes. De 1830 à 1834, où il n'y a point de gouverneur général, Clausel (créateur des zouaves et des spahis), Berthezène et Sa-

<sup>1</sup> L'illustre maréchal Bugeaud devait survivre deux années seulement à sa glorieuse conquête de l'Algérie : il mourut en 1849 du choléra. Il avait été élu, en septembre 1848, représentant de la Charente, et son nom fut même un moment mis en avant pour la présidence de la République. Il déclina l'honneur de cette candidature devant l'entraînement qui poussait les masses vers Louis-Napoléon.

*vary*, agrandissent péniblement avec des ressources insuffisantes notre domaine. Ce domaine en 1834 se réduit à Alger et Blidah; à Oran, pris en 1830; à Bône, enlevée par le hardi Yousof en 1832; à Bougie, Arzeu et Mostaganem, occupées en 1833. — En 1832 a paru *Abd-el-Kader*, fils d'un marabout, qui groupe de nombreuses tribus et obtient (février 1834) du général *Desmichels* un traité qui lui cède tout le territoire situé au sud du petit Atlas et à l'ouest du Chélif, capitale *Mascara*.

En 1834, la création d'un *gouverneur général* pour l'Algérie donne plus d'unité et de suite dans les opérations militaires. Malheureusement ce gouverneur général est changé à tout propos. Aussi nos armes ne sont-elles pas toujours heureuses. — *Drouet d'Erlon*, le premier gouverneur général, pacifie la Métidja, soulevée par Abd-el-Kader, infidèle à sa parole; mais son lieutenant, le général *Trézel*, qu'il a envoyé sur Mascara, vainqueur d'abord au combat du *Sig*, éprouve ensuite sur la *Macta* (août 1834) un grave échec. Drouet est disgracié. Le maréchal *Clausel*, qui lui succède (1835-1836), fait une expédition heureuse contre l'émir, brûle Mascara, occupe Tlemcen; mais il échoue devant Constantine (20 novembre 1836). Le général *Damrémont*, son successeur, débarrassé d'Abd-el-Kader, avec qui Bugeaud a signé le traité, fort avantageux pour l'émir, de la *Tafna* (30 mai 1837), marche sur Constantine et est tué la veille de l'assaut (12 octobre 1837). Le lendemain, Constantine est prise par le général *Valée*, qui, fait maréchal, reste gouverneur général jusqu'à la fin de 1840. Sous lui a lieu l'érection d'un évêché à Alger (1838), la création des *turcos*, la promenade militaire des *Portes de Fer* (décembre 1839). L'héroïque défense de *Mazagan* par le capitaine Lelièvre, enfin l'occupation de Storah, Djijelli, Cherchel, Médéah, Milianah.

*Bugeaud*, qui reste gouverneur général pendant sept ans (novembre 1840-juin 1847), est le conquérant véritable de l'Algérie. Avant lui, la France ne possède que la province de Constantine, sans les montagnes de Kabylie, et une mince bande du littoral des provinces d'Alger et d'Oran. La parole de la France donnée sur la Tafna a été dégelée par Abd-el-Kader, qui a violé le traité. Bugeaud fait éprouver à l'émir défaites sur défaites. Il occupe Mascara, soumet toutes les provinces d'Oran et d'Alger jusqu'aux hauts plateaux, poursuit Abd-el-Kader dans le désert et lui inflige une véritable catastrophe par l'enlèvement de sa *smala* (16 mai 1843). Il défait sur les bords de l'*Isly* (14 août 1844) les troupes de l'empereur du Maroc, Abd-el-Rhman, venu au secours d'Abd-el-Kader, pendant que Joinville bombarde Tanger et Mogador; enfin par de nouveaux succès il prépare la soumission de l'émir, qui se rend après son départ, en décembre 1847, au duc d'Aumale, gouverneur général depuis le 20 août précédent.

Le gouvernement français, au lieu de la colonisation militaire préconisée par Bugeaud, adopte la colonisation civile, qui n'a encore donné que des résultats insuffisants.

ses spirituelles comédies; *Alfred de Musset*, ses œuvres, trop souvent licencieuses, mais animées d'un véritable souffle poétique.

Et cependant le niveau des lettres a baissé. La forme est encore brillante, mais l'idéal n'est plus aussi élevé. On sent qu'elles s'adressent à une société où, à la suite de l'affaiblissement du sentiment religieux, l'esprit de sacrifice, le dévouement, le patriotisme, l'amour de la liberté, de la vérité, de la gloire même, sont diminués dans les âmes par le goût du bien-être. Trop souvent les lettres ne sont plus un noble exercice de l'esprit, mais un moyen comme un autre d'arriver à la fortune, aux honneurs, à la popularité. Dans cette voie, l'exemple a été donné par les deux grands poètes de la Restauration, Lamartine et Victor Hugo. Infidèles l'un et l'autre à leurs premières croyances religieuses et royalistes, ils abaissent leur génie jusqu'au public au lieu d'élever le public jusqu'à eux, ou même ils emploient leur immense talent à détruire ce qu'ils ont autrefois édifié. Lamartine, dans son *Histoire* ou plutôt son roman *des Girondins*, se fait volontairement le complice de la conjuration ourdie par Louis Blanc et Michelet, dont le but est, en faussant systématiquement l'histoire, de réhabiliter les sinistres gredins de la Révolution et d'amoindrir leurs victimes. Victor Hugo dans ses drames *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, *Marie Tudor*, etc., attaque avec fureur et couvre de boue cette même royauté qui a magnifiquement encouragé ses premiers pas dans la carrière poétique.

La punition de cette volte-face fut, pour les deux poètes, qu'ils restèrent désormais au-dessous d'eux-mêmes. On ne reconnaît point le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* dans *Jocelyn* (1836), encore moins dans la *Chute d'un ange*. Quant à l'auteur de *Odes et Ballades*, s'il se maintient quelque temps encore dans les *Feuilles d'automne* (1831) et dans les *Chants du crépuscule* (1835), il décline sensiblement dans le *Voix intérieures* (1837), monument élevé par sa vanité à son propre génie, et échoue misérablement, pour avoir voulu faire violence à la nature autant qu'à l'histoire.



dans le drame, où, à part *Hernani*, il n'eut une vogue momentanée que grâce à une claqué fortement organisée.

**Le journal à bon marché et le roman-feuilleton.** — Deux innovations faites dans une pensée de lucre, vers 1836, devaient accélérer la décadence dans le journalisme et le roman, et par contre-coup dans la littérature tout entière. Ce furent le *journal à bon marché* et le *roman-feuilleton*.

Les journaux étaient alors fort chers. Le directeur de la *Presse*, Émile de Girardin, fut le premier qui offrit au public une feuille quotidienne pour quarante francs. Sans devenir accessible à la foule proprement dite, le journal à quarante francs se mettait à la portée de toute la classe un peu aisée. Mais en cessant de s'adresser exclusivement aux esprits cultivés, il prit insensiblement les goûts et la manière de la majorité de sa nouvelle clientèle. Écrit pour des lecteurs superficiels, avides surtout de nouvelles, il devint superficiel lui-même et pour le fond et pour la forme. Les journalistes qui avaient le sentiment de leur dignité ne virent pas sans tristesse cette innovation pleine de périls. Armand Carrel, républicain de talent et d'un assez noble caractère, l'attaqua même avec tant de vivacité, qu'il s'en suivit avec de Girardin un duel, où le redoutable polémiste fut blessé à mort.

En même temps que le journal à quarante francs, parut le roman-feuilleton, qui en fut, avec les annonces, la principale amorce.

Le roman est un genre littéraire qui a sa noblesse et son utilité. Il produisit, sous le gouvernement de Juillet, un remarquable quoique dangereux poète, *M<sup>me</sup> George Sand*; un observateur d'une rare sagacité, bien que trop souvent cynique, *Honoré de Balzac*; un gracieux idylliste, *Jules Sandeau*; deux charmants conteurs, *Charles Nodier* et *Prosper Mérimée*; un exquis miniaturiste en fait de style, *de Pontmartin*. Mais, en devenant *feuilleton*, le roman s'abaissait à la valeur d'une marchandise vulgaire. Servi par tranches chaque jour, payé tant la ligne, le roman-feuilleton ne tint plus compte ni de la vérité, ni de la vraisemblance, ni de la morale, ni du

ses spirituelles comédies; *Alfred de Musset*, ses œuvres, trop souvent licencieuses, mais animées d'un véritable souffle poétique.

Et cependant le niveau des lettres a baissé. La forme est encore brillante, mais l'idéal n'est plus aussi élevé. On sent qu'elles s'adressent à une société où, à la suite de l'affaiblissement du sentiment religieux, l'esprit de sacrifice, le dévouement, le patriotisme, l'amour de la liberté, de la vérité, de la gloire même, sont diminués dans les âmes par le goût du bien-être. Trop souvent les lettres ne sont plus un noble exercice de l'esprit, mais un moyen comme un autre d'arriver à la fortune, aux honneurs, à la popularité. Dans cette voie, l'exemple a été donné par les deux grands poètes de la Restauration, Lamartine et Victor Hugo. Infidèles l'un et l'autre à leurs premières croyances religieuses et royalistes, ils abaissent leur génie jusqu'au public au lieu d'élever le public jusqu'à eux, ou même ils emploient leur immense talent à détruire ce qu'ils ont autrefois édifié. Lamartine, dans son *Histoire* ou plutôt son roman *des Girondins*, se fait volontairement le complice de la conjuration ourdie par Louis Blanc et Michelet, dont le but est, en faussant systématiquement l'histoire, de réhabiliter les sinistres gredins de la Révolution et d'amoindrir leurs victimes. Victor Hugo dans ses drames *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, *Marie Tudor*, etc., attaque avec fureur et couvre de boue cette même royauté qui a magnifiquement encouragé ses premiers pas dans la carrière poétique.

La punition de cette volte-face fut, pour les deux poètes, qu'ils restèrent désormais au-dessous d'eux-mêmes. On ne reconnaît point le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* dans *Jocelyn* (1836), encore moins dans la *Chute d'un ange*. Quant à l'auteur des *Odes et Ballades*, s'il se maintient quelque temps encore dans les *Feuilles d'automne* (1831) et dans les *Chants du crépuscule* (1835), il décline sensiblement dans les *Voix intérieures* (1837), monument élevé par sa vanité à son propre génie, et échoue misérablement, pour avoir voulu faire violence à la nature autant qu'à l'histoire,

dans le drame, où, à part *Hernani*, il n'eut une vogue momentanée que grâce à une claque fortement organisée.

**Le journal à bon marché et le roman-feuilleton.** — Deux innovations faites dans une pensée de lucre, vers 1836, devaient accélérer la décadence dans le journalisme et le roman, et par contre-coup dans la littérature tout entière. Ce furent le *journal à bon marché* et le *roman-feuilleton*.

Les journaux étaient alors fort chers. Le directeur de la *Presse*, Émile de Girardin, fut le premier qui offrit au public une feuille quotidienne pour quarante francs. Sans devenir accessible à la foule proprement dite, le journal à quarante francs se mettait à la portée de toute la classe un peu aisée. Mais en cessant de s'adresser exclusivement aux esprits cultivés, il prit insensiblement les goûts et la manière de la majorité de sa nouvelle clientèle. Écrit pour des lecteurs superficiels, avides surtout de nouvelles, il devint superficiel lui-même et pour le fond et pour la forme. Les journalistes qui avaient le sentiment de leur dignité ne virent pas sans tristesse cette innovation pleine de périls. Armand Carrel, républicain de talent et d'un assez noble caractère, l'attaqua même avec tant de vivacité, qu'il s'en suivit avec de Girardin un duel, où le redoutable polémiste fut blessé à mort.

En même temps que le journal à quarante francs, parut le roman-feuilleton, qui en fut, avec les annonces, la principale amorce.

Le roman est un genre littéraire qui a sa noblesse et son utilité. Il produisit, sous le gouvernement de Juillet, un remarquable quoique dangereux poète, *M<sup>me</sup> George Sand*; un observateur d'une rare sagacité, bien que trop souvent cynique, *Honoré de Balzac*; un gracieux idylle, *Jules Sandeau*; deux charmants conteurs, *Charles Nodier* et *Prosper Mérimée*; un exquis miniaturiste en fait de style, *de Pontmartin*. Mais, en devenant *feuilleton*, le roman s'abaissait à la valeur d'une marchandise vulgaire. Servi par tranches chaque jour, payé tant la ligne, le roman-feuilleton ne tint plus compte ni de la vérité, ni de la vraisemblance, ni de la morale, ni du



style ; il n'eut d'autre ambition que d'émouvoir et de piquer la curiosité, fût-ce au prix des inventions les plus extravagantes et des tableaux les plus dévergondés. Aucun genre n'a plus contribué à la perversion du goût littéraire et des mœurs.

Le créateur du roman-feuilleton fut le mulâtre *Alexandre Dumas*, homme avide d'argent et de plaisirs, qui, pour fournir la pâture à plusieurs journaux à la fois, ouvrit, en collaboration d'ouvriers anonymes, une boutique où il débitait chaque matin la littérature, comme d'autres le sucre ou la cannelle. Les meilleurs de ses romans, qui furent aussi des drames, ne manquant ni de verve ni de couleur, furent le *Comte de Monte-Cristo* et les *Trois mousquetaires*. On rougit presque de nommer après Alexandre Dumas, tant ils furent cyniques, *Frédéric Soulié*, *Eugène Suë* et *Théophile Gautier*.

**Les beaux-arts. — État stationnaire.** — Les arts se maintiennent mieux que les lettres. Les trois grands chefs d'école de peinture, Ingres, Delacroix, Delaroche, soutiennent avec éclat leur renommée. L'élève préféré d'Ingres, Hippolyte Flandrin, exécute avec un sentiment profond de l'art chrétien et l'entente de la couleur les grandes fresques de Saint-Germain-des-Prés, en attendant qu'il fasse la splendide frise de Saint-Vincent-de-Paul. Horace Vernet multiplie ses œuvres, remarquables par l'éclat du coloris et la verve du dessin. *Vinchon*, de l'école de David, compose le grand tableau de Boissy-d'Anglas s'inclinant devant la tête de Féraud que lui présentent les égorgeurs du 1<sup>er</sup> prairial ; le jeune *Léopold Robert* ; dont un acte de désespoir allait trancher la vie, fait ses délicieuses toiles, les *Moissonneurs* et les *Pêcheurs de l'Adriatique*. D'autres commencent aussi leur renommée, *Gérôme*, *Couture*, les deux *Johannot*, *Meissonnier*. Un fils du comte de Noé, pair de France, sous le pseudonyme de *Cham* arrive à la célébrité par la caricature. Dans ce même genre on ne saurait oublier *Daumier* et *Gavarni*, l'un et l'autre presque les contemporains de Cham.

La sculpture offre un talent aussi profond que pur

dans une fille de Louis-Philippe, *Marie d'Orléans*, qui, semblant pressentir sa fin prématurée, se porte de préférence vers les sujets douloureux : *Jeanne d'Arc*, *Bayard mourant*, *Charlotte Corday*. Une autre femme, *Félicité de Beauvau*, jeune Vendéenne, sculptée, d'un ciseau plein de fierté et de vigueur, *Judith*, *Dante*, *sainte Geneviève*, *Henri de France*; *Bonnassieux*, beau talent chrétien, commence à se faire connaître. *Pradier* fait ses belles statues païennes, *Cortot* exécute le fronton du Palais-Bourbon; *David* d'Angers, celui du Panthéon; *Lemaire*, celui de la Madeleine.

L'architecture se contente en général d'achever les œuvres commencées par l'Empire et la Restauration : Arc de l'Étoile, la Madeleine, église Saint-Vincent-de-Paul. Cependant elle jette les fondations de la belle église gothique Sainte-Clotilde, élève l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde et la colonne de Juillet sur la place de la Bastille. Les beaux travaux de *Didron*, d'*Albert Lenoir*, de *Mérimée*, provoquent la création d'une école spéciale d'architecture pour l'art du moyen âge. Cette école, dont les plus illustres membres sont *Lassus* et surtout *Viollet-le-Duc*, répare avec intelligence la Sainte-Chapelle, Saint-Germain-des-Près, Saint-Séverin, Notre-Dame, Saint-Denis et une foule de cathédrales menaçant plus ou moins ruine. Elle relève même quelques monuments presque entièrement détruits, comme le magnifique château de Pierrefonds et le donjon colossal de Coucy.

La musique, aux noms des artistes de la Restauration, pour la plupart encore vivants, ajoute ceux de *Félicien David*, *Niedermeyer* et *Berlioz*, auteur de *Roméo et Juliette*. Vont suivre *Ambroise Thomas*, et surtout l'immortel *Gounod*, auxquels les Allemands opposeront avec orgueil le Bavaois *Wagner*.

Quoique peu sensibles, les traces de décadence se laissent cependant apercevoir dans les arts. Eux aussi se ressentent de l'affaiblissement du sentiment chrétien, qui est le trait caractéristique de la monarchie de Juillet. Le sculpteur le plus populaire est *Pradier*, dont les statues ont une grâce molle et sensuelle. Dans les tableaux

d'église, les Vierges ne sont guère que des Vénus, et les Anges des Amours. Les frontons de la Madeleine et du Panthéon, alors église Sainte-Geneviève, sont de l'art païen et par conséquent peu en rapport avec leur destination religieuse <sup>1</sup>.

**Progrès des sciences.** — Pour les sciences, au contraire, il y a progrès sans réserve. Aux savants de la Restauration qui vivent encore, il faut ajouter l'explorateur *Dumont d'Urville*, qui fit plusieurs fois le tour du monde; le naturaliste *Ducrotay de Blainville*; le minéralogiste *Beudant*; le célèbre mathématicien et grand chrétien *Cauchy*; l'astronome *Le Verrier*, qui par la seule puissance du calcul découvrit à l'avance la planète Neptune; le chimiste *Dumas*; le physicien *Babinet*, qui perfectionna les instruments de physique, et en particulier la machine pneumatique; le physiologiste *Flourens*, qui fit de belles études sur le système nerveux; le chimiste *Ruolz*, qui appliqua la galvanoplastie, trouvée par l'Anglais *Spencer*, à la dorure et à l'argenture des métaux. D'importants perfectionnements sont apportés à la photographie, à la télégraphie, à la navigation à vapeur, aux chemins de fer.

**Progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.** — Du progrès des sciences et de leurs multiples applications résulte un vif essor donné à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. L'agriculture, régénérée par les méthodes nouvelles, que propagent surtout *Mathieu de Dombasle* et le comte de *Gasparin*, se relève de la torpeur où elle était depuis longtemps endormie; ce qui n'empêche pas cependant la disette et les grandes souffrances des années 1838, 1839, 1840, 1846, 1847. L'industrie fait des progrès plus sensibles. La production du sucre de betterave prend des proportions telles, que le sucre devient d'un usage commun. Tous les métiers relatifs aux vêtements, aux habitations, aux commodités et au luxe de la vie, se perfectionnent et donnent à bon

1. Sur toute cette question des lettres et des arts, voir Alfred Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, passim; 2 vol. in-8°. Paris, Lecoffre, 1854.



marché une foule de produits autrefois inabordables ; car il y a surproduction dans ces immenses ateliers où d'innombrables machines secondent ou même remplacent les ouvriers. Le commerce profite de cette activité de l'agriculture et de l'industrie : en dix-huit ans, le chiffre des exportations et des importations est doublé, bien qu'on en soit toujours au *système protecteur*, les députés, en général grands propriétaires ou grands industriels, faisant sur ce point échec aux économistes, partisans du *libre échange*. Malheureusement, la spéculation effrénée, la concurrence à outrance, amènent plus d'une fois des crises terribles. En outre, ces énormes agglomérations d'ouvriers dans les mêmes usines facilitent singulièrement la propagation des idées socialistes, et constituent les dangers les plus sérieux pour la société.

**Abaissement du niveau moral.** — Ce qui inquiétait plus d'un esprit réfléchi, c'était la fureur avec laquelle les classes inférieures, à l'exemple des classes gouvernantes, se ruaient à la fortune et au bien-être. C'était aussi l'augmentation croissante de la criminalité, déplorable et nécessaire conséquence de l'indifférence religieuse. On adoucissait les lois : ainsi la peine de mort n'était plus appliquée aux crimes politiques ; elle était supprimée, de fait, pour les incendiaires et les faux-monnayeurs ; l'introduction des *circonstances atténuantes* permettait au jury d'user de clémence ; enfin le droit de grâce, dont Louis-Philippe fit un usage presque immodéré, contribuait à diminuer encore le nombre des exécutions capitales. Le carcan, la marque au fer rouge, la mutilation du poing pour les parricides, disparurent du Code pénal ; le supplice du pilori devint plus rare. Or, plus la loi devenait douce, plus la civilisation semblait devoir augmenter avec le progrès de l'instruction publique, plus au contraire les crimes devenaient fréquents.

**Mouvement de l'esprit humain en Europe.** — A l'étranger, le mouvement des esprits égalait celui de France. L'Allemagne venait de perdre son grand poète Goëthe († 1832) ; l'Angleterre, son grand poète Byron († 1824), et son célèbre romancier Walter Scott († 1832).

Mais d'autres noms illustres leur avaient succédé. En Angleterre, les historiens *Macaulay* et *John Lingard*, ce dernier catholique; le romancier *Dickens*, l'astronome *Herschell*, les explorateurs *Livingstone* et *Rawlinson*. En Allemagne, le théologien *Dœllinger*, savant auteur des *Origines du christianisme*; le poète *Henri Heine*, l'astronome *Bessel*, l'explorateur *Barth*, l'historien *Niebuhr*. En Suisse, l'historien *Hurter*, protestant converti au catholicisme par sa belle histoire du pape Innocent III. En Irlande, le grand orateur *O'Connell*, l'auteur de l'émancipation des catholiques anglais. En Espagne, le célèbre historien ecclésiastique *Balmès*, le grand orateur *Donoso Cortès*, qui avait le courage de dire à l'Europe que la société se mourait parce que des médecins empiriques lui donnaient comme nourriture le rationalisme au lieu du catholicisme. En Italie, l'illustre astronome jésuite *Secchi*, l'historien *Cesare Cantu*; le romancier *Manzoni*, dont l'Europe entière lut les *Fiancés*; l'ancien carbonaro *Silvio Pellico*, que ses malheurs, racontés par lui dans *Mes prisons*, ramenèrent à la foi. En Belgique, le romancier *H. Conscience*, de réputation européenne. En Russie, le fabuliste *Kryloff*, le La Fontaine russe. Enfin, pour nous en tenir aux plus célèbres, aux États-Unis, les romanciers *Fenimore Cooper* et *Washington Irving*, dont les œuvres franchirent l'Océan et eurent autant de vogue dans l'ancien monde que dans le nouveau.

## RÉSUMÉ

Les lettres jettent un grand éclat sous le gouvernement de Juillet. *Orateurs* de la tribune : Berryer, Montalembert, Lamartine, Guizot, Thiers, etc. ; de la chaire : Lacordaire, Ravignan, Combalot ; du barreau : Berryer, Dupin, Baroche, Ledru-Rollin, etc. *Historiens* : Montalembert, Michaud, Lenormand, Gorini, Michelet, etc. *Critiques* : Saint-Marc Girardin, Planche, Sainte-Beuve, Nisard, Patin, Janin, Ozanam. *Philosophes* : Jouffroy, Rémusat, Lermnier, Bautain. *Journalistes* : Carrel, Laurentie, de Genoude, de Girardin, de Salvandy, de Lamennais, de Hauranne, Louis Veuillot. *Économistes* : de Tœqueville, de Melun. *Pamphlétaire* : de Cormenin. *Satiriques* : Barbier, Barthélemy. *Poètes lyriques* : V. Hugo, Dupont, Nadaud, Beauchesne, Brizeux, Reboul,

Moreau, Musset, Aufran. *Romanciers* : G. Sand, Balzac, Sandeau, Nodier, de Pontmartin, Mérimée, A. Dumas.

Cependant les lettres se ressentent de ce que leur idéal est moins élevé. Les deux grands poètes, Lamartine et Hugo, ne sont plus eux-mêmes. La création du journal à quarante francs et du roman-feuilleton précipitent la décadence littéraire.

Les *arts* se soutiennent. *Peinture* : Ingres, Delacroix, Delaroche, Flandrin, H. Vernet, Vinchon, L. Robert, Gérôme, Meissonnier. *Sculpture* : David d'Angers, Cortot, Lemaire, Pradier, Marie d'Orléans, Félicité de Beauvau, Bonnassieux. *Architecture* : Viollet-le-Duc, Lassus. *Musique* : Félicien David, Niedermeyer, Berlioz, A. Thomas, Gounod.

Les *sciences* sont en progrès : Cauchy, Le Verrier, Babinet, Flourens, Ruolz, Dumont d'Urville. Les applications des sciences font faire des progrès constants à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Cependant des crises éclatent, et l'accroissement du bien-être matériel inspire des inquiétudes pour l'avenir au point de vue moral.

A l'étranger, le mouvement des esprits est remarquable. En *Angleterre* : Macaulay, Lingard, Dickens, Herschell, Livingstone, Rawlinson. En *Allemagne* : Dœllinger, Heine, Bessel, Barth, Niebuhr. En *Suisse* : Hurter. En *Irlande* : O'Connell. En *Espagne* : Balmès, Donoso Cortès. En *Italie* : Secchi, Manzoni, Pellico. En *Belgique* : Henri Conscience. Aux *États-Unis* : Cooper, Irving.

## CHAPITRE XI

### CONTRE-COUP DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER EN EUROPE

#### SOMMAIRE

- I. *La Révolution de 1848 en Autriche.* — L'émeute du 13 mars 1848 à Vienne. — L'émeute du 16 mai. — L'émeute du 6 octobre. — Bombardement et soumission de Vienne (octobre 1848). — Guerre de Hongrie et rétablissement du *statu quo* (décembre 1848-septembre 1849).
- II. *La Révolution de 1848 en Allemagne.* — Émeute à Berlin (mars 1848). — Émeutes dans les petites Cours d'Allemagne. — Le parlement de Francfort, ou essai de reconstitution de l'Empire (mars 1848-mai 1849). — La *petite Allemagne* à Erfurth (1850).
- III. *La Révolution de 1848 dans l'Italie septentrionale.* — Insurrection à Milan et à Venise (mars 1848). — Invasion du Milanais par les Piémontais (23 mars 1848). — Succès, puis revers de Charles-Albert : *Goïto* (30 mai 1848). — *Custoza*



(6 août 1848). — *Novare* (23 mars 1849). — Abdication de Charles-Albert. — Soumission de la Vénétie et de toute l'Italie septentrionale et méridionale.

IV. *La Révolution de 1848 à Rome*. — Avènement de Pie IX et réformes (1846-1848). — Meurtre de Rossi (15 novembre 1848). — Fuite du pape (24 novembre). — La République romaine (7 février 1849). — Siège et prise de Rome par les Français (juin-juillet 1849).

V. *La Révolution de 1848 en Suisse*. — Le *Sunderbund* et la guerre civile (1847). — Constitution de septembre 1848.

VI. *La Révolution de 1848 en Angleterre*. — Émancipation des catholiques (1829). — Réforme électorale (1832). — Le libre échange (1846). — Calme relatif en 1848.

La France occupe une telle place dans le monde, qu'elle ne peut remuer sans que l'Europe n'entre aussitôt en convulsion. On l'avait vu en 1830. On le vit bien plus encore en 1848. Instantanément l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Prusse, l'Allemagne, l'Italie, furent en feu.

### I. — La Révolution de 1848 en Autriche.

**L'émeute du 13 mars à Vienne.** — Tandis que dans l'Europe occidentale le gouvernement représentatif s'établissait un peu partout, l'Autriche, non plus que la Prusse et la Russie, ne s'était pressée d'accorder à ses sujets une Constitution. Elle cherchait à faire oublier ces libertés, souvent orageuses et plus nuisibles qu'utiles aux peuples, par un gouvernement humain, paternel. Mais les idées révolutionnaires fermentaient en Autriche comme ailleurs. Et puis cette administration paternelle était quelque peu somnolente; le prince de Metternich, qui dominait le nouvel empereur *Ferdinand I<sup>er</sup>* (1835-1848), comme il avait dominé son père François I<sup>er</sup>, n'apportait point aux affaires de l'intérieur la brillante activité dont il avait fait preuve dans la politique extérieure. Les nouvelles reçues de Paris provoquèrent à Vienne une vive agitation. Une émeute éclata le 13 mars, réclamant une Constitution, la liberté de la presse, la suppression des droits féodaux, la création d'une garde nationale et l'éloignement du premier ministre. Le

sang coula. Le prince de Metternich se retira en Hollande, l'empereur fit des promesses, et l'ordre parut rétabli.

Sur ces entrefaites (15 mars), arrivèrent à Vienne les députés de la Diète hongroise, conduits par le célèbre agitateur *Louis Kossuth*, qui demandaient pour la Hongrie un gouvernement autonome. L'empereur, ébranlé, accorda tout ce qu'on voulut. La Hongrie eut son vice-roi, qui fut l'archiduc *Étienne*, très sympathique aux Magyars, et son ministère particulier, dont la présidence fut dévolue au comte *Louis Batthyany*, petit-fils du magnat qui le premier avait crié en 1742 : *Moriamur pro rege nostro Maria Theresa!* Kossuth reçut le portefeuille des finances.

**Nouveaux troubles graves à Vienne** (mai-octobre). — Ce triomphe de la Hongrie exalta les révolutionnaires. Ils ne voulurent plus de la Constitution que leur octroyait l'empereur. Une nouvelle émeute éclata le 16 mai, si violente, que Ferdinand se sauva de peur dans le Tyrol. De là il autorisa la réunion d'une Assemblée constituante élue par le suffrage universel. Cette Assemblée se réunit le 28 juillet. A ce moment l'empire autrichien semblait à la veille de se dissoudre. Les multiples nationalités dont se compose ce vaste empire, si peu homogène, s'agitaient toutes à la fois. La Lombardie et la Vénétie étaient en insurrection depuis le mois de mars. Une terrible collision avait eu lieu entre les troupes et la population dans Prague, capitale de la Bohême ; le gouverneur, *prince de Windisch-Grätz*, avait failli être pendu, sa femme avait été tuée à une fenêtre, son fils mortellement blessé ; il avait fallu un bombardement et une lutte acharnée pour soumettre la ville (12-14 juin). A *Buda-Pesth*, Kossuth et le vice-roi Étienne, tout en laissant à l'empereur le vain titre de roi de Hongrie, cherchaient à rendre aux Magyars leur pleine indépendance.

Les délibérations de l'Assemblée chargée de donner une Constitution au pays se ressentirent de cette commotion universelle. La violence des débats augmenta l'agitation dans la capitale. Une troisième émeute, plus grave que les autres, éclata le 6 octobre. Le ministre de

la guerre, général *Latour*, fut égorgé, et son cadavre odieusement outragé par une populace en délire. L'empereur, qui était revenu du Tyrol, se sauva à une autre extrémité de l'empire, à Olmütz, en Moravie.

**Bombardement et soumission de Vienne** (octobre 1848). — L'empereur fut sauvé par les fautes de ses plus redoutables ennemis, les Hongrois. Au lieu d'appeler généreusement à l'indépendance, dont ils prétendaient jouir eux-mêmes, les nationalités diverses, Croates, Slavons, Roumains de Transylvanie, rattachées à la Hongrie, les Magyars, dans leur étroit égoïsme, firent peser sur elles un joug de fer. Le ban, ou gouverneur de la province militaire de Croatie, le célèbre *Jellachich*, se révolta et marcha sur Pesth. Officiellement désavoué par l'empereur, *Jellachich* avait ses secrets encouragements. Comme il approchait de Pesth, la populace de cette ville égorgeait le comte Lamberg, successeur de l'archiduc Étienne, rappelé comme infidèle à sa mission. A cette nouvelle, Ferdinand I<sup>er</sup> mit la Hongrie en état de siège, et chargea de la dompter *Jellachich*, nommé capitaine général. Mais le ban se laissa battre à *Paskod* (29 septembre) par le général hongrois *Moga*, défaite qui fut pour beaucoup dans la grave émeute viennoise du 6 octobre. Reculant pour un temps, il alla rejoindre le prince de Windisch-Grœtz, chargé de réduire Vienne.

Windisch-Grœtz avait à venger sur les révolutionnaires la mort de sa femme et de son fils; l'armée, l'assassinat du ministre de la guerre et du comte Lamberg; l'empereur, l'humiliation de ses deux fuites précipitées: une répression énergique fut résolue. La capitale fut bombardée le 28 octobre, et ses faubourgs forcés dès le 30. Elle allait se rendre, quand parut sous ses murs une armée hongroise venant à son secours. Les Croates de *Jellachich* continrent les Hongrois, et le bombardement reprit avec fureur. Vienne fut contrainte d'implorer la clémence impériale. La Constituante fut dissoute et la Constitution détruite. Mais Ferdinand en avait assez d'une couronne qui lui donnait de telles émotions. Le 2 décembre, il abdiqua en faveur de son jeune neveu,



*François-Joseph*, âgé de dix-huit ans, qui règne encore.

**Guerre de Hongrie et rétablissement du statu quo** (décembre 1848-septembre 1849). — Les Hongrois craignirent que le nouvel empereur ne révoquât les concessions faites par Ferdinand I<sup>er</sup>, et refusèrent de reconnaître l'abdication. Windisch et Jellachich tournèrent leurs armes contre eux. Presbourg, l'ancienne capitale de la Hongrie jusqu'en 1784, fut occupée sans coup férir. Pesth fut occupée à son tour en décembre 1848. Kossuth transporta le siège du gouvernement à *Debreczin*, derrière les marais impénétrables de la Theiss, et proclama la République. En même temps il leva quatre armées; mais les généraux ne s'accordaient ni entre eux ni avec le dictateur. De là des revers, malgré une résistance acharnée, quelquefois sauvage. Cependant la victoire revint un moment sous les drapeaux des insurgés. Pesth fut reprise, et Presbourg même menacée. L'Autriche se vit obligée d'implorer le secours des Russes. L'empereur Nicolas lui envoya le prince Paskiévitich, le vainqueur des Polonais en 1831. Paskiévitich prit la ville de Raab, força la Diète hongroise à évacuer une deuxième fois Pesth, et infligea aux rebelles la sanglante défaite de *Temeswar* (9 août).

Ce désastre jeta le désarroi dans le camp des insurgés. Kossuth perdit la dictature, qui fut donnée par la Diète à *Gœrgy*, général qu'avait distingué une brillante et souvent heureuse bravoure. Gœrgy, à peine dictateur, livra, par la capitulation de *Vilagos*, son armée aux Russes (12 août). Après la reddition de Komorn, héroïquement défendue par le général *Klapka*, la soumission de la Hongrie fut complète (septembre 1849). Kossuth s'était déjà sauvé à l'étranger avec le double regret d'avoir échoué dans la guerre de l'indépendance et d'avoir livré sa patrie aux financiers juifs, qui la rongent aujourd'hui jusqu'à l'os. Le comte Batthyany fut décapité avec plusieurs autres chefs de l'insurrection. Tous les privilèges accordés par Ferdinand I<sup>er</sup> furent abolis, faute grave qui devait provoquer de nouvelles revendications et de nouveaux désordres. François-Joseph a été obligé de rétablir en 1857 ce qu'il avait détruit en 1849.

## II. — La Révolution de 1848 à Berlin et en Allemagne.

**Émeute à Berlin** (mars 1848). — *Frédéric-Guillaume III* (1797-1840), fils de *Frédéric-Guillaume II* et petit-fils du grand Frédéric, avait promis une Constitution à la Prusse en 1815. Empêché par l'Autriche et la Russie de tenir sa parole, il se contenta d'établir des Assemblées provinciales, où étaient représentés les nobles, les bourgeois et les paysans. Son fils, *Frédéric-Guillaume IV*, attentif d'ailleurs comme son père à maintenir les ordres et les privilèges de la féodalité, donna plus de force aux Assemblées provinciales en les reliant toutes par un Comité général formé de leurs délégués. Il publia même une Constitution, le 3 février 1847, mais sans aller jusqu'au gouvernement représentatif. C'était satisfaire à demi seulement les réclamations des libéraux.

Le 14 mars, à la nouvelle de l'insurrection viennoise du 13, une émeute éclata à Berlin. Le 18, il y eut une collision sanglante dans les rues entre la troupe et la foule. Le roi dut changer son ministère, accorder une amnistie générale, promettre une Constitution très libérale dont il donna les bases, et assister, chapeau bas du haut de son balcon, au défilé des cadavres des victimes de la guerre civile. Au mois de décembre suivant, fidèle à sa parole, il créa deux Chambres, l'une de seigneurs l'autre de bourgeois.

### Émeutes dans les petites Cours d'Allemagne

— Des désordres éclatèrent également dans la plupart des royaumes et grands-duchés de la Confédération germanique, bien que tous les princes eussent accordé des Constitutions assez libérales, auxquelles, il est vrai, ils ne se montrèrent pas toujours fidèles. Le grand-duc de Bade fut forcé par l'insurrection de quitter sa capitale Carlsruhe; les armées de la Prusse l'y ramenèrent. Le grand-duc de Hesse-Darmstadt, *Louis II*, fut contraint de s'associer son fils *Louis III*, plus agréable aux Hessois. Le roi de Wurtemberg, Guillaume I<sup>er</sup>, que la sagesse de son administration aurait dû rendre populaire, fut obligé

de faire de nouvelles concessions aux libéraux. Le roi de Saxe, catholique, et pour ce motif assez mal vu de ses sujets en grande majorité protestants, dut prendre un ministère libéral. Le roi de Bavière, *Louis*, qui avait enrichi Munich de nombreux monuments, d'un goût du reste plus que douteux, et qui voulait faire de sa capitale une autre Athènes, vit son palais envahi par la populace. Plutôt que de changer son gouvernement, il abdiqua en faveur de son fils aîné, *Maximilien I<sup>er</sup>* : « Quand la loi, dit-il, est si peu respectée, que le peuple pénètre de force dans le palais de son roi, tout ce qu'on a de mieux à faire, c'est de prendre son congé et de s'en aller. »

**Le parlement de Francfort, ou essai de reconstitution de l'Empire** (mars 1848-mai 1849). — Les cerveaux allemands caressaient un rêve : celui de refaire l'unité allemande en relevant l'Empire détruit en 1806 par Napoléon. Au lieu de la Diète de Francfort, qui ne représentait que les princes, on aurait un parlement élu qui représenterait le peuple allemand ; au lieu d'une Confédération dominée par l'Autriche, on aurait un Empire dont le chef serait pris dans la maison de Prusse, alors moins réfractaire aux idées libérales. Ce rêve, réalisé en 1871 après les désastres de la France, reçut un commencement d'exécution en 1848. Francfort vit se réunir dans ses murs d'abord un parlement composé de tous les membres anciens ou actuels des Chambres constitutionnelles (31 mars (1848), puis un parlement élu par le suffrage universel (18 mai), dont le premier acte fut de supprimer la Diète fédérale de 1815.

Malheureusement pour lui, ce parlement inquiéta l'Europe par ses provocations maladroites à la Hollande pour le Limbourg, au Danemark pour le duché de Holstein, à la France pour l'Alsace, à l'Autriche pour ses possessions italiennes. En outre, la discorde se mit dans l'Assemblée, qui se divisa en deux partis : celui de la *petite Allemagne*, qui voulait une Allemagne purement allemande, et celui de la *grande Allemagne*, qui voulait l'Allemagne séculaire comprenant l'empire d'Autriche. Du sein du parlement, le désordre passa dans



les rues de Francfort, où deux députés furent massacrés. Il gagna bientôt l'Allemagne entière. Des émeutes éclatèrent de nouveau un peu partout, surtout à Dresde, où pendant six jours coulèrent des flots de sang (mai 1849). Le parlement de Francfort devint si impopulaire, que le roi Frédéric-Guillaume n'osa point accepter de ses mains la couronne impériale ardemment convoitée, et que les députés rentrèrent chez eux, laissant à Francfort une poignée de démocrates, déconsidérés et impuissants.

**La petite Allemagne (1851).** — La Prusse essaya de reprendre, sous une forme plus modeste, l'œuvre de l'assemblée de Francfort et convoqua à Erfurth un nouveau parlement. Vingt-sept États se groupèrent autour d'elle dans une *union restreinte*; ce fut la *petite Allemagne*. Mais l'Autriche, qui à ce moment avait comprimé les révoltes dans tous ses États, se montra nettement hostile à une fédération qui menaçait son influence sur la terre allemande. Devant ses menaces de guerre, la Prusse, intimidée, signa la convention d'Olmütz (29 novembre 1850), qui remettait toutes choses au point où elles étaient après les traités de 1815.

### III. — La Révolution de 1848 dans l'Italie septentrionale.

**Insurrection à Milan et à Venise (mars 1848).** — Le joug de l'Autriche était supporté impatiemment par les populations de l'Italie septentrionale; non que ce joug fût particulièrement dur, mais parce que l'empereur s'obstinait à refuser à ses sujets italiens les Constitutions que tous les princes, ses voisins, avaient octroyées soit librement, soit contraints par les vœux un peu bruyants de leurs sujets, dans le Piémont, en Toscane, à Rome, à Naples. Le mécontentement était exploité avec ardeur par la *jeune Italie* de Mazzini, redoutable association secrète, dont le but, soigneusement dissimulé, était de renverser tous les trônes dans la péninsule pour faire de l'Italie une grande république. A Milan, les officiers autrichiens étaient laissés dans un isolement insultant. On ne fumait plus, pour ne pas enrichir le fisc

étranger. Chaque jour voyait éclore quelque rixe entre les habitants et la garnison. Les esprits paraissaient tellement exaltés, que le gouverneur, maréchal *Radetzki*, crut devoir faire publier la loi *stataire*, loi terrible qui permettait de juger et de fusiller un prévenu en deux heures.

Tous étaient sur le qui-vive, lorsqu'on apprit coup sur coup les journées de février à Paris et l'insurrection de mars à Vienne. Aussitôt Milan de se soulever aux cris de : *Vive l'indépendance italienne!* (16 mars.) *Radetzki* essaye en vain de lutter : le 22 mars il évacue la citadelle. Au même moment Venise se soulève à la voix de *Daniel Manin*; les Autrichiens sont chassés, et la République proclamée. L'enthousiasme de l'insurrection gagne la péninsule tout entière. Du détroit de Messine aux vallées des Alpes, on n'entend qu'une immense clameur : *Fuori i Barbari!* « Dehors les Barbares ! »

**Invasion du Milanais par les troupes piémontaises** (23 mars 1848). — L'insurrection avait son chef tout prêt dans le roi de Sardaigne, que *Mazzini* acceptait pour chasser les Autrichiens de l'Italie, quitte à le rejeter ensuite comme un obstacle à la république italienne. *Charles-Albert*, roi depuis 1831, nature ardente et chevaleresque, foncièrement religieuse, avait d'abord suivi la politique sagement conservatrice de son premier ministre, le *comte de la Margarita*; puis la vision de la couronne lombarde qu'il pouvait ceindre l'avait ébloui, et il avait promis son bras à l'insurrection mazzinienne, ne voulant voir dans son intervention révolutionnaire que le rôle glorieux de libérateur de l'Italie. Dès le 23 mars il franchissait le Tessin et entrait sur le territoire milanais. Les sympathies pour la cause lombarde étaient si fortes, que le roi de Naples, le grand-duc de Toscane, envoyaient leurs régiments rejoindre les Piémontais, et que le pape *Pie IX* conseillait à l'Autriche d'abandonner l'Italie. De toutes parts accouraient des bandes de volontaires.

**Succès puis revers de Charles-Albert** (mai 1848-juillet 1849). — La République française elle-même offrit son concours. Mais *Charles-Albert*, qui craignait

que la Lombardie ne s'érigeât en république à l'exemple de la France, répondit fièrement que l'Italie se suffirait à elle-même : *Italia fara da se*. Il eut bientôt à se repentir de cette imprudente assurance. Pénétrant les desseins des révolutionnaires, le grand-duc de Toscane et le roi de Naples rappelèrent leurs troupes. On ne pouvait compter sur les volontaires, fort indisciplinés. Charles-Albert se trouva presque seul avec ses Piémontais, de rudes soldats, mais chez qui la valeur ne pouvait remplacer le nombre.

Cependant le roi débuta par un brillant succès. Il battit en personne les Autrichiens à la première journée de *Goïto*, pendant qu'une division de son armée enlevait la forteresse de *Peschiera*, sur le lac de Garde (30 mai). Mais il commit la faute de ne point accepter la ligne de l'Adige que lui offraient les vaincus, et, ce refus fait, de leur laisser le temps de se réorganiser. Ayant reçu des renforts, Radetzki reprit Vicence, Padoue, Trévise, révoltées; força la ligne de l'Adige, battit non loin de là les Piémontais, à *Custozza* (6 août), et fit reculer Charles-Albert jusque dans Milan, que le malheureux prince, pour lui éviter les horreurs d'un bombardement, évacua aussitôt. Le 9 août, il signait un armistice, et le lendemain Radetzki rentrait dans Milan. Il ne restait rien au Piémont de ses conquêtes. Venise, abandonnée à elle-même, continua la lutte.

L'armistice du 9 août avait été signé sans date d'échéance, à la condition d'être dénoncé huit jours avant la reprise des hostilités. Après avoir balancé six mois, Charles-Albert résolut de tenter de nouveau la fortune des armes. Le 12 mars 1849, il dénonça l'armistice, et le 20 il franchit le Tessin. Mais, rudement reçu par les Autrichiens, il dut faire retraite aussitôt et se replier sur *Novare*, où un combat décisif s'engagea le 23. En dépit de leur vaillante résistance, les Piémontais furent entièrement défaits. Charles-Albert ne voulait pas survivre à l'éroulement de ses rêves de grandeur. « Laissez-moi, disait-il à ses fidèles, c'est mon dernier jour. » Dans la nuit même il abdiqua en faveur de son fils aîné *Victor-*



*Emmanuel II*, et se retira, sans le dire, en Portugal, où il mourut, à Oporto, le 28 juillet de la même année. .

Victor-Emmanuel signa la paix le 6 août 1849. La réaction fut complète dans l'Italie septentrionale comme dans l'Italie méridionale, où des troubles avaient aussi éclaté. Venise, après un siège d'un an, dut se soumettre le 25 août 1849, et Manin se sauva à Paris, où pour vivre il fut réduit à donner des leçons. Dès le 12 avril, Florence, où la république avait été proclamée, fut remise sous l'autorité du grand-duc, et, le 20 du même mois, la Sicile, révoltée contre le roi de Naples, dut se soumettre à merci. La lutte ne continua qu'à Rome; mais là il se passait de très graves événements.

#### IV. — La Révolution de 1848 à Rome.

##### Avènement de Pie IX et réformes (1846-1848).

— En 1831, lors des troubles de la Romagne, promptement réprimés par l'Autriche, les grandes puissances, France, Autriche, Angleterre, Prusse et Russie, avaient chargé leurs représentants de remettre au pape Grégoire XVI une note ou *memorandum*, où elles exposaient les réformes

à faire dans les États pontificaux. Grégoire XVI, âme fière et noble, avait répondu à cette intervention de l'étranger en souverain jaloux de ses droits; mais il n'en avait pas moins travaillé sérieusement à améliorer l'administration pontificale.

*Jean Mastai*, qui lui succéda sous le nom de *Pie IX*, le 16 juin

1846, à l'âge de cinquante-quatre ans, continua ce mouvement de réformes et l'élargit même notablement.



PIE IX.

D'après la photographie de Pierre Petit.

Aucun souverain ne fut salué à son avènement d'acclamations plus flatteuses et plus générales. Aucun non plus ne se montra d'abord plus libéral : dès les premiers jours, amnistie générale pour les condamnés politiques, renvoi de la garde suisse que s'était donnée Grégoire XVI, formation d'une commission de jurisconsultes pour la réforme du code et des institutions; puis organisation d'un conseil et d'un sénat municipal pour Rome; enfin, sur les conseils du comte Rossi, Italien naturalisé Français, ambassadeur de France que la révolution de Février venait de mettre à pied, création, le 15 mars 1848, de deux conseils délibérants, haut conseil et conseil des députés, pour les affaires temporelles.

**Meurtre de Rossi** (15 novembre 1848). — Chacun des actes du Souverain Pontife était salué d'applaudissements frénétiques, que d'aucuns trouvaient même exagérés. Ils n'étaient pas sincères, en effet, et le signal en partait des loges maçonniques, désireuses d'engager de plus en plus le Pape dans la voie des concessions, et de faire servir sa popularité à l'exécution de leurs plans. C'est ainsi que le soulèvement de Milan, en mars 1848, se fit au cri significatif de : *Vive Pie IX!* aussi bien qu'au cri de : *Vive l'indépendance italienne!* Pie IX s'aperçut du rôle étrange qu'on voulait lui faire jouer. Aussi, bien que conseillant à l'Autriche d'évacuer spontanément l'Italie, refusa-t-il nettement de lui déclarer la guerre, comme le réclamaient les patriotes italiens. Père de tous les catholiques, il ne pouvait que se renfermer dans une stricte neutralité. Alors aux acclamations succédèrent les murmures et les menaces. Le Pape ne retira cependant aucune des concessions faites, et il chargea le comte Rossi, nommé premier ministre le 18 septembre, d'établir définitivement le gouvernement constitutionnel. Mais du moment que Pie IX refusait de marcher dans la voie révolutionnaire, il devenait un ennemi : un horrible attentat vint soudain montrer comment la jeune Italie se vengeait de ses ennemis.

Le 15 novembre devait se faire l'ouverture solennelle du parlement romain. Comme il montait les degrés du palais-

de la Chancellerie, où l'attendait l'Assemblée, le comte Rossi sentit une main qui se posait insolemment sur son épaule. Il tourna fièrement la tête : à l'instant même un coup de poignard, porté à la gorge, lui trancha l'artère carotide, et l'homme d'État tomba mort sans avoir poussé un cri. L'Assemblée affecta de demeurer insensible devant cet attentat, et délibéra froidement comme si rien d'insolite ne s'était passé. Entouré de complices, l'assassin disparut facilement dans la foule. Le soir, une populace hideuse parcourut les rues de Rome avec des flambeaux et des bannières, en chantant des hymnes en l'honneur du poignard. Le fer du meurtrier fut exposé dans un café, orné de fleurs. On poussa la cruauté jusqu'à forcer la veuve de Rossi à illuminer sa maison. Le lendemain, sur le refus inflexible de Pie IX de déclarer la guerre à l'Autriche, une foule menaçante, composée en grande partie de soldats, entoura le Quirinal, résidence du Pape. Des coups de feu furent tirés dans les fenêtres : un prélat fut mortellement blessé. On braqua des canons contre les portes du palais pour les enfoncer. Après avoir protesté, en présence du corps diplomatique, contre la violence qu'on lui faisait, Pie IX consentit à former un ministère présidé par le comte Mamiani, révolutionnaire qui avait pris part à l'insurrection de la Romagne sous Grégoire XVI.

**Fuite du Pape. — La République à Rome** (novembre 1848 et février 1849). — Le Pape était prisonnier. Il ne voulut pas que sa présence pût donner quelque apparence d'autorité aux attentats des révolutionnaires. Dans la nuit du 24 novembre, vêtu en simple prêtre, il quitta secrètement Rome dans la voiture de l'ambassadeur de Bavière, et se refugia à Gaëte, sur les terres du roi de Naples, qui le reçut avec toute sa famille, à genoux et les yeux baignés de larmes.

Le départ de Pie IX surprit et déconcerta un moment les révolutionnaires. Mais ils reprirent vite leur audace et résolurent de pousser les choses à l'extrême. Le ministère Mamiani fut renversé comme trop modéré, et une junte provisoire organisée. La junte décréta la réunion d'une



Constituante élue par le suffrage universel. L'Assemblée, le lendemain même de sa réunion, proclama la déchéance du Pape, comme souverain temporel, et l'avènement de la *République démocratique* (7 février 1849). Le pouvoir exécutif fut confié, le 29 mars, à un triumvirat dont fit partie l'agitateur Joseph Mazzini.

**Intervention de la France. — Siège et prise de Rome** (juin-juillet 1849). — Pie IX ne pouvait attendre sa restauration que des puissances catholiques; car la population romaine, terrorisée par les insurgés, et d'ailleurs fort mobile de sa nature, se rangeait du côté de la Révolution ou laissait faire. L'Autriche, la France, l'Espagne, les Deux-Siciles, invoquées, répondirent aussitôt à l'appel du Pape. Les troupes napolitaines furent repoussées par l'aventurier *Joseph Garibaldi*; les Autrichiens se bornèrent à occuper Bologne; mais les troupes espagnoles débarquèrent à Gaëte sous le général *Cordova*, et les troupes françaises, à Civita-Vecchia, sous le général *Oudinot* (25 avril).

Le principal rôle fut joué par les troupes françaises. Dès le 30 avril elles se trouvèrent sous les murs de Rome. Oudinot avait espéré entrer dans la ville sans avoir à employer la force. Mais il fut reçu à coups de canon, ce qui l'obligea à un siège en règle. Une première fois les opérations furent arrêtées par un vote de la Constituante à Paris, qui blâmait toute guerre faite par la République française à une autre République. Le siège reprit sur l'ordre du prince-président, Louis-Napoléon, qui jugea l'honneur de nos armes engagé et qui fit porter le nombre des troupes de sept mille hommes à vingt-cinq mille. Une deuxième fois, les travaux furent suspendus par une convention que Mazzini obtint de l'agent français, *Ferdinand de Lesseps*, diversement célèbre plus tard, à cause de Suez et de Panama. La convention portait que les Français n'entreraient point à Rome; mais Oudinot désavoua Lesseps comme ayant outrepassé ses pouvoirs.

Le siège commença enfin sérieusement le 4 juin. Il présentait des difficultés spéciales, en raison des nombreux et splendides monuments de Rome qu'on voulait à tout prix

épargner. Le général du génie, *Vaillant*, dirigea les travaux avec tant d'habileté, que les arts n'eurent à déplorer aucun dégât. Le 21 juin, trois brèches furent ouvertes; le 29, les assiégeants s'emparèrent du quartier du Janicule, qui domine toute la ville. Le 30, les triumvirs demandèrent une suspension d'armes; le 2 juillet, ils abdiquèrent, et, le 3, Mazzini disparut. Le château Saint-Ange, où s'était retranchée la dernière résistance, se rendit le 5, et, le 15, une grande cérémonie à Saint-Pierre, en présence du général Oudinot, célébra la restauration du pouvoir pontifical. Toutefois le Pape ne rentra dans Rome que le 12 avril 1850, et les troupes françaises durent y prolonger indéfiniment leur séjour. Pie IX, avant même son retour, proclama une amnistie pour la plupart des insurgés. Il ne se vengea des troubles de 1849 qu'en faisant de nouvelles réformes. Mais il dut renoncer à établir le régime constitutionnel : le parlement romain fut et demeura supprimé.

## V. — La Révolution de 1848 en Suisse.

**Le Sunderbund et la guerre civile (1847).** — La Suisse se ressentit peu des journées de Février; mais elle avait eu sa révolution l'année précédente.

Reconstituée en 1815 et placée sous la protection de l'Europe, la Suisse avait vu le nombre de ses cantons porté à vingt-deux, par l'accession du Valais, de Neuchâtel et de Genève. Pays essentiellement hospitalier, elle devint l'asile des réfugiés politiques de toutes les nations à la suite des troubles de 1830. Sa paix intérieure se ressentit de cette large, trop large peut-être, hospitalité. Il était difficile aux nouveaux hôtes de la Suisse de rester en repos. Poussée par eux, la démocratie combattit partout l'oligarchie, dominante encore dans plusieurs cantons, et partout elle lui fit échec; elle trouvait un appui dans les ouvriers des villes et dans les paysans des campagnes, qu'une instruction, plus forte en Suisse que dans la plupart des autres pays, rend plus familiers avec les luttes politiques. La lutte fut particulièrement vive et

dégénéra même en désordres dans le canton de Bâle, qui se scinda en *Bâle-ville* et *Bâle-campagne* (1833), dans le Valais (1840), dans le Tessin (1841) et à Genève (1846).

Mais la démocratie, surtout quand elle est huguenote ou libre penseuse, devient aisément intolérante. Respectueuse, dans les cantons catholiques, des droits des individus et des libertés cantonales, la démocratie, dans la plupart des cantons protestants, hostile à l'Église, voulut, pour l'opprimer plus facilement, agrandir les pouvoirs de la Diète fédérale au détriment de l'autonomie cantonale, et faire de Berne seule la capitale de la Confédération, honneur qu'elle partageait alors avec Lucerne et Zurich. Menacés, les cantons catholiques s'unirent et firent entre eux un *Sunderbund* (association séparée), qui engloba Fribourg, Lucerne, Zug, Uri, Schwitz, Unterwalden et le Valais (1847). Le *Sunderbund* était décidé à résister même par la force aux décisions de la Diète qui violeraient l'autonomie cantonale.

Une décision de cette nature fut celle qui interdit le territoire suisse aux Jésuites et autres Congrégations religieuses. Les cantons catholiques protestèrent et se préparèrent à la lutte. Ils comptaient sur le secours de la France et de l'Autriche. Ces deux puissances se contentèrent de leur envoyer leurs sympathies. Les catholiques, du reste, agirent sans entente, des chefs ne firent pas leur devoir; aussi, malgré leur courage, furent-ils rapidement écrasés dans une lutte inégale, où ils étaient sept cantons contre quinze. La prise de Lucerne et de leurs principales villes par l'armée fédérale, que commandait le général *Dufour*, les força à se soumettre (novembre 1847). Les cantons catholiques perdirent une partie de leur souveraineté, et Berne devint le seul chef-lieu de la Confédération.

**Constitution de septembre 1848.** — Une Constitution nouvelle consacra les modifications survenues depuis 1815. Ce fut celle du 12 septembre 1848. Chacun des vingt-deux cantons put gérer librement ses affaires intérieures, mais sous la forme *républicaine*. Les intérêts considérés comme généraux furent confiés au gou-



vernement fédéral. Ce gouvernement comprit un *conseil national*, élu par le suffrage universel à raison d'un député par vingt mille âmes; un *conseil des États*, où entrèrent quarante-quatre délégués des vingt-deux cantons, soit deux par canton; un *conseil fédéral*, pouvoir exécutif de sept membres, avec un président, nommés par les deux premiers conseils; enfin un *tribunal fédéral*, chargé de juger les différends des cantons entre eux ou avec le gouvernement. Le siège du gouvernement était fixé d'une façon irrévocable à Berne.

## VI. — La Révolution de 1848 en Angleterre.

Pas plus que la Suisse, l'Angleterre ne se ressentit gravement de la secousse de février 1848. Mais elle aussi avait eu ses commotions politiques, et seule la sagesse de ses hommes d'État avait, par des concessions opportunes, prévenu de nouveaux mouvements.

**Émancipation des catholiques (1829).** — Après le long règne de *Georges III* (1760-1820), règne rempli par les guerres de la Révolution et de l'Empire, et attristé vers la fin par dix ans de folie du roi, était venu celui de son fils *Georges IV* (1820-1830). Le règne de Georges IV, que rendirent tristement célèbre et les honteuses mœurs du roi et ses querelles avec sa femme, Caroline de Brunswick, qui mourut de honte pour avoir été éloignée des fêtes du couronnement, vit enfin disparaître une séculaire et criante injustice. Depuis la Réforme, les catholiques du royaume-uni de Grande-Bretagne étaient traités en parias, frappés d'incapacité civile et politique, et ne pouvaient avoir aucun représentant au parlement. Cette situation était particulièrement intolérable pour la catholique Irlande, gémissant sous une effroyable misère, misère encore bien douloureuse de nos jours à en juger par les quantités de haillons qui se traînent dans les rues des grandes villes, et qui n'avait pas une voix au parlement pour la défendre. Soulevée par le grand patriote, le grand orateur, *O'Connell*, la malheureuse île, dont les souffrances avaient trouvé de

nombreuses sympathies en Angleterre même parmi les whigs, semblait à bout de patience, quand, pour prévenir une révolte imminente, le ministère tory ou conservateur Wellington proposa lui-même l'*émancipation* (5 mars 1829). Les catholiques étaient désormais des citoyens, ils pouvaient se réclamer de la loi, élire, être élus pour la Chambre des Communes, et leurs lords entraient de droit à la Chambre haute.

L'émancipation conquise, O'Connell lutta pour l'autonomie irlandaise, le *home rule*, seul moyen efficace de remédier aux maux de sa patrie. L'agitation recommença, mais toujours pacifique, légale, par pétitions, meetings. L'agitateur fut poursuivi, arrêté, mais constamment relâché. L'illustre orateur mourut à Gênes, en 1847, sans avoir pu aboutir. Le *home rule*, malgré les nobles efforts d'un protestant, *Gladstone*, longtemps premier ministre, est encore à attendre pour l'Irlande. Mais, grâce à ce grand libéral, elle a obtenu la séparation de l'Église et de l'État, la *desestablished Church*, c'est-à-dire qu'elle a cessé de payer la dîme pour un clergé anglican dont elle repoussait avec horreur les services.

**Réforme électorale (1832).** — Sous Georges IV, l'émancipation avait fait droit aux réclamations des catholiques du Royaume-Uni; sous son frère, *Guillaume IV* (1830-1837), la *réforme électorale* fit droit aux revendications de tous les sujets, catholiques ou protestants.

Par une aberration que l'aristocratie seule avait intérêt à prolonger, l'Angleterre, en 1830, en était encore au système électoral établi par les *provisions d'Oxford* en 1258. Des localités qui en 1258 étaient des villes importantes, et qui en 1830 n'étaient plus que des bourgs de quelques centaines d'habitants, des bourgs *pourris*, ainsi nommés à cause de leur vénalité légendaire, avaient à la Chambre un ou plusieurs députés, nommés par une poignée d'électeurs que l'aristocratie achetait avec quelques guinées. Au contraire, de grandes villes, postérieures à 1258, n'étaient même pas représentées. Le ministère whig *Grey-Russel* proposa une mesure radicale qui balayait cinquante-deux bourgs pourris, dimi-

nuait la représentation des autres, donnait des députés aux grandes localités qui en étaient frustrées, diminuait le nombre des députés et augmentait, par l'abaissement du cens, le nombre des électeurs d'un demi-million. Le bill de réforme, vivement combattu par le ministère précédent Wellington-Peel, ne triompha qu'au bout de dix-huit mois de luttes (4 juin 1832). La longue résistance de l'aristocratie avait exaspéré la foule. Wellington ayant paru à cheval dans les rues de Londres, le 18 juin, jour anniversaire de la bataille de Waterloo, une populace furieuse l'entoura, le couvrit de boue et d'insultes, faillit le lapider, et brisa toutes les vitres de son hôtel.

Quoique constituant un véritable progrès, le bill du 4 juin laissait subsister de choquantes inégalités : l'Angleterre avait un député par vingt-huit mille habitants; l'Écosse, un par trente mille, et l'Irlande, l'éternelle sacrifiée, un par soixante-seize mille !

**Le libre-échange (1846).** — Plus encore que le bill électoral, une autre question passionnait les masses, celle du *paupérisme*.

Le paupérisme est un fruit de l'apostasie de l'Angleterre au xvi<sup>e</sup> siècle. Henri VIII et l'aristocratie à sa suite, en s'appropriant les richesses des couvents, qui pouvaient bien entretenir quelque moine fainéant, mais qui secouraient d'innombrables misères, avaient créé cette plaie hideuse qui ronge l'Angleterre. Aucun autre pays ne présente à un tel degré l'odieux contraste de fortunes colossales et de misères navrantes.

Ni la taxe des pauvres, créée dès le temps d'Élisabeth ; ni la fondation des *workhouses*, maisons de travail que les indigents fuient comme la peste, n'avaient pu éteindre ni même diminuer le paupérisme. Un économiste célèbre, *Richard Cobden*, pour y remédier, prêcha la réforme des *corn-laws* (taxes des blés) ; en d'autres termes, la suppression du système protecteur. Il était clair que le *libre-échange*, favorisant l'importation en masse des blés étrangers, mettrait aussitôt le pain à bon marché. Mais le libre-échange lésait les intérêts des nobles, tous grands propriétaires, tories ou whigs, qui détenaient le pouvoir.



Le chef d'un ministère tory, sir *Robert Peel*, eut la noblesse et le courage de combattre son propre parti et de proposer spontanément la suppression des *corn-laws*. Cette mesure, immense bienfait pour les classes populaires, fut votée en 1846, la neuvième année du règne de la jeune et gracieuse reine Victoria, qui avait succédé, en 1837, à son oncle Guillaume IV.

## RÉSUMÉ

Les journées de février ont leur répercussion immédiate en Autriche-Hongrie, en Prusse, en Allemagne, en Italie.

*Autriche.* — L'Autriche, où régnait l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> (1835-1848), refusait le gouvernement constitutionnel. Première émeute à Vienne le 13 mars : promesse de constitution et éloignement de Metternich. Deuxième émeute le 16 mai, à la suite de l'autonomie accordée aux Hongrois, sur la demande de *Kossuth* : réunion d'une Constituante. Troisième émeute et meurtre du ministre de la guerre (6 octobre) à la suite de la victoire de *Paskod*, remportée par les Hongrois sur le Croate *Jellachich*, général de l'empereur. Bombardée, Vienne se soumet le 30 octobre. La promesse de Constitution est retirée. Ferdinand abdique en faveur de son neveu, *François-Joseph* (2 décembre 1848).

Les Hongrois, en pleine révolte, sont vaincus par *Jellachich* et *Windisch-Gretz*. *Kossuth* est obligé de transférer le gouvernement de Pesth à Debreczin. Il proclame la République. Ses généraux ne s'accordent ni avec lui ni entre eux. Revers. Cependant Pesth est reprise. *Paskievitch* et ses Russes viennent au secours des Autrichiens. Victoire décisive de *Temeswar* (9 août 1849). La dictature, enlevée à *Kossuth*, est donnée à *Gœrgy*, qui livre son armée aux Russes (capitulation de *Vilagos*, 12 août). Vaincue, la Hongrie perd tous ses privilèges.

*Allemagne.* — En Prusse, ni Frédéric-Guillaume III (1797-1840), ni son fils Frédéric-Guillaume IV, n'ont voulu accorder le gouvernement représentatif. L'émeute qui éclate à Berlin, le 14 mars 1848, force Frédéric-Guillaume IV à s'exécuter.

Des émeutes éclatent également à Carlsruhe, à Darmstadt, à Stuttgart, à Dresde, à Munich, où Louis I<sup>er</sup> abdique. Cependant ces États avaient reçu des Constitutions.

On tente de reconstituer l'Empire d'Allemagne, au profit de la Prusse, au parlement de Francfort (mars 1848). Mais ce parlement se perd par ses provocations à l'Europe et ses excès démagogiques. Il se dissout de lui-même en mai 1849. La Prusse essaye de grouper de nouveau autour d'elle à Erfurth la *petite Allemagne*. Elle échoue devant l'opposition de l'Autriche (1850).

*Lombardie et Vénétie.* — La Lombardie est travaillée par la *jeune Italie*, qui veut établir dans toute la péninsule la Répu-

blique. Émeute à Milan le 17 mars 1848. Émeute à Venise, soulevée par Manin, le 22 mars. Charles-Albert, roi de Sardaigne, gagne sur les Autrichiens la bataille de *Goïto* (30 mai), et s'avance jusqu'à l'Adige. Mais, renforcé, le maréchal Radetzki le force à reculer, le bat à *Custoza* (6 août) et rentre dans Milan. Un armistice est signé le 9 août.

L'armistice est dénoncé par Charles-Albert le 12 mars 1849. Le roi franchit le Tessin, est forcé de le repasser aussitôt; écrasé à *Novare* (23 mars), il abdique en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, qui signe la paix le 6 août 1849. Venise est soumise le 25 août. Tout rentre dans le *statu quo*.

*Rome*. — Nombreuses réformes libérales faites par Pie IX (1846-1848). Les loges maçonniques demandent toujours davantage. Sur son refus de déclarer la guerre à l'Autriche, son premier ministre Rossi est assassiné (15 novembre 1848), et l'émeute gronde autour du Quirinal. Le pape, prisonnier de la Révolution, se réfugie à Gaëte. Mazzini proclame la République (7 fév. 1849). Mais les troupes françaises prennent Rome (juillet 1849) et rétablissent l'autorité pontificale.

La Suisse demeure en paix en 1848, mais elle a eu sa révolution en 1847. Le *Sunderbund*, formé par les catholiques pour résister à l'intolérance de la démocratie, a été vaincu (1847), et la Constitution du 12 septembre 1848 consacre sa défaite.

L'Angleterre demeure aussi en paix, grâce à trois satisfactions données à l'opinion publique : émancipation des catholiques (1829) sous Georges IV; réforme électorale (1832) sous Guillaume IV; introduction du libre-échange (1846) sous Victoria.

## CHAPITRE XII

### AGRANDISSEMENTS COLONIAUX ET RIVALITÉ DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE EN ASIE

#### SOMMAIRE

Causes des agrandissements russes et anglais en Asie. — Progrès des Anglais aux Indes depuis 1800. — Progrès des Russes dans la région du Caucase. — Rencontre des Anglais et des Russes dans l'Afghanistan (1837) et échec des Russes devant Khiva. — Succès et désastre des Anglais à Caboul (1840-1842). — Expéditions russes sur Khiva (1840 et 1854). — Les Russes et les Anglais en Chine. — Guerre de l'opium (1839-1842). Traité de Nankin (26 août 1842). — Traité de Vampoa (1844).

**Causes des agrandissements russes et anglais en Asie.** — Pendant que la France s'épuisait, d'abord

sous la Révolution et l'Empire, en luttés contre l'Europe aussi stériles que gigantesques, puis sous la Restauration et la monarchie de Juillet, en guerres parlementaires non moins infécondes, la Russie et l'Angleterre poursuivaient silencieusement en Asie leurs agrandissements pour le plus grand bien de leur prestige national et de leurs intérêts commerciaux. La Russie y était poussée par sa situation géographique; l'homme du Nord, des neiges et des glaces, a toujours jeté un regard de convoitise sur les contrées du Midi, riantes et fertiles. L'Angleterre y était forcée par sa situation économique et sociale; chez elle, l'aristocratie possédant presque toutes les terres, l'industrie et le commerce demeurant le seul patrimoine des deux tiers des habitants, il est indispensable, sous peine de voir éclater des crises redoutables, de trouver sans cesse de nouveaux débouchés à cette industrie et à ce commerce toujours croissants; or, ces débouchés, les colonies seules peuvent les fournir d'une façon sûre. Mais à force de s'avancer vers le centre de l'Asie, la Russie par le Nord, l'Angleterre par le Sud, ces deux puissances ont fini par se rencontrer, et de la lutte de leurs intérêts contraires est née une deuxième *question d'Orient*, non moins grave que la première, et qu'on ne pourra tôt ou tard résoudre peut-être qu'en versant des flots de sang.

**Progrès des Anglais aux Indes.** — La mort, en 1799, du sultan de Mysore, le vaillant Tippto-Saëb, tué en défendant sa capitale, Seringapatam; la soumission, en 1812, des belliqueuses tribus des Mahrattes, avaient livré aux Anglais tout le plateau du Deckan, du cap Comorin aux monts Windhya. Restait l'immense et opulente vallée du Gange, trop belle pour ne pas exciter les convoitises des Anglais, nécessaire d'ailleurs pour couvrir le Deckan. Les Anglais y possédaient déjà, sur le Gange inférieur, le Bengale; au nord du Bengale, le royaume d'Oude était sous leur dépendance. Remontant le fleuve, ils s'emparèrent de Delhi, l'ancienne capitale de l'empire du Grand-Mogol, définitivement tombé en 1806, puis arrachèrent quelques districts au Népaül (1813).



Ils s'arrêtèrent pour le moment devant la confédération des Syks, dont le chef, le célèbre *Runjet-Sing*, avait élevé, dans la vallée du Sindh ou Indus, le puissant royaume de Lahore, allant des bouches de l'Indus aux montagnes du Cachemir. Trente ans plus tard seulement, grâce à l'anarchie qui suivit la mort de *Runjet-Sing*, les Anglais purent s'emparer de ce vaste territoire, dont l'occupation les fit voisins de l'Afghanistan (1843-1848). Ils furent alors, ou directement ou par les princes leurs vassaux, les maîtres incontestés de la presqu'île de l'Indoustan, où les Français et les Portugais, avec leurs colonies de minime importance, ne comptaient vraiment plus.

Les Anglais n'avaient pas achevé la conquête de l'Indoustan, que déjà ils entamaient l'Indo-Chine. Dès 1824, ils franchirent le Brahmapoutre, attaquèrent l'empire des Birmans, le vainquirent et reçurent comme gage de leur alliance imposée à l'empereur toute la côte occidentale de l'Indo-Chine jusqu'à la naissance de la presqu'île de Malacca (1826). La même année, ils s'emparaient de la porte des mers de Chine et d'Océanie par l'occupation de Singapour et de Malacca.

**Progrès des Russes.** — De leur côté, les Russes poursuivaient lentement, mais avec une constance presque toujours heureuse, leur marche vers l'Arménie et la Perse. La haute muraille du Caucase semblait devoir leur barrer le passage. Mais cette muraille s'abaisse vers ses deux extrémités, et d'ailleurs les Russes pouvaient la prendre à revers, soit par la mer Caspienne, soit par la mer Noire. Ils possédaient déjà en 1804, au sud-ouest du Caucase, les provinces turques d'*Iméréthie* et de *Géorgie*, avec la grande ville de Tiflis sur le Kour supérieur. Ils se firent céder en 1813 les provinces persanes des deux rives du Caucase, le *Chirvan* au sud et le *Daghestan* au nord. Mais ils eurent beaucoup à faire et durent sacrifier des milliers de soldats pour dompter les populations farouches du Daghestan. En 1828, ils pénétrèrent dans l'Arménie persane et se firent donner *Éri- van*, avant-poste de conquêtes futures vers l'ouest.

Les tribus du Caucase, *Circassiens* ou *Tcherkesses*,

étaient complètement isolées ; la Russie entreprit de les soumettre. Cette guerre présentait des difficultés inouïes. Il fallait s'engager dans d'âpres montagnes et lutter avec des populations qu'animaient jusqu'à la fureur le fanatisme musulman et l'amour de l'indépendance. Pendant un quart de siècle, *Schamyl*, chef politique et religieux des Circassiens, fut la terreur des Russes ; il ne fut soumis qu'en 1859, après avoir causé des pertes incalculables aux envahisseurs. Pour arriver au succès final, les Russes durent se résigner à une marche des plus lentes et pleine de précautions, établir à mesure qu'ils avançaient des colonies et des postes militaires, percer des routes, abattre des forêts entières. Vaincus, les Circassiens ne sont point domptés. Encore aujourd'hui ils ne peuvent voir un soldat russe sans frémir de colère. Deux cent mille ont quitté leurs dures et chères montagnes pour se réfugier chez les Turcs.

**Rencontre des Russes et des Anglais dans l'Afghanistan (1837).** — Le Caucase franchi et l'Arménie entamée, la Russie pouvait se porter sur Constantinople par l'Asie Mineure, ou sur l'Inde par la Perse. La surveillance de l'Europe lui barrait pour l'instant le chemin de Constantinople : elle se tourna vers l'Inde.

Le traité de *Tourchmantchaï* (1828), qui avait cédé Ériwan aux Russes, mettait la Perse sous leur influence. Par ce traité, l'empereur Nicolas s'était réservé le droit d'avoir seul des navires de guerre dans la mer Caspienne ; il avait stipulé l'amnistie pour les provinces conquises par lui et rendues à la Perse ; il accordait sa protection aux Persans qui embrasseraient la religion grecque, enfin il promettait aide et assistance au futur héritier du shah *Feth-Ali*, contre la jalousie et l'hostilité de ses frères. Ainsi les prétextes ne manquaient pas au czar pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la Perse.

L'héritier que s'était choisi Feth-Ali mourut quelques mois avant son père. Mais son fils *Mohammed* le remplaça et monta sur le trône en 1834. Protégé par les Russes contre la haine de ses oncles, Mohammed, n'ayant rien à leur refuser, fit pour leur plaire l'expédition du

*Hérat.* Hérat est la capitale de l'un des trois royaumes de l'Afghanistan, plateau qui domine le bassin de l'Indus; les deux autres sont Candahar et Caboul. Ville fort ancienne, puisqu'elle fut visitée et fortifiée par Alexandre le Grand, elle est aussi fort importante, toutes les caravanes qui vont de l'Asie occidentale aux Indes devant passer par elle. Hérat aux Persans, c'était Hérat aux Russes. Mohammed l'assiégea en personne pendant dix mois (novembre 1837-septembre 1838). Là, pour la première fois, les Russes et les Anglais se trouvèrent en présence et se combattirent sous un drapeau étranger : des officiers russes dirigeaient le siège, des officiers anglais dirigeaient la défense. Hérat fut délivrée par une diversion que les Anglais firent dans le golfe Persique. Assiégée de nouveau en 1856, elle devait être dégagée encore par une nouvelle diversion des Anglais dans le même golfe, où ils enlevèrent le port de *Bushir*.

**Expédition anglaise sur Caboul (1840).** — A la tentative russe sur Hérat, les Anglais ripostèrent par une tentative sur Caboul. Plus heureux que les Persans, ils s'emparèrent de cette ville, détrônèrent le shah *Dost-Mohammed*, dont les sympathies allaient aux Russes, et rétablirent *Soudja*, prince détesté, qu'une révolution avait renversé (août 1840).

Ce succès fut suivi d'un terrible désastre. Les Afghans voyaient avec colère leur pays occupé par l'étranger. Ils se soulevèrent, attaquèrent les Anglais renfermés dans la citadelle de Caboul et les forcèrent à capituler (21 novembre 1841). Comme les vaincus avaient repris le chemin de l'Inde, les Afghans, violant leur parole, les poursuivirent, les atteignirent dans le défilé de *Kourd-Caboul*, et les exterminèrent (1842). Lord Ellenborough, gouverneur général de l'Inde, vengea ses compatriotes en brûlant Caboul avec trois autres villes; mais il renonça à occuper l'Afghanistan.

**Expédition russe sur Khiva (1840).** — N'ayant pu aborder l'Afghanistan par Hérat, les Russes le tentèrent par le Turkestan et la Boukharie, en s'emparant d'abord de *Khiva*. Située près de l'Amou-Déria, ancien



Oxus, qui tombe dans la mer d'Aral, Khiva, oasis au milieu d'un océan de sables, deviendrait, espéraient-ils, un peu à tort cependant, un centre de commerce qui attirerait en Russie une bonne partie des richesses de l'Inde et porterait un coup droit au monopole anglais. L'expédition, comprenant environ dix mille hommes, fantassins ou cavaliers, mise sous la conduite du général *Perowski*, partit au mois de février 1840, assez tôt pour arriver à Khiva avant les chaleurs, intolérables dans ces déserts de sables. Arrivée à mi-chemin, ayant fait près de cent cinquante lieues, la petite armée fut surprise d'abord par d'épouvantables tempêtes de neige, puis par un froid inattendu de quarante degrés, et périt presque tout entière. Ce fut avec une poignée d'hommes que *Perowski* repassa l'Oural.

Les cerveaux russes n'abandonnent pas facilement une idée qui leur a souri. Une nouvelle expédition fut organisée en 1854. Elle ne comprenait que des cavaliers kirghiz, nomades des steppes du Turkestan, alliés à la Russie depuis 1730. Ces hommes éprouvés furent transportés par une flottille sur la mer d'Aral, jusqu'aux bouches de l'Oxus, d'où ils gagnèrent Khiva. Le khan de Khiva accepta l'alliance du czar et promit d'entretenir dix mille cavaliers khiviens qui seraient commandés par des officiers russes.

L'Asie centrale était entamée. Après Khiva, *Boukhara* fut conquise, puis *Tachkend*, grande ville de cent mille âmes; puis *Samarcande*, l'ancienne capitale de Tamerlan. Aujourd'hui les Russes se sont avancés jusqu'à *Merv*, qu'ils ont relié par un chemin de fer à la mer Caspienne. De *Merv*, où ils peuvent rapidement concentrer des forces considérables, ils menacent de nouveau sérieusement le plateau de l'Afghanistan, et, par l'Afghanistan, l'empire anglais des Indes.

**Les Anglais et la Chine. — Guerre de l'opium (1839-1842).** — Les Russes et les Anglais ne se disputent pas seulement les Indes, ils menacent encore la Chine : les premiers par le Nord, afin de donner à la Sibérie d'autres débouchés que la mer d'Ockhostk, perpé-

tuellement bloquée par les glaces ; les autres, pour écouter leurs marchandises, surtout l'opium, dont l'Inde produit une grande quantité. Le gouvernement chinois s'était effrayé des masses d'opium importées par les Anglais, non pas précisément pour l'abrutissement qu'amène l'usage de ce funeste narcotique, mais à cause du numéraire considérable qui sortait du Céleste-Empire. Il prohiba l'importation de l'opium, mais la connivence vénale des mandarins rendit la prohibition inutile. Après avoir vainement protesté à maintes reprises contre l'audace des Anglais, le Fils du Ciel résolut de frapper sur les barbares d'Occident un grand coup. Au mois de juin 1839, le consul anglais à Canton, sir Elliot, fut soudain arrêté, soumis à la prison la plus dure, et ne recouvra sa liberté que contre livraison de vingt-deux mille caisses d'opium.

L'injure faite à la majesté britannique dans la personne de son consul, et surtout le péril que courait le commerce de l'opium, demandaient vengeance. Au mois d'août 1840, une escadre anglaise s'engageait dans les eaux du Pëi-ho et menaçait Pékin. L'empereur effrayé fit des promesses. Suivant l'usage chinois, elles ne furent pas tenues. Les Anglais, qui avaient rebroussé chemin jusqu'à Canton, où ils avaient imposé aux habitants une indemnité de vingt-six millions, reprirent la mer, enlevèrent les ports d'Amoy, Ning-po, Shang-haï, et finalement parurent le 6 août 1842 devant Nankin, ancienne capitale de la Chine. L'empereur dut s'exécuter. Par le traité de *Nankin* (26 août 1842), il paya cent vingt millions de francs, ouvrit à tous les étrangers les ports de Canton, Amoy, Fout-chou-fou, Ning-po et Shang-haï, enfin céda aux Anglais l'îlot de *Hong-kong*, à l'entrée de la rivière de Canton. On ne parla pas de l'opium dans le traité ; dès 1843, les Anglais importaient en Chine quarante mille caisses de la funeste marchandise, leur rapportant cent millions.

**Ambassade française en Chine (1844).** — La France était peu au courant de ces faits lointains. Cependant le gouvernement de Louis-Philippe songea à profiter de l'avantage fait à tous les Européens par le traité de

Nankin. Guizot envoya le diplomate *de Lagrenée*, qui conclut avec la Chine le traité de *Vampo* (24 octobre 1844). Ce traité stipulait non seulement des avantages commerciaux, mais encore la protection impériale pour les missionnaires catholiques.

## RÉSUMÉ

La Russie est poussée aux agrandissements en Asie par sa situation géographique ; l'Angleterre, par sa situation économique.

Aux Indes, les Anglais, par la mort de Tippto-Saëb (1799) et par la défaite des Mahrattes (1812), possèdent tout le Deckan. Dans la vallée du Gange, ils ont déjà le Bengale. Ils y ajoutent Delhi et son territoire en 1813. Ils feront, en 1843-1848, la conquête de la vallée de l'Indus et seront alors maîtres de tout l'Indoustan. Dès 1826 ils ont conquis sur les Birmans la côte occidentale de l'Indo-Chine ; la même année, ils s'emparent du détroit de Malacca.

Les Russes, en 1804, ont au sud-ouest du Caucase les provinces turques de l'Iméréthie et de la Géorgie, avec Tiflis. En 1813, ils se font donner par la Perse, sur les deux revers du Caucase, le Chirvan et le Daghestan. Ils feront ensuite patiemment la soumission des tribus caucasiennes, dont le chef, *Schamyl*, ne se soumet qu'en 1859.

En 1828, les Russes imposent à la Perse le traité de *Tourchmantchaï*, qui leur livre en Arménie *Érivan*, premier jalon vers Constantinople, et met sous leur tutelle la Perse. En 1837, sur leur invitation, le shah *Mohammed* assiège Hérat, d'où les Indes anglaises seraient menacées. Hérat est délivrée en 1838, une deuxième fois en 1856, par une diversion des Anglais dans le golfe Persique. L'Afghanistan échappe aux Russes.

A la tentative persano-russe sur Hérat, les Anglais ripostent par une tentative sur Caboul. Ils réussissent d'abord (avril 1840) ; puis un soulèvement (1841) amène le désastre du défilé de Caboul (1842).

Les Russes tentent d'aborder l'Afghanistan par le Turkestan. Une première expédition sur Khiva (1840) échoue par suite des rigueurs de l'hiver. Une deuxième (1854) réussit. Après Khiva, les Russes soumettent *Boukhara*, *Tachkend*, *Samarcande*, *Merv*. De Merv, grâce au chemin de fer transcaspien, ils menacent de nouveau sérieusement l'Afghanistan et les Indes.

En Chine, la guerre de l'opium, amenée par l'arrestation du consul anglais Elliot, qui s'obstinait à écarter en Chine l'opium prohibé, se termine par le traité de *Nankin*, qui ouvre cinq ports chinois aux Européens (24 août 1842). La France en profite pour signer avec la Chine le traité de *Vampo* (24 oct. 1844), favorable à nos missionnaires comme à notre commerce.



## LIVRE V

### LA RÉPUBLIQUE DE 1848 ET LE SECOND EMPIRE

#### CHAPITRE I

##### LA RÉPUBLIQUE DE 1848

###### SOMMAIRE

Acceptation de la République par la France. — Agitation socialiste. — Les *ateliers nationaux*. — Réunion de l'Assemblée Constituante ; républicaine, mais conservatrice (4 mai). — Insurrection du 15 mai. — Élections du 5 juin : Louis-Napoléon. — Les journées de juin (23-26). — Gouvernement du général Cavaignac (juin-décembre 1848). — La Constitution du 12 novembre 1848. — Élection présidentielle (10 décembre 1848). — Fin de la Constituante (27 mai 1849). — Réunion de la Législative, en majorité orléaniste et légitimiste (28 mai 1849). — Antagonisme de la Législative et du Président. — Loi sur la liberté de l'enseignement (15 mars 1850). — La loi électorale du 31 mai. — Reprise de la lutte entre le Président et l'Assemblée. — La crise (octobre 1851). — Le coup d'État (2 décembre 1851), ratifié le 20 décembre par la nation.

#### **Acceptation de la République par la France.**

— Les journées de Février 1848, comme les journées de Juillet 1830, avaient abouti à une surprise : on avait voulu renverser un ministère, on avait renversé un trône. Ne sachant que mettre à la place de ce trône, les vainqueurs proclamèrent *provisoirement* la République. Le gouvernement provisoire formé le 24 février, en attendant la réunion d'une Constituante, comprit sept membres : Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, tous républicains modérés, sauf Ledru-Rollin. Mais un autre gouvernement avait été installé par les socialistes à l'hôtel de

ville. Il fallut faire un compromis et introduire dans le gouvernement provisoire, à titre de secrétaires, quatre nouveaux membres : *Armand Marrast*, rédacteur en chef du *National*; *Ferdinand Flocon*, directeur de la *Réforme*; *Louis Blanc* et *Albert dit l'Ouvrier*.

Le nom de *république*, aux terribles souvenirs, épouvanta d'abord le pays. La présence dans le gouvernement de cinq socialistes avérés n'était pas faite pour le rassurer. Cependant il reprit confiance quand il vit qu'à Paris le désordre matériel se bornait à l'incendie des châteaux de Neuilly et de Suresnes, propriétés du roi déchu; sur-



LAMARTINE. D'après Gilbert.  
(*Bibl. nation. Estampes.*)

tout quand il apprit la magnifique attitude de Lamartine, le 26 février, devant le drapeau rouge. Entouré d'une populace menaçante, armée de fusils, qui voulait imposer le drapeau rouge à Paris et à la France : « Jamais, s'écria Lamartine, je n'adopterai le drapeau rouge; car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et le drapeau rouge

n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, trainé dans les flots de sang du peuple. » Et les bandes de loqueteux acclamèrent le vaillant orateur. Un manifeste du même Lamartine, ministre des affaires étrangères, déclarant à l'Europe que la République respecterait les frontières établies, rassura le public contre toute crainte de complications extérieures.

Ce qui attira une foule de sympathies à la nouvelle République, ce fut son attitude à l'égard de la religion. Bien différente de celle de 1830, qui abattait les croix,

saccageait les églises, insultait les prêtres, la Révolution de 1848 se montra respectueuse envers le catholicisme. Le 24 février, pendant que des insurgés, au sac des Tuileries, s'emparaient du trône, le brisaient et allaient en brûler les débris au pied de la colonne de Juillet, d'autres prenaient avec respect le Christ du palais et le portaient à l'église voisine Saint-Germain-l'Auxerrois. Les ministres de la religion qui se montrèrent dans les rues furent acclamés. Dans les départements, le peuple appelait les prêtres pour bénir les *arbres de la liberté*. Aussi le clergé, à qui l'esprit voltairien de la monarchie de Juillet laissait peu de regrets, se rallia-t-il en masse au nouveau régime. Les chefs de l'armée firent de même. Beaucoup de gens qui ne l'aimaient pas, comme les légitimistes, l'acceptèrent par nécessité pour éviter la guerre civile.

**Agitation socialiste.** — Malheureusement les socialistes qui étaient au pouvoir, et les républicains modérés du gouvernement, par faiblesse pour les socialistes, ne tardèrent pas à inquiéter vivement l'opinion publique. Le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, affichait hautement ses vœux d'une république *démocratique et sociale*. Pour obtenir des élections favorables à ses vœux, il remplaçait les préfets par des commissaires extraordinaires avec des pouvoirs illimités, chargés de peser par tous les moyens sur le choix des électeurs; il accablait l'Assemblée nationale de circulaires insolentes avant qu'elle fût née, et provoquait d'avance l'insurrection contre elle si elle n'était pas révolutionnaire. Il laissait les clubs Blanqui, Barbès, Sobrier s'ouvrir et organiser ouvertement l'émeute.

Sous l'influence de Ledru-Rollin, les honnêtes gens du gouvernement provisoire prenaient, tout en gémissant, les mesures les plus précipitées et les plus imprudentes. Ils proclamèrent coup sur coup le suffrage universel, l'extinction de la misère, le *droit au travail*, la suppression du cautionnement et du timbre pour les journaux, l'abolition de l'esclavage dans les colonies, ce qui ruina les Antilles; l'entrée des prolétaires dans la garde nationale, jusque-là réservée à la bourgeoisie, ce qui donna des



armes à une foule d'individus capables d'en abuser.

**Les ateliers nationaux.** — Mais le comble de l'aveuglement de la part du gouvernement fut d'autoriser Louis Blanc à établir au Luxembourg un *parlement ouvrier* pour débattre les questions sociales, et de créer les *ateliers nationaux*. Il mettait ainsi de gaieté de cœur, sur le pays, disait Lamartine, « un nuage chargé de tempêtes. »

Les journées de Février avaient provoqué une crise industrielle très grave; la plupart des ateliers s'étaient fermés. Par suite, la misère, qu'on s'était flatté d'éteindre, devenait plus noire pour l'ouvrier condamné au chômage. L'État fut mis en demeure de tenir ses promesses et de soulager la misère par des secours ou de donner du travail. Distribuer de l'argent était impossible, car les caisses publiques étaient vides; la Banque de France se voyait réduite à faire imposer le cours forcé de ses billets, et le ministre des finances, Garnier-Pagès, avait dû frapper les contribuables d'un impôt extraordinaire, au reste fort mal accueilli, de *quarante-cinq centimes*. Le gouvernement se décida à rouvrir les ateliers que les industriels privés avaient fermés, et il créa les *ateliers nationaux*, où l'ouvrier, occupé ou non, touchait un franc par jour.

Malgré la modicité du salaire, huit mille ouvriers se présentèrent tout d'abord, puis trente mille, puis cent mille. Beaucoup venaient d'autres ateliers encore ouverts, où ils recevaient une paye bien plus forte. Mais, dans les ateliers nationaux, on travaillait peu ou point du tout. La raison la plus vraie de cette affluence fut un mot d'ordre donné par les chefs socialistes. Ainsi il se trouva que Paris nourrissait une armée de cent mille hommes, prêts au premier signal à se ruer sur la société. Contre ces cent mille hommes on n'avait à Paris que vingt mille hommes de troupes régulières, plus la garde nationale, sur laquelle on ne pouvait compter depuis sa réorganisation. Le général Duvivier organisa à la hâte, avec les jeunes combattants de Février, une nouvelle garde, la *garde mobile*, qui, malgré sa composition douteuse, devait rendre les plus grands services.

Le prolétariat ne tarda point à faire en public la revue

de ses forces. Le 16 mars, l'ancienne garde nationale était venue en corps à l'hôtel de ville protester contre le décret qui introduisait pêle-mêle dans la garde nationale, réorganisée, prolétaires et bourgeois : cette manifestation des *bonnets à poils*, comme on dit alors, avait échoué. Le lendemain, cent mille hommes, conduits par les chefs communistes, Blanqui, Barbès, Cabet, défilèrent à leur tour devant l'hôtel de ville; ils obtinrent du gouvernement provisoire le renvoi des élections à la Constituante jusqu'au 23 avril. Une nouvelle manifestation socialiste chercha à s'organiser le 16 avril; mais cette fois elle fut mise en déroute par le général Changarnier, de concert avec Lamartine.

**Réunion de l'Assemblée constituante (4 mai 1848).** — Les élections pour l'Assemblée constituante se firent le 23 avril. Il devait y avoir neuf cents représentants, élus d'après le scrutin de *liste* par le suffrage universel, recevant une indemnité de vingt-cinq francs par jour, innovation fâcheuse qui tôt ou tard devait encombrer le parlement de médiocrités. Les agissements révolutionnaires de Ledru-Rollin, la terreur inspirée par les ateliers nationaux, la stagnation des affaires, l'impôt des quarante-cinq centimes, la baisse énorme des fonds publics, avaient amené une forte réaction; l'immense majorité des élus fut conservatrice. Dans cette majorité conservatrice, à côté des républicains modérés, on voyait des orléanistes, cent trente légitimistes; les évêques de Langres, d'Orléans, de Quimper; un moine, Lacordaire, qui donna sa démission après le 15 mai; un prêtre, l'abbé de Cazalès. Un autre prêtre, mais dévoyé celui-là, le malheureux abbé de Lamennais, avait été élu aussi, et siégeait, dans un silence farouche, à la Montagne.

L'Assemblée constituante se réunit le 4 mai dans une salle en bois, construite au milieu de la grande cour du Palais-Bourbon. Les membres de la majorité, royalistes et républicains, étaient décidés à accepter la République, au moins provisoirement, ce qu'ils firent le jour même. Ils étaient non moins décidés à réprimer énergiquement la politique révolutionnaire de Ledru-Rollin. Pour agir, un

chef était nécessaire. La majorité croyait avoir trouvé ce chef dans Lamartine, qui, élu dans dix départements par plus d'un million de voix, avait reçu du suffrage public une sorte de dictature morale. Mais Lamartine n'avait ni constitution ni programme arrêtés; il n'avait qu'une idée fixe, celle de ne point se séparer de Ledru-Rollin, la *foudre* dont il prétendait être le *paratonnerre*. Déçus dans leur espoir, les conservateurs firent durement sentir à Lamartine leur mécontentement quand il s'agit de nommer la *commission exécutive*. Les membres de cette commission furent : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin : le protégé de Lamartine venait bon dernier, et lui-même avant-dernier! Le rôle politique de celui qui fut un moment le maître de la situation était fini : on ne reparlera guère plus de Lamartine.

**Insurrection du 15 mai.** — L'Assemblée refusait nettement d'être révolutionnaire; les socialistes résolurent de la détruire. Pendant que la commission exécutive organisait naïvement, sur le modèle des pastorales de la Révolution, au Champ-de-Mars, une fête de la *Concorde*, des bandes armées, conduites par Barbès, Huber, Blanqui, Raspail, envahirent l'enceinte de la Constituante, le 15 mai, au cri de : *Vive la Pologne!* Buchez, le président, fut renversé de son fauteuil; les chefs de l'émeute s'emparèrent de la tribune et déclarèrent l'Assemblée dissoute. Ils étaient les maîtres de la salle depuis deux heures, lorsqu'un roulement de tambour annonça l'arrivée de la garde nationale et de la garde mobile. A la vue des baïonnettes, les émeutiers s'éclipsèrent, et l'Assemblée put rentrer en séance. Un gouvernement provisoire qui s'était installé à l'hôtel de ville fut de même balayé quelques instants après. Barbès, arrêté, fut enfermé au donjon de Vincennes. Les autres chefs purent s'échapper. Caussidière, le préfet de police, accusé de faiblesse sinon de complicité, dut donner sa démission.

**Élections du 5 juin.** — **Louis-Napoléon.** — Des élections complémentaires, faites le 5 juin, envoyèrent à la Constituante les représentants des idées les plus opposées : Thiers, le général Changarnier, le démagogue La-



grange, le phalanstérien P. Leroux, le communiste Proudhon, l'ancien préfet de police Caussidière, Victor Hugo, enfin le prince Louis-Napoléon, qui, évadé du fort de Ham en 1846, déguisé en maçon, se trouvait alors en Angleterre.

Cette apparition du spectre de l'Empire effraya la commission exécutive : elle demanda à la Constituante de casser l'élection du prince, faite cependant par Paris et trois départements (12 juin). Mais quelques jours auparavant, le ministre de la justice, Crémieux, avait dit lui-même : « La gloire de Napoléon appartient à la France. La proscription de sa famille serait pour la France actuelle une honte. » L'Assemblée opina comme le ministre de la justice. Mais Louis-Napoléon jugea que son heure n'était pas venue encore. De Londres il écrivit le 14 juin pour donner sa démission, tout en prenant soin d'ajouter : « Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir. »

**Les journées de juin (23 - 26).** — L'échec de l'émeute du 15 mai n'avait point ramené la confiance dans le pays. Cette confiance était impossible tant qu'existeraient les ateliers nationaux, menace perpétuelle pour l'ordre public. Sur la courageuse initiative d'un jeune royaliste, de Falloux, l'Assemblée en prononça la dissolution le 20 juin. Le lendemain, la commission exécutive publia un décret portant que tous les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans devraient, ou s'enrôler dans les armées, ou partir pour la Sologne, marécages de l'Orléanais, qu'il s'agissait de défricher et d'assainir. Des secours étaient promis aux ouvriers plus âgés, obligés d'ailleurs de quitter aussi les ateliers nationaux.

On s'imagine la colère des meneurs, qui se voyaient enlever leur armée, et les murmures des ouvriers, à qui l'on faisait croire qu'on les envoyait à la mort. Le 22 juin, une délégation vint déclarer au gouvernement que les ouvriers ne partiraient pas. « Si les ouvriers, répondit Marie, ne veulent pas partir, nous les y contraindrons par la force, entendez-vous? — Par la force? Nous savons maintenant ce que nous voulions savoir. » Le lendemain, 23 juin, les barricades s'élevaient simultanément sur tous

les points de Paris. La guerre civile s'annonçait épouvantable : cent sept mille hommes étaient organisés depuis trois mois militairement sous des chefs décidés à tout ; ils avaient des fusils, des munitions, et, ce qui était plus terrible, l'appui d'une partie de la population.

En face de l'orage qui éclatait, l'Assemblée prit rapidement ses mesures. Se déclarant elle-même en permanence, elle déféra la dictature au ministre de la guerre, le général *Cavaignac*. Son président, *Sénard*, lança une proclamation vibrante de patriotisme : « S'il y a, disait-il, parmi les insurgés beaucoup de malheureux qu'on égare, le crime de ceux qui les entraînent et le but qu'ils se proposent sont aujourd'hui mis à découvert. Ils ne demandent pas la République, elle est proclamée; le suffrage universel, il a été pleinement admis. Que veulent-ils donc? On le sait maintenant, ils veulent l'anarchie, l'incendie et le pillage. Gardes nationaux, unissons-nous pour défendre et sauver notre belle capitale. »

Les vingt mille hommes de troupes régulières qui se trouvaient à Paris étaient animés d'un excellent esprit. La garde nationale, la garde mobile, cette dernière sous la direction du général Duvivier son créateur, montraient un admirable entrain, et firent, en effet, merveilleusement leur devoir. Par le télégraphe, l'Assemblée appela les régiments et les gardes nationales des villes voisines. Il en vint de partout immédiatement, même de points éloignés, comme Rouen. Sous le haut commandement du dictateur *Cavaignac*, le général de Lamoricière fut chargé d'opérer sur la rive droite, et le général Damesme sur la rive gauche.

La lutte fut très sérieuse dès le 23, où *Cavaignac* en personne ne put emporter qu'après une lutte de cinq heures les barricades du faubourg du Temple. Elle se continua, acharnée, les deux jours suivants, 24 et 25, à peine interrompue par la nuit, fort courte alors, que l'on passait en pleine rue et avec toutes les précautions usitées sur les champs de bataille. Elle fut particulièrement sanglante dans le quartier du Panthéon, où le général *Damesme* tomba mortellement blessé après avoir chassé de l'église Sainte-Genève (Panthéon) les insurgés à coups

de canon (journée du 24) ; dans le faubourg Saint-Marcel, où les insurgés, refoulés jusqu'aux barricades de la barrière de Fontainebleau par le général de Bréa, l'attirèrent dans leurs rangs, sous prétexte de parlementer, et l'égor-gèrent traîtreusement avec son aide de camp, le capitaine Mangin (journée du 25) ; enfin au faubourg Saint-Antoine, quartier principal des insurgés, où, dans la longueur d'une seule rue, on ne comptait pas moins de soixante-cinq barricades. Là tombèrent mortellement blessés, dans la même journée du 25, le général Duvivier, puis le général de Négrier, puis l'archevêque de Paris, M<sup>sr</sup> Affre, qui, précédé d'un ouvrier portant une branche d'olivier, s'était héroïquement porté sur les barricades afin d'essayer par des paroles de paix d'arrêter l'horrible guerre civile.

« Faites, ô mon Dieu, que mon sang soit le dernier versé ! » avait dit l'archevêque de Paris quand il était tombé, les reins brisés par une balle, entre les mains des insurgés, respectueux malgré eux-mêmes. Ce vœu fut exaucé le lendemain matin. La grande barricade du faubourg Saint-Antoine fut enlevée par les troupes, et les insurgés déposèrent enfin les armes. Il y avait alors cinq mille morts, sept généraux tués, cinq blessés, l'archevêque et deux représentants tués, et un si grand nombre de blessés, que les hôpitaux ne pouvaient les contenir. Ce premier essai de *Commune*, renouvelé vingt-deux ans plus tard, coûtait cher à la France. Onze mille prisonniers furent faits sur les insurgés.

**Gouvernement du général Cavaignac** (juin-décembre 1848). — La commission exécutive avait disparu dans cette tempête qu'elle n'avait pas su prévoir. Quand le général Cavaignac vint déposer la dictature, l'Assemblée incontinent le nomma chef du pouvoir exécutif. Cavaignac, assisté du ministre *Sénard-Lamoricière*, mit la France en état de siège, acheva la suppression des ateliers nationaux et fit faire une enquête sur les causes des journées de Juin. Deux représentants, décrétés d'accusation comme complices du 15 mai, s'enfuirent en Angleterre. Un vote de l'Assemblée envoya dans les colonies, en Algérie surtout, trois mille détenus qui avaient



pris part à l'insurrection. Le cautionnement fut rétabli pour les journaux, ce qui en fit disparaître un bon nombre. Bref, on fit une guerre acharnée au socialisme. Un ancien membre de la commission exécutive, Garnier-Pagès, le 23 novembre, accusa Cavaignac d'avoir intrigué contre cette commission pour amener sa chute et laissé grandir à dessein l'insurrection de Juin pour se donner le mérite de l'écraser. Mais l'Assemblée couvrit le dictateur, et par cinq cent trois voix contre quatre-vingt-quatre, déclara qu'il « avait bien mérité de la patrie ».

**La Constitution du 12 novembre 1848.** — L'ordre rétabli, l'Assemblée se mit à l'œuvre pour donner à la France une Constitution. Cette Constitution, votée le 4 novembre et publiée le 12, établissait : 1<sup>o</sup> une *Assemblée législative* de sept cent cinquante membres, élus pour quatre ans par le suffrage universel, ayant le pouvoir législatif, le droit de déclarer la guerre, de modifier les traités ; 2<sup>o</sup> un *président*, élu aussi pour quatre ans par le suffrage universel, non immédiatement rééligible, responsable, partageant avec l'Assemblée l'initiative des projets de loi, promulguant les lois et les faisant exécuter, disposant des troupes, sans pouvoir les commander ; 3<sup>o</sup> une *haute Cour* de justice, jugeant les crimes contre la sûreté de l'État ; 4<sup>o</sup> un *conseil d'État*, nommé par l'Assemblée, chargé d'élaborer les lois et de les interpréter.

La Constitution du 12 novembre mettait en face une Assemblée unique et un président, tous deux élus par le suffrage universel et pour la même durée. C'était une source permanente de conflits. Mais, formulée *en présence de Dieu*, elle imposait à la République la protection du citoyen dans sa personne, dans sa famille, dans sa religion, dans sa propriété et son travail, elle écartait le droit au travail, l'impôt progressif ; elle accordait la liberté d'enseignement, le droit d'association, le droit de pétition, la liberté de la presse. En un mot, avec une somme respectable de libertés, elle semblait offrir à la France un rempart contre le danger du moment, le socialisme. Aussi fut-elle votée par sept cent trente-neuf voix contre trente.

**Élection présidentielle (10 décembre 1848).** —

L'élection du président, sur la demande de Cavaignac, fut fixée au 10 décembre. Quatre candidats se trouvaient en présence : Lamartine, Ledru-Rollin, Cavaignac et le prince Louis-Napoléon, que cinq départements avaient renvoyé à la Constituante le 17 septembre. Lamartine ne comptait plus depuis les journées de Juin. Ledru-Rollin ne représentait qu'un parti sectaire. La lutte se concentrait entre Cavaignac et Louis-Napoléon. Pour les mérites personnels, le brillant général d'Afrique, le vainqueur des journées de Juin l'emportait de beaucoup sur le héros, quasi ridicule, des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne. Mais fils d'un régicide et s'en glorifiant, incapable de rompre, suivant l'expression du maréchal Bugeaud, avec la clique du *National*, il avait du haut de la tribune, par des paroles malheureuses, vivement blessé et inquiété les hommes honnêtes. Nul par lui-même, le prince Louis-Napoléon avait pour lui la gloire éclatante de son nom, qui exerçait un attrait irrésistible sur les masses et qui, aux yeux d'une bonne partie de la bourgeoisie, était le symbole du retour définitif de l'ordre sous une autorité forte. L'attitude différente des deux candidats, dans la question romaine, acheva de rallier les catholiques au prince. A Pie IX, que la Révolution chassait de Rome, Cavaignac offrit simplement l'hospitalité sur la terre française. Oubliant pour les besoins de sa cause son ancien rôle dans l'insurrection de la Romagne, Louis-Napoléon alla plus loin, et, dans une lettre au nonce, il se prononça nettement pour « le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église ».

Les électeurs allèrent aux urnes le 10 décembre. Dès les premières heures du scrutin on put prévoir le résultat. Dans les campagnes, des paroisses entières, le curé en tête, drapeaux déployés, allaient voter aux cris de : *Vive Napoléon ! vive l'empereur !* Beaucoup de ces braves gens croyaient sincèrement Napoléon I<sup>er</sup> revenu de Sainte-Hélène. Cinq millions et demi de suffrages se déclarèrent pour Louis-Napoléon, un million et demi pour Cavaignac, moins de quatre cent mille pour Ledru-Rollin, et à peine huit mille pour Lamartine ! Les amis de Cavaignac

lui conseillèrent un coup d'État. Le général sut faire son devoir, et remit avec la plus noble simplicité ses pouvoirs entre les mains de l'Assemblée, le 20 décembre. Proclamé président de la République, Louis-Napoléon, le même jour, prêta serment à la Constitution et fut installé au palais de l'Élysée.

**Fin de la Constituante** (27 mai 1849). — Le président se forma immédiatement un ministère, sous la présidence d'*Odilon Barrot*. Il comprenait *Drouyn de Lhuys*, *de Maleville*, *de Tracy*, général *Rulhière*, *Léon Faucher*, *Hippolyte Passy*, *de Falloux* et *Bixio*. Tous étaient conservateurs, la plupart monarchistes; un, de Falloux, légitimiste. Le général Changarnier reçut le commandement de la garde nationale et des troupes de Paris.

Le ministère travailla à rétablir l'ordre et la confiance. Mais, bien que pris parmi les notabilités de l'Assemblée, il vit son action paralysée par la défiance qu'inspirait à la Constituante un président non nommé par elle. Pendant que la majorité se tenait sur la réserve, la minorité radicale l'attaqua de suite avec violence, à propos d'un projet de loi sur l'interdiction des clubs. Ledru-Rollin alla jusqu'à proposer de mettre en accusation Odilon Barrot. Désavoué par l'Assemblée, il voulut, le 29 janvier, faire appel à l'émeute. Ses efforts échouèrent devant les dispositions prises par Changarnier. Ledru-Rollin renouvela ses attaques à propos de l'expédition romaine, et fut assez heureux cette fois pour arracher à l'Assemblée un blâme contre le Président (7 mai). Mais Louis-Napoléon, sans s'inquiéter de ce vote, ordonna à Oudinot de continuer le siège de Rome.

Cependant l'antagonisme de l'Assemblée et du Président nuisait à la reprise des affaires. Beaucoup de gens opinaient que, nommée pour faire une Constitution, la Constituante avait terminé son rôle le 12 novembre 1848. De nombreuses pétitions demandèrent son renvoi. Elle comprit elle-même que l'heure de se retirer était venue, et, sur la proposition du représentant *Râteau*, elle partit le 27 mai, après avoir achevé la loi électorale. Cette loi, confirmant le suffrage universel, faisait électeur tout



Français âgé de vingt ans accomplis, jouissant de ses droits civils, et éligible, tout électeur âgé de vingt-cinq ans. Dans un désir peu louable de popularité, la Constituante, en se retirant, diminua des deux tiers l'impôt sur le sel, et supprima complètement l'impôt sur les boissons, qui rapportait plus de cent millions. Une mesure qui ne mérite que des éloges fut la réduction de la taxe des lettres, encore invraisemblablement élevée.

**Réunion de la Législative (28 mai 1849).** — La Législative, élue le 19 mai, se réunit le lendemain même du départ de la Constituante. Sur ses sept cent cinquante membres, cinq cent cinquante étaient conservateurs ; deux cents, radicaux-socialistes. Les monarchistes étaient encore plus nombreux que dans la Constituante. La majorité était toute prête à seconder le président pour sa mission pacificatrice ; mais, sauf quelques rares exceptions, elle ne voulait pas du rétablissement de l'Empire. L'Assemblée se donna comme président l'avocat Dupin, célèbre depuis longtemps pour son habileté à diriger les débats et pour les ressources inépuisables de son esprit. Ce fut lui qui d'un mot supprima la dénomination de *citoyen* introduite par la République : « Soyons citoyens, dit-il, et appelons-nous messieurs. »

Dès les premiers jours, les radicaux ou montagnards, conduits par Ledru-Rollin, donnèrent l'assaut au ministère Odilon-Barrot. Ils étaient irrités de la condamnation portée par la haute Cour, réunie à Bourges, contre Barbès, Blanqui, Raspail, qui avaient été frappés de la peine de la déportation. Ils étaient exaspérés surtout du siège de Rome. Cent cinquante représentants demandèrent la mise en accusation du Président. L'Assemblée refusa. Ledru-Rollin alors se lança ouvertement dans l'insurrection (13 juin). Suivi d'un groupe de Montagnards, soutenu par l'artillerie de la garde nationale, il établit son quartier général au Conservatoire des Arts et Métiers, et appela le peuple aux armes. Le peuple ne bougea pas. Quelques barricades seulement s'élevèrent, aussitôt enlevées par Changarnier. Bloqué dans le Conservatoire, Ledru-Rollin réussit à s'échapper et à passer

en Angleterre; mais il laissa aux mains de la troupe ses collègues, dont trente-trois furent jugés par la haute Cour. Ce fut la fin des émeutes : le parti socialiste n'avait plus de chefs.

**Antagonisme de la Législative et du Président.** — Mais alors il y eut lutte entre le Président et l'Assemblée. L'antagonisme avait éclaté dès les premiers jours, et il ne pouvait en être autrement. Unis contre les socialistes, l'Assemblée et Louis-Napoléon étaient divisés sur la forme définitive de gouvernement à adopter pour assurer l'avenir. La majorité de la Législative voulait le rétablissement de la monarchie, et ce vœu était partagé par la masse de la population, toujours peu confiante dans la République; mais le Président travaillait à détourner le courant des idées monarchiques à son profit vers la restauration de l'Empire. Pendant l'été de 1849, les légitimistes, après être allés à Wiesbaden prendre les idées du comte de Chambord, firent des démarches auprès des orléanistes pour amener la fusion des deux branches de la maison de Bourbon : fusion qui leur promettait une victoire certaine. De son côté, Louis-Napoléon, le 31 octobre, dans un manifeste à l'Assemblée, déclara qu'après avoir vainement essayé d'un ministère de conciliation, il se voyait obligé de se donner un cabinet organe de sa propre politique. Le cabinet Odilon-Barrot fut congédié. L'entrée dans le nouveau ministère, encore parlementaire cependant, de *Fould, Rouher, de Parieu*, fut particulièrement significative.

**Loi sur l'enseignement** (15 mars 1850). — Un accord momentané se fit entre le Président et l'Assemblée dans les premiers mois de 1850, et de cet accord sortirent plusieurs lois importantes. L'Assemblée avait déjà signalé son activité par la fermeture des clubs, le rétablissement de l'impôt sur les boissons, la réintégration des officiers généraux mis à la retraite sous le gouvernement provisoire. Poursuivant son œuvre d'humanité et de justice, elle fit des lois sur les caisses de secours mutuels, sur les logements insalubres, sur le patronage des jeunes détenus, sur une caisse de retraite pour la vieil-

lesse; enfin elle vota, le 15 mars 1850, une loi fort remarquable sur l'enseignement.

Préparée par de Falloux en 1849, soutenue par son successeur au ministère de l'instruction publique, de Parieu, la loi du 15 mars 1850 faisait droit aux réclamations déjà vieilles des catholiques, plusieurs fois éloquemment présentées par Montalembert, et établissait la *liberté de l'enseignement*. Plus de certificat d'études à fournir par les élèves des établissements religieux pour les examens du baccalauréat; plus d'autorisation préalable pour l'ouverture des écoles libres, mais une simple déclaration avec des conditions d'aptitude déterminées; droit dans les petites villes pour les municipalités de transformer leurs collèges communaux en collèges libres; droit pour les communes de mettre dans leurs écoles publiques des instituteurs laïques ou des congréganistes. — La liberté, qui brisait le monopole odieux de l'Université, faisait du bien à l'Université elle-même en stimulant son léthargique enseignement par la féconde concurrence.

**Loi électorale du 31 mai.** — Les élections partielles faites à Paris, pour combler les vides faits par la haute Cour de justice, avaient envoyé à la Législative le socialiste Flotte et le romancier immoral Eugène Suë. L'Assemblée, alarmée, vota le 31 mai une loi qui exigeait des électeurs trois ans de domicile au canton. Du coup, trois millions d'électeurs sur dix perdirent le droit de vote, et le corps électoral fut dégagé de *la vile multitude*, pour employer l'expression plus que téméraire de Thiers. Mais plusieurs virent une faute dans cette atteinte au suffrage universel.

**Reprise de la lutte entre le Président et l'Assemblée (août 1850).** — Dans la seconde moitié de l'année 1850, la lutte, un instant assoupie, recommença entre l'Assemblée et le Président. Louis-Philippe venait de mourir, le 26 août, à Claremont, en Angleterre. Sa mort donna une impulsion plus vive aux négociations engagées entre les légitimistes et les orléanistes; mais elles ne purent encore aboutir à la fusion des deux partis. Pendant ce temps Louis-Napoléon multipliait ses voyages



à travers la France, pour accroître sa popularité, parlant de gloire et de liberté, s'annonçant comme l'ami des paysans et des ouvriers, comme le protecteur des pauvres, de la religion, de la famille, de la propriété contre les *rouges*; sollicitant, sans trop le dire, des pétitions pour la revision de la Constitution, seul moyen pour lui de pouvoir se faire réélire en 1852. Il réussit, et cinquante-quatre conseils généraux pétitionnèrent pour la revision.

Ce mouvement bonapartiste, sur la gravité duquel il était impossible de se méprendre, inquiétait vivement la Législative. Son inquiétude s'accrut lorsque, le 9 janvier 1851, le Président, froissé de l'attitude un peu hautaine de Changarnier, retira au général ses fonctions. « Si l'Assemblée cède, s'écria Thiers, l'Empire est fait ! » Mais la mesure était constitutionnelle, elle fut exécutée. Les pétitions pour la revision continuèrent d'affluer. Le mouvement devint tel, que l'Assemblée ne crut pas pouvoir se dérober plus longtemps à l'examen de la question qui passionnait tous les esprits. Elle la discuta le 14 juillet. Mais l'opposition des républicains empêcha la revision d'atteindre les trois quarts des voix, nécessaires d'après la Constitution.

**La crise.** — La terrible échéance de 1852, où tout le gouvernement, Président et Assemblée, devait être renouvelé, pesait à tout le monde. Les monarchistes de la majorité étaient incapables de rien décider en faveur de la monarchie, par défaut d'entente. Les Montagnards fixaient ouvertement à l'année 1852 la réalisation de leurs espérances; déjà des troubles sérieux éclataient dans plusieurs départements. On se voyait de nouveau à la veille d'un bouleversement général. Dans cette marche vers l'inconnu, les affaires se ralentissaient de jour en jour. La situation devenait intolérable : il était urgent d'en sortir.

Le Président résolut d'en sortir, mais à son avantage. Il commença par se donner un ministère de combat : *Fortoul, Lacrosse, Casabianca, Magne*, général *Saint-Arnaud* (28 octobre); puis le 4 novembre, dans un message à l'Assemblée, il demanda le retrait de la loi électorale du 31 mai, afin, disait-il, d'enlever aux radicaux tout

prétexte de contester les élections de 1852. Après un refus, à sept voix de majorité seulement, la Chambre s'engagea dans des débats irritants sur la responsabilité du pouvoir, qui ne firent qu'accroître la confusion et augmenter l'audace de la Montagne.

Le coup d'État (2 décembre 1851). — La guerre était nettement déclarée entre l'Assemblée et le Président, lorsqu'au matin du 2 décembre on lut sur les murs de Paris une proclamation qui annonçait la dissolution de la Législative, le rétablissement du suffrage universel sans restriction, établissait l'état de siège dans toute la France, et soumettait au vote du peuple une Constitution nouvelle sur les bases de la Constitution de l'an VIII.

Les mesures avaient été concertées de longue date pour la réussite du coup d'État. Les meneurs de l'extrême-gauche, ou ceux des chefs de la majorité qui auraient pu gêner, avaient été arrêtés dans leur lit. Parmi les conservateurs arrêtés on remarquait : Changarnier, Cavaignac, Thiers, Lamoricière. Deux cent soixante-dix représentants se réunirent rue de Grenelle pour y rédiger une protestation : elle eut peu d'écho. Quelques barricades s'élevèrent à Paris dans le centre et sur les boulevards, les 3 et 4 décembre ; l'insurrection fut promptement réprimée par le général Magnan, sans grande effusion de sang. Une mort qui fit sensation fut celle du représentant *Baudin*, qui se fit tuer sur les barricades du faubourg Saint-Antoine, en criant aux ouvriers restés sourds à son appel : « Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! »

En général, les ouvriers montrèrent peu de zèle pour l'émeute, malgré les efforts d'un comité de résistance formé par Victor Hugo, Carnot, Jules Favre, Flotte, Madier de Montjau. Dans seize départements, en particulier dans le Var, la Drôme, l'Ardèche, le Gard, le Gers, la Nièvre, le drapeau rouge fut arboré et les troubles furent assez graves. Mais partout l'état de siège en eut raison. Un grand nombre d'arrestations furent opérées tant à Paris qu'en province ; plus de dix mille furent maintenues et suivies de déportation en Guyane ou en Algérie. On expulsa soixante-six Montagnards, et quatorze

conservateurs furent bannis momentanément. Parmi les conservateurs on remarquait Thiers, Rémusat, Bedeau, Changarnier, Victor Hugo et le noble Lamoricière, qui méritait un autre sort ; parmi les Montagnards, Lagrange, Bancel, Mathieu de la Drôme, Madier de Montjau. La troisième République a fait des pensions à ces *victimes du Deux-Décembre* et à d'autres plus obscures, souvent peu intéressantes, oubliant toutefois celles qui appartenaient au parti conservateur.

Le 20 et le 21 décembre, sept millions et demi de suffrages contre un demi-million donnèrent une éclatante approbation au coup d'État, et déférèrent la dictature provisoire à Louis-Napoléon. Le pays redoutait moins la dictature que le spectre rouge de la Montagne.

## RÉSUMÉ

Le gouvernement provisoire proclamé au Palais-Bourbon le 24 février 1848, comprenant Dupont, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès, est obligé d'admettre les quatre socialistes Marrast, Louis Blanc, Flocon, Albert. Le pays, d'abord effrayé, accepte ensuite la République, quand il voit l'attitude de Lamartine devant le drapeau rouge (26 février) et le respect du nouveau régime pour la religion.

Les inquiétudes sont ravivées par les circulaires révolutionnaires de Ledru-Rollin, par les décrets imprudents du gouvernement, par l'ouverture du *parlement ouvrier* et par la création des *ateliers nationaux*.

L'Assemblée Constituante (neuf cents membres), qui, élue par le suffrage universel, se réunit le 4 mai 1848, est républicaine, mais en grande majorité conservatrice : elle nomme une commission exécutive composée de Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, tous conservateurs, sauf Ledru. Pour la détruire, les socialistes lancent sur elle l'émeute du 15 mai, qui échoue ; puis font les horribles journées de juin (23-26).

L'Assemblée remplace la commission exécutive, disparue dans la tourmente, par Cavaignac, assisté d'un ministère. Elle donne le 12 novembre 1848 une Constitution libérale, mais qui établit un antagonisme permanent entre l'Assemblée et le Président de la République. Ce Président, élu le 10 décembre 1848, est *Louis-Napoléon*. La Constituante, troublée en janvier 1849 par les déclamations de Ledru-Rollin, à propos des clubs, puis en mai, par les déclamations du même à propos de l'expédition de Rome, se sépare le 27 mai, après la confection de la loi électorale, qui confirme le suffrage universel.



La Législative (sept cent cinquante membres), réunie le 28 mai 1849, est en majorité composée de monarchistes, légitimistes et orléanistes, qui ne sauront pas s'unir. Ledru-Rollin recommence ses déclamations à propos de l'expédition de Rome; et, ne se voyant pas écouté, lance l'émeute du 13 juin. Il échoue. Le socialisme est fini pour un temps.

La lutte s'engage alors entre la Législative, qui voudrait la royauté, et le Président, qui vise à l'Empire. Les monarchistes cherchent de nouveau, sans y réussir, à faire la fusion entre orléanistes et légitimistes. Le Président se donne un ministère bonapartiste, quoique pris dans l'Assemblée : Rouher, Fould, de Parieu (31 octobre 1849).

Un accord momentané de l'Assemblée et du Président produit la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement et la loi électorale du 31 mai.

La lutte reprend en août 1850. Pour augmenter sa popularité, Louis-Napoléon voyage à travers la France. Il provoque, non sans succès, des pétitions pour la revision de la Constitution, afin d'être rééligible en 1852. L'Assemblée elle-même discute cette question le 14 juillet 1851. La revision n'obtient pas les trois quarts des voix exigés. La crise augmente. Le Président forme le ministère de combat *Fortoul-Saint-Arnaud* (28 octobre) et fait le coup d'État du 2 décembre, approuvé le 20 décembre par le vote quasi unanime de la France.

## CHAPITRE II

### RESTAURATION DE L'EMPIRE

#### PREMIÈRE PÉRIODE DU SECOND EMPIRE : SAGESSE ET PROSPÉRITÉ (1852-1859)

#### I. La présidence décennale (1852).

##### SOMMAIRE

- I. *La présidence décennale* (mars-décembre 1852). — Constitution du 14 janvier 1852. — Dictature du prince-président. — Rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852).
- II. *L'Empire; affaires intérieures*. — La Constitution impériale. — Modifications faites à la Constitution impériale en 1860 et en 1869. — Vive reprise des affaires. — Institutions de bienfaisance. — Mesures législatives; le libre échange.
- III. *La guerre de Crimée* (1854-1855). — Origine de la guerre. — L'alliance franco-anglo-turque (13 mars 1854). — Libération des provinces danubiennes. — Arrivée en Crimée (14 septem-

bre) et bataille de l'*Alma* (20 septembre). — Siège de *Sébastopol* (octobre). — Bataille d'*Inkermann* (5 novembre). — Cruel hiver 1854-1855. — Bataille d'*Eupatoria* (17 février). — Premiers assauts à la tour *Malakoff* (juin). — Prise de *Sébastopol* (8 septembre 1855). — Traité de Paris (30 mars 1856). — Règlement de la question des principautés danubiennes (1858).

**Constitution du 14 janvier 1852.** — La Constitution proclamée le 14 janvier 1852, en vertu des pleins pouvoirs confiés à Louis-Napoléon par le plébiscite du 20 décembre 1851, établissait : 1° un Président élu pour dix ans, responsable, exerçant seul le pouvoir exécutif avec l'aide de ministres ne relevant que de lui, soustraits à tout contrôle des Chambres ; 2° un Conseil d'État de cinquante membres environ, chargé de préparer les lois et d'en soutenir la discussion devant les représentants ; 3° un Corps législatif de deux cent soixante et un membres élus pour cinq ans par le suffrage universel, chargé de discuter et de voter les lois, de voter l'impôt, le tout à huis clos ; 4° un Sénat de cent cinquante membres nommé par le Président, inamovible, veillant au maintien de la Constitution, promulguant ou rejetant les lois, pouvant modifier la Constitution elle-même par des sénatus-consultes ; les cardinaux et les maréchaux faisaient de droit partie de la haute Assemblée.

Après avoir confisqué à son profit la République, le prince-président confisquait le régime parlementaire lui-même. On revenait, comme sous le premier Empire, au pouvoir absolu, à peine déguisé sous une forme constitutionnelle. En effet, le Corps législatif était sans pouvoir politique, les ministres ne comparaissaient même pas devant lui ; son pouvoir législatif était illusoire, puisqu'il n'avait pas l'initiative des lois, et que les lois votées pouvaient être rejetées par le Sénat ; son pouvoir financier n'était guère plus sérieux, le Président pouvant exiger de sa propre autorité des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Quant au Conseil d'État, chargé de préparer, de présenter et de soutenir les projets de loi, nommé par le Président, il ne dépendait que de lui. Le Sénat inamovible, mais nommé aussi par le Président, était

également à sa merci. Enfin le huis clos, imposé aux délibérations des grands corps de l'État, leur enlevait toute action sur le pays.

Cependant, telle était la soif d'ordre et de repos du pays, qu'il accepta sans protestation la Constitution anti-libérale du 14 janvier, et qu'aux élections pour le Corps législatif, faites le 29 février, il élut tous les candidats officiels. L'opposition fut représentée par trois députés, deux à Paris, Cavaignac et Carnot, et un à Lyon, qui ne purent siéger pour refus de prêter serment.

**Dictature du prince-président** (20 décembre 1851-29 mars 1852). — Louis-Napoléon ne mit point aussitôt en exercice la Constitution du 14 janvier; mais il conserva la dictature jusqu'à la réunion du Corps législatif, qui eut lieu le 29 mars seulement. Il en profita pour prendre une foule de mesures dont plusieurs ne sont point irréprochables, mais qui dénotent un esprit singulièrement actif. Le mandat de député fut déclaré incompatible avec toute fonction publique rétribuée; les titres de noblesse furent rétablis, l'aigle impériale reparut sur les drapeaux, le Panthéon fut rendu au culte, des aumôniers installés sur tous les vaisseaux de guerre, les bureaux arabes en Algérie fortement réorganisés, les bagnes remplacés par des colonies pénitentiaires. La garde nationale, réorganisée, perdit le droit de nommer ses officiers; les professeurs de l'Université furent mis sous la dépendance étroite du ministre; la nomination des maires dans les villes, réservée au chef de l'État. Les journaux se virent soumis à l'autorisation préalable, aux avertissements, dont le troisième entraînait la suspension, puis la suppression. Les biens de la maison d'Orléans furent confisqués au profit d'œuvres charitables, injustice qui souleva de vives critiques. Enfin la rente 5<sup>0</sup>/<sub>10</sub> fut convertie en 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, et le *Crédit foncier* créé pour venir au secours des petits propriétaires, surtout dans les campagnes.

**Rétablissement de l'Empire** (2 décembre 1852). — Le 29 mars, Louis-Napoléon ouvrit aux Tuileries, devenue sa résidence, la première session du Corps législatif, annonça la fin de la dictature et la mise en vigueur



de la Constitution. Il associa à son gouvernement des hommes en général nouveaux, mais considérables : *de Persigny, le maréchal Saint-Arnaud, Morny, Billault, Baroche, Fould et Rouher.*

La présidence décennale, c'était l'Empire sans le nom. Tout faisait pressentir que le nom lui-même viendrait bientôt. L'aigle impériale, rétablie sur les drapeaux, l'avait été aussi sur les croix de la Légion d'honneur. Quand le Président passait en revue les troupes, les troupes criaient : *Vive l'Empereur!* Le même cri retentit constamment dans les voyages faits par le prince à Strasbourg, à Bourges, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Dans cette dernière ville, Louis-Napoléon lança la fameuse phrase : *l'Empire, c'est la paix.* De retour à Paris, il fut reçu avec enthousiasme par l'armée, la garde nationale, le clergé, la magistrature, les ouvriers.

Faisant droit au vœu de la nation, le Sénat, sur un message du prince, rédigea le 7 novembre un sénatus-consulte pour le rétablissement de l'Empire. Le sénatus-consulte fut ratifié par plus de huit millions de voix contre deux cent cinquante quatre mille (21 et 22 novembre). Parti de Saint-Cloud, *l'empereur Napoléon III* fit son entrée solennelle à Paris le 2 décembre, au jour anniversaire du coup d'État et de la victoire d'Austerlitz.

## II. L'Empire. Affaires intérieures jusqu'en 1859.

**La Constitution impériale.** — La Constitution impériale réglée par les sénatus-consultes du 7 novembre et du 25 décembre était la Constitution du 14 janvier, légèrement remaniée. *Napoléon III, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,* était autorisé à transmettre la couronne à son fils, et, à défaut de fils, aux descendants légitimes, dans la ligne masculine, des frères de Napoléon I<sup>er</sup>. Il avait le droit de faire grâce et d'amnistier; pouvait, quand il le jugeait à propos, présider le Sénat et le Conseil d'État, donnait force de loi aux traités de commerce signés par lui, ordonnait ou autorisait par décret les travaux d'utilité publique.

Les membres de la famille impériale portaient le titre de *princes français* ; le fils aîné de l'empereur, celui de *prince impérial*. Les princes français avaient de droit, sauf l'agrément du souverain, à dix-huit ans au Sénat et au Conseil d'État. La liste civile de l'empereur était fixée à vingt-cinq millions. Les sénateurs touchaient annuellement trente mille francs, les députés deux mille cinq cents francs par mois pendant la session.



NAPOLÉON III.

Acclamé par la France entière, l'Empire, dont le rétablissement était une infraction aux traités de 1815, fut, grâce aux déclarations pacifiques de Napoléon III, universellement reconnu par l'Europe ; seule la Russie fit d'abord quelques réserves, promptement abandonnées. L'avenir de la dynastie nouvelle parut bientôt assuré par le mariage de Napoléon III, le 29 janvier 1853, avec une jeune Espagnole, *Eugénie de Montijo*, et par la naissance, le 16 mars 1856, du prince impérial, *Louis-Eugène Napoléon*, qui devait avoir une fin si tragique sous les coups des Zoulous en Afrique, le 1<sup>er</sup> juin 1879.



L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE.

D'après Winterhalter.

**Modifications faites à la Constitution impériale (1860 et 1869).** — La Constitution impériale donnait l'ordre, mais ajournait la liberté. L'empereur, confiant dans son étoile, se croyait capable de conduire heureusement les destinées du pays sans le pays lui-même. Avec le temps, il dut reconnaître qu'il avait trop présumé de ses forces, et, sous la pression d'embarras tant intérieurs qu'extérieurs, il éprouva le besoin de rentrer dans le régime constitutionnel.

On s'achemina vers la liberté en 1860. Un décret impérial du 24 novembre arrêta que : 1<sup>o</sup> tous les ans, le Sénat et le Corps législatif, en réponse au discours du trône, voteraient une adresse, après les explications du gouvernement sur sa politique ; 2<sup>o</sup> les débats des séances du Sénat et du Corps législatif, recueillis par la sténographie, seraient reproduits *in extenso* dans le *Journal officiel* du lendemain ; 3<sup>o</sup> des ministres sans portefeuille soutiendraient, de concert avec les conseillers d'État, les projets de loi du gouvernement devant les Chambres.

Ce n'était là encore qu'un timide essai du régime parlementaire. Neuf ans plus tard, devant les progrès constants de l'opposition, Napoléon III crut devoir faire un pas décisif. Par message du 11 juillet 1869, il inaugura l'*empire libéral*. Les ministres devenaient *responsables* devant les Chambres ; les députés recevaient le droit d'*initiative* pour les projets de loi, et, à la place de l'adresse, le droit d'*interpellation* et d'*amendement* ; toutefois les lois votées restaient soumises au *veto* du Sénat. Le Corps législatif élisait son président et son bureau, autrefois imposés par l'empereur. Enfin les portes des deux Chambres étaient ouvertes au public.

**Vive reprise des affaires.** — Insouciante des libertés politiques, la nation, à l'origine de l'Empire, ne parut songer qu'à ses affaires, favorisées par le rétablissement de l'ordre et par l'initiative aussi féconde que généreuse du gouvernement. Sous un extérieur froid, impénétrable, Napoléon III cachait un amour très sincère, très chaud, des masses populaires. Son rêve, ou plutôt son utopie, était de faire disparaître la misère, non seulement



du sol de la France, mais du sol de l'Europe. Quoi qu'il en soit, il fit beaucoup pour les petits, pour les travailleurs. L'activité du second Empire rappelle d'une façon frappante celle du premier. Les travaux publics prirent des développements énormes. Paris, sous la longue et habile administration de *Hausmann*, préfet de la Seine pendant dix-sept ans, fut complètement renouvelé. Boulevards nouveaux, rues nouvelles, squares, jardins, bois de Boulogne et de Vincennes, églises, théâtres, halles, ponts, fontaines, émergèrent de tous côtés comme par enchantement. Sans doute, dans ce remaniement universel, la pioche aveugle des démolisseurs emporta bien des reliques vénérables, amèrement regrettées des archéologues religieux et profanes; mais nombre de quartiers, rongés par l'humidité et la moisissure, reçurent à flots l'air et la lumière, et Paris, plus que jamais, fut la plus belle ville de l'univers. Son exemple entraîna à de magnifiques transformations les autres grandes villes, Rouen, Lyon, Marseille et une foule d'autres.

La France entière, d'ailleurs, sembla devenir un immense chantier. On créa de nouvelles routes, on multiplia les chemins vicinaux, on améliora le cours des rivières, on creusa des canaux, on exécuta d'immenses travaux dans tous les ports, surtout à Cherbourg, dont Napoléon I<sup>er</sup> s'était déjà flatté de faire, avec sa magnifique situation à l'extrémité du Cotentin, le plus beau port du monde. L'éclairage des côtes fut accru et perfectionné. D'innombrables lignes de chemins de fer, encore plus de lignes télégraphiques, sillonnèrent dans tous les sens le territoire.

Malgré sa prédilection marquée pour les ouvriers, le gouvernement impérial n'oublia point les campagnes. L'agriculture reçut de nombreux encouragements. Le *Conseil général d'agriculture* créé en 1821 fut réorganisé. Des concours agricoles réguliers furent fondés. Le *Crédit foncier* étant presque absorbé par la propriété urbaine, on créa le *Crédit agricole*, chargé d'avancer des fonds spécialement aux cultivateurs. De grosses allocations furent consacrées aux travaux de drainage, aux chaussées, pour prévenir les inondations, qui furent terribles

en 1856, au reboisement des montagnes, à la culture et aux plantations des Landes, au défrichement de la Sologne, à la mise en valeur des biens communaux en friche.

L'industrie et les arts furent encouragés par des Expositions universelles, dont la première, en 1855, malgré la guerre de Crimée, eut un brillant succès. Les arts trouvaient de nombreuses applications dans ces églises, ces palais, ces hôtels somptueux, ces théâtres, dont se peuplaient les grandes villes. Le commerce ne pouvait que s'accroître avec les routes, les canaux, les chemins de fer, qui se multipliaient à l'infini. Les relations avec les pays qui semblaient autrefois au bout du monde devinrent promptes et faciles, grâce à la création de trois lignes régulières de paquebots à vapeur partant de Nantes, Bordeaux, Marseille, sur le Brésil, les États-Unis et l'Extrême-Orient.

Le développement inouï des affaires avait son mauvais côté. La spéculation trouva beau jeu dans les grandes entreprises publiques et privées. Le désir effréné, souvent réalisé, des richesses, la passion des jouissances, contribuaient sensiblement à l'affaiblissement de la moralité. Pour faire face aux lourdes charges qu'il prenait à son compte, l'État dut emprunter. De 1854 à 1864, la dette publique ne s'augmenta pas moins de deux milliards trois cents millions, y compris, il est vrai, les dépenses des guerres de Crimée et d'Italie. Ces inconvénients étaient difficilement évitables.

**Institutions de bienfaisance.** — Le second Empire, par l'activité qu'il déployait lui-même, par l'activité que son exemple suscitait chez les particuliers, donnait à l'ouvrier le *travail*, qui est sa véritable richesse. Par ce travail, il y eut un véritable bien-être dans les classes laborieuses, bien-être qui trop souvent conduisit à une recherche et à un luxe déplacés chez des travailleurs. *Les pièces d'or roulaient alors*, suivant une expression populaire, plus qu'elles n'avaient jamais roulé, plus qu'elles n'ont jamais roulé depuis.

Cependant il est des misères que les ressources du travail elles-mêmes ne sauraient atteindre; à celles-là le

gouvernement offrit des secours directs. Il perfectionna ceux qui existaient déjà et en créa de nouveaux. Il multiplia les crèches pour les enfants au berceau, les salles d'asile pour les enfants sortis de nourrice, les écoles pour les enfants plus âgés. Des sociétés de charité maternelle s'organisèrent sous le patronage de l'impératrice, des orphelinats sous le patronage du prince impérial; en plusieurs villes s'ouvrirent des ouvroirs pour les jeunes filles, des hospices pour les jeunes enfants malades, encore existants au nom de *Sainte-Eugénie*. Des sommes considérables furent attribuées à l'amélioration des logements d'ouvriers dans les grandes villes. Les campagnes eurent des médecins cantonaux chargés de visiter gratuitement les pauvres. Dans la banlieue de Paris, les asiles du Vésinet et de Vincennes reçurent les ouvriers convalescents, les mutilés des ateliers; les indigents, dans leurs procès, purent réclamer l'assistance judiciaire, c'est-à-dire le secours d'avocats gratuits. La *Société du prince impérial*, fondée en 1862, prêta à très faible intérêt aux paysans et aux ouvriers les sommes nécessaires pour acheter des outils ou des matières premières. Les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, la caisse de retraite pour la vieillesse, furent fondées ou améliorées.

Ainsi le travailleur, du berceau à la tombe, trouvait dans la vigilance compatissante du gouvernement les secours au moins indispensables contre la misère.

**Importantes mesures législatives.** — Sans y être toujours obligé par la Constitution, l'empereur, dans ses projets d'amélioration sociale, aimait à prendre l'avis du Corps législatif. Il le fit pour la plupart des travaux d'utilité publique. Parmi les mesures importantes qu'il arrêta encore de concert avec les députés, nous devons nommer la loi de 1854 sur l'*instruction publique*, les lois de 1855 sur l'*armée* et sur les *municipalités*, et la loi de 1857 sur les *douanes*.

La loi de 1850 sur l'enseignement avait déterminé la composition du Conseil supérieur de l'instruction publique : quatre archevêques ou évêques, un pasteur luthérien, un pasteur calviniste, un rabbin, trois conseillers à la Cour



de cassation, trois membres de l'Institut, tous *élus* par leurs égaux, plus treize membres choisis par le gouvernement. En outre, elle avait établi une *Académie* par département. Cette loi reçut de graves modifications en 1854 sous le ministre Fortoul. Les membres du Conseil supérieur furent désormais tous choisis par l'empereur. Le nombre des Académies fut réduit à seize. Le même ministre mutila l'enseignement de l'histoire en supprimant l'agrégation d'histoire et fit de la classe de philosophie un simple cours de logique. Il introduisit le système désastreux de la *bifurcation des études*, qui séparait, à partir de la classe de troisième, les sciences des lettres. Ces trois réformes furent abolies sous ses successeurs Rouland (1856-1863) et Duruy (1863-1870).

La loi Gouvion Saint-Cyr sur le recrutement, de 1818, laissait aux jeunes conscrits qui tiraient un mauvais numéro la faculté de s'exonérer du service en payant un remplaçant. Des compagnies se formèrent pour fournir ces remplaçants; elles rançonnaient à la fois et les remplaçants et les exonérés. Pour faire cesser cette spéculation, la loi sur l'armée de 1855 autorisa le gouvernement à recevoir lui-même le prix du remplacement, qui fut versé dans la caisse de la *Dotation de l'armée*, et à se charger de trouver les remplaçants. C'étaient en général de vieux soldats qui se rengageaient. L'armée y gagna en solidité. Deux ans après fut publié le *Code de justice militaire*, qui restait inachevé depuis la Restauration.

La loi de 1855 sur les municipalités attribuait la nomination des maires et des adjoints à l'empereur dans les villes de plus de trois mille habitants, aux préfets dans les autres villes, et statuait qu'ils pourraient être pris en dehors du Conseil municipal. Les préfets pouvaient suspendre les maires, l'empereur les révoquer. Paris et Lyon, soumis à un régime exceptionnel, recevaient, en guise de conseil municipal, une commission nommée par l'empereur. Ailleurs, les municipalités étaient élues par le suffrage universel.

Avant l'Empire, le *système protecteur* ne comptait en France que de rares opposants. Sous l'Empire même, le

Sénat et le Corps législatif lui étaient en grande majorité favorables ; mais Napoléon III voulait pour l'ouvrier la vie à bon marché, et il croyait l'obtenir par le *libre échange*. Les *protectionnistes* représentaient, non sans raison, que notre industrie ne pourrait soutenir la libre concurrence des articles étrangers, notamment des articles anglais, produits en bien plus grand nombre et à meilleur marché ; que notre agriculture, sauf pour les vins, serait forcément écrasée par l'importation étrangère, si elle devenait libre. Napoléon III, qui ne lâchait pas facilement une idée, laissa dire. Dès 1857, les douanes furent revues dans l'esprit du libre échange. C'était une préparation au traité de commerce de 1860 avec l'Angleterre.

Aux termes de ce traité préparé par Michel Chevalier et Richard Cobden, le grand économiste de Manchester, et signé le 22 janvier 1860, l'Angleterre recevait en pleine franchise la plupart de nos produits agricoles ou manufacturés. De son côté, la France levait la prohibition absolue qui pesait sur les objets d'origine ou de manufacture anglaise, comme le sucre raffiné, le fer forgé, le coton, la coutellerie ; elle abaissait les taxes sur les produits non prohibés, tels que la houille, la fonte. Des traités analogues furent signés avec la Belgique, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, les pays d'Allemagne. En apparence avantageux à la France, ils devaient à la longue faire un tort considérable à notre commerce et à notre industrie. L'année suivante, la suppression de l'*échelle mobile*, appliquée aux céréales et remplacée par des droits insignifiants, fit à son tour un tort à l'agriculture française, incapable de lutter contre les blés russes, turcs et américains. Mais, pour le moment, le désir de l'empereur était réalisé : l'ouvrier avait le pain à bon marché. De nos jours les idées protectionnistes ont regagné du terrain.

Le vent était à la liberté, sauf pour la politique. L'Empire décréta encore la liberté de la boucherie et de la boulangerie, jusque-là soumises à certaines entraves. Enfin il abrogea le *pacte colonial*, c'est-à-dire permit aux colonies de commercer, non plus seulement avec la métropole, mais avec le monde entier.

### III. — La guerre de Crimée (1854 - 1855).

**Origine de la guerre de Crimée.** — Le czar Nicolas avait vu, avec un amer dépit, les puissances occidentales, par la convention des Détroits, en 1841, annuler le traité d'Unkiar-Skelessi, qui lui donnait la tutelle de la Turquie. Il n'avait point abandonné ses desseins sur Constantinople. Il en reprit l'exécution au moment où l'Europe se remettait avec peine des commotions de 1848; où, en France, Napoléon III était occupé à consolider son trône.

Une querelle s'était élevée en Palestine entre les religieux latins ou catholiques, placés depuis François I<sup>er</sup> à plusieurs reprises, par des capitulations signées avec les Ottomans, sous la protection de la France, et les moines grecs, que la Russie appuie de sa diplomatie et de son argent. En 1851, les Grecs enlevèrent violemment aux Latins neuf de leurs sanctuaires à Jérusalem ou à Bethléhem. Les expulsés implorèrent aussitôt l'intervention de la France, et la France réclama auprès du sultan. Abdul-Medjid nomma une commission qui était sur le point de régler le différend, lorsque Nicolas, intéressé à perpétuer le conflit, suscita mille difficultés, fit traîner les négociations, et finalement envoya à Constantinople le prince Menschikoff avec ordre de demander au sultan l'engagement par traité de maintenir les immunités de la religion orthodoxe (5 mai 1853).

C'était réclamer pour la Russie le protectorat officiel de onze millions de sujets de la Turquie professant la religion grecque. Abdul-Medjid se hâta de confirmer les libertés de la religion grecque, mais refusa le traité. Alors Menschikoff quitta brusquement Constantinople, rompant toute relation avec la Porte (18 mai). Le 3 juillet suivant une armée russe occupait les provinces danubiennes, *Moldavie* et *Valachie*. Le czar déclara qu'il ne se dessaisirait de ce gage que le jour où le sultan ferait droit à ses réclamations. Il alla plus loin. Le 30 novembre, sans dé-



claration de guerre, une flotte russe, commandée par l'amiral Nachinoff, surprit une escadrille ottomane dans le port de Sinope, la détruisit, puis fit un affreux massacre dans la ville.

### L'alliance franco-anglo-turque (13 mars 1854).

— Nicolas comptait n'avoir rien à craindre de la Prusse, dont le roi, Frédéric-Guillaume IV, était son beau-frère; ni de l'Autriche, qu'il venait de secourir, en 1849, contre les Hongrois. Il espérait aussi obtenir la neutralité de l'Angleterre, à qui il avait fait entrevoir la possibilité pour elle de recueillir, sur la succession de l'*homme malade*, l'Égypte et la Crète. La Prusse et l'Autriche restèrent, en effet, neutres; mais l'Angleterre, qui se serait d'ailleurs volontiers accommodée de l'Égypte, ne voulait à aucun prix voir les Russes à Constantinople, à cause de son empire des Indes. Elle écouta donc favorablement, avec empressement même, les ouvertures de Napoléon III, qui prenait le rôle de défenseur du droit public européen. Le 13 mars 1854, la France, l'Angleterre et la Turquie, conclurent un traité d'alliance offensive et défensive. Le 27 mars, la guerre était déclarée à la Russie. Les hostilités commencèrent dès le 22 avril; sous le commandement des amiraux *Dundas* et *Hamelin*, les flottes anglaise et française, entrées dans la mer Noire à la suite de l'attentat de Sinope, bombardèrent le port militaire d'Odessa, respectant, par humanité, la ville et le port marchand.

### Évacuation des principautés danubiennes par les Russes (juillet 1854).

— On résolut d'attaquer la Russie par le nord et par le sud. Une flotte anglo-française se porta sur *Cronstadt*, le boulevard de Saint-Petersbourg, et y bloqua une flotte russe; mais on reconut vite que l'attaque de cette forteresse inexpugnable ne serait qu'une témérité. Tout, dans la Baltique, se borna au blocus de l'embouchure de la Néva et à la prise de la forteresse de *Bomarsund*, île d'Aland (16 août), qu'emportèrent les soldats du général Baraguay-d'Hilliers. Des escadres inquiétèrent également les côtes de la mer Blanche et même celles du Kamtchatka, à l'extrémité

orientale de la Sibérie, faisant éprouver des pertes sérieuses au commerce russe.

Mais le théâtre principal des hostilités devait être la mer Noire. Au mois d'avril, une armée de soixante-dix mille hommes, dont cinquante mille Français et vingt mille Anglais, débarqua à *Gallipoli*, sur les rives des Dardanelles, sous les ordres du maréchal ministre de la guerre Saint-Arnaud et de lord Raglan. Ces soixante-dix mille hommes marchèrent immédiatement par Varna vers le Danube, sur la rive droite duquel les Russes s'acharnaient au siège de Silistrie, vaillamment défendue par les Turcs. A leur approche, les Russes levèrent le siège (juillet), repassèrent le Danube, puis le Pruth. Les principautés danubiennes étaient délivrées; la guerre défensive était terminée, l'offensive allait commencer.

**Arrivée en Crimée (14 septembre). — Bataille de l'Alma (20 septembre 1854).** — Les troupes alliées avaient cruellement souffert du choléra et des fièvres, surtout dans les marais de la Dobroudjka, vers les bouches du Danube. Les chefs comprirent la nécessité d'agir vite et de chercher d'autres champs de bataille. Ils décidèrent de faire voile pour la Crimée et d'assiéger *Sébastopol*, grand port militaire dont la destruction, en amenant la ruine de la puissance russe dans la mer Noire, déciderait de la campagne. Un immense convoi transporta les trois armées française, anglaise, turque, avec leur matériel, et les déposa près d'*Eupatoria* (14 septembre).

Retranchés derrière la rivière de l'*Alma*, sur des hauteurs hérissées d'artillerie, les Russes, commandés par Menschikoff, barraient aux troupes alliées le chemin de Sébastopol. Telle était la force de leurs positions, que Menschikoff se flattait, avec ses quarante mille hommes, d'en arrêter au besoin deux cent mille. Ces positions furent attaquées avec vigueur le 20 septembre. Pendant que le centre de l'armée française abordait de front les redoutes russes, les zouaves du général Bosquet firent un mouvement tournant sur la gauche de l'ennemi; les Anglais, un mouvement semblable sur la droite. Bosquet réussit rapidement et sans pertes sensibles, grâce à l'in-

crovable agilité de ses hommes. Les Anglais, plus lourds, plus lents, eurent plus de peine et perdirent plus de monde. « Mes soldats courent, disait Saint-Arnaud ; les leurs marchent. » Sur le soir, après une résistance acharnée, les Russes, près d'être enveloppés, battirent en retraite.

**Siège de Sébastopol** (octobre). — **Bataille d'Inkermann** (5 novembre). — La victoire de l'Alma ouvrait la route de Sébastopol. Saint-Arnaud n'eut pas la consolation de joindre cette ville. Déjà malade du choléra le jour de la bataille, il vit son état empirer, et fut forcé de remettre, le 26 septembre, le commandement au général Canrobert. Trois jours après il était mort.

Canrobert arriva devant Sébastopol dans les premiers jours d'octobre. Le siège de cette place présentait les plus grandes difficultés. On ne pouvait l'attaquer par mer, les Russes ayant fermé l'entrée du port en y coulant la moitié de leur flotte. Du côté de la terre, un ingénieur éminent, le général *Totleben*, avait élevé en quelques jours des ouvrages formidables. Un blocus régulier était impossible, parce qu'on n'avait pas assez de troupes, de sorte que les Russes pouvaient indéfiniment réparer leurs pertes. Il fallait ouvrir la tranchée dans un terrain plein de rochers. Enfin le matériel, les provisions, les renforts qu'on fut obligé de demander perpétuellement à la France, avaient cinq cents lieues à faire et étaient à la merci des terribles tempêtes de la mer Noire.

En outre, tout en poursuivant les travaux du siège, il fallait se garder contre une nombreuse armée russe, qui tenait la campagne sous les ordres du général *Liprandi*. Le 5 novembre, par une froide matinée et un brouillard intense qui dérobaient tout à la vue, une division anglaise fut brusquement assaillie par cette armée près d'*Inkermann*, à deux pas de Sébastopol. Les Anglais étaient six mille contre soixante mille. Ils résistèrent avec un flegme et une opiniâtreté toute britannique. Mais, avec cette effroyable disproportion numérique, ils étaient menacés d'une ruine totale, lorsque les héros de l'Alma, les vaillants zouaves de Bosquet, vinrent en courant à leur aide, et, baïonnette en avant, se précipitèrent sur les Russes,



qui, terrifiés, se débandèrent, laissant sur la place quinze mille morts ou mourants. « Général, dit lord Raglan au général Bosquet en lui serrant la main sur le champ de bataille, au nom de l'Angleterre, je vous remercie. »

**Cruel hiver 1854-1855. — Bataille d'Eupatoria (17 février).** — Le siège continua; mais nos soldats eurent cruellement à souffrir de la neige, de la gelée, des privations, des maladies, du feu des Russes. Ils grelottaient sous leurs tentes, où ils restaient couchés des journées entières, et dans la tranchée leurs souffrances étaient affreuses. Il en périt des milliers. Rien ne put cependant lasser ni la bonne humeur des Français, ni la froide constance des Anglais. Le général Canrobert se multiplia pour adoucir les privations des soldats, et la patrie leur vint généreusement en aide.

Ni les souffrances ni les rigueurs de l'hiver ne ralentirent les opérations. Le 17 février 1855, une armée turque de trente-cinq mille hommes débarquait à Eupatoria, sous les ordres d'Omar-pacha. Les Russes, qui les guettaient, se jetèrent aussitôt sur elle avec des forces supérieures. Mais les Ottomans firent bonne contenance, et, une division française survenant, les Russes décampèrent.

Ce revers, qui venait après tant d'autres, tua l'empereur Nicolas. Il mourut presque subitement, le 2 mars 1855. Dans le subit et cruel écroulement de ses rêves de conquête, il put reconnaître la main de Dieu, qui, suivant les sévères avertissements du pape Grégoire XVI, le châtiât de ses épouvantables cruautés envers les Polonais, coupables de repousser invinciblement le schisme russe. Nicolas laissait pour héritier *Alexandre II*, prince plus conciliant et plus modéré, qui par point d'honneur se crut cependant obligé de continuer la guerre.

**Premiers assauts à la tour Malakoff (mai-juin).** — Les beaux jours revenus, le général Canrobert, épuisé par neuf mois de fatigues morales et physiques, déposa de lui-même le commandement en chef, et demanda à servir sous le général *Pélissier*, qui s'était brillamment signalé en Afrique (16 mai). A ce moment, on avait reconnu que la clef du système de défense de Sébastopol était la



LA PRISE DE MALAKOFF, par Yvon. Musée de Versailles.)



tour *Malakoff*. Pélissier résolut d'y concentrer ses efforts.

Le général commença par détruire les magasins russes sur tout le littoral de la mer d'Azow, ce qui rendait les ravitaillements de l'ennemi plus difficiles; puis il attaqua les premiers ouvrages de la tour. Le *Mamelon-Vert* et le *Carénage* furent enlevés par les Français; les *Carrières*, par les Anglais, le 7 juin. On s'en prit à la tour elle-même le 18 juin. Mais les mouvements des alliés ne se firent pas avec assez d'ensemble, et, après d'héroïques efforts vainement déployés depuis trois heures du matin jusqu'à huit, les assaillants durent se retirer, avec une perte de trois mille hommes. Dix jours après (28 juin), lord Raglan, comme Saint-Arnaud neuf mois avant, était emporté par le choléra.

**Prise de Sébastopol** (8 septembre 1855). — L'échec du 18 juin ne fit que mettre au cœur du soldat le désir d'une éclatante revanche. Des renforts étaient arrivés de l'Italie septentrionale, qui nous envoyait dix-huit mille Piémontais, désireux de montrer qu'ils comptaient eux aussi parmi les armées de l'Europe. Les nouveaux venus reçurent le baptême du feu, le 16 août, sur la *Tchernaiïa*, où, aidés des Français, ils mirent les Russes en pleine déroute.

Cette victoire délivrait les alliés de l'armée russe qui tenait la campagne. Ils résolurent d'enlever définitivement la tour Malakoff, qui, hérissée de soixante-deux pièces de canons, couronnait un mamelon dominant toute la ville. Pendant trois jours (5-8 septembre) le canon tonna contre la tour, à la fois des batteries de terre et des batteries de mer. Le 8 septembre à midi, Pélissier fit sonner l'assaut. Les divisions Mac-Mahon, Dulac, la Motte-Rouge, prirent leur élan. La largeur et la profondeur des fossés, la hauteur et la raideur des talus, les firent hésiter d'abord. L'hésitation ne fut pas longue. Excités par la voix et l'exemple de leurs chefs, les braves soldats escaladent à la course le mamelon, atteignent le parapet garni de Russes qui se font tous tuer à leur poste, puis se précipitent par la brèche dans l'ouvrage. Quelques minutes après, le drapeau de la division Mac-Mahon flot-



tait glorieux sur la tour, au-dessus de monceaux de cadavres. Pendant ce temps les Anglais s'étaient emparés du *Grand-Redan*.

Mais le dernier mot n'était pas dit. Les batteries des ouvrages voisins vomissaient sur le vainqueur des flots de mitraille; les colonnes russes revenaient sans cesse à l'assaut avec une véritable fureur. Après avoir soutenu pendant cinq heures un feu terrible, les Anglais durent fléchir et évacuer le *Grand-Redan*. Plus heureuses, nos troupes se maintinrent sur *Malakoff* avec une fermeté admirable. Vaincus par de plus opiniâtres qu'eux, les opiniâtres Russes se décidèrent enfin à se retirer, faisant sauter partout les mines sur leur route. Ces explosions empêchèrent le vainqueur de les poursuivre. Peu importait : *Malakoff* pris, *Sébastopol* était à nous, et, *Sébastopol* enlevé, c'était la fin de la guerre.

La victoire du 8 septembre nous avait coûté cinq généraux tués et sept mille hommes hors de combat. Le siège avait coûté bien davantage. Peu de sièges avaient nécessité de semblables efforts. Les assiégeants n'avaient pas eu moins de huit cents bouches à feu en batterie, et leurs tranchées mises bout à bout auraient donné une longueur de quatre-vingt-deux kilomètres. On trouva dans *Sébastopol* quatre mille canons, cinquante mille boulets et d'autres munitions en proportion. Tous les établissements militaires furent détruits par la mine, et du magnifique port de *Sébastopol* il ne resta que des ruines. Cette chute eut un immense retentissement en Europe.

C'était dans une pensée de foi que le général Pélissier, fait depuis maréchal et duc de *Malakoff*, avait fixé l'assaut au 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge Marie. La proclamation de l'Immaculée Conception par Pie IX, le 8 décembre 1854, avait rendu le culte de la sainte Vierge populaire jusque parmi nos soldats. La nation reconnaissante lui éleva, sur le mont *Corneille*, au *Puy*, avec le bronze des canons pris à *Sébastopol*, la statue colossale de Notre-Dame de France. A ses pieds gisent encore plusieurs canons russes.

**Congrès (25 février) et traité de Paris (30 mars**

1856). — La guerre continua après la destruction de Sébastopol, et la France dut garder en Crimée une armée pendant l'hiver; mais la paix était certaine. Une alliance défensive conclue entre la France et la Suède, en achevant d'isoler la Russie, fit tomber les dernières résistances d'Alexandre II. Un Congrès se réunit à Paris, le 25 février 1856; et dès le 30 mars les négociations aboutirent à un traité sur les bases proposées par l'Autriche au mois d'août 1854 : 1° la Russie renonçait à tout protectorat sur les provinces danubiennes; 2° elle perdait les bouches du Danube, données à la Moldavie, la navigation étant déclarée libre sur tout le cours du fleuve; 3° le sultan garantissait devant l'Europe la liberté religieuse de ses sujets chrétiens, mais sans reconnaître le droit de protection à aucune puissance particulière, sauf naturellement le protectorat séculaire de la France sur les catholiques d'Orient; 4° la mer Noire, neutralisée, ouverte à tous les vaisseaux marchands, était interdite à tous les bâtiments de guerre, même des puissances riveraines, aucun arsenal ou établissement militaire ne pouvant s'élever sur ses bords.



STATUE  
DE NOTRE-DAME DE FRANCE  
AU PUY, par Bonnassieux.

Hauteur : 16 mètres.  
Poids : 110 000 kilogrammes.

Le Congrès de Paris régla aussi certaines questions du droit maritime en temps de guerre. La course était abolie. Le pavillon neutre couvrit la marchandise ennemie, sauf la contrebande de guerre. La marchandise neutre, sauf la contrebande de guerre, fut insaisissable, même sous le pavillon ennemi. Les blocus ne devinrent obliga-

toires qu'autant qu'ils seraient effectifs. — Plusieurs de ces dispositions avaient été jusque-là repoussées par l'Angleterre. Aussi lord Clarendon, qui les avait signées, fut-il accusé par ses compatriotes d'avoir signé *sa capitulation de Paris*. Les États-Unis ne les ont pas encore acceptées.

La guerre de Crimée retarda de vingt ans le démembrement de l'empire ottoman. La France y gagna, au prix d'énormes sacrifices, l'affermissement de la paix à l'intérieur, au dehors une situation militaire et diplomatique prépondérante en Europe. Les années 1856-1859 marquent l'apogée du second Empire.

**Règlement de la question des principautés danubiennes (1858).** — De nouvelles conférences tenues à Paris, en 1858, fixèrent le sort des principautés danubiennes. La Moldavie et la Valachie, sous le nom de *Principautés unies*, eurent les mêmes institutions, la même législation, furent reliées entre elles par un *grand conseil*, chargé des intérêts généraux des deux pays, mais continuèrent à former deux États distincts, ayant chacun leur *hospodar*, une administration, leurs finances et leur armée.

Les provinces protestèrent contre cette combinaison bâtarde, en élisant chacune comme hospodar le colonel Couza. Répondant au vœu des deux peuples, la Porte, en 1861, donna un firman qui établissait l'union des principautés par une seule Assemblée et un seul ministère. Le firman ne devait avoir qu'un caractère passager ; les événements l'ont rendu définitif.

## RÉSUMÉ

La Constitution du 14 janvier 1852 établit un Président décennal, un Conseil d'État, un Corps législatif, un Sénat. Très antilibérale. Mais le pays, avide de repos, l'accepte et vote aux élections législatives pour tous les candidats officiels. La Constitution n'est mise en vigueur que le 29 mars 1852 ; en attendant, Louis-Napoléon use de la dictature pour une foule de réformes.

La présidence décennale est l'Empire sans le nom. Le nom est rétabli par le sénatus-consulte du 7 novembre, par le plébiscite du 21 novembre. L'empereur entre à Paris le 2 décembre 1852. La Constitution impériale, qui est celle du 14 janvier légèrement



retouchée, sera remaniée dans un esprit constitutionnel en 1869 et dans un esprit nettement libéral en 1869.

Les affaires ont une vive reprise. Les grandes entreprises publiques et privées donnent à l'ouvrier, par le travail, le bien-être. Ce bien-être est accru par l'introduction du libre échange, dont les mauvais effets ne se feront sentir que plus tard. L'État vient d'ailleurs au secours de l'ouvrier par une foule d'institutions de bienfaisance. L'agriculture, à l'origine, est aussi encouragée.

Des lois importantes sont faites sur l'instruction publique, l'armée, les municipalités.

La première période de l'Empire est signalée par la *guerre de Crimée*. Le czar Nicolas menaçant Constantinople, Napoléon III s'allie à l'Angleterre et à la Turquie. Dans la Baltique, les hostilités se bornent au blocus de *Cronstadt* et à la prise de *Bomarsund* (juillet 1854). Dans la mer Noire, elles ont plus d'importance. Une armée anglo-française débarque à *Gallipoli* (août), délivre les principautés danubiennes, fait ensuite voile vers la *Crimée*, s'ouvre par la victoire de l'*Alma* (20 septembre) le chemin de Sébastopol; perd, le 29, le maréchal Saint-Arnaud, son généralissime; attaque sous Canrobert (octobre-mai) *Sébastopol*, repousse une armée russe à *Inkermann* (5 novembre 1854), passe un hiver meurtrier, remporte sur les Russes une nouvelle victoire à *Eupatoria* (17 février 1855); concentre sous Pélissier (mai-septembre) ses efforts contre la tour Malakoff, emporte cette tour et Sébastopol, le 8 septembre 1855. Le traité de *Paris* (30 mars 1856) confirme la destruction de la puissance russe dans la mer Noire et donne à la France la prépondérance en Europe.

## CHAPITRE III

### DEUXIÈME PÉRIODE DE L'EMPIRE (1859-1870) : LA DÉCADENCE

#### SOMMAIRE

- I. *La guerre d'Italie*. — Origine de la guerre d'Italie. — Cavour. — Orsini. — Déclaration de guerre à l'Italie par l'Autriche (23 avril 1859). — Ouverture des hostilités. — Combats de Montebello (20 mai) et de *Palestro* (30 mai). — Bataille de *Magenta* (4 juin). — Bataille de *Solférino* (24 juin). — Préliminaires de *Villafranca* (11 juillet). — Traité de *Zurich* (10 novembre 1859).
- II. *L'unité italienne*. — Annexion à l'Italie des duchés de l'Italie centrale et de la Romagne (1860). — Réunion à la France de Nice et de la Savoie (mars 1860). — Annexion au Piémont de Naples, d'Ancône et de l'Ombrie (1860-1861). — Proclamation

du royaume d'Italie (18 février 1861). — Achèvement de l'unité italienne par la Vénétie (1866) et par Rome (1870).

III. *La campagne de Sadowa et l'unité allemande.* — Rivalité entre la Prusse et l'Autriche après 1850. — De Moltke et de Bismarck, ou la supériorité militaire et politique de la Prusse. — Question du Sleswig-Holstein et campagne de 1864. — Traité de *Gastein* et rupture de l'Autriche et de la Prusse (1866). — Campagne de *Sadowa* (juin-juillet 1866). — Paix de *Prague* (24 août 1866) et formation de l'unité allemande.

IV. *Campagnes secondaires du second Empire.* — Au Mexique (1862-1867). — En Chine (1860). — En Cochinchine (1860-1862). — En Syrie (1860-1861).

La décadence suivit de près l'apogée du second Empire. Elle fut provoquée par deux fautes énormes de Napoléon III : la *guerre d'Italie*, qui eut pour conséquence l'*unité italienne*, et la *guerre de Sadowa*, qui eut pour conséquence l'*unité allemande*. L'empereur fit la première ; il permit l'autre.

## I. — La guerre d'Italie.

**Origine de la guerre d'Italie. — Cavour, Orsini.** — Après l'échec et l'abdication de Charles-Albert en 1849, le Piémont s'était tenu en repos sous son fils, Victor-Emmanuel II. Mais, en 1854, arriva au pouvoir le *comte de Cavour*, qui domina complètement le jeune roi. Entreprenant, actif, audacieux, sans scrupules, observateur sagace, diplomate souple et fin, Cavour



CAVOUR. D'après Morin. (Bibl. nat. Estampes.)

rêva de faire de la maison de Savoie la maîtresse non seulement de l'Italie septentrionale, mais de l'Italie tout

entière; de réaliser *l'unité italienne* : entreprise bien téméraire en apparence pour le modeste royaume sarde, réduit au Piémont, à la ville de Gènes, au comté de Nice, à la Savoie et à l'île de Sardaigne.

Sa première habileté, après avoir réorganisé les finances et la petite armée piémontaise, qui fit brillamment ses débuts dans la guerre de Crimée, fut de mettre la main sur le parti de la Révolution, dont le but jusque-là, sous la direction de Mazzini, était la république. Secondé par le Sicilien Farina, chassé de son pays pour ses idées dès sa jeunesse, il organisa la *Société nationale italienne*, dont le centre fut à Turin, les ramifications dans la péninsule entière, et qui eut pour but de rallier les divers peuples de l'Italie au roi de Sardaigne, en faisant partout de l'agitation contre les petits souverains.

Mais ni les forces du Piémont ni celles de la Révolution ne pouvaient, comme l'expérience l'avait cruellement démontré, avoir raison de l'Autriche, qu'il était indispensable tout d'abord de chasser de la Lombardie. Cavour eut la seconde habileté d'exploiter la sympathie de Napoléon III pour Victor-Emmanuel, et de tourner ces relations, devenues cordiales depuis la grande Exposition de 1855, à l'avantage de la cause italienne.

Un horrible attentat faillit dérouter les calculs de Cavour. Le 14 janvier 1858, à huit heures du soir, comme Napoléon III et l'impératrice se rendaient à l'Opéra, des bombes éclatèrent sur leur voiture, épargnant les souverains, mais tuant ou blessant quatorze personnes. L'auteur de l'attentat était un Italien, *Orsini*, ayant pour complices trois Italiens, Pieri, Gomez, Rudio; son intention était de punir l'empereur d'avoir, par l'expédition romaine de 1849, « tué la liberté naissante de sa patrie. » Ce forfait, précédé de deux autres tentatives sur Napoléon III, faites encore par des Italiens, fut pour le Corps législatif l'occasion de voter la terrible loi de *sûreté générale* du 18 février 1858, et jeta l'empereur dans une violente colère. Il se plaignit amèrement que le Piémont, en particulier, devînt l'asile des assassins, privilège réservé jusque-là à l'Angleterre.



Pour prévenir l'orage qui semblait prêt à fondre sur son pays, Cavour dépêcha à Paris le général *della Rocca*. Pendant le séjour en France du général della Rocca, Orsini, à la veille de monter sur l'échafaud, écrivit à l'empereur une lettre où il le suppliait de ne point repousser « le vœu suprême d'un patriote, de délivrer sa patrie, et de mériter ainsi les bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens ». Il lui rappelait en outre que, tant que l'Italie ne serait pas indépendante, il n'y aurait point de tranquillité ni pour lui ni pour l'Europe. Cet appel à la générosité du souverain réveilla les vieilles sympathies de l'empereur pour la cause révolutionnaire italienne; les menaces qui l'accompagnaient, menaces sur lesquelles Napoléon ne s'abusait point, achevèrent de faire tomber sa colère, et la Rocca put repartir avec l'assurance non seulement que le ressentiment impérial était calmé, mais encore que Napoléon viendrait au secours du Piémont dans le cas d'une guerre avec l'Autriche.

L'œuvre commencée par la Rocca fut achevée par Cavour dans une entrevue qu'il eut avec l'empereur à Plombières, le 21 juillet 1858. Napoléon et Cavour, comme deux conspirateurs, y cherchèrent le moyen d'amener l'Autriche à déclarer la guerre, pour lui en laisser devant l'Europe la responsabilité. Au commencement de 1859, plusieurs faits coup sur coup laissèrent pressentir à la France et à l'Europe les graves événements qui se préparaient. Le 1<sup>er</sup> janvier, aux réceptions des Tuileries, l'empereur s'adressant à M. de Hübner, ambassadeur d'Autriche, lui dit : « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé; mais je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels n'ont pas changé. » Le 10 janvier, Victor-Emmanuel, ouvrant le parlement sarde, parla de sympathies puissantes qui allaient au petit pays du Piémont, et dit qu'il ne pouvait rester insensible *au cri de douleur* qui, de tant de parties de l'Italie, s'élevait vers lui. Le 3 janvier, le prince Jérôme-Napoléon, cousin de l'empereur, fit un voyage à Turin avec le général Niel, et visita la *Doire Baltée*, ligne de défense en cas d'inva-

sion autrichienne. Le 30 janvier, le mariage du prince Napoléon avec la princesse *Clotilde*, fille de Victor-Emmanuel, un ange associé à un butor, donna l'occasion au roi de Sardaigne de prononcer un discours belliqueux. Le 4 février, une brochure qui fit grand bruit, *Napoléon III et l'Italie*, inspirée par Napoléon III lui-même, maltraitait tous les gouvernements italiens, sauf le Pape, qu'on affectait de respecter fort, tout en lui donnant des conseils, et le Piémont, dont on vantait la sagesse.

**Déclaration de guerre au Piémont par l'Autriche** (23 avril 1859). — A la vue de la tempête qui menaçait l'Europe, l'Angleterre se donna un mal immense dans toutes les Cours pour apaiser la querelle naissante. Ses infatigables efforts parurent un moment sur le point d'aboutir. Napoléon III voyant tout le monde en France, industriels, commerçants, financiers, catholiques, évêques, députés, impératrice même, faire ouvertement des vœux pour le maintien de la paix, accepta, pour régler les affaires d'Italie, l'idée d'un Congrès européen, et l'imposa au Piémont. Mais, pendant que la diplomatie s'ingéniait à prévenir la guerre, Cavour avait tout fait pour la rendre inévitable par de perpétuelles et injurieuses provocations à l'adresse de l'Autriche. Le cabinet de Vienne finit par perdre patience, et le jour même où Cavour, consterné, souscrivait à l'idée du Congrès, il recevait de l'Autriche un *ultimatum* équivalant à une déclaration de guerre (23 avril 1859).

Cette grosse maladresse, excusable seulement par la situation intolérable où avaient placé l'Autriche la duplicité, les calomnies de Cavour et la politique ambiguë de Napoléon III, consterna l'Angleterre ainsi que tous les amis de la paix, et combla de joie le ministre sarde. La démarche de l'Autriche lui permettait de se poser devant l'Europe en victime, et transformait Napoléon III, son complice, en protecteur apparent de l'opprimé. Il avait la guerre, et cela en mai, comme il l'avait annoncé quatre mois auparavant à Odo Russel, chargé d'affaires d'Angleterre à Rome, qui en était resté tout ébahi.

Le départ des troupes françaises commença aussitôt;

les unes se rendant au col du Mont-Cenis, les autres allant à Marseille, où elles devaient s'embarquer pour Gènes. A Paris, leur défilé souleva les acclamations bruyantes de la foule irréfléchie, qui ne voyait que l'air martial du soldat et les joies d'une victoire qu'on espérait prompte et facile. L'empereur partit lui-même le 11 mai, après avoir lancé une proclamation où il déclarait solennellement que l'Italie serait libre jusqu'à l'Adriatique, que le désordre ne serait point fomenté dans la Péninsule, que le pouvoir du Saint-Père ne serait pas ébranlé : trois promesses dont aucune ne fut tenue. Le départ de l'empereur fut salué des mêmes acclamations que celui des troupes. L'enthousiasme fut grand surtout au quartier Saint-Antoine, centre de la démocratie turbulente et des émeutes. Ce n'était point l'empereur qu'on acclamait, mais la guerre révolutionnaire dont l'empereur se faisait l'instrument, pour en être plus tard la victime <sup>1</sup>.

**Ouverture des hostilités. — Combat de Montebello (20 mai).** — Cent vingt mille Autrichiens avaient franchi le Tessin, le 29 avril, sous les ordres du feld-maréchal *Giulay*. Malgré sa prodigieuse activité, Cavour n'avait pu réunir que vingt-cinq à trente mille hommes. Le feld-maréchal avait le temps d'écraser les Piémontais, de prendre Turin, et de fermer les débouchés des Apennins à l'armée française, débarquée à Gènes. Il lui suffisait d'agir vite et avec décision. *Giulay* montra la timidité et l'irrésolution d'un novice. Il fit mine d'abord de marcher sur Turin, s'arrêta à mi-route pour tourner à gauche et menacer Alexandrie; puis finalement s'établit entre Casale et Novare, où il s'immobilisa trois semaines durant. Aussi Victor-Emmanuel, à qui, après la campagne, on voulut élever un monument pour sa belle conduite à la guerre, disait-il : « Ce n'est pas à moi, mais à *Giulay*, qu'il faudrait élever un monument, pour nous avoir si bien épargnés avant l'arrivée des Français. »

L'armée française put donc sans obstacle descendre par les gorges des Apennins dans la vallée du Pô. Cent mille

1. Pierre de la Gorce, *Histoire du second Empire*.



hommes, formant quatre corps d'armée sous les maréchaux Baraguay-d'Hilliers, Canrobert, et les généraux Niel, Mac-Mahon, se postèrent dans les environs d'Alexandrie, où Napoléon III avait établi son quartier-général. Immobile entre Casale et Novare, Giulay barrait la route la plus facile de Milan. Pour le forcer à dégarnir ses lignes, l'empereur feignit de vouloir entrer en Lombardie par la route de Plaisance; ce qui attira, en effet, de ce côté une partie des troupes autrichiennes, et donna lieu au combat de *Montebello*, où le général Forey avec sa seule division en battit deux, commandées par le feld-maréchal Stadion (20 mai).

**Combat de Palestro (30 mai) et bataille de Magenta (4 juin).** — Pendant que l'attention de l'ennemi se concentrait sur Plaisance, l'empereur ramena brusquement le gros de son armée sur Alexandrie, et d'Alexandrie sur Casale, pour passer le Tessin au nord-est de Novare. Dans ce mouvement, Victor-Emmanuel, brillamment secondé par les zouaves français, battit les Autrichiens à *Palestro* (30 mai). Giulay, dès qu'il eut reconnu la manœuvre des alliés, avait lancé ses troupes avec une décision et une rapidité inattendues sur *Magenta*, excellente position, protégée par la double ligne du Tessin et du canal Naviglio. Malheureusement pour lui, des ordres venus de Vienne arrêtaient la marche de ses troupes, et il ne put mettre en ligne que cinquante mille hommes.

Le passage du Tessin fut tenté par les Français le 4 juin. L'empereur devait franchir le fleuve au pont Saint-Martin, non détruit par l'ennemi, en face de *Magenta*; le général de Mac-Mahon, à *Turbigo*, plus au nord, et venir rejoindre Napoléon pour attaquer ensemble *Magenta*, où était le centre autrichien. Ayant moins de chemin à faire, l'empereur attendit, pour se mettre en marche, d'avoir entendu le canon du général. Un retard imprévu manqua tout compromettre. Un divisionnaire de Mac-Mahon, le général Espinasse, s'était perdu, et, après avoir ouvert le feu, Mac-Mahon l'avait suspendu pour courir à sa recherche. Pendant ce temps, l'empereur avec la garde et deux régiments de zouaves lutta

contre un ennemi dix fois supérieur en nombre. Quatre heures se passèrent ainsi dans une cruelle attente. Mac-Mahon parut enfin et délivra l'empereur. Il avait écrasé, en venant, la droite autrichienne. Poursuivant sa victoire, il se jeta sur le centre, et après un combat acharné, à sept heures du soir, il resta maître de Magenta. L'ennemi avait perdu dix mille hommes. Nos pertes, assez sérieuses, s'élevaient à quatre mille cinq cents tués ou blessés. Le général Espinasse était parmi les morts. Mac-Mahon, sur le champ de bataille, fut fait duc de Magenta et maréchal de France.

**Bataille de Solférino (24 juin).** — Quatre jours après, Napoléon III et Victor-Emmanuel entraient à Milan, pendant que Baraguay-d'Hilliers remportait une nouvelle victoire à *Melegnano* ou *Marignan* (8 juin). De Milan, où il fut reçu sous une pluie de fleurs, l'empereur marcha promptement vers le Mincio, limite de la Lombardie, que venaient de franchir les Autrichiens. Des renforts avaient porté son armée à cent cinquante mille hommes, et une victoire définitive paraissait certaine. Cependant il était soucieux. Une lettre de l'impératrice, laissée à Paris comme régente, l'avertissait que la Confédération germanique, effrayée des victoires des Français, qui, commencées en Italie, pouvaient se poursuivre sur le Rhin, massait des troupes à Cologne. Une invasion était possible, et les troupes laissées en France paraissaient insuffisantes pour la contenir. Le 23 juin au soir, Napoléon avait laissé entendre à Victor-Emmanuel, fort ému, qu'il était obligé de s'arrêter, lorsque, contre toute attente, les Autrichiens repassèrent brusquement le Mincio et rendirent une nouvelle action inévitable. Ce fut la bataille de *Solférino* (24 juin).

La ligne de bataille, longue de cinq lieues, s'étendait depuis les plateaux de Cavriana et de Solférino jusqu'au lac de Garde. Cent cinquante mille Français ou Italiens s'y trouvèrent en présence de cent cinquante mille Autrichiens, qu'était venu commander en personne le jeune empereur François-Joseph. Les principaux points d'attaque pour les Français furent les hauteurs de Solfé-

rino et de Cavriana; pour les Piémontais, le bourg de San-Martino, près du lac de Garde. Des deux côtés la bataille fut acharnée. Commencée le matin de bonne heure, elle dura jusqu'à la nuit. L'empereur, assisté de MacMahon et de Baraguay-d'Hilliers, était complètement maître du champ de bataille à Solférino vers une heure de l'après-midi. Niel et Canrobert l'étaient peu après à Cavriana. Mais l'action fut terriblement chaude au bourg de San-Martino, qui fut perdu et repris sept fois par Victor-Emmanuel. Vers trois heures, un ouragan épouvantable, qui soulevait les cavaliers sur leurs selles, suivi d'une pluie torrentielle, interrompit la lutte. Reprise avec une véritable fureur, elle se continua longtemps encore, et ce fut vers neuf heures du soir seulement que retentirent les derniers coups de canon. La nuit qui suivit, Napoléon occupa la maison et mangea le dîner préparés à Cavriana pour François-Joseph.

**Préliminaires de Villafranca** (11 juillet). — Les alliés étaient victorieux, mais leurs pertes égalaient presque celles des vaincus : dix-sept mille hommes hors de combat contre vingt-deux mille. L'énergique résistance des Autrichiens; la perspective d'avoir à attaquer le redoutable *quadrilatère*, formé par les quatre places fortes de *Mantoue*, *Peschiera*, *Vérone*, *Legnago*, boulevard comme invincible de la Vénétie; les mouvements révolutionnaires provoqués en Italie par Cavour et par nos victoires, les armements de la Confédération germanique, ramenèrent Napoléon III à des pensées de paix. Le 7 juillet, il proposa à François-Joseph un armistice, qui fut accepté. La suspension des hostilités mettait l'empereur en contradiction avec la proclamation adressée de Milan aux Italiens, où il disait que l'Italie serait libre de la Méditerranée à l'Adriatique. Cavour arriva frémissant de colère au camp, et fit à Victor-Emmanuel des représentations d'une violence telle, que le roi l'aurait congédié en le traitant de *polisson*. Ne pouvant se faire écouter, le premier ministre donna sa démission.

Dans l'entrevue des deux empereurs à *Villafranca*, le 11 juillet, il fut convenu : 1<sup>o</sup> que la Lombardie jusqu'au



Mincio serait cédée au Piémont; 2<sup>o</sup> que les princes déposés par la Révolution, depuis le commencement de la campagne, seraient rétablis, et que les divers États de l'Italie formeraient une confédération sous la présidence honoraire du Pape; 3<sup>o</sup> que les préliminaires seraient ratifiés dans diverses conférences ultérieures à *Zurich*. Ces conférences se tinrent du 16 octobre au 10 novembre 1859.

En repassant par Milan, l'empereur fut reçu avec enthousiasme par la population; mais à Turin il ne recueillit pas un seul vivat. Les Turinois lui gardaient rancune de ce qu'il avait manqué de parole à la proclamation de Milan. Napoléon III en fut si froissé, qu'arrivé à Turin le 15 juillet à six heures du soir, il en repartit le lendemain matin <sup>1</sup>. L'ingratitude de ses obligés fut le premier châtement de sa politique italienne, à la fois anticatholique et antifrançaise.

## II. — L'unité italienne.

**Annexion au Piémont des duchés de l'Italie centrale et de la Romagne (1860).** — A l'occasion de la guerre d'Italie, des soulèvements avaient chassé de Florence le grand-duc Léopold, de la maison de Habsbourg; de Parme, la vertueuse duchesse Louise-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry, assassiné en 1820; de Modène, le duc François V, de la maison d'Autriche; de Bologne, le cardinal-légat de la Romagne. Le Piémont avait profité de ces soulèvements, fomentés par Cavour, pour y envoyer *provisoirement* ses commissaires. Le traité de Villafranca, qui rétablissait tous les princes déposés, l'obligea à les retirer. Il le fit. Mais, avant de quitter la place, les agents sardes eurent soin d'instituer partout des gouvernements *provisoires*, afin d'empêcher le retour des souverains légitimes. Ainsi furent installés le baron Ricasoli à Florence, le docteur Farini à Parme et à Modène, Cipriani à Bologne. Ces gouverneurs irréguliers provoquèrent des votes d'annexion dès le mois de

1. V. les *Mémoires* du général della Rocca, aide de camp de Victor-Emmanuel. Bologne, libr. Zanichelli, 1897.

septembre 1859; mais Victor-Emmanuel n'osa pas encore violer ouvertement les préliminaires de Villafranca. De nouveaux votes, représentant une partie infime de la population et arrachés la plupart par la violence, eurent lieu en mars 1860. Plus hardi cette fois, Victor-Emmanuel accepta.

Ce qui le rendait hardi, c'était l'attitude de Napoléon III, le seul dont il eût quelque chose à craindre. On avait envoyé à Paris le comte *Arèse*, qui, ami d'enfance de l'empereur, avait, en 1836, tenu à partager son exil en Amérique. Napoléon III lui avait manifesté sa volonté ferme que les clauses de Villafranca fussent exécutées; mais en même temps il avait laissé entrevoir son intention non seulement de ne pas intervenir pour assurer leur exécution, mais encore d'empêcher l'intervention d'autrui. L'empereur avait chassé l'Autriche de la Lombardie au nom du *principe des nationalités*; il allait laisser faire l'unité italienne au nom du *principe de non-intervention*. Dès ce moment, le Piémont sentit qu'il n'avait rien à craindre et qu'il pouvait marcher en avant, tout en se donnant l'air d'être forcé par les vœux des populations, qu'il avait provoqués lui-même<sup>1</sup>.

Le Pape protesta énergiquement contre la spoliation dont il était pour sa part victime. Le 26 mars 1860, il lança une bulle d'excommunication contre les auteurs et les complices du vol de la Romagne. Le gouvernement impérial, atteint indirectement, interdit avec menaces la publication de la bulle; mais il ne put empêcher les évêques d'élever la voix, en particulier le vaillant évêque d'Orléans, M<sup>sr</sup> Dupanloup, toujours sur la brèche pour défendre les droits de l'Église. Les catholiques étaient vivement irrités de la complicité latente de Napoléon III; ils présentaient que la faiblesse impériale, pour ne pas dire plus, autoriserait d'autres spoliations. Louis Veuillot, par la violence de ses courageuses attaques, fit supprimer son journal, l'*Univers*. Aux protestations des catholiques marquants, comme Montalembert, de Falloux, Nette-

<sup>1</sup> A. V. de la Gorce, *Hist. du second Empire*, où sont enregistrés maints aveux tirés des lettres de Cavour.

ment, de Broglie, s'ajoutèrent celles des libéraux Thiers, Guizot, Villemain, qui réclamaient au nom des grands principes conservateurs.

**Réunion à la France de Nice et de la Savoie** (mars 1860). — Importuné au fond, à cause de l'impression fâcheuse produite en France, des exigences croissantes du Piémont, l'empereur songea à lui réclamer un gage de son alliance, négligé jusqu'à ce jour, le comté de Nice et la Savoie, promis dans l'entrevue de Plombières. L'acquisition de ces deux provinces plaiderait pour lui, espérait-il, devant l'opinion. Elle avait, en effet, son importance, donnant à la France sa frontière naturelle du côté des Alpes. Victor-Emmanuel, qui aurait bien voulu oublier sa promesse, céda, quoiqu'il lui en coûtât de se dépouiller d'un territoire où étaient les tombeaux de sa famille. Les populations, consultées sur l'annexion, la votèrent en pleine liberté, avec enthousiasme. Consentie le 24 mars, l'incorporation fut proclamée le 13 juin 1860 par le Sénat, et, le lendemain, le drapeau tricolore flotta sur la plus haute cime du Mont-Blanc.

**Annexion au Piémont du royaume des Deux-Siciles, d'Ancône et de l'Ombrie** (1860-1861). — Agrandi de la Lombardie, de la Toscane, de Parme, de Modène, de la Romagne, le Piémont n'était point satisfait encore. Victor-Emmanuel, personnellement, éprouvait de la répugnance à aller plus loin, surtout à faire de nouvelles usurpations sur le territoire de l'Église : car il avait une foi très vive. Mais il était poussé par la Révolution et par l'insatiable Cavour, redevenu premier ministre en 1860. Cavour résolut de lancer, tout en le désavouant, sur le royaume de Naples, l'aventurier Garibaldi, qui avait repris sa *chemise rouge*, un instant déposée en 1859, pour ne pas choquer Napoléon III.

A Naples régnait *François II*, qui avait succédé, le 22 mai 1859, à Ferdinand II, absolu comme son père, mais débonnaire comme lui. Au mois d'avril 1860, un soulèvement, préparé par les sociétés secrètes, éclata en Sicile. Garibaldi, à qui Cavour en secret avait fourni de l'argent et des armes, partit aussitôt de Gênes avec mille



cent hommes, les *fameux mille*, débarqua sur la plage de Marsala, battit deux fois les troupes napolitaines, entra à Palerme, à Messine, conquit toute la Sicile avec l'aide des habitants et de l'Angleterre, et à la fin de juillet passa sur le continent. A Reggio, après quelques coups de fusils, les soldats napolitains, soit lâcheté, soit trahison, levèrent la crose en l'air. Le 7 septembre, Garibaldi entra à Naples, évacuée la veille par le roi, puis, pour achever François II, appela à lui le Piémont.

Le Piémont s'était tenu sur la réserve, tant que le succès avait paru douteux. En septembre il n'hésita plus. Cavour fit entrer résolument le général Cialdini avec soixante-dix mille hommes sur les États de l'Église, qu'il fallait nécessairement traverser pour aller dans le royaume de Naples. Quatre mille cinq cents jeunes zouaves pontificaux, commandés par les généraux de Lamoricière et de Pimodan, essayèrent de l'arrêter à *Castelfidardo* (18 septembre). Ils furent écrasés dans cette lutte inégale et héroïque, où tomba le brave Pimodan. Cialdini força ensuite Ancône à capituler, après l'avoir bombardée sans pitié; courut de là dégager Garibaldi, tenu en échec par les Napolitains sur les bords du Vulturne, prit avec lui Capoue et alla assiéger l'infortuné François II dans Gaëte, son dernier refuge. Le roi s'y défendit quatre mois, et ne capitula qu'après le départ d'une flotte française dont la présence empêchait l'amiral Persano de bloquer le port (15 février 1861).

Le jour de son entrée à Naples, Garibaldi s'était saisi provisoirement de la dictature et avait invité Victor-Emmanuel à venir prendre possession de sa conquête. Victor-Emmanuel vint le 7 novembre, après qu'un semblant de vote eut proclamé l'annexion. On le vit tendre la main à Garibaldi, puis faire son entrée à Naples dans la même voiture que l'aventurier en blouse et en chemise rouge.

**Proclamation du royaume d'Italie** (18 février 1861). — L'Europe entière entendit, l'arme au bras, les protestations nouvelles de Pie IX contre les nouvelles usurpations du Piémont. Napoléon III se contenta de retirer de Turin son chargé d'affaires; l'Angleterre favori-

sait ouvertement le Piémont. Cavour put donc achever tranquillement son œuvre contre François II. Il n'osa cependant pas encore porter le dernier coup à l'autorité temporelle du Pape. Cinq jours après la capitulation de Gaëte, le parlement italien, réuni à Turin, proclama Victor-Emmanuel II *roi d'Italie* (18 février 1861). Dans l'espace de cinq ans, le nouveau royaume allait être reconnu par toute l'Europe. Cavour eut la satisfaction de voir son œuvre d'iniquité consacrée immédiatement par l'adhésion de l'Angleterre. Celle de la France fut donnée le 21 juin. A ce moment Cavour n'était déjà plus. Il avait été emporté le 6 juin par une mort foudroyante.

#### **Achèvement de l'unité italienne (1866 et 1870).**

— Il ne manquait pour l'unité italienne que la Vénétie, le patrimoine de saint Pierre et Rome, que Cavour, dans un discours au parlement italien, le 25 mars 1861, avait réclamée comme la capitale nécessaire de l'Italie. Dès 1862, Garibaldi résolut de donner à l'Italie nouvelle cette capitale. Sans demander conseil à personne et pour mettre le Piémont en face d'un fait accompli, le célèbre aventurier, en août, s'avança contre les États de l'Église, avec des volontaires siciliens, au cri de : *Rome ou la mort!* Mais la politique ne jugea pas le moment venu ; les troupes piémontaises elles-mêmes barrèrent la route au héros révolutionnaire à *Aspromonte*, où il fut blessé (29 août). Une nouvelle tentative, en 1867, fut arrêtée par deux divisions françaises, débarquées à Civita-Vecchia sous le général de Failly, qui battit Garibaldi à *Mentana* (4 novembre). Les Italiens ne sont entrés à Rome qu'en 1870, après le rappel des troupes françaises et à la faveur de nos désastres. Rome fut alors la troisième capitale, Florence ayant été la deuxième en 1866. Cette même année 1866, Sadowa avait donné Venise au nouveau royaume.

Alors l'unité italienne fut complète. Cette unité, œuvre exclusive de Napoléon III, qui l'avait commencée par la campagne de 1859 et continuée par ses consentements tacites aux infractions du traité de Zurich, fut une faute grave de l'Empire. La France y gagna d'avoir à sa porte, au lieu d'une Italie morcelée et impuissante, une Italie

forte et naturellement son ennemie, puisqu'elle lui doit tout, même l'existence. Cette Italie, en 1866, devait aider la Prusse à faire l'unité allemande, source de nos malheurs. Napoléon III y gagna personnellement la méfiance de l'Europe, qu'alarmaient justement sa théorie fausse des nationalités et sa politique tortueuse, équivoque, invariablement faible devant la Révolution; il y gagna aussi l'inimitié de ses premiers alliés en France, les catholiques, qui ne lui pardonnèrent pas le sort humiliant fait par sa faute au chef de la chrétienté.

### III. — La campagne de Sadowa (1866) et l'unité allemande.

Napoléon III s'était trompé lourdement en faisant l'unité italienne; il se trompa plus lourdement encore en laissant faire l'unité allemande.

**Rivalité entre l'Autriche et la Prusse.** — L'antagonisme traditionnel de l'Autriche et de la Prusse, contenu avant Waterloo par la crainte commune de Napoléon, après Waterloo par la crainte commune de la Révolution, reparut après l'échec du parlement de Francfort en 1849. Remises en présence dans la Diète de la Confédération germanique, les deux puissances allemandes reprirent entre elles leur guerre sourde. Il sembla un moment que l'influence autrichienne dût triompher. Le jeune empereur, François-Joseph, était par ses qualités personnelles très populaire chez ses sujets. Cette popularité avait été accrue par de sérieuses réformes. Une patente impériale de septembre 1859 abolit les privilèges et les droits féodaux, accorda aux protestants et aux juifs les mêmes droits qu'aux catholiques. Une seconde patente d'octobre 1860 établit, dans chacun des pays de l'Empire, des *Diètes provinciales* pour régler leurs affaires spéciales. La Hongrie recouvra sa Chambre des magnats, sa Chambre des États, sa curie royale ou Cour de justice, son Université de Pesth, et reprit le hongrois comme langue officielle. Enfin la Constitution du 26 février 1861 confia le pouvoir législatif de l'Empire à deux Chambres : la



Chambre des seigneurs, nommée par le souverain, et la Chambre des députés, composée de trois cent quarante membres élus par les Diètes provinciales. Les ministres devinrent responsables. Cette franche inauguration du régime parlementaire valut à l'empereur des sympathies non seulement en Autriche, mais dans toute l'Allemagne. Après la malheureuse campagne de 1859, ces sympathies s'accrurent même en proportion de la peur qu'inspiraient les victoires françaises.

En Prusse, le roi Frédéric-Guillaume IV avait promulgué la Constitution du 31 janvier 1850, encore aujourd'hui existante, qui faisait tous les Prussiens égaux devant la loi, tous admissibles aux emplois, sauf dans l'armée où la noblesse reste privilégiée, reconnaissait la liberté de la presse et des cultes, accordait le pouvoir législatif à une Chambre des seigneurs, mi-partie héréditaire, mi-partie nommée par le roi, et à une Chambre des députés, de trois cent cinquante membres, élus par le vote à deux degrés; enfin déclarait électeur, au moins pour le premier degré, tout Prussien âgé de vingt-quatre ans. Mais on sut peu de gré au roi de cette Constitution arrachée par la violence et accordée d'assez mauvaise grâce. Son frère et successeur, *Guillaume I<sup>er</sup>* (2 janvier 1861), dont on connaissait les attaches au passé féodal et au pouvoir absolu, suscitait plus encore de défiance. Son premier ministre, le *comte de Bismarck*, partageait son impopularité. La Chambre des députés fit à Bismarck l'opposition la plus vive. Pendant trois ans (1861-1864), elle refusa de voter le budget et rejeta tous les projets de loi qu'il présenta. L'impopularité du roi et de son ministre était ressentie par l'Allemagne. Les Allemands gardaient d'ailleurs une vive rancune à Guillaume pour avoir, étant régent pendant la démence de son frère, retardé indéfiniment, par son opposition, l'intervention germanique dans les affaires d'Italie, et ne s'être décidé que le jour de la bataille de Solferino, c'est-à-dire trop tard pour infirmer les succès des Français.

**De Moltke et de Bismarck, ou supériorité militaire et politique de la Prusse.** — Et cependant

la victoire devait rester à la Prusse. L'Autriche n'avait pas d'homme de guerre à opposer à *de Moltke*, Danois passé au service de Guillaume I<sup>er</sup>; ni surtout d'homme d'État à mettre en face du comte de Bismarck. Le premier ministre, travailleur infatigable, profond politique, servi par une volonté de fer, un sang-froid audacieux, un mépris absolu de la conscience et du droit, fit la grandeur de la Prusse malgré la Prusse. En dépit de l'opposition persistante de la Chambre des députés, il donna à son pays une armée admirablement forte et organisée. Cette opposition même lui était utile, parce qu'elle lui permettait de réorganiser l'armée sans éveiller les craintes de l'Europe. Il ne fit du reste, avec l'aide de Moltke, que développer les principes posés en 1814 : tout Prussien était soldat de vingt à vingt-cinq ans, dans l'armée active; de vingt-cinq à trente-deux, dans le premier ban de la *landwehr*; de trente-deux à trente-neuf, dans le deuxième ban; de trente-neuf à cinquante, dans la *landsturm*, qui est le *tumulte* ou levée en masse des vieux Gaulois. En 1864, la Prusse, avec dix-huit millions d'habitants, avait une armée de sept cent cinquante mille hommes, non compris la *landsturm*. Seules en Europe, en 1866, ses troupes avaient le fusil à aiguille, se chargeant par la culasse et tirant de huit à dix coups à la minute.

Par la supériorité incontestable, mais alors inconnue, des troupes prussiennes, le comte de Bismarck devait vaincre l'Autriche et les princes allemands. Par sa finesse politique, il devait duper, avec l'Autriche et les princes allemands, le puissant empereur des Français, qui avait dit un jour : « Il n'y a que trois hommes en Europe, Cavour, Bismarck et moi. » Le troisième était en trop.

**Question du Sleswig-Holstein et campagne de 1864.** — Bismarck fit le premier essai de ses forces contre le petit royaume de Danemark. En 1848, les duchés d'Holstein, de Lauenbourg, de Sleswig, les deux premiers tout allemands, le troisième allemand pour un tiers, s'étaient révoltés contre le roi de Danemark, Frédéric VII, qu'ils regardaient comme un étranger. Mais ils furent vaincus. Le traité du 8 mai 1852, conclu à

Londres entre les grandes puissances, décida que le Holstein et le Lauenbourg continueraient, malgré leur défaite, à faire partie de la Confédération germanique, tout en restant, comme le Sleswig, à la monarchie danoise. Christian IX, à son avènement, en 1863, incorpora complètement à son royaume le Sleswig, suivant son droit, et donna l'autonomie aux deux autres, mais en leur imposant le contrôle de son ministère. La Diète de Francfort réclama l'autonomie complète, fit des menaces, sans pouvoir fléchir Christian IX. Alors une armée allemande, composée de Saxons et de Hanovriens, franchit l'Elbe et occupa les duchés de Holstein et de Lauenbourg. Elle le fit sans difficulté, l'armée danoise s'étant repliée aussitôt et n'ayant fait mine de résister que sur la frontière du Sleswig.

La Prusse saisit cette occasion d'intervenir, sous prétexte d'enlever à la guerre son caractère révolutionnaire, et l'Autriche, ne voulant pas la laisser régler seule cette question, dut lui prêter son concours. Les troupes alliées entrèrent dans le Sleswig le 1<sup>er</sup> février 1864, franchirent l'Eider, puis la *Schlée*, où se trouvait une ligne de défense appelée *Danewerke*. Les Danois, protégés par une neige abondante, qui retardait la marche des cavaliers autrichiens, eurent le temps de reculer sur *Flensbourg*, où un bataillon se fit noblement tuer pour protéger la retraite. Ils ne s'arrêtèrent que dans la forte position de *Duppel*. Ils y furent forcés le 18 avril par les Prussiens, quatre fois plus nombreux, qui leur tuèrent ou blessèrent cinq mille hommes et leur prirent cent canons. Le Jutland était ouvert. L'Angleterre, où le prince de Galles avait épousé Alexandra de Danemark, fille de Christian IX, proposa à la France d'intervenir. Napoléon III, alors occupé au Mexique, se borna à négocier un armistice. Les hostilités recommencèrent le 26 juin. Après une canonnade de trois jours, les Prussiens emportèrent l'île d'*Alsen* (29 juin), dont l'occupation leur livrait la route de Copenhague. Réduit à une armée de vingt-huit mille hommes, Christian IX se vit contraint de demander la paix. Elle ne lui fut accordée que contre cession du Hols-



tein, du Lauenbourg, du Sleswig et de l'île d'Alsen (31 octobre 1864).

**Traité de Gastein et rupture entre l'Autriche et la Prusse** (1866). — On avait attaqué le Danemark pour délivrer « les frères allemands ». L'Autriche était sincère; mais Bismarck entendait bien ne pas lâcher les duchés, dont la possession donnait à la Prusse le magnifique port de *Kiel* avec une grande étendue de côtes sur la Baltique et la mer du Nord, et qui lui permettait de devenir une puissance maritime. Au lieu de laisser les duchés se donner, selon leur vœu, au duc Frédéric d'Augustenbourg, dont le père n'avait renoncé qu'à contre-cœur, en 1852, contre de l'argent, à ses droits sur le Sleswig et le Holstein, il commença par se partager avec l'Autriche, par le traité de *Gastein* (14 août 1865), l'administration des duchés; puis il souleva habilement des difficultés au sujet de l'interprétation du traité, et, l'Autriche ayant regimbé, il la menaça de la guerre. La Chambre des députés de Berlin s'était opposée à la rupture : on la congédia le 8 mai 1866, et la rupture fut consommée le 11 juin.

Bismarck essaya d'entraîner dans sa querelle les Cours allemandes. Les Cours, qui redoutaient de plus en plus son ambition, résistèrent, et la Diète de Francfort, à la demande de l'Autriche, vota le 11 juin la mobilisation immédiate de toute l'armée fédérale. Mais Bismarck trouva une alliée empressée dans l'Italie, qui brûlait de s'annexer la Vénétie. Un succès plus considérable pour lui fut d'obtenir, dans un voyage à Biarritz, la neutralité inespérée de l'empereur des Français. Ce qui explique en partie la bétise colossale de Napoléon III, c'est qu'il espérait user par elles-mêmes les forces des belligérants, arriver ainsi à dominer sans risques la situation, régler les affaires allemandes à sa guise, et prendre pour la France la rive gauche du Rhin. Il ne doutait pas d'ailleurs du triomphe de l'Autriche. En vain le Corps législatif éleva la voix pour signaler les terribles dangers de cette politique : « Consentir à l'unité allemande, s'écriait Thiers, au prix même d'une augmentation de territoire,

c'est consentir à l'abaissement de la France. » L'empereur, alors en train d'écrire la *Vie de César*, resta sourd à tous les avertissements.

**Campagne de Sadowa** (juin-juillet 1866). — La guerre eut trois théâtres à la fois : la Vénétie, la Bohême et l'Allemagne occidentale.

Ce fut en Italie que commencèrent les hostilités. L'armée italienne, conduite par Victor-Emmanuel et le général la Marmora, franchit le Mincio dans la nuit du 23 au 24 juin. Elle se heurta le 24 juin même, sur les hauteurs de *Custoza*, au nord-est de Vérone, à soixante mille Autrichiens conduits par l'archiduc Albert. Après un jour de combat, les Italiens, repoussés, quoique supérieurs en nombre, avec une perte de huit mille hommes, durent repasser le Mincio. Cialdini, qui de Bologne s'était avancé sur Ferrare pour passer le Pô et envahir la Vénétie, s'arrêta. Garibaldi seul continua à guerroyer dans le Tyrol. Un mois après (21 juillet), l'amiral ~~Persano~~, malgré ses puissants cuirassés, se laissait vaincre près de l'île *Lissa*, dans la mer Adriatique, par l'amiral Tegethoff, qui n'avait que des vaisseaux en bois, et perdait trois bâtiments.

Battus, les Italiens n'en avaient pas moins rendu à leurs alliés l'énorme service d'immobiliser en Italie cent quarante mille hommes.

Pendant ce temps, les Prussiens se mesuraient avec les Autrichiens en Bohême. Leur plan, dressé par de Moltke, était de faire une fausse attaque du côté de la Silésie autrichienne pour y attirer les forces de l'ennemi, puis de se rabattre vivement sur la Bohême, où les rejoindrait, en suivant le cours de l'Elbe, une autre armée venue directement de Berlin. Benedeck, général en chef des forces autrichiennes, s'y laissa prendre. Le 16 juin, une première armée prussienne, sous le prince Frédéric-Charles, neveu de Guillaume I<sup>er</sup>, entra en Saxe, en occupa rapidement les villes situées le long de l'Elbe, remonta ce fleuve par les monts de Lusace jusqu'en Bohême, et après cinq combats heureux établit, le 1<sup>er</sup> juillet, son quartier général à *Gitschin*. Une deuxième armée, sous le prince

royal Frédéric de Prusse, fils de Guillaume I<sup>er</sup>, venue de Breslau, après une démonstration à gauche contre la Silésie autrichienne, tourna brusquement à droite, pénétra en Bohême par les gorges des monts des Géants, et après trois combats heureux établit également, le 1<sup>er</sup> juillet, son quartier général à *Prausnitz*, d'où elle donnait la main à la première armée. Dans cette marche rapide, ces deux armées avaient enlevé neuf drapeaux, vingt-quatre canons et vingt mille hommes. Les Autrichiens s'étaient cependant bien battus, mais ils étaient mal commandés, et, avant de joindre l'ennemi, ils se voyaient décimés par les terribles fusils à aiguille.

Toutes les forces prussiennes réunies, comptant deux cent cinquante mille hommes et sept cent cinquante canons, marchèrent immédiatement, sous le roi Guillaume, contre les Autrichiens postés au village de *Sadowa* et adossés à la place forte de *Kœniggrätz*. La bataille commença le 3 juillet à huit heures du matin, et fut acharnée. A deux heures de l'après-midi, le centre prussien, gêné par les bois et les marais qui entourent *Sadowa*, n'avait pas encore gagné un pouce de terrain. Pour l'écraser, Benedeck allait lancer sa magnifique cavalerie massée sur le plateau de *Lippa*, lorsque le canon retentit sur ses derrières. C'étaient les ailes prussiennes qui, dérochant leur marche à la faveur d'un orage, avaient tourné l'ennemi et débouchaient sur le même plateau de *Lippa*. La bataille, devenue alors générale, se prolongea jusqu'à sept heures du soir. Se voyant enfin près d'être enveloppés, les Autrichiens se débandèrent et se précipitèrent en se culbutant vers les ponts de l'Elbe pour passer en Moravie. Cette fuite découvrait la route de Vienne. Quand les vaincus s'en aperçurent et voulurent revenir couvrir la capitale, ils trouvèrent les Prussiens leur barrant le passage et durent rétrograder vers la Hongrie.

La bataille de *Sadowa* coûta aux vainqueurs dix mille hommes tués ou blessés, aux vaincus dix-neuf mille hommes tués ou blessés, onze drapeaux, cent soixante canons et vingt mille prisonniers.

Dans l'Allemagne occidentale, les succès des Prussiens



n'avaient pas été moins rapides ni moins décisifs. Le 29 juin, l'armée hanovrienne avait mis bas les armes, malgré l'héroïsme de son roi, qui, aveugle, avait voulu cependant entraîner lui-même ses soldats à l'ennemi. L'occupation du Hanovre avait été suivie de celle du duché de Nassau et des deux Hesses. Les généraux de Manteuffel et Vogel de Falkenstein, après les combats acharnés de *Fulda*, *Kissingen*, *Aschaffenburg* (3-10 juillet), se portèrent sur le Mein. La Diète quitta Francfort pour Augsbourg. Le 18 juillet, les Prussiens entrèrent à Francfort et se vengèrent sans pitié de l'opposition que leur avait faite la capitale de la Confédération. Ils exigèrent une contribution énorme de vingt-six millions de florins (plus de cinquante millions de francs). Le bourgmestre Fellner se tua de désespoir. Pour forcer à payer, les généraux logèrent leurs soldats chez les habitants, où ils vécurent à discrétion. Guillaume daigna enfin se contenter de quinze millions de florins. Francfort n'a point oublié encore cette conduite brutale des Prussiens.

**Paix de Prague et formation de l'unité allemande** (24 août 1866). — Napoléon III avait rendu possibles ces malheurs, d'abord en promettant sa neutralité à Bismarck contre de vagues promesses d'agrandissement de territoire sur le Rhin, ensuite en autorisant l'Italie à attaquer l'Autriche en Vénétie, nouvelle infraction au traité de Zurich. Sa faute était encore réparable, même après Sadowa. Si l'empereur avait alors résolument mis l'épée de la France dans la balance, comme l'en suppliaient à genoux l'Autriche, le Wurtemberg, la Bavière, la Hesse-Darmstadt, comme le demandaient ardemment les populations de la rive gauche du Rhin, prêtes à tourner en masse françaises, et qui, stupéfaites de l'inaction de l'empereur, l'attribuaient à la maladie ou à la démence; s'il avait, comme cela pouvait se faire, porté quatre-vingt mille hommes sur la rive droite du Rhin, avec les contingents badois, bavarois, hessois, wurtembergeois, autrichiens, il se formait une armée de deux cent mille hommes, qui aurait vite écrasé les quarante mille Prus-

siens de l'armée du Mein, et forcé Bismarck à user avec modestie de sa victoire en Bohême <sup>1</sup>.

Napoléon III ne bougea point, bien que, pour le décider à intervenir, François-Joseph lui eût cédé la Vénétie. Il se contenta d'adresser des prières à Guillaume, des conseils à l'Italie, qui naturellement ne furent pas écoutés, ce qui n'empêcha point l'empereur de rétrocéder la Vénétie à Victor-Emmanuel. A bout de ressources, l'Autriche fut obligée d'accepter le traité de *Prague* (24 août 1866). Ce traité livrait à la Prusse les trois duchés danois, plus le Hanovre, le duché de Nassau, la Hesse-Cassel et Francfort, détruisait la Confédération germanique, et groupait autour de la Prusse toute l'Allemagne du Nord.

Quelque temps après, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, signaient avec la Prusse des conventions *secrètes* pour une alliance offensive et défensive, et mettaient au service de Guillaume I<sup>er</sup> toutes leurs forces militaires; ils entraient d'ailleurs *officiellement* dans le *Zollverein*, union douanière qui engloba, sous la présidence de la Prusse, toute l'Allemagne, sauf l'Autriche. Ainsi l'Allemagne du Sud, après l'Allemagne du Nord, se groupait autour de la Prusse. Cette fois, l'unité allemande était bien faite, et contre la France, les Allemands, exaspérés d'avoir été abandonnés par la France dans leur défaite, ayant changé leurs anciennes sympathies en fureur contre celui que Bismarck eut l'adresse de leur présenter alors comme l'*ennemi héréditaire*.

#### IV. — Campagne du Mexique et autres campagnes secondaires.

**Campagne du Mexique (1862-1867).** — Une troisième faute de Napoléon III, moins considérable que l'unité italienne et que l'unité allemande, grave cependant, parce qu'elle entraîna la perte de milliers d'hommes et de millions de francs, fut la campagne du Mexique,

1. *Général Ducrot, sa vie militaire, d'après sa correspondance.* Paris, Plon, 1895.

entreprise, sous couleur de réglemens financiers, par un vague désir d'accroître l'influence extérieure de la France, et de fortifier en Amérique les races latines contre les empiètements de la race anglo-saxonne.

Le Mexique, livré comme tous les pays affranchis du joug de l'Espagne aux agitations des partis, et fort malheureux, tomba en 1856 sous le joug des démocrates, qui persécutèrent violemment l'Église. Le clergé leur tint résolument tête, et le pouvoir, en 1858, revint aux conservateurs, qui élurent pour président *Miramón*. Un démocrate, Indien d'origine, de basse naissance, mais de grands talents, *Juarez*, déclara la guerre à *Miramón*, et le força, par une suite de victoires, à quitter le Mexique (fin décembre 1860). *Juarez* fit du pouvoir un abus tyrannique. Les biens du clergé furent de nouveau confisqués, le nonce du pape expulsé, et les étrangers eux-mêmes maltraités. Une expédition fut concertée en 1861 entre la France, l'Espagne, l'Angleterre. Mais les Anglais et les Espagnols se retirèrent en février 1862 sur des promesses de réparation, laissant la France poursuivre seule une entreprise lointaine et stérile.

Une première expédition de six mille hommes, sous le général *Lorenz*, échoua dans l'assaut de Puebla, malgré la bravoure de nos troupes, le 4 mai 1862. Des renforts portèrent la petite armée à vingt-cinq mille hommes. Puebla fut prise cette fois par le général *Forey*, le 17 mai 1863, et, le 5 juin suivant, Mexico lui-même tomba en notre pouvoir. Alors se dévoilèrent les desseins de Napoléon III. Ne se bornant pas à des réparations financières, il prétendit changer la Constitution du Mexique, lui imposer la monarchie et lui donner un empereur de sa main, qui fut le jeune *Maximilien* d'Autriche, frère de l'empereur François-Joseph. *Bazaine*, soldat de fortune, qui des derniers rangs de la milice allait s'élever au maréchalat, reçut la mission d'installer le nouvel empereur, dont ne voulait pas la majorité de la nation mexicaine. Il y employa, sans y réussir, quatre années (1863-1867). Les bandes de *Juarez* reparurent, et, appuyées par les habitants, firent éprouver plus d'un



échec aux Français. Ils s'en vengèrent par des pillages et des massacres, qui ne firent, en redoublant les haines, que rendre leur position plus difficile. La mésintelligence se mit entre Bazaine et Maximilien. Les États-Unis firent entendre des protestations réitérées. Quand il eut épuisé toutes ses ressources en hommes et en argent, Napoléon III se décida enfin à rappeler ses troupes (1867). Maximilien, qui s'obstina à rester après le départ des Français, fut trahi dans *Queretaro*, pris et impitoyablement fusillé par Juarez (19 juin 1867). Sa veuve, l'infortunée Charlotte, petite-fille de Louis-Philippe, devint folle à cette nouvelle; ceux qui, abusés par le gouvernement impérial, avaient souscrit aux emprunts mexicains, furent ruinés, et la persécution reprit de plus belle au Mexique sous le gouvernement de Juarez, mort en 1872.

**Campagne de Chine (1860).** — Trois autres campagnes, celles de Chine, de Cochinchine et de Syrie, mieux justifiées et mieux conduites, furent aussi plus heureuses. Mais, toutes secondaires, elles ne pouvaient compenser les échecs subis ailleurs par la politique napoléonienne.

Malgré les traités signés avec les Européens, de 1841 à 1843, les Chinois avaient mis à mort plusieurs missionnaires et arrêté un navire portant le pavillon anglais (1856). La France et l'Angleterre s'unirent pour venger leurs nationaux. Les forces alliées s'emparèrent de Canton (décembre 1857), entrèrent dans le golfe de Petchéli, remontèrent le Peï-ho, détruisant les forts placés sur les rives de ce fleuve, et s'avancèrent jusqu'à Tien-tsin, à une faible distance de Pékin (mai 1858). Les Chinois, pour les arrêter, recoururent aux négociations: le 26 juin, ils signèrent des traités avec lord Elgin pour l'Angleterre, le 27 avec le baron Gros pour la France. Ces traités autorisaient les deux puissances à avoir un ambassadeur à Pékin, ouvraient cinq ports nouveaux au commerce, et garantissaient la liberté du christianisme dans tout l'empire. La ratification devait se faire à Pékin l'année suivante. Quand les envoyés de France et d'Angleterre se présentèrent à l'embouchure du Peï-ho en juin 1859, ils essayèrent une bordée de canons. A la justesse du tir,

ils reconnurent que d'autres mains que les mains chinoises dirigeaient le feu : il y avait, en effet, huit mille Russes parmi les troupes qui couvraient les rives du fleuve.

Il fallut une expédition en règle. L'Angleterre envoya vingt-huit mille hommes, sous le général Grant; la France, douze mille sous le général Cousin de Montauban. L'embouchure du Peï-ho fut forcée, malgré la présence de soixante-dix mille Chinois (20 août 1860). Les vaincus demandèrent de nouveau à négocier; mais les généraux, sans les écouter, continuèrent leur marche sur Pékin. Le 21 septembre, Montauban culbulta vingt-cinq mille hommes retranchés à *Palikao*, et y gagna le titre de comte de Palikao. Le 6 octobre, les alliés furent en face de Pékin; le 7, ils occupèrent le palais d'Été de l'empereur, que les Anglais incendièrent en représailles de tortures infligées à leurs compatriotes. Le siège de Pékin allait commencer, quand les Chinois implorèrent la pitié du vainqueur. Le 13 octobre, les alliés entrèrent dans la capitale du Céleste-Empire, et un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale catholique, déserte depuis vingt ans. Les traités de Tien-tsin furent confirmés, et une indemnité de soixante millions de francs stipulée pour chacune des puissances.

**Campagne de Cochinchine (1860-1862).** — Vers la même époque, la France châtiait les Annamites. La France avait des droits sur la Basse-Cochinchine depuis 1787. L'empereur Gya-Long lui avait cédé la baie de Tourane, en reconnaissance de secours obtenus d'elle dans une guerre civile par le moyen des missionnaires. Protégé par l'empereur d'Annam, le christianisme fit de rapides progrès et compta cinq cent mille fidèles. Mais une violente persécution s'éleva en 1820; elle redoubla d'intensité à partir de 1847, après l'avènement de l'empereur *Tu-Duc*. Elle était interrompue seulement par l'apparition momentanée de quelque navire français. Une insulte faite au pavillon français en 1856, et le martyre d'un évêque espagnol en 1857, déterminèrent la France et l'Espagne à venger ensemble leurs insultes communes. L'amiral Rigault de Genouilly fit

une démonstration contre *Hué*, capitale de Tu-Duc, prit Tourane, Saïgon (février 1859). L'expédition fut interrompue par les affaires de Chine, et Tourane évacuée; mais Saïgon resta possession française (février 1860).

Une partie des forces envoyées en Chine étant redevenues disponibles, l'amiral Charner chassa les Annamites qui bloquaient Saïgon (24 février 1861), et s'empara de Mytho, sur le Cambodge. Son successeur, l'amiral Bonard, par la prise de Bien-Hoa, força Tu-Duc à signer le traité de Saïgon (juin 1862), qui cédait à la France les trois provinces de Saïgon, Bien-Hoa et Mytho, avec l'île de Poulo-Condor, accordait une indemnité de vingt millions, l'ouverture de trois ports du Tonkin, la liberté de la religion chrétienne dans tout l'Annam. L'influence française fut si sérieuse dans ces contrées, que, l'année suivante, le roi du Cambodge se mit de lui-même sous notre protectorat.

**Campagne de Syrie (1860-1861).** — La France vengeait avec le même éclat les catholiques de Syrie. Les montagnes du Liban voient vivre côte à côte deux races distinctes, mortellement ennemies : les *Maronites*, catholiques ardents, non moins ardents amis de la France, dont ils se réclament comme d'une patrie, en vertu de lettres de naturalisation que leur aurait octroyées saint Louis, et les *Druses*, populations farouches qui flottent entre l'islamisme et l'idolâtrie. En 1860, les Maronites, inquiétés par les Druses, paraissaient décidés à une défense énergique; le commandant turc, *Osman-bey*, feignit de prendre les persécutés sous sa protection, puis les livra aux exterminateurs. On compta bientôt, grâce à la complicité d'autres gouverneurs, en particulier du pacha de Beyrouth, quatre-vingts villages détruits, quatre mille chrétiens massacrés, vingt mille en fuite. Damas l'emporta sur toutes les localités pour les scènes d'horreur. Commencés le 9 juillet 1860, les massacres y durèrent six jours, sous l'œil bienveillant du gouverneur, *Ahmed-Pacha*, qui avait lui-même donné aux Druses le signal de l'égorgement. Là seulement il y eut six mille morts. Le reste des chrétiens dut la vie à l'intervention géné-



reuse d'Abd-el-Kader, qui, résidant tout près de Damas, accourut avec sa garde algérienne. Mais les massacres se prolongèrent dans les montagnes, où les Druses firent librement éclater leur vieille et sauvage haine contre les Maronites. On peut évaluer à quatorze mille le nombre total des victimes en Syrie.

Suivant son habitude, comme en 1841, après la défaite du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, la Grande-Bretagne prit le parti des assassins. Mais malgré elle, et d'accord avec les autres puissances, d'accord aussi avec la Turquie, une expédition française de dix mille hommes, sous les ordres du général Beaufort d'Hautpoul, alla au mois d'août 1860 châtier les coupables. Secondés par les Maronites, les Français dispersèrent aisément les Druses; Ahmed-Pacha fut fusillé avec un certain nombre de meneurs et plusieurs juifs. Mais la diplomatie anglaise intervint encore pour adoucir la peine des autres coupables, pour diminuer de moitié l'indemnité de trente millions de francs promise aux Maronites, enfin pour imposer aux populations du Liban un gouverneur incapable de réprimer les nouveaux désordres; ce qui obligea les troupes françaises à prolonger leur séjour en Syrie jusqu'au mois de juin 1861.

Un nouvel accord a donné aux Maronites l'autonomie, sous la suzeraineté purement nominale de la Porte. Ils ont leur gouverneur, qui est nécessairement catholique, leurs impôts, leur armée; et ne donnent ni un centime ni un soldat aux Turcs, chose dont ils sont profondément reconnaissants à la France.

## RÉSUMÉ

La décadence du second Empire est marquée par deux fautes graves : *l'unité italienne* et *l'unité allemande*.

Poussé par Cavour, le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, aspire à régner sur toute l'Italie. Cavour s'assure le concours des sociétés secrètes et de Napoléon III, puis il s'arrange pour se faire déclarer la guerre par l'Autriche (23 avril 1859).

La guerre d'Italie, très courte (mai-juin 1859), est signalée par les combats de *Montebello* (20 mai) et de *Palestro* (30 mai), par

les batailles de *Magenta* (4 juin) et de *Solférino* (24 juin). Arrêté par la peur de l'Allemagne, Napoléon III signe avec l'empereur François-Joseph les préliminaires de *Villafranca* (11 juillet), ratifiés à *Zurich* (novembre), qui cèdent la Lombardie au Piémont et garantissent l'intégrité du reste de l'Italie.

Par diverses infractions au traité de Zurich, consenties tacitement par Napoléon III, Victor-Emmanuel confisque successivement la Toscane, Parme, Modène, la Romagne (1860), les Deux-Siciles, Ancône (*Castelfidardo*) et l'Ombrie (1860-1861). Proclamation du royaume d'Italie le 18 février, et mort subite de Cavour le 6 juin 1861. Par reconnaissance, Victor-Emmanuel cède à Napoléon Nice et la Savoie (mars 1860). Il manque pour l'unité italienne la Vénétie et Rome. La Vénétie arrivera au Piémont en 1866. Garibaldi essaye de lui donner Rome; il est arrêté une première fois par les Piémontais eux-mêmes à *Aspromonte* (29 août 1862); une deuxième fois, par les Français à *Mentana* (4 novembre 1867). Les Italiens n'entreront à Rome qu'en 1870.

Après avoir fait l'unité italienne, Napoléon III laisse faire l'unité allemande. — La rivalité traditionnelle en Allemagne entre l'Autriche et la Prusse recommence après l'échec du parlement de Francfort en 1849. François-Joseph, libéral, est plus sympathique aux Allemands que Guillaume I<sup>er</sup> de Prusse et son ministre Bismarck, dont on redoute l'esprit rétrograde et l'ambition. Mais l'armée prussienne, fortement réorganisée par de Moltke et de Bismarck, est supérieure à l'armée autrichienne.

D'accord pour enlever au Danemark le Sleswig-Holstein en 1864, l'Autriche et la Prusse se brouillent après la conquête (1866). La Confédération germanique se déclare pour l'Autriche. La Prusse obtient le concours de l'Italie et la neutralité de Napoléon III. Vainqueurs des Italiens à *Custoza* (24 juin) et à *Lissa* (21 juillet), les Autrichiens sont écrasés par la Prusse à *Sadowa* (3 juillet). L'armée de la Confédération est vaincue à *Fulda*, *Kissingen*, *Aschaffenburg* (3-10 juillet); *Francfort* est pris (18 juillet). Les princes allemands implorent en vain l'intervention française. L'Autriche est forcée de signer la paix de *Prague* (24 août 1866), qui établit solidement la Prusse dans l'Allemagne du Nord. Le Zollverein et des conventions secrètes lui rattachent l'Allemagne du Sud: l'unité allemande est achevée, pour le malheur de la France.

L'Empire fait les campagnes du Mexique (1862-67), malheureuse; de Chine, de Cochinchine et de Syrie (1860), heureuses.

## CHAPITRE IV

## TROISIÈME PÉRIODE DE L'EMPIRE. LA CHUTE (1870)

## SOMMAIRE

- I. *Dernières années de l'Empire (1866-1870)*. — Impopularité de Napoléon III. — L'Empire libéral et le plébiscite du 8 mai 1870. — Difficultés avec la Prusse. — La question du Luxembourg (1867). — Candidature du prince de Hohenzollern (1870). — La dépêche d'Ems. — Déclaration de guerre à la Prusse (16 juillet 1870). — Situation des belligérants.
- II. *La guerre franco-allemande jusqu'à la chute de l'Empire (2 août-4 septembre 1870)*. — Combats de Sarrebrück et de Wissembourg (2 et 4 août). — Bataille de Frœschwiller et invasion de l'Alsace. — Bataille de Forbach et invasion de la Lorraine (6 août). — Batailles autour de Metz : Borny (14 août). Rezonville (16 août). Saint-Privat ou Gravelotte (18 août). — Marche de Mac-Mahon vers la Meuse. — Combat de Beaumont (30 août). — Désastre de *Sedan* (1<sup>er</sup> septembre).

## I. — Dernières années de l'Empire (1866-1870).

**Impopularité de Napoléon III.** — Les événements d'Italie, d'Allemagne et du Mexique enlevèrent à l'Empire la situation prépondérante que lui avait donnée le traité de Paris. On ne croyait plus en Europe à sa puissance, encore moins à sa sagesse. Affaibli au dehors, il l'était davantage encore au dedans. La guerre d'Italie, suivie de la spoliation du Saint-Siège; la persécution dirigée contre le clergé à l'occasion d'abord des événements d'Italie, puis du *Syllabus* (1864), dans lequel Pie IX condamnait le libéralisme et les erreurs modernes; l'emprisonnement du vaillant évêque de Poitiers, M<sup>gr</sup> Pie; les tracasseries envers l'admirable société de Saint-Vincent-de-Paul, qui dut se dissoudre pour ne plus exister qu'à l'état de *Conférences* indépendantes et isolées; la suppression arbitraire des journaux catholiques; l'impunité par contre assurée aux journaux ennemis du clergé, la



conduite scandaleuse du prince Napoléon, qui, au Palais-Royal, accueillait les coryphées de l'impiété : toutes ces choses avaient enlevé à Napoléon III l'appui des catholiques.

En s'aliénant les catholiques, l'empereur n'avait point gagné les libéraux, ni à plus forte raison les républicains, qui ne lui étaient nullement reconnaissants de concessions tardives, insuffisantes, forcées, et qui trouvaient ample matière à attaques dans les fautes de sa politique extérieure. L'opposition au Corps législatif grandissait sans cesse. Elle n'était que de sept membres en 1858, année où fut formé le groupe célèbre des *cinq* : Jules Favre, Ernest Ricard, Émile Ollivier, Hénon et Darimon. En 1863, trente-cinq députés échappèrent à la candidature officielle. En 1866, quarante-cinq impérialistes se détachèrent de la majorité pour former, sous la présidence de M. Buffet, un groupe d'*opposition dynastique*, ou tiers-parti, auquel se rallia É. Ollivier. En 1869, les élections envoyèrent au Corps législatif plusieurs républicains notoires, Bancel, Picard, Gambetta, Jules Simon, Jules Ferry, Jules Favre, Jules Grévy, Pelletan, Crémieux, Henri de Rochefort, appelés à jouer bientôt un rôle politique retentissant. Dans sa *Lanterne*, un pamphlétaire de haute marque, le député marquis Henri de Rochefort de Luçay, faisait une guerre implacable à l'Empire et obtenait une popularité immense. Les finances s'obéraient sous le poids des emprunts continus ; les fonds publics baissaient ; l'industrie, si florissante d'abord, déclinait ; il y eut des émeutes ouvrières à Paris, des grèves dans les centres houillers, accompagnées de désordres qu'il fallut contenir à coups de fusil.

**L'Empire libéral et le plébiscite du 8 mai 1870.** — Napoléon III, malgré son optimisme, fut obligé d'avouer qu'il y avait à l'horizon des *points noirs*. L'Exposition de 1867, dont les magnificences attirèrent à Paris tous les souverains de l'Europe, y compris le sultan ; la brillante inauguration, en 1869, par l'impératrice, du canal de Suez, œuvre colossale accomplie par un Français, Ferdinand de Lesseps, avec des fonds exclusivement français, malgré le mauvais vouloir de l'inévitable

Angleterre, ne firent que donner un court répit aux inquiétudes impériales. Ce fut alors que, pour désarmer la révolution menaçante, Napoléon III inaugura franchement l'*empire libéral* (juillet 1869) et qu'il appela à la présidence du Conseil un ancien opposant, É. Ollivier (12 janvier 1870). É. Ollivier était plein de confiance, mais les amis de l'Empire n'étaient point aussi rassurés. Les funérailles de Victor Noir (12 janvier), tué à la suite d'une polémique de presse par Pierre Bonaparte, fils de Lucien, funérailles auxquelles assistèrent deux cent mille personnes et où retentirent des cris de mort à l'adresse des Bonapartes, accrurent leurs inquiétudes. Le *plébiscite* du 8 mai 1870, qui donna plus de sept millions de *oui*, contre un million cinq cent mille *non*, ne leur fit pas illusion : car ce plébiscite, portant à la fois sur la question de l'Empire et sur celle des dernières réformes libérales, reposait sur une équivoque : les votants ne pouvaient repousser l'Empire sans repousser en même temps les libertés octroyées. D'ailleurs, on savait à quoi s'en tenir sur la sincérité des urnes.

**Difficultés avec la Prusse. — La question du Luxembourg (1867).** — Napoléon III sentait instinctivement que, pour relever son prestige, il fallait donner à la France un agrandissement territorial. Après Sadowa, qui avait trompé tous ses calculs, il réclama, comme prix de sa neutralité, le Palatinat bavarois et la Hesse rhénane, c'est-à-dire la rive gauche du Rhin depuis l'Alsace jusqu'à Mayence incluse. Mais le comte de Bismarck, patelin et facile aux promesses à Biarritz, devenu intraitable après la victoire, répondit par un refus brutal : « Une telle prétention serait la guerre. »

Alors Napoléon se rabattit sur le Luxembourg. Ce grand-duché appartenait au roi de Hollande et faisait partie quand même, avant 1866, de la Confédération germanique ; comme forteresse fédérale, la ville de Luxembourg était occupée par une garnison prussienne. Cette garnison y resta après la dissolution de la Confédération. Le roi de Hollande consentit à vendre son grand-duché à la France quatre-vingt-dix millions ; l'empereur

avait l'adhésion des autres puissances, mais Bismarck intervint encore pour lui faire échec. La question fut déferée à une Conférence internationale, qui se réunit à Londres. La Conférence décida, le 13 mai 1867, que le grand-duché serait neutralisé, que les Prussiens évacueraient Luxembourg, et qu'après leur départ la forteresse de cette ville serait rasée. Bismarck perdait l'occupation de Luxembourg, mais il enlevait le grand-duché à Napoléon III.

A partir de ce moment, Napoléon III fut résolu à la guerre. En prévision de cette guerre, il ordonna de fabriquer dix-huit cent mille chassepots, fusil nouveau, supérieur au fusil à aiguille, décida de porter l'armée à douze cent mille hommes, et appela au ministère de la guerre, à la place du maréchal Randon, le maréchal Niel, qui avait commandé le génie à Sébastopol et avait été fait maréchal après Solférino. Organisateur intelligent, laborieux, pouvant être le *de Moltke français*, Niel proposa une nouvelle loi militaire reposant, comme en Prusse, sur le service militaire obligatoire pour tous. Cette loi, votée le 14 janvier 1868, malgré une forte opposition, établissait cinq ans de service actif, quatre de réserve, pour les jeunes gens qui amenaient au tirage les bas numéros; six ans de garde mobile pour les autres. Mais, quand il voulut appliquer la loi, le maréchal se heurta partout à la routine, à l'apathie, à une hostilité sourde, inconsciente chez la plupart, consciente chez quelques-uns, pour qui une catastrophe nationale était préférable au maintien de l'Empire. Niel mourut prématurément sans avoir abouti, le 13 août 1869, et fut remplacé par le général Lebœuf, qui laissa dormir la loi, au moins pour ce qui regardait la garde mobile.

#### **Candidature du prince de Hohenzollern (1870).**

— Si Napoléon III souhaitait la guerre comme diversion aux périls du dedans, Bismarck la voulait à tout prix et tout de suite; car il était prêt, et il savait que la France ne l'était pas. Exalté par ses derniers succès, fier d'avoir non seulement battu l'Autriche, mais encore dompté l'opposition prussienne, d'avoir en outre mis entre les



main de Guillaume I<sup>er</sup> le commandement des forces militaires de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne du Sud, naguère fort hostile, il se disait que le moment était venu d'écraser la France et de lui reprendre les deux belles provinces soi-disant allemandes, Alsace et Lorraine, déjà réclamées par l'Allemagne après Waterloo. Il avait espéré que sa conduite, brutalement insolente après Sadowa, surtout dans l'affaire du Luxembourg, mettrait le feu aux poudres. Déçu dans son attente, il saisit avidement une occasion qui se présenta en 1870.

Une révolution militaire, dirigée par le général Prim et le maréchal Serrano, avait, en septembre 1868, renversé de son trône la reine d'Espagne Isabelle II. Mais l'Espagne, profondément monarchiste, ne pouvait s'accommoder de la république; il lui fallait un roi. Bismarck suscita la candidature d'un prince de la famille de Hohenzollern, branche catholique, et le prince fut en effet agréé. Cette nouvelle produisit une grosse émotion en France, où on ne pouvait consentir à voir les Hohenzollern à la fois sur le Rhin et sur les Pyrénées. Prim et le roi Guillaume, moins disposé que son ministre à pousser les choses à l'extrême, reculèrent devant cette émotion, et la candidature du Hohenzollern fut retirée.

**La dépêche d'Ems. — Déclaration de guerre à la Prusse** (16 juillet 1870). — Bismarck, qui s'est vanté cyniquement du fait, ne craignit pas alors, pour avoir la guerre qui lui échappait, de se faire faussaire.

L'ambassadeur de France à Berlin, Benedetti, avait, sur les ordres de son gouvernement, dû demander pour l'avenir des garanties contre la candidature du prince de Hohenzollern. Guillaume, qu'il vit au cours d'un voyage à la gare d'Ems, lui fit observer qu'ayant donné son entière approbation à la renonciation du prince de Hohenzollern, il n'avait rien de plus à ajouter lui-même; que cependant son gouvernement continuerait les négociations qui pourraient être poursuivies. Au lieu de cette réponse, obscure peut-être, mais au fond courtoise, Bismarck imagina un congé brutal donné par le roi à notre ambassadeur, et il le dit dans une dépêche,

la *fameuse dépêche d'Ems*, qu'il eut soin d'expédier à tous les agents prussiens auprès des Cours étrangères. Comme il s'en doutait bien, la France ne voulut pas rester sous le coup de cet affront. Le 15 juillet, Émile Ollivier le dénonça aux Chambres; le lendemain les relations diplomatiques furent rompues, et la guerre déclarée (16 juillet 1870).

**Situation des belligérants.** — Elle le fut aux applaudissements tant des Chambres que du pays tout entier, qui se flattait déjà que Napoléon serait le 15 août, jour de sa fête, à Berlin. On se faisait en France lamentablement illusion sur les forces de la Prusse. En vain quelques esprits plus éclairés, comme Buffet, Thiers, essayèrent-ils d'arrêter le gouvernement sur la voie de l'abîme. Le maréchal Lebœuf s'écriait superbement qu'il était archi-prêt, qu'il « ne manquait pas un bouton de guêtre à nos soldats ». Le ministre des affaires étrangères, de Grammont, laissait entendre au Corps législatif que nous pouvions compter sur l'alliance de l'Autriche et de l'Italie. En réalité, nous ne pouvions compter sur personne, et nous n'étions pas prêts.

Malgré les avertissements réitérés du gouverneur de Strasbourg, le général Ducrot, l'Empire n'avait rien fait pour fortifier la frontière. Les places fortes dignes de ce nom se réduisaient à quatre ou cinq : Strasbourg, Metz, Belfort, Verdun, Besançon. Encore aucune n'était protégée par des forts avancés contre un bombardement. La plupart des autres places étaient des bicoques sans valeur. L'armée comptait trois cent cinquante mille hommes seulement de troupes actives, le gouvernement ayant trop souvent empoché l'argent des exonérés sans leur donner des remplaçants, plus cent soixante-quinze mille hommes de réserve et de garde mobile. Mais les mobiles savaient à peine manier un fusil, et leurs officiers eux-mêmes étaient d'une déplorable ignorance. Quant aux troupes actives, elles ne formaient point des corps d'armée déjà constitués et prêts à entrer en campagne; les corps d'armée s'organisèrent sur la frontière, où les généraux se rendaient isolément pour commander des

troupes qu'ils ne connaissaient pas, où les soldats rejoignaient pleins d'enthousiasme, mais dans un désordre inexprimable. Même désordre pour le matériel, pour les vivres, dont une grande quantité s'égara ou se perdit.

Rien n'était préparé pour la mobilisation; elle se fit avec une lenteur telle, que, lorsque les hostilités commencèrent, nous n'avions pas en ligne deux cent cinquante mille hommes. L'artillerie était insuffisante; on comptait beaucoup sur les *mitrailleuses*, petits canons lançant des gerbes de balles; elles ne rendirent que peu de services. Le fusil chassepot était supérieur au fusil à aiguille; mais les troupes actives ne le maniaient qu'imparfaitement, et la plupart des mobiles ne le connaissaient même pas de vue. Pour achever ce tableau désolant, l'empereur voulut prendre le commandement des troupes, bien qu'il fût malade et peu versé dans l'art militaire; et pour chef d'état-major, il choisit Lebœuf, brave soldat, mais qui n'avait jamais commandé une armée.

Du côté des Allemands, au contraire, tout avait été prévu depuis longtemps par le maréchal de Moltke, chez qui un travail opiniâtre remplaçait le génie. Les corps d'armée étaient complètement organisés en temps de paix, et leur mobilisation fut si rapide que, moins de quinze jours après la déclaration de guerre, quatre cent soixante mille hommes se trouvèrent sur le Rhin avec quinze cents canons: c'était le double de l'armée française. Trois cent quarante mille hommes suivaient, sans compter quatre cent mille hommes de la *landhwer*. Il y avait là, groupée autour de Guillaume, toute l'Allemagne, celle du Sud comme celle du Nord; Bismarck venait de les souder intimement à sa cause en faisant publier des propositions de Napoléon III, qui lui offrait de favoriser l'absorption des États du Sud par la Prusse si Guillaume lui laissait prendre Luxembourg et la Belgique.

II. — La guerre franco-allemande  
jusqu'à la chute de l'Empire (2 août - 4 septembre).

**Combats de Sarrebruck et de Wissembourg**  
(2 et 4 août). — Pendant que les quatre cent soixante



mille Allemands, répartis en trois armées sous les ordres du prince royal de Prusse, du prince Frédéric-Charles et du général Steinmetz, se concentraient sur la frontière d'Alsace, devant Wissembourg, et sur la frontière de Lorraine, devant Sarrebrück, les deux cent cinquante mille Français, par une déplorable imprudence, s'éparpillaient en sept corps d'armée, de Sarrebrück à Belfort, comme un cordon de douaniers, sur une ligne de plus de trois cents kilomètres.

Le 31 juillet, la concentration des troupes allemandes était terminée, et déjà des officiers de cavalerie poussaient dans l'intérieur de l'Alsace des pointes hardies qui semaient la terreur parmi les populations. Celle des troupes françaises ne l'était pas. Cependant Napoléon III voulut qu'on prit l'offensive. La première rencontre eut lieu le 2 août, sur la frontière de Lorraine, à *Sarrebrück*. Ce fut un combat de parade, que l'empereur essaya puérilement de transformer en victoire parce que le prince impérial y reçut, sans péril aucun, le baptême du feu.

Deux jours après (4 août), les hostilités sérieuses commencèrent sur la frontière d'Alsace, à *Wissembourg*. La division Abel Douay, qui faisait partie du corps d'armée de Mac-Mahon, s'y tenait en pointe avancée; mal informé et mal gardé, Abel Douay fut attaqué à l'improviste par le prince royal de Prusse. Les Français étaient cinq mille contre quarante mille; ils résistèrent avec acharnement. Ce ne fut qu'après avoir perdu leur général et plus de douze cents hommes que, n'étant pas secourus, ils se replièrent sur le corps de Mac-Mahon.

**Bataille de Frœschwiller et invasion de l'Alsace (6 août).** — Poursuivant sa marche après Wissembourg avec toutes ses forces, le prince royal se heurta au maréchal de Mac-Mahon, retranché près des villages de *Wœrth*, de *Frœschwiller* et de *Reichshoffen*. Cent vingt-six mille Allemands, avec trois cents bouches à feu, y entrèrent en lutte, le 6 août, contre quarante-six mille Français et cent vingt canons. Malgré l'énorme disproportion des forces, le combat fut des plus opiniâtres : des régiments entiers se firent écraser plutôt que de reculer.



CHARGE DE REICHSHOFFEN. Tableau d'Aimé Morot. (Musée du Luxembourg.)



Mais la lutte ne pouvait se terminer que par une défaite. Pour sauver l'aile droite, menacée d'être débordée, il fallut sacrifier les cuirassiers et les lanciers. Leur chef, le général Duhesme, avait les yeux pleins de larmes en envoyant ces braves gens à la mort. La charge s'élança comme un ouragan au milieu de houblonnières, rompit une forêt de baïonnettes allemandes, puis s'engouffra dans la longue et unique rue du village de *Morsbronn*, occupé par l'ennemi. Les balles crépitaient comme la grêle sur leurs brillantes armures ; quand ils arrivèrent à l'autre extrémité du village, ils étaient presque anéantis, mais l'aile droite était sauvée. Au milieu de ses deuils, la France s'enorgueillit de l'héroïque charge de *Morsbronn*, improprement dite de *Reichshoffen*.

Les pertes des Français dans la bataille de Frœschwiller étaient de quatre mille prisonniers et de huit mille tués ou blessés. Celles des Allemands dépassaient dix mille tués ou blessés. Aussi les vainqueurs ne songèrent-ils pas à inquiéter la retraite de Mac-Mahon, qui regagna Châlons pour y réorganiser son armée. Cette retraite, nécessaire mais fâcheuse, livrait l'Alsace à l'ennemi.

**Bataille de Forbach (6 août) et invasion de la Lorraine.** — Le même jour, le prince Frédéric-Charles et Steinmetz attaquaient, au sud de Sarrebrück, les hauteurs de *Forbach*, défendues par le général Frossard. Le combat dura toute la journée, bien que trente mille Français eussent à soutenir l'effort de soixante-dix mille hommes. Après avoir perdu quatre à cinq mille hommes et en avoir tué ou blessé autant à l'ennemi, le général Frossard, que négligèrent de secourir les corps d'armée voisins, général de Failly et maréchal Bazaine, dut se replier sur Metz. La Lorraine, comme l'Alsace, se trouvait envahie.

**Batailles autour de Metz : Borny, Rezonville (14-16 août).** — La double invasion de l'Alsace et de la Lorraine amena, à Paris, la chute d'É. Ollivier, remplacé par le comte de Palikao ; dans l'Est, l'élévation au commandement suprême de Bazaine, que le pays et l'armée se plaisaient à considérer comme le *futur sauveur*.



Bazaine eut sous ses ordres deux cent mille hommes, les meilleures troupes de la France, où se trouvaient beaucoup de vieux soldats d'Italie et du Mexique, commandés par les maréchaux Canrobert et Lebœuf, les généraux Decaen, de Ladmirault, Frossard, Bourbaki. Il pensa à se replier sur Verdun pour donner de là la main à l'armée qui se réorganisait à Châlons sous le maréchal de Mac-Mahon. Le plan était bon ; mais le maréchal mit à l'exécuter beaucoup d'indécision et de lenteur, ce qui devait permettre aux Allemands de le faire échouer.

Le 14 août, plusieurs milliers d'hommes étaient encore sur la rive droite de la Moselle, à *Borny*, près de Metz, sous le général Decaen. Les avant-gardes allemandes survenant engagèrent aussitôt la lutte. Plusieurs divisions déjà en marche sur la route de Verdun firent volte-face et accoururent au pas de charge : cinquante mille Français se trouvèrent ainsi engagés, vers quatre heures du soir, contre soixante-dix mille Allemands.

La lutte fut acharnée. Le général Decaen tomba mortellement blessé, et les Français eurent trois mille hommes hors de combat. Les Allemands, qui en eurent cinq mille, finirent par céder le champ de bataille ; mais ils avaient retardé d'un jour la marche sur Verdun.

Le mouvement sur Verdun reprit le 15 août, si lentement toutefois, que les têtes de colonnes n'arrivèrent ce jour-là qu'à *Rezonville*, à dix kilomètres de Metz. L'armée française avait la déplorable habitude de ne pas s'éclairer au loin. Le 16 au matin, des obus tombèrent inopinément dans son camp et y répandirent la plus grande confusion. Cependant les troupes reprirent rapidement possession d'elles-mêmes, et l'artillerie répondit au feu de l'ennemi. Le combat dura toute la journée, avec un acharnement extrême, sur une ligne qui s'étendait de Rezonville à Mars-la-Tour. Sanglant, il ne fut décisif nulle part. Sur les ailes, les cavaleries des deux armées se chargèrent avec fureur, dans une terrible mêlée, vers les sept heures du soir ; le général Legrand fut tué en menant bravement la charge. A dix heures du soir seulement, le combat prenait fin, et les troupes bivoua-

quèrent sur le champ de bataille, séparées uniquement par la route de Verdun. Les Allemands avaient eu seize mille morts ou blessés, sur quatre-vingt-quinze mille hommes engagés; les Français autant, sur cent trente-cinq mille hommes.

**Bataille de Saint-Privat ou de Gravelotte** (18 août). — Le lendemain, toutes les troupes, étant en ligne, s'attendaient à recommencer la bataille, et un insuccès pouvait se transformer en désastre pour les Allemands, qui avaient la Moselle à dos. Trompant l'attente générale, Bazaine, sous prétexte de se ravitailler, donna l'ordre de se replier vers Metz, abandonnant ainsi à l'ennemi la route de Verdun, où aurait été le salut.

Cette faute inexplicable, qui attrista vivement l'armée, demandait pour se réparer une victoire. La victoire était possible, car l'armée française occupait des positions très fortes à *Gravelotte* et à *Amanvillers*, où étaient son aile gauche et son centre. Ces positions furent vainement attaquées par l'ennemi dans la journée du 18 août; après de grandes pertes, les assaillants durent reculer. Alors ils concentrèrent leurs efforts sur *Saint-Privat*, village où se tenait l'aile droite, commandée par le maréchal Canrobert, avec une artillerie et des munitions insuffisantes. Trois cents bouches à feu couvrirent de mitraille le malheureux village et ses valeureux défenseurs. Puis l'infanterie de la garde prussienne gravit le chemin en pente douce qui conduit au village pour l'attaquer de front. Nos soldats, dissimulés et silencieux derrière les murs à demi ruinés du cimetière et des maisons, les laissèrent approcher à la distance de quelques centaines de mètres. Cette troupe d'élite, composée d'hommes superbes, jeunes gens aux yeux bleus, aux cheveux blonds, au costume riche et sévère, s'avancait dans un ordre admirable. Soudain jaillit un éclair immense, accompagné d'un horrible crépitement de balles et d'une épaisse fumée. Ce feu d'enfer dura une petite demi-heure; quand il cessa, six mille hommes gisaient sur la route, et parmi eux presque tous les officiers de la garde.

Si à ce moment une division de grenadiers et l'artille-

rie de la garde impériale qui se tenaient inactifs à quelques kilomètres avaient accouru, comme le demandait désespérément Canrobert, la garde prussienne aurait été anéantie ; sa défaite entraînait celle de l'armée allemande entière, et les Français, exaltés par la victoire, jetaient l'ennemi dans la Moselle. Mais les grenadiers et la garde ne bougèrent point, disant qu'ils n'avaient pas d'ordres. Un corps de troupes saxonnes vint soutenir la garde prussienne, qui malgré ses affreuses pertes reprit sa marche en avant. Les obus recommencèrent à tomber avec rage sur Saint-Privat, dont toutes les maisons furent bientôt en flammes. Nos soldats, épuisés par toute une journée de lutte acharnée, sans munitions, réduits à chercher quelques cartouches sur les blessés ou les morts, durent reculer devant des forces supérieures et se replier sur Metz. Le centre les suivit. Mais en quittant le champ de bataille, aujourd'hui sillonné de tombes, ils le laissèrent couvert de cinq mille cadavres allemands, plus quinze mille blessés, sur cent quatre-vingt mille hommes. Les vaincus, sur cent vingt mille hommes, avaient perdu quinze mille hommes, dont douze cents morts seulement.

Le lendemain Bazaine ordonna à son aile gauche, qui avait conservé ses positions, de se replier également sur Metz, et il s'y laissa investir. Tout en subissant des pertes supérieures, les Allemands avaient atteint leur but, qui était d'empêcher la jonction de l'armée du Rhin avec l'armée de Châlons.

### **Marche de l'armée de Châlons vers la Meuse.**

— **Combat de Beaumont (30 août).** — Pendant que l'armée du prince Frédéric-Charles rejetait Bazaine dans Metz, celle du prince royal, qui avait envahi l'Alsace, détachant le général de Werder pour assiéger Strasbourg, continuait, sans rencontrer d'ennemi, sa marche vers Châlons, où le maréchal de Mac-Mahon organisait une nouvelle armée. L'armée allemande comprenait deux cent cinquante mille hommes, sous le haut commandement de Guillaume, qu'assistait de Moltke. Sa cavalerie arriva le 24 août devant le camp de Châlons : elle n'y trouva personne. Pendant trois jours les Allemands ne



surent où avait passé l'armée française. Le 26 seulement, un journal, saisi à la poste, les mit sur ses traces, et la cavalerie, lancée à sa découverte, la trouva du côté de Vouziers, se dirigeant sur Beaumont. En apprenant le résultat des batailles livrées sous Metz, le maréchal, n'osant avec des troupes encore incomplètement organisées affronter la lutte contre un ennemi bien supérieur en nombre, avait voulu rétrograder sur Paris. Les ministres, entraînés par l'impératrice, s'y étaient opposés, dans la crainte que cette retraite ne provoquât une révolution. Il s'était donc décidé malgré lui à marcher vers la Meuse, pour donner la main à Bazaine, et livrer, toutes forces réunies, une grande bataille entre Metz, Verdun et Montmédy.

Dès qu'ils devinèrent son intention, les Allemands firent franchement demi-tour à droite pour lui barrer le passage. Il s'agissait entre les deux armées de savoir qui marcherait le plus vite et arriverait le premier sur la Meuse. Les Français, qui avaient trois fois moins de chemin à parcourir, se traînèrent avec une lenteur si déplorable, qu'ils se laissèrent devancer. Deux escarmouches à *Busancy* (27 août) et à *Nouart* (29 août) furent suivies, le 30, d'un combat sérieux à *Beaumont*, qui nous coûta quatre mille huit cents hommes hors de combat contre trois mille cinq cents. Renonçant à la marche vers l'est, Mac-Mahon se détourna à gauche vers Sedan; erreur fatale, Sedan étant une sorte d'entonnoir adossé à la frontière belge, où un échec se transformait inévitablement en catastrophe.

**Désastre de Sedan** (1<sup>er</sup> septembre 1870). — Les Allemands comprirent cette erreur et se hâtèrent d'en profiter. Dès le 31 août, ils étaient plus de deux cent mille en face de Sedan, contre cent vingt-quatre mille. L'armée française s'était tassée, en arrière de la place, dans un étroit triangle ayant pour base le cours de la Meuse; pour côtés, à droite le ravin de Givonne, à gauche celui de Floing; pour sommet, le calvaire d'Illy. Toute la tactique de l'ennemi consista à envelopper les Français, en leur coupant à la fois la route de l'est, par où ils pou-

vaient s'échapper vers Metz, et la route de l'ouest, par où ils pouvaient se retirer sur Mézières.

Le 1<sup>er</sup> septembre, dès quatre heures du matin, les Bavaois ouvrirent le feu sur l'aile gauche française, qui occupait le village de Bazeilles. Très inférieure pour le nombre, cette aile, composée surtout d'infanterie de marine, tint cependant six heures durant l'ennemi en échec et lui mit quatre mille hommes hors de combat. Irrités de cette héroïque défense, les Bavaois fusillèrent des prisonniers, massacrèrent des habitants et mirent le feu au village, qui brûla tout entier, sauf une maison isolée, rendue célèbre par le tableau *la Dernière cartouche*, du peintre de Neuville.

Malheureusement, sur les autres points, la résistance n'avait pas été aussi bien menée. Blessé dès six heures du matin par un éclat d'obus, Mac-Mahon avait remis le commandement au général Ducrot. Le général, qui jugeait la situation très grave, ordonna sur-le-champ de battre en retraite sur Mézières, tandis que la route était encore libre. Mais à neuf heures survint le général de Wimpffen, qui exhiba une lettre du ministre de la guerre lui donnant le commandement au défaut de Mac-Mahon. Wimpffen était un vaillant soldat; mais, arrivé la veille d'Afrique, il n'était au courant de rien et se faisait les plus étranges illusions. Il arrêta la retraite commencée, prétendant se faire jour du côté de Carignan vers Metz.

Pendant tous ces malheureux ordres et contre-ordres, les différents corps de l'armée allemande exécutaient leur mouvement pour envelopper l'armée française. Vers midi, leur aile droite par le ravin de Givonne, leur aile gauche par le ravin de Floing, faisaient leur jonction au calvaire d'Illy. C'était fini; l'armée française était enfermée dans un cercle de fer. Elle fit des efforts surhumains, mais inutiles, pour se dégager. Du côté d'Illy, le général Margueritte entraîna la cavalerie dans une charge furieuse qui lui coûta la vie et qui arracha des cris d'admiration à Guillaume. « Oh! les braves gens! » s'écria le roi, qui se tenait sur les hauteurs de Frénois, de l'autre côté de la Meuse. Du côté de Bazeilles, deux fois Wimpffen

se précipita avec désespoir, sans pouvoir les forcer, sur les lignes ennemies.

Vers trois heures, toutes les hauteurs qui couronnent Sedan étaient garnies de canons allemands, et l'armée française, affolée, se précipitait dans le cul-de-sac de la ville, où tombaient déjà les obus de l'ennemi. Toute résistance était devenue impossible. L'empereur, qui depuis Châlons suivait l'armée, triste, malade, comme un condamné son cortège funèbre, fit hisser le drapeau blanc et porter à Guillaume une lettre où il disait que, n'ayant pu mourir au milieu de ses troupes, il remettait son épée entre les mains de Sa Majesté. La capitulation, signée le 2 septembre par Wimpffen, livra cent mille hommes et trois cents canons. La bataille nous avait coûté dix-sept mille hommes hors de combat, dont trois mille tués ; les Allemands avaient eu sept mille blessés et deux mille morts. Trois mille hommes s'échappèrent en Belgique ; un petit nombre réussirent, à force de courage et de désespoir, à percer les lignes ennemies. — Aucun désastre aussi douloureux, même celui de Waterloo, n'avait encore frappé la France.

Le lendemain, pendant que Napoléon, prisonnier, prenait le chemin de la Hesse, où le château de Wilhemshöhe était assigné à sa captivité, nos malheureux soldats étaient parqués comme des troupeaux dans la presque île d'Iges, formée par une boucle de la Meuse, et tristement surnommée le *Camp de la faim*. Du 3 au 7 septembre ils y restèrent sans pain, sans abri, sous une pluie battante, en attendant l'heure plus triste encore de l'internement en Allemagne.

## RÉSUMÉ

Les événements d'Italie, d'Allemagne, du Mexique, ébranlent le prestige de Napoléon III en Europe et ruinent sa popularité en France. Il s'aliène les catholiques par sa politique italienne et ses tracasseries religieuses, sans gagner les républicains. Opposition croissante dans le Corps législatif, où entrent, en 1869, Gambetta, J. Simon, J. Favre, J. Ferry, Rochefort, etc. Pour désarmer l'opinion, il inaugure l'empire libéral (juillet 1869), et appelle



à la présidence du conseil É. Ollivier, ancien opposant (2 janvier 1870). C'est en vain. Le plébiscite du 8 mai 1870 ne trompe pas les clairvoyants.

Napoléon cherche au dehors un dérivatif aux embarras du dedans. Il voudrait s'annexer la Hesse rhénane et Mayence, puis, à défaut de la Hesse, le Luxembourg. Il échoue grâce à Bismarck. Il se prépare à la guerre et fait voter, le 14 janvier 1868, une imposante loi militaire préparée par Niel, qui est mal appliquée.

Bismarck, qui veut à tout prix la guerre, suscite la candidature du prince de Hohenzollern (1870). La candidature retirée, il fabrique la dépêche d'Ems et provoque ainsi (16 juillet) une déclaration de guerre à la Prusse, qui traîne derrière elle toute l'Allemagne. Nous n'étions pas prêts. La mobilisation se fait dans le plus grand désordre. Fin juillet, nous n'avons pas sur la frontière deux cent cinquante mille hommes, que de plus on éparpille sur une ligne de trois cents kilomètres, tandis que les Allemands sont quatre cent soixante mille, massés devant Saarbrück et devant Wissembourg.

Le combat de Wissembourg (4 août), suivi de la bataille de Frœschwiller (6 août), livre l'Alsace à l'invasion. La bataille de Forbach (6 août) livre la Lorraine. Bazaine, par les batailles de Borny (14 août), de Rezonville (16 août), de Saint-Privat (18 août), se laisse rejeter sur Metz. Mac-Mahon, qui veut venir de Châlons à son secours, se fait battre à Beaumont (30 août), puis engage son armée dans l'entonnoir de *Sedan*, où elle est vaincue le 1<sup>er</sup> septembre et capitule le 2. L'empereur est prisonnier.

## CHAPITRE V

### LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE SOUS LA RÉPUBLIQUE

(4 SEPTEMBRE 1870-19 JANVIER 1871)

#### SOMMAIRE

- I. *Le gouvernement de la Défense nationale.* — La Révolution du 4 septembre 1870. — Aveuglement ou ignorance du gouvernement provisoire. — Investissement de Paris (20 septembre). — Reddition de Strasbourg (26 septembre). — Capitulation de Metz (28 octobre). — Organisation de la défense nationale.
- II. *Opérations des armées de province.* — Première armée de la Loire : *Coulmiers* (9 novembre). *Loigny* (2 décembre). — *Orléans* (3 et 4 décembre). — Deuxième armée de la Loire : *Le Mans* (10 janvier 1871). — Armée du Nord : *Pont-Noyelles*

- (23 décembre). *Bapaume* (3 janvier). *Saint-Quentin* (19 janvier 1871). — Armée des Vosges : *la Bourgonce* (6 octobre). *Nuits* (18 décembre). — Armée de l'Est : *Villersexel* (9 janvier 1871). *Héricourt* (15-17 janvier). Retraite et catastrophe.
- III. *Le siège de Paris* (20 septembre 1870-28 janvier 1871). — Organisation de la défense. Les sorties : *le Bourget*, *Champigny*, *Montretout*. Capitulation de Paris (28 janvier 1871). — Traité de Francfort (10 mai 1871). — Libération du territoire (1873).
- IV. *La Commune* (18 mars-28 mai). — Préludes de la Commune. Insurrection du 18 mars. — Le gouvernement de Versailles. — Second siège de Paris (avril-mai). Prise de Paris (21-28 mai).

## I. — Le gouvernement de la Défense nationale.

**La Révolution du 4 septembre 1870.** — La catastrophe de Sedan amena une révolution à Paris. L'impératrice Eugénie, à qui l'empereur avait confié la régence, s'enfuit à Deauville, et de là en Angleterre. Le Corps législatif fut envahi par des émeutiers, l'Empire déclaré déchu, et la République proclamée le 4 septembre. Les députés de Paris, des avocats pour la plupart, Gambetta, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Arago, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon, Henri Rochefort, formèrent un gouvernement provisoire, dit *gouvernement de la Défense nationale*, que la France supporta, à cause de la gravité des circonstances. Les membres de ce gouvernement se mirent sous la présidence du gouverneur de Paris, le général Trochu. Trochu, esprit noble et indépendant, accepta cet honneur peu enviable, par dévouement à la cause de l'ordre et à la patrie, au risque de se faire accuser, ce qui ne manqua point, de faiblesse ou d'ambition. Jules Favre prit les affaires étrangères; Gambetta, l'intérieur; Crémieux, la justice; Jules Simon, l'instruction publique et les cultes; Picard, les finances; le général Leflô, la guerre; l'amiral Fourichon, la marine. En réalité, le chef du gouvernement allait être l'avocat Gambetta, qui dirigea l'intérieur et les opérations militaires.

### Aveuglement ou ignorance du gouvernement

**provisoire.** — C'était assumer une lourde responsabilité que de faire une révolution en face de l'étranger victorieux. C'était en assumer une non moins redoutable, pour des avocats, que de se charger d'arrêter l'invasion. Le gouvernement essaya d'abord de négocier. Thiers parcourut toutes les Cours de l'Europe pour les solliciter d'intervenir en faveur de la France : toutes les Cours, par jalousie, ressentiment ou indifférence, demeurèrent silencieuses. Jules Favre eut une entrevue au château de Ferrières avec de Bismarck. Mais le vainqueur exigeait la cession de l'Alsace et de la Lorraine; et Jules Favre venait de déclarer superbement, dans une circulaire du 6 septembre, que la France n'abandonnerait « ni un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses ». Il fallut donc continuer la guerre. Or comment soutenir la guerre? Toutes les troupes françaises étaient ou investies à Metz et dans les places de l'Est, ou internées en Allemagne. On en était réduit aux gardes nationaux, aux gardes mobilisés, aux gardes mobiles, c'est-à-dire à des hommes qui n'avaient du soldat que l'uniforme et pas toujours le fusil.

Il restait cependant un moyen, sinon de vaincre l'ennemi, du moins de l'amener à des propositions raisonnables. C'était d'éviter les batailles rangées, de se borner à la guerre de partisans, de harceler sans cesse le vainqueur, de l'affamer, comme avaient fait les Espagnols sous le premier Empire. Les hommes du métier conseillaient ce moyen comme le seul praticable avec des troupes qui n'avaient jamais vu le feu. Mais aux stratèges improvisés du gouvernement provisoire, qui ne doutaient de rien, il fallait absolument des batailles en règle, des victoires retentissantes. Ce parti pris ne pouvait conduire qu'à un désastre final.

**Investissement de Paris (20 septembre).** — Les membres du gouvernement provisoire avaient eu à peine le temps de se retourner, qu'ils virent arriver l'ennemi. Après la bataille de Sedan, les Allemands, sans s'inquiéter des forteresses qu'ils laissaient derrière eux, avaient marché immédiatement sur Paris, dont la prise devait

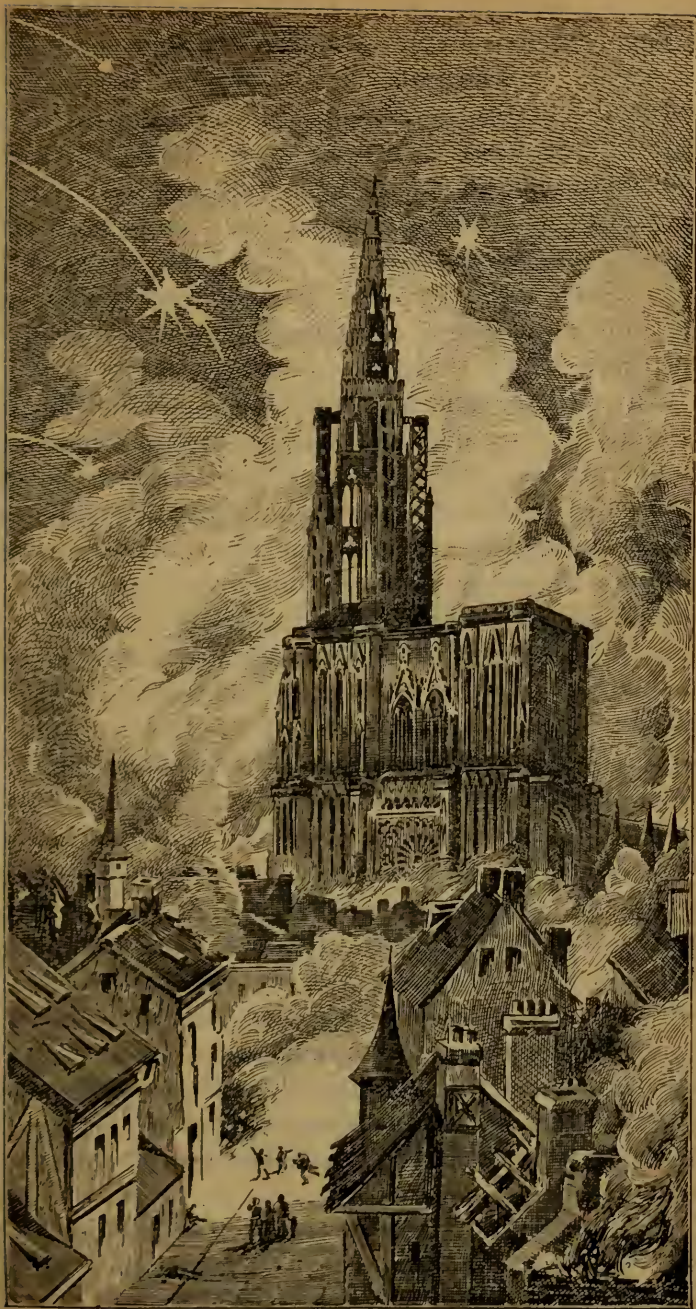


infailliblement terminer la guerre. Les têtes de colonnes de leurs armées parurent sur les rives de la Seine dès le 17 septembre; trois jours après, l'investissement de la capitale était complet. Personne ne croyait que Paris pût résister à un blocus de plus de quinze jours. Ses remparts, qui dataient de 1840; ses forts détachés, éloignés de l'enceinte à peine de mille mètres, ne pouvaient la protéger contre un bombardement. Dans la place il y avait peu d'armes, peu de munitions et une poignée seulement de troupes régulières; la plus grosse difficulté était celle des subsistances pour une population de plus de deux millions d'habitants.

**Capitulation de Strasbourg** (26 septembre). — Ce qui allait rendre la défense plus difficile, ce fut la reddition de Strasbourg et de Metz, reddition qui devait rendre libres plus de cent mille Allemands retenus par le siège de ces deux grandes places.

La défense de Strasbourg, organisée par le brave général *Uhrich*, fut très honorable. Assiégée dès le 9 août par une division bavaroise sous le général de Werder, complètement investie le 16, la ville subit pendant quarante-six jours un siège régulier et ne se rendit, le 26 septembre, qu'après un horrible bombardement qui jeta sur elle cent quatre-vingt-dix mille obus, brûla six cents maisons, mutila sa merveilleuse cathédrale et incendia sa précieuse bibliothèque, où étaient *deux mille incunables*, livres hors prix, remontant aux origines de l'imprimerie. La population civile, d'un patriotisme ardent, prit part à la lutte et eut onze cents morts ou blessés. La prise de Strasbourg entraîna la perte de toute l'Alsace sauf Belfort, qui, sous la direction du colonel Denfert-Rochereau, subit sans broncher cent trois jours de siège, soixante-quinze jours de bombardement, et ne put jamais être forcé par les Allemands.

**Capitulation de Metz** (28 octobre). — La capitulation de Metz, au contraire, fut une des hontes les plus douloureuses de notre histoire. Enfermé dans cette ville après la bataille de Saint-Privat, le 18 août, par le prince Frédéric-Charles, avec plus de cent soixante-dix mille



LE BOMBARDEMENT DE STRASBOURG. D'après un dessin du temps.

hommes de troupes vaillantes et robustes, Bazaine n'essaya jamais sérieusement de rompre les lignes ennemies. Deux sorties, celles de *Noisseville* (31 août) et de *Ladonchamps* (7 octobre), faites pour tromper l'impatience du soldat, voilà à quoi se réduit à peu près l'action du maréchal pendant plus de deux mois. Brave jadis, maintenant alourdi de corps et d'esprit, obéissant on ne sait à quelle préoccupation politique, il imposa à ses valeureuses troupes une immobilité exaspérante. Les souffrances physiques s'ajoutaient aux tortures morales. Dans le dernier mois, le soldat n'avait qu'une faible ration de viande de cheval, sans sel, et quelques pommes de terre qu'il allait déterrer dans les champs, presque sous le feu de l'ennemi. Des pluies continuelles avaient transformé les camps en bourbiers. Les ambulances furent encombrées de près de trente mille malades ou blessés, dont sept mille moururent. Quand il n'y eut plus de vivres, le maréchal capitula (28 octobre). Il livra à l'ennemi six cents canons de campagne, huit cents pièces de place et cent quarante mille hommes, qui allèrent rejoindre en Allemagne les malheureux vaincus de Sedan. On livra aussi les drapeaux et les armes. Quelques régiments, se refusant à cette suprême humiliation, déchirèrent ou brûlèrent leurs drapeaux.

Trois ans après, Bazaine, jugé à Versailles par un conseil de guerre que présida le duc d'Aumale, fut condamné à mort, avec dégradation militaire, pour avoir traité avec l'ennemi « sans avoir fait tout ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur ». Mac-Mahon, alors président de la République, commua cette peine en vingt ans de détention. Interné dans l'île Sainte-Marguerite, une des Lérins, Bazaine s'en évada au mois d'août 1874, et alla mourir en Espagne, en 1888, dans la misère et l'abandon.

**Organisation de la Défense nationale.** — La conduite de Bazaine produisit une impression d'autant plus pénible en France, que le pays avait plus généreusement répondu à l'appel du gouvernement provisoire pour la défense de la patrie. Bonapartistes, royalistes,



républicains, tous les partis rivalisaient de patriotisme. Une *Délégation* du gouvernement s'était transportée à Tours avant l'investissement entier de Paris. Cette délégation, de trois membres, fut complétée le 9 octobre par l'arrivée de Gambetta, qui sortit de Paris en ballon. Secondé par l'ingénieur des mines de Freycinet, Gambetta, quoique mal préparé à l'œuvre gigantesque dont il se chargeait, montra dans l'organisation de la défense nationale une remarquable activité. En peu de temps il se procura quatorze cents canons, quinze cent mille fusils, et jeta successivement sur l'ennemi plus de six cent mille hommes, sans compter les gardes nationales, chargées de la défense des villes.

Malheureusement, parmi ces six cent mille hommes, il n'y eut jamais qu'un nombre très restreint de véritables soldats. Les gardes mobiles, les gardes mobilisés ou vieux garçons, les volontaires organisés en corps de *francs-tireurs*, avaient pour la plupart beaucoup de bonne volonté, mais peu d'éducation militaire, peu de solidité en face de l'ennemi. Leurs officiers, trop souvent improvisés, étaient en général aussi novices qu'eux. Beaucoup de soldats touchaient un fusil pour la première fois. Un certain nombre n'avaient que de vieux mauvais fusils, incapables de servir; un certain nombre aussi n'eurent jamais une cartouche. A peu près tous étaient mal habillés, très mal chaussés, grâce à de criminels entrepreneurs qui spéculaient sur les souffrances du soldat, par la faiblesse du gouvernement qui n'osait trop sévir, tenant lui-même des comptes assez irréguliers, comme le prouve une somme de quarante millions dont il n'a jamais pu justifier l'emploi. Cette coupable négligence, dans un hiver exceptionnellement rigoureux, devait engendrer pour des troupes non éprouvées de cruelles souffrances, plus meurtrières que le feu de l'ennemi. A l'inexpérience du soldat, à l'inexpérience des chefs de grade inférieur, s'ajoutait l'inexpérience de Gambetta, qui imposait ses plans à des généraux de valeur comme Chanzy, d'Aurelles de Paladine et Bourbaki.

Les troupes réunies fin septembre en dehors de Paris,

par la Délégation de Tours, furent réparties en trois armées : l'*armée de la Loire*, commandée successivement par les généraux de la Motte-Rouge, d'Aurelles de Paladine et Chanzy ; l'*armée du Nord*, commandée par le général Faidherbe ; l'*armée des Vosges*, commandée par le général Cambriels. — Les opérations de ces trois armées devaient converger vers Paris et tendre toutes à dégager la capitale.

## II. — Opérations des armées de province.

**Opérations de la première armée de la Loire.** — **Bataille de Coulmiers** (9 novembre). — Quinze mille hommes seulement se trouvèrent d'abord réunis à Orléans, sous les ordres du général de la Motte-Rouge. Ayant reçu l'ordre de se porter en avant sur la route de Paris, ils rencontrèrent les Allemands avec des forces supérieures autour d'*Artenay*, et, après plusieurs combats, furent obligés de se replier sur *Orléans*, qu'ils évacuèrent le lendemain (10 octobre). — D'Orléans, les Allemands envoyèrent une division sur Chartres, où des rassemblements de troupes étaient signalés. La ville de Châteaudun, que devait traverser cette division, fut héroïquement défendue par neuf cents francs-tireurs et trois cents gardes nationaux. Elle reçut plus de deux mille obus et fut totalement brûlée.

Le général d'Aurelles de Paladine, qui remplaça la Motte-Rouge, se voyant à la tête de quatre-vingt-cinq mille hommes, se mit en marche pour reprendre Orléans. Prévenus, les Allemands se portèrent à sa rencontre jusqu'à *Coulmiers*. Il s'y livra, le 9 novembre, entre soixante-deux mille Français et vingt-deux mille Allemands une bataille dont les conséquences furent la retraite de l'ennemi sur *Artenay* et la réoccupation d'Orléans par les Français. Bien que peu décisive, la victoire de Coulmiers, venant après de si cruels revers, excita un vif enthousiasme et ranima les espérances.

**Batailles de Loigny** (2 décembre) **et d'Orléans** (3 et 4 décembre). — Malheureusement Metz venait de

capituler, et la grande armée de Frédéric-Charles, devenue libre, se dirigea à marches forcées vers la Loire. Déjà peu disposé à prendre l'offensive, à cause du peu de solidité de ses troupes, d'Aurelles crut prudent, après l'arrivée de Frédéric-Charles, de s'immobiliser dans Orléans, dont il avait bien fortifié les abords. Les ordres impatients de Gambetta ne purent le décider à agir.

Pendant des forces considérables arrivaient successivement sur la Loire. A la fin de novembre, d'Aurelles eut plus de deux cent mille hommes avec deux cent cinquante canons. De Freycinet, qui sous Gambetta remplissait les fonctions de ministre de la guerre, vint à l'armée et prescrivit à d'Aurelles une offensive générale pour seconder une sortie de la garnison de Paris. Cent soixante-dix mille hommes se mirent en mouvement le 1<sup>er</sup> décembre.

La neige couvrait les plateaux de la Beauce, que balayait un vent glacial. Pendant la nuit passée sous la tente, les troupes eurent affreusement à souffrir; beaucoup d'hommes eurent les pieds gelés. C'était une mauvaise préparation pour la bataille qui se livra le lendemain, entre les villages de *Loigny* et de *Pourpry*, où quarante-cinq mille Français furent engagés contre trente-cinq mille Allemands. La bataille fut cependant acharnée; nos jeunes soldats montrèrent une magnifique bravoure. Il y eut autour du cimetière de Loigny en particulier des traits de véritable héroïsme. Pour dégager deux bataillons enfermés dans le cimetière, huit cents Volontaires de l'Ouest et mobiles de la Côte-d'Or, répondant à l'appel du vaillant général de Sonis, se précipitèrent sans hésiter à une mort comme certaine. Les Volontaires de l'Ouest, anciens zouaves pontificaux, que commandait le colonel de Charette, sur trois cents hommes eurent dix-huit officiers et cent quatre-vingt-dix-huit hommes hors de combat. De Sonis, une jambe fracassée, resta toute la nuit, par un froid atroce, sur le champ de bataille.

Cette bravoure demeura stérile. A la nuit, après une perte de quatre mille hommes tués ou blessés, il fallut se replier sur Orléans. La lutte continua dans les environs de cette ville, le 3 et le 4 décembre; puis d'Aurelles, avec



une armée démoralisée par son échec, par le froid excessif et les privations, désespérant de pouvoir défendre Orléans, encloua ses canons et évacua la place (nuit du 4 décembre). Près de vingt mille trainards, exténués de fatigue, furent ramassés par l'ennemi.

**Deuxième armée de la Loire. — Bataille du Mans (10 janvier 1871).** — D'Aurelles de Paladine fut destitué et remplacé par le général Chanzy, qui reçut cent vingt mille hommes. Cent mille hommes détachés de la première armée de la Loire, assez inopportunistement pour Chanzy, furent placés sous les ordres de Bourbaki, ancien commandant de la garde impériale, pour opérer sur la frontière de l'Est.

Dans une série de combats partiels, livrés du 7 au 10 décembre, en avant de *Josnes*, sur la Loire, Chanzy tua ou blessa à l'ennemi plus de trois mille hommes. Mais la force de résistance de ses troupes fléchissait avec leurs efforts mêmes. Ses plans aussi étaient troublés par les ordres qu'envoyait le gouvernement. Menacé d'être tourné, il se replia sur le Loir dans la direction du Mans. La retraite se fit par un froid rigoureux, des pluies glaciales, sans beaucoup d'ordre. Des bataillons entiers se débandaient pour chercher à se chauffer et à manger; les mesures de répression, fort sévères, n'y faisaient rien. Beaucoup de trainards étaient ramassés par les Allemands. Quand il arriva au Mans, Chanzy n'avait plus que quatre-vingt-dix mille hommes, des mobilisés pour la plupart, sans instruction militaire, qui achevèrent de se démoraliser dans le *camp de Conlie*, où ils bivouaquaient au milieu de la boue, de la neige et des glaces.

Doté d'une énergie peu commune, Chanzy osa, avec de pareilles troupes, hasarder une bataille contre les Allemands, qui vinrent, au nombre de soixante-quinze mille hommes, le chercher à l'est du Mans, le 10 janvier 1871. Commencée le 10, la lutte se poursuivit le 11 et fut sur plusieurs points vigoureuse. Les Volontaires de l'Ouest firent de nouveau des prodiges de bravoure au plateau d'*Auvours*, la clef de la position, que les attaques réitérées des ennemis ne purent leur enlever. Mais, dans

la nuit, des mobilisés bretons, pris de panique, abandonnèrent soudain leur poste. Il fallut le lendemain reculer encore et se replier derrière la Mayenne, où les opérations devinrent insignifiantes.

Dans les combats du Mans (6-12 janvier), les Allemands perdirent deux cents officiers et trois mille hommes. Les pertes des Français furent doubles, en outre ils eurent vingt mille prisonniers : en six jours, sans avoir été battu, Chanzy avait donc perdu le tiers de son effectif.

**Opérations de l'armée du Nord. — Pont-Noyelles** (23 décembre), **Bapaume** (3 janvier), **Saint-Quentin** (19 janvier). — L'armée du Nord, sous le général Faidherbe, montra plus de solidité, parce que beaucoup de cadres étaient formés d'officiers, sous-officiers et soldats évadés de Sedan ou de Metz. Elle avait aussi une assez bonne artillerie, ayant pu utiliser le matériel des nombreuses places fortes du Nord.

Les Allemands, sous les ordres du général de Manteuffel, avaient occupé Amiens après un combat sous les murs de la ville (28 novembre) et Rouen sans coup férir (5 décembre). Faidherbe, se voyant à la tête de trente mille hommes avec soixante canons, contre trente-cinq mille Allemands et cent soixante-quatorze canons, crut pouvoir reprendre l'offensive et se porta vers la Somme, où il se retrancha dans de fortes positions à *Pont-Noyelles*, près d'Amiens. Manteuffel, accourant aussitôt, lui livra une bataille opiniâtre, mais ne put le déloger (23 décembre). Pour affirmer sa victoire, Faidherbe fit bivouaquer la nuit son armée sur le champ de bataille, malgré une température glaciale dont elle eut beaucoup à souffrir.

Dix jours après, Faidherbe allait offrir la bataille dans la plaine de *Bapaume* aux Allemands, qui assiégeaient Péronne (3 janvier 1871). Elle fut indécise; mais les Allemands gardèrent leurs positions, et Péronne capitula.

Reprenant une troisième fois l'offensive, Faidherbe se porta dans la direction de Saint-Quentin pour coopérer à une sortie que la garnison de Paris devait tenter vers le Nord. Il croyait surprendre les Allemands; mais l'extrême lenteur de sa marche, à cause de la glace et du

verglas, permit à l'ennemi d'être prévenu. Attaqué le 19 janvier, sous les murs de *Saint-Quentin*, par von Gœben, successeur de Manteuffel, Faidherbe soutint toute la journée une lutte opiniâtre. La nuit venue, seulement, il donna le signal de la retraite, qui ne fut pas inquiétée. Il avait perdu trois mille hommes par le feu, plus six mille prisonniers. Les pertes allemandes dépassèrent trois mille hommes.

Le rôle de l'armée du Nord fut très honorable; mais le but, la délivrance de Paris, restait manqué.

**Opérations de l'armée des Vosges.** — Après la capitulation de Strasbourg (26 septembre), le général de Werder reçut la mission de détruire les centres de résistance qui s'organisaient dans les Vosges. Montagnes peu élevées, boisées, percées d'une foule de routes, les Vosges étaient très favorables à la guerre de partisans. Elles avaient été malheureusement négligées, et il ne s'y trouvait que quelques corps isolés de francs-tireurs et de mobiles. La réunion de ces partisans, vers la fin de septembre, forma le noyau de l'*armée des Vosges*, dont le général Cambriels prit le commandement. Elle comptait environ dix mille hommes.

Les Allemands ne lui donnèrent pas le temps de se compléter. Descendant par les routes du mont Donon sur Saint-Dié, après une rencontre assez sérieuse à *la Bourgonce* (6 octobre), ils parvinrent à Rambervilliers, qu'essaya courageusement de défendre la garde nationale, puis à Épinal, alors non fortifiée (12 octobre). La région vosgienne était toute conquise, sauf, dans les montagnes, *Phalsbourg*, qui devait se rendre en décembre seulement après un bombardement meurtrier, et le fort de *Bitche*, qui demeura ferme sous vingt mille obus et ne se rendit jamais. Cambriels fut forcé de se replier sur Besançon. Les Allemands le suivirent jusqu'à l'Ognon, où ils livrèrent plusieurs petits combats; puis, tournant à droite, ils occupèrent, le 30 octobre, Dijon, position excellente qui leur permettait de surveiller à la fois la vallée de la Seine et le bassin du Rhône.

L'armée des Vosges fut disloquée par Gambetta, qui



sacrifiait tout à l'armée de la Loire, sur laquelle il fondait les plus belles espérances. Le général Crouzat, successeur de Cambriels, démissionnaire pour cause de blessures, reçut l'ordre de mener ses troupes, qui s'étaient grossies peu à peu considérablement, à d'Aurelles de Paladine. Il ne resta dans l'Est que deux divisions, chacune de quinze mille hommes, l'une sous le commandement de l'aventurier Garibaldi, l'autre sous celui du tout jeune général Cremer. Garibaldi, dont le corps hérita du nom d'*armée des Vosges*, après une tentative imprudente sur Dijon (26 novembre), rétrograda sur Autun et n'en bougea presque plus, malgré les énergiques reproches de Freycinet : le héros était vieux et usé. Les Allemands concentrèrent leurs efforts dans la vallée de la Saône sur Cremer, qui fut attaqué, le 18 décembre, à *Nuits*, par le général de Werder. Le général de trente-trois ans soutint bravement la lutte, perdit dix-sept cents hommes, mais en fit perdre autant à l'ennemi et le contraignit de rentrer dans Dijon en plein désordre.

**Opérations de l'armée de l'Est. — Villersexel** (9 janvier 1871). — Après les batailles malheureuses de Loigny et d'Orléans (2-4 décembre), Gambetta, nous l'avons vu, détacha de l'armée de la Loire cent mille hommes qu'il confia à Bourbaki. Il voulait faire une puissante diversion dans l'Est, délivrer Belfort, envahir l'Alsace, menacer les communications de l'ennemi avec le Rhin, et le forcer ainsi à lever le siège de Paris. L'*armée de l'Est*, renforcée par la division Cremer et par des troupes venues de Lyon, fut portée à cent quarante mille hommes.

Pour réussir, le plan grandiose de Gambetta exigeait le secret et la promptitude d'action. Mais les dispositions furent si mal prises, que le transport en chemin de fer des troupes à Besançon, qui demandait trois jours, dura trois semaines. Arrivées à Besançon, les troupes n'y trouvèrent ni vivres ni munitions. Le 5 janvier 1871 seulement, Bourbaki put se mettre en marche pour Belfort. Le général de Werder, au courant de tout depuis longtemps, avait quitté Dijon pour Vesoul. Il s'avança au-

devant des Français pour couvrir l'Alsace et les attaqua, le 19 janvier, à *Villersexel*. Enlevée par les Allemands, la ville fut reprise par les Français après une lutte acharnée, qui dura toute la nuit, à la lueur des incendies, jusqu'à trois heures du matin.

**Bataille d'Héricourt** (15-16-17 janvier). — Bourbaki reprit lentement sa marche, le 11, vers Belfort. Il trouva Werder retranché en avant de cette place, sur la petite rivière de la Lisaine, et occupant une ligne de vingt kilomètres, qui allait de Montbéliard au village de Chenebier, par *Héricourt*, où était son centre. Werder n'avait que quarante mille hommes, mais ses positions étaient formidables. Trois jours de combats (15, 16, 17 janvier) n'eurent d'autre résultat pour les Français que d'enlever le village de Chenebier, où s'établit la division Cremer. Tous leurs efforts sur Héricourt et sur le château de Montbéliard échouèrent. Dans l'après-midi, Bourbaki, apprenant qu'une nouvelle armée commandée par Manteuffel, après avoir échappé à Garibaldi, qui s'était porté jusqu'à Dijon, venait le prendre par le flanc, ordonna la retraite sur Besançon. Il avait perdu à Héricourt huit mille hommes contre deux mille.

**Retraite et catastrophe.** — Le but de la campagne était manqué ; la retraite allait tourner en catastrophe. Poursuivie à la fois par Werder et par Manteuffel, l'armée française arriva devant Besançon dans un état lamentable de démoralisation et d'épuisement. Inhumain par nécessité, le gouverneur fit fermer les portes de la place à cette multitude affamée, transie de froid, décimée par les privations et les maladies. Bourbaki eut la pensée d'échapper à l'ennemi à travers les plateaux du Jura, vers Pontarlier ; puis, impuissant à rétablir l'ordre, jugeant l'armée perdue, dans un moment de désespoir il essaya de se brûler la cervelle. Il ne se fit heureusement qu'une grave blessure (27 janvier).

Le général Clinchant prit sa place et se dévoua pour diriger la retraite, de plus en plus affreuse. Les routes, couvertes de neige, étaient pleines d'armes, de voitures abandonnées et de trainards. Sur ces entrefaites, un

armistice fut signé par le Gouvernement provisoire avec Bismarck. L'armistice, hélas ! ne s'étendait pas à l'armée de l'Est, et par une distraction inexplicable, criminelle, le négociateur français, J. Favre, oublia de signifier aux intéressés cette exception fatale. Pendant que Clinchant arrêtait la marche de ses troupes, l'ennemi continuait la sienne et barrait les routes du Sud. Informé par Manteuffel de la lamentable vérité, Clinchant n'eut d'autre ressource que de négocier avec le gouvernement helvétique l'internement de son armée. Quatre-vingt-dix mille hommes franchirent la frontière et trouvèrent chez le généreux peuple suisse la plus touchante hospitalité. Dix mille braves, de la division Cremer pour la plupart, réussirent à gagner Gex et de là Lyon (1<sup>er</sup> février).

### III. — Le siège de Paris (20 septembre 1870-28 janvier 1871).

**Organisation de la défense de Paris.** — Toutes les tentatives faites par les armées de province pour dégager la capitale ayant échoué, Paris resta pour se défendre réduit à ses propres forces. Il devait succomber fatalement ; mais au moins sa chute ne fut pas sans grandeur.

L'immense ville avait accueilli avec le courage le plus tranquille la perspective d'un blocus. Toute la population rivalisa d'ardeur pour concourir à la défense ; les jeunes gens s'enrôlèrent dans les gardes mobiles, les hommes mariés dans les gardes nationaux, les Frères des Écoles chrétiennes dans les ambulances ; des prêtres mêmes manièrent la pelle et la brouette du terrassier ; l'industrie parisienne fabriqua les armes, les canons, les munitions qui manquaient. A la fin de septembre, on avait huit cents canons de campagne et deux mille quatre cents pièces de remparts. Le général en chef, Trochu, compta sous ses ordres trois cent mille gardes nationaux, cent trente-cinq mille mobiles de Paris ou des départements, et quatre-vingt-dix mille hommes de troupes actives, comprenant un corps d'armée ramené de Mézières par le général



Vinoy, le jour de Sedan, une belle brigade récemment venue de Rome, quinze mille marins, douze mille douaniers, forestiers, gendarmes ou sergents de ville. Cela portait l'armée à plus de cinq cent mille hommes. Mais beaucoup de soldats faisaient seulement nombre : on ne pouvait guère compter que sur les troupes actives.

**Sorties de la garnison de Paris.** — La garnison de Paris ne fit pas moins de dix sorties, sur Villejuif, Chevilly, Bagneux, la Malmaison, etc., pour briser les lignes d'investissement. Les plus remarquables furent celles du *Bourget* (28-30 octobre), de *Champigny* (30 novembre-2 décembre), et de *Montretout-Buzenval* (19 janvier).

La sortie du 28 octobre nous rendit maîtres du Bourget; mais il était difficile de s'y maintenir à cause de la disposition des maisons, qui ne forment qu'une longue rue. Les Allemands reprirent cette petite ville le surlendemain, après une lutte opiniâtre et sanglante.

La sortie du 30 novembre eut plus d'importance. Cinquante mille hommes conduits par le général Ducrot s'y mesurèrent avec cinquante mille Allemands. Le village de *Champigny* fut enlevé par les troupes françaises; mais ensuite toutes leurs attaques échouèrent devant le parc de *Villiers*, transformé par l'ennemi en véritable forteresse. Le 1<sup>er</sup> décembre se passa à se ravitailler. Les Allemands recommencèrent la lutte le 2, et vinrent à leur tour se briser contre les positions de *Champigny*. Mais quatre nuits passées au bivouac par une température de 10° au-dessous de zéro avaient si fortement éprouvé ses troupes, que Ducrot dut les ramener. Il avait perdu douze mille hommes, dont deux mille tués; les Allemands, six mille.

La sortie du 19 janvier 1871 fut le dernier acte de la défense de Paris, qui, avant de capituler, voulut encore voir une fois l'ennemi en face. Dans la nuit du 18 au 19, quatre-vingt-dix mille hommes se massèrent au pied du Mont-Valérien, sous les généraux Ducrot, Vinoy et Carrey de Bellemare. A l'aube, le général Vinoy s'empara de la redoute de *Montretout* et du parc de *Buzenval*. Mais il ne fut pas soutenu, l'artillerie n'ayant pu gravir

les collines dont les terrains étaient détrempés par les pluies. Des gardes nationaux, inaccoutumés au feu, se troublant sous la pluie de balles, tirèrent au hasard sur ennemis et amis. A la nuit tombante, après une perte inutile de quatre mille hommes, dont mille morts, il fallut ordonner la retraite, qui dégénéra en débandade.

**Capitulation de Paris** (28 janvier 1871). — Furieux de la longue résistance que leur opposait Paris, les Allemands, pour le réduire, recoururent au moyen sauvage du bombardement. Commencé le 5 janvier, le bombardement se poursuivit jusqu'au 26 sans interruption. Deux cent soixante-quinze bouches à feu détruisirent par la mitraille les forts, puis attaquèrent la ville elle-même. Elle reçut trois mille sept cents obus, qui en somme causèrent peu de dégâts, atteignirent au plus quatre cents personnes et laissèrent la population dans la plus entière indifférence.

La question des vivres était bien plus grave. Dès le commencement de janvier, les habitants étaient réduits à une ration de trois cents grammes d'un pain grossier, dit *pain de siège*, et à trente grammes de viande de cheval. Cette maigre ration elle-même finit par manquer. Quand on eut mangé tous les animaux domestiques et jusqu'aux rats d'égoût, il fallut se rendre. La capitulation fut signée le 28 janvier, en même temps qu'un armistice pour les armées de province, sauf l'*armée de l'Est*. Les troupes de Paris furent désarmées, à l'exception de douze mille soldats réguliers et de trois mille cinq cents gendarmes nécessaires pour le maintien de l'ordre. Les gardes nationaux conservèrent leurs fusils. Six cents canons de campagne, quatorze cents pièces de place et cent soixante-dix-sept mille fusils furent livrés au vainqueur. En outre, Paris paya une contribution de guerre de deux cents millions.

Dix jours auparavant (18 janvier), une cérémonie profondément humiliante pour la France avait eu lieu à Versailles. Le roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup> avait été, sur la motion du roi de Bavière, proclamé *empereur d'Allemagne* dans les salles du palais de Louis XIV, en présence de tous les princes de l'Allemagne, naguère ses

ennemis jurés, maintenant les adorateurs enthousiastes de sa prodigieuse et inespérée fortune. La première nation qui adressa au nouvel empereur ses félicitations fut la nation des États-Unis, qui payèrent ainsi à la France vaincue leur vieille dette de reconnaissance.

**Traité de Francfort** (10 mai 1871). — Paris rendu, c'était la guerre finie. Le gouvernement convoqua à Bordeaux, où la Délégation de Tours s'était réfugiée quand Tours fut menacé, en décembre 1870, une *Assemblée nationale*. Réunie le 13 février, l'Assemblée nomma Thiers chef du pouvoir exécutif et le chargea de négocier la paix. Les préliminaires, signés le 26 février, acceptés par un vote silencieux de l'Assemblée, le 1<sup>er</sup> mars, furent confirmés à Francfort le 10 mai.

La France payait cinq milliards, cédait toute l'Alsace moins Belfort, que les Allemands n'avaient pu prendre et qu'ils appelaient *Todten-Fabrik* (fabrique de morts), plus la Lorraine *allemande*, y compris Metz, qui n'est pas allemande du tout. Nous perdions donc, en Alsace, les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin; en Lorraine, la moitié du département de la Meurthe et la moitié de celui de la Moselle: en tout, la valeur de trois départements avec une population de plus d'un million six cent mille habitants. L'Alsace-Lorraine, arrachée par le droit du plus fort à la France, toujours pleurée depuis, forme un *pays de l'Empire*, qu'administre un lieutenant de l'empereur, c'est-à-dire la Prusse, l'empereur devant toujours être prussien.

**Libération du territoire** (1873). — Le territoire des provinces de l'Est devait être occupé jusqu'au paiement de l'indemnité des cinq milliards. Tel était le crédit de la France malgré ses malheurs, que l'argent lui arriva en quantité et qu'elle put se libérer, en délivrant son territoire du Prussien, dès 1873.

Pendant la guerre franco-allemande, l'Allemagne avait fait passer la frontière à un million cent mille hommes environ. La France avait mis sur pied un million neuf cent mille hommes, mais non un million neuf cent mille soldats. Elle en perdit près de cent quarante mille tués



et cent quarante mille blessés. Les pertes des Allemands ne durent pas être sensiblement moindres, à en juger par les cent-vingt-huit mille blessés et les quarante-sept mille morts qu'avouent les statistiques officielles<sup>1</sup>. Quelle épouvantable boucherie pour aboutir à l'état de pied de guerre permanent auquel l'Europe, depuis 1871, se trouve condamnée !

#### IV. — Épilogue de la guerre franco-allemande. La Commune (18 mars-28 mai).

Cruellement mutilée par l'étranger, la France devait avoir la douleur, plus cruelle encore, d'être déchirée par la guerre civile : à la guerre allemande succéda la *Commune*.

**Préludes de la Commune.** — La Commune, gouvernement révolutionnaire, fondé sur le pillage et le sang, avait tenté de s'organiser à l'aube de la deuxième République, et avait amené les épouvantables journées de juin 1848. Écrasée alors, elle essaya de se relever à la chute de l'Empire. Comptant des sympathies jusque dans le gouvernement provisoire, où elle avait glissé un de ses partisans, Henri de Rochefort, elle sut exploiter habilement à son profit le plus honorable des prétextes, celui de combattre l'ennemi. Le gouvernement provisoire eut l'imprévoyance de donner des armes à tous ceux qui se présentèrent pour s'enrôler dans la garde nationale. C'est ainsi que vingt-cinq mille repris de justice reçurent des fusils, avec l'intention secrète de détruire la société qu'ils faisaient mine de défendre. Une première insurrection eut lieu le 31 octobre, sur l'émotion causée par la capitulation de Metz. Huit mille gardes nationaux conduits par Flourens, Delescluzes, Blanqui, Félix Pyat, envahirent l'hôtel de ville, et retinrent pri-

1. Sur la guerre franco-allemande, consulter l'excellent petit ouvrage du général Niox : *la Guerre de 1870, simple récit*; Paris, Delagrave, 1897.

sonnier, une partie de la journée, le gouvernement, qui fut dégagé par d'autres gardes nationaux. Une deuxième insurrection éclata le 22 janvier et fit couler le sang dans les rues, mais elle fut encore réprimée. Une troisième insurrection éclata le 18 mars. Cette fois, les émeutiers devaient rester deux mois maîtres de Paris.

**L'insurrection du 18 mars 1871.** — En désarmant le 28 janvier les mobiles, les mobilisés et la plus grande partie de l'armée active, le gouvernement provisoire avait eu l'inqualifiable faiblesse de laisser leurs armes aux gardes nationaux. Les partisans du désordre avaient donc des fusils, ils voulurent avoir des canons. Un parc d'artillerie avait été abandonné sur la place Wagram. Des gardes nationaux l'enlevèrent et le transportèrent sur les hauteurs de Montmartre, d'où ces canons parurent une menace pour Paris. Le général Lecomte, le 18 mars, fut chargé d'aller les redemander; mais il se vit aussitôt entouré d'une foule menaçante, et ses soldats levèrent lâchement la crosse en l'air. Le général Clément Thomas, commandant de la garde nationale, vieux républicain honnête et énergique, voulut intervenir. Lui et Lecomte furent assassinés à Montmartre dans la rue des Rosiers. Fiers de ce crime, les insurgés arborèrent le jour même le drapeau rouge et proclamèrent la *Commune*. Le gouvernement de la Commune, élu le 26 mars, comprit quatre-vingt-dix membres, dont les plus marquants furent Delescluzes, Flourens, Raoul Rigault, Courbet, Vallès, Longuet, Vaillant, Grousset, Félix Pyat, Cluseret. A cette nouvelle, des troubles graves éclatèrent en province. A Saint-Étienne, le préfet, de l'Espée, fut assassiné; à Lyon, le commandant Arnaud fut de même égorgé. La Commune essaya aussi de s'établir à Toulouse et à Marseille.

**Le gouvernement de Versailles.** — Les *fédérés*, ainsi s'appelaient eux-mêmes les communards, avaient contre eux, à Paris, la moitié au moins de la garde nationale et la grande majorité de la population, qui se préparaient à lutter avec énergie contre les hommes de désordre. Mais le chef du pouvoir exécutif, Thiers,

effrayé de ne se voir qu'un débris d'armée régulière, crut prudent de se retirer avec son gouvernement à Versailles, où était déjà l'Assemblée nationale. Il fit même évacuer tous les forts, sauf celui du Mont-Valérien, qui domine Paris à l'ouest. Le maréchal de Mac-Mahon, guéri de sa blessure, reçut la mission de former une armée avec les soldats qui se trouvaient dans les départements ou qui commençaient à revenir des prisons d'Allemagne.

Le départ du gouvernement permit à l'insurrection de se développer librement dans toute la ville. La Commune se prépara fiévreusement à la résistance. Elle se procura de l'argent en pillant les deniers de l'État, en extorquant des sommes considérables à la Banque de France, aux Compagnies financières ou aux simples particuliers. Elle enrégimenta de force tous les hommes valides jusqu'à quarante ans, ce qui fit fuir une foule de Parisiens. Ennemie née de la liberté, de la religion et du patriotisme, elle supprima tous les journaux hostiles ou neutres, ferma toutes les églises dont plusieurs furent profanées, et renversa, à la grande joie des Prussiens campés encore sur la rive droite de la Seine, la colonne Vendôme, élevée avec le bronze dû aux victoires du premier Empire. Pour se prémunir contre les hasards de l'avenir, elle emprisonna, à titre d'*otages*, l'archevêque de Paris, M<sup>sr</sup> Darboy; un président à la Cour de cassation, M. Bonjean; une foule de prêtres ou religieux, et plus d'un millier de soldats, gendarmes et sergents de ville.

**Second siège de Paris** (avril-mai). — La présence des Prussiens sur la rive droite délivrait la Commune de toute crainte de ce côté-là, en même temps qu'elle lui permettait de faire arriver les vivres en abondance. Les fédérés concentrèrent donc leurs troupes et leur artillerie sur la rive gauche et vers le bois de Boulogne, qui était le point le plus menacé. Ils prirent eux-mêmes l'offensive et firent, le 2 avril, une attaque sur Versailles par Rueil. Mais leur chef Flourens fut tué; ils furent repoussés et rentrèrent dans Paris, d'où ils ne sortirent plus.

Alors commença le siège régulier. L'armée de Versailles, exaspérée de cette guerre civile venant après



une épouvantable guerre étrangère, montrait la plus vive ardeur pour l'attaque; les fédérés, sachant qu'ils n'avaient aucune grâce à espérer, opposaient une résistance acharnée. Mais ils luttèrent sans espoir. Balayés par les terribles décharges du Mont-Valérien et d'une batterie de quatre-vingts canons établie à Montretout qui tonnait sans relâche, ils perdaient chaque jour du terrain. Toutefois ils résistèrent près de deux mois.

**Prise de Paris (21-28 mai).** — Le 21 mai, un piqueur des ponts-et-chaussées, Ducatel, s'apercevant que les insurgés, à cause du feu intense dirigé sur eux, abandonnaient les fortifications de la porte de Saint-Cloud, sortit au péril de sa vie, et appela les officiers versaillais. Un capitaine de vaisseau, Trèves, le suivit avec quelques hommes et se saisit de la porte de Saint-Cloud. A cette nouvelle l'armée s'ébranla tout entière, et arriva ce jour jusqu'au Trocadéro.

Mais Paris n'était point pris pour cela; il fallut l'enlever aux fédérés place par place, rue par rue. Quand ils se virent perdus, dans leur sauvage désespoir, ils mirent le feu aux monuments de la capitale. Ainsi disparurent, dans un incendie dont les immenses et sinistres lueurs offraient la nuit le plus terrifiant des spectacles, le château des Tuileries, la bibliothèque du Louvre, le ministère des Finances, le Conseil d'État, la Cour des comptes, la Légion d'honneur, l'hôtel de ville, le Grenier d'abondance, les magasins généraux de la Villette, et des centaines de maisons. Après l'incendie au pétrole, les massacres. Refoulés dans les quartiers excentriques de la Roquette, les communards y fusillèrent, le 24 et le 26 mai, M<sup>gr</sup> Darboy, M. Bonjean, l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, et près de soixante religieux, prêtres ou gardes de Paris. Le 27, ils se préparaient à un massacre général de plus de douze cents jeunes soldats, sergents de ville, prêtres, lorsqu'ils furent dérangés dans leur lugubre besogne par l'arrivée des *Versaillais*. Les derniers coups de fusil furent tirés le 28 dans le cimetière du Père-Lachaise.

La répression fut terrible. Le soldat, hors de lui, tuait

sans pitié ces bandits qui n'avaient eu de pitié pour personne, qui avaient couvert Paris de ruines et de sang, dont un bon nombre d'ailleurs étaient des étrangers, Allemands, Italiens, Polonais, l'écume de l'humanité. Plusieurs chefs, Delescluzes, Vermorel, Dombrowski, se firent tuer sur les barricades; d'autres, Raoul Rigault, Millière, pris, furent fusillés sur-le-champ. Après la lutte, on fit trente mille arrestations; mais on n'en retint que onze mille. Quelques chefs, comme Ferré, Rossel, furent condamnés à mort et exécutés; la plupart furent déportés à la Nouvelle-Calédonie. Rochefort, qui avait eu la prudence de ne combattre qu'avec la plume, les y rejoignit. Il s'en évada le 20 mars 1874. Des amnisties successives ont fait rentrer en France ses compagnons, dont plusieurs occupent aujourd'hui des situations importantes : on peut en citer quelques-uns qui sont députés; un, Barrère, est même ambassadeur de France.

## RÉSUMÉ

Sedan amène la chute de l'Empire et la proclamation de la République (4 septembre 1870). Les députés de Paris forment le gouvernement provisoire, présidé par Trochu. De fait, Gambetta est dictateur.

Paris est investi le 20 septembre, Strasbourg se rend le 26 septembre, Metz capitulera le 28 octobre.

Au lieu de la guerre de partisans, conseillée par les militaires, Gambetta fait la grande guerre. Il organise trois armées pour débloquer Paris : *armée de la Loire*, *armée du Nord*, *armée des Vosges*. Des hommes, peu de soldats.

L'*armée de la Loire*, sous la Motte-Rouge, perd le combat d'*Artenay* (10 octobre); sous Aurelles de Paladine, gagne la bataille de *Coulmiers* (9 novembre), mais perd celles de *Loigny* (2 décembre) et d'*Orléans* (4 décembre) : Orléans est occupée par les Allemands. Sous Chanzy, elle gagne la bataille de *du Mans* (10 janvier 1871), suivie de panique et désorganisation.

L'*armée du Nord*, sous Faidherbe, livre les batailles indécises de *Pont-Noyelles* (23 décembre), *Bapaume* (3 janvier), *Saint-Quentin* (19 janvier).

L'*armée des Vosges*, sous Cambriels, après le combat de *la Bourgonce* (6 octobre), l'occupation de *Rambervilliers* et d'*Épinal* par l'ennemi, recule sur *Besançon*, pendant que le Bavaurois de Werder occupe *Dijon* (30 octobre). Disloquée par Gambetta

pour grossir l'armée de la Loire, elle se réduit à la division Garibaldi, qui s'immobilise dans *Autun*, et à la division Cremer, qui repousse Werder à *Nuits* (18 décembre).

Gambetta forme, après la bataille d'Orléans (4 décembre), l'armée de l'Est, cent quarante mille hommes, qu'il donne à Bourbaki pour une grande diversion du côté de l'Alsace. Bourbaki, vainqueur de Werder à *Villersexel* (9 janvier), vaincu à *Héricourt* (15-17), recule sur Besançon. Désespéré, il essaye de se tuer. Clinchant négocie l'internement de son armée en Suisse (1<sup>er</sup> février).

Paris, réduit à ses forces, se défend bravement. Sorties de *Villejuif*, *Chevilly*, *Bagneux*, *la Malmaison*, *du Bourget* (28-30 octobre), de *Champigny* (30 novembre-2 décembre), de *Montretout-Buzenval* (19 janvier).

La veille (18 janvier), proclamation à Versailles de l'empire allemand.

Le bombardement et la famine obligent Paris à capituler (28 janvier). Armistice (28 janvier). Les préliminaires de la paix, signés le 26 février, sont convertis en traité à *Francfort*, le 10 mai 1871.

La guerre franco-allemande est suivie des horreurs de la Commune (18 mars-28 mai 1871).

---



# LIVRE VI

## LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### LA RÉPUBLIQUE JUSQU'EN 1875

##### SOMMAIRE

- I. *Présidence de M. Thiers* (13 février 1871-24 mai 1873). — L'Assemblée nationale (1871). — Libération du territoire (16 septembre 1873). — La loi militaire de 1872. — Mesures libérales. — Dissentiments entre Thiers et l'Assemblée. — Démission de Thiers (24 mai 1873).
- II. *Présidence du maréchal Mac-Mahon* (24 mai 1873-30 janvier 1879). — Échec de la restauration monarchique. — *Le septennat* (20 novembre 1873). — La Constitution du 20 février 1875. Modifications postérieures. — Les fortifications de Paris et de la frontière. — Départ de l'Assemblée (décembre 1875). — Démission de Mac-Mahon (30 janvier 1879). — Les divers présidents de la République depuis la démission de Mac-Mahon jusqu'à nos jours.

#### I. — Présidence de M. Thiers (13 février 1871-24 mai 1873).

**L'Assemblée nationale (1871).** — En signant l'armistice du 28 janvier 1871 avec J. Favre, le comte de Bismarck avait stipulé la convocation d'une Assemblée nationale pour traiter de la paix elle-même. L'Assemblée, de sept cent cinquante-trois membres, se réunit à Bordeaux le 13 février. Éluë sous l'impression de nos malheurs, elle comprenait en très grande majorité des légitimistes et des orléanistes, quelques républicains, et comme bonapartistes les députés de la Corse seulement. Les membres les plus marquants de la droite étaient Chesne-

long, Lucien Brun, de Broglie, Ernoul, Baragnon, de Belcastel, de Carayon-Latour, Batbie, de la Rochette, Buffet, bonapartiste opposant. L'Assemblée nomma chef



THIERS. D'après la statue de Guilbert.

du pouvoir exécutif Thiers, qu'avaient élu vingt-deux départements, ratifia en silence le 1<sup>er</sup> mars les préliminaires de la paix signée le 26 février entre Thiers et de Bismarck, confirma la déchéance de l'Empire, et se transporta ensuite à Versailles le 20 mars,

où elle vota pour le chef du pouvoir exécutif le titre, provisoire, de président de la République.

**Libération du territoire** (16 septembre 1873). — La paix rendue définitivement à la France, l'Assemblée se préoccupa de délivrer son territoire, qui devait être occupé par les Allemands jusqu'au paiement de l'indemnité des cinq milliards. Thiers ouvrit deux emprunts, l'un de deux milliards le 28 juin 1871, l'autre de trois milliards en juillet 1872, que le public couvrit plusieurs fois. L'ennemi évacuait le territoire à mesure que des sommes lui étaient versées ; le dernier soldat allemand passa la frontière le 16 septembre 1873. A cette date, Thiers n'était plus président de la République ; mais son habileté financière justifiait le titre de *libérateur du territoire*, que lui décerna un jour Gambetta, et l'Assemblée elle-même avait, au mois de mars 1873, voté la motion « que M. Thiers avait bien mérité de la patrie ».

Pour couvrir les intérêts annuels de la dette publique, si fortement grossie par l'indemnité de guerre et par les frais énormes de la guerre elle-même, l'Assemblée fut obligée d'établir des impôts sur les allumettes, le papier, les transports, les billets de chemin de fer. Pour rempla-

cer l'or et l'argent, devenus assez rares, la Banque de France fut autorisée à émettre des coupures de dix et de cinq francs. Des sociétés financières émirent également des billets de cinq, de deux francs et même d'un franc. Mais le numéraire ne tarda pas à reparaitre.

**La loi militaire de 1872.** — Il ne suffisait pas de réparer les malheurs de la patrie ; il fallait en prévenir le retour, en lui donnant une bonne armée. La loi militaire votée le 27 juillet 1872 imposa vingt ans de service actif ou de réserve à tout Français : cinq ans dans l'*armée active*, quatre ans dans la *réserve*, cinq ans dans l'*armée territoriale* et six ans dans la *réserve* de l'armée territoriale. L'armée permanente atteignait ainsi le chiffre de quatre cent quarante mille hommes ; en temps de guerre elle dépassait seize cent mille hommes. Les jeunes gens bacheliers, ou justifiant d'un examen spécial, pouvaient ne faire, sous le nom de *volontaires*, qu'un an de service actif, en versant la somme de quinze cents francs.

La loi de 1872 devait recevoir en 1889 une modification importante. Le service actif fut restreint à trois ans ; en compensation, le service total de vingt était porté à vingt-cinq ans. Le *volontariat*, aboli en 1887, resta supprimé. Cependant il fut établi que les jeunes gens se destinant aux carrières libérales et travaillant pour les diplômes de licenciés ès lettres ou ès sciences, de docteurs en droit ou en médecine, ainsi que les élèves ecclésiastiques, ne feraient qu'un an de service actif.

**Mesures libérales.** — Napoléon avait en janvier 1852 confisqué les biens de la maison d'Orléans. L'Assemblée crut devoir réparer cette injustice, blâmée par les partisans de l'Empire eux-mêmes. Le 21 décembre 1872, elle rendit aux princes leurs biens qui n'avaient pas été vendus. La loi qui frappait d'exil les deux branches des Bourbons avait été rapportée dès 1871. Les ducs d'Aumale et de Nemours, le prince de Joinville, rentrèrent en possession de leurs grades militaires, les deux premiers comme généraux de division, le troisième comme vice-amiral. Leur neveu, le duc de Chartres, qui avait fait brillamment son devoir de soldat pendant la guerre



de 1871, dissimulé sous le nom de Robert le Fort, devint officier de chasseurs.

### **Dissentiments entre Thiers et l'Assemblée.**

— Cependant le président de la République et l'Assemblée nationale s'accordaient mal. La majorité, monarchiste, ne voyait dans la République qu'un gouvernement provisoire, et entendait se réserver l'avenir pour le jour où elle tomberait d'accord sur le choix du prince à mettre sur le trône. Thiers estimait que les monarchistes, tenant, les uns pour le comte de Chambord, autrement dit *Henri V*, les autres pour le comte de Paris, ne parviendraient pas à s'entendre; que d'ailleurs le pays ne voulait pas de la royauté; qu'il valait donc mieux prendre son parti de la République et l'organiser en gouvernement définitif. L'Assemblée lui reprochait de travailler déjà en ce sens, avec la pensée secrète que ses services, son influence, ses talents, lui en réservaient les profits; de montrer trop d'indulgence pour les partis avancés de la République; de mal la défendre elle-même contre ceux qui, comme Gambetta, menaient une campagne de *dissolution*, sous prétexte qu'elle avait été élue seulement pour faire la paix; enfin, d'intervenir à chaque instant dans les débats parlementaires, comme un simple chef de cabinet, et de la menacer à tout instant encore, pour enlever les votes, de sa démission.

**Démission de M. Thiers** (24 mai 1873). — L'Assemblée donna au président une première marque sensible de sa mauvaise humeur en lui refusant le droit de grâce, qu'elle réserva à une commission spéciale; une deuxième, plus grave, en lui retirant le droit d'intervenir dans les débats autrement que par un message. Une troisième amena, le 24 mai 1873, la rupture.

Le 27 avril précédent, une élection partielle à Paris avait fait entrer à l'Assemblée Barodet, ancien instituteur, ancien maire de Lyon, républicain avancé, qui l'emporta sur Charles de Rémusat, ministre des affaires étrangères. La majorité rendit responsable de cette élection la politique ondoyante du président, et elle l'invita « à faire prévaloir dans le gouvernement une politique

résolument conservatrice ». Les journaux du temps disent qu'en présence de cette *invitation*, dissimulant peu un blâme réel, *Adolphine* (Adolphe était le prénom de M. Thiers) recourut à son moyen favori et menaça la Chambre *de lui rendre son tablier*. A sa grande surprise, la démission fut acceptée, et, séance tenante, l'Assemblée lui donna pour successeur le duc de Magenta, maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873).

## II. — Présidence du maréchal de Mac-Mahon (24 mai 1873-30 janvier 1879).

**Tentatives vaines de restauration monarchique.** — Dans la pensée de la majorité, la présidence du maréchal, comme celle de Thiers, essentiellement provisoire, devait durer seulement jusqu'à la restauration du trône. Les royalistes, pendant l'été 1873, purent se croire à la veille de la réalisation de leurs vœux. Le chef de la maison d'Orléans, le comte de Paris, se rendit à Frohsdorf, près de Vienne, en Autriche, où résidait le comte de Chambord, et lui déclara « qu'il venait reconnaître en lui non seulement le chef de la maison de Bourbon, mais encore le principe monarchique, dont M. le comte de Chambord était à ses yeux le seul représentant ». La joie des journaux royalistes fut grande : la fusion entre légitimistes et orléanistes semblait un fait accompli, et le principal, le seul obstacle au relèvement du trône paraissait écarté.



LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.  
D'après la photographie de Walery.

Soudain toutes leurs illusions s'évanouirent. Le maréchal de Mac-Mahon, que le comte de Chambord avait surnommé le *Bayard moderne*, tenait peu au retour de *Henri V*, soit qu'il eût pris à son insu goût au pouvoir, soit qu'il regardât le rétablissement de la royauté comme impossible, s'il est vrai qu'il ait dit qu'à « la vue du drapeau blanc les fusils partiraient tout seuls ». Ses ministres, et à leur tête le président du cabinet, le duc de Broglie, orléaniste zélé, y tenaient encore moins. Ils posèrent au roi futur des conditions; en particulier, celle de l'acceptation du drapeau tricolore. Le comte de Chambord, qui ne paraît pas avoir eu jamais beaucoup de goût pour une couronne dont il sentait tous les dangers, fut piqué; dans une lettre à Chesnelong, il déclara qu'il ne voulait pas devenir le « roi légitime de la Révolution », se plaignit des conditions qu'on prétendait lui imposer et refusa de renoncer au drapeau blanc, comme il l'avait déjà fait dans une proclamation aux Français, datée de Chambord, où il fit une courte apparition en 1871.

**Le septennat** (20 novembre 1873). — Il fallait renoncer à la royauté et décidément s'accommoder de la République. La majorité s'y résigna, en confiant, le 20 novembre 1873, au maréchal, des pouvoirs pour *sept ans*. Mac-Mahon inaugura le *septennat* par la promesse de faire régner l'*ordre moral*, mot qui lui a été souvent reproché, comme si la préoccupation de tout vrai gouvernement devait se borner au maintien de l'ordre matériel.

**La constitution du 20 février 1875.** — Restait à déterminer dans quelles conditions fonctionneraient le septennat et le pouvoir législatif. Une commission de trente membres passa toute l'année 1874 à préparer des projets de Constitution, qui furent successivement écartés. Enfin l'Assemblée vota, le 20 février 1875, à une voix de majorité, le projet Wallon, qui établissait la République, mais toujours avec un caractère provisoire : ce provisoire dure depuis plus de vingt-trois ans.

Le pouvoir exécutif était confié au président de la République; le pouvoir législatif, à deux Chambres, le Sénat et la Chambre des députés.



Le président de la République était élu à la majorité absolue des voix par les deux Chambres réunies en Congrès ; il l'était pour sept ans et pouvait être réélu. Il avait l'initiative des lois avec les Chambres, promulguait et exécutait les lois votées, avait le droit de grâce, mais non d'amnistie, disposait de la force armée, nommait à tous les emplois civils et militaires, avait des ministres responsables, tout en étant irresponsable lui-même, sauf dans le cas de haute trahison. Il pouvait, sur avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés.

Le Sénat comprenait trois cents membres, dont soixante-quinze, élus à vie par l'Assemblée nationale, étaient renouvelés, en cas de décès, par le Sénat lui-même ; deux cent vingt-cinq étaient nommés par un corps électoral comprenant dans chaque département les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, et les délégués municipaux, à raison de un par commune. Pour être sénateur, il fallait être âgé de quarante ans au moins. Les deux cent vingt-cinq, élus pour neuf ans, étaient renouvelables tous les trois ans par tiers et au sort. Le Sénat avait, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. Cependant le budget devait être voté d'abord par les députés. Le Sénat pouvait se transformer en *Cour de justice* pour juger les crimes contre l'État.

La Chambre des députés, comprenant environ cinq cent soixante membres, un par arrondissement, à moins que la population n'en dépasse cent mille habitants, était élue au scrutin d'arrondissement, pour quatre ans, par le suffrage universel. Était électeur tout Français âgé de vingt-un ans, jouissant de ses droits civils et politiques ; éligible, tout électeur âgé de vingt-cinq ans accomplis. Nul ne pouvait être à la fois député et fonctionnaire public rétribué.

La Constitution de 1875 restait soumise à la *revision* totale ou partielle, si la demande en était formulée par les deux Chambres délibérant séparément.

**Modifications de la loi du 20 février 1875.** — Une loi du 9 décembre 1884 a supprimé, par mesure

d'extinction, les sénateurs inamovibles et a soumis l'élection de tous les *nouveaux* sénateurs au suffrage restreint. Une autre, du 10 juin 1885, a rétabli le scrutin de liste, qui avait fonctionné en 1871, et a fixé le nombre des députés à la proportion de un par soixante-dix mille habitants. Une loi postérieure (février 1889) a rétabli le scrutin individuel ou d'arrondissement, qui vient encore de fonctionner pour les élections de 1898 et de 1902.

### **Les fortifications de Paris et de la frontière.**

— Tout en travaillant à la Constitution, l'Assemblée ne perdait point de vue la défense du territoire. De grands travaux furent décidés par la loi du 17 juillet 1874 et commencés immédiatement pour les fortifications de Paris et de la nouvelle frontière, toute démantelée par le traité de Francfort. Paris devint un vaste camp retranché, défendu, à une distance moyenne de vingt kilomètres, par une ligne de forts que relie le chemin de fer de grande ceinture et qui rendirent désormais impossible un investissement. La frontière, sous la direction du général Seré de Rivière, eut également, au lieu de villes fortifiées, toujours exposées à des bombardements, une série de camps retranchés, sur le modèle du camp retranché de Paris, reliés par des forts, qui formèrent une ligne de défense difficilement pénétrable. Ces principaux camps retranchés furent Verdun, Toul, Épinal, Belfort, Reims, Laon, Besançon, Langres, Dijon, Lyon, Grenoble, Albertville, Briançon, Nice.

**Départ de l'Assemblée nationale** (décembre 1875). — L'Assemblée vota encore une loi sur l'enseignement supérieur, autorisant la création d'Universités libres, loi dont le clergé catholique profita aussitôt pour fonder des Facultés de lettres, de sciences, de droit et de médecine. Elle vota enfin une loi sur les aumôneries militaires. Puis elle se sépara en décembre 1875.

Cette année 1875, qui finissait paisiblement, avait failli voir recommencer une épouvantable guerre. Le comte de Bismarck, furieux de voir que *la bête*, ainsi désignait-il gracieusement la France, qu'il croyait *morte*, se reprenait à vivre, avait résolu de l'écraser avant qu'elle eût

terminé son œuvre de réorganisation. La France n'échappa au péril que grâce à l'intervention de l'empereur de Russie, Alexandre II, qui se rendit en personne à Ems, auprès de l'empereur Guillaume, son oncle, et lui fit promettre de brider le farouche *Touche-à-Tout*, comme il appelait le chancelier de fer <sup>1</sup>.

**Démission du maréchal de Mac-Mahon** (30 janvier 1879). — Le maréchal de Mac-Mahon ne crut pas devoir rester au pouvoir jusqu'à l'expiration de son mandat. Ne se trouvant plus, à la suite de nouvelles élections, en communauté d'idées avec la majorité des membres du Sénat et de la Chambre des députés, il donna sa démission le 30 janvier 1879.

Les successeurs du maréchal à la présidence de la République ont été : M. *Jules Grévy*, démissionnaire le 2 décembre 1887; M. *Sadi Carnot*, assassiné par l'anarchiste italien Caserio, le 24 juin 1894; M. *Casimir Perier*, démissionnaire le 15 janvier 1895; M. *Félix Faure*, mort subitement le 6 février 1899. A M. Félix Faure a succédé M. *Émile Loubet*.

## RÉSUMÉ

L'Assemblée nationale, en grande majorité monarchiste, réunie à Bordeaux le 13 février 1871, nomme Thiers chef du pouvoir exécutif, ratifie le 1<sup>er</sup> mars les préliminaires de la paix, se transporte à Versailles le 20 mars, paye les cinq milliards de l'indemnité prussienne, libère le territoire (16 septembre 1873), réorganise l'armée par la loi militaire du 27 juillet 1872, et donne son congé le 24 mai 1873 à Thiers, qui travaillait sourdement à fonder la République. Thiers est remplacé par Mac-Mahon.

Renonçant à la restauration de la royauté un moment espérée, l'Assemblée accorde au maréchal de Mac-Mahon le *septennat* (20 novembre 1873) et organise *provisoirement* la République par la *Constitution* du 20 février 1875. Elle reconstitue les fortifications de Paris et de la frontière, ce qui manque amener en 1875 une guerre avec la Prusse, qui est contenue par Alexandre II de

1. *L'Alliance franco-russe*, par un ancien diplomate, *Correspondant*, 25 octobre 1897.



Russie. L'Assemblée se sépare en décembre 1875. A la suite de tiraillements avec la nouvelle Chambre et avec le Sénat, le maréchal de Mac-Mahon donne sa démission le 30 janvier 1879.

---

## CHAPITRE II

### LES GUERRES COLONIALES DE LA FRANCE DEPUIS 1870

#### SOMMAIRE

- I. *La France en Asie, ou la guerre du Tonkin (1883-1885)*. — Origines de la guerre du Tonkin. — L'expédition du Tonkin (juin 1883). — Conquête du Tonkin par Courbet et Millot (août 1883-mai 1884). — Incident de *Bac-Lé* (23 juin 1884) et reprise des hostilités. — Victoires de Courbet sur les côtes de Chine. — Sa mort (11 juin 1885). — Succès et revers au Tonkin : l'échec de *Lang-Son* (26 mars 1885).
- II. *La France en Afrique, ou les expéditions de Tunisie (1881), du Dahomey (1892-1894), de Madagascar (1895)*.

Cédant au mouvement général qui de nos jours entraîne les puissances européennes à se créer des empires coloniaux, la France, depuis vingt ans, a considérablement agrandi ses possessions d'Asie et d'Afrique.

#### I. — La France en Asie ou la guerre du Tonkin (1883-1885).

**Origines de la guerre du Tonkin.** — L'empereur d'Annam, Tu-Duc, avait cédé à la France, en 1862, le Delta du Mékong ou fleuve Cambodge, c'est-à-dire la

province de Cochinchine, où l'on trouve une végétation luxuriante, de magnifiques rizières, une vie abondante et peu coûteuse. La capitale, Saïgon, aujourd'hui ville de cent mille âmes, avec de belles rues, des jardins superbes, de beaux édifices, était devenue rapidement un port important. Un hardi explorateur, le lieutenant de vaisseau *Francis Garnier*, rêva pour elle un brillant avenir. Parti de Saïgon en 1866 avec le capitaine *de Lagrée*, qui devait mourir en route, Garnier remonta le Cambodge, visita sur les bords du fleuve les ruines grandioses d'*Angkor*, restes d'une civilisation aujourd'hui disparue, arriva à la base du plateau central de l'Asie, où il trouva le grand fleuve *Yan-Tsé-Kiang* ou fleuve Bleu, qui traverse presque toute la Chine, de l'ouest à l'est, et par ce fleuve il redescendit jusqu'à la grande ville à physionomie européenne, surtout anglaise, de *Shang-haï*. Frappé de l'importance du commerce de la Chine méridionale, il conçut l'idée d'en détourner une partie vers la Cochinchine française, et de donner à Shang-haï une rivale dans Saïgon. La voie commerciale, dans son plan, aurait été le fleuve Bleu, continué sur la frontière occidentale de la Chine, par son voisin, le *Song-koï*, ou fleuve Rouge, qui se jette dans le golfe du Tonkin.

En 1873 donc, Garnier remonta le fleuve Rouge et explora le Tonkin, province de l'empire d'Annam. Contrarié par le vice-roi, avec cent soixante-huit Français ou Chinois, il se jeta sur la capitale du Tonkin, *Hanoï*, et l'emporta d'assaut (20 novembre). Un mois après, tout le cours inférieur du fleuve Rouge était conquis. Mais l'intrépide lieutenant ne tarda pas à périr dans une embuscade sous les murs d'Hanoï (21 décembre). Il avait trente-cinq ans. Cependant sa campagne ne fut point stérile. Intimidé par tant de vaillance, Tu-Duc signa, le 15 mars 1874, le traité de *Saïgon*, par lequel il liait sa politique extérieure à celle de la France, ouvrait au commerce les deux ports tonkinois de Haïphong et de Hanoï, et autorisait une garnison française dans Haïphong.

Tu-Duc n'était point sincère. Avec sa tolérance, des nuées de pirates et de contrebandiers, appelés *Pavillons*

*blancs, Pavillons jaunes, Pavillons noirs*, envahirent les rives du fleuve Rouge et empêchèrent tout trafic. La Chine, vexée de voir les Français implantés sans sa permission dans un pays dont elle réclamait la suzeraineté, envoya des troupes, en apparence pour réprimer les pirates, au fond pour les seconder. Un homme de la trempe de Garnier, le commandant *Rivière*, résolut d'y rétablir l'ordre. Il partit de Saïgon le 26 mars 1882, remonta le fleuve Rouge, s'empara de Hanoï dès le 25 avril, et s'y maintint contre Chinois, Annamites et Pavillons noirs réunis. Malheureusement, lui aussi, se fit tuer dans une sortie, le 19 mai 1883.

**L'expédition du Tonkin (1883).** — Le président du ministère, Jules Ferry, résolut non seulement de venger la mort de Rivière, mais encore de conquérir définitivement le Tonkin. L'année précédente, pour dégager Rivière bloqué dans Hanoï, le ministre de France en Chine, Bourée, avait reconnu implicitement la suzeraineté de la Chine sur le Tonkin (28 novembre 1882). Bourée fut désavoué et rappelé. Des renforts parurent aussitôt de Saïgon et de France; une division navale commandée par l'amiral Courbet reçut l'ordre d'opérer sur les côtes, tandis que des troupes de terre agiraient à l'intérieur sous le général Bouet.

Le ministère avait engagé la France sans consulter les Chambres. De vives réclamations s'élevèrent contre cette guerre lointaine, coûteuse, meurtrière, où l'on aurait à combattre à la fois les Chinois, les Annamites et un climat des plus dangereux. Ferry dissimula les périls, exalta les avantages : « Notre établissement au Tonkin, dit-il, sera un placement de bon père de famille, qui ne pourra que s'accroître avec les années. » Finalement la Chambre lui donna carte blanche par 339 voix contre 160 (31 octobre 1883).

**Conquête du Tonkin par Courbet et Millot (août 1883-mai 1884).** — Menacé d'un bombardement dans sa capitale Hué, *Diep-hoa*, successeur de Tu-Duc mort le 20 juillet 1883, avait signé avec l'amiral Courbet le traité de *Hué*, qui reconnaissait le protectorat de la



France sur l'Annam et le Tonkin, céda les douanes et mettait les finances annamites sous le contrôle français (25 août). Un article complémentaire devait plus tard autoriser l'occupation de la citadelle de Hué par les Français.

Ce traité nous débarrassait des Annamites, mais non des Chinois et des Pavillons noirs. Le général Bouet avait échoué dans deux tentatives sur *Son-tay*. Il fut rappelé, et son commandement donné à l'amiral Courbet, qui réunit sous ses ordres les forces de terre et de mer. L'amiral marcha résolument sur *Son-tay* et l'emporta après une lutte de trois jours (16 décembre). Rappelé au commandement de sa flotte seule, pendant que le général Millot, secondé par les généraux Brière de l'Isle et de Négrier, battait l'ennemi à *Bac-ninh*, à *Tuyen-quan*, et le rejetait sur la frontière chinoise (mars 1884), Courbet, de son côté, menaçait l'île de Haïnan et le port de Canton. Effrayée, la Chine signa le traité de *Tien-tsin* (11 mai 1884), qui reconnut le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin, promit le rappel des troupes chinoises, ouvrit au commerce les provinces méridionales de la Chine, et autorisa les Français à occuper plusieurs places du Tonkin, entre autres *Lang-son*, non loin de la frontière chinoise.

**Victoires de l'amiral Courbet sur les côtes de Chine. — Sa mort (11 juin 1885).** — Les hostilités semblaient terminées; un malentendu les rouvrit bientôt. Allant prendre, conformément au traité de Tien-tsin, possession de *Lang-son*, le colonel Dugenne rencontra sur des hauteurs, près de *Bac-lé*, dix mille Chinois qui lui barrèrent le passage, alléguant qu'ils ne savaient rien encore officiellement du traité du 11 mai. Sans écouter l'offre qu'ils lui faisaient d'en référer aux autorités, le colonel, qui avait avec lui un millier d'hommes, dont trois cent cinquante Français seulement, voulut passer de force; mais les soldats indigènes désertèrent, Dugenne fut repoussé avec pertes et obligé de battre en retraite (23 juin 1884).

Jules Ferry voulut faire payer aux Chinois ce qu'il

appelait le *quet-apens* de Bac-lé, deux cent cinquante millions de francs. Les Chinois lui en offrirent trois. Le ministre ordonna la reprise des hostilités. L'amiral Courbet, le 23 août, bombardra l'arsenal de *Fou-tchéou*, qui fut incendié, et détruisit une flotte de vingt navires. De là il voulait se porter sur le golfe de Petchili et occuper *Port-Arthur*, admirable poste qui commande l'entrée du *Peï-ho*, fleuve de Pékin, et dont les Russes viennent de se saisir en 1898. Jules Ferry envoya l'ordre d'occuper l'île *Formose*, où sont de riches mines de charbon. L'amiral obéit à contre-cœur, et débarqua des troupes sous le commandement du colonel Duchesne. Mais tout l'hiver, long et rude, se passa en attaques infructueuses sur la principale ville de Formose, *Tamsui*. Au printemps, Courbet reprit le large et s'empara des îles *Pescadores* à la suite de brillants engagements qui eurent un grand retentissement en Europe (29-31 mars). Ce fut sa dernière victoire. Usé par les fatigues, le brave amiral mourut deux mois après à bord de son vaisseau *le Bayard*, le 11 juin 1885.

**Succès et revers au Tonkin. — La retraite de Lang-son** (26 mars 1885). — Pendant que Courbet faisait voile vers Formose, le général Millot donnait sa démission pour raison de santé. Le général Brière de l'Isle, qui le remplaça, ayant douze mille hommes, résolut de reprendre vivement l'offensive. Divers combats heureux à *Kep*, à *Chu*, amenèrent l'armée française dans les régions montagneuses de l'Est. Un vaste camp retranché qui défendait Lang-son fut enlevé, et Lang-son lui-même fut pris le 13 février 1885. On arrivait sur la frontière chinoise.

A peine maître de Lang-son, Brière de l'Isle fut obligé de laisser au général de Négrier, avec sa brigade, le soin de défendre la nouvelle conquête, pour courir sur le fleuve Rouge dégager la petite garnison de *Tuyen-quan*, que cernaient une multitude de Chinois. Pendant cent jours pleins (24 novembre 1884-3 mars 1885), le commandant Dominé, secondé par un héros de vingt-cinq ans, le sergent *Bobillot*, avait tenu vaillamment contre

un ennemi vingt fois supérieur en nombre. L'arrivée du général Brière mit fin à ce siège, un des plus beaux de nos annales militaires.

Mais pendant que Brière délivrait Tuyen-quan, de Négrier succombait à Lang-son. Vivement attaqué par des forces supérieures le 26 mars, le général fut blessé et obligé de remettre le commandement au colonel Herbinger. Une promptre retraite s'imposait ; elle se fit malheureusement avec beaucoup de précipitation et de désordre : on jeta dans une rivière le trésor de l'armée, ainsi qu'une batterie de canons ; si bien que l'on crut à un désastre qui n'existait point. En télégraphiant en France l'échec de Lang-son, Brière de l'Isle ajoutait « qu'on espérait pouvoir défendre le Delta ». Cette nouvelle arrivant le 29 mars à Paris, le lendemain même du jour où Jules Ferry avait prononcé sur le Tonkin un discours des plus rassurants, amena la chute immédiate du ministère.

L'échec de Lang-son, compensé par le brillant succès de Courbet aux îles Pescadores, n'eut d'ailleurs pas de conséquences sérieuses pour la conquête du Tonkin. Le 9 juin, les Chinois renouvelèrent purement et simplement le traité de Tien-tsin. Les difficultés pour l'acceptation vinrent des Chambres françaises, où de vifs débats s'engagèrent sur la question de l'évacuation. Les partisans de l'occupation l'emportèrent enfin. C'est pour la France une riche et populeuse colonie de près de dix-huit millions d'habitants, mais qui lui impose chaque année de gros sacrifices d'hommes et d'argent.

## II. — La France en Afrique, ou les expéditions de Tunisie, du Dahomey et de Madagascar.

**Campagne de Tunisie (1881).** — La campagne de Tunisie avait précédé celle du Tonkin, et fut également décidée par Jules Ferry. Bien que commencée aussi sans l'aveu des Chambres, elle souleva moins de critiques. La Régence de Tunis, pays très fertile et assez étendu, quoique peuplé seulement de quinze cent mille habitants, semble le complément naturel de l'Algérie, et sa situa-



tion qui commande les deux bassins, oriental et occidental, de la Méditerranée, lui donne une importance militaire exceptionnelle.

Le bey de Tunis, *Mohammed-el-Sadock*, avait concédé à une Compagnie française la construction d'un chemin de fer destiné à relier Alger à Tunis par la vallée du grand fleuve la Medjerdah, qui prend sa source dans la province de Constantine. Subissant ensuite l'influence plus que probable de l'Italie, Mohammed se montra franchement hostile à la France : il essaya d'interdire les travaux du chemin de fer commencés en 1878, inquiéta nos nationaux, révoqua les concessions qu'il leur avait faites, et permit aux *Kroumirs*, montagnards voisins de la province de Constantine, de faire des excursions sur la terre algérienne.

Jules Ferry en prit prétexte pour donner la Tunisie à la France sous la forme de *protectorat*. Dans les premiers mois de 1881, il organisa une expédition dont la direction supérieure fut confiée au général *Forgemol*. Des troupes pénétrèrent en Tunisie par la vallée de la Medjerdah, d'autres débarquèrent à *Bizerte* (avril). Le bey n'essaya même pas de résister. Dès le 12 mai, il signa au *Bardo*, lieu de sa résidence non loin de Tunis, avec le général Bréard, un traité par lequel il acceptait le protectorat de la France.

Malgré les protestations de la Turquie comme suzeraine, de l'Italie comme puissance voisine, on croyait tout terminé, quand une insurrection éclatant dans la ville de *Sfax* fit recommencer la guerre (28 juin). Le 14 juillet, l'amiral Garnault bombardra Sfax ; deux jours après, nos troupes, débarquées sous le feu de l'ennemi, emportèrent la ville d'assaut. L'occupation de *Gabès*, puis de Tunis, suivit de près. La prise de *Kairouan*, la ville sainte des musulmans et le foyer de l'insurrection, termina la campagne (28 octobre).

Depuis le 25 juin 1885, le résident général de France à Tunis est chargé officiellement de l'administration de la Régence. Les *capitulations*, en vertu desquelles les Européens relevaient exclusivement de leurs consuls

respectifs, ont été progressivement annulées, de sorte qu'Européens et indigènes dépendent tous des autorités françaises. La Tunisie n'a qu'à se louer d'ailleurs de l'occupation française. L'ordre règne dans le pays, et la France y jette sans trop compter ses millions pour les travaux publics. Un large chenal a remplacé l'étroit canal de la Goulette, et les paquebots vont maintenant aborder directement aux quais de Tunis, isolé autrefois au fond de son lac fermé par les sables. Un grand port y a été inauguré en 1893. La ville elle-même se transforme rapidement. Des travaux importants ont également amélioré le port de Bizerte, où peuvent aujourd'hui entrer les gros navires de guerre.

**Campagne du Dahomey (1892-1894).** — Le roi du Dahomey, *Behanzin*, ayant attaqué les nègres de *Porto-Novo*, protégés français, on envoya contre lui du Sénégal un petit corps de troupes au commencement de 1890. Divers engagements eurent lieu; puis des négociations, conduites par le Père Dorgère, amenèrent Behanzin à céder définitivement à la France Porto-Novo et Kotonou contre une pension de vingt mille francs. Le rusé nègre, avec l'argent français, acheta à des négociants allemands des munitions, des armes, des canons Krupp même, et, ces préparatifs terminés, se jeta sur les villages cédés à la France (mars 1892). Le colonel Dodds, né au Sénégal et accoutumé aux rudes chaleurs de ces pays, fut chargé de lui en demander compte. Il s'enfonça résolument dans l'intérieur avec trois mille hommes, et après plusieurs combats acharnés, où se distingua la garde royale formée d'amazones, le colonel entra dans la capitale, *Abomey* (17 novembre 1892). Nommé général, Dodds vint à Paris au printemps de 1893, puis retourna au Dahomey chercher Behanzin, qui s'était enfui dans la brousse. Traqué de toutes parts, le nègre se rendit le 25 janvier 1894 et fut interné à la Martinique.

La conquête du Dahomey, l'occupation sur le grand coude du Niger de Tombouctou par le colonel *Bonnier* (10 janvier 1894), malheureusement tué cinq jours après par les Touareg, les développements donnés à la colonie

du Sénégal, assurent définitivement la prépondérance française dans l'immense territoire compris entre le golfe de Guinée, le Niger et le Cap-Vert.

**Campagne de Madagascar (1895).** — La violation réitérée des traités par la reine des Hovas, *Ranavalona II*, avait obligé, en juin 1883, l'amiral Pierre à bombarder Tamatave, le principal port de Madagascar. De nouvelles infractions faites par la cousine et héritière de la reine, *Ranavalona III*, nécessita, en 1895, une importante expédition qui fut confiée au général Duchesne.

Cette expédition avait été malheureusement très mal préparée. Entassées dans d'infests vaisseaux de transports, nos troupes arrivèrent exténuées sur la côte malsaine de *Majunga* (6 mai 1895). Là, rien n'avait été prévu pour une guerre qui devait se faire dans un pays sauvage et sous un ciel de feu. Une des principales préoccupations avait été de faire construire par un sieur Lefèvre cinq mille deux cent cinquante voitures en fer, coûtant huit millions, qui, faute de chemins, durent rester sur le lieu même du débarquement. De *Majunga* à *Tananarive*, capitale de Madagascar, il n'y a pas moins de quatre cent cinquante kilomètres à parcourir dans une région infestée de brigands et sans le moindre sentier un peu praticable.

On condamna les malheureux soldats à construire eux-mêmes la route qui devait les conduire, avec leur matériel, à *Tananarive*. Des milliers périrent dans ces bourbiers où pullulaient les fièvres. Le 23 août 1895, après trois mois et demi d'incroyables fatigues, les troupes étaient arrivées seulement à *Andriba* : il restait plus de la moitié de la route à faire. Comprenant enfin qu'à ce compte il n'aurait plus personne en arrivant au terme, le général Duchesne prit avec lui une colonne légère, et, après une marche rapide, il arriva devant *Tananarive*, qui fut emporté le 30 septembre. Madagascar fut d'abord seulement mise sous le protectorat de la France, puis, le 6 août, déclarée colonie française. L'expédition avait coûté plus de sept mille morts, dont un petit nombre seulement avait péri par le feu de l'ennemi.



Cette colonie, qui coûtait si cher, faillit être perdue aussitôt que conquise. Le premier résident de France, l'incapable Laroche, montra tant de faiblesse pour les agents anglais, pour les protestants, pour la reine, qu'en quelques jours l'île se trouva dans la plus complète anarchie. Envoyé en septembre 1896 pour réparer les maladresses de Laroche, le général *Galliéni* commença par faire hisser le pavillon français seul sur le palais de la reine, par faire fusiller le ministre de l'intérieur et un oncle de la reine, coupables de trahison ; puis il déporta à l'île de la Réunion quatre conseillers de Ranavalona, et finit par y déporter Ranavalona elle-même. Sa rude épée a promptement rétabli l'ordre dans l'île entière. On peut espérer maintenant de belles destinées pour la grande île de Madagascar.

## RÉSUMÉ

La France accroît ses possessions coloniales par les expéditions du Tonkin, de la Tunisie, du Dahomey et de Madagascar.

Francis Garnier rêve une nouvelle voie commerciale par le fleuve Bleu en Chine et le fleuve Rouge au Tonkin. Il soumet le Delta du Tonkin, mais est tué sous les murs de Hanoï (21 décembre 1873). Son œuvre est reprise par le commandant Rivière qui s'empare d'Hanoï, mais se fait tuer aussi sous les murs de cette ville (19 mai 1883).

Jules Ferry fait partir aussitôt des troupes de mer sous l'amiral Courbet et des troupes de terre sous le général Bouet. Courbet impose le protectorat de la France à l'Annam, pour l'Annam et le Tonkin par le traité de *Hué* (25 août 1883), prend au Tonkin la place de Bouet, malheureux, et emporte Son-tay (24 décembre 1883). Pendant que le général Millot, qui le remplace sur terre, remporte les victoires de *Bac-ninh* et de *Tuyen-quan*, l'amiral menace Canton. La Chine effrayée signe le traité de *Tien-tsin*, et reconnaît le protectorat de la France sur le Tonkin (11 mai 1884).

L'incident de *Bac-lé* (23 juin 1884) ramène les hostilités. Courbet incendie l'arsenal de *Fou-tchéou*, détruit une flotte chinoise, échoue devant *Formose*, qu'il attaque contre son avis, et enlève les îles *Pescadores* (31 mars 1885). Il meurt le 11 juin suivant. Sur terre, au Tonkin, Brière de l'Isle, successeur de Millot, enlève *Lang-son* (13 février 1885), délivre *Tuyen-quan*, où s'illustrèrent Dominé et *Bobillot* (3 mars); mais de

Négrier, laissé à Lang-son, y éprouve un échec (26 mars), suivi d'une retraite désastreuse sous le colonel Herbingier. Cependant la Chine renouvelle le traité de Tien-tsin (9 juin 1885).

En Afrique, Jules Ferry prétexte les incursions des Kroumirs pour envoyer des troupes en Tunisie. L'expédition, confiée à Forgemol, aboutit au bout de quelques jours au traité du *Bardo*, établissant le protectorat français sur la Régence (12 mai 1881). Mais une insurrection éclate à Sfax (28 juin). Sfax, bombardée par l'amiral Garnault, est prise le 16 juillet; Gabès est occupée. La prise de Kairouan termine la guerre (28 octobre).

Au Dahomey, des attaques de Behanzin sur *Porto-Novo* nécessitent l'envoi de troupes au Sénégal (1890). Behanzin traite moyennant 20 000 francs de pension. Il recommence ses incursions en mars 1892. Le colonel Dodds prend sa capitale, Abomey (17 novembre 1892), et le prend lui-même (25 janvier 1894).

A Madagascar, où la France a des droits depuis Richelieu, la violation des traités par Ranavalona II amène le bombardement de Tamatave par l'amiral Pierre (13 juin 1883). De nouvelles violations par la reine Ranavalona III amènent la conquête de l'île. Très mal préparée, l'expédition réussit cependant sous le général Duchesne; mais elle dure cinq mois (6 mai-30 septembre 1895), et coûte plus de sept mille hommes. Le premier résident de France, Laroche (1895-1896), compromet la conquête. Ses fautes sont réparées par le général Galliéni (1896).

## CHAPITRE III

### LA QUESTION D'ORIENT OU LA GUERRE TURCO-RUSSE DE 1877

#### SOMMAIRE

Origines de la guerre turco-russe de 1877. — Les Russes en Bulgarie (27 juin 1877); la passe de *Chipka*. — Siège de *Plevna* (20 juillet-10 décembre 1877). — Les Russes sous les murs de Constantinople (10 février 1878). — Les Russes en Arménie. — Traité de *San-Stefano* (3 mars 1878). — Traité de Berlin (13 juillet 1878). Conséquences du traité de Berlin.

**Origine de la guerre de 1877.** — Le traité de Paris, du 30 mars 1856<sup>1</sup>, avait porté un rude coup à la puissance de la Russie dans la mer Noire et à son influence dans la presqu'île des Balkans. Il était impos-

1. Voir plus haut, p. 637.

sible qu'elle ne saisit pas la première occasion de prendre sa revanche de cette éclatante défaite, même sous un prince essentiellement modéré et pacifique comme Alexandre II. Le czar commença par profiter de la guerre franco-allemande pour faire annuler, dans une Conférence tenue à Londres en mars 1871, l'article 2 du traité de Paris, qui lui interdisait d'avoir des vaisseaux de guerre dans la mer Noire et aucun arsenal sur ses bords. Six ans après, il reprit hardiment les projets traditionnels de sa maison sur l'empire ottoman.

Les circonstances étaient on ne peut plus favorables. La Moldavie et la Valachie, réunies en une seule principauté sous le nom de *Roumanie* depuis 1858 ; la Serbie, leur voisine, indépendante depuis le traité d'Andrinople (1829), voulaient rompre les derniers liens de vassalité et de tribut qui les rattachaient à la Turquie ; les provinces chrétiennes de Bosnie, d'Herzégovine, de Bulgarie, encore complètement soumises au joug abhorré des Turcs, étaient en pleine insurrection ; les habitants du Monténégro et de la Grèce, qui étouffaient, les uns dans leurs horribles montagnes, les autres dans leurs étroites frontières, aspiraient à un agrandissement de territoire. A Constantinople, une révolution de palais, en 1876, avait renversé, puis assassiné le sultan Abdul-Aziz, et l'avait remplacé par son neveu, Mourad V, qui, devenu fou trois mois après, venait de laisser le pouvoir à son frère Abdul-Hamid. Pendant ce temps, les troupes turques, victorieuses en Bulgarie, donnaient libre cours à leur fanatisme, brûlaient ou égorgeaient, dans quatre districts seulement, quinze mille hommes, femmes ou enfants, y détruisaient soixante-cinq villages et soulevaient par leurs épouvantables cruautés l'indignation de l'Europe entière.

Une intervention de la Russie, dans ces conditions, semblait non une œuvre d'ambition, mais de justice et d'humanité. Alexandre II savait qu'il n'avait rien à craindre de l'Allemagne, qui lui était reconnaissante de sa complaisante neutralité en 1871 ; rien de l'Autriche, à qui il laissait discrètement entendre qu'elle aurait sa large part des dépouilles ; encore moins de la France,



encore toute meurtrie et réduite à regarder sans cesse vers la trouée des Vosges. Après avoir sondé l'Angleterre, certain de pouvoir compter sur sa neutralité, le czar mobilisa ses armées et les fit entrer simultanément dans la péninsule des Balkans et en Arménie.

**Les Russes en Bulgarie (27 juin 1877).** — **La passe de Chipka.** — Les armées russes commencèrent par occuper les places de la Roumanie; puis, sous les ordres du grand-duc Nicolas, elles franchirent le Danube entre Sistow et Nicopolis, le 27 juin 1877. Entrées en Bulgarie, elles eurent sur leurs flancs deux armées turques : l'une à gauche, dans le redoutable quadrilatère formé par Choumla, Roustchouck, Silistrie et Varna; l'autre à droite, du côté de Widdin, et point de troupes devant elles. Leur position, entre ces deux armées sur leurs flancs et le Danube sur leurs derrières, ne manquait pas de périls. Toutefois Nicolas, voyant les Turcs immobiles, marcha droit devant lui et lança sa cavalerie vers Tirnova, dans les premiers contreforts des Balkans. Cette cavalerie, commandée par les généraux Gourko et Skobelev, força la passe de *Chipka*, mal gardée parce qu'on la jugeait impraticable, déboucha sur le versant méridional des Balkans, et poussa jusqu'à *Eski-Zagra*, à moins de deux journées d'*Andrinople*, dont la route lui était ouverte (18 juillet).

Mais le gros de l'armée russe, obligée d'ailleurs à beaucoup de prudence, n'avait pu suivre la cavalerie dans cette marche rapide; elle se trouvait encore dans le triangle formé par Sistow, Nicopolis et Plewna. Un général turc, *Osman-Pacha*, qui allait conquérir dans cette guerre la plus brillante renommée, accourait de Widdin avec quarante mille hommes et se jetait dans Plewna pour barrer la route aux envahisseurs. Menacée d'être coupée, la cavalerie de Gourko, loin de s'avancer plus loin, rétrograda dans la passe de Chipka, où elle fut quelque temps après investie par une armée venue de Bosnie, sous le commandement de Suleyman-Pacha.

**Siège de Plewna (20 juillet-10 décembre 1877).** — Tout l'effort de la guerre se porta dès lors sur Plewna.

Le grand-duc pensait emporter sans difficulté cette ville ouverte; mais Osman avait organisé rapidement une forte défense, en tirant très habilement parti d'une série de collines qui forment comme une ceinture autour de la place. Un corps d'armée russe qui se présenta le 20 juillet fut complètement battu; un autre qui se présenta le 31 fut battu encore. On fit venir de Russie des renforts considérables pendant tout le mois d'août. Même avec ces renforts, les Russes furent battus une troisième fois, le 5 septembre. Des combats suivirent le 8, le 11, le 18 du même mois. Ils furent sanglants, et restèrent, malgré l'énorme disproportion des forces, sans résultats appréciables.

Les Russes durent se résigner aux lenteurs d'un siège régulier : les travaux en furent confiés au défenseur de Sébastopol, l'illustre général Totleben. Enfermé dans un blocus rigoureux, obligé de répondre aux grosses pièces de siège de l'ennemi avec des canons de campagne, abandonné de trois armées turques campées dans les plaines de la Bulgarie, et dont aucune ne fit des efforts sérieux pour le dégager, menacé en outre de la famine, le vaillant Osman-Pacha disputa pied à pied le terrain aux assiégeants, leur faisant de nombreuses victimes, auxquelles l'hiver et les maladies ajoutaient les leurs. Bien qu'on lui offrît les conditions les plus honorables, jamais il ne voulut se rendre. Enfin, le 10 décembre, se voyant perdu, il réunit tout ce qu'il lui restait de soldats, et se jeta avec la fureur du désespoir sur les lignes ennemies. Les Russes reculèrent d'abord; mais ils se remirent vite de leur surprise et écrasèrent sous le nombre l'héroïque petite troupe. Osman-Pacha, blessé, fut fait prisonnier. Son admirable conduite lui valut les félicitations flatteuses du grand-duc Nicolas et de l'empereur lui-même.

**Les Russes sous les murs de Constantinople** (10 février 1878). — Chèrement achetée par cinq longs mois de cruels efforts, la prise de Plewna eut pour les Russes des conséquences décisives. Pendant qu'une partie des troupes victorieuses, secondées par les Serbes, tenaient en respect les armées turques restées intactes

en Bulgarie, le gros de l'armée russe marchait vers la passe de Chipka, forçait l'armée de Suleyman, prise en tête et en queue, à mettre bas les armes, franchissait les Balkans et prenait le chemin de Constantinople, sous les murs de laquelle elle arriva le 10 février 1878.

**Les Russes en Arménie.** — Les opérations militaires d'Arménie, malgré la belle résistance des Turcs, avaient aussi tourné contre eux. — Entré en Arménie le 24 avril 1877, le général Mélikof alla aussitôt bloquer la forteresse de Kars. Il fut obligé de lever le siège bientôt après, pour se porter à la rencontre d'une armée turque de secours. Ses colonnes, trop espacées, furent engagées successivement, et successivement aussi battues (21 et 25 juin). Mélikof dut repasser la frontière. Deux mois se passèrent à attendre des renforts ou à réprimer les populations du Caucase, soulevées par les Turcs. Nommé commandant de l'armée d'Asie, le grand-duc Michel détruisit, du 13 au 15 octobre, une nombreuse armée qui était sous les ordres de Mouktar-Pacha, puis il investit Kars. La place fut enlevée d'assaut le 15 novembre. Ce succès considérable permit aux Russes de se porter sur Erzeroum, au cœur même de l'Arménie.

**Traité de San-Stefano** (3 mars 1878). — Les revers de ses armées, en Europe et en Asie, forcèrent Abdul-Hamid à demander la paix. Elle fut signée le 3 mars 1878 à *San-Stefano*, bourg situé aux portes de Constantinople. Les Russes acquéraient la moitié de l'Arménie. La Roumanie et la Serbie devenaient absolument indépendantes; on promettait au Monténégro et à la Grèce un agrandissement de territoire. La Bulgarie, au nord des Balkans; la Roumanie, et la Macédoine, au sud, formaient une vaste principauté simplement vassale de la Turquie. Le sultan ne gardait sur la mer de Marmara et sur la mer de l'Archipel que les districts de Constantinople et d'Andrinople, complètement isolés des États qu'il conservait sur l'Adriatique.

Le dépècement brutal opéré par le traité de San-Stefano était la ruine infaillible et à brève échéance de la Turquie d'Europe, au grand avantage de la Russie. L'An-



gleterre ne pouvait accepter un tel résultat. Elle arma avec activité, rechercha des alliances, fit entendre des menaces. La Russie, épuisée d'hommes et d'argent, ne voulant pas s'exposer à perdre tout le fruit de ses victoires, consentit à soumettre le règlement de la question à un Congrès européen.

**Traité de Berlin** (13 juillet 1878). — Le Congrès se réunit le 13 juin à *Berlin*, sous la présidence du prince de Bismarck. Le choix de la capitale de l'empire allemand pour siège du Congrès indiquait à lui seul les graves changements survenus depuis 1856 : ce n'était plus Paris, mais Berlin qui était l'axe autour duquel se mouvait la politique du monde européen. Le traité de Berlin, signé le 13 juillet, corrigeant sur le point essentiel le traité de San-Stefano, ne recula les limites de l'empire ottoman du Danube que jusqu'aux Balkans, sauf du côté de Sophia, où les Balkans eux-mêmes étaient fortement entamés. La Turquie d'Europe formait donc encore un tout compact, s'étendant au sud des Balkans de la mer Noire à la mer Adriatique sur une largeur moyenne de cinquante lieues, et comprenant la Thrace, la Roumélie, la Macédoine, l'Albanie et la meilleure partie de l'Épire.

Elle n'en était pas moins cruellement mutilée. Elle perdait toute la Bulgarie, érigée en principauté vassale et tributaire. En outre, au sud des Balkans, la Roumélie devenait une province autonome, ayant son administration sous un gouverneur chrétien, nommé, il est vrai, par le sultan, ayant sa milice locale et affranchie de toute garnison turque. La Roumanie et la Serbie recouvraient leur pleine indépendance. La Bosnie et l'Herzégovine étaient occupées et administrées, à leur grande joie, indéfiniment par l'Autriche. Le Monténégro ajoutait à son étroit territoire de rudes montagnes une partie des rives gracieuses du lac de Scutari, avec les ports d'Antivari et de Dulcigno. On faisait des promesses d'agrandissement à la Grèce, promesses qui se traduisirent bientôt par la cession de la Thessalie et d'une partie de l'Épire. En Arménie, le sultan cédait aux Russes Kars et Batoum.

Une convention particulière du 4 juin avait déjà cédé aux Anglais l'occupation de l'île de Chypre.

La France, qui voyait ainsi mettre en pièces le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, qu'elle avait fait triompher au traité de Paris, borna son rôle à renouveler son droit de protection sur la terre sainte et à faire reconnaître la tolérance pour les différentes religions. La Sublime-Porte s'engagea à maintenir et à étendre le principe de la liberté religieuse. Dans toute l'étendue de ses États, catholiques, chrétiens jouirent des mêmes droits politiques et civils que les musulmans, et furent comme eux admissibles à tous les emplois publics.

**Suite du traité de Berlin.** — En veine de bonne fortune, les principautés des Balkans ne se tinrent pas pour satisfaites de la situation que leur assurait le traité de Berlin. La Roumanie s'érigea en royaume, sous le prince prussien Charles de Hohenzollern, qui avait remplacé en 1866 le colonel Couza, renversé par une révolution, et qui se fit couronner le 22 mai 1881. La Serbie s'érigea également en royaume, sous le prince *Milan*, petit-fils de l'ancien gardeur de porcs *Miloch Obrénowitch*, le fondateur de l'indépendance serbe : le prince Milan fut proclamé roi le 6 mars 1882. Trop jeune encore pour montrer de telles prétentions, la principauté de Bulgarie se contenta de réclamer son union avec la Roumélie, séparée d'elle par les Balkans, mais rapprochée par la communauté de race et de religion. L'union fut proclamée le 7 septembre 1885, à la suite d'une insurrection rouméliote qui chassa de Philippopoli le gouverneur installé par le sultan, et le sultan parut avouer sa défaite en nommant gouverneur de Roumélie le prince Alexandre de Battenberg, déjà prince de Bulgarie depuis 1879 (25 avril 1886). Mais cette extension de pouvoir déchaîna les colères de la Russie sur le jeune prince, qui, devant son hostilité persistante, dut abdicquer le 7 septembre de la même année.

La mauvaise humeur de la Russie s'explique par les mécomptes que sa politique a essuyés dans la péninsule des Balkans. Elle espérait, tant à cause des services

rendus que pour la communauté de race, faire accepter facilement son influence par les populations slaves de Serbie, Roumanie, Bulgarie, Roumélie ; mais elle trouva une rivale dans l'Autriche, solidement implantée en Bosnie et en Herzégovine, et les populations elles-mêmes regimbèrent contre sa tutelle. Le rêve des patriotes slaves serait de réunir tous les peuples slaves en une confédération qui n'irait prendre son mot d'ordre ni à Vienne ni à Saint-Pétersbourg. Ce rêve n'est malheureusement pas près de se réaliser, en raison du triple obstacle qu'apportent les agissements de la Russie, ceux de l'Autriche et les rivalités jalouses des principautés slaves elles-mêmes.

### RÉSUMÉ

La Russie profite du désarroi jeté en Europe par les événements de 1871 et des insurrections des populations slaves des Balkans, pour prendre sa revanche du traité de Paris 1856. Elle donne comme prétexte les massacres des Turcs en Bulgarie.

Les armées russes, sous les ordres du grand-duc Nicolas, franchissent le Danube le 27 juin 1877. Pendant que sous Gourko la cavalerie pousse une pointe hardie par la passe de Chipka jusqu'au delà des Balkans, le gros de l'armée est arrêté cinq mois durant (20 juillet - 10 décembre) devant Plewna, par Osman-Pacha. Plewna enfin pris, les Russes franchissent les Balkans et arrivent sous les murs de Constantinople (10 février 1878).

En Arménie, après un échec sous le général Mélikof, les Russes, commandés par le grand-duc Michel, battent Mouktar-Pacha (15 octobre), emportent Kars (15 novembre) et assiègent Erzeroum.

Aux abois, le sultan Abdul-Hamid signe le traité désastreux de *San-Stefano* (3 mars 1878), légèrement amélioré, sur intervention de l'Angleterre, par le traité de Berlin (13 juillet 1878).

La Roumanie et la Serbie s'érigent en royaumes (1881 et 1882). La Bulgarie se réunit à la Roumélie (septembre 1885). L'union est implicitement reconnue par le sultan le 25 avril 1886.



## CHAPITRE V

LES GRANDES PUISSANCES A LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

## SOMMAIRE

- I. *L'Allemagne*. — Organisation de l'Empire allemand. — Caractère essentiel de cet Empire. — Sa politique extérieure. — Le Kulturkampf. — Le socialisme. — L'Alsace-Lorraine.
- II. *L'Angleterre*. — Développement de la prospérité anglaise. — Politique extérieure de l'Angleterre. — Grandes réformes. — Les hommes d'État. — Tolérance religieuse. — L'Irlande. — L'empire des Indes.
- III. *La Russie*. — Affranchissement des serfs (1861). — Persécution en Pologne. — Les nihilistes; assassinat d'Alexandre II (1881). — Alexandre III (1881-1894) et Nicolas II.
- IV. *L'Autriche-Hongrie*. — Constitution de 1867. — Embarras et périls de la monarchie austro-hongroise. — L'Autriche et la Triple-Alliance.
- V. *L'Italie*. — La Constitution italienne. — Politique ambitieuse de l'Italie. — La colonie de l'Érythrée et l'Abyssinie. — La misère en Italie. — Rome et la Papauté.

On compte aujourd'hui six grandes puissances : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie. Nous avons parlé longuement de la France, il reste à dire un mot sur les autres.

## I. — L'Allemagne.

**Organisation de l'Empire allemand.** — Bouleversée de fond en comble par Napoléon I<sup>er</sup>, l'Allemagne, en 1806, n'essaya point de relever le Saint-Empire tombé en 1806; elle se contenta de se réorganiser en *Confédération*, sous la présidence de l'Autriche. En 1866, la campagne de Sadowa brisa la Confédération germanique; mais elle se reforma aussitôt, à l'exclusion de l'Autriche, sous la présidence de la Prusse, qui groupa autour d'elle *officiellement* l'Allemagne du Nord, et *secrètement* l'Allemagne du Sud. La guerre franco-alle-

mande eut pour conséquence de réunir officiellement l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord et de relever l'Empire sous le roi de Prusse Guillaume, qui fut, comme nous l'avons vu, proclamé empereur d'Allemagne, à Versailles, le 18 janvier 1871.

L'empire allemand, qui comprend soixante-trois millions d'habitants, dont un tiers de catholiques, ne se compose plus que de vingt-six États, grâce au grand nombre de principautés absorbées par la Prusse depuis 1864. Parmi ces États on compte quatre royaumes : Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg ; six grands-duchés : Bade, Hesse, Saxe-Weimar, Oldenbourg, deux Mecklembourg ; cinq duchés, sept principautés, trois villes libres : Brême, Lubeck, Hambourg ; un pays d'Empire, l'Alsace-Lorraine.

Le chef du pouvoir exécutif est l'empereur, assisté d'un chancelier ; le pouvoir législatif se partage entre deux Conseils se réunissant à Berlin : le *Bundesrath*, l'ancienne Diète fédérale de Francfort, où siègent les princes de l'Empire ; et le *Reichstag*, Chambre formée par les députés qu'élisent les populations, à raison d'un député par cent mille habitants. Une Cour de justice appelée *Tribunal de l'Empire*, siégeant à Leipsick, juge les crimes de lèse-majesté ou les attentats à la sûreté de l'État.

**Caractère essentiel de l'Empire allemand.** — Le premier trait de l'Empire fondé en 1871 est qu'il est moins *allemand* que *prussien*. La couronne impériale n'est plus élective, comme autrefois dans le Saint-Empire ; elle appartient de droit à la maison des Hohenzollern, qui se la transmettent comme un bien de famille. L'empereur, toujours Prussien, a de fait dans ses mains tous les intérêts de l'Allemagne ; il est maître de sa politique extérieure par le chancelier de l'Empire, qu'il choisit à son gré ; il est maître de ses armées par le chef de l'état-major, nommé aussi par lui et ne dépendant que de lui ; les troupes de la plupart des États sont fondues dans les rangs prussiens, ou tout au moins sont formées et commandées par des officiers prussiens ; seuls le Wurtemberg, la Saxe et la Bavière ont pu con-

server, non sans peine, leurs armées distinctes. De même, la plupart des États ont remis à la Prusse leurs postes, leurs finances, même leur administration, de sorte que leurs titulaires n'ont plus que des honneurs et des rentes, sans aucune autorité effective. Des deux Conseils de l'Empire, l'un, le Bundesrath, ne se rassemble jamais; l'autre, le Reichstag, se voit brutalement dissous chaque fois qu'il ose heurter les vues de l'empereur, et il n'y a pas de pression qu'on ne se permette pour arrêter les votes indépendants.

Le second trait de l'Empire allemand, c'est qu'il est avant tout *militaire*. Façonnée sur le modèle de la Prusse, l'Allemagne est devenue à son exemple un vaste camp retranché. Les cinq milliards de l'indemnité de 1871 ont été employés à couvrir l'empire de chemins de fer, à transformer les armes, à rendre inexpugnables Strasbourg et Metz, à creuser le canal de Kiel, qui rend désormais inutiles en temps de guerre les clefs du Sund détenues par le Danemark. L'armée a subi une augmentation croissante; elle atteint aujourd'hui, sur le pied de paix, le chiffre de cinq cent mille hommes, et peut, en temps de guerre, dépasser deux millions. Cette puissance militaire formidable, qui rappelle celle de Napoléon au commencement du siècle, est, comme celle de Napoléon, une menace permanente pour la paix de l'Europe, et oblige toutes les nations à tenir constamment sur pied elles-mêmes des forces considérables d'un entretien absolument ruineux.

### **Politique extérieure de l'empire d'Allemagne.**

— Trois empereurs se sont succédé en Allemagne depuis 1871 : *Guillaume I<sup>er</sup>*, la personnification même de l'empire militaire, le soldat toujours casqué et botté, qui s'est éteint à l'âge de près de quatre-vingt-onze ans, le 9 mars 1888; *Frédéric III*, son fils, de mœurs tout autres, qui aux gloires des batailles aurait préféré les bienfaits de la paix, et qui est mort après trois mois de règne, le 15 juin 1888, d'un cancer au larynx; enfin *Guillaume II*, fils de Frédéric III, prince d'une activité fiévreuse et d'une mobilité malade, qui tient perpétuel-



lement l'Allemagne et l'Europe en haleine par crainte de quelque coup de tête.

Trois chanceliers de l'Empire se sont également succédé : le comte de Bismarck (1871-1890), fait prince par Guillaume I<sup>er</sup>, le maître absolu pendant vingt ans, puis subitement congédié par Guillaume II, après avoir été comblé par lui d'adulations ; le général de Caprivi (1890-1894) ; et le prince de Hohenlohe, gouverneur peu regretté de l'Alsace-Lorraine pendant dix ans. La politique extérieure des deux derniers chanceliers a présenté une certaine modération ; mais celle du *chancelier de fer*, comme on appelait Bismarck, fut sans cesse à l'égard de la France arrogante et provocatrice.

Furieux de voir la France se relever, de Bismarck voulait à tout prix l'écraser sans délai dans une nouvelle guerre. Il l'aurait fait dès 1875 sans l'intervention de la Russie, alors cependant son alliée. Mais il ne renonça pas à son projet. Après avoir isolé la France en formant avec l'Autriche et l'Italie la fameuse *Triple-Alliance* (1882), il fit siffler contre elle ses *reptiles*, c'est-à-dire les journaux secrètement payés par lui, qui nous accusèrent de préparer la revanche et dénaturèrent tous les actes de nos gouvernants. Les provocations des reptiles étant restées sans réponse, le chancelier, pour forcer la France à une déclaration de guerre, ne recula pas devant de véritables attentats au droit des gens. Le commissaire français à la gare de Pagny-sur-Moselle, M. Schnœbelé, fut, le 20 avril 1887, attiré dans un guet-apens sur le territoire allemand par le commissaire allemand Gautsch, arrêté par deux agents de police déguisés en ouvriers et emmené à Metz. L'indignation de toute l'Europe força de Bismarck à relâcher M. Schnœbelé. Mais, le 24 septembre suivant, un soldat allemand tira sur des chasseurs qui longeaient la frontière alsacienne, à Vexaincourt, et tua un piqueur. Cette fois encore, l'affaire n'eut pas les suites désirées par le chancelier, et tout se termina par une indemnité de cinquante mille marks payée à la veuve de l'infortuné piqueur.

**Le Kulturkampf.** — Il y avait en Allemagne même

un prétendu ennemi que Bismarck détestait presque à l'égal de la France : c'était le catholicisme. En zélé protestant, le chancelier commença par expulser les jésuites et les autres Ordres religieux comme affiliés aux jésuites ; puis il fit voter les *lois de mai*, très oppressives pour le clergé (1873). Mais il rencontra une résistance inattendue : les évêques d'Allemagne, unis entre eux, protestèrent d'une commune voix avec vigueur. Le chancelier alors se lança dans la persécution ouverte. L'archevêque de Posen, Ledochowski ; le prince-évêque de Breslau et d'autres prélats furent frappés de grosses amendes, emprisonnés ou internés dans des forteresses. En même temps, l'ambassade près le Saint-Siège fut supprimée.

En inaugurant le Kulturkampf, *la lutte de la civilisation contre le passé*, Bismarck s'était hautement vanté d'avoir le dernier mot. « Nous n'irons pas à Canossa ! » s'était-il écrié en faisant allusion à la grande humiliation subie au moyen âge par l'empereur Henri IV devant saint Grégoire VII pour conserver sa couronne. Le chancelier alla à Canossa plus tôt qu'il ne pensait. Dès 1878, il prenait prétexte de la mort de Pie IX pour adoucir ses rigueurs, et, en 1881, il proposait lui-même la revision, sinon le retrait des *lois de mai*.

**Le socialisme en Allemagne.** — Ce qui obligeait le chancelier au recul, c'était le besoin qu'il avait du centre ou parti catholique, dirigé par le célèbre Windthorst, surnommé, à cause de sa petite taille et de sa redoutable influence, *la petite Excellence*. Bismarck avait besoin du centre pour faire voter d'importants projets de lois, dont le plus grave et le plus critiqué fut, en 1887, le *septennat militaire*, qui établissait pour sept ans un contingent supplémentaire de près de cinquante mille hommes. Il en avait besoin surtout pour combattre les progrès inquiétants du socialisme.

La pluie des cinq milliards n'a point fait éclore le bien-être sur le sol d'Allemagne, parce que l'armée et les travaux de la guerre ont tout absorbé. Au contraire, la pesante organisation militaire adoptée par le chancelier de fer a eu pour conséquence naturelle l'augmentation

des impôts, et par suite l'aggravation de la gêne publique. Cette gêne a favorisé l'agitation socialiste, qui s'est manifestée par l'élection de nombreux députés aux idées très avancées, comme Bebel et Liebknecht, et surtout par des attentats répétés : attentat contre le prince de Bismarck aux eaux de Kissingen, en 1874 ; attentat contre l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> lui-même sur l'allée des Tilleuls, à Berlin, le 11 mai 1878 ; nouvel attentat, le 5 juin suivant, au même endroit, contre l'empereur, qui fut assez grièvement blessé ; troisième attentat, sans résultat du reste, le 28 septembre 1883, contre l'empereur pendant l'inauguration de la statue colossale de la *Germania*, sur le coteau de Niederwald, entre Mayence et Coblenz ; attentat enfin, au mois de janvier 1885, à Francfort, contre le conseiller de police Rumpf, qui fut tué.

Pour dompter le mouvement révolutionnaire, le chancelier de fer recourut à son arme favorite, la terreur. Il put agir à son gré tant que vécut Guillaume I<sup>er</sup> ; mais l'empereur Guillaume II, voyant que la répression n'empêchait pas les socialistes de se multiplier, résolut de combattre le socialisme ouvrier en essayant d'en prendre lui-même la direction ; et, dans cette vue, il convoqua à Berlin, pour le 15 mars 1890, une Conférence internationale, où la France fut représentée par M. Jules Simon. Profondément blessé de se voir contredit par un souverain de trente ans, le vieux chancelier donna, le 18 mars, sa démission, qui, à la surprise de l'Europe, fut acceptée. Il se retira dans ses bois de Friedrichsruhe, près de Hambourg, où il est mort le



BISMARCK.

D'après une photographie récente.



30 juillet 1898, après un long repos grincheux, qu'il n'interrompait que pour faire décocher par sa presse quelque trait venimeux contre l'ingrat empereur.

**L'Alsace-Lorraine.** — L'agitation socialiste, que ni les rigueurs de Bismarck ni les avances de Guillaume II n'ont pu calmer, est un grave embarras pour le nouvel empire : l'Alsace-Lorraine en est un autre non moins considérable.

Les malheureux habitants de l'Alsace et de la Lorraine avaient protesté, en 1871, contre l'annexion allemande en optant en foule pour la nationalité française. Ceux à qui leurs intérêts ne permettaient pas de quitter leur pays ne devinrent point pour cela Allemands. A chaque élection pour le Reichstag, ils envoyèrent à Berlin, en grande majorité, souvent en totalité, des candidats protestataires. Pour germaniser ce *pays de l'Empire*, on employa des mesures rigoureuses sous le gouvernement du général de Manteuffel, plus rigoureuses encore sous celui du prince de Hohenlohe (1885-1894) : saisie des journaux français, interdiction des enseignes françaises, suppression de la langue française dans les écoles, expulsion de tous les indigènes ayant opté pour la nationalité française, interdiction aux Français d'entrer en Alsace-Lorraine sans passeport, condamnations multiples pour cris de *vive la France!* pour exhibitions d'un morceau d'étoffe tricolore, etc. Rien n'y fit : courbée de force sous le joug allemand, l'Alsace-Lorraine demeure française de cœur ; il n'y aura manifestement de paix solide pour l'Europe et pour l'Allemagne que le jour où les deux provinces seront rendues à la mère patrie.

## II. — L'Angleterre.

**Développement de la prospérité anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle.** — Pendant près d'un siècle et demi, alors que la France changeait *neuf fois de gouvernement*, l'Angleterre, sans subir aucune révolution, ne voyait, chose presque unique dans l'histoire, passer sur

le trône que quatre souverains : *Georges III* (1760-1820); *Georges IV*, son fils (1820-1830); *Guillaume IV*, frère de *Georges IV* (1830-1837), et *Victoria*, nièce de *Guillaume IV*, morte seulement en 1901. Ce fait seul suffirait à expliquer le développement prodigieux de l'Angleterre, qui, réalisant la devise inscrite sur les boutons de ses artilleurs : *Ubique*, fait flotter son pavillon ou son drapeau sur toutes les mers et sur toutes les terres, inonde le monde entier des produits de son industrie et peut pour sa flotte à vapeur militaire et marchande entrer en lutte avec toutes les flottes et toutes les marines du monde réunies.

**Politique extérieure de l'Angleterre.** — Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre se trouva activement mêlée à tous les grands événements politiques et militaires de l'Europe. Ce fut elle qui dirigea toutes les guerres de la coalition contre la Révolution et l'Empire, par le premier ministre de *Georges III*, le fougueux *William Pitt*, dont l'inflexible énergie ne put cependant survivre à la défaite d'Austerlitz. Ses armes rendirent définitive la chute de Napoléon dans les plaines de Waterloo, et, mise hors de pair par cette gloire, elle tint le premier rang aux Conférences de Vienne, dans la personne de lord *Castlereagh*, qui sept ans plus tard, par un triste contraste des choses d'ici-bas, devenait subitement fou et se coupait la gorge. En 1827, l'Angleterre, un peu malgré elle, unissait sa flotte aux flottes française et russe, pour gagner la bataille de Navarin et assurer l'indépendance de la Grèce. En 1840, le ministre des affaires étrangères, lord *Palmerston*, dupait la France, entraînait à son insu le reste de l'Europe contre *Méhémet-Ali*, le contraignait par les armes de restituer tout le fruit de ses victoires et sauvait ainsi la Turquie d'un démembrement. En 1855, elle sauvait pour sa part la Turquie d'un nouveau démembrement par la campagne de Crimée, faite de concert avec la France.

Après 1856, l'Angleterre sembla renoncer à un rôle actif pour se retrancher derrière le principe de *non-inter-*

*vention*. Favorable à l'unité de l'Italie, elle ne donna guère que des encouragements peu coûteux au Piémont en 1859 et en 1860. En 1864, bien que le prince de Galles eût épousé une princesse de Danemark, elle laissa écraser ce vaillant petit pays par la Prusse et l'Autriche. En 1866, elle assista de même impassible à l'écrasement de l'Autriche et de l'Allemagne du Nord par la Prusse. Enfin, en 1870, dans nos malheurs de la guerre franco-allemande, elle nous fit adresser par le premier ministre, M. Gladstone, quelques bonnes paroles, et ce fut tout. L'Angleterre ne parut décidée à sortir de son inaction qu'en 1878, lorsque les victoires de la Russie sur la Turquie firent courir un danger sérieux à ses propres intérêts en Orient.

**Grandes réformes de l'Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle.** — D'importantes réformes se sont faites au XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre. Sous Georges IV, lord Canning prépare le bill de l'*émancipation des catholiques*; Canning étant mort en 1827, dans la force de l'âge et du talent, le duc de Wellington se fait l'héritier, malgré sa répugnance personnelle, de sa noble et libérale politique, et l'émancipation est votée en 1829. Sous Guillaume IV, la *grande réforme électorale* de 1832 est faite par lord Grey et lord Russell, malgré la résistance opiniâtre de Wellington, qui y gagne une profonde impopularité. Les réformes se multiplient sous le long règne de Victoria. En 1842 et en 1846, sir Robert Peel fait établir l'*income-tax*, impôt sur le revenu, et abolir les *corn-laws*, taxes sur les céréales, malgré l'opposition des conservateurs, son parti. En 1849, lord Russell fait supprimer l'*acte de navigation*, établi en 1651 par Cromwell contre les Hollandais et réservant à peu près le monopole du commerce dans les ports anglais aux vaisseaux anglais. Une loi électorale votée en 1867, sous le cabinet conservateur Disraéli; une autre, votée en 1884, sous le ministère libéral Gladstone, complètent la réforme parlementaire de 1832, achèvent de faire disparaître les vieux bourgs-pourris, répartissent équitablement la représentation nationale, et établissent, ou peu s'en faut, le



suffrage universel en portant le nombre des électeurs à quatre millions <sup>1</sup>.

**Les hommes d'État anglais.** — Depuis la révolution de 1688, le régime parlementaire fonctionne en Angleterre, et c'est entre les mains du parlement que se trouve le pouvoir, le roi ou la reine se bornant à *régner sans gouverner*. Le parlement, qui comprend la Chambre des lords, héréditaire, recrutée dans l'aristocratie laïque et ecclésiastique, et la Chambre des Communes, élective, où est représentée surtout la roture, sans exclure cependant l'aristocratie, est partagée en deux camps politiques, vieux de deux siècles : les *tories* ou conservateurs, et les *whigs* ou libéraux. Fox, lord Castlereagh, lord Canning; Wellington, sir Robert Peel, lord Palmerston, Disraéli, devenu lord Beaconsfield, étaient conservateurs. Pitt, lord Grey, lord Russell, Gladstone, étaient libéraux. Mais, whigs ou tories, tous les hommes d'État anglais se sont fait remarquer par leur dévouement à la prospérité de leur patrie, leur attachement à la cause de l'ordre, à la religion, à la monarchie. L'illustre libéral, on pourrait dire *radical*, qui s'est éteint le 19 mai 1898, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, *Gladstone*, surnommé par la voix populaire le grand vieillard, *the great old man*, était un piétiste et un fervent du trône. Aussi repose-t-il, par ordre de la reine, sous les voûtes de la cathédrale de Westminster, au titre de serviteur insigne du pays, comme son célèbre rival tory lord Beaconsfield.

Un autre trait qui caractérise la plupart des hommes d'État anglais, c'est la justesse de coup d'œil, la sagesse avec laquelle ils savent voir et accepter les réformes réclamées par l'opinion. Des mesures libérales de la plus haute importance ont été provoquées par des conservateurs, qui n'ont point hésité, dans l'intérêt de la nation, à braver les colères de leur parti et leurs propres répugnances ; ainsi notamment lord Canning pour le bill de l'*émancipation des catholiques*, et sir Robert Peel pour l'abolition des *corn-laws*. C'est en cédant à propos aux

1. Sur la plupart de ces réformes, voir plus haut, p. 589.

réclamations de l'opinion, en devançant même ses désirs légitimes, que les hommes politiques d'Angleterre ont épargné à leur pays les commotions révolutionnaires dont l'Europe a tant souffert au XIX<sup>e</sup> siècle. Et c'est ainsi qu'insensiblement, sans secousses trop fortes, l'Angleterre, sous des dehors aristocratiques et des airs d'un autre âge, est devenue une nation essentiellement moderne, justement fière de ses libertés.

**Tolérance religieuse.** — Un point sur lequel s'est modifiée du tout au tout l'opinion en Angleterre, c'est la question religieuse. L'Église officielle, anglicane, continue à subsister, tout en se rapprochant en beaucoup d'endroits de l'Église catholique pour les cérémonies du culte. Mais l'Église romaine, si abhorrée, si persécutée autrefois, jouit maintenant de la liberté la plus complète : elle a ses temples, ses écoles, ses institutions charitables, qui fonctionnent au grand jour, sous l'œil impartial, plutôt bienveillant, de l'État. Plus de différence pour les droits civils et politiques entre catholiques et anglicans. Des catholiques ont été récemment ministres de la reine, vice-rois des Indes ; le cardinal de Westminster a ses entrées à la Cour. Aussi, surtout depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre par Pie IX en 1850, le catholicisme fait-il de nombreuses conquêtes, en particulier dans les classes riches et éclairées.

**L'Irlande.** — Il est cependant une injustice criante que l'Angleterre ne se presse pas de réparer ; c'est l'iniquité dont l'a rendue solidaire, envers l'Irlande, Cromwell, au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les punir de n'avoir pas approuvé le régicide de 1649, Cromwell persécuta affreusement les Irlandais dans leur foi, leurs biens et leurs personnes. L'Irlande est redevenue libre de pratiquer sa foi ; on l'a même, en 1868, sur la proposition de Gladstone, dispensée de payer les ministres anglicans qui pontifiaient à ses frais dans leurs temples déserts (*bill de la desestablished Church*) ; mais on ne lui a pas rendu les biens que lui a volés Cromwell pour les donner à des lords anglais, qui touchent leurs rentes irlandaises sans

même jamais paraître une fois en Irlande. Non seulement les Irlandais n'ont pas recouvré leurs terres, dont les titres authentiques sont conservés soigneusement par l'État lui-même dans le *Trinity college* de Dublin, mais encore ils n'ont pu obtenir de vivre à des conditions raisonnables, comme tenanciers, sur les domaines de leurs aïeux. La misère qui pèse sur ce pays est inénarrable; et l'étranger qui a vu défiler dans les rues des grandes villes cette foule en haillons, nu-tête, jambes nues, pieds nus, avec des visages jaunis et tirés par la faim, en conserve pour toujours un souvenir qui l'angoisse comme un hideux cauchemar. Il faut vraiment que le mal soit bien grand pour que cinq millions de malheureux meurent de faim dans une île prodigieusement fertile qui, dans les conditions normales, pourrait nourrir de dix à douze millions d'habitants.

L'Angleterre elle-même a frémi de cette misère; mais le parlement se raidit devant la pitié universelle, parce qu'il compte parmi ses membres un bon nombre de détenteurs des terres irlandaises. Sans se dissimuler quelles haines et quelles clameurs il allait soulever contre lui, Gladstone, se jetant avec toute la fougue de son grand cœur à travers les calculs égoïstes de ses collègues du parlement, résolut de faire rendre justice à l'Irlande. Il commença par faire voter, étant simple député, le bill de la *desestablished Church*, malgré la vive opposition du premier ministre Disraéli (1868). Puis, premier ministre lui-même, il fit, en 1880, établir à Dublin une *Cour agraire*, chargée de régler en dernier ressort les différends entre propriétaires et tenanciers, Cour qui rendit de grands services. Enfin, attaquant le mal dans sa racine même, il proposa, en avril 1886, son fameux *home rule*, qui accordait à l'Irlande non seulement les moyens de racheter ses terres, mais encore l'*autonomie*. Les Communes rejetèrent le *home rule* à la majorité de trente voix, et Gladstone démissionna. Revenu au pouvoir, l'intrépide vieillard lutta de nouveau avec une étonnante vigueur, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, en faveur de l'Irlande (1894). Cette fois, les Communes



vochèrent le *home rule* ; mais il fut rejeté par la Chambre des lords. Découragé, dégoûté, Gladstone quitta le pouvoir et la politique. Sa retraite était l'ajournement peut-être indéfini du triomphe de la malheureuse Irlande.

Il va sans dire que la misère affreuse au sein de laquelle agonise l'Irlande, et le déni de justice obstiné de ses maîtres, ont soulevé dans ce pays une agitation profonde. Parmi les Irlandais, les uns ont demandé le triomphe de leur cause à l'agitation légale ; ainsi le célèbre fondateur de la *Ligue agraire* (*Land League*), *Parnell*, surnommé *le roi non couronné de l'Irlande*, à cause de l'immense influence qu'il sut prendre sur son pays, quoique protestant ; ainsi encore le député *Dillon*, l'auteur du fameux *plan de campagne* qui sert de cri de ralliement aux Irlandais depuis 1886. D'autres organisèrent l'insurrection, la révolte, et prêchèrent la violence : ainsi les *fenians*, vaste société secrète, qui englobait les Irlandais restés dans leur île et les nombreux Irlandais émigrés au nouveau monde. Le mot d'ordre fut de repousser la force par la force. Quand, guidées par les agents des propriétaires qui n'avaient pu toucher leurs termes, de véritables escouades de policiers venaient jeter brutalement, en plein hiver, hors de leurs misérables chaumières, de pauvres familles manquant de tout, elles étaient accueillies par une pluie d'eau bouillante ou de goudron enflammé, et devaient engager de véritables batailles. Pour venger ces évictions, dont l'épouvantable barbarie restera l'éternelle honte de l'Angleterre, les modérés se contentaient du *boycottage*, curieuse excommunication civile, qui consiste à faire le vide autour de l'huissier ou de l'agent dans les lieux publics tels que restaurants, chemins de fer, bateaux, à lui fermer les boucheries, les boulangeries ; bref, à lui rendre la vie intolérable par le seul isolement. Quant aux exaltés, ils ne reculaient pas devant les incendies, les coups de couteau et les coups de fusil. Et presque toujours les crimes demeuraient impunis, car toujours une main invisible frappait le délateur.

Deux assassinats firent particulièrement sensation.

De nombreuses évictions avaient signalé l'année 1881, et elles avaient été suivies de nombreux crimes, près de quatre mille cinq cent. Le vice-roi d'Irlande en rejeta la cause sur la Ligue agraire, dont il prononça la dissolution, pendant que le cabinet anglais faisait jeter en prison Parnell et trois autres députés irlandais, suspects « de pratiques de trahison ». Quelques mois après, lord Cavendish et M. Burke, l'un secrétaire d'État pour l'Irlande, l'autre sous-secrétaire, arrivés le 6 mai 1882 à Dublin, tombaient le jour même à sept heures du soir, en plein *Phoenix-Park* (jardin public), à deux pas de la résidence du gouverneur, sous le fer d'assassins. Les meurtriers ne furent connus de la police qu'un an après, et par la dénonciation de l'un d'eux, Carey. Cinq subirent le supplice de la corde. Carey fut grâcié comme délateur; mais il dut s'expatrier, tremblant devant la vengeance qui le poursuivait; le 20 juillet 1883, il était abattu à coups de revolver par l'Irlandais Patrick O'Donnell sur un paquebot, non loin du cap de Bonne-Espérance.

On ne saurait trop flétrir les nombreux assassinats qui ont souillé la noble cause de l'Irlande; mais il ne faut pas oublier non plus la lourde responsabilité qui pèse sur ceux dont le cruel et injuste entêtement les a rendus possibles.

**L'empire des Indes.** — Son empire aux Indes donne, comme l'Irlande, beaucoup d'inquiétudes à l'Angleterre.

Dès 1848, l'Angleterre pouvait se dire maîtresse de tout l'Indoustan; mais la mauvaise administration de la Compagnie des Indes, la brutalité de ses agents et leurs exactions amenèrent, en 1857, une révolte des *cipayes*, soldats indigènes, armés, costumés, disciplinés à l'euro-péenne, chargés, au nombre de deux cent quarante mille, de garder le pays, de concert avec cinquante mille soldats européens. La révolte fut comprimée, mais après deux ans d'une guerre épouvantable, accompagnée d'incendies, de massacres affreux par les insurgés, que punirent des représailles non moins affreuses: les cipayes furent par centaines noyés, pendus, fusillés, attachés à la gueule des canons.

La paix rétablie, la couronne supprima la Compagnie et administra directement elle-même les Indes par un ministre résidant à Londres, et un vice-roi résidant à Calcutta. En 1892, la population des sujets ou vassaux de l'Angleterre aux Indes (Indoustan et Indo-Chine) était d'environ deux cent soixante-six millions d'habitants, dont deux cent sept millions d'Indous, cinquante-sept millions de musulmans et deux millions de chrétiens. Les indigènes, depuis 1858, sont admis aux emplois



LA REINE VICTORIA en 1872.

Photographie de W. et de D. Downey.

publics, sous la seule garantie de compétence. En 1876, la reine Victoria leur donna la satisfaction de prendre le titre d'*impératrice des Indes*. La population demeure cependant toujours hostile aux Anglais, et presque chaque année voit des soulèvements. La cause en est surtout la misère, qui est profonde. En 1896 et 1897, une affreuse famine, due en partie à la spéculation anglaise sur les *roupies* ou monnaie

d'argent, a fait, jointe à la peste, d'innombrables victimes dans ce pays, dont la richesse naturelle est cependant proverbiale.

Menacé par l'hostilité des indigènes, l'empire anglais l'est aussi par les Russes. La possession de l'Afghanistan serait nécessaire aux Anglais pour couvrir l'Indoustan, et ils ont tout fait pour l'obtenir. Non contents d'avoir fait échouer la double tentative des Persans, poussés par les Russes, en 1838 et en 1857, sur Hérat, la clef de la route de l'Inde, ils lancèrent sur cette ville le sultan de Caboul, Dost-Mohammed, leur ancien ennemi devenu leur allié. Dost prit en effet Hérat, en 1863. Mais son successeur, Shere-Ali, se montra favorable aux Russes, dont la



puissance s'affirmait en Occident par la guerre de 1877. Pour contre-balancer l'influence russe, lord Beaconsfield voulut imposer au sultan de Caboul une ambassade anglaise. Shere-Ali, qui refusa et voulut fermer au major Cavagnari, venant de l'Inde, la fameuse passe de *Kaïber*, fut battu, et mourut sur ces entrefaites. Son fils, Yacoub-Khan, accepta tout, même la suzeraineté anglaise. Mais un soulèvement des soldats afghans coûta la vie au major Cavagnari en 1879. Ce soulèvement et un nouveau massacre en 1880 furent vengés par une armée venue de l'Inde.

Les Anglais dominaient donc dans l'Afghanistan, lorsque les Russes occupèrent d'abord (1882), puis s'annexèrent (1884) l'importante ville de *Merv*, d'où ils menacèrent de nouveau Hérat. La guerre parut imminente entre les deux puissances rivales; puis Gladstone, alors premier ministre, et Alexandre III préférèrent négocier. Par le traité de 1887, l'émir de l'Afghanistan conserva les passes qui conduisent à Hérat; mais il céda Pendjeb, qui n'en est qu'à quarante lieues. Le chemin de fer transcaspien, construit avec une rapidité prodigieuse de 1880 à 1888, et qui va de la mer Caspienne à Samarcande, aura un embranchement de Merv sur Pendjeb. Les lignes de pénétration anglaise sont loin encore de Candahar, qui lui-même est à plus de cent lieues de Hérat. Pour le moment, c'est la Russie qui est en meilleure posture dans l'Afghanistan.

### III. — La Russie.

**Affranchissement des serfs (1861).** — Alexandre II (1855-1881), qui avait assisté l'année même de son avènement à l'écroulement de la puissance russe dans la mer Noire, releva à l'extérieur la Russie par la guerre heureuse de 1877. A l'intérieur, il se fit bénir par l'*abolition du servage*.

Jusqu'à lui, tous les paysans appartenaient ou à l'empereur ou aux boyards, et ne pouvaient rien posséder en propre. De nombreuses jacqueries étaient sorties de cet

état de choses, et surtout de 1857 à 1860, maint seigneur avait vu flamber son château. L'empereur eut la sagesse d'imposer à la noblesse une réforme urgente. Le 17 mai 1861, il déclara les serfs *affranchis*, et de plus *propriétaires* du sol qu'ils cultivaient, moyennant des annuités payées à l'État, qui lui-même indemnisait les boyards en papier-monnaie. Toutefois, suivant les vieilles traditions russes, les paysans restaient groupés en communes ou *mir*, et c'était le mir qui devenait le véritable propriétaire, les terres, soumises à des partages périodiques entre les familles, n'étant cédées par lui qu'à titre d'usufruit.

**Persécution de la Pologne.**—Bon pour ses sujets russes, Alexandre II fut extrêmement dur pour les Polonais.

La Pologne ne pouvait se résigner à la perte de son indépendance. En 1860, les patriotes firent circuler des pétitions et organisèrent des manifestations pour réclamer la Constitution promise en 1815. Ce fut le signal de rigueurs inouïes. La troupe tira sur les foules agenouillées dans les églises de Varsovie, parce qu'elles chantaient des cantiques pour l'anniversaire de la naissance de Kosciuszko. Les confiscations, les emprisonnements, les exils en Sibérie, les condamnations capitales tombèrent dru comme grêle : à Varsovie seulement, on fit quinze mille arrestations. Au milieu de l'exaltation populaire arriva un édit de l'empereur portant que la levée des jeunes conscrits se ferait non plus par tirage au sort, mais sur simple désignation des autorités. C'était l'enrôlement forcé de tout ce qui était robuste et ardent. Une insurrection éclata en janvier 1863, et elle fut suivie d'une lutte acharnée. Les Russes s'en vengèrent par des horreurs qui firent frémir toute l'Europe. La France, l'Angleterre, l'Autriche, hasardèrent de timides observations : Alexandre répondit qu'il était seul maître chez lui, et la Sibérie se peupla de proscrits. Il ne fut même pas permis aux parents de prendre le deuil des victimes que faisaient les souffrances de l'exil ou la hache du bourreau. En même temps il n'était pas d'effort qu'on

ne tentât pour arracher aux malheureux Polonais leur nationalité, leur langue et surtout leur religion, source principale de leur vivace patriotisme.

**Les nihilistes. — Assassinat d'Alexandre II (1881).** — Cette conduite inhumaine d'Alexandre II empêcha la pitié de l'Europe d'aller librement à lui, quand on le vit en butte aux attentats anarchistes.

Les paysans aimaient le czar comme un père ; mais les classes cultivées lui en voulaient à mort de ce qu'il refusait les libertés politiques. Sous l'inspiration d'un ancien officier d'artillerie, *Michel Bakounine*, disgracié et envoyé comme simple soldat au Caucase, il se forma en Russie une société terrible, la société des *nihilistes*, partisans du néant, qui se recrutent parmi les étudiants surtout, et même parmi les jeunes étudiantes. Trois attentats, dirigés contre la vie du czar, échouèrent ; mais un quatrième, le 13 mars 1881, réussit. Frappé par une bombe explosible, Alexandre II eut les deux jambes broyées et expira au bout de quelques instants.

**Alexandre III (1881-1894) et Nicolas II.** — Il eut pour héritier son fils Alexandre III, que deux fois les nihilistes visèrent sans l'atteindre. Alexandre III adoucit les rigueurs de la persécution religieuse et modifia la politique extérieure de la Russie.

L'alliance de l'Allemagne, qui avait blessé la Russie au Congrès de Berlin par son attitude bienveillante, à ses dépens pour l'Autriche, fut peu à peu délaissée, et un rapprochement se fit avec la France. La visite de l'amiral Gervais à Cronstadt en juillet 1891, celle de l'amiral Avellan à Paris en octobre 1893, firent pressentir une alliance entre les deux nations. Emporté prématurément à Livadia, en Crimée, le 13 novembre 1894, par une maladie de poitrine que ne laissait point prévoir sa taille de colosse, Alexandre III, universellement regretté, trouva dans son fils, le jeune empereur Nicolas II, un digne héritier de sa politique tant intérieure qu'extérieure.



## IV. — L'Autriche-Hongrie.

**Constitution de 1867.** — Cédant au conseil du comte de Beust, un Saxon protestant devenu son premier ministre, l'empereur François-Joseph, après Sadowa, pour rallier à lui les Hongrois, dont l'hostilité était la cause principale de la faiblesse de la monarchie autrichienne, publia la Constitution de 1867. Cette Constitution substitua à la monarchie autrichienne la monarchie austro-hongroise. Tous les pays de l'empire situés à l'ouest de la petite rivière de la *Leitha* étaient rattachés à l'Autriche; tous ceux situés à l'est étaient rattachés à la Hongrie. Empereur d'Autriche, François-Joseph devenait roi de Hongrie, et il se fit comme tel couronner en grande pompe à Budapesth avec l'impératrice Élisabeth. Il y eut un parlement autrichien et un parlement hongrois. Le parlement autrichien, siégeant à Vienne, comprenait une Chambre haute, héréditaire ou nommée à vie par l'empereur, et une Chambre de députés, élu par le suffrage restreint, mais assez étendu. Le parlement hongrois, siégeant à Budapesth, comprenait la Table des magnats, laïques et ecclésiastiques, et la Table des députés, élue par le suffrage restreint. Il y eut de même deux ministères; mais un ministère commun et un parlement commun furent chargés de régler les questions intéressant les deux États; enfin il y eut deux budgets, mais une seule dette, une seule armée et un seul système de douanes.

**Embarras et périls de la monarchie austro-hongroise.** — Le dualisme créé par la Constitution de 1867 est loin d'avoir résolu la difficile question des nombreuses nationalités qui obéissent aux Habsbourgs. La Bohême, qui fut un royaume autrefois, voudrait le redevenir et avoir son autonomie comme la Hongrie: ne pouvant l'obtenir, les Allemands de Bohême se tournent vers la Prusse, tandis que les Tchèques ou Slaves regardent vers la Russie. Les Slaves de la Croatie frémissent de se voir soumis à ces Hongrois détestés qu'ils

ont combattus et vaincus en 1848 ; eux aussi aspirent à l'autonomie. Les Roumains de Transylvanie, affreusement tyrannisés par les Magyars, voudraient se réunir à leurs frères du royaume de Roumanie. Les Polonais de Cracovie et de la Gallicie regrettent toujours leur indépendance ; les Italiens du Tyrol, de Trieste, de la Dalmatie, ont les yeux tournés vers leurs frères d'Italie. Les embarras créés à l'Autriche par ces aspirations diverses ont été accrus par la mort dramatique du fils unique de l'empereur, l'archiduc Rodolphe, de très douteuse mémoire, tué ou suicidé au château de Meyerling le 30 janvier 1889. Tant que François-Joseph vivra, sa grande popularité préviendra le morcellement de la monarchie austro-hongroise ; mais, après lui, ce sera probablement la dislocation générale sous son héritier, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand.

**L'Autriche et la Triple-Alliance.** — Obligée de reculer à l'Occident devant la Prusse et l'Italie, l'Autriche chercha une compensation à ses douloureuses pertes du côté de l'Orient. Faisant taire des ressentiments bien légitimes, elle s'est rapprochée des deux nations qui lui ont fait le plus de mal, la Prusse et l'Italie. Le fruit immédiat pour elle de la Triple-Alliance, devenue officielle seulement en 1882, a été, dès 1878, l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, qui lui ouvre le chemin de Salonique et lui permet de contrebalancer dans la péninsule des Balkans l'influence russe.

## V. — L'Italie.

**La Constitution italienne.** — L'unité italienne avait été achevée en 1870 par l'occupation de Rome, où les Piémontais firent entrer leurs troupes dès que les soldats français eurent quitté la ville sainte pour venir au secours de la patrie menacée par l'Allemagne. Le *Statut piémontais* de 1848 se trouva alors étendu à la Péninsule entière. Le Statut établissait la monarchie constitutionnelle avec un roi, un Sénat nommé par le roi, et une Chambre de députés élue par les Italiens

sachant non seulement lire et écrire, ce qui est rare dans les campagnes, mais encore payant d'abord quarante, puis vingt francs d'impôts.

Des deux principaux auteurs italiens, encore survivants, de l'unité italienne, l'un, le roi Victor-Emmanuel II, mourut, après une courte maladie, le 9 janvier 1878 à Rome, où il se trouvait simplement de passage, n'aimant pas à y séjourner, comme s'il pressentait que cette ville des papes lui serait fatale; l'autre, Garibaldi, s'éteignit le 3 juin 1882 dans son île favorite de Caprera, où il voulut que son cadavre fût brûlé sur un bûcher à la manière des héros antiques.

**Politique ambitieuse de l'Italie moderne.** — Sous Victor-Emmanuel, la politique italienne avait été modérée. Sous son fils Humbert, l'Italie fut prise de la folie des grandeurs. Elle mit sur pied une nombreuse armée, se créa de toutes pièces une marine, acheta de puissants cuirassés, puis sollicita l'honneur d'entrer dans l'alliance faite par l'Allemagne et l'Autriche. Ainsi fut réalisée la *Triple-Alliance*, œuvre surtout de l'ambassadeur d'Italie à Vienne, le comte de Robilant, dont les sympathies et les admirations pour le prince de Bismarck furent épousées avec transport par un ancien volontaire garibaldien devenu premier ministre en 1887, le trop fameux Sicilien *Crispi*. S'allier à l'Allemagne, c'était se déclarer l'ennemi de la France. Pour bien montrer la reconnaissance qu'il gardait à la France de ses anciens services, le comte de Robilant, devenu ministre des affaires étrangères, dénonça en 1886, au risque de ruiner son pays, le traité de commerce entre la France et l'Italie; de son côté, Crispi ameuta ses journaux et les populations elles-mêmes contre les Français, sur qui coulèrent à flots les outrages et les provocations.

**La colonie de l'Érythrée et l'Abyssinie.** — Comme le chancelier de fer affectait de tenir en médiocre estime les forces militaires de sa nouvelle alliée, Crispi voulut lui prouver que l'Italie était capable de faire *quelque chose*, et il se lança dans les conquêtes coloniales.

Les Italiens avaient occupé en 1885 le port de *Mas-*



*saouah*, sur le rivage abyssin de la mer Rouge, et une étendue de côtes de mille kilomètres, qu'ils appelèrent l'*Érythrée*. En 1889, le comte Antonelli avait signé avec le *négus*, ou empereur d'Abyssinie, *Ménélick*, un traité d'alliance dit d'*Ucciati*. Par un adroit subterfuge, cette alliance, dans la traduction de l'amhara en italien, se transforma en protectorat. Dans une lettre adressée au roi Humbert, Ménélick protesta contre la mauvaise foi du traducteur, et déclara fièrement qu'il n'était le vassal de personne (1890). Après plusieurs années de négociations, Crispi, irrité de se voir tenir en échec par cet empereur noir, résolut de faire la conquête de toute l'Abyssinie.

Un ancien garibaldien, le général Baratieri, fut chargé de l'expédition. Homme vieilli dans les combats, le grand Baratieri, *il nostro Baratieri*, comme disaient les Italiens, ne devait faire qu'une bouchée des Abyssins. En effet, il pénétra sans résistance dans l'intérieur du pays jusqu'à la ville de *Makallé*, où il laissa une forte garnison sous les ordres du major Galliano. Mais pendant que Baratieri revenait pour se ravitailler à Massaouah, le major Toselli, laissé sur la frontière méridionale du Tigré, fut subitement attaqué le 7 décembre 1895 par les Choans à *Amba-Alaghi*, perdit deux mille hommes sur deux mille quatre cents, et resta lui-même sur le terrain avec la plupart de ses officiers.

Cette nouvelle, quoique désagréable, ne fit pas tomber l'ardeur belliqueuse de Crispi. Des renforts furent envoyés en toute hâte. Ménélick, de son côté, rassemblait cent mille hommes d'excellentes troupes, si bonnes que les Italiens prétendirent qu'elles avaient été formées par les Français, et venait bloquer dans Makallé le major Galliano. Le major dut se rendre le 25 janvier 1896; il s'était bien défendu, et il obtint des conditions honorables. Ce deuxième revers, que les Italiens essayèrent en vain de transformer en victoire, exaspéra Crispi. Il trouvait que Baratieri, qui avait de vingt à vingt-cinq mille hommes, montrait trop de prudence, qu'il avait une marche de *phlisique*. Bref, pressé d'avoir une victoire pour étouffer

les murmures que sa politique soulevait de toutes parts en Italie, il finit par le sommer de marcher, de combattre et de vaincre. Baratieri obéit et attaqua Ménélick le 1<sup>er</sup> mars 1896, dans les montagnes d'*Adoua*. Les Italiens y subirent un épouvantable désastre : plus de dix mille furent tués ou faits prisonniers ; les canons, au nombre de soixante-douze, les drapeaux, la caisse de l'armée, tout fut pris. Parmi les morts étaient les généraux Arimondi et da Bormida ; parmi les prisonniers, le général Albertone et le major Galliano, qui subit une mort affreuse pour avoir manqué à sa parole de ne plus combattre les Abyssins. Quant au général Baratieri, il avait fui des premiers et fait sans s'arrêter cent cinquante kilomètres.

La catastrophe d'*Adoua* culbuta sur-le-champ Crispi (4 mars) et guérit l'Italie de la manie des conquêtes. Le nouveau ministre, di Rudini, demanda la paix. Ménélick, bon prince, l'accorda à des conditions assez douces : les Italiens purent garder l'Érythrée (traité d'*Adis-Abiba*, 26 novembre 1896). Dans cette guerre, l'empereur d'Abyssinie eut la gloire de vaincre ses injustes agresseurs non seulement par les armes, mais encore par la bonne foi et par la générosité ; il est vrai que c'est un chrétien fervent, quoique copte schismatique.

**La misère en Italie.** — Obligé de congédier Crispi, Humbert ne renonça point pour cela à ses rêves de grandeur. Il persista à tenir sur pied une nombreuse armée, une nombreuse flotte, afin de pouvoir continuer à figurer dans la Triple-Alliance. La conséquence de cette politique, blâmée par une foule d'Italiens, fut une affreuse misère dans tout le royaume. La folle dénonciation du traité de commerce franco-italien en 1886 ruina les vigneronns de la Sicile et de la Pouille, qui ne pouvaient plus écouler leurs vins. Les impôts écrasants, nécessaires pour équilibrer le budget d'une puissance qui voulait faire plus grand que ne le comportaient ses ressources, ruinaient les malheureux paysans, qui, impuissants à satisfaire le fisc, laissaient saisir leurs propriétés. Les populations émigraient en foule de cette terre où l'on mourait de faim. Des révoltes continuelles éclataient

dans les villes. En 1894, une insurrection formidable en Sicile nécessita la mobilisation de quarante mille soldats. En 1898, on se battit entre la foule et la troupe dans les rues de Milan, et l'on releva plus de cent morts.

Le 29 juillet 1900, le roi Humbert fut assassiné par un anarchiste à Monza, et eut pour successeur son fils le prince de Naples, qui devint *Victor-Emmanuel III*. Sous ce prince, l'Italie semble revenue à des idées plus sages et plus pacifiques. La misère n'en reste pas moins très grande dans ce pays. Aussi les Italiens affluent-ils chez les nations voisines, particulièrement en France, et le courant de l'émigration continue à les emporter par milliers vers les régions fertiles de l'Amérique du Sud.

**Rome et la Papauté.** — Dépouillé en 1870 par les princes de la maison de Savoie, de la ville de Rome, seul débris qui lui restait de ses anciens États, Pie IX, par une protestation suprême, voulut rester au Vatican, dans Rome, et la Révolution n'osa point lui enlever ce dernier asile. Quand il mourut, le 7 février 1878, après avoir rempli le plus long pontificat qu'ait enregistré l'histoire de l'Église, son successeur, le cardinal Pecci, devenu Léon XIII, protesta comme lui, malgré sa douceur de caractère et la modération connue de ses idées, contre l'occupation piémontaise, et comme lui il resta prisonnier volontaire au Vatican. Pie IX avait attaché son nom à la proclamation de deux grands dogmes, le dogme de l'Immaculée Conception en 1854, et celui de l'Infaillibilité pontificale en 1870 au Concile du Vatican, et il avait conservé jusqu'à un âge très avancé une remarquable vigueur de corps et d'esprit. Léon XIII, né le 2 mars 1810, élu pape à un âge où la plupart des hommes finissent



LE PAPE LÉON XIII.  
D'après Gailhard.



leur carrière, étonne le monde par l'aisance avec laquelle il porte ses quatre-vingt-huit ans et celui des innombrables intérêts de l'Église. Son pontificat, déjà long en 1898 de vingt ans, restera à jamais mémorable par la sollicitude qu'il a montrée pour les questions ouvrières, par les efforts qu'il a déployés pour éteindre les regrettables divisions du parti catholique en France, et grouper toutes ses forces dans une lutte énergique contre l'impiété, enfin par sa noble tentative de ramener à l'Église romaine les Églises séparées. La noblesse de caractère de Léon XIII, sa franchise, son impartialité, son zèle, la hauteur de ses vues, la largeur de ses idées, ont frappé d'admiration les protestants eux-mêmes, en particulier les deux plus célèbres hommes d'État de notre temps, le chancelier de fer et Gladstone.

### RÉSUMÉ

On compte aujourd'hui six grandes puissances : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie.

L'Allemagne s'est constituée en empire en 1871 : empereur, toujours prussien, chancelier, Bundesrath et Reichstag. Cet empire est moins allemand que prussien et essentiellement militaire. Il y a eu trois empereurs depuis 1871 : Guillaume I<sup>er</sup> (1871-1888), Frédéric III (1888) et Guillaume II. De même trois chanceliers : de Bismarck (1871-1890), de Caprivi (1890-1894) et de Hohenlohe. La politique extérieure des deux derniers chanceliers a été modérée. Celle de Bismarck avait été provocatrice envers la France. Il est l'auteur de la Triple-Alliance (1882). Il a cependant échoué dans le Kulturkampf, dans la germanisation de l'Alsace-Lorraine et dans la répression du socialisme. Ses dissentiments avec Guillaume sur le socialisme ont amené sa brusque disgrâce en 1890.

L'Angleterre n'a eu que quatre souverains depuis 1760 : Georges III (1760-1820), Georges IV (1820-1830), Guillaume IV (1830-1837), et Victoria. Activement mêlée à la politique européenne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'est retranchée dans la politique de non-intervention depuis 1856, sauf pendant la guerre turco-russe de 1877. De grandes réformes ont été faites : émancipation des catholiques (1829) ; première réforme électorale (1832) ; abolition des taxes sur les céréales (1846) ; abolition de l'acte de navigation (1849) ; deuxième et troisième réformes électorales (1867 et 1884) ; séparation de l'Église et de l'État en Irlande (1868).

Les hommes d'État anglais se divisent en *tories* : Fox, Castle-

reagh, Canning, Wellington, Robert Peel, Palmerston, Disraeli; et *whigs* : William Pitt, Grey, Russell, Gladstone. Tous ont été dévoués à l'ordre, à la religion, à la monarchie; la plupart ont su faire à propos les réformes nécessaires. L'Angleterre s'honore aujourd'hui par une grande tolérance religieuse; mais elle tarde à rendre justice à l'Irlande, qui est pour elle un gros embarras. Un autre embarras, c'est l'immense empire des Indes, où elle doit lutter à la fois contre l'hostilité des indigènes et la rivalité de la Russie.

La Russie a eu trois empereurs depuis 1855 : Alexandre II (1855-1881), Alexandre III (1881-1894) et Nicolas II. Alexandre II effaça la guerre malheureuse de 1855 par la guerre turco-russe de 1877, et se fit bénir par l'abolition du servage (1861); mais il persécuta affreusement les Polonais catholiques et provoqua par son autocratie la formation des *nihilistes*, qui le tuèrent en 1881. Alexandre III et Nicolas II ont eu une politique religieuse plus tolérante, et ils ont fait l'alliance franco-russe.

En Autriche, où il règne depuis 1848, François-Joseph, par la Constitution de 1867, substitua à la monarchie autrichienne la monarchie austro-hongroise. Mais, en donnant ainsi satisfaction aux Hongrois, il s'aliéna les autres peuples de son empire. Une dislocation de l'empire à sa mort est probable. L'empereur a été cruellement éprouvé dans sa famille par la mort tragique de l'archiduc Rodolphe, le 30 janvier 1889.

Sage sous Victor-Emmanuel, qui mourut le 9 janvier 1878, l'Italie, sous Humbert son fils, rompit avec la France, entra dans la Triple-Alliance et se lança, sous le ministère Crispi, dans les entreprises coloniales. Elle en fut dégoûtée par la catastrophe d'Adoua (1<sup>er</sup> mars 1896). Mais elle n'en continua pas moins de jouer à la grande puissance, d'où, avec une profonde misère, de perpétuels soulèvements. A Humbert, assassiné en 1900, a succédé son fils Victor-Emmanuel III.

## CHAPITRE V

### LES PUISSANCES SECONDAIRES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### SOMMAIRE

- I. *L'Espagne*. — Le règne d'Isabelle depuis 1843. — La Révolution de 1868. — Retour des Bourbons et Alphonse XII (1874-1885). — Alphonse XIII (1886). Les malheurs de l'Espagne.
- II. *La Turquie et les États des Balkans*. — Les massacres d'Ar-

ménie. — Troubles en Serbie et en Bulgarie. — Agrandissements de la Grèce. — La guerre gréco-turque de 1897.

III. *Les petits États de l'Europe.* — Belgique, Hollande, Danemark, Suède et Norwège, Suisse, Portugal.

## I. — L'Espagne.

**Le règne d'Isabelle II depuis 1843.** — Comme sa voisine la France, plus peut-être encore, l'Espagne a été, au XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de constantes révolutions. La seule différence, c'est qu'au lieu d'être donné par l'élément civil, le signal de l'insurrection y est donné par l'armée; l'Espagne est le pays des *pronunciamentos* ou des révolutions militaires.

Rétablie en 1843 et délivrée du joug d'Espartero, la régente Christine fit, avec le général Narvaez, la Constitution de 1845, moins libérale que celle de 1837; les sénateurs n'étaient plus élus, mais nommés par le souverain; le cens électoral était augmenté et la garde nationale supprimée. Votée sur le rapport du grand orateur *Donoso Cortès*, la Constitution de 1845 fut la cause de plusieurs insurrections faites par les partisans d'Espartero et de la chute de Narvaez. Elles continuèrent sous son successeur Isturiz, mais furent écrasées.

Pendant la paix n'était point solidement rétablie, et on le vit aux ministères, qui se succédaient avec une effrayante rapidité. Une véritable révolution, qui éclata en 1854, amena le départ de l'Espagne de la reine-mère, le retour au pouvoir d'Espartero, le rétablissement de la garde nationale et la réunion d'une Constituante. Il est vrai que bientôt après, faisant une contre-révolution, le général O'Donnell força Espartero à donner sa démission, supprima la garde nationale, chassa la Constituante et remit en vigueur la Constitution de 1845. Malgré ses services, O'Donnell fut remplacé peu après par Narvaez, plus agréable à la reine. Narvaez ne tarda pas à tomber à son tour, et le défilé des ministères recommença.

Revenu au pouvoir, O'Donnell fit une guerre heureuse contre le Maroc à la suite d'incursions de pirates, fut créé



duc de Tetuan, prit et renvoya libres les deux fils de don Carlos, le comte de Montemolin et don Fernan, débarqués avec des troupes en Espagne (1860). Il tomba en 1865 et fut remplacé, après plusieurs cabinets éphémères, par Narvaez, qui ne resta pas longtemps au pouvoir.

De nouveau premier ministre, O'Donnell, menacé par les républicains, demanda des pouvoirs extraordinaires. Ce fut le signal d'une insurrection civile et militaire (22 juin 1866). Écrasés par O'Donnell, que secondait le général Serrano, les insurgés virent condamner à mort leurs chefs, Zorilla, Castelar, Sagasta, qui échappèrent au supplice par la fuite. Une troisième fois O'Donnell fut sacrifié à Narvaez par Isabelle, que dominait son entourage, sa *camarilla*.

**Révolution de 1868 et fuite d'Isabelle.** — Narvaez, en présence des troubles persistants, adopta un système de répression rigoureuse. Ce système, après sa mort (avril 1868), fut continué par Gonzalez Bravo, qui fit expulser le duc de Montpensier et déporta aux îles Canaries quatre généraux, parmi lesquels était Serrano. Une révolution éclata le 19 septembre 1868, dirigée par l'amiral Topete, le général Prim et le général Serrano, que Topete avait ramené de son exil. Isabelle fut obligée de fuir et de passer en France. L'amiral et les deux généraux formèrent un gouvernement provisoire. Les républicains s'agitèrent; mais les Cortès, élues par le suffrage universel, décrétèrent le rétablissement de la royauté.

On n'était guère d'accord sur les candidats au trône. Les uns tenaient pour le jeune Alphonse, fils d'Isabelle; les autres, pour le duc de Montpensier; d'autres, pour le duc de Madrid, petit-fils de don Carlos; Prim offrit la couronne à un prince de Hohenzollern. Tous furent écartés, et les Cortès, en novembre 1870, proclamèrent roi *Amédée*, duc d'Aoste, deuxième fils de Victor-Emmanuel. Dégoûté de l'anarchie permanente, Amédée abdiqua le 11 février 1873; et les Cortès, de guerre lasse, proclamèrent la république. Deux présidents, Py y Margall et Castelar, furent usés en moins d'un an, pendant que les provinces se déclaraient indépendantes et que

la guerre civile se compliquait d'une guerre carliste acharnée dans les provinces basques et en Navarre. Les Cortès élurent un troisième président, Salmeron, le 2 janvier 1874; mais, ce jour-là même, un coup d'État les balaya et donna la dictature au maréchal Serrano.

**Retour des Bourbons** (26 décembre 1874). — **Alphonse XII.** — Le maréchal Serrano eut raison des provinces séparatistes; mais, dans le nord, la guerre carliste prit des proportions effroyables. Un nouveau coup d'État jeta à terre Serrano le 26 décembre 1874, et le général Martinez Campos fit acclamer par les troupes *Alphonse XII*. Le jeune roi fut reconnu par tous, sauf par les carlistes, qui ne déposèrent les armes qu'en février 1876.

Alphonse XII épousa, en 1878, sa cousine *Mercédès*, fille du duc de Montpensier. La jeune princesse mourut au bout de quelques mois. Le roi épousa en secondes noces une archiduchesse d'Autriche, *Marie-Christine*. Mais il mourut prématurément lui-même, le 25 novembre 1885. Sa veuve, enceinte, déclarée régente jusqu'à sa délivrance, mit au monde, le 17 mai 1886, un fils proclamé roi sous le nom d'*Alphonse XIII*.

**Les malheurs de l'Espagne.** — Depuis lors le pouvoir n'a fait qu'osciller entre les conservateurs, dont le chef était Canovas del Castillo, et les libéraux, dirigés par Sagasta, l'ancien condamné à mort de 1866. Canovas a été tué, étant premier ministre, le 9 août 1897, à Saint-Sébastien, par l'anarchiste italien Angiolillo. Sagasta a repris le pouvoir, et il l'a encore aujourd'hui. L'Espagne n'a point retrouvé la paix ni la prospérité; tous les malheurs semblent tomber à la fois sur cet infortuné pays: agitation républicaine, agitation carliste, affreux tremblements de terre, inondations dévastatrices, explosion à Santander d'un vaisseau de dynamite faisant des centaines de victimes (novembre 1893); attentats répétés des anarchistes, qui en une seule fois, au théâtre *Liceo* de Barcelone, font vingt morts (7 novembre 1893); enfin insurrection des Philippines, insurrection de Cuba, où les révoltés, aidés par un climat

meurtrier et par les secours clandestins des États-Unis, tiennent en échec cent mille hommes commandés successivement par le maréchal Campos, le général Weyler et le maréchal Blanco. Pour achever le tout, l'Espagne fut malgré elle, en 1898, engagée dans une guerre avec les États-Unis; guerre qui commença par un désastre dans les eaux de Manille, qui se continua par un nouveau désastre à Santiago de Cuba, et qui aboutit à la perte de Cuba, des Philippines, bref de toutes ses colonies. A l'intérieur de la péninsule elle-même la paix ne semble toujours que superficielle, et dernièrement de nouveaux troubles se sont produits dans la grande ville de Barcelone.

## II. — La Turquie et les États des Balkans.

**Les massacres d'Arménie.** — La guerre de 1878, qui avait détaché de la Turquie tant de provinces soulevées par sa mauvaise administration, fut une grande leçon perdue pour elle : il y eut toujours autant de désordre, de gaspillage, de vexations dans le gouvernement; par suite, autant de misère, et la misère amena de nouvelles révoltes. Ces révoltes furent l'occasion d'oppressions qui, en Arménie surtout, prirent un caractère de férocité inouïe. On eût dit que le sultan Abdul-Hamid, qu'anime d'ailleurs le vieux fanatisme turc, voulût se venger sur les malheureux chrétiens de ses États du mal que venait de lui faire l'Europe en 1878. Par ses ordres, ou au moins avec sa complicité expresse, les pachas lancèrent sur les populations arméniennes les sauvages Kurdes, qui en firent d'affreux massacres. Pendant les années 1894 et 1895, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, furent sabrés, tués à la baïonnette, empalés, décapités, brûlés vifs et soumis aux plus odieux outrages. Les rapports officiels des consuls parlent de trente mille morts; mais les correspondances privées portent à plus de cent cinquante mille le nombre des victimes de ces tueries, que suivit une épouvantable famine, car tout avait été pillé, dévasté, brûlé dans le pays. L'Europe assista muette à ces horreurs; on ne



hasarda que de timides remontrances, dont le *sultan rouge* ne tint naturellement aucun compte. Bien plus, on vit dans l'Arménie russe les Cosaques repousser à coups de baïonnette les malheureux qui franchissaient la frontière et les rejeter sous les armes de leurs égorgeurs.

**Troubles en Serbie et en Bulgarie.** — Les nouveaux États des Balkans ne jouissaient pas eux-mêmes de beaucoup de tranquillité. En Serbie, le roi Milan, qui régnait comme prince depuis 1868, comme roi depuis 1882, devenu fort impopulaire à la suite d'une guerre malheureuse faite en 1881 à la Bulgarie, surtout à la suite de son divorce avec la reine Nathalie, très aimée du peuple, dut abdiquer, le 6 mars 1889, en faveur de son fils, âgé de douze ans, Alexandre I<sup>er</sup>. L'ex-roi vint vivre en dissipateur à Paris, d'où il retourne de temps à autre en Serbie pour refaire sa bourse quand elle est vide.

En Bulgarie, le prince Alexandre de Battenberg, vainqueur de Milan, dut lui aussi abdiquer, en septembre 1886, devant l'hostilité de la Russie, qui ne lui pardonnait pas d'avoir réuni la Roumélie à ses États. Pendant un an, le *Sobranié*, Chambre de Bulgarie, fut à la recherche d'un nouveau souverain ; enfin, le 7 juillet 1887, le trône fut accepté par le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, petit-fils de Louis-Philippe par sa mère, Marie-Clémentine d'Orléans. Mais, catholique romain, Ferdinand eut à lutter longtemps contre l'inimitié de la Russie et de la Turquie, et il n'obtint d'être reconnu que le 2 février 1890, après avoir fait baptiser dans la religion grecque schismatique son fils aîné, le petit prince Boris ; lâcheté que lui reprocha vivement sa femme, Marie-Louise de Bourbon, petite-nièce du comte de Chambord. Le 12 juillet de l'année précédente, l'ancien premier ministre de Ferdinand, *Stamboulof*, qui, pendant plusieurs années, avait exercé une dictature tyrannique, avait été haché à coups de couteau et laissé râlant sur place, les yeux crevés, le crâne ouvert et les deux mains coupées.

**Grèce. — Agrandissements territoriaux.** — La

Grèce, elle aussi, avait eu sa révolution. En 1862, elle avait renversé le roi Othon de Bavière, et l'année suivante elle avait élu roi le prince Georges de Danemark. Ce choix, bien vu de l'Angleterre, valut à la Grèce, la même année (1863), la cession des îles Ioniennes occupées par les Anglais depuis 1815. Sans avoir tiré l'épée, la Grèce, au traité de Berlin (1878), obtint la Thessalie et une partie de l'Épire. Cet agrandissement ne lui suffisait pas. En 1885, elle voulut profiter de l'insurrection rouméliote pour occuper le reste de l'Épire, la Macédoine, la Crète; il fallut les conseils et les menaces de l'Europe pour l'empêcher de prendre les armes. Une longue suite d'insurrections en Crète (1889-1896), provoquées par les violences turques, l'amena de nouveau à réclamer la Crète. Les Crétois eux-mêmes demandaient leur annexion à la Grèce; les six grandes puissances intervinrent à main armée pour imposer à la Turquie l'autonomie crétoise, pour empêcher les Crétois de se donner à la Grèce et les Grecs d'occuper la Crète. Des mouvements s'étant produits à la Canée, capitale de l'île, en faveur de l'annexion, les escadres européennes n'hésitèrent pas à bombarder la ville, au risque de faire plusieurs victimes dans la population chrétienne inoffensive. Leur présence dans les eaux crétoises n'empêcha point d'ailleurs de nouveaux massacres de chrétiens suivis de représailles.

#### **Guerre entre la Grèce et la Turquie (1897).**

—Cependant la Macédoine s'agitait aussi; le peuple d'Athènes força la main au roi Georges, qui déclara la guerre à la Turquie le 18 avril 1897: c'était pure témérité, car les troupes grecques ne pouvaient se mesurer sur terre avec les soldats turcs, très robustes, très résistants, très braves et formés par des officiers allemands. La Grèce aurait pu faire meilleure figure sur mer, la flotte turque, détruite à Navarin en 1827, n'ayant jamais été organisée sérieusement. Mais, chose encore inexpiquée, les Grecs laissèrent dans l'inaction leur flotte et ne combattirent que sur terre. Ils furent promptement écrasés en Thessalie comme en Épire; et, dès le 8 mai, le roi dut implorer la médiation des puissances. Les puissances inter-

vinrent, et par elles fut signé, le 19 septembre, un traité qui rectifiait, à l'avantage des Turcs, les frontières de Thessalie et imposait aux finances grecques, déjà bien obérées, une indemnité de guerre de cent millions.

### III. — Les petits États d'Europe.

Quelqu'un a dit : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. » Cette parole est vraie des petits États quand ils savent se contenter de leur situation modeste, qui entraîne de nombreux avantages. C'est le cas actuellement de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark, de la Suède et Norwège et de la Suisse.

La **Belgique**, le pays de l'Europe où la population est le plus dense, jouit d'une grande prospérité et d'une paix relative, malgré de nombreuses agglomérations d'ouvriers mineurs d'ordinaire assez agitées, sous son roi *Léopold II*, qui a succédé à son père Léopold I<sup>er</sup>, le 10 décembre 1865. Pendant plusieurs années, le parti libéral, dirigé par le franc-maçon Frère-Orban, fit peser, étant au pouvoir, un joug écrasant sur les catholiques. Mais il subit une éclatante défaite aux élections du 10 juin 1884, et il ne s'est pas relevé, bien qu'on ait établi le suffrage universel mitigé en 1893.

Les **Pays-Bas**, voisins de la Belgique, avec laquelle ils se confondent géographiquement, jouissent également d'une grande prospérité sous la jeune reine *Vilhelmine*, proclamée reine à l'âge de dix ans, sous la régence de sa mère *Emma*, à la mort de *Guillaume III* son père (23 novembre 1890), qui régnait depuis 1849. L'harmonie la plus parfaite existe aujourd'hui entre protestants et catholiques dans ce pays autrefois si troublé par la Réforme. A la mort de Guillaume III, le grand-duché de Luxembourg, soumis à la loi salique, a été donné au prince Adolphe, ancien duc de Nassau.

Le **Danemark**, réduit depuis 1864, grâce à la Prusse, à la moitié de la presque île sablonneuse du Jutland et à ses îles, n'en semble pas plus malheureux sous le débonnaire *Christian IX*, qui, monté sur le trône en 1863, y con-



serve les habitudes simples et patriarcales d'une ancienne existence plus que modeste. Christian IX se console de ses pertes territoriales en donnant des rois ou des reines aux Cours de l'Europe. Son deuxième fils est roi de Grèce depuis 1863; une de ses filles est veuve de l'empereur de Russie, Alexandre III; une autre a épousé le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre.

La **Suède et la Norwège**, réunies avec un gouvernement distinct sous un même roi, *Oscar II*, arrière-petit-fils de Bernadotte, et monté sur le trône en 1872, exploitent paisiblement leurs nombreuses richesses naturelles et s'enrichissent par le commerce maritime, qu'elles font en grand, ayant une flotte marchande supérieure à la flotte même de la France.

La **Suisse**, un des plus petits pays de l'Europe, en est le plus beau et le plus visité de l'étranger à cause de ses riantes vallées, de ses pittoresques montagnes et du caractère hospitalier de ses habitants. La paix politique y est encore troublée par les ennemis des libertés cantonales qui voudraient tout centraliser à Berne. Quant à la paix religieuse, un moment très compromise dans quelques cantons, surtout à Genève, par les protestants qui favorisaient la prétendue *vieille Église catholique*, aux dépens des vrais catholiques, elle est aujourd'hui à peu près partout rétablie. La Suisse s'est honorée en prenant l'initiative de plusieurs mesures facilitant les relations internationales, comme l'*Union postale universelle*, ou sauvegardant les droits de l'humanité comme la *Convention de Genève* ou *Croix-Rouge* pour les blessés.

Un seul parmi les petits États demeurés pacifiques semble faire exception à la prospérité générale. C'est le **Portugal**, où règne depuis 1889 *Charles I<sup>er</sup>*, de la maison de Bragance, marié à Marie-Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris. Les finances du Portugal sont dans un état lamentable, et, pour se délivrer de charges écrasantes, il a tout simplement fait banqueroute, comme la Grèce et la Turquie, au grand préjudice de l'épargne française.

## RÉSUMÉ

L'Espagne, profondément troublée même après la chute de l'ambitieux Espartero en 1843, finit par chasser Isabelle II en 1868. Après deux ans de tiraillements, les Cortès proclament en 1870 Amédée, duc d'Aoste, qui abdique en 1873. Les Cortès proclament la République. L'anarchie augmente, se complique de la guerre carliste. On fait trois présidents en un an, Py y Margall, Castelar et Salmeron. Le jour même de l'élection de Salmeron, 2 janvier 1874, un coup d'État investit de la dictature le maréchal Serrano, qui est renversé par un autre coup d'État le 26 décembre suivant. Le général Martinez Campos proclame le jeune Alphonse XII, qui meurt le 25 novembre 1885. Son fils posthume, Alphonse XIII, né le 17 mai 1886, est proclamé sous la régence de sa mère Marie-Christine. Tous les malheurs continuent à tomber sur l'Espagne : agitation républicaine, agitation carliste, tremblements de terre, inondations, attentats des anarchistes, insurrection des colonies, enfin guerre en 1898 avec les États-Unis.

Le sultan Abdul-Hamid se venge du traité de Berlin par d'affreux massacres en Arménie, surtout en 1894 et 1895. L'Europe reste muette. En Serbie, le roi Milan est forcé d'abdiquer, le 6 mars 1889; de même en Bulgarie, le jeune et sympathique prince Alexandre de Battenberg (septembre 1886). Son successeur, Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu en 1887, n'est reconnu par la Russie et la Turquie qu'en 1896, après le baptême schismatique du petit prince Boris. Affreux assassinat de Stambouloff, le 12 juillet 1895.

La Grèce renverse Othon en 1862; élit en 1863 Georges de Danemark, ce qui lui vaut les îles Ioniennes; s'agrandit en 1878 de la Thessalie et d'une partie de l'Épire; réclame la Crète insurgée en 1896; déclare la guerre à la Turquie le 18 avril 1897, et, battue partout, implore la médiation des puissances.

Les plus heureux États de l'Europe sont les petits, qui savent se contenter de leur médiocrité bien avantageuse à plus d'un égard : la Suisse; la Belgique, où règne depuis 1865 Léopold II; la Hollande, sous Wilhelmine depuis 1890; le Danemark, sous Christian IX depuis 1863; la Suède et Norvège, sous Oscar II depuis 1872. Exception doit être faite pour le Portugal, sous Charles 1<sup>er</sup> depuis 1889.

## CHAPITRE VI

## LE NOUVEAU MONDE

## SOMMAIRE

- I. *Les Républiques de l'Amérique du Sud.* — Formation des Républiques espagnoles. Leur anarchie. Empire, puis République du Brésil.
- II. *Les États-Unis de l'Amérique du Nord.* — Rapide essor de l'Union américaine. Ses aspirations. Sa prospérité. La guerre de Sécession (1861-1865). La société américaine.

## I. — Les Républiques de l'Amérique du Sud.

**Fondation des Républiques espagnoles.** — Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Espagne se partageait avec le Portugal l'Amérique du Sud. Le Portugal avait le Brésil. L'Espagne avait tout le reste, sauf les Guyanes. Ses colonies débordaient même sur l'Amérique centrale, qu'elle possédait en entier; sur l'Amérique du Nord, où elle possédait le Mexique et le littoral du golfe du même nom; enfin sur les grandes Antilles, où elle avait Cuba, Porto-Rico et la moitié de Saint-Domingue. Ce qui faisait une superficie de douze millions de kilomètres carrés, soit deux millions de plus que la superficie de l'Europe.

De ce vaste empire, l'Espagne ne possède plus que Cuba et Porto-Rico, qu'elle est en train de perdre. Elle céda la moitié de Saint-Domingue et la Louisiane à la France (1795 et 1800); elle vendit la Floride aux États-Unis. Les insurrections lui enlevèrent le reste.

Ces insurrections, l'Espagne en doit porter pour une large part elle-même la responsabilité. A l'exemple de la plupart des nations européennes à cette époque, elle ne voyait guère dans ses colonies qu'une source de revenus. Elle se réservait chez elles le triple monopole du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, triple canal par lequel s'écoulaient incessamment dans la métropole



des flots pressés d'or et d'argent. Le monopole du commerce leur défendait de commercer avec toute autre nation que l'Espagne ; les monopoles de l'industrie et de l'agriculture prohibaient la fabrication de certains articles ou la culture de certains produits, dont elles devaient s'approvisionner en Espagne. C'est ainsi que la métropole interdisait au Mexique la culture de la vigne et de l'olivier, pour lui imposer ses vins et ses huiles. La tyrannie du monopole se compliquait du mépris des fonctionnaires et des négociants espagnols pour les *créoles* ou colons de race espagnole nés dans le pays, et du mépris des créoles eux-mêmes pour les mulâtres, pour les noirs et pour les Peaux-Rouges. L'oppression générale, la rivalité des races, devaient infailliblement engendrer le désir de l'indépendance et pousser les opprimés à suivre l'exemple que venaient de leur donner leurs voisins les États-Unis.

Une occasion éminemment favorable se présenta en 1808, quand l'invasion de l'Espagne par les Français mit toute la Péninsule en feu et l'empêcha de penser à rien autre chose qu'à elle-même. Créoles et indigènes, faisant taire leurs haines réciproques, s'unirent contre les Espagnols d'Europe, qui demeuraient fidèles à Charles IV. Tout d'abord leurs bandes inhabiles et indisciplinées se firent battre par les troupes régulières espagnoles qui occupaient le pays, et plus d'une fois la cause de l'indépendance parut désespérée. Mais enfin, en 1816, la ville de Buenos-Ayres conquit sa liberté et organisa la grande *Confédération Argentine* ou du Rio de la Plata. Victorieuses, les armées de la Confédération franchirent les Andes et excitèrent les Chiliens à la révolte ; au bout d'un an, le Chili à son tour conquérait son indépendance (1817). Pendant ce temps, les provinces du Nord-Ouest, voisines de l'isthme du Panama, soutenaient, sous la direction de l'intrépide *Bolívar*, glorieusement surnommé le *Libérateur*, une lutte acharnée qui se termina en 1823 par l'organisation des *États-Unis de Colombie*. Sa patrie délivrée, Bolívar courut secourir le Pérou insurgé, dont l'indépendance fut reconnue par l'Espagne

en 1824. Trois ans auparavant (1821), les troupes espagnoles avaient dû évacuer l'Amérique centrale et le Mexique. Si à tous ces États on ajoute les petites Républiques du Paraguay et de l'Uruguay, indépendantes, l'une en 1810, l'autre en 1828, il ne reste rien, dans l'Amérique du Sud, des anciennes colonies espagnoles.

#### **Anarchie dans les Républiques espagnoles.** —

La liberté n'a pas porté bonheur aux nouvelles Républiques. Composées en grande majorité de mulâtres, de noirs et d'Indiens à demi sauvages, sans aucune expérience de la vie politique ni même de l'usage des droits civils, ces Républiques ont été incapables de se gouverner. Les nouveaux États avaient eu d'abord la sagesse de se grouper en un certain nombre de Confédérations. On eut ainsi les États-Unis du Mexique, la Confédération de l'Amérique centrale, les États-Unis de la Colombie, la Confédération du Pérou et la Confédération Argentine. Mais la plupart de ces Confédérations ne tardèrent pas à se dissoudre. La Confédération de l'Amérique centrale se fractionna, en 1839, en cinq petites Républiques : le *Guatemala*, le *Honduras*, *Nicaragua*, *San-Salvador* et *Costa-Rica*. Les États-Unis de la Colombie, la *Nouvelle-Grenade*, le *Venezuela*, l'*Équateur*, reprirent aussi leur vie distincte dès 1830, à la mort du libérateur Bolivar, dont les derniers jours furent abreuvés d'amertume par les guerres civiles. Le Pérou, à peine libre, se divisa en *Haut-Pérou* ou *Bolivie* et *Bas-Pérou*; de nouveau réunis, les deux États se séparèrent définitivement en 1839. Enfin, dans la République Argentine, l'État de Buenos-Ayres, de 1853 à 1859, a formé une République distincte.

Ces séparations ont toutes été de violents déchirements signalés par des luttes inhumaines comme savent les faire des peuples encore tout proches de l'état sauvage. Des guerres continuelles ont suivi, soit entre les États, soit dans les États eux-mêmes. En effet, tous ces États, même après les fractionnements dont nous venons de parler, sont autant de *Républiques fédératives*, analogues à la Confédération helvétique, où deux partis, celui de la cen-

*tralisation* et celui des *libertés locales*, se disputent avec acharnement, souvent à main armée, la prépondérance. Dans plusieurs, on a vu s'élever des dictatures d'une tyrannie atroce. Les plus célèbres sont celle, dans la Confédération Argentine, du général Rosas, qui, pendant vingt ans (1829-1851), exerça d'implacables cruautés, et de nos jours, dans la République de l'Équateur, celle du général Alfaro. On peut aussi nommer, pour leur tyrannie, les présidents Santa-Anna et Juarez dans les États-Unis du Mexique. Seuls, le Chili et le Paraguay ont joui d'un calme relatif. Aussi la plupart des États d'Amérique du Sud sont-ils, malgré les ressources d'un sol prodigieusement fertile, fort en retard, non seulement pour la civilisation proprement dite, mais simplement pour la prospérité matérielle.

**Empire, puis République du Brésil.** — Le Brésil s'était détaché du Portugal en 1826; mais il avait conservé la dynastie des Bragance et proclamé empereur dom *Pedro I<sup>er</sup>*, fils du roi Jean VI. Le nouvel empire jouit d'une grande paix, surtout sous le long règne de *Pedro II*, en faveur de qui son père abdiqua dès 1831. Pedro II, caractère élevé, esprit libéral, signala son gouvernement par d'importantes améliorations, dont les deux principales furent l'abolition de la traite des noirs en 1850, puis l'émancipation des esclaves en 1871 et en 1888. Mais, entouré de Républiques, il était presque inévitable que le Brésil ne se laissât prendre au mirage de leur fausse liberté. Le 16 novembre 1889, le général *Fonseca* fit un *pronunciamento*, et, appuyé par l'armée, proclama la République. L'empereur, homme paisible, dont tous les goûts étaient pour l'étude et la science, n'essaya même pas de résister et vint habiter Paris, où il est mort en 1891. Depuis son départ, une anarchie perpétuelle désole le Brésil, où s'accumulent les ruines financières, commerciales et industrielles.



## II. — Les États-Unis de l'Amérique du Nord.

**Rapide essor de l'Union américaine.** — Les races espagnole et portugaise se partagent l'Amérique du Sud ; la race anglo-saxonne s'est emparée de l'Amérique du Nord, où on la rencontre partout, sauf sur les côtes du golfe du Mexique, occupées par la race espagnole, et sur le cours du Saint-Laurent, où domine encore la race française. Délivrées du joug de l'Espagne, les Républiques de l'Amérique du Sud n'ont su rien faire qu'épuiser la vigueur de leur jeunesse dans des luttes fratricides. Affranchis du joug de l'Angleterre, les États-Unis de l'Amérique du Nord, initiés déjà à la civilisation européenne, se sont lancés avec impétuosité dans la voie du progrès, et y ont marché à pas de géants. Leur territoire se bornait, en 1870, aux deux versants des monts Alléghanys qui courent le long de l'océan Atlantique, depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à la Floride ; il s'étend aujourd'hui de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, sur une superficie de plus de neuf millions de kilomètres carrés, presque la superficie de l'Europe.

Pour s'enfler aussi démesurément, les États-Unis n'ont eu que la peine d'enlever aux peuplades indigènes, peu redoutables, les immenses plaines arrosées par le Mississipi et le Missouri ; ils l'ont fait avec une brutalité si peu scrupuleuse, qu'il reste aujourd'hui au plus soixante-dix mille Indiens. Cependant quelques territoires ont été acquis autrement. La Louisiane a été achetée à Napoléon I<sup>er</sup>, la Floride à l'Espagne ; le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie continentale, ont été arrachés au Mexique, distrait par ses guerres civiles. En 1790, les États de l'Union, au nombre de treize, n'avaient qu'une population de quatre millions ; aujourd'hui ils sont au nombre de trente-neuf, et leur population dépasse cinquante millions d'habitants. Il faut observer que cet énorme accroissement est dû moins aux naissances, les familles anglo-saxonnes étant générale-

ment peu fécondes, qu'à une immigration constante et très forte d'Irlandais et d'Allemands.

**Aspirations des États-Unis.** — Peu satisfaits de leur prodigieuse extension, œuvre d'un siècle seulement, les États-Unis aspirent à croître encore. Un de leurs présidents, Monroë (1817-1825), a dit un mot célèbre : « Le continent américain appartient aux Américains seuls. » Cela signifie que l'Europe n'a rien à voir dans la politique intérieure du nouveau monde. Cela signifie aussi que l'Amérique entière, et celle du Sud et celle du Nord, doit un jour appartenir aux États-Unis ; car, pour Monroë, les Américains c'étaient les seuls citoyens de la grande République. Les États-Unis ont tout absorbé dans l'Amérique du Nord, à part les terres glacées de la Confédération du Canada, mises sous la protection de l'Angleterre, et qu'il ne serait peut-être pas prudent d'attaquer. Mais il y a, non loin de leurs côtes, une foule d'îles magnifiques occupées par les puissances européennes. Il leur est dur de n'avoir pu mettre la main sur aucune, et d'en être réduits à faire flotter leur pavillon aux trente-neuf étoiles sur quelques îlots minuscules de l'Océanie. Cuba et Porto-Rico seraient bien mieux à leur convenance, et il paraîtrait tout naturel de leur appliquer la formule favorite de Monroë, puisque l'Espagne est une puissance peu redoutable. C'est là tout le secret de la guerre qu'ils viennent de déclarer en 1898 à l'Espagne, sous le prétexte difficilement acceptable que le traitement fait aux Cubains *bles-sait leur sensibilité* anglo-saxonne.

**Prospérité des États-Unis.** — Ce qui donne tant de confiance aux États-Unis, c'est leur prospérité matérielle, qui est en effet extrêmement remarquable. D'un caractère actif, entreprenant, audacieux, favorisés par une législation excessivement libérale qui ne met aucune entrave à l'initiative des individus ni des États, ils ont exploité ou exploitent encore avec un brillant succès les immenses richesses d'un pays tout neuf, qui ne demandait que des bras pour rendre au centuple ce qu'on lui donnait d'efforts. Les vastes plaines couvertes jadis de

forêts ou de hautes herbes impénétrables se sont transformées en riches cultures, dont les produits sont amenés rapidement à la côte par d'innombrables chemins de fer, jetés à la hâte à travers des régions qui n'ont même pas encore de routes. Produisant par quantités énormes et à peu de frais, ils inondent l'Europe de leurs blés, de leurs viandes, de leur coton, de leur tabac.

Secondée par d'inépuisables mines de charbon, de fer, de cuivre, de plomb, leur industrie, qui d'ailleurs ne recule devant aucune témérité, attentive aussi à se protéger contre l'industrie étrangère par des tarifs de douanes élevés, non seulement ne demande plus rien à l'ancien continent, mais encore lui impose ses articles à cause de leur étonnant bon marché. Leur commerce a pris un développement tel, qu'il n'est plus surpassé que par celui de l'Angleterre. Enfin l'exploitation des mines d'or de Californie, qui, depuis 1848, ont donné plus de six milliards et donnent encore annuellement cent soixante-dix millions de francs; les mines d'argent du Nevada et de l'Utah, les magnifiques nappes souterraines de pétrole de la Pensylvanie, ont jeté dans la circulation des sommes prodigieuses qui ont donné aux affaires un essor inouï.

Bref, les produits de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, les revenus des mines de toute espèce, les constructions de chemins de fer, la spéculation sur les terrains dans les grandes villes qui s'élèvent comme par enchantement, la spéculation sur les grandes constructions de rapport, ont élevé des fortunes colossales qui se chiffrent par centaines de millions de dollars et qui ne se voient qu'aux États-Unis. Sans doute ces fortunes, pour la plupart, n'ont pu s'édifier qu'en faisant autour d'elles d'innombrables ruines, en créant de profondes misères encore peu connues, qui se révéleront un jour et engendreront de terribles rivalités sociales; mais, pour le moment, la prospérité générale fait illusion au public, et il n'est rien que le *pays des dollars* ne soit en droit de se promettre et de tenter.

**Origine de la guerre de Sécession.** — Cette



prospérité et l'existence même de l'Union américaine ont été, il y a quarante ans, gravement compromises par une crise terrible, la *guerre de Sécession*.

Bien que marchant sous le même drapeau, les colons du Nord et les colons du Sud n'en étaient pas moins divisés par de graves causes de dissentiment. Les premiers, d'origine plébéienne, ne voyaient guère dans la vie que l'activité physique et le gain ; les seconds, d'origine aristocratique, élevés en gentilshommes, moins bruyants, moins âpres au gain, recherchaient davantage les charmes de l'instruction et de la société. Les uns étaient des puritains ardents ; les autres, des partisans de l'Église épiscopaliennne ou même de l'Église catholique. Les uns, surtout industriels, tenaient pour les tarifs prohibitifs élevés qui les protégeaient contre la concurrence étrangère ; les autres, essentiellement agricoles, réclamaient le libre échange qui leur permettrait d'avoir à bien meilleur marché les produits de l'industrie européenne ou indigène ; les uns étaient pour la centralisation du pouvoir à Washington, les autres défendaient énergiquement les libertés locales. Enfin les États du Nord, qui n'avaient pas besoin d'esclaves pour leur industrie, réclamaient l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis, le considérant comme un outrage à la dignité humaine ; les États du Sud, dont les plantations sous un ciel de feu, fatal aux Européens, exigeaient les bras des noirs, voulaient conserver l'esclavage, soutenant avec preuves à l'appui que la suppression de l'esclavage serait funeste aux esclaves eux-mêmes. Ce fut la question de l'esclavage qui passionna les esprits. *Abolitionnistes* et *esclavagistes* se firent pendant de longues années une guerre sourde ; la rupture éclata en 1860, lors de l'élection comme président d'*Abraham Lincoln*, abolitionniste déclaré.

**Les États séparatistes.** — Les esclavagistes ne tendaient à rien moins qu'à faire une Confédération distincte. Ce fut la *Caroline du Sud* qui donna le signal de la *sécession* (9 décembre 1860). En une année dix autres États suivirent son exemple : la *Caroline du*

*Nord*, la *Virginie*, le *Tennessee*, le *Texas*, la *Louisiane*, l'*Arkansas*, la *Géorgie*, l'*Alabama*, la *Floride* et le *Mississippi*. Ces onze États élurent, en février 1861, comme président, *Jefferson Davis*, qui établit son gouvernement à Richmond, en Virginie. Quatre États du centre : le *Missouri*, le *Delaware*, le *Maryland*, le *Kentucky*, restèrent neutres et furent appelés *Borders States*, *États frontières*, parce qu'ils formaient comme la frontière des belligérants. Les seize autres étaient nettement abolitionnistes.

Les séparatistes n'avaient qu'une population de huit millions d'habitants, dont la moitié étaient esclaves ; les abolitionnistes avaient une population de vingt-trois millions. La supériorité du nombre, dans des proportions écrasantes, était donc pour eux ; de même celle de l'argent. Mais, tout occupés de leur industrie, ils avaient complètement négligé la guerre, et ils ne purent d'abord mettre sur pied que des armées de volontaires, sans consistance et sans généraux de valeur. Au contraire, les gentilshommes du Sud avaient conservé l'habitude des armes, c'étaient eux qui fournissaient à l'armée et à la marine fédérales presque tous leurs officiers. Ces officiers coururent se ranger sous le drapeau sécessionniste. Pour grossir leurs troupes, les États du Sud n'hésitèrent pas à donner des armes aux esclaves, et les esclaves, chose qui peut paraître étrange, se battirent avec courage contre ceux qui voulaient les affranchir.

**Les opérations de la guerre de Sécession (1861-1865).** — Il nous est impossible ici d'entrer dans les détails de cette guerre épouvantable, qui dura quatre ans entiers, fit un million de victimes dans deux cent cinquante-deux batailles ou combats, bouleversa tout le pays, ruina tout le commerce des États-Unis et porta leur dette à dix milliards. Commandés par d'habiles généraux, *Beauregard*, *Jackson*, *Lee*, *Johnston*, les troupes des séparatistes remportèrent d'abord de brillants succès, battirent deux fois les fédéraux sur le *Torrent du Taureau* (*Bull's Run*), pénétrèrent deux fois dans le *Maryland* et s'avancèrent à une faible distance

de Washington, qui courut les plus grands dangers. Mais peu à peu les milices fédérales s'accoutumèrent au feu de l'ennemi; des chefs d'un talent remarquable surgirent, comme *Meede*, *Mac-Clellan*, surtout *Sherman* et *Grant*.

Disposant de ressources inépuisables en hommes et en argent, activement secondé par Sherman, le général Grant coupa les communications des séparatistes avec l'Ouest en occupant le cours du Mississipi; il les attaqua ensuite chez eux, dans les Carolines, où il remporta la brillante victoire de *Chattanooga* (27 novembre 1863), envahit la Virginie, y gagna deux batailles à *Petersbourg* (25 mars et 2 avril 1865), prit Richmond, la capitale des confédérés; enfin cerna les deux armées du Sud, commandées par Lee et Johnston, et les força successivement à capituler (9 avril 1865). Ce grand succès était la fin de la guerre, l'abolition de l'esclavage et le triomphe de la politique de Lincoln, qui venait d'être réélu président. Il n'eut pas le temps de jouir de sa victoire, dont il se disposait d'ailleurs à user avec une grande modération; dès le 14 avril suivant, un jour de vendredi saint, au théâtre, il fut tué d'un coup de revolver par un fanatique nommé Booth.

**Le relèvement des États-Unis.** — Un moment étourdis par les pertes immenses de cette lutte fratricide, les Américains se remirent promptement à l'œuvre pour relever les ruines dont ils avaient couvert le sol de la patrie; en peu de temps les traces des guerres civiles furent effacées, et la prospérité reparut, plus brillante que jamais. Un des traits du caractère de l'Américain, c'est l'insouciance philosophique avec laquelle il accepte les plus affreuses catastrophes et l'ardeur tranquille qu'il met à réparer les coups de la fortune. Telle ville détruite aujourd'hui par les flammes sort dès le lendemain de ses ruines encore fumantes; tel millionnaire, subitement ruiné jusqu'au dernier dollar, se remet aussitôt à édifier sa fortune et redevient millionnaire au bout de quelques années.

**La société américaine.** — En dépit de l'éclat de leur civilisation, les États-Unis nous semblent loin encore



de réaliser l'idéal de la vie humaine. Il règne chez eux des idées d'une égalité démocratique curieuse à observer : le petit employé est aussi fier de lui-même que le milliardaire, et il l'arrête dans la rue pour allumer son cigare au sien, sans que l'autre songe à s'en étonner; et cependant, dans la vie pratique, un égoïsme féroce dirige tous les actes : c'est la lutte des intérêts sans pitié. Les opulentes maisons jettent l'or à pleines mains pour répandre l'instruction gratuite ou multiplier les institutions de charité; ces mêmes maisons n'éprouveront aucun scrupule à jeter par un coup de Bourse d'innombrables familles dans la misère. D'un autre côté, le peuple américain a plus de goût pour la civilisation matérielle que pour la civilisation proprement dite. Les arts et les lettres l'attirent peu en général, bien qu'il y ait eu en Amérique des historiens comme *William Prescott*, *Washington Irving*; des philosophes comme *Emerson*; des romanciers comme *Fenimore Cooper*, *Edgard Poë*, *Longfellow*. Ses goûts peuvent paraître bizarres : il aime moins le beau que le colossal, les ponts gigantesques ou les maisons à quatorze étages. Son amour de la liberté dégénère facilement en licence : parmi les sectes religieuses, toutes libres au même degré, il en est d'infâmes, celle des Mormons par exemple, qui autorise la polygamie. Enfin la puissance de l'or est tellement vénérée, qu'elle s'ingère ouvertement dans la justice et dans les élections : l'élection de l'avant-dernier président *Mac-Kinley* aurait coûté plus de dix millions de dollars, soit plus de cinquante millions de francs. Supérieure donc à la vieille Europe pour le progrès matériel, la jeune Amérique n'est pas près de lui enlever le sceptre des arts, des lettres et de l'élévation morale.

## RÉSUMÉ

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Espagne se partageait avec le Portugal l'Amérique du Sud. Elle ne possède plus que Cuba et Porto-Rico, dans les Antilles. Les insurrections, provoquées par les monopoles et par les haines de races, lui ont enlevé tout le reste. De ses anciennes colonies se sont formés : la Confédération argentine (1816); le Chili (1817); les États-Unis de Co-

lombie, sous Bolivar (1823) ; le Pérou (1824) ; les États de l'Amérique centrale et les États-Unis du Mexique (1821). Il faut nommer encore les deux petites républiques de l'Uruguay et du Paraguay. Peu préparées à la liberté, les nouvelles républiques n'en ont usé que pour s'entre-déchirer, soit entre États, soit entre provinces de la même Confédération.

Le Brésil, détaché du Portugal, mais non des Bragance, en 1826, érigé en empire sous Pedro I, fils du roi Jean VI, a renversé en 1889 Pedro II (1831-1889), et s'est constitué en république, à l'instigation du général Fonseca. Il est, comme les anciennes colonies espagnoles, désolé par l'anarchie.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord ont au contraire pris une extension extraordinaire et jouissent d'une remarquable prospérité, bien que déchirés pendant quatre ans (1861-1865) par la terrible guerre de Sécession ; mais leur civilisation est plus matérielle que morale. Ils viennent en 1898 de se donner le tort de déclarer une guerre manifestement injuste à l'Espagne, pour lui arracher Cuba et Porto-Rico, qu'ils revendiquent en vertu de la doctrine de *Monroë*, président de 1817 à 1825 : l'*Amérique aux Américains*.

## CHAPITRE VII

### LE MOUVEMENT INTELLECTUEL DEPUIS 1848

#### SOMMAIRE

Les lettres après 1848. — Les arts après 1848. — Les sciences après 1848. — Explorations et découvertes. — Expansion de la civilisation européenne. — Distribution des langues européennes à la surface du globe.

Après 1848, le mouvement intellectuel ne perd rien de l'intensité qu'il avait déployée sous la monarchie de Juillet. Comme sous la monarchie de Juillet, il est surtout remarquable par son activité dans le domaine des sciences, sans réaction sensible contre la décadence observée dans le domaine des lettres et des arts.

#### I. — Les lettres après 1848.

**Poésie lyrique.** — Les deux grands poètes de la Restauration, Lamartine et Victor Hugo, vivent encore ; l'un ne mourra qu'en 1869, l'autre en 1885. Mais ils ne volent plus sur les hauteurs d'autrefois. Lamartine s'est

lancé dans la politique, et quand il reprend la plume, c'est pour essayer de relever, sans y réussir, par des œuvres de second ordre, sa fortune qui est en ruines. Victor Hugo, déçu dans ses ambitions politiques, exhale sa colère et ses rancunes contre le second Empire dans les *Châtiments*, *Napoléon le Petit*, les *Légendes des siècles*, les *Misérables*.

Des noms considérables trouvent leur place dans la poésie lyrique au-dessous de ceux de Lamartine et de Victor Hugo. *Victor de Laprade*, † 1883, grave et religieux, de la bonne école de Lamartine, mais se perdant parfois dans un mysticisme nuageux; *Leconte de l'Isle*, † 1894, qui a fait revivre l'inspiration antique dans des vers plastiques, harmonieux, d'une grande beauté, malheureusement gâtés par la passion antireligieuse; *Mistral* et *Roumanille*, qui ont chanté dans la merveilleuse langue provençale, et *Jasmin*, le poète perruquier, qui a illustré le patois agenais; *Charles Baudelaire*, † 1867, beaucoup trop vanté pour ses *Fleurs du mal*; enfin toute une légion de contemporains, *Arsène Houssaye*, † 1897; *Déroulède*, *Sully-Prudhomme*, *Pailleron*, † 1899; *François Coppée*.

**Théâtre.** — Le théâtre est en décadence, malgré le bon accueil fait par le public aux comédies bourgeoises d'*Émile Augier*, † 1889, et de *Camille Doucet*, † 1894, aux drames à thèses d'*Alexandre Dumas* fils, † 1895, aux comédies spirituelles de *Labiche*, aux pièces savamment arrangées de *Victorien Sardou*. Cependant la tragédie a retrouvé de nobles accents dans la *Fille de Roland* et les *Noces d'Attila*, par le vicomte *Henri de Bornier*, † 1901.

**Roman.** — Ce genre, en apparence facile, tente toujours une foule d'auteurs. Mais peu de noms surnagent dans l'océan des médiocrités. De ce nombre sont *George Sand*, † 1876, qui continue à entasser volumes sur volumes, sans rien ajouter à sa gloire; *Saintine*, † 1865; *Edmond About*, † 1885; *Octave Feuillet*, † 1890; *Gustave Flaubert*, † 1880; *Cherbuliez* et *Alphonse Daudet*, † 1897, l'immortel créateur de *Tartarin*.



**Histoire.** — L'histoire a été noblement représentée par *Fustel de Coulanges*, † 1888, à qui une mort prématurée n'a pas permis de terminer ses admirables études sur les *Institutions de l'ancienne France*, et *Henri Taine*, † 1893, à la fois philosophe, critique d'art et de littérature et historien, mais surtout historien; ses travaux sur l'*Ancien régime* et sur la *Révolution* ont eu la portée d'un événement. Plus grand que ces deux chercheurs infatigables pour la beauté magique du style et la reconstitution du passé par l'imagination, *Jules Michelet*, † 1874, leur restait bien inférieur pour la patience des recherches et l'impartialité.

L'histoire a été, de nos jours, puissamment secondée par l'ÉRUDITION. On peut dire que *Maricette*, † 1881; *de Rougé*, † 1877; *Maspéro*, ont renouvelé l'histoire des Égyptiens; les *Oppert*, les *de Saulcy*, † 1880; les *de Longpérier*, † 1882; les *Menant*, les *Dieulafoy*, celle des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses; la civilisation de l'époque homérique en Grèce a été merveilleusement mise en relief par les découvertes de l'Allemand *Schliemann*; les travaux de *Rénier*, de *Langlois*, † 1854; de *Pavie*, de *Fauche*, † 1869, ont initié le public à la littérature sanscrite; ceux de *Villemarqué*, de *Gaidoz*, etc., lui ont révélé la littérature celtique de Bretagne, d'Irlande et d'Écosse; le moyen âge a été fouillé dans tous ses coins et recoins par *Aug. Thierry*, † 1856; *Montalembert*, † 1870; *Arbois de Jubainville*, *Delisle*, *Picot*, *Siméon Luce*, *Fustel de Coulanges*. *Paulin Paris*, † 1881; *Léon Gautier*, † 1897, et une foule d'autres érudits; les vieilles civilisations américaines elles-mêmes ont été étudiées par *Charnay* et *de Rosny*; enfin la découverte des cités lacustres et de carrières riches en ossements et en armes de silex ont permis à des savants tels que *Boucher de Perthes*, † 1868; *de Quatrefages*, d'essayer de reconstituer l'organisation physique et la vie de l'homme préhistorique.

**Philosophie.** — La philosophie spiritualiste et cartésienne de Victor Cousin était brillamment continuée par *Charles de Rémusat*, † 1875; *Émile Saisset*, *Paul*

*Janet*, † 1899; *Francisque Bouillier*, † 1899; *Vacherot*, † 1896; *Ernest Bersot*, † 1880; *Caro*, † 1887, et *Jules Simon*, † 1896, qui, descendant sur le terrain pratique, a étudié le moyen d'améliorer la situation des classes pauvres. En face de cette école, l'école *positiviste* d'*Auguste Comte*, † 1857, et de son disciple plus savant et plus sensé, *Littré*, † 1881, mort en chrétien, cherchait à fonder une religion naturelle qui affectait d'ignorer Dieu, l'immortalité de l'âme et la vie future. A cette école se rattache *Ernest Renan*, † 1892, qui, avec une déloyauté rendue plus odieuse par un respect apparent, a employé les charmes d'un style enchanteur à dépouiller Jésus-Christ de l'aurole de sa divinité.

Les catholiques ripostaient vigoureusement aux attaques de la philosophie incrédule. Au premier rang brillaient *Mgr Dupanloup*, l'éloquent évêque d'Orléans, † 1878; le *P. Lacordaire*, † 1861, dont l'éblouissante parole attirait en foule la jeunesse au pied de la chaire de Notre-Dame; le *P. Gratry*, de l'Oratoire, † 1872; le *comte de Montalembert*, † 1870, à la fois orateur et historien, le célèbre auteur des *Moines d'Occident* et de *Sainte Élisabeth de Hongrie*.

**Critique.** — La critique s'honore des noms de *Sainte-Beuve*, † 1869; *Saint-Marc Girardin*, † 1873; *Ampère*, † 1864; *Patin*, † 1876; *Jules Janin*, † 1874; *About*, *Taine*, *Gaston Boissier*, *Mézières*, *Sarcey*, † 1899. Deux se sont fait une place à part: *Sainte-Beuve*, qui a su rajeunir avec originalité et intérêt la critique par la biographie, et *Jules Janin*, qui pendant quarante ans tint avec une verve intarissable et un goût parfait, au *Journal des Débats*, le sceptre de la semaine dramatique. Tout à fait de nos jours, *F. Brunetière* se fait remarquer par son originalité, son indépendance et la sûreté de son goût.

**Caractères particuliers de la littérature contemporaine.** — La littérature contemporaine présente deux traits particuliers. Le premier, c'est que les écrivains ne recherchent pas dans les lettres le culte du beau pour lui-même; ils y voient surtout un moyen de propagande pour les idées. Les drames et les romans servent

de véhicule à des thèses philosophiques, religieuses et sociales. Cela se remarque surtout dans les romans de George Sand et de Renan, dans les drames d'Alexandre Dumas et d'Émile Augier.

Le second, c'est qu'on réagit contre une tendance funeste du romantisme. Le romantisme avait fait passer la poésie *subjective* du genre lyrique, qui est son domaine propre, dans des genres qui lui sont étrangers. Victor Hugo, par exemple, quelque sujet qu'il touche, nous dit plutôt ses impressions ou sa manière de voir que la vérité des objets eux-mêmes. Ainsi, dans les *Orientales*, les descriptions qui en font la splendeur ne répondent à rien que le poète ait vu de ses yeux, et sont purement subjectives<sup>1</sup>. De même dans ses drames, ce n'est point la nature ou l'histoire vues en elles-mêmes qu'il nous présente, mais la nature et l'histoire vues à travers son imagination et ses préjugés; de là des erreurs parfois monstrueuses. C'est aussi avec leur imagination surtout que Lamartine et Michelet ont écrit, l'un l'*Histoire des Girondins*, l'autre l'*Histoire de la Révolution française*.

De nos jours au contraire, on est revenu, dans l'histoire, à l'étude sérieuse, approfondie, exclusive, des sources, comme l'ont fait excellemment Fustel de Coulanges et Taine; dans le roman ou dans le drame, à l'observation du cœur humain et de la société, comme l'ont fait, ou essayé de le faire, Honoré de Balzac, George Sand et Émile Augier. Malheureusement cette préoccupation de la vérité *vraie* a aussi ses dangers, et l'on a vu des romanciers ou des faiseurs de drames, sous prétexte de reproduire la nature, mettre sous les yeux d'un public avide de scandales des tableaux d'un réalisme repoussant. Tel le romancier *Émile Zola*, d'ailleurs écrivain de talent, qui affronte, comme de parti pris, toutes les audaces et toutes les témérités réalistes.

**Les lettres à l'étranger.** — Parmi les écrivains étrangers on remarque, en Angleterre, le poète *Tennyson*,

1. Brunetière, *Hist de la littér. française*, p. 463.



« le plus classique des romantiques anglais ; » les romanciers *Charles Dickens*, † 1870, et *Disraeli* ou lord *Beaconsfield*, † 1881 ; les historiens *Macaulay*, † 1859, et *Thomas Carlyle* ; les philosophes *Stuart Mill*, † 1873 ; *Alexandre Bain* et *Herbert Spencer*, ce dernier inventeur de la célèbre théorie de l'évolution, que *Charles Darwin* a tenté d'appliquer à l'histoire naturelle, au risque de ruiner la dignité de l'homme, dont il ferait, sans trop de façons, un singe perfectionné. En Allemagne, les poètes *H. Heine*, † 1856, et *Uhland*, † 1862 ; le fameux romancier chanoine *Schmid*, † 1854 ; les historiens *Ranke*, *Mommsen*, *Voigt*, † 1863 ; *Bœckh*, † 1867 ; *Curtius* ; le géographe *Kiepert* ; les critiques de lettres, frères *Grim*, † 1859 et 1863 ; le philosophe *Schopenhauer*, † 1860, fondateur d'une école pessimiste, qui se réfugie dans le suicide et le néant. En Italie, les poètes dramatiques *Montanelli*, † 1863, et *Manzoni*, † 1873 ; l'historien comte de *Balbo*, † 1853 ; le romancier *Massimo d'Azeglio*, † 1866. En Norvège, les poètes *Ibsen* et *Bjærnson* ; le romancier *Kielland*. En Russie, le comte *Léon Tolstoï*, penseur original et d'une franche indépendance, qui aborde avec la même facilité la poésie, la philosophie, l'esthétique dans les lettres et les arts.

## II. — Les arts après 1848.

**Tendances réalistes.** — Les tendances réalistes qui marquent un bon nombre d'œuvres littéraires, et qui les dégradent, sont bien plus sensibles encore dans les arts. Manifestement, parmi les innombrables exposants du Salon qui s'ouvre à Paris chaque année au mois de mai, beaucoup demandent le succès aux excitations malsaines des sens. Les traditions des grands maîtres ne se perdent cependant pas. Il se trouve toujours des esprits assez indépendants pour dédaigner une popularité éphémère, assez jaloux de la noblesse de leur art pour ne se préoccuper que du beau véritable, et assez élevés pour créer des œuvres dignes de passer à la postérité.

**Peinture.** — Horace Vernet, le peintre officiel des

gloires militaires sous Louis-Philippe, et l'auteur des immenses autant que célèbres toiles : *Prise de la Smala*, *Bataille d'Isly*, qui décorent les galeries de Versailles, allait donner en 1849 le *Siège de Rome*, puis prendre un repos bien légitime, quoique la mort fût éloignée encore, † 1863. A son encontre, *Meissonnier*, † 1890, aimait à renfermer ses peintures dans des cadres microscopiques, tout en rendant avec une fidélité merveilleuse les moindres détails de sujets parfois compliqués. *Hippolyte Flandrin*, † 1864, couvrait de ses belles fresques religieuses les murs de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Séverin, de Saint-Vincent-de-Paul. *Cabanel*, † 1889, *Bonnat*, *Laurens*, *Hébert*, *Puvis de Chavannes*, travaillaient aux grandes fresques d'histoire nationale du Panthéon. Par des mérites divers, *Decamps*, † 1860, paysagiste et animalier; *Rousseau*, † 1867; *Troyon*, † 1865; *Corot*, † 1878; *Courbet*, † 1877; *Daubigny*, † 1878; *Henri Regnault*, † 1871, tombé, héroïque volontaire, dans la sortie de Buzenval-Montretout; *Paul Baudry*, *Bouguereau*; *Gustave Doré*, † 1883, qui a fait des merveilles d'illustration; *Millet*, le célèbre auteur d'un *Angelus*, qui s'est vendu plus d'un demi-million; les peintres de batailles *Detaille* et *Neuville*, *Carolus Duran*, et une femme, *Rosa Bonheur*, prouvaient les ressources inépuisables de l'art français.

Quoique moins riches en maîtres, les pays étrangers peuvent cependant citer des noms remarquables. L'Allemagne possède *Kaulbach*, *Knaus*, appartenant à l'école de Düsseldorf, qui, à la suite d'*Overbeck*, recherche la beauté idéale; *Piloty*, *Adam*, *Lenbach*, appartenant à l'école de Munich, qui, à la suite de *Cornélius*, recherche de préférence la vérité simplement pittoresque. L'Angleterre, où les grandes compositions d'histoire sont délaissées pour la peinture de genre, se glorifie des noms de *Turner*, † 1851, le grand et inépuisable paysagiste; de *Landseer*, † 1873, célèbre animalier; de *Crome*, de *Lance*, de *Ward*. En Belgique, l'école flamande est d'abord classique avec *Navez*, † 1869; elle devient romantique après 1850 avec *Wappers*, † 1874; *Leys*, † 1869;

de *Biefve*, † 1882, et *Louis Gallait*. La même évolution s'observe en Hollande. La Hongrie possède un grand peintre d'histoire dans *Munckacsy*, malheureusement tombé en démence, puis mort en 1900.

**Sculpture.** — Foyatier, † 1863; Pradier, † 1852; Rude, † 1855; David d'Angers, † 1856, allaient mourir bientôt; mais ils eurent de dignes héritiers dans *Préault*, † 1879; *Dantan*, † 1878; *Dumont*, † 1884; *Paul Dubois*, † 1883; *Cavelier*, † 1894; *Guillaume Chapu*, l'auteur d'une belle *Jeanne d'Arc*; *Mercié*, du groupe des *Glorieux vaincus* de 1871; *Bonassieux*, de la *Vierge* colossale du Puy; *Falguière*, † 1900, de *Tarcisius*, l'enfant chrétien martyr; *Bartholdi*, du gigantesque lion en granit de Belfort et de la statue géante de la *Liberté éclairant le monde*, à New-York.

**Architecture.** — Sans avoir des noms aussi considérables, l'architecture cite avec honneur *Viollet-le-Duc*, † 1879, l'intelligent restaurateur d'une foule de monuments historiques; *Visconti*, † 1854, et *Lefuel*, † 1881, qui achevèrent, sous le second Empire, de relier par des constructions un peu lourdes, mais imposantes, les Tuileries au Louvre; *Ballu*, † 1885, qui reconstruisit l'hôtel de ville de Paris brûlé par la Commune; *Garnier*, † 1898, auteur du grand Opéra de Paris; *Esperandieu*, † 1874, qui a fait la cathédrale byzantine de Marseille; *Bossan*, le créateur d'un style nouveau, et l'auteur d'une riche église élevée à la sainte Vierge sur la colline de Fourvière à Lyon; *Abadie*, † 1884, qui a jeté sur la colline Montmartre, à Paris, les fondations de la majestueuse église du Sacré-Cœur.

**Musique.** — Après les lettres, c'est la musique qui tient le plus de place dans la société. C'est elle aussi qui a le plus de pouvoir sur les foules, surtout quand elle se présente sous la forme de l'opéra : on sait que la Révolution de 1830 à Bruxelles fut déterminée par une représentation de la *Muette de Portici*, d'Auber. Pour le nombre comme pour la beauté des talents, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle peut rivaliser avec les plus florissantes époques. Après les Auber, † 1871; les Meyerbeer, † 1862; les



Halévy, † 1862, la France a applaudi les grands opéras de *Faust*, par *Gounod*; d'*Hamlet*, par *Ambroise Thomas*, † 1896; du *Cid*, par *Massenet*; l'opéra-comique des *Noces de Jeannette*, par *Victor Massé*, † 1884; les symphonies religieuses de *Gounod*, † 1896; de *Berlioz*, † 1869; de *Saint-Saëns*; les mélodies de *Félicien David*, *Bizet*, *Léo Delibes*, † 1891; les opérettes d'*Offenbach*, † 1880; *Audran*, *Hervé*, † 1892. Elle a entendu de grands pianistes, le Polonais *Chopin*, † 1849, et le Hongrois abbé *Liszt*, † 1886. Sans se piquer de chauvinisme, elle a accueilli avec le même enthousiasme les œuvres étrangères de l'Italien *Verdi*, † 1901, auteur du fameux *Trouvère*, et du Bavarois *Wagner*, † 1885, qui a écrit *Lohengrin*, les *Nibelungen*, où l'on trouve des effets d'une grande puissance, mais aussi de profondes obscurités, suivant le goût allemand.

### III. — Les sciences après 1848.

Notre époque restera remarquable pour le progrès des sciences. Loin de subir le moindre temps d'arrêt, elles se développent avec un rare bonheur d'une façon continue; chaque jour presque amène sa nouvelle découverte. Fort brillantes dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elles le sont plus encore peut-être dans la deuxième moitié de ce même siècle. De plus en plus aussi elles se développent dans un sens pratique.

**Grandes découvertes modernes.** — Pendant que le savant *Delaunay* étudie les mouvements de la terre, le célèbre directeur de l'Observatoire, *Le Verrier*, † 1877, cherche à prévoir les perturbations atmosphériques, et, par les renseignements qu'il transmet aux ports, évite à plus d'un vaisseau le naufrage. Chevreul pousse jusqu'au delà de l'âge de cent ans ses travaux sur la chimie si utiles à l'industrie. *Magendie*, *Trousseau*, *Tardieu*, *Vulpian*, illustrent la médecine; *Nélaton*, *Velpeau*, la chirurgie. *Claude Bernard*, † 1878, crée la *physiologie*, science qui étudie les organes de la vie dans leurs fonctions mêmes. Le physicien anglais

*Wheatstone* imagine le télégraphe à cadran ; l'Américain *Morse*, † 1872, le télégraphe écrivant, et *Bonelli*, le télégraphe imprimant. L'Italien *Marconi* vient même de découvrir, pour de petites distances, le télégraphe sans fils. L'Allemand *Rumhkorff*, † 1877, fabricant d'instruments de physique à Paris, construit la merveilleuse bobine électrique de son nom. Un autre constructeur, *Froment*, emploie l'électricité comme moteur dans une foule de mécanismes. *Marcel Depretz* démontre, par des expériences faites entre Creil et Paris, qu'on peut utiliser l'électricité pour la transmission de force à de grandes distances. On emploie l'électricité aux usages les plus variés, comme éclairage, comme moteur dans les horloges, comme moteur dans les voitures *automobiles*, comme agent dans certaines maladies ; on se propose de la substituer à la vapeur dans les locomotives de chemins de fer. La photographie, créée par Niepce et Daguerre, est perfectionnée par *Lipmann*, qui lui fait reproduire les couleurs ; *Lumière*, de Lyon, dans le *cinématographe*, lui fait donner l'illusion du mouvement. Le *téléphone*, imaginé par Philippe *Reiss*, † 1861, perfectionné par l'Américain *Edison*, porte la voix humaine à des distances considérables. Le *phonographe*, imaginé par un simple correcteur d'imprimerie, *Léon Scott*, perfectionné par *Edison*, l'enregistre. Les chimistes *Sainte-Claire-Deville* et *Debray* découvrent le secret de produire l'*aluminium*, métal d'une extraordinaire légèreté. L'illustre chimiste *Pasteur*, † 1895, fait de savantes études sur la fabrication du vinaigre, de la bière, sur la conservation des vins, sur la maladie des vers à soie, et trouve le *vaccin de la rage*, remède à un mal terrible. Un de ses élèves, *Roux*, trouve le serum du croup, remède contre une maladie non moins dangereuse. En décembre 1895, *Röntgen* découvre le moyen de photographier l'invisible, et par ses *rayons* atteint, à travers les chairs, le squelette humain, découverte fort précieuse pour la chirurgie. On invente aussi des explosifs terribles pour la guerre : telle la *mélinite*, trouvée par *Turpin*. Enfin d'autres savants délaissent la terre pour sonder les profondeurs du ciel, et

s'élèvent au-dessus de huit mille mètres. Quelques-uns y perdent la vie, comme *Crocé-Spinelli* et *Sivel*, dans une ascension faite en 1875 avec *Tissandier*, † 1899.

**Grands travaux publics.** — La puissance des machines actuelles, mues soit par la vapeur, soit par l'électricité, soit par l'air comprimé, ont permis aux ingénieurs d'aborder des travaux devant lesquels la science autrefois aurait reculé. Ils ont jeté des ponts sur les bras de mer, comme le pont tubulaire du Menai, entre le pays de Galles et l'île d'Anglesey; le pont de Brooklyn, entre cette ville et New-York, ou sur des vallées d'une profondeur effrayante, comme le pont de *Garabit*, jeté près de Saint-Flour, à une hauteur de cent vingt-quatre mètres. Ils ont percé les montagnes pour y faire passer les chemins de fer: ainsi les Alpes ont été ouvertes entre la France et l'Italie par le tunnel du Mont-Cenis, long de douze kilomètres; entre la Suisse et l'Italie, par le tunnel du Saint-Gothard, long de quatorze kilomètres; entre le Tyrol et la vallée du Rhin, par le tunnel de l'Arberg, long de dix kilomètres. Les ingénieurs ont percé de même les isthmes pour unir entre elles les mers: tels le beau canal de Suez, qui évite aux vaisseaux allant en Asie le long détour du cap de Bonne-Espérance; le canal de Corinthe, moins utile et ruineux pour ses actionnaires; le canal de Kiel, si avantageux aux Allemands. Si Panama n'a pu être percé, ce n'est point impuissance de la science, mais manque de probité de la part des entrepreneurs. Les ingénieurs ont encore relié les continents par des câbles sous-marins télégraphiques: tels le câble anglais partant d'Irlande pour aboutir à Terre-Neuve, posé en 1858 par le *Great-Eastern*, vaisseau construit exprès pour cette opération; le câble français partant de Brest pour aboutir à Saint-Pierre, d'où il gagne l'Amérique du Nord, les Antilles et l'Amérique du Sud; le câble portugais partant du Portugal pour aboutir au Brésil. Parfois les ingénieurs se sont passés de colossales fantaisies, comme la tour Eiffel, haute de trois cents mètres, très laide au point de vue de l'art, mais véritable tour de force au point de vue de la science.



**Armes de guerre.** — Les progrès de la science ont complètement renouvelé les armes de guerre offensives et défensives. La Prusse avait dû sa victoire de 1866 sur l'Autriche à sa stratégie, à sa tactique et à son fusil à aiguille, ou fusil *Dreyse*, se chargeant par la culasse et tirant deux coups par minute. Après le fusil à aiguille prussien vint, en 1870, le fusil français *Chassepot*, bien supérieur; ce qui ne nous empêcha pas d'être battus, parce que nous avons trop négligé notre artillerie et aussi la stratégie et la tactique. Au fusil Chassepot succéda en France, en 1874, le fusil *Gras*; au fusil Dreyse, en Allemagne, en 1884, le fusil *Mausser*. Depuis 1886 l'armée française a le fusil *Lebel*, qui emploie la poudre sans fumée, permet de brûler quinze cartouches à la minute, porte théoriquement à trois mille mètres, et perce à deux cents mètres une cuirasse en acier. C'est l'engin le plus perfectionné que les hommes aient encore trouvé pour s'entre-détruire.

Même évolution dans le canon. Le canon rayé avait donné, en 1859, la victoire à la France sur l'Autriche. L'Allemagne dut en partie sa victoire de 1871 sur la France au canon *Krupp*, qui était en acier et se chargeait par la culasse; ce canon, le fondeur Krupp l'avait offert à Napoléon III avant de s'adresser à la Prusse, et l'empereur l'avait refusé. En 1878, la France eut un canon supérieur, qui lançait des obus à balles. On étudie maintenant dans notre armée un nouveau canon, modèle année 1896, qui tire dix coups à la minute, porte à huit kilomètres et lance des projectiles se brisant en près de trois cents fragments qui peuvent faire autant de victimes.

La marine a suivi le mouvement de transformation. Les vieux cuirassés en bois, protégés par un blindage en fer d'une épaisseur parfois invraisemblable, ont fait place à des cuirassés tout en fer. Et cependant ces énormes et lourdes masses peuvent être éventrées comme une simple barque par les torpilles que lancent les *torpilleurs*, longs petits bateaux en acier d'une extrême légèreté et d'un volume si peu apparent, qu'il faut une grande vigilance pour reconnaître leur approche.

**Industrie, commerce, agriculture.** — Le remaniement perpétuel des armes et du matériel de guerre, la construction indéfinie de nouvelles voies ferrées, leur entretien seul et leur exploitation, le rôle important que joue actuellement le fer, au défaut du bois, trop cher, dans la plupart des constructions modernes, ont donné une activité incroyable à l'industrie *métallurgique* dans les pays où elle est favorisée par l'existence du minerai de fer ou de mines de houille. L'Angleterre, bloc de houille et de fer, vient au premier rang pour la métallurgie. Elle cite avec orgueil ses immenses usines de Londres, de Birmingham, de Sheffield, les villes du fer et de l'acier, ses magnifiques chantiers de constructions navales de Glasgow : trop souvent arrivent dans ces usines des commandes françaises. La France cependant possède elle aussi de fort importantes usines métallurgiques à Paris, à Saint-Denis, à Creil ; elle a un établissement de premier ordre au *Creusot*, ville qui a surgi tout à coup, en 1837, dans une vallée sauvage de Saône-et-Loire, et qui compte aujourd'hui vingt-huit mille âmes. L'Allemagne s'enorgueillit de la fonderie Krupp, à Essen, dans le bassin du Rhin, célèbre comme fonderie de canons, simple forge en 1810, occupant aujourd'hui onze mille ouvriers.

Les autres industries diverses de la laine, du coton, du chanvre, du lin, des soieries, du sucre de betterave, ont également pris, par suite de la généralisation et du perfectionnement des machines, un développement extraordinaire. L'Angleterre vient au premier rang pour la laine et le coton. La France fait bonne figure avec ses cotonnades de Rouen, ses draps d'Elbeuf et de Louviers ; ses innombrables filatures de coton, de lin ; ses fabriques de lainages, de toile, de sucre de betterave, qui pullulent dans le département du Nord ; ses papeteries d'Angoulême, ses soieries de Lyon, ses porcelaines de Sèvres et de Limoges, ses cristaux de Baccarat, ses articles excessivement variés et très recherchés de Paris. Le travail des étoffes est très remarquable dans les villes prussiennes du Rhin. Quant à la Belgique, où

les mines de charbon abondent, ce n'est qu'une immense manufacture des produits les plus divers.

Le développement prodigieux des chemins de fer, les perfectionnements apportés à la navigation à vapeur, la facilité des relations internationales, ont accru naturellement dans des proportions énormes le mouvement commercial. Ici encore, le premier rang appartient à l'Angleterre; son commerce extérieur atteint le chiffre de quinze milliards. Partout, jusque dans nos ports, sa marine marchande fait une concurrence écrasante à la marine marchande de la France, qui lutte d'ailleurs péniblement avec la marine de l'Allemagne et celle des États-Unis.

La fabrication des engrais chimiques, la construction des machines à battre, à semer, à sarcler, à faucher, à moissonner, à labourer même, sont de précieux secours pour l'agriculture. Malheureusement ces machines, dont la plupart viennent de Belgique, pays agricole autant qu'industriel, ne sont guère à la portée de la petite propriété, qui, en France du moins, vu l'accroissement continu des impôts, les maladies variées des plantes, la protection insuffisante contre les produits étrangers, ne se trouve point dans une situation fort brillante.

**Expositions universelles.** — L'industrie, l'agriculture, toutes les branches de l'activité humaine sont encouragées par des expositions internationales. L'Angleterre en donna l'idée en 1851. La France suivit en 1855. De nouvelles Expositions universelles eurent lieu à Londres en 1862, à Paris en 1867, à Vienne en 1873, à Philadelphie en 1876, à Paris en 1889, à Chicago en 1893. La dernière a eu lieu en France en 1900. L'Angleterre et d'autres puissances semblent y avoir renoncé, parce que les avantages des Expositions universelles n'en compensent pas les frais ni même les dangers, surtout lorsque, comme à Paris en 1900, elles se transforment en foires mondiales, où d'innombrables foules viennent non pour étudier, mais pour se distraire et s'amuser. On leur préfère les expositions partielles, plus sérieuses et beaucoup plus utiles.



#### IV. — Explorations et découvertes.

**Explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.** — Il n'est que juste de mettre à côté des savants les explorateurs intrépides qui se lancent, le plus souvent au péril de leur vie, dans des régions inconnues afin de reculer les limites des connaissances humaines. Le XIX<sup>e</sup> siècle en compte un grand nombre, et beaucoup ont vu leurs voyages couronnés de succès. *Mac-Clure* a trouvé le passage nord-ouest, *Nordenskiöld* le passage nord-est ; *Nansen* s'est avancé dans les glaces du Nord à moins de quatre degrés du pôle. Plus intrépide ou plus téméraire, un Norvégien comme lui, *Andrée*, est parti en ballon au mois de juillet 1897, à la recherche du pôle Nord ; il n'en est pas revenu, et tout fait craindre une catastrophe. *Mackensie*, *Frémont*, *Crevaux*, *Charnay*, ont exploré les deux Amériques ; *Gray*, *King*, *Stuart*, l'Australie ; *Jacquemont*, le *P. Huc*, *Garnier*, le prince *Henri d'Orléans*, *Bonvalot*, le centre de l'Asie et ses dépendances ; *Livingstone*, *Speke*, *Grant*, *Stanley*, *Brazza*, *Serpa-Pinto*, *Trivier*, *Monteil*, les contrées les plus reculées de l'Afrique. En 1898, le commandant français *Marchand*, parti des bords du lac Tchad, est arrivé à travers le Soudan jusqu'au Nil-Bleu, en Abyssinie, et de là à la mer Rouge. Le vaste continent noir, si peu connu au commencement de ce siècle, aura été fouillé dans tous les sens.

**Expansion de la civilisation européenne.** — Partout où pénètrent les explorateurs, souvent précédés par les hardis missionnaires, qui, n'ayant d'autre préoccupation que la conquête des âmes, n'en servent pas moins la science, partout là aussi pénètrent la domination et la civilisation européennes. Héritière de la civilisation des Grecs et des Romains, dépositaire en outre de la foi chrétienne, qui lui assure sur les autres continents une immense supériorité, l'Europe les a tous conquis ou plus ou moins enchaînés à son influence. Ce sont des colons européens qui ont conquis les deux Amériques, et même, dans l'Amérique du Nord, l'élément indigène

a presque totalement disparu. L'Afrique à peu près entière est partagée entre l'Angleterre, la France, le Portugal, la Belgique, l'Allemagne; l'Angleterre rêve de s'y créer un nouvel empire des Indes allant, par le cours du Nil, de l'Égypte qu'elle occupe au Cap qu'elle possède: et ce projet, elle l'exécutera si la France, déjà établie au Sénégal, au Congo, sur le Niger, au Soudan, ne réussit, comme cherche à le faire actuellement l'explorateur Marchand, à lui barrer le passage sur le Nil. Sur toutes les innombrables îles de l'Océanie flottent des drapeaux européens. En Asie, seules les possessions turques, la Perse, la Chine et le Japon, ont conservé leur indépendance; et encore les possessions turques subissent sur plusieurs points le contrôle de l'Europe, la Perse est comme sous le protectorat de la Russie, le Japon a pris de lui-même la civilisation européenne; quant à la Chine, la plus revêche aux idées de l'Occident, elle se voit entamer de tous côtés par ces Occidentaux qu'elle déteste. Cette année même, elle a dû céder aux Russes *Port-Arthur*, qui commande l'entrée du Peï-ho, le fleuve de Pékin; les Allemands viennent de s'emparer du territoire de *Kiao-tchéou*, sous prétexte de venger l'assassinat de deux missionnaires catholiques; le Portugal possède sur ses côtes Macao; l'Angleterre a Hong-Kong, admirablement situé à l'entrée de la baie de Canton, et a fait de Shang-haï une ville à moitié européenne; enfin la France la menace par le Tonkin.

**Distribution des langues européennes à la surface du globe.** — L'influence d'une nation se reconnaît à la diffusion de sa langue. A première apparence, le triomphe sous ce rapport serait pour l'anglais, qui est parlé par cent millions d'individus, dans les îles britanniques, aux États-Unis, dans le haut Canada, à la Jamaïque, au Cap, dans les Indes, à Ceylan, en Australie, en Tasmanie, dans la Nouvelle-Zélande; puis au russe, parlé aussi par cent millions d'individus, dans la Russie d'Europe et dans l'immense Sibérie; viendrait ensuite l'allemand, parlé par soixante millions d'individus, mais presque uniquement dans l'Europe centrale;

le quatrième rang serait à l'espagnol, parlé par quarante-huit millions d'individus en Espagne, dans la moitié et plus de l'Amérique du Sud, dans deux grandes Antilles et aux Philippines; le cinquième rang viendrait au français, parlé par quarante-six millions d'individus.

Cependant, à y regarder de près, on doit reconnaître que la place d'honneur revient au français. Il est parlé non seulement en France, naturellement, dans le Luxembourg, dans une partie de la Suisse, dans la moitié de la Belgique, dans les vallées de l'Italie septentrionale, dans le Bas-Canada, dans la république de Haïti, dans plusieurs petites Antilles; mais il résonne dans toute l'Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Gabon, à l'île Maurice (anglaise), à Madagascar, à Pondichéry, en Cochinchine, au Tonkin, en Nouvelle-Calédonie; il est comme une seconde langue officielle en Égypte, en Palestine, dans le Liban, dans toute la Syrie, sur les bords de l'Euphrate, à Smyrne, surtout à Constantinople; il est parlé couramment en Hollande, par toute la haute société russe, par les hommes cultivés du monde entier, et a mérité pour sa franchise, sa clarté, d'être choisi comme langue diplomatique, si bien que dernièrement, pour n'être pas dupé comme il l'avait été par le traité d'Ucciali, le négus d'Abyssinie, faisant la paix avec les Italiens, a voulu que les nouvelles conventions fussent rédigées en français. Bref, le français est la langue *universelle*. C'est que d'autres puissances peuvent avoir plus de territoire, plus de colonies, plus de commerce, plus de canons: la France a le sceptre des lettres, des arts, des idées.

## RÉSUMÉ

Le mouvement intellectuel est toujours intense, mais plus remarquable dans les sciences que dans les lettres et les arts.

En France, les poètes lyriques sont V. Hugo, de Laprade, Leconte de Lisle, Mistral, Arsène Houssaye, Déroulède, Sully-Prudhomme, Pailleron, Coppée. Alexandre Dumas fils, É. Augier, C. Doucet, V. Sardou, H. de Bornier, pourvoient le théâtre. Comme romanciers on a G. Sand, Saintine, E. About, O. Feuillet, G. Flaubert, A. Daudet, Cherbuliez; comme historiens, Fustel de Coulanges, Taine, Michelet, A. Thierry, H. Martin, C. Rousset;



comme philosophes, Ch. de Rémusat, E. Saisset, P. Janet, Fr. Bouillier, Vacherot, Caro, J. Simon, A. Comte, Littré, Renan, Gratry ; comme orateurs, Dupanloup, Lacordaire, de Montalembert ; comme critiques, Sainte-Beuve, Ampère, J. Janin, Taine, Boissier, Mézières, Sarcey, Brunetière.

La littérature contemporaine a cela de particulier qu'elle sert volontiers de véhicule à des thèses, philosophiques, religieuses ou sociales, et qu'elle réagit par l'esprit d'observation, par le *réalisme*, même souvent exagéré, contre la poésie subjective du romantisme.

A l'étranger, les lettres ont aussi de nombreux représentants : les Anglais ont Tennyson, Ch. Dickens, Macaulay, H. Spencer, Darwin ; les Allemands, Heine, Uhland, Schmid, Ranke, Mommsen, Curtius, Schopenhauer ; les Italiens, Montanelli, Manzoni, Balbo, d'Azeglio ; les Norvégiens, Ibsen, Bjørnson, Kielland ; la Russie, Tolstoï.

Les peintres français les plus célèbres sont Meissonnier, Flandrin, Cabanel, Bonnat, Hébert, Puvis de Chavannes, Corot, Courbet, Bouguereau, Millet, Rosa Bonheur. L'Allemagne cite comme peintres Kaulbach, Piloty, Adam, Lenbach ; l'Angleterre, Turner, Landseer, Crome, Lance ; la Belgique, Navez, Biefve, L. Gallait ; la Hongrie, Munkacsy. Les sculpteurs français sont : P. Dubois, Cavalier, Guillaume, Chapu, Mercié, Bonnassieux, Falguières, Bartholdi ; les architectes, Viollet-le-Duc, Lefuel, Ballu, Garnier, Esperandieu, Bossan, Abadie.

Comme grands compositeurs, la France a Gounod, Ambroise Thomas, Massenet, Saint-Saëns, Bizet, Offenbach, Audran, Chopin ; la Hongrie, Liszt ; l'Italie, Verdi ; la Bavière, Wagner.

Les savants abondent, et dans tous les pays : Delaunay, Le Verrier, Magendie, Trousseau, Tardieu, Vulpian, Nélaton, Velpeau, Cl. Bernard, Wheatstone, Morse, Bonelli, Marconi, Rhumkorff, M. Depretz, Lipmann, Edison, Pasteur, Roux, Röntgen, Turpin, Tissandier. Les sciences se manifestent par de nombreuses découvertes : télégraphe, phonographe, téléphone, mélinite, vaccin de la rage ; par de grands travaux : ponts géants, longs tunnels, percement d'isthmes ; par le perfectionnement des armes de guerre ; leurs progrès ont pour conséquence un développement énorme de l'industrie et du commerce.

De hardis explorateurs reculent les limites des connaissances humaines : Mac-Clure, Nordenskiöld, Nansen, Mackensie, Huc, Garnier, Livingstone, Stanley, Brazza, Monteil, Marchand. Partout pénètrent la domination, ou au moins l'influence, la civilisation et les langues de l'Europe.

## CHAPITRE IX

### TRANSFORMATION DE L'EUROPE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### SOMMAIRE

Transformation des divisions politiques, des formes de gouvernement, des institutions sociales et religieuses, des relations internationales. — Première plaie de l'Europe : le militarisme. — Seconde plaie : le socialisme. — Rôle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle. — Le militarisme et le socialisme en France. — Graves motifs de crainte pour l'avenir.

En cent ans, l'Europe, au point de vue des divisions politiques, des formes de gouvernement, des institutions sociales, des institutions religieuses, des conditions économiques, des relations internationales, a subi de tels changements, qu'elle est devenue comme méconnaissable.

**Transformation des divisions politiques.** — La *carte* de l'Europe se trouve profondément remaniée. Un grand pays, la Pologne, a été définitivement rayé de la liste des nations. En revanche, des États nouveaux ont surgi. La Belgique, la Grèce, la Roumanie, la Serbie, se sont constituées en autant de royaumes ; la Bulgarie est devenue une principauté indépendante. L'Empire ottoman ne possède plus en Europe que des lambeaux de son ancienne puissance. L'unité italienne s'est faite autour de la maison de Savoie ; l'unité allemande, autour de la famille de Hohenzollern. Par contre, la maison d'Autriche, puissante autrefois en Allemagne et en Italie, a été refoulée dans ses possessions héréditaires et a vu s'effondrer entre ses mains le Saint-Empire d'abord, la Confédération germanique ensuite.

**Transformation des formes de gouvernement.** — De même que la carte européenne, la forme des gouvernements a été modifiée presque partout. Il n'y avait que deux républiques en 1789 : la Hollande et la Suisse ; il n'y en a que deux en 1898 : la Suisse et la

France. La monarchie reste donc la forme de gouvernement prépondérante. Mais, sauf en Turquie et en Russie, partout à la monarchie absolue s'est substituée la monarchie constitutionnelle : le souverain gouverne avec la nation, ou, pour mieux dire, avec ses représentants qui se groupent en deux Chambres. L'une de ces Chambres, celle des députés, est essentiellement variable; l'autre, la Chambre haute, est généralement inamovible ou même héréditaire, comme en Espagne et en Angleterre.

C'est par le *vote* ou le droit de *suffrage* que le peuple se trouve essentiellement associé au gouvernement. En France, le suffrage a passé par de nombreuses péripéties. Légèrement censitaire et à deux degrés dans la Constitution de 1791; universel dans la Constitution, restée inappliquée, de 1793; de nouveau légèrement censitaire et à deux degrés dans la Constitution de l'an III; réduit à des listes de notabilités dans la Constitution de l'an VIII, puis à des collèges électoraux inamovibles sous l'Empire; fortement censitaire sous la Restauration et la monarchie de Juillet, il est devenu universel sous la République de 1848. Il l'est encore. En Europe, le suffrage vraiment universel et égalitaire n'est appliqué qu'en France, en Suisse, en Grèce et en Bulgarie. On s'en méfie ailleurs, et non sans raison; car il représente la force brutale, aveugle, du nombre. Le suffrage le plus logique semblerait être celui des Belges, chez qui l'électeur a d'une à trois voix, suivant ses conditions de capacité et de fortune : c'est le *suffrage universel* et le *vote plural*.

**Transformation des institutions sociales.** — Plus encore que les formes de gouvernement, les institutions sociales ont subi d'importantes modifications. Tous les ordres, castes, classes de l'ancien régime, avec leurs privilèges, ont successivement disparu. Tous les citoyens sont devenus égaux devant la loi, les tribunaux, les impôts, les emplois publics. Le principe de l'égalité a même été introduit dans la famille, où le père, privé de la faculté de tester, est obligé de partager ses biens à peu près également entre tous ses enfants.

Il va de soi que le *servage* a été regardé comme incom-



patible avec la dignité humaine. Les derniers serfs en France, les serfs du Jura, dépendant du chapitre de Saint-Claude, furent affranchis dans la nuit du 4 août 1789; ceux de Prusse le furent après Iéna, en 1806; les innombrables serfs de Russie, comprenant toute la classe des paysans, l'ont été en 1861.

L'égalité civile et politique a même été appliquée aux hommes de couleur, jusqu'à nos jours réputés de race inférieure. Par décret du 28 mars 1790, la Constituante donna les droits de citoyens aux noirs libres de nos colonies. Allant plus loin, par une mesure bonne en soi, mais trop précipitée, qui nous valut la perte de notre belle colonie de Saint-Domingue et d'affreux massacres de colons blancs, la Convention décréta, le 27 août 1793, l'abolition de l'*esclavage*. Rétabli de fait dans Saint-Domingue par le noir Toussaint-Louverture, officiellement, en 1802, par Bonaparte, l'esclavage a été définitivement aboli dans toutes nos colonies par la République de 1848. L'Angleterre l'avait aboli dès 1834. Les États-Unis l'ont fait en 1862.

Plus odieuse encore que l'esclavage était la *traite*, ou commerce des noirs, qu'on achetait sur les côtes d'Afrique pour les transporter dans le nouveau monde et les faire servir aux travaux des plantations, sous prétexte qu'eux seuls pouvaient supporter un climat meurtrier. La Restauration interdit formellement la traite par les lois du 18 avril 1818 et du 25 avril 1826, et le gouvernement de Juillet s'entendit avec l'Angleterre pour donner la chasse aux négriers. Elle n'en subsiste pas moins de nos jours, plus ou moins dissimulée, à l'intérieur du continent noir.

#### **Transformation des institutions religieuses.**

— Avant 1789, l'indifférence de l'État en matière religieuse eût paru une monstruosité. Dans les pays catholiques, le catholicisme était reconnu comme *religion d'État*; dans les pays protestants, c'était le protestantisme. C'est-à-dire que l'État faisait sienne la religion de la majorité des habitants, la regardait comme la seule vraie et tout au plus tolérait les autres cultes. Naturellement la religion d'État avait certains privilèges, notamment

des subventions pécuniaires, le plus souvent sous forme de *dîme*; en outre, ordinairement les tenants des autres cultes n'étaient pas admissibles aux charges, distinctions, grades et emplois publics.

Les religions d'État subsistent encore dans plusieurs pays, en Espagne, en Angleterre, en Russie, en Turquie, en Norwège; elles ont cessé d'exister dans d'autres, comme la France et l'Italie. En France, depuis la chute de la Restauration, l'État affectant entre tous, du moins en théorie, la neutralité ou l'indifférence la plus complète, reconnaît, protège et subventionne également tous les cultes, catholique, protestant, israélite, musulman. Mais avant 1830, bien que le catholicisme fût religion d'État, les protestants et les juifs, pour les droits politiques et civils, se trouvaient, depuis 1790, tout à fait sur le même pied que les catholiques. Il en est de même aujourd'hui dans la plupart des pays où se trouvent encore des religions d'État. Les catholiques ont été émancipés dans la protestante Angleterre en 1829; les protestants et les juifs l'ont été dans la catholique Autriche en 1848; les catholiques sont admissibles aux emplois publics en Turquie depuis le règne de Mahmoud; en Hollande, protestants et catholiques vivent dans la plus parfaite harmonie. Partout tend à prévaloir le principe, sinon de l'égalité absolue, du moins de la plus large tolérance religieuse. La Norwège, qui avait laissé jusqu'à ces dernières années intactes les lois de proscription contre le catholicisme, semble vouloir à son tour entrer franchement dans la voie de la tolérance. Néanmoins on peut toujours redouter quelque réveil du fanatisme: on ne l'a que trop vu, en Russie sous Alexandre II, en Allemagne sous le prince de Bismarck, en Turquie récemment, sous Abdul-Hamid.

### **Transformation des conditions économiques.**

— Tout en protestant contre les déclamations des historiens qui ont dénigré systématiquement l'ancien régime, on est bien forcé de reconnaître que la vie du peuple y était généralement assez dure. La terrible famine faisait de temps à autre son apparition: il suffisait pour cela

d'une mauvaise récolte, à cause de la difficulté des communications, des douanes intérieures qui subsistaient encore dans une moitié de la France, et de la rigueur des douanes extérieures. Aujourd'hui, avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, qui transportent tout rapidement et à bon marché, la libre circulation des grains à l'intérieur, l'abaissement très sensible des tarifs prohibitifs à la frontière, la famine est à peu près impossible. Non seulement la faim n'est plus à redouter pour le travailleur, mais encore, grâce au développement du commerce et de l'industrie, à l'élévation des salaires, à l'abondance de toutes choses sur les marchés, la vie est devenue pour lui plus facile, plus douce, plus agréable. Il est mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri ; avec de l'ordre et de l'économie, il peut aisément se faire une petite réserve pour les mauvais jours, tout en se passant à l'occasion la fantaisie d'une distraction, d'une promenade ou même d'un petit voyage.

**Transformation des relations internationales.** — Les idées de liberté, de fraternité, élevées si haut par notre siècle, ont réagi sur les rapports entre les nations elles-mêmes. La guerre est devenue moins inhumaine : des conventions internationales prohibent l'emploi des engins barbares, comme les balles explosibles, les obus à pétrole incendiaires ; les propriétés et les personnes des civils qui ne se mêlent pas aux hostilités doivent être respectées ; la course, sauf aux États-Unis, a été abolie ; les blessés sont mis sous la protection de la *Croix-Rouge*. Il s'est même formé en 1867, pour subir, il est vrai, immédiatement de cruelles déceptions, à l'instigation de M. Frédéric Passy, une *Ligue de la paix*, destinée à prévenir les conflits armés entre les peuples. La *théorie des nationalités*, proclamée par le second Empire et devenue un moment un principe de la politique européenne, a permis de rendre à eux-mêmes plusieurs peuples qui gémissaient sous le joug de l'étranger. Le principe du *libre échange*, substitué dans les Îles Britanniques par l'Angleterre, en 1846, au *système protecteur*, et proclamé également par le second Empire



en 1860, a fait tomber, quoique appliqué imparfaitement, bon nombre de barrières gênant le commerce extérieur. Les relations internationales ont été facilitées par l'*Union postale universelle*, par l'adoption du système métrique dans plusieurs pays : France, Hollande, Belgique, Italie, Espagne, Portugal; par la réalisation partielle de l'unité monétaire, si désirable, et qui ne se trouve encore qu'entre la France, la Belgique, la Suisse, la Grèce et l'Italie. La fréquence, la commodité, la facilité des voyages, soit sur terre, où en quelques heures les locomotives font franchir au voyageur des centaines de kilomètres, soit sur mer, où en quelques semaines de puissants paquebots atteignent les limites les plus reculées du monde, mettent sans cesse les hommes des diverses nations en contact; et dans ce coudolement perpétuel, les préjugés, les haines tombent ou au moins s'émeussent comme fatalement.

**Une première plaie de l'Europe: le militarisme.** — Il ne faudrait point se faire illusion cependant et se croire à la veille de voir se réaliser le rêve de *fraternité universelle* qui hante certains cerveaux. Incontestablement, les relations entre *individus* de nationalités diverses sont devenues plus humaines, plus polies, plus courtoises, plus agréables; mais l'égoïsme des nations comme *nations* subsiste entier, et cet égoïsme, comme tout sentiment national, est toujours féroce. Pour se satisfaire, il ne recule pas devant les contradictions les plus étranges. Aucun principe dans notre siècle n'a fait autant de bruit que le *principe des nationalités*, faux en soi et dangereux, mais somme toute très noble. Quelques idéologues naïvement généreux, comme Napoléon III, l'ont appliqué avec le plus entier désintéressement; les autres politiques l'ont rejeté avec la plus cynique désinvolture lorsqu'il a dérangé leurs projets. Le principe des nationalités, tant prôné, n'a point fait renoncer l'Angleterre à l'Irlande, la Russie à la Pologne, l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine. Quand, dernièrement, les Crétois ont voulu se réunir à leurs frères de Grèce, l'Europe a envoyé une escadre pour les en empêcher à

coups de canon. Quand les Arméniens, las d'un despotisme intolérable, se sont soulevés contre le Turc, le Turc a pu se venger par l'assassinat froidement calculé de plus de cent mille victimes, la plupart des femmes, des enfants, des vieillards ; l'Europe, à la stupeur des chrétiens de l'Orient, est restée impassible. Bien plus, une guerre s'étant élevée entre la Turquie et la Grèce, l'empereur d'Allemagne Guillaume II s'est empressé d'envoyer ses millions et ses officiers au sultan rouge pour l'aider à écraser le petit peuple grec, sur lequel une de ses sœurs régnera un jour par son mariage avec l'héritier présomptif de la couronne.

En somme, en fait de désintéressement et de fraternité, l'Europe aujourd'hui en est revenue aux époques les plus troublées de l'âge féodal, où le meilleur droit était le droit du plus fort : le droit du *poing*, comme l'a brutalement dit le prince de Bismarck. Ces trois dernières années (1900-1902), les Anglais ont fait aux petites républiques du Transvaal et de l'Orange une guerre manifestement injuste, et l'Europe a assisté sans sourciller à l'écrasement des vaillants Boers, alors qu'une parole de sa part aurait pu tout arrêter. Comme conséquence et châtiment de leur égoïsme, toutes les puissances doivent se surveiller constamment l'arme au bras, tenant sur pied des armées de cinq cent mille hommes, achetant des cuirassés, remaniant sans cesse leur outillage de guerre ; toutes choses qui les obligent à de formidables emprunts, à l'aggravation progressive des impôts ; d'où pour toutes les nations une grande gêne, pour quelques-unes la ruine, pour l'Italie, par exemple, où le peuple meurt littéralement de faim. *C'est la plaie du militarisme.*

**Seconde plaie de l'Europe : le socialisme.** — Il y en a une seconde, le *socialisme*. On pourrait croire tout d'abord que les grandes conquêtes faites par la démocratie depuis cent ans : participation au gouvernement, égalité civile, égalité politique, eussent dû, en enlevant les causes de haine, rapprocher tous les cœurs. Il n'en est rien. La véritable fraternité entre individus

le même nationalité n'existe guère plus qu'entre les nations elles-mêmes. La grande cause en est que les promoteurs des réformes modernes ont tenu à les faire en dehors du christianisme; bien plus, ils ont combattu souvent avec acharnement l'idée religieuse et prêché l'athéisme. Aujourd'hui l'indifférence religieuse est profonde chez les masses ouvrières dans les nations protestantes, bien qu'elle se dissimule encore parfois sous certaines pratiques de pure routine; elle est profonde aussi dans beaucoup trop de nations catholiques.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. D'une part, le patron, dégagé par son scepticisme religieux de toute importunité de sa conscience, s'est mis à exploiter sans scrupule les travailleurs. D'autre part, n'espérant plus rien du côté du ciel, n'étant plus bercé, comme l'a dit le démagogue Jaurès, par *cette vieille chanson* dont on berçait ses aïeux, l'ouvrier s'est rejeté avec impétuosité sur les jouissances de la terre. En vain, grâce au progrès matériel, aux gros salaires, jouit-il d'un véritable bien-être relatif; sur cette pente on s'arrête difficilement. Mieux traité pour le logement, l'habit, la nourriture, il est moins heureux avec tout le confortable moderne que ses ancêtres, qui ne mangeaient que du pain noir et ne goûtaient la viande qu'aux jours de fêtes, mais qui sur leurs maigres aliments jetaient l'assaisonnement de la foi en Dieu et de l'espérance des joies futures. Il veut vivre en bourgeois et ne presque rien faire. Son rêve, c'est *l'égalité de la fortune*, le partage des biens. Ces biens lui appartiennent, lui disent les meneurs; il n'y a pas de propriété privée légitime. « La propriété, disait Proudhon, c'est le vol, » en ce sens que l'individu propriétaire détient injustement pour en jouir seul ce qui appartient à tous. *Le seul vrai propriétaire, c'est l'État.* A lui de disposer de toute la fortune, de la répartir à chacun suivant son travail et ses besoins.

En attendant le triomphe des idées socialistes, qui visent au bouleversement total de la société et amèneront quelque jour, c'est bien à craindre, d'épouvantables guerres civiles, les ouvriers se coalisent en *syndicats*, et



les chefs de ces syndicats, pour forcer la main aux patrons, organisent de temps à autre des grèves formidables, dont le résultat le plus net est de ruiner capitalistes et travailleurs. Le mal est grand, en Angleterre et surtout en Allemagne, où les théories avancées de Karl Marx et de Ferdinand Lassalle, propagées par les députés Liebknecht et Bebel, entrent pour n'en plus sortir dans les cerveaux nuageux et têtus des Teutons. Le pape Léon XIII a jugé la question assez importante pour la traiter lui-même, en 1891, dans une encyclique où il retrace magistralement les devoirs des ouvriers et des patrons. La solution serait le *socialisme chrétien*, propagé en France par le comte de Mun, et qui tend à faire revivre les rapports des anciennes corporations entre patrons et ouvriers. Mais la plupart des ouvriers s'en méfient, ne voyant le christianisme qu'à travers leurs préjugés et leurs erreurs.

**Rôle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle.** — Qu'elle l'ait voulu ou non, l'Europe, pour ce qu'elle a de bon ou de mauvais, a reçu beaucoup de la France. Les transformations qu'elle a subies sont en grande partie le résultat des idées françaises, promenées à travers toutes les nations par les armes victorieuses de la Révolution et de l'Empire, semées partout aussi par nos écrivains et nos artistes, de tout temps fort appréciés de l'étranger. La substitution de la monarchie constitutionnelle à la monarchie absolue a été la conséquence des guerres de la Révolution; les souverains nous combattaient, mais les peuples nous prenaient nos idées de liberté, et, au plus fort de la lutte, ils arrachèrent en maint pays à leurs gouvernants des promesses de Constitution. La fusion des classes, la suppression des privilèges, l'égalité civile, la tolérance religieuse, sont aussi d'origine française. Les codes civils de la plupart des nations modernes portent des traces visibles du code Napoléon. L'abolition du servage, de la traite, de l'esclavage, ont eu pour point de départ la France.

C'est par elle que l'Amérique du Nord avait secoué le joug de l'Angleterre; c'est par elle aussi que la Grèce

a conquis son indépendance, que la Belgique est redevenue libre. C'est elle et elle seule qui a fait l'unité italienne, préparant ainsi pour son malheur l'unité allemande. En ce qui concerne le libre échange, c'est bien l'Angleterre qui en a vanté la première les avantages, et cela dans un but très intéressé, puisqu'elle exporte énormément plus qu'elle n'importe; mais c'est Napoléon III qui l'a réellement appliqué, et sur une vaste échelle, par un sentiment de philanthropie qui aurait voulu donner le bien-être à tous les ouvriers et de France et de l'Europe. Bien qu'elle en ait cruellement souffert dans son industrie comme dans son agriculture, la France hésite encore à y renoncer, alors que l'Allemagne, les États-Unis, uniquement soucieux de leurs intérêts, se défendent contre l'étranger par des tarifs très élevés. Enfin la plupart des découvertes modernes sont dues à des savants français. La vapeur, pour ne parler que d'elle, ce moteur universel, est une découverte toute française. C'est la France aussi, on ne saurait trop le regretter, qui a prêché la première l'indifférence religieuse; elle aussi est le foyer d'où se sont écoulées sur l'Europe les doctrines les plus subversives de la société.

**Le militarisme et le socialisme en France.** — Il était naturel et inévitable qu'elle en souffrit. Elle souffre du militarisme d'abord. Elle est forcée de le subir à cause des armements redoutables de l'Allemagne, qui la guette sans cesse; mais elle y est poussée également par l'esprit démocratique de ses institutions: la loi croirait violer l'égalité parfaite qui doit exister entre le pauvre et le riche si elle n'assujettissait tout citoyen français à vingt-cinq ans de présence, plus ou moins effective, sous les drapeaux, sans lui laisser, comme sous la Monarchie et sous l'Empire, la faculté de se donner un remplaçant, qui souvent, soldat de profession, vaudrait beaucoup mieux que lui. L'obligation du service militaire pour tous a le grand avantage de tenir prêtes pour tout événement, des forces considérables; mais elle a aussi le grave inconvénient d'écraser les finances publiques, de jeter un trouble profond dans bon nombre de car-

rières, enfin de donner des soldats qui, en trop grand nombre, n'ont ni le goût ni l'éducation sérieuse du métier.

La France souffre ensuite et beaucoup du socialisme, qui est pour elle, comme pour l'Angleterre et l'Allemagne, sa grande plaie, bien que souvent, avec la Déclaration des Droits de l'homme, il se présente sous une forme adoucie, ne réclamant « que le droit au travail ou à l'assistance de la part de l'État ». Le socialisme est né en France, et il s'y est révélé à plusieurs reprises : en 1794, par les spoliations arbitraires du Comité de salut public; en 1796, par le complot des Babouvistes; en 1831 et 1834, par les grandes insurrections ouvrières de Lyon; en 1848, par l'organisation des ateliers nationaux et par les terribles journées de Juin; en 1871, par les ravages de la Commune. Aujourd'hui il compte de nombreux partisans, même à la Chambre des députés. Les plus modérés s'en rapportent à l'État pour corriger les inégalités des fortunes, et réclament, comme moyen immédiat, des impôts exceptionnels sur les riches. Les plus avancés ne veulent d'aucune autorité et préconisent l'emploi de la violence brutale : c'est la bande bruyante des *anarchistes* aux sinistres exploits. Exaltés ou modérés, tous les socialistes constituent un danger redoutable pour la société.

Ces dangers, les hommes qui dirigent les destinées de la France ont cru pouvoir le conjurer en répandant à outrance l'instruction. Pour moraliser le peuple, ont-ils dit, il suffit de l'instruire et de l'éclairer. Et ils ont couvert le territoire d'écoles : la plus petite commune, voire même le plus petit hameau, a son *palais scolaire*. Pour enlever aux parents tout prétexte de garder leurs enfants chez eux, on a décrété l'instruction primaire *gratuite* (loi du 22 mars 1882); pour secouer au besoin l'indifférence des familles, on a rendu la même instruction *obligatoire* (loi du 16 juin 1881). Il est bien à craindre que tant d'efforts, et tant de dépenses aussi, n'atteignent point le but moral qu'on s'est proposé. Préoccupés de rester fidèles aux principes de la Révo-



lution qui proclament la neutralité de l'État en matière religieuse, les mêmes législateurs qui ont décrété l'instruction gratuite et obligatoire ont décrété aussi l'instruction *laïque* (loi du 30 octobre 1886); en d'autres termes, ont écarté de l'école tout ce qui pourrait rappeler à l'enfant l'idée de Dieu. Or les écoles d'où Dieu est absent ont les plus grandes chances de se transformer en pépinières de socialistes. Ce sont les chefs socialistes eux-mêmes qui l'affirment. Dieu veuille que l'avenir ne leur donne pas raison!

### RÉSUMÉ

L'Europe en cent ans a été profondément modifiée pour les divisions politiques, la forme des gouvernements, les institutions sociales et religieuses, les conditions économiques, les relations internationales. Cependant le progrès moral n'est point sensible. L'égoïsme des nations subsiste plus que jamais, et engendre le militarisme. L'égoïsme des individus, égaré par l'indifférence religieuse, engendre le socialisme. La France, qui est pour beaucoup dans les transformations de l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, souffre elle-même du militarisme et du socialisme.

# LISTE CHRONOLOGIQUE

## DES PAPES, DES EMPEREURS ET DES PRINCES

QUI ONT RÉGNÉ DANS LES DIVERS ÉTATS DE L'EUROPE

DE 1789 A NOS JOURS

### ROME

Pie VI . . . . .	1775-1799	Grégoire XVI . . . . .	1830-1846
Pie VII . . . . .	1800-1823	Pie IX . . . . .	1846-1878
Léon XII . . . . .	1823-1829	Léon XIII. . . . .	1878
Pie VIII. . . . .	1829-1830		

### SAINT-EMPIRE ROMAIN

Joseph II . . . . .	1765-1790	François II, fils . . . . .	1792-1806
Léopold II, frère . . . . .	1790-1792		

### EMPIRE D'AUTRICHE

François I <sup>er</sup> . . . . .	1806-1835	François-Joseph, neveu. . . . .	1848
Ferdinand I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1835-1848		

### ROYAUME DE PRUSSE ET EMPIRE D'ALLEMAGNE

Frédéric-Guillaume II, neveu du grand Frédéric . . . . .	1786-1797	fils . . . . .	1840-1861
Frédéric-Guillaume III, fils . . . . .	1797-1840	Guillaume I <sup>er</sup> , frère, roi 1861, empereur . . . . .	1871-1888
Frédéric-Guillaume IV,		Frédéric III, fils. . . . .	1888
		Guillaume II, fils. . . . .	1888

### FRANCE

Louis XVI. . . . .	1774-1792	Louis - Philippe I <sup>er</sup> , cousin . . . . .	1830-1848
1 <sup>re</sup> République. . . . .	1792-1804	2 <sup>e</sup> République . . . . .	1848-1852
Napoléon I <sup>er</sup> . . . . .	1804-1814	Napoléon III. . . . .	1852-1870
Louis XVIII. . . . .	1814-1824	3 <sup>e</sup> République . . . . .	1870
Charles X, frère. . . . .	1824-1830		

## ANGLETERRE

Georges III . . . . .	1760-1820	Victoria, nièce . . . . .	1837-1901
Georges IV, fils . . . . .	1820-1830	Édouard VII, fils . . . . .	1901
Guillaume IV, frère . . . . .	1830-1837		

## RUSSIE

Catherine II . . . . .	1762-1796	Alexandre II, fils . . . . .	1855-1881
Paul I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1796-1801	Alexandre III, fils . . . . .	1881-1894
Alexandre I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1801-1825	Nicolas II, fils . . . . .	1894
Nicolas I <sup>er</sup> , frère . . . . .	1825-1855		

## SARDAIGNE ET ITALIE

Victor-Amédée II . . . . .	1773-1796	Charles-Albert, cousin . . . . .	1831-1849
Charles-Emmanuel II, fils . . . . .	1796-1802	Victor-Emmanuel II, fils, 1849, roi d'Italie . . . . .	1861-1878
Victor-Emmanuel I <sup>er</sup> , frère . . . . .	1802-1821	Humbert I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1878-1900
Charles-Félix, frère . . . . .	1821-1831	Victor-Emmanuel III, fils . . . . .	1900

## DEUX-SICILES

Ferdinand I <sup>er</sup> . . . . .	1759-1825	François I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1825-1830
(en Sicile seulement de 1806 à 1815).		Ferdinand II, fils . . . . .	1830-1839
		François II, fils . . . . .	1859-1861

## ESPAGNE

Charles IV . . . . .	1788-1808	Amédée, duc d'Aoste . . . . .	1870-1873
Joseph (Bonaparte) . . . . .	1808-1814	Alphonse XII, fils d'Isa- belle . . . . .	1874-1885
Ferdinand VII, fils de Charles IV . . . . .	1814-1833	Alphonse XIII, fils pos- thume . . . . .	1886
Isabelle II, fille . . . . .	1833-1868		

## PORTUGAL

Marie I <sup>er</sup> . . . . .	1777-1816	Pierre V, fils . . . . .	1853-1861
Jean VI, fils . . . . .	1816-1826	Louis I <sup>er</sup> , frère . . . . .	1861-1889
Marie II, petite-fille . . . . .	1826-1853	Charles I <sup>er</sup> , fils . . . . .	1889

## PAYS-BAS

Guillaume I <sup>er</sup> , de Nas- sau-Orange . . . . .	1814-1840	Guillaume III, fils . . . . .	1849-1890
Guillaume II, fils . . . . .	1840-1849	Wilhelmine, fille . . . . .	1890

## BELGIQUE

Léopold I <sup>er</sup> . . . . .	1831-1865	Léopold II, fils . . . . .	1865
-----------------------------------	-----------	----------------------------	------



## SUÈDE

Gustave III . . . . .	1771-1792	dotte). . . . .	1818-1844
Gustave IV, fils . . . .	1792-1809	Oscar I <sup>er</sup> , fils . . . .	1844-1859
Charles XIII, oncle . .	1809-1818	Charles XV, fils . . .	1859-1872
Charles XIV (Berna-		Oscar II, frère. . . .	1872

## DANEMARK

Christian VII . . . . .	1766-1808	Frédéric VII, fils. . .	1848-1863
Frédéric VI, fils. . . .	1808-1839	Christian IX, cousin .	1863
Christian VIII, cousin.	1839-1848		

## TURQUIE

Sélim III . . . . .	1789-1807	Abdul-Aziz, frère . .	1861-1876
Mustapha IV, cousin .	1789-1808	Mourad V, neveu . . .	1876
Mahmoud II, frère. . .	1808-1839	Abdul-Hamid, frère .	1876
Abdul-Medjid, fils. . .	1839-1861		

# TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME OFFICIEL . . . . .	VII
INTRODUCTION . . . . .	XI

## LIVRE I

### La Révolution (1789-1800).

CHAPITRE I. — L'ancien régime ou la France en 1789 . . .	1
CHAP. II. — Les états généraux et l'Assemblée constituante.	36
CHAP. III. — L'Assemblée législative . . . . .	79
CHAP. IV. — La Convention à l'intérieur jusqu'à la Terreur.	101
CHAP. V. — Le régime de la Terreur . . . . .	116
CHAP. VI. — De la chute du régime de la Terreur à la fin de la Convention . . . . .	151
CHAP. VII. — La guerre étrangère sous la Convention . . .	165
CHAP. VIII. — La guerre civile en Bretagne et en Vendée.	184
CHAP. IX. — Le Directoire jusqu'au coup d'État du 18 fruc- tidor . . . . .	203
CHAP. X. — Le Directoire, depuis le coup d'État du 18 fruc- tidor an V jusqu'au coup d'État du 18 brumaire an VIII.	217

## LIVRE II

### Le Consulat et l'Empire.

CHAP. I. — Le Consulat . . . . .	242
CHAP. II. — L'Empire jusqu'après la paix de Tilsitt . . . .	267
CHAP. III. — L'Empire depuis la paix de Tilsitt jusqu'en 1810 . . . . .	296
CHAP. IV. — L'Empire depuis 1810 jusqu'à la campagne de Russie . . . . .	314
CHAP. V. — Campagne de Russie . . . . .	327
CHAP. VI. — La campagne d'Allemagne et la campagne de France . . . . .	341

## LIVRE III

**La Restauration.**

✓ CHAP. I. — Le règne de Louis XVIII jusqu'à la deuxième Restauration . . . . .	360
✓ CHAP. II. — La seconde Restauration. . . . .	390
✓ CHAP. III. — Depuis le second ministère Richelieu jusqu'à la mort de Louis XVIII . . . . .	404
✓ CHAP. IV. — Règne de Charles X jusqu'à la chute de Villèle. . . . .	418
✓ CHAP. V. — Depuis la chute de Villèle jusqu'à la chute de la Restauration . . . . .	433
✕ CHAP. VI. — Mouvement des esprits depuis la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle jusqu'à 1830. . . . .	445
+ CHAP. VII. — Les arts et les sciences. . . . .	466

## LIVRE IV

**La monarchie de Juillet.**

✓ CHAP. I. — Le ministère Laffitte ou l'anarchie. . . . .	481
✓ CHAP. II. — Le ministère Casimir Périer ou le rétablissement de l'ordre . . . . .	485
✓ CHAP. III. — Cabinet du 11 octobre 1832 ou ministère de concentration de Broglie, Guizot, Thiers . . . . .	493
✕ CHAP. IV. — Affaires extérieures du cabinet du 11 octobre : la guerre civile en Espagne et au Portugal . . . . .	505
✓ CHAP. V. — Le ministère Molé ou le ministère extra-parlementaire . . . . .	512
+ CHAP. VI. — Ministère du 1 <sup>er</sup> mars 1840 ou de M. Thiers. La question d'Orient. . . . .	518
✓ CHAP. VII. — Ministère Guizot. . . . .	532
✓ CHAP. VIII. — La Révolution de 1848. . . . .	541
✓ CHAP. IX. — La conquête de l'Algérie . . . . .	548
✓ CHAP. X. — Les lettres, les arts et les sciences sous la monarchie de Juillet. . . . .	564
✓ CHAP. XI. — Contre-coup de la Révolution de février en Europe . . . . .	573
✕ CHAP. XII. — Agrandissements coloniaux et rivalité de l'Angleterre et de la Russie en Asie . . . . .	593

## LIVRE V

**La République de 1848 et le second Empire.**

✓ CHAP. I. — La République de 1848. . . . .	601
✓ CHAP. II. — Restauration de l'Empire. — Première période du second Empire : sagesse et prospérité. . . . .	619



CHAP. III. — Deuxième période de l'Empire : la décadence.	640
CHAP. IV. — Troisième période de l'Empire : la chute. . .	669
CHAP. V. — La guerre franco-allemande sous la troisième République . . . . .	685

## LIVRE VI

**La troisième République.**

CHAP. Ier. — La République jusqu'en 1875 . . . . .	709
CHAP. II. — Les guerres coloniales de la France depuis 1870 . . . . .	718
CHAP. III. — La question d'Orient ou la guerre turco-russe de 1877. . . . .	728
CHAP. IV. — Les grandes puissances à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle.	736
CHAP. V. — Les États secondaires à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle. . .	761
CHAP. VI. — Le nouveau monde. . . . .	771
CHAP. VII. — Le mouvement des esprits depuis 1848 . . . .	782
CHAP. VIII. — Transformations subies par l'Europe au XIX <sup>e</sup> siècle. . . . .	800
Table chronologique des papes, empereurs et rois au XIX <sup>e</sup> siècle. . . . .	812

..... 601  
mière période  
e. .... 619





**Bibliothèques**  
**Université d'Ottawa**  
**Echéance**

**Libraries**  
**University of Ottawa**  
**Date Due**

NOV 30 1999

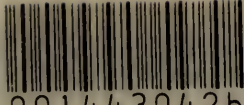
DEC 01 1999

NOV 16 2000

 NOV 16 2007



a39003



001443042b

